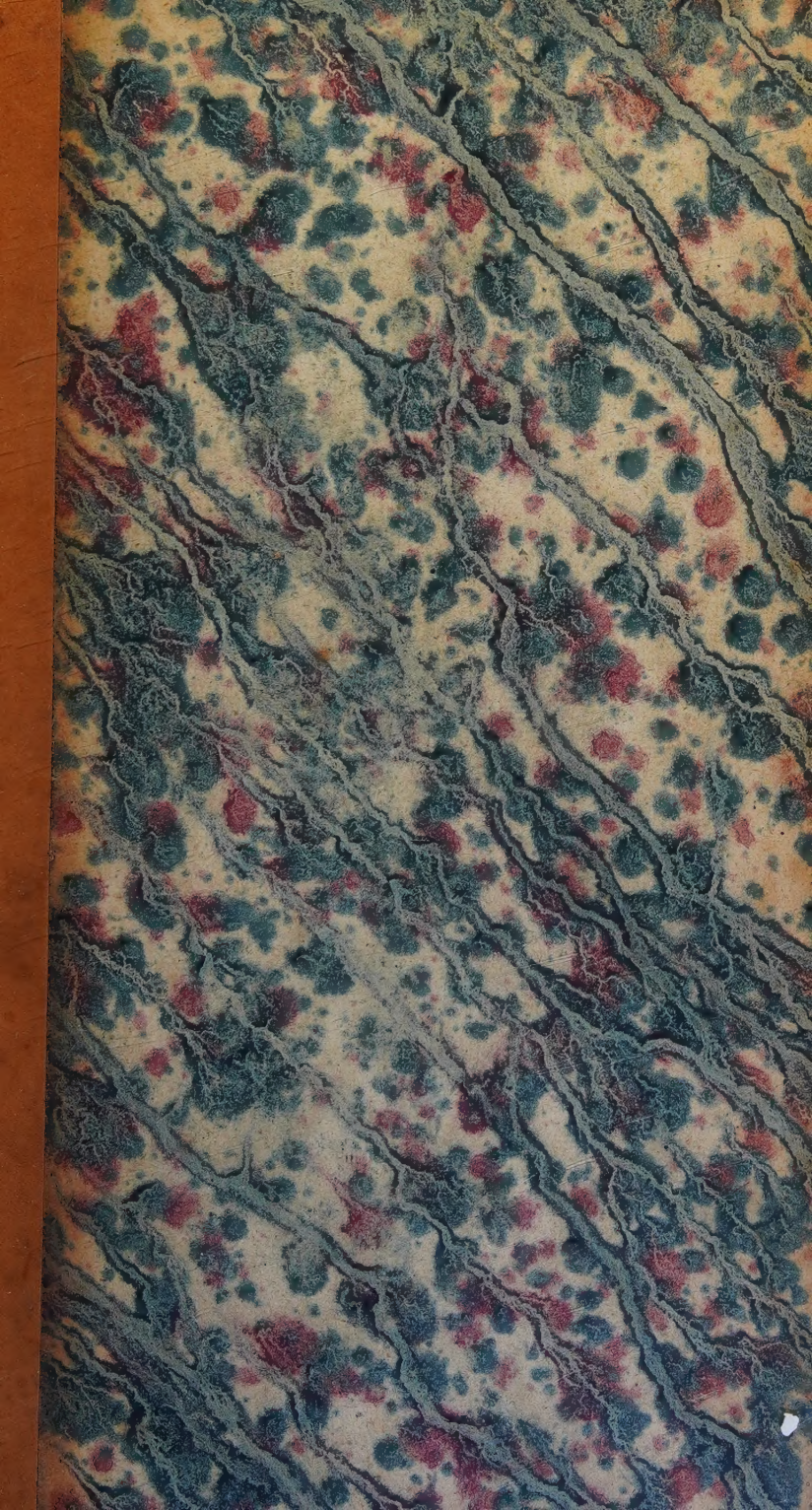


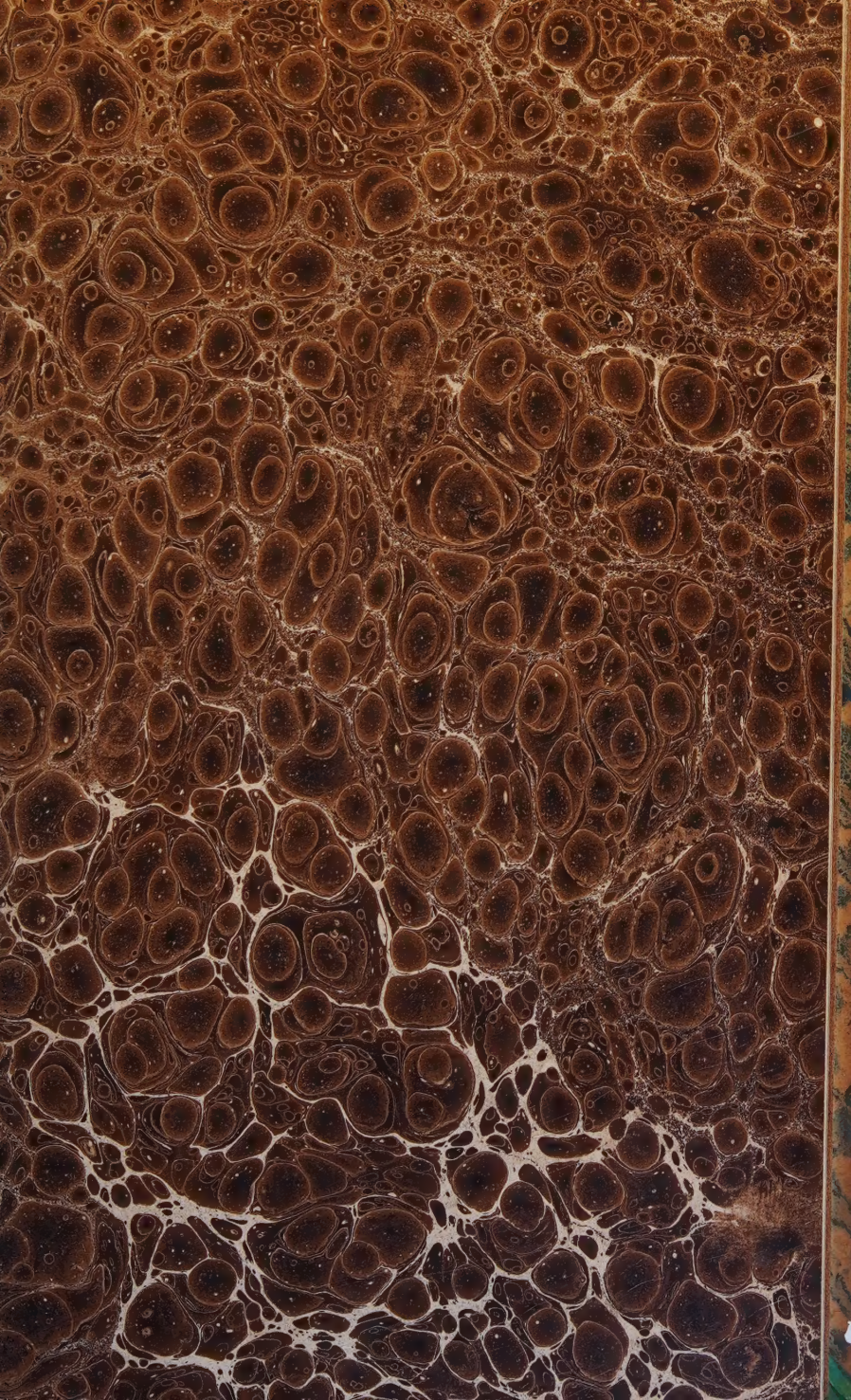


Margaret Carnegie
Library



Accession No. 30899

R
Class F Book B615
920.01 v.57





Digitized by the Internet Archive
in 2026

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE,
ANCIENNE ET MODERNE.
SUPPLÉMENT.

BA—BEN.

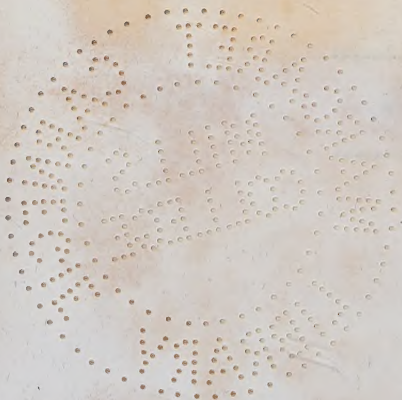
Mills College Library
WITHDRAWN

BIBLIOTHEQUE

UNIVERSITAIRE

DE LA FACULTE DES SCIENCES

DE PARIS



PARIS, IMPRIMERIE DE PAUL DUPONT,
Rue de Grenelle-St-Honoré, n. 55.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT,

OU

SUITE DE L'HISTOIRE , PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE
ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR
LEURS ÉCRITS , LEURS ACTIONS , LEURS TALENTS , LEURS VERTUS OU
LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF ,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants ; on ne doit aux morts
que la vérité. (VOLT., première Lettre sur OEdipe.)

TOME CINQUANTE-SEPTIÈME.



A PARIS,

CHEZ L.-G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE RICHELIEU, N° 67.

—
1834.

BIOGRAPHIE

UNIVERSITÄT

ANGELANGT IN WOLFFENBÜTTEL

UNIVERSITÄT

Die Bibliothek der Universität
Wolffensbüttel hat am 1. April 1871
das Buch von Herrn Dr. phil.
H. v. S. erhalten.

Wolffensbüttel, den 1. April 1871

Die Bibliothek der Universität
Wolffensbüttel hat am 1. April 1871
das Buch von Herrn Dr. phil.
H. v. S. erhalten.

Die Bibliothek der Universität
Wolffensbüttel hat am 1. April 1871
das Buch von Herrn Dr. phil.
H. v. S. erhalten.

UNIVERSITÄT



UNIVERSITÄT

ANGELANGT IN WOLFFENBÜTTEL

Wolffensbüttel, den 1. April 1871

R
7
920.01
3615
V.57

SIGNATURES DES AUTEURS

DU CINQUANTE-SEPTIÈME VOLUME.

MM.

A—D. ARTAUD.
 A—L—E. D'ALLONVILLE.
 A—T. H. AUDIFFRET.
 B—D—E. BADICHE.
 B—L—M. BLUMM.
 B—N. BÉGIN (E.-A.).
 B—P. DE BEAUCHAMP.
 B—V—E. DE BLOSSEVILLE.
 C. D. L. CREUZÉ DE LESSER.
 C. T—Y. COQUEBERT DE TAIZY.
 D—B—S. DUBOIS (Louis).
 D—G. DEPPING.
 D—R—R. DUROZOIR.
 E—K—D. ECKARD.
 E—S. EYRIÈS.
 F—LL. FALLOT (Gustave).
 F. P—T. Fabien PILLET.
 F—T—E. DE LA FONTENELLE.
 F—Z. DE FÉLETZ.
 G—É. GINGUENÉ.
 G—G—Y. DE GRÉGORY.
 G—T—R. GAUTHIER.
 G—Y. GLEY.
 J—D—N. JOURDAN.

MM.

L. LEFEBVRE-CAUCHY.
 L—C—X. LACROIX (J.-B.).
 L—E. LÉPINE.
 L. G. LEGLAY.
 L—M—X. J. LAMOUREUX.
 L—P—E. Hippolyte DE LA PORTE.
 L—R—E. LA RENAUDIÈRE.
 M—A. MELDOLA.
 M—D—E. MADROLLE.
 M—D j. MICHAUD jeune.
 M—E. MENTELLE.
 M—N—S. MONNAIS.
 P—C—T. PICOT.
 P—OT. PARISOT.
 P—RT. PHILBERT.
 R—D—N. RENAULDIN.
 R—F—G. DE REIFFENBERG.
 ST—T. DE STASSART.
 V—VE. VILLENAVE.
 W—R. WALCKENAER.
 W—S. WEISS.
 Z
 Z. C. } Anonymes.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

SUPPLÉMENT.

B

BAADER (JOSEPH-FRANÇOIS), né à Ratisbone en 1733, étudia d'abord la théologie, puis entra dans la carrière médicale, et fut appelé, en 1759, à Munich, comme médecin de l'électeur. Il mourut en 1794. C'était un bon praticien, un homme actif, un médecin philanthrope. On n'a de lui que quelques brochures sans importance, en langue allemande, sur un sirop balsamique et fondant, qu'il préconisait beaucoup dans les affections muqueuses et dans les obstructions. — **BAADER** (*Ferdinand-Marie*), autre médecin bava- rois, né en 1747, à Ingolstadt, mort en 1797, à Augsbourg, laissa la réputation d'un praticien habile et d'un philosophe distingué. Il avait professé l'histoire naturelle à Munich, où l'académie lui confia la direction de la classe de physique et de philosophie. Il n'a écrit que des ouvrages de circonstance, tous en langue allemande. Le seul qui mérite d'être cité est une instruction populaire sur les moyens de guérir les affections vénériennes (Munich, 1777). — **BAADER** (*François-Josué-Lambert*)¹, professeur de botanique à l'université de Fribourg en Brisgaw, mort le 10 novembre 1773, est auteur d'un petit ouvrage intitulé : *Observa-*

tiones medicæ, incisionibus cadaverum inservientes, Fribourg, 1762, in-8°. J—D—N.

BAALE (HENRI VAN), poète hollandais, se fit de la réputation dans la littérature dramatique par ses tragédies de *Saraceenen* (les Sarrasins), Amsterdam, 1809, in-8°; et *Alexander* (Alexandre), ib., 1816; pièces qui durent une partie de leur succès au jeu admirable de M^{ne} Wattier-Ziesenis et d'André Snoek, surnommés, l'une *la Clairon*, l'autre *le Talma de la Hollande*. Van Baale mourut à Dordrecht, le 2 fév. 1822, à l'âge de 40 ans, c'est-à-dire dans la force du talent et de l'imagination. Il était membre de la société connue sous la devise *Diversa sed una*. R—F—G.

BABA-ALI, premier dey indépendant d'Alger, exerçait les fonctions de batcha-ousch (tschaousch-bachi), ou grand-prévôt, lorsqu'une révolution terrible, provoquée par l'incontinence du dey Ibrahim, termina, en 1710, la vie de ce tyran. Baba-Ali, élu pour lui succéder, fut obligé d'immoler 1700 victimes à sa sureté, tant parmi ceux qui paraissaient disposés à venger la mort d'Ibrahim, que parmi ceux qui cherchaient dans ces exécutions

des motifs pour exciter de nouveaux troubles. Ce dey, d'une valeur éprouvée et d'un mérite reconnu, illustra son règne, et rendit sa mémoire chère au peuple d'Alger en le délivrant de la tyrannie des pachas turcs, et en élevant à l'indépendance le chef du gouvernement, jusqu'alors humble vassal et tributaire de la Porte othomane. Depuis la malheureuse expédition de Charles-Quint contre Alger, les Turcs avaient exercé la plus grande influence dans cette régence, jusqu'au commencement du 17^e siècle. A cette époque l'autorité du pacha fut balancée par l'institution d'un dey, chargé de la perception des impôts et de l'entretien de troupes qui pussent suffire à la défense de l'état, sans le secours de la Porte. Le pacha qui gouvernait Alger, en 1710, ayant voulu s'opposer à l'élection de Baba-Ali, et s'arroger trop de part à l'autorité, le nouveau dey le fit arrêter et l'embarqua pour Constantinople, en le menaçant de le mettre à mort s'il revenait à Alger. Cet homme habile envoya en même temps un ambassadeur avec de riches présents pour le grand-seigneur, les sultanes, les visirs et les grands officiers du sérail. Il lui avait aussi remis un mémoire justificatif, où, après avoir exposé les griefs contre le pacha, dont on n'avait épargné les jours, disait-il, que par respect pour le nom othoman, le dégoût insurmontable de la milice et des habitants d'Alger contre le gouvernement des pachas, il finissait par représenter qu'un pacha étant désormais inutile et dangereux, il était convenable de ne plus en envoyer et de conférer ce titre au dey. La demande de Baba-Ali lui ayant été accordée, il fut alors regardé et gouverna comme

souverain allié, et non plus comme sujet de la Porte othomane, dont il ne recevait les ordres que lorsqu'il s'agissait d'affaires de religion ou d'alliance contre les chrétiens. Cet état de choses a duré jusqu'à la conquête d'Alger par les Français. Baba-Ali, loin de vexer les Européens, à l'exemple de la plupart de ses prédécesseurs et de ses successeurs, fit périr dans les supplices, en 1716, un Maure qui avait donné un soufflet au consul anglais, et il renouvela l'alliance d'Alger avec l'Angleterre. Ce dey paya néanmoins le tribut aux préjugés de sa religion, et fut victime de sa croyance au dogme de la prédestination. Attaqué d'une violente fièvre, il refusa de prendre aucun remède, et de consulter un chirurgien français, de peur de contrarier le décret de la Providence, et il mourut en 1718, emportant l'estime et les regrets des Européens et des musulmans.—Un autre **BABA-ALI**, aussi dey d'Alger, mourut en 1766, et eut pour successeur Baba-Mahmed.

A—T.

BABBINI ou **BABINI** (МА-ТВЕИУ), célèbre musicien, naquit en 1754, à Bologne, d'une famille pauvre. Son intelligence précoce déterminait ses parents à s'imposer des privations pour lui faire étudier la chirurgie, dans l'espoir qu'il mériterait un jour le titre de docteur. Il fréquentait donc les cours de la faculté lorsque la mort de ses parents le laissa sans ressources. Heureusement il avait une tante, mariée au fameux ténor Arcangelo Cortoni, qui le recueillit et le soigna comme son fils. La fortune ne pouvait pas lui présenter une occasion plus favorable de cultiver son goût pour la musique, Cortoni lui donna des leçons et, charmé de ses heureuses dispositions,

se fit un plaisir de lui communiquer tous les secrets et toutes les finesses de son art. Babbini, dont la prononciation était embarrassée; eut de grandes difficultés à vaincre pour adoucir son organe naturellement rude et sourd; mais à force de patience et de travail il parvint à donner à sa voix de basse-contre cette étendue, cette souplesse, cette sonorité qui firent l'étonnement des connaisseurs. Excellent musicien, mais non moins bon acteur, il se fit entendre dans toutes les capitales de l'Europe, et partout il excita le plus vif enthousiasme. L'impératrice Catherine le nomma musicien de sa chambre. Frédéric II, qui l'honora long-temps de sa correspondance, le relint une année à Berlin. Pendant son séjour à Paris, il eut l'honneur de chanter un *duetto* avec la reine Marie-Antoinette. Dans toutes les cours où il s'arrêta, les princes et les rois ne dédaignèrent pas d'accompagner quelques-uns des airs qu'il chantait. Il était en 1785 engagé au théâtre de Vienne, et en 1789 à celui de Venise, où il fit jouer, avec les costumes, l'opéra des *Horaces*, de Cimarosa. C'est à Babbini que l'Italie est redevable de cette heureuse innovation. Possesseur d'une fortune immense, il en perdit une partie dans des spéculations commerciales. En 1790 il chanta avec la Monichielli sur le grand théâtre de Turin. Passionné pour les arts, tous ceux qui les cultivaient avec quelque succès trouvaient près de lui des conseils et des encouragements. Plein de tendresse et de respect pour sa tante, il la soigna lui-même dans sa vieillesse et la pleura comme une mère. En quittant le théâtre il était revenu à Bologne : il y vécut entouré de l'estime et de la considération publiques, partageant son temps entre la culture des

lettres et la société de quelques amis. Il mourut le 21 sept. 1816, à 62 ans, et fut inhumé sans aucune pompe dans le cimetière de sa paroisse. M. Pierre Brighenti a publié l'*Éloge de Babbini*, Bologne, 1822, in-8°, où il l'offre pour modèle aux musiciens qui voudront s'honorer eux-mêmes en honorant leur pays.

W—s.

BABET (HUGUES), poète latin et philologue, était né en 1474, à Saint-Hippolyte, petite ville du comté de Bourgogne. Son père, riche négociant, favorisa son goût pour les lettres, et l'envoya continuer ses études dans les plus célèbres universités de France et d'Allemagne. Le jeune Babet se rendit bientôt très-habile dans les langues anciennes, et fut nommé professeur au collège de Busleiden à Louvain. Mais, avide de nouvelles connaissances, il ne tarda pas à se démettre de sa chaire, et alla visiter les académies d'Oxford et de Cambridge. Ses talents lui méritèrent partout un accueil honorable. S'étant chargé de l'éducation de quelques jeunes Anglais, il les conduisit en Italie, et profita de cette circonstance pour entendre les professeurs les plus distingués de Pavie, de Padoue et de Bologne. De retour à Louvain, il y reprit l'enseignement des langues, et partagea son temps entre ses devoirs et l'étude. Dans un voyage qu'il fit à Bâle, il vit Erasme, B. Rhenanus, Grynæus, etc., et se concilia leur estime. Ant. Perrenot, connu depuis sous le nom de cardinal de Granvelle, avait étudié sous Babet à Louvain, et il conservait de ses soins la plus tendre reconnaissance. Il lui en donna une preuve, en l'appelant à Besançon pour lui confier l'éducation de ses cousins. En 1548 Babet conduisit ses élèves à Heidelberg pour s'y per-

fectionner dans la langue allemande; et il y resta plusieurs mois logé chez Jacq. Micyllus, son ami (*Voy. MICYLLUS*, XXVIII, 600). Les Français s'étant emparés de la Lorraine en 1552, la duchesse Christine vint chercher un asile à la cour de Heidelberg, près de sa sœur, femme de l'électeur palatin. Charmée des talents de Babet, cette princesse l'admit dans son intimité; et, sachant qu'il avait le projet de retourner dans les Pays-Bas, elle l'accompagna jusqu'à Louvain pour jouir plus long-temps de sa conversation. Cette ville, où il avait passé les brillantes années de sa jeunesse, était devenue sa patrie adoptive. Il y termina sa longue carrière, le 19 août 1556. Il légua sa bibliothèque au savant antiquaire J.-J. Boissard, son neveu, qui la fit transporter à Montbelliard, où elle fut détruite dans le sac de cette ville par les Lorrains (*V. BOISSARD*, V, 26). Babet avait laissé manuscrits des traités de théologie, de grammaire, de dialectique, de rhétorique, et plusieurs poèmes latins. Parmi ces poèmes on en cite un sur les *inconvenients attachés à l'emploi de précepteur*, qu'il avait dédié à Franç. Richardot, son ami, depuis évêque d'Arras (*Voy. RICHARDOT*, XXXVII, 573). De tous les ouvrages de Babet il ne reste qu'une *Eglogue latine* adressée à Gilb. Cousin sur la mort de Guillaume de La Baulme, son élève, et deux *épîtres*, l'une à Jean de La Baulme (*V. ce nom*, III, 566), et l'autre à Cl. Frontin. Ces trois pièces sont imprimées dans le premier volume des Œuvres de Gilbert Cousin, p. 261, 430 et 433. Dans les *Epistolæ laconicæ* du même Cousin on trouve trois lettres adressées à Babet; ce sont les trente-cinquième, cinquantième, et quatre-vingt-cinquième. Boissard a publié la

Vie de son oncle avec son portrait, dans la *Bibliothec. illustr. virorum*, I, 275-80. W—s.

BABEY (PIERRE-MARIE-ATHANASE), député aux états-généraux et à la convention, était né en 1744, à Orgelet, d'une des familles les plus honorables de cette ville. Il y remplissait la place d'avocat du roi à l'époque de la révolution, dont il embrassa les principes avec toute la chaleur de la conviction. Député par le bailliage d'Aval aux états-généraux qui prirent le titre d'assemblée constituante, il s'y fit remarquer par l'indépendance de ses opinions et par l'énergie avec laquelle il apostrophait les orateurs et le président lui-même, quand celui-ci s'écartait de ses devoirs. Le 7 déc. 1790 il fit rapporter le décret par lequel l'assemblée votait des remerciements au directoire du département de la Meurthe et à la municipalité de Nancy, en prouvant que la conduite de ces autorités, pendant les troubles qui venaient d'affliger cette ville, était loin de mériter un pareil honneur. Lorsque la constitution civile du clergé fut présentée à Louis XVI, ce prince différant d'y donner sa sanction, Babey proposa de lui demander le motif de ce retard, et de décider qu'en attendant sa réponse l'assemblée resterait en permanence. Quoiqu'il ne fût pas orateur, il ne craignait pas d'aborder la tribune. Il avait une voix de Stentor, et qui, dans les discussions, couvrait toutes les autres. Lorsqu'il fut question de l'échange du Clermontois, il réfuta victorieusement l'opinion de l'abbé Maury. Le 28 février 1791 il se plaignit de la lenteur que l'on mettait à présenter une loi contre l'émigration; et quelques jours après il fit décider que l'assemblée n'entendrait pas M. de Clermont-Tonnerre qui

voulait lui rendre compte des scènes tumultueuses dont il avait failli d'être la victime. Lors de l'arrestation de Louis XVI à Varennes, il appuya la proposition que l'assemblée s'emparât de tous les pouvoirs. Le 25 juillet suivant il demanda que ce prince fût suspendu de ses fonctions jusqu'après l'achèvement de la constitution, et que, s'il refusait de l'accepter, il fût définitivement déchu. Après la session, Babey revint dans sa famille, et ne prit aucune part aux événements. Au mois de sept. 1792, ayant été nommé par le département du Jura membre de la Convention, il s'y montra tout autre que ne pouvait le faire présumer sa conduite antérieure. Dans les débats qui s'ouvrirent sur le procès du roi, il demanda que cette grande question fût soumise aux assemblées primaires. Mais la convention ayant décidé que Louis XVI serait jugé par elle, il vota pour le bannissement à la paix, sous la réserve de l'appel au peuple. Babey fut l'un des soixante-treize députés qui protestèrent contre l'attentat du 31 mai 1793, et en conséquence il fut décrété d'accusation. Étant parvenu à se soustraire aux gardiens qu'on lui avait donnés, il se réfugia en Suisse, où il se tint caché jusqu'au moment où la convention le rappela avec ses collègues (8 décembre 1794). Elu par son département au conseil des cinq-cents, il en sortit au mois de mai 1797 pour rentrer dans la vie privée. Il accepta peu de temps après la place de commissaire du directoire près de l'administration des salines de l'Est, et mourut à Salins le 9 novembre 1815. W-s.

BABI (JEAN-FRANÇOIS), né en 1759, à Tarascon dans le comté de Foix, jouissait, à l'époque de la révolution, d'une fortune considérable, et se montra néanmoins un des par-

tisans les plus fougueux du système de la terreur et des confiscations. Ayant été chargé, après le 31 mai 1793, de commander une troupe révolutionnaire, il porta l'épouvante dans tout le département de l'Arriège, et continua de se livrer aux mêmes violences, lorsqu'une loi de la convention nationale eut ordonné la suppression de toutes les troupes du même genre. Le député Clausel l'accusa alors à la tribune, et parvint à le faire décréter d'arrestation, ainsi que les nommés Picot, Allard et Massiac, qui avaient tenu la même conduite. Babi ne fut point déconcerté par ce décret; il vint aussitôt à Paris, se présenta devant le comité de salut public avec audace, et non-seulement il se fit approuver, mais il obtint une somme d'argent avec une mission pour retourner dans son département, et y *surveiller les contre-révolutionnaires*. Le régime de la terreur était encore dans toute sa force; Babi le fit exécuter si rigoureusement, qu'en peu de jours quatre cents suspects furent mis en arrestation par ses ordres, et quatorze envoyés au tribunal révolutionnaire de Paris qui les condamna à mort. Il ne s'arrêta qu'à la nouvelle de la chute de Robespierre. Peu de temps après, il fut traduit lui-même au tribunal criminel de Foix pour concussions et actes arbitraires; et il allait être condamné à la peine capitale, lorsque l'amnistie du 3 brumaire an iv (octobre 1795) vint l'enlever à ses juges. Ses biens avaient été dévastés pendant son incarcération; il adressa une demande au directoire exécutif pour être indemnisé, et le directoire n'y ayant eu aucun égard, il fit une pétition au corps législatif. Cette pétition fut lue au conseil des cinq-cents, dans la séance du 12 flo-

réal an iv (mai 1796), et elle y causa une grande rumeur. Le député de l'Arriège, Bordes, combattit la demande de Babi avec beaucoup d'énergie, et il le représenta comme un des hommes les plus sanguinaires qui eussent déshonoré la révolution par leurs crimes. « Je tiens à la main, dit-il, un échantillon des listes de sang écrites par ce barbare inquisiteur; ce n'est que la douzième partie d'un volume in-folio qu'il avait formé par l'impulsion de l'homme aux soixante ans de vertus (Vadier)...

Chaque ligne est empreinte de la soif qu'il avait du sang de ses concitoyens. » Malgré les efforts de Bordes cette pétition fut renvoyée au directoire par le conseil des cinq-cents, où siégeait encore une majorité conventionnelle. Mais Babi s'étant alors établi dans la capitale, comme firent à cette époque la plupart des terroristes expulsés de leur département, y prit part à toutes leurs intrigues, et notamment à la conspiration qui conduisit, dans la nuit du 9 au 10 septembre 1796, à la plaine de Grenelle, les bandes de démagogues qui allèrent y attaquer les troupes dans leur camp. Accueillis par des coups de sabre et de fusil, une partie de ces insensés périrent sur la place, et les autres furent arrêtés. Babi était au nombre de ces derniers. On le saisit sur la route de Sèvres avec l'ex-maire de Lyon, Bertrand : il avait deux pistolets dans ses poches. Traduit à une commission militaire, il fut condamné à mort, et exécuté le 18 vendémiaire an v (9 octobre 1796). M—D J.

BABLOT (LOUIS-NICOLAS-BENJAMIN), médecin, né à Vadenay en Champagne, le 9 septembre 1754, fit ses études à l'université de Reims, fut reçu maître ès-arts en 1775, et docteur en médecine le 17 janvier

1780. Il alla se fixer ensuite à Châlons-sur-Marne, et mourut dans cette ville le 24 nov. 1802, victime de son zèle à combattre la fièvre contagieuse qui désola les maisons d'arrêt et de répression dont il était le médecin. Ayant adopté les principes de la révolution avec beaucoup d'ardeur, il avait été nommé agent national dans les temps les plus orageux. Ce fut lui qui introduisit dans ce pays l'usage de l'inoculation, et plus tard celui de la vaccine. Il possédait à un très-haut degré le premier talent du médecin, celui de bien observer la nature et de l'aider dans ses crises. On voit par la liste de ses ouvrages imprimés que son art ne l'occupait pas exclusivement : I. *Adieux de M^{lle} Noël à la ville de Châlons-sur-Marne*, 1782, in-8°. II. *Épître à Zulmis*, in-12; l'édition de Bouillon, 1782, fut désavouée par l'auteur. III. *Lettre au docteur Grunwald, sur les vertus de la poudre de crapaud dans l'hydropisie*, imprimée dans la *Gazette salulaire*, 1785, n° 32. IV. *Lettre sur un moyen singulier de se débarrasser des glaires de l'œsophage et de l'estomac*, dans la *Gazette de santé*, n°s 24 et 25 de l'année 1786, et dans le tome III des *Nouvelles instructives* du docteur Retz. V. *Observations sur une colique de misere*, etc., dans le soixante-neuvième volume du *Journal de médecine*, octobre 1786. VI. *Qualités essentielles qu'exige la profession d'apothicaire*, traduit du *Dispensaire* latin de Valerius Cordus, dans le t. III des *Nouvelles instructives* du docteur Retz, 1786. VII. *Mémoire à consulter sur une impuissance provenant d'une cause morale*, imprimé dans la *Gazette salulaire*, n° 50, de l'année 1786, et dans la *Gazette de santé*, n° 45,

même année. VIII. *Lettres sur les présages tirés des songes*, imprimée par extrait dans la *Gazette de santé*, n° 35, de l'année 1787. IX. *Mémoire sur la question proposée par l'académie de Châlons, dans la séance publique du 25 août 1787 : Quelles sont les causes les plus ordinaires de l'émigration des habitants de la campagne vers les grandes villes, et quels seraient les moyens les plus propres à les retenir?* Cet ouvrage n'obtint que l'accessit; celui de Boncerf eut le prix (V. BONCERF, V, 91). X. *Prospectus* d'une édition des OEuvres de Voltaire, in-8°, 1788. Cette espèce d'éloge du patriarche de la philosophie moderne obtint alors beaucoup du succès. XI. *Examen de l'ouvrage de M. l'évêque d'Autun* (Talleyrand), intitulé : *Des Loteries*, 1889, in-8° de 72 pages. XII. *Le Caducée, ou Organisation du département de la Marne*, in-8°, Châlons et Vitry, 1790. Deuxième partie du *Caducée*, in-8°, Châlons, 1791. XIII. *L'Abolition des cloîtres*, épître en vers, imprimée dans le septième volume du *Mercur universel*. XIV. *Adresse du conseil général permanent de la commune de Châlons à l'assemblée nationale*, 13 septembre 1792, contre les calomnies de Billaud-Varennes. Il rédigea une autre adresse au nom de quelques citoyens de Châlons pour la protection de tous les cultes, 1792; et une autre encore, au nom du conseil général de la commune de Châlons, à la convention nationale, sur ses divisions scandaleuses, in-4°, 1793. XV. *Rapport sur la contagion des cimetières*, 1793. XVI. *Discours sur les maux qu'enfante l'ignorance des lois*, in-4°, an III. XVII. *Moyens d'as-*

surer à chacun des individus de la république, sur la récolte actuelle, son approvisionnement en grains jusqu'à la récolte suivante, imprimé dans le cinquante-troisième volume du *Mercur universel*, messidor an III (1795). XVIII. *Réflexions sur les dangers des bains, pour certaines personnes, à l'eau courante des rivières, et moyens de parer à la crainte de se noyer*, in-8°, messidor an IV (1796). XIX. *Jamais et demain*, etc., in-8° de 92 p., Châlons, frimaire an V (1796). XX. *Fragment d'un poème sur la nécessité d'une religion, la religion naturelle*, in-8°, an V (1797). XXI. *Dialogue entre Cidabot-Meblen et Bernardin de Saint-Pierre sur quelques aperçus du grand tableau politique de la France après le 18 fructidor*, in-8°, frimaire an VI. XXII. *Observation sur une rage spontanée, ayant sa cause dans la seule peur de l'eau courante*, messidor an VII (1799). En 1791 Bablot rédigea seul l'*Observateur de la Marne*, et en société le *Journal* du même département, an IV (1796). Z.

BABO (JOSEPH-MARIE) auteur dramatique très-distingué, naquit en 1756, à Ehrenbreitstein en Prusse, fit ses études à Coblenz et se rendit plus tard à Munich, où il accepta la place de censeur des imprimés et celle d'intendant du théâtre national. Mais les désagréments que lui causaient d'un côté les intrigues des artistes, et de l'autre la susceptibilité des gens de lettres, si grande à cette époque où les passions politiques étaient en pleine fermentation, le décidèrent bientôt à quitter ces deux emplois pour se consacrer exclusivement à des travaux littéraires. Il fut nommé professeur de philologie au

lycée de Munich, obtint ensuite une chaire d'esthétique à Manheim, et revint enfin dans la première de ces villes où il vécut dans une profonde retraite jusqu'à sa mort, qui arriva le 5 janvier 1822. — Doué d'une imagination vive, d'un sentiment délicat et profond, et d'un talent très-heureux pour le dialogue, Babo composa un assez grand nombre de pièces de théâtre qui, toutes, ont réussi à la représentation, mais dont la plupart sont déjà tombées dans l'oubli. Parmi celles qui se maintiennent encore sur la scène, on remarque d'abord le drame intitulé *Otto de Wittelsbach*, qui fut joué, pour la première fois, en 1782 à Munich (1). C'est, après le *Goetz de Berlichingen*, de Goethe, le premier drame chevaleresque (*Ritterschauspiel*) qui ait été accueilli avec faveur par les Allemands, dont le goût jusqu'à cette époque avait été assez pur pour ne pas tolérer sur la scène les grands coups d'épée, les meurtres, les viols, et les autres gentillesques qui forment maintenant, chez eux comme chez nous, la partie obligée de toute pièce en vogue. Parmi les autres œuvres dramatiques de Babo, on distingue : *Les Strélits*, *Génes*, ou *la Vengeance*, et *les Romains en Allemagne*, drames ; *les Peintres*, et *le Pouls*, comédies ; enfin *les Charmes de la vie bourgeoise*, pièce du genre larmoyant, mais qui rachète ce qu'il y a de faux et de guindé dans la fable, par des situations essentiellement dramatiques et des caractères vrais et bien soutenus. Toutes ces productions ont été imprimées séparément, et font aussi partie de deux recueils que l'auteur a publiés, l'un sous le titre de

(1) Une traduction française de ce drame se trouve dans la *Revue théâtrale allemande* de Friedel et Bonneville, tom. XI.

Théâtre, Berlin, 1793, 1 vol. in-8°, et l'autre sous celui de *Nouveau théâtre*, ibid., 1804, 1 vol. in-8°. On a aussi de Babo un roman intitulé : *Tableau de la vie humaine*, Munich, 1784, 1 vol. in-8°, et une *Introduction à l'Astronomie*, Munich, 1793, 1 vol. in-8° orné de 27 gravures. Dès 1804 il publia, avec le baron Jean-Christophe d'Arétin, un journal littéraire, l'*Aurora*, mais cette feuille cessa de paraître après trois années d'existence. — Tous les écrits de Babo sont en allemand.

M—A.

BABYLONE (FRANÇOIS ou FRANCIS), habile graveur, plus connu sous le nom de maître au *Caducée*, monogramme dont il a marqué ses estampes (*Voy. le Dict. de Christ*, 320), vivait au commencement du 16^e siècle. On ignore le lieu de sa naissance, ainsi que les particularités de sa vie. Huber avoue que s'il le fait compatriote de Lucas de Leyde, ce n'est que par conjecture, et qu'il aurait pu le placer également dans la classe des graveurs italiens (*Voy. le Manuel des curieux*, V, 66). Tout ce qu'on sait de certain sur le maître au *Caducée*, c'est qu'il exerçait son art à Rome dans le même temps que le célèbre Marc-Antoine, d'après lequel il a gravé quelques sujets libres. Ses estampes, dont on ne connaît qu'un petit nombre, sont fort rares, et très-recherchées pour la finesse et la beauté du burin. Huber cite de ce maître neuf pièces : *Apollon et Diane*. — *Trois hommes*. — *Deux sainte Famille*. — *L'adoration des Rois*. — *Saint Jérôme écrivant*. — Un *batelier* qui traverse une rivière. — Une *femme* tenant un enfant dans ses bras, et enfin un *sacrifice à Priape*,

d'après Marc-Antoine. Florent-le-Comte lui attribue une *sainte Catherine* et une *Judith* en pied, deux pièces oubliées par Huber (*Voy. le Cabinet d'architecture*, etc., I, 178). W—s.

BACH (VICTOR), révolutionnaire fanatique, né vers 1770 à Villefranche (Aveyron), d'une famille de cultivateurs propriétaires, se voua de bonne heure à la profession de médecin, et fit ses premières études à Montpellier, où il fut reçu docteur. Il alla vers le commencement de 1790 achever ses cours à Paris; mais, arrivé dans cette capitale, il s'y occupa de politique et de révolution beaucoup plus que d'étude médicale. Lié dès ce temps avec tout ce qui s'y trouvait de démagogues et d'anarchistes turbulents, il prit part à toutes leurs entreprises, et se montra pendant le règne de la terreur un des séides les plus ardents de cet horrible système. Après la chute de Robespierre il fut à son tour persécuté, et il n'échappa qu'avec peine aux poursuites qui furent alors dirigées contre les complices de Babeuf et les agresseurs du camp de Grenelle. Ayant été nommé en 1799 député au conseil des cinq-cents, par la fraction du corps électoral de Paris qui siégeait à l'Oratoire, il eut le chagrin de voir cette nomination annulée par un décret, et il en exprima sa douleur et son ressentiment dans un petit pamphlet intitulé: *La grande conspiration anarchique de l'Oratoire renvoyée à ses auteurs, par le citoyen Bach*, etc. Arrêté pour cette publication, et traduit devant un jury d'accusation, Bach fut acquitté et mis en liberté. Quelques mois plus tard on le vit, un des coryphées du club des Jacobins, qui se réunissait dans la salle du Manège, pronon-

cer un discours véhément contre le directoire et contre les conseils qui avaient annulé sa nomination. Dans le même discours il fit ouvertement l'éloge de Robespierre et de son système; il demanda sans détour la loi agraire, le partage des biens, et proposa un projet de constitution dont les bases étaient plus démocratiques encore que celles qui avaient été présentées par Robespierre cinq ans auparavant, et repoussées par la convention nationale. Ce discours, que l'auteur fit imprimer, et dont nous avons un exemplaire sous les yeux, est un des monuments les plus irrécusables du délire de cette époque. Lorsque la révolution du 18 brumaire vint mettre fin à ces extravagances, Bach en conçut un profond chagrin, et dans son désespoir il alla un matin se prosterner devant la statue de la Liberté, qui existait encore sur la place Louis XV, dans l'endroit même où la tête de Louis XVI était tombée; et là, maudissant la tyrannie qui pesait sur la France, il se brûla la cervelle d'un coup de pistolet. Ce fait remarquable, et qui prouve au moins que Bach était un républicain de conviction, fit très-peu de bruit, la police consulaire, dès-lors très-vigilante, ayant tout fait pour l'étouffer. M—D J.

BACHELERIE (HUGUES DE LA BACALARIA ou), troubadour, était né vers la fin du 12^e siècle, à Uzerche dans le Limousin. Anselme Faydit (*Voy. ce nom* XIV 251), son compatriote, l'a choisi pour interlocuteur d'un de ses tençons. Il fut, avec le même Faydit, un de ceux auxquels Savaride Mauléon s'adressa pour savoir quel est le plus favorisé, de l'amant que sa dame encourage par un regard amoureux; de celui dont elle a serré la main, ou enfin de celui dont elle a pressé le pied

secrètement. Cette grave question, restée indécise, est débattue dans une pièce fameuse que l'abbé Millot ne fait connaître que par un extrait dans son *Histoire des Troubadours*, II, 107 ; mais elle a été publiée en entier avec une traduction littérale, par M. Raynouard, dans son *Choix de poésies originales*, II, 199. Il paraît que Hugues n'a pas joui de son temps de toute la réputation qu'il méritait. Habile dans l'art de composer des vers, il n'avait pas le talent de les faire valoir, et fréquentait rarement ces assemblées où les poètes trouvaient alors le prix de leurs travaux dans le suffrage de juges éclairés, et même dans des récompenses plus solides. L'historien des troubadours nous apprend que Hugues joignait aux avantages du corps une grande courtoisie et de l'instruction. Il ne nous reste de lui que sept pièces. M. Raynouard en a publié trois : deux *Chansons amoureuses*, III, 340. La seconde, reproduite par M. Auguis, dans *les Poètes français depuis le 12^e siècle*, I, 180, est très-agréable, mais elle n'offre pas, comme on l'a répété d'après l'abbé Millot, le mélange régulier des rimes masculines et féminines, puisque les huit vers du second couplet se terminent par la même désinence. Ce n'est pas que cette combinaison de rimes fût ignorée des poètes provençaux. La première chanson de Hugues en offre un exemple, et le même volume en fournit beaucoup d'autres plus anciennes. Entre les amis de ce troubadour on doit nommer Bertrand de Félix : c'est l'interlocuteur d'un *tenson* de Hugues, inséré par M. Raynouard dans le tome IV de son recueil, si précieux pour les amateurs de notre ancienne littérature. W—s.

BACHER (THÉOBALD), né le 17 juin 1748, à Thann en Alsace, était, à 14 ans, lieutenant du bataillon de Colmar, employé dans l'état-major général à l'armée du Bas-Rhin. Licencié à la paix de 1763, il remplit successivement les fonctions d'aspirant d'artillerie et du génie, et en 1769 il obtint le titre d'ingénieur-géographe militaire surnuméraire sous les ordres de Berthier (le prince de Wagram). En 1771, il recouvra sa place de lieutenant au bataillon de Colmar, d'où il passa bientôt avec le même grade au régiment provincial d'artillerie à Strasbourg, quoiqu'il fût dès cette époque attaché au ministère des affaires étrangères. Il paraît qu'il avait demandé et qu'on lui accorda la permission de cumuler des fonctions diplomatiques avec une sorte d'activité militaire. En 1777, il fut nommé secrétaire de l'ambassade de France en Suisse, pendant la négociation du renouvellement de l'alliance avec le corps helvétique ; et quelque temps après il obtint la place de chargé d'affaires. En 1781 on lui confia encore l'emploi de secrétaire d'ambassade, et en 1784 on le breveta comme premier secrétaire-interprète, et de cette époque il fut constamment chargé d'affaires jusqu'à l'arrivée de l'ambassadeur Barthélemy en 1792. Bacher embrassa avec ardeur la cause de la révolution ; il fit un don patriotique de la croix de Saint-Louis qu'il avait obtenue par cette cumulation de services, et d'une somme de cinq cents livres pour les frais de la guerre. De 1793 à 1797 il fut agent de la république, stationné à Bâle pour y surveiller la neutralité helvétique, observer les mouvements des armées ennemies, et soigner la correspondance avec l'Allemagne. Chargé du service secret des armées, de la sur-

veillance des frontières, et commissaire pour l'échange des prisonniers de guerre, il eut encore la mission d'échanger *Madame*, fille de Louis XVI, contre les représentants du peuple et le ministre livrés par Dumouriez aux Autrichiens (*Voy. BEURNONVILLE*, au Supp.). Il remplissait les mêmes fonctions à l'époque du 18 fructidor (sept. 1797), et il écrivit alors au directoire contre Pichegru, Moreau et même contre Barthélemy, avec lequel il avait paru long-temps très-lié; ce qui n'empêcha pas que ce gouvernement, voulant détourner les idées de ce fait ignoré, fit mettre pendant plusieurs jours le scellé sur les papiers de Bacher, afin de lui donner l'air d'un homme persécuté. Dans le mois de novembre de la même année, Bacher présenta différentes notes au sénat de Bâle pour faire arrêter Richer de Serisy, et poursuivre le major Mérian, ainsi que d'autres officiers suisses, qu'il accusait d'avoir favorisé l'attaque des Autrichiens contre Huningue. En 1798, il passa chargé d'affaires à Ratisbonne; et, comme on avait été satisfait de son service secret à Bâle, il eut la même qualité à Francfort. Mais cette fois sa mission eut en même temps un caractère ostensible, et il échangea pendant la guerre plus de cent mille prisonniers, dont plusieurs auraient péri sans les soins qu'il se donna pour accélérer leur retour et les faire guérir des maladies contractées dans les prisons. En 1801 on le renvoya à Ratisbonne. Il résidait encore en Allemagne lorsque l'armée française fut contrainte de se retirer en 1813 : il s'enfuit à pied, chargé d'une grosse somme d'or dont le poids le blessa. Descendu dans un fossé, entre Francfort et Strasbourg, pour s'y reposer, et

ne voulant demander de secours à personne de peur d'être volé, il mourut de fatigue dans ce fossé où on le trouva avec son trésor. Les dépêches de Bacher étaient substantielles, animées et d'un style correct. Il servait avec une chaleur qui lui a fait des ennemis; on lui a reproché de l'avarice, et ce vice a été cause de sa mort, mais on n'a pas mis en doute sa probité. Il a laissé sur l'Allemagne et sur la Suisse des mémoires remplis de vues saines et d'informations utiles pour la France. Z.

BACHERACHT (HENRI), médecin, né à Pétersbourg le 27 déc. 1725, fut élevé à Moscou; et, après avoir visité les principales universités de l'Allemagne, alla recevoir le bonnet doctoral à Leyde. A son retour en Russie, l'impératrice Élisabeth le nomma médecin du corps de l'artillerie et du génie, place qu'il quitta en 1776, pour être attaché à la marine. On a de lui : I. *Dissertatio de ligamentorum morbis*, Leyde, 1750, in-4°. II. *Traité-pratique sur le scorbut, à l'usage des chirurgiens de l'armée et de la marine russes* (en russe et en allemand), Pétersbourg, 1786, in-8°. Ce petit traité a été traduit en français par Desbout, Reval, 1787, in-8°. III. *Préservatif contre les épizooties* (en allemand), Pétersbourg, 1772, in-8°. Ce mémoire se trouve aussi dans le vingt-unième volume du Recueil de la société économique de Pétersbourg, qui l'avait couronné. IV. *Pharmacopœa navalis russica, aut catalogus omnium necessarium medicamentorum, quæ secundum ordinem navium classicarum pro itinere in scrinio navali habere oportet*, Pétersbourg, 1784, in-8°. Cette pharmacopée, qui est fort estimée, avait paru en langue

russe trois ans auparavant. *IV. Instruction physico-diététique sur les moyens de conserver la santé des gens de mer* (en allemand), Pétersbourg, 1790, in-8°. Bacheracht est encore auteur de quelques opuscules dont la plupart ont paru dans les Mémoires de la société économique de Pétersbourg, mais dont quelques-uns aussi ont été imprimés séparément. Dans le nombre de ces derniers, nous citerons une *Instruction sur l'art d'inoculer* (en russe), Pétersbourg, 1769, in-8°, et un *Traité sur les maladies que l'abus des plaisirs vénériens fait naître chez les deux sexes* (en russe), Pétersbourg, 1765, in-8°. Bacheracht fut le premier qui pratiqua l'inoculation de la petite-vérole en Russie: il adopta la méthode de Dimsdale, dès qu'elle lui fut connue. J—D—N.

BACHMANN (le baron JACQUES-JOSEPH-ANTOINE-LÉGER de), major-général des gardes-suissees au service de France; naquit en 1733, à Naefels, dans le canton de Glaris, d'une famille féconde en officiers de mérite, et l'une des plus distinguées de la Suisse (1). Il entra de bonne heure dans un des régiments que sa patrie avait alors au service de France; fit avec ce corps toutes les campagnes de la guerre de Sept ans en Allemagne; fut blessé plusieurs fois sur le champ de bataille, et parvint successivement aux grades de colonel et de major - général des gardes-suissees. C'est en cette qualité qu'il se trouvait à Paris le 9 août 1792, lorsque tout annonçait une attaque prochaine des Tuileries. Le général Bachmann vint aussitôt avec sa troupe pour défendre

le roi. On connaît les résultats de la journée du 10 août, et tout le monde sait combien les Suisses se signalèrent par leur bravoure et leur fidélité. Bachmann ne cessa pas de les diriger et de leur donner l'exemple du courage. Il fut arrêté, et conduit d'abord à la prison de l'Abbaye, puis à la Conciergerie. Mis en jugement devant l'affreux tribunal qui fut institué à cette époque, et que l'on appela le tribunal du 10 août, il voulut, en sa qualité de Suisse, décliner sa juridiction; mais le commissaire national fit passer outre. A l'une des audiences, la populace se porta en foule dans la salle, demandant la tête de l'accusé. Bachmann conserva la plus grande tranquillité, et descendit du fauteuil où il était assis, comme pour se livrer à la multitude. Immédiatement après on prononça sa condamnation, qu'il entendit avec le plus grand sang-froid. Il fut exécuté sur la place du Carrousel, le 3 sept. 1792. Le baron de Bachmann était d'une taille et d'une beauté extraordinaires. M—D j.

BACHMANN-ANDERLETZ (le baron NICOLAS-FRANÇOIS de), frère du précédent, né le 27 mars 1740, à Naefels, entra au service de France à l'âge de neuf ans comme sous-lieutenant, parvint successivement au grade de capitaine, et fit en cette qualité la guerre de Sept ans dans le régiment de Witmer. Il y donna dans plusieurs occasions des preuves de talent et de courage. Devenu major en 1768, il fut dès-lors considéré comme l'un des officiers les plus instruits de l'armée; et souvent le ministère le consulta pour les ordonnances et les réglemens destinés à fixer les manœuvres de l'infanterie. Ce fut lui qui dirigea, en 1769, au camp de Verberie, les mouvemens

(1) Voy. l'Histoire abrégée des officiers suisses qui se sont distingués aux services étrangers, par l'abbé Girard, Fribourg, 1781; t. 1^{er}, p. 48.

de 14 bataillons allemands et suisses qui manœuvrèrent sous les yeux du roi Louis XV. Après la mort de Salis, son régiment fut donné à Bachmann qui conduisit ce corps à Paris, au commencement de juillet 1789. Il était campé au Champ-de-Mars le 13 de ce mois, sous les ordres de Bezenval, et sa troupe faisait partie de la petite armée qui avait été mise sous le commandement du maréchal de Broglie. Il ne dépendit pas de lui qu'elle ne fit davantage pour la défense de la monarchie, et lorsque les derniers coups furent portés au trône de Louis XVI, dans la journée du 10 août 1792, Bachmann donna encore aux bataillons suisses, à côté de son frère, l'exemple du courage et de la fidélité. Après la catastrophe il se déroba par la fuite à une arrestation et à une mort certaines. Revenu dans sa patrie, il y créa un nouveau régiment et le conduisit au roi de Sardaigne qui soutenait alors une guerre très-vive contre la France (*Voy. Victor-Amédée, XLVIII, 396*). Bachmann entra en campagne dans le mois de mars 1793, et fut nommé général-major l'année suivante. Chargé de diriger l'armée que le duc de Montferrat commandait dans la vallée d'Aost, il y obtint quelques succès, mais les victoires que Bonaparte remporta sur un autre point au commencement de 1796, contre les armées piémontaises, ayant forcé la cour de Turin à signer la paix, Bachmann se vit contraint de rentrer dans le repos. Il quitta définitivement le service de Sardaigne en 1798, lorsque le régiment qu'il commandait fut incorporé dans l'armée française, et retourna dans sa patrie, où, dès l'année suivante, il créa un nouveau corps qui fut mis à la solde de l'Angleterre et se réunit aux Autrichiens

pour combattre les Français. A la tête de cette troupe, Bachmann se distingua encore à la bataille de Zutk, à Feldkirch et surtout à Zutk, où il enleva un corps français tout entier dans la nuit du 7 au 8 déc. 1800. La paix de Lunéville ayant été suivie du licenciement de sa troupe, il passa encore quelque temps dans la retraite; mais l'insurrection des petits cantons (oct. 1801) l'obligea d'en sortir. Nommé général en chef de l'armée confédérée, il obtint d'abord quelques succès contre les insurgés helvétiques; mais les Français ayant pénétré en Suisse pour les soutenir, toute résistance devint impossible. Bachmann se réfugia en Souabe et ne rentra dans sa patrie que lorsque l'influence des Français y eut cessé. Il vint à Paris en 1814, après le rétablissement des Bourbons, et reçut des mains de Louis XVIII le brevet de commandeur de St-Louis. Il était encore dans cette capitale à l'époque du 20 mars 1815, et il contribua beaucoup par ses conseils à la conduite que tinrent alors les régiments suisses (*Voy. AFFRY, LVI, 87*). Revenu aussitôt dans sa patrie, il fut chargé du commandement de trente mille hommes destinés à combattre Napoléon; mais cette armée se borna à des démonstrations jusqu'à la bataille de Waterloo, qui mit fin à toutes les hostilités. Bachmann donna alors sa démission et alla finir sa longue et honorable carrière dans la retraite, après avoir reçu des cours de Vienne, de Turin et de Paris des décorations et d'autres témoignages d'estime. Il est mort dans ses terres en 1831. M—D J.

BACHOT (GASPARD), médecin, était né vers 1550 dans le Bourbonnais. Un passage de son traité sur les *Erreurs populaires* fait conjecturer

qu'il était de Montmeraud. Sa famille, qui a produit plusieurs hommes de mérite, jouissait d'une grande considération dans la province. Bachot nous apprend lui-même qu'il était cousin du savant Gilbert Gaulmin (*Voy.* ce nom, XVI, 579). Il exerçait déjà la médecine à Thiers en 1584. L'année suivante il se rendit à Paris pour suivre les cours des plus habiles professeurs. Il nomme parmi ses maîtres, Faber, Perdulcis, Simon Piètre, Riolan et Duret. En 1592, il reçut le grade de docteur, sous la présidence de Delorme, son parent. La manière dont il parle de sa réception peint naïvement la futilité des questions qui s'agitaient alors dans les écoles. « Et comme j'eus » soutenu, dit-il, tous les plus furi- » eux assauts de ceux desquels » j'estoys attaqué, j'obtins enfin que » le vice des humeurs et le naturel » des parties du corps causaient la » cacoëthie et l'opiniâtreté des ma- » ladies, et envoyai à l'instant au » président les despoilles, rempor- » tant le doctorat pour trophée de » cette victoire. » Bachot revint aussitôt à Thiers, où il était déjà connu d'une manière très-avantageuse. Sa réputation ne tarda pas à s'étendre dans les provinces voisines. Il était appelé fréquemment à Montbrison, ville où le célèbre Laur. Joubert (*Voy.* ce nom, XXII, 44), avait pratiqué la médecine dans sa jeunesse. Ce que Bachot entendait rapporter d'honorable à la mémoire de ce grand médecin fut sans doute une des causes qui l'engagèrent à le prendre pour modèle et à devenir, dans le traité qu'il composa, son continuateur. Son goût pour la botanique le lia promptement avec le petit nombre d'amateurs de l'histoire naturelle qui se trouvaient alors dans le pays, et il herborisait de temps en temps

avec eux sur les montagnes du Forez et de l'Auvergne. En 1609 Bachot fut nommé médecin du roi, à Moulins. Il se montra digne de cette marque de confiance, en s'occupant de l'examen des eaux minérales du Bourbonnais, qu'il réussit à remettre en crédit. On ignore l'époque de sa mort, mais il est probable qu'il ne survécut pas long-temps à la publication de l'ouvrage dont on va parler. Il est intitulé : *Erreurs populaires touchant la médecine et régime de santé*, Lyon, 1626, in-8°. Cet ouvrage, que Bachot entreprit dans le but de compléter celui de Joubert qui porte le même titre, est divisé en cinq livres, dans lesquels il traite de la complexion et coutume, de l'air et des vêtements, de l'appétit et de la soif, du repos, et enfin de la digestion. On y trouve des renseignements utiles, et des remarques assez intéressantes semées ou entremêlées de passages d'Hippocrate, d'Horace, de Lucrèce et de l'école de Salerne, traduits en vers français. Bachot montre de l'érudition, de la franchise et de la bonne foi; mais il n'a ni le coup d'œil, ni l'esprit philosophique de Joubert. On est surpris de lui voir rapporter, comme des vérités incontestables, diverses croyances populaires de son temps, par exemple : que le diamant se ramollit dans le sang du bouc; que le chant du coq met en fuite le lion, etc. Il cite comme un des échos les plus merveilleux celui de Charenton, qui répète sept fois le son. Les sonnets placés en tête de chaque chapitre prouvent qu'il sacrifiait aussi aux muses; mais un biographe a déjà dit avec raison que ses vers font plus d'honneur à son cœur qu'à son talent poétique. Eloy n'a point donné d'article à Bachot dans son *Dictionnaire*.

Carrère se contente de rapporter le titre de son ouvrage. Mais ce médecin est oublié dans toutes les biographies modernes, quoique son livre, devenu rare, soit assez recherché des curieux. — Un autre médecin de la même famille, *Etienne BACHOT*, était né à Sens, vers 1610. Il prit le grade de docteur à la faculté de Paris en 1648. Médecin et ami de Ménage, Gomberville, Benserade, Charpentier, etc., il cultivait lui-même la littérature avec beaucoup de succès. On a de lui des épigrammes latines très-agréables. Dreux du Radier, dans ses *Récréations historiques*, II, 108, en rapporte deux, l'une contre les partisans de l'antimoine, qui se flat- taient d'avoir, avec ce remède, opéré la guérison du roi en 1630; et l'autre sur l'écuyer du comte de Crussol, qui se poignarda sous les yeux d'une femme qu'il n'avait pu rendre sensible à sa passion. Cet événement, qui fit une grande sensation à la cour, est de l'année 1669. Le quatrain suivant de Bachot, sur la mort de Molière, qui mourut en jouant le *Malade imaginaire*, est une des meilleures pièces qui parurent alors.

Roscius hic situs est, parva Molierus in urna,
Cui genus humanum ludere ludus erat.
Dum ludit mortem, mors indignata jocantem
Corripit, et mimum fingere sacra negat.

Ménage a conservé quelques vers agréables que Gomberville avait adressés à Bachot pour lui reprocher son silence. Voyez le *Menagiana*, éd. de 1715, II, 232. On n'a pu découvrir la date de la mort de Bachot; mais on peut la placer vers 1687, année où parut son dernier ouvrage. Il prenait le titre de médecin du roi. Voici la liste de ses productions. I. *Le tombeau du maréchal de Schomberg*, Paris, 1633, in-8°. II. *Apologie pour la saignée contre ses calomniateurs*, Paris, 1646,

in-8°; *ibid*, 1648, in-8°. III. *Ergo medicus philosophus isoteles*, Paris, 1646, in-4°. IV. *Ergo in febribus continuis putridis tenuis victus*, Paris, 1647, in-4°. Cette thèse renferme des propositions que nos écoles modernes ne désavoueraient pas. V. *Ergo pueris acute laborantibus venæ sectio*, Paris, 1648, in-4°. VI. *Quæstiones medicæ*, Paris, 1648, in-12. VII. *Ergo patrum in natos abeunt cum semine mores*, Paris, 1649, in-4°. VIII. *Panegyricus gratulatorius ad Ludovicum XIV^e post civicos tumultus Lutetiam reversum*, Paris, 1652, in-fol. et in-4°. IX. *Ergo utendum cibis simplicioribus*, Paris, 1658, in-4°. X. *Eucharisticum pro pace ad card. Mazarinum*, Paris, 1660, in-8°. XI. *Vespertina et pileus doctoralis, cum quæstionibus medicis*, Paris 1675, in-8°. XII. *An chocolæ usus salutaris?* Paris, 1684, in-4°. XIII. *An affectibus melancholicis manna?* Paris, 1685, in-4°. XIV. *Parerga seu horæ subcesivæ, quibus continentur poemata latina et gallica*, Paris, 1686, in-12. C'est un recueil de pièces en vers et en prose, dans lequel on trouve une traduction de la *Solitude* de Saint-Amand, qui avait paru en 1662, sous le nom du P. Cotignac, dans une collection de pièces de quelques pères de la Doctrine-chrétienne, avec un changement de quelques mots seulement. — XV. *Non ergo urinis se medicum professo statim credendum*, Paris, 1686, in-4°. XVI. *Est-ne phlebotomia omnis ætatis, omnium morborum magnorum princeps, et universale remedium?* Paris, 1687, in-4°. J—D—N et W—s.

BACIARELLI (MARGEL),

peintre, né à Rome, le 16 février 1731, eut pour maître Benefali, et fut appelé en 1753 à Dresde, par Auguste III, roi de Pologne et électeur de Saxe. Ce prince l'emmena avec lui à Varsovie, où il se fit connaître de Stanislas Poniatowski qui devait bientôt succéder à Auguste. La réputation de Baciarelli s'étant répandue à Vienne, Marie-Thérèse pria le roi Auguste de vouloir bien le lui envoyer pour faire les portraits de la famille impériale. Quand le roi Auguste mourut, le prince de Kaunitz engagea le peintre de la cour à se fixer à Vienne. Baciarelli, qui avait aussi reçu d'autres invitations, préféra celle de Stanislas-Auguste qui venait d'être élevé sur le trône de Pologne. La diète extraordinaire de 1767, désirant l'attacher au royaume, lui accorda, dans une de ses séances, l'indigénat et des lettres de noblesse. Le roi Stanislas le nomma directeur-général des bâtimens de la couronne. La carrière de Baciarelli a été longue, et il a produit des ouvrages dont le nombre étonne autant que leur perfection. On en trouve dans les cabinets de Dresde et de Vienne, dans ceux des magnats polonais, et dans le palais royal de Lazienki. Les plus remarquables sont ceux qui ornent la salle de marbre dans le palais de Varsovie. On y voit les portraits de tous les rois de Pologne, depuis Boleslas *Chrobry* jusqu'à Stanislas-Auguste. Quant aux anciens rois l'exécution était difficile; le peintre, n'ayant que très-peu d'originaux à copier, fut obligé de recourir aux traditions populaires et aux annales de la nation. Les portraits de rois des derniers temps ont pu être mieux soignés; on admire surtout celui de Stanislas-Auguste, qui voulut être représenté avec le costume espagnol,

qu'il portait le jour de son couronnement. Dans une seconde salle on trouve de grands portraits qui représentent autant d'événemens remarquables dans l'histoire de la nation; ce sont: 1° *Casimir-le-Grand qui affranchit les habitants de la campagne*; 2° *la fondation de l'académie de Cracovie*; 3° *l'hommage qu'Albert, duc de Prusse, rend au roi Sigismond I^{er}*; 4° *l'union de la Pologne avec la Lithuanie*; 5° *le traité de Choczim*; 6° *Jean Sobieski délivrant Vienne*. La salle dite de la noblesse, dans le palais de Lazienki, est ornée des portraits de Christophe Radzivil, de Rev. Potocki, de Stanislas Hosius, de Jean-Charles Chodkiewicz, de Jean Tarnowski, de Martin Koncki, de Martin Cromer et d'André Olzowski. Baciarelli joignait à une grande activité la connaissance parfaite du siècle et des événemens; ses personnages ont toujours une pose et un costume de la plus sévère exactitude historique. En 1787, il pria le roi Stanislas de vouloir bien lui permettre d'aller visiter de nouveau l'Italie et la France méridionale. Dans son voyage, tous les souverains se plurent à le combler d'attentions. À Vienne, Joseph II et son frère Léopold, grand-duc de Toscane, voulurent le voir. L'académie des beaux-arts l'admit dans son sein. Celles de Dresde, de Berlin, de St-Luc, à Rome, celles de Venise et de Bologne lui accordèrent la même distinction. Le pape Pie VI le nomma chevalier de l'ordre de l'Éperon. Les rois de Sardaigne et de Naples le reçurent avec les marques de la plus haute considération, et la reine de Naples se souvint avec attendrissement que ses ouvrages étaient les premiers qu'elle eût admirés dans sa jeunesse.

Revenu d'un voyage si flatteur, Baciarelli se remit au travail avec une nouvelle activité. Parmi les ouvrages sortis de son pinceau à cette époque, nous remarquerons deux tableaux qui ornent l'église paroissiale de Szczorce, dans les domaines de Joachim Chreptowicz, chancelier de Lithuanie. L'un représente Jésus-Christ donnant sa bénédiction à des enfants ; dans l'autre on voit un laboureur occupé du travail de son champ, au loin sa femme qui attend son retour ; ses enfants qui jouent près du feu, et Jésus-Christ dans les nues, qui bénit cette bonne famille. La perfection de ces deux tableaux rappelle avec attendrissement aux Polonais le souvenir de J. Chreptowicz, de ce seigneur bon, humain, qui a donné un exemple précieux en affranchissant les paysans dans ses domaines, et qui a rendu à l'instruction publique des services signalés. Le 11 décembre 1807, la société des Amis des sciences, à Varsovie, nomma Baciarelli un de ses membres, et lui offrit le portrait du roi Frédéric-Auguste, qui se trouvait alors à Varsovie. L'université de cette ville ayant établi une section pour les beaux-arts, il en fut nommé le doyen. Parmi ses derniers ouvrages on remarque le tableau qu'il offrit à l'église métropolitaine de St-Jean. On y voit sur une élévation la sainte Vierge tenant l'enfant Jésus sur ses genoux, entourée par les anges, et au bas saint Jean-Baptiste et saint Stanislas de grandeur naturelle. C'est une imitation du grand tableau que Palma le jeune (*Voy.* ce nom, XXXII, 458), peintre de l'école vénitienne, avait fait pour le grand-autel de cette église ; mais la copie l'emporte sur l'original. Les Français s'en étaient emparés lors de l'invasion de la Pologne, et

ils l'avaient placé dans le Musée de Paris, qui, bien que très-riche, ne possédait rien de Palma le jeune. En 1815, ce tableau fut reporté à l'église de St.-Jean. Pendant qu'elle en avait été privée, Baciarelli lui avait fait don de la copie dont nous avons parlé, et qu'elle a conservée. On ne s'aperçoit point que ce soit l'ouvrage d'une main plus qu'octogénaire. Ce grand peintre est mort le 5 janvier 1818, âgé de 87 ans, aussi regretté pour son caractère de bonté et de bienfaisance que pour la supériorité de son talent. Le gouvernement polonais a acheté son portrait pour le placer dans la grande salle de l'université. Sa famille lui a fait ériger dans l'église métropolitaine un monument où il est réuni à sa femme, à sa mère et à son aïeul.

G—r.

BACIO (HENRI), jésuite, originaire d'une famille italienne, naquit à Nancy en 1609. Ayant fait profession dans la compagnie de Jésus, à Dijon, il obtint la chaire de rhétorique au collège de cette ville, et fut ensuite chargé d'aller prêcher sur divers points du royaume. Il mourut préfet des classes, à l'université de Pont-à-Mousson, au commencement de l'année 1681. On connaît de lui : I. *Illustrissimi ducis Bellegardii Laudatio*, 1647, in-4°. II. *Elogium Henrici Bourbonii II*, 1647, in-12. Ces deux morceaux oratoires ne sortent pas de la ligne commune des écrits de ce genre, même pour le temps où ils ont été composés. L—m—x.

BACIOCCHI (MARIE-ANNE-ELISA BONAPARTE, depuis Madame), la première des sœurs de Napoléon, naquit à Ajaccio, en Corse, le 3 janvier 1777 (1). Elle fut élevée

(1) Nous suivons, pour cette date, l'autorité de l'*Almanach impérial*, 1806, p. 36. M. Ma-

gratuitement et par le crédit de sa famille à la maison royale de Saint-Cyr, dans le temps où son frère Napoléon terminait de la même manière son éducation à Brienne et à l'Ecole-Militaire. Cet établissement de Saint-Cyr ayant été supprimé par un décret de la convention nationale, Elisa retourna dans sa famille avec son frère, à la fin de 1792 (*V. NAPOLEON*, au Supp.), et lorsqu'en 1793 la Corse tomba au pouvoir des Anglais, elle vint avec sa mère et ses sœurs résider à Marseille. Elles eurent, comme l'on sait, dans cette ville une existence précaire et malaisée, dans les détails de laquelle quelques écrivains se sont plu à fouiller pour y chercher de graves motifs d'accusation contre leur conduite. Si ces récits n'ont pas été complètement inventés par la haine, ils sont au moins dénués de preuves, et le devoir de l'historien qui les mentionne est de ne pas les admettre avec légèreté. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que rien alors, dans l'état où se trouvait la famille Bonaparte, ne pouvait faire présager sa prochaine grandeur. Napoléon devint, peu après, général en chef de l'armée d'Italie; mais cette soudaine élévation ne l'empêcha pas, comme on l'a prétendu, de donner son consentement à l'union projetée par sa mère entre Elisa et M. Baciocchi; loin de là, il vit cette union avec beaucoup de plaisir, parce que M. Baciocchi, ancien officier au régiment Royal-Corse, était d'une famille plus ancienne et plus considérée que celle des Bonaparte. Le mariage fut célébré à Marseille, dans le mois de mai 1797 (2); et, l'année suivante,

hnl, *Ann. nécrol.*, 1820, p. 3, dit le 8 janvier, erreur qu'il paraît avoir prise dans les biographies précédentes, et qu'ont adoptée selon l'usage toutes celles qui ont paru depuis.

(2) Par une bévue tout-à-fait inconcevable

Lucien Bonaparte ayant été nommé membre du conseil des cinq-cents, sa famille vint avec lui s'établir à Paris. Elisa, dont l'éducation avait été soignée, qui d'ailleurs avait de l'esprit, de l'amabilité, le goût des lettres et des arts, rassembla autour d'elle une société d'élite. Elle se forma une véritable cour composée des gens de lettres, des artistes les plus distingués de l'époque, et qui devint plus nombreuse et plus brillante, à mesure que s'éleva le pouvoir de Napoléon: La Harpe, Boufflers, Fontanes, y furent assidus. Ce dernier surtout était l'objet particulier des préférences de la princesse; et l'on peut dire aujourd'hui, sans réticence et sans mystère, qu'il fut considéré comme son amant, et que c'est principalement à l'active protection de cette dame qu'il dut son élévation. L'abbé Delille lui-même, que Napoléon désirait connaître, se laissa conduire un jour chez M^{me} Baciocchi;

dans un historiographe aussi minutieux, Bourrienne (*Mém.*, chap. XIX, t. I, p. 290 et suiv.) a prétendu avancer de plusieurs années la date de ce mariage. Il appuie son assertion sur une lettre datée d'Ajaccio, 1^{er} août 1797, écrite et signée par Christine Bonaparte, qui propose à Napoléon d'être parrain de son troisième enfant. Bourrienne a cru, on ne peut deviner sur quel fondement, que Christine Bonaparte était la même qu'Elisa. Il est évident qu'il s'agit de Christine Boyer, première femme de Lucien. La lettre, signée d'elle, est de la main de son mari, ainsi que nous l'apprend Bourrienne lui-même, et elle commence par ces mots, qui sont d'une belle-sœur et non pas d'une sœur: « Général, permettez-moi de vous appeler du nom de frère... » Au surplus, cette lettre peut servir à prouver que dès-lors, et même auparavant, la bonne intelligence avait cessé d'exister entre les deux frères Lucien et Napoléon. Quant à l'opposition de celui-ci au mariage de sa sœur avec M. Baciocchi, nous ne sommes pas les premiers à la contester; on lit à ce sujet dans un journal: « Le mariage civil de madame Baciocchi fut contracté à Marseille, le 1^{er} mai 1797, avec l'agrément du général Bonaparte, et fut bientôt après célébré religieusement à Montebello, en même temps que celui de la princesse Borghèse, dans la chapelle du château de ce nom, occupé par le général Bonaparte lors du traité de paix de Campo-Formio; il n'a donc pas été fait malgré lui. »

mais il ne chercha point à plaire, et n'y retourna pas. Par un décret du 27 ventose an XIII (18 mars 1805) Napoléon, devenu empereur, céda en toute propriété, à sa sœur Elisa et à son époux, la principauté de Piombino, à laquelle très-peu de temps après il ajouta celle de Lucques. Les nouveaux souverains partirent aussitôt pour leur résidence, et ils y furent couronnés le 10 juillet 1806. On peut dire que ce fut là le seul acte de l'administration de la grande-duchesse auquel elle voulut bien associer son époux. Pour tout le reste, M. Baciocchi ne fut notoirement que le premier des serviteurs de sa femme. La grande-duchesse ne paraît avoir eu, dans sa conduite publique et le gouvernement de l'état qui venait de lui échoir, d'autre plan et d'autres vues qu'une imitation servile et quelquefois ridicule de la conduite de son frère Napoléon sur un plus grand théâtre. Les lettres qu'elle avait paru chérir en France furent, en Toscane, négligées pour les armes; la grande-duchesse n'était guère entourée que de soldats, ne rêvait que parades et que campagnes, consumait son temps dans des fêtes et des intrigues de sérail, pendant que les soins de l'administration étaient abandonnés à des hommes qui avaient su s'emparer de sa confiance et qui souvent en abusaient. Elle a cependant attaché son nom à quelques établissements utiles; à quelques grands monuments, au premier rang desquels on cite la route magnifique qu'elle a fait construire de Lucques aux bains de *la Villa*. Tout cela donnait sans doute à son administration un air de noblesse et de grandeur. Mais hautaine, fastueuse, elle s'est placée souvent au-dessus des convenances,

et a semblé mettre sa gloire à les braver. Son époux ne paraissait jamais que derrière elle, dans les fréquentes et somptueuses cérémonies où son orgueil se complaisait; elle passait des revues où il l'accompagnait pour jouer le rôle modeste d'aide-de-camp; sur les monnaies il ne figurait qu'en seconde ligne, et son effigie y était cachée à moitié par celle de la princesse. Au milieu d'une foule de favoris qui gouvernaient en son nom, Elisa se livrait à des profusions excessives, et dilapidait les trésors de l'état. Un flatteur l'appela dans ses vers la *Sémiramis de Lucques*. Ce surnom, qui flatia sa vanité, peut paraître aujourd'hui la satire la plus sévère qu'on ait faite de sa conduite. Elle fut nommée en 1808 grande-duchesse ayant le gouvernement de Toscane; mais ce titre, qui ne fut conféré qu'à Elisa, n'appartint jamais à son mari. Dès-lors elle tint sa cour à Florence, à Pise, à Poggio, à Cajano. A toutes ces pompes, à toutes ces fêtes, succédèrent les revers: après la chute de Napoléon, en 1814, la princesse Élisabeth, retirée d'abord à Bologne, et ne s'y trouvant pas en sûreté, voulut se réfugier à Naples; Murat, qui était alors l'allié des Autrichiens, refusa de l'y recevoir. Au commencement de 1815, elle alla chercher un asile à Trieste; depuis elle se réunit à sa sœur Caroline, veuve du roi Murat, dans le château de Haimbourg, près de Vienne, puis dans celui de Brunn en Moravie. Enfin elle se fixa, sous le nom de comtesse de Compignano, à Bologne où elle est morte, d'une fièvre nerveuse, dans les premiers jours d'août 1820. Ses restes embaumés ont été transportés à Trieste. — Son fils (*Frédéric*) est mort à Rome, dans le mois d'avril 1833, à l'âge de

18 ans, par suite d'une chute de cheval.—Son époux, M. Félix Baciocchi, est aujourd'hui prince romain jouissant de cent mille écus de rente. Leur fille, la comtesse Elisa-Napoléon, est mariée au prince Camerata — Le portrait de madame Elisa Baciocchi, peint par Gérard, est gravé dans la collection des portraits historiques de cet artiste. F—LL.

BACKER (GEORGES de), imprimeur et libraire, exerçait sa profession à Bruxelles dès 1693. Il donna une édition revue et corrigée de la traduction française de *Lazarille de Tormes*, par l'abbé de Char-nes (1), 1698, 2 vol. in-12, laquelle a servi de type aux nombreuses réimpressions de ce roman (*Voy.* Diego Hurtado de MENDOZA, XXVIII, 285, et J. ORTEGA, XXXII, 179). On lui doit en outre : le *Dictionnaire des Proverbes français avec leur explication et leur origine*, 1710, petit in-8°, rare et que les curieux continuent de rechercher, quoiqu'on ait maintenant des recueils plus complets sur cette matière. Dans la préface, Backer promettait de donner les mêmes proverbes, traduits et expliqués dans d'autres langues. Le Duchat a laissé sur quelques-uns de nos proverbes des *remarques* qui se rapportent au dictionnaire de Backer. Elles se trouvent dans le *Ducatianna*, 2^e partie, 449-545. Philib.-Jos. Le Roux, ou le compilateur que cache ce nom, a reproduit en entier l'ouvrage de Backer sous ce titre : *Dictionnaire comique, satirique, libre et proverbial*, Amsterdam, 1718, in-8°, avec des additions qui

se sont accrues à chaque édition nouvelle, et ont fini par le rendre un des livres les plus orduriers qu'il y ait dans notre langue (*Voy.* la *Biblioth. franç.* de l'abbé Goujet, tom. 1^{er}). Panchoucke (*Voy.* ce nom, XXXII, 480) avoue qu'il a composé son *Dictionnaire des proverbes* d'après celui de Backer, et d'après un autre, imprimé en 1728, in-8°, connu, dit-il, sous le nom de *Du Bois* (2). On a fait jusqu'ici des recherches inutiles pour découvrir ce dictionnaire, qui n'est indiqué ni dans la *Bibliothèque* de Goujet, ni dans aucun catalogue. Backer a traduit du flamand l'*Histoire du Saint-Sacrement de miracle*, par P. Casmeyer, Bruxelles, 1720, in-8°. W—s.

BACLER-DALBE (LOUIS-ALBERT-GHISLAIN, baron de), naquit le 21 octobre 1761 (1) à Saint-Pol, en Artois (aujourd'hui Pas-de-Calais). Son père, quartier-maître trésorier du régiment de Toul, ayant pris sa retraite peu de temps après, obtint la place de directeur des postes à Amiens. Le jeune Bacler y fit d'excellentes études sous la conduite de Delille et de Sélis, professeurs alors tous les deux au collège de cette ville. Mais le penchant décidé pour les arts qu'il avait montré dès son enfance, finit par le captiver entière-

(2) Jacques Du Bois de Gomicourt, gentilhomme de Picardie ou d'Artois, vivant à la fin du 17^e siècle, a publié un *Recueil de proverbes italiens*, sous ce titre : *Sentenze e proverbi italiani*, Lyon, 1683, in-8°. Il avait donné précédemment une *Grammaire française* en italien, Rome, 1678, in-12. Est-ce le Du Bois dont parle Panchoucke? On ne le pense pas.

(1) Le 22 octobre, selon le *Moniteur* et M. Mahul; mais le 21 octobre 1761 suivant la *France littér.* de M. Quérard, et 1781 suivant la *Biographie universelle et portative des Contemporains*, p. 194. Cette dernière date pourrait passer pour une faute d'impression, si le rédacteur de cet article, par une nouvelle erreur, beaucoup moins excusable, ne fixait la mort de Bacler en 1823, à 44 ans.

(1) On trouve une notice sur l'abbé de Char-nes dans la *Bibliothèque des auteurs cités au Dictionnaire de Richelieu*, par Louis-Jean Le Clerc, en tête de l'édition de Lyon, 1728, in-fol.

ment. A vingt ans il résolut de visiter l'Italie; mais, arrivé au pied des Alpes, il fut tellement frappé de la grandeur et de la beauté du spectacle qui s'offrait à ses yeux, qu'il lui fut impossible de pousser plus loin. Il demeura sept ans à Sallanches, ne s'éloignant guère que pour dessiner de nouveaux sites. Conduit par la passion de la peinture sur les sommets des montagnes, il saisit l'enchaînement et les ramifications de ces masses agglomérées, et devint en même temps peintre et géographe. Ses tableaux, répandus dans la Suisse et l'Allemagne, avaient déjà commencé sa réputation, lorsqu'il revint en France au commencement de la révolution : il s'en déclara partisan; et, quoique marié et père de plusieurs enfants, il s'enrôla dans un bataillon de l'Ariège, avec lequel il assista au siège de Lyon et à celui de Toulon. Ayant passé dans l'artillerie, il y devint capitaine. Il se trouvait à Nice au dépôt lorsque Bonaparte, nommé au commandement de l'armée d'Italie, l'adjoignit à son état-major en qualité de directeur du bureau topographique, puis de chef des ingénieurs-géographes. Après la paix de Campo-Formio, il le chargea de dresser une carte du théâtre de la guerre en Italie. Ce grand ouvrage, qui devait par la suite comprendre la totalité de la péninsule italienne et se composer de 54 feuilles, fut poussé avec toute l'activité que Bonaparte savait imprimer à ce qui l'entourait. Pour être plus à même de l'exécuter, Baclet-Dalbe avait été nommé chef du bureau topographique de la république cisalpine. Tous les dépôts, toutes les bibliothèques, surtout la riche Ambrosienne, furent mises à sa disposition; et déjà 20 cuivres

étaient prêts, 10 autres fort avancés, lorsque les armées françaises se virent obligées d'évacuer leurs conquêtes en 1799. Les 20 cuivres achevés et une riche collection de dessins, faits par Baclet, devinrent, avec ses effets, la proie des Autrichiens. Retiré d'abord à Sallanches, ensuite à Paris, il avait presque entièrement refait les 20 cuivres, lorsque le gouvernement autrichien lui rendit ceux qui avaient été transportés à Vienne. Il s'occupa dès-lors de la suite du théâtre de la guerre, suite qui comprenait le royaume de Naples, la Sicile, la Sardaigne et Malte, avec un tableau des mouvements militaires dans l'invasion de Naples, et qui, toujours tracée sur la même échelle et la même projection, n'exigea pas moins de vingt-deux feuilles. Bonaparte devenu premier consul, le nomma chef des ingénieurs-géographes du dépôt de la guerre, et l'attacha plus tard comme topographe à son bureau particulier. Il s'en fit accompagner dans la mémorable campagne que termina la bataille d'Austerlitz, et ensuite le mit de toutes ses expéditions en Allemagne, en Espagne et en Russie. Baclet-Dalbe, par un lent avancement, était devenu adjudant-commandant et général de brigade, quand le délabrement de sa santé le força de quitter l'armée active, en 1813. Il vint alors reprendre à Paris la direction du dépôt général de la guerre, qu'il perdit peu de temps après. Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, le nomma chef de division au ministère de la guerre, place qu'il perdit encore après les cent jours. Dès-lors retiré dans sa modeste maison de Sèvres, et rappelé par la nécessité (2)

(2) Dans une lettre qu'il écrivit, le 22 nov. 1816, au grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, et que nous avons sous les yeux, il annonce

comme par ses goûts au culte des arts, il fut un des premiers à saisir tous les avantages de la lithographie naissante; et, en la popularisant par ses nombreuses publications, il acheva de populariser son nom déjà célèbre. C'est au milieu de ces travaux qu'il mourut à Sèvres, âgé de 62 ans, le 12 sept. 1824. Dessinateur, Bacler-Dalbe a mis au jour : I. *Ménales pittoresques et historiques des paysagistes* (collection de gravures au trait et à l'aqua-tinta, d'après les meilleurs ouvrages connus et inédits des peintres paysagistes de toutes les écoles), accompagnés de notes historiques et critiques sur la vie des peintres, le mérite de leurs ouvrages et les principes de l'art, Paris, 1803, in-4° de 36 planches. II. *Souvenirs pittoresques, ou vues lithographiées de la Suisse, du Valais, etc.*, 17 liv. in-fol. de chacune 6 planches, Paris, 1818, et suiv. III. *Souvenirs pittoresques, contenant la campagne d'Espagne*, suite d'estampes lithographiées, 17 livraisons in-fol. chacune de 6 planches, Paris, 1824. IV. *Promenades pittoresques dans Paris et ses environs*, 8 liv. in-fol. de 48 planches lithographiées. V. *Vues pittoresques du haut Faucigny*, gravures en couleur. Comme peintre, puisque dès sa jeunesse il a cultivé également avec succès la peinture, Bacler-Dalbe a composé, entre autres tableaux qui ont été remarqués aux différentes expositions du salon, la *bataille d'Arcole*, tableau à l'huile de la plus grande dimension et que l'on regarde comme son chef-d'œuvre; la *bataille d'Austerlitz* que, comme la précédente, il avait l'avantage d'a-

voir vue de ses propres yeux, et son joli morceau de *Paris chez OEnone* qui a décoré la galerie de la Malmaison. Enfin, comme écrivain, il a donné au dépôt de la guerre d'excellents mémoires sur la gravure des cartes (mémoires dont on trouve l'extrait dans le *Mémorial topographique*), et il a rédigé les notes qui accompagnent son charmant recueil de *Ménales*. A tous ces titres à l'attention de la postérité, on peut ajouter que c'est dans les ateliers de Bacler-Dalbe que plusieurs des graveurs attachés aujourd'hui au bureau de la guerre se sont formés et ont commencé leur réputation, et que c'est à sa prudence et à ses heureuses précautions que la France doit de ne pas avoir perdu les cuivres de la grande carte de France de Cassini, si long-temps et si minutieusement cherchée par les alliés, en 1815. On peut consulter sur Bacler-Dalbe le *Bulletin de la Société de géographie*, II, 200, le *Journal des Voyages*, XV, 185, XXIV, 241 et 371, et le *Mémorial universel des Sciences et des Arts*, tom. IV, 47^e livr. On nous dispensera d'insister sur la flexibilité de talent que dut posséder un homme qu'on vit quitter le pinceau pour l'épée, l'épée pour le compas, et enfin revenir du compas au pinceau et aux crayons. Comme cartographe, Bacler mérite un rang élevé dans l'histoire de l'art. Non-seulement sa carte d'Italie est la meilleure de toutes celles que l'on a de ce pays, mais elle a contribué à l'avancement du dessin de la carte. Abandonnant toute perspective linéaire et rapportant tout à la projection horizontale, il a fait disparaître ces clochers, ces arbres, ces monts en élévation qui encombraient et masquaient le dessin

que tous ses brevets ont été perdus dans les débris de sa maison pillée par les alliés. V—VR.

des surfaces : il comprit que seule une juste entente du clair-obscur, une sorte de perspective aérienne doit faire sentir et déterminer les hauteurs respectives des montagnes. Du reste son échelle d' $\frac{1}{259200}$, ou une ligne pour 300 toises, lui permettait d'intéressants détails. La première partie de la carte surtout est excellente : la rivière de Gènes, partie du Piémont, Lombardie, Légations, Toscane, Venise, Autriche même, y sont en général fort bien traitées. Les imperfections que l'on pourrait y relever tiennent moins au dessin qu'à la gravure cartographique alors dans l'enfance, surtout en Italie. La partie mathématique n'est pas négligée, et les notes disséminées prouvent que l'auteur ne s'est décidé sur les points litigieux qu'après un mûr examen. La carte entière a paru à Paris en 1802 (an xi), sous le titre de *Carte du théâtre de la guerre en Italie, lors des premières campagnes de Bonaparte en Italie*. P—OT et W—S.

BACMEISTER (MATHIEU), fils de Luc, théologien assez célèbre (*Voy.* ce nom, III, 177), naquit à Rostock en 1580. Après avoir étudié la médecine dans cette ville, où son père était surintendant des églises, il fit un voyage en Allemagne et en Danemark. Le chancelier Friesen, dont il captiva les bonnes grâces, l'emmena en Angleterre. A son retour il prit le titre de docteur, et alla ensuite s'établir à Kiel, où il pratiqua honorablement l'art de guérir jusqu'en 1612, époque à laquelle il vint enseigner les mathématiques à Rostock. En 1616 il accepta la place de médecin pensionné à Lunébourg, où il devint bientôt médecin du prince, et mourut en 1626, le 7 janvier, laissant un traité de médecine pratique en vingt-huit disser-

tations qui avaient déjà été imprimées chacune à part. Il avait publié aussi les quatre premiers volumes des Œuvres posthumes de médecine de François Joël.—**BACMEISTER** (Jean), son fils, né à Rostock en 1603, y mourut en 1631, après avoir rempli les fonctions de professeur à l'université. On a de lui quelques dissertations d'un bien faible intérêt. I. *De apoplexia*, Rostock, 1641, in-4°. II. *De quartana*, Rostock, 1641, in-4°. III. *De cachexia*, Rostock, 1658, in-4°. IV. *De casu laborantis podagra*, Rostock, 1658, in-4°. V. *De hydrope ascita*, Rostock, 1664, in-4°. VI. *Problemata physiologico-medica*, Rostock, 1664, in-4°. VII. *De imbecillitate ventriculi*, Rostock, 1664, in-4°.

J—D—N.

BACON - TACON (PIERRE-JEAN-JACQUES), archéologue, naquit en 1738, à Oyonnax dans le Bugey, d'une ancienne famille de la bourgeoisie. Si l'on peut s'en rapporter à son propre témoignage, il eut de bonne heure le goût des médailles et des antiques ; et ce fut pour satisfaire ce goût qu'il visita les contrées les plus célèbres dans l'histoire. Il nous apprend (*Antiq. celtiq*, II, 81) qu'il revint de l'Égypte par la Grèce, rapportant plusieurs morceaux précieux, entre autres un buste d'Alciabiade, en marbre, qu'il ne fit aucune difficulté d'attribuer au maître de Platon, parce que le nom de Socrate se lit sur la base. Il alla depuis en Russie ; et il paraît qu'il fit quelques années à Pétersbourg le métier d'instituteur ou de maître de langue française. A l'époque de la révolution, il fut nommé membre du conseil général du département de l'Ain, par l'arrondissement de Nantua, et vint néanmoins dans le même temps à Paris

où il fournit des articles aux journaux de toutes les opinions, écrivit en faveur de l'ordre de St-Louis, et ensuite pour demander une constitution républicaine. Il venait, en 1791, d'adresser à l'assemblée nationale, sous la forme d'une pétition, des avis sur les billets patriotiques et sur les billets de sections qui circulaient à Paris et dans les campagnes, lorsqu'il fut lui-même accusé d'avoir fabriqué de faux assignats. Il fut absous par le tribunal; mais on cessa dès-lors d'avoir confiance dans sa délicatesse et dans son patriotisme; et, malgré les brochures qu'il continua de lancer dans le public, il vécut à peu près ignoré. Dans une de ces brochures, qu'il publia le 3 février 1793, et que nous avons sous les yeux, il déclare qu'il a été constitutionnel jusqu'au 10 août 1792; mais que depuis cette époque il est républicain, et que, comme tel, ainsi qu'en sa qualité d'ancien militaire, il est indigné de l'inertie où le ministère de la guerre reste plongé. Cette brochure semble n'être de la part de Bacon-Tacon qu'une sorte de pétition pour se faire nommer commissaire des guerres; ce qu'il ne put obtenir. Il y a lieu de croire qu'alors il dirigea ses vues vers la police, et qu'il y fut plus heureux. En 1796, le directeur lui donna la mission d'observer l'esprit public à Lyon et dans les départements voisins. A son retour il fut décidément attaché à la police secrète. Quoiqu'il eût toujours témoigné la plus grande admiration pour le vainqueur de l'Italie, le gouvernement consulaire crut devoir l'éloigner de Paris. Il revint alors à Lyon, et s'y fit marchand d'antiquités. Mais il paraît que ce commerce ne lui fournissait pas des moyens suffisants d'existence; car il se trouva mêlé, quelque temps

après, dans des affaires de conscription; et en 1807 le tribunal correctionnel de Nantua le condamna pour escroquerie à trois mois de prison et 600 fr. d'amende. En 1815 il revint à Paris à la suite de Bonaparte, et publia, pendant les cent jours, divers pamphlets en faveur de la cause qu'il croyait alors devoir triompher. Il y mourut au mois de mars 1817, à l'âge de 79 ans (*Archives du Rhône*, IX, 150). On trouvera la liste de ses productions dans la *Biographie des hommes vivants* et dans la *France littéraire* de M. Quérard. L'un des ouvrages auxquels il a mis son nom n'est qu'un effronté plagiat, déjà signalé (*Voy. SERVAN*, XLII, 113). Quelques autres n'offrent plus aucun intérêt aujourd'hui: on se bornera donc à rappeler ici les titres de ceux qui paraissent mériter encore d'être consultés. I. *Traité d'équitation et des maladies hippiatriques, d'après les principes de Bourgelat*, 1776, in-8°. II. *Manuel du jeune officier, ou Essai sur la théorie militaire*, Paris, 1782, in-8°. Cet ouvrage eut beaucoup de succès, et fut réimprimé plusieurs fois. L'édition de Paris, 1793, est annoncée comme la sixième. III. *Nouvelle histoire numismatique des différents peuples anciens et modernes, et de tous les papiers-monnaies de l'Europe*, 1792, in-8°. IV. *Recherches sur les origines celtiques, et principalement sur celles du Bugey considéré comme le berceau du Delta celtique*, Paris, 1798, 2 vol. in-8°, avec le portrait de l'auteur et 10 pl.; reproduit en 1808, mais sans autre changement que celui des frontispices. Cet ouvrage est divisé en 20 chapitres. Les douze premiers contiennent l'histoire des révolutions du Bugey, depuis les temps les plus

reculés jusqu'à l'échange de cette province contre le marquisat de Saluces. Dans le treizième on trouve des recherches historiques et critiques sur l'hydrographie de ce petit pays. Dans le quatorzième l'auteur montre que le culte d'Isis était établi dans le Bugey. Il traite dans les deux suivants des antiquités d'Is-Arnore ou d'Isernore ; et des monuments antiques dont on voit des fragments sur différents points de cette province. Le dix-septième chapitre est consacré à des recherches sur les anciennes familles du Bugey, dont les noms sont expliqués par le celtique. Le dix-huitième renferme la correspondance de l'auteur sur les antiquités de sa patrie, avec Christin, ancien membre de l'assemblée constituante (*Voy. CHRISTIN, VIII, 476*). La Batie, Chapuy, bibliothécaire à Bourg, etc. Le dix-neuvième offre la description des médailles rares de son cabinet et des antiquités qu'il avait recueillies dans ses voyages ou découvertes aux environs d'Oyonnax. Le vingtième et dernier n'est qu'un long extrait des *Origines gauloises* de La Tour d'Auvergne (*Voy. TOUR D'AUVERGNE, XLVI, 349*). L'ouvrage est terminé par des *Recherches onomatiques sur divers noms propres celtes, étrangers la plupart au Delta celtique* (c'est-à-dire au Bugey), et appartenant aux autres contrées gauloises. Bacon reproche (tom. II, 116) à La Tour d'Auvergne d'avoir, par un amour aveugle pour sa petite Bretagne, fait sortir de l'Armorique presque toutes les nations du globe. Mais Bacon n'est-il pas tombé lui-même dans cette exagération systématique, en présentant les montagnes du Bugey comme le berceau de tous les peuples de la Gaule? W—s.

BACQUET (JEAN), jurisconsul-

te, né, dans le XVI^e siècle, à Paris, se fit recevoir en 1549 avocat au parlement. Pourvu vers 1570 de la charge d'avocat du roi en la chambre du trésor, il n'en continua pas moins de fréquenter assiduellement le barreau, profitant, pour perfectionner ses ouvrages, des discussions qui s'élevaient entre ses confrères sur les points obscurs du droit. Jaloux du succès qu'obtenait son traité du *Domaine*, le célèbre Chopin lui ayant un jour reproché d'avoir pillé celui qu'il avait écrit en latin sur le même sujet : Il n'en est rien, lui dit Bacquet; en vérité j'ai voulu le lire, mais il faut que je vous confesse que je n'entends pas votre latin (*Dialogue des savants*, par Loisel, 503). Ce mot piquant a pu faire croire à Lenglet-Dufresnoy que Bacquet était l'auteur de l'*Anti-Chopinus*; mais on sait que cette satire est de J. Hotman (*V. CHOPIN, VIII, 445*). Bacquet jouissait de la considération due à ses utiles travaux, lorsqu'un affreux malheur vint empoisonner ses derniers jours. Un de ses gendres, le fils de Jacques Charpentier, l'adversaire de Ramus, avec lequel on l'a confondu quelquefois (*V. CHARPENTIER, VIII, 240*), ayant été convaincu de trahison, subit, le 10 août 1597, le supplice de la roue sur la place de Grève. Bacquet mourut de chagrin, le même mois, « fort regretté des gens d'honneur » tant pour sa probité que pour sa « doctrine » (*Journ. de Henri IV, par l'Estoile, II, 333*). C'était un homme très-savant. On peut encore consulter utilement ses ouvrages qui touchent à l'histoire, tels que son *Traité des droits du domaine royal*, celui de l'*Etablissement et de la juridiction de la chambre du trésor*, etc. Les *OEuvres* de Bacquet, recueillies en 1601 in-fol.,

ont été réimprimées huit ou dix fois dans le XVII^e siècle. Les éditions revues, augmentées et mises dans un meilleur ordre par Ferrière, sont les plus estimées. La plus récente, comme la plus recherchée, est celle de Lyon, 1744, 2 vol. in-fol. W-s.

BADARO (JEAN), médecin botaniste, né à Languellia, dans l'état de Gênes, en 1793, fut admis à l'âge de 13 ans au lycée impérial que le gouvernement français avait établi à Gênes après sa réunion à la France. En 1815, Badaro reprit ses études à l'université de Pavie, et il étudia ensuite la médecine et la botanique sous le célèbre Moretti. Un peu plus tard il visita les Apennins, les Alpes, la Sardaigne, et il forma partout des cabinets précieux. En 1827, il s'embarqua pour le Brésil avec l'intention d'y acquérir d'autres trésors du même genre. Il fut bien accueilli par l'impératrice Léopoldine; mais une mort subite ferma pour lui, en 1831, une carrière pleine d'espérances et consacrée tout entière à la science. Les ouvrages les plus connus de Badaro sont : I. *Observations sur les parties les plus remarquables des fleurs pour leur classification botanique*. Voy. *Journal phisico-chimique de Pavie*. II. *Observations sur différentes plantes de la Ligurie occidentale et de la Sardaigne*. Voy. le même journal. III. *Sur une espèce de Braxica qui se trouve sur les Apennins maritimes de la Ligurie*. IV. *Plantarum Liguriæ occidentalis centuriæ decem*, inséré dans la *Flore italique* de Moretti.

G—G—Y.

BADE-DOURLACH (CHARLES-FRÉDÉRIC, grand-duc de), né à Carlsruhe le 22 novembre 1728, succéda le 11 mai 1738 à son aïeul

Charles-Guillaume (Voy. BADE, III, 199), sous la tutelle de sa grand-mère et de son cousin, Charles-Auguste. Dirigé par les meilleurs maîtres, le jeune prince faisait alors ses études au sein de sa famille; il alla les achever à Lausanne; et peu de temps après, dans l'unique but de s'instruire, il entreprit plusieurs voyages en France, en Angleterre et surtout en Hollande près de son aïeule maternelle, la princesse Marie-Louise, mère du Stathouder. Il ne revint à Carlsruhe que lorsque sa minorité eut cessé; et il fut investi de la souveraineté le 14 août 1750. Sa tutelle avait été parfaitement administrée, et après toutes les prodigalités du règne précédent, tant de contestations et de guerres ruineuses, ses états lui étaient remis exempts de dettes et de procès. Il fit encore un voyage en Italie; et lorsqu'il eut parcouru cette belle contrée en homme d'état, en savant et en naturaliste, il vint se livrer tout entier aux soins du gouvernement. Il lui fallut terminer quelques discussions de peu d'importance avec l'Autriche et la Bavière; et lorsque enfin il fut bien assuré de rester en paix avec tout le monde, il s'occupa de la prospérité de ses sujets. D'abord il releva le palais de Carlsruhe qui tombait en ruines, et il ajouta beaucoup à cette ville par de nouveaux édifices et des établissements utiles, tels qu'un collège, une école de dessin et un amphithéâtre de chirurgie. Il réussit dans le même temps à en augmenter de plus de moitié la population, en y attirant les étrangers par de nombreux avantages et par la plus grande tolérance sous le rapport de la religion et de la politique. Pendant toute la guerre de Sept ans, il

eut assez de prudence ou de bonheur pour préserver ses états des maux qui affligèrent l'Allemagne, et il n'envoya strictement à l'armée d'empire que le faible contingent dont il ne put se dispenser. Vivant sans faste, il mit ses finances dans le meilleur état, sans augmenter les impôts; enfin il assura par tous les moyens le bien-être de ses sujets. Les domaines de son cousin le margrave de Bade-Baden, qui lui échurent en 1771 par l'extinction de cette branche aînée, vinrent ajouter à sa puissance sans imposer de sacrifices à ses peuples. Il avait épousé le 28 juillet 1751 une princesse de Hesse-Darmstadt, et le 24 novembre 1787, par un mariage *morganatique* (1), Louise Geyer de Geyersberg, qui fut élevée au rang de comtesse de Hochberg. Le margrave Frédéric avait eu de ces deux mariages quatorze enfants, dont trois seulement étaient morts en bas âge : tous furent élevés sous les yeux de leur père, d'une manière patriarcale et dans l'union la plus parfaite. Ce fut ainsi que cette famille, qui eût pu servir de modèle non pas seulement à la cour, mais dans tous les rangs de la société, fixa l'attention de tant de hauts personnages, et que la plupart des trônes de l'Europe furent occupés par des princesses de Bade. Deux épousèrent des princes souverains de Hesse et de Brunswick ; une autre le roi Maximilien de Bavière ; une autre le roi Gustave IV de Suède, et enfin une cinquième l'empereur Alexandre de Russie. Tout semblait concourir au bonheur du margrave, et rien ne devait troubler la fin de sa carrière, lorsque la révolution

française commença. De tous les princes d'Allemagne qui avaient des possessions en Lorraine et en Alsace, il était, sans aucun doute, le plus fortement atteint par les décrets de l'assemblée constituante ; et il fut aussi un de ceux qui réclamèrent avec le plus d'instance. Lorsque la guerre éclata, en 1792, ne pouvant se dissimuler qu'il aurait beaucoup à en souffrir, le margrave parut très-alarmé, et il adressa à la cour de Vienne et à la diète de Ratisbonne de très-pressantes exhortations pour la défense du corps germanique. Il fournit ensuite ses contingents à l'armée d'empire avec beaucoup d'empressement ; mais lorsqu'il connut mieux les causes et les mobiles de cette terrible guerre, et surtout lorsqu'il s'aperçut que ses états en supportaient les plus fortes charges et qu'ils étaient exposés aux plus grands dangers, lorsque enfin lui-même eut été obligé de s'en éloigner plusieurs fois, il se hâta de se rapprocher de la France, qui d'ailleurs revenait alors à des principes moins dangereux pour ses voisins. Le margrave de Bade signa, le 22 août 1796, un traité de paix avec le directoire exécutif, et moyennant quelques millions, des provisions pour l'armée française et une renonciation formelle à ses possessions d'outre-Rhin, ses peuples furent préservés au moins d'une partie des calamités de la guerre, qui continua cependant de se faire dans leur voisinage, et quelquefois encore sur leur territoire, au mépris des engagements les plus formels. Dans l'impuissance où il était de faire respecter son indépendance, le margrave souffrit tout sans se plaindre ; et, après que le général Bonaparte se fut emparé du pouvoir en France, il

(1) On appelle ainsi en Allemagne le mariage d'un prince qui épouse une femme d'un rang inférieur au sien.

crut devoir ajouter encore à tant d'abnégation et d'impassibilité. Ce fut surtout au mois de mars 1804, lorsque ce redoutable voisin fit enlever le duc d'Enghien à main armée sur le territoire badois, que se montra dans toute son évidence l'invariable et constante résolution du margrave de conserver la paix à tout prix. Non-seulement ils abstint de toute protestation ou réclamation, il publia encore peu de jours après l'événement un décret d'exclusion pour tous les émigrés, tous les individus attachés à l'armée de Condé et suspects au gouvernement français. Et cette condescendance, que tout le monde considéra dans le temps comme le résultat d'une faiblesse déplorable, n'était cependant que la conséquence d'un système politique long-temps médité, et sinon fort honorable, au moins d'une extrême prévoyance, et dont la maison de Bade a recueilli de grands et solides avantages. La soumission et l'obéissance du margrave envers Napoléon ne firent que s'accroître avec l'élévation et la puissance de celui-ci. Il eut plusieurs fois l'honneur de recevoir le héros du siècle dans son palais de Carlsruhe; et après s'être excusé sur son âge de ne pouvoir assister à son couronnement, il y envoya son petit-fils, héritier de sa couronne; et qui dès-lors était destiné à devenir l'époux d'une fille adoptive du nouvel empereur (V. l'article suivant). Régulant ensuite toutes ses actions sur celles de son puissant allié, il adopta en même temps le système de la conscription, si onéreux pour ses peuples, et le code français qui fut au moins pour eux une sorte de dédommagement. En qualité de membre de la

confédération du Rhin, il fournit des contingents qui presque tous périrent sous le ciel brûlant de l'Espagne ou dans les glaces de la Russie. Pour tant de sacrifices, le margrave devint électeur en 1803, puis grand-duc en 1806, avec le titre d'altesse royale; et ce qui était plus réel et plus solide, il ajouta à ses provinces une grande partie de celles qui furent arrachées à l'Autriche par les traités de Presbourg et de Vienne. Si plus tard ses successeurs ont été obligés de rendre quelques parties de ces provinces, ils en ont été amplement dédommagés par d'autres concessions; et les états de Bade, qui comptaient à peine, avant le règne de Charles-Frédéric, 200 mille habitants, en ont aujourd'hui plus d'un million. Ce prince se montra toujours l'époux le plus affectueux et le plus attentif, le père le plus tendre et le plus soigneux de l'éducation et du bonheur de ses enfants. Ses mœurs contrastaient singulièrement avec celles de son prédécesseur (1); et c'était sans doute encore moins en raison de son âge que pour ses vertus et sa prudence que depuis long-temps on l'avait surnommé le *Nestor des souverains*. Aucun règne dans les temps modernes n'a été aussi long que le sien, et l'on peut dire aussi qu'il n'en est point qui, dans une sphère aussi étroite et dans des temps aussi malheureux, ait été aussi utile, aussi favorable au bien-être des peuples. Le grand-duc Charles-Frédéric mourut à Carlsruhe le 10 juin 1811, à l'âge de 83 ans. Son petit-fils lui succéda (Voy. l'article suivant).

(1) Le margrave Charles-Guillaume avait porté le mépris des convenances et la dissolution des mœurs à un tel degré, qu'à l'exemple des princes musulmans, et seul de tous les princes chrétiens, il entretenait un sérail dans son palais.

— Sa première femme *Charlotte* (ou *Caroline*) *Louise* de Hesse-Darmstadt, mariée en 1751 et morte en 1783, était une des princesses les plus distinguées de l'Allemagne par sa beauté et son esprit. Voltaire, qui visita plusieurs fois la cour de Carlsruhe, était un de ses admirateurs, et il entretenait avec elle pendant plusieurs années (de 1758 à 1764) une correspondance qui a été insérée dans la collection de ses œuvres. M—D j.

BADE (le grand-duc CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC de), petit-fils du précédent et fils du prince héréditaire qui mourut le 15 déc. 1801, naquit à Carlsruhe, le 8 juin 1786, et fut élevé avec le plus grand soin sous les yeux de son aïeul qu'il accompagna dans les voyages que sa famille fut obligée de faire pour se soustraire aux calamités de la guerre. Ce prince n'avait que dix-huit ans lorsque, sur l'invitation de Bonaparte, il se rendit à Paris en 1804 pour le couronnement de ce nouvel empereur. Napoléon, qui avait des vues sur lui, l'accueillit avec beaucoup d'égards, et deux ans plus tard (8 avril 1806) il lui fit épouser M^{lle} Stéphanie Tascher de la Pagerie, cousine de l'impératrice Joséphine, qu'il avait adoptée en lui donnant les noms de *Louise-Adrienne-Stéphanie-Napoléon de France*. Ce mariage se fit à Paris avec une grande solennité, et il fut suivi de fêtes somptueuses. Les deux époux se rendirent ensuite à Carlsruhe, d'où le jeune prince fut presque aussitôt obligé de s'éloigner pour aller prendre le commandement du corps d'armée badois, qui dut se réunir à la grande armée de Napoléon destinée à combattre les Prussiens. Ainsi il eut part à la victoire d'Iéna, et il fit aussi la guerre de Pologne, sui-

vant toujours le quartier-général de l'empereur des Français qui lui témoignait de l'intérêt et de l'affection. Ce jeune prince se distingua surtout sous les ordres du maréchal Lefebvre, au siège de Dantzig, où ses troupes eurent beaucoup à souffrir. Son aïeul lui conféra pour ces exploits le grade de général d'infanterie, et le titre de chancelier de l'ordre du Mérite militaire qu'il venait de fonder. Pendant ce temps, la grande-duchesse de Bade était venue se réunir à l'impératrice Joséphine qui tenait sa cour à Mayence, et elle ne retourna à Carlsruhe que lorsque sa cousine fut partie pour Paris. Les deux époux s'étant enfin réunis, se rendirent dans cette capitale après la paix de Tilsitt, et ils y assistèrent à toutes les fêtes qui eurent lieu pour célébrer l'anniversaire de la naissance de Napoléon et le mariage de son frère Jérôme avec une princesse de Wurtemberg. Le prince électoral de Bade fut un des témoins de ce mariage, et il retourna dans sa résidence à Carlsruhe, comblé de présents et de toutes sortes de bienfaits. Il y était à peine arrivé qu'il fallut reprendre les armes et marcher contre les Autrichiens qui venaient d'envahir la Bavière. Le jeune prince fit encore cette campagne à la tête du contingent badois, avec la même distinction et les mêmes succès que celle de Prusse. Sa maison fut encore payée de tant de zèle par d'amples accroissements de territoire, et l'on peut dire qu'elle était parvenue à l'apogée de sa gloire et de sa puissance lorsque le grand-duc Frédéric mourut, le 11 juin 1811. Son petit-fils n'eut plus qu'à se maintenir dans une position aussi brillante; et il lui suffit pour cela de suivre le système et les principes de

politique si habilement adoptés par son aïeul. A la demande de Napoléon, quelques régiments badois furent envoyés en Espagne, et un corps plus nombreux, sous les ordres du comte de Hochberg, suivit cet empereur en Russie dans la désastreuse campagne de 1812. Presque toutes ces troupes y périrent et furent renouvelées pour la campagne de 1813, non moins désastreuse et non moins funeste pour Napoléon et pour ses alliés. Le grand-duc de Bade l'abandonna un des derniers, et ce ne fut que le 20 novembre 1813 que, pressé par les souverains de Russie et d'Allemagne, qui étaient ses parents et ses protecteurs naturels, il se décida à réunir sa cause à la leur. La déclaration qu'il publia explique si clairement sa politique et celle de son prédécesseur, elle fait si bien connaître les motifs secrets et ostensibles de leur alliance avec la France, enfin cette pièce indique si bien les causes de son changement de système, que nous croyons devoir en rapporter les principaux passages. « Conformément à l'exemple
« de mon illustre aïeul, je me suis
« fait un devoir d'assurer le bien-
« être de mes sujets et la conserva-
« tion de l'état de Bade. Les obli-
« gations contractées envers la
« France par feu le grand-duc, lors
« de son accession à la confédération
« du Rhin, m'avaient été transmi-
« ses, et j'ai dû les regarder comme
« sacrées; j'ai cru pouvoir, en les
« remplissant avec exactitude, assu-
« rer le bonheur et l'intégrité de
« mes états; et quoique de telles
« liaisons avec la France aient long-
« temps privé mes peuples de tout
« commerce; et qu'elles les aient
« entraînés dans une guerre longue
« et pénible, j'ai toujours espéré
« que la paix mettrait un terme à

« tant de maux. La divine Provi-
« dence, qui décide de la destinée
« des peuples, vient d'arracher la
« victoire aux armées françaises, et de
« la donner aux armées alliées com-
« battant pour la cause de l'Allema-
« gne, et elle a jugé à propos de
« mettre un terme à la domination
« de la France. Des bords de l'Elbe
« à ceux du Rhin les armées alliées
« marchent de victoire en victoire
« sans interruption. J'ai fait une
« dernière tentative pour le repos et
« la sureté de mes états menacés
« d'être si prochainement le théâtre
« de la guerre, et j'ai demandé à
« l'empereur des Français la neutra-
« lité du pays de Bade, espérant ob-
« tenir le consentement des hautes
« puissances alliées; mais les résultats
« ont trompé mon attente. N'ayant
« pu garantir par cette voie la su-
« reté de mes états, je suis con-
« traint de réunir mes efforts à ceux
« des alliés contre la France. Le
« salut de la patrie, la liberté
« et l'indépendance de l'Allemagne
« sont désormais les seuls buts que
« nous devons atteindre de con-
« cert avec nos illustres alliés. Je ne
« puis vous dissimuler que notre po-
« sition géographique et notre ex-
« trême voisinage de la France ré-
« clament de notre part de plus
« grands sacrifices, et que la néces-
« sité de défendre vos familles et
« vos foyers doit vous déterminer à
« de plus grands efforts, afin d'ar-
« river à la paix générale et à un
« équilibre qui en assure la durée,
« protège la liberté du commerce,
« anime l'industrie, et rende à la
« nation une prospérité dont elle est
« privée depuis long-temps. » Lors-
que le grand-duc fit ainsi connaître les motifs de sa politique, il recevait dans son palais l'empereur Alexan-

dre, son oncle. Il obtint facilement de ce monarque et de ses alliés la reconnaissance de tous ses agrandissements de territoire, et à cette condition il réunit aux armées de la coalition le contingent badois qui fit, sous les ordres des généraux alliés, la campagne de France en 1814. Le grand-duc se rendit l'année suivante au congrès de Vienne où tous les souverains, et particulièrement l'empereur François, s'empressèrent de lui témoigner leur estime. Ce monarque le nomma colonel d'un régiment de l'armée autrichienne qui reçut le nom de Bade, et qui plus tard a été transmis à son successeur. Le grand-duc profita de ces bonnes dispositions pour se faire encore une fois confirmer par les puissances dans ses nouvelles possessions ; et il consentit dans le même temps à céder au roi de Wurtemberg quelques portions de territoire, dont il fut amplement dédommagé, sur la rive gauche du Rhin. Ainsi confirmé et garanti à plusieurs reprises par toutes les puissances, le Grand-Duché de Bade doit être désormais compté au nombre des principales puissances du corps germanique. Il a droit à la septième place dans la diète, et il y a six voix au lieu de trois qui appartenaient à l'ancien margraviat. Son étendue est de 273 milles carrés géographiques (758 lieues) ; sa population de 1,020,400 habitants, ses revenus de 10 millions de florins (25 millions de francs), et son armée de 12,000 hommes. Dans les circonstances difficiles où il s'est trouvé, le grand-duc Charles-Louis-Frédéric a, comme on vient de le voir, soutenu et défendu sa puissance avec autant de fermeté que prudence. Il eut, au commencement de 1818, avec le roi de Bavière, des discussions très-vives et dans les-

quelles il ne déploya pas moins de caractère. La lettre qu'il écrivit à ce prince, le 13 mars de cette année, est un monument historique digne d'être conservé ; et d'ailleurs elle fait bien connaître ce qu'étaient alors les prétentions et le but des deux puissances. « C'est avec la plus grande « peine, écrivait le grand-duc, que je « me détermine à entretenir V. M. « d'une affaire qui ne doit pas être « moins en opposition avec vos sentiments qu'avec les miens. Mais « l'empire des circonstances me fait « un devoir de rompre enfin le silence que la délicatesse m'a fait « peut-être garder trop long-temps. « Depuis trois ans, je suis menacé « de me voir enlever une partie de « mes états ; et tandis que mon pays « a fait les plus grands efforts pour « me mettre à portée de soutenir la « dernière lutte pour l'indépendance « de l'Allemagne d'une manière « énergique et honorable, mes alliés « cherchent à m'arracher mes plus « belles provinces et à disposer même « pendant ma vie de ma succession. « Je crois avoir prouvé au monde « entier, lors des différentes négociations qui ont eu lieu, l'insuffisance des motifs par lesquels on « voudrait colorer cette violation de « mes droits les plus sacrés, et « l'opinion a déjà jugé ma cause « avant même que l'on connût toute « l'étendue de l'injustice dont je « dois être la victime. S'il est pénible pour mon cœur de voir que « des puissances qui ont déclaré à la « face du monde qu'elles n'ont pris « les armes que pour détruire l'empire de l'arbitraire, et introduire « en Europe un système politique « basé sur les principes de la morale, se laissent entraîner, par les « fausses représentations qu'on leur

« fait, à consentir à ce qu'on paie
 « leurs dettes avec des provinces qui
 « m'appartiennent, et dont j'ai
 « acheté la conservation par le sang
 « de mes sujets, quels sentiments dou-
 « loureux ne dois-je pas éprouver
 « lorsque je vois mes plus proches
 « parents à la tête de ceux qui cher-
 « chent à m'opprimer, et qui, non
 « contents d'accepter ce qu'on veut
 « me ravir, pressent en outre l'exé-
 « cution de mesures auxquelles ils
 « n'auraient jamais dû donner leur
 « consentement. Je me perds dans
 « mes réflexions, lorsque je cherche
 « à accorder les démarches offensan-
 « tes renouvelées sans cesse par le
 « cabinet de V. M. avec les témoi-
 « gnages d'attachement qu'elle conti-
 « nue de me donner. Il m'est abso-
 « lument impossible de séparer,
 « dans une affaire aussi sérieuse, le
 « gouvernement de son chef, de sorte
 « que je trouve dans l'un mon parent
 « et mon ami, tandis que l'autre se
 « montre mon plus cruel ennemi. Je
 « vous dois enfin, Sire, ma profession
 « de foi. Il est temps que l'affaire se
 « termine d'une manière ou d'une au-
 « tre, et je dois déclarer à V. M.
 « que, croyant avoir plus que rem-
 « pli mes engagements, soit par les
 « efforts que mon pays a faits pour
 « la cause commune, soit par les
 « dernières propositions que j'ai fait
 « remettre par mon ministre à Franc-
 « fort, je suis irrévocablement dé-
 « cidé à ne plus entrer dans aucune
 « composition ultérieure. Je ne m'a-
 « veugle pas sur ma situation; je
 « suis prêt à tout; mais je vous dé-
 « clare, Sire, que si l'on avait des-
 « sein de m'arracher par la force ce
 « qu'on n'obtiendra jamais de mon
 « consentement, j'en appelle pour
 « ma défense à l'opinion publique,
 « et V. M. trouvera difficilement un

« allié plus puissant. J'en ai main-
 « tenant assez dit au roi. Les senti-
 « ments de mon cœur exigent que
 « j'adresse encore un mot à mon beau-
 « frère et à mon ami. Je vous con-
 « jure donc, Sire, par les liens du
 « sang qui nous unissent, faites ces-
 « ser une négociation qui depuis
 « trop long-temps attire l'attention
 « inquiète de l'Europe, et qui, si
 « l'on adopte le principe sur lequel
 « elle est basée, pourrait avoir des
 « suites aussi fâcheuses pour V. M.
 « que pour moi. » Cette fermeté eut
 le résultat qu'elle devait avoir. La
 Bavière céda et le grand-duc conserva
 ses possessions tout entières. Lors-
 que Bonaparte revint en France en
 1815; le grand-duc de Bade fit contre
 lui tout ce qui était en son pou-
 voir. Il adhéra à toutes les déclara-
 tions, à tous les actes qui furent signés
 par le congrès de Vienne, et fit un
 traité particulier avec l'Angleterre
 pour mettre à la disposition de la
 coalition une armée de seize mille
 hommes. Cette armée entra en cam-
 pagne dans le mois de juin; mais elle
 était à peine arrivée sur la frontière
 de France que déjà la bataille de Wa-
 terloo avait mis fin aux hostilités. Le
 grand-duc envoya alors au duc de
 Wellington le grand-cordon de l'or-
 dre de la Fidélité, avec une boîte en-
 richie de diamants et ornée de son
 portrait. A l'exemple de quelques
 autres souverains, et probablement
 par leurs conseils, ce prince avait
 donné à ses peuples une constitution
 à-peu-près semblable à celle du royaume
 de Wurtemberg (*Voy. FRÉDÉRIC*,
 roi de Wurtemberg, au Supp.); mais
 cette charte, long-temps promise, n'avait
 pas encore reçu d'exécution
 lorsqu'il mourut le 8 décembre 1818
 à Radstadt, d'où ses restes furent
 transportés à Carlsruhe, puis à

Pforzheim, pour y être inhumés dans le tombeau de ses ancêtres. — Le grand-duc Charles ne laissant que trois filles, eut pour successeur son oncle *Louis-Auguste* (*Voy.* l'article suivant). — La grande-duchesse douairière, sa veuve, fut mise en possession du château de Manheim avec cent mille florins de revenu. M—D J.

BADE (LOUIS-AUGUSTE-GUILLAUME, grand-duc de), né le 9 février 1763, était fils de Charles-Frédéric, et par conséquent oncle du précédent. Dès sa plus tendre enfance, son caractère de bonté et de douceur, son application à l'étude, tout enfin semblait justifier la préférence que lui accordait son père. Cependant, deux de ses frères étant plus âgés que lui, rien ne devait faire présumer qu'il pût régner un jour. Destiné à l'état militaire, son éducation fut entièrement dirigée vers la guerre. A peine était-il parvenu à l'âge de l'adolescence, qu'il fit ses premières armes dans l'armée de l'empire, d'abord comme colonel, ensuite comme général-major; mais cette étroite sphère ne pouvait suffire à son désir de s'instruire et d'acquérir de la gloire. L'armée prussienne passait alors pour la mieux exercée de l'Europe; le prince Louis résolut d'y servir; et il se rendit en 1789 à Berlin, où il fut parfaitement accueilli par le roi Frédéric-Guillaume II. Ce monarque lui donna aussitôt le grade de colonel et le commandement d'un bataillon de ses gardes. En 1792 il le décora de l'ordre de l'Aigle-Noir, et l'emmena dans sa malheureuse expédition de Champagne; l'année suivante il le fit général-major dans son armée qui combattait sur les bords du Rhin. Le jeune prince de Bade fit ainsi la guerre dans l'armée prussienne jusqu'au traité qui mit fin aux hostilités,

en 1795. Il retourna dans sa patrie; pénétré pour le roi de Prusse de la plus vive reconnaissance, et pour le prince royal d'une amitié qui fut toujours partagée; et qu'une longue séparation ne put effacer. Dès que ce prince fut monté sur le trône, il nomma son jeune ami lieutenant-général, et fit tous ses efforts pour qu'il vînt auprès de lui. Mais le prince de Bade ne pouvait alors s'éloigner de Carlsruhe, où son vieux père avait plus que jamais besoin de sa présence. Il était devenu président de son ministère de la guerre et chef de son armée; et ce fut dans ces importantes fonctions qu'il passa les dernières années de ce long règne, donnant aux troupes badoises une impulsion; un mouvement que jusqu'alors on y avait ignorés. Toutefois, il ne prit personnellement aucune part aux guerres dans lesquelles le grand-duc fut entraîné comme allié de Napoléon et membre de la confédération du Rhin. Lorsqu'il eut perdu son père (1811), le prince Louis, ne recevant plus de son neveu les mêmes témoignages de confiance; s'éloigna entièrement des affaires; il vécut dans la retraite uniquement occupé de ses études politiques et militaires, jusqu'à ce que la mort du grand-duc Charles l'eût fait monter sur le trône (8 décembre 1818). Bien que la paix fût alors générale en Europe, et que rien ne semblât devoir la troubler, les circonstances étaient difficiles pour les plus grands comme pour les plus petits états. Le premier acte de souveraineté du nouveau grand-duc fut de reconnaître la constitution qui avait été promise plutôt que donnée par son prédécesseur. On ne peut pas supposer que, général prussien et militaire dès l'enfance, il eût beaucoup de penchant pour le gouverne-

ment représentatif ; cependant ce fut la principale affaire de son règne ; et dès le commencement il parut se conformer de bonne foi à sa position , et fit l'ouverture des chambres d'une manière très-convenable ; mais déjà de grandes difficultés se présentaient : la noblesse , qui se voyait atteinte par les innovations dans ses prérogatives et même dans ses propriétés , s'y montrait fort opposée. Le grand-duc , persuadé que de pareilles questions ne doivent pas être discutées publiquement , avait créé une commission chargée de terminer tous les différends avec des députés de la noblesse ; et cette commission , après un petit nombre de conférences , avait résolu toutes les difficultés par un traité de conciliation que le grand-duc se hâta d'adopter , croyant par là mettre un terme à toutes les discussions. Mais il n'en fut pas ainsi ; ce décret fut repoussé par la majorité des chambres , qui le regarda comme illégal et inconstitutionnel. Dirigée alors par un esprit d'opposition systématique , et dont on n'a vu que trop d'exemples , cette majorité repoussa les propositions les plus sages , jusqu'à ce qu'enfin le grand-duc donna l'ordre de clore la session. Il ne réunit plus ensuite les chambres que dans le mois de juin 1820 , et pendant cet intervalle il ne s'occupa que de concessions et d'améliorations qui pussent satisfaire tous les partis. Se présentant à l'ouverture de cette session avec un projet de loi municipale , la suppression des peines afflictives en matière de police , l'abolition de la corvée et de tout ce qui pouvait avoir encore quelque apparence de servitude , il s'était flatté de satisfaire à toutes les exigences. Ce ne fut néanmoins qu'avec beaucoup de peine qu'il obtint son budget ; et dans la

session suivante , celle de 1822 , la seconde chambre mit une telle lenteur à l'accorder , elle se montra si constante dans son opposition , qu'il fallut encore la proroger. Réunie six mois plus tard , elle ne montra pas de meilleures intentions , et fut ajournée indéfiniment le 3 février 1823 , après avoir positivement refusé le budget de la guerre , celui qu'il importait le plus au grand-duc de faire passer. Ce prince déclara que , obligé qu'il était de remplir ses engagements envers son armée et envers le corps germanique , il suppléerait à l'absence des lois par des moyens d'administration ; et les chambres ne furent plus réunies qu'en 1828. Alors tout se passa avec beaucoup de calme ; de sages lois furent adoptées , et toutes les mesures du gouvernement approuvées. Ce fut par là que se terminèrent les opérations des états-généraux sous le règne du grand-duc Louis. D'autres actes très-importants signalèrent encore ce règne remarquable ; mais les chambres n'y eurent aucune part. Un synode général fut convoqué par le prince pour la réunion des deux églises protestantes , et cette réunion se fit à la satisfaction de tous les habitants. Par le même pouvoir , des réglemens longtemps médités assurèrent dans les finances l'ordre et l'économie , et dans les troupes l'instruction et la discipline. Au dehors , la politique du grand-duc ne fut ni moins ferme ni moins éclairée ; il obligea ses voisins , et notamment la France et la Hollande , par de sévères représailles , à réduire les droits d'entrée sur les produits de l'industrie badoise ; et défendit ses possessions contre les prétentions de l'Autriche et de la Bavière avec la même fermeté que son prédécesseur. Il mourut à Carls-

ruhe le 30 mars 1830, et ses états passèrent tout entiers, tels qu'il les avait reçus, à son frère consanguin le comte de Hochberg, né du second mariage du grand-duc Frédéric, qui avait été reconnu par les puissances pour héritier du trône en cas d'extinction de la branche aînée. Le grand-duc Louis n'avait pas été marié. M—D j.

BADIA Y LEBLICH (DOMINIQUE), célèbre voyageur espagnol, connu aussi sous le nom d'*Ali-Bey*, était né en Biscaye, au mois d'avril 1766. Après avoir quitté les écoles, il apprit l'arabe et les idiomes les plus répandus de l'Europe moderne. Il étudia aussi les mathématiques, et s'appliqua spécialement à la pratique de l'astronomie, de la géographie, de la physique et de l'histoire naturelle, employant ainsi d'une manière utile les moments de loisir que lui laissaient les devoirs de la carrière militaire dans laquelle il était entré. Doné d'un esprit fécond en projets, il conçut l'idée de fonder dans l'Afrique septentrionale, au nord du désert d'Angad, entre Maroc et Alger, une colonie européenne qui, en même temps qu'elle aiderait au progrès de la civilisation dans ces contrées où elle était si reculée, contribuerait à diminuer la puissance des états barbaresques. Ce plan, présenté en 1801 par son auteur au prince de la Paix, fut accueilli favorablement. Au commencement de l'année suivante, lorsque la paix fut rétablie dans toute l'Europe, Badia vint à Paris, où il se lia avec plusieurs savants. De là il passa en Angleterre, où il fut également bien accueilli. Ce fut à Londres que, dans la préoccupation de ses projets aventureux, il se fit circoncire et prit le costume musulman. Il revint en Espagne au

mois d'avril 1803, et le 29 juin suivant il s'embarqua dans un petit bateau à Tarifa, franchit le détroit de Gibraltar, et, après une traversée de quatre heures, entra dans le port de Tanger. Ici commence la mission secrète de Badia : était-il l'agent du roi d'Espagne ou de Napoléon ? et qu'elle puissance faisait les fonds du luxe qu'il déploya à Tanger ? Interrogé par les officiers de la marine, il répondit qu'il venait de Londres par Cadix, qu'il était musulman, natif d'Alep en Syrie, fils d'un prince, et qu'il se nommait Ali-Bey el Abbassi. Ses passeports furent trouvés en règle ; de nouvelles questions lui furent adressées, et aucune suspicion ne s'éleva sur ses réponses. Il obtint la permission de débarquer, fut reçu hospitalièrement par le gouverneur ou kaïd, et alla occuper une maison qu'on lui prépara. Il assista le vendredi suivant à la prière publique dans la mosquée, et se conforma à toutes les pratiques et à toutes les cérémonies prescrites par le rituel de l'islamisme. Il visita même un santon qui le félicita d'avoir pu s'échapper de la terre des infidèles. L'annonce qu'il fit d'une éclipse de soleil qui devait avoir lieu le 17 août, et dont il avait tracé la figure telle qu'on devait la voir dans la plus grande obscurité, la vue de ses équipages qui arrivaient d'Europe dans un bateau, ses présents au cadhi, au kaïd et aux principaux personnages, ses libéralités envers d'autres, tout contribuait à fixer sur lui l'attention générale et à lui faire des amis, de sorte qu'en peu de temps il prit une supériorité décidée sur tous les étrangers et sur les habitants les plus considérables de la ville. Muleï-Soliman qui régnait à Maroc étant venu à Tanger, Badia lui fut pré-

sauté, et lui offrit, suivant l'usage de l'Orient, un cadeau magnifique. Ce prince lui répéta plusieurs fois, d'un ton très-amical, qu'il était le bien-venu; il lui demanda dans quelles contrées il avait voyagé, quelles langues il parlait et écrivait, quelles sciences il avait étudiées dans les écoles des chrétiens, et combien de temps il avait séjourné en Europe; enfin ce prince rendit grâce à Dieu qui l'avait tiré de la terre des infidèles, et témoigna ses regrets de ce qu'un homme tel que lui eût tant tardé à venir dans l'empire de Maroc; il se montra aussi très-flatté de ce qu'Ali-Bey eût préféré son empire aux états d'Alger, de Tunis et de Tripoli, et l'assura, à diverses reprises, de sa protection et de son amitié. Le lendemain ce prince lui versa lui-même du thé, et ayant écrit une prière en caractères arabes, il la lui présenta afin qu'il la lût, et il accompagna cette lecture du doigt sur le papier, en corrigeant ses défauts de prononciation. Il examina ses instruments dans le plus grand détail, et en fut très-satisfait. Le soir il lui envoya en présent deux pains assez noirs, et dont l'aspect interdit beaucoup Badia; mais ceux qui étaient près de lui s'empressèrent de le complimenter en lui disant: « Vous êtes le frère du sulthan; il est votre frère. » En effet, suivant la coutume antique des Arabes, ces pains étaient un signe sacré de fraternité entre l'empereur et Badia. Celui-ci reçut bientôt l'ordre d'accompagner le monarque à Mequinez. Cependant il obtint la permission de rester encore quelques jours à Tanger. Le kaïd, témoin de la bienveillance de son souverain pour Badia, engagea ce dernier avec beaucoup d'instances, et à plusieurs reprises, à lui demander tout ce dont

il avait besoin. Le 25 octobre Badia quitta Tanger accompagné d'une suite nombreuse. Il retrouva l'empereur à Mequinez, et ensuite à Fez. Il y vécut avec magnificence, et eut des entretiens fréquents avec les savants du pays: il réussit, ce qui n'était pas facile, à les convaincre qu'ils raisonnaient très-mal et sur des sujets futiles, et parvint à les corriger, ce qui était plus difficile encore. Il pensa, dit-il, que cette étincelle de lumière finirait par produire à la longue d'heureux résultats chez ces peuples. Les principaux schérifs lui avaient rendu visite; les questions qu'on lui adressait à lui et à ses domestiques sur sa personne et sur les événements de sa vie furent d'abord sans fin: mais il y répondit si bien que, dès le second jour, ils lui avaient baisé cent fois la barbe; et les plus notables lui demandèrent la grâce d'être comptés au nombre de ses amis. Le prince le comblait de marques d'affection, et l'appelait son fils. A la fin de février 1804 Badia fit une excursion à Salé et à Rabat; le 21 mars il entra dans Maroc. L'empereur, qui y résidait, lui fit don de biens considérables pour qu'il pût soutenir son rang; et ce prince voulut qu'il allât par partie de plaisir à Souara ou Mogador. Badia fut de retour à Maroc le 15 mai; il avait été reçu pendant tout ce voyage, avec les honneurs et les cérémonial usités pour les grands de l'empire. On a dit qu'en août il reçut, de la main de Charles IV, un contre-ordre fondé sur des scrupules de conscience; mais qu'en même temps son souverain le nommait brigadier-général. On ajoute que vers la fin de janvier 1805 l'ordre de reprendre ses opérations lui parvint. Badia déclara bientôt à l'empereur qu'il allait partir pour Alger et la

Mekke. Muleï - Soliman s'opposait tant qu'il put à ce voyage; il vint passer une journée entière chez lui; et renouvela ses instances pour le retenir. Badia resta inébranlable: au moment du départ le souverain et lui s'embrassèrent les larmes aux yeux. Après avoir laissé l'administration de ses biens au gouverneur de Maroc; il partit pour Fez; et le 30 mai, muni de lettres de recommandation de l'empereur pour le dey de Tunis et pour le pacha de Tripoli, il se mit en route pour Alger. Muleï-Soliman n'avait pas voulu, par des considérations politiques, écrire au dey; mais son frère avait remis à Badia une lettre pour ce prince. Le 9 juin il entra dans Ouschda, village au-delà du désert d'Angad près des frontières de la régence d'Alger. Au moment de son arrivée, le chef et les principaux du village lui déclarèrent qu'il ne pouvait aller plus loin, parce que le même jour ils avaient reçu la nouvelle de troubles survenus dans le royaume d'Alger; on se battait dans Trémecen, ville la plus proche. Badia expédia vers cette ville un courrier qui, à son retour, annonça que le tumulte y était apaisé, mais que les chemins étaient infestés de rebelles qui volaient et assassinaient. Badia demanda une escorte au chef du village, qui ne put la fournir, n'ayant pas assez de forces. Cependant, au bout de deux jours, il manda le scheikh d'une tribu voisine, et lui propose de conduire le voyageur à Trémecen. Cet Arabe, après de longues discussions, partit sans avoir rien décidé. « Plusieurs jours s'étaient
« passés en négociations inutiles, dit
« Badia; cependant les révoltés s'ap-
« prochaient jusque sous les murs
« d'Ouschda. Ma position devenait de
« plus en plus critique, parce que

« d'un côté tous mes moyens de sub-
« sistance s'épuisaient, et que de l'au-
« tre je savais que mes ennemis de Ma-
« roc s'étaient prévalus de mon séjour
« prolongé à Fez pour me rendre sus-
« pect à l'empereur. Persuadé qu'ils
« ne manqueraient pas de profiter de
« cette circonstance pour me noircir;
« je pris le parti de monter à cheval
« pour aller tout seul chercher le
« scheikh qui avait son douar à deux
« lieues de distance à l'entrée des
« montagnes. » Les gens de la suite
de Badia, instruits de sa résolution;
frémirent d'effroi, à l'exception de
deux renégats espagnols qui s'étaient
réunis à lui lors de son départ de
Fez. Quand il voulut sortir, une cin-
quantaine des principaux habitants s'y
opposèrent; il força le passage; bien-
tôt la population le rejoignit à bride
abattue pour lui former une escorte.
Le scheikh des Arabes, vaincu par
ses raisonnements, convint de s'arran-
ger avec un scheikh du voisinage,
qui devait le conduire à Trémecen.
Deux jours après Badia fut averti de
se tenir prêt pour le lendemain. Le
scheikh vint en effet avec près de cent
hommes, et déjà la troupe était à une
demi-lieue d'Ouschda, quand deux sol-
dats de l'empereur de Maroc accourant
au galop lui crièrent d'arrêter, ils
étaient suivis d'un corps de troupes
commandé par un officier de la garde.
Celui-ci dit à Badia que le
monarque ayant appris qu'il était
retenu à Ouschda l'avait expédié
pour le protéger. Badia eut beau
représenter que les troubles du royaume
d'Alger et les brigandages des
révoltés étant les seules causes qui
l'avaient retenu, il pouvait continuer
sa route en sûreté, puisque le danger
était passé, d'autant plus qu'il était
escorté par deux tribus amies, l'offi-
cier lui déclara que, vu l'état des

choses, il ne pourrait consentir à son départ avant d'avoir reçu de nouveaux ordres de son maître. Badia revint donc à Ouschda et écrivit à ce prince. La réponse du prince fut un commandement apporté par deux officiers de cour de conduire Badia à Tanger, afin qu'il pût s'y embarquer pour le Levant. Force fut à notre voyageur d'obéir, il partit le 3 août avec son monde et ses équipages, sous l'escorte de trente oudaïas ou gardes-du-corps de l'empereur, commandés par deux officiers. On prit d'abord la route du sud à travers le désert, où la caravane souffrit beaucoup du manque d'eau; on marcha ensuite au nord-ouest, et l'on rejoignit la route de Fez, dont ensuite on s'éloigna. Le 17 on était à Larache sur la côte de l'Atlantique. Une corvette de Tripoli, qui se trouvait dans le port, fut équipée aux frais de l'empereur; et le 13 octobre Badia s'y embarqua seul. Jusqu'à ce moment il avait toujours été accueilli par les soldats et par le peuple avec les plus grands honneurs, traité comme un fils ou un frère de l'empereur. « C'est ainsi, dit-il, que je sortis de l'empire de Maroc. Je supprime les réflexions qui ne doivent pas trouver ici leur place, et qui peut-être un jour la trouveront dans un autre endroit. » Comme il n'a pas publié les explications qui auraient jeté quelque lumière sur cette singulière catastrophe, on est réduit aux conjectures : la plus probable est que le coup qu'il avait monté manqua par un retard de quelques heures. Quoi qu'il en soit, on ne peut qu'être étonné de la conduite de l'empereur de Maroc dans cette occasion; c'est avec beaucoup de raison sans doute que Badia le dépeint comme un prince d'un caractère très-doux. Arrivé à Tripoli le 11 novembre, il fut encore reçu

très-amicalement par le pacha; le 26 janvier 1806 il prit passage sur un gros bâtiment turc commandé par un capitaine ignorant et ivrogne, qui se laissa pousser sur les côtes de la Morée, puis sur celles de Chypre que Badia visita. Il quitta cette île le 9 mai sur un petit navire grec; le 12 il jeta l'ancre dans le port d'Alexandrie. Le capitain pacha qui s'y trouvait alors lui donna des lettres de recommandation pour Mohammed-Aly, pacha d'Égypte, pour le pacha de Damas, et un firman pour le schérif de la Mekke. Ce fut à Alexandrie que notre voyageur reçut la visite de M. de Chateaubriand qui, dans son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, convient qu'il eut dans cette occasion une de ces petites jouissances d'amour-propre dont les auteurs sont si jaloux. L'anecdote est trop connue pour que nous la racontions; mais il est bon de répéter que notre illustre compatriote jugea qu'Ali-Bey était digne de descendre du grand Saladin (1). « Je suis « même encore un peu persuadé, « ajoute-t-il, que c'est le Turc le « plus savant et le plus poli qui soit au « monde. » Badia reprit, le 20 octobre, le chemin de son pèlerinage; le 9 novembre il mouilla à Boulak, port du Caire. Sa réception dans cette capitale fut, comme partout ailleurs, marquée par les égards que les personnages les plus distingués lui témoignèrent : il y vit un frère de l'empereur de Maroc qui le traita en ami; Mohammed-Aly l'accueillit honorablement. Le 15 décembre il se joignit à la caravane de la Mekke. Quoiqu'il laissât au Caire presque tous ses effets et une partie de ses domesti-

(1) Puisque Badia prenait le titre d'*el Abassi*, c'est-à-dire descendant des khalifes abbassides, il ne pouvait pas être issu du sultan Saladin de la race des Ayoubides.

ques, il avait conservé avec lui quatorze chameaux et deux chevaux. Le 19 il s'embarqua à Suez sur un daô ou navire arabe; et, après une traversée pénible, il prit terre à Djidda le 23 janvier 1807. Le 23 il entra dans la Mekke, où il accomplit toutes les cérémonies prescrites aux musulmans, et fut présenté à Ghaleb, schérif de la cité sainte, qui causa avec lui en arabe, et qui trouva qu'il parlait et prononçait très-bien cet idiome. Quelques jours après il eut l'insigne honneur de balayer et de parfumer la Kaaba après le schérif, qui alors le proclama serviteur de la maison de dieu. Badia reçut en sortant les félicitations du peuple assemblé dans la cour du temple. Après s'être conformé à toutes les pratiques du pèlerinage, il prit la route de Djidda, où il s'embarqua pour Yambo; il voulait visiter le tombeau de Mahomet à Médine, mais à seize lieues de cette ville un parti de Wahhabis arrêta la caravane dont il faisait partie et le dépouilla de plusieurs effets précieux. Il profita d'une absence momentanée de ces brigands pour détruire ses collections de plantes, d'insectes et de minéraux qui auraient pu le compromettre auprès d'eux. Les pèlerins passèrent vingt-quatre heures dans des transes cruelles; les Wahhabis les rançonnèrent, puis leur permirent de s'en aller avec les employés du temple de Médine qu'ils avaient chassés. Badia, qui avait eu le bonheur de conserver ses instruments astronomiques et beaucoup d'autres choses, fit voile pour l'Égypte, et il arriva le 14 juin au Caire, où il fut promené comme en triomphe au milieu d'une foule immense. Le 3 juillet il partit avec la caravane de Syrie, et suivit la côte jusqu'à Jaffa; là il tourna vers Jérusalem.

En sortant de Ramlé, il fut arrêté par deux chrétiens qui prétendaient qu'il était juif, et qui ne le laissèrent passer que quand il eut répété la profession de foi musulmane. A Jérusalem il visita le temple musulman dont l'entrée est défendue aux chrétiens, et parcourut les environs jusqu'à Hébron. De retour à Jérusalem, il se rendit à l'église du Saint-Sépulchre, et s'entre tint dans sa langue maternelle avec des religieux de son pays. Il regagna ensuite Jaffa, d'où il alla par mer à St-Jean d'Acre, et de là par terre à Nazareth, où il logea au couvent des Franciscains. Puis il vit Cana, le lac de Tibériade, passa le Jourdain, franchit les montagnes, et le 22 septembre il arriva aux portes de Damas. Homs, Hama, Alep, Antioche, furent les villes où il passa avant de descendre sur les bords de l'Oronte à Souaïdié; un petit navire le conduisit à Cazanlié sur la côte de Caramanie. Bientôt il fut rendu à Tarsous, s'engagea dans la chaîne du mont Taurus, traversa Koniéh, Akschéher, Afoum-Karahissar Koutaïéh, Isnik, enfin un bras de la Propontide et arriva à Scutari le 21 octobre. « Pendant mon séjour en Europe, dit-il, je m'étais lié d'amitié avec M. le marquis d'Almenara, qui se trouvait alors ambassadeur du roi d'Espagne à Constantinople. Je lui donnai avis de mon arrivée; sur-le-champ ce respectable ami m'envoya son drogman, des domestiques et des bateaux pour la traversée du Bosphore; il porta la délicatesse jusqu'à me donner chez lui un appartement qu'il avait fait préparer à la turque, afin de ne pas contrarier mes habitudes. » Quoique Badia continuât à Constantinople à passer pour un musulman, il ne profita de

son déguisement que pour satisfaire sa curiosité; il n'avait d'autre compagnie dans le khan où il était logé que son dragoman turo, son esclave et son janissaire; il ne fréquentait aucun habitant de la capitale; il fut reconnu une fois dans une mosquée par un officier du capitán pacha, qu'il avait vu à Alexandrie, et qui lui donna mille preuves d'attachement; une autre fois par le kaïmakan du grand-vizir, qui, à cheval au milieu d'un cortège brillant, le salua d'un sourire gracieux, et ne cessa de tourner la tête pour le regarder; il s'abstint de rendre visite à ce dernier.

« Je fus sincèrement affligé, dit-il, de ce que les circonstances m'avaient empêché d'aller serrer cet excellent ami dans mes bras; mais ce rapprochement aurait contrarié mon plan de conduite. » Il partit le 7 décembre; le 19 il passa le Danube à Rouschouk sur les frontières de la Valaquie, revint de Boukharest dans l'Europe occidentale, et le 9 mai 1808 il arriva à Bayonne. Le roi Charles IV, à qui il alla rendre ses devoirs, lui donna l'ordre le plus positif de servir Napoléon, en lui déclarant que cela convenait à tous. Badia s'attacha donc à Joseph Bonaparte qu'il servit comme intendant et préfet dans différentes provinces, notamment dans celle de Cordoue. Après la chute de Napoléon et de son frère, Badia vint à Paris, où il vit les savants, et soigna la publication de ses voyages. (2). Toujours occupé

(2) La fille de Badia avait épousé De Lisle de Sales; à la mort de ce dernier, Badia voulut engager le gouvernement à acheter la bibliothèque de son gendre. Il y eut des négociations ouvertes avec Barbier. *Le général Badia* (c'est ainsi qu'il signait alors ses lettres) écrivait, le 17 juin 1817, au savant bibliothécaire du roi: « Vous voyez, mon respectable ami, que 20 mille francs de plus ou de moins dans l'achat d'un objet si important, ne sont rien aux yeux d'un prince, et ils sont tout

de plans relatifs à l'Afrique, Badia présenta, vers la fin de 1817, au ministre des affaires étrangères, un projet de voyage dans les contrées intérieures de cette partie du monde. Sa proposition fut acceptée; une ordonnance du 20 décembre le reconnut comme maréchal-de-camp au service de France, et lui donna mission pour ce voyage qui devait commencer par le pèlerinage de la Mekke, afin qu'il pût ramener en Afrique des domestiques et des compagnons témoins de son séjour en Orient comme musulman. Il partit l'année suivante pour la Syrie; à Damas il se joignit à la caravane des pèlerins. Bientôt il fut attaqué d'une dysenterie qui le conduisit au tombeau le 30 août 1818. On l'enterra au château de Balka sur la route de la Mekke. Le bruit courut d'abord qu'il avait été assassiné, et quelques personnes assurèrent qu'il avait lui-même répandu la nouvelle de sa mort, afin d'assurer le succès de ses projets. M. V. Hugo, qui l'a connu en Espagne en 1809, dit qu'il avait un tour d'esprit original, de la malice et de la gaieté. L'auteur de cet article, qui a vu Badia plusieurs fois, et toutes les personnes qui ont eu l'occasion de se trouver avec lui ne sont pas surprises qu'il ait pu jouer si parfaitement le rôle de musulman; ses traits fortement prononcés, et qui avaient quelque chose de levantins, la

« pour l'existence d'une pauvre veuve et de son enfant. . . Nous vous prions, nous vous supplions. . . et nous sommes très-persuadés qu'avec votre appui, cent mille francs n'est pas une somme à rebuter l'acheteur dans une acquisition si précieuse; quand un autre prince en avait déjà offert deux cent mille dans le temps, etc. » Badia échoua dans cette négociation; et la bibliothèque de son gendre, vendue aux enchères, fut loin de rendre la somme demandée (*Voy. Lisle, XXIV, 562, note*). Cependant la prise; faite pendant la négociation, avait porté la valeur de la bibliothèque à cent huit mille francs. — La relation des voyages de Badia a été revue par M. de Roquefort. V. — VII.

facilité que l'habitude de sa langue maternelle lui donnait de prononcer convenablement les sons rudes et gutturaux de l'arabe, et son sang-froid imperturbable, contribuèrent puissamment à le déguiser pendant plus de quatre ans. Le voyageur anglais Bowdich prétend tenir d'un vice-consul anglais que le premier soupçon que l'on eut qu'Ali-Bey était chrétien vint de ce qu'on avait remarqué qu'il avait des cors aux pieds, d'où les Maures inférèrent aussitôt qu'il avait porté des souliers, et qu'il ne prenait des sandales que par calcul. L'observation du vice-consul n'était pas d'un grand poids, puisque Ali-Bey avouait qu'il avait long-temps vécu dans l'Europe chrétienne, où il avait dû porter des souliers. Bowdich affirme aussi que Badia, sous le rapport de la science, n'était qu'un charlatan. Nous craignons que ce jeune Anglais n'ait, en écrivant cette assertion, cédé à son penchant pour l'envie. Du reste, Badia, par son énergie, son adresse, son habileté inimitable à jouer le personnage d'un Arabe, était certainement très-propre à voyager en Afrique. On a de lui : *Voyages d'Ali-Bey el Abassi en Afrique et en Asie pendant les années 1803, 1804, 1805, 1806 et 1807*, Paris, 1814, 3 vol. in-8°, avec un atlas qu'il a dessiné, et qui est composé de cartes, de plans et de vues. Cette relation, qui parut en même temps traduite en anglais et en allemand, est une des plus précieuses que nous possédions pour diverses contrées auparavant peu visitées par les Européens. La géographie y a beaucoup gagné pour ce qui concerne l'empire de Maroc et le Hedjaz ou la terre sainte des musulmans en Arabie. Badia s'abstient de détails sur les pays déjà décrits, et se borne à des

remarques générales qui sont toujours instructives. Voyageant en homme riche, il était suivi d'un grand train et de nombreux serviteurs, il fréquentait les personnages les plus considérables; il a donc pu acquérir sur divers points des renseignements authentiques, mais en même temps il a dû être d'une réserve extrême sur tout ce qui aurait tendu à faire concevoir des soupçons sur son compte. Il n'a donc pu, dans quelques contrées, converser avec des hommes qui, répondant à des questions multipliées, lui auraient fourni des notions sur divers points qu'il a été obligé de négliger. C'est par ce motif qu'il est très-succinct sur les mœurs des Arabes (3). Burckhardt, qui est allé après lui en Arabie, dit que son plan de la mosquée de la Mek-

(3) On a pensé qu'Ali-Bey était employé comme espion par Bonaparte et le prince de la Paix. Bowdich assure que c'était dès-lors une opinion généralement répandue, et il ajoute : « On dit qu'il avait reçu beaucoup d'argent comptant par la voie de Mogador; et les Européens demeurant alors dans le pays assurent que les ministres et les grands de Maroc furent assez adroits pour se prêter à toutes les petites circonstances qui, aidant à confirmer toutes les idées présomptueuses d'Ali-Bey, le portèrent à croire que ses largesses lui avaient procuré un crédit supérieur à celui de toute autre personne. On dit même que les ministres aidèrent à entretenir ces illusions, en sollicitant fréquemment son intervention en leur faveur auprès de l'empereur, comme étant le seul qui eût une influence décidée sur ce monarque. Mais dès que les fonds qu'il prodiguait furent épuisés, il fut si précipitamment et si à propos pour lui expulsé du pays, qu'un nouvel ordre de se défaire secrètement de lui, pour empêcher qu'il ne révélât plus que ce qu'ils supposaient qu'il avait appris, n'arriva pas assez tôt pour être exécuté. Badia avouait, ou plutôt se vantait devant ses connaissances à Paris, que son dessein autorisé était d'effectuer une révolution dans l'empire de Maroc à l'avantage de l'Espagne; et qu'il avait amené toutes les circonstances préliminaires à un degré de maturité qui avait surpassé son attente. La chose, disait-il, aurait eu lieu sans la pusillanimité du gouvernement espagnol qui ne lui permit pas de frapper le coup. Mais Badia était un gascon en politique. Il conserva des relations avec Maroc, même avec l'empereur; les dernières lettres qu'il reçut sont de 1811; elles ne lui parvinrent qu'en 1815. Il avait laissé à Maroc un fils musulman, nommé Othman-Bey, né en 1805, qui s'employa pour lui à se faire

ke est parfaitement exact , mais qu'il n'en est pas de même de celui de la ville et de ses différentes vues du Hedjaz. Du reste, les deux voyageurs sont d'accord sur les faits principaux. Quelques écrivains se sont trompés en disant que Badia était le premier chrétien qui fût allé dans le Hedjaz, où les seuls musulmans peuvent pénétrer (V. VARTOMANUS, XLVII, 537). La position dans laquelle se trouvait Badia doit faire excuser ses inexactitudes. Combien de fois n'a-t-il pas été obligé de sacrifier à sa sûreté le désir qui le portait à examiner et à recueillir des objets curieux. Ses remarques annoncent de la rectitude dans le jugement, de la perspicacité, de la bonne foi et de l'instruction; ses observations astronomiques sont précieuses. Son livre parvint en Égypte l'année même de sa publication; Mohammed-Aly et les oulemas du Caire furent piqués d'avoir été les dupes d'un chrétien qui avait feint de professer leur religion. Cependant Badia, dans toute sa relation, ne trahit nullement son secret, il commence par une invocation à Dieu, suivant l'usage des musulmans; elle est en caractères arabes et suivie d'une version française. Il parle constamment en sectateur de l'islamisme, et l'on ne peut s'empêcher de sourire de sa persévérance à soutenir ce rôle. D'après la dédicace adressée au roi de France et signée B..., éditeur, on est fondé à croire que Louis XVIII contribua par sa munificence à la publication de cet ouvrage, qui tiendra toujours un rang remarquable parmi ceux de ce genre. On le lit avec plaisir; et la position singulière dans laquelle l'auteur s'était placé donne à ses récits un vif intérêt. L'avis de l'éditeur, qui précède le premier volume, annonce que

la partie historique descriptive des voyages d'Ali-Bey sera suivie le plus tôt possible de la partie scientifique, qui contiendra des discussions sur l'astronomie, la botanique, la géologie et l'histoire, avec des tables et des gravures en tout genre, et qu'on y joindra les analyses des ouvrages de quelques voyageurs qui ont précédé ou suivi Ali-Bey dans les contrées qu'il a visitées; mais cette promesse n'a pas été remplie. E—s.

BADONVILLE (PIERRE), aide-de-camp de Pichegru, naquit à Pressy-le-Sec en Bourgogne, vers 1760, de parents obscurs, reçut peu d'éducation, et s'engagea dans un régiment de cavalerie quelques années avant la guerre de la révolution. A cette époque il se distingua par son courage, et obtint un avancement rapide. Il était chef d'escadron dans le 8^e régiment de hussards, lorsque Pichegru en fit son aide-de-camp et lui donna toute sa confiance. Badonville méritait cette confiance par sa discrétion et par son inviolable attachement au général en chef, qui le chargea, en 1795, de ses commissions auprès du prince de Condé, et lui communiqua ses plus importants secrets (Voy. PICHEGRU, XXXIV, 277). Lorsque les papiers de ce général furent livrés au directoire, en 1797, Badonville s'y trouva gravement compromis, et la police crut le reconnaître sous le nom de *Coco* inscrit dans plusieurs de ces correspondances. Il fut arrêté à l'époque du 18 fructidor (septembre 1797), et long-temps détenu dans la prison du Temple, où il eut à subir pendant près de trois ans de nombreux interrogatoires. Inébranlable dans son dévouement, il répondit toujours avec une fermeté et une adresse dont on ne le croyait pas capable; et le gouvernement fut à la

fin obligé de le mettre en jugement devant un conseil de guerre, qui l'acquitta faute de preuves contre lui. Ce verdict d'absolution fut prononcé à Strasbourg dans le mois de janvier 1800, environ deux mois après que le général Bonaparte se fut emparé du pouvoir. Mais Badonville ne put recouvrer son grade, et ce ne fut qu'en 1803 qu'il obtint d'être employé comme chef d'escadron. Dès l'année suivante, ayant appris l'arrivée de Pichegru dans la capitale, il se hâta de s'y rendre. Surveillé par la police, ainsi qu'il n'avait pas cessé de l'être, il fut arrêté de nouveau, mais on ne trouva jamais de preuves qui pussent établir ses rapports avec son ancien général. On le retint néanmoins encore en prison pendant deux ans; et ce n'est qu'en 1805 qu'il lui fut permis de se retirer dans son département, sous la surveillance de la police. Il resta sans fortune et sans emploi. On a dit que le roi Louis XVIII l'avait nommé maréchal-de-camp, et lui avait accordé une pension et la croix de St-Louis; mais il n'a joui d'aucun de ces avantages. Le malheureux avait succombé depuis long-temps lorsque ce prince monta sur le trône, en 1814.

M—D j.

BADOU (JEAN-BAPTISTE), prêtre de la congrégation de la doctrine chrétienne, naquit à Toulouse vers la fin du dix-septième siècle, et fut l'un des plus saints missionnaires de son temps. Les travaux apostoliques auxquels il se livra pendant vingt-huit ans avec un zèle infatigable produisirent les fruits les plus abondants. Il parcourut tous les diocèses du Languedoc où les évêques, pleins de vénération pour ses vertus et pour ses talents, s'empresaient de l'appeler. On assure que le P. Badou désirait ar-

demment de mourir dans l'exercice de son ministère. Ses vœux furent exaucés par une bien triste catastrophe le 6 septembre 1727: il avait commencé à donner une retraite dans la maison des filles du Bon-Pasteur à Toulouse, située sur les bords de la Garonne, lorsque, le septième jour, une inondation extraordinaire gagna l'intérieur du couvent; le P. Badou se trouva enfermé avec les religieuses, il se retrancha dans la partie de la maison qu'il présumait être la plus solide, et continua le cours de ses exhortations; mais les eaux grossissant renversèrent le bâtiment, et engloutirent le saint prêtre avec cinquante-deux religieuses. Quelques-unes, accablées sous les décombres, ne périrent pas sur-le-champ, mais il fut impossible de les dégager. Le P. Badou lui-même, enseveli au milieu des ruines, vécut encore quatorze heures; et, par un effort de zèle et de courage digne des premiers martyrs, il ne cessa d'exhorter à la mort celles des sœurs qui pouvaient encore l'entendre. La relation de cet affreux désastre a été publiée à Paris, Delespine, 1727, in-4° de 15 pages. On a du P. Badou un livre intitulé: *Exercices spirituels, avec un catéchisme et des cantiques pour aider les peuples à profiter des missions*, Toulouse, 1716, in-12. Z.

BAECK ou **BECK** (JEAN-GEORGE), graveur allemand, était né vers 1675, à Augsbourg. Christ nous apprend qu'il marquait ses estampes des initiales J. B., ou simplement d'un B. (*Voy. le Dict. des monogrammes*, 47, 165). Huber ne fait aucune mention de cet artiste dans son *Manuel des curieux*. L'abbé Baverel, dans ses *Notices sur les graveurs*, I, 30, lui a donné un article qui laisse beaucoup à désirer. On peut

conjecturer que Baëck apprit les éléments de son art dans sa ville natale où la gravure était alors très-florissante. Il visita depuis les diverses capitales de l'Allemagne pour perfectionner son talent ou pour chercher à l'employer. On juge par le nombre d'estampes dont son *Oeuvre* se compose qu'il était à la fois très-laborieux et fort occupé. Il a gravé, d'après les peintres allemands, des sujets d'histoire ou des paysages. On lui doit aussi la reproduction de quelques tableaux du Poussin. Il réussissait particulièrement dans le portrait. Bayerel en cite plusieurs de ce maître, parmi lesquels on distingue ceux de *Louis XIV*, et du roi de Suède *Gustave-Adolphe*. Baëck était, en 1725, dans la force de l'âge et du talent, puisqu'il n'avait guère que cinquante ans. Mais on ne connaît aucun ouvrage de lui postérieur à cette date; et tout fait présumer que sa mort fut prématurée. W—s.

BAEHR (JEAN), célèbre compositeur et maître de concerts du duc de Weissenfels, naquit en 1652 et mourut en 1700. Il a laissé plusieurs ouvrages remarquables, entre autres : I. *Bellum musicum*, 1701, in-4°. II. *Discours sur la musique*, 1719. III. *Le très-honorable Menestrier*. Ces deux derniers sont en allemand. — **BAEHR** (*Joseph*), le plus grand virtuose sur la clarinette que l'on ait connu dans le dernier siècle, naquit à Grunwald dans la Bohême, en 1746. Il servit d'abord comme trompette dans les troupes autrichiennes, puis dans celles de France, où il fit les campagnes de la guerre de Sept ans en Allemagne. Etant venu à Paris il entra dans les gardes-du-corps, également en qualité de trompette. Ce fut seulement alors qu'il apprit la clarinette. Il y fit des

progrès si rapides qu'en peu de temps il fut regardé comme le plus fort qu'il y eût en France sur cet instrument. Naturellement inconstant, il parcourut successivement la Hollande, l'Angleterre et l'Allemagne, et partout il se fit admirer par la justesse et la facilité de son jeu. Il se fixa enfin en Russie où il mourut dans les premières années de ce siècle. Il jouait aussi du violon avec une grande supériorité. On a de lui une ariette pour la clarinette avec sept variations, et plusieurs sonates. Z.

BAENTSCH (LOUIS-GUSTAVE), conseiller de la régence ducale à Coethen, naquit le 4 janvier 1774 à Gusten, où son père était officier de justice. Après avoir commencé ses études dans sa ville natale, il fut envoyé à l'école de Bernbourg pour les achever. En 1792 il se rendit à l'université de Halle afin d'étudier la jurisprudence et de terminer son cours académique. De retour dans la maison paternelle, il fut attaché au cabinet de la régence ducale (1795), et s'y livra tout entier aux affaires de l'état. En 1804, il fut nommé secrétaire titulaire de la chancellerie et en même temps secrétaire de la régence et du consistoire. En 1811, sous la domination française, il remplit les fonctions de juge-de-paix près la cour de justice et la cour criminelle, et devint président du consistoire et membre de la direction de l'instruction. Enfin en 1819 il eut l'honneur d'accompagner le duc Frédéric d'Anhalt-Coethen au congrès de Vienne, d'où il ne revint qu'en 1820, pour reprendre ses fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée le 23 août 1830. Baentsch était un des hommes les plus éclairés de l'Allemagne. Il est auteur de très-bons articles insérés dans divers journaux.

On a trouvé dans ses papiers un recueil de poésies inédites destiné à être imprimé. Z.

BAER (CHARLES-FRÉDÉRIC); théologien protestant (1), né en 1719, à Strasbourg, acheva ses études avec succès au gymnase de cette ville, et fut bientôt pourvu d'une chaire à l'université (2). S'étant fait connaître par son talent pour la prédication, il obtint le titre d'aumônier du roi de Suède, et remplit, pendant plusieurs années les fonctions de chapelain et de secrétaire de la légation suédoise à Paris. Il prononça, dans l'oratoire de l'ambassadeur, en 1751, l'*Oraison funèbre* du maréchal de Saxe, qui eut plusieurs éditions (3), honneur qu'obtiennent assez rarement les discours d'apparat, et qu'il traduisit lui-même en allemand. Baër fut, en 1759, nommé correspondant de l'académie des sciences. Il fit peu de temps après un voyage à Stockholm; mais, le climat de la Suède étant contraire à sa santé, il revint à Paris où il prononça l'*Oraison funèbre* de Louis XV en 1774. Il se retira dans sa patrie vers 1784 avec le titre d'aumônier honoraire du roi de Suède, et mourut le 23 avril 1797. Il joignait à beaucoup d'instruction une grande modestie. Il était membre des académies de Stockholm, de Goettingue et d'Augsbourg (4). Ou-

tre les discours dont on a parlé, ses ouvrages sont: I. *Lettre sur l'origine de l'imprimerie*, servant de réponse aux observations de Fournier jeune sur les *Vindiciæ typographicæ* de Schoepflin, Paris, 1761, in-8°. Fournier répondit victorieusement (*Voy.* FOURNIER, XV, 385). II. *Essai historique et critique sur les Atlantiques*, ibid., 1762, in-8°. Dans cet ouvrage, suivant Barbier, l'auteur veut prouver qu'il existe des rapports sensibles et frappants entre les Juifs de Moïse et les Atlantides de Platon. III. *Dissertation philologique et critique sur le vœu de Jephthé*, ibid., 1765, in-8°. Son but est de prouver que Jephthé ne sacrifia point sa fille, mais qu'il se contenta de la consacrer au Seigneur. Cette opinion fut réfutée par Rondet (*Voy.* ce nom, XXXVIII, 551), qui fit paraître sa réponse dans le *Journal de Trévoux*, et l'inséra depuis dans la 2^e édition de la *Bible dite d'Avignon*, 1768, III, 590. IV. *Sermon sur les devoirs des sujets envers leur souverain*, Genève et Paris, 1775, in-4°. L'auteur, qui l'avait composé en allemand, le traduisit en français. V. *Recueil de cantiques* (en allemand), Strasbourg, 1777, in-8°. Baër a traduit du suédois: *Recherches sur les maladies épizootiques*, Paris, 1776, in-8°; un *Mémoire sur la plantation et la culture des orties*, tiré du Recueil de l'académie de Stockholm, et publié dans les *Nouvelles Ephémérides économiques*, 1776; dans l'*Esprit des journaux*, juin même année. Il a traduit de l'allemand, l'*Es-*

(1) Barbier donne à Baër le titre d'abbé qu'il n'a jamais eû, et qui pourrait faire croire qu'il était catholique. *Voy. Examen critiq.*, p. 70. La nouvelle édition de Feller, tom. 2, p. 384, reproduit la même erreur.

(2) M. Herman ne fait aucune mention de Baër dans la liste qu'il a donnée des professeurs de l'université, tom. II, p. 293-301 des *Notices sur Strasbourg*. Cependant Baër joignait ce titre à tous ceux qu'il prenait à la tête de ses ouvrages.

(3) L'*Oraison funèbre* du maréchal de Saxe fut imprimée à Paris, 1751, in-4°; on la retrouve à la suite de l'*Histoire* de ce prince, par Neel, Mittaw (Paris), 1752. La traduction allemande est de 1751, in-8°.

(4) On trouve, dit Barbier, plusieurs mémoires de Baër dans la collection de l'académie des

inscriptions et belles-lettres (*Examen*, p. 70). C'est une erreur qu'on n'aurait pas relevée, si elle n'avait déjà passé dans la *France littéraire* de M. Quérard. Le recueil de l'académie des sciences ne contient pas non plus un seul mémoire de Baër.

sai de Meyer sur les apparitions, inséré par Lenglet-Dufresnoy dans son *Recueil de dissertations*, II, 277-336, et l'ouvrage de Jérusalem (*V. ce nom*, XXI, 548) sur les *Vérités de la religion* : mais cette traduction est restée inédite. W—s.

BAERLE (MELCHIOR VAN), né à Anvers, fils de Lambert, archiviste de cette ville, eut pour frère aîné Gaspar qui succéda à son père dans ses fonctions et n'a jamais rien écrit ; il ne faut donc pas, avec Valère André, déjà corrigé par Bayle, et pourtant suivi par Foppens, Moréri et Sax, faire Melchior frère du poète Gaspar Van Baerle (*V. ce nom*, III, 206) ; il était son oncle. En effet ce poète était fils du frère aîné de Melchior. Celui-ci eut le bonheur d'étudier sous des maîtres habiles, et profita si bien de leurs leçons qu'il parvint à composer avec facilité en prose et en vers. On a de lui : I. *Brabantia dos libri V, carmine heroïco, et Antuerpiæ Encomium*, Anvers, 1562, in-8°. II. *De Diis gentium, lib. II, versu elegiaco*, ibid., 1562, in-8°. III. *Bucolica et raptus Ganymedis*, ibid., 1572, et dans les *Deliciæ poet. belg.*, P. I, pp. 212-229, où l'on trouve aussi l'épigramme de Galatée qui va jusqu'à lap. 240. IV. *Oratio de vitæ humanæ felicitate*, avec un poème de *rerum humanarum vicissitudine ad Gasparum Barlaam fratrem*, ibid., Plantin, 1566, in-8°. V. *De miseriis vitæ humanæ*, 1566. VI. Corvinus, dans son oraison funèbre de Gaspar Baerle, le poète, fait mention d'un autre opuscule intitulé : *Historia de domus Austriacæ eminentiâ*. VII. Gaspar Gevartius avait en manuscrit dans sa bibliothèque : *Trajectum captum ad Nicô-*

laum Schetum Gasparis filium. La devise de Melchior était *Rara juvant*. Le frère aîné de Melchior se retira en Hollande où il eut encore pour fils Lambert Van Baerle, qui devint professeur de langue grecque à l'université de Leyde. Le second frère de Melchior, appelé Jacques, fut d'abord professeur de seconde à l'école latine de Leyde, ensuite directeur de celle de La Brille. Coupé, *Soirées littéraires*, t. XIII, pp. 270-280, s'est occupé de Melchior, dont parle également Hoeffst, *Parnassus Latino-Belgicus*, pp. 47-48. R—F—G.

BAERT (FRANÇOIS), en latin *Baertius*, naquit, en 1651, à Ypres, où sa mère, qui habitait Bailleul, s'était réfugiée pendant sa grossesse, pour échapper aux soldats dont toute la Flandre était alors inondée. Elle y donna le jour à deux jumeaux, dont François fut le seul qui vécut. Ayant terminé ses premières études, il demanda à entrer chez les jésuites et l'obtint. Il fit son noviciat à Malines, acheva sa philosophie à Anvers, et pendant six ans professa les humanités à Bruges et ailleurs. Il consacra ensuite trois années à la théologie, soutint des thèses sur toutes les parties de cette science et reçut la prêtrise en 1680. L'année suivante ses supérieurs le rappelèrent à Anvers pour aider le P. Papebroch (*Voy. ce nom*, XXXII, 516), qui était fort occupé de la rédaction des *Acta Sanctorum*, ouvrage colossal non moins utile à l'archéologie, à la diplomatie, à l'histoire civile et littéraire, qu'à celle de l'Eglise, et auquel Leibnitz, tout protestant qu'il était, a rendu un si éclatant témoignage ; ouvrage qui contient même à lui seul les annales d'une partie du

moyen âge, et le tableau de la géographie et des mœurs de ces siècles barbares. Papebroch chargea Baert d'aller avec Conrad Janning présenter le tome septième du mois de mai à Maximilien-Henri, archevêque-électeur de Cologne, à qui il a été dédié. Ces deux jésuites profitèrent de l'occasion pour visiter certaines bibliothèques de l'Allemagne, dans lesquelles Papebroch lui-même n'avait pas pénétré. Baert, en particulier, s'acquitta si bien de cette recherche, qu'il recueillit un grand nombre de monuments importants dont ses collaborateurs ont fait un utile usage. Ayant poussé jusqu'en Bohême, ils s'arrêtèrent quelque temps à Prague, où on leur fit don d'un ancien martyrologe, appelé *le Danois* dans la *Revue* d'Usuard. Accueillis ensuite à Vienne avec distinction par l'empereur Léopold, ils fouillèrent assidûment dans la bibliothèque impériale et réunirent quantité d'actes en grec et en latin. Pendant ce voyage qui dura environ huit mois, Baert prêta son attention non-seulement à ce qui pouvait concerner les vies des saints, mais à tout ce qui tenait à la situation des villes, aux coutumes des peuples, à l'architecture des édifices religieux, etc. Il eut plus tard la direction temporaire des *Acta Sanctorum*, et les savants agiographes, en louant son zèle et son habileté, le remerciaient de leur avoir épargné les arides détails de la correction des épreuves, de la correspondance et de l'administration. Baert a rédigé entre autres, dans le tome 1^{er} de juin, le 2, *la vie de S. Adalgise*, qu'il réduisit aux règles de la chronologie, et celle de *S. Evemyrène*; le 4, *les actes de sainte Ninoque*. Dans le tome 11 de juin, le 7; *les actes de*

S. Paul et de S. Colman; le 9, *ceux de S. Colombe et de son successeur S. Baithène*; le 14, *ceux de S. Basile-le-Grand*. Dans le tome 3 de juin, le 17, *ceux de S. Huvin et de S. Moling*. Dans le tome 4 de juin, le 21, *ceux de S. Majan*; le 22, *de S. Eusèbe*; le 23, *des SS. Zénon et Zène*. Tout ce qu'il écrivit sur les saints de l'Irlande et de l'Ecosse prouve qu'il était très-versé dans la connaissance de leur pays. En général il montre beaucoup de critique en cette matière, corrige les anachronismes, sépare très-bien les pièces authentiques des pièces supposées, et explique parfaitement le schisme qui divisait les Ecossais relativement à la célébration de la Pâque, ainsi qu'une foule de difficultés concernant ce peuple, tant ancien que moderne. C'est à ses soins aussi que l'on doit plusieurs tables des matières, travail modeste, mais pénible, et dont les personnes studieuses apprécient seules toute l'importance. Le 12 janvier 1716, atteint d'apoplexie, il fut rapporté sans force dans son cabinet; il resta dans cet état environ quatre ans, jusqu'à ce que, ayant subi inutilement l'amputation du pied droit où s'était mise la gangrène, il mourut le 27 octobre 1719, dans la maison-professe des jésuites à Anvers. Guill. Cuperus ou Cuyper a inséré son éloge au tome 2 de juillet; et c'est de là que nous avons extrait la notice qu'on vient de lire. Au-dessous de son portrait on a gravé ce distique :

Mille interque curas promovit Baertius Acta :
Quid non scripturus, si licuisset, erat?

R—F—G.

BAERT (PHILIPPE), bibliothécaire du marquis de Chasteler (*V.* ce nom, au Supp.), s'occupait par prédilection de l'étude de l'héraldique,

laquelle, ainsi que nous l'avons dit à l'article d'Azevedo (*Voy. ce nom*, LVI, 621), absorbait alors en partie la littérature belge. C'est de lui que sont le *Supplément au nobiliaire des Pays-bas et de Bourgogne*, 2^e éd., Louvain, 1772, in-12; et le *Vrai supplément aux deux volumes de ce nobiliaire*, ibid., 1774, in-12. Mais l'un et l'autre ont été corrigés par le comte de Cuypers, autre généalogiste. Ferd.-Jos. de Holleber, major des invalides, a donné une nouvelle édition du deuxième, corrigée et augmentée de plus d'un quart, sous le titre de *Nouveau vrai supplément*, etc., La Haye, 1774, in-12. Au tome 1^{er}, page 216, des *Acta Sanctorum Belgii*, on cite un ouvrage manuscrit de P. Baert : *De Comitibus Bruxellensibus*. On a encore de Philippe Baert : *Essai historique et critique sur une ancienne ville et forteresse saxonne nommée Sigisbures, située dans le comté de la Marck, laquelle fut détruite au treizième siècle*, 1803, in-8^o.

R—F—G.

BAERT (le baron ALEXANDRE-BALTHAZARD-FRANÇOIS-de-Paule de) naquit vers 1750 à Dunkerque, dans une famille opulente, et se livra dès sa jeunesse à de longs voyages, d'abord en Russie, particulièrement sur les rives de la mer Caspienne, puis en Angleterre, où il séjourna longtemps et qu'il parcourut dans tous les sens. De là il passa en Espagne; et il se trouvait à Gibraltar en 1789. Revenu, vers cette époque, dans sa patrie, il crut ainsi que beaucoup d'honnêtes gens aux bienfaits de la révolution, et fut élu en 1791 député du département du Pas-de-Calais à l'assemblée législative, où il parla le 21 octobre en faveur de la liberté illimitée

des cultes et demanda, en conséquence de ce principe, que les actes de naissance et de décès fussent tenus par des officiers civils. Cependant il siégeait au côté droit, c'est-à-dire avec les plus modérés; et, lorsqu'il vit la majorité se jeter ouvertement dans des voies de révolution et d'anarchie, il fit tous ses efforts pour l'en empêcher. Le 20 avril 1792 il fut un des sept qui, s'apercevant du piège dans lequel on voulait entraîner Louis XVI, s'opposèrent à la déclaration de guerre contre l'empereur d'Allemagne. Baert travaillait dans le même temps à la rédaction d'un journal intitulé l'*Indicateur*, où il s'efforçait de combattre les opinions exagérées. Se trouvant auprès du roi le 20 juin 1792, lorsque la populace envahit le château, il cherchait à le rassurer en lui disant que l'assemblée le soutiendrait. — « Oui, répondit le « monarque; mais vous qui avez beau- « coup voyagé, que croyez-vous que « l'on dira de nous chez l'étranger? » Lorsque la révolution du 10 août 1792 eut complété le renversement de la monarchie, Baert ne se crut plus en sûreté dans la capitale; il se rendit d'abord dans sa patrie, puis aux Etats-Unis d'Amérique, qu'il parcourut en observateur. Ce fut là qu'il acheva son grand ouvrage sur l'Angleterre et ses colonies. Il revint en France peu de temps après le 9 thermidor, et s'y occupa de la rédaction des documents recueillis dans ses courses pénibles, et qu'il publia successivement, savoir : *I Mémoires historiques et géographiques sur les pays situés entre la mer Noire et la mer Caspienne*, Paris, 1799, un volume in-4^o, qui parut sous le voile de l'anonyme, et dans lequel se trouve l'*extrait d'un voyage entrepris en 1784 dans*

la partie de la Russie qui avoisine la mer Caspienne. II. Tableau de la grande Bretagne, de l'Irlande et des possessions anglaises dans les quatre parties du monde, 4 vol. in-8°, avec fig. et cartes, Paris, 1800. Cet ouvrage passe encore pour un des meilleurs qui aient été publiés sur l'empire britannique; il contient des observations et des détails précieux sur les mœurs et les institutions de ce pays; et les Anglais, si difficiles sous ce rapport, ont cependant rendu justice à l'auteur. L'empereur Napoléon le consultait toutes les fois qu'il avait besoin de quelques notions exactes sur l'Angleterre. Baert avait épousé mademoiselle de Montboissier, petite-fille de Malesherbes. Devenu l'un des principaux habitants du Loiret, il fut nommé en 1815 par ce département membre de la chambre des députés. Voulant assurer son élection, il avait fait imprimer une circulaire sous ce titre : *A messieurs les électeurs du département du Loiret*. Fidèle à son caractère de sagesse et de modération, il crut voir de l'exagération dans le système de la majorité de cette chambre, et vota constamment avec la minorité jusqu'à l'ordonnance du 5 septembre 1816 qui en prononça la dissolution. Cependant il ne fut point réélu et continua d'habiter la capitale, où il est mort le 23 mars 1825. On lui attribue une brochure anonyme publiée sous ce titre : *Le Consommateur*, in-8°, Paris, 1802. M—D J.

BAEZA (DIEGO DE), célèbre théologien et prédicateur espagnol, né en 1582, à Ponferrada, dans la Galice, embrassa la règle de saint Ignace, à l'âge de dix-huit ans, et professa d'abord la philosophie dans divers collèges; mais, ses talents pour

la chaire l'ayant bientôt fait connaître, il quitta l'enseignement pour se livrer à la prédication. Les succès qu'il obtint dans cette carrière le placèrent au rang des premiers prédicateurs de l'Espagne. Cependant, ses sermons, dépouillés du charme que leur imprimait sans doute un débit animé, n'offrent guère que des lieux communs, et ne sont nullement propres à justifier la réputation dont il a joui. Le P. Baeza mourut à Valladolid, en 1647. Outre ses recueils de *sermons* in-4°, on a de lui : *Commentarii morales in historiam evangelicam*. Ces paraphrases de l'ancien et du nouveau testament ont été imprimées successivement à Paris et à Lyon, in-fol., en onze tomes, dont on trouve les titres dans la *Biblioth. Soc. Jesu*, 169. W—s.

BAGARD (CÉSAR), sculpteur habile, connu des artistes français sous le nom de *Grand César*, naquit à Nancy, le 27 mars 1639. Disciple de Jaquin qui travailla longtemps à Paris, Bagard y suivit son maître et exécuta, entre autres ouvrages, deux figures allégoriques représentant la *Force* et la *Vertu*, qui furent placées sur l'arc-de-triomphe dressé en 1659 pour le mariage de Louis XIV. Il revint ensuite en Lorraine, où il demeura jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée à Nancy en 1709. On connaît de lui : 1° un *buste de Louis XIV* qui ornaît l'ancienne porte royale de Nancy, construite par ce monarque en 1673; 2° le *tombeau de Jean Rousselot*, dans la paroisse S. Epvre de Nancy, représentant Jésus-Christ à table avec les disciples d'Emmaüs; 3° *deux génies ailés* placés aux Minimes de Nancy, sur le tombeau de Georges-Affricain de Bassompierre; 4° deux statues colossales, l'une de *sainte Thérèse*,

l'autre de *S. Jean de la Croix*, aux Carmes de Nancy; 5° dans la même église, une *Vierge* en marbre soutenue par des anges, surmontant l'autel Notre-Dame du Mont-Carmel; 6° le devant d'autel de cette chapelle sculpté en bois et représentant la nativité de Jésus-Christ; 7° le tombeau de *Porcelets de Maillane*, à l'église du collège de Nancy; 8° un *Christ*, vrai chef-d'œuvre de l'art, élevé sous l'arcade du chœur de l'église S. Sébastien de Nancy; 9° quatre *statues colossales* au noviciat des Jésuites de Nancy; 10° une *Vierge* au-dessus de la porte d'entrée du couvent des religieuses de Sainte-Elisabeth de Nancy; 11° un *Christ* de petite dimension; 12° les apôtres *S. Pierre et S. Paul*, en pied, mais de petite dimension; 13° *Hercule enfant*; 14° un *crucifix*; 15° une *sainte-famille*; 16° une *Vierge* en bois de Sainte-Lucie; 17° une *statue de S. Pierre*, dans le cloître des Cordeliers de Nancy; 18° un *Ecce homo* de grandeur naturelle, dans une chapelle, près Sauxure-lès-Nancy; 19° plusieurs ouvrages de sculpture d'un fini admirable décoraient aussi la chartreuse de Bosserville; mais la révolution a fait disparaître presque toutes les compositions de César Bagard. — Le génie de ce sculpteur lui a survécu dans la personne de son fils (*Toussaint*), mort jeune à Nancy en 1712, et dans celle de Jacob-Sigisbert Adam, son élève. Les cendres de César Bagard reposaient aux Minimes de Nancy.

B—N.

BAGAROTTO (DOMINIQUE), en latin *Bagarotus*, juriconsulte que Barbier nous a reproché sans beaucoup de raison d'avoir omis, et que nous ne donnons guère ici que pour faire voir combien sont futiles la plupart de ses

observations (*V. Examen critique*, 70); vivait au 13^e siècle. Fabricius (*Bibl. med. et infim. latinit.*) dit qu'il était Français; mais le P. Sarti (*de professorib. Bononiens.*, 107) s'efforce de prouver qu'il était de Bologne. Les raisons qu'il allègue à l'appui de son opinion ne sont rien moins que concluantes suivant Tiraboschi (*Storia della letterat. ital.*, IV, 276). Quoi qu'il en soit, Bagarotto vint fort jeune à Bologne attiré sans doute par la célébrité d'Azon (*V. ce nom*, III, 148) et des autres juriconsultes qui rendaient alors l'école de droit de Bologne la première du monde. Il en soutint la réputation par ses talents, et fut revêtu de différents emplois honorables qu'il remplit avec autant de prudence que d'habileté. Les registres et les diplômes de Bologne font mention de Bagarotto depuis l'an 1200 jusqu'en 1242; et l'on conjecture avec assez de vraisemblance qu'il termina sa laborieuse carrière cette même année, dans un âge avancé. On a de lui deux opuscules: l'un *De dilatoriis exceptionibus*, inséré dans le tome 3 des *Tractatus tractatum juris*; et l'autre, *De testium reprobatione*, dans le tome 4 du même recueil. Quelques auteurs lui attribuent encore un traité: *De cavillationibus*, imprimé sous le nom de Bonaçurse. Pancirole parle avec éloge de Bagarotto dans son ouvrage *De claris juris interpret.*, liv. II, ch. 24.

W—s.

BAGARRIS. Voy. RASCAS, XXXVII, 105.

BAGETTI (le chevalier JOSEPH-PIERRE), peintre paysagiste, né à Turin en 1764, fut admis, dès sa première jeunesse, au conservatoire de musique de l'église métropolitaine dirigé par le célèbre abbé Ottani;

mais, ne se sentant point de goût pour l'état ecclésiastique, il s'adonna à l'étude de l'architecture, et s'étant enthousiasmé pour le talent du peintre Palmieri, il se livra, sous ses auspices, avec beaucoup de succès, à la peinture de l'aquarelle. Il présenta un de ses tableaux au roi Victor-Amédée III, qui le nomma son dessinateur, et l'envoya, en 1793, à la suite de l'armée qui occupait le comté de Nice, et qui bientôt après occupa la place de Toulon. A son retour, Bagetti fut nommé professeur topographe à l'école du génie. Lorsque les Français s'emparèrent du Piémont, en 1798, il resta à Turin, sans prendre du service; mais, enfin pressé par ses amis Brambilla, Pasqueri et Castellino, et sur les instances du général Dupont, il se rendit à Paris en 1807, et y fut bien accueilli par le ministre Clarke, qui l'attacha au dépôt de la guerre avec le grade de capitaine ingénieur-géographe, spécialement chargé d'exécuter à l'aquarelle des tableaux représentant les victoires des armées françaises. Quelques-uns furent gravés par ordre de Napoléon; mais les événements de 1814 en empêchèrent la publication. Dans l'espace de huit ans il acheva plus de quatre-vingts tableaux, qui se trouvent dans la galerie de Fontainebleau et au dépôt de la guerre. Il existe au musée royal de Paris une aquarelle de la plus grande dimension, qui offre une vue générale de l'Italie, partant des Alpes jusqu'à Naples. Bagetti déploya toutes les ressources de son art dans l'exécution de ce tableau qui embrasse une immense étendue de pays. Obligé de s'écarter des règles ordinaires de l'optique, il prit un point de vue très-élevé au-dessus de la surface de la terre; et, par

cette hardiesse ingénieuse, il représenta, sans nuire aux premiers plans, les objets les plus éloignés. En 1811 Bagetti présenta ce tableau à Napoléon qui le décora de la Légion-d'Honneur, et l'envoya à Naples afin d'exécuter une vue générale de l'Italie jusqu'aux Alpes pour faire le pendant du premier tableau. La guerre de Russie étant survenue, Bagetti fut obligé d'y suivre Napoléon, et le grand tableau resta inachevé dans son portefeuille. Considéré, après la restauration, comme étranger, il éprouva de la part du ministre de la guerre plusieurs désagréments, et crut devoir donner sa démission. Il se rendit en 1815 à Turin, où le roi lui conféra le grade de major d'infanterie, et lui fit changer l'étoile de la Légion-d'Honneur contre la croix de Savoie qu'on venait de créer. Bagetti, pour donner un essai de son talent, exécuta un bas-relief qui figurait les Alpes et tout le Piémont jusqu'aux limites de la Lombardie. Il composa ensuite plusieurs tableaux de batailles en l'honneur des héros de la Savoie, et fut décoré de la croix de St-Maurice avec une pension. Ayant appris la musique dans sa jeunesse, Bagetti improvisait sur le piano des motifs très-agréables pour se distraire dans la maladie à laquelle il succomba en mai 1831, à Turin. Une inscription latine mise sur son tombeau rend témoignage de son talent. Bagetti, qu'on peut nommer le premier des peintres à l'aquarelle, fut un théoricien distingué, membre de l'académie royale des beaux-arts de Turin. Il a publié en italien l'*Analyse de l'unité de l'effet dans la peinture, et de l'imitation dans les beaux-arts*, Turin, 1827, in-8°; ouvrage qui mériterait d'être tra-

duit. Le roi Charles-Albert, juste appréciateur des arts, a fait demander à la veuve ce qui lui restait des meilleures productions de son mari, et il les a payées généreusement en lui accordant une pension. G—G—Y.

BAGGE (JACQUES), amiral suédois, naquit en 1499 dans la province de Halland. Son père avait été officier supérieur de Christian II ; mais pendant le siège de Stockholm, en 1520, il avait donné sa démission et prêté serment à Gustave Wasa. Le fils, qui alors était très-jeune, suivit cet exemple et prit les armes pour le héros suédois. La carrière du jeune Bagge s'écoula pendant douze ans dans l'accomplissement de ses devoirs, mais sans occasion de se faire remarquer. Ce ne fut qu'en 1534, à l'époque où quelques bourgeois de Lübeck entreprirent de conquérir les deux royaumes du Nord, que commença sa célébrité. Il combattit d'abord dans l'armée que Gustave I^{er} envoya au secours du Danemark, et se distingua surtout au siège de Halmstad qui lui dut son salut. Averti d'une invasion qui se préparait dans le sud du Halland, il marcha avec 400 hommes ; mais l'ennemi se retira à son approche, jusqu'à Engelholm et sembla vouloir l'attirer dans un piège. Bagge s'en était aperçu et, voyant devant lui des forces très-supérieures par leur nombre, il se tint renfermé dans Halmstad, où le comte de Hoeja, beau-frère de Gustave I^{er}, vint l'assiéger. Ce fut alors que Bagge eut recours à une ruse qui lui réussit. Il mit en évidence, sur les remparts, des canons très-mauvais et que leurs affûts supportaient à peine ; et, dès que l'ennemi, plein de confiance à cette vue, essaya de monter à l'assaut, Bagge déployant sa meilleure ar-

tillerie le foudroya du feu le mieux nourri. Mais il eut le malheur d'être blessé grièvement dans cette brillante affaire. Ne voulant pas quitter le commandement dans le moment décisif, il se fit porter sur un brancard et continua de donner ses ordres jusqu'à ce que l'ennemi fut dans une déroute complète. Le comte de Hoeja s'enfuit jusqu'en Zélande, et il laissa le commandement à son lieutenant-major qui resta prisonnier dans les mains des Suédois. Cette opération fit le plus grand honneur à Bagge ; et il fut dès-lors considéré comme l'un des meilleurs officiers de l'armée suédoise. Cependant les connaissances qu'il avait acquises dans la marine le firent nommer contre-amiral, et en 1541, lorsque le roi se rendit au congrès de Bromsebro, il commanda le bâtiment qui porta à Calmar la reine et les jeunes princes, Eric et Jean. Bagge fut ensuite chargé de soumettre les rebelles de Smolandie, qui, sous les ordres de Nicolas Dack, portaient l'effroi dans cette province ; il les battit dans plusieurs rencontres, et s'empara de leurs chefs qu'il conduisit prisonniers au château de Calmar. Mais il allait être bientôt appelé à de plus glorieux exploits. Au commencement de 1555, il fut chargé de commander une expédition contre les Moscovites qui, à plusieurs reprises, étaient venus envahir et ravager la Finlande. Ayant sous ses ordres une flotte nombreuse, Bagge laissa les plus gros bâtiments à Wiborg, et s'étant mis sur les plus petits, il les dirigea courageusement jusque dans la Newa. Là, ayant rencontré un Boïard qui lui reprocha sa témérité, il répondit par d'amères récriminations sur les invasions et les ravages

exercés en Finlande par les Russes ; et finit par lui dire ouvertement qu'une telle conduite n'appartenait qu'à des barbares et à des brigands. Ces dernières paroles, prononcées avec beaucoup de force, excitèrent au plus haut degré la colère du Boïard ; et une guerre terrible dut en être la suite. Bagge expédia aussitôt un courrier à son souverain, qui était déjà arrivé à Abo ; et, ayant reçu de lui une réponse approbative, il se mit en mouvement avec sa flotte, confiant le commandement de terre à Clas Christerson de Horn. Après une affaire très-vive, près de Noeteborg, il revint à Wiborg, où il se réunit à plusieurs autres corps suédois. Se trouvant, malgré ces renforts, dans une grande infériorité, il se tint renfermé dans la place, où des forces très-nombreuses vinrent l'attaquer. Une ruse fort simple le tira encore de ce mauvais pas ; il fit pendant toute une nuit rouler sur les ponts, avec un grand bruit, des chars dont le mouvement ressemblait à celui de l'artillerie et des troupes. A ce bruit les Russes ne doutèrent pas qu'il n'eût reçu de nombreux renforts ; et dès le lendemain ils se retirèrent, abandonnant leur arrière-garde qui fut écrasée par les Suédois. Un armistice fut conclu ; mais les Russes demandèrent que Bagge, qu'ils regardaient comme la principale cause de la guerre, leur fût livré. — « Oui, répondirent les commissaires de la Suède, à condition que tous ceux d'entre vous qui ont pillé et ravagé la Finlande seront mis à mort auparavant. » Les Russes n'insistèrent pas ; et la paix fut signée pour 40 ans. Dans cette occasion la Suède dut beaucoup à la valeur de Bagge ; elle ne dut pas moins aux soins qu'il donna à la marine. A l'époque de la

mort de Gustave I^{er}, la flotte se trouvait dans un tel état qu'Eric XIV était maître de la Baltique. La ville de Revel ayant imploré du secours contre les villes anséatiques qui voulaient détruire son commerce, ce fut encore l'amiral Bagge que le roi chargea de soumettre cette ligue, et ce fut pour lui une opération aussi prompte que facile ; mais une carrière plus brillante encore vint s'ouvrir devant lui. La Pologne, jalouse des possessions qu'Eric XIV avait dans l'Estonie, excita facilement contre ce prince le Danemark et quelques états allemands qui ne voyaient pas non plus sans peine les accroissements de la puissance suédoise. Le roi de Danemark fit arrêter en pleine paix, dans sa capitale, un ambassadeur suédois qui se rendait auprès de l'électeur de Hesse, et devait ramener la fille de ce prince au roi Eric ; et il ne fut pas permis à la princesse de passer par le Danemark. Gustave irrité mit aussitôt en mer une flotte nombreuse ; et il en donna le commandement à Bagge qui la conduisit à l'ennemi. Les deux escadres se rencontrèrent près de Barnholm, et les Suédois furent vainqueurs dans un combat opiniâtre qui dura cinq heures. Ils prirent trois vaisseaux de ligne et l'amiral danois Brockenhausen, ainsi que plusieurs officiers de marque, entre autres le général en chef Otto Krumpen. Après cette victoire importante Bagge continua sa course vers la côte allemande, fier de ses succès et digne par ses exploits d'escorter l'épouse de son roi. Mais la princesse, ayant changé d'avis, ne voulut plus de la couronne de Suède. Bagge retourna alors à Stockholm où Eric XIV, s'il ne fut pas satisfait comme amant, le fut au moins comme roi, en voyant sa flotte

victorieuse. Pour honorer son amiral, il voulut que Bagge entrât en triomphe à Stockholm. Le héros, décoré d'une chaîne d'or, fit son entrée à la tête d'un brillant cortège. Après lui venaient, tristes et abattus, l'amiral danois et les autres prisonniers au nombre de six cents, la tête nue et des bâtons blancs dans les mains ; ils étaient suivis du bouffon de la cour, qui les raillait et jouait du violon. De pareilles insultes ne pouvaient qu'aigrir les esprits. La guerre recommença avec plus d'opiniâtreté. Bagge fut bientôt prêt à la tête de sa flotte, mais cette flotte ne comptait plus que dix-huit vaisseaux. Celle du Danemark au contraire, jointe à celle de Lübeck, en comptait trente-trois. Après une descente à Golland, qui alors appartenait au Danemark, Bagge mit à la voile et rencontra l'ennemi près d'Oeland, où fut livré un combat qui dura tout un jour, sans que la victoire fût décidée. La flotte danoise se retira dans le Sund et l'amiral suédois revint à Stockholm pour y passer l'hiver. Le roi, qui s'était attendu à des succès plus décisifs, fut si mécontent du retour de son amiral, qu'il envoya au devant de lui un message pour lui porter ses reproches et lui défendre d'entrer dans le port. Cette injustice du monarque, qui n'était au reste que la suite d'un mouvement d'humeur, fut promptement réparée, et Bagge regagna bientôt la confiance de son souverain qui le chargea de préparer une nouvelle expédition pour le printemps suivant. Cette expédition, composée de 35 vaisseaux, la plus belle que la Suède eût jamais eue, mit à la voile le jour de la Pentecôte 1564. Mais après une navigation de quelques jours, elle fut dispersée par une violente tempête ; et elle

n'avait pas encore eu le temps de se réunir tout entière, lorsque la flotte danoise se présenta pour la combattre. Bagge ne craignit pourtant pas de l'attendre, et il en aurait peut-être triomphé si la plus grande partie de ses navires ne s'étaient pas tenus obstinément loin du combat, malgré ses ordres réitérés. Trois seulement restèrent avec lui, et pendant deux jours, avec ces faibles moyens, il tint tête à deux escadres ennemies, il mit même en fuite celle de Lübeck ; et ce ne fut que le troisième jour, lorsque le vent lui devint tout-à-fait contraire, qu'entouré et pressé par de nombreux ennemis, mais se défendant encore, il abandonna son vaisseau tout enflammé et près de sauter. Conduit prisonnier en Danemark, il y fut réduit pendant plusieurs années à la plus cruelle captivité ; et après 40 ans de brillants services, il mourut ainsi dans les fers, sans que ses enfants aient jamais pu le voir, ni même savoir à quelle époque il avait cessé de vivre. B—L—M.

BAGGESEN (JENS c. à-d. EMMA-NUEL), poète danois, né à Korsøer, le 15 fév. 1764, fit ses études à l'université de Copenhague, et montra dès sa jeunesse un esprit original et une grande chaleur d'âme, justifiant ainsi le jugement de Wieland qui le qualifiait d'*aimable enthousiaste, d'âme candide et dominée par un amour poétique du grand et du beau, qui allait jusqu'à la fureur*. Il plut, autant par ses entretiens animés que par ses poésies, à plusieurs grands personnages, dont l'amitié protectrice lui fut utile toute sa vie. Il n'était encore connu que par des contes plaisants et par quelques odes, lorsqu'en 1789 le comte Adam de Moltke, un de ses protecteurs, l'emmena dans un voyage en Suisse et en France.

Son esprit fut vivement frappé des changements politiques qui agitaient Paris ; il vit dans cette ville plusieurs hommes marquants ; cependant Necker lui parut si vain qu'il ne voulut pas le connaître personnellement, ce qui ne l'empêcha pas dans la suite d'avoir beaucoup d'attachement pour M^{me} de Staël. En revenant par l'Allemagne dans sa patrie, en 1790, il se lia avec Wieland à Weimar, avec le philosophe Reinhold à Jéna, Klopstock à Hambourg et Voss à Eutin. Wieland et Klopstock devinrent ses modèles, et on retrouve, dans les poésies allemandes qu'il composa dans la suite, des traces de l'impression que ces grands poètes avaient faite sur son esprit. Il avait épousé, à Berne, la petite-fille du célèbre Haller. De retour à Copenhague, il se passionna pour la philosophie de Kant, qu'il appelle dans ses lettres le plus grand sage qui ait paru au monde depuis Jésus-Christ. Il entretenait une correspondance très-animée avec Reinhold qu'il regardait comme le premier des philosophes après Kant. Dans la suite Reinhold ayant modifié ses idées, Baggesen s'attacha davantage à Jacobi. Les événements de la révolution française firent diversion à son étude ardente de la philosophie allemande. La mort de Mirabeau fit pleurer cet enthousiaste, mais celle de Louis XVI lui causa une hémorrhagie. Cependant il avouait être républicain par principes, ou plutôt cosmopolite, et il se réjouissait vivement des premiers succès de la république française ; il ne pouvait même haïr Robespierre, comme il le dit dans sa correspondance. Peu content de sa position isolée en Danemark, et peu propre à des travaux assidus et réguliers, il profita des secours fournis par le prin-

ce de Holstein-Augustembourg et par le ministre Schimmelman, pour entreprendre de nouveaux voyages, après avoir employé sa faveur auprès de ses protecteurs pour améliorer le triste sort de Schiller, qu'il aurait voulu attirer en Danemark. Ce fut lui aussi qui fit donner à Reinhold la chaire de philosophie à l'université de Kiel. Il conduisit sa femme dans le sein de sa famille à Berne, et fit de là des excursions en Autriche et dans la haute Italie, cherchant partout les hommes célèbres, et les étonnant par son imagination féconde et par sa conversation originale. Son grand désir était de revoir la France ; aussi, après avoir conduit sa femme dans la famille Wieland à Weimar, il revint à Paris, et y fit de nouvelles connaissances. Sieyès l'accueillit bien, Garat promit de travailler avec lui à propager en France la philosophie de Kant. Lalande lui ayant dit : « La lumière nous vient du nord, » Baggesen lui répondit : « Oui, mais la chaleur nous vient du midi. » Le lendemain du supplice de Fouquier-Tainville et de quinze autres individus, il écrivit : « J'ai vu expirer hier seize individus en seize minutes ; j'ai entendu les applaudissements des spectateurs et des spectatrices ; je respecte encore l'humanité, et j'aime mes amis, mais je déteste maintenant les hommes, je les méprise en masse comme des insensés ; la plus affreuse de leurs sottises est la peine de mort. » En 1796 il revint dans sa patrie, où ses amis lui procurèrent enfin une chaire à l'université ; mais Baggesen, à qui une vie sédentaire convenait peu, se remit en route dès l'année suivante, pour accompagner sa femme dont la santé affaiblie avait besoin d'un climat plus doux. Elle mourut à Kiel, lui laissant deux en-

fants en bas âge. Baggesen, accablé de chagrin, les conduisit en Suisse, et chercha des distractions dans les voyages et dans les études philosophiques ; il se lia avec Jacobi, et entretenait une correspondance active avec ce philosophe. Il se rendit à Paris en 1798, et y revint encore l'année suivante, après être retourné à Copenhague. Il y épousa alors Fanny Reibaz, fille d'un pasteur suisse. Il la conduisit en Danemark ; mais voyant qu'elle ne s'habituaît pas au climat de ce pays, et vivant dans la gêne, quoiqu'il fût attaché à l'université et qu'il travaillât pour le théâtre, il la ramena à Paris. Ses ressources étaient toujours précaires. Pendant un de ses voyages dans la capitale de la France, il ne put remplir ses engagements pécuniaires, et fut emprisonné par ses créanciers à Ste-Pélagie. Baggesen était insouciant, et surtout paresseux. Il en fait l'avou dans une de ses lettres. « Je suis, dit-il, l'être le plus inerte, le plus lent, le plus ennemi du travail qui existe ; je ne connais pas de plus grand tourment que le travail physique, ni de plus grand plaisir que le repos matériel. Jamais le corps et l'âme ne sont d'accord chez moi, d'où résulte le ménage le plus déplorable. Mon esprit est fait pour veiller sans cesse, et mon corps pour se livrer à un sommeil continu. J'achève plus tôt une Iliade dans la pensée, que je n'arrive à mettre un quatrain sur le papier. Il n'y a que la faim ou les coups de bâton, ou de hauts intérêts accompagnés d'un devoir rigide qui puissent me faire prendre la plume. N'oublions pas l'amour qui m'a souvent engagé aussi à écrire. » Il dit ailleurs : « Il est en moi, ainsi que dans tous les hommes, un peu de feu divin, mais il est

caché comme dans un caillou ; pour l'en tirer, il faut de grands coups du malheur ou le contact avec des esprits supérieurs. » Ce fut pendant son séjour en France, prolongé jusqu'en 1810, qu'il composa ses principales poésies allemandes. Obligé enfin, par l'épuisement de ses ressources, à chercher une place, il se fit nommer professeur de littérature danoise à l'université de Kiel. Il occupa cette chaire pendant peu d'années, ne pouvant s'astreindre davantage à une vie régulière et monotone. Les victoires de Bonaparte lui avaient inspiré le projet d'un poème épique dont il attendait une gloire immortelle. Quand son héros se fut fait empereur, l'ardeur du poète disparut, et le projet fut abandonné. Après avoir donné sa démission en 1814, il revint à Copenhague, et y reçut les témoignages d'estime dus à l'un des plus grands poètes de sa nation. Les honneurs dont il fut comblé ne furent pourtant pas sans mélange d'amertume. Son goût formé au style classique de l'ancienne école allemande repoussa le romantique de son compatriote et ami OEhlenschläger ; il se permit des épigrammes qui, étant bien accueillies par une partie du public, lui attirèrent le vif ressentiment de la jeunesse enthousiaste du romantisme de son rival. Le public se divisa en deux camps, et ce ne fut pas celui de Baggesen qui recueillit les honneurs de la victoire. Sa santé déclina sensiblement ; il prit les eaux de Carlsbad, mais sans succès, et en retournant dans sa patrie il mourut à Hambourg, le 3 octobre 1826. Ses fils, dont l'un est pasteur en Suisse, et l'autre officier au service du Danemark, ont entrepris la publication de celles de ses œuvres qu'il a écrites en danois. Il avait contribué

à fonder en 1796 la société de littérature scandinave, et en avait été le premier secrétaire. Le théâtre de Copenhague a été pendant quelque temps sous sa direction. Voici les principaux de ses écrits : I. *Contes plaisants*, en vers, Copenhague, 1783, in-8°, dans le genre des contes de Wieland; augmentés et publiés de nouveau à Copenhague en 1807, sous le titre d'*Aventures et contes plaisants*, 2 vol. in-8°. II. *Ouvrages de ma jeunesse*, Copenhague, 1791, 2 vol. in-8°. C'est le recueil de ses poésies détachées. On y trouve les meilleures pièces que Baggesen ait composées dans le genre gracieux; quelques-unes sont devenues populaires dans le nord. Son ode *Halleluia* a été mise en musique par Kruse. III. *Le Labyrinthe, ou Excursions d'un poète en Europe*, ib., 1792-93, 4 vol. in-8°. IV. *Nouveaux mélanges de poésies*, ibid., 1807. V. *Épîtres poétiques*, ibid., 1807, in-8°. Ce furent les premiers modèles de ce genre de poésie dans la littérature danoise. Ces ouvrages sont en danois. Les suivants ont été composés et publiés en allemand. VI. *Poésies*, Hambourg, 1803. Parmi les pièces de ce recueil on distingue *Rosette*, imitée en français par Vanderbourg, *Ronde d'adieux*, qui eut une grande vogue, *les Années de l'enfance*, *Chanson pour le Thé*. On y trouve aussi plusieurs pièces inspirées par les événements politiques. VII. *Parthenais, ou le Voyage aux Alpes*, idylle épique, Hambourg et Mayence, 1806, Amsterdam, 1807, Hambourg, 1811, Leipzig, 1812, dernière édition, 1819; traduite en français par M. Fauriel, Paris, 1810, in-12. Ce poème a été beaucoup vanté; il y a des tableaux charmants de la Suisse, mais l'ensemble est sans vi-

gueur, et ce n'est pas dans cet essai que Baggesen a révélé tout son génie. VIII. *Haideblumen*, fleurs des bruyères, Amsterdam, 1808, 2 vol.; recueil de nouvelles poésies, dont quelques-unes sont pâles comme les fleurs dont elles portent le titre. Un petit nombre de ces pièces respire une douce mélancolie. Dans l'*Almanach pour les amants*, 1810, se trouvent les poésies qu'il composa plus tard. IX. *Adam et Eve, poème épique et humoristique*, Leipzig, 1826, in-8°, publié après sa mort. C'est en partie un travestissement du poème de Milton, et en partie une lutte contre le poète anglais. Baggesen y passe du sérieux au plaisant, de l'épopée à la satire. Ces brusques transitions étaient dans son caractère. Aussi les critiques allemands ont-ils remarqué qu'aucun ouvrage poétique de Baggesen ne fait connaître son humeur bizarre comme celui-ci, qui du reste a scandalisé les âmes pieuses par le ton léger avec lequel il traite les traditions bibliques. Il a laissé en manuscrit un autre poème de ce genre, *Faust*, dans lequel, dit-on, les allusions satiriques sont encore plus nombreuses, et surtout plus personnelles. X. *Briefwechsel*, correspondance avec Reinhold et Jacobi, publiée par ses deux fils, Leipzig, 1831, 2 vol. in-8°. C'est dans ces lettres, remplies d'esprit, de verve, de jugements piquants sur les événements et sur les personnes, que Baggesen a montré toute l'inégalité de son humeur. Wieland lui écrit: « Vous avez une imagination colossale; vos lettres ressemblent à des explosions du Vésuve dans une sombre nuit d'été. » Il y en a qui sont écrites en effet avec une chaleur brûlante; ses amitiés deviennent des adorations, ses inquiétudes, ses chagrins sont peints

dans le ton sombre du désespoir ; ou bien sa gaîté devient extravagante. Sous le rapport du genre épistolaire, ce recueil est unique, du moins dans la littérature allemande. Parmi les ouvrages moins importants de ce poète, nous citerons les pièces qu'il fit pour le théâtre, entre autres l'opéra d'*Obéron*, endanois, Copenhague, 1790, et la *Harpe enchantée*, opéra mis en musique par Kuhlân. Une notice de ses ouvrages a été insérée dans la *Décade philosophique*, n° 35 (1804) ; on y a joint la traduction française de deux morceaux de ses poésies diverses : un *Hymne à Dieu*, et les *Jours de l'Enfance*. La *Gazette littéraire* de Danemark a donné, en 1826, une notice nécrologique sur lui. Il parut, peu de temps après sa mort, une dissertation médicale sur son autopsie : *In memoriam J. + J. Baggesen*, édit. D. Fricke, Hambourg, 1827, dans laquelle le docteur s'étonne d'avoir trouvé le cerveau du poète dans un état semblable à celui d'un aliéné : *Quis non similitudinem hujus cranii cum insani videt? Nonne hæc sunt abnormitates quæ in insanis reperiuntur?* D—G.

BAGGOWOTH, général russe, commandait une avant-garde à Preussich-Eylau le 8 février 1807, et fut chargé de défendre le village de Serpallen qui couvrait le front de l'armée russe. Dans la résistance qu'il opposa sur ce point aux efforts de l'armée française, il fit d'abord quelques centaines de prisonniers et s'empara de plusieurs aigles ; mais enfin, ne pouvant plus résister au torrent des forces qui arrivaient sur lui de toutes parts, il prit le parti de mettre le feu au village, et rejoignit à travers mille périls le corps du général Kamenskoy, auquel

il appartenait. Baggowoth, toujours placé aux postes les plus périlleux, ne se distingua pas moins aux batailles de Heilsberg et de Friedland. Il reparut ensuite dans la mémorable campagne de 1812, et, devenu lieutenant-général, il commanda l'aile droite à la terrible bataille de Borodino. On sait que cette aile droite appuyée à la Moskowa occupait le point le plus redoutable de la position des Russes, et que Napoléon, qui l'avait ainsi jugé au premier coup d'œil, ne fit devant elle que de simples démonstrations. Baggowoth eut donc peu de peine à résister ; mais lorsque l'aile gauche et le centre furent obligés de céder à l'impétuosité française, il se hâta de marcher à leur secours, et sa présence contribua beaucoup à rétablir les affaires sur ce point. Selon sa coutume il forma ensuite l'arrière-garde dans la retraite, et soutint avec beaucoup de fermeté les efforts des Français. Sa division ayant été chargée de la principale attaque contre le corps de Murat à Tarantino, il y fut tué d'un boulet de canon, le 7 oct. 1812, dès le commencement de la bataille. M—D j.

BAGIEU (JACQUES), chirurgien distingué du siècle dernier, membre de l'académie de chirurgie, s'est fait connaître par d'intéressantes et utiles recherches sur les amputations, et par le soin qu'il a mis à restreindre le nombre des circonstances dans lesquelles on doit recourir à ces graves opérations. On a de lui aussi des observations curieuses sur les corps étrangers, extraits des diverses parties du corps dans lesquels ils avaient été introduits. Ses écrits, pour la plupart critiques, ont pour titre : I. *Lettre au sujet de quelques remarques in-*

sérées dans l'édition de *Dionis par Lafaye*, Paris, 1750, in-12.

II. *Deux lettres, l'une sur plusieurs chapitres du traité de la gangrène de Quesnay, l'autre sur le traité des plaies d'armes à feu de Desponts*, Paris, 1750, in-12.

III. *Nouvelle lettre sur plusieurs chapitres du traité de la gangrène*, Paris, 1751, in-12.

IV. *Examen de plusieurs parties de la chirurgie, d'après les faits qui peuvent y avoir rapport*, Paris, tom. I^{er}, 1756; tom. II, 1757, in-12.

On trouve aussi de Bagieu, parmi les mémoires de l'académie de chirurgie (tom. II, p. 274), un travail fort remarquable sur la question de savoir s'il est plus avantageux d'attendre que la nature sépare la portion devenue saillante de l'os, ou de la séparer par une seconde amputation. L'auteur, s'appuyant de l'autorité du célèbre Louis, veut qu'on ne diffère point en pareil cas d'opérer une seconde fois, et cette opinion a été renouvelée, il y a une vingtaine d'années, dans une thèse soutenue devant la faculté de Paris. J-D-N.

BAGNOLO (JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH, comte), docteur en droit et mathématicien, né à Turin en 1709, a laissé des dissertations *sulla gente Curzia e dell' eta di Q. Curzio l'istorico*, Bologne, 1741, in-8°; sur l'*Ortatore*, emploi de la marine; une lettre *sull' aurora boreale*. Son principal ouvrage qui est très-estimé en Italie est l'explication des *Tables de Gubbio*, Venise 1748. Dans la première partie de ses recherches, il donne le système général qu'il a suivi pour l'interprétation de ces tables; il expose ensuite comment elles ont été retrouvées, et il juge les auteurs qui ont traité de ces matières; il démontre en quelle langue elles ont été écri-

tes; il s'étend particulièrement sur tout ce qui concerne ces monuments de la théologie païenne dont il dévoile les principes. La première partie de l'ouvrage est terminée par une version littérale de trois de ces tables qui contiennent l'iconologie des anciens éclaircie par des notes savantes. Le comte Bagnolo a écrit sur la langue italienne; il a fourni plusieurs mots nouveaux au Vocabulaire imprimé à Venise en 1745. On trouve aussi de lui, dans la collection *Calogerana*, un traité *sur le quarré des nombres*.

Ce savant est mort vers 1760. A-D.
BAGRATION (le prince PIERRE), l'un des généraux russes les plus distingués qui aient combattu les Français dans les dernières guerres, descendait des princes de Géorgie (1). Né en 1765, il entra au

(1) La famille Bagration, ou des Pagratides, a donné à la Géorgie et à l'Arménie une longue suite de rois (F. DAVID, X, 596-597; DÉMÉTRIUS, XI, 45-46; GEORGE, XVII, 138 et suiv.; ASCHOD, LVI, 481). Les historiens de Géorgie font remonter la fondation de ce royaume au temps de la conquête de la Perse par Alexandre, et ils divisent les souverains qui ont gouverné cet état en quatre dynasties, dont les Pagratides forment la dernière; mais ils sont loin de s'accorder sur l'origine de cette dynastie. Les récits qu'ils en ont faits, dictés par la flatterie, paraissent n'avoir d'autre but que celui de donner le relief d'une descendance illustre à la maison qui dominait de leur temps leur patrie. Nous nous contenterons de rapporter en peu de mots ce qui doit être considéré comme le moins invraisemblable. Les annales de Géorgie fixent l'origine de la dynastie des Pagratides à l'an 614 de notre ère; elles lui donnent pour souche un Juif nommé Paneratius ou Bagrat, qui avait été acheté comme esclave par une princesse géorgienne nommée Rachel. Cette princesse fit de Bagrat son amant, puis son époux; elle était héritière du trône, et Bagrat, pour justifier sa soudaine élévation, prétendit descendre de David par Cléophas, oncle de Jésus-Christ (Voy. le *Tableau hist. de la Géorgie*, par l'archimandrite Eugénien (en russe), et Muller, *Sammlung Russischer Geschichte*, VII, 34, et suiv.). Constantin Porphyrogénète (*De admin. imper.*, c. 45) place l'élévation de ce Juif vers la fin du 5^e siècle de notre ère (490-500); mais cette dernière date serait encore trop récente s'il était vrai que Moïse de Chorène, dans son Histoire de l'Arménie, eût fait mention de Bagrat. Quoi qu'il en soit, l'existence et la fortune extraordinaire de ce personnage nous paraissent un fait historique incontestable; et l'époque précise de son exis-

service de Russie comme simple sergent le 21 février 1782, lorsque sa patrie fut définitivement soumise par les armes de Catherine II, et, dès l'année suivante, il commença à faire la guerre contre quelques peuplades du Caucase et du Cuban, qui furent bientôt obligées de se soumettre à la puissance russe. Devenu colonel en 1788, Bagration se trouvait à l'assaut d'Otchaskow et il eut part aux événements les plus importants de cette guerre. Il passa à l'armée de Pologne en 1794, se signala dans beaucoup de rencontres par sa bravoure et son activité, notamment le 24 octobre à l'assaut de Prague, où il défit un corps de cavalerie ennemie, et le poursuivit jusqu'à la Vistule. Distingué dès-lors par Souvarow, qui le nommait son *bras droit*, il l'accompagna dans son expédition d'Italie en 1799. Le 10 avril, Bagration se rendit maître de Brescia, où il s'empara de 40 canons et fit prisonniers 1800 hommes. Cinq jours après il obtint encore un succès important contre le général Serrurier, et fut blessé d'une balle au pied droit. Le lendemain dans la plaine de Marengo, il obligea Moreau à se retirer devant lui. Commandant l'avant-garde des Austro-Russes à la bataille de la Trébia, il y obtint également des succès, mais plus chèrement achetés. Il déploya encore beaucoup de valeur et d'activité dans l'état de Gênes, puis en Suisse, où il ne put cependant empêcher les revers et la retraite du général Korschakow. Blessé d'un coup de mitraille au combat de Nafalse, il retourna bientôt en Russie, et partagea la disgrâce de son ami Souvarow dont il devait partager le triom-

phe à la romaine, imaginé par Paul I^{er}, mais que ce capricieux monarque changea subitement en d'injustes persécutions. L'un des plus grands torts du généralissime, auprès du czar, était d'avoir pris constamment pour général de jour le prince Bagration, tandis qu'un règlement impérial lui prescrivait de donner cet emploi tour-à-tour à tous les généraux. A l'avènement d'Alexandre, celui-ci recouvra toute la faveur, tous les avantages dont il avait joui long-temps, et il fut chargé en 1805 de commander l'avant-garde de l'armée qui était envoyée au secours des Autrichiens, sous les ordres de Koutousof; mais les revers que ceux-ci éprouvèrent en Souabe compromirent gravement l'armée russe, surtout l'avant-garde de Bagration qui, dans sa retraite sur la Moravie, se trouva dépassée de plusieurs jours par le corps de Murat; lorsque ce général eut traversé le Danube par une surprise et un mensonge. Les Russes eurent recours à des moyens à peu près semblables; et, par de vaines paroles de paix et d'armistice, ils réussirent à gagner quelques heures qui assurèrent la retraite de l'armée principale; mais pour l'arrière-garde que conduisait Bagration, tout espoir semblait perdu. Atteint, près d'Hollabrun, par le corps de Murat et celui de Soult, entouré et coupé sur tous les points, il résolut de s'ouvrir un passage à tout prix, mit le feu au village pour couvrir ses flancs et refusa bravement de capituler devant une armée trois fois plus nombreuse que sa division. On se battit corps à corps pendant plusieurs heures à la lueur de l'incendie, et le carnage fut affreux. Après avoir perdu la moitié de sa troupe, le général russe met le reste en colonne, et marchant à

tence semble devoir être cherchée entre le commencement du 5^e et la fin du 6^e siècle de notre ère.

ceux qui lui barraient le chemin , il leur fait crier : *Nous sommes Français ; ne tirez pas sur les vôtres ;* il passe avec ce stratagème et va rejoindre à Wischau le général en chef étonné, et qui le croyait sacrifié pour le salut de son armée. « Cette affaire, » dit l'historien Dumas, fit beau-
 « coup d'honneur à Bagration. Il
 « se dévoua pour le salut des siens ,
 « garda sa position, soutint en plaine,
 « avec six à sept mille hommes, l'es-
 « fort de vingt-cinq mille ; et, cédant
 « enfin un champ de bataille glorieu-
 « sement défendu pendant six heures,
 « il se retira et rejoignit l'armée
 « avec le reste de ses braves soldats.
 « Trois mille étaient tombés en com-
 « battant ou avaient été faits pri-
 « sonniers... » Pour récompense de
 ce beau fait d'armes , il fut nommé
 lieutenant-général, et il alla com-
 battre en cette qualité à Auster-
 litz, où il se distingua encore en
 commandant l'arrière-garde dans la
 retraite. Lorsque la guerre recom-
 mença, après la défaite des Prus-
 siens en 1806, Bagration eut de nou-
 veau dans l'armée russe le poste le
 plus périlleux , et il ne déploya pas
 moins de courage aux sanglantes ba-
 tailles d'Eylau, d'Heilsberg et de
 Friedland. Ce fut lui qui, couvrant
 la retraite de l'armée russe le 20
 juin 1807, entra en pourparler avec
 Murat pour une suspension d'armes
 que la paix de Tilsitt suivit bientôt.
 Mais, destiné à ne prendre aucun re-
 pos tant que l'on combattait encore
 de quelque côté, l'infatigable Mos-
 covite fut presque aussitôt envoyé
 contre les Suédois. Le 9 février 1808
 il entra dans la Finlande, occupa
 tout le pays sur le golfe Bothnique,
 chassa le général Doebeln des îles
 d'Aland, battit encore Klingsporre,
 Lowenhielm, les poursuivit jusqu'à

Kirka-Outfebo, et fit son entrée dans
 Abo le 10 mars de cette année. Tous
 ces exploits lui avaient fait une grande
 réputation. Il en fut récompensé par
 le don d'une belle terre de cinq mille
 roubles de revenu, et peu de temps
 après il fut mis à la tête de l'armée
 de Moldavie, dans le mois d'août
 1809, après la mort du prince Pro-
 sorowski. Il y obtint d'abord quel-
 ques succès, et s'empara de la forte-
 resse d'Hirsova; mais il éprouva bien-
 tôt un échec à Tartaritz, près de
 Silistria. Selon leur usage, les histo-
 riens russes ont à peine fait mention
 de ce revers; mais il paraît qu'il fut
 considérable, et que tout le tort en
 fut attribué à Bagration, puisqu'on
 le remplaça aussitôt par Kamenskoï.
 Cependant deux ans s'étaient à peine
 écoulés lorsque l'empereur Alexan-
 dre, au moment de l'invasion des
 Français, lui confia de nouveau un
 des postes les plus importants : ce fut
 le commandement de la seconde ar-
 mée de l'Est, ou plutôt de l'aile
 gauche de la ligne immense qui se
 prolongeait des rives de la Baltique
 jusqu'à la Gallicie. Cette ligne était
 sans doute trop étendue, et Napo-
 léon eut dès le commencement la
 pensée de la rompre pour combattre
 séparément tous les corps qui la com-
 posaient. S'il ne réussit point dans
 ce projet, c'est moins à l'incapacité
 de son frère Jérôme et à une faute
 de Davoust qu'on doit l'attribuer,
 qu'à la valeur et à l'habileté de Ba-
 gration. Mais ce n'est pas ainsi que
 Napoléon expliquait cette affaire :
 comme l'a dit M. de Ségur, il a
 mieux aimé censurer les siens que
 de louer un général ennemi (*Voy.*
Davoust, au Supp.). Ce qu'il y a de
 sûr cependant, c'est que Bagration,
 après des marches et contre-mar-
 ches aussi pénibles que périlleuses, au

milieu de trois armées ennemies, dont chacune était plus forte que la sienne; après leur avoir tenu tête dans plusieurs occasions; après avoir exterminé un corps de six mille Polonais qui le pressait de trop près, alla se réunir à la grande armée de Barclay de Tolly, derrière le Dniéper, lorsque tout le monde le croyait perdu sans ressources; et qu'il arriva précisément au moment où allait se livrer la bataille de Smolensk, à laquelle il prit une part très-honorable. Il combattit encore à Valontino et surtout à la terrible bataille de Borodino (la Moskowa), où, chargé de défendre l'aile gauche qui était le côté le plus faible de la position, il soutint longtemps seul les plus grands efforts de l'ennemi, et fut blessé mortellement à la fin de la journée, lorsqu'à la tête d'une masse d'infanterie, il lui donnait l'exemple du courage et la pressait de faire un dernier effort. On raconte que les traits de bravoure, quels qu'en fussent les auteurs, excitaient en lui une si vive admiration, qu'après avoir été atteint de cette cruelle blessure, il était assis au milieu du champ de bataille, sur la berge d'un retranchement que les Français vinrent attaquer avec une admirable valeur; à la vue de cet exploit, Bagration s'écria à plusieurs reprises : *Bravo, Français, bravo!* Après la bataille, il fut transporté à Moskow, d'où son ami Rostopchin se bâta de le faire partir lorsque les Français s'en approchèrent. Il mourut à Sima le 24 sept. 1812. Si le prince Bagration n'est pas un des généraux les plus habiles qu'ait eus la Russie, il en est au moins un des plus braves, des plus actifs et des plus expérimentés. Pendant plus de trente ans il fut à peine quelques mois sans faire la guerre, et on le vit toujours au poste

le plus périlleux. Son courage et sa présence d'esprit ne se démentirent jamais. Sa retraite de Moravie en 1805 et celle de Wolhinie en 1812, suffiraient pour illustrer une des plus belles carrières militaires. M—D J.

BAIARDI ou **BAIARDO** (OCTAVE-ANTOINE), antiquaire italien, était né vers 1690 à Parme, d'une famille noble, et prétendait descendre du chevalier Bayard. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il vint à Rome, où sa naissance et ses talents le firent assez promptement parvenir aux dignités de référendaire et de notaire du saint-siège. Doué d'une imagination ardente et d'une vaste mémoire, il s'acquit la réputation d'un des premiers archéologues de l'Italie. La découverte d'Herculanum surprit toute l'Europe. Les savants attendaient avec impatience la publication des monuments qu'on y avait trouvés en foule. Le roi de Naples, Charles III, jeta les yeux sur Baiardi pour le charger de ce travail important. A son arrivée à Naples, en 1747, il commença par rédiger en un vol. in-fol. le *Catalogue* des monuments rassemblés à Portici. Ce volume devait être suivi d'un second qui comprendrait les figures des monuments avec leur explication. En attendant que les gravures fussent terminées, Baiardi, jaloux de faire parade de son savoir aux yeux des Napolitains, obtint du roi la permission de composer un *Prodrome* ou préface, destiné à faire connaître l'époque, les suites et l'utilité des fouilles d'Herculanum. Il avait plus d'érudition qu'il n'en fallait pour ce travail, mais il manquait de jugement et de goût, deux qualités qui lui auraient été nécessaires pour user sobrement de son savoir. Il avait déjà paru de ce *Prodrome* 5 vol. in-

4^e très-épais, que Baiardi n'avait pas encore abordé son sujet. Impatienté du retard qu'éprouvait la description des antiquités, le roi prit enfin le parti de distribuer ce travail à plusieurs savants dont il composa l'académie *Ercolanese*. Baiardi en fut nommé le président; et on lui conserva le traitement de 6,000 écus qui lui avait été promis. Mais il n'en resta pas moins furieux de se voir, par cet arrangement, ravir une partie de la gloire qu'il se promettait en publiant seul ce grand ouvrage. Il quitta Naples quelques mois après, menaçant de faire imprimer à ses dépens deux nouveaux volumes de son *Prodrome*; heureusement il n'en fit rien. L'abbé Barthélemy, voyageant pour procurer de nouvelles médailles au cabinet du roi, eut l'occasion de voir Baiardi, une première fois, à Naples. Il le trouva, dictant à son secrétaire une réponse à un moine de Calabre qui l'avait consulté sur l'embarras de concilier le système de Copernic avec le passage des Ecritures qui déclare la terre immobile. Après avoir congédié son messenger, le savant Italien combla l'abbé Barthélemy de témoignages de son estime et de son attention; il fit apporter une grande boîte toute pleine de ses poésies latines dans lesquelles il choisit une pièce intitulée : *Description anatomique du cerveau*. Mais la signora Maria Laura, son ancienne amie, lui ayant représenté qu'un si beau sujet devait être médité pour être bien senti, il se rendit à cette raison, et lut sa *Fontaine de Trevi*, pièce qu'il déclara lui-même, pleine de feu poétique. Le bon accueil qu'il avait reçu de Baiardi décida Barthélemy à lui faire une seconde visite après son retour à Rome. Dans la conversation,

il lui demanda s'il finirait sa préface. Il répondit qu'il l'avait suspendue, et que, pour se délasser, il s'occupait d'un *abrégé de l'Histoire Universelle*, qu'il renfermerait en douze vol. in-12, et dans laquelle il préluderait par fixer le point du ciel où Dieu plaça le soleil en formant le monde. Il venait, ajoute Barthélemy, de découvrir ce point, et il me le montra sur un globe céleste. Tout en se moquant des ridicules de Baiardi, l'académicien français n'en rend pas moins justice à son mérite réel. « Il aurait, dit-il, dû se contenter de parler et ne pas écrire. Sans son *Prodrome* il serait plus estimé; car il sait et sait beaucoup.... Il n'est pas charlatan à l'égard de l'antique. » On ignore la date de la mort de ce prélat; mais elle est postérieure à l'année 1760, époque où il était très-âgé. Le seul ouvrage imprimé que l'on connaisse de lui, est le *Prodromo della antichità d'Ercolano*, Naples, 1752-56, in-4^o, 5 vol., à chacun desquels est le portrait de l'auteur en médaillon. Il a eu plus ou moins de part aux premiers volumes du magnifique ouvrage intitulé : *Le antichità di Ercolano esposte, con qualche spiegazione*, Naples, 1757-92, in-fol., 9 vol. ainsi divisés : Les peintures, 5 vol.; les bronzes, 2 vol.; les candélabres 1 vol.; enfin le catalogue, qui est de Baiardi, 1 vol. C'est du *Voyage de Barthélemy en Italie* qu'on a extrait la plupart des détails semés dans cet article. Le savant Français parle de Baiardi dans sa Correspondance, p. 52; 121, 307 et 403. W—s.

BAIL (CHARLES-JOSEPH), né en 1777, à Béthune, achevait ses études à l'université de Douai lorsqu'il s'enrôla dans les chasseurs francs du

Hainaut, corps de nouvelle création, qui marchait au secours de Lille, assiégée par les Autrichiens. Quoiqu'il n'eût pas encore atteint sa quinzième année, il supporta les fatigues de la vie militaire avec courage; fit comme volontaire la campagne de Belgique, en 1793; entra l'année suivante dans l'artillerie, et passa quelque temps après dans l'administration de l'armée. En 1807 il fut adjoint à l'intendance d'Erfurt, et plus tard chargé, sous les ordres de M. Beugnot, de l'organisation administrative du nouveau royaume de Westphalie, dont il publia en 1809 la *statistique*, ouvrage regardé comme le plus complet et le plus exact qu'on ait encore sur ce pays. Successivement chef des bureaux de la régence du royaume, secrétaire-général du ministère des finances et enfin inspecteur aux revues, il donna dans ces différentes fonctions des preuves de son désintéressement et de la variété de ses connaissances. Lors de l'expulsion des Français de la Westphalie, en 1813, Bail fut fait prisonnier; mais il ne tarda pas à obtenir la permission de rentrer en France, où il continua d'être employé dans son grade d'inspecteur. En 1814 il fit hommage au roi d'un travail qu'il venait de terminer sur *l'importation et la liberté du commerce des grains* (Moniteur, 945). Il concourut, en 1815, aux opérations qu'exigea le licenciement de l'armée de la Loire. Peu de temps après il cessa de faire partie du corps des inspecteurs. Admis en 1818 à la réforme, il s'établit à Margency, dans la vallée de Montmorency, et consacra ses dernières années à la rédaction de divers ouvrages qui, bien qu'un peu superficiels, prouvent que l'auteur joignait à des vues utiles le

talent de les présenter d'une manière intéressante. Il concourut, en 1823, à l'académie des inscriptions, sur l'état des Juifs en Europe au moyen âge; mais son mémoire n'ayant point été couronné, Bail en conçut un chagrin qu'il ne fut pas le maître de dissimuler, et qui troubla ses derniers jours. Déjà malade depuis quelques mois, il mourut le 20 février 1827, à l'âge de 57 ans. Bail est l'éditeur de la *Correspondance* de Bernadotte, prince royal de Suède, avec Napoléon, depuis 1810 jusqu'en 1814; Paris, 1819, in-8°. Outre quelques brochures de circonstance, dont on trouve les titres dans la *France littéraire* de M. Quérard, on a de Bail : I. *Des Juifs au 19^e siècle*, ou considérations sur leur état civil et politique en Europe, suivies de la notice biographique des Juifs anciens et modernes qui se sont illustrés dans les sciences et les arts, Paris, 1816; deuxième édition, 1817, in-8°. Dans cet ouvrage, l'auteur plaide avec chaleur et conviction la cause des Juifs contre lesquels plusieurs villes d'Allemagne faisaient revivre les réglemens rendus dans des temps de barbarie; il donna lieu à des *observations* de M. de Cologna, grand-rabbin et président du consistoire central des Israélites, et à quelques autres écrits. II. *Essais historiques et critiques sur l'organisation des armées et sur l'administration militaire en France*, Paris, 1817, in-8°. On y trouve, dans un cadre assez étroit, beaucoup de faits, d'observations, de vues nouvelles et utiles. III. *Qu'est-ce que le clergé dans une monarchie constitutionnelle?* ou de l'église selon la Charte, Paris, 1818, in-8°; c'est une critique du dernier concordat. IV. *Du cadastre considéré dans ses rapports avec*

l'économie politique et la répartition des impôts, Paris, 1818, in-8°.

V. *De l'arbitraire dans ses rapports avec nos institutions*, ou la police, les prisons, le jury, les lois pénales et la peine de mort en France, Paris, 1819, in-8°. Bail y demande l'application du jury aux matières civiles, et l'établissement d'une colonie où seraient conduits les individus condamnés à la peine des travaux forcés. VI. *Histoire politique et morale des révolutions de France, ou chronologie raisonnée des événements mémorables depuis 1787 jusqu'à la fin de 1820*, Paris, 1821, 2 vol. in-8°. Mécontent des tentatives faites depuis 47 ans pour établir en France une constitution conforme aux intérêts nationaux, il conclut : « que la liberté est une plante qu'on « ne saurait y naturaliser, et que le « système représentatif est une ridicule fiction. VII. *Etat des Juifs. en France, en Espagne et en Italie, sous les rapports du droit civil, du commerce et de la littérature, depuis le commencement du 5^e siècle de l'ère vulgaire jusqu'à la fin du 16^e*, Paris, 1823, in-8° de 200 pag.; c'est le mémoire qu'il avait adressé à l'académie dont il critique le jugement dans la préface. VIII. *Etudes littéraires des classiques français*, Paris, 1824, 2 vol. in-12, ouvrage posthume dans lequel l'auteur a rassemblé le fruit de ses lectures. La *Revue encyclopédique*, dont Bail était un des rédacteurs, et l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul, contiennent des notices sur cet écrivain. W—s.

BAILLET (CHRISTOPHE-ERNEST, comte de), naquit le 1^{er} septembre 1668, au château de la Tour, dans le duché de Luxembourg. Il était fils d'un conseiller et receveur

des domaines royaux, qui fut anobli par lettres du roi Charles II, données à Madrid le 1^{er} septembre 1674; mais sa famille fait remonter plus haut sa noblesse, puisqu'elle prétend descendre de Henri de Baillet, trésorier de France, et de Jeanne des Essards, fille de Pierre des Essards, général des finances sous Philippe de Valois. Une branche de cette famille suivit les ducs de Bourgogne aux Pays-Bas, et y contracta diverses alliances. Pierre de Baillet, trisaïeul de Christophe-Ernest, avait épousé l'héritière de la maison de Boncourt, en Lorraine, dont il prit le nom et les armes. Celui auquel est consacrée cette notice, entra dans la robe comme ses ancêtres. Le roi d'Espagne Charles II le nomma d'abord assesseur du conseil provincial de Luxembourg, le 27 mars 1699. De là il fut appelé au grand-conseil, à Malines, le 26 janvier 1704, et nommé, peu de temps après, procureur-général et maître des requêtes de l'hôtel. L'empereur Charles VI le fit président de cette cour suprême par lettres du 5 août 1716, et conseiller d'état le 10 avril 1718. Sa conduite à la fois ferme et modérée, lors du soulèvement de Malines, au mois de juin 1718, soulèvement dont les causes et les résultats sont nettement exposés dans le tome III des *Archives pour l'histoire civile et littéraire des Pays-Bas*, p. 201-231, lui valut le poste éminent de chef et président du conseil privé, le 19 septembre 1725; il devait en cette qualité diriger l'archi-duchesse Marie-Elisabeth. Le 10 mars 1719, il avait été honoré du diplôme de comte; cette pièce, insérée p. 431 du tome I^{er} du *Supplément aux trophées de Brabant*, rappelle longuement tous ses services et le recon-

naît d'extraction anciennement noble. Il épousa Anne Martini de Luxembourg, décédée à Malines, le 18 août 1717. Comblé d'honneurs, environné de la vénération publique, il mourut à Bruxelles, le 7 juin 1732. Son épitaphe se lisait autrefois dans l'église des carmes déchaussés.

R—F—G.

BAILLIE (MATHIEU), médecin et anatomiste distingué, naquit dans le comté de Lanark en Ecosse, le 27 octobre 1761. Son père qui avait d'abord été pasteur, fut ensuite nommé professeur de théologie à l'université de Glasgow, où le jeune Baillie étudia avec succès les auteurs classiques grecs et latins, les mathématiques, la logique et la philosophie morale. Sa mère était sœur des célèbres anatomistes Jean et Guillaume Hunter : les grands avantages qu'on espéra de cette parenté décidèrent sa vocation pour la médecine, car son goût l'eût porté de préférence vers la chaire ou le barreau. Arrivé à Londres, à l'âge de 18 ans, pour y commencer ses études médicales, sous la direction de ses illustres parents, Baillie fit des progrès si rapides en anatomie, qu'au bout de deux ans il fut capable d'enseigner des leçons; mais peu de temps après, en 1783, il eut la douleur de perdre Guillaume Hunter, l'aîné de ses oncles, qui lui laissa son théâtre anatomique, sa maison, un petit bien de famille en Ecosse et l'usage de son musée anatomique qu'il légua à l'université de Glasgow. Deux ans après la mort de son oncle, et âgé seulement de 22 ans, il ouvrit conjointement avec le docteur Cruikshank, un cours d'anatomie qui attira un grand nombre d'élèves. Le jeune professeur se distingua surtout par la simplicité, la clarté et l'ordre

qu'il sut mettre dans l'exposition des matières qu'il enseignait; en même temps il s'occupait de la formation d'un cabinet d'anatomie pathologique qui s'enrichit beaucoup par la suite et dont presque toutes les préparations avaient été faites par lui-même : deux ans avant sa mort il en fit présent au collège des médecins de Londres. En 1787, à l'âge de 26 ans, Baillie obtint la place de médecin de l'hôpital Saint-Georges; ce fut principalement depuis cette époque qu'il commença à s'adonner à la pratique; il n'abandonna pas pour cela sa science favorite, l'anatomie, qu'il regardait comme la base essentielle de l'art de guérir. Il recueillit dans son hôpital des cas nombreux d'anatomie pathologique, et publia un *manuel* de cette science, en 1795. Le succès de ce livre augmenta beaucoup sa réputation. Sa clientèle devint très-nombreuse, et s'accrut encore après la mort du docteur Pitcairn qu'il remplaça pendant sa dernière maladie. Ses occupations furent dès-lors si multipliées, qu'il se vit obligé, en 1799, de renoncer à sa place de médecin de l'hôpital St-Georges et à ses leçons d'anatomie. Baillie se distingua surtout par la sûreté de son diagnostic, qui était fondé sur ses grandes connaissances anatomiques; aussi dans bien des cas il reconnaissait l'impuissance de son art, et employait moins de remèdes que beaucoup de ses compatriotes. Il eut toujours de très-bons procédés envers ses confrères, surtout envers les jeunes médecins. J. Wardrop, qui a écrit sa vie, rapporte plusieurs traits qui prouvent son désintéressement. Une jeune dame étant venue le consulter pour une maladie de poitrine, il lui conseilla d'aller passer l'hiver dans un climat plus chaud que celui

de l'Angleterre : cette dame lui ayant exposé que sa fortune ne lui permettait pas de faire cette dépense, Baillie lui donna à l'instant l'argent nécessaire. Une dame d'un haut rang, mais peu riche, avait eu recours à ses conseils : tant que dura la maladie, il reçut les honoraires qu'elle lui offrit, mais il les renvoya après la guérison. Sa réputation alla toujours en augmentant. Il fut nommé membre de la société royale de Londres et du collège des médecins. Il devint aussi médecin consultant du roi Georges III, et médecin ordinaire de la princesse de Galles. Ses occupations trop nombreuses finirent par altérer sa santé ; dans l'été de 1823, il fut atteint d'un catarrhe pulmonaire accompagné de fièvre. Des saignées locales et l'application d'un vésicatoire diminuèrent la toux ; mais l'appétit se perdit, la faiblesse augmenta de jour en jour, et il succomba le 23 septembre. Les principaux ouvrages de Baillie sont : I. *Anatomie pathologique* (*the morbid anatomy of some of the most important parts of the human body*), Londres, 1795, in-8°. Il y en a d'autres éditions augmentées, 1798, 1807 et 1812. Traduite en allemand avec des additions par Hohnbaum et Scmering, Berlin, 1794-1820, in-8° ; en italien par Zani, Venise, 1820, 2 vol. in-8°. Il en existe deux traductions françaises, la première par Ferral, Paris, 1803, la seconde par Guerbois, Paris, 1815, in-8°. Cet ouvrage remarquable, comme livre élémentaire, pour l'époque où il a paru, n'est plus au niveau de la science. Il a beaucoup contribué à répandre le goût de l'anatomie pathologique en Angleterre. II. *A series of engravings intended to illustrate the morbid anatomy*, fascic.

1-10 ; *ibid.*, 1799-1812, in-4°. C'est une série de planches accompagnées d'explications pour servir de suite à son anatomie pathologique. III. *Lectures and observations on medicine*, *ibid.*, 1825, in-8° ; trad. en allemand par Hohnbaum, Leipzig, 1827. Cet ouvrage contient les leçons servant d'introduction à son cours d'anatomie, plus d'autres leçons sur l'anatomie et la physiologie du système nerveux ; enfin des observations pratiques. Plusieurs écrits de Baillie ont été recueillis et publiés par J. Wardrop, avec une notice étendue sur sa vie, Londres, 1825, 2 vol. in-8°. Le premier volume contient des observations ou des mémoires qui avaient déjà été imprimés dans les Transactions philosophiques, ou d'autres recueils scientifiques. Le second renferme l'anatomie pathologique de l'auteur. Baillie a encore publié l'*Anatomie pathologique de l'utérus d'une femme enceinte*, Londres, 1794, in-4° ; ouvrage de G. Hunter, qu'il a accompagné de notes. Le 108° vol. du *Monthly Review*, pag. 83, contient un article sur la vie et les ouvrages de ce médecin.

G—r—r.

BAILLIE (JOHN), savant Anglais, né à Inverness, en 1766, fut dès sa première jeunesse, élevé dans l'art militaire, et partit en 1791 pour les Indes, où il entra au service de la compagnie. Il s'occupa d'abord de l'étude des langues de l'Orient, et il y fit des progrès si rapides, que, en 1797, il fut chargé par le gouverneur-général, sir John Shore, de traduire de l'arabe un gros volume de lois musulmanes, comprenant tout le code *Imamea*, dans son application aux matières civiles. Malheureusement un seul volume, contenant les

lois commerciales, a vu le jour. Lors de la fondation du collège du fort William, Baillie fut nommé professeur d'arabe, de persan, de droit mahométan, et il remplit cette chaire avec distinction jusqu'en 1807, où il fut promu au grade de colonel, et envoyé en qualité de résident à la cour du nawab-vizir d'Aoude. En 1801, il publia quelques tables destinées à faciliter ses cours de langues; et de 1802 à 1803, il donna l'édition des textes originaux de cinq ouvrages les plus estimés, sur la grammaire arabe, savoir: *Miet Amil*, *Scherh Miet Amil*, *Misbah*, *Hedayet Alnahw* et la *Cafia d'Ebn-Hadjib*. En 1815, Baillie fut nommé résident à Lachnau; et, en 1818, il se retira du service de la compagnie des Indes, pour retourner en Angleterre, où il arriva en 1823. Il fut nommé un des directeurs de la compagnie, et il en a rempli les fonctions avec honneur jusqu'à sa mort, arrivée en 1833, à Londres. G—G—Y.

BAILLOT (PIERRE), né à Dijon le 8 septembre 1752, y mourut le 20 février 1815, professeur de littérature française et de rhétorique au lycée, et membre de l'académie. Entré vers 1769 dans la carrière de l'instruction publique après avoir fait d'excellentes études, il ne tarda pas à se faire connaître honorablement par de bons élèves et par quelques poésies françaises, dont on retrouve les principales dans la Feuille de Bourgogne. Le regret d'avoir perdu son fils, tué au siège de Peniscola en Espagne, où il servait comme capitaine d'artillerie, avança le terme de sa carrière laborieuse. Des divers ouvrages qu'il a composés, on n'a livré à l'impression (outre les poésies dont nous avons parlé) que les trois suivants, qu'il avait faits pour ses

élèves et en quelque sorte avec eux. I. *Récit de la bataille de Marathon*, lu le 5 septembre 1791 dans la société patriotique de Dijon, aux gardes nationaux volontaires de la Côte-d'Or, lors de leur départ pour l'armée; 1792, in-8°. II. *Phædri fabulæ selectæ*, avec des notes; trois éditions dont la dernière parut à Dijon, chez Bligny, en 1806, in-8°. III. *Ovidii Metamorphoses selectæ, ad usum lycæorum*, également avec des notes fort bien faites; Dijon, Coquet, 1808. D-B-s.

BAILLOT (ETIENNE-CATHERINE), né à Evry-sur-Aube en 1758, était avocat au bailliage de Troyes lorsque la révolution commença. Il s'en montra partisan, et fut nommé, par le tiers-état de sa province, député aux états-généraux de 1789, où il ne se fit point remarquer. Il ne prit pas une seule fois la parole dans la longue session de l'assemblée nationale, et siégea constamment au côté gauche avec la majorité qui votait en faveur des innovations. Il fut nommé membre du tribunal de cassation lors de sa première installation, en 1791, et se retira en 1796 dans son département, où il ne s'occupa plus que de littérature et de la culture des champs. Il est mort à Evry-sur-Aube, le 15 avril 1825. On a de lui une traduction en prose médiocre des satires de Juvénal (par B...), Paris, 1823, in-8°. Il a laissé en manuscrit des *Recherches sur l'histoire de Champagne*, dans lesquelles il s'est particulièrement occupé de généalogies. Z.

BAILLY (ANTOINE-DENIS), prote de Didot, était né à Besançon, le 8 novembre 1749, de parents pauvres. Ayant fait ses études avec succès au collège de cette ville, il embrassa la profession d'imprimeur,

et vint à Paris, où il ne tarda pas à se distinguer de la foule des ouvriers par ses connaissances littéraires, par l'intelligence parfaite des procédés typographiques et par son assiduité au travail. Devenu prote de l'imprimerie de Didot jeune, il y surveilla l'impression de la plupart des beaux ouvrages sortis de ses presses depuis 1780, et qui sont recherchés des amateurs, non moins pour leur correction que pour leur élégance. C'est à Bailly que l'on est en partie redevable de la publication des *Etudes de la nature*, ouvrage qui commença la réputation de B. de Saint-Pierre. « Le manuscrit, dit M. Aimé Martin, fut rejeté successivement par plusieurs libraires, et l'auteur se décida à le faire imprimer à ses frais. Ce n'était pas chose facile; car tous ses moyens se réduisaient à 1200 fr. que M. Hennin promettait de lui prêter, et les imprimeurs, aussi ignorants que les libraires, refusaient de faire les avances du reste. Heureusement le hasard fit tomber le manuscrit entre les mains du prote de M. Didot jeune. Il se nommait Bailly; et son nom doit être conservé, puisque, seul de tous ceux qui avaient eu l'ouvrage entre leurs mains, il sut en apprécier le mérite. Il osa même en prédire le succès, et son jugement eut l'heureux effet de décider M. Didot à faire une partie des frais de l'impression. » (*Mémoire sur la vie de B. de Saint-Pierre*, 285.) La modestie de Bailly, ses talents et son obligeance lui méritèrent l'affection de tous les littérateurs qui fréquentaient cette imprimerie. Le duc de Nivernais l'honora d'une amitié qu'il ne s'est jamais démentie. Aimant les livres avec passion, Bailly était parvenu à en for-

mer une collection peu nombreuse, mais précieuse par le choix et la beauté des exemplaires. Un revers de fortune l'obligea de la mettre en vente; dans le courant de 1800 il en publia le *Catalogue*, précédé d'un court avertissement, dans lequel il exprime le regret d'être obligé de se défaire de sa bibliothèque. « Elle est, » dit-il, composée de livres qui m'ont été donnés par des savants et des hommes de lettres qui m'honorèrent constamment d'une bienveillance particulière; ou par des libraires qui m'accordèrent leur estime, et auxquels j'ai eu le plaisir d'être quelquefois utile dans le cours de ma longue carrière typographique. » Bailly survécut longtemps à la dispersion de ses livres. Il vivait encore à Paris en 1815; mais on n'a pu découvrir la date de sa mort. On lui attribue les deux ouvrages suivants : I. *Dictionnaire poétique d'éducation*, Paris, 1775, 2 vol. in-8°, publiés sous le pseudonyme de Delacroix (*Voy. le Dict. de Barbier*). II. *Choix d'anecdotes anciennes et modernes, recueillies des meilleurs auteurs*, in-12, 4^e édition augmentée et mise en ordre par Durdent et H. Duval, Paris, 1824, 3 vol. in-18. W—s

BAILLY de Juilly (EDME-LOUIS-BARTHÉLEMY), né à Troyes en 1760, était, avant 1789, oratorien et l'un des meilleurs professeurs du célèbre collège de Juilly. Il adopta les principes de la révolution, et renonça dès le commencement aux fonctions de l'enseignement pour se faire recevoir avocat, ou plutôt pour entrer par la voie la plus favorable dans la carrière politique. Il fut en effet nommé administrateur de Seine-et-Marne en 1790, et député du même département à la convention nationale

en septembre 1792. Ami de la révolution, mais surtout homme de bien, Bailly fut effrayé des violences qui signalèrent le début de cette assemblée ; et, s'il ne les combattit pas avec force, il les improuva du moins par son silence et par ses votes négatifs. Dans le procès de Louis XVI notamment il se réunit sur toutes les questions à la minorité qui, si elle ne voulait pas ouvertement sauver ce prince, était au moins décidée à ne pas le faire mourir sur l'échafaud ; il vota pour la détention, pour le bannissement deux ans après le rétablissement de la paix générale, ensuite pour l'appel au peuple et pour le sursis à l'exécution. Il garda le plus profond silence jusqu'à la révolution du 9 thermidor, et concourut de tout son pouvoir au renversement de Robespierre. Après cette journée mémorable, il fut nommé secrétaire, puis envoyé commissaire à Strasbourg, afin d'y adoucir ou d'y réparer les cruels résultats des missions de Saint-Just et Lebas. Il fit sortir de prison tous les gens de bien, et il expulsa des fonctions publiques tous les hommes féroces qui les y avaient entassés. Rentré dans le sein de la convention nationale, il y fit le rapport de ses opérations, et continua de combattre avec beaucoup d'énergie le parti des *terroristes*. Dubois-Crancé ayant cherché à effrayer ses collègues sur les progrès du royalisme, et s'étant fait applaudir du petit nombre de députés qui restaient attachés au système de Robespierre, Bailly se tourna vers eux et leur dit : « Messieurs de la ci-devant Montagne, vous n'êtes pas encore les « maîtres. » Il remplit les fonctions de président dans la terrible journée du 1^{er} prairial an III (20 mai 1795), et n'y déploya pas moins de courage

que Boissy d'Anglas qui occupa le fauteuil après lui (*V. BOISSY D'ANGLAS*, au Supp. et *VERNIER*, XLVIII, 253). Il présidait encore le 3 messidor an III (21 juin 1795), lorsqu'une députation de la section du Muséum étant venue féliciter l'assemblée de sa victoire sur les terroristes, et lui demander une constitution, il fit cette réponse remarquable : « La convention saura « maintenir la république par une « constitution sage ; mais ce ne sera « pas la république de Robespierre, « la république des décemvirs, des « hommes de sang ; ce ne sera pas la « république de Paris ; mais celle de « tous les départements, parce que « tous les départements concourent « à sa défense... etc. » Dans la séance du 19 thermidor (6 août 1795) il accusa Goupilleau d'exagérer le tableau de la réaction qui avait alors lieu dans le midi contre le parti des terroristes. A la même époque il s'opposa avec force à la proposition, faite par un de ses collègues, d'arrêter tous les prêtres qui n'avaient pas prêté serment, et il annonça que le comité de sûreté générale dont il était membre avait pris à cet égard toutes les mesures que réclamait la tranquillité publique. Lors de la mise en activité de la constitution de l'an III, Bailly passa par la voie du sort au conseil des cinq-cents, et il en fut élu secrétaire le 18 juillet 1796. Dans cette nouvelle assemblée il se rangea encore plus ouvertement du parti cli-chien que l'on accusait de tendre à la royauté, et qui fut renversé par la révolution du 18 fructidor an V (sept. 1797). Il avait en conséquence été inscrit sur la liste de déportation ; mais, lorsque cette liste fut discutée au corps législatif, Malès déclara que son collègue Bailly ne pouvait pas être royaliste, puisqu'il était

prêtre assermenté et marié; et cette considération qui n'était point fondée, car Bailly n'avait jamais été dans les ordres, le sauva de la déportation. Réélu député au même conseil par le département de l'Aube, en 1798, il y fut dénoncé à la tribune comme royaliste par son collègue Gauran; mais cette accusation n'eut point de suite. Bailly concourut de tout son pouvoir à la révolution du 18 brumaire qui placa l'autorité dans les mains du général Bonaparte, et il fut en conséquence nommé aussitôt après préfet du département du Lot. Sa conduite dans ces nouvelles fonctions fut celle d'un homme prudent et modéré; il sut concilier les intérêts et les partis opposés, et il réussit ainsi pendant treize ans à se faire estimer de tous ses administrés, et approuver du gouvernement qui le nomma baron et officier de la Légion-d'Honneur. En 1813 quelques désordres s'étant manifestés dans son administration, un sévère examen fut ordonné, et il en résulta que la probité de Bailly ne pouvait être mise en doute; mais que par négligence ou par faiblesse il y avait toléré de grands abus. Le gouvernement impérial ordonna son remplacement, et il vint habiter une modeste maison de campagne qu'il possédait en Normandie; il ne s'y occupa plus que de l'éducation de sa nombreuse famille, jusqu'au mois de juillet 1819, époque où il périt par une chute de diligence sur la route de Rouen, après avoir subi l'amputation douloureuse d'un bras. On connaît de lui un *Rapport sur l'organisation des sociétés nationales des sciences, belles-lettres et arts*, in-8° qu'il présenta au conseil des cinq-cents, au nom du comité d'instruction publique, en 1799. M—D j.

BAILLY (JOSEPH), littérateur, naquit en 1779, à Besançon. Il dut aux services de son père la faveur d'être admis, encore enfant, élève à l'hôpital militaire de cette ville. En 1798 il fut commissionné pharmacien sous-aide à l'armée des Grisons. A la paix de Campo-Formio, voulant profiter de ses loisirs pour acquérir de nouvelles connaissances, il vint à Paris où il entra chez un des pharmaciens les plus accrédités, et en même temps fréquenta les cours de médecine, de chimie et d'histoire naturelle. Le désir de visiter l'antique berceau des sciences lui fit solliciter, en 1801, une place de pharmacien en Egypte. Il s'embarqua sur le vaisseau l'*Indivisible*, commandé par l'amiral Gantheaume; mais, trois mois après sa sortie de Toulon, la flotte y rentra sans avoir pu débarquer les troupes qu'elle transportait. Son goût pour les voyages lointains décida bientôt Bailly à partir pour Saint-Domingue. A son arrivée il apprit que le général Léclerc était mort, et que la colonie était en proie au double fléau de la guerre civile et de la fièvre jaune. Envoyé par ses supérieurs à Jacmel, il y fut atteint de la fièvre; mais il eut le bonheur d'échapper, tandis que tous ses camarades succombèrent; et il resta seul chargé de l'administration et du service de santé de l'hôpital. Les nègres vinrent assiéger la ville dont les Anglais bloquaient le port. Après quatorze mois de résistance il fallut capituler; et les Anglais transportèrent à Santo-Domingo, avec les restes de la population blanche, la garnison qui, de trois mille hommes, était réduite à trois cents, dont la moitié malades ou convalescents. Accueilli de la manière la plus amicale par son compatriote le général Ferrand (*Voy.* ce nom,

XIV, 396), Bailly obtint peu de temps après la permission de passer aux Etats-Unis, d'où il revint en France. Attaché comme pharmacien aide-major à l'armée des côtes, il fut employé dans le même grade en Allemagne et en Prusse. Dans la campagne de Russie il avait été chargé du service de l'ambulance de la garde impériale; mais une maladie grave le retint à Wilna, d'où, à peine convalescent, il s'échappa pour aller rejoindre les débris de notre armée. Il faisait partie de la garnison de Dresde, qui fut retenue prisonnière contre les clauses de la capitulation. Dirigé sur la Bohême, il ne revint en France qu'après l'entrée des alliés à Paris. Lors de la réorganisation des hôpitaux militaires, il fut attaché dans le grade d'aide-major à celui de Besançon. En 1823, ayant été nommé pharmacien principal à l'armée d'Espagne, quoique sa santé fût déjà très-affaiblie par les fatigues et par la maladie cruelle qui devait le conduire au tombeau, il saisit avec empressement l'occasion de visiter un pays si riche en souvenirs historiques, et dont les intérêts avaient été liés long-temps à ceux de la Franche-Comté. A la fin de la guerre il revint à Besançon avec le titre de pharmacien major. Il avait été décoré de l'ordre de Charles III; et il reçut peu de temps après la croix de la Légion-d'Honneur que ses chefs avaient sollicitée comme une récompense due à ses longs services. Au milieu des agitations de la vie des camps, il n'avait pas cessé d'aimer et de cultiver les lettres. Admis à la société d'agriculture et à l'académie de Besançon, il y lut plusieurs mémoires pleins d'intérêt, et dont le style rappelle celui de Bernardin de Saint-Pierre. Occupé sans cesse de vûes bienfaisantes, de projets d'utilité pu-

blique, il oubliait ses souffrances journalières en pensant aux moyens d'adoucir celles des autres. Philosophe chrétien, il voyait avec calme arriver le terme de sa vie; il mourut le 15 déc. 1832, pleuré de tous ceux qui l'avaient connu. Bailly a publié: *Essai sur la culture du lin*. — *Essai sur l'agriculture*, considérée dans ses rapports avec les arts industriels. — *Notice sur le froment locular*. — *Essai sur les puits artésiens*. A part ce dernier opuscule, imprimé à Besançon, 1830, in-8° de 20 p., tous les autres ont été recueillis dans les *Mémoires de la société d'agriculture*. Ceux de l'académie contiennent les ouvrages suivants: *Du but philanthropique des sciences et des arts*. — *Souvenirs d'un voyage à Grenade*. — *Notice sur l'île de Saint-Domingue*. — *Burgos et la Vieille Castille*, souvenirs de 1823. — *Valence et ses environs*, excursions sur les côtes orientales de l'Espagne. — *Recherches sur les moyens employés successivement en France pour extirper la mendicité et réprimer le vagabondage*. Ce dernier mémoire obtint l'accessit au concours ouvert par l'académie de Mâcon. Quelques-uns des opuscules de Bailly ont été reproduits dans les *Annales des voyages* et dans les *Revue*s qui se publient à Paris. Il a laissé manuscrits plusieurs *Nouvelles* et des *Mémoires* qu'il n'a pas eu le temps de terminer. W—s.

BAILLY-BRIET (JEAN-BAPTISTE), avocat, né en 1729, à Besançon, jouissait d'une assez grande réputation au barreau de cette ville. Ayant renoncé de bonne heure à la plaidoierie, il fut honoré de la confiance de toutes les grandes maisons de la province, et publia, dans une foule de causes importantes, des mé-

moires qui pendant long-temps ont été recherchés des jurisconsultes. Connu seulement par ses talents et par sa bienfaisance, il n'en fut pas moins inscrit sur la liste des *suspects* en 1793, et conduit au château de Dijon. Mais au bout de quelques mois les portes de sa prison s'ouvrirent sur la demande du même comité de surveillance qui l'avait fait arrêter. Il passa ses dernières années au milieu de ses livres, étranger à tous les événements, et mourut le 27 octobre 1808, à 79 ans. Il avait épousé la sœur du savant historien de Pontarlier (*Voy. Droz*, XII, 38). On doit à Bailly-Briët : *Le comté de Montbéliard agrandi et enrichi au préjudice de la Franche-Comté* par l'échange conclu le 21 mai 1786 entre le roi de France et le duc de Wurtemberg (Besançon), 1789, in-8° de 336 p. Cet ouvrage, dédié aux états-généraux, devint l'occasion d'une polémique assez vive entre l'auteur et un ministre protestant (*V. KILG*, XXII, 409). Les diverses questions soulevées dans cet écrit furent tranchées, peu de temps après, par la réunion du pays de Montbéliard à la France; mais les chartes et les documents inédits, imprimés à la fin de ce volume, doivent lui mériter une place parmi les livres d'histoire qui pourront toujours être utilement consultés. W—s.

BAIRD (sir DAVID), général anglais, entra en 1772 comme enseigne dans le deuxième régiment d'infanterie, devint lieutenant en 1778, et quelques mois après capitaine de la compagnie de grenadiers d'un régiment (le 73^e) levé par lord Macleod. Le corps, embarqué en 1779 pour les Indes orientales, était à peine arrivé à Madras qu'il fallut combattre, et qu'il fut presque

totalelement détruit. Le souverain de Mysore, le fameux Haïder-Aly, ayant conclu un traité secret avec les Mahrates et avec le nizam du Dékhan, et brûlant de se venger des Anglais qui, au mépris du traité de 1769, l'avaient laissé lutter seul contre de puissants ennemis, fit, en juillet 1780, une soudaine invasion dans le Carnate à la tête d'une armée de 80,000 hommes, indépendamment d'un corps considérable sous les ordres de Meer-Saëb, de quelques troupes françaises, et d'un grand nombre d'officiers de la même nation. A cette armée formidable les Anglais ne pouvaient opposer que cinq à six mille soldats commandés par sir Hector Monro; encore une division de cette force, sous le colonel Baillie, était en ce moment éloignée du camp. Un détachement dont le 73^e faisait partie fut envoyé pour la rappeler; mais à leur retour les deux détachements réunis furent surpris à Perimbanum, dans un défilé que le vigilant Haïder avait fait entourer de troupes et de canons masqués, qui firent un grand ravage. Cependant la bravoure et la tactique des Anglais triomphaient de la supériorité du nombre et de la difficulté de la position, lorsque, par un malheur imprévu, les caissons de leur artillerie sautèrent; leur explosion causa de grandes pertes. Tippou-Saëb, fils d'Haïder-Aly, dont les soldats fuyaient en désordre, profita de ce désastre pour les ramener sur le champ du carnage, et la fureur de ces barbares s'exerça avec une férocité qui ne fut tempérée que par les représentations des militaires français (*Voy. HYDER-ALY*, XXI, 129). Le colonel Fletcher fut au nombre des morts. Le colonel Baillie et le capitaine Baird, grièvement

blessés, furent conduits à Seringapatnam en présence d'Haïder, qui les traita avec l'insolence que peut inspirer un triomphe chèrement acheté; il ordonna qu'ils fussent enfermés dans des cachots. David Baird fut enchaîné par la jambe à l'un de ses compagnons d'infortune, et plusieurs fois sur le point d'être fusillé. Ce ne fut qu'au bout de trois années et demie, en 1784, que le capitaine Baird sortit de captivité, et put aller rejoindre à Arcate les débris de son régiment. Nommé lieutenant-colonel en 1790, il prit part en 1791 et 1792 au siège de Seringapatnam, et l'année suivante à celui de Pondichéry. Le grade de colonel lui fut donné en 1795, celui de brigadier en 1797, et celui de major-général en 1798. En 1799 il se retrouva de nouveau devant Seringapatnam, et ce fut lui qui, le 4 mai, dirigea l'assaut de cette place. L'armée reconnut sa belle conduite en lui faisant présenter par le général en chef Harris l'épée d'apparat (*state sword*) du sultan vaincu. Mais cette distinction ne le consola point de voir le commandement de la place qu'il venait d'emporter donné par le gouverneur-général, marquis de Wellesley, à un jeune officier, alors peu connu, mais qui était son frère, le colonel Wellington: cette préférence lui causa un sentiment d'irritation qui perça fréquemment dans sa conversation et dans ses lettres. Baird reçut en 1801 le commandement d'une expédition envoyée en Egypte, et joignit l'armée du général Hutchinson peu de temps avant la reddition d'Alexandrie. Décoré, en 1804, de l'ordre du *Croissant* d'Egypte, première classe, devenu lieutenant-général en 1805, il fut mis à la tête d'une expédition contre

le cap de Bonne-Espérance. Le 8 juin 1806 l'armée hollandaise fut attaquée et défaite; le 10 le fort et la ville du Cap capitulèrent; le 18 la colonie fut rendue par le général Jansen. En 1807 Baird passa sous les ordres du général Cathcart, et commanda une division au siège de Copenhague, où il fut deux fois blessé légèrement. En janvier 1809 il était en Espagne à la tête de la première division de l'armée commandée par sir John Moore; à la Corogne il eut le bras fracassé dès le commencement de l'action (1). Ce fut lui qui, se trouvant le plus ancien officier après la mort du général, dut informer son gouvernement de l'issue de cette bataille que ses compatriotes ont regardée comme une victoire. A cette occasion le parlement britannique lui vota des remerciements, ainsi qu'il avait déjà été fait à son égard en quatre occasions précédentes. Baird fut créé baronnet en 1809, et en même temps grand-croix de l'ordre du *Bain*; en 1814 il fut élevé au rang de général commandant en chef les troupes, et nommé conseiller privé pour l'Irlande. Il fut fait gouverneur de Kinsale en 1819, et du fort George en 1827. Il est mort le 18 août 1829. M. Théodore Hook a publié en 1832, à Londres, la *Vie de sir David Baird*, comprenant sa correspondance avec le duc de Wellington, le marquis de Wellesley, les lords Melville et Castlereagh, etc., 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, trop volumineux et qui n'est qu'un panegyrique, est l'objet de plusieurs lettres remplies de faits, et insérées dans

(1) Baird fut le premier officier de l'armée anglaise pour lequel eut lieu l'opération d'extraire les os de la jointure du bras, en coupant seulement quelques muscles, au lieu de couper le bras même.

l'Asiatique journal de 1853. Le critique réduit de beaucoup l'opinion qu'on a donnée du mérite et des services de David Baird, ainsi que de la rigueur de sa captivité dans l'Inde. Selon lui cet officier, né avec d'heureuses dispositions, mais qui n'avaient pas été cultivées dans son enfance, n'était pas capable d'embrasser un vaste plan d'opérations; il était d'ailleurs plein de bravoure, de résolution, et en même temps d'humanité, et savait maintenir parmi ses soldats la plus exacte discipline. L.

BAITELLI (GIULIA). *Voy. FENAROLI*, XIV, 283.

BAIZÉ (NOËL-PHILIPPE), prêtre de la congrégation de la Doctrine chrétienne, né à Paris le 28 octobre 1672, dirigea d'abord le collège de Vitry-le-Français, et y enseigna la théologie en 1697. Il revint à Paris en 1704 pour y exercer les mêmes fonctions dans la maison de Saint-Charles, rue des Fossés-St-Victor. Miron, docteur de la maison de Navarre, ayant laissé ses livres aux pères de la Doctrine chrétienne, à condition que leur bibliothèque serait ouverte au public certains jours de la semaine, le P. Baizé en fut nommé directeur; il en dressa le catalogue avec une telle exactitude qu'aucun autre, sous ce rapport, ne peut lui être comparé. Le système qu'il avait adopté eut le suffrage le plus flatteur, celui de l'abbé Bignon, bibliothécaire du roi. Le P. Baizé fit l'ouverture de la bibliothèque de Saint-Charles le 24 novembre 1718 par un discours latin aussi élégant que solide, mais que par modestie il ne voulut jamais livrer à l'impression. Devenu assistant-général de la congrégation en 1725, toute sa vie ne fut qu'un travail continu; mais rien ne put troubler la paix de son âme et la douceur

de son caractère. Il mourut à Paris le 24 janvier 1746. On n'a de lui d'écrits imprimés que l'éloge du P. Le Sémelier, inséré dans le *Mercur* de juillet 1725, des statuts et factums concernant les affaires de sa congrégation, quelques articles (dans le supplément de Moréri) sur les grands hommes qu'elle a produits et une histoire abrégée de cette même congrégation et de ses généraux dans le t. VII du *Gallia christiana*, avec des pièces à la fin du volume. Le Catalogue de la bibliothèque de Saint-Charles, en 22 volumes in-fol., est maintenant à la bibliothèque de l'Arsenal; mais le second volume de la table s'est perdu. On trouve dans le *Mercur de France* du mois de juin 1746, un éloge historique du P. Baizé, par son confrère le P. Devismes, p. 92-99.

C. T—Y.

BAJON, médecin naturaliste de la faculté de Paris, fut envoyé comme chirurgien major à Cayenne, en 1763. Dès son arrivée dans cette île, il eut une occasion d'observer la maladie contagieuse qui se déclara parmi les Européens nouvellement débarqués; mais tous ses efforts pour la combattre furent inutiles, et il vit périr successivement la plus grande partie de ses compagnons de voyage. En 1773 il obtint une médaille d'or de l'académie de chirurgie pour un Mémoire qu'il lui avait adressé sur le traitement des maladies inflammatoires. L'année suivante il fut nommé, sur la présentation de Daubenton, correspondant de l'académie des sciences, à laquelle il envoyait fréquemment des notes d'histoire naturelle. Après un séjour de douze ans, tant à Cayenne que dans la Guiane, il revint en France vers la fin de 1776, rapportant, avec

des plantes, des quadrupèdes et des poissons, une foule d'observations neuves qu'il publia sous ce titre : *Mémoires pour servir à l'histoire de Cayenne et de la Guiane française, dans lesquels on fait connaître la nature du climat de cette contrée*, etc., Paris, 1777-78, 2 vol. in-8°, fig.; trad. en allemand, Erfurt, 1780-1784, 2 vol. in-8°. Le premier volume contient seize mémoires : les uns sur les maladies qui règnent le plus fréquemment à Cayenne; les autres sur les serpents et autres animaux vénimeux qu'on rencontre dans cette île, sur quelques oiseaux rares, et enfin sur le manioc et les moyens d'en neutraliser les propriétés délétères. Le second en renferme douze, dont le premier est la description géographique de Cayenne et de la Guiane; les suivants traitent des maladies que Bajon avait observées d'une manière spéciale; et enfin d'autres sont consacrés à la description de plusieurs quadrupèdes peu connus, du poisson électrique que l'on nomme à Cayenne *l'anguille tremblante*; des plantes alimentaires de la Guiane et de leur culture, et des corps lumineux qui brillent sur la mer dans l'obscurité. Plusieurs des mémoires de Bajon ont été publiés entiers ou par extraits dans le *Journal de médecine* et dans celui de *physique*. Buffon a fait usage de son mémoire sur le *tapir*; mais en y signalant, avec tous les égards convenables, quelques inexactitudes échappées au chirurgien naturaliste dans la description anatomique de ce quadrupède. Sonnini, dans les notes de son édition des *OEuvres* de Buffon, traite bien plus sévèrement Bajon qui, dit-il, confiné par son emploi dans Cayenne, s'en rapportait aux naturels du pays pour rédiger ses mémoires (V. le Buffon

de Sonnini, XLIX, 286, et *Hist. des poissons*, V, 379). Bajon était l'intime ami de Mauduit de la Varenne, médecin naturaliste, dont on a quelques ouvrages, et qui fut l'un des collaborateurs de l'*Encyclopédie méthodique*. On trouve encore le nom de Bajon dans la liste des correspondants de l'académie des sciences pour l'année 1790; mais on n'a pu découvrir ni la date ni le lieu de sa mort. W—s.

BAKER, voyageur anglais, qui doit être distingué par son mérite d'une foule d'aventuriers, a écrit un voyage qui porte son nom, quoiqu'il ne fût parti d'Angleterre qu'en qualité de facteur. Rondel et Reval étaient les deux capitaines de l'expédition, et commandaient chacun un bâtiment. Il est vrai que les talents de Baker et l'expérience qu'il avait acquise dans le voyage de Rutter, lui avaient mérité l'honneur de partager l'autorité avec les deux chefs. Ce voyage est de l'an 1563. Au retour, qui fut assez malheureux, Baker s'était engagé par une sorte de vœu à ne plus approcher des côtes de Guinée. Cependant, pressé par les sollicitations d'une compagnie qui connaissait sa prudence et son zèle; ayant même, comme tout bon marin, oublié après quelques mois de repos les peines qu'il avait essuyées, il céda au vœu de la compagnie, et se rembarqua pour la même destination. La France et l'Angleterre étaient alors en guerre; ce qui donna lieu à un combat contre deux vaisseaux français que l'on rencontra dès le troisième jour. Après s'être vaillamment défendus, les Français se rendirent, et leurs vaisseaux furent vendus dans un port d'Espagne. A peine arrivé sur les côtes de Guinée, Baker descendit à terre avec huit hommes; et, comme il avait

déjà fait le voyage, il se flattait de réussir dès le même jour à former avec les nègres quelques liaisons de commerce, et se proposait de regagner son vaisseau avant la nuit. Mais un orage furieux l'en empêcha. N'osant cependant demeurer à terre de peur de surprise, il passa la nuit dans sa chaloupe, exposé au vent et à la pluie, tandis que les vaisseaux détachés de leurs ancres étaient poussés vers la haute mer. Le lever du soleil ne ramena qu'une faible clarté. Un brouillard épais empêcha Baker d'apercevoir les vaisseaux et d'en être aperçu. S'imaginant qu'ils avaient remonté la côte, il s'efforça de les y joindre, tandis qu'eux, se rapprochant du lieu où ils l'avaient laissé et ne l'y trouvant pas, crurent qu'il avait péri. Comme c'était par son conseil et ses lumières que devait se conduire cette entreprise, privés de ce puissant secours, les deux capitaines prirent le parti de retourner en Angleterre. Cette funeste résolution exposa Baker aux plus affreux dangers. Il remontait constamment la côte, et chaque coup de rame l'éloignait des vaisseaux. Quelquefois il descendait à terre avec ses compagnons pour y prendre quelques racines, ou pour acheter fort cher de quelques nègres un peu de miel ou de vin de palmier. Obligés de passer une nuit près d'un ruisseau qu'ils avaient rencontré heureusement, et qui venait se jeter à la mer entre des rochers, ils éprouvèrent un mal pire encore que la faim, c'était la crainte d'être dévorés par les animaux qui venaient se désaltérer à ce ruisseau. L'obscurité n'était pas si épaisse qu'ils n'en distinguassent une grande quantité; et leur aspect les épouvantait autant que leurs cris. Cependant aucun ne les aperçut ou ne chercha à

leur nuire. Ils se rembarquèrent le lendemain, et arrivèrent près d'une côte où des nègres en armes leur firent craindre un nouveau danger. Toutefois, en s'instruisant par signes, Baker connut que les nègres étaient armés contre les Portugais; et les nègres s'aperçurent que lui et ses gens avaient besoin de vivres. Ils leur en donnèrent; et Baker leur promit le secours des vaisseaux qu'il leur assura n'être pas éloignés. Cette supercherie lui réussit encore auprès de quelques autres peuplades; enfin, n'ayant plus rien à leur donner, et s'étant dépouillés même de leurs habits, Baker et ses compagnons étaient voués à une mort presque certaine, lorsque deux vaisseaux français parurent et les reçurent à leur bord. Il est vrai que ce fut comme prisonniers de guerre; mais après quelques mois de séjour en France, Baker acheta sa liberté, et retourna dans sa patrie où il mourut vers 1580. M—E.

BAKKER (GERBRAND), médecin hollandais, professeur à l'université de Groningue, naquit à Enkhuysen, dans la Nord-Hollande, le 1^{er} novembre 1771. Après avoir appris avec beaucoup de facilité et de succès les langues anciennes, il se livra à l'étude de la médecine dans les universités d'Alkmaar, de Groningue et de Leyde. Il dut principalement son instruction aux soins du docteur Dupui, qui devint successivement professeur dans ces diverses facultés. Bakker suivit aussi à Leyde les leçons de Sandifort, de Paradys, de Voltelen, et il y fut reçu docteur en 1794. Il exerça d'abord l'art de guérir à Edam, petite ville de la Nord-Hollande, et y montra beaucoup de zèle pour l'exercice des accouchements et de la médecine pratique. En 1806 il

fut nommé lecteur d'anatomie, de chirurgie et d'accouchements à l'école chirurgicale de Harlem, et l'année suivante une place de professeur ordinaire à Franeker lui fut décernée. En 1811, lorsque la Hollande fit partie de l'empire français, le gouvernement le nomma professeur d'anatomie, de physiologie, de chirurgie et d'accouchements à l'université de Groningue. Bakker remplit ces importantes fonctions pendant dix-sept ans, et ne se distingua pas moins comme professeur que comme écrivain. Il fut surtout habile dans l'art des préparations anatomiques et des injections. Ses cours d'accouchements contribuèrent beaucoup à former de bons élèves. Il s'occupa aussi avec zèle de l'anatomie du cerveau et de l'anatomie comparée. Ce médecin montra toujours beaucoup d'humanité et de désintéressement; et il eut surtout occasion d'en donner des preuves dans l'épidémie qui affligea la ville de Groningue en 1826, et dont il a publié une description. Il mourut d'une goutte anormale qui se porta sur les organes abdominaux, le 14 juin 1828. Bakker a publié divers ouvrages en hollandais. Plusieurs sont sur les accouchements; on y remarque aussi un traité sur le magnétisme animal, un sur les vers, dirigé contre le professeur Rudolphi de Berlin, un autre sur l'œil humain. Ses autres ouvrages sont en latin. Voici la liste des principaux : I. *Oratio inauguralis de iis quæ artis obstetriciæ utilitatem augere possunt, et gratum magis acceptumque reddere*, Groningue, 1814. C'est le discours qu'il prononça en prenant possession de sa chaire de professeur à Groningue. II. *Descriptio iconis pelvis femineæ et schematum capitis infantilis, iis-*

que illustratis partus humani mechanismus, ibid., 1816, gr. in-fol. III. *Osteographia piscium, Gadi præsertim æglefini, comparata cum Lampride guttato, specie rariore*, ibid., 1822, in-8°, avec 13 pl. IV. *Epidemia quæ anno 1826 urbem Groningam afflixit, in brevi conspectu posita*, 1826, in-8°. V. *De natura hominis liber elementarius*, ibid., 1827, 2 vol. in-8°. Ce dernier ouvrage devait être un traité complet d'anatomie et de physiologie; nous croyons qu'il n'est pas terminé. G—T—R.

BALARD (MARIE-FRANÇOISE JACQUETTE ALBY, dame) née à Castres en 1776, avait reçu de la nature un talent remarquable pour la poésie. Mariée jeune, elle eut le bonheur de rencontrer dans son mari, l'un des avocats distingués du barreau de Castres, un homme fait pour l'apprécier. Un poème en quatre chants, *l'Amour maternel*, qu'elle fit imprimer sous le voile de l'anonyme, Paris, 1810, in-18, quoique inférieur à celui que Millevoye (*Voy. ce nom*, XXIX, 39) avait publié sur le même sujet, fut accueilli favorablement par les connaisseurs. En 1811 M^{me} Balard remporta deux prix réservés à l'académie des jeux floraux, l'un pour une *Élégie*, et l'autre pour une *Hymne à la vierge*. Encouragée par ce double succès, elle continua d'envoyer presque chaque année quelques pièces au concours; et si toutes ne furent pas couronnées, elles méritèrent du moins l'approbation de ses juges, et la plupart furent insérées dans les recueils de l'académie. A l'époque de la restauration, M^{me} Balard exprima ses sentiments dans une ode où l'on trouve, à défaut des véritables qualités du genre lyrique, de

l'abondance et de la douceur. Admise en 1819 à l'académie des jeux floraux, elle y lut dès l'année suivante un *Eloge de mad. Verdier* (V. ce nom, XLVIII, 171), qu'on trouva peu digne de celle qui l'avait inspiré. D'un caractère tendre et portée à la mélancolie, M^{me} Balard réussissait surtout dans les sujets qui demandent de la sensibilité. Sa dernière pièce est le *Tombeau de Sylvandre*, idylle que termine ce vers si simple, mais si touchant :

Je ne veux pas me consoler.

M^{me} Balard mourut à Castres, le 8 avril 1822, à 46 ans, laissant inédits plusieurs morceaux de poésie, entre autres *Velleda*, cantate dont elle avait tiré le sujet des *Martyrs* de M. de Châteaubriand. S—É.

BALBANI (NICOLAS), de la ville de Lucques, fut ministre de l'église italienne à Genève, où il publia en italien une *Vie du marquis Galeazzo Caracciolo*, dans laquelle, comme le titre l'annonce, on voit un rare et singulier exemple de persévérance dans la piété et dans la vraie religion, Genève, 1581, in-16. Cet ouvrage, qui eut dans le temps beaucoup de succès, fut traduit en français par Vincent Minutoli, et la traduction parut à Genève en 1587, l'année même de la mort de Balbani. Il a été aussi traduit en latin, 1596, in-8°; et en anglais par W. Crashaw, in-4°. G—É.

BALBIS (JEAN-BAPTISTE), savant botaniste, naquit en 1765 à Moretta, petit village du Piémont. Après avoir achevé ses études à l'université de Turin, il y reçut le doctorat, et fut répétiteur au collège des provinces, puis médecin agrégé à la même université. Son goût pour la botanique s'était manifesté de bonne heure. Il fit de rapides progrès dans

cette science sous la direction d'Allioni (Voy. ce nom, I, 594), qui le regardait comme son meilleur élève, et auquel il succéda plus tard dans la place de professeur de botanique et de conservateur du jardin royal des plantes. Dans le mois de juin 1797, le docteur Barolo, son confrère, ayant fait connaître au roi Charles-Emmanuel (Voy. ce nom, au Supp.) un complot qui se tramait contre son autorité, Balbis se croyant compromis se réfugia en France, où il fut employé comme médecin dans les hôpitaux militaires des armées des Alpes et d'Italie. Après la conquête du Piémont (déc. 1798), le général Grouchy le nomma l'un des membres du gouvernement provisoire; mais, dans le mois d'avril suivant, les succès de l'armée austro-russe le forcèrent de quitter encore une fois sa patrie, où il revint l'année suivante après la victoire de Marengo. C'est alors qu'on le nomma professeur de botanique à l'université de Turin. Il enrichit le Jardin des Plantes de plusieurs espèces nouvelles, dont il a donné la description dans les mémoires de l'académie de Turin, et publia successivement plusieurs ouvrages importants. Par suite de la réaction piémontaise il perdit sa chaire en 1814, et se retira d'abord à Pavie, près de son ami Nocca, qu'il aida dans la publication de la *Flora ticinensis*. Il obtint en 1819 la chaire et la direction du jardin botanique de Lyon, et vint en cette ville, où il reçut l'accueil le plus distingué. Ayant éprouvé quelques désagréments en 1830, il demanda sa retraite qui lui fut accordée. Bientôt des affaires de famille le rappelèrent en Piémont. Il y mourut le 13 février 1831. Balbis était membre de plusieurs académies. Lyon lui dut une société

linéenne. Secondé par quelques amateurs éclairés de la botanique, il réunit en peu de temps les matériaux d'une Flore lyonnaise, et mit tous ces soins à terminer ce grand ouvrage. Une *Notice* intéressante sur Balbis, lue à l'académie de Lyon par M. le docteur Grosnier, est imprimée dans les *Archives du département du Rhône*, XIV, 129. Elle est suivie de la liste des ouvrages de Balbis, au nombre de quatorze. Les principaux sont : I. *Enumeratio plantarum officinarum*, Turin, 1804, in-4°. II. *Flora Taurinensis*, ibid., 1806, in-8°. III. *Materies medica*, ibid., 1811, 2 vol. in-8°. IV. *Flore lyonnaise*, Lyon, 1827-28, 2 vol. in-8°. V. *Miscellanea botanica prima et altera*. VI. *De crepidis nova species*, et autres mémoires insérés dans le recueil de l'académie des sciences de Turin, dont il était membre. Willdenow a donné le nom de *Balbisia* à une plante récemment découverte.

G—G—Y et W—s.

BALBUS ou **BALBI** (PIERRE), savant philologue du 15^e siècle, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets et inexactes. Ughelli (1), Papadopoli (2), les continuateurs de Moréri et même Barbier, dans son *Examen critique des dictionnaires*, p. 71, disent qu'il était de Venise (3). Mais, dans la préface de sa traduction d'*Alcinoüs*, Balbi nous apprend qu'il était de Pise (4). Ughelli lui ayant donné les armoiries des Barbo, famille patricienne de Venise, qui a produit plusieurs hom-

mès de mérite (V. BARBO, III, 350), Papadopoli, sans autre examen, en conclut qu'il était parent du pape Paul II (5). A ce pontife les continuateurs de Moréri substituent son prédécesseur Pie II, sans dire le motif de ce changement. Si l'on en croit Papadopoli, Balbus se fit inscrire en 1422 à l'université de Padoue, et il en fréquenta les cours pendant quatre ans. Mais ce qui est plus certain, c'est que Balbus était en 1423 au nombre des disciples que la réputation de Victorin de Felire (Voy. ce nom, XLVIII, 414) attirait à Mantoue de toutes les parties de l'Europe. Après s'être perfectionné dans la théologie, dans la philosophie ancienne et surtout dans la langue grecque, il se rendit à Rome, et ayant obtenu quelques bénéfices, il se consacra tout entier à la culture des lettres. Son ardeur pour l'étude lui fit refuser tous les emplois qui pouvaient le détourner de ses occupations; Papadopoli et les continuateurs de Moréri disent, il est vrai, que, chargé de différentes commissions, il les remplit avec autant de sagesse que de prudence; mais toutes les recherches qu'on a faites pour s'assurer s'il avait été réellement employé par Pie II ou Paul II sont loin de confirmer cette assertion. Balbus fut nommé, vers 1460, évêque de Tropea dans la Calabre ultérieure. C'est dans cette ville qu'il termina, le 22 mars 1462, sa traduction latine de la *Théologie* de Proclus, dont il offrit la dédicace au roi de Naples, Ferdinand I^{er}. Papadopoli assure que Balbus, se reposant sur ses vicaires de l'administration de son diocèse, ne tarda pas à revenir à Rome, où il mourut le 9 septembre 1479, à l'âge de 80 ans. Il

(1) *Italia sacra*, IX, 657.

(2) *Historia gymnasii Patavini*, II, 175.

(3) Barbier le nomme célèbre *Fénitien* et renvoie à Moréri, qui fait, mieux que Feller, connaître la vie et les travaux de Balbus.

(4) V. Maittaire, *Annal. typograph.*, I, 312; *Bibl. Smithiana*, LXXVII; le *Catal. de la Vallière*, 3838; l'*Index* du P. Laire, Tiraboschi, etc.

(5) *Certissime Paulus II affinis fuit.*

ajoute que ses restes furent déposés dans une chapelle au Vatican, et que le pape Sixte IV lui fit élever un tombeau décoré d'une épitaphe. Mais on la chercherait vainement dans les *Recueils* de Galletti (*V. ce nom*, XVI, 361); et tout fait conjecturer que Balbus mourut dans sa ville épiscopale avant 1469. Tira-boschi (6) dit que Balbus s'était rendu très-habile dans l'astronomie, et qu'il avait traduit du grec en latin plusieurs ouvrages, renvoyant pour les titres aux *Scrittori* de Mazzuchelli, II, 89. La traduction que Balbus avait faite de l'*Introduction à la philosophie de Platon* par Alcinoüs a été publiée, avec sa dédicace au cardinal de Cusa (*V. ce nom*, X, 382), à la suite de la première édition d'*Apulée*, Rome, 1469, in-fol. Dans la préface, Jean André, évêque d'Aléria, parle de Balbus dans des termes qui font douter qu'il vécût encore à cette époque. La version d'Alcinoüs a été reproduite en 1472 à la suite de l'opuscule d'Honorius, *De imagine mundi*; et en 1488 à Vicence avec l'*Apulée*; mais la nouvelle traduction de Marsile Ficin a fait oublier depuis long-temps celle de son devancier. Balbus a traduit en outre le *Dialogue* de saint Grégoire de Nysse sur l'immortalité de l'âme, et la *Vie de saint Macrin*; — le *Sermon* de saint Grégoire de Nazianze sur l'amour de la pauvreté; — celui de saint Jean Chrysostôme sur l'aumône; — celui de saint Basile sur la prière; — et enfin divers *Opuscules* de saint Maxime. Ses traductions étaient conservées dans les archives du chapitre de Capoue (*Catal. Smith.*, LXXVII). Le P. de Montfaucon nous apprend

que la bibliothèque du Vatican possède aussi quelques opuscules de Balbus (*Biblioth. manuscriptor.*, I, 128). W—s.

BALDASSINI (JÉRÔME), historien, né, vers 1720, à Jesi dans la marche d'Ancone, puisa dans sa famille, avec le goût de l'étude, l'exemple du patriotisme. Comme son aïeul Thomas Baldassini (1), Jérôme consacra sa vie à recueillir et à mettre en ordre des matériaux pour l'histoire de sa ville natale, et mourut en 1780. Outre quelques opuscules qui n'offrent que peu d'intérêt, on lui doit : *Memorie istoriche della città di Jesi*, Villafranca, 1765, in-4°. Cet ouvrage, fruit de longues et consciencieuses recherches, est très-estimé. A la suite on trouve une réponse à la dissertation de l'abbé Philippe Vecchietti sur le passage de saint Grégoire, où il est question de la ville d'*Ausima*. Vecchietti soutenait que c'est Osimo; mais Baldassini, comme on le pense bien, se prononce pour Jesi. W—s.

BALDELLI (le comte JEAN-BAPTISTE), littérateur italien, naquit à Cortone en 1766, fit ses études à Florence, et fut dès sa première jeunesse créé chevalier de St-Etienne. Entraîné par son goût pour la carrière des armes, il se rendit en France, où il fut officier d'abord dans l'infanterie, ensuite dans la cavalerie. Il épousa à Marseille une demoiselle de Lumeny, qui lui donna une fille et mourut en couches. Il émigra en 1791, comme la plupart des officiers de l'armée française, et fit les premières guerres de la révolution dans les armées des princes, puis dans celles de Prusse et d'Autriche. Il revint dans sa patrie en 1795; et, lors-

(6) *Istoria della letteratura italiana*, VI, 1020.

(1) On a de Thomas Baldassini : *Notizie istoriche di Jesi*, ibid., 1703, in-fol.

que les Français envahirent l'Italie dans l'année suivante, le grand-duc lui donna le commandement d'une brigade qu'il chargea de couvrir la Romagne. Le comte Baldelli était encore à la tête de cette troupe en 1799; mais Napoléon ayant définitivement soumis la Toscane, en 1800, il s'éloigna de son pays, et se mit à voyager dans le nord de l'Europe, principalement en Angleterre. Il ne revint en Toscane qu'à la fin de 1804, et consacra dès-lors tous ses moments à sa famille et à l'étude des lettres. Nommé l'un des membres de l'académie de la Crusca, il en devint en 1815 le président. Ayant toujours joui d'une grande considération à la cour du grand-duc, il fut envoyé à Dresde en 1817 pour y négocier le mariage du fils de Ferdinand III avec la princesse Marie. Baldelli mourut gouverneur de Sienne en avril 1831, laissant dix enfants de son second mariage. Il était membre des principales sociétés littéraires d'Italie, et correspondant de plusieurs académies étrangères. On a de lui, comme éditeur : *Lettere italiane scelte*, Faenza, 1792, in-8°. Ce choix de lettres annonce un homme de goût. — L'édition des *OEuvres* de Machiavel, Philadelphie (Livourne), 1796, dont il revit le texte avec le plus grand soin. L'*Eloge* que Baldelli composa de ce grand publiciste, sur l'invitation de l'académie de Florence, se trouve à la tête de l'édition de ses *OEuvres*, Milan, 1804, 10 vol. in-8°. — Une excellente édition des *Rime* de Boccace, Livourne, 1802, in-8°, accompagnée de notes utiles. — Une des *Voyages* de Marco Polo, Florence, 1827, 4 vol. in-4°, faite d'après le manuscrit connu sous le nom de *il Milione*, et que l'éditeur enrichit de plusieurs morceaux précieux (V. POLO, XXXV,

220). Il dédia son édition au pape Léon XII, et il reçut un bref, du 29 mars 1828, où le pontife le remercie d'avoir *défendu l'église et combattu les préjugés de la philosophie*. Enfin, indépendamment d'un assez grand nombre d'articles insérés dans l'*Anthologie* de Florence, on doit à Baldelli, comme auteur : I. *Del Petrarca e delle sue opere libri quattro*, Florence, 1797, in-4°. C'est un ouvrage savant, rempli de recherches exactes et intéressantes. On trouve à la fin une table chronologique où l'auteur désigne tous les lieux où Pétrarque résida, et de laquelle il résulterait que Laure n'était pas née lorsque le poète fit ses études à Montpellier. Il avait projeté, de concert avec Angelo Fabroni, de publier une édition des *OEuvres latines* de Pétrarque; mais ce dessein, comme tant d'autres, est resté sans exécution. II. *Vita di Giov. Boccaccio*, ibid., 1806, in-8°. Baldelli dédia ce bel ouvrage à l'Italie; et il a reçu des éloges mérités de Ginguené et de Roscœ. Il est orné d'un portrait de Boccace et de quatre vues : celle de la vallée de Magnona, où Boccace a placé la scène de son *Ameto*; celle de *Commediadelle Fiorentine a Ninfoja*, où il suppose que les personnages du *Décameron* s'étaient réfugiés; celle de Certaldo, lieu devenu célèbre par le séjour de Boccace et par son tombeau; et enfin celle de la vallée *delle Donne* illustrée par un passage du *Décameron*, *Giorn. VI*, 10 nov. Dans sa préface, Baldelli passe en revue les principaux historiens de Florence, appréciant leurs divers genres de mérite avec autant de goût que d'impartialité. Arrivé à Machiavel, il s'excuse de faire l'éloge d'un écrivain dont les ouvrages ont été condamnés par l'é-

glise; et qui, dans son livre du *Prince*, a réuni selon lui les maximes les plus propres à fonder et affermir une tyrannie insupportable. A la fin du volume il a rassemblé cinq dissertations (*illustrazioni*): sur les diverses fortunes que la littérature grecque a éprouvées en Italie, pouvant, comme Baldelli le dit lui-même, servir d'introduction aux ouvrages de Hody et de Boerner; — sur la famille et le lieu de la naissance de Boccace; — sur son *Décameron*; — sur les calomnies répandues contre ce grand écrivain avec leur réfutation; — et enfin sur sa *Fiametta*.

G—G—Y et W—S.

BALDINI (PHILIPPE) était, vers la fin du dernier siècle, médecin de la famille royale de Naples. Il a composé en italien plusieurs dissertations qui roulent pour la plupart sur des objets d'hygiène. Après avoir été imprimées séparément, elles ont été réunies en un seul corps d'ouvrage sous le titre de *Saggi intorno alla preservazione e cura della umana salute*, Naples, 1787, 5 vol. in-8°. Les principales dissertations qu'on remarque dans ce recueil sont : sur l'exercice de la chasse et ses effets; sur celui de la pêche; sur celui du cheval et de la natation; sur les bains d'eau douce et d'eau de mer; sur l'usage des bains d'eaux minérales et de vapeurs; sur les sorbets et l'usage des boissons à la glace; sur les pommes de terre et les ananas; sur l'usage du vin dans les maladies, etc. Le seul des ouvrages de Baldini qui ait été traduit en français est intitulé : *Manière d'élever les enfants à la main à défaut de nourrice*, Paris, 1786, in-12. Cette traduction est attribuée à Lefebvre de Villebrune.

G—T—R.

BALDUNG (JEAN), dit *Balde-*

green, peintre et graveur sur bois, contemporain d'Albert Durer, mérité comme lui l'estime de la postérité. Né à Gemunden, dans la Souabe, vers 1476, il ne lui manqua, pour atteindre la réputation des grands maîtres, que d'avoir vécu sur un plus vaste théâtre, et d'avoir pu échauffer son génie au soleil d'Italie. On reconnaît dans ses compositions une touche hardie, une exécution qui plaît. Ses têtes sont belles; on admire surtout dans ses tailles de bois ce qu'il a fait en clair-obscur. Les connaisseurs lui reprochent dans ses premières gravures un goût très-gothique et une mauvaise coupe : Baldung se corrigea de ce défaut, et quitta le genre sec et mesquin pour une manière noble et moins maniérée. Il a signé quelques estampes; les autres portent un monogramme. Les plus connues sont : 1^{re} *Jésus-Christ et les douze apôtres* (1514); 2^o *Adam et Eve* (1514); 3^o *Xanthippe montée sur Socrate*, qu'elle fait marcher sur les mains et les pieds (1515); 4^o *Bacchus ivre*, couché sur un tonneau, du haut duquel un enfant lui lâche son urine sur la tête; 5^o des *paysages* gravés à l'eau-forte; 6^o un *sabbat*. Baldung vivait encore en 1534; plusieurs de ses estampes portent cette date. On ignore l'époque de sa mort. B—N.

BALÉN (MATHIAS), historien, naquit en 1611, à Dordrecht (1), d'une des familles les plus honorables de cette ville. Elevé dans la maison de son aïeul maternel, à Gand, il y contracta l'habitude de parler flamand, et cultiva depuis cette langue

(1) Par une distraction inconcevable l'édition du *Dictionnaire* de Chaudon, 1804, fait de Dordrecht une ville d'Angleterre. Barbier, dans son *Examen critique*, a relevé cette faute; mais il aurait dû remarquer qu'elle a passé dans le *Dictionnaire universel* publié par Prudhomme, auquel lui-même a travaillé.

de préférence au néerlandais. On cite de lui des pièces de vers estimées. Ayant abandonné la poésie pour se livrer aux études historiques, il obtint des magistrats de Dordrecht la permission de puiser dans leurs archives les matériaux dont il avait besoin, et mit au jour *la description de Dordrecht*, contenant son origine, ses accroissements et son état présent avec la généalogie des principales familles, etc., Dordrecht, 1677, 2 vol. in-4°, fig. (2). Peu d'ouvrages de ce genre, dit Paquot, ont été faits avec autant de soins, et il n'en est peut-être aucun qui renferme une si prodigieuse quantité de détails curieux (*Mem. pour servir à l'hist. littér. des Pays-Bas*, in-fol., I, 358). Balen mourut peu de temps après sa publication. Son portrait a été gravé par le fameux Romain de Hooghe. W—s.

BALGUERIE-STUTTENBERG (PIERRE) naquit à Bordeaux, en 1779, dans la religion protestante. Il était fils d'un commerçant de cette ville, qui avait beaucoup perdu par la révolution, et surtout par ses funestes résultats dans la colonie de Saint-Domingue. Comme son père, il entra dès sa jeunesse dans la carrière commerciale; et, doué de beaucoup d'activité et d'intelligence, il y obtint d'assez grands succès; mais la guerre qui tint si long-temps enfermées dans nos ports l'industrie et la marine de la France, ne lui permit point alors de donner un grand développement à ses spéculations. Il ne supportait donc qu'avec peine un pouvoir si contraire au commerce, et l'on ne peut douter qu'il n'ait vu avec joie la chute du gouvernement impérial. Il fut un des premiers habitants de Bordeaux qui

offrirent au duc d'Angoulême le secours de leur crédit, lorsque ce prince vint dans cette ville en 1814. Dès que la paix des mers fut assurée, Balguerie se hâta d'ouvrir des débouchés dans les parages les plus lointains, et ses navires furent des premiers à faire reparaître dans les ports de l'Inde et de la Chine le pavillon français, qui depuis si long-temps avait cessé de s'y montrer (1). Ce fut aussi lui qui le premier sut former dans son pays ces associations de capitalistes, qui partout ont eu de si brillants résultats, et qui, à Bordeaux, achevèrent si promptement le pont de cette ville et celui de Libourne, puis ceux de Moissac, d'Agen, d'Aiguillon, de Coësmont et de Bergerac. Ce fut encore par son impulsion que s'éleva dans Bordeaux le bel édifice de l'entrepôt, et que furent établies, dans les faubourgs, des usines où l'on vit en peu de temps les métaux couler sous toutes les formes et pour tous les besoins. Enfin, on peut dire qu'à cette époque si brillante du commerce français, Balguerie eut part à tout ce qui se fit dans sa patrie de grand et d'utile. La banque, les bains publics, les bateaux à vapeur, tous ces importants objets attirèrent successivement ses regards et ses soins. Ses dernières pensées furent des moyens de défrichement et de fertilité qu'il avait imaginés pour les landes de la Guyenne, et de voies de communication entre Rochefort, Bayonne et Bordeaux, pour lesquelles déjà il avait obtenu l'autorisation du gouvernement. Mais il ne lui était pas donné d'accomplir ces admirables projets, et il est à crain-

(2) Cet ouvrage est écrit en flamand, et non pas en hollandais, comme l'a dit Barbier dans son *Examen critique*.

(1) La relation de l'une de ces entreprises a été imprimée sous le titre de *Journal d'un voyage autour du monde pendant les années 1816, 17, 18 et 19*, par M. Camille de Roquefeuil, 2 vol. in-8° avec une planche, Paris, 1823.

dre qu'ils ne soient morts pour toujours avec lui. Son activité était si grande que, dirigeant lui-même toutes ses immenses opérations, il trouvait encore le temps de remplir les fonctions de membre du conseil municipal et du conseil général du commerce, de directeur de la caisse d'épargne, de président de la banque, etc., etc.; mais ses forces s'épuisèrent avant le temps. A peine âgé de 45 ans, il fut atteint d'une maladie de langueur à laquelle tous les secours de la médecine ne purent remédier. Il mourut à Bagnère, le 25 août 1825. Son corps, transporté à Bordeaux, suivant ses dernières volontés, y fut inhumé avec de grands honneurs, dans un cimetière que lui-même avait acquis de ses deniers pour ses coreligionnaires. La chambre de commerce, dont il était président, a fait exécuter son buste en marbre, pour le placer dans la salle de ses séances. Le roi Louis XVIII lui avait donné la croix de la Légion-d'Honneur. Par ses rapports de famille et de commerce, par ses croyances religieuses et par d'autres causes encore, Balguerie appartenait essentiellement sous le gouvernement des Bourbons au parti de l'opposition; et les chefs de ce parti voulurent, à plusieurs reprises, mettre à profit son influence, en le faisant nommer membre de la chambre des députés; mais il aimait trop la paix, il chérissait trop sa patrie, pour provoquer des agitations funestes, et il avait d'ailleurs trop de bon sens pour abandonner ses affaires, et les sacrifier à des spéculations politiques. Ainsi, comme l'a dit un des écrivains de ce parti, *il se montra peu empressé d'inscrire son nom à côté de ces excellents citoyens qui prêtaient avec énergie à la cause de la li-*

berté, l'appui de leur influence et de leur richesse. La cause de la liberté perdit sans doute à ce peu d'empressement, mais Balguerie y gagna beaucoup; il remplit jusqu'à la fin de sa vie tous ses engagements; sa fortune s'accrut de jour en jour, et il l'a laissée tout entière à ses trois filles. Un *éloge funèbre* prononcé sur sa tombe fut imprimé le même jour à Bordeaux, et inséré dans plusieurs journaux de cette ville et de Paris. Il a fait imprimer: I. Un *mémoire à son Excellence Monseigneur le duc de Richelieu, président du conseil des ministres*, 1821, in-4°, où il s'agit de moyens propres à faciliter la navigation de la rivière de Bordeaux. II *Lettre de M. Balguerie-Stuttenberg à MM. les membres du conseil général du commerce*, Paris, 1821, in-8°. On a un portrait de Balguerie lithographié par Galard. M—D j.

BALINGHEM (le P. ANTOINE DE), écrivain ascétique, né en 1571, à Saint-Omer, prit l'habit de Saint-Ignace à dix-sept ans, et après avoir professé les humanités et la philosophie dans divers collèges, se consacra tout entier à la prédication. Il mourut à Lille, le 24 janvier 1630, à l'âge de 49 ans, laissant la réputation d'un homme pieux et instruit. Il a publié un grand nombre d'écrits, traduits en partie de l'italien et de l'espagnol. Paquot en cite jusqu'à quarante dans son *Histoire littéraire des Pays-Bas*, II, 145, in-fol.; mais il n'indique point un ouvrage fort rare de Balinghem, intitulé: *Les plaisirs spirituels contre-quarrés aux sensuels du Quaresme-Pre-nant*, Douay, 1627, in-12. On se contentera d'indiquer ici ceux qui sont encore recherchés des amateurs: I. *les après-dîners et propos de table*

contre l'excès au boire et au manger pour vivre longuement, Lille, 1615, pet. in-8°. Ce volume est assez rare : il y a des exemplaires avec un nouveau frontispice : Saint-Omer, 1624. L'ouvrage a été traduit en latin, Cologne, 1620. Le traducteur est le P. Jacq. Malbrancq, à qui l'on doit une histoire fort curieuse des Morins. (*Voy. MALBRANCO, au Supp.*) II. *Zoopædia, sive morum à brutis partita institutio, ordine alphabetico tum virtutum tum vitiorum.* Saint-Omer, 1621, pet. in-8°, livre singulier, et qui peut avoir donné au P. Leroy l'idée de celui qu'il a intitulé : *La vertu enseignée par les oiseaux*, Liège, 1653, in-8°. III. *Scriptura sacra in locos communes morum et exemplorum digesta*, ouvrage très-utile aux ecclésiastiques et surtout aux prédicateurs. Il a été réimprimé plusieurs fois ; la meilleure édition est celle de Trévoux, 1705, in-fol., précédée de deux discours, l'un sur les difficultés que présente l'étude des livres saints, et l'autre sur l'obligation pour les ecclésiastiques de les étudier. W—s.

BALIVET (CLAUDE-FRANÇOIS), conventionnel, né en 1754, à Gray, exerçait en 1790, la profession d'avocat au bailliage de cette ville, lorsqu'il fut élu membre de la première administration centrale du département de la Haute-Saône ; en acceptant cette place, il sacrifia ses goûts et ses intérêts personnels à l'espérance d'être utile à ses concitoyens. Nommé depuis à la convention nationale, il siégea constamment avec les membres les plus modérés de cette assemblée, et monta rarement à la tribune, soit qu'il n'eût pas le courage de son opinion, soit qu'il jugeât tout effort inutile pour la faire prévaloir. Dans le procès de Louis XVI, sur la question de la

peine, il s'exprima en ces termes : « Bien persuadé que nous ne devons prononcer qu'une mesure de « sureté générale, je demande sa dé- « tention provisoire et son bannisse- « ment à la paix. » La session terminée, il entra au conseil des anciens, et dut à l'estime de ses collègues d'en être nommé secrétaire (1797). En quittant les fonctions législatives (1798), il accepta la place de commissaire du directoire près de l'administration de son département, qu'il remplit jusqu'à l'établissement des préfectures. Balivet alors se retira dans son domaine à Frasné Saint-Mamès, arrondissement de Vesoul. Il y mourut le 29 avril 1813, regretté de ses nombreux amis, et laissant la réputation d'un homme modeste et instruit. W—s.

BALLEROY (JACQUES-CLAUDE-AUGUSTIN, marquis de LA COUR), premier écuyer du duc d'Orléans, naquit le 20 janvier 1694, d'une ancienne famille de Normandie et entra dans les mousquetaires en 1712. Il fut mestre-de-camp en 1714, brigadier en 1734, gouverneur du duc de Chartres en mai 1735, maréchal-de-camp en 1738, lieutenant-général en 1744. Il suivit son élève dans les diverses campagnes auxquelles ce jeune prince prit part, se distingua au siège de Fribourg, et fut exilé en octobre 1744, pour avoir engagé le duc de Chartres à se joindre au parti des princes du sang, lors de la maladie de Louis XV à Metz et du renvoi de M^{me} de Châteauroux. On voulut surtout le punir d'avoir excité le zèle avec lequel le fils du duc d'Orléans, dit *le Saint*, avait contribué à amener le roi malade au pied du tribunal de la pénitence. Cette disgrâce, qui dura trente ans, était une suite des intrigues du duc

de Richelieu. Balleroy eut dans sa retraite une correspondance suivie avec le marquis d'Argenson, son parent; et cette correspondance donna peut-être lieu à l'ouvrage que composa cet ancien ministre des affaires étrangères, sous le titre de *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France*, dans lequel il proposait l'établissement des assemblées provinciales. Après la mort du marquis d'Argenson, arrivée en 1757, Balleroy suivit le projet qu'ils avaient médité ensemble. Il s'en occupa plus particulièrement en 1764, époque où parut le livre qui vient d'être désigné, et développa ses idées dans un plan qu'alors seulement il confia au papier. Il le remit en 1769 à M. de Fontette, intendant de Caen. Celui-ci le proposa au contrôleur-général qui l'adopta, et chargea ce magistrat de rédiger l'édit. Mais les intendants des finances, qui n'étaient pas pressés de voir les provinces s'administrer elles-mêmes, firent retarder l'exécution du projet, et il resta dans les cartons du contrôleur-général jusqu'au ministère de Necker. Le marquis de Balleroy était, du côté de sa mère, née du second mariage de Le Fèvre de Caumartin avec M^{lle} de Verthamon, neveu de l'évêque de Blois, Caumartin, et neveu aussi de M^{me} d'Argenson (femme du lieutenant de police), par conséquent cousin-germain du comte et du marquis d'Argenson, frères, et ministres l'un et l'autre. Dans les Mémoires de ce dernier, publiés d'abord en 1785 sous le titre d'*Essais dans le goût de ceux de Montaigne*, et dont M. René d'Argenson, arrière-petit-fils du ministre de la guerre sous Louis XV, a donné en 1823 une seconde édition, il est question du marquis de Balleroy

à propos de quelques détails sur les conférences de l'*Entresol*, qui se tinrent chez l'abbé Alary (de l'académie française), depuis 1724 jusqu'en 1731. On trouve aussi une mention de cette espèce de club dans le 3^e volume, page 451, et suiv., des Lettres de Bolingbroke, publiées à Paris en 1808 par le général Grimoard. Le marquis de Balleroy fit partie de la petite académie libre dont il s'agit, dès sa fondation. C'était une réunion toute composée d'hommes instruits et appartenant à la première classe de la société, qui se connaissaient bien et se fiaient les uns aux autres. L'abbé Alary en était le président (1). On s'y occupait de recherches historiques, de droit public, et en général des nouvelles politiques du temps. On vit sortir de là plusieurs hommes d'état distingués, jusqu'au moment où l'on soupçonna les habitués de l'*Entresol* d'être opposés à la cour, ce qui amena sa dissolution. Balleroy y avait lu, pour son contingent, des morceaux d'une *Histoire des traités depuis la paix de Vervins*, qu'il avait laissée en manuscrit, et que son petit-fils projette de livrer à l'impression. Il travailla encore à une *Histoire d'Allemagne* (2). Le marquis de Balleroy était généralement reconnu pour un homme d'un mérite

(1) Montesquieu y lut, avant de le faire imprimer, son fameux *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*; l'abbé de Saint-Pierre, son *Projet pour perfectionner la forme du gouvernement d'un état*, manuscrit autographe de 273 pag. in-4°, et d'autres ouvrages. Cette académie politique prit son nom d'un *entresol* que l'abbé Alary occupait dans l'hôtel du président Hénault, place Vendôme. A la même époque, une autre académie politique, dont l'abbé de Saint-Pierre faisait aussi partie, tenait ses séances dans la bibliothèque du cardinal de Rohan, et était présidée par les jésuites Tournemine et Chamillard.

V—VE.

(2) L'abbé Alary en a aussi laissé une dont le manuscrit autographe est dans mon cabinet, ainsi que les manuscrits dont il est question dans la note précédente.

V—VE.

très-distingué, et qui joignait à des connaissances en plus d'un genre la philanthropie la mieux entendue; il réunissait à cet égard la pratique à la théorie. Son désir d'être utile lui fit sacrifier une grande partie de sa fortune à l'ouverture et à l'exploitation de la mine de charbon de terre de Littry près Balleroy, qui est d'un secours si efficace au département du Calvados, où le bois est très-rare et très-cher. Il mourut en 1773, dans la terre de son nom. Il avait épousé la fille du maréchal de Matignon. — Son fils, *Charles-Auguste* de La Cour, comte de Balleroy, lieutenant-général depuis 1762, après une vie remplie de vertus et de services utiles, fut, en 1794, à l'âge de 74 ans, une des victimes du tribunal révolutionnaire. C'est le père du marquis de Balleroy actuel (Philippe-Auguste). L-P-E.

BALLESTEROS (don FRANCISCO), général espagnol, né à Brea dans l'Aragon, en 1770, entra de bonne heure au service, fit la campagne de 1793 comme lieutenant dans les volontaires de cette province, et fut bientôt promu au grade de capitaine. En 1804 on l'accusa d'avoir détourné trois mille rations de fourage, et le ministre de la guerre, Caballero, prononça sa destitution. Quelque temps après, le prince de la Paix, alors tout-puissant, ayant sans doute reconnu l'accusation calomnieuse, le plaça comme chef des douaniers dans les Asturies. Lors de l'invasion des Français en 1808, la junte de cette province lui confia le commandement d'un régiment, avec lequel il rejoignit l'armée commandée par Blake et Castaños. Il prit part sous leurs ordres à la victoire de Bailen, et alla ensuite dans le midi de l'Espagne, où il montra beaucoup de talent et de sang-froid dans plusieurs opéra-

tions qu'il dirigea comme chef. Mais il se laissa surprendre à Santander, en 1809, et n'échappa qu'avec beaucoup de peine aux poursuites de Napoléon qui commandait en personne sur ce point. Il essuya encore un échec à Ronquillo en 1810, et un autre à Castilles. Mais étant passé dans l'Estramadure et l'Andalousie, il y fut plus heureux, et battit des corps français à Castaña et à Osuna. Poursuivi quelque temps après jusque dans les montagnes de la Ronda, il se réfugia sous le canon de Gibraltar, et demanda à entrer dans cette forteresse; mais le gouverneur s'y refusa, craignant que Ballesteros ne profitât de cette circonstance pour s'emparer de la place au nom de l'Espagne. Des officiers qui servaient alors sous ses ordres ont assuré que telle était réellement son intention, et qu'il ne fallut rien moins que la prudence et la fermeté du gouverneur anglais pour faire échouer ce projet. Il est constant que dans toutes les occasions Ballesteros se montra fort opposé à l'Angleterre; et, lorsque le marquis de Wellesley vint prendre le commandement des armées espagnoles, il refusa de lui obéir. On a prétendu que cette dissidence favorisa beaucoup les opérations du maréchal Soult; ce qu'il y a de sûr, c'est que Ballesteros fut alors exilé à Ceuta par ordre des cortès. Il publia un mémoire justificatif, et plusieurs officiers prirent sa défense avec beaucoup de chaleur. Réintégré plus tard dans ses fonctions par le pouvoir qui l'en avait privé, il fut mis à la tête d'un corps de troupes qui occupait les montagnes de la Ronda. En 1811 la régence de Cadix le nomma lieutenant-général, et à son retour, en 1814, Ferdinand VII lui confia le ministère de la guerre; mais

les opinions qu'il manifesta contre le pouvoir absolu lui firent bientôt perdre cet emploi. Il fut exilé à Valladolid avec la moitié de son traitement. On conçoit qu'après tant de services rendus à la cause de l'indépendance et à celle de Ferdinand, Ballesteros dut éprouver pour de pareils procédés un ressentiment profond. Tout cela d'ailleurs ne fit que le lier davantage au parti qui réclamait une constitution; et, lorsque ce parti sembla triompher en 1820, par le soulèvement de l'armée dans l'île de Léon, on vit Ballesteros accourir aussitôt dans la capitale et s'y mettre à la tête du mouvement. Devenu président d'une junte provisoire, il fit prêter aux troupes un nouveau serment, éloigna du conseil les partisans du pouvoir royal, organisa une municipalité, fit sortir de prison tous les détenus pour cause politique, enfin il put être alors considéré comme le maître de tous les pouvoirs, et Ferdinand VII (*Voy. ce nom, au Supp.*) fut réellement prisonnier dans son palais, puis entraîné à Cadix. Quelques bataillons de la garde de ce monarque ayant tenté de le délivrer dans la journée du 7 juillet 1823, Ballesteros marcha contre eux à la tête des milices et les mit en fuite. Lorsque, peu de mois après cet évènement, les Français pénétrèrent en Espagne sous la conduite du duc d'Angoulême, Ballesteros reçut du gouvernement provisoire le commandement général des troupes qui furent chargées de défendre la Navarre et l'Aragon. Repoussé derrière l'Èbre par le général Molitor, il se retira, toujours en combattant, vers les provinces méridionales. Arrivé dans les montagnes de Campillo de Aronas, non loin de Grenade, il essaya de tenir dans une position avantageuse; mais il fut battu

le 24 juillet, et le 4 août il signa à Grenade une convention par laquelle il reconnaissait la régence établie à Madrid en l'absence du roi, et s'engageait à remettre les places qu'il avait en son pouvoir, à condition que ses troupes continueraient à recevoir leur solde, et que personne ne serait recherché pour délits politiques. Riego refusa de donner son adhésion à ce traité; et Ballesteros, ayant fait d'inutiles efforts pour l'obtenir, se vit dans la nécessité de l'y contraindre par la force des armes; mais une grande partie de ses troupes passa du côté de Riego, et ce général à son tour essaya de déterminer Ballesteros à reprendre le commandement en chef des troupes contre les Français. Fidèle à sa parole, Ballesteros rejeta toute espèce de proposition. Lorsque Ferdinand VII, après avoir déclaré nuls les actes du gouvernement constitutionnel, bannit de la capitale tous les fonctionnaires de ce gouvernement, et tous les officiers de l'armée, Ballesteros envoya au duc d'Angoulême sa protestation contre cette nouvelle abolition de la constitution et contre la violation de la capitulation qu'il avait signée. Il se réfugia ensuite en France, et vécut long-temps dans la retraite à Paris, où il est mort le 28 juin 1832. M—D J.

BALLET (FRANÇOIS), écrivain ascétique et sermonaire, naquit à Paris le 6 mai 1702, d'une famille honorable. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu très-jeune de la cure de Gif près de Versailles, et consacra ses loisirs à composer des ouvrages qu'il jugeait propres à ranimer la dévotion et le goût des exercices de piété. Remplissant ses devoirs avec un zèle vraiment évangélique, il se chargeait encore volontiers d'aider

ses confrères dans les fonctions pénibles du ministère. Appelé fréquemment à Paris, il y obtint dans les principales chaires des succès qu'il dut moins à l'éclat de ses discours qu'à leur solidité. Sa santé délicate n'ayant pu résister à l'excès des fatigues, il tomba malade, et se vit, avant l'âge de 50 ans, forcé de résigner sa cure. Depuis quelque temps la reine, épouse de Louis XV, avait honoré l'abbé Ballet du titre de son prédicateur ordinaire, le seul qu'il prend, avec celui d'ancien curé de Gif, à la tête de ses ouvrages. Il employa ses dernières années à rédiger de nouveaux écrits et à retoucher ses sermons qui, s'ils ne lui assurent pas parmi les grands orateurs sacrés un rang qu'il n'ambitionna jamais, lui donnent des droits incontestables à l'estime publique. Ballet mourut vers 1762. On a de lui : I. *Traité de la dévotion à la Sainte Vierge*, Paris, 1750, in-12. II. *Nouvelles Instructions pour le Jubilé*, ibid., 1751, in-12. III. *Instructions sur la pénitence du Carême*, ibid., 1754, in-12. IV. *Exposition de la Doctrine de l'église romaine*, contenue dans les articles de la profession de foi dressée par le pape Pie IV, ibid., 1756, in-12. V. *Prônes sur les commandements de Dieu*, ibid., 1757, 5 vol. in-12. Les exemplaires sous la date de 1753 ne diffèrent que par le changement des frontispices. VI. *Prônes sur les Évangiles de toute l'année*, ibid., 1758, 8 vol. in-12. Ce recueil est très-estimé. VII. *Panégryriques des Saints*, ibid., 1758, 4 vol. in-12. Les deux premiers volumes avaient paru dès 1746; en les reproduisant l'auteur y joignit un troisième volume; le quatrième se compose de morceaux imprimés séparément et qui furent

réunis par le libraire. VIII. *De la dédicace et de la consécration d'une église*, traduit du Pontifical romain, ibid., 1759, in-8°. IX. *Histoire des temples des païens, des juifs et des chrétiens*, ibid., 1760, in-12. Ce n'est point, comme on pourrait le soupçonner un ouvrage d'érudition. X. *Vie de la sœur Françoise Bony, fille de charité*, etc., ibid., 1761, in-12. W—s.

BALLET (JEAN), jurisconsulte, né, vers 1760, dans la province de la Marche, exerçait en 1789 la profession d'avocat à Evaux. Nommé juge au tribunal de cette ville en 1791, il fut élu la même année par le département de la Creuse député à l'assemblée législative. Après avoir énuméré les nombreux services rendus par les comités pendant la session de l'assemblée constituante, il demanda qu'il en fût créé pour les différentes espèces de service, qui seraient chargés d'examiner les questions avant de les soumettre à la délibération publique. Nommé membre du comité des finances, il ne parut plus guère à la tribune qu'en qualité de rapporteur. Le 2 avril 1792 il présenta la situation de la caisse de l'extraordinaire; et, pour faire face au besoin, demanda que la masse des assignats en circulation fût élevée à seize cent cinquante millions. Le 28 août suivant il fit rendre plusieurs décrets, dont l'un prescrivait le remboursement partiel de l'emprunt de 1782; et un autre l'impression et l'envoi à tous les départements des premières pages du *livre rouge* quo, par un reste d'égards pour la famille royale, l'assemblée constituante avait jugé convenable de tenir secrètes. Ballet n'ayant point été élu à la convention, rentra dans la carrière de la magistrature. D'abord commissaire

près le tribunal de Chambon, il fut en 1805 nommé procureur-général près le tribunal d'appel à Limoges. A la réorganisation des tribunaux, en 1811, il fut fait avocat-général à la cour impériale de cette ville, et créé chevalier de la Légion-d'Honneur. En mai 1815 il fut envoyé par le département de la Creuse à la chambre des représentants. Le 27 juin il fit adopter l'ordre du jour sur toute discussion relative au budget jusqu'à ce que les bureaux chargés de s'en occuper eussent terminé leur travail. Le 6 juillet il proposa, comme article additionnel au projet de constitution que l'on discutait alors, que pendant la vie du monarque il ne lui fût point élevé de monument. Après la dissolution de la chambre, au second retour du roi, Ballet reprit ses fonctions d'avocat consultant. Il mourut à Limoges, le 30 avril 1832, laissant la réputation d'un bon jurisconsulte. — Il ne faut pas le confondre avec Ballet, notaire d'Haguenau, auteur des *Conférences sur les ordonnances, les principes du droit romain et la jurisprudence des arrêts du conseil d'Alsace*, Colmar, 1788, in-8°. W—s.

BALLIN (CLAUDE), neveu et élève de Claude Ballin (V. ce nom, III, 287), naquit, vers 1660, à Paris, où il mourut le 18 mars 1754. Comme son oncle, il fut orfèvre du roi, et se distingua par la pureté et l'élégance de ses travaux aussi célèbres dans les pays étrangers qu'en France. Ce fut surtout pour les cours d'Espagne et de Portugal, pour l'Italie, pour la Saxe, la Bavière et la Russie qu'il fit le plus grand nombre d'ouvrages. Il travailla aussi pour le prince Eugène. Louis XV l'employa pour les présents qu'il adressa au Grand-Seigneur après

l'ambassade de 1741. Ballin avait exécuté avec beaucoup de talent la couronne du sacre et le cadenas du roi, qui fut regardé comme un de ses chefs-d'œuvre. On voyait encore de lui, à Notre-Dame de Paris, un soleil magnifique de cinq pieds et demi de hauteur, et le beau lampadaire qui était devant la chapelle de la Vierge. Il avait fait en 1749, pour l'église de Saint-Jean de Lyon, une croix et des chandeliers dans lesquels on reconnaissait toute la fraîcheur de son talent. Lorsque la mort l'enleva, à plus de 93 ans, il était encore occupé de son art : il finissait pour Louis XV un surtout d'or, d'une composition admirable, dont l'achèvement fut confié à son fils qui lui succéda dans sa charge d'orfèvre du roi. D-B-s.

BALLOIS (LOUIS-JOSEPH-PHILIPPE), né à Périgueux, en 1778, doit être mis au nombre de ceux qui, les premiers, tentèrent d'heureux efforts pour propager et répandre en France le goût des recherches statistiques. Il était fort jeune encore, lorsqu'il fit paraître à Périgueux un journal politique (1), dans lequel il professait les principes républicains les plus exagérés. Ses doctrines déplurent même au directoire exécutif, qui saisit bientôt une occasion de lui témoigner son mécontentement. L'ex-conventionnel Lamarque, nommé ambassadeur en Suède, ayant voulu prendre Ballois pour secrétaire de légation, reçut du gouvernement l'ordre positif de renoncer à ce choix. Cette exclusion, qui semblait frapper Ballois jusque dans son avenir, le précipita dans un tel désespoir qu'il prit la résolution de mettre fin à

(1) *L'Observateur du département de la Dordogne*. Ce journal fut supprimé par un arrêté du directoire.

ses jours ; mais soit défaut de fermeté, soit que l'arme fût mal dirigée , il ne se fit qu'une blessure peu grave. Echappé à ce danger, il participa à la rédaction de plusieurs feuilles publiques, qui furent supprimées après le 18 brumaire. Cette révolution ayant tempéré la fougue de ses idées démocratiques, il tourna ses vues vers un ordre de connaissances dont les théories et l'application également inoffensives n'étaient pas de nature à effaroucher le pouvoir. Il entreprit en 1802 et continua jusqu'à sa mort la publication des *Annales de statistique* dont il a paru huit volumes in-8°. Le plan de cet ouvrage était sage et bien conçu. La première partie était consacrée à l'insertion ou à l'analyse des mémoires qui avaient pour but de faire connaître l'état réel du territoire français, sous tous les rapports de la production et de la consommation. Dans une autre division, l'auteur ne s'occupait que de la partie théorique de la science, et, sous le titre de *Mélanges*, il rendait compte des ouvrages nationaux et étrangers qui avaient trait aux mêmes matières. On trouve dans ces *Annales* plusieurs écrits intéressants de sir John Sinclair, entre autres des observations sur la nature et les principes des recherches statistiques. L'éditeur a publié séparément un opuscule du même baronnet intitulé : *Lettre à M. Ballois sur l'agriculture, les finances, etc., suivie d'un aperçu sur les sources de tout revenu public*, Paris, 1803, in-8°. Un établissement qui semblait devoir prêter un nouvel appui à l'entreprise des *Annales* et aux progrès de la science venait de se former à Paris, sous le nom de *Société de statistique* (5 février 1803). Ballois en avait été nommé le secrétaire perpé-

tuel, mais la mort, qu'il avait fui lorsqu'il la cherchait, vint le surprendre au moment où il pouvait espérer d'obtenir par ses travaux un sort honorable. Il termina prématurément sa carrière à Paris, le 4 déc. 1803, ayant à peine atteint 25 ans. Il était associé correspondant de la société philotechnique et membre de l'académie de législation. L—M—X.

BALME (CLAUDE-DENIS), médecin, correspondant de la société royale de médecine de Paris et de celle de Toulouse, associé de l'institut de santé et salubrité de Nîmes, naquit au Puy en Velay, le 24 janvier 1742. Après avoir reçu le bonnet de docteur à l'université de Montpellier, le 4 mai 1763, il se rendit à Paris au commencement de 1767, pour y perfectionner ses études, et revint vers la fin de l'année suivante au Puy, où il exerça sa profession jusqu'à sa mort, arrivée le 29 nov. 1805. Il avait consacré une partie des loisirs que lui laissait une pratique étendue à composer différents ouvrages relatifs à son art. Outre plusieurs mémoires, réflexions ou lettres insérées dans le *Journal de médecine de Paris*, depuis 1768 jusqu'à 1790, il adressa à la société royale de médecine, de 1786 à 1789, quatre mémoires : deux lui méritèrent un des jetons d'or de la valeur de 50 fr., que décernait cette compagnie savante à titre de prix d'encouragement. En 1797, la société de médecine de Paris, à laquelle il avait fait parvenir des *observations sur les hémorrhagies utérines avant l'accouchement*, lui décerna, pour premier prix d'émulation, une médaille d'or de la valeur de 100 fr. Les ouvrages qu'il a publiés sont : I. *Dissertation sur le suicide*, 1789, in-8°. II. *Mémoire sur les efforts*,

Le Puy, 1791, in-12. III. *Recherches diététiques du médecin patriote*, Le Puy, 1791, in-12. IV. *Considérations cliniques sur les rechutes*, Le Puy, 1797, in-12. V. *Lettre sur les médecins accusés d'irréligion, et sur les nourrices mercenaires*, Le Puy, 1804, in-8°.

Z.

BALLOCHI, ou plus exactement **BALLOCO** (Louis), né à Verceil, en 1766, étudia la jurisprudence dans le collège *del Pozzo*, fondé par l'archevêque de ce nom à Pise, et fut reçu docteur à l'université de cette ville en 1786. Mais son goût pour la poésie lui fit bientôt abandonner le barreau : il débuta dans cette nouvelle carrière par un poème intitulé : *Il merito delle Donne*, imprimé à Milan. Lors de la réunion du Piémont à la France, en 1802, Balloco vint à Paris, et il y fut attaché comme poète et chef de la scène au théâtre italien (1), où il donna plusieurs opéras de sa composition. Vivement affligé de la perte de sa femme, Balloco vivait depuis quelque temps dans la retraite lorsqu'il fut frappé du choléra, et mourut à Paris, en avril 1832 (2). On a de lui : I. *Il merito delle donne*, trad. du français de Legouvé, 1802, in-18. On trouve à la suite de la traduction, plusieurs poésies de l'auteur. II. *I virtuosi ambulanti*, *dramma giocoso in duo atti*,

Paris, 1807, in-8°. III. *Penelope*, *dramma serio in duo atti*, Paris, 1815, in-8°. IV. *La primavera felice*, publié en 1816, pour le mariage du duc de Berry. Cette composition dramatique eut quelque succès : le prince voulut connaître l'auteur et le complimenta. V. Avec M. Soumet : *Le Siège de Corinthe*, tragédie lyrique en 3 actes, Paris, 1816, in-8°. VI. *Cantata per l'illustre nascita di sua altezza il duca di Bordeaux*, Paris, 1820, in-8°. VII. Avec M. Soumet : *Il viaggio a Reims, dramma giocoso in un atto, composto per l'incoronazione di S. M. Carlo X*, ital. et franç., Paris, 1825, in-8°. VIII. Avec M. Jouy : *Moïse*, grand opéra en 4 actes, Paris, 1827, in-8°. IX. *Roberto il Diavolo*, imité de la pièce française intitulée *Robert-le-Diable*. X. Paroles et musique de plusieurs *Romances*, *Cavatines* et *Cantates*, dont une à quatre voix sur la mort de Cimarosa ; cette dernière n'a pas été mise en musique.

G—G—Y.

BALSAMO (l'abbé PAUL), écrivain agronomique, naquit à Termini en Sicile, le 7 mars 1763, de parens cultivateurs qui, lui voyant des dispositions pour les lettres, le destinèrent à l'état ecclésiastique. Reçu au séminaire de Palerme, Balsamo y fit ses études avec beaucoup de succès, et il apprit les mathématiques sous la direction de l'astronome Piazzi, pour lequel il conserva tou-

(1) Il composa, pendant plus de vingt ans, des libretti pour ce théâtre, et n'eut pas toujours à se louer de sa fortune. Il écrivait (22 mars 1818) : « J'ignore le sort futur de la baraque. On assure cependant que Paer sera le directeur de la musique. Pour moi je ne sais ce que je deviendrai. Je ne bouge pas, et je m'en rapporte, comme maître Jacques, à la destinée. J'ai été avant-hier spectateur oculaire de l'affreux désastre de l'Ordon : en deux heures tout a été brûlé, excepté les murs, etc. » V—vz.

(2) Il écrivait pendant la première invasion de sa maladie : « M^{me} Vestris m'a invité en vo-

tre nom... Ma conscience m'ordonne de renoncer à votre aimable invitation. Ma belle voisine a peur de mon ombre, et il est tout simple que vous redoutiez ma personne. Savez-vous qu'elle a défendu l'entrée chez elle, même à une carte de visite à laquelle pourraient être attachés des miasmes pestilentiels!... Ma fille est venue à Paris, et je n'ai pu la voir, etc. » — Il a laissé plusieurs poésies manuscrites, entre autres : *La Malinconia, poemetto* ; *Parigi, canzone*, etc.

V—vz.

jours de l'estime et de la reconnaissance. Il obtint au concours la chaire d'agriculture à l'université de Palerme, et fut envoyé par son gouvernement en Lombardie, en France et en Angleterre, où il séjourna deux ans, et se lia avec le célèbre Arthur-Young, auteur des Annales d'agriculture. On peut voir dans cet ouvrage plusieurs mémoires qu'il a rédigés, et qui présentent une analyse fort curieuse de son système de culture avec des notes de son ami Young. Riche de nouvelles connaissances, Balsamo retourna à Palerme, et il y conçut le plan de ses leçons sur le théorème de Columelle, savoir, que pour bien cultiver la terre il faut trois choses : 1^o *Prudentia*; 2^o *Rei voluntas agendi*; 3^o *Facultas impendendi*. Il divisa ses leçons en *agriculture politique, agriculture théorique et agriculture pratique*. Dans la première partie, il démontra les causes politiques qui nuisent à l'agriculture, particulièrement les mauvaises lois, au nombre desquelles il place les emphytéoses, les vains parcours, les redevances, la féodalité et toutes les prohibitions sur le commerce des blés. Dans la partie théorique, il traite des nouvelles combinaisons chimiques de Dandole et Davy pour la fertilisation des terres. Il est sûr que Columelle ne connaissait pas les propriétés de l'azote, ni celles de l'acide carbonique; Young lui-même expliquait tout par le phlogistique; et cependant tous ceux qui ont adopté les méthodes de ces hommes célèbres ont tiré de leurs terres le plus grand profit. Dans la troisième partie, qui est celle de la pratique, Balsamo, en suivant les idées d'Young, démonstre qu'il ne faut pas exiger des terres un trop grand produit, mais les résultats les plus

avantageux avec une moindre dépense, et pour cela il recommande l'usage des machines et des instruments les plus simples, celui des engrais les moins coûteux. Enfin, il généralise toutes les pratiques des divers pays qu'il a visités. Les déclamations du professeur contre tous les genres d'abus, même contre les vexations des grands seigneurs, ne déplurent point au gouvernement sicilien, et le prince Caramanico, vice-roi, fut autorisé à conférer à Balsamo une abbaye qui lui donna entrée à la chambre du clergé, laquelle trop souvent, d'accord avec celle de la noblesse, faisait supporter par le tiers-état tout le poids des impôts. Pour faire cesser une telle injustice, Balsamo fit interdire les donations; et, sur sa proposition, la répartition de l'impôt fut fixée d'après le revenu sur toutes les propriétés indistinctement. Nommé depuis long-temps bibliothécaire du roi, il fut chargé de présenter divers plans de réforme qui eurent un plein succès, et reçut de nouveau pour récompense une abbaye très-riche; mais il en jouit peu de temps, étant mort en 1818 à Palerme. On a recueilli ses traités d'agriculture et d'économie politique au nombre desquels nous citerons : I. *Il costante vile prezzo di generi non denota e non cagiona ricchezza e prosperità nello stato*. II. *Lo spendersi del denaro in un paese, quali utili effetti produca nel paese medesimo*. III. *Gli interessi nazionali e la giustizia richiedono che non si avvilisca il valore della moneta*. IV. *Diligenze e pratiche perchè livini regger possieno alla navigazione ed alla lunga conservazione*. V. *Sopra la birra, il sidro e l'idromele*. VI. *Pensieri sopra l'agricoltura di Sicilia*. VII. *Sopra l'influenza delle scienze nel*

miglioramento delle arti. VIII. Sopra il piacere dell'agricoltura, memoria di A. Young tradotta dall'inglese. IX. Sopra li dazji relativamente all'agricoltura ed all'arichezza nazionale. X. La sentenza del villano. XI. Il villano filosofo. Tous ces écrits sont fort estimés en Italie, et l'auteur y est mis au rang des savants les plus distingués.

G—G—r.

BALTIMORE (le baron de).
V. CALVERT, VI, 572.

BALTUS (JACQUES), frère puîné du P. Baltus, jésuite, né à Metz, le 31 janvier 1670, exerça dans cette ville la profession de notaire, et fut élu conseiller-échevin de l'Hôtel-de-Ville. Il avait tenu, par ordre chronologique, un journal des faits et des événements les plus importants qui concernaient sa patrie. Ce travail fut mis au jour en 1789 par dom Tabouillot, sous le titre d'*Annales de Metz, depuis l'an 1724 inclusivement, pour servir de supplément aux preuves de l'histoire de Metz*, Lamort, in-4° de 369 p. M. Teissier, dans son *Essai philologique* sur les commencements de la typographie à Metz, 1828, in-8°, fait observer, à propos de cet ouvrage, que, malgré les dédain des esprits superficiels pour ces notes journalières, elles finissent par former des recueils utiles, qui préservent de l'oubli des faits intéressants pour chaque cité. Mais M. Teissier commet une légère erreur en disant que ces *Annales* vont jusqu'à 1759; elles se terminent au 27 décembre 1755. On a placé à la fin quelques pièces, dont les trois dernières sont de 1759; ce qui a pu causer la méprise de l'auteur de l'*Essai*. Au milieu de détails fastidieux, tels que la description des fêtes données pour le baptême de l'en-

fant de M. de Caumartin, intendant, ou à l'installation de M. le comte de Gisors comme gouverneur, on remarque des particularités curieuses sur les constructions qui ont été élevées dans l'intérieur de Metz ou dans l'enceinte des remparts, pour embellir et fortifier une des places les plus importantes du royaume. L'annaliste n'oublie pas de donner la notice des anciens monuments que les travaux et les fouilles ont pu faire découvrir. L'échevin Baltus a publié le *Journal de ce qui s'est fait à Metz au passage de la reine, avec un recueil de plusieurs pièces sur le même sujet*, Metz, 1725, in-4°. La reine Marie Leczinska, fille de Stanislas, venant de Strasbourg, où le duc d'Orléans l'avait épousée par procuration de Louis XV, arriva le 21 août 1725 à Metz. On lui donna des fêtes brillantes que la relation de Baltus fait connaître en détail. Il mourut à Metz en 1760. L-M-X.

BALZAC (.....), architecte, naquit à Paris vers le milieu du 18^e siècle. Connu par son talent comme dessinateur, il fut désigné pour faire partie de la mémorable expédition d'Égypte, et nommé membre de l'Institut. Pendant le séjour de l'armée française au Caire il y fit jouer *les deux Meuniers*, opéra dont Rigal avait composé la musique. Son enthousiasme pour les arts le conduisit jusque dans l'ancienne Thébaidé, dont il visita les monuments. Après son retour en France, il fut adjoint à la commission chargée de recueillir et de disposer les matériaux du grand ouvrage sur l'Égypte que le gouvernement avait résolu de publier (*V. J.-B. FOURIER*, au Supp.). Balzac l'enrichit d'une foule de précieux dessins d'architecture. Dans ses loisirs il cultivait la littérature avec quelque

succès. Outre une *Ode sur le mariage de l'empereur* et la naissance du roi de Rome, imprimée dans les *Hommages poétiques*, II, 268, il a réuni, sous le titre de *Poésies ad libitum*, Paris, 1817, in-8°, les pièces qu'il avait publiées dans les journaux. On cite encore de lui un petit poème allégorique : *Douleurs et guérison*, Paris, 1819. Balzac conservait dans un âge avancé la chaleur et les autres qualités de la jeunesse. Il mourut d'une apoplexie foudroyante le 31 mars 1820. A cette époque il remplissait la place d'inspecteur en chef des travaux publics du département de la Seine. Il avait en portefeuille des poésies, une comédie en vers, ainsi qu'un grand nombre de plans, de projets et de dessins d'architecture; tous les journaux se sont accordés à faire l'éloge de son caractère et de ses talents. W-s.

BANCAL (JEAN-HENRI), connu sous le nom de Bancal des Issarts, naquit en Auvergne le 3 nov. 1750. Il était notaire à Paris, et y possédait une des meilleures études (1). Il adopta les principes de la révolution avec enthousiasme, et publia le 21 avril 1789, sous le voile de l'anonyme, une brochure intitulée : *Déclaration de droits à faire et de pouvoirs à donner par le peuple français pour les états-généraux dans les soixante assemblées indiquées à Paris* (2).

(1) Bancal n'était connu à Paris comme notaire que sous le nom de *Des Issarts*. Il vendit en 1788 à *Delacour*, qui fut dans la révolution un jacobin effréné, membre de la municipalité du 10 août, puis de la commune de Paris, et se trouva compris dans la mise hors la loi de cette commune, à la chute de Robespierre. Il périt sur l'échafaud le 11 thermidor an II.

(2) Cette déclaration fut depuis insérée dans la *Chronique du mois*, rédigée par Condorcet, Kersaint, etc. Bancal nous apprend lui-même que peu de temps après la révolution du 14 juillet, il était membre d'une société où il enseignait publiquement les principes de la fraternité universelle. « Elle les propageait, dit-il, et

Le 14 juillet suivant il fut député avec Ganilh par l'assemblée des électeurs de Paris vers l'assemblée nationale, pour lui faire connaître la situation de ces électeurs qui s'étaient déclarés en permanence; et quelques jours après ces deux mêmes députés témoignaient devant le Châtelet dans l'affaire Bezenval. Lorsque l'assemblée nationale s'occupa de la constitution qu'elle voulait donner à la France, dans le mois de juillet 1791, Bancal lui présenta, de la part du club des jacobins de Clermont-Ferrand, une adresse dans laquelle ces démocrates réclamaient de la manière la plus insolente et même avec menace, contre la dissolution des assemblées électORALES, qui venait d'être ordonnée par un décret. Biauzat, député de l'Auvergne, parla contre les signataires, et plus particulièrement contre Bancal qu'il traita d'intrigant. Sur sa demande, l'adresse fut envoyée au comité des recherches; mais cette affaire n'eut pas de suite, et le 29 juillet, dans une nouvelle pétition, Bancal demanda avec plus d'insolence encore, de la part des patriotes de Clermont, *justice et réparation*. Toutes ces circonstances contribuèrent à lui faire une réputation de patriotisme, et l'année suivante il fut nommé député à la convention nationale par le département du Puy-de-Dôme. Mais dès-lors ses opinions s'étaient singulièrement modifiées; et elles semblaient se modérer à mesure que l'irritation des esprits devenait plus grande. Lorsque le Prussien Anacharsis Clootz, se disant l'orateur du genre humain, publia son

J'ai même été, durant mon séjour en Angleterre, chargé par elle d'une mission pour y former un lien avec les amis de la liberté... La paternité est la loi de la nature; la fraternité est celle de la société. » (Henri BANCAL à Anacharsis Clootz, son collègue.)

plan de *république universelle*, il avança que Bancal appuyait son *système fédératif*. Bancal répondit par un pamphlet de 16 pages in-8° : « Frère, disait-il, vous me prêtez vos rêveries... Je ne veux pas, comme vous, que l'Angleterre, la Suisse, l'Allemagne et tous les autres états de l'Europe deviennent des *départements* de la France, dont le chef-lieu serait Paris. » Il reproche plaisamment à Cloutz de vouloir *créer environ mille départements* dans sa *république universelle*. « La seule opération de la division de la France, fit envoyer dans le temps, à l'assemblée constituante, environ deux mille députés extraordinaires. Combien en faudrait-il pour tout le genre humain ? » Je connais la fierté anglaise, et je ne pense pas que ce peuple, qui a versé tant de sang pour se rendre libre, voulût faire de son île un *département* de la France. » Le 27 novembre 1792, Bancal demanda à l'assemblée qu'on laissât indépendante la Savoie qui venait d'être conquise, et qu'il lui fût permis de se donner le gouvernement qui lui conviendrait. Il était un des secrétaires à l'époque du procès de Louis XVI, et il commença la discussion par contester à l'assemblée le droit de le juger. Il vota ensuite de la manière la plus favorable à ce prince, c'est-à-dire pour la détention et le bannissement à la paix, pour l'appel au peuple et pour le sursis à l'exécution. Dans la séance du 26 février, lorsque la convention discuta la question de savoir si Marat serait décrété d'accusation, Bancal demanda qu'il fût expulsé de l'assemblée comme un fou, et renfermé dans une maison de santé, où son état serait constaté par des médecins. Collot d'Herbois déclara que c'était Bancal

lui-même qu'il fallait taxer de folie ; et Marat répondit que c'étaient les hommes de l'appel au peuple qui accusaient *l'ami du peuple*. Le décret d'accusation ne fut pas prononcé. De plus en plus opposé au système de tyrannie qu'il voyait se former dans le sein de la convention nationale, Bancal combattit quelques jours après avec succès la proposition de prendre les ministres au sein de l'assemblée ; mais il fit d'inutiles efforts pour que les attributions du comité de salut public se bornassent à surveiller le conseil exécutif, et pour que ses membres fussent renouvelés deux fois par mois. Nommé à la fin de mars l'un des commissaires qui furent envoyés à l'armée du Nord avec le ministre Beurnonville (*V.* ce nom, dans ce vol.), pour y faire exécuter le décret qui ordonnait à Dumouriez de se rendre à la barre, il chercha par des moyens de douceur et de persuasion à le décider à l'obéissance. « En homme d'esprit, a dit ce général dans ses Mémoires, il me donna pour exemple de soumission « les généraux des Grecs et des Romains, tandis que son collègue « Camus parlait avec une dureté et « une rigueur excessives. » Mais ni l'un ni l'autre ne réussirent à persuader le général ; les quatre représentants et le ministre furent arrêtés et livrés aux Autrichiens comme otages de ce qui restait encore à Paris de la famille royale. Bancal se soumit avec résignation à une destinée aussi imprévue ; et il est plus que probable que cette détention le sauva de l'échafaud. Lié comme il l'était au parti qui succomba dans la journée du 31 mai, ennemi personnel de Marat, et l'un des votants de l'appel au peuple, comme le lui avait reproché cet homme féroce, il n'eût certainement pas échap-

pé aux proscriptions qui décimèrent bientôt cette assemblée. Au contraire, tandis que les Autrichiens le traînaient de prison en prison, sa place lui fut conservée par un décret dans le lieu des séances de la convention nationale, et son nom dut rester inscrit sur la liste des représentants. Bancal et ses collègues furent successivement transférés à Ehrenbreistein, à Egra, au Spielberg, à Olmutz. Ce ne fut que trois ans après leur arrestation que leur échange fut consommé à Bâle, et qu'ils recouvrèrent la liberté en même temps que la fille de Louis XVI. Dès qu'il fut revenu en France, il publia, dit le cousin Jacques (Belfroy de Reigny), un mémoire sur sa captivité, « qui annonce une âme timorée, un cœur honnête et des intentions pures : aussi l'appela-t-on capucin » (*Dict. néolog. des hommes et des choses*). Devenu membre du conseil des cinq-cents par un décret spécial, Bancal parut pour la première fois dans cette assemblée le 1^{er} janvier 1796. Il fut porté en triomphe dans les bras du président, et reçut de lui l'accolade fraternelle. Nommé secrétaire quelques jours après il ne prit plus de part aux discussions que dans l'intérêt de la religion et des mœurs. Les méditations de sa longue captivité avaient entièrement changé ses idées. Il demanda avec beaucoup d'instances la prohibition des maisons de jeu et de débauche, la suppression du divorce, enfin il fit hommage aux deux conseils d'un écrit de sa composition, intitulé : *Du nouvel ordre social fondé sur la religion*, Paris, an V (1797), in-8° de 355 pages. Cet ouvrage avait déjà paru dans la *Chronique* du mois de décembre 1792 et février 1793. Lors de cette réimpression, Poultier accusa Bancal, dans son journal inti-

mulé *l'Ami des Lois*, d'avoir reçu de l'argent de Roland, et d'avoir voulu *Rolandiser les départements*. Bancal, dans une réponse en date du 23 février, in-8°, taxa Poultier d'avoir un goût extrême pour les sottises et les calomnies. Sorti du corps législatif le 20 mai 1797, il alla vivre à Clermont-Ferrand dans une retraite absolue, se livrant exclusivement à des actes religieux et à l'étude du grec et de l'hébreu pour mieux comprendre le texte des saintes écritures. Il est mort dans cette ville au mois de juin 1826, avec toutes les démonstrations d'une piété sincère ; ce qui a fait dire aux ennemis de toute croyance religieuse que ses facultés mentales n'étaient plus les mêmes ; mais rien dans toute sa conduite ne devait donner lieu à cette supposition ; et ce qu'il y a de bien sûr, c'est que les dernières années de sa vie n'en furent pas les plus malheureuses.

M—D j et V—ve.

BANDELLO (VINCENT DE), célèbre théologien naquit, en 1435, à Castel-Nuovo. Après avoir achevé ses études à Bologne, il embrassa la règle de Saint-Dominique. Le talent pour l'argumentation qu'il eut l'occasion de montrer dans les disputes publiques, si fréquentes à cette époque, ne tarda pas à le faire connaître. Chargé d'abord d'enseigner la théologie, il s'en acquitta d'une manière brillante ; et fut député plusieurs fois à ces assemblées solennelles où s'agitaient, en présence du souverain pontife et du sacré collège, des questions que l'esprit religieux du siècle faisait trouver très-importantes, mais qui n'exciteraient aujourd'hui qu'un superbe dédain. Ce fut dans une de ces assemblées que Vincent reçut, en 1484, des mains du pape Innoc-

cent VIII, le laurier doctoral. Cet honneur accrut encore l'estime dont Vincent jouissait parmi ses confrères. Revêtu successivement des principales dignités de l'ordre, il en fut élu général en 1501. Son zèle pour la gloire d'un institut qui comptait déjà tant de saints et savants docteurs lui fit entreprendre la visite de toutes les maisons que l'ordre possédait en France, dans les Pays-Bas et en Espagne. Mais il revint en Italie épuisé de fatigues, et mourut à Altomonte, dans la Calabre citérieure, le 27 août 1506. Vincent joignait à une vaste érudition un esprit vif, pénétrant et beaucoup d'éloquence; mais trop entier dans ses sentiments, il fut l'un des plus violents adversaires de l'immaculée conception de la vierge, traitant les franciscains qui la défendaient d'ignorants, d'impies et d'hérétiques, jusqu'à ce que le pape Sixte IV, par sa bulle de 1483, condamnant Bandello et ses adhérents, eût fait triompher l'opinion opposée. Outre quelques ouvrages restés manuscrits, et dont on trouvera les titres dans la *Biblioth. FF. prædicator.* des PP. Quétif et Echard, II, p. 1, on a de Bandello : I. *Libellus recollectorius de veritate conceptionis B. Mariæ virginis*, Milan, Valdarfer, 1475, in-4°, goth., volume très-rare. Cet ouvrage fut, suivant le P. Laire, l'origine des querelles qui divisèrent si long-temps les cordeliers et les dominicains (V. l'*Index libror. ab invent. typograph.*, II, 99). Il a été vivement réfuté par le P. Louis della Torre, cordelier, dans son *Apologia pro conceptione immaculata*, Brescia, 1486, in-4°. II, *Tractatus de singulari puritate et prærogativa conceptionis Salvatoris D. N. J.-C.*, Bologne, 1481,

in-4°; ce volume n'est pas moins rare que le précédent. La réimpression format in-12, *Ad exemplar Bononiæ*, 1481, n'est point recherchée. On peut consulter, pour plus de détails, les *Vies des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, par le P. Tournon, III, 675-84. Mathieu Bandello (V. ce nom, III, 30); si connu surtout par son recueil de *Nouvelles* traduites en français par Boaistuau et Belleforêt, était le neveu de Vincent Bandello. W—s.

BANDINI (SALLUSTE), naquit à Sienne, d'une famille noble, le 10 avril 1677. Ses parents l'avaient destiné à la profession des armes, mais l'amour de l'étude lui fit abandonner cette carrière, à laquelle il préféra les méditations sévères de la jurisprudence civile et ecclésiastique. Vers 1740 il composa sur la *Maremma* de Sienne, une dissertation écrite avec beaucoup de profondeur et de clarté. Cette œuvre d'un bon citoyen fut une source féconde de vérités utiles qui déterminèrent l'empereur François I^{er} et son fils, le grand-duc Léopold, à chercher les moyens d'assainir le territoire siennois, ravagé par le mauvais air. Les vues développées par Bandini sont nouvelles et démontrent qu'avant les courageux efforts de Quesnay, qui jeta en 1755 les premiers éléments de la science économique en France, un étranger avait abordé les mêmes matières avec succès. Mais les Français ne peuvent être accusés de plagiat; car la dissertation de Bandini, déposée dans les archives du gouvernement, ne fut imprimée qu'en 1775. C'était la première fois que de grandes et nobles découvertes s'obtenaient simultanément dans des pays divers, Bandini mourut en 1760. A—D.

BANG ou **BANGIUS** (THOMAS),

savant philologue, naquit en 1600 dans l'île de Fionie, où son père était ministre. Quoique pauvre, il vint à Copenhague, et s'étant rendu agréable au chef de l'université, il y fit gratuitement son cours de théologie. Il se chargea ensuite de l'éducation de quelques jeunes gentilshommes, entre autres du fils du grand-trésorier de Danemark, dont il eut une pension. Avec ce secours il vint en Allemagne, et suivit les leçons des plus célèbres professeurs. En 1630 on lui offrit la chaire d'hébreu à Copenhague. Il ne l'accepta que sous la condition qu'on lui permettrait d'aller quelque temps étudier l'arabe et le syriaque sous Gabr. Sionita, fameux maronite, alors à Paris. En 1652 il passa, de la chaire d'hébreu à celle de théologie; et fut nommé conservateur de la bibliothèque de l'académie. Ce savant mourut le 27 octobre 1661, après une courte maladie. De quinze enfants qu'il avait eus de son mariage avec la fille d'un sénateur, un seul lui survécut. On a de Bangius un assez grand nombre d'ouvrages remplis d'érudition; mais ce sont pour la plupart des thèses et des programmes qui n'offrent plus guère d'intérêt (1). On se contentera de citer : I. *Observationum libri duo*, Copenhague, 1640, in-8°. Ce sont des remarques que Bangius fit par ordre du roi sur la *Grammaire latine* de Denys Jersin ou Jersinus, adoptée par les écoles de Danemark et de Norvège. II. *Cælum Orientis et prisci mundi triade exercitationum litterarium representatum, seu exercitationes de litteris antiquis*, ibid., 1657, in-4°. Cet ouvrage a été reproduit sous ce titre : *Exercitationes*

philologico-philosophicæ quibus materia de ortu et progressu litterarum ex intimis et genuinis suis principiis pertractatur, Cracovie, 1691. C'est la même édition avec un autre frontispice. Dans cet ouvrage curieux et singulier Bangius recherche l'origine des lettres, des signes astronomiques et même des caractères cabalistiques. Il y expose et réfute les opinions des auteurs qui s'étaient occupés avant lui du même sujet, tels qu'Ambrosio Teseo, Duret, Gaffarel, etc. Tous les savants danois contemporains l'ont comblé d'éloges. Bayle lui a consacré un article dans son *Dictionnaire*. W—s.

BANG (FRÉDÉRIC-LOUIS), médecin danois, naquit dans l'île de Séeland, le 4 janvier 1747. Après avoir fini ses études, il voyagea pendant quelques années, visita les hôpitaux de Berlin, Paris, Strasbourg et y suivit les leçons des plus habiles professeurs. En 1775, il fut nommé premier médecin de l'hôpital Frédéric de Copenhague, fonction qu'il exerça longtemps avec un zèle digne d'être imité. Il enseigna la clinique dans cet hôpital, et y recueillit avec le plus grand soin les objets dignes de remarque qui s'offrirent à sa pratique. En 1782, Bang fut élevé à la dignité de professeur à l'université de Copenhague; il y rendit de grands services aux élèves, soit par ses leçons, soit par ses conversations instructives. En 1807, son habitation fut incendiée dans le bombardement de Copenhague par les Anglais, et il perdit sa bibliothèque et ses manuscrits. Il montra pendant toute sa vie un penchant pour la solitude et une grande piété. Dans ses dernières années, il s'occupa de poésie latine, et traduisit en vers hexamètres plusieurs morceaux choisis de la Bible. Quelques-

(1) On en trouve une liste complète dans l'ouvrage, fort rare en France, d'Albert Bartholin : *De scriptis Danorum*, Copenh., 1666, p. 138.

uns ont été imprimés. Ce médecin mourut à Copenhague, le 26 déc. 1820. On a de lui : I. *Selecta Diarrii Nosocomii Fridericiani Hafniensis*, Copenhag., 1789, 2 vol. in-8°, traduit en allemand par Jugler, 1790, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage trop peu connu en France est un journal ou recueil des faits cliniques que Bang a observés dans l'hôpital Frédéric, depuis 1782 jusqu'en 1787. C'est une mine féconde d'observations pratiques précieuses. Elles ne sont pas toujours assez détaillées ; et l'auteur a négligé d'indiquer la constitution atmosphérique de chaque mois. On trouve plusieurs autres années de cet intéressant journal, dans les nouveaux Actes de la société de médecine de Copenhague. II. *Praxis medicasystematicæ exposita*, ibid., 1789, 1 vol. in-8°. Ce traité de médecine pratique est basé sur les observations recueillies dans l'ouvrage précédent, qui se montent à plus de vingt mille, comme l'auteur l'annonce lui-même dans sa préface. Quand il indique une méthode de traitement, il renvoie ordinairement aux faits nombreux de son journal qui en constatent l'utilité. Il a paru une 2^e édition de cet ouvrage, avec des changements et des additions en 1818 ; il a été traduit en allemand par Heinze en 1796. III. *Pharmacopœa in usum Nosocomii Fridericiani Hafniensis*, ibid., 1788, in-8°. Cette pharmacopée est très-courte. Bang a encore publié plusieurs mémoires ou observations dans les Actes de la société de médecine de Copenhague ; il est aussi auteur de quelques ouvrages ascétiques.

G—r—r.

BANKS (le chevalier baronnet sir JOSEPH), président de la société royale de Londres, naquit dans cette ville, le 13 déc. 1743, de Guil-

laume Banks-Hodgkinson et de Sarah Bate. Sa famille était d'origine suédoise, mais on a différé sur l'époque à laquelle elle vint s'établir en Angleterre ; et, tandis que les uns la font remonter à un Simon Banks, qui serait venu se fixer dans le comté d'York, à l'époque d'Edouard, et qui aurait été le dix-huitième aïeul de sir Joseph ; les autres ne lui accordent que deux générations en Angleterre, et nient que ce Robert Banks, qui géra sous Elisabeth et Jacques la charge d'attorney principal à Giggleswick, et dont les fils se distinguèrent pendant les guerres civiles, ait été un de ses ancêtres. Ce que l'on ne conteste pas, c'est que l'aïeul paternel de Banks, celui qui, par son mariage avec une Hodgkinson, fournit à Guillaume son fils l'occasion de joindre ce dernier nom à celui de sa famille, n'ait été médecin dans le comté de Lincoln, et que ses succès dans l'exercice de sa profession n'aient été assez lucratifs pour le mettre à portée de léguer à ses fils un patrimoine considérable. Il fut même revêtu en 1736 des fonctions de shériff, et la ville de Peterborough l'envoya siéger à la chambre des communes. Comme tous les riches héritiers, Banks fut d'abord confié aux soins d'un ecclésiastique, des mains duquel il passa au collège de Harrow, situé dans le voisinage de Londres. Plus tard il alla compléter ses études à l'université d'Oxford, où l'on fit choix pour lui du célèbre collège de Christ. Il y était encore en 1761, lorsque la mort inattendue de son père le laissa maître de lui-même et de sa fortune : il n'avait alors que dix-huit ans. Cette liberté prématurée n'eût pas manqué de devenir un écueil pour tout autre. Mais déjà le goût des sciences natu-

relles était devenu pour Banks une passion à laquelle les autres devaient toujours céder. Ses tuteurs n'eurent pas à combattre en lui les penchants funestes qui amènent si vite à leur ruine tant de jeunes Anglais, peu de temps après la fin de leur minorité. Il est à noter qu'à cette époque, l'histoire naturelle, qui jusque-là, faute d'être bien comprise et bien apprise, était restée dans l'enfance, venait de voir apparaître en même temps deux interprètes sublimes, Buffon et Linné; Buffon aux tableaux éloquentes, au style large et majestueux; Linné aux formes sévères, aux classifications ingénieuses. Grâce à ces deux hommes, l'histoire naturelle devenait à la fois attrayante et philosophique, littéraire et savante. Les genres d'esprit les plus divers se sentaient entraînés vers elle. Mais instinctivement l'on sentait que les bases seules étaient posées, que bien des milliers d'êtres organiques ou inorganiques se trouvaient cachés dans les contrées étrangères; que pour commencer à comprendre la science, il fallait d'abord avoir des collecteurs. Peut-être aussi l'on pensait que ces collecteurs seraient long-temps à se montrer; car il faut non-seulement du savoir et du temps pour récolter les éléments de l'histoire naturelle, il faut aussi beaucoup d'argent. Or, qui serait d'humeur à le fournir? D'ordinaire, les savants ne sont pas millionnaires, et les millionnaires ne sont pas savants. Quant aux gouvernements, du temps de Banks, ils étaient encore fort peu sensibles aux progrès de l'histoire naturelle. C'est Banks qui plus que tout autre était destiné à faire cesser cette indifférence. En attendant le jour où sa célébrité lui donnerait de l'influence, il méditait les œu-

vres des deux illustres naturalistes que l'Europe admirait. Déjà sa bibliothèque plus riche de jour en jour, s'accroissait de tous les ouvrages relatifs à sa science favorite. Décidé à tous les genres de sacrifice pour arriver à l'apogée de la science, il herborisait beaucoup, et c'est un sacrifice en Angleterre; car on n'herborise qu'à pied, et telle est la facilité des communications dans cette terre d'industrie, telle est surtout la tyrannie des usages, qu'un voyageur pédestre est presque toujours suspect. Du moins ne peut-on s'imaginer que ce soit un gentleman. Aussi plus d'une fois le jeune amateur de botanique fut-il pris pour un voleur; et un jour, que harassé de fatigue il s'était endormi à quelque distance de la grande route, des officiers de police l'emmenèrent sous prévention de vagabondage, et bien et dûment garotté, devant un juge-de-peace de campagne, que l'aventure divertit singulièrement. — La nature de ses biens, pour la plupart situés au milieu de la campagne, facilitait beaucoup ses savantes excursions, qui au reste ne l'empêchaient en rien de veiller à la prospérité de ses domaines. Au contraire, il les améliorait à vue d'œil, sans être infidèle à la science à laquelle il s'était voué. Sa propriété principale, connue sous le nom de Revesby Abbey (dans le comté de Lincoln), se trouvait sur la lisière de ces vastes prairies marécageuses qui entourent la baie de Bolton, et dont l'aspect analogue à celui des côtes planes de la Hollande leur a fait donner le nom de cette contrée. C'est là que Banks passait la plus grande partie de l'année; il perfectionnait l'art de conduire les canaux et d'élever les dignes, art si important pour les dessèchements qui doivent rendre un jour d'immenses étendues

dues à l'agriculture; il peuplait de poissons à son choix les étangs et les petits lacs de ce terrain aquatique, et quelquefois il s'y livrait au divertissement de la pêche. C'est dans cet exercice, qu'il contracta des liens d'amitié avec Jean de Montaigu, comte de Sandwich, qui plus tard devint chef de l'amirauté, et dont tant de découvertes importantes pour la connaissance du globe ont immortalisé le nom. « Si l'anecdote est vraie, dit Cuvier, elle offre un exemple de plus des grands effets que peut amener une petite cause; car on ne peut douter que l'ascendant de Banks n'ait puissamment contribué à multiplier ces découvertes. S'il n'eût pas besoin d'exciter le comte de Sandwich à des expéditions auxquelles la volonté du roi l'engageait assez, toujours est-il vrai qu'il lui indiqua plus d'une fois les points où il convenait le mieux de les diriger, et qu'il lui fit connaître les moyens les plus sûrs de les rendre profitables. L'exemple de ce ministre passa du reste dans la suite en une sorte de règle, et les nombreux successeurs qu'il eut dans ce poste mobile, crurent tous s'honorer en prenant les avis de l'homme qui lui en avait donné de si avantageux » (*Eloge de Banks*, p. 4 et 5). Quoique présentant ainsi combien un jour la haute protection du pouvoir aurait d'utiles résultats pour la science, et jetant en conséquence les fondements de l'autorité qu'il voulait avoir afin d'en faire rejaillir l'effet sur elle, Banks n'avait pas pris la résolution d'attendre qu'il fût bien en cour pour servir effectivement la cause de l'histoire naturelle.—Dès 1763, profitant de l'offre d'un de ses amis qui était capitaine de vaisseau, il fit un voyage au delà de l'Atlantique, et alla visiter les plages, jus-

qu'alors inconnues, du Labrador et de Terre-Neuve; nous disons inconnues, car, bien qu'annoncées au monde depuis Gaspar de Cortereal, ces froides régions n'étaient visitées que par des pêcheurs. C'est probablement pendant ce premier voyage que Banks acquit cet art heureux d'observation, ces habitudes, cette connaissance du moral des matelots et des indigènes qu'il déploya dans ses expéditions subséquentes. Aussi regrette-t-on que, même dès ce temps, le jeune voyageur n'ait pas publié le récit de ce qu'il avait vu et recueilli dans son excursion; peut-être comptait-il que quelques-uns de ses compagnons de voyage se chargeraient d'un soin dont il ne voulut point leur dérober la gloire. Effectivement sir Roger Curtis, alors lieutenant sur le navire qui portait Banks au Labrador, et le capitaine Cartwright ont mis au jour diverses observations dont ce voyage a été l'origine. Peut-être aussi le chevalier crut-il avoir assez fait en rapportant de la plage transatlantique des produits différents de ceux que l'Europe connaissait, et en les plaçant dans ses collections, où bientôt plus d'un savant serait à même de les examiner, et de les décrire. Peut-être enfin eut-il la modestie de ne voir dans ce voyage qu'un essai de ses forces, qu'une étude de sa tâche à venir.—En effet, il était déterminé à s'expatrier de nouveau et pour longtemps, lorsque le gouvernement anglais équipa l'*Endeavour*, et en donna le commandement au capitaine Cook, le chargeant de visiter les archipels naguère entrevus par Byron, Wallis, Carteret, Bougainville, et surtout d'observer le passage de Vénus sur le disque du soleil, passage qui avait eu lieu en 1761, et qui devait se reproduire en 1769.

Une même ardeur excitait à cette époque les trois puissances principales de l'Europe à faire preuve de quelque intérêt pour les sciences. L'apathique Louis XV lui-même avait signé la commission de Bougainville partant pour le tour du monde avec Commerçon. Et Catherine II courtisant les encyclopédistes français, alors dispensateurs de la renommée, ordonnait ces grands voyages en Sibérie exécutés sous la direction de Pallas, et destinés aussi en partie à l'observation du passage de Vénus sur le disque du soleil. À peine Banks eut-il connaissance des préparatifs de l'*Endeavour*, qu'il sollicita la permission de s'embarquer à bord du navire qui allait faire le tour du monde, et qu'il consacra une portion considérable de sa fortune aux apprêts indispensables à la réussite de ses projets. Il fit placer sur le vaisseau des instruments, des outils aratoires, des graines, beaucoup d'animaux utiles, puis tous les appareils nécessaires aux observations et aux expériences physiques, ainsi qu'à la conservation des objets qu'on récolterait chemin faisant. De plus, sentant combien il y aurait d'avantage à ce que les observations fussent faites sur une grande échelle, et par conséquent par un grand nombre de collaborateurs, il détermina par des offres pécuniaires assez élevées diverses personnes à le suivre. Ce furent d'abord un secrétaire, quatre gens de service, deux dessinateurs, puis enfin le docteur Solander, Suédois, élève de Linné, et nouvellement fixé à Londres par un emploi au Musée Britannique. Banks l'avait connu depuis son retour de Terre-Neuve; et bientôt la communauté des goûts, des études, avait fait naître entre eux une intimité qui dura autant que leur vie. — L'*Endea-*

vous mit à la voile, de Plymouth, le 26 août 1768; et, avant même qu'on eût atteint la hauteur du cap Finistère, nos naturalistes avaient déjà retiré des profondeurs de la mer des poissons, des mollusques et des crustacés encore inconnus aux savants, et un oiseau des rives de France était venu mourir blessé dans les mains de Banks qui lui donnait le nom de *Motacella velificans*. À Madère, grâce à l'intervention active du consul anglais Cheap, qui eut de la peine à triompher des absurdes répugnances du gouverneur portugais, il obtint, pour le docteur Solander et pour lui, la permission d'explorer les curiosités naturelles de l'île, et d'employer des indigènes à pêcher des poissons, à faire la chasse aux oiseaux et aux insectes, puisque le temps les empêchait de procéder par eux-mêmes à toutes ces opérations. De Madère le navire continua sa route au sud; et Banks, soit en passant près de Ténériffe, soit en cinglant vers les îles du cap Vert, soit enfin en se dirigeant de celles-ci vers les côtes du Brésil, saisit toutes les occasions d'ajouter de nouvelles richesses à celles dont s'enorgueillissait alors l'histoire naturelle. Chaque île, chaque flot pour ainsi dire lui payait son tribut: ni ailes ni nageoires ne pouvaient soustraire l'agile habitant des eaux ou des airs à sa curiosité. Il arriva ainsi en vue de Rio-Janeiro. Mais là dominait un vice-roi encore plus ignare que le gouverneur de Madère. Ce profond politique pensa que le désir d'herboriser, de chasser et de pêcher dans sa province couvrirait quelque arrière-pensée; et en conséquence défense expresse fut faite à nos naturalistes de mettre pied à terre. En vain alléguèrent-ils l'intention d'aller rendre leurs hommages à son excellence le vice-roi.

Quel supplice ! Rebrousser chemin en présence de toute une création nouvelle, de tout un monde, où rien, ni fleurs, ni plantes, ni reptiles, ni oiseaux ne ressemblait à leur monde, où du sol, du ciel de l'Europe rien ne restait que le soleil ! Nos savants n'y tinrent pas. Après avoir envoyé les gens de service rassembler sur la côte et dans le pays tout ce qu'ils rencontreraient de plantes, d'insectes, d'oiseaux, de mammifères, Solander se glissa dans la ville avec le titre de chirurgien de l'*Endeavour*; et Banks, trompant aussi la surveillance des gardes-côtes, s'introduisit la nuit sur la plage brésilienne et butina en personne, mais sans oser s'aventurer dans Rio-Janeiro. Bientôt pourtant la soupçonneuse police du vice-roi eut vent de ce qui se passait : dès le lendemain, des officiers portugais vinrent faire à bord une stricte recherche des personnes qui étaient descendues à la côte sans permis; et Banks avec son ami se virent forcés de rester dans le navire, si mieux ils n'aimaient aller en prison à Rio-Janeiro. On leva l'ancre le 7 décembre; et, à peine le garde-côte eut-il affranchi le vaisseau anglais de sa présence, que Banks passa sur une embarcation dans les îles de la baie de Rio. Là du moins il s'indemnisait de la contrainte qu'il avait soufferte, en moissonnant à pleines mains plantes et insectes. Avancant toujours au sud, il put admirer de plus en plus la richesse majestueuse de la nature, et entre autres végétaux marins, il recueillit le célèbre *Fucus giganteus*, qui offre souvent un développement de plus de 100 pieds de longueur. Un nombre immense d'insectes vint ensuite s'offrir à lui le long des côtes de la Patagonie. Mais nous ne finissons pas, si nous essayions de suivre ainsi de contrée

en contrée l'histoire des acquisitions de Banks. Ce qui le caractérise non moins que ce zèle infatigable qui sans cesse grossit ses collections, ce qui donne au voyage de l'*Endeavour* la physionomie toute romanesque, toute épique du voyage des Argonautes ou de l'*Odyssée*, c'est cette influence qu'il exerce, lui non marin, sur les marins, lui Anglais, sur les sauvages qu'il visite. Les périls que court l'équipage dans les neiges de cette Terre de Feu dont le nom présente une si bizarre antinomie avec le froid glacial dont elle est le domaine, et qui menace d'endormir nos navigateurs d'un sommeil de mort; plus loin leur perte imminente dans les rochers de la Nouvelle-Hollande, lorsqu'ils voient les pièces de leur bordage se détacher, une voie d'eau s'ouvrir plus puissante que leurs pompes, et qu'à l'instant de périr ils sont sauvés par l'idée que suggère un des hommes de la suite de Banks de faire entrer du dehors quelques flocons de laine dans les fentes du navire; les combats avec les anthropophages de la Nouvelle-Zélande; l'incendie général des herbes dans lequel les habitants de la Nouvelle-Galles du sud furent au moment de les envelopper; les amours des marins et des Circés basanées qui ont valu à Otaïti le nom de Nouvelle-Cythère : tous ces épisodes, dit l'auteur de l'*Eloge* cité plus haut, communiquent à la relation de Cook l'intérêt de ces « amusantes fées de l'*Odyssée*, qui ont fait le charme de tant de nations et de tant de siècles. Or, c'est incontestablement à la présence de deux hommes nourris d'autres idées que de simples marins, c'est à leur manière d'observer et de sentir qu'est dû en grande partie ce puissant intérêt. Banks surtout se montre toujours

d'une activité étonnante ; la fatigue ne le rebute pas plus que le danger ne l'arrête. A Otaïti il a la patience de se laisser peindre de noir, de la tête aux pieds, pour faire un personnage dans une cérémonie funèbre qu'il n'aurait pu voir autrement. Et ce n'est pas seulement pour voir, pour observer qu'il déploie son caractère : en tout lieu, bien que sans autorité légale, il semble prendre naturellement le rang que lui auraient donné en Europe les conventions de la société. Il est toujours en avant : il préside aux marchés, aux négociations ; c'est à lui qu'on s'adresse des deux parts dans les embarras ; c'est lui qui poursuit les voleurs, qui recouvre les objets volés. S'il n'eût retrouvé ainsi le quart de cercle qui avait été adroitement enlevé par un insulaire, le but principal de l'entreprise, l'observation du passage de Vénus sur le disque du soleil, aurait été manqué. Une seule fois il n'osa se faire rendre justice ; mais ce fut lorsque la reine Obéréa l'ayant logé trop près d'elle lui fit, pendant la nuit, voler tous ses vêtements ; et l'on conviendra qu'en pareille occurrence il n'eût pas été galant de trop insister sur son bon droit. Cette sorte de magistrature à laquelle il se trouva porté tenait à ce que, dès-lors, sa figure, sa contenance étaient faites pour inspirer du respect, en même temps que sa bonté soutenue captivait l'amitié. Il donnait aux sauvages des outils d'agriculture, des graines de plantes potagères, des animaux domestiques ; il veillait à ce qu'on ne les maltraitât point, et même à ce qu'on les traitât avec indulgence lorsque les torts étaient de leur côté. » On comprend qu'ainsi aimé des naturels de l'Océanie il trouvait toutes les facilités nécessaires pour remplir ses

caisses et ses portefeuilles. Aussi ses récoltes en tout genre furent immenses. Botany-Bay, dans la Nouvelle-Hollande, reçut alors le nom qu'elle conserve en mémoire de la multitude de végétaux qu'il en remporta. Malheureusement le navire éprouva quelques temps après, sur les récifs de corail de cette grande île, l'accident relaté plus haut, et presque toutes les magnifiques collections qu'il avait formées au prix de tant de peines et de dangers furent perdues ou endommagées au point qu'on eût des peines inouïes à les restaurer. Plus tard, Banks et Solander faillirent périr dans l'archipel de Batavia, victimes du climat meurtrier de ces îles. Ils échappèrent cependant, mais ils eurent le chagrin de perdre Toupia, chef otaitien, qu'ils emmenaient en Angleterre, et dont l'esprit supérieur promettait à la-fois et des renseignements à nos savants et d'utiles leçons à ses compatriotes, lorsqu'il serait revenu dans les îles qui l'avaient vu naître. Enfin, après avoir successivement parcouru les archipels de l'Océan-Pacifique, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Hollande, la Nouvelle-Guinée, les îles au sud de l'Inde, côtoyé l'Afrique, doublé le cap de Bonne-Espérance, et visité Sainte-Hélène, l'*Endeavour*, jeta l'ancre en Angleterre le 12 juin 1771. — Un applaudissement universel accueillit les voyageurs à leur retour ; et le 10 août suivant, sur le désir formellement exprimé du roi, Banks et Solander, accompagnés du président de la société royale de Londres, John Pringle, lui furent présentés à Richmond. Banks profita de cette occasion pour offrir au monarque, dont le goût pour l'agriculture et la botanique était connu, des échantillons de graines rares et de

plantes dont la naturalisation en Europe pouvait présenter des avantages ou contribuer à l'ornement des jardins. Georges III reçut de tels dons avec un plaisir sensible; et dès ce jour il ne cessa de donner à Banks des marques de son intérêt. Aussi lorsque, deux ans après, Cook dut partir pour une seconde expédition, non seulement il obtint sans peine l'autorisation de donner un nouvel exemple de ce genre si nouveau et si généreux d'entreprise qu'avait admiré l'Angleterre, il fut encore décidé en principe qu'il pourrait se donner sur le vaisseau les aises qui, sans gêner l'expédition, eussent rendu son dévouement et celui de ses amis moins pénible. Mais l'ombrageuse jalousie de Cook mit obstacle à des arrangements si justes; et, soit mécontentement de voir sa gloire partagée, soit souvenir de quelques embarras qu'avaient pu lui occasioner, pendant son premier voyage, les égards dus à des gentlemen, il imagina tout ce qu'il put pour ôter à nos naturalistes l'envie de faire partie du second voyage, et fit de son chef détruire à bord de son vaisseau divers préparatifs ordonnés par Banks. Ce dernier en fut piqué au vif, et déclara formellement qu'il renonçait à ses projets. — Toutefois, ne voulant pas que ses préparatifs demeurassent inutiles, il résolut de diriger ses efforts d'un autre côté. Au bout de quelques semaines (12 juillet 1772), un vaisseau nolisé à ses frais le transportait avec le docteur Solander, le Suédois Uno de Troil, depuis évêque de Linköping, et quelques autres personnes vers le nord de l'Europe. En passant ils visitèrent Staffa, restée inconnue, quoique déjà nommée par Buchanan, qui n'avait pas même parlé de cette grotte de deux cent cin-

quante pieds de profondeur, qu'environnent des milliers de colonnes basaltiques dont la régularité naturelle simule celle des produits les plus corrects de l'architecture. Depuis que Banks, par son récit, eut attiré l'attention sur cette île merveilleuse dont la formation a donné lieu à des différends si vifs parmi les géologues, chaque année a vu des compagnies de curieux braver la mer orageuse qui baigne les Hébrides pour admirer cette configuration exceptionnelle. Faujas de Saint-Fond et Necker de Saussure, entre autres, s'y sont rendus, et ont visité les divers points de l'île avec un soin qui n'a été surpassé que dans ces derniers temps. — Les voyageurs arrivèrent ensuite en Islande. Cette île de glace, située aux confins de l'Amérique et de l'Europe, offre à ceux qui la visitent un spectacle non moins inattendu que les îles équatoriales dont la mer Pacifique est semée, et qui forment entre l'Asie et la côte ouest de l'Amérique un troisième monde, le monde maritime. Des neiges éternelles et des volcans se disputent l'empire de cette contrée polaire, qu'éclaire à certaines époques un jour de cinq semaines, que désolent des hivers de neuf mois, souvent prolongés jusque dans le cœur de l'été par l'irruption des glaces flottantes qu'une cause inconnue détache des pôles. Les roches pelées et tranchantes, les *geisers* ou jets d'eau bouillante et les sources thermales ou tièdes (*Averer* et *Laugar*), au milieu des images les plus attristantes de la nature polaire, les amas de basalte qui forment, comme dans le comté d'Antrim, d'immenses piliers naturels, les collines de soufre au pied desquelles on voit l'argile dans une ébullition continuelle, et

dans les flancs desquelles sans cesse bouillonnent et sifflent les eaux ; la végétation rabougrie et maigre qui a succédé aux grandes forêts dont jadis, à ce que l'on assure, étaient couvertes les rives méridionales ; les énormes quantités de gros troncs de sapins et autres arbres qui viennent chaque année se jeter sur les côtes septentrionales de l'île, principalement au Cap-Nord et à la pointe dite Langaness, enfin les nombreuses espèces ou variétés zoologiques qui peuplent l'air, la terre et les eaux dans cette île si peu connue, tout fut pour Banks et sa suite l'objet d'un examen attentif et fécond en résultats. L'ichtyologie et l'entomologie d'une part, de l'autre la partie de la botanique relative aux acotylédones durent spécialement à ce voyage des accroissements inappréciables. — Les observations de Banks ne portèrent pas simplement sur l'histoire naturelle. Les mœurs, la langue, la religion, la littérature, l'état social des peuples, attirèrent aussi son attention ; et l'Europe lui doit quelques notions aujourd'hui populaires sur l'ancienne culture intellectuelle des Islandais, sur leurs rapports avec le culte odinique dont les traces subsistent encore chez eux, sur la langue des Eddas dont ils parlent un dialecte fort peu éloigné de l'idiome primitif. Il fit plus ; et, tant par suite de son voyage que par des relations directes avec d'illustres Danois, il fixa les regards du gouvernement de Copenhague sur cette possession trop négligée ; et dans la suite, attentif à donner lui-même aux habitants des marques effectives de souvenir, deux fois les sachant en proie aux famines, si fréquentes alors dans un pays aussi infertile qu'isolé, il leur expédia des cargaisons de grains à ses frais. L'ex-

pédition d'Islande fut la dernière de ce genre à laquelle se livra Banks. A partir de cette époque il ne s'occupa plus que de la coordination des matériaux qu'il avait rassemblés. A côté de sa bibliothèque, depuis long-temps commencée et dès-lors extrêmement importante par le nombre ; le choix et la spécialité des ouvrages, grandirent des collections qui, par leur magnificence vraiment royale, l'emportaient de beaucoup sur celles qui attirent les amis de l'étude dans la plupart des établissements publics. On s'attendait à voir Banks mettre au jour le fruit de ses recherches si variées ; et probablement tel fut dans l'origine son projet. On avait même commencé à exécuter des gravures qui devaient être portées à deux mille. Mais, soit que dès le principe le travail eût été distribué entre ceux qui auraient pu coopérer à cette belle publication ; soit que dans les commencements les affaires politiques rendissent les circonstances difficiles pour la librairie, et qu'ensuite la mort du docteur Solander, survenue en 1782, eût fait ajourner indéfiniment un ouvrage dont il eût nécessairement été le collaborateur principal, soit enfin que des soins de patronage et les petites intrigues auxquelles donna lieu l'élévation de Banks à la place de président de la société royale de Londres aient absorbé le temps qu'il eût pu consacrer pour sa part à cette entreprise, les préparatifs n'amenèrent aucun résultat ; et, au grand déplaisir des naturalistes, rien ne parut de ce qu'ils s'attendaient à voir. Il faut ajouter que cette inaction ne tint ni à l'oisiveté (trop de preuves d'activité en tout genre ont été données par Banks pour que l'on s'arrête à ce soupçon) ni, ce qui pourrait sembler

plus plausible, au désir de garder pour lui le secret de ses découvertes. Un des traits essentiels de son caractère est la générosité avec laquelle il mit toujours au service de quiconque voulait se livrer aux travaux scientifiques, ses collections, ses dessins et ses livres. Il céda ses vues de Staffa (les premières de toutes; à Th. Pennant qui avait en vain tenté d'aborder à la grotte mélodieuse ou grotte de Fingal (*An Oua-Vine*, tel est le nom de la grotte aux colonnes prismatiques de basalte), et qui en enrichit la relation de son *Voyage en Ecosse*. Gærtner a librement et des milliers de fois consulté ses herbiers pour composer son admirable *Histoire des fruits et des graines*. Les *Éclogæ* de Vahl doivent une partie de leur mérite aux facilités non moins grandes qu'il ne cessa d'accorder à l'auteur. L'ouvrage de Rob. Brown sur les plantes de la Nouvelle-Hollande a de même été rédigé au milieu des collections de Banks; et on le sent assez à l'extrême netteté des descriptions. Fabricius a disposé de tous ses insectes; Broussonnet, en commençant son ichtyologie, reçut de lui, à titre de don, des échantillons de tous ses poissons. Qu'on ajoute à tout cela que sa maison était le rendez-vous perpétuel des naturalistes et des savants de toutes les nations, et l'on comprendra que ce n'est pas au désir de monopoliser ses trésors scientifiques qu'est dû le silence de Banks. En effet qu'exigeait l'intérêt des sciences? Que ces immenses richesses fussent mises en œuvre; il n'exigeait pas qu'elles le fussent par lui-même. Il y a plus, il était à souhaiter que d'autres mains exploitassent cette mine opulente; car de cette manière chacun empruntait à la collection de Banks les objets de nature

à entrer dans le cadre spécial de ses études; de cette manière les objets couraient moins de risque d'être décrits deux fois ou trois ou même davantage, tandis que certes la publication d'un *Thesaurus Banksianus* ou *Gazophylacium Banksianum*, comprenant à-la-fois des objets géologiques, minéralogiques, botaniques, zoologiques, de toutes les classes, de tous les ordres, de toutes les familles, eût nécessairement amené cet inconvénient, et imposé d'avance à tout naturaliste la loi de répartir ensuite chacun des objets admis aux honneurs du *Gazophylacium* dans sa famille, dans son ordre, dans sa classe.—Pendant que Banks se recommandait ainsi à l'estime de l'Europe savante par la protection éclairée qu'il accordait à ses frères en histoire naturelle, la présidence de la société royale de Londres vint à vaquer par la démission de Pringle. Ici remarquons que cette société ne recevant du gouvernement anglais aucune subvention, et en conséquence se composant d'un grand nombre de membres dont les cotisations volontaires forment son budget des recettes, elle attache une importance excessive au choix des hommes auxquels elle confie son administration, et que la nature de l'influence que ceux-ci exercent, soit sur la société en général, soit même sur le sort des individus, exige en quelque sorte qu'ils soient bien avec le gouvernement. Ceci est vrai surtout du président. Il en résulte qu'un très-petit nombre de sociétaires réunissent toutes les conditions nécessaires à ce poste, qui d'ailleurs demande chez celui qui l'occupe l'alliance de la science, de la fermeté, de la richesse et d'une influence sociale réelle. De là, en dépit de l'usage de réélire tous les ans le président, l'usage

non moins respecté de réélire toujours le même jusqu'à ce que la mort nécessite un autre choix. On pressent déjà par là toute la nouveauté du cas actuel : Pringle qui donnait sa démission ne pouvait être réélu. Mais les circonstances qui avaient amené cette résolution rendaient l'affaire plus piquante encore, et sous d'autres rapports faussaient singulièrement la position de ceux qui se présentaient pour obtenir la succession de Pringle. On sait que Franklin, en expérimentant sur l'électricité, avait découvert la propriété qu'ont les pointes d'attirer le fluide électrique, et qu'il avait fondé sur cette propriété la construction des paratonnerres. Un nommé Wilson, voulant qu'il fût aussi parlé de lui, se mit à prétendre que les sphères attirent bien plus énergiquement le fluide, et conseilla de terminer les paratonnerres par des boutons de cuivre. Or Franklin appartenait aux colonies américaines ; et les colonies étaient en guerre avec la métropole qui, comme on sait, ne put parvenir à les remettre sous le joug. La théorie de Franklin ne pouvait donc être bonne, puisque c'était celle d'un rebelle ; et Wilson, sans administrer beaucoup de preuves en faveur de son assertion, compta très-vite un grand nombre de champions. Bientôt les boutons et les pointes devinrent une affaire de parti, et l'on regarda très-sérieusement les adversaires des boutons comme des ennemis de la métropole. Les hommes sensés eussent au moins dû se tenir à l'écart, et garder en riant une stricte neutralité. Malheureusement un des princes du sang royal crut cette précaution superflue ; et, s'imaginant sans doute que quelque tempérament diplomatique pouvait arranger l'affaire à son gré, il se rangea, en

digne soutien de la vieille Angleterre sous la bannière des boutons, et se rendit auprès de quelques membres de la société royale solliciteur contre les pointes. Pringle lui représenta respectueusement que la société ne pouvait faire d'amendements à ce qu'avait voulu la nature. Ces réflexions déplurent ; et Pringle, au bout de trois ans de tracasseries, acheta le repos par sa démission. Elu à sa place au mois de novembre 1778, Banks eut pendant long-temps à subir d'amères et injustes critiques. Aux yeux des uns il était trop jeune. « Qu'a-t-il écrit ? » disaient les autres. L'astronome Maskelyne et d'autres demandaient comment un naturaliste pourrait présider tant de mathématiciens, ce à quoi l'on eût pu répondre : « Comment Newton, mathématicien, a-t-il pu présider tant de naturalistes ? » Au fond, la cause véritable de tout ce tumulte, c'était l'envie. Horseley, depuis évêque de St-David et de Rochester, mathématicien et théologien fougueux, aspirait au fauteuil : intrigues, pamphlets, calomnies de salon, discours à la société, prédictions sinistres, il n'omit rien de ce qui pouvait servir sa haine, et il fut au moment d'écarter Banks de la présidence, quand enfin ses amis s'aperçurent qu'il la convoitait pour lui-même. Ce remède parut pire que le mal ; et, quelques séances après, la société réunie en une assemblée solennelle déclara qu'elle était satisfaite de son choix (2 janv. 1784). Horseley et quelques-uns de ses plus fougueux adhérents se retirèrent ; et la compagnie, rendue à la paix, réélut pendant trente-huit années consécutives le président qu'elle s'était donné. Newton lui-même n'avait occupé le fauteuil que vingt-quatre ans. C'est surtout à partir de cette épo-

que que les savants anglais se sont élevés au premier rang par des entreprises lointaines, qui ont étendu le domaine de la géographie par une foule d'importantes découvertes en physique, en chimie, en géologie, en histoire naturelle; et, sans exagérer ici l'influence d'un homme, sans faire honneur à un seul de ce qui a eu surtout pour cause et l'énergie propre aux habitants de la Grande-Bretagne et la marche ascendante du siècle, toujours est-il que Banks contribua par ses avis et sa direction aux progrès de la science; que les plans soumis par lui au gouvernement, et toujours approuvés, activèrent les découvertes en lançant toujours les hommes qui se dévouaient pour la science dans les pays qu'il était le plus utile d'explorer; que le recueil des mémoires de la compagnie, tout en s'accroissant, parut avec plus de régularité et dans un format plus digne de l'importance de ses travaux; enfin que sa faveur personnelle auprès du roi fut profitable à la société même qui aujourd'hui, grâce à Banks, occupe dans un des palais royaux un grand et bel appartement. Rien de ce qui intéressait les sciences ou les hommes de la science ne lui était indifférent. De même que Louis XVI au commencement de la guerre anglo-américaine avait ordonné à tous ses vaisseaux de respecter Cook et ses compagnons, de même, lors du départ de La Pérouse, Georges III, sur les instances du chancelier Bancks, ordonna que sa marine eût les mêmes égards pour le navigateur français; et c'est surtout par ses réclamations réitérées, infatigables, que ce respect pour les savants est devenu un article de la loi des nations. Dans la suite, quand des inquiétudes trop fondées présagèrent la perte de l'in-

fortuné navigateur, il le fit à ses dépens chercher par toutes les mers. Les collections de La Billardiére étaient tombées au pouvoir du gouvernement anglais: Bancks eut le crédit de se les faire remettre, et il les renvoya en France sans avoir ouvert une seule des caisses qui les composaient. Il fit de même parvenir à un illustre voyageur (M. de Humbolt) des caisses ravies par des corsaires et rachetées par lui au cap de Bonne-Espérance. Broussonnet, forcé de fuir la France, retrouva partout, à Madrid, à Lisbonne, à Maroc, la main bienfaisante de Banks. C'est Banks aussi qui fit le premier parvenir des secours et une lueur d'espérance dans le cachot où gémissait Dolomieu à Messine. En revanche, quand la France, violatrice à son tour du droit des gens, emprisonna des milliers d'Anglais, paisibles et inoffensifs consommateurs des produits de l'industrie française, il s'empessa d'adresser à l'Institut une liste de tous ceux de ses compatriotes en faveur desquels pouvait s'alléguer le moindre titre scientifique; et l'Institut, peu difficile sur le prétexte, réclamait le captif comme savant. De tels procédés certes suffiraient pour immortaliser un nom, même lorsqu'il ne se recommanderait par nul autre mérite.—Banks peut encore être cité comme un des fondateurs de la société horticultrale de Londres et du bureau d'agriculture, ainsi que comme un des membres les plus anciens, les plus actifs de la société africaine dont le but est d'augmenter nos connaissances sur cette partie du monde et de la civiliser. Tous ceux qui ont voulu pénétrer dans l'intérieur de cette effrayante et mystérieuse contrée, tombeau des Européens, les Park, les Belzoni, les Bowdich, ont reçu de Bancks des encour-

ragements efficaces et l'appui le plus flatteur. C'est encore lui qui a, contribué, en dépit de quelques tentatives malheureuses, à faire persévérer l'amirauté dans la recherche du passage nord-ouest, enfin trouvé, au moins en partie, par le capitaine Parry. — Tant de travaux, tant de services, furent successivement récompensés par les titres que nous avons énumérés au commencement de cet article, et dont sans doute la chronologie complète intéresserait peu le lecteur. Nous rappellerons néanmoins que celui de conseiller du roi, conféré à Banks en 1797, donna lieu à quelques plaisanteries dont il ne fit que rire, comme jadis il avait ri de l'*Héroïde de la reine Obérea à sir Joseph Banks* (opuscule attribué au professeur Porson) et du pamphlet qui le représentait implorant du Seigneur la rénovation des plaies d'Égypte, ou au moins la multiplication des insectes. Cette fois on le montrait courant après des papillons, tandis que ses graves collègues délibéraient sur les intérêts de l'Europe. Mais, comme évidemment ce n'est point aux véritables conseils politiques que Banks était admis, l'épigramme tombe d'elle-même : le rôle de Banks, à vrai dire, se bornait à cette influence familière que lui donnait sur le monarque la communauté de goûts et de travaux. Cette influence sans doute était assez grande, puisque les ministres l'employèrent quelquefois pour faire adopter des plans que les circonstances nécessitaient peut-être, mais que Georges III n'envisageait qu'avec répugnance. Ce qu'il y a de sûr, c'est que jamais Banks ne travailla directement à augmenter cette influence, et qu'il n'en usa pas plus avec l'idée d'usurper un rang politique que dans l'intérêt de sa fortune et de sa vanité. En effet,

qu'eût-il souhaité de plus ? Tout ce qui contribue au bonheur du sage, tout ce qu'il avait ambitionné dès sa jeunesse, il le possédait : richesse, amis, considération, instruments et matériaux scientifiques, position sociale, moyens d'être utile. — La félicité domestique ne lui manqua point. Marié en 1779 à Dorothee Weston Huggeson, s'il n'eut pas d'enfants, du moins il vit constamment ses jours embellis par les soins de sa compagne ; il ne perdit sa mère qu'en 1804. Sa sœur, une des femmes les plus spirituelles de l'Angleterre, vécut jusqu'en 1817, et depuis son veuvage demeura toujours auprès de lui. L'habile botaniste Brown était devenu son bibliothécaire ; tout respirait autour de Banks la science et l'amitié, lorsque des infirmités douloureuses l'avertirent que sa fin approchait. Il expira dans sa maison de Soho-Square, le 19 mai 1820, léguant à Brown, sinon de quoi l'indemniser des espérances qu'il avait abandonnées pour lui, au moins de quoi rendre sa situation indépendante ; à M. Bauer des sommes pour continuer les beaux dessins botaniques commencés dans le jardin royal de Kew ; enfin au Musée Britannique sa bibliothèque dont le catalogue seul (5 vol. in-8° ; Londr., 1796-1800), publié par Dryander, est sans contredit le monument bibliographique le plus utile aux naturalistes (V. DRYANDER, XII, 53). Ses ouvrages, qui réunis ne forment guère qu'un volume in-8°, consistent surtout en articles dans les recueils périodiques des sociétés savantes (*Transactions philosophiq., Archæologia*, etc.). Il faut y joindre un essai sur les causes des maladies des blés (*A short account of the cause of blight, the mildew and rust in corn*, 1805).

— Cook donna le nom de Banks à une île située au sud-est de la Nouvelle-Zélande par 43° 45' lat. S. et environ 176° long. O. du méridien. Depuis on a donné ce même nom à diverses terres parmi lesquelles nous ne mentionnerons qu'une des îles découvertes en 1820 par le *Fury* et l'*Héch* dans la mer polaire.

P—OT.

BANNELIER (JEAN), savant juriconsulte, naquit à Dijon, en 1683. Après avoir exercé quelque temps la profession d'avocat, il fut nommé professeur de la faculté de droit établie dans la capitale de la Bourgogne en 1722, et en devint ensuite le doyen (1). Il était avec Davot (*V. ce nom*, au Supp.) l'oracle du barreau de Dijon, et ses décisions, en ce qui touche l'ancienne coutume de la province, sont encore suivies dans les tribunaux. Outre une *Introduction à l'étude du Digeste*, Dijon, 1730, in-8° de 60 p., qu'il composa pour ses élèves, on a de lui des *Notes* sur quelques-uns des *Arrêts notables du Parlement*, dans le recueil de Fr. Perrier, 1732, in-fol.; et des *Observations sur la coutume de Bourgogne*, qui forment le huitième vol. de l'édition des *Traités sur diverses matières de droit français, à l'usage du duché de Bourgogne*, de Gab. Davot, qu'il fit paraître de 1751 à 1766, Dijon, 8 vol. in-12, avec des notes étendues. Le barreau de la province accueillit ce travail avec faveur, et il fit souvent autorité devant les tribunaux. (2) Honoré de la con-

fiance publique et chéri de ses concitoyens pour sa douceur et son désintéressement, il mourut en 1766. Une des rues de Dijon a reçu le nom de Bannelier (3). L—M—X.

BAQUOY (PIERRE-CHARLES), né à Paris, en 1760, petit-fils et fils de graveurs distingués, fut lui-même un des artistes les plus habiles de son temps. Élève de son père (Jean Baquoy), qui était auteur de très-bonnes planches pour l'édition in-4° des *Métamorphoses d'Ovide*, il se fit remarquer jeune encore par de belles gravures d'après Moreau jeune et Monsiau, pour la belle édition in-8° des *Oeuvres de Racine*. Il grava ensuite, d'après les dessins de Myris, toutes les planches d'une *Histoire Romaine* in-4°, composée d'abord pour l'éducation des enfants d'Orléans, et continuée en 1793 par ordre du comité de salut public (*V. Myris*, au Supp.). Il a aussi gravé *Saint Vincent de Paul recueillant un enfant; Fénélon secourant des soldats blessés*, et quelques sujets pour le musée Robillard, entre autres *Diane chasserresse* et *la Mort d'Adonis*, d'après le Poussin. Son chef-d'œuvre est une estampe encadrée du *Martyre des SS. Gervais et Protas*, d'après Lesueur. Enfin, il a gravé d'après Moreau, Monsiau et Myris, de fort jolies vignettes pour les *Oeuvres de Delille* et celles de *Berchoux*. Cet excellent homme fut aimé de tous ceux qui le connurent. Il est mort à Paris, le 4 février 1829. — Ses deux filles, Mesdames Couet et Coelino, qui furent ses élèves,

(1) L'université accordée à la ville de Dijon fut, sur les représentations de celles de Paris et de Besançon, restreinte à la seule faculté de droit. *Essais historiques sur Dijon*, par X. Girault, pag. 268.

(2) C'est par erreur que Camus, dans la *Bibliothèque d'un avocat*, et après lui le général Beauvais, dans son *Dictionnaire universel*, attri-

buent à Bannelier un *Traité politique et économique des cheptels*, Dijon, 1765, in-12. Cet ouvrage est de H. Colas.

(3) « La nouvelle rue ouverte le long des bâtimens où Bannelier donna pendant tant d'années de si doctes leçons, méritait bien de porter le nom de ce savant professeur. » (*Essais historiques sur Dijon*, par Girault, p. 288.)

ont aussi gravé au burin avec succès. M—D j.

BAR (FRANÇOIS DE), né en 1538, à Seizencourt, près de St-Quentin, ayant embrassé l'état monastique, fut admis à l'abbaye d'Anchin, ordre de St-Benoît, sur la Scarpe; il devint en 1574 grand-prieur de cette maison, qu'il gouverna jusqu'à la fin de sa vie. Il était, dit Foppens (*Biblioth. belg.*), homme de grande vertu et de grande érudition. Il avait cultivé l'histoire ecclésiastique avec tant de soin et de réputation, que le fameux cardinal Baronius ne dédaignait pas de le consulter pour la rédaction de ses *Annales*. Les ouvrages de François de Bar n'ont pas été publiés. On les conservait manuscrits à la bibliothèque d'Anchin, d'où ils ont été transportés, lors de la révolution, dans la bibliothèque publique de Douai, qui les possède actuellement. Les treize volumes in-folio, dont Foppens a donné le détail, ne contiennent pas toutes les productions de ce laborieux historiographe. Ici nous nous bornerons aux indications suivantes: I. *Epistolæ*, petit in-4°. II. *Cosmographia*, in-12. III. *Opera varia*, petit in-4°. IV. *Chronicon ab origine mundi ad annum 1573*, in-folio. Cette chronique, commencée par Jean Tobœuf ou Dobœuf, promoteur de l'officialité d'Arras, sous l'évêque François Richardot, a été complétée et mise en ordre par de Bar, vers 1586. V. *Compendium Annalium ecclesiasticarum Caesaris Baronii*, in-folio. VI. *Historia Archiepiscopatus Cameracensis et cœnobiorum ejus*, in-folio. VII. *Historia Episcopatus Atrebatensis et cœnobiorum Artesiæ*, in-folio. VIII. *Historia Episcopatus Tornacensis, item Audomarensis et Gandensis*,

in-folio. IX. *De Ordinibus monasticis*, in-folio. X. *Opus Ordinum monasticorum*, in-4°. XI. *Historia monastica*, in-folio. XII. *Historia monastica Franciæ, Italiæ et Hispaniæ*, in-folio. XIII. *Historia Aquicinctensis Ecclesiæ*, in-4°. XIV. *Electio et Gesta Warneri de Daure, abbatis Aquicinctini*, in-folio. XV. *Opera varia*, in-folio. Fr. de Bar est souvent cité par les auteurs qui ont traité de l'histoire ecclésiastique des Pays-Bas. Ghesquière et Smet le mentionnent plusieurs fois dans leurs *Acta Sanctorum Belgii*. L'examen attentif du recueil de ses lettres fournirait assurément quelques notions nouvelles sur l'histoire littéraire de nos contrées du Nord. Fr. de Bar est mort le 25 mars 1606. L. G.

BAR (NICOLAS de), peintre célèbre, originaire du Barrois, connu en Italie sous le nom d'*el signor Nicoletto*, descendait de la famille de la pucelle d'Orléans, et vivait dans le XVII^e siècle. Il a peint un grand nombre de *Vierges*, genre où il excellait. On lui doit aussi le *Saint Sigebert* qui orne une chapelle latérale de la primatiale de Nancy, près du chapitre. Ce peintre, mort à Rome qu'il habita presque toute sa vie, a laissé un fils né dans cette ville et peintre comme lui, qui prit le nom de *du Lys* accordé à ses ancêtres par Charles VII, en mémoire de Jeanne d'Arc, et qui vint en 1710 se fixer en Lorraine, où il mourut en 1732. Nicolas du Lys a beaucoup travaillé sur les rives de la Meurthe. Ses tableaux, généralement sombres, ornaient jadis l'église des Tiercelins et celle des Orphelines de Nancy, celles des Bénédictins de Lay, des Prémontrés de Pont-à-Mousson, et les galeries de plusieurs particuliers. B-N.

BAR (GEORGES-LOUIS, baron de), littérateur, était né, vers 1701, en Westphalie, où sa famille tenait un des premiers rangs. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il obtint un canonicat du chapitre d'Osnabruck, et fut en outre revêtu de la dignité de prévôt, héréditaire depuis longtemps dans sa famille, et qui donnait le droit de présider la noblesse aux états du pays. Possesseur d'une grande fortune dont il se servit pour encourager la culture des lettres, le baron de Bar dans ses loisirs s'appliqua lui-même à la poésie française; et, suivant Barbier, il y surpassa tous les Allemands qui s'en étaient occupés avant lui (Voy. *Examen critiq. des dictionn.*, 72); mais ce succès auprès des étrangers ne prouve pas que ses vers soient très-bons. Ils furent peu connus en France lors de leur publication; et ils sont aujourd'hui complètement oubliés partout. Le baron de Bar mourut dans sa terre de Barnat, le 6 août 1767. Ses ouvrages sont : I. *Épîtres diverses sur des sujets différents*, Londres, 1740, 2 vol. in-12; Amsterdam, 1751, 3 vol. in-8°; Francfort, 1763, 3 vol. in-12. Le troisième contient des *Réveries poétiques sur différents sujets*. Elles ont été imprimées séparément, Francfort, 1766, in-8°. Il existe une traduction allemande des *Épîtres*, Berlin, 1756, 3 vol. in-12. II. *Consolations dans l'infortune*, poème en VII chants, Hambourg et Leipzig, 1758, in-8°. III. *Babioles littéraires et critiques*, en prose et en vers, ib., 1761-64, in-8°, 5 parties. IV. *L'Anti-Hégésias*, ibid., 1762, in-8°. C'est un dialogue en vers contre le suicide.

W—s.

BAR (JEAN-ÉTIENNE) né à Anneville (Manche), en 1748, était a-

vocat à Thionville à l'époque de la révolution. Il en adopta les principes avec enthousiasme, et fut élu député à la convention nationale par le département de la Moselle. Il y siégea constamment avec la faction de la Montagne, et vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis. Le 15 août 1793, membre du comité de législation, il proposa au nom de ce comité, un projet de décret portant : « Art. 1. Le tribunal « de cassation est tenu de juger dans « deux mois, à compter de ce jour, « toutes les affaires dont les pièces « et les moyens lui sont complète- « ment parvenus, à peine de destitu- « tion. » Envoyé à l'armée du Nord dans le mois d'octobre 1793 avec Carnot et Duquesnoy, ils adressèrent à la convention le rapport de la victoire de Watignies et du déblocage de Maubeuge. Rentré dans la convention nationale, Bar en fut élu secrétaire, et dans la discussion qui eut lieu sur la nouvelle constitution qu'il s'agissait de donner à la France, il prétendit que l'initiative de la révision ne pouvait appartenir qu'au peuple. Il prit peu de part aux discussions jusqu'à la révolution du 9 thermidor; et ce fut après cet événement qu'il demanda la cassation du jugement d'un conseil de guerre qui avait condamné à mort le représentant Dechezeau (V. ce nom, au Supp.). Il s'opposa ensuite à toute radiation sur la liste des émigrés. Devenu après la session conventionnelle membre du conseil des anciens, il ne conserva ses fonctions que jusqu'au 1^{er} prairial an V (20 mai 1797). Nommé par le directoire, commissaire près les tribunaux civil et criminel du Bas-Rhin, il fut réélu en l'an VI, par les électeurs de la Moselle, au conseil des anciens. Il en

devint deux fois secrétaire et prit souvent la parole pour des objets de finance et de législation. Il vota pour l'exclusion de Job Aymé; et, dans la séance du 1^{er} fructidor an VII (août 1799), il se plaignit de ce que l'on avait attaqué sans raison le *Journal des hommes libres*, tandis qu'on laissait paraître impunément un pamphlet intitulé : *Changement de domicile*, où le conseil des cinquante était placé rue de l'Egoût, celui des anciens à Montmartre, les conscrits rue des Boucheries et les royalistes au cap de Bonne-Espérance. Sur sa demande il fut décidé que le directoire aurait à rendre compte des poursuites qu'il dirigerait contre les auteurs de ce libelle. Après la révolution du 18 brumaire, Bar retourna dans sa patrie, et quelques mois après (mai 1800) le premier consul le nomma président du tribunal de Thionville. Il mourut dans cette ville l'année suivante.

M—D j.

BARAGUEY D'HILLIERS

(Louis), général français; né le 13 août 1764, à Paris, d'une famille noble, fit dans cette ville des études qui, sans être profondes, lui furent très-utiles, parce qu'il les dirigea entièrement vers la carrière des armes à laquelle dès lors on l'avait destiné. Il entra comme sous-lieutenant dans le régiment d'Alsace en 1784, et il était lieutenant au même corps le 1^{er} mai 1791, lorsqu'il donna sa démission, ne voulant pas servir la cause de la révolution. Ayant bientôt changé d'opinion, il fut nommé capitaine dans un bataillon d'infanterie légère le 20 janvier 1792, et le mois suivant aide-de-camp du général Crillon. Trois mois après, il obtint le même emploi auprès de Labourdonnaye, puis auprès de Custines qui le fit son

sous-chef d'état major, en lui donnant le grade de général de brigade. En remplissant ces fonctions, Baraguey d'Hilliers prit part à l'invasion du Palatinat et à la prise de Mayence à la fin de 1792; et la confiance du général en chef lui offrait alors la perspective d'une destinée encore plus brillante. Il fut même question de le faire ministre de la guerre; mais, entraîné dans la chute de son protecteur, il fut comme lui suspendu de ses fonctions, arrêté et conduit à Paris; cependant il ne parut pas dans le procès de Custines. Cene fut qu'un an après que, traduit au sanglant tribunal révolutionnaire avec cinquante victimes (1), qui ce jour-là même périrent sur l'échafaud, accusées d'avoir

(1) Un des documents historiques manuscrits, les plus curieux pour l'histoire de la convention nationale, est celui que je possède et qui a pour titre : *Extrait du registre des audiences du tribunal criminel révolutionnaire*. « Du 22^e jour de « messidor de l'an second de la république une « et indivisible. — Appert le tribunal avoir con- « damné à la peine de mort » (suit la liste de 46 individus condamnés à mort ce jour-là, et l'on y trouve : « Louis BARAGUEY D'HILLIERS, âgé de « 30 ans, ex-général de brigade à l'armée « du Rhin, né à Paris, y demeurant rue des « Ecoiffes, n^o 31. » Cet article a été ensuite barre sur la liste, ainsi que huit autres; ce qui prouve que les extraits des procès-verbaux des jugements étaient dressés avant l'audience où ces jugements étaient rendus. Les huit autres noms retirés et barrés sur la liste, sont : J.-B. Larchevêque Thibault, qui avait joué un rôle dans la première révolution de Saint-Domingue; deux planteurs ou habitants du cap; un cultivateur américain, un capitaine de vaisseau; un horloger de Paris; un secrétaire de paix de la section du musée, et un juge militaire du tribunal criminel du premier arrondissement de l'armée des Ardennes. — Parmi les 37 autres condamnés dont les noms ne sont point barrés sur l'extrait, et qui furent exécutés le même jour 22 messidor, on remarque Jacq.-Raoul CORADEX (sic) dit LA CHALOTAYE (sic), ex-procureur-général au ci-devant parlement de Reims; Georges-Marie LECLEC BUEFFON fils, âgé de 30 ans, etc.; deux journalistes, P.-Germ. PARISÉAU et Ant. FOURNON; six curés ou vicaires, des maréchaux-de-camp, des colonels, des nobles, un cuisinier, un chevalier de Malte, des capitaines de vaisseau, des militaires de divers grades, un laboureur, des comtes, un homme de confiance, etc. — Cette pièce est ainsi terminée : *Et avoir déclaré leurs biens acquis à la république.*

conspiré dans la prison où tous étaient détenus ; Baraguey d'Hilliers fut ab-sous avec deux autres accusés. Un bonheur si rare et si inespéré donna lieu à beaucoup de conjectures , et l'on alla jusqu'à dire que le général Baraguey avait racheté sa vie par des actes de faiblesse ; mais son caractère connu et le courage qu'il a tant de fois déployé ne permettent guère d'ajouter foi à de pareilles assertions. Malgré cette sentence d'absolution, il fut réintégré aussitôt après dans la prison du Luxembourg comme noble et suspect ; et il n'en sortit qu'après la chute de Robespierre. Remis en activité le 5 prairial an III (24 mai 1795), il fut employé à Paris, et concourut sous les ordres de Pichegru à réduire le parti des démagogues du faubourg St-Antoine, révoltés contre la convention nationale ; mais quelques mois plus tard (13 vendémiaire an IV, 5 oct. 1795) il fut accusé d'avoir manqué de fermeté contre d'autres révoltés du parti contraire, de la section Lepelletier que l'on accusait de royalisme ; ce qui le fit encore une fois destituer. Réintégré dès le mois suivant, il fut employé dans l'ouest sous les ordres de Hoche ; puis à l'armée d'Italie, où il arriva vers la fin de la belle campagne de 1796. Le général en chef Bonaparte lui donna un commandement dans la Lombardie, et le chargea ensuite de s'emparer de Bergame, place de l'état vénitien qu'il lui importait d'occuper, mais que la neutralité semblait mettre à l'abri d'une pareille entreprise. Baraguey d'Hilliers usa dans cette occasion de beaucoup d'adresse, et voici comment Bonaparte rendit compte de cette expédition au directoire : « Quoi-
« que l'occupation de Bergame ne soit
« pas une opération militaire, il n'en a

« pas moins fallu des talents et de la
« fermeté pour l'obtenir. Le général
« Baraguey d'Hilliers que j'en avais
« chargé s'est parfaitement conduit ;
« je vais lui donner le commandement
« d'une brigade, et j'espère qu'aux
« premières affaires il méritera sur
« le champ de bataille le grade de
« général de division. » Chargé en
effet bientôt après de conduire un
corps d'armée dans le Tyrol, Bara-
guey d'Hilliers pénétra par la vallée
de l'Adige jusqu'aux gorges de la
Brenta, où il se réunit à l'armée prin-
cipale ; après avoir fait quatre mille
prisonniers ; et le grade de général de
division lui fut donné (mars 1797). Il
reçut peu de temps après du général
en chef une preuve de confiance en-
core plus grande. L'adresse qu'il
avait mise à s'emparer de Bergame
fit avec raison penser à celui-ci qu'il
ne se montrerait pas moins habile
dans une opération de même nature,
mais de beaucoup plus d'importance ;
c'était l'occupation de Venise dont il
s'agissait également de s'emparer à
la faveur des dissensions que le voi-
sinage de l'armée française y avait
fait naître, et des mouvements po-
pulaires que l'envoyé de France,
Lallement, et son secrétaire, Ville-
tard, y avaient excités. Baraguey
d'Hilliers se tint pendant quelques
jours en observation avec sa troupe,
attendant le résultat de toutes ces
manœuvres et les ordres du général
en chef, qui ne tardèrent pas à arriver.
Dès le lendemain Venise fut au pou-
voir des Français et la plus ancienne
des républiques avait cessé d'être !...
Bonaparte ne fut pas moins satisfait de
Baraguey d'Hilliers dans cette occa-
sion qu'il ne l'avait été à la prise de
Bergame ; il lui donna le commande-
ment de Venise ; et ce général, éta-
bli dans l'une des plus riches mai-

sons (l'hôtel Pisani); déploya un faste jusqu'alors inconnu dans l'armée française. Il faut voir dans l'historien Botta comment, après avoir dépouillé les Vénitiens de leur marine, de leurs monuments des arts et de toutes leurs richesses, Baraguey d'Hilliers planta solennellement sur la place Saint-Marc un arbre de la liberté; et comment dans ce même temps se négociait leur tradition à l'Autriche. Quand cette opération fut consommée, le général en chef lui donna un autre commandement. Baraguey se trouvait à Mantoue en fév. 1798, lors de l'insurrection qui éclata parmi les troupes de la garnison ainsi qu'à Rome, et il informa de cet événement, par une lettre confidentielle du 10 février, Bonaparte qui était alors à Paris, se disposant à partir pour l'Égypte. Le général Baraguey fut appelé à faire partie de cette expédition, et il s'embarqua dans le port de Gènes avec sa division pour se réunir devant Malte à la grande flotte que Bonaparte lui-même conduisait à la conquête de l'Orient. On sait comment cette inexpugnable forteresse tomba dans les mains des Français, et l'on sait aussi tout ce qu'ils y trouvèrent de munitions et de richesses de toute espèce. Baraguey d'Hilliers fut chargé de porter à Paris la nouvelle de cette belle conquête avec une partie de ses richesses; mais la frégate *la Sensible*, sur laquelle ils s'étaient embarqué, fut prise par les Anglais, et rien de la précieuse cargaison ne put arriver dans la capitale. On conçoit tout le mécontentement que durent en éprouver les Directeurs; ils s'en prirent à Baraguey d'Hilliers; sa destitution fut prononcée par un arrêté du 26 thermidor an vi (juillet 1797); et lorsqu'il revint de captivité, peu de mois après, il

fut traduit à un conseil de guerre, pour la reddition de la frégate dont il ne pouvait être responsable, puisqu'il n'en avait pas le commandement. Acquitté par un jugement, il fut néanmoins mis à la réforme; mais dès l'année suivante il recouvra son activité. D'abord chef d'état-major de l'armée du Rhin, il en commanda ensuite l'aile droite. Il se trouvait à Landau au commencement de 1800, lorsque le feu prit au magasin d'artillerie; et ce fut à son sang-froid et à son courage que la ville tout entière dut son salut. Il obtint ensuite quelques succès contre les Autrichiens dans les montagnes des Grisons. Après la paix de Lunéville le gouvernement consulaire le fit inspecteur-général d'infanterie; et, Napoléon devenu empereur, le nomma grand-officier de la Légion-d'Honneur et colonel-général des dragons. Cependant on a remarqué qu'il ne jouissait point alors de toute la faveur qui semblait appartenir à l'un des plus anciens généraux de l'armée française, et surtout à l'un de ceux qui avaient fait les campagnes d'Italie. Napoléon le tint presque toujours éloigné de lui, et ne l'employa pas dans les occasions les plus importantes. Il lui donna le gouvernement de Venise en 1808, et ce fut en Italie, puis en Hongrie, sous le vice-roi Eugène, que Baraguey fit la campagne de 1809. Après la paix de Vienne, il fut chargé de réduire les insurgés du Tyrol qui refusaient de se soumettre, et qui combattirent avec tant de courage sous les ordres du fameux Hofer (*Voy.* ce nom, au Supp.). Baraguey passa ensuite à l'armée d'Espagne, et le 3 mai 1811 il battit sous les murs de Figuières un corps espagnol commandé par Cam-po-Verde. Appelé à la grande armée

l'année suivante, il fut mis à la tête d'une division qui partit de Smolensk dans les premiers jours de novembre 1812, pour se diriger vers Kalouga, au devant de l'empereur, lequel avait d'abord dû faire sa retraite dans cette direction, mais qui en avait changé par suite de la bataille de Malojaroslawitz. N'étant pas informé de ce changement, Baraguey se trouva bientôt au milieu de plusieurs corps russes, et une partie de sa division fut obligée de capituler. Napoléon, informé de cet événement au milieu des désastres de la retraite, en fut vivement courroucé, et il traita Baraguey d'Hilliers avec une extrême rigueur; il le suspendit de ses fonctions, et par un ordre du jour du 13 novembre il lui prescrivit de se rendre en France aux arrêts, jusqu'à ce qu'une enquête eût été faite sur sa conduite dans l'affaire du 9 de ce mois. Le malheureux général, déjà tant de fois jugé et suspendu, conçut de ce dernier malheur un tel chagrin, qu'il tomba malade en route, et que, forcé de s'arrêter à Berlin, il mourut dans cette ville vers la fin de décembre 1812. — Une de ses filles avait épousé le général Foy. M—D J.

BARAILON (JEAN-FRANÇOIS), médecin et membre de la convention nationale, naquit le 12 janvier 1743, à Viersat, en Auvergne, d'une famille honorable. Reçu docteur en 1765, à la faculté de Montpellier, il conserva toujours beaucoup d'attachement à cette école; et il la défendit avec chaleur lorsque son existence fut menacée. Ses talents l'ayant fait promptement connaître, l'académie royale de médecine l'admit au nombre de ses correspondants en 1776, de ses associés en 1778, et elle lui décerna successivement cinq médailles, pour autant de mémoires sur des

questions médicales qu'il avait traitées avec succès. Pourvu, en 1786, de la charge de médecin en chef de la généralité de Moulins, il fit adopter par l'administration diverses mesures d'utilité publique; et le Bourbonnais lui fut redevable d'établissements qui contribuèrent à rendre les maladies contagieuses moins fréquentes et moins meurtrières. Il avait toujours montré un goût très-vif pour les recherches d'antiquités. De fréquents voyages le mirent à même d'explorer les ruines des anciennes villes du Bourbonnais, de la Marche et du Berry; il entreprit à ses frais plusieurs fouilles; et, sans négliger l'exercice de son état, il acquit des connaissances étendues dans l'archéologie, la numismatique, la géographie et l'histoire du moyen âge. Jouissant de l'estime et de la confiance générale, il fut élu en 1789 maire de Chambon, petite ville de la Marche, où il avait fixé sa résidence. Nommé plus tard juge de paix, il fut enfin député à la convention, en 1792, par le département de la Creuse. Il y débuta par accuser le ministre Pache de malversations dans l'approvisionnement des armées; et, dès les premiers jours de 1793, il apostropha Robespierre, qui restait impassible à la tribune, malgré les cris des Girondins, en lui demandant s'il se croyait encore au 2 septembre. Lorsqu'il fut question du procès de Louis XVI, Barailon se récusait dans ces termes: « Je ne crois pas être ici « pour juger des criminels, ma con- « science s'y refuse. » Cependant il vota, non comme juge, mais comme homme d'état, la détention et l'exil à la paix. Dans la séance du 11 mai suivant, il proposa des moyens de pacifier la Vendée et demanda une amnistie pour tous les hommes égarés

qui déposeraient les armes. Son nom était le vingt-cinquième sur la liste des députés qui devaient être proscrits au 31 mai, et s'il ne partagea pas le sort de ses collègues, il le dut à Chaumette qui le fit rayer à la prière d'un de ses amis, que Barailon avait obligé dans une circonstance récente. Pendant tout le régime de la terreur, il ne parla qu'une seule fois; ce fut pour demander la suppression des loteries. Mais, après le 9 thermidor, il reparut à la tribune pour dénoncer les dilapidateurs des deniers publics, contre lesquels il provoqua des mesures qui ne furent jamais exécutées. Il fit rendre plusieurs décrets dans l'intérêt des musées et des dépôts d'objets d'art; ainsi que de l'instruction publique. Quoiqu'il regardât les prêtres comme les auteurs de tous les troubles, il réclama des adoucissements au sort de ceux qui étaient détenus; et il ne tint pas à lui de faire rapporter la loi qui condamnait à la déportation ceux qui avaient refusé de prêter serment. Il saisissait toutes les occasions de combattre les anarchistes; et fit rejeter la proposition de remettre en vigueur la loi sur le *maximum* qui, dit-il, en tuant le commerce, avait organisé la famine. Ce fut au nom du comité d'instruction publique qu'il présenta, le 13 janvier 1795, un programme pour la fête anniversaire de la mort du roi (1). Le 4 février suivant il fit décréter que les jardins botaniques de Montpellier et de Strasbourg resteraient à la disposition des nouvelles écoles de santé. Nommé l'un des commissaires chargés de l'exécution des lois sur l'instruction

publique, il organisa en trois mois les écoles centrales de dix-sept départements. Le 7 août il demanda le rapport de la loi sur le partage des biens communaux, qu'il déclara destructive de l'agriculture et contraire au but qu'on s'était proposé. En novembre, il fit décréter que le sceau de l'état porterait le bonnet et le niveau. Lors de l'attaque de la convention par les sections de Paris; au 13 vendémiaire, il se signala parmi les médecins qui portèrent des secours aux blessés. Entré au conseil des cinq-cents, il attaqua le projet sur l'instruction primaire qui, s'il était adopté, dit-il, coûterait à l'état des sommes énormes en pure perte. Il montra le ridicule de charger un instituteur de campagne d'enseigner dix sciences, dont chacune exigerait un professeur, et demanda qu'on se bornât dans les petites écoles à l'enseignement de la lecture, de l'écriture et du calcul. Lorsqu'il fut question de fixer le traitement des instituteurs, il réclama de nouveau l'ajournement, fondé sur ce qu'il n'existait pas en France assez de sujets propres à remplir les fonctions de maître d'école (2). « J'ai vu », dit-il, « des communes considérables où il n'y a qu'un seul instituteur, et celui qui prend ce titre ne sait pas l'orthographe. » Dans la discussion sur les hôpitaux, il vota pour qu'on en réduisît le nombre, en adoptant le mode de secours à domicile. Le 1^{er} octobre 1796, dans un discours très-remarquable, il attaqua le système d'organisation de l'école polytechnique, qu'on aurait pu, dit-il, nommer encyclopédique, puisqu'on y démontre en ce moment jusqu'aux éléments d'anatomie et

(1) Il n'est pas exact de dire, comme la Biographie nouvelle des contemporains, que Barailon fit décréter la fête anniversaire du 21 janvier; elle était déjà décrétée quand il fut chargé d'en dresser le programme.

(2) La convention avait trouvé que 20,000 écoles suffisaient à toute la France.

de botanique. Il rend justice au mérite des professeurs, parmi lesquels il se plaît à reconnaître des savants très-distingués, « mais, ajoute-t-il, on paraît s'être moins occupé de l'instruction des élèves que de faire une grande montre, une superbe parade de savoir.... Cependant la triste expérience des écoles normales aurait dû nous corriger de la folie de vouloir tout enseigner, et de vouloir qu'on sache tout à la fois. Si une pareille méthode était adoptée, nous n'aurions bientôt plus un seul homme vraiment instruit; mais nous posséderions à la place beaucoup de savantasses, qui disserteraient sur tout et ne sauraient raisonner sur rien... Enfin, cet établissement absorbe à lui seul les fonds qui feraient fleurir six écoles spéciales, à coup sûr plus profitables. » Le 31 décembre, il fit, au nom d'une commission, un rapport sur le nouveau costume des fonctionnaires publics. « On a pensé, dit-il, qu'il fallait laisser à des Français l'habit français, et qu'il était ridicule de leur donner celui des Brames et des Talapoins. » Adjoint, en 1797, à la commission d'instruction publique, Barailon fit décréter l'établissement d'écoles spéciales de médecine à Paris, Lyon, Strasbourg et Montpellier. Il était absent par congé à l'époque du 18 fructidor; mais à son retour il s'empressa d'adhérer aux mesures prises contre les royalistes, et il demanda qu'on poursuivît les prêtres qui continuaient d'exciter des troubles dans les départements. Il ne voulait pas qu'on leur imposât l'obligation de se soumettre à la constitution du clergé, « tellement absurde, dit-il, qu'il n'est pas un seul individu, pour peu qu'il fût raisonnable, qui ne

« se fit un devoir de la rejeter avec dédain; » mais il voulait qu'ils cessassent de troubler le pays, ou qu'ils fussent tenus d'en sortir. Quelques jours après il attaqua le projet d'écoles secondaires, demandant qu'on se bornât à améliorer les écoles centrales, en supprimant comme inutiles les chaires d'histoire et de grammaire générale, qui seraient avantageusement remplacées par deux nouvelles chaires de latin, dont les titulaires enseigneraient simultanément la grammaire française et la géographie. C'est, dit-il en terminant, pour la cinquième fois que je combats les systèmes fantastiques d'instruction publique. Mais ce ne devait pas être la dernière. Le 13 janvier 1798, à l'occasion des changements que l'on projetait au régime de l'école polytechnique, il ne craignit pas d'attaquer de nouveau cette école, présentée par les journalistes, comme une des plus admirables conceptions du siècle. « Si j'avais, dit-il, une école de service public à former, je me garderais bien d'enlever à la surveillance de leurs familles, de livrer à eux-mêmes des jeunes gens de 18 à 20 ans, et surtout de les stationner à Paris.... L'ancien gouvernement s'était montré plus prévoyant à cet égard, en disséminant les mêmes écoles dans des communes peu peuplées. » Après avoir prédit que cette école ne peut être qu'une cause perpétuelle de troubles et de désordres, Barailon vient à l'argument ordinaire de ses partisans, l'habileté des professeurs. « Je sais, dit-il, que les professeurs sont les hommes les plus habiles de l'Europe, et c'est à cause de cela même qu'ils ne peuvent pas bien enseigner. Ils sont beaucoup trop au dessus de leur auditoire, et se perdent dans des régions où l'élève

« ne peut pas les atteindre. On ne
 « fait point des savants comme des ar-
 « tistes..... Les professeurs ne peu-
 « vent que préparer ; l'étude et les
 « livres font le reste. A quoi bon
 « d'ailleurs la recherche scientifique
 « dans l'enseignement ? Est-ce pour
 « être un peu plus obscur et inintelli-
 « gible ? Le néologisme empêche
 « souvent d'utiles institutions de s'é-
 « tablir. Le système des poids et me-
 « sures serait en activité, si, au lieu
 « de mots prétendus grecs, on eût
 « appliqué au calcul décimal les an-
 « ciennes dénominations françaises. Je
 « me résume : L'école polytechnique
 « est inutile. » L'impression de ce
 discours fut ordonnée. Barailon ré-
 parut encore à la tribune dans le
 cours de la session, mais il n'y parla
 qu'une seule fois, avec quelque éten-
 due, et d'une manière remarqua-
 ble. Ce fut pour attaquer le plan
 d'organisation des écoles spéciales de
 médecine. « Il est, dit-il, j'en con-
 « viens, le plus avantageux pour Pa-
 « ris où l'on veut tout centraliser ; il
 « est le meilleur pour le maintien des
 « abus, pour les professeurs qui en
 « profiteront sans rien faire, pour
 « cette foule d'employés dont on paie
 « l'oisiveté. On reconnaît facilement
 « la main à laquelle on doit ce projet.
 « Il est dû à des métaphysiciens, à
 « des naturalistes, à des physiciens,
 « à des chimistes, à des moralistes, à
 « des poètes, tous excellents acadé-
 « miciens, mais dont on peut révo-
 « quer en doute le mérite dans l'art
 « de guérir. » Barailon demanda en-
 suite que l'âge de la conscription fût
 fixé à vingt-un ans au lieu de dix-huit.
 Après la session il fut élu membre
 du conseil des anciens, où il provoqua
 des mesures contre les assemblées
 politiques dont les membres étaient
 connus la plupart pour leurs opinions

anarchiques ; et il s'opposa vivement
 au rapport de la loi du 14 frimaire
 an V, qui exceptait de l'amnistie les
 complices et les partisans connus de
 Robespierre. Etranger aux partis qui
 divisaient les membres du gouverne-
 ment, il combattit les propositions
 qui tendaient à renforcer l'autorité
 des conseils et à diminuer celle du
 directoire. Dans le comité secret du
 conseil des anciens, il se prononça
 presque seul contre les mesures qui
 préparèrent le 18 brumaire (3). Il
 entra cependant au nouveau corps
 législatif, dont il fut élu président
 en 1801. Rendu à la vie privée en
 1806(4), il se hâta de revenir à Cham-
 bon, et il y reprit, avec la pratique
 de la médecine, ses études archéolo-
 giques. Il était associé correspondant
 de l'institut depuis sa fondation ; il y
 avait lu plusieurs mémoires, en 1801,
sur la découverte d'une ancienne
ville, appelée aujourd'hui Toull,
dans le département de la Creuse ;
 en 1802, *sur les premiers ouvrages*
de tuilerie et de briqueterie exé-
cutés pendant le séjour des Ro-
main dans les Gaules. Il offrit, en
 1806, à l'académie des inscriptions
 et belles-lettres des *vases d'étain,*
 trouvés récemment dans une fouille à
 Nérès, près de Montluçon, et qui de-
 vinrent le sujet d'un mémoire de Mon-
 gez. En 1806, sur le rapport d'une
 commission composée de MM. Vis-
 conti, Quatremère et Mongez, la même
 académie décida qu'il serait pris sur
 ses fonds particuliers la somme néces-
 saire pour faire dessiner et graver les

(3) Les Biographies contemporaines disent cependant par erreur qu'il prit une part très-active à cette journée.

(4) C'est par une grave erreur que les Biographies supposent que Barailon, plus que sexagénaire lorsqu'il sortit du corps législatif, accepta la place de substitut du procureur impérial ; il est évident que la ressemblance de nom l'a fait confondre avec un de ses parents.

monuments gaulois et celtiques recueillis par Barailon dans la Marche et les provinces voisines. Le zèle qu'il avait montré pour la propagation de la vaccine dans le département de la Creuse (5) lui valut, en 1812, le second prix. Il était occupé de revoir son ouvrage, d'archéologie dont il se proposait de donner une édition augmentée de plusieurs nouveaux mémoires, lorsqu'il mourut subitement à Chambon, le 14 mars 1816, à 73 ans, laissant la réputation d'un habile médecin, d'un savant antiquaire et d'un homme de bien. Son exaltation révolutionnaire fut attribuée à la chaleur de son imagination. Il était membre d'un grand nombre d'académies, de sociétés littéraires ou agricoles, etc. Indépendamment de plusieurs articles dans les journaux de médecine, on a de lui : I. *Observations sur une espèce d'épilepsie qui reconnaît pour cause le virus miliaire*, Mém. de la soc. de médecine, I, 1^{re} part., 223. II. *Mémoire sur les fièvres miliaires*, couronné par l'académie d'Amiens. L'auteur, ayant revu son travail, l'adressa à la société de médecine, qui le jugea digne de paraître dans son recueil. La première partie, contenant la description des symptômes, des variétés et des complications de cette maladie, se trouve tom. I^{er}, 2^e part., 153-244; et la seconde, relative au traitement, mais par extrait, tom. II, 198-205. III. *Mémoire sur la nature et les causes des différentes espèces d'hydropisie*, ibid., tom. VI. Barailon avait partagé le prix sur cette question avec Camper, en 1782. IV. *Mémoire sur les avantages et les dangers du quinquina* : il lui valut le second prix en

1783. V. *Recherches sur les peuples cambiovicenses de la carte théodosienne, dite de Peutinger; sur l'ancienne ville romaine de Neris; sur les ruines de plusieurs autres villes romaines de l'ancien Berry; sur divers monuments celtiques; sur les ruines et les monuments de la ville celtique de Toul; sur les premiers ouvrages de tuilerie et de briqueterie, etc.*, Paris, 1806, in-8°, de 350 p. On trouve une analyse très-étendue de ce Recueil dans le *Moniteur*, 16-23 mars 1807. M. Eloi Johanneau reproche quelques légères erreurs à Barailon; mais il loue sans réserve son érudition consciencieuse et son infatigable patience. On conserve de lui plusieurs mémoires inédits. W—s.

BARANTE (CLAUDE-IGNACE BRUGIERE DE), né à Riom en 1755, était petit-fils de Claude-Ignace (V. ce nom, VI, 89). Après avoir fait des études brillantes au collège de Juilly, il fut fixé dans sa province par des fonctions de magistrature. Lorsque la révolution commença, il professa des opinions libérales et modérées, mais ne fut appelé ni élu à aucun emploi public. Sous le régime de la terreur, il fut persécuté et emprisonné. En 1800, le premier consul le nomma préfet à Carcassonne, et deux ans après à Genève. Homme de bien et homme d'esprit, il sut se faire estimer et aimer dans cette ancienne république, qui regrettait vivement son indépendance et gémissait de sa réunion forcée à la France. Barante n'était point un de ces administrateurs dont le zèle est sans bornes et sans mesure; il se croyait aussi des devoirs à remplir envers les habitants du pays dont l'administration lui était confiée; mais Napoléon ne l'entendait pas ainsi. Ba-

(5) Ce département fut cité dans le rapport de 1811 comme celui où il avait été le plus pratiqué de vaccinations dans le courant de l'année.

rante eut un autre tort à cette époque M^{me} de Staël, M. de Saint-Priest et d'autres exilés habitaient sur cette frontière; le préfet, sans manquer à ses obligations officielles, avait pour eux plus d'égards et de ménagements que ne l'eût voulu le maître. Il vivait en société habituelle avec les exilés sans songer à les tracasser, ni à les faire espionner. Vers la fin de 1810, il fut remplacé dans la préfecture de Genève et se retira à la campagne en Auvergne. Il y est mort au commencement de 1814. Outre son mérite comme administrateur consciencieux et éclairé, il était studieux et ami des lettres. Il a publié : I. *Introduction à l'étude des langues*, Riom 1791, un vol. in-12. II. *Éléments de géographie*, un vol. in-12, qui a eu plusieurs éditions. Ces deux livres avaient été composés pour l'éducation de ses enfants dont il s'était fort occupé. III. *Essai sur le département de l'Aude*, Carcassonne, 1802 et Paris 1803, in-8°. Il a placé, dans une édition des *Maximes de La Rochefoucauld*, un morceau de morale très-remarquable intitulé : *Examen du principe fondamental des Maximes*, Riom, 1798, in-f2. Les articles d'Aguesseau, Bèze, Calvin, Duprat, dans la *Biographie universelle*, sont de lui. Il a inséré quelques fragments de critique ou de politique dans divers journaux, surtout dans l'*Historien* et dans la *Décade philosophique*. Claude de Barante est le père de M. de Barante, actuellement ambassadeur de France à Turin, et notre collaborateur dès le commencement de l'entreprise. Z.

BARAS (MARC-ANTOINE), publiciste, né à Toulouse en 1764, cultiva d'abord les lettres et la jurisprudence, disputa quelques prix à

l'académie des jeux floraux, et se fit recevoir avocat au parlement; mais il ne tarda pas à renoncer au barreau pour se livrer à l'étude de l'économie politique, science qui ne comptait alors en France qu'un petit nombre d'adeptes et de partisans. Des plans de réforme et d'amélioration qu'il soumit au jugement de Condorcet lui méritèrent l'estime de cet homme célèbre. Il reçut aussi des encouragements de Bailly et de Rabaut-Saint-Etienne auxquels il fut présenté dans un voyage à Paris. Son traité d'*Arithmétique politique*, ouvrage composé sur le plan de celui d'Arthur Young qui porte le même titre, lui valut les suffrages des hommes éclairés. Baras se montra dès le principe partisan de la révolution. Il suivit la ligne de conduite adoptée par ses illustres amis, et partagea l'erreur dans laquelle ils étaient sur la possibilité de maintenir le trône, sans lui donner les moyens de résister aux factions. Élu en 1791 membre du conseil municipal de Toulouse, il se servit de son influence pour assurer l'exécution des nouvelles lois. Néanmoins il se montra constamment l'ennemi de tous les excès, et ne craignit pas de compromettre sa popularité pour soustraire aux persécutions les prêtres insermentés. Une armée espagnole s'étant approchée des Pyrénées, Baras fut un des commissaires envoyés près de la Convention par le conseil général du département, pour presser l'adoption des mesures propres à garantir la frontière. Il était à Paris au 31 mai; et de retour à Toulouse, dans le compte qu'il rendit de sa mission, il retraça les scènes odieuses dont il avait été le témoin avec une énergie capable de soulever d'indignation tous les hommes généreux. Dénoncé peu de temps

après comme fédéraliste, il fut ramené à Paris ; déclaré complice d'Hébert, de Vincent, de Momoro, qu'il ne connaissait pas personnellement et dont il n'avait cessé de combattre les doctrines, il périt sur le même échafaud, le 13 avril 1794. Outre le traité d'*Arithmétique politique* dont on a parlé, et un *Mémoire* plein de détails historiques d'un grand intérêt, sur la fête qui se célébrait à Toulouse le 27 mai, en souvenir de l'avantage remporté en 1591 sur les protestants, fête qu'il fit supprimer, on a de ce jeune et malheureux écrivain un *Éloge du docteur Price*, Toulouse, 1791, in-4°, et un *Tableau de l'instruction publique en Europe*, ibid., 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est si rare qu'aucun des bibliographes qui l'ont cité n'indique la date de sa publication. W—s.

BARAT (NICOLAS), savant orientaliste, né à Bourges, dans le XVII^e siècle, fit ses premières études à Sens et vint les achever à Paris. Quoique ayant amassé, jeune encore, les trésors d'une vaste érudition qu'il pouvait rendre plus fructueuse pour lui, il se contenta d'un chétif emploi de sous-maître au collège Mazarin. Adonné à l'étude des langues orientales, il devint l'élève de Richard Simon et le collaborateur du P. Thomassin qui, sans son secours, n'eût pu achever le *Glossarium universale Hebraicum*. Cet ouvrage fut publié, après la mort de l'auteur, par les soins de Barat et du P. Bordes, Paris, 1697, in-folio. Le P. Bougerel (Vie du P. Thomassin, au tom. I, pag. 12, de l'*Ancienne discipline de l'église*, 1725, 3 vol. in-folio), dit que Barat et le P. Bordes mirent à la tête du *Glossarium* du P. Thomassin, outre sa

Vie, une préface, en quatre parties, où ils exposent son système. Notre collaborateur Tabaraud (article *Thomassin*, tom. XLV, p. 476), reprend le P. Bougerel sur ce point et dit que cette pièce préliminaire appartient bien au P. Thomassin. Il y a ici erreur des deux côtés. Une savante préface avait été écrite en français, par le P. Thomassin. Les deux éditeurs la traduisirent en latin, et tout en la rangeant dans un nouvel ordre, ils s'efforcèrent de rendre, avec le plus de fidélité possible, les idées et le style de l'auteur. Barat aida beaucoup de ses lumières, J.-B. Duhamel, pour l'impression de la Bible que ce savant publia en 1706, Paris, Mariette, in-folio. Il s'était surtout chargé de comparer la Vulgate, avec le texte hébreu et d'expliquer les passages obscurs sur lesquels les interprètes différaient de sentiment. L'éditeur parle avec reconnaissance, dans sa préface, de ce qu'il doit à Barat ; il l'appelle : « *Inter alios vir doctus, isque in lectione scripturarum valde tritus, atque in critica sacra exercitatus.* » Barat mourut en 1706, dans un âge peu avancé. Son éloge fut prononcé par l'abbé Paul Tallemant à l'académie des inscriptions et belles lettres. Il était entré dans cette compagnie comme élève, sur la désignation de Despréaux (1). Barat était fort charitable envers les pauvres, qualité d'autant plus méritoire, qu'il avait peu de moyens pour satisfaire ce généreux penchant. Il répandait même avec joie jusqu'à son nécessaire. Il avait formé

(1) La classe des élèves fut supprimée en 1716, et remplacée par un nombre égal d'associés. L'éloge de Barat est inséré dans les *Mémoires de l'académie des inscript. et belles-lettres*, in-4°, tom. I, p. 345, et dans l'*Histoire de cette académie* (par M. de Boze), tom. I, p. 41.

une collection de livres curieux sur lesquels il amassa les matériaux d'un travail critique. Ces observations furent publiées après sa mort sous le titre de *Nouvelle Bibliothèque choisie, où l'on fait connaître les bons livres, en divers genres de littérature et l'usage qu'on en doit faire*, Amsterdam, Mortier, 1714, 2 vol. in-12. Elles se rapportent surtout à des livres qui ont pour objet les langues savantes, aux éditions des Pères de l'église grecque, aux ouvrages des rabbins, etc. Les réflexions de l'auteur sont presque toujours judicieuses et exposées avec beaucoup de clarté. L'ouvrage, de Barat, quoique traitant des mêmes matières, et portant le même titre, est différent de celui de Richard Simon. Barat, à la vérité, eut aussi beaucoup de part à la *Bibliothèque choisie* de ce savant, qui fut publiée sous le nom de Sainjore (2). « Le « P. Thomassin se plaignait de sa « trop grande et trop continuelle « application à l'étude, comme s'il « eût prévu dès-lors que ces grands « travaux pourraient épuiser ses « forces et abrégier sa vie (3). » Il avait entrepris la traduction en latin de la Bibliothèque rabbinique de *Schabtaï*, qu'il se proposait de publier avec des remarques et des additions considérables. Ce dessein ne put être exécuté. L—M—X.

BARATON, poète français, né vers le milieu du XVII^e siècle, ne descendait pas, comme on pourrait le conjecturer, de Baraton, grand-échanson de France, dont la ligne masculine s'éteignit à la fin du XVI^e siècle ; mais il ne serait

(2) *Eloge historique*, de M. Simon, à la tête de ses *Lettres choisies*, par Bruzen de La Martinière, Amsterdam, 1730, 4 vol. in-12, tom. I, p. 98.

(3) *Eloge de Barat*, par Tallemant, Hist. de l'Académie des inscr., tom. I, p. 42.

pas improbable qu'il descendît d'un Martin Baraton, ménétrier d'Orléans, dont parle Duverdier dans sa *Bibliothèque*. Quoi qu'il en soit, notre Baraton composa un grand nombre de pièces de vers, une entre autres, en 1676, sur la mort de Turenne. C'est de lui aussi qu'est cette épigramme si connue :

Huissiers, qu'on fasse silence,
Dit en tenant audience
Un président de Baugé :
C'est un bruit à tête fendre ;
Nous avons déjà jugé
Dix causes sans les entendre.

Quelques-unes de ces pièces ont été insérées dans plusieurs collections poétiques, notamment dans le *Recueil de Vers choisis*, publié par le P. Bouhours, en 1693, et dans le livre II du *Nouveau Recueil des Epigrammatistes François*, Amsterdam, 1720, 2 vol. in-12 (tom. 2, pag. 10-20). L'éditeur Bruzen de la Martinière dit que le *second livre comprend les auteurs vivants*, ce qui nous porte à croire que Baraton vivait encore à cette époque. Il eut grande part à la rédaction du *Dictionnaire des Rimes* de Richelet ; et, dans l'édition de 1692, il supprima toutes les rimes indécentes. Il fit paraître en 1704, in-12, ses *Poésies diverses*, réimprimées en 1705. Voy. le *Journal de la Librairie*, 1823, p. 530 et 1824, p. 485. Z.

BARATTIERI (le comte CHARLES), physicien, était né vers 1738 à Plaisance, d'une famille patricienne. Toute la fortune devant ; suivant la coutume, passer à son frère aîné, ses parents cherchèrent à le dédommager en lui donnant une éducation brillante. Après avoir terminé ses études classiques, il apprit les principales langues de l'Europe, et se rendit très-habile dans les mathéma-

tiques et dans le dessin. Sa position lui faisant un devoir du célibat, il chercha dans les voyages une utile distraction aux peines d'un amour naissant et partagé. Il visita la plus grande partie de l'Allemagne, la Prusse, où il s'arrêta quelque-temps à la cour de Frédéric, la France et l'Angleterre. Ce fut dans la patrie de Newton que se développa son goût pour les sciences physiques. Quoique admirateur de ce grand homme, il n'adopta point son système sur l'optique. Soutenant que les couleurs et la clarté ne sont point inhérentes à la lumière, il essaya d'expliquer son action sur l'organe de la vue, dans un mémoire intitulé : *Congiettura sulla superfluità della materia colorata o de colori nella luce, e del supposto intrinseco suo splendore*. Cet ouvrage, où l'on trouve quelques aperçus ingénieux, est peu connu en France. De retour dans sa patrie, Barattieri consacra ses loisirs à des expériences de physique, dont les résultats sont consignés dans les *Opusculi scelti*, recueil qui s'imprimait à Milan. Il y mourut en 1806, à 68 ans. Son éloge parut la même année, à la tête de la *Physique mise à la portée de tout le monde*, par M. Duburqua, Paris, in-8°. Barbier en a donné un court extrait dans son *Examen critique*, p. 73. W—s.

BARBANÇOIS (CHARLES HÉLION, marquis DE), issu d'une ancienne famille du Berry, naquit le 17 août 1760, au château de Villegongis, près de Châteauroux. Comme la plus grande partie de la jeune noblesse de l'ancienne France, il entra d'abord dans la carrière des armes, et parvint au grade de lieutenant-colonel d'infanterie. Il avait déjà quitté le service lorsque la révolution éclata ; et, depuis plusieurs

années, il se livrait tout entier dans ses vastes domaines à son penchant pour l'économie rurale et les expériences agricoles. Le château de Villegongis est au centre d'une contrée du Berry, connue sous le nom de *Champagne*. Le sol végétal y a très-peu de profondeur, et ne se prête qu'avec peine à la culture des céréales ; mais il produit une herbe fine et courte, qui convient parfaitement à la nourriture des bêtes à laines. On en élevait plus de 250 mille dans ce canton, et il était en possession de fournir aux manufactures les laines les meilleures et qui présentaient le plus d'analogie avec celles de l'Espagne. Il fallait soutenir cette prééminence que la routine pouvait laisser échapper, au moment où des efforts se tentaient sur d'autres points de la France pour améliorer les races. Barbançois dirigea le mouvement qui fut imprimé à cette partie intéressante de notre industrie agricole. Par son exemple, ses écrits, et l'émulation qu'il sut exciter à propos chez le propriétaire et le métayer, il obtint des succès tels, qu'il força la concurrence même à reconnaître que les toisons de la Champagne égalaient presque en beauté les laines étrangères les plus renommées. C'est dans le domaine de Villegongis que l'introduction des bêtes à laine d'Espagne a eu lieu pour la première fois au centre de la France, vers l'année 1776 (1). Depuis lors, Barbançois parvint à conserver cette race dans sa pureté. Un dépôt aussi précieux eut l'avantage de faciliter le croisement des races qui fut pratiqué avec non

(1) M. de Barbançois (*Petit traité d'agriculture*, pag. 159) fait remonter cette importation à l'année 1763, en nous apprenant que son père, dès cette époque, avait fait venir quelques béliers espagnols, et qu'il les avait croisés avec ses races indigènes.

moins de succès par cet habile agronome. Ce mode de propagation, d'abord rejeté par l'accoutumance, dut être accueilli aussitôt que l'intérêt des propriétaires de troupeaux fut mieux entendu, et Barbançois ne contribua pas peu à leur inspirer, sous ce rapport, des idées plus justes. Il exposa ses vues dans un *Mémoire sur les moyens d'améliorer les laines, et d'augmenter le produit des bêtes à laine dans le département de l'Indre*, Châteauroux, 1804, in-8°; et dans les *Ephémérides de la société d'agriculture du départ. de l'Indre, pour l'an XIII*, Châteauroux, in-8°, p. 33. Toutes les améliorations se tiennent en agriculture. Un nouveau système d'assolements, introduit par le propriétaire de Villegongis sur la vaste étendue de 500 hectares de terre, acheva de vivifier la contrée. Barbançois obtint, en 1809, le prix proposé par la société d'agriculture du département de la Seine, pour le meilleur mode d'irrigation. Répandre le goût des entreprises utiles, éclairer l'intelligence tardive du cultivateur, inspirer aux classes aisées le désir d'habiter la campagne, donner à tous la leçon du travail, telle est la noble tâche qu'il s'était imposée, et qu'il n'a cessé de remplir jusqu'à la fin de sa vie, arrivée prématurément le 17 mars 1822. Les ouvrages qu'il a publiés sont : I. *Petit Traité sur les parties les plus importantes de l'agriculture en France*, Paris, 1812, in-8°. Cet écrit est, comme le dit l'auteur, le fruit de son expérience, et non l'extrait sans examen des divers traités qui l'ont précédé. Il renferme, en moins de 300 pages, toutes les notions élémentaires et pratiques les plus propres à diriger l'homme des champs dans ses

travaux, quel que soit le genre d'exploitation qu'il ait embrassé. II. *Le Rêve singulier, ou la Nation comme il n'y en a point*, par M. de B.; tome 1^{er}, Paris, 1808, in-8°. Barbier dit que cet ouvrage n'a été tiré qu'à vingt-cinq exemplaires. III. *Principes généraux d'instruction, rédigés par demandes et par réponses*; 2^e édition, Paris, 1820, in-8°. Ces principes, puisés dans une série d'idées trop métaphysiques, rempliraient difficilement l'objet que s'était proposé l'auteur, en écrivant pour l'instruction de la jeunesse. Il y a quelque chose de plus vrai et de plus positif dans une pétition imprimée à la suite de l'ouvrage et présentée à la chambre des députés en 1818, relativement à l'instruction publique. Barbançois y propose le rétablissement de ces écoles centrales qui, après les années les plus désastreuses de la révolution, contribuèrent à faire revivre le goût des bonnes études. IV. *Des droits et des devoirs des députés*, Paris, 1818, in-8°. Ce sujet est principalement envisagé par l'auteur, sous les rapports de l'économie politique. Il range parmi les devoirs d'un bon député, l'obligation de prévenir les divisions de partis, en répandant l'instruction dans toutes les classes. V. *Les Majorats dans la Charte, ou réponse à la brochure de M. Lanjuinais*, intitulée : *la Charte, la Liste civile et les Majorats*, Paris, 1819, in-8°. VI. *Lettres (deux) écrites en 1809, à M. le Président de l'académie des sciences : la première relative à un système sur l'électricité ; la seconde relative à un tableau synoptique des sciences*, Paris, Barroisainé, 1819, in-8°. VII. *Lettre adressée à M. de la Métherie,*

rédauteur du journal de Physique, contenant un essai sur le fluide électrique. Outre l'extrait de l'ouvrage sur les moyens d'améliorer les laines, on trouve dans les *Éphémérides de la société d'agriculture de l'Indre de l'an XIII à 1818*, plusieurs mémoires de Barbançois, relatifs à l'économie rurale. Il fut, dans cette compagnie, membre d'une commission chargée de jeter les bases d'un code rural. Il a composé plusieurs articles pour les *Annales de l'agriculture française* de Tessier et Bosc. On lit dans le compte rendu des travaux de la société des sciences et arts du départ. de l'Indre, pour 1803, une *opinion de Barbançois sur une question de morale délicate*. Il y cherche à définir ce que l'on doit entendre par *grand homme, homme célèbre, homme illustre*. Le choix d'un pareil sujet et la manière dont il est traité présentaient plus d'une allusion piquante. Barbançois avait épousé une riche héritière de Saint-Domingue, dont toute la fortune fut perdue par la révolution. Nommé président du collège électoral de l'Indre en 1815, il ne put réussir à se faire nommer député, et s'en consola facilement en reprenant ses travaux agricoles. M. Bonneau, membre de la société d'agriculture de l'Indre, a publié des *Notes sur la vie de M. de Barbançois, présentées à cette société le 1^{er} septembre 1822*, Châteauroux, 1823, in-8°. Le propriétaire de Villegongis a laissé beaucoup de manuscrits sur des questions de physique, de médecine et de philosophie. On peut regretter que, dans ces sortes de matières, il ne se soit pas toujours défendu d'un certain penchant au paradoxe. L—m—x.

BARBANEGRÉ (le baron

JOSEPH), général français, né en 1772, dans la petite ville de Pontac, au pied des Pyrénées, d'une famille pauvre, servit d'abord sur mer dans un emploi subalterne, puis dans le cinquième bataillon de volontaires des Basses-Pyrénées, où il fut nommé capitaine. Ce fut en cette qualité qu'il fit ses premières campagnes contre les Espagnols. Devenu surnuméraire par suite de la nouvelle organisation, en 1796, il ne rentra dans le service actif qu'en 1801, et fut alors nommé capitaine dans la 17^e demi-brigade. Il passa avec le même grade dans les chasseurs à pied de la garde consulaire, en 1802; fut nommé, trois ans après, chef de bataillon dans le même corps, et enfin colonel du 48^e régiment de ligne, qu'il commanda avec beaucoup de distinction dans la campagne d'Austerlitz, et l'année suivante, contre les Prussiens et les Russes. Nommé général de brigade, le 21 mars 1809, il fut encore employé à la grande armée, et combattit avec la même distinction aux batailles de Ratisbonne et de Wagram. Il conduisit une brigade dans la malheureuse expédition de Russie en 1812, et fut successivement commandant de Borisow et de Smolensk. Placé à l'arrière-garde dans la retraite, il fut blessé de deux coups de feu à Krasnoi, le 18 novembre, et se vit forcé, quelques jours après, de se renfermer avec les débris de sa troupe, dans la place de Stettin, où il soutint un long siège, et ne se rendit que le 5 décembre 1813. Conduit prisonnier en Russie, il revint en France dans le mois de juillet 1814. Le roi le créa chevalier de Saint-Louis, et l'adjoignit à l'inspection générale de l'infanterie. Barbanègre n'hésita pas néanmoins à se ranger sous les drapeaux de Na-

poléon, lorsque celui-ci revint de l'île d'Elbe, en 1815, et il fut nommé commandant de la ville d'Orléans le 25 mars, puis commandant de la place d'Huningue, où il eut bientôt à soutenir un siège contre les Suisses et les Autrichiens, réunis sous les ordres de l'archi-duc Jean. Désespérant de réussir par les moyens ordinaires contre des forces très-nombreuses, il bombardra à plusieurs reprises la ville de Bâle, et causa dans cette cité populeuse des pertes considérables. Les alliés s'étant approchés de la place, et ayant ouvert la tranchée, Huningue essuya à son tour un bombardement qui dura deux jours, et qui força Barbanègre à capituler le 26 août. La faible garnison sortit avec les honneurs de la guerre, et alla se réunir aux débris de la grande armée, sur la rive gauche de la Loire, à l'exception des bataillons de garde nationale, qui en formaient la plus grande partie, et qui furent licenciés. Les circonstances de ce siège qui dura deux mois, ayant donné lieu à beaucoup d'assertions inexactes et contradictoires dans les journaux de Paris, le *Spectateur Autrichien*, journal officiel, les réfuta avec amertume, et traita durement Barbanègre, pour avoir fait bombarder inutilement une place ouverte et sans défense. Une commission d'enquête ayant été formée, pour examiner sa conduite, déclara à l'unanimité, le 14 septembre, qu'elle était sans reproches. Ce général arriva à Paris quelques jours après, et cessa d'être employé. Il est mort dans cette ville le 9 nov. 1830.— Son frère (*Jean*), colonel de cavalerie, était un des meilleurs officiers de cette arme. Ses premières campagnes furent aussi contre les Espagnols, puis en Italie : il s'y trouva aux batailles de Rivoli, d'Arcole et de Cré-

mone, où il fut blessé de six coups de sabre et d'une balle dans la poitrine. Remarqué alors par le général en chef, il fut admis dans ses guides avec le grade de lieutenant; il le suivit en Égypte, et fut nommé à son retour capitaine, et mis à la tête d'une compagnie des grenadiers à cheval de la garde des consuls, qu'il commandait à la bataille de Marengo. Il mérita un sabre d'honneur dans cette mémorable journée, et devint, peu de temps après, chef d'escadron, aide-de-camp du maréchal Bessièrès, et enfin colonel du cinquième régiment de hussards, qu'il commandait à la bataille d'Iéna, où il se distingua encore par sa brillante valeur. Mais ce fut son dernier exploit. Atteint d'un boulet de canon, il expira sur le champ de bataille. Napoléon, qui, plus d'une fois avait admiré sa bravoure, voulait qu'un monument fût élevé à sa mémoire, et il fit transporter ses restes à Paris, où ils sont restés long-temps déposés au Gros-Caillou, et enfin accordés aux demandes réitérées de sa famille.

M—D j.

BARBANTANE. *Voy.* **PUGET**, au Supp.

BARBARIGO (**JEAN-FRANÇOIS**), cardinal, naquit à Venise, en 1658 (1), d'une famille patricienne qui a produit un grand nombre de personnages distingués. Placé par son oncle le cardinal Grégoire Barbarigo (*Voy.* ce nom, III, 327) au séminaire qu'il venait de fonder à Padoue, il y fit des progrès rapides dans les sciences et les lettres. Sa naissance lui ouvrit la carrière des honneurs; et, après avoir rempli diverses fonctions, il fut, malgré sa grande jeunesse, nommé deux fois ambassa-

(1) Et non pas en 1670, comme le P. Moschini l'a dit par inadvertance.

deur à la cour de Louis XIV. Ayant ensuite embrassé l'état ecclésiastique, il fut fait primicier de l'église Saint-Marc, et en 1697 évêque de Vérone. Il passa de son siège en 1714 sur celui de Brescia. Le pape Clément XI le créa cardinal; et en 1723 il fut transféré au siège épiscopal de Padoue, où il mourut le 27 janvier 1730, regretté surtout des pauvres auxquels il distribuait la plus grande partie de ses revenus. Il aimait les lettres, et ne cessa de favoriser ceux qui les cultivaient. Ce fut à son invitation que fut entreprise l'*Histoire ecclésiastique de Vérone*. Il fit réimprimer à ses frais les *OEuvres* de saint Zénon, Padoue, 1710, in-4°; et on lui doit la première édition des *OEuvres* de saint Gaudence, publiée par le P. Gagliardi (Voy. ce nom, XVI, 259) (2); enfin le séminaire de Padoue se ressentit de sa bienfaisance. Désirant transmettre à la postérité le souvenir de ses ancêtres, il fit graver leurs portraits avec des vignettes où sont représentées leurs principales actions, et y joignit un abrégé de leur vie en italien, qui fut traduit en latin par le P. J. -Xav. Valcari. L'impression, exécutée avec une magnificence vraiment royale, ne fut terminée qu'en 1732, deux ans après la mort du cardinal. L'ouvrage est intitulé: *Numismata virorum illustrium ex Barbadiça gente, Patavii, ex typis seminar.*, gr. in-fol., 80 pl. (3); suivant le P. Moschini les exemplaires restèrent entre les mains des héritiers du cardinal jusqu'en 1760, et parurent alors avec une *addition* de 5 pl. accompagnées d'un texte rédigé

par Angiol.-Ant. Fabri, professeur à l'académie de Padoue. Quelque temps après parut sous ce titre, *Ad numismata gentis Barbadiçæ additamentum*, un nouveau supplément de 4 pl. avec une explication par le P. Noël Lastesio ou della Laste (V. ce nom, XXIII, 417). Il est dédié à M^{me} Contarina Barbarigo, dernier rejeton de cette illustre famille. Cette dame mourut en 1804, à Santa-Maria Zobenigo, ayant institué son héritier Marc-Ant. Michiel, patricien de Venise. La Vie du cardinal Barbarigo fait partie des *Vitæ illustrium virorum seminarii Patavini*, par J.-B. Ferrari, Padoue, 1816, in-8°. On peut encore consulter Moschini: *Storia della letterat. venezian del secol. XVIII*, II, 95. W—s.

BARBAULD (ANNA-LÆTITIA) fille du docteur Aikin, ecclésiastique et maître d'école dans le petit village de Kilworth-Harcourt en Leicestershire, naquit en 1743. Douée d'une intelligence précoce, et d'un goût très-vif pour l'étude et pour la poésie, elle décida son père, malgré le préjugé subsistant contre les femmes savantes, à lui enseigner le latin et un peu de grec. M. Aikin ayant été appelé à enseigner dans l'école de Warrington, Anna, qui avait alors atteint sa quinzième année, se trouva placée dans un cercle plus étendu, et eut occasion d'augmenter son instruction dans la société de plusieurs hommes de mérite, notamment les docteurs Enfield et Priestley. Là, ses sentiments et sa verve poétique prirent un plus grand essor; et lorsque son frère, qui venait de terminer ses études médicales, vint s'établir dans la petite ville habitée par la famille (V. AIKIN, LVI, 115), il la pressa de faire un choix parmi les effusions de sa muse, et de les retoucher;

(2) Cette éd. des *OEuvres* de St Gaudence parut à Padoue, Comino, in-4°, en 1720, et non pas en 1710, comme on l'a dit à l'art. GAGLIARDI.

(3) Ces planches ont été gravées par Oudenarde (V. ce nom, XXXII, 255).

et il les livra à l'impression. Ce mince volume fut si bien reçu du public, que quatre éditions se suivirent presque immédiatement en 1773. Le succès engagea l'éditeur à réunir les morceaux en prose sortis de la plume de sa sœur et de la sienne; et ce recueil (*Miscellaneous pieces*), publié la même année, ne fut pas moins heureux que le précédent. En 1774 Anna épousa M. Rochemont Barbauld, issu de protestants français réfugiés en Angleterre sous le règne de Louis XIV, et qui, devenu peu de temps après son mariage pasteur d'une congrégation dissidente à Palgrave en Suffolk, ouvrit dans le voisinage une maison d'éducation particulière. Quelques dames qui avaient de l'influence dans la société, entre autres mistress Montague (V. ce nom, XXIX, 425), auteur de l'Essai sur Shakspeare, ayant désiré établir une sorte de collège pour les femmes, avaient jeté les yeux sur Anna pour la direction de cet établissement; mais elle s'en défendit, et exposa les raisons de son refus dans un écrit qui a été conservé. Nous y lisons cette comparaison ingénieuse. « Les femmes doivent acquérir le savoir loin du bruit et de l'éclat. Les larcins que les personnes de notre sexe font à la science sont assujettis à une règle analogue à celle des anciens Spartiates : on les tolère seulement lorsqu'ils sont cachés avec soin; mais on les punit, s'ils paraissent, par une sorte de flétrissure. » La réputation dont M^{me} Barbauld jouissait déjà attira en peu d'années dans la nouvelle pension un grand nombre d'enfants parmi lesquels plusieurs ont fait honneur à cette école. L'un d'eux, W^m Taylor, auteur des *Synonymes anglais*, a signalé le talent de l'institutrice pour former à la composition anglaise.

Barbauld et sa femme n'ayant point d'enfants adoptèrent, avant sa deuxième année, un des fils du médecin Aikin, et c'est pour ce petit Charles qu'elle composa ces leçons destinées à la première enfance (*Early lessons*), qui ont fait époque dans l'art de l'éducation première. La fatigue et l'intérêt de sa santé obligèrent M. Barbauld, au bout de onze années d'exercice, à quitter la carrière de l'enseignement. Accompagné de sa femme, il alla faire quelque séjour en France (1785 et 1786), puis revint se fixer dans le joli village de Hampstead, comme pasteur d'une congrégation peu nombreuse. Anna comptait se borner désormais à soigner l'éducation de deux jeunes personnes; mais son frère, moins indifférent qu'elle à la gloire littéraire, vint réveiller, au nom de la liberté, la muse qui sommeillait. Elle écrivit en 1790 pour exprimer l'indignation que lui inspirait le rejet du bill pour le rappel des actes de *corporation* et de *test*. Le rejet d'un autre bill pour l'abolition du commerce des noirs lui inspira en 1791 une épître à Wilberforce. Quelques autres écrits sur des sujets politiques et religieux, plusieurs des morceaux composant les *Soirées au logis*, des essais critiques, imprimés en tête de belles éditions des *Plaisirs de l'imagination* d'Akenside et des Odes de Collins, furent les fruits de ses veilles jusqu'en 1797. Elle vint s'établir à Stoke-Newington en 1802, afin de se rapprocher de son frère. En 1804 elle publia un choix du *Spectateur*, du *Babillard*, du *Tuteur*, et du *Franc-tenancier*, précédé d'un essai contenant la vie des auteurs et des jugements sur leurs écrits. Cet essai est considéré comme ce qu'elle a produit de meilleur en ce genre. Le carac-

tière de son esprit et de ses pensées avait de l'analogie avec celui d'Addison; on aperçoit en la lisant qu'elle s'était nourrie de bonne heure de la lecture de ces feuilles qui semblaient devoir être et ne furent pas éphémères. M^{me} Barbauld consentit vers le même temps à faire un choix dans une masse de lettres de Samuel Richardson que ses héritiers venaient de vendre; elle en élagua les deux tiers, et malgré ces suppressions ce qu'elle destina à voir le jour (Londres, 1804, 6 vol. in-8°) fut peu goûté du public; mais il n'y eut qu'une voix pour reconnaître le mérite du mémoire biographique et des observations critiques dont l'éditeur enrichit ce recueil épistolaire. L'un des rédacteurs de la Revue d'Édimbourg trouve les observations de M^{me} Barbauld sur la conduite et les caractères des romans de Richardson pleines à la fois de justesse et de finesse; il est vrai qu'il reconnaît dans cet écrit le ton emphatique commun, dit-il, à tous les ouvrages de cette dame; mais le style ampoulé qu'il lui reproche ne nous a pas également frappés dans celles de ces productions qui nous sont connues. Walter Scott, en écrivant la vie de Richardson dans les *Vies des Romanciers*, n'a pas cru pouvoir en puiser les matériaux à une meilleure source qu'à cet ouvrage, « écrit, disait-il, « avec autant de talent que de candeur. » M^{me} Barbauld avait depuis quelque temps devant elle le triste spectacle d'un époux dont les facultés intellectuelles s'altéraient graduellement; elle en fut entièrement séparée par sa mort arrivée en 1808. Elle chercha encore des consolations dans la culture des lettres. Une édition des *Romanciers anglais* parut en 1810 (50 vol. in-12), avec une intro-

duction, et des notices biographiques et critiques rédigées par elle. Ce fut vraisemblablement sous l'inspiration de son frère qu'elle se hasarda l'année suivante sur un terrain souvent dange-reux, en écrivant un poème, intitulé *Mil huit cent onze*, le plus étendu de ceux qu'elle a composés. L'horizon politique était sombre alors pour l'Angleterre. Cet ouvrage, qui présente de grandes beautés, et dans lequel l'auteur prédisait à son pays des malheurs qu'il n'a point éprouvés, attira sur elle les traits d'une critique outrageuse; et elle en fut si profondément blessée, qu'elle ne voulut plus rentrer dans la carrière littéraire, et vécut dès-lors dans le cercle de ses amis intimes resserré de jour en jour. Elle mourut le 9 mars 1825, dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge. Anna-Lætitia Barbauld était d'un naturel bienveillant, indulgent, exempt d'envie. En contact avec les femmes auteurs les plus distinguées de son temps, elle n'avait pour elles qu'admiration, estime, affection; sentiments qui se montraient dans sa conversation; et que la publication de sa correspondance n'a pas démentis, comme il arrive quelquefois. Le recueil de ses poésies, depuis long-temps épuisé, et qu'elle se préparait à reproduire quand une critique malveillante la fit renoncer à toute prétention littéraire, a été réimprimé avec ses écrits en prose, sous la direction d'une de ses nièces, Lucy Aikin, et précédé d'une notice biographique, 1825, 2 vol. in-8°. On trouve dans ces deux volumes des morceaux tantôt sérieux, comme l'*Essai sur l'inconséquence de nos prétentions*, tantôt badins et enjoués, comme l'*Inventaire du mobilier du cabinet de Priestley*; parmi les meilleurs sont des essais sur

l'Éducation et sur les *Préjugés*. Dans un *Essai sur les romans* elle s'est proposé d'imiter le style de Samuel Johnson, et elle l'a fait avec tant de succès, que ce littérateur célèbre a avoué que c'était la meilleure imitation qu'on en eût faite, en ce qu'elle réfléchissait la couleur de ses pensées non moins que le tour de ses expressions. Tout ce qu'elle a écrit annonce beaucoup de sagacité, d'instruction, un grand sens; le style en est énergique, clair, élégant. Nous avons omis, dans le cours de cette notice, de mentionner des *Hymnes en prose pour les enfants*, des *Morceaux religieux* (Devotional pieces), compilés d'après les psaumes de David, avec des réflexions sur l'esprit de religion, sur les religions établies et sur les sectes (1775); *The Female Speaker*, recueil de vers et de prose, 1811, 1 vol. in-12. On a publié en 1827 : *a Legacy*, etc., *Legs aux jeunes dames*, par mistress Barbauld, in-12. Plusieurs de ces productions ont été traduites en français. I. *Dieu dans la nature*, hymne en prose à l'usage des enfants, 1800, in-12 de 47 pages. II. *Vie de Richardson*, avec l'examen de ses ouvrages, traduite par J.-J. Leucliette, Paris, 1808, in-8°. III. *Simple contes à l'usage des enfants*, traduits par M^{me} de Givrey, in-12, avec fig., Paris, 1829. IV. *Les Soirées au logis*. V. *Histoires et conversations du premier âge*, 1834, in-18. L.

BARBE (le P. PHILIPPE), docteur, naquit en 1723, à Londres, de parents français réfugiés en Angleterre par suite de la révocation de l'édit de Nantes. Son père, pasteur de l'église anglicane, étant rentré dans la communion romaine, revint en France avec sa famille vers 1735.

Le jeune Barbe obtint une bourse au collège de Louis-le-Grand, où il fit ses études d'une manière brillante; et se rendit ensuite à Dublin, près de son aïeul paternel, homme d'un rare mérite, dont les conseils et les leçons l'aiderent à se perfectionner dans la connaissance des langues anciennes. Il revenait en France par les Pays-Bas en 1746, lorsqu'il tomba devant Louvain dans les mains des Français qui assiégeaient cette ville, et qui le prirent pour un espion. Il se tira de cet embarras par sa présence d'esprit et l'à propos de ses réponses. Arrivé à Paris, il fut admis dans la congrégation des PP. de la doctrine chrétienne, et chargé d'enseigner la rhétorique successivement à Avalon et à Vitry-le-Français (1). Après la suppression des jésuites, il fut nommé principal du collège de Langres; mais ses supérieurs l'envoyèrent bientôt à Chaumont avec le double titre de préfet des études et de professeur de belles-lettres. Il avait pour confrères le conventionnel Jacob Dupont et Manuel devenu si célèbre comme procureur de la commune de Paris (*Mémoires de Lombard de Langres*, I, ch. 1^{er}). La réputation dont jouissait le P. Barbe ne pouvait manquer d'attirer à Chaumont un grand nombre d'élèves. Ses talents, relevés encore par sa douceur, par sa piété, par son infatigable patience, le faisaient chérir de tous les jeunes gens; et de tous ceux qui avaient eu occasion de suivre ses leçons, il n'en était pas un qui ne conservât la plus profonde vé-

(1) Il passa plusieurs années dans cette dernière ville et y publia le *Manuel des rhétoriciens*, ou *Rhétorique moderne*, 1759 et 1762, in-12, réimprimé à Paris, 1763, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, que Barbier lui attribue avec doute, est bien réellement de lui : il était au nombre des livres classiques dans tous les collèges des doctrinaires; comme le *grammaire* de Dolmergue qui avait aussi été doctrinaire.

nération pour ce digne maître. Appelé par ses supérieurs à Paris, en 1785, il laissa sa bibliothèque à Chaumont pour que les écoliers pussent continuer à s'en servir. Depuis quelques années il jouissait, sur la cassette de la reine, d'une pension de 800 livres; mais il n'en avait jamais employé la moindre partie pour ses besoins. Dès qu'il la touchait, il s'empressait de la distribuer aux pauvres. Sur l'invitation de l'archevêque de Paris, M. de Juigné, il se rendit au mont Valérien pour y travailler à la révision des ouvrages des Pères grecs, dont une société d'ecclésiastiques préparait, sous la direction du prélat, une traduction française (V. P.-TH. LAMBERT, au Supp.); mais cette tâche était au-dessus de ses forces, et il revint épuisé de fatigues dans la maison de Saint-Charles, chef-lieu de sa congrégation, à Paris. Son nom était inscrit sur la liste des prêtres qui devaient être arrêtés la veille des massacres de septembre. Manuel l'ayant su, l'envoya chercher par un de ses agents pour le mettre en sûreté. Le P. Barbe, échappé comme par miracle au fer des assassins, erra pendant plusieurs jours dans les rues de Paris. Boucheseiche, son ancien élève, l'ayant trouvé sur une borne, le recueillit dans sa maison; mais le P. Barbe craignant de compromettre son hôte sortit de chez lui et fut arrêté par des gens de police, qui le conduisirent à la commune auprès de Manuel. Cet homme, qui n'était pas naturellement cruel, lui remit, avec l'argent nécessaire pour son voyage, un passeport où se trouvaient ces mots : *honnête homme quoique prêtre*; et il le fit conduire hors des barrières. A son arrivée à Chaumont, Barbe reçut d'un de ses anciens élèves l'accueil le plus tendre; mais en vain

tous les soins lui furent prodigués. Le coup était porté; et il expira le 8 octobre 1792, à l'âge de 69 ans. On a du P. Barbe : I. *Fables nouvelles*, divisées en 6 livres (sans nom d'auteur), Paris, 1762; in-12; 2^e édition, dédiée à madame la Dauphine, Paris 1770, in-12. II. *Fables et contes philosophiques*, ibid., 1771; in-12. Ces deux volumes sont rares (2). On y distingue : *L'Origine des fables*; *la Précipitation*; *les deux Intérêts*; *la Mort de Turenne*, etc.; qui sont dans la mémoire des amateurs. Outre une foule de jolies pièces de vers, il a laissé manuscrits des *Préceptes de rhétorique*, des *discussions littéraires*, etc. Le P. Barbe comptait au nombre de ses élèves des hommes très-distingués, entre autres le célèbre d'Ansse de Villosion. Lombard de Langres, qui fut aussi de ce nombre, a parlé de lui avec beaucoup de sensibilité dans ses Mémoires. L'abbé Mathieu (V. ce nom, au Supp.) a publié : *Notice sur le P. Barbe*, Chaumont, in-8° de 8 p., extrait d'un annuaire de la Haute-Marne.

D—B—S et W—S.

BARBEAU-DUBARRAN.

Voy. DUBARRAN, au Supp.

BARBEDETTE-CHERME-LAIS (JOSEPH-JEAN), né au village des Faucherics, sur la paroisse

(2) Les deux recueils de Barbe contiennent 207 fables, y compris celle qui forme la dédicace du second, adressée au comte de Bourbon-Busset. Quatorze fables seulement ont été insérées dans le *Fablier français* de Hérissant et Lottin; quelques autres, dont deux inédites, ont été recueillies dans le *Fablier* de Béranger, le *Nouveau Fablier français*, etc. Les fables de Barbe se distinguent par le naturel, le but moral et la concision. A la fin de son deuxième recueil, il a placé une table alphabétique des matières de morale qu'il a mises en apologues, méthode qu'il a perfectionnée d'après un essai de Grozeiller, et adoptée depuis par Lebailly (V. ce nom, au Supp.).

de Louvigné-du-Désert (département d'Ille-et-Vilaine), le 11 octobre 1784, étudia successivement à Fougères, à Rennes et à Paris. Après avoir terminé son cours de droit qu'il était venu suivre dans cette dernière ville, il exerça pendant quelque temps la profession d'avocat avec beaucoup de succès, et se fit aussi une réputation par un *Traité des attributions des juges de paix*, Paris, 1810, in-8°. Les circonstances le conduisirent alors à accepter une place de sous-chef dans l'administration de la guerre; mais son goût pour les matières judiciaires lui rouvrit bientôt une carrière qu'il n'avait quittée qu'à regret. Il montra aussi dans ce temps-là du goût pour les compositions dramatiques; mais, à en juger par quelques essais, ce n'était pas sa vocation. Il renonça donc au culte des muses, et se livra tout entier à l'étude de la jurisprudence. Après la restauration, les députés de son département, auxquels se joignit un magistrat qui lui portait beaucoup d'intérêt, Favard de Langlade, le présentèrent au ministre de la justice pour la place de président du tribunal civil de Fougères, et il y fut nommé lors de l'organisation des tribunaux, en 1816. Dans ces fonctions importantes, Barbedette se fit beaucoup d'honneur par son assiduité et par ses lumières. Il continua néanmoins à concourir au *Répertoire de la nouvelle législation*, etc., publié par Favard de Langlade. On peut voir ce qu'en dit ce magistrat dans sa préface. Barbedette peut même en être regardé comme l'auteur, vu la part principale qu'il eut à la composition et à la rédaction. Une maladie de langueur, occasionée ou aggravée par une application trop continue, abrégé les jours de Barbe-

dette. Son neveu, le docteur Riban, le fit venir à Louvigné-du-Désert pour lui prodiguer ses soins; mais tout fut inutile. Il mourut au village du Planty, le 28 janvier 1826.

B—D—E.

BARBERI (FRANÇOIS), né à Rome, vers le milieu du 18^e siècle, se livra dès sa jeunesse à une étude approfondie des lois romaines; et devint sous le règne de Pie VI, procureur fiscal, c'est-à-dire chargé d'instruire, de poursuivre et à peu près de juger toutes les espèces de crimes commis dans les états de l'église. Il jouissait d'une grande réputation de probité et de savoir. Chargé de suivre le procès du fameux Cagliostro, il le fit condamner à une détention perpétuelle. Il publia ensuite, sur l'affaire de Bassville (*V. ce nom*, III, 509, et *ANTONELLI*, LVI, 371), une brochure où il prouva que l'on ne devait attribuer son assassinat qu'à l'effervescence populaire. En 1799 les Français arrêtaient Barberi, et lui firent subir de fort mauvais traitements; mais il ne voulut ni prêter le serment qu'on exigeait de lui, ni reconnaître la nouvelle autorité. Persécuté avec acharnement, il résista à toutes les menaces. Comme il mourut sur la paroisse de St-Louis des Français, on plaça sur son tombeau une épitaphe qui rappelait les mauvais traitements qu'il avait reçus; mais la prudence des administrateurs des établissements appartenant à la France fit effacer ces récriminations. On doit regretter que Barberi n'ait pas laissé des observations sur les lois criminelles alors en usage à Rome, et dont l'étude lui était si familière. Z.

BARBIÉ DU BOCAGE (JEAN-DENIS) naquit à Paris, le 28 avril 1760, d'une ancienne famille,

originaires de Normandie. Il annonça de bonne heure un goût décidé pour les sciences géographiques. Au sortir du collège Mazarin, où il avait fait d'excellentes études, il se présenta chez l'illustre d'Anville, fort vieux alors ; il en fut parfaitement accueilli, devint son disciple, et ne tarda pas à être connu. Choiseul-Gouffier lui confia les cartes et plans de son voyage pittoresque de la Grèce, et l'abbé Barthélemy, qui l'avait placé en 1785 au cabinet des médailles, l'atlas d'Anacharsis. Ce grand travail parut en 1789, et fonda la réputation de son auteur. Pendant la tourmente révolutionnaire, la géographie ancienne dut rester silencieuse. Barbié du Bocage fut arrêté comme suspect, et perdit sa place à la bibliothèque du roi. Nous le retrouvons en 1797 attaché au bureau du cadastre, et en 1802 au dépôt de la guerre, où il fut chargé de la carte de la Morée, qui ne vit le jour que long-temps après⁽¹⁾. En 1810, il publia la grande carte de la Grèce, de ses colonies et de ses conquêtes, qu'on peut regarder comme le complément de l'atlas d'Anacharsis. Vers le même temps, il fut employé par Napoléon à la rédaction d'une suite de cartes et de mémoires sur les expéditions des Romains en Asie, et notamment dans l'Inde. Barbié du Bocage était alors membre de l'institut, d'un grand nombre d'académies, et professeur de géographie à la faculté des lettres de l'académie de Paris; dont il fut nom-

mé doyen en 1815. Il est peu d'ouvrages marquants pendant une période de quarante années, pour lesquels il n'ait composé des cartes ou des plans topographiques, accompagnés d'analyses ou de mémoires. Dévoué tout entier aux progrès de la science qui avait occupé sa vie, Barbié du Bocage fut en 1821 un des fondateurs de la société de géographie dont il eut deux fois la présidence. Il était dans sa destinée de finir sa carrière par l'ouvrage même qui avait commencé sa réputation. Après la mort de Choiseul-Gouffier, il se chargea de terminer, de concert avec M. Letronne, le voyage pittoresque de la Grèce. On lui doit toute la géographie ancienne du second volume : ce fut son dernier travail. Après une maladie de 34 jours, il fut enlevé à la science, le 28 décembre 1825. La Grèce, ses colonies et ses conquêtes furent les terres de prédilection de Barbié du Bocage. L'atlas d'Anacharsis est sans contredit son meilleur ouvrage ; il a fait faire un pas à la partie topographique de la science : Ce fut une heureuse et savante application de l'érudition classique à l'ancienne géographie. Toutefois, l'école de d'Anville, à laquelle appartenait Barbié du Bocage, a été dépassée sous le point de vue de la critique rationnelle, qui ne se borne pas aux textes seuls pour l'identité des localités, mais qui demande à l'histoire religieuse et morale des peuples et à l'ethnographie des témoignages encore plus certains. C'est aussi à la géographie mathématique perfectionnée des modernes, qu'il appartient d'éclairer d'une lumière nouvelle les descriptions des auteurs anciens, et à indiquer l'emplacement des villes détruites et des localités incertaines. Les ouvrages de Barbié du Bocage

(1) En 1803 il fut nommé géographe du ministère des relations extérieures; en 1806 membre de l'institut (3^e classe), en remplacement d'Anquetil, et chargé la même année de la direction de la grande carte de France pour les ponts-et-chaussées; membre de l'académie de Florence en 1807, et de la Société royale de Göttingue, en 1808; il fut nommé en 1809, professeur à la faculté des lettres de l'académie de Paris, et membre de l'institut de Hollande. A—r.

sont nombreux : voici les principaux : I. *Urbis Mytileni specimen vetus*. — *Urbis Halicarnassi specimen vetus*. — *Mileti vicinia variis temporibus*, pour le 1^{er} vol. du *Voyage pittoresque de la Grèce*, 1782. II. *Atlas pour le Voyage du jeune Anacharsis*, Paris, 1788-1789, in-4°. Dans la nouvelle édition in-fol. publiée en 1799, on remarque de nombreuses corrections : l'analyse est entièrement refaite. III. *Cartes et notices pour le Mémoire de M. de Ste-Croix, sur le cours de l'Araxe et du Cyrus*. — *Essai sur la bataille de Cunaxa, avec un plan*. IV. *Carte pour la Retraite des dix mille de Xénophon*, pour les *Mélanges de géographie de M. de Fortia*. V. *Carte de l'île de Crète et an.* pour les anciens gouvernements fédératifs de M. de Ste-Croix. VI. *Carte de la Scythie, de l'Égypte*, etc., pour la trad. du *Traité des airs, des eaux et des lieux* du docteur Coray. VII. *Notice sur la vie et les ouvrages de d'Anville*, Paris, 1802, 1 vol. in-8°. Cette *Notice* a été attribuée aussi à M. de Manné. VIII. *Carte semi-topographique de la Morée*, 1807, 1 feuille. Cette carte terminée en 1807 n'a paru que long-temps après. IX. *Cartes des marches d'Alexandre et analyse ; plan de Tyr ; de Thèbes en Béotie ; essai sur la topographie de cette ville* (pour l'Examen des historiens d'Alexandre, de M. de Ste-Croix). X. *Divers plans pour le Voyage de M. Pouqueville, en Morée*, etc. XI. *Carte de la navigation intérieure d'une partie de la Russie européenne*, Paris, an 13 (1805). XII. *Traduction des voyages de Chandler dans l'Asie-Mineure*. Paris, 1806. 3 vol. in-8°. XIII (en société avec M.

l'abbé Servois). *Notice sur un manuscrit de la bibliothèque du prince de Talleyrand*, 1807. Barbié du Bocage cherche à établir que la côte orientale de la N^{lle}-Hollande a été reconnue par des Portugais en 1525. XIV. *Plans d'une partie de l'île de Cerigò, de l'île de Tine* (pour le Voyage de M. Castellan et de Zalongy). XV. *Carte générale de la Grèce*, Paris, 1810. Cette carte forme le 1^{er} n° qui manquait à la nouv. édit. du Voyage d'Anacharsis, imprimée par Didot jeune, en 1799. XVI. *L'Hellespont et l'île de Lesbos* pour le Thucydide de Gail. XVII. *Partie septentrionale de l'Inde pour les Indiques d'Arrien*. XVIII. *Précis de géographie ancienne* (imprimé à la suite de l'abrégé de la géographie de Pinkerton, édit. de 1811). XIX. *Cartes historiques de l'état de l'Inde en 1605, en 1707, en 1812*, pour les monuments de l'Indoustan, décrits par Langlès. XX. *Carte de l'Espagne ancienne*, pour les classiques de Lemaître. XXI. *Carte de la Grèce moderne*, pour le Voyage de M. de Pouqueville, 1821. XXII. *Mémoires sur Aënoë, Phylé et Eleuthères*, pour la topographie de la bataille de Platée, de M. Spencer Stanhope. XXIII. *Plans topographiques et itinéraires de Constantinople, du Bosphore*, etc., pour le Voyage pittoresque de M. Mellings (2). XXIV. *Toute la partie géographique du voyage pittoresque de la Grèce ; de M. de Choiseul*. Barbié du Bocage a inséré plusieurs mémoires, dissertations et notices dans le *Mémorial topographique* et

(2) Barbié du Bocage se servit du savant travail fait par le général Andréossi pendant son ambassade à Constantinople, ce qui excita une réclamation faite par ce dernier dans les feuilles publiques.

militaire, dans le Magasin encyclopédique, dans le Bulletin de la société de géographie, etc. Il a laissé inédits ou manuscrits plusieurs cartes et mémoires, entre lesquels on remarque ceux sur la plaine d'Argos, sur les expéditions en Asie de Lucullus, de Pompée, de Crassus, sur la longueur du mille romain, etc. (3). L—R—E.

BARBIER (ANTOINE-ALEXANDRE), célèbre bibliographe, né le 11 janvier 1765, à Coulommiers, termina ses études en 1782 au collège de Meaux; et, ayant embrassé l'état ecclésiastique, remplit successivement les fonctions de vicaire à Acy, à Dammartin et à la Ferté-sous-Jouarre, dont il fut nommé curé en 1791 par les électeurs du district de Meaux. En 1793 il renouça à la prêtrise, et, après le concordat de 1801, il obtint du pape un bref qui le rendit à l'état séculier et lui permit de se marier en face de l'Eglise. Son goût pour les livres s'était développé pendant son séjour au séminaire de Saint-Firmin; et il sentit le besoin de se former de bonne heure une bibliothèque pour ses études et pour ses travaux. Dès 1789 Barbier s'occupait de rassembler des matériaux pour compléter la *Bibliothèque d'un homme de goût* et les Dictionnaires historiques de Ladvocat et de D. Chaudon. Il revint à Paris en 1794 pour entrer à l'école normale comme élève envoyé par le département de Seine-et-Marne. Peu de temps après il fut

nommé membre de la commission temporaire des arts, et, en cette qualité, chargé de répartir entre les différentes bibliothèques de Paris les livres entassés pendant les premières années de la révolution dans des dépôts où le moindre risque qu'ils courussent était de se détériorer. Dans l'examen que Barbier fit de ces dépôts, il eut le bonheur de découvrir, parmi les livres de Querbeuf (V. ce nom, XXXVI, 386), le recueil des *Lettres* de Huet, qui, sur sa demande, fut envoyé à la bibliothèque nationale, et la collection complète des manuscrits de Fénelon, qui, restitués d'abord à ses héritiers, font aujourd'hui partie de la bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice et ont été si utiles au cardinal de Bausset pour la publication de ses intéressants écrits (V. BAUSSET, dans ce vol.). Chargé par François de Neufchâteau (V. ce nom, au Supp.) de composer une bibliothèque pour le directoire, Barbier en fut nommé le conservateur. Après le 18 brumaire il devint bibliothécaire du conseil d'état; et en 1807 il remplaça Rিপault (V. ce nom, au Supp.) comme bibliothécaire particulier de l'empereur (1). Malgré les devoirs que lui

(1) Les nouvelles fonctions de Barbier le rapprochaient souvent de la personne de Napoléon. C'était pendant ou après son dîner qu'il le faisait appeler, et alors le bibliothécaire lui présentait les publications nouvelles, ainsi que les livres envoyés en hommage par les auteurs. — Pendant les campagnes, Barbier faisait parvenir par les estafettes les nouveautés avec les analyses, et les jugements qu'il en portait. Souvent Napoléon chargea son bibliothécaire de lui faire des rapports sur divers points d'histoire, et quelquefois sur des matières religieuses. Il lui fit demander, soit par le duc de Frioul, des mémoires ou des notes sur l'église gallicane, sur la tiare des papes, sur les campagnes qui ont eu lieu vers l'Euphrate contre les Parthes depuis celle de Crassus jusqu'au VIII^e siècle; sur différents auteurs grecs et latins non

(3) Plusieurs savants et hommes de lettres, collègues ou amis de Barbier du Bocage, ont prononcé à ses funérailles, ou publié postérieurement des discours et des notices, pour donner de touchants regrets et de justes éloges aux vertus privées de ce savant. Les discours imprimés sont de MM. Lemaire, Walckenaër, Durolzot, Bottin, Letronne, Émeric-David et Jomard. Les notices sont de M. La Renaudière, auteur de cet article, et de M. Dacier. A—T.

imposaient ses diverses fonctions, et qu'il remplissait consciencieusement, Barbier trouva le loisir de publier plusieurs ouvrages qui lui assurent un rang parmi les bibliographes. Laisant à ses doctes confrères, les Mercier de Saint-Léger, les Rive, les Laire, les Chardon de la Rochette, etc., le soin d'éclaircir les origines de l'imprimerie, d'en illustrer les premières productions, et d'indiquer aux riches amateurs les livres rares, dignes de figurer dans leurs cabinets, il préféra tourner ses recherches vers les ouvrages vraiment utiles. La publication du catalogue du conseil d'état le fit avantageusement connaître de toutes les personnes qui cultivent la bibliographie. Depuis plusieurs années il recueillait des renseignements sur les auteurs anonymes; mais, instruit que son confrère Van-Thol s'occupait de recherches du même genre, il craignit de le priver du fruit qu'il pouvait attendre de son travail, et se contenta d'exprimer le désir qu'il en fit jouir promptement le public. La délicatesse de ce procédé n'ayant pas décidé Van-Thol à faire paraître l'ouvrage qu'il promettait depuis si longtemps (*V. VAN-THOL*, au Supp.), Barbier, mit au jour, en 1806, les deux premiers volumes du *Dictionnaire des anonymes*, avec un discours préliminaire dans lequel, après avoir rendu compte de l'objet de son travail et des soins qu'il lui a coûtés, il cite avec autant de candeur que de mo-

traduits ou dont il n'existe que des traductions surannées, etc., etc. J'ai remarqué, en parcourant la correspondance de MM. Fain, Menneval et Duroc, que, dans la campagne d'Espagne (1808), l'empereur faisait demander avec instance les *Mémoires de Favart*; et qu'à Moscou, il pressait l'envoi de quelques bons romans, dont devaient être chargés les auditeurs partant tous les jeudis de Paris: car, écrivait M. de Menneval, nous avons des moments de loisir qu'il n'est pas aisé de remplir ici.

V—VE.

destie tous les savants dont il avait reçu des secours. Personne ne sentait mieux que Barbier que son ouvrage était susceptible de nombreuses améliorations; et il invita les littérateurs à lui faire part des erreurs qu'ils remarqueraient pour les corriger dans un supplément ou dans une nouvelle édition. Mais, s'il appelait la critique bienveillante à l'aider de ses lumières, il n'était pas disposé à souffrir patiemment les attaques mal fondées; et l'abbé Guairard, ayant publié dans le *Mercure*, sur le Dictionnaire des anonymes, des articles moins solides que piquants, Barbier lui répondit avec une vivacité qui dut surprendre ceux qui connaissaient la douceur habituelle de son caractère (2). Aux matériaux qu'il recueillait depuis vingt ans pour perfectionner les dictionnaires historiques, il avait eu le bonheur de réunir les notes de l'abbé du Masbaret (*V. ce nom*, XXVII, 345), renfermant une foule d'articles échappés aux différents éditeurs et continuateurs de Moréri. Les éditeurs de la *Biographie universelle* pensèrent qu'il serait utile d'attacher à la rédaction de cet ouvrage un biographe si distingué; et ils lui firent des propositions qu'il accepta d'abord: mais il voulut ensuite être le maître de donner à cette entreprise la direction qu'il lui conviendrait, et les éditeurs ne crurent pas devoir souscrire à de telles conditions. Dans le même temps

(2) La *Réponse de Barbier*, Paris, 1807, in-8° de 23 p., fut réimprimée en 1808 à la fin du 4^e vol. du *Dict. des anonymes*. L'auteur y joignit une *Dissertation* sur différentes éditions des traductions de Plutarque et d'Héliodore, par Jacq. Amyot, composée pour être lue à la société d'agriculture de Meaux, qui l'avait admis parmi ses membres; et enfin sa *Notice sur David Durand*, déjà publiée dans le *Magasin encyclopédique*, mais reproduite avec de nombreuses augmentations. Ces divers morceaux ne font point partie de la 2^e éd. du *Diction. des anonymes*.

Prudhomme venait de susciter à la *Biographie universelle* une espèce de concurrence en faisant une nouvelle édition du Dictionnaire historique de Chaudon; Barbier s'associa d'abord à cette entreprise dont il composa le *prospectus*; mais il ne put être long-temps d'accord avec un pareil homme (*Voy. PRUDHOMME*, au Supp.), et le bibliothécaire impérial n'eût bientôt plus qu'à observer la marche des deux entreprises rivales. C'est dans cette position qu'il conçut l'idée de son *Examen critique des dictionnaires*, dont il n'a paru jusqu'à ce jour qu'un seul volume contenant les lettres A-J. Quelques soins que nous ayons pris pour rendre notre ouvrage supérieur à tous les dictionnaires historiques, nous n'avons jamais pensé que la *Biographie* ne renfermerait pas des erreurs et n'offrirait pas d'omissions. Loin donc de nous plaindre des critiques de Barbier, nous regrettons qu'il ne les ait pas multipliées davantage; et ce supplément fournira la preuve que nous avons jugé notre ouvrage avec plus de sévérité que Barbier ne l'avait jugé lui-même. Cependant il doit nous être permis de dire que souvent ses observations manquent de justesse et d'exactitude. C'est ainsi qu'il nous reproche d'avoir omis des articles qui sont à leur véritable place, où lui-même a eu le tort de ne pas les chercher⁽³⁾, ou de n'avoir pas épuisé la liste des productions d'un écrivain obscur, quand nous avons pris le soin d'avertir que nous nous bornions à indiquer ses principaux ouvrages. Les traducteurs italiens de la *Biographie universelle*, tout en intercalant dans leurs colonnes le travail de Barbier,

n'ont pu s'empêcher de remarquer qu'en relevant nos erreurs prétendues il lui est arrivé d'en commettre lui-même de très-graves. C'est là d'ailleurs ce que nous continuerons de démontrer quand l'occasion s'en présentera; mais nous le ferons avec les égards qui sont dus à l'un des hommes qui, de notre temps, ont contribué le plus aux progrès de la bibliographie. Il nous a d'ailleurs souvent témoigné de très-vifs regrets de n'avoir pas concouru à notre entreprise; il n'en parlait jamais qu'avec beaucoup d'estime; et toutes les fois qu'il a pu nous être utile par ses avis et ses recherches, il l'a fait avec tout le zèle et le désintéressement d'un véritable ami de la science. Naturellement obligeant, Barbier fut utile autant qu'il le put aux jeunes littérateurs; il leur communiquait avec une rare complaisance ses livres et ses notes; et il leur donnait de sages conseils pour la direction de leurs études. On lui doit la formation de la bibliothèque du Louvre, celle des bibliothèques de Fontainebleau, de Compiègne, de Saint-Cloud, qu'il enrichit de collections curieuses et dont il rédigea les catalogues. Ses ouvrages lui avaient fait une réputation dans toute l'Europe, et les bibliographes étrangers recouraient fréquemment à ses lumières. On peut voir dans la traduction du *Voyage de Dibdin* (IV, 45), qui, comme l'on sait, n'est rien moins que prodigue de louanges, un portrait flatteur de Barbier, dont tous ceux qui l'ont connu peuvent attester la parfaite ressemblance. A la restauration, conservé dans la place de bibliothécaire du conseil d'état, il avait en même temps obtenu le titre d'administrateur des bibliothèques particulières du roi. Partageant son temps entre

(3) Alfère, *V. ALFIERI*; Barrio, *V. BARRI*; Barthius, *V. BARTH*, etc., etc.

des fonctions qu'il remplissait avec zèle et des travaux dont il occupait ses loisirs, il se croyait à l'abri des revers de la fortune, lorsqu'au mois de septembre 1822, quelques jours après avoir reçu du roi la décoration de la Légion-d'Honneur, il fut remplacé dans tous ses emplois. Il soutint en apparence cette disgrâce avec fermeté; mais sa constitution robuste qui lui présageait une longue carrière ne tarda pas à s'affaiblir; et il mourut le 5 décembre 1825, à 60 ans, regretté de ses nombreux amis. Barbier a fourni des articles intéressants au *Mercur*, au *Magasin* et à la *Revue encyclopédique*, ainsi qu'à quelques autres journaux littéraires. Il a donné des éditions, enrichies de notices, d'une foule d'ouvrages parmi lesquels on se contentera de citer les *Mémoires* de Cellé, le *Supplément à la correspondance* de Grimm (*V.* ce nom, XVIII, 506), la *Correspondance* de l'abbé Galiani, etc. (4). Il a eu quelque part à l'*Encyclopédie moderne* de M. Courtin, à la *Biographie* du général Beauvais (*V.* ce nom, ci-après), à la *Bibliothèque des classiques latins* de Lemaire, aux premiers volumes du Dictionnaire historique de Chaudon, publié par Prudhomme, etc. Enfin on lui doit : I. *Catalogue des livres de la bibliothèque du conseil d'état*, Paris, imprimerie nationale, 1803, deux tomes en un volume in-folio (5). Barbier en avait publié précédemment la *Préface avec la table*

(4) La *Notice* sur Barbier, imprimée à la tête du 4^e vol. du Dict. des anonymes, est suivie de la liste détaillée des éditions auxquelles il a eu part, et des articles de quelque importance qu'il a publiés dans les journaux littéraires. On a donc cru pouvoir se dispenser de la reproduire.

(5) En 1807, les livres de la bibliothèque du conseil d'état, à l'exception de la partie de jurisprudence et d'économie politique, ont été

des divisions, in-8° de 54 p. Il eut le bon esprit de conserver la classification adoptée généralement en France, non comme la plus parfaite, mais comme la plus simple et la plus commode; et il faut lui savoir gré d'avoir donné cet exemple dans un temps où la plupart de ses confrères, entraînés par la manie des innovations, bouleversaient les bibliothèques confiées à leurs soins, au point de ne pas s'y reconnaître eux-mêmes, sous le prétexte de se rapprocher dans leur classement de l'arbre encyclopédique de Bacon. II. *Catalogue des livres de la bibliothèque du comte de Boutourlin*, Paris, 1805, in-8°. Pougens (*Voy.* ce nom, au Supp.) a eu part à la rédaction de ce catalogue. La bibliothèque du comte de Boutourlin a péri, comme l'on sait, dans l'incendie de Moscou. III. *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, composés, traduits et publiés en français et en latin, Paris, 1806-1808, 4 vol. in-8°. Chardon de la Rochette (*V.* ce nom, au Supp.) a publié sur cet ouvrage, dans le *Magasin encyclopédique*, deux articles pleins de recherches curieuses, et qui ont été réimprimés dans ses *Mélanges de critique et de philologie*, Paris, 1812, tom. III, 266-317. La seconde édition, Paris, 1822-27, 4 vol. in-8°, contient 23647 articles; c'est près du double de la première qui n'en renferme que 12403. Quoique ce dictionnaire laisse encore beaucoup à désirer, il est d'une utilité incontestable; et l'auteur s'est acquis des droits à la reconnaissance de tous les amateurs

transportés à Fontainebleau. Ils furent évacués des Tuileries si précipitamment que des soldats, formant la chaîne, se les passaient rapidement pour les entasser dans la grande galerie d'où on les enleva bientôt pour leur destination. V—vr.

de l'histoire littéraire (6). IV. *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût*, entièrement refondue, Paris, 1808-10, 5 vol. in-8°. Le nom de Désessarts figure sur le frontispice parce qu'il était associé pour les frais; mais les additions sont de Barbier (V. CHARDON, au Supp.). V. *Dissertation sur soixante traductions françaises de l'Imitation de Jésus-Christ*, suivies de considérations sur l'auteur de l'Imitation (par M. Gence), ibid., 1812, in-12. VI. *Examen critique et complément des dictionnaires historiques les plus répandus, depuis le dictionnaire de Moréri jusqu'à la Biographie universelle inclusive*, ibid., 1820, in-8°, tome 1^{er}. Barbier préparait une nouvelle édition de la *Bibliothèque des romans* par Lenglet-Dufresnoy; et l'on doit regretter qu'il n'ait pas eu le temps de la publier. On peut consulter, pour plus de détails, la *Notice* sur Barbier par son fils aîné, à la tête du 4^e volume du *Dictionnaire des anonymes* (elle a été imprimée séparément); et une autre par M. Tourlet dans le *Moniteur* du 3 janvier 1826, dont il existe aussi des exemplaires tirés in-8°; et enfin l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul, la *Revue*

encyclopédique, etc. On trouve dans l'édition anglaise du voyage de Dibdin, un beau portrait de Barbier, dessiné par Lewis, et d'après lequel a été gravé en France celui de Vigneron. — M. Louis Barbier, fils aîné d'Antoine-Alexandre, et son collaborateur dans ses derniers travaux, employé, depuis 1818, dans la bibliothèque particulière du roi, au Louvre, est, depuis 1829, sous-bibliothécaire de cet établissement, créé par son père. — M. André-Thomas Barbier, neveu du bibliographe a donné quelques articles dans les premiers volumes de la *Biographie universelle*. W—s.

BARBIERI (DOMENICO-FIORENTINO). *Voy.* DOMINIQUE, XI, 521.

BARBIERI (JEAN-MARIE), savant philologue, né en 1519, à Modène, apprit dans sa première jeunesse les éléments du latin et du grec, et plus tard se perfectionna dans ces deux langues sous la direction de Fr. Portus (V. ce nom, XXXV, 475), qui venait d'ouvrir une école à Modène. Ses études terminées, il se chargea de l'éducation de quelques jeunes seigneurs, et accompagna le comte Louis de la Mirandole à la cour de France, où il demeura près de huit ans. Ses rapports avec un secrétaire de la reine, qui possédait à fond la langue provençale, lui fournirent l'occasion d'en faire une étude spéciale. De retour à Modène, il apprit l'hébreu d'un rabbin que ses affaires avaient amené dans cette ville, et il y devint bientôt assez habile pour pouvoir se passer de maître. Les magistrats de Modène choisirent Barbieri pour leur chancelier, certains que ce choix serait agréable au duc Alphonse, qui l'honorait de sa pro-

(6) Barbier avait réuni un grand nombre d'anonymes anglais et italiens. Mais pensant que des auteurs nationaux pourraient seuls compléter son travail, il offrit publiquement les matériaux qu'il avait réunis aux savants étrangers qui voudraient faire connaître les anonymes de leurs littératures (Voy. pag. 4 et 5 de la préface du tom. III du *Dict. des Anon.*). Personne ne s'étant présenté, les matériaux du bibliographe ont été vendus en 1828 avec les livres de sa bibliothèque. Le catalogue de cette bibliothèque est remarquable par un grand nombre d'ouvrages relatifs à la bibliographie et à l'histoire littéraire. On doit regretter que cette collection ait été dispersée; et que plusieurs manuscrits curieux, entre autres le *Catologue de Goujet*, et des manuscrits de Saint-Léger, etc., aient été acquis par des étrangers. La suite de l'*Examen critique* a été achetée par un libraire qui ne la fera probablement pas imprimer. V—vs.

tection. La manière dont il s'acquitta de ses fonctions ne fit que lui donner de nouveaux droits à l'estime publique. Il mit en ordre les archives, en dressa lui-même un inventaire exact, et rédigea sur les pièces qu'il avait choisies, une *Chronique* du Modénois qu'il a laissée manuscrite. Son zèle lui mérita de plus en plus l'affection de son souverain, qui lui donna des marques répétées de sa bienveillance. Barbieri mourut d'une rétention d'urine, le 9 mars 1574, dans un âge où il pouvait espérer de mettre la dernière main aux travaux qu'il avait entrepris dans l'intérêt de sa patrie. Il comptait au nombre de ses amis les Pigna, les Castelvetro, et beaucoup d'autres hommes distingués. Il a publié : *la Guerra d'Attila, Flagello di Dio, tratta dall'archivio di principi d'Este*, Ferrare, 1568, in-4°. C'est l'extrait d'un ouvrage supposé traduit du latin de Thomas d'Aquilée, mais écrit par Nicolas di Giovanni de Casola, en vieux français, et non pas en provençal, comme le disent les bibliographes. Dans la traduction abrégée qu'en fit Barbieri, par l'ordre du prince d'Este, il affecta de donner à son style toutes les formes qui pouvaient faire croire que l'ouvrage était plus ancien qu'il ne l'est réellement. L'édition de 1568, que l'on vient de citer, est aussi rare que recherchée. Il en existe une seconde, Venise, 1564, in-8°, dont on fait moins de cas. Dans la *Raccolta di Rime di diversi*, par Atanagi, on trouve, tom. 1, p. 52, une pièce de Barbieri : *Canzone in lode della reina di Francia, moglie di Francesco II*. Cette reine est l'intéressante et malheureuse Marie Stuart. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits sur lesquels on peut consulter la notice exacte et

détaillée que lui a consacrée Tiraboschi dans sa *Bibliot. modenese*, 1, 158-169. Ce savant a depuis fait imprimer l'ouvrage de Barbieri, *Origine della poesia rimata*, Modène, 1790, in-4°, qu'il enrichit de notes et d'additions très-importantes. W—s.

BARBOTAN (CLAIRE-JOSEPH CARRIS, comte de), l'une des nombreuses victimes de la terreur de 1793, était d'une famille noble de l'Armagnac. Quelques biographes lui donnent le titre de maréchal-de-camp; mais son nom ne se trouve pas dans la liste des officiers-généraux de cette époque. Député par la noblesse de Dax à l'assemblée constituante, il y vota constamment avec les amis de la monarchie, et d'ailleurs ne s'y fit point remarquer. Après la session, il revint habiter sa terre de Bonnas, près d'Auch; et, malgré le danger qu'on courait alors à se prononcer contre le nouvel ordre de choses, il ne dissimula pas son espérance de le voir promptement renversé. Regardé comme le chef des royalistes de cette province, il fut dénoncé pour avoir entretenu des correspondances criminelles et envoyé des sommes considérables à des émigrés (son petit-fils et le jeune Juliac, son pupille). Un mandat d'arrêt fut aussitôt décerné contre lui. Son fils aîné, qui devait être également arrêté, voyant les gendarmes entrer dans sa chambre, s'élança par une fenêtre et se brisa la tête sur le pavé. Le comte de Barbotan fut traduit devant le tribunal criminel du département du Gers; mais trois des jurés ayant déclaré que les preuves de l'accusation ne leur paraissaient pas suffisantes, le tribunal, obligé d'absoudre Barbotan, prononça sa réclusion comme suspect jusqu'à la paix. Ce jugement, dénoncé

par d'Artigoyte à la Convention, fut annulé, sur le rapport du comité de sureté générale, pour fausse application de la loi; et le malheureux Barbotan, renvoyé devant le tribunal révolutionnaire, fut condamné à mort, le 11 avril 1794 : il était âgé de 75 ans. W—s.

BARBOU (GABRIEL), général français, né à Abbeville, en 1761, était fils d'un officier de fortune, chevalier de St-Louis, parvenu au grade de capitaine dans le régiment d'Artois; ce qui était alors un avancement extraordinaire pour un simple roturier. Le jeune Barbou en ressentit les effets; il fut admis sous-lieutenant dans le même corps, le 14 janvier 1782, et lieutenant en 1788. Il fit partie en 1791 de l'expédition de Saint-Domingue, et revint en France après les désastres de cette colonie. S'étant montré partisan très-prononcé de la révolution, il fut nommé capitaine-adjoint aux adjudants-généraux, et se rendit en cette qualité à l'armée du Nord, où il concourut à la défense de Maubeuge, dans le mois d'octobre 1793, ce qui lui valut le titre d'adjudant-général. Il se trouva l'année suivante à la bataille de Fleurus, et fut employé comme sous-chef d'état-major sous Marescot, à la reprise de Landrecie, du Quesnoy et de Valenciennes. Devenu général de brigade le 7 sept. 1794, il concourut au siège de Maestricht sous Kléber, et fit les campagnes de 1795 et 1796, à l'armée de Sambre-et-Meuse, sous Bernadotte. Il se trouva aux batailles de Kirchberg et de Wurizbourg, et passa ensuite à l'armée du Nord comme chef de l'état-major général; lequel fut dissous quelques mois après. Barbou eut alors un commandement dans le Brabant, et ce fut lui qui soumit par

sa prudence et sa fermeté la révolte qu'excitèrent dans la Campine les lois de la conscription. Il passa ensuite à l'armée de Hollande, et contribua beaucoup aux succès que Brune obtint contre les Anglo-Russes à Berghen et à Castricum. La valeur qu'il déploya dans cette dernière affaire le fit nommer général de division sur le champ de bataille (18 oct. 1799). Il prit part en cette qualité à la campagne de Franconie sous Augereau, et concourut ensuite aux opérations de l'armée commandée par Moreau, jusqu'à la paix de Lunéville. Il passa alors en Piémont, puis en Suisse, et revint en Hollande, d'où il se rendit à l'armée d'Hanovre, qui se porta bientôt sur le Danube, sous les ordres de l'empereur. Barbou resta dans le pays d'Hanovre avec une faible division, qui, se voyant assaillie par un corps russe fort nombreux, se renferma dans Hameln. Barbou se maintint dans cette forteresse jusqu'à la victoire d'Austerlitz, qui amena la paix de Presbourg. Revenu en France, il passa au commandement de Bordeaux, puis à l'armée d'observation de la Gironde, lorsque Napoléon se prépara à l'invasion de l'Espagne. Il commandait sous le général Dupont une des premières divisions qui pénétrèrent dans ce royaume à la fin de 1807, et il eut beaucoup de part aux affaires du pont d'Alcala et à la prise de Cordoue; mais il partagea aussi l'échec de ce corps d'armée à Baylen, et sa division qui se trouvait sous les ordres immédiats de Dupont, fut obligée de mettre bas les armes. Sa captivité dura peu; mais l'empereur, sans lui faire porter tout le poids de cette malheureuse capitulation, ne lui témoigna plus la même confiance, et l'envoya en Italie, où il se trouva sous les ordres du prince

Eugène, le 16 avril 1809, à la malheureuse bataille de Sacile. Le général Vaudoncourt, qui a écrit l'histoire de cette guerre, prétend que Barbou mit à cette affaire de la mollesse et de la mauvaise volonté. Il fut ensuite chargé de la défense de Venise, et se maintint avec assez de fermeté dans cette ville contre les Autrichiens victorieux. Sa défense du fort de Malghera lui fit surtout beaucoup d'honneur. Lorsque l'archiduc Jean, qui l'avait poussé avec tant de vigueur, fut obligé de s'éloigner pour aller au secours des états héréditaires pressés par la grande armée, Barbou fut envoyé dans le Tyrol, pour y réprimer quelques soulèvements, et plus tard, dans la marche d'Ancône, où il éprouva en 1814, le chagrin de se voir attaqué par les troupes d'un Français, celles de Murat, devenu roi de Naples. Barbou se retira dans la citadelle, où il fut obligé de se rendre le 18 février. Revenu en France par suite de cette capitulation, il reçut du roi le commandement d'une division de l'intérieur, et fut admis à la retraite le 8 février 1816. Depuis cette époque, il ne fut plus occupé que de soins domestiques et de l'éducation de sa famille. Il mourut à Paris, le 6 décembre 1827. M—D J.

BARCA (ALEXANDRE), né à Bergame, le 26 novembre 1741, était élève régulier dans un couvent de cette ville. Il publia un mémoire sur la décomposition de l'acide phlogistique. Cette publication précéda les observations analogues du célèbre chimiste Berthollet, qui se plut à le reconnaître dans un de ses écrits sur l'acide prussique. On assure aussi que les idées de Barca sur les saturations chimiques sont contemporaines de celles de Guyton de Morveau sur le même sujet. Barca

est mort le 13 juin 1814. A—D.

BARCLAY (ROBERT), colonel anglais, né en 1774, entra au service en 1789, dans le 38^e régiment d'infanterie qui fut embarqué pour les Indes-Orientales, et se trouva aux principales actions qui eurent lieu dans ces contrées, en 1793. Il se fit tellement remarquer par ses talents et sa valeur, qu'il fut promu au grade de lieutenant hors de tour, le 31 mai 1793, et que le 3 avril 1795, bien qu'il ne fût âgé que de 18 ans, il obtint, également hors de tour, le commandement d'une compagnie. Fait prisonnier par l'ennemi, et après avoir beaucoup souffert dans sa captivité, il retourna en Angleterre dans l'année qui suivit sa promotion. Mais, quoiqu'il eût droit à un congé de six mois, il se hâta d'aller rejoindre son corps dans les Indes-Occidentales. En 1803, les qualités distinguées du capitaine Barclay étant venues à la connaissance du général sir John Moore, il le fit nommer au grade de major, dans le 52^e régiment d'infanterie, connu comme l'un des corps les mieux disciplinés et les plus braves de l'armée anglaise. Lorsque plus tard Barclay fut promu au grade de lieutenant-colonel dans le même régiment, le major David Barclay, son père, écrivit à sir John Moore, pour lui exprimer sa reconnaissance. Le général, dans sa réponse donna de grands éloges au lieutenant-colonel Barclay, qui, en 1808, accompagna J. Moore d'abord en Suède, puis en Portugal. Le 25 juillet 1810, il fut particulièrement cité dans le rapport comme s'étant distingué à la bataille d'Almeida, où il reçut une balle dans son chapeau et eut un cheval tué sous lui. Peu de temps après, lord Wellington lui confia le commandement d'une brigade, composée, outre le régiment de Barclay,

d'Anglais et de Portugais. Ce fut en chargeant l'ennemi à la tête de cette troupe, sur les hauteurs de Busaco, que, le 27 sept. 1810, il reçut au-dessous du genou gauche, une blessure qui le mit hors d'état de continuer le service, et le conduisit au tombeau, le 5 mai 1811. Z.

BARCLAY DE TOLLY

(le prince MICHEL), feld-maréchal russe, naquit en 1755, dans la province de Livonie. Sa naissance, la médiocrité de sa fortune, et l'absence de toute protection, étaient loin de faire présager le haut rang où devaient le porter ses talents et ses services. Il dut lui-même en douter, car sa noble carrière, dans laquelle il devint si constamment utile à une patrie, dont la profonde ingratitude hâta sa mort, fut d'abord extrêmement lente. Entré au service avant sa douzième année, le 1^{er} (12) janvier 1767, bas officier en 1769, enseigne en 1778, lieutenant au commencement de 1786, capitaine en 1788, major en 1790, lieutenant-colonel en 1794, colonel le 7 (18) mai 1798; il avait déjà quarante-huit ans d'âge, et plus de trente-un ans de service, quand il parvint au grade où il put enfin manifester les talents que la nature, l'étude et l'expérience lui avaient fait acquérir, dans ses campagnes contre les Turcs, les Suédois et les Polonais. Sa fortune fut dès-lors rapide; car, général-major un an après qu'il eut été fait colonel, il devint lieutenant-général en 1807, général d'infanterie en 1809, et feld-maréchal en 1814. Il s'était déjà distingué en combattant les Suédois et les Français, toujours placé à l'avant-garde dans les marches en avant, et à l'arrière-garde dans les mouvements de retraite, quand lui-même il ne commandait pas en chef. Il avait

aussi fait preuve d'habileté dans la guerre qui, en 1806, fut le résultat de la non ratification de la paix signée à Paris par l'envoyé d'Oubril. La bataille de Pultusk (14 nov. 1806), le combat de Lamborg, la sanglante bataille de Preussich-Eylau, où il fut blessé (1), attestent et son impassible valeur et ses rares talents; ils brillèrent bien davantage encore en Finlande, contre les Suédois, en 1808; mais la conquête de cette province n'ayant pu décider à la paix le cabinet de Stockholm, il fallait pour amener un tel résultat, frapper au cœur cette puissance. La marche d'une armée russe par Tornéo, en traversant des contrées stériles pour s'engager dans la belliqueuse, fidèle et pauvre Dalekarlie, dénuée de routes et de moyens de subsistance, eût été l'opération la plus ruineuse. Barclay de Tolly conçut le dessein de renouveler, sur une plus grande échelle, l'expédition qui immortalisa Charles-Gustave, quand, pour attaquer les Danois en janvier 1658, il avait passé sur la glace le Petit-Belt, large d'environ une lieue; mais ici, c'était une vingtaine de lieues qu'on avait à parcourir sur l'albâtre fragile dont était couvert le golfe de Bothnie. Quelque romanesque que parût un tel projet, le général, doué d'une audace réfléchie, exempte de tout écart d'imagination, inspirait à l'empereur Alexandre une si juste confiance, que ce monarque n'hésita point à adopter ses vues et à le charger de les réaliser. Barclay partit donc des

(1) A Preussich-Eylau, Barclay de Tolly, qui commandait l'avant-garde russe, fut chargé de la défense de la ville; et il résista long-temps dans les rues, puis dans l'église et dans le cimetière. Tous les historiens, et surtout Mathieu Dumas, ont reconnu le courage qu'il déploya dans cette occasion.

côtes de Finlande, au cœur de l'hiver, en 1809, avec douze mille hommes, son artillerie, ses munitions, ses vivres, ses bagages, marcha rapidement, suspendu sur le golfe, bivouaqua trois nuits sur la glace, après avoir donné l'ordre terrible, mais nécessaire, de s'écarter vivement au moindre brisement du fragile cristal sur lequel on s'élançait, sans chercher à sauver qui que ce fût, pas même le général en chef. Il parvint ainsi aux rivages suédois, ce qui hâta la révolution tramée contre Gustave-Adolphe II, et contraignit la Suède à demander la paix. Cette gigantesque et périlleuse expédition valut à Barclay le grade de général d'infanterie, et il fut, en février 1810, nommé ministre de la guerre. Dès lors la plus grande activité régna dans l'administration qui lui était confiée : il rétablit la discipline considérablement altérée par les désastres des dernières campagnes, réforma nombre d'abus, chercha à mettre l'armée sur un pied respectable. Mais l'empereur Alexandre, abattu par les malheurs de la guerre et par ceux d'une paix qui, entraînant l'interdiction de ses ports à l'Angleterre, ruinait la branche la plus utile du commerce russe ; redoutant une lutte nouvelle, et la regardant néanmoins comme indispensable, n'osait rien espérer, ni rien résoudre, et, en se soumettant à tous les genres d'humiliation, il feignait de faire librement ce à quoi il se voyait contraint ; car il n'avait plus de confiance ni en ses généraux ni en ses troupes. Ce fut dans ces circonstances que le duc de Serra-Capriola qui, depuis la paix de Tilsitt, n'était plus ostensiblement reconnu comme ministre du trône de Naples, occupé par le beau-frère de Napoléon que reconnaissait le

cabinet russe, fit passer à l'empereur Alexandre, par l'amiral Mordwinoff, ancien ministre de la marine sous Catherine II, chef alors du grand conseil de l'empire et l'homme le plus justement estimé de son pays, un plan de guerre, pour la délivrance de la Russie et par suite de l'Europe entière, plan dont le monarque fut vivement frappé, et que l'ignorance des écrivains contemporains a depuis attribué à l'Angleterre, à Bernadotte, à Moreau même, mais dont l'auteur est encore inconnu. Ce plan consistait, dans sa première partie purement militaire, en une défensive ferme, vigoureuse, souvent agressive et une retraite régulière et lente, afin d'allonger la ligne d'attaque de l'ennemi, d'attirer celui-ci dans le centre de l'empire, de le harceler sans cesse sur ses deux flancs, de se porter sur ses derrières, de le priver de ses ressources, en enlevant les convois, les dépôts, les magasins, et d'attendre ainsi l'hiver pour agir offensivement contre lui et le forcer à mettre bas les armes, faute de vivres, de fourrages, de munitions, de transports, sur un sol généralement couvert de neiges épaisses. Alexandre ne consulta sur ce plan que le ministre Barclay, qui, après l'avoir mûrement examiné dans son essence, son but, et les moyens d'exécution, l'approuva entièrement (2), et prépara avec le plus grand zèle tout ce qui pouvait en assurer le succès. Mais il fallait préalablement se ménager l'éventuelle coopération des autres puissances ; et tel était l'objet de la deuxième partie de ce plan militaire et politique, calculé sur une

(2) C'est ce qui a fait dire à Napoléon, dans les mémoires dictés à Sainte-Hélène, que le plan de retraite avait été donné à Alexandre par le général Barclay.

longue et constante étude du génie et du caractère de Napoléon, chose trop peu connue encore des cabinets européens. L'empereur, enfin éclairé à cet égard et ne se fiant à aucun de ses autres ministres, surtout à Romanzoff (*Voy. ce nom, au Supp.*), homme de bien, mais imbu de l'idée qu'il fallait laisser le volcan se dévorer lui-même, sans s'apercevoir qu'avant cette époque il aurait tout dévoré, forma à cet effet une diplomatie secrète, que dirigea le comte d'Armfelt (*Voy. ce nom, LVI, 432*), tandis que Barclay, qui n'y prit pas une part active, s'occupait uniquement des combinaisons militaires, dans lesquelles il fut grossièrement trompé par la cupidité et la malveillance, comme on le verra plus loin. Les exigences du cabinet de Saint-Cloud devenaient chaque jour plus choquantes, et l'empereur un peu rassuré, commençait à s'y refuser ou à en éluder les effets. Cependant la guerre de Turquie usait les forces russes sans amener d'utiles résultats, et la coopération du corps d'armée qu'elle neutralisait entraînait dans le plan de guerre secrètement adopté. Koutouzoff n'en retardait pas moins la conclusion d'une paix devenue indispensable, agissant d'après les vues erronées de Roumanzoff qui voulait empêcher toute rupture avec la France. L'empereur indigné lui envoya Tchitschagoff avec ordre de signer promptement la paix et de prendre le commandement de l'armée de Turquie; mais Koutouzoff, instruit de cette mesure, signa lui-même le traité de Bukharest. Ce général n'en tomba pas moins dans la disgrâce de son souverain; mais il voua une profonde haine à l'amiral Tchitschagoff, son successeur, qui devait plus tard servir sous ses ordres, et à Barclay

qu'il soupçonnait de lui être peu favorable. L'empereur Alexandre attendait avec calme l'invasion dont il était menacé, voulant laisser à son ennemi tous les torts d'une rupture que suspendit un moment le projet conciliatoire d'un partage sur les dispositions duquel on ne put s'entendre, et la guerre devint inévitable. Barclay de Tolly, remplacé alors dans son ministère par le vieux prince Korschakoff, fut nommé en juin 1812 commandant en chef des armées russes, ayant sous lui plusieurs généraux, ses anciens, et qui, très-mécontents de cette innovation, étaient disposés à le mal seconder; tandis que la nation tout entière, considérant Barclay comme étranger en qualité de Livonien, murmurait hautement de le voir chargé des destinées de la Russie, quoiqu'il fût sans contredit le meilleur des généraux qu'elle possédât; et il faut ajouter à tout cela, qu'en raison des nombreux abus qui règnent dans les troupes de cet empire et auxquels tous les genres d'administration se prêtent, par négligence ou cupidité, le corps principal, à la tête duquel il se plaçait, et que tous les rapports officiels avaient porté à cinq cent cinquante mille hommes, ne se trouva monter effectivement qu'à cent quatre mille, et la totalité des troupes stationnées des bords de la Baltique aux rives du Pruth, à deux cent mille hommes seulement. C'était avec cette infériorité de moyens qu'il devait lutter contre les quatre cent cinquante-cinq mille hommes que Napoléon dirigeait et dont ses incontestables talents augmentaient encore beaucoup la puissance; puis la présence de l'empereur au quartier-général russe, ouvrait la voie à mille intrigues ourdies par la malveillance. On eût donc été forcé,

d'exécuter ce plan de retraite précédemment adopté, au moment même où l'on croyait avoir des forces infiniment plus considérables ; et, en dépit des obstacles que l'ignorance et l'envie amoncelaient autour de lui, Barclay sut se retirer avec une rapidité, un ordre, une vigueur admirables, engageant sans cesse une partie de ses troupes pour faciliter au prince Bagration (3) les moyens de le rejoindre, et à l'amiral Tchitschagoff ceux de se porter sur les derrières de l'ennemi, semblant parfois vouloir livrer une bataille que Napoléon désirait, puis lui échappant avec adresse. C'est ainsi que, retardant la marche de son redoutable adversaire, et après plusieurs actions partielles, il se rapprochait de ses ressources en ruinant celles de l'armée française, qu'il attirait vers le point où ses opérations offensives devaient commencer. Mais le général Koutouzoff, exilé depuis sa destitution, fut, à la demande des deux impératrices dont on avait égaré l'opinion, placé à la tête de l'armée que Barclay lui remit, le 17 août, avec le même sang-froid qu'il conservait dans les plus grands dangers, et avec la noble résolution de servir sans hésitation sous celui par qui il se voyait enlever une gloire immortelle et certaine. Commandant la droite de l'armée russe, dans la célèbre bataille de la Borodino, où de la Moskowa, le 26 août, seul il sut conserver sa position, ne fit sa retraite que le lendemain, et cou-

(3) La division que quelques écrivains français ont prétendue exister alors entre Barclay de Tolly et le prince Bagration est tout-à-fait imaginaire. Ces deux généraux s'entendirent parfaitement pendant cette campagne ; et, sans cet accord, il est évident qu'ils n'auraient jamais pu se réunir, ni faire à Smolensk la belle résistance qui, pendant plusieurs jours, arrêta l'armée française.

vrit ainsi celle de l'armée qui, sans lui, eût éprouvé les plus irremédiables désastres ; aussi les troupes, étonnées de son imperturbable fermeté, et reconnaissantes de ses éminents services, lui rendirent-elles alors toute l'estime qu'elles lui devaient, et Koutouzoff ayant rédigé un ordre du jour dans lequel il tentait de le déshonorer, l'indignation publique força ce général à supprimer cet écrit. Si Barclay fût demeuré commandant en chef des armées russes, il eût, conformément au plan de campagne, arrêté dans le cabinet secret de l'empereur, continué sa retraite en disputant le terrain pied à pied, jusqu'à Nijwi-Novogorod au confluent du Volga et de l'Ocka, pour y attirer l'ennemi ; et ces deux grands fleuves eussent couvert ses communications avec le Nord et le Midi, en attendant que l'hiver, une nuée de cosaques et les opérations secondaires des généraux, Schwarzenberg, Tchitschagoff et Wittgenstein le bloquassent de toutes parts. Mais Koutouzoff, à qui l'on avait donné carte blanche, abandonnant le plan de campagne convenu et la marche suivie jusqu'alors, s'était fait battre à Borodino, et se retirait en hâte sur Moskou, sans conserver dans ce mouvement rétrograde l'ordre et la fermeté dont son prédécesseur lui avait donné l'exemple. Campé à Fili, au-dessus de l'ancienne capitale, il y assembla un conseil de guerre qui fut des plus orageux. Tous les généraux voulaient livrer une nouvelle bataille ; le général en chef la redoutait, mais n'osait se prononcer. *L'empereur pourra-t-il jamais nous pardonner d'abandonner sans coup férir la ville sainte ?* s'écrie Benigsen (*Voy.* ce nom, au Supp.). *Oui,* répond Barclay : *Je connais sa pen-*

sée, et j'en réponds sur ma tête. Koutouzoff, charmé de voir son rival assumer sur lui toute la responsabilité, ordonne une nouvelle retraite, dans laquelle l'évacuation tumultueuse de Moskou jette la plus grande confusion; et découvrant tout le Nord, ainsi que les immenses magasins de Twar, il va s'enfermer à Tarantino, dans un camp si mal assis, qu'à la moindre attaque sérieuse il eût été perdu sans ressources. Mais aussi fin diplomate que médiocre général, endormant Napoléon par des négociations illusoires, il atteignit l'hiver libérateur, sans pour tant en profiter autant qu'il l'aurait pu. Laissons donc ce timide général, se faire battre à Malo-Ieroslavith; ne pas oser attaquer l'ennemi à Krasnoï; s'arrêter avant le passage de la Bérésina, pour laisser écraser Tchitschagoff, dont, à cet effet, il avait disséminé les troupes; et mourir en conseillant chaque jour la paix, dans la crainte d'avoir à lutter contre Napoléon. Tandis que la grande armée russe perdait son chef, remplacé aussitôt par le général Wittgenstein, homme plus médiocre encore que Koutouzoff, et que Barclay se trouvait ainsi sous les ordres de celui qui, peu de mois auparavant, était sous les siens; celui-ci, dont le zèle et la fidélité ne pouvaient être altérés ni par les dégoûts qu'il éprouva, ni par la conduite d'un souverain, qui très-injustement livrait à la vindicte publique, lui et Tchitschagoff, c'est-à-dire ses deux généraux les plus scrupuleusement fidèles aux ordres qu'ils en avaient reçus; Barclay, disons-nous, s'était déjà emparé, après huit jours de siège, le 4 avril 1813, de l'importante forteresse de Thorn. Il battit ensuite Lauriston à Kœnigswartá. Placé à la droite de l'armée russe, dans une position très-

mal choisie, à la bataille de Bautzen, le 8 mai, ayant à y supporter les efforts de l'ennemi qui avait échoué dans la première attaque sur le centre, et était repoussé à sa droite, il sut prendre une position nouvelle, d'où il allait faire un mouvement offensif, qui pouvait assurer la victoire, quand la retraite fut ordonnée sur toute la ligne, d'après de fausses notions données par l'Anglais Wilson. Barclay ne rétrograda que le lendemain, couvrant, comme il l'avait fait à Borodino, la retraite de l'armée, dont le commandement lui fut confié le 11 en remplacement du très-inepte Wittgenstein, remplacé de nouveau sous ses ordres. Il éleva le moral des troupes par la brillante affaire de Gorlitz, suivie de l'armistice de Silésie et du congrès de Prague, ce qui lui donna le temps de rétablir la discipline, et de faire arriver des renforts. Après la reprise des hostilités, dont il prévint le chef d'état-major de l'armée française par une lettre du 23 juillet, et après les désastres de Dresde, dans un mouvement agressif, exécuté contre son avis et celui du général Moreau, par les conseils de Jomini, il fit mettre bas les armes à Vandame et à tout son corps d'armée à Kulm, dans les montagnes de Bohême; et le 6 octobre il rendit encore de brillants services dans la célèbre et décisive bataille de Leipzig, après laquelle il fut nommé comte, premier désaveu tacite du silence désapprobateur de son maître. Subordonné dès-lors au feld-maréchal, prince de Schwarzenberg, généralissime des armées combinées, il marcha vers le Rhin, et prêt à pénétrer en France il annonça, dans son ordre du jour du 3 janvier 1814, que l'objet de la guerre était

de donner la paix au monde, et l'intention de son souverain *de diminuer*, autant que possible, *les malheurs du pays* qu'on allait envahir : il y recommandait en conséquence la plus exacte *discipline*, et menaçait *les coupables de toutes violences contre les habitants, de les livrer, sans acception de personne, à toute la rigueur de la justice* : aussi, le corps qu'il commandait ne commit-il aucun désordre dans les provinces qu'il traversa. Barclay de Tolly dirigea et commanda les troupes russes aux batailles de Brienne, de la Fère-Champenoise, et à celle qui eut lieu sous les murs de Paris. Après le combat du 30 mars 1814, suivi de la reddition de cette capitale, il fut élevé au rang de feld-maréchal, nouvel aveu également tacite de la loyauté de sa conduite. Rentré momentanément dans ses foyers, après la retraite des armées combinées, il se reportait sur le Rhin en 1815, à la tête d'un corps composé de soldats d'élite, Russes, Autrichiens, Prussiens, Bava-rois et Hessois, quand la bataille de Waterloo renversa de nouveau Napoléon. Barclay de Tolly établit alors son quartier-général à Châlons-sur-Marne. Il avait, dès le 23 juin, annoncé la seconde invasion, comme dirigée contre Napoléon seul, et uniquement libératrice du peuple français, qu'il invitait à le seconder, et auquel il disait : *Votre cause est la nôtre ; votre bonheur, votre gloire, votre puissance, sont nécessaires à la gloire et à la puissance des nations qui combattent pour vous*. Tels étaient les sentiments qu'il regardait comme ceux des souverains alliés, et qu'il éprouvait lui-même ; sa conduite ne cessa jamais d'y être conforme, et ses troupes furent maintenues dans la discipline la plus sé-

vère. Ce fut près de la capitale de la Champagne, dans le camp des Vertus, que les trois souverains alliés passèrent en revue leurs troupes respectives ; et après le service divin, célébré dans les trois rites, catholique, grec et luthérien, ils y signèrent ce traité de la sainte-alliance, que M^{me} de Krüdner (*Voy. ce nom, au Supp.*) avait conçu et fait approuver par l'empereur Alexandre. Le feld-maréchal Barclay de Tolly fut élevé alors à la dignité de prince, et signa pour la première fois en cette qualité, le 13 septembre, un ordre du jour dans lequel il félicita les soldats russes de leur parfaite discipline, qui devait, disait-il, *laisser aux pays étrangers des souvenirs honorables pour eux, et flatteurs pour le monarque*. Il se rendit ensuite à Paris, où Louis XVIII lui conféra le grand cordon du mérite militaire, assimilé à celui de Saint-Louis, faveur dont l'objet était de reconnaître les services qu'il avait rendus au peuple français par sa modération dans la victoire et la parfaite discipline de ses troupes. Il quitta la France dans le mois d'octobre, et rentra enfin et définitivement dans ses foyers, où il n'était plus défendu contre les attaques multipliées d'une injuste haine, par l'espoir de rendre à son prince et à sa patrie de nouveaux services. Les faveurs et les dignités dont il était revêtu ne le consolèrent point d'une opinion que rien ne pouvait vaincre. Affligé, indigné, il vit sa robuste santé s'altérer journellement ; et le héros du golfe de Bothnie, de Borodino, de Bautzen et de Kulm, mourut à Justerbourg, le 25 mai 1818, âgé de 63 ans, après en avoir servi 39, avec autant de talent que d'honneur et d'utilité. Outre les ti-

très et les grades que Barclay de Tolly gagna successivement durant sa vie militaire, il avait été décoré des ordres de St-André et de St-Alexandre Newski ; des cordons de St-Georges, de St-Wladimir , de Ste-Anne de la première classe, des ordres de Marie-Thérèse d'Autriche, de l'Aigle-Rouge et de l'Aigle-Noir de Prusse, etc. Ce n'était certainement pas l'un de ces colosses militaires, de ces généraux modèles, qui, au nombre de sept ou huit seulement, doivent, selon l'opinion de Napoléon, être un constant objet d'étude pour tous ceux qui commandent des armées. Il ne doit pas même être mis au premier rang, parmi ceux qui les suivent dans l'ordre du talent et du génie ; mais il savait son métier, il l'aimait, il l'étudiait sans cesse : sa valeur était froide, sa tête calme, son coup-d'œil juste, sa fermeté inébranlable, et il doit conserver un rang très-distingué parmi les généraux modernes, et le premier, parmi les généraux russes de son temps. D'ailleurs homme de bien, sujet fidèle, travailleur infatigable, il ne répondit aux outrages que par de nouveaux services ; mais, de son lit de mort, il écrivit à l'empereur une lettre dépositaire de sa douleur et de son indignation. Alexandre, alors, décida qu'il lui serait élevé une statue sur l'une des places de Saint-Petersbourg ; et l'empereur Nicolas, voulant rendre un éclatant hommage à la mémoire de cet honorable guerrier, déclara en 1826, que le deuxième régiment de carabiniers porterait à l'avenir et à perpétuité le nom de *Carabiniers du feld-maréchal Barclay de Tolly*. A—L—E.

BARDET (PIERRE), avocat au parlement de Paris, naquit à Montagnét, en Bourbonnais, le 15 décem-

bre 1591. Après avoir achevé ses études en droit à Toulouse, il vint suivre le barreau dans la capitale, où son savoir le fit bientôt distinguer. Quoiqu'il s'exprimât avec facilité, il renonça de bonne heure à la plaidoirie pour s'adonner au travail du cabinet, préférant une tranquille obscurité à l'éclat des audiences. C'est là qu'il répétait à ses confrères *que l'avocat doit être aussi réservé, aussi scrupuleux, en donnant une consultation, que le juge qui est appelé à prononcer une sentence*.

Il avait surtout approfondi la matière des substitutions ; ce qui lui valut la clientèle de plusieurs grandes maisons. Obligé d'aller en Provence pour suivre un procès, il vit sa fortune compromise ; et de retour à Paris après une longue absence, il ne retrouva plus ses amis !... Ce changement le détermina à se retirer à Moulins, où il mourut dans un âge très-avancé, le 20 sept. 1685. Dès son entrée au palais, il avait commencé à former un recueil des arrêts rendus sur les questions les plus importantes ; il l'augmenta successivement dans le cours de sa longue carrière. Après sa mort, ses manuscrits passèrent entre les mains de Berroyer, avocat, son ami, qui en publia une partie sous le titre de *Recueil d'arrêts du parlement de Paris, pris des Mémoires de feu M. Bardet*, Paris, 1690, 2 vol. in-fol. Berroyer y ajouta des notes et une préface instructive, dans laquelle il donne un précis de la vie de l'auteur. Malgré le ton d'emphase et les traits de mauvais goût qu'on trouve à reprendre dans ce morceau, il intéresse parce qu'on sent que le panégyriste l'a écrit d'inspiration. Voici un passage qui donnera une idée de sa manière : « Les autres manuscrits que

« Bardet a laissés et qu'on pourrait
 « appeler ses *enfants spirituels*
 « (n'ayant pas été engagé dans le ma-
 « riage), seraient peut-être des té-
 « moins plus naturels de sa profonde
 « érudition que ce recueil d'arrêts. »
 Lalaure en donna une nouvelle édi-
 tion revue et augmentée, Avignon,
 1773, 2 vol. in-fol. L'article con-
 sacré à Bardet dans Moréri (édit.
 de 1759), et qu'on annonce avoir été
 tiré des manuscrits de Boucher d'Ar-
 gis, est extrait mot pour mot de la
 préface de Berroyer. L—M—X.

BARDET DE VILLENEUVE (P.-P.-A.), écrivain militaire, sur lequel on a peu de renseignements. On conjecture avec assez de vraisemblance qu'il était l'un des descendants de Jean Bardet, savant jurisconsulte de Moulins et de la même famille que le précédent. Il naquit vers 1680, peut-être à Villeneuve, dans le Bourbonnais, dont il joignit le nom à celui de sa famille, lorsqu'il eut besoin d'un titre pour dissimuler son origine roturière. Destiné dès son enfance à l'état militaire, il reçut une éducation conforme aux vues de ses parents; et, après avoir terminé ses premières études, il fut placé dans un corps d'artillerie où il s'instruisit à fond de tout ce que doit savoir un bon officier. La paix ne lui laissant l'espoir d'aucun avancement, il sollicita la permission d'entrer au service de l'Espagne. Il eut le bonheur de se trouver sous les ordres du jeune et brave marquis de Santa-Cruz (*Voy.* ce nom, XL, 358); et sut par sa conduite mériter l'affection de ce général, dont il déclare que les conseils lui furent très-utiles. A son retour en France, Bardet y fut employé dans l'artillerie. Mais don Carlos (depuis Charles III) étant monté sur le trône des Deux-Siciles en 1734, il passa

au service de ce prince avec le titre d'ingénieur ordinaire. Ayant lu dans sa jeunesse les principaux ouvrages qui traitent de l'art militaire, il en avait fait pour sa propre instruction des extraits qui remplissaient un assez grand nombre de cahiers. Quelques officiers supérieurs, auxquels il ne pouvait rien refuser, ayant eu connaissance de son travail, le pressèrent de le publier; et, après l'avoir revu soigneusement, il le mit au jour sous ce titre : *Cours de la science militaire*, La Haye, 1740-42, 11 vol. in-8°. Les cinq premiers traitent des fonctions et des devoirs des officiers des différentes armes, de la tactique et du génie; et les trois suivants (qu'on trouve séparément), *de l'artillerie*. Ces huit volumes sont les seuls auxquels Bardet ait eu quelque part. Les tomes IX et X contiennent *l'attaque et la défense des places*, de Vauban; et le XI^e *le Manuel de la cavalerie*, par La Guérinière. Un avis du libraire annonçait un douzième volume qui devait contenir *la science de la marine*; mais ce volume n'a point paru. W—s.

BARDIN (PIERRE), d'une ancienne famille de Toulouse illustrée par le capitoulat dès le XIV^e siècle, naquit dans cette ville, et y fut fait conseiller au parlement en 1424. Il fut auteur de plusieurs ouvrages assez remarquables pour le temps : l'un sur l'origine de la juridiction ecclésiastique, qu'il rapportait aux empereurs et aux rois; l'autre sur les privilèges et immunités des moines. Il avait aussi composé un traité sur les *moyens de réprimer la trop grande puissance des évêques*, et un commentaire sur le titre des Décrétales *de Episcopali audientia*; mais ces derniers ouvrages sont perdus. — **BARDIN** (Guillaume), fils du précé-

dent, et conseiller au même parlement, est auteur d'une chronique du Languedoc, imprimée pour la première fois dans le tome IV du savant ouvrage publié sur cette province par dom Vaissette, et Dom de Vic, sous le titre d'*Historia chronologica parlamentorum patriæ occitanie*. Elle commence en 1031 et finit en 1454. Cet ouvrage, écrit en latin, est quelquefois intéressant; mais l'auteur n'est pas fidèle sur tous les points, et il se montre d'une extrême crédulité. Cependant Farke, un des premiers annalistes de Toulouse, l'a pris trop souvent pour guide. Aussi les bénédictins auteurs de l'histoire du Languedoc les réfutent-ils, l'un et l'autre, en divers passages.

L—M—X.

BARDON DE BRUN (BERNARD), pieux ecclésiastique, né, dans le XVI^e siècle, à Limoges, d'une famille honorable, donna, pendant sa longue vie, l'exemple de toutes les vertus chrétiennes, et mourut en 1625, laissant une mémoire vénérée. Il est auteur de *Saint Jacques*, tragédie en 5 actes et en vers, Limoges, 1596, in-8°. Cette pièce, qui tient beaucoup de nos anciens mystères, fut représentée à Limoges par les confrères pénitents de Saint-Jacques, le jour de la fête de leur patron. Elle est très-rare. On en trouve une analyse dans la *Bibliothèque du théâtre français*, I, 309-11. Le P. Etienne Petiot, jésuite, a publié la *Vie de B. Bardon*, Bordeaux, 1636; réimprimée à Limoges, 1644 et 1668, in-8°. W—s.

BARDOU (JEAN), curé de Rilly-aux-Oyes, en Champagne, sur les bords de la rivière d'Aisne près d'Attigny, naquit à Torcy près de Sedan en 1729, et mourut à Rilly le 15 mars 1803. C'était un homme sim-

ple dans ses mœurs, fort gai avec le maintien le plus sérieux, rempli d'idées originales, et conteur infatigable lorsqu'il était dans une société d'amis. Il aimait la musique la peinture et la littérature; mais il lui manquait dans tout cela le goût et la délicatesse nécessaires pour obtenir des succès. On a de lui : I. *Histoire de Laurent Marcel, ou l'Observateur sans préjugés*, Lille (Bouillon), 1770, 4 vol. in-12; réimpr. en 1779 et 1781. Cet ouvrage, écrit peu correctement, mais où l'on trouve de la franche gaîté et des détails agréables, obtint une espèce de succès qu'il dut en partie aux contes et aux lazzi dont il est rempli; mais quelques bouffonneries sur des matières graves déplurent aux supérieurs ecclésiastiques de l'auteur qui, se fit pardonner cet oubli des convenances de son état en publiant : II. *Esprit des apologistes de la religion chrétienne*, Bouillon, 1776, 3 vol. in-12. C'est une assez bonne compilation. III. *Les Amusements d'un philosophe solitaire*, Bouillon, 1783, 3 vol. in-8°. Bardou a laissé manuscrits quelques ouvrages du même genre que son *Laurent Marcel*, tels que le *Prince cosmopolite*, l'*Histoire de Fulbert Ansart*, etc. C.T-Y.

BARDOZZI (JEAN DÉ), historien hongrois, était né, vers 1738, d'une famille de magnats. Après avoir complété ses études à l'université de Vienne, il revint dans sa patrie, et consacra ses loisirs aux recherches historiques. Nommé directeur du gymnase de Leutschaw, il joignit à cette place celle de conservateur de la bibliothèque royale. Sur la fin de sa carrière, il se démit de ces emplois, et vint demeurer dans sa famille à Pesth, où il mourut le 18

mars 1819, à 81 ans. Les ouvrages de Bardozi sur l'histoire de Hongrie sont fort estimés de ses compatriotes, mais peu connus en France. Outre la continuation des *Analecta* de Ch. Wagner, on cite: *Animadversiones historico-critico-diplomaticæ in opus de insurrectione nobilium, auctore Joseph Keresturio*, Vienne, 1790. II. *Observationes in Gregor. Berzeviczii libellum de commercio et industria hungarica*, Leutschaw, 1797, in-8° de 78 p. (V. BERZEVICZI, au Supp.). III. *Moldaviensis vel szepiensis indagatio*, Presbourg, 1803, in-4° de 192 p. W—s.

BARÉ ou **BARET**, née, en 1741, dans un village de la Bourgogne, fut la première femme qui eut le courage d'entreprendre le voyage autour du monde. Déguisée en homme, elle suivit le célèbre Commerson qui s'embarqua avec Bougainville en 1766. La curiosité et peut-être un sentiment plus vif purent seuls l'entraîner sur les pas du naturaliste; mais il fallait qu'elle eût une force d'âme peu commune pour suivre jusqu'au bout l'exécution de ce projet. Son sexe ignoré de l'équipage fut révélé à l'odorat subtil des habitants de Taïti. Prodiges de leurs femmes envers les étrangers, ils voulurent exiger de l'Européenne les mêmes preuves de complaisance. Pour la soustraire à leur empressement, Bougainville la consigna à bord. Elle n'abandonna Commerson dans aucune de ses excursions scientifiques. Sur tous les points de relâche elle recueillait des insectes, des coquilles et des plantes, avec toutes les précautions nécessaires pour en assurer la conservation. Il y a quelque grâce dans la peinture que Commerson a faite de cette héroïne d'une nouvelle espèce. « *Vestigia nostra secuta est,*

« *per celsissimas freti Magellanici*
 « *Alpes, profundissimasque insu-*
 « *larum australium sylvas; Dia-*
 « *næ instar pharetrata; Minervæ*
 « *instar sagax et austera, ferarum*
 « *hominumque insidias, non sine*
 « *plurimo vitæ et pudicitiae peri-*
 « *culo sospes et integra, afflante*
 « *prospero quodam numine, eva-*
 « *sit* (1). » Commerson, voulant perpétuer dans la mémoire des hommes le souvenir de sa compagnie, imposa son nom à des arbrisseaux qu'il trouva aux îles de France et de Bourbon, et qu'il décrit le premier (2). Le genre *Baretia* fut une création de la reconnaissance; mais les botanistes, qui ne se piquent pas toujours d'acquitter les dettes de leurs prédécesseurs, ne l'ont point conservé (3). La courageuse Baré ayant reçu les derniers soupirs de Commerson qui succomba, en 1773, à l'île de France, y épousa ensuite un soldat. C'est là que finit sa gloire, et que cessent les renseignements qu'on a pu obtenir sur elle. Mais ils suffisent du moins pour sauver son nom de l'oubli, et ajouter une illustration de plus aux divers genres de mérite des femmes. L—M—X.

BARENTIN DE MONT-

(1) Extrait des manuscrits de Commerson sur lesquels M. Paulin Crassous a donné deux notices intéressantes (*Décade philosophique et littéraire*, an vi, n°s 29 et 30).

(2) *Baretia Bonafidia*, *Baretia oppositiva B. Ovata*, *B. haetorophylla*. Ces dénominations spécifiques sont tirées de la description même de Commerson qui, suivant les errements des anciens botanistes, consacre une phrase à chaque espèce.

(3) Le nom de *Quivisia* a été préféré, parce que les arbrisseaux qui composent ce genre sont appelés *Quivi* dans les îles de l'Océan indien. Cavanilles, Decandolle et Sprengel ont adopté cette dénomination, quoique Gmelin, Willdenow et Smith eussent voulu faire prévaloir celle de *Gilibertia*. Commerson fut d'autant plus porté à donner au *Quivi* le nom de *Baretia*, que cette plante a des caractères sexuels douteux et qu'en cela elle lui parut être l'image de celle dont le cœur et les vêtements virils et peut-être autre chose encore démentaient le sexe.

CHAL (le vicomte **LOUIS DE**), lieutenant-général, naquit, en 1737, à Paris, d'une famille de Normandie, fort ancienne, et distinguée tour à tour dans l'épée et dans la robe. Destiné à la profession des armes, il entra jeune au service et fit la guerre de sept ans. A la paix, il fut nommé officier dans la compagnie écossaise des gardes-du-corps, et profita de ses loisirs pour se livrer à la culture des lettres. En 1790, il suivit les princes dans l'émigration et fit toutes les campagnes de l'armée de Condé. Ayant été licencié, il rejoignit à Mittau le roi Louis XVIII, et prit le commandement de sa garde. Il était rentré en France depuis plusieurs années lorsque, malgré son grand âge, il reprit du service en 1814 dans les gardes-du-corps, mais il fut obligé de demander sa retraite en 1816. Il mourut à Paris en 1824, âgé de quatre-vingt-sept ans. On lui doit une traduction du *Voyage fait aux États-Unis d'Amérique* en 1784, par J.-C.-D. Smyth, Paris, 1791, 2 vol. in-8°; puis une *Géographie ancienne et historique, composée d'après les cartes de d'Anville*, ibid., 1807, 2 vol. in-8°; elle est très-estimée. Dans la *France littéraire*, de M. Quérard, on lui attribue : *Rapport fait à S. M. Louis XVIII* (sur les principes de la Monarchie française, contre le tableau de l'Europe par Calonne), Londres 1796, in-8°; et *Traité sur les haras*, extrait de l'ouvrage italien de Brugnoli, Paris, 1807, in-8°. Mais c'est une double erreur. Le *Rapport au Roi* est, comme l'on sait, de Montyon (1) (*Voy.* ce nom, XXX,

49), et le *Traité sur les haras* a pour auteur M. Charles de Barentin, page de la petite écurie et capitaine de cavalerie. On trouve une notice sur le vicomte de Barentin de Montchal dans l'*Annuaire nécrologique* de M. Mabul. — Madame de Barentin de Montchal a donné une *Histoire abrégée de l'Ancien et du Nouveau-Testament, semée de courtes réflexions pour les enfants et les adolescents*, Paris, 1804, 2 vol. in-12. W—s.

BARENTIN (**CHARLES-LOUIS-FRANÇOIS-DE-PAULE DE**), gardes-sceaux de France, frère du précédent, naquit en 1738. Son père, neveu du chancelier d'Aguesseau, avait été élevé par les soins de ce grand homme; et il s'était montré digne d'un tel maître. Le jeune Barentin, destiné également de bonne heure à la magistrature, fut d'abord conseiller (1757), puis avocat-général au parlement de Paris (1764). Dans cet emploi alors un des plus importants, il trouva peu d'occasions de se distinguer; seulement il se fit remarquer pour son exactitude et sa rigoureuse justice. En 1775, il remplaça Malesherbes dans la présidence de la cour des aides. Les talents incontestables et l'excessive popularité de son prédécesseur rendaient cette tâche difficile; mais s'il ne s'y montra pas aussi brillant on ne peut douter qu'il n'y ait rendu des services plus réels. Dirigé par son enthousiasme et méconnaissant le calme et la gravité judiciaires, Malesherbes avait communiqué trop souvent à sa compagnie l'agitation et le mouvement qui l'entraînaient lui-même. Barentin eut donc à rétablir, dans la cour des aides, l'ordre et la régularité qui trop long-temps en avaient disparu; et il est sûr qu'au bout de

(1) L'auteur, sans se nommer, se désigne, dans la lettre d'envoi à Louis XVIII, comme l'ancien des conseillers d'état retirés en Angleterre, titre qui n'appartenait point au vicomte de Barentin.

quelques mois elle offrit un aspect tout différent. Malesherbes s'en montra fort étonné; et, avec la bonne foi qui le caractérisait, il dit un jour de son successeur : « C'est l'homme « de tous les temps et de toutes les « affaires; moi je n'étais que l'homme « des circonstances et de l'occasion. » Le garde-des-sceaux Miromesnil ne laissa point ignorer au roi ces bons résultats, et Louis XVI conçut dès-lors de Barentin une idée très-favorable. Le président de la cour des aides fut appelé à l'assemblée des notables, et il joua un rôle important dans le bureau où il se trouva placé; mais cette assemblée, dont le principal but avait été de restaurer les finances, ne produisit que de nouvelles tracasseries entre les ministres; et l'animosité des partis, qui déjà se manifestait avec tant de violence, ne fit que s'en augmenter. Calonne réussit alors à faire renvoyer Miromesnil; mais lui-même fut remercié peu de temps après. Le nouveau garde-des-sceaux Lamoignon s'étant livré dans l'administration de la justice à des plans à peu près aussi hasardés, aussi romanesques que ceux de Calonne l'étaient en finances, éprouva bientôt le même sort, et Barentin lui succéda. L'embarras du ministère augmentait chaque jour, et les circonstances devenaient de plus en plus difficiles. Ce qui ajoutait beaucoup aux difficultés, c'est que le ministre Necker, qui véritablement était ministre principal, celui qui tenait les rênes de l'état, plus jaloux de la faveur populaire que de celle du roi, poussait à une révolution. Imbu de son dangereux système d'accorder tout au tiers-état, il conçut le projet de lui faire donner, dans les états-généraux qui allaient être convoqués, une double

représentation, et il réunit une seconde fois les notables pour les faire consentir à cette innovation; mais son projet fut unanimement rejeté. Necker n'y renonça pas cependant, et son ascendant sur l'esprit du roi était tel, ou plutôt son parti était devenu si puissant, qu'il fallut céder, malgré l'opposition de tous les bons esprits, et surtout de Barentin. Dès-lors les deux ministres furent en contradiction sur tous les points; et cette opposition qui fut connue du public, parce que tout ce qui se passait alors, même dans le conseil du roi, était incessamment divulgué, fit du garde-des-sceaux une sorte de point de mire pour tous les hommes qui voulaient une révolution. A côté de ces divisions funestes, les états-généraux qui avaient été réunis (1) ne faisaient rien de ce qui avait été le but de leur convocation; leurs délibérations tumultueuses ajoutaient chaque jour à l'animosité des partis, et l'embarras des finances augmentait. Le conseil sentit la nécessité de sortir d'une situation aussi fâcheuse, et il fut décidé que le roi énoncerait lui-même clairement ses intentions; qu'une loi serait donnée qui établirait des états-généraux périodiques et ferait dépendre d'eux la création de l'impôt et le règlement de la dépense;

(1) Le 1^{er} mai 1789, je me trouvais dans le salon de M. de Barentin, à la place Royale, avec la comtesse de Pontgibaud, lorsque le garde-des-sceaux arrivant de Versailles, en simarre, nous dit: « J'étais allé porter au roi le discours que, suivant l'usage, j'avais rédigé pour être prononcé par S. M. à l'ouverture des états-généraux: le roi l'a lu très-attentivement, et m'a dit avec quelque embarras: *Votre discours est fort bon; mais moi, j'en ai composé un; le voici; et si vous le trouvez bien, si vous l'approuvez, je le lirai en ouvrant l'assemblée. J'ai trouvé en effet le projet du roi fort supérieur au mien, je l'ai déclaré avec franchise, avec émotion: je rapporte donc mon discours, et la France admirera celui que le roi a fait lui-même;* » et, en parlant ainsi, quelques pleurs d'attendrissement descendaient sur les joues du premier magistrat du royaume.

que toute exemption serait abolie, et que le monarque ne conserverait l'intégrité de sa puissance que pour le commandement de l'armée. Cette espèce de constitution, l'ouvrage de Necker, fut adoptée par le conseil ; on en supprima seulement quelques dispositions qui portaient atteinte à l'ordre et au pouvoir sans présenter aucun avantage. La vanité de Necker fut tellement choquée de ces suppressions, qu'il désavoua hautement cette loi, et refusa de se rendre à l'assemblée où elle fut promulguée. Le roi, mécontent et suivant les conseils d'hommes prévoyants, renvoya alors ce ministre. Quoique Barentin n'eût pas conseillé ce renvoi, qu'il regardait comme dangereux, le public l'en accusa hautement, et dans tous les journaux et les pamphlets du temps, il fut désigné à la haine publique. La réponse qu'il fit à la même époque, au nom du roi, à l'adresse des communes qui demandaient l'éloignement des troupes, indisposa les esprits encore davantage ; Mirabeau l'accusa à la tribune de prévenir le monarque contre l'assemblée et de lui donner des conseils perfides. Voyant alors combien il lui serait difficile de rien faire d'utile, et craignant que la malveillance qui se dirigeait contre lui ne réagît sur la personne du roi, Barentin demanda sa retraite. Louis XVI ne la lui accorda, le 16 juillet, qu'après des instances réitérées et en l'accompagnant de la lettre la plus affectueuse ; le même jour Barentin partit pour le château de Meslay, près de Chartres. Mais ses ennemis firent courir le bruit que la reine était partie avec lui, et qu'elle était cachée dans le château ; ses jours furent menacés, et il fut obligé de chercher un autre asile. Quand il avait été institué garde-des-

sceaux, il l'avait été avec la survivance de l'office de chancelier. Lors de sa retraite, il ne donna sa démission que de l'office de garde-des-sceaux, persuadé que l'assemblée nationale ne saisirait pas cette distinction, et que ne le voyant plus à la tête des affaires, elle ne porterait pas plus loin son ressentiment. Cependant, il essuya encore plus tard des preuves de malveillance bien pénibles. Le 18 novembre 1789, il fut accusé, par l'espèce de tribunal d'inquisition que l'on avait établi sous le nom de *Comité de recherches de la ville de Paris*, d'avoir participé, de concert avec MM. de Bezenval et d'Autichamp, à une conspiration dont le but était de former un rassemblement de troupes dans les environs de la capitale, pour l'opprimer. Vers la fin de décembre, Garan de Coulon reprit avec chaleur cette dénonciation (2), qui fut portée au Châtelet

(2) Garan de Coulon accusa le garde-des-sceaux d'avoir foulé aux pieds les lois de toutes les nations et celle du royaume. Voici quels étaient les nouz chefs d'accusation : I. Conspiration contre l'assemblée nationale et la ville de Paris, du mois de mai au 15 juillet (1789). II. Nombre effrayant de troupes, composé d'étrangers, avec tout leur attirail de guerre ; ces troupes, établies entre Paris et Versailles, et la communication interceptée entre ces deux villes. III. Paris investi. IV. L'assemblée nationale chassée du lieu de ses séances et ensuite captive. V. La liberté de l'assemblée violée, et les lois sacrées de l'état foulées aux pieds dans la séance du 23 juin. VI. Préparatifs à la Bastille pour foudroyer la capitale ; une garnison formée de troupes étrangères introduite dans cette forteresse ; direction donnée aux canons pour attaquer en tout sens les citoyens. VII. Approvisionnements de la capitale, qui éprouvait déjà une sorte de disette, interceptés pour nourrir des soldats rassemblés contre les habitants. VIII. Les ordres de couper le blé avant son entière maturité, pour servir à la subsistance des troupes. IX. Ordre au prince Lambesc d'entrer dans les Tuileries, à la tête de son régiment, et d'y poursuivre les bourgeois désarmés. X. Promesses perfides aux citoyens, d'armes et de munitions, qu'on leur cachait. XI. Ordre donné au gouverneur de la Bastille de tenir jusqu'à la dernière extrémité. L'artillerie de cette forteresse ayant tué ou blessé rue Saint-Antoine, plusieurs citoyens allant et venant pour leurs affaires. XII. Inaction inconcevable des troupes et de leur commandant, tan-

de Paris, où Barentin, jugé par contumace, fut complètement absous, le 1^{er} mars 1790. Voyant alors qu'il n'y avait plus en France de sécurité pour lui, Barentin se rendit en Piémont, puis en Allemagne et en Angleterre. C'est dans ce dernier pays qu'il passa la plus grande partie de son exil; il ne revint dans sa patrie qu'avec le roi Louis XVIII, en 1814. Ne pouvant alors, à cause de son grand âge, remplir les fonctions de garde-des-sceaux, il fut créé chancelier honoraire et commandeur du Saint-Esprit. M. d'Ambray, son gendre, fut nommé garde-des-sceaux et chancelier. Barentin est mort à Paris, le 30 mai 1819.— Madame de Barentin, sa sœur, abbesse des Annonciades, était une femme de beaucoup d'esprit. Lorsque Charles de Lameth vint faire des recherches dans son couvent, croyant y trouver le garde-des-sceaux, elle persifla adroitement le colonel qui venait faire un pareil siège; ses paroles, qui furent partout répétées, donnèrent lieu à beaucoup de plaisanteries : M. de Bonnaï, député, composa même sur ce sujet une jolie

dis que des brigands armés, profitant du désordre, incendiaient, les barrières, pillaient Saint-Lazare, et enfonçaient les portes de l'hôtel de la Force.—Tels sont les sommaires des douze chefs d'accusation tels que les établit M. de Barentin dans le *Mémoire* qu'il publia en 1790 (in-8° de 68 pages). Sa justification était facile. Presque tous les faits incriminés ne pouvaient être imputés qu'à une autorité militaire, ou à un ministre principal et non à un simple garde-des-sceaux. Cependant il crut devoir se justifier sur chaque grief; il le fit avec le calme et la dignité du magistrat; il disait en terminant : « Qui osera élever la voix pour m'accuser de « nouveau?... Dénoncé à la nation, c'est à la « nation que je demande justice. Il m'est dû « une réparation éclatante, proportionnée à l'é- « tendue de l'outrage; je la réclame : je l'obtiens « drai, etc... » Il venait de perdre un fils unique qui donnait les plus belles espérances; objet, disait-il tristement, de mes tendres affections, et dans lequel j'espérais me survivre. O mon fils ! toi qui j'aurais entre mes mains de servir la patrie... faut-il que par un sentiment de tendresse, je regarde ta mort comme un bienfait pour toi ! V—VS.

pièce de vers qui fut connue de tout le monde (*Voy. BONNAY et CH. LAMETH, au Supp.*). M—D j.

BARENTZEN (GUILLAUME), pilote hollandais, entreprit, en 1594, d'aller à la Chine en passant par le nord de l'Asie. Il parvint au-delà de la Nouvelle-Zemble jusque vers le 77° et le 78° degré de latitude; mais le froid excessif et les glaces le forcèrent de revenir. Il y retourna courageusement en 1596, passa l'hiver à la hauteur de 77 degrés où il éprouva une nuit de près de trois mois. Cependant comme nos voyageurs ne perdirent de vue le soleil que le 4 novembre, et que selon leur calcul cet astre devait disparaître dès le 1^{er}, ignorant la réfraction et ses causes, ils furent tous étrangement surpris. Ils ne le furent pas moins, lorsque, le 24 janvier 1597, ils aperçurent le soleil; les mêmes calculs astronomiques ne leur annonçant cet astre que le 8 ou le 9 février. Ils en causèrent avec beaucoup d'étonnement entre eux, et les savants en raisonnèrent à leur retour. Ce fait n'étonnerait plus à présent; et l'on sait que nous apercevons à l'horizon l'image du soleil avant de jouir réellement de sa présence. Le courage et la patience de Barentzen et de ses gens méritèrent d'être couronnés par le succès; cependant tourmentés par les ours blancs, accablés par les maladies, ayant à renverser sans cesse des montceaux de glaces impénétrables, ils revinrent enfin par la mer Blanche. On a pensé que Barentzen avait eu tort de se tenir toujours près des côtes; où nécessairement l'eau des fleuves forme des glaçons, et qu'il aurait dû se jeter dans la haute mer et jusque sous le pôle, où le froid ne doit pas être aussi sensible qu'auprès des terres. Sa relation a été imprimée

mée en hollandais, et traduite ensuite dans l'*Histoire générale des Voyages*. M—E.

BARET (JEAN), né à Tours en 1511, fut conseiller au présidial de cette ville, puis lieutenant-général du siège royal de Loches, et considéré comme un des meilleurs magistrats de son temps. Il a publié : I. *Le Style de Touraine*, Tours, 1588, in-24. II *Coutumes du duché et bailliage de Touraine*, édition augmentée de la forme du style des procédures es cours et juridictions de ce duché, ibid., 1591, in-4°. — **BARET (René)**, petit-fils du précédent, né également à Tours, et chevalier de l'ordre de Saint-Michel et maître-d'hôtel du roi, a fait paraître un livre intitulé : *De la parfaite connaissance des chevaux et de toutes leurs maladies*, Paris, 1661, in-8°. — **BARET DE LA GALANDERIE (Jacques)**, né à Tours en 1579, fils du procureur du roi à la prévôté, se fit recevoir avocat, puis référendaire à la chancellerie de France. Plus porté à l'étude des lettres qu'à celle de la jurisprudence, il fit paraître un livre curieux intitulé : *Le chant du coq françois au Roy, où sont rapportées les prophéties d'un hermite allemand*, Paris, 1621, in-12. Dans la première partie de cet ouvrage, Baret engageait Louis XIII à faire la guerre aux Turcs pour les obliger à reconnaître la croix. La seconde partie est un recueil de révélations pour annoncer le triomphe de l'Eglise sur l'hérésie de Calvin. — Chalmel, dans son *Histoire de Touraine* (tom. IV, p. 18), cite un autre **BARET (Jean)**, qui rédigea, sur les mémoires de Charles de Joppécourt, l'*Histoire des derniers troubles de Moldavie*, Paris, 1620, in-8°. F—T—E.

BAREUTH ou **BAREITH** (FRÉDÉRIQUE - SOPHIE - WILHELMINE, margrave de), princesse fort distinguée par les qualités du cœur et de l'esprit, et surtout célèbre par la tendresse qu'eut pour elle Frédéric II, son frère. Le second des enfants de Frédéric-Guillaume I^{er}, roi de Prusse, elle naquit à Potsdam, le 3 juillet 1709, et elle eut pour parrains trois monarques, Frédéric I^{er}, son grand-père, et les rois de Danemarck et de Pologne, qui se trouvaient à cette époque à Potsdam, pour y signer un traité d'alliance contre Charles XII, roi de Suède. En 1715, il y avait à Berlin beaucoup d'officiers suédois faits prisonniers au siège de Stralsund. L'un de ces officiers, nommé Cron, savant dans l'astrologie judiciaire, fut consulté par la reine de Prusse, et il lui prédit que son fils (Frédéric II) serait un des plus grands princes qui eussent jamais régné; quant à la jeune princesse, il annonça que toute sa vie ne serait qu'un tissu de fatalités, et qu'elle serait recherchée par quatre têtes couronnées. Cette prédiction s'est si bien vérifiée, que nous pensons qu'ainsi que beaucoup d'autres du même genre, elle n'a été imaginée qu'après l'événement. Frédérique-Sophie montra de bonne heure beaucoup d'intelligence et d'esprit; M^{me} de Sonsfeld lui enseigna l'anglais, l'italien, l'histoire, la géographie, la philosophie et la musique, et elle fit de rapides progrès dans toutes ces sciences. L'ardeur avec laquelle elle se livrait à l'étude était si vive et si soutenue, qu'on fut obligé de la modérer pour que sa santé n'en souffrît pas. Lorsqu'elle était encore fort jeune, il fut successivement question de la marier avec les héritiers des couronnes d'Angleterre, de Danemarck, de Suède et de Pologne; mais

tous ces projets échouèrent successivement pour des causes d'inconvenance politique ou personnelle. La princesse passa une jeunesse extrêmement triste et malheureuse ; elle eut beaucoup à souffrir de l'humeur de sa mère, femme entêtée, sotte et ridicule, mais surtout de celle de son père, homme emporté, brutal et grossier à l'excès. Ce prince ayant eu, en 1729, une violente attaque de goutte aux deux pieds, sa fille était obligée, ainsi que son frère, de se trouver chaque jour, à neuf heures du matin, dans sa chambre. Le violent monarque l'accablait continuellement d'injures telles que nous n'oserions les répéter. Un jour, qu'au sortir de table il voulait la frapper de sa béquille, elle eut le bonheur d'esquiver le coup dont elle eût été certainement assommée. Ces mauvais traitements finirent par altérer la santé de la princesse ; elle tomba malade, et un continuel délire s'empara d'elle. Cette maladie en amena une autre plus dangereuse encore, la petite-vérole ; mais elle eut le bonheur de guérir sans en conserver de traces. Dans cette circonstance, elle reçut de précieuses marques d'intérêt et d'amitié de la part de l'ainé de ses frères ; ce qui contribua beaucoup à la consoler et à la rétablir. De nouvelles souffrances, de nouveaux chagrins l'assaillirent, lorsque Frédéric essaya de se dérober par la fuite aux cruels traitements de son père. En apprenant l'arrestation de ce frère objet de ses affections, elle ressentit la plus violente douleur. Malheureusement elle s'était compromise dans cette affaire : son père prétendit qu'elle avait eu connaissance du complot, et il la maltraita indignement : *Infâme canaille*, lui dit-il, *oses-tu bien te montrer devant moi ?*

va tenir compagnie à ton coquin de frère. A ces mots, il lui applique plusieurs coups de poing sur le visage ; la force des coups la fait tomber, elle perd tout sentiment. Le roi, ne pouvant maîtriser sa colère, allait continuer de la battre, en cet état, s'il n'en eût été empêché par plusieurs personnes, témoins de cette scène. Non content de l'odieuse et injuste punition qu'il lui avait infligée, le terrible monarque lui ordonna de rester en prison dans sa chambre, et la malheureuse princesse fut ainsi long-temps resserrée, manquant de tout et abreuvée de larmes. Peu de temps après, le roi voulut la marier avec un prince qui ne lui inspirait que de la répugnance ; c'était le duc de Weissenfeld, homme dépourvu de toute espèce d'agréments : heureusement ce mariage manqua. La grâce du jeune Frédéric vint enfin, vers le même temps, donner quelques consolations à sa sœur ; et tous ses chagrins semblèrent terminés lorsqu'elle épousa un prince qui ne lui était point désagréable. Ce fut le 20 novembre 1731, qu'elle donna sa main au prince héréditaire de Bareuth, jeune homme adonné, comme le margrave son père, à la débauche et à l'ivrognerie, mais d'un caractère assez doux et fort passionné pour l'art militaire. Quelques jours après la célébration de son mariage, elle partit pour Bareuth, espérant y goûter, sinon les jouissances de la grandeur, du moins les douceurs d'une vie tranquille et indépendante : son espoir fut à peu près réalisé. Quatre ans après (le 17 mai 1735), elle devint margrave de Bareuth, par la mort de son beau-père. Son propre père mourut en 1740, et quoiqu'elle ne pût avoir perdu le souvenir de tous les chagrins qu'il lui avait fait endurer,

elle se montra fort sensible à cet événement. On a vu combien elle fut chère à Frédéric, elle l'était devenue plus encore dans les derniers temps de sa vie; c'était elle que le grand monarque prenait pour confidente de ses plus intimes pensées; elle lui donna souvent, sur les affaires politiques, des avis fort prudents, et, dans les moments de ses plus grandes adversités, elle fit en secret d'inutiles efforts auprès de la cour de France pour en obtenir la paix; c'était de concert avec Voltaire qu'elle avait formé ce projet. Ce grand homme, qui l'avait connue à Berlin, qui lui avait vu jouer la comédie avec beaucoup d'intelligence et de finesse, était un de ses admirateurs les plus enthousiastes. On lit dans la collection de ses œuvres plusieurs lettres de cette princesse, et toutes sont empreintes d'un esprit fort extraordinaire, et surtout d'un intérêt bien tendre pour les succès de son frère chéri. On sait tout le chagrin que causa à Frédéric la mort de cette tendre sœur, qui expira le jour même où il perdait la bataille de Hockirchen (14 octobre 1758). Il exprima ses regrets d'une manière fort touchante, dans une lettre par laquelle il pria Voltaire d'élever à sa sœur un monument poétique. Le poète s'empressa de répondre à l'appel de son royal ami, et il composa une pièce de vers qui commence ainsi :

Ombre illustre, ombre chère, âme héroïque et pure.

Il y avait plusieurs mois que la margrave n'était plus, lorsque Frédéric fit à Voltaire une réponse qui prouve combien son cœur était encore déchiré : « J'ai reçu les vers que vous avez faits. Apparemment, je ne me suis pas bien expliqué : je désire quelque chose de plus éclatant et

« de public. Il faut que l'Europe
« pleure avec moi une vertu trop
« peu commune; il ne faut point que
« mon nom partage cet éloge; il
« faut que tout le monde sache qu'elle
« est digne de l'immortalité, et c'est
« à vous de l'y placer. On dit qu'Ap-
« pelles était le seul digne de peindre
« Alexandre : je crois votre plume
« la seule digne de rendre ce service
« à celle qui sera le sujet éternel de
« mes larmes. Je vous envoie des
« vers faits dans un camp et que
« je lui envoyais un mois avant cette
« cruelle catastrophe qui nous en
« prive pour jamais. Ces vers ne sont
« certainement pas dignes d'elle,
« mais c'était du moins l'expression
« vraie de mes sentiments; en un mot,
« je ne mourrai content, que quand
« vous vous serez surpassé dans le
« triste devoir que j'exige de vous.
« Faites des vœux pour la paix; mais,
« quand même la victoire la ramè-
« nerait, cette paix et la victoire, et
« tout ce qu'il y a dans l'univers,
« n'adoucirait point la douleur qui
« me consume. » Voltaire composa
alors son *Ode sur la mort de la margrave de Bareith*. Cette princesse a écrit en langue française des *Mémoires* qu'elle avait légués au conseiller privé de Superville, son premier médecin; ils n'ont été publiés qu'après la mort de celui-ci, et ils ont obtenu, en France, un grand succès, lequel est attesté par quatre éditions successives dont la dernière parut à Paris en 1813, 2 vol. in-8°. Ils le doivent principalement aux intéressants détails qu'ils renferment, tant sur la famille royale de Prusse, que sur les affaires politiques du temps et sur les nombreux personnages qui y figurent. Ces *Mémoires* sont écrits dans un style fort incorrect, souvent même trivial; mais il faut se

souvenir qu'ils sont l'ouvrage d'une étrangère. Cependant, malgré ce défaut, le style a un mérite précieux, c'est d'être vif, naturel et pittoresque. L'auteur peint avec beaucoup de vérité et d'énergie les scènes orageuses qui se passaient dans le palais de son père, et où ce prince se livrait aux plus révoltantes brutalités. Lorsqu'on lit ces récits, et que l'on voit tous les excès auxquels se portait journellement le roi contre sa femme et ses enfants, on se croit transporté parmi les gens de la plus basse classe, et il est difficile de ne pas être indigné contre un tel prince. Il est vrai que la reine se montre elle-même si sottise et si entêtée, que l'on s'intéresse médiocrement à cette princesse. D'ailleurs, ce n'est pas sur elle que tombent les coups : le roi les réserve tous pour ses enfants. Tantôt c'est le prince-royal qu'il veut étrangler avec un cordon de rideau ; tantôt c'est la margrave, qui tombe évanouie sous les coups de bâton que lui applique le roi son père ; quelquefois il se contente de leur jeter des assiettes à la tête, et il est bien rare que de pareilles scènes ne troublent pas les repas de cette auguste famille ; pour peu que S. M. soit ivre, ce qui lui arrive assez souvent, il n'y a plus de salut à espérer ; alors il faut que tout le monde se cache dans les armoires ou sous les lits. Quand la princesse, dans ses *Mémoires*, ne raconte pas de pareilles turpitudes, on y voit successivement passer une foule de personnages dont elle marque parfaitement la physionomie. La plupart de ses observations, justes et piquantes, annoncent une connaissance parfaite du cœur humain. Elles prouvent aussi qu'à beaucoup d'esprit naturel, la margrave joignait un noble

caractère ; une sensibilité délicate et un vif amour de la vérité. Ces *Mémoires* s'arrêtent à la fin de l'année 1742 ; on pense qu'ils avaient été poussés plus loin, et qu'ils traitaient du règne du grand Frédéric. Les éditeurs annoncèrent, en les publiant, qu'ils en recherchaient la suite avec activité : il paraît que leurs recherches ont été vaines, car cette suite est encore attendue ; on ne peut guère douter maintenant qu'elle ne soit perdue. C'est véritablement pour l'histoire une perte fâcheuse et que ne peut réparer la publication faite à Hambourg, en 1829, par le docteur Cramer, des *Pièces pour servir à l'histoire de Frédéric - Guillaume I^{er} et de Frédéric II*, in-8°, bien que ce volume offre des détails assez piquants sur l'intérieur de la famille royale de Prusse. M—Dj.

BARILLI (Louis), chanteur de l'Opéra-buffa, naquit à Modène vers 1767, ou dans le royaume de Naples vers 1764. Après avoir joué avec succès, sur différents théâtres d'Italie, il était dans toute la force de son talent, lorsqu'il fut engagé par l'Opéra italien de Paris, en 1805. Il y débuta dans la salle de Louvois, le 19 août, par le rôle du comte *Cosmopoli*, dans la *Locandiera*, de Farinelli ; il obtint le plus brillant succès, ainsi que dans ses autres débuts, et fut dès-lors regardé comme l'acteur le plus précieux de la troupe italienne, dont lui et sa femme devinrent les principaux soutiens. Sa manière était franche et naturelle, son jeu piquant et vrai, sa gaîté sans apprêt, sans grimaces et sans trivialité. Quelques soi-disant connaisseurs prétendaient qu'il n'était pas grand musicien ; mais ils étaient forcés de convenir que son chant avait beaucoup d'expression, et que sa voix,

l'une des plus fortes basses-tailles qu'on ait entendues au théâtre, secondait merveilleusement sa verve comique. Succédant à Raffanelli et à Martinnelli, il chantait mieux que le premier, et jouait mieux que le second. Dans les rôles où il parut après eux, comme dans ceux qu'il créa successivement, Barilli soutint sa réputation, en déployant une grande variété de talents, et en donnant à chaque personnage un cachet original. Il était inimitable surtout, dans *le Cantatrici villane*, où il jouait le maître de musique Bucéphale; dans *la Prova d'un' opera seria* où il faisait rire jusqu'aux larmes, pendant le duo qu'il chantait à genoux; dans les *Due Gemelli*, où la finesse de son jeu et la mobilité de ses traits, imprimaient une physionomie particulière, aux deux rôles dont il était chargé; dans Bellarosa des *Virtuosi ambulanti*; traduction des Comédiens ambulants de Picard, mise en musique par Fioravanti; dans *gli Nemici generosi*, où il chantait et jouait en excellent comédien l'air et la scène du duel; dans *Il Pazzo per la musica*; dans les rôles de Bonario de la *Capriciosa corretta*; d'Oronzo du *Matrimonio segreto*; de Gianicolo de la *Griselda*, etc. Barilli avait suivi avec sa femme le théâtre italien, en 1808, de la salle de Louvois à celle de l'Odéon, où ils attirèrent la foule. Il en fut un des quatre administrateurs, en 1809, et en subit depuis toutes les chances, sous diverses directions, dont la plus déplorable fut celle de madame Catalani à la salle Favart, de 1815 à 1818. La mort de madame Barilli, avec qui ce théâtre semblait être descendu au tombeau, fut pour son mari le prélude d'un enchaînement de malheurs. Elle lui avait laissé trois fils en bas âge;

ils périrent tous les trois, en peu d'années, de la phthisie pulmonaire. Le dernier expira dans ses bras, vers la fin de 1823. Tant de coups portés à son cœur, avaient altéré sa santé et affaibli ses moyens. Il jouait plus rarement. Mais l'Opéra italien, revenu, en 1818, dans la salle Louvois, y avait repris son premier éclat; Barilli en fut régisseur, depuis 1820, et il y était logé. Ayant fait une chute, le premier février 1824, il se cassa la jambe gauche. Des secours prodigués à temps paraissaient avoir prévenu des suites plus funestes de cet accident. Il était en pleine convalescence; une représentation brillante avait été donnée, le 28 mars, à son bénéfice, et il devait faire sa rentrée au théâtre, dans un opéra de MM. Balochiet Paër, l'*Ajonell' imbarrazzo* (le Précepteur dans l'embarras). Le 25 mai, il écrivait à madame Pasta, qui était à Londres, lorsque, saisi tout-à-coup par un étouffement, il expira sans pouvoir proférer un seul mot. Barilli n'était pas seulement bon chanteur et excellent bouffe; il était homme probe, administrateur actif et intègre. Sa bienfaisance, sa générosité n'avaient point de bornes. Depuis plusieurs années, il consacrait une partie de ses appointements à payer les dettes d'une entreprise théâtrale, dans laquelle il n'avait été qu'associé. Traversant en voiture le faubourg Saint-Germain, au temps de sa prospérité, il fut témoin de la douleur d'une famille dont on vendait les meubles: il fallait 1600 fr. pour les racheter; Barilli les donna et disparut. Comme il n'avait rien à lui, il ne laissa rien, pas même de quoi subvenir à ses funérailles. Ses camarades y ont pourvu au moyen d'une souscription, et un tombeau a été élevé à cet homme

estimable, près de celui de sa femme, au cimetière de l'Est. A—T.

BARILLI (MARIE-ANNE BONDINI, femme), célèbre cantatrice épouse du précédent, naquit à Dresde, le 18 oct. 1780, de parents originaires de Bologne. Elle n'avait que dix ans, lorsque son père, chargé de l'entreprise du théâtre de Prague, fut ruiné par un incendie qui consuma la salle, les magasins, la musique et la redoute. Il n'eut pas d'autre parti à prendre que de retourner, avec ses enfants en Italie, où il espérait trouver des ressources pour former un nouvel établissement. Mais il mourut pendant le trajet, laissant toute sa famille dans la plus fâcheuse position. La jeune Marie-Anne annonçait déjà d'heureuses dispositions pour la musique et possédait même un talent assez remarquable sur le piano. Arrivée à Bologne, elle fut placée à l'école de chant de Sartorini, la plus célèbre de l'Italie, et où s'était conservée la tradition de la belle méthode de Farinelli. Elle y puisa cette pureté de goût, cette exécution brillante qui, plus tard, firent l'admiration des connaisseurs. Ayant épousé Barilli, elle l'accompagna peu de temps après, lorsqu'il fut engagé au théâtre italien de Paris, en 1805. Elle se fit entendre dans quelques concerts, et les applaudissements qu'elle y reçut triomphèrent de sa timidité naturelle, de la répugnance qu'elle avait montrée jusqu'alors à paraître sur un théâtre, et même d'une clause de son contrat de mariage. Cédant aux instances de la direction de l'Opéra-buffa, elle débuta le 14 janvier 1807, à la salle Louvois, par le rôle de Clorinda dans *le due Gemelli*, de Guglielmi. Son second début n'eut lieu que le 30 mai, dans la *Griselda* de M. Paër; le succès qu'elle

y obtint, l'enthousiasme qu'elle excita dans les autres pièces où elle parut et dans celles que l'on composa pour elle, la déterminèrent à se fixer à Paris, et à refuser les engagements les plus avantageux qui lui furent offerts par les entrepreneurs des principaux théâtres de l'Europe. Les Parisiens n'avaient pas besoin de cette marque de préférence et de gratitude pour s'attacher à madame Barilli. Si sa taille un peu ramassée manquait d'élégance, si ses traits étaient dépourvus de noblesse, la nature l'avait dédommée par un assemblage assez rare de qualités non moins essentielles. Sa physionomie intéressante exprimait la douceur et la décence; sa voix, d'une justesse incomparable, brillait aussi par une étonnante facilité, perfectionnée par une méthode admirable. M^{me} Barilli n'avait pas moins de droits à l'estime publique par la régularité de ses mœurs, par ses vertus privées et par sa modeste bienfaisance. Placée dès son début, au rang des premières cantatrices, elle soutint sa réputation et l'accrut même par l'habitude de la scène et le jeu théâtral. Applaudie dans *Il Matrimonio segreto*, dans le *Cantatrici villane*, dans le *Nozze di Figaro*, où elle jouait le page, dans le *Nozze di Dorina*, la *Cosa rara*; *Gianina e Bernardone*, etc., où d'autres, avant elle, avaient chanté le principal rôle, elle enleva tous les suffrages dans plusieurs pièces nouvelles, telles que *gli Nemici generosi*, *i Virtuosi ambulanti*, *il Credulo*, *il Matrimonio per raggiro*, *Così fan tutte*, ainsi que dans les opéra seria, la *Distruzione di Gerusalemme*, et *Me-ropé*. Après une série de succès sans aucun mélange de critique, elle avait l'espoir de parcourir encore une bril-

lante carrière en France, où elle s'é-
tait nationalisée, lorsqu'à peine rele-
vée d'une longue et grave maladie,
elle redoubla de zèle et de travail
pour suppléer au départ précipité de
deux de ses camarades, et mettre en
scène un ouvrage nouveau, *la Donna
di Genio volubile* de Portogallo,
où elle se surpassa; mais ce fut le
chant du cygne. Après qu'elle y eut
paru trois fois, une fièvre putride
l'emporta, quatorze jours après,
le 24 oct. 1813. Le nombreux cor-
tège, qui accompagna ses obsè-
ques, prouva combien étaient sincè-
res et universels les regrets causés par
sa mort. Le *Rideau levé*, qu'on at-
tribue à Sévelinges, un de nos col-
laborateurs, dit, en parlant de ma-
dame Barilli, qu'il nomme *femme
incomparable*: *le ciel envia la mo-
derne, sainte Cécile à la terre;
elle fut réunie au chœur des anges
pour chanter les louanges de l'E-
ternel*. Un an après, le même con-
cours se porta à Saint-Sulpice où ses
camarades exécutèrent en son hon-
neur une messe en musique. Mad.
Barilli avait une sœur religieuse à
Modène, la compagne de ses études
musicales et sa rivale en talents.

A—T.

BARILLON (JEAN), nommé
Jehan Bourdel, dans un manuscrit du
président de Mesmes, mérite d'être
mentionné à cause de son Histoire
inédite des sept premières années du
règne de François I^{er}. D'après une
ancienne note ajoutée à son ouvrage,
on sait qu'il était fils d'un apothicaire
d'Issoiré, et qu'il devint secrétaire
du chancelier Duprat en 1515; il
fut ensuite notaire et secrétaire du
roi en 1534; et mourut dans le
courant de l'année 1553. On peut
croire qu'il eut part aux négociations
confiées à son maître le chancelier,

et qu'il rédigea plusieurs des actes de
la chancellerie, rapportés dans son
histoire, où il ne se met en scène que
par cette phrase souvent répétée :
*les paroles que j'ai couchées par
écrit selon ma fantaisie*. Cette his-
toire, dont il existe plusieurs copies
à la bibliothèque du roi, sous les
nos 8437-8618 et dans les porte-
feuilles de Fontanieu, année 1515,
ne nous est point parvenue tout en-
tière, et même les manuscrits ne fi-
nissent pas tous au même endroit : le
plus complet est celui du n^o 8437,
d'une écriture de la fin du seizième
siècle, commençant à la mort de Louis
XII, le 1^{er} janvier 1515, et s'arrê-
tant au dernier jour d'août 1520.
Un discours prononcé par l'université,
à l'entrée de la reine Marie d'An-
gleterre, à Paris, en nov. 1514,
se trouve placé comme un hors-
d'œuvre à la tête de ce journal extrê-
mement fidèle et circonstancié pour
les faits politiques, mais sec et déco-
loré, sans détails de mœurs et sans
descriptions : on reconnaît partout la
plume du secrétaire-d'état, qui pré-
férait l'exactitude d'un traité à la
singularité d'une anecdote. Cepen-
dant cette histoire, qui contient tout
au long, les discours, les serments,
les instructions aux ambassadeurs,
les lettres-patentes et les documents
secrets sortis du cabinet du roi, est
très-précieuse pour servir de maté-
riaux et de preuves aux historiens
modernes : elle est écrite d'un style
clair et logique, bien différent du
style obscur et alambiqué des con-
temporains Jean d'Auton et Jean de
St-Gelaïs. On ne saurait mieux com-
parer l'histoire de Barillon qu'aux
mémoires de Dangeau, quant à la
forme du journal; mais les pièces
diplomatiques lui donnent seules une
importance bien supérieure : ce sont

là de ces trésors enfouis que l'imprimerie royale devrait rendre publics.

L—C—X.

BARILLON (HENRI de), un des prélats les plus recommandables de l'église gallicane, était d'une famille illustre d'Auvergne, fils de Jean-Jacques de Barillon, président au parlement de Paris et d'une dame de Fayet, fille d'un autre président à la même compagnie. Né le 4 mars 1639, il fut d'abord destiné à l'ordre de Malte et entra ensuite dans l'état ecclésiastique. Son oncle le conseiller-d'état Barillon de Morangis, directeur des finances, par qui il avait été élevé, était l'ami de saint Vincent de Paul; il fit admettre le jeune Henri dans l'intimité de cet homme vertueux, qu'il sembla prendre pour modèle. Barillon se lia ensuite avec d'autres notabilités du clergé comme le cardinal Le Camus, l'abbé de Grignan et l'abbé de Rancé. Il arriva même que celui-ci, ayant conçu le projet de se retirer à l'abbaye de la Trappe pour la réformer, résigna son prieuré de Boulogne à l'abbé de Barillon. Mais une position plus élevée l'attendait : Nicolas Colbert, évêque de Luçon, voulant se démettre de son siège en 1671, fit proposer au roi Henri de Barillon, comme l'ecclésiastique qu'il croyait le plus propre à le remplacer. A la première nouvelle de sa nomination, le modeste abbé alla se cacher au fond de la Bourgogne et demanda avec instance d'être déchargé d'un poids qu'il croyait au-dessus de ses forces; ces excuses ne furent point agréées, et il fut obligé de prendre possession du siège de Luçon en 1672. Fidèle jusqu'au scrupule aux lois de l'Eglise, il se démit aussitôt de son prieuré de Boulogne, lorsqu'on voyait presque tous les

autres prélats cumuler les abbayes à gros revenus avec leurs évêchés. Riche de son patrimoine, il le consacrait, ainsi que les produits de son siège, aux besoins de son diocèse, à la création d'établissements avantageux et au soulagement des pauvres. Ce prélat fit construire un séminaire, une nouvelle entrée à sa cathédrale, des maisons de retraite, des maisons de refuge pour les protestants qui changeaient de religion, des maisons pour l'instruction publique et des hôpitaux; il établit des conférences et donna à l'étude tout le temps que ne lui enlevaient pas les obligations de son ministère. Tandis que les autres prélats passaient leur vie à la cour ou à Paris, il demeurait toujours dans son diocèse; et, s'il entreprenait, à des époques éloignées, des voyages dans la capitale, c'était toujours dans l'intérêt de son troupeau. Sa manière de vivre était d'une si grande simplicité et ses mœurs si douces qu'il était aimé et vénéré de tous ceux qui le connaissaient. Henri de Barillon avait 27 ans d'épiscopat lorsqu'il se sentit atteint de la pierre, et pour se faire opérer il se rendit à Paris dans le mois d'avril 1699. Opéré avec une grande promptitude et d'une manière qu'on croyait heureuse, il mourut cependant le lendemain après avoir reçu les secours de la religion (6 mai 1699). Il fut inhumé, ainsi qu'il l'avait demandé, dans l'église de l'Oratoire de Paris et l'on mit sur son tombeau une épitaphe latine de la composition de son ami l'abbé Dubos, archidiacre de Luçon, qui publia une histoire détaillée du prélat sous ce titre : *Abrégé de la vie de messire Henri de Barillon, évêque de Luçon, avec des résolutions pour bien vivre, des pensées chrétiennes*

sur les maladies, des réflexions sur la mort, la manière de s'y préparer et des consolations contre ses frayeurs, par le même prélat, Delft (Rouen), 1700, in-12. Le cœur de Henri de Barillon fut porté à Luçon, et à ce sujet on imprima la brochure suivante : *A la mémoire immortelle de messire Henri de Barillon, évêque de Luçon (cérémonies observées à la réception de son cœur, avec son épitaphe latine et française)*, Fontenay, 1701, in-4°. L'*Oraison funèbre*, prononcée dans la cathédrale de Luçon, le 29 juillet 1697, lors de la réception du cœur du prélat, par Dupuis, archidiacre et théologal, fut imprimée à Paris, 1704, in-4°. Ce savant évêque a laissé, outre les morceaux imprimés avec sa vie : I. *Statuts synodaux de Luçon*, 1681. II. *Ordonnances synodales du diocèse de Luçon*, Paris, 1685, in-8°. III. *Prônes et ordonnances du diocèse de Luçon*, Fontenay, 1693, in-4°.

F—T—E.

BARJAUD (JEAN-BAPTISTE-BENOÎT), littérateur, naquit à Montluçon, le 28 nov. 1785. Son père, architecte, pensa d'abord à lui faire parcourir une carrière qu'il avait suivie lui-même avec succès ; mais le jeune Barjaud, dès l'âge de six ans, fit assez connaître que l'art des Mansart et des Soufflot était loin de flatter ses goûts. Doué d'une imagination vive, il se livrait avec tant d'ardeur à la lecture et aux études littéraires, que ses parents furent souvent obligés de l'arracher à un travail trop assidu, et qui, dans un âge aussi tendre, pouvait lui devenir funeste. Placé dans une maison d'éducation de sa ville natale, il y remporta chaque année toutes les palmes scolastiques. En 1800, son père

l'ayant envoyé à Paris, il entra d'abord au collège Sainte-Barbe, où il n'eut pas moins de succès. Admis au concours des écoles centrales, il entendit proclamer son nom un des premiers parmi ceux des vainqueurs ; et dès ce moment, sa destinée pour les lettres fut irrévocable. Mais il fallait avant tout s'assurer une existence. La fortune de ses parents ne lui permettant pas de se livrer exclusivement au commerce des muses, il prit le parti du barreau, sans renoncer cependant à ses travaux poétiques. Ce fut même à cette époque qu'il publia *l'Épître aux femmes*, faible essai qui annonçait une imagination ardente et des sentiments bien vifs pour le sexe qu'il chantait. Les éloges qu'il reçut de ses amis lui inspirèrent plus de confiance, et il abandonna tout-à-fait le barreau. Il publia successivement des odes à la gloire des armées françaises ; il composa plusieurs comédies avec M. Cormenin, son ami, et fit paraître quelques notices sous le voile de l'anonyme. Une pièce de vers sur la naissance du roi de Rome, lui valut un des premiers prix qui furent donnés à ce sujet. Barjaud avait osé former un projet bien plus vaste, celui d'un poème épique, intitulé : *Charlemagne ou Rome conquise*. Il en avait déjà publié quelques fragments, et il y travaillait avec ardeur, lorsqu'en 1812 il perdit un emploi qui assurait son existence. Dès-lors Barjaud résolut, avant de terminer et de revoir son poème, de suivre la carrière des armes ; il adressa au duc de Feltre, ministre de la guerre, une pétition en vers, pour demander du service. L'épaulette de sous-lieutenant lui fut accordée. Il arriva à l'armée du prince Eugène qui se repliait sur Magdebourg, et

se fit remarquer à la bataille de Bautzen. Après l'armistice de Neu-mark, il composa plusieurs odes qu'il vint présenter à l'empereur lors d'une grande revue qui fut passée à Dresde. Napoléon qui probablement connaissait déjà les ouvrages de Barjaud, dit au poète guerrier qu'il lui accordait une décoration. « Laquelle, » sire, demanda Barjaud, est-ce « celle de la Légion-d'Honneur, ou « celle de la Réunion? — Celle que « tu choisiras, répondit l'empereur. » Barjaud déjà ceint des lauriers d'Apollon et de Mars, mais ne croyant pas avoir fait assez pour mériter la décoration de la Légion-d'Honneur, désigna celle de la Réunion, et le brevet lui en fut expédié. Barjaud assista, le 28 août, au combat de Hollendorf, et le lendemain à l'affaire de Kulm. Il était le 16 octobre à la bataille de Wachau, et le 18 à celle de Leipzig; c'est là que, après avoir fait des prodiges de valeur, il fut blessé mortellement. Ses ouvrages imprimés sont : I. *Poésies nouvelles, ou les premiers essais d'un jeune littérateur* (anonyme), Paris, 1805, in-8°. II. (Avec M. D.) *Le Bavard et l'Entêté*, comédie en un acte et en vers, représentée à l'Odéon en 1809, Paris, 1809, in-8°. III. *Description de Londres*, texte de l'ouvrage de Landon, Paris, 1810, in-8°. IV. *Homère, ou l'origine de l'Iliade et de l'Odyssée*, poème (d'environ mille vers), suivi de quelques fragments de celui de Charlemagne, et autres poésies, Paris, 1811, in-12. V. Deux recueils d'odes nationales, à la suite desquelles on trouve des fragments de traductions en vers de Juvénal, de Claudien et de Sénèque, Paris, 1811 et 1812, in-8°. Quelques-unes de ces odes avaient été publiées séparément.

VI. *Ode à M. Lemaire sur la mort de son fils*, 1812, in-8°. Avant son départ pour l'armée, Barjaud remit à son ami et collaborateur les manuscrits des ouvrages qu'il n'a point publiés, parmi lesquels se trouvent le poème de *Charlemagne*, en 18 chants, dont le dernier n'est pas terminé; trois comédies, et un acte héroïque intitulé : *Une Matinée d'Auguste*. On trouve, dans le *Moniteur* du 4 déc. 1818, une notice sur Barjaud, par l'auteur de cet article.

E—K—D.

BARKER (JEAN), médecin anglais, vivait dans le 18^e siècle. Il fut attaché quelque temps à l'hôpital fondé par le duc de Cumberland, à Londres, et mourut vers la fin de 1748, dans un âge peu avancé. Suivant Ralph Schomberg, son compatriote, Barker était un homme de génie, doué du coup-d'œil médical le plus sûr, et d'une érudition prodigieuse. On connaît de lui : I. *Recherches sur la nature des fièvres* qui ont régné à Londres en 1740 et 1741 (en anglais), in-12. II. *Essai sur la conformité de la médecine ancienne et moderne dans le traitement des maladies aiguës*, in-12. Le but de l'auteur est de prouver que la médecine est une véritable science, dont les règles sont certaines, puisqu'à toutes les époques les médecins instruits ont agi de la même manière. Cet ouvrage estimable a été traduit en français par Schomberg, Amsterdam, 1749, in-12, et avec des notes de Lorry, Paris, 1767, in-12. L'original anglais est si rare, que Lorry fit d'inutiles démarches pour en trouver un exemplaire à Londres.

W—S.

BARLETTI. Voy. SAINT-PAUL, XL, 34.

BARLOW (JOEL), écrivain po-

litique et poète américain, naquit, en 1755, dans la ville de Reading de l'état de Connecticut, alors province anglaise. Son aïeul maternel avait quitté la Grande-Bretagne pour le Nouveau-Monde. Son père, ayant acheté des terres incultes dans le district de Reading, les défricha lui-même. Joël Barlow était le dernier de dix enfants. La part qu'il recueillit dans l'héritage paternel, divisé également suivant les lois du pays, suffisait, bien que faible, à l'achèvement de son éducation. En 1774 il entra au collège de Darmouth, du New-Hampshire; mais cet établissement à peine formé n'offrant pas plus de ressources que le collège de New-Haven du Connecticut, le jeune Barlow revint dans son pays natal. Quelques morceaux en prose et en vers, notamment un *Hymne à la paix*, publiés comme exercices d'écolier, commencèrent sa précoce renommée. Il poursuivait le cours de ses études lorsque la querelle qui, depuis onze ans, s'agitait entre la métropole et les colonies, aboutit à une guerre déclarée (1775). Il y avait dans l'âme de Barlow trop d'ardeur et de patriotisme, dans son imagination trop de poésie, pour lui permettre de rester paisible spectateur de la lutte qui allait se livrer. Dès-lors, et plusieurs fois, profitant de la liberté que lui laissait le temps des vacances, il prit le mousquet et se rendit au camp où quatre de ses frères étaient sous les armes. Servant en qualité de volontaire, il combattit dans diverses rencontres, et se trouva, en 1776, à l'une des actions les plus chaudes qui eurent lieu pendant la guerre de l'indépendance. L'amour des lettres ramena le jeune homme aux écoles de New-Haven. En 1778 il prit le degré de bachelier-ès-arts,

et se voua à l'étude des lois; mais, après avoir consacré un hiver à méditer les ouvrages de Coke et de Blakstone, le hasard l'entraîna dans une carrière bien différente. La place d'aumônier de brigade, à la nomination de Massachussets, vint à vaquer; étranger à cette province, Barlow la demanda et l'obtint. Observons que chez les presbytériens de la Nouvelle-Angleterre la prêtrise n'était qu'une sorte d'ordination civile, qui n'empêchait nullement de passer plus tard à d'autres fonctions, et qu'on voyait beaucoup de jeunes gens prêcher l'évangile pour se donner le temps de se préparer à une profession quelconque. Avec son titre d'aumônier, Barlow suivit l'armée jusqu'à la conclusion de la paix (1783). C'est pendant cette époque qu'il esquaissa et finit son poème épique, intitulé la *Vision de Colomb*, ou la *Colombiade*. Dès que l'indépendance des Etats-Unis fut reconnue, et que l'armée anglaise eut évacué le pays, les chefs et les soldats de l'armée américaine rentrèrent dans leurs foyers. Barlow, dont la petite fortune ne s'était pas augmentée, se rendit à Hartford pour y reprendre l'étude des lois. En 1781 il avait épousé M^{lle} Baldwin, de New-Haven, sœur du sénateur de ce nom, et femme aussi distinguée par la supériorité de son esprit que par ses qualités aimables. En 1785 il débuta au barreau, et y obtint des succès extraordinaires. Barlow s'occupait encore de la rédaction d'une gazette, travail qui le familiarisait avec les rapports et les intérêts politiques des deux mondes. La publication de son poème (1787) jeta un nouvel éclat sur lui dans sa patrie, et le fit connaître au-delà des mers. Peu de mois après son apparition, l'ouvrage fut réimprimé à Londres.

Cependant une société, composée d'hommes que Barlow avait connus pour la plupart à l'armée, venait d'acheter du congrès une vaste étendue de terres situées sur les bords de l'Ohio : il s'agissait d'en revendre une partie à des étrangers et de distribuer l'autre aux actionnaires. On offrit à Barlow de concourir à l'exécution de ce plan, et à cet effet de passer en Europe. Il accepta d'autant plus volontiers, que depuis longtemps il nourrissait un vif désir de visiter les principales contrées de l'ancien continent (1788). Il se rendit d'abord en Angleterre, puis en France d'où il repassa en Angleterre. On a prétendu que sa mission n'était qu'une spéculation fondée sur la crédulité européenne, qui en définitive coûta cher à quelques Français (*V. LEZAY-MARNESIA*, XXIV, 403), sans remplir l'espoir des spéculateurs à cause des troubles et des guerres qui surgirent tout à coup. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'établissement dont Barlow devint un des premiers propriétaires prit un accroissement si rapide, que, reçu en 1802 dans l'union fédérale, et formant la dix-septième province de la république américaine, l'état de l'Ohio comptait en 1812 une population de plus de deux cent mille habitants; aujourd'hui cette population a dépassé le chiffre de neuf cent mille. Barlow semblait prédestiné au spectacle des révolutions; il avait vu s'accomplir celle d'Amérique; il allait voir éclater celle de France, et ne pouvait manquer de l'accueillir avec enthousiasme. Pendant les deux premières années de cette grande crise il se trouvait à Londres : vers la fin de 1791 et le commencement de 1792, il y publia plusieurs écrits politiques, dont le plus remarquable

est l'*Avis aux ordres privilégiés*. Cet ouvrage, dans lequel l'auteur examine d'une manière neuve et piquante le système féodal, les armées, l'église, les finances, les subsistances, la littérature, les arts, la guerre, la paix, plut tellement au célèbre Fox qu'il en fit l'éloge dans la chambre des communes. La société constitutionnelle de Londres, dont Barlow était membre, l'ayant choisi pour son représentant à Paris, le chargea d'une adresse de félicitation pour la convention nationale. Il revint donc en France, où il écrivit une brochure sur les vices de la constitution de 1791, dont Thomas Payne, son ami, fit hommage à la convention dans la séance du 7 nov. 1792. Le 27 du même mois, Barlow se présenta lui-même à la barre pour s'acquitter de son message; il fut salué des plus bruyantes acclamations, et, au mois de février 1793, Guyton de Morveau lui fit décerner par un décret le titre de citoyen français, honneur accordé également à deux de ses compatriotes, Washington et Hamilton. A son retour en Angleterre, Pitt le signala comme l'un des plus zélés propagandistes et l'agent des jacobins anglais sur le continent. A ce sujet on rapporte qu'après le supplice de Louis XVI, se trouvant à Hambourg dans une réunion d'étrangers imbus, comme lui, de principes révolutionnaires, Barlow s'était amusé à parodier le refrain de la prière anglaise *God save the king*, auquel il en avait substitué un autre appelant sur la tête des rois le glaive des révolutions. Quoi qu'il en soit de ce bruit, Barlow ne séjourna pas long-temps sur le sol britannique : des affaires politiques et commerciales l'appellèrent dans le nord de l'Europe, et ensuite sur les côtes d'Afrique (1795).

Jamais jusqu'alors, la paix n'avait régné entre les États-Unis et les puissances barbaresques ; chargé des instructions du président Washington, Barlow réussit à conclure des traités avec Alger, Tunis, Tripoli, et à renvoyer dans leurs foyers une centaine de prisonniers, reste des équipages de vaisseaux dont les Barbaresques s'étaient emparés. Le succès de cette négociation lui valut les remerciements officiels de son gouvernement. Barlow revint à Paris en 1797 ; et là, il écrivit les *Lettres à ses concitoyens* ; dans lesquelles, parmi de bonnes idées exprimées en beau style, on rencontre des théories sur la liberté politique et civile, qui lui suscitèrent de nombreux ennemis, entre autres le nouveau président John Adams, chef du parti fédéraliste. Le chef du parti opposé, Jefferson, étant parvenu à la présidence (1805), Barlow quitta la France qu'il ne croyait plus revoir, et retourna aux États-Unis en passant par l'Angleterre. Il acheta une propriété dans les environs de Washington, et s'occupa d'un projet d'université ou école polytechnique à fonder dans cette ville, pour donner à la jeunesse une instruction uniforme, et fortifier les liens de la fédération par l'accord des lumières. Ce plan utile, quoique soutenu par Jefferson, échoua contre la jalousie des provinces. Alors Barlow se résigna à finir ses jours dans le calme de la vie des champs. Il publia en 1807 une édition de sa *Colombiade* (1) qui fut jusqu'alors le plus magnifique monument sorti des presses américaines. Il avait aussi entrepris d'écrire l'his-

toire de son pays ; une nouvelle mission le détourna de ce dessein. En 1811, M. Madisson, président, le nomma ministre plénipotentiaire auprès du gouvernement français. Barlow se rendit à son poste : au mois d'oct. 1812, forcé de partir pour Wilna, il en revenait avec les débris de l'armée française, lorsque, le 26 déc., une inflammation des poumons, causée par le froid excessif, l'enleva subitement à Zarnovitch. Comme homme d'état, comme écrivain, Joël Barlow a rendu à son pays de notables services : sa loyauté, sa franchise, sa fermeté n'étaient contestées par personne. On ne pouvait lui reprocher qu'une certaine exagération de doctrines tempérée par ses vertus, et que nécessairement l'âge et l'expérience modifièrent. Comme poète, il a enrichi d'un ouvrage capital une littérature naissante. Son poème de la *Colombiade*, divisé en dix chants, contient 7350 vers. Contre les lois ordinaires de l'épopée, rien ne s'y passe en action. Christophe Colomb, plongé dans les prisons de Valladolid, a une vision dans laquelle Hesper, le génie gardien de l'hémisphère occidental, lui dévoile les conséquences de ses hautes découvertes, les peuples qui doivent naître, les empires qui doivent grandir sur le nouveau continent. On conçoit que l'auteur ait été contraint d'adopter cette forme bizarre et insolite afin de rendre son poème national, de lui donner un intérêt patriotique, en transportant à volonté la scène dans des contrées que Colomb ne visita jamais, et en célébrant des actions et des hommes dont l'existence appartenait encore à l'avenir. Sous ce rapport c'est une imitation du sixième livre de l'Énéide. Du reste, ce poème

(1) La *Colombiade* (*The Columbiad*) a été réimprimée à Londres, 1809, in-8°. L'abbé Grégoire a publié des *Observations critiques* sur ce poème, Paris, 1809, in-8°.

abonde en descriptions brillantes et en généreux sentiments. La prose de Barlow est encore préférable à ses vers : l'énergie, la clarté de son style, le talent de revêtir d'images les idées les plus abstraites, la justesse et la profondeur de ses aperçus, le placent au premier rang des écrivains de son pays. Voici la liste de ses œuvres : I. *La Vision de Colomb*, ou la *Colombiade*, poème épique en dix chants. II. *Hasty pudding* (la Polenta), petit poème dans le genre du *Village abandonné* de Goldsmith. III. *Advice to the privileged orders* (avis aux ordres privilégiés). IV. *The conspiracy of kings* (la conspiration des rois). V. *A letter to the convention of France* (lettre à la convention de France). VI. *The royal recollections* (souvenirs de la royauté). VII. *Letter to the people of Piedmont* (lettre au peuple du Piémont). VIII. Une traduction anglaise des *Ruines* de Volney. Outre ces divers ouvrages, Barlow laissa des fragments inédits de son histoire de la révolution américaine, pour laquelle il avait rassemblé d'immenses matériaux.

M—N—S.

BAROERO (JACQUES), né à Soglio, dans le comté d'Asti, en 1790, fit ses études sous la direction de ses parents à Montechiaro, et son cours de chirurgie à l'université de Turin, où il fut agrégé au collège de la faculté. Nommé bientôt après professeur de chirurgie, il devint membre du comité médical, puis premier chirurgien de l'hospice royal de la Charité. S'étant livré à l'étude spéciale des maladies vénériennes, il fut nommé chirurgien de l'hospice dit *l'Opera Bogetta*, où il fit des cures étonnantes, dont on trouve la description dans son *Traité de*

chirurgie pratique, publié à Turin en 1824, 2 vol. in-8°. Cet habile praticien s'est noyé dans le Pô, le 9 juillet 1831, lorsqu'il allait visiter un malade, avec deux de ses amis; leur voiture fut entraînée dans le fleuve par un violent orage.

G—G—Y.

BARON (EGUINAIRE), jurisconsulte, naquit en 1495, à Saint-Pol-de-Léon, petite ville de Bretagne. Après avoir achevé ses études, il professa le droit à Poitiers et à Angers, avec beaucoup de succès; et en 1542, il obtint une chaire à l'université de Bourges, déjà célèbre par le mérite de ses professeurs. Au nombre de ses nouveaux collègues, était son compatriote Fr. Duaren (*Voy.* ce nom, XII, 61), homme savant, mais tracassier et jaloux de toutes les réputations qui pouvaient balancer la sienne (*Voy.* CUJAS, X, 337). Duaren, craignant sans doute qu'Eguinaire ne lui enlevât une partie de ses élèves, employa tous les moyens pour le dégoûter du séjour de Bourges; mais il finit par reconnaître ses torts, et lui demanda son amitié. Noël Dufail, qui nomme Baron un grand et notable enseigneur de loix, s'il en fut oncques, rapporte que L'hôpital, alors conseiller au parlement de Paris, allant aux grands jours de Riom, voulut juger par lui-même « si le bruit et réputation qu'il « avait répondait à la vérité des « rapports du sujet. Le bonhomme « étant dans sa chaire, acoutré d'une « robe de tafetas, avec sa barbe gri- « se, longue et épaisse, voyant qu'en « son école, y avait des auditeurs non « acoutumés, commence à se plaindre que l'empereur Justinien n'eût « fait défense d'écrire et faire commentaire sur le droit civil; puis- « qu'il suffisait que Bartole, Balde ou

« autre protonotaire de droit, eût en
 « quelque passage, traité un point,
 « pour que la tribule et suite des
 « docteurs vint l'expliquer à son
 « tour » (*Contes d'Eutrapel*,
 ch. 4). Outre le droit, Baron possédait
 les langues et la philosophie ; et même,
 quoi qu'en aient dit quelques écrivains,
 il avait fait une étude particulière des
 belles-lettres, comme on le voit par son
 travail sur Quintilien (1). Il mourut à
 Bourges, le 22 août (2) 1550, à 55 ans. Son
 épitaphe rapportée par Taisan, dans les
Vies des jurisconsultes, p. 33, est de
 Duaren, qui voulut être inhumé près de
 Baron, pour marquer à la postérité que
 leur réconciliation avait été sincère. (Voy.
 les *Eloges* de Ste-Marthe, liv. 1^{er}). Cujas
 appelle Eguinaire le Varron de la France.
 Ses principaux ouvrages sont : I. *Pandectarum
 juris civilis œconomia, in adversariis miræ
 vetustatis apud Pictones inventa*, Poitiers,
 1555, in-4°. II. *Notæ in titulum de ser-
 vitute libr. VIII Pandectarum*, Angers,
 1528, in-4°. III. *De dividiis et individiis
 obligationibus*, Lyon, 1542, in-4° ; inséré
 dans le *Tractatus tractatum*, tom. VI, 2^e
 part. (Voy. FR. ZILETTI, LII, 339). IV. *De
 beneficiis commentarii*, ibid., 1549, in-4°. V.
Commentaria in quatuor institutionum libros,
 ibid., 1574. Les œuvres de Baron ont été
 recueillies, Paris, Vascosan, 1552, in-fol.
 Son portrait a été gravé sur bois, in-4° et
 in-8°. W—s.

BARON (PIERRE), théologien du 16^e
 siècle. Comme il ajoutait à son nom l'épithète
 de *Stempanus*, Bayle en conclut avec assez de vrai-

semblance qu'il était originaire d'Estampes. Après avoir achevé ses études, Baron prit le grade de licencié ès-lois à l'université de Bourges. Les persécutions auxquelles les protestants étaient en butte, sous le règne de Charles IX, le décidèrent à sortir de France avec sa famille. Il alla chercher un asile en Angleterre, où son savoir lui mérita bientôt des protecteurs. En 1575, il fut pourvu d'une chaire de théologie au collège *Marguerite* de l'université de Cambridge. Le traitement attaché par la fondation, à cette place, ne pouvant lui suffire pour élever sa famille, les amis de Baron sollicitèrent du chancelier de l'université, Burghley, une pension qui fut promise ; mais on ignore si réellement elle fut accordée. Si l'on en excepte quelques disputes qu'il eut à soutenir contre son collègue, le docteur Whitaker, Baron occupa paisiblement la chaire pendant un assez grand nombre d'années. Il n'avait point adopté le système rigoureux de Calvin sur la prédestination, et Whitaker au contraire le poussait à l'excès. Long-temps leurs querelles ne franchirent point l'enceinte du collège ; mais en 1595, Whitaker ayant défendu son sentiment dans un sermon qu'il prêcha devant l'université, Baron crut avoir le droit d'exposer à son tour le sien. Malheureusement les membres de l'université penchaient presque tous pour le rigorisme, et la reine Elisabeth, informée du scandale que le docteur français avait causé, blâma son imprudence de soutenir, dans un pays où il était souffert, une opinion qui pouvait troubler la paix publique. Cité devant le consistoire, pour y rendre compte de sa doctrine, Baron se défendit avec autant de douceur que de

(1) *Tabul inæ Quintiliani institutiones oratorias*, Paris, 1537, in-8°.

(2) Et non pas le 22 septembre, comme le dit M. Miorcec de Kerdanet dans ses *Notices sur les écrivains de la Bretagne*.

fermeté; mais toutes les raisons qu'il put alléguer pour sa justification, n'empêchèrent pas ses adversaires de dresser une espèce de profession de foi qu'il devait signer. Son refus d'apposer son nom au bas de cette pièce, lui aurait certainement fait perdre sa chaire; mais le chancelier Burghley se contenta de l'inviter à s'abstenir en public et en particulier, de tout discours qui pourrait renouveler cette dispute. Les professeurs en théologie du collège *Marguerite* n'étaient nommés que pour trois ans, au bout desquels ils étaient continués s'il y avait lieu. A la fin de sa troisième année, Baron n'ayant pas témoigné le désir de conserver ses fonctions fut regardé comme démissionnaire. Il vint alors habiter Londres, où il mourut vers 1599, dans un âge avancé, et fut enterré dans sa paroisse, avec toutes les cérémonies de l'église anglicane. On a de Baron plusieurs ouvrages de théologie, aujourd'hui complètement oubliés, dont les moins inconnus sont: *Summa trium de prædestinatione sententiarum* et *Prædicationes in Jonam*, Londres, 1575, in-4°. L'article que Bayle lui a donné dans son *dictionnaire* renferme plusieurs inexactitudes; elles ont été rectifiées dans celui de Chauffepié, où les curieux trouveront, sur ce personnage, tous les détails qu'ils peuvent désirer.

W—s.

BARON (le P. VINCENT), théologien, né, en 1604, à Martres, diocèse de Rieux, acheva ses études au collège de Toulouse d'une manière brillante. N'étant encore qu'en rhétorique, il fit une description en vers latins du fameux moulin de Bazacle, qui lui mérita les plus grands éloges. En 1621 il embrassa, malgré ses parents, la règle de saint Dominique au

convent de Toulouse, et fut bientôt chargé d'enseigner la théologie à ses jeunes confrères. Le talent qu'il montra pour la chaire ne tarda pas à lui frayer le chemin des dignités. Nommé définiteur de la province de Languedoc, il fut en 1656 l'un des députés au chapitre général de l'ordre à Rome; et il eut l'honneur de présider aux thèses dédiées au pape Alexandre VII. L'année suivante il fut élu prieur de la maison du noviciat à Paris; et en 1660 il fut envoyé commissaire en Portugal pour des affaires importantes, qu'il eut le bonheur d'arranger à la satisfaction de toutes les parties intéressées. Le pape Alexandre avait témoigné le désir de voir composer, d'après la doctrine de saint Thomas, une théologie morale pour l'opposer à celle des nouveaux casuistes. Le P. Baron entreprit de satisfaire au vœu du pontife; mais les jésuites eurent assez de crédit à Rome pour y faire condamner son ouvrage, sous le prétexte banal qu'il renfermait des sentiments erronés. L'*Apologie* que Baron avait faite pour la défense de son ordre, et que le P. Capisucchi (*V. ce nom*, VII, 69) publia sans son aveu, Rome, 1662, in-4°, éprouva le même sort. A tous les adversaires que ces deux ouvrages avaient soulevés contre lui, se joignit le célèbre Launoy; mais rien ne pouvait ébranler son courage, et il soutint cette lutte inégale jusqu'à la fin de sa vie. Le P. Baron mourut à Paris le 21 janvier 1674, à 70 ans, regardé par ses confrères comme un des théologiens qui faisaient le plus d'honneur à leur ordre. Ses écrits assez nombreux n'offrent maintenant aucun intérêt. On en trouvera la liste dans les *Scriptor. ord. prædicator.* du P. Echard, II, 655. Les principaux sont : I. *Theologia*

moralis, etc., Paris, 1665, 2^e éd. corrigée, 1667, 2 vol. in-8°. II. *SS. Augustini et Thomæ vera et una mens de humana libertate*, etc., ibid., 1666, 2 vol. in-8°. III. *Ethica christiana*, ibid., 1673, in-8°. Ces cinq volumes forment la théologie du P. Baron. L'article que Bayle lui a donné dans son *Dictionnaire* est incomplet. Voy. *l'Hist. des hommes illustres de l'ordre de saint Dominique*, par le P. Tournon, V, 489-98. W—s.

BAROTTI (l'abbé LAURENT), prédicateur, biographe et poète, naquit à Ferrare, le 20 décembre 1724. Il était fils de Jean-André Barotti (*V.* ce nom, III, 406) qui lui inspira de bonne heure le goût des lettres. Ayant achevé ses études sous les jésuites, il prit l'habit de saint Ignace en 1740, et fut chargé d'enseigner la grammaire et la rhétorique dans divers collèges. A Padoue il mérita l'estime du célèbre Facciolato (*V.* ce nom, XIV, 79), qui lui prédit les succès qu'il obtiendrait un jour. Doué d'une grande vivacité d'esprit, d'une mémoire heureuse, et d'un organe agréable, il quitta l'enseignement pour la prédication, et parut plusieurs années avec éclat dans les principales chaires de l'Italie. A la suppression de son ordre, en 1773, il revint à Ferrare. Son père en mourant avait laissé des matériaux précieux pour l'histoire littéraire de cette ville. Il s'occupa de les rassembler et de les mettre en ordre, et ne tarda pas à faire paraître une suite de notices intéressantes sur les illustres Ferrarais du XV^e siècle. Au milieu d'études graves et sérieuses, l'abbé Barotti n'avait pas négligé la littérature. Il cultivait la poésie; et l'on trouve dans ses compositions la preuve qu'il s'était nourri de la lec-

ture des grands modèles, et en particulier de l'Arioste, dont son style a la douceur et la facilité. Des talents si variés ne pouvaient manquer de lui faire ouvrir les portes de tous les lycées d'Italie; mais, peu jaloux des honneurs littéraires, il refusa constamment de laisser inscrire son nom sur aucune liste académique. Les qualités de son cœur égalaient celles de son esprit. Il mourut d'apoplexie en 1801. L'abbé Barotti fut l'éditeur de l'ouvrage de son père : *Memorie istoriche de' litterati ferraresi*, Ferrare, 1777, in-fol. Cette édition, ornée de magnifiques portraits, est très-rare. Il en parut une seconde, ibid., 1792, in-4°, moins belle, mais corrigée en quelques endroits. La suite de cet ouvrage important ne fut publiée qu'en 1798, in-4°. Elle est entièrement de l'abbé Barotti. Il faut y joindre une *continuation* par Jérôme Baruffaldi (*V.* ce nom, ci-après). On doit encore à Barotti : I. *Serie dei veseovi ed arcivescovi di Ferrara*, Ferrare, 1781, in-4°, ouvrage érudit et rempli de recherches. II. *Lezioni sacre*, Parme, 1785-86, 2 vol. in-fol. C'est le recueil des sermons qu'il avait prêchés à Sainte-Lucie de Bologne. Le premier volume contient des sermons sur les livres de Tobie, de Judith et d'Esther, et le second sur les Machabées. Tous les critiques italiens en parlent avec éloge. III. *La Fisica*, Bologne, 1753, in-8°; Ferrare, 1754, in-4°. C'est un poème didactique *in ottava rima*. Il a été réimprimé plusieurs fois avec des notes et d'autres opuscules de l'auteur en vers et en prose. La troisième édition, Turin, 1767, est augmentée de *Stances sur l'origine des fontaines*, et la quatrième, Venise, 1773, d'un *discours académique*. IV. *Il Caffè*, Parme, 1781,

gr. in-8°. L'idée de ce poème paraît empruntée d'une fable de Phèdre. Les dieux se sont réunis pour choisir, chacun, l'arbre qui lui plaira davantage. Pallas et Vénus se disputent le cahier. Pour les mettre d'accord, Jupiter décide que les deux déesses auront le même droit sur cet arbuste. De là vient que Pallas et Vénus répandent l'usage du café parmi leurs favoris. La lecture de ce poème, divisé en deux chants, est très-agréable. Les épisodes en sont ingénieux et la versification en est pleine d'élégance et d'harmonie. (1). W—s.

BAROU DU SOLEIL (1)
(PIERRE-ANTOINE), magistrat non moins distingué par ses vertus que par la fermeté de son caractère, était né en 1741, à Lyon, d'une ancienne famille originaire d'Annonay. Il fut fait, en 1766, avocat-général, et en 1770, procureur du roi en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon. Possesseur d'une fortune assez considérable, il consacra ses loisirs à la culture des lettres et des arts (2). Sa maison devint le rendez-vous des personnes les plus spirituelles, et les étrangers y reçurent un accueil honorable. Il comptait au nombre de ses amis les plus célèbres littérateurs; et les fréquents voyages qu'il faisait à Paris lui fournissaient l'occasion de resserrer des liens for-

més par une estime réciproque. Admis à l'académie de Lyon, il y lut plusieurs morceaux parmi lesquels on distingue des traductions restées inédites de fragments de Sterne, de Hugh Blair, de Gay, etc. Le seul ouvrage imprimé de Barou est l'*Éloge de Prost de Royer* (Voy. ce nom, XXXVI, 148). C'est en 1785, à la rentrée des corps de magistrature, qu'il prononça cet éloge, devant une foule immense dont il excita l'enthousiasme (3). Ayant refusé de concourir à l'enregistrement de l'édit du 8 mai 1788, destructif de la magistrature, il fut exilé par une lettre de cachet au château de Brescou, près d'Agde; et il y resta détenu jusqu'au renvoi du ministre qui avait signé l'ordre de l'arrêter. En reprenant l'exercice de ses fonctions il prononça un discours, véritable monument historique, recueilli dans les *Archives du Rhône*, XII, 431-34. Loin de briguer l'honneur, qu'il aurait sans doute obtenu, d'être député de Lyon aux états-généraux, il quitta cette ville au moment des élections, et vint s'établir à Paris, résolu d'y passer le reste de ses jours dans le sein des lettrés et de l'amitié. Les excès qui, dès son début, souillèrent la révolution lui rendirent odieux le séjour de Paris; et, n'espérant pas trouver à Lyon le calme dont il avait besoin pour exécuter les ouvrages qu'il méditait, Barou se décida pour Annonay où il conservait encore quelques parents. Des affaires importantes l'obligèrent malheureusement à faire un dernier voyage à Lyon, et il s'y trouva dans le moment où les troupes de la convention vinrent en faire le siège. Elu président de sa section, il ne voulut pas décliner ce dange-

(1) Après la suppression des jésuites, l'abbé Barotti composa plusieurs poésies épigrammatiques contre les capucins appelés à leur succéder dans la plupart des collèges d'Italie: l'autorité pontificale empêcha la publication de ces satires; mais elles circulèrent manuscrites et plusieurs ont été recueillies. Nous connaissons un sonnet, où il badine fort agréablement sur un capucin sans culotte, expliquant le galant Ovide.

A—r.

(1) C'est un fief situé dans le village de Beynost, près de Montluel, qui avait appartenu à la famille de Grollier.

(2) Barou est l'un des philologues lyonnais qui firent réimprimer, en 1762, les œuvres de Louise Labbé.

(3) *Archives du Rhône*, XII, 29.

reux honneur ; et il dut en cette qualité signer les ordres que les circonstances rendaient nécessaires. En conséquence, après la prise de Lyon, il fut traduit devant la commission militaire établie par Dubois-Grancé, et condamné à mort le 13 déc. 1793. Une *Notice* sur Barou, publiée par Boissy d'Anglas dans ses *Études littéraires*, III, 377-87, a été reproduite avec des notes dans les *Archives du Rhône*, XII, 26-34. W—s.

BAROUD (CLAUDE-ODILE-JOSEPH), auteur de quelques écrits sur les finances, naquit à Lyon en 1755. Après avoir exercé la profession d'avocat dans sa ville natale, il vint à Paris où Calonne l'avait appelé pour l'employer sous sa direction. La confiance que ce ministre lui témoignait le fit bientôt entourer des spéculateurs intéressés à connaître d'avance les plans du contrôleur-général qui, s'aveuglant sur les suites inévitables du déficit, ne songeait qu'aux moyens de tromper la cour en soutenant son système de prodigalités. Baroud fut intéressé dans plusieurs affaires, notamment dans le prêt que Calonne fit, vers la fin de 1786 et au commencement de 1787, à plusieurs banquiers, d'une somme de onze millions cinq cent mille francs en assignations sur le domaine pour soutenir les actions de la compagnie des Indes et de celle des eaux. Après la retraite de Calonne, ce prêt fut dénoncé au conseil d'état ; et un arrêt, dont les événements publics suspendirent l'exécution, condamna les banquiers qui avaient reçu cette somme à la restituer au trésor, s'ils ne justifiaient de son emploi dans l'intérêt public. La convention prit connaissance de cette affaire ; mais elle ne put rien statuer. Enfin, le 26 juin 1796, sur le rapport de M. Pellet de la Lozère, le conseil des cinq-

cents renvoya Baroud et ses associés devant le tribunal civil de la Seine (*V. le Moniteur*, an iv, n° 183). Baroud s'était tenu caché pendant la terreur ; et on ne voit pas qu'il ait pris aucune part aux divers événements de la révolution, à laquelle il se montra toujours fort opposé. En 1798 il écrivit une brochure contre l'emprunt dont la banque de Paris offrait de se charger, pour fournir au directoire les moyens d'opérer une descente en Angleterre (1). Ses diverses spéculations ne l'avaient sans doute pas enrichi, puisqu'il fut longtemps détenu pour dettes à Sainte-Pélagie et qu'il rouvrit ensuite son cabinet d'avocat. On le consultait surtout dans les affaires commerciales ; et il a publié des *mémoires* dans des causes importantes, notamment ceux qui parurent en 1813, pour Michel jeune, contre Reynier, Boissière et Guible, prévenus de faux en écriture de commerce. A la restauration, il aborda l'un des premiers la question de l'indemnité des émigrés ; et, dès le mois d'août 1814, il fit distribuer aux chambres un *mémoire* dans lequel il proposait de leur accorder dix-huit millions de francs 5 pour 0/0 en rentes sur le grand-livre, assurant que cette somme représentait la valeur des biens confisqués. Il reproduisit ce mémoire en 1816, avec de nouvelles considérations,

(1) Cet emprunt pour la descente en Angleterre, fut l'annonce de l'expédition d'Égypte. Les actions étaient de mille francs. La liste originale de la souscription que je possède, commence par Bonaparte qui signe pour vingt-cinq actions, et finit par Ouvrard qui s'inscrit pour dix actions. Ce fut pour ce dernier nombre que signèrent Barras, La Réveillère-Lépaux, Merlin, Rewbell et François de Neufchâteau, directeurs. Il y eut, parmi les banquiers, des souscriptions plus fortes. Les généraux, les ministres, les agents de change, les deux conseils des anciens et des cinq-cents, le poète Nougaret, Panckoucke, libraire, et beaucoup d'autres citoyens signèrent cette liste comme preneurs d'actions. V—vE.

mais sans plus de succès que la première fois. On sait que l'indemnité, basée sur des documents plus authentiques que ceux de Baroud, a été réglée à cinquante millions par la loi du 28 avril 1825. Baroud était mort l'année précédente, au mois de mai, âgé d'environ 69 ans, d'une fluxion de poitrine causée par l'extrême chaleur qu'il mit à plaider sa propre cause devant un tribunal. W—s.

BARRABAND (PIERRE-PAUL) (1), l'un des peintres d'oiseaux les plus distingués que la France ait produits, était fils d'un ouvrier de la manufacture de tapis d'Aubusson. Né dans cette ville, en 1767, il annonça de bonne heure des dispositions remarquables pour le dessin. A seize ans, il vint à Paris, où il entra dans l'atelier de Malaine, peintre-dessinateur des Gobelins; mais bientôt il fut en état de se passer de maître, et n'étudia plus que la nature. Il s'était déjà fait une réputation par quelques petits tableaux de fleurs qui promettaient un rival à Van-Huysum, lorsque le célèbre voyageur Le Vaillant le chargea de dessiner et de peindre les oiseaux de sa collection. On n'avait pas encore l'idée de la perfection à laquelle Barraband atteignit dans les planches qu'il exécuta pour l'*Histoire* des oiseaux d'Afrique, des perroquets, et surtout des oiseaux de paradis (*Voy. LE VAILLANT, XLVII, 264*). Il se vit dès lors accablé de demandes; mais, laborieux, et travaillant avec une facilité rare, il put fournir des planches

(1) Quelques biographes lui donnent le nom de Jacques, et le font naître en 1772; mais, dans son *Histoire de La Marche*, II, 113. M. Souliette, que nous avons dû croire mieux instruit des particularités qui concernent un de ses compatriotes, rectifie la date de sa naissance, et lui attribue les prénoms qu'on lit en tête de cet article.

au *Buffon* publié par Sonnini, à l'*Histoire des insectes* de Latreille, et au magnifique ouvrage sur l'Égypte, que préparait une commission de savants et d'artistes (*V. FOURIER, au Supp.*). Dans le même temps, il trouvait encore le loisir d'exécuter de nombreux dessins pour la manufacture de Sèvres, dont il contribua beaucoup à étendre la réputation. En 1804, Barrabaud peignit d'après les dessins de M. Percier, le plafond d'un cabinet portatif, destiné à Joseph Bonaparte; et dans cet ouvrage il se montra l'égal des anciens maîtres flamands et hollandais, si fameux par leur belle couleur. Il fut ensuite chargé de décorer la salle à manger de St-Cloud. En 1808, il obtint une médaille d'or pour deux *oiseaux* qu'il avait mis à l'exposition, et qui furent acquis par l'impératrice Joséphine, pour les placer à Malmaison. L'année précédente, par un décret daté de Varsovie, le 25 janvier, Barraband avait été nommé professeur de l'école des arts à Lyon. Il tomba malade peu de temps après son arrivée dans cette ville, et il y mourut le 1^{er} octobre 1809, âgé seulement de 42 ans. Un monument à la mémoire de ce grand artiste, construit aux frais de ses élèves, décore le principal cimetière de Lyon. W—s.

BARRAIRON (FRANÇOIS-MARIE-LOUIS), directeur-général de l'enregistrement et des domaines de France, offre un des exemples les plus remarquables des avantages que procurent, dans les révolutions politiques, une grande flexibilité et une absence de toute opinion réelle. Né le 10 juin 1746, à Gourdon en Gasconne, il entra de bonne heure dans la carrière où il a obtenu de si grands succès, et dans laquelle son père avait

été receveur et inspecteur. Étant venu dans la capitale, il y obtint fort jeune, dans les bureaux de cette administration, un emploi de directeur de correspondance, puis de chef de division. Il était directeur des domaines lorsque la révolution commença, et par le crédit du ministre de Lessart, il fut nommé administrateur en 1790. Chargé ainsi de diriger et d'organiser cette partie du revenu public dans les temps les plus orageux, il obéit sans scrupule et sans murmure à tous les pouvoirs qui se succédèrent; il les seconda dans tous leurs systèmes, fit exécuter toutes les lois de confiscation, de sequestre; et s'il n'en augmenta pas la rigueur, il est au moins sûr qu'il ne fit rien pour les adoucir. Après avoir su, par son impassible soumission, conserver son emploi pendant tout le règne de la terreur, il le conserva encore sous le directoire et sous le gouvernement impérial. Sa faveur parut augmenter à cette époque, et il fut nommé baron. Cependant Napoléon ne voulut pas qu'il fût membre du corps législatif ni du sénat-conservateur; bien que plusieurs fois il lui eût été présenté comme candidat. Sous le règne de Louis XVIII il n'en fut pas ainsi; dès le mois de juillet 1815, ce prince le nomma directeur-général, et lui donna six mois après le titre de conseiller d'état. Après la dissolution de la chambre introuvable, en sept. 1816, Barrairon, qu'appuyait le ministère, fut envoyé par le département du Lot à la chambre des députés, où il ne se montra jamais comme orateur, mais où il siégea constamment au centre, ne manquant pas une occasion de faire prévaloir les projets du gouvernement. Le ministère, reconnaissant, le fit

comle et officier de la Légion-d'Honneur. Soigneux de conserver un pareil député, il l'avait nommé en 1820 président du collège électoral du département du Lot, où son élection était assurée; lorsqu'il mourut dans sa terre de Château-Regnault qu'il avait eue de sa seconde femme. Le curé de cette petite ville hésita d'abord à lui accorder la sépulture, à cause de son divorce effectué sur sa demande en 1793; mais il y consentit enfin par l'intervention de l'autorité. M—D J.

BARRAL (VINCENT), né à Nice, embrassa la vie monastique dans l'abbaye de Lerins, et y fit profession le 12 mars 1577. Il reçut le bonnet de docteur en théologie, fut fait abbé titulaire, et mourut à Palerme, en Sicile, au monastère de St-Benoît. On a peu de documents sur la vie de ce religieux; mais la compilation dont il est l'auteur doit sauver son nom d'un injuste oubli. Cette compilation a pour titre : *Chronologia sanctorum et aliorum virorum illustrium ac abbatum sacræ insulæ Lerinensis*, etc.; *sumptibus P. Rigaud, Lyon, 1613, in-4°*. Située sur la côte de Provence, au midi de Fréjus et d'Antibes, l'île de Lerins occupe une grande et belle place dans nos fastes ecclésiastiques; elle fut, au V^e siècle, la retraite où se formèrent les saints, le séminaire d'où sortaient les grands évêques des Gaules, et l'académie où s'élevaient les savants. Saint Honorat, qui plus tard occupa le siège d'Arles, avait fondé un monastère à Lerins vers l'an 410; là venaient se réfugier, comme dans un port assuré et propice à tout le monde (1), les hommes qui portaient dans le cœur quelque triste

(1) In portum religionis cunctis semper fidissimum. Vincent. Lerin., *Commonitorium*, l.

plaie, ceux qui avaient senti ce cœur brisé par quelqu'une des peines de la vie, ceux qui se trouvaient agiles de cette inquiétude sans but qui souvent précède de grands maux. Bientôt avec l'immense concours des solitaires que recevait cette paisible retraite, l'occident put se vanter aussi de sa Thébaïde qui, dans ses sages institutions, rappelait quelque peu les règles et les statuts des Pères de l'Égypte. « Quelle assemblée de saints, dit Eucher, quelle famille de pieux personnages n'ai-je point vue là (2) ! » Le même auteur fait un magnifique éloge tant de Lerins que des cénobites qui la peuplaient. Césaire d'Arles, *Homélie*, XXV (3); Hilaire, *Oraison funèbre* de saint Honorat; Sidoine Apollinaire, lettre à *Faus-tus* (4), et d'autres écrivains qui avaient passé par cette solitude, épuisaient pour elle toutes les formes de la louange. Or, Barral, dans sa *Chronologie*, s'est proposé de réunir, comme en un seul faisceau, toutes les richesses littéraires qui se rattachent à Lerins. Son livre nous offre donc la vie de saint Honorat, les *Œuvres* de Salvien, le *Commonitoire* de Vincent, etc., quelques pièces de vers, des hymnes, et des notices intéressantes. Tout cela, s'il faut le dire, n'est pas très-bien réparti; il y a confusion, embarras des matières; les textes, pour l'ordinaire, manquent de pureté; mais, en somme, la *Chronologie* de Barral peut être fort utile à ceux qui s'occupent d'antiquités ecclésiastiques; et l'on y trouve des documents que l'on chercherait

vainement ailleurs. Un article assez étendu sur Barral est inséré dans la *Bibliotheca benedictino-casinen-sis*, d'Armellini, tom. II, p. 16, et dans Ziegelbauer, *Histor. rei litterariæ ordin. S. Benedict.*, tom. IV, p. 122.

Z. C.

BARRAL (JOSEPH-MARIE DE), connu aussi sous le nom de *marquis de Montferrat*, était issu d'une ancienne et illustre famille du Dauphiné qui a fourni plusieurs magistrats distingués au parlement de Grenoble. Né dans cette ville en 1742, il y fit d'excellentes études, et montra de bonne heure un goût décidé pour la littérature latine. Ayant obtenu les dispenses nécessaires, il fut, à vingt-deux ans, reçu conseiller au parlement; et plus tard (1767) il acquit une charge de président à mortier, qu'il remplit avec autant de zèle que de délicatesse. Les devoirs de cette place ne l'empêchèrent pas de cultiver les lettres; et dans ses loisirs il composa plusieurs morceaux que sa modestie ne lui a pas permis de publier, où l'on trouve ce goût pur et cette facilité qu'il avait puisés dans le commerce assidu des bons auteurs de l'antiquité. Il fut l'un des fondateurs de la bibliothèque publique de Grenoble, créée en 1772, et l'un des premiers membres de l'académie de cette ville, où il lut plusieurs discours intéressants. Député par sa compagnie en 1787, à Versailles, pour se concerter avec le ministère, sur les moyens de combler le déficit des finances, il en revint convaincu de la nécessité de faire concourir, dans une égale proportion, tous les ordres de l'état au paiement de l'impôt; et en défendant, soit au sein du parlement, soit dans les assemblées bailliagères, ce principe d'égalité qui trouvait alors beaucoup de contradicteurs, il acquit

(2) Quos ego illis sanctorum catervis conven-tusque vidi! *De Laude eremi.*

(3) Beata et felix insula Lerinensis quæ cum parvula et plana esse videatur, innumerabiles tamen montes ad cœlum misisse cognoscitur.

(4) Fratribus insinuans quantos illa insula plana Miserit in cœlum montes, etc.

une grande popularité dans sa province. Elu maire de Grenoble en 1789, il se servit autant qu'il put de son influence pour modérer les premiers élans d'une révolution dont le signal avait été donné par les Dauphinois. A l'organisation des administrations départementales, en 1790, il fut fait président du département de l'Isère, et l'année suivante, juge au tribunal de cassation. Ennemi de tous les excès, il ne tarda pas à être suspect aux chefs de la faction sanguinaire qui s'était emparée du pouvoir; son nom fut inscrit sur les tables des proscripteurs, et sans le 9 thermidor il aurait augmenté le nombre des victimes. A peine de retour à Grenoble, il reçut de ses concitoyens une nouvelle marque de confiance à laquelle il dut être très-sensible. Nommé commandant de la garde nationale en 1795, il employa son autorité à maintenir l'ordre. Après le 18 brumaire, il fut honoré pour la seconde fois du titre de maire de Grenoble; et il ne quitta cette place qu'à la réorganisation de l'ordre judiciaire, pour remplir celle de président du tribunal d'appel. En 1805, il fut élu membre du corps législatif pour le département de l'Isère. Il en sortit en 1808, et peu de temps après, il fut nommé premier président de la cour impériale de Grenoble, place qu'il occupait encore à la restauration. Ayant eu, pendant les cent jours, la faiblesse de participer à l'organisation des corps de fédérés, il fut, au second retour des Bourbons, mis à la retraite sans traitement. Il supporta cette disgrâce avec courage, se consolant par l'étude des rigueurs du pouvoir. Barral mourut le 14 juin 1828, à 86 ans. Sous l'empire, il avait été créé baron et officier de la Légion-d'Hon-

neur. Outre quelques discours insérés dans les recueils des sociétés littéraires et agricoles dont il était membre, on lui doit une *Description du département de l'Isère*, Grenoble, 1800, in-8° de 40 p. Cette description, beaucoup trop succincte, fut imprimée par ordre de l'administration centrale. W—s.

BARRAL (ANDRÉ-HORACE-FRANÇOIS, vicomte de), frère cadet du précédent, naquit à Grenoble le 1^{er} août 1743. Il embrassa jeune la carrière des armes, obtint une sous-lieutenance dans le régiment de La Ferronaye, et fit les dernières campagnes de la guerre de sept ans. Attaché depuis à l'état-major du général-Bourcet (V. ce nom, V, 353), il parcourut les Alpes depuis le col de Tende jusqu'au Saint-Gothard, et rédigea sur cette chaîne des Mémoires qui lui firent beaucoup d'honneur. Nommé major dans les dragons de Noailles, il fit, en 1782, partie de l'armée qui s'assemblait à Cadix. Au mois de décembre 1791, il fut créé maréchal-de-camp, et, l'année suivante, employé à l'armée des Alpes, sous les ordres de Kellermann. Ayant été désigné par le comité de salut public pour servir dans la Vendée, il ne crut pas devoir accepter un poste qui l'aurait forcé de combattre des Français, et il profita du voisinage de la frontière pour passer en Italie. Après le 18 brumaire, il fut rétabli dans son grade de général, faveur qu'il dut à la protection de M^{me} Bonaparte, dont il était l'allié par son mariage avec la fille de la comtesse Fanny de Beauharnais (V. ce nom, ci-après). Nommé préfet du Cher en 1805, il conserva cette place jusqu'en 1812, époque où il demanda lui-même sa retraite. Il habitait sa terre, près de Voiron, lorsque l'invasion des

armées alliées, en 1813, vint l'arracher au repos dont il jouissait depuis quelques mois. A l'approche des Autrichiens, il se mit à la tête d'une poignée de soldats et défendit vaillamment le poste important des Echelles; mais, obligé de céder au nombre, il se replia sur Grenoble. Aux talents du général et de l'administrateur, Barral joignait des connaissances très-étendues en histoire. Pendant son séjour à Bourges, il avait profité de ses loisirs pour faire des recherches sur les antiquités du Berry, et il s'occupait de les mettre en ordre, lorsqu'il mourut, le 15 août 1829, à 86 ans. On a de lui : I. *Mémoire sur les usines employées à la fabrication du fer dans le département du Cher*. Ce travail important, inséré d'abord dans le Journal des mines, tom. XXVI, a été publié séparément, Paris, 1805, in-8°. L'auteur y promet un *Mémoire sur les forêts* du même département; mais il n'a point paru. II. *Lettre à M. Eloï Johanneau en réponse à un mémoire de M. Monge sur les signaux chez les Gaulois*, Mém. de l'académie celtique, tom. II. Barral était membre de cette académie depuis sa fondation. W—s.

BARRAL (LOUIS - MATHIAS de), archevêque de Tours, frère des précédents, naquit à Grenoble, le 26 avril 1746. Destiné à l'état ecclésiastique, il vint achever ses études au séminaire de St-Sulpice à Paris, et fit sa licence dans la maison de Navarre. De l'esprit, de la finesse, de la facilité pour le travail, lui concilièrent l'affection du cardinal de Luynes, archevêque de Sens, qui l'emmena à Rome, et le fit son conclaviste, lorsqu'il s'agit de donner un successeur à Clément XIII. Depuis le cardinal le nomma grand-

vicaire et archidiacre de son église. En 1785, l'abbé de Barral fut nommé agent-général du clergé, place alors importante par les fonctions et les prérogatives qui y étaient attachées. L'évêque de Troyes, son oncle l'obtint pour coadjuteur; et le nouveau prélat fut sacré le 5 oct. 1788, sous le titre d'évêque d'Isaure. En 1790 il succéda à son oncle qui donna sa démission. Il était à peine entré en fonctions, qu'on lui demanda le serment prescrit par les décrets de l'assemblée nationale. Il adressa des lettres aux électeurs du département et à l'évêque élu de l'Aube; mais peu après les progrès de la révolution le forcèrent de quitter le royaume. L'Allemagne fut son premier asile; de là il passa en Angleterre; où il resta jusqu'en 1802. Dans cet intervalle il publia quelques écrits sur les serments et soumissions exigés des prêtres en France pendant le cours de la révolution. M. de Barral était d'avis qu'on pouvait les faire, et il développa son opinion dans une lettre à L.-M.-C. Butler, et dans la *Réponse au véritable état de la question*. En 1801, les évêques français qui se trouvaient à Londres délibérèrent entre eux sur les demandes de démission que leur faisait Pie VII. L'évêque de Troyes fut du nombre des cinq qui jugèrent qu'ils devaient se démettre. En conséquence les portes de la France lui furent ouvertes, et on le nomma à l'évêché de Meaux. Il porta dans l'administration de son diocèse l'esprit de conciliation qui l'avait toujours animé, et fut transféré en 1805 à l'archevêché de Tours. Une lettre de lui, insérée vers cette époque dans le *Moniteur*, lui fait honneur; elle avait pour objet de venger le cardinal de Boisgelin, son prédécesseur, des imputations de La-

lande dans son deuxième *Supplément au dictionnaire des athées* (1). Il eut dans le même temps, avec le préfet Pommereul, quelques démêlés où le gouvernement l'appuya, et même le vengea des sottises de cet homme bizarre. En 1806, ce prélat fut fait sénateur et premier aumônier de M^{me} Murat, puis de l'impératrice Joséphine dont il se disait parent et qui avait pour lui beaucoup d'estime. Napoléon se servit de M. de Barral dans ses différends avec Pie VII. Ce fut sans doute à son instigation que l'archevêque écrivit au pape, le 4 août 1809, pour solliciter les bulles des évêques nommés; le moment n'était pas bien choisi; Pie VII, enlevé de Rome, était traîné captif dans le midi de la France. Le prélat fut membre des deux commissions formées à Paris sur les affaires de l'église à la fin de 1809 et au commencement de 1811. Les réponses de ces commissions appartiennent à l'histoire ecclésiastique de ce temps. On dit que M. de Barral eut beaucoup de part à la rédaction des réponses, où l'on voit une extrême complaisance pour celui qui était évidemment l'auteur de tous les troubles. En avril 1811, il fut envoyé à Savone où était le pape; les évêques de Nantes et de Trèves l'accompagnaient. Ils devaient tâcher d'obtenir du pontife prisonnier quelques concessions. Ils rapportèrent en effet un bref qui faisait espérer l'institution canonique pour les évêques nommés; mais ce bref, qui n'était pas signé, ne parut point assez authentique au concile qui s'ouvrit peu après

(1) Traducteur en vers des *Héroïdes amoureuses* d'Ovide, il est certain que le cardinal s'était fait dans le monde une réputation assez équivoque, sous le rapport de sa croyance.

à Paris, et les députés de Savone furent vus d'assez mauvais œil par leurs collègues. L'archevêque de Tours fit encore partie d'une seconde députation envoyée à Savone à la fin d'août 1811, et qui ne fut pas plus heureuse. En 1812 et 1813 on l'envoya plusieurs fois à Fontainebleau, auprès du pape qui y avait été transféré, et on l'employa dans différentes négociations qui n'eurent aucun résultat. En 1814, il fut, en sa qualité de sénateur, conservé par le roi dans la chambre des pairs. Il publia alors des *Fragments relatifs à l'histoire ecclésiastique des premières années du XIX^e siècle*, in-8°. Cet écrit, auquel il ne mit pas son nom, ne parut pas le justifier pleinement, et on lui a même reproché quelques altérations dans les pièces qu'il y avait insérées. A la même époque, il prononça, dans l'église de Ruel, une oraison funèbre de l'impératrice Joséphine, qu'il fit imprimer. Choisi dans les cent jours pour dire la messe au champ de mai, il tomba dans une nouvelle disgrâce au second retour de Louis XVIII, et fut rayé de la chambre des pairs par l'ordonnance du 14 juillet 1815. Sensible à cet affront, il adressa au roi un mémoire pour sa justification, et envoya en même temps sa démission à laquelle il devait peu survivre. Une attaque d'apoplexie l'enleva subitement le 6 juin 1816. L'année suivante, l'abbé de Barral, son frère, publia un ouvrage posthume du prélat, sous le titre de *Défenses des libertés gallicanes*, in-4° de 44 p. C'est la réfutation des quelques écrits qui avaient paru en Angleterre; elle n'est point achevée. L'abbé de Barral y joignit une *Notice sur la vie politique et les écrits du prélat*. Cette notice, en 32 pages, contient

très-peu de faits, et n'a pas une date. On n'y dit rien du rôle que l'archevêque avait joué dans les affaires de l'église. Ce prélat avait annoncé une suite à ses *Fragments* pour ce qui concernait l'histoire de l'église; on croit que cette suite existe, mais elle n'a pas vu le jour. P-C-T.

BARRALIER (HONORÉ-FRANÇOIS-NOËL-DOMINIQUE), jeune littérateur à qui Baillet n'aurait pas manqué de donner une place dans son livre des Enfants célèbres, mais qu'on nous reprochera peut-être d'avoir admis dans la Biographie, naquit à Marseille en 1805. Doué des dispositions les plus heureuses, il montra de bonne heure un penchant pour les lettres que son père, avocat distingué du barreau de Marseille, encouragea par tous les moyens qui étaient en son pouvoir. Après avoir fait ses premières études sous la direction d'un habile précepteur, il suivit, au petit séminaire, les cours d'humanités et de rhétorique. A quinze ans, il commença son cours de philosophie; et il se proposait en le terminant d'aller à Paris pour s'y livrer à l'étude des langues orientales. Mais, ayant pris un bain en sortant de table, il mourut, victime de cette imprudence, le 24 juillet 1821, à 16 ans et quatre mois. Dans un âge si tendre, il avait déjà composé plusieurs ouvrages dont le sujet annonce une maturité remarquable. Le seul que l'on connaisse est un *Discours sur l'immortalité de l'âme*, ouvrage posthume, Marseille, 1822, in-8°. On cite encore de lui, outre des *poésies* couronnées par une société littéraire, un *Tableau des mœurs des anciens comparées à celles des modernes*, dont son père promettait la publication. W—s.

BARRAS (PAUL-FRANÇOIS-JEAN-NICOLAS, comte de), l'un des

cinq premiers directeurs de la république française, naquit le 20 juin 1755, à Fos-Emphoux, village de la Provence. Il était l'aîné de trois frères de la branche cadette d'une ancienne famille originaire de Digne, et si ancienne qu'on disait proverbialement : « Noble comme les Bar-
« ras, aussi anciens que les rochers de
« Provence. » Ce fut chez son oncle, chef d'escadre, qu'alla descendre, dans son voyage en Provence, MONSIEUR, depuis Louis XVIII. Le jeune Barras fut élevé avec peu de soin dans son pays natal. Né avec des passions vives et un goût effréné pour les plaisirs, il commença de bonne heure sa carrière militaire, en qualité de sous-lieutenant dans le régiment de Languedoc; mais ses frades l'en firent sortir en 1775. On l'envoya alors à l'Île-de-France, dont un de ses parents était gouverneur, et il y entra dans le régiment de Pondichéry. Se rendant à la côte de Coromandel, il faillit périr. Le vaisseau qui le portait, assailli par la tempête, donna contre des écueils qui bordent les Maldives. Tout l'équipage s'abandonnait au désespoir, lorsque, tirant les matelots de leur stupeur, Barras leur fit construire un radeau, monta dessus avec eux, et réussit à gagner une île habitée par des sauvages. Un mois après, il fut secouru et transporté avec ses compagnons à Pondichéry. Son aventure eut un certain éclat, et lui valut quelque renommée. Un peu plus tard, il concourut, sous les ordres du général Belle-Combe, à la défense de Pondichéry, investi par les Anglais. Après la reddition de la ville, il assista, sur l'escadre de Suffren, au combat de la Progu. Ayant ensuite pris parti dans l'Inde pour son parent le gouverneur, contre le ministère,

il en éprouva du désagrément et donna sa démission. De retour en France avec le grade de capitaine, il vint à Paris, et s'y livra à son goût pour le jeu et les femmes, ce qui déranger sa fortune, d'ailleurs médiocre. On le confondit souvent avec son frère le chevalier, dont la passion pour le jeu était encore plus violente, et qui a fini par en être la victime. Barras rétablit un peu ses affaires par son mariage avec M^{lle} Templier, fille d'un négociant de Cotignac. Mais, préférant le séjour de Paris, il continua d'y habiter tandis que sa femme restait en Provence. Ainsi il se trouvait dans cette ville au mois de juillet 1789, et il fut présent à la prise de la Bastille. Il est faux que dès lors il ait manifesté des opinions révolutionnaires : bien qu'on ne le rangeât point de même que son frère, parmi les adversaires de la révolution, qu'on désignait sous le nom d'aristocrates, il penchait ouvertement pour le parti de la cour. Appelé comme témoin devant le Châtelet, dans la procédure sur les attentats des 5 et 6 octobre, il déposa : « qu'ayant entendu trois individus « dire des choses affreuses contre le « roi et la reine, il avait voulu leur « représenter l'innocence du roi ; « mais qu'ayant été mal reçu, il s'é- « tait éloigné en frémissant d'hor- « reur. » Les événements qui suivirent amenèrent de grands changements dans ses opinions, et il paraît évident que voyant la révolution devenir la route du pouvoir et de la fortune, ce fut par calcul qu'il s'en fit partisan. C'était d'ailleurs un de ces hommes qui, par leur immoralité et le désordre de leurs affaires, appartiennent nécessairement à toute espèce de révolution. S'étant rendu en Provence, vers le commencement de

1790, il y obtint par de violentes déclamations, quelque ascendant sur la multitude (1). On le nomma administrateur du département du Var, puis juré à la haute-cour d'Orléans, et enfin, au mois de septembre 1792, député à la convention nationale, où il siégea dès le commencement sur la crête de la Montagne, et où il vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis. Envoyé en sept. 1793, dans le Midi avec Fréron, il se porta vers Toulon, au moment où cette ville s'était livrée aux Anglais, pour se soustraire au joug de la convention. Il courut alors les plus grands dangers : après avoir échappé en combattant, à des gens apostés qui attaquèrent sa voiture à Pignans, il s'embarqua à Saint-Tropez, arriva de nuit à Nice, et arrêta au milieu de son armée, le général Brunet, qu'il accusa d'avoir été avec le contre-amiral Trogoff, l'auteur secret de la reddition de Toulon. Il mit ensuite en état de siège Marseille, où il se montra néanmoins un peu moins cruel que son collègue Fréron. S'étant porté immédiatement sur Toulon, il suivit lui-même toutes les opérations du siège de cette place. Son premier soin fut d'éloigner de

(1) Délégué par le club des Jacobins de Marseille, Barras vint à Avignon en 1791, pour y opérer une réconciliation entre les deux partis qui avaient fait la révolution. Mais tout rapprochement était impossible entre des hommes désintéressés qui n'avaient voulu que rendre le pays français, et une faction anarchique dont Duprat, Mainvielle, Rovère, etc., étaient les chefs, et qui ne respirait que le meurtre et le pillage. Barras ne pouvait réussir dans une négociation où le maire d'Arles, avec plus de talent, avait échoué (*Voy. ANTONELLE*, LVI, 368). Dépourvu de toute instruction, parlant peu et parlant mal, Barras paraissait alors doux, froid, timide, apathique, irrésolu, et il était loin de faire entrevoir cette ambition, ce caractère dominateur qu'il déploya deux ans après. Il séjourna environ deux mois à Avignon, et y resta neutre, dînant chez Mainvielle ou chez Duprat, et soupant chez le père de l'auteur de cette note, lequel était alors commandant de la garde nationale, ou chez son associé qui était maire. A—T.

l'armée assiégeante le général en chef Carteaux, dans la seule vue de s'attribuer les honneurs du succès. Mais ce succès se fit long-temps attendre : l'armée de la république échoua dans plusieurs attaques ; elle était dans l'état le plus déplorable ; et les représentants commissaires, désespérant de réussir, avaient écrit à la convention qu'il fallait se retirer derrière la Durance, lorsque le général Dugommier, secondé par l'activité et l'intelligence d'un jeune officier d'artillerie, Bonaparte, réussit à s'emparer des forts des Anglais, et les força de rentrer dans la place. Fréron et Barras désavouèrent alors la dépêche alarmante qu'ils avaient adressée à la convention ; et peu de jours après, ils entrèrent dans Toulon. C'était Barras qui avait distingué le jeune capitaine d'artillerie, et qui lui avait fait confier la direction des principales attaques (2), malgré l'opinion de son collègue Salicetti, compatriote de Bonaparte, qui en faisait peu de cas. « Il est faux comme un jeton », dit-il à Barras. — « Cela est possible, répondit celui-ci ; mais il est habile ; j'ai été frappé de l'intelligence qu'il a montrée pour élever la première batterie. » Ce fut par l'effet des batteries, que les Anglais se virent contraints d'évacuer la place. Les commissaires représentants y exercèrent alors d'horribles massacres (*Voy. FRÉRON ; XVI* ;

(2) Dans les compilations de Sainte-Hélène on fait dire à Bonaparte que ce fut un autre représentant, nommé Gasparin, qui eût alors le mérite de le distinguer et de l'apprécier ; mais il est de toute notoriété que ce fut Barras. Gasparin était sans crédit et sans influence ; c'est ce qu'attestent tous les témoignages, tous les écrits du temps ; Barras était au contraire, surtout pour les affaires militaires, l'homme influent, le directeur principal de la commission. On verra plus tard quels motifs Napoléon avait pour nie, qu'il lui eût tant d'obligation.

44) (3). Selon l'usage de ce temps-là, ils rendirent en même-temps compte de leurs opérations à la convention nationale et à la société des Jacobins, et par une cruelle dérision, ils annoncèrent « que les seuls honnêtes gens qu'ils eussent trouvés « dans la ville, étaient les galériens. » On conçoit que cette société, où ils siégeaient parmi les membres les plus exaltés, ne leur épargna pas les éloges. Seul avec Fréron, Barras y fut nominativement excepté des plaintes portées par 400 sociétés populaires de ces contrées, contre tous les représentants qui y avaient été en mission. Cependant, il eut le malheur de déplaire à Robespierre par l'excès même de son effervescence, et le redoutable dictateur avait résolu de l'envelopper dans la grande proscription méditée contre ceux de ses collègues qu'il appelait *les brigands de la Montagne*. Retranché dans son appartement au Palais-Royal, où il avait formé sous sa main une espèce d'arsenal, Barras était résolu de repousser la force par la force, et de mourir les armes à la main, plutôt que de se laisser traîner à l'échafaud. Dès qu'il sut qu'une conspiration se formait contre Robespierre, il se joignit aux membres des comités, qui, près comme lui de périr, tentèrent un effort pour renverser leur oppresseur. C'est ainsi qu'il devint un des principaux auteurs de la révolution du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794). Nommé

(3) C'est par erreur que notre collaborateur Beaulieu a dit, à l'article *Fréron*, que le jeune Bonaparte avait commandé l'artillerie qui fut chargée des massacres après la prise de Toulon. Tous les témoignages et tous les renseignements nous ont offert la preuve que ces massacres furent exécutés par des fusillades ; qu'il n'y fut pas employé une seule pièce de canon, et qu'ainsi ils ne purent pas être dirigés par un officier d'artillerie.

par ses collègues commandant de la garde nationale de Paris, et secondé par sept autres représentants, il dispersa les troupes d'Henriot et s'empara de Robespierre; puis après avoir rendu compte à la convention des mesures prises et du dévouement général qui s'était manifesté pour l'exécution de ses décrets, s'étant démis du commandement, il acquit par là de la popularité et beaucoup d'influence. Le 23 septembre, il dénonça Moïse Bayle et Granet comme fauteurs des derniers troubles du midi, et comme ayant été les ennemis de Marat : c'était encore alors un crime que Barras lui-même ne devait pas tarder à partager. Inculpé à son tour par Granet et par Escudier comme dilapidateur, il fut justifié par un décret. En novembre, nommé membre du comité de sûreté générale, il se déclara tout-à-fait contre les Montagnards, et se jeta dans le parti de la réaction, désigné sous le nom de *Thermidorien*, parce qu'il avait renversé Robespierre le 9 thermidor. Pour ne pas perdre sa popularité, il se prononça, en janvier 1795, contre les émigrés du Haut et du Bas-Rhin; peu de jours après, il provoqua la célébration de l'anniversaire du supplice de Louis XVI, et voulant intéresser le peuple à cette commémoration, il fit décréter la remise aux indigents des effets engagés au Mont-de-Piété. Peu de temps après, il fut élu président. Lorsque le 1^{er} avril, la convention fut assiégée par le peuple des faubourgs, qui venait lui demander du pain et la constitution de 1793, Barras montra encore beaucoup d'énergie; il fit déclarer Paris en état de siège, et donna le commandement des troupes à Pichegru, auquel on l'adjoignit pendant le péril. Le 20 mai suivant, il fut

chargé de la direction de la force armée, et il acheva la défaite du parti terroriste. On lui confia ensuite différentes missions pour l'approvisionnement de Paris, et il dirigea la force armée qui protégea les arrivages. A Saint-Omer il étouffa les troubles occasionnés par le pillage d'un convoi de grains, et fit traduire les séditieux au tribunal criminel. A sa rentrée dans la convention il fut nommé de nouveau l'un des membres du comité de sûreté générale. C'était l'époque où la réélection forcée des deux tiers des conventionnels excitait des troubles, et où le parti royaliste commençait à se montrer. Barras en prit occasion de présenter à l'assemblée des réflexions sur la situation de la république : il jura qu'elle triompherait des royalistes et des anarchistes, et quelques jours après, il proposa des mesures contre les séditieux, et surtout contre les journalistes. Les sections de Paris se déclarèrent contre la convention; et, la crise étant imminente, Barras parla avec force contre les factieux, et demanda la permanence. Les colonnes sectionnaires ayant marché le 13 vendémiaire (5 oct. 1795) contre la convention, Barras, qui avait signalé ce mouvement comme dirigé par le parti royaliste, fut encore chargé du commandement général de la force armée. Ce fut dans cette circonstance qu'il employa sous ses ordres Bonaparte qui depuis longtemps sollicitait en vain, auprès du comité de salut public, sa réintégration dans le grade de général de brigade (*Voy. NAPOLEON, au Supp.*). Barras l'employa de la manière la plus utile, et ce fut réellement Bonaparte qui fit toutes les dispositions de défense. La convention triompha, et l'on vit Barras attribuer franche-

ment au jeune général tous les honneurs de la victoire. Il loua hautement, en présence de l'assemblée, les dispositions qu'il avait faites ; sa nomination au grade de général de division fut votée par acclamation, et aussitôt après on lui donna le commandement de Paris. Son protecteur Barras fut un des cinq directeurs créés par la constitution de l'an III, et il alla avec ses collègues s'établir dans le palais du Luxembourg. Ce fut ainsi que commença, après la plus sanglante révolution, le retour graduel des Français au gouvernement monarchique. On a blâmé avec raison, sous beaucoup de rapports, le système qui fut adopté par ce nouveau gouvernement. Cependant il est juste de dire que d'abord il comprit, mieux que la convention, les moyens de terminer à-la-fois les guerres du dehors et les dissensions de l'intérieur. Quant à Barras, il s'occupa toujours beaucoup moins des affaires que de ses plaisirs : il eut des chevaux, une meute, des équipages, table ouverte, enfin une cour, de beaux aides-de-camp et de jolies maîtresses : mesdames de Château-Regnault, Tallien et Beauharnais étaient en quelque sorte ses sultanes favorites. Toutefois Barras, par la violence de son caractère, conserva un grand ascendant sur ses collègues ; et, si ce ne fut par l'éloquence, ce fut par son énergie et son audace qu'il domina souvent les délibérations. Ne se montrant pas d'abord d'une cupidité criante, il ne prenait rien, mais il se laissait donner cinquante, cent mille francs par les fournisseurs et les hommes à grandes affaires qu'il favorisait. Ce fut alors que M^{me} Tallien lui présenta le fameux Ouvrard qui, pour première affaire, obtint une fourniture de la marine. Quant à Ramel, son ancien

collègue à la convention, il le fit nommer ministre des finances, et reçut, pour prix de ce service, quelques poignées d'assignats ou de mandats sans valeur ; mais il se fit adjuger plusieurs propriétés nationales, entre autres un hôtel dans la rue des Francs-Bourgeois, un autre dans la rue de Babylone, puis le château de Ruel. Il fit aussi dans le même temps l'acquisition de la terre de Gros-Bois qui devint à-la-fois son quartier-général et son rendez-vous de chasse ; fournisseurs, solliciteurs, chiens, chevaux, aventuriers de toute espèce, telle fut partout la suite de Barras. Pendant tout le ministère de Ramel il roula sur l'or et l'argent. Du reste, on sait qu'en France, et surtout depuis la révolution, de pareils travers n'ont jamais fait beaucoup de tort au pouvoir ; ils n'ôtèrent donc rien au crédit de Barras, et il est même sûr qu'il fut alors le plus populaire des cinq directeurs ; ce qui est plus remarquable, c'est qu'il était dans ce gouvernement le protecteur connu des anciens nobles. Sa cour offrait un singulier mélange des plus grands noms de l'ancienne France et des hommes les plus fameux de la révolution. Qu'on ne perde pas de vue que lui et ses quatre collègues étaient investis d'un pouvoir absolu sur l'armée, et qu'ils étaient portés naturellement à marcher sur les traces du comité de salut public. Quoi qu'on en ait dit, il n'est pas douteux que Bonaparte n'ait mis tous ses soins à obtenir la faveur de Barras, et que dans cette vue il n'ait pas hésité à lui épargner l'ennui d'une passion usée, en recevant de sa main, pour femme, la veuve du général Beauharnais, si célèbre depuis sous le nom de l'impératrice Joséphine. S'étant ainsi assuré de la protection de Barras, Bona-

partie lui présenta comme infaillible la conquête de l'Italie qu'il proposa de diriger lui-même. Carnot, dont il avait su aussi gagner la confiance, fut l'examineur et le juge du plan d'abord remis à Barras. Les services qu'il avait rendus à la convention le 13 vendémiaire (5 oct. 1795) et la faveur résultant de cet exploit lui firent également obtenir sans peine les suffrages des trois autres directeurs. Ayant pris le commandement de l'armée d'Italie, qu'il mena si rapidement à la victoire, il ouvrit une correspondance confidentielle, soit avec Carnot, soit avec Barras, auquel il adressait plus particulièrement ses aides-de-camp chargés de missions secrètes. Quand, après le traité avec le roi de Sardaigne, il eut fait son entrée à Milan, tant de pouvoir réuni dans ses mains offusqua les directeurs, et ils voulurent qu'il partageât le commandement avec Kellermann. Voyant tout son avenir compromis par cette résolution, Bonaparte envoya des instructions à son aide-de-camp Murat qui était alors à Paris, et déjà très-avant dans la confiance de Barras. Il le chargea de s'assurer entièrement le patronage de ce directeur, en faisant mettre à sa disposition un million qui était en dépôt à Gênes; et, tandis que Murat pressait Barras de détourner ses collègues de disloquer l'armée d'Italie, Joséphine circonvenait Carnot pour le même objet. Sur les observations de celui-ci, le directoire remit en délibération la séparation des deux armées, et il fut décidé que Bonaparte resterait le maître absolu de l'Italie. Que ne lui fallut-il pas alors d'adresse et de ménagements pour se maintenir en même temps dans la faveur de Barras et de Carnot déjà en pleine rivalité! Barras était fort mécontent

de son collègue qui aurait voulu conduire à son gré toutes les opérations de la guerre; et le rigide Carnot s'indignait de ce que Barras, protecteur éhonté de tous les traitants, de tous les fournisseurs, s'enrichissait de leurs pots de vin, et par ce funeste exemple répandait dans toutes les parties de la république une contagion de rapine et de concussions. Et ce fléau ne s'arrêtait point aux affaires de l'intérieur; à l'ouverture de la campagne de 1797, l'antique république de Venise craignant pour son existence, l'ambassadeur Quirini vint implorer contre les projets de Bonaparte l'appui du directoire. Saisissant avec empressement une pareille occasion, Barras lui dépêcha un aide-de-camp pour le sonder, et mettre à prix la protection qu'il lui offrait. Le puissant directeur, voulant bien consentir à préserver les Vénitiens de leur ruine, si de leur côté ils mettaient à sa disposition une somme de deux cent mille ducats. Quirini ayant consulté son gouvernement fut autorisé à suivre cette négociation, mais avec la recommandation de prendre des suretés. En faisant intercepter un courrier du gouvernement de Venise, Bonaparte découvrit cette intrigue; et comme elle contrariait ses projets, il la signala au directoire, sans toutefois compromettre le nom de Barras (4). Le traité préliminaire de Léoben, en donnant plus d'activité aux négociations diplomatiques, donna aussi plus d'intensité aux passions politiques du dedans et du dehors. Le directoire

(4) Quirini s'était déjà fort avancé, et il avait signé des lettres de change pour sept cent mille francs. Lorsque la république de Venise tomba définitivement, il lui fut impossible de les payer. On l'arrêta le 3 déc. 1797, et il fut conduit au château de Milan, d'où il s'évada quelques mois après.

d'ailleurs était divisé. La mésintelligence entre Barras et Carnot prenait un tel caractère de violence et d'aigreur, qu'un déchirement dans l'état était inévitable par la raison que les partis se groupaient autour de ces deux directeurs, qui formaient comme deux sommités opposées dans le gouvernement. Le parti de Barras, en minorité dans les deux conseils, l'emportait au directoire sur le parti de Carnot qui, aux yeux des révolutionnaires, penchait trop décidément vers la paix au dehors et vers un système de modération dans l'intérieur. La réunion de Clichy, où n'entraient que des membres du corps législatif, voulait donner la prépondérance à Carnot et à Barthélemy. Barras, en butte aux attaques de ce parti, fit tomber un accès de sa colère sur Poncelin, rédacteur d'un journal qui l'avait fort mal traité, et qui, enlevé par des sbires, fut indignement flagellé dans une des chambres du palais directorial (*Voy. PONCELIN*, au Supp.). Cet étrange abus de pouvoir redoubla les clameurs, et le nom de Barras retentit dans tous les journaux en même temps qu'il figurait sur les placards dont chaque jour les murs de Paris étaient couverts. C'était le prélude d'événements plus importants, et auxquels chaque parti se préparait. La majorité du directoire, conduite par Barras, ne négligeait rien pour mettre l'armée dans ses intérêts. Ce fut à cette époque qu'il envoya Dubois de Crancé à Bonaparte pour l'obliger à se prononcer. Déjà blessé par les discours et les écrits des orateurs et des journalistes du parti *clichien*, le général en chef de l'armée d'Italie envoya son aide-de-camp La Valette à Barras, avec une lettre où il offrait à la majorité du direc-

toire de marcher sur Paris à la tête de vingt-cinq mille hommes, *si les affaires prenaient une tournure défavorable à la république*. Barras fit signer à ses deux collègues une réponse secrète d'approbation et d'acceptation. Mais, pour l'exécution du coup d'état qu'on méditait contre les conseils, et dont le plan fut d'abord arrêté chez Barras, les amis de ce directeur jetèrent les yeux sur Hoche dont l'armée d'ailleurs était plus rapprochée de Paris que celle d'Italie. M^{me} Tallien ayant contribué à ce choix par l'ascendant qu'elle exerçait sur Barras, on vit M^{me} de Staël et sa coterie, fortifiées par le parti qui prônait et exaltait Bonaparte, faire concevoir des craintes sur les suites de l'intervention de Hoche, en représentant ce général comme très-entreprenant et d'une ambition dangereuse. Ainsi fut écarté Hoche, au moment où il allait entrer dans la carrière du pouvoir. La marche des troupes fut suspendue par suite de l'éveil que cet incident donna aux deux conseils; et le triumvirat directorial, voulant s'assurer désormais l'action entière du gouvernement, pour frapper le coup d'état qui n'était qu'ajourné, écarta les ministres qui n'étaient pas exclusivement à sa disposition. Barras se promettait surtout par ce changement d'ôter le portefeuille de la guerre à Carnot, et, en renversant Pétiet, sa créature, de faire donner celui des affaires étrangères à Talleyrand qui y était porté par la coterie de M^{me} de Staël. Mais Rewbell, qui votait avec Barras, repoussait Talleyrand qu'il qualifiait, dans sa grossièreté révolutionnaire, d'intrigant, d'émigré ayant joué tous les partis : « Cela est possible, dit Barras, mais trouvez-en un qui connaisse mieux tous les ca-

« binets, qui ait autant de talent, et
 « qui puisse servir aussi utilement un
 « gouvernement qui ne doit plus être
 « celui des *sans-culottes*!... » A
 force d'entendre vanter Talleyrand,
 Rewbell renonça à son opposition,
 et Barras annonça le changement des
 ministres à Bonaparte; changement
 qui irrita au dernier point le parti
 de Clichy et les amis de Carnot.
 Willot, arguant de la déclaration de
 Barras au Châtelet en 1790, où il
 s'était dit lui-même âgé de 33 ans,
 prétendit qu'il n'avait pas l'âge de
 40 ans exigé par la constitution pour
 être directeur, et fit passer la propo-
 sition d'un message au directoire pour
 savoir quel était l'âge de Barras lors
 de son entrée en fonctions. Par là on
 espérait l'expulser du gouverne-
 ment. Le directoire écrivit au con-
 seil que Barras était né le 30 juin
 1755, qu'ainsi, à l'époque de son
 entrée en fonctions, il avait 40 ans
 plus trois mois, et par conséquent
 l'âge voulu par la loi. Barras publia
 même à l'appui de cette assertion un
 acte de naissance que l'on crut être
 celui de son frère (5). Au reste, cette
 attaque, d'un caractère trop vague
 pour les circonstances, ne pouvait
 pas avoir d'autre résultat que de
 donner l'éveil à celui contre lequel
 on la dirigeait, et de le décider à
 surprendre ses ennemis avant qu'ils
 eussent rassemblé des moyens suffi-
 sants pour le renverser (6). On pourra
 juger dans quelle disposition d'esprit

était Barras par la lettre confiden-
 tielle qu'à cette même époque l'aide-
 de-camp La Valette écrivit à Bonaparte.
 « Ce matin j'ai vu Barras; il m'a
 « paru bien affecté de tout ce qui se
 « passe. Il ne m'a pas caché que la
 « division est très-prononcée entre
 « les membres du directoire. — Nous
 « nous tiendrons fermes, m'a-t-il dit,
 « et si nous sommes décrétés d'accu-
 « sation, nous monterons à cheval et
 « nous les écraserons. — Il m'a répété
 « que, dans la crise où ils se trouvaient,
 « de l'argent les aiderait puissam-
 « ment. Je lui ai fait *vo*tre *propo-*
 « *sition*; il l'a acceptée avec trans-
 « port, et vous écrit à ce sujet. »
 Cette proposition n'était rien moins
 que l'offre de trois millions pour ai-
 der le directoire dans son coup d'é-
 tat. Barras ne tarda pas en effet à
 demander à grands cris de l'argent à
 Bonaparte lui-même. « *Point de*
 « *retard*, lui disait-il, *songe bien que*
 « *c'est avec de l'argent seulement que*
 « *je peux remplir tes honorables et*
 « *généreuses intentions.* » En atten-
 dant les trois millions promis, Bona-
 parte envoyait à Paris son lieutenant
 Augereau, pour diriger la journée
 qui se préparait contre les conseils et
 la minorité du directoire. Le 3 août,
 La Valette mandait encore à Bona-
 parte: « Barras dit à qui vent l'enten-
 « dre : J'attends le décret d'accusa-
 « tion pour monter à cheval et marcher
 « contre les conspirateurs des con-
 « seils, et bientôt leurs têtes roule-
 « ront dans les égoûts. » Ces menaces
 faites par un homme d'exécution ne
 laissaient pas d'intimider les conseils.
 Toutefois, La Réveillère et Rewbell
 ne partageaient pas d'abord les
 passions fougueuses de Barras, ni la
 violence de ses projets; aussi était-ce
 sur lui qu'il se portait plus particuliè-
 rement l'animadversion publique ;

(5) On a accusé dans le temps Barras d'avoir
 fait arracher, du registre des baptêmes de sa
 commune le feuillet sur lequel était inscrit
 l'acte véritable de sa naissance. ▲—r.

(6) Peu de temps après, parut un pamphlet
 que Barras fit faire, et qui a pour titre: *Les*
crimes de Barras, pour servir de base à son acte
d'accusation. On se doute bien que ces crimes,
 au nombre de neuf, sont autant de vertus civi-
 ques. Et après ce début: *K'il avorton de l'honneur*
français, vient l'apologie de ses rares et sublimes
vertus, qu'on dit être son plus grand crime.

c'était à ses liaisons avec Bonaparte, avec Hoche et avec d'autres généraux, qu'on attribuait l'esprit dont les troupes étaient animées. Dans le *triumvirat* il y avait donc hésitation, lorsque Barras pressait le coup d'état. La situation, d'ailleurs, se compliquait par les lenteurs que l'Autriche mettait à conclure la paix, espérant trouver, dans les troubles qui agitaient la France, des chances d'arrangement plus favorables. Barras ayant poussé Reybell et La Réveillère-Lépeaux à la rupture de l'armistice, l'ordre de reprendre les hostilités allait être expédié, lorsque Carnot et Barthélemy demandèrent que leur opinion motivée, pour s'opposer à une mesure si désastreuse, fût inscrite sur le registre des délibérations. Cette demande ayant effrayé Barras, la question fut ajournée. Mais sur une nouvelle dépêche peu pacifique de Bonaparte, le *triumvirat* posa de nouveau la question déjà débattue. Une explication avec les deux directeurs dissidents eut lieu dans la nuit du 14 au 15 août, et se renouvela dans la matinée ; elle fut des plus vives : il y eut même des provocations entre Barras et Carnot. Toutefois, les deux directeurs du parti de la paix parvinrent à faire ajourner de nouveau tout projet de recommencer la guerre. La Valette fit ainsi part à Bonaparte de ces déchirements du directoire. « Voici mot pour mot ce que m'a dit Barras avant-hier : *« Enfin, j'ai déchiré le voile ce matin au directoire. Il était question des négociations d'Italie. Carnot prétendait que Bonaparte était dans une situation assez avantageuse, quand il signa les préliminaires, pour ne souscrire qu'à des conditions qu'il pût tenir par la suite. J'ai défendu Bonaparte ; j'ai*

*« dit à Carnot : tu n'es qu'un vil scélérat ; tu as vendu la république, et tu veux égorger ceux qui la défendent : infâme brigand ! Il n'y a pas un pou de ton corps qui ne soit en droit de te cracher au visage. » Carnot me répondit d'un air embarrassé : Je méprise vos provocations, mais un jour j'y répondrai. » A l'arrivée d'Augereau à Paris, Barras avait annoncé cette nouvelle à La Valette en lui disant : *« Sa présence en fera pâlir plus d'un, surtout quand nous lui aurons conféré un titre qui donnera plus de poids à ses actes. » En effet, Augereau fut nommé commandant de Paris, et destiné in petto à se mettre à la tête du mouvement contre les conseils. C'était particulièrement avec Barras qu'il conférerait à ce sujet. Dans une dépêche confidentielle à Bonaparte, il lui disait : « Hâtez-vous de recueillir et d'envoyer, par un officier de confiance, toutes les pièces ces trouvées à Venise, Vérone et autres lieux, qui dévoilent le système royal de Clichy ; elles donneront lieu à démasquer les traîtres et à provoquer leur supplice : c'est au directeur Barras qu'il faut les adresser... » Ce fut sur ces pièces qu'on fonda le coup d'état provoqué par Barras, Augereau et le ministre de la police, Sotin. Le prince de Carency, ayant révélé à Barras et à Sotin le secret des royalistes qui devaient opérer leur mouvement contre les triumvirs directoriaux, le 3 septembre, ceux-ci paralysèrent le mouvement par leurs menées dans le corps législatif ; et le lendemain, 18 fructidor (4 sept. 1797), ils assurèrent leur attaque dirigée par Augereau, qui, après avoir investi le lieu des séances des deux conseils, en força l'entrée, et arracha les députés qu'on voulait**

proscrire. Cinquante-quatre furent condamnés à la déportation, ainsi que les directeurs Carnot, Barthélemy, et plusieurs journalistes. Carnot parvint à se soustraire à la déportation par la fuite. Dans la journée même du 18 fructidor, Barras et La Valette annoncèrent leur triomphe à Bonaparte; et par post-scriptum le directeur ajouta : « *La paix, la paix!* mais « honorable et solide, mais non pas « l'infâme proposition de Carnot... » Deux jours après, il lui écrivit encore : « Les infâmes journalistes au- « ront leur tour aujourd'hui. La « résolution des cinq-cents sera « adoptée. On nous donne demain « deux collègues, François de Neu- « château et Merlin (qui rem- « placèrent en effet les deux direc- « teurs pros crits). Termine la paix, « mais une paix honorable; que le « Rhin soit limite; que Mantoue soit « à la république cisalpine, et que « *Vénise ne soit pas à la maison* « *d'Autriche*. Voilà le vœu du direc- « toire épuré; voilà celui de tous les « républicains; voilà ce que veulent « l'intérêt de la république et la gloire « bien méritée du général et de l'im- « mortelle armée qu'il commande. » Il lui écrivit encore deux jours après : « Ton silence est bien étrange, mon « cher général; les déportés sont « partis hier; Augereau se conduit « on ne peut mieux, il a la confiance « des deux partis; elle est bien mé- « ritée. Les Bourbons partent demain « pour l'Espagne » (7). Mais, malgré toutes ses avances à Bonaparte, Barras conservait à son égard une grande méfiance, au sujet des trois millions que le conquérant de l'Italie ne lui avait pas envoyés. Bonaparte, de son

côté, n'entendait pas se soumettre au pouvoir toujours croissant de Barras; et gêné par ses instructions relatives à la paix, dont la révolution du 18 fructidor pressait le dénouement, il renouvela le stratagème de l'offre de sa démission et de la menace de sa retraite. Bien que son énorme puissance donnât déjà beaucoup d'ombre aux directeurs, ils ne pouvaient pas, dans l'état des affaires, se passer de ses services. En conséquence Barras, d'accord avec ses collègues, lui envoya à Passeriano, au moment où les négociations touchaient à leur terme, Bottot, son secrétaire intime, qui fut chargé de le sonder. Bonaparte devina facilement la mission de cet émissaire : il se joua de lui, et fit la paix au mépris de ses instructions. Le directoire n'osa pas se plaindre; et, quelques mois plus tard, lorsque Bonaparte revint de Rastadt, où ce général avait paru un instant pour y diriger les négociations, on lui fit une magnifique réception (16 décembre 1798). C'était Barras qui, présidait ce jour-là : il adressa à Bonaparte une réponse emphatique, même un peu ridicule, et se jeta dans ses bras, pour lui donner l'accolade fraternelle. Ses collègues suivirent cet exemple, et ils pressèrent aussi fort tendrement dans leurs bras le héros pacificateur. Ce fut une véritable scène de comédie, où personne ne dit sa pensée. Il est sûr que dès-lors Bonaparte aurait voulu renverser le directoire et s'emparer du pouvoir; mais, selon son expression, *la poire n'était pas mûre*. Les directeurs qui l'avaient pénétré, mais qui craignaient de se dévoiler, lui offrirent la perspective d'une invasion de l'Angleterre. Il préféra la conquête aventureuse de l'Egypte. Barras et le ministre Talley-

(7) C'étaient les Bourbons de la branche d'Orléans et le prince de Conti.

rand s'entendirent pour l'y pousser. S'en étant ainsi débarrassé, le directoire se crut plus affermi; mais il avait à lutter contre les efforts souvent réunis des royalistes et des Jacobins. Ces derniers inquiétaient tellement Barras, que, dans la semaine même qui avait suivi la révolution du 18 fructidor, il n'avait pas hésité à se mettre en rapport avec des agents du prétendant, cherchant à les rassurer, et les couvrant de sa protection. On sait que ce fut lui qui fit alors écarter la proposition de bannir tous les nobles. On ne peut douter que, frappé de l'instabilité de tous les gouvernements révolutionnaires, il n'ait voulu, dans ce temps là, se faire un appui d'un autre côté, et qu'à la même époque il n'ait combattu de tout son pouvoir les anarchistes dans les élections. Au mois de mai 1798, il fit tous ses efforts pour que celles où ce parti avait prévalu fussent annulées. Il avait à ses ordres une police de sûreté, dont la principale affaire était d'épier les démarches des Jacobins. Les royalistes avec lesquels il était en rapport furent contraints de lui faire parvenir des bulletins sur cette même faction, qui leur était encore mieux connue qu'à lui-même. Ces bulletins lui furent toujours remis par l'entremise de Macé de Bagneux, son ami, qui vivait avec lui, occupant une partie de son appartement au Luxembourg. Quel contraste dans cet homme qui venait de frapper si cruellement lui-même le parti royaliste à la journée du 18 fructidor! Sentant cette contradiction, il disait dans l'intimité, qu'il n'avait agi dans cette occasion que pour sa sûreté personnelle. Il convenait aussi qu'il avait échappé à un grand danger, ne concevant pas comment le directoire avait pu triom-

pher dans une lutte où toutes les chances étaient pour les conseils. « Il ne leur aurait fallu, disait-il, qu'assez d'énergie et d'unanimité pour porter le décret d'accusation! » Ces contradictions dans les pensées et dans les actions de Barras, expliquent assez sa conduite ultérieure. Maintenant nous devons le considérer sous l'influence de l'époque si remarquable où le directoire, n'étant plus retenu par aucun contre-poids, envahit l'Egypte en pleine paix, renversa le pape, révolutionna la Suisse, subjuguait le royaume de Naples et, faisant crouler le trône de Sardaigne, suscita une nouvelle coalition plus formidable que la première. Pendant ces événements qui remplissent un intervalle de quinze mois, Barras n'eut que les apparences de la suprématie, puisque Rewbell, plus maître que lui de ses mouvements, l'obtenait presque toujours par sa fermeté ou son obstination, sachant gagner et amener à ses vues, ses trois autres collègues, que Barras, toujours occupé de ses plaisirs, ne soignait et ne ménageait pas assez. Quoiqu'il dirigeât exclusivement tout ce qui avait rapport à la guerre, Rewbell parvint à en faire donner le portefeuille à Schérer, son parent et sa créature, et à prodiguer les places les plus importantes à tous ses affidés. L'accaparement de toutes les affaires était tel de la part de ce dur Alsacien, que Barras n'était pas sûr de la plus petite faveur, à moins de l'emporter de vive force et par des menaces. Cette tyrannie de Rewbell devint si insupportable pour Barras, qu'il l'obligea en mai 1799, de sortir du directoire, en acceptant la *boule noire*, que d'abord il avait été convenu de faire tomber dans les mains de La Réveillère-Lépeaux. Barras préféra l'autre com-

binaison, bien qu'il prévît que Sieyes serait le remplaçant, et que celui-là avait derrière lui un parti très-puissant. Le directoire, plus que jamais en butte au mécontentement général, se voyait obligé, bien que privé de ses meilleurs généraux, de résister aux efforts de la seconde coalition qui, sur le vaste théâtre de la guerre, obtenait des succès effrayants. A la suite d'une révolution appelée la journée du 30 prairial (18 juin 1799), trois des cinq directeurs, Treillard, La Réveillère-Lépeaux et Merlin de Douai, furent éliminés par le corps législatif. Gobier (*Voy. ce nom, au Supp.*), Roger-Ducos, ex-conventionnel de la plus complète nullité, et Moulin, général presque ignoré, devinrent les collègues de Barras, dont toutes les vertus et le talent politique étaient dans l'audace et l'habitude de tous les vices, et de Sieyes, doué de toute l'astuce d'un mauvais prêtre. Entre toutes les journées de la révolution, celle-là se distingua par cette exception, qu'elle s'opéra sans émeute comme sans baïonnettes, par la seule force des actes législatifs. Il était aisé de voir que Barras ayant résisté à ce mouvement, mais ne l'ayant pas fait, avait beaucoup perdu de son influence. Il lui en resta néanmoins assez pour faire appeler Fouché de Nantes au ministère de la police. Toutes les factions s'agitaient, et la France était sur un volcan. C'est ici qu'il faut placer le récit des relations de Barras avec les agents de Louis XVIII, que voulait rétablir l'empereur de Russie, Paul I^{er}, chef de la nouvelle coalition. Le Neuchâtelois Fauche-Borel (*Voy. ce nom, au Supp.*), qui déjà avait gagné Fichégren à la cause royale, fut chargé de ces périlleuses communications.

Un rapport fut fait à ce sujet, par les envoyés de Louis XVIII à l'empereur de Russie, qui approuva les négociations, et le prétendant expédia aussitôt à Barras des lettres-patentes que le comte de Saint-Priest remit à Guérin de St-Tropez, ami et confident de ce directeur. Ces lettres-patentes avaient pour base les demandes faites au nom de Paul Barras, qui *consentait* à rétablir la monarchie, dans la personne de Louis XVIII, lequel, de son côté, promettait à Barras *sûreté, indemnité* : sûreté, en engageant sa parole royale de s'interposer entre Paul Barras et tout tribunal quelconque qui voudrait connaître de ses opinions, de ses votes et de sa vie passée, et d'annuler par son pouvoir souverain toute recherche à cet égard ; indemnité, en lui assurant le paiement d'une somme au moins équivalente à celle que pourraient lui valoir deux années d'exercice encore au directoire. Cette somme était évaluée largement à douze millions de livres tournois, y compris les deux millions qui devaient être distribués entre ses coopérateurs, sans compter la somme nécessaire aux frais du mouvement à effectuer dans Paris. Telle fut la substance des lettres-patentes, datées du 8 mai 1799, revêtues de la signature du roi, contre-signées par le comte de Saint-Priest et scellées du sceau de l'état. Voici maintenant le récit que Fauche-Borel a publié : « Je me suis bien gardé
« de représenter M. de Barras, régi-
« cide, comme revenu franchement
« aux Bourbons et comme *accueil-*
« *lant* avec transport le projet qui
« tendait à rétablir Louis XVIII.
« J'ai dit et j'ai prouvé que Barras
« avait ouvert une négociation se-
« crète avec les agents du roi, et que
« le roi s'était assuré de l'assenti-
« ment de l'empereur Paul I^{er}, qui

« était alors le chef de la coalition
 « armée contre la France. Et dans
 « quelle circonstance eut lieu cette
 « négociation ? Au moment où la
 « république était dans le plus grand
 « péril, déchirée par les factions
 « dans l'intérieur, et au dehors atta-
 « quée sur ses frontières mêmes par
 « des armées victorieuses. La des-
 « tinée de la France, ou plutôt celle
 « du gouvernement directorial, al-
 « lait dépendre d'une seule bataille.
 « Or, j'ai dit que, dans un avenir
 « si menaçant, M. de Barras né-
 « gociâ secrètement pour sa sécurité,
 « pour s'assurer au besoin un asile,
 « de l'argent et du repos. Tel on a
 « vu Fouché, régicide, négocier à
 « Gand avec Louis XVIII, d'abord
 « dans la vue de sa sécurité future
 « et de la conservation de ses ri-
 « chesses ; puis, par un délire d'am-
 « bition ; changer de vue et former
 « un plan plus vaste. » Barras vi-
 « vait encore lorsque cet écrit a paru,
 et il ne la pas dénié. Du reste,
 comme dans toutes les intrigues poli-
 tiques essentiellement cachées, il y
 eut la négociation confidentielle, dont
 Guérin de St-Tropez, ancien officier
 de marine, fut l'intermédiaire, et
 la négociation, en quelque sorte
 ostensible, que Fauche-Borel exé-
 cuta. D'autres agents encore y furent
 employés, et nous savons que l'abbé
 de Crangeac, neveu de Précy, eut,
 pour le même objet, plusieurs con-
 férences secrètes au Luxembourg.
 Pour plus de sureté, Barras fit à
 ses collègues quelques ouvertures ;
 mais il est certain qu'il ne donna aucun
 renseignement, et que surtout il ne
 compromit pas les agents royalistes
 avec qui il continua d'avoir des rap-
 ports. Pendant les deux mois de
 crise, qui précédèrent l'invasion du
 pouvoir par Bonaparte, Barras se-

conda Sieyes dans son opposition aux
 Jacobins exagérés, qui voulaient faire
 déclarer la patrie en danger, afin de
 s'emparer du gouvernement. Ils n'a-
 vaient pour eux que deux des direc-
 teurs nouvellement élus, Gohier et
 Moulin. Barras, blasé par la posses-
 sion du pouvoir, par l'habitude de la
 dissolution, et d'ailleurs en proie à
 anxietés d'une négociation épineuse,
 semblait disposé à se neutraliser. Sieyes
 conspirait avec son humble col-
 lègue, Roger-Ducos, pour renverser la
 constitution qu'il n'avait pas faite ; et
 y substituer son sénat absorbant et
 son *grand-électeur* dont il eût été le
grand-chancelier. Ce grand-élec-
 teur était le duc de Brunswick, ap-
 puyé par des armées ; par sa haute
 réputation et par des alliances. Mais
 il fallait à Sieyes un chef d'exécu-
 tion, un moteur visible. Moreau seul,
 parmi tous les généraux, depuis la
 mort de Joubert, avait assez de ré-
 putation, de crédit pour se charger
 d'un tel rôle ; mais il n'avait pas assez
 de caractère ; sans en rejeter le pro-
 jet, il en déclina l'exécution. Alors
 Sieyes se crut obligé de mettre dans
 ses intérêts son collègue Barras ;
 comme il n'avait pas avec lui de liai-
 sons d'intimité, il lui adressa son
 confident Chazal, après l'avoir averti
 de mettre beaucoup de prudence dans
 ses discours. Chazal arriva chez Bar-
 ras, lui débita d'abord des lieux
 communs, en parlant des dangers
 que présentaient d'un côté les roya-
 listes et de l'autre les Jacobins ; il
 passa ensuite à la situation de la ré-
 publique, à celle des membres du
 directoire, enfin, à la nécessité d'un
 autre ordre de choses. Barras ré-
 pondit avec humeur : « Tous ces
 « maux sont dus à ton grand-prêtre ;
 « il entrave toutes nos délibérations,
 « il conspire : sa tête très-surement

« et peut-être les nôtres rouleront
 « dans les rues de Paris qu'il agite
 « et qu'il trompe. » Cette réponse
 portée à Sieyès, le détermina
 à ne plus différer le renversement
 du directoire, pour établir
 son gouvernement projeté. Mais son
 embarras était grand sous le rapport
 de l'exécution. Moreau persistait dans
 son refus, quand on apprit que Bonaparte
 venait de débarquer à Fréjus (9 octobre 1799). *La patrie est sauvée !* s'écria Sieyès avec un transport involontaire ; et Bonaparte était à peine entré dans Paris, qu'il lui envoya des émissaires. Bientôt fut établi chez ce général un comité qu'il présidait lui-même, et auquel Sieyès et ses adhérents ne manquaient pas d'assister. Barras eut aussi des conférences avec Bonaparte, mais sans confiance ni intimité. Il y fut pourtant question, une fois, des moyens de sauver l'état : Talleyrand, Fouché, Réal étaient présents ; chacun redoutait le retour de l'anarchie ; Bonaparte dit : « Si Barras n'était
 « pas membre du gouvernement, je
 « ne verrais aucune garantie, et je
 « m'en irais : c'est lui qui doit se
 « mettre seul à la tête des affaires. » Barras répondit : « Je m'occupe de
 « garantir la France des entreprises
 « des méchants. J'irai au corps législatif lui exprimer ce qu'il convient
 « de faire, et je donnerai ma démission... » Tous alors feignirent de l'en dissuader. Barras ajouta : « Le
 « changement dont vous sentez la
 « nécessité est prévu partout, il est
 « urgent ; le corps législatif dési-
 « gnera un chef provisoire pris hors
 « de l'armée, en attendant la réunion
 « d'une assemblée constituante
 « et l'organisation définitive de la
 « France... Quant à moi, j'en accepterai rien ; je veux me retirer des

« affaires. » Cette opinion fut combattue ; on aperçut du dépit, et l'on vit bien qu'il y avait de la froideur entre Barras et Bonaparte. Sieyès n'avait pas manqué de mettre celui-ci en garde contre les projets de son collègue ; il lui avait même révélé des détails qu'il tenait du ministre prussien Haugwitz, sur la négociation secrète avec les Bourbons, que Fauche-Borel avait communiquée à la cour de Berlin, et il avait représenté Barras comme un lâche parjure qui, voyant la république en danger, voulait transiger avec ses ennemis. Fort de cette révélation et de quelques autres confidences de Sieyès, Bonaparte se promit d'en profiter autant que les circonstances le permettraient. Ainsi tout marchait à une révolution, et chacun se préparait à en tirer parti, quand Dubois de Crancé, ministre de la guerre, et l'un des jacobins les plus prononcés de ce temps-là, se fit fort d'arrêter Bonaparte. Il en demanda l'ordre à Barras, et lui dit du ton le plus résolu :
 « Signez l'ordre d'arrêter le des-
 « pote qui veut monter sur le trône ;
 « je le tue. » — « Je me f... de
 « tout ce qui arrivera : je vais me
 « mettre au bain ; qu'on ne me tra-
 « casse pas davantage. » Ce fut toute la réponse de Barras. Il ne savait rien de ce qui se passait aux Tuileries, lorsque mesdames Tallien et de Carvoisin vinrent lui apprendre que Bonaparte, à la tête de la force armée, s'emparait définitivement du pouvoir. Il en parut confondu et s'écria douloureusement : « Ce petit
 « b... de gueux nous a tous trom-
 « pés ! » Quoique maître de la force armée, Bonaparte craignait cependant encore Barras ; et, voulant le dépopulariser, il dit alors hautement qu'il lui avait proposé de se mettre

au-dessus des lois, et le menaça, s'il osait faire la moindre tentative pour s'opposer à son entreprise, de révéler tout ce qu'il lui avait proposé en faveur des royalistes. C'était la démission du directeur que Bonaparte voulait ainsi arracher; et, en effet, Barras l'envoya à Saint-Cloud, par une lettre entortillée dans laquelle on parut entrevoir quelques regrets à travers les assurances d'adhésion à des événements auxquels il ne pouvait plus s'opposer. Dès que Bonaparte eut cette démission, il voulut rattacher au nouvel ordre de choses son ancien protecteur, mais Barras refusa les ambassades et les commandements qui lui furent offerts. Le lendemain Botot s'étant présenté de sa part à Bonaparte, le nouveau consul l'apostropha ainsi, frémissant de colère : « Que venez-vous faire ? « m'espionner pour votre Barras ! il « sait que je n'aime pas le sang ; dites-lui qu'il se rende sur-le-champ « à Bruxelles, car si j'eusse connu « huit jours plus tôt l'affaire des lettres-patentes, je les lui aurais fait « placer sur la poitrine, et je l'aurais « fait fusiller ainsi que vous... » Barras, qui s'était retiré dans sa terre de Gros-Bois, fut obligé de la vendre et de se rendre à Bruxelles, avec défense de revenir sans une permission (8). Ainsi exilé, le malheureux directeur parut vivre dans un complet éloignement de toute affaire politique. Cependant on ne peut douter qu'il ne nourrît secrètement dans son âme un grand désir de vengeance. Lié depuis long-temps avec Moreau, il connut en 1803 les projets de ce

(8) On fit alors une caricature dégoûtante sur la manière dont il rendait cette terre qui, achetée depuis par le général Moreau, porta toujours malheur à son propriétaire.

général, et fut alors relégué à Toulon. Plus tard, impliqué dans la conspiration dite de *Charles IV*, en faveur des Bourbons de France et d'Espagne, il fut soupçonné, mais sans motifs, d'avoir communiqué avec l'amiral anglais Exmouth, par l'entremise de Constant, son maître-d'hôtel ; car il tenait encore un grand état de maison, étant sorti du directoire avec plus de deux millions de fortune. A la suite de cette affaire où il y eut quelques victimes, Barras, relégué à Rome, y resta près de deux ans. Là il renoua ses anciennes relations avec Murat qui lui était encore attaché, et qui le couvrit tant qu'il put de sa protection pendant tout le temps de défaveur et d'exil. Enfin la restauration offrit de nouveau à Barras l'accès de Paris, dont si long-temps il avait regretté le séjour. Il vint, en 1814, occuper, rue des Francs-Bourgeois, l'hôtel qu'il avait donné à M. Victor Grand, ancien intendant de sa maison. C'est là que Fauche-Borel, qui n'avait jamais eu avec lui de relations que par écrit, fit sa connaissance personnelle. « Je « compris en le voyant, dit-il « dans ses mémoires, qu'il n'avait « pas dévié des sentiments qu'il « m'avait paru avoir adoptés avant « et depuis l'avènement de Bonaparte « au pouvoir. Il cherchait depuis à « se réhabiliter dans l'opinion publique, contre laquelle il avait sans « doute beaucoup à lutter, parce « qu'elle juge toujours trop les hommes d'état comme des citoyens ordinaires. Barras paraissait intimement convaincu de la nécessité « d'une réunion franche de tous les « partis autour du roi, qui seul pouvait assurer le repos et la tranquillité dont la France éprouvait un « si grand besoin. Ces dispositions

« me semblaient d'autant plus heureuses, que je n'ignorais pas qu'il exerçait déjà dans Paris, sur les débris du parti républicain, une influence qui ne resta pas inaperçue.... » C'était au moment où l'on commençait à tramer le retour de Bonaparte relégué à l'île d'Elbe. L'un des hommes les plus fameux de l'époque, Fouché, disgracié et relégué lui-même en Italie par Bonaparte, inconsolable d'avoir été étranger aux derniers événements, et réuni déjà au parti qui se reformait contre les Bourbons, fit épier Barras. Sachant qu'il voyait Fauche et Guérin de S. Tropez; soupçonnant qu'il agissait dans les intérêts du roi, et craignant qu'il ne parvînt à faire échouer la conspiration qui tendait au retour de Napoléon, il lui détacha Lombard-Taradeau pour le sonder et le ramener à ses idées. Tallien, qui avait marché dans la Convention avec Barras, entra aussi dans les vues de Fouché. Quant à Lombard-Taradeau, compatriote de Barras, et dès longtemps un des protégés, mais devenu la créature et le commensal de Fouché, il inspira de la défiance à l'ancien directeur qui repoussa durement ses insinuations; mais Lombard ne se tint pas pour battu; il revint à la charge, et le pressa de voir au moins son ancien collègue. « Je ne veux pas voir Fouché, dit Barras, parce qu'il a porté la livrée du tyran, et moi je n'ai pas porté cette livrée. » Toutefois, Barras ayant fait part de ces menées à Guérin de S. Tropez qui avait toujours sa confiance, celui-ci lui dit qu'il ne fallait pas repousser l'émissaire de Fouché, et il lui représenta que, dans la situation des choses, il devait tout entendre et tout savoir. Barras insistant pour ne pas recevoir chez lui

Fouché, on convint d'un rendez-vous sur le boulevard St-Antoine; et le rendez-vous eut lieu dans le mois d'août 1814. L'ancien ministre de la police indiqua les bases de son plan à Barras, et lui dit : « Nous savons que vous agissez contre nous, et que vous voulez conserver les Bourbons; nous n'en voulons point, et vous ne devez pas plus en vouloir que nous. Que pouvez-vous en attendre?... » Barras furieux lui répondit : « Vous êtes des coquins, des misérables, vous avez servi le tyran; mais moi je ne me suis pas vauté, et je ne donnerai jamais les mains à ce qu'il ressaisisse le pouvoir. — Vous avez tort, reprit Fouché, de vous laisser emporter par le ressentiment; il s'agit ici de bien autre chose que de petits souvenirs et de petites passions; il s'agit des plus grands intérêts de la terre. Avec nous, je vous le promets, vous serez influent; cet homme d'ailleurs est usé, et n'est plus à craindre. Nous ne voulons le faire rentrer que pour rallier l'armée et lui redonner toute sa force; ensuite nous le... », et il fit le signe qu'on le poignarderait. — « Vous le tuerez, répondit Barras; mais qui mettrez-vous à sa place? cette vermine de famille, ce bambin? — Nous trouverons le moyen aussi de les annuler. » Ici Fouché et Barras se séparèrent. Quelques jours plus tard ce dernier sollicita une audience du roi pour lui dire tout. Le premier mouvement de Louis XVIII fut d'accorder cette audience; mais des intrigues de cour l'y firent renoncer, et tous les avertissements, tous les conseils que Barras pouvait donner se bornèrent à une conversation qu'il eut chez le duc d'Havré avec M. de Blacas. II

fit d'inutiles efforts pour faire comprendre à ce ministre qu'on était sur un volcan; qu'on ne devait pas ignorer les intelligences qui existaient entre l'île d'Elbe, Murat, Joseph Bonaparte en Suisse, l'armée, les généraux et même les Tuileries, et qu'il était urgent de prendre une autre marche. M. de Blacas fit entendre à Barras que des intérêts personnels excitaient souvent de fausses craintes; qu'il ne fallait pas s'en rapporter aux alarmistes qui ne cherchaient qu'à grossir le danger. — « Je savais bien, répliqua Barras, « que vous ne me comprendriez pas. « Vous êtes mon parent. A vingt- « cinq ans vous avez émigré, vous « avez vingt ans d'émigration, et vous « n'avez rien appris ni rien oublié. « Vous ne comprenez pas le danger « que court le roi. Vous êtes sur un « volcan, vous ne vous en doutez même « pas. Du reste, soyez tranquille, je « ne veux pas me placer entre le roi « et vous. Je voudrais seulement « contribuer au repos de la France « par la stabilité des Bourbons; mais « il y a des choses que je ne veux ré- « véler qu'au roi. Tout ce que je puis « vous dire, pour que vous en fassiez « le rapport à S. M., c'est que la con- « juration est flagrante... » La confé-
rence finie, M. de Blacas se plaignit à Guérin des réticences de Barras. Guérin en justifia le motif, et il insista fortement pour que Barras fût admis auprès du roi, ajoutant qu'il y allait peut-être du salut de la monarchie. — « Quoi! répond M. de Blacas, « voudriez-vous exposer madame la « duchesse d'Angoulême à tomber « évanouie à la vue d'un homme qui « a voté la mort de son père? » Voyant M. de Blacas intraitable, il lui insinua que peut-être Barras s'ou-
vrirait tout-à-fait s'il recevait de la

main du roi une lettre qui pût le porter à ne rien cacher à son ministre. Cet expédient fut agréé, et le roi écrivit de sa main la lettre suivante :
« Les circonstances ne me permet-
« tant pas de voir en ce moment
« M. le général comte de Barras, et
« connaissant les services qu'il a cher-
« ché à me rendre dans le temps
« qu'il était membre du directoire
« exécutif, ainsi que ceux qu'il peut
« me rendre encore en ce moment, je
« l'engage à communiquer avec MM.
« les duc d'Havré et comte de Blacas,
« auxquels il doit avoir une pleine
« et entière confiance. *Signé Louis.*
« Aux Tuileries, le 30 août 1814. »
Barras reçut avec joie la lettre de Louis XVIII, qui lui offrait une garantie dans l'avenir; mais, n'ayant aucune confiance en M. de Blacas, et ne pouvant plus se dissimuler qu'il venait de se compromettre en pure perte pour lui et pour l'état vis-à-vis de son propre parti, il persista dans sa résolution de ne révéler qu'au roi lui-même les secrets de la conjuration. Il annonça au duc d'Havré que, ne pouvant plus être utile à S. M., il allait se rendre dans le midi de la France pour éviter les confidences d'un parti qu'il n'avait plus l'espoir de rattacher aux intérêts du monarque; et il se rendit dans sa terre des Aigalades près de Marseille. La catastrophe du 20 mars et la seconde invasion de la France justifiaient les avertissements de Barras, et attestèrent sa bonne foi dans les révélations qu'il avait offertes. Rentré à Paris peu de temps après le second retour du roi, il se mit de nouveau en rapport avec le duc d'Havré. On ne peut douter que la haine profonde dont il était animé contre Napoléon et les siens ne fût alors le véritable motif de son zèle pour les Bourbons. Avant même la

seconde entrée de Louis XVIII dans Paris, il avait fait passer à ce prince, plusieurs mémoires et avertissements qui furent mis sous les yeux du roi. Quand Fauche résolut au commencement de 1816 de faire imprimer et de publier le *Précis historique des différentes missions dans lesquelles il avait été employé pour la cause de la monarchie*, Barras sachant qu'il devait y figurer; et craignant d'être compromis auprès de son parti, fit tout pour dissuader Fauche de ce projet. Voyant qu'il ne pouvait obtenir un tel sacrifice, il agit sourdement pour mettre obstacle à la publication; et il obtint du ministre de la police un ordre en vertu duquel la première édition fut saisie. Vingt-huit exemplaires seulement furent sauvés et répandus. Barras, très-contrarié de cette publicité partielle, dit un jour à Fauche : « Voyez dans quelle fausse position « vous me mettez. Je suis forcé de « répondre aux personnes qui me de- « mandent si ce que vous dites est « vrai relativement aux lettres-pa- « tentes. Ne pouvant vous désavouer « entièrement, que puis-je dire? Que « c'est Botot et Mounier qui ont con- « duit cette affaire dans laquelle « vous n'auriez pas dû me faire figu- « rer. Vous me rendrez suspect à « mes amis et à mes connaissances, « et je n'apprendrai plus rien, si vous « ne faites pas un correctif que vous « ajouterez comme note addition- « nelle à votre *Précis historique*, « et que vous refondrez ensuite dans « votre récit, lors d'une seconde édi- « tion. Là, vous expliquerez que c'est « avec Botot et Mounier que vous « avez traité directement; et comme « je communiquai dans le temps vo- « tre première lettre au directoire, « je puis avouer sans inconvénient

« que j'ai reçu des propositions de « l'étranger. » Fauche consentit à ces modifications; et il continua d'entretenir avec Barras les mêmes rapports, au grand mécontentement des vieux républicains qui circonvéniaient celui-ci, et qui disaient entre eux : « Il est bien étonnant que, lorsque « nous parlons à Barras des lettres- « patentes, il les désavoue, et qu'en « même temps il reçoive aussi bien « Fauche-Borel qui les a mises au « jour. » En effet Fauche était reçu chez Barras sur un pied très-amical (9). Au mois de juin 1819 parut une déclaration intitulée : *Le général Barras à ses concitoyens*. Loin d'avoir aucun rapport direct avec les écrits de Fauche, cette espèce de désaveu regardait spécialement les *Souvenirs et anecdotes secrètes*, publiées par Lombard de Langres, qui y avait inséré diverses anecdotes très-piquantes sur les dernières années du règne de Bonaparte, et qu'il annonçait avoir puisées dans des conversations

(9) Barras demeurait alors rue Blene, n. 20. L'auteur de cette note qui depuis 1791, l'ayant perdu de vue, et ne l'ayant aperçu que dans quelques cérémonies publiques, n'avait jamais été l'encenser dans son palais du Luxembourg, ni se vautrer, comme disait Barras lui-même, alla le visiter dans son domicile bourgeois, où il eut peine à le reconnaître. L'ancien directeur n'avait alors que 63 ans; mais les regrets sur sa grandeur passée, les ennuis de sa position actuelle semblaient l'avoir vieilli plus que les ans, l'abus des plaisirs et les infirmités. C'était toujours le même homme qui, en 1791, froid, taciturne, embarrassé, hésitait sur la bannière qu'il avait à suivre. Mais il était de plus catarrheux, cacochyme, morose, rappetissé tant au moral qu'au physique, et semblait encore flotter entre la république et la monarchie. Sa conversation n'offrait rien de positif ni d'intéressant. Il se plaignait vaguement de tout le monde, et paraissait regretter surtout d'avoir quitté le certain pour l'incertain. Cette irrésolution explique assez la conduite antérieure et subséquente de Barras, et démontre bien évidemment qu'il n'avait jamais eu que l'audace et l'activité du moment, quand il était stimulé par l'intérêt ou l'ambition, et qu'il tenait en main tous les moyens de satisfaire ses goûts ou de se maintenir au pouvoir; mais que, dans toutes les autres circonstances, il ne fut réellement qu'un homme fort ordinaire.

que le général Lefebvre, duc de Dantzick, avait eues chez Barras et souvent même à sa table. Ces anecdotes étaient vraies; mais leur divulgation parut alors prématurée. Le duc de Dantzick se voyant compromis dépêcha ses aides-de-camp pour faire supprimer l'édition. Il y avait une page qui révélait également les rapports qu'avait eus Barras avec Louis XVIII avant et pendant l'année 1814. Voilà ce qui donna lieu au désaveu qui fut d'ailleurs suggéré à Barras par ceux qui l'entouraient. Il contribua aussi beaucoup à faire supprimer l'édition des *Souvenirs et anecdotes secrètes*, parce que certains faits qui y étaient consignés l'auraient compromis avec le parti qui déjà maîtrisait l'opinion publique. Ce fut dans ce sens qu'il publia la déclaration dont il s'agit : c'était moins encore une réfutation captieuse de *faits avérés* qu'une profession de foi de républicanisme pour satisfaire l'opinion de l'époque. Ainsi il est évident que sur son déclin l'ex-directeur fut circonvenu par une coterie qui voulait le faire mourir républicain, et sans aucune *tache* de royalisme. Ces contrariétés empoisonnèrent les derniers jours de Barras, infirme et ne quittant plus son fauteuil. Il ne voulut cependant pas désavouer les publications de Fauche-Borel, où tout se trouvait dévoilé, et qui parurent avant sa mort, bien qu'on l'ait obsédé pour tirer de lui un désaveu. Barras mourut le 29 janvier 1829, âgé de 74 ans, à Chaillot. Une tentative d'enlèvement de ses papiers politiques eut lieu aussitôt par l'ordre du ministre de la justice Peyronnet; mais déjà ces papiers avaient été soustraits. Le 1^{er} février, Barras fut inhumé au cimetière de l'Est. M. Pierre Grand, et M. Hortensius de Saint-

Albin, tous les deux avocats à la cour royale, prononcèrent chacun un discours funèbre sur sa tombe; et ils le louèrent sans restriction de ses *vertus républicaines*. On annonça bientôt après la publication des *Mémoires* de Barras; mais cette publication n'a pas eu lieu : on sait que sa veuve y met obstacle. — Barras était grand et assez bel homme. Sans esprit ni culture, il avait cette sorte d'intelligence prompte qui tient au caractère. Ses manières étaient prévenantes; il était actif, brave, généreux, rendait volontiers service; mais ces qualités furent obscurcies par la dissolution de ses mœurs. Dans tout ce qui a été publié au nom de Napoléon, on voit sans cesse celui-ci occupé de repousser et de dénier ses rapports avec Barras et surtout les services qu'il en avait reçus. Cependant il est incontestable que ce fut cet ancien représentant qui le premier sut le distinguer, l'apprécier et l'employer utilement au siège de Toulon; et il n'est pas moins notoire que ce fut encore lui qui, au 13 vendémiaire, le produisit, et fut la première cause de sa haute fortune. Après tant de persécutions et d'ingratitude, on comprend aisément les motifs de pareilles dénégations. Barras n'a pas eu d'enfants. — Il avait deux frères : l'un était chanoine de St-Victor, à Marseille; l'autre, qui avait émigré (le chevalier), était un joueur effréné; il s'est noyé par désespoir.

B—P.

BARRAUD (JACQUES), jurisconsulte, naquit à Poitiers, vers le milieu du seizième siècle, fut reçu docteur en droit à Toulouse, et vint exercer la profession d'avocat dans sa ville natale. Lorsque l'âge l'eut forcé d'y renoncer, il publia un commentaire sur la coutume du Poitou. Les avocats de cette province, si re-

nommés par leur science, ont toujours fait le plus grand cas de ce travail. Jean Faulcon qui commenta lui-même la coutume, met *Jacques Barraud*, pour le *droit nouveau*, presque sur la même ligne que *Jacques Cujas*, pour le *droit romain*. Dreux du Radier, deux siècles après, compare l'ouvrage de Barraud à celui de Domat sur le droit romain (1). Il y avait peut-être un peu d'exagération patriotique dans cet éloge. La Bibliothèque de droit de Camus (3^e édition, in-8°, tom. 2, p. 247), rapporte d'une manière vague le titre du commentaire de Barraud. Il aurait dû être indiqué ainsi : *Coutumes du comté et pays de Poictou, etc., avec les annotations sommaires de M^e Jacques Barraud*, Poitiers, 1625, in-4°. On trouve dans la préface un abrégé de l'histoire du Poitou. Les annotations de Barraud ont été reproduites dans le *Coutumier général*, ou corps et compilation de tous les commentateurs sur la coutume de Poitou, publié en 1727, par Jos. Boucheul, 2 vol. in-fol. Barraud laissa une nombreuse postérité. — **BARRAUD** (*Jacques*), son fils, se fit connaître comme poète latin et comme jurisconsulte. On a de lui : *Recitatio solemnis de sponsalibus et matrimonio*, 1632, in-8°. C'est une thèse pour le concours d'une chaire de droit à Poitiers. Barraud père et fils ne figurent ni dans les Vies des jurisconsultes de Taisand, ni dans la Bibliothèque des auteurs de droit de Simon. Il y a lieu de croire qu'ils descendaient de François Barraud, commissaire enquêteur à Poitiers. Duverdier qui en a fait mention dans sa *Bibliothèque française*, tom. 1,

pag. 607, édition de Rigoley de Juvigny, le cite comme auteur d'une traduction du discours de la jeunesse de Fox Morzillo (*V. ce nom*, XV, 412), Paris, 1579, in-8°. L-M-X.

BARRE (ANTOINE LE FEVRE DE LA), lieutenant-général, était l'aïeul du malheureux chevalier de la Barre (*Voy. ce nom*, III, 414), qui périt sur un échafaud, pour quelques impiétés que son extrême jeunesse rendait peut-être excusables. Il entra d'abord dans la magistrature, obtint une charge de conseiller au parlement, et remplit successivement les fonctions de maître des requêtes, d'intendant du Bourbonnais et de l'Auvergne, et enfin de Paris. Bientôt après il quitta la magistrature pour l'état militaire, fut admis dans le corps de la marine, et ayant trouvé l'occasion de signaler son courage fut élevé au grade de capitaine de vaisseau (*V. Chronologie historiq. de Pinard*, IV, 247). Nommé gouverneur de la Guiane en 1663, il reprit Cayenne sur les Hollandais qui s'en étaient emparés, et fit de cette île le centre d'une colonie qui pouvait devenir très-florissante. Il encouragea la chasse aux tigres; et, s'il ne parvint pas à les détruire entièrement dans cette partie de l'Amérique, il en réduisit au moins beaucoup le nombre, en accordant à tout chasseur le fusil avec lequel il aurait tué un tigre, et la peau de l'animal, dont les marchands de pelleterie donnaient un prix assez considérable. La Barre dressa le plan des fortifications nécessaires pour mettre Cayenne à l'abri d'une nouvelle invasion; il examina les produits naturels de l'île, et fit divers essais pour s'assurer des cultures qu'on pourrait y introduire avec le plus de succès, mais on ne lui laissa pas le temps d'achever les amélora-

(1) *Bibliothèque historiq. et critiq. du Poitou*, t. III, p. 278.

tions qu'il avait entreprises dans l'intérêt de la colonie naissante. Toutes les îles que la France possédait en Amérique ayant été cédées à la compagnie des Indes, La Barre revint en Europe avec la réputation d'un habile administrateur. Il fut créé lieutenant-général en 1667 ; et, envoyé dans les Antilles, il y battit les Anglais qu'il força de lever le blocus de Saint-Christophe. En 1682 il remplaça le comte de Frontenac dans le gouvernement du Canada ; mais, déjà sur le retour de l'âge, il n'était plus guère propre à remplir un poste qui exigeait une grande activité. En arrivant à Québec, il se laissa prévenir contre La Salle (*Voy. ce nom*, XL, 177), à qui la France devait la découverte récente de la Louisiane ; et, sans attendre d'autres témoignages, il manda que ce voyageur était l'unique cause des actes d'hostilité que les Iroquois venaient d'exercer sur des marchands français. Avec un peu de réflexion, il aurait vu que ces hostilités avaient été suscitées par les Anglais, qui, désirant s'attribuer exclusivement le commerce du Canada, cherchaient par tous les moyens à éloigner les concurrents. La Barre n'ayant pas des forces suffisantes pour commencer la guerre avec quelque espérance de succès, demanda des secours, et, en attendant leur arrivée, il prit le parti de continuer avec les Iroquois les négociations entamées par son prédécesseur. Sur la fin de l'année 1683, il reçut deux cents hommes de renfort ; mais en même temps le ministre le chargeait d'empêcher les Anglais de former aucun établissement dans la baie de Hudson, attendu que, dès 1656, la France en avait pris possession par la cérémonie usitée en pareil cas. Ce secours était beaucoup trop faible pour le

mettre en état d'entreprendre une guerre que les Anglais auraient bien pu ne pas voir s'achever tranquillement. Il fut donc encore forcé de recourir à la voie des négociations ; mais pendant qu'il cherchait à ménager les Iroquois, il traitait secrètement avec leurs ennemis, et il en obtint la promesse de secours dans le cas où la guerre viendrait à éclater. Les Iroquois, non moins rusés, lui envoyèrent des députés à Montréal, pour l'assurer de leur attachement sincère à la France. N'imaginant pas que des sauvages pussent porter aussi loin la dissimulation, La Barre leur fit mille caresses, et les renvoya comblés de présents ; mais à peine étaient-ils partis, qu'on reçut la nouvelle que les Iroquois devaient, avant la fin de l'année, pénétrer dans les possessions françaises pour les ravager. La Barre résolut de les prévenir ; et, ayant réuni toutes les troupes dont il pouvait disposer (1) à Montréal, il s'embarqua sur le fleuve Saint-Laurent, le 1^{er} août 1684. La flottille, retardée par différentes circonstances, employa pour descendre le fleuve plus de temps qu'il n'aurait fallu. Mal pourvue de vivres, elle en manqua bientôt, et la petite armée, encore affaiblie par la disette et par les maladies, se trouvait dans l'état le plus déplorable, lorsque La Barre, campé sur les bords du lac Ontario, dans une anse qui depuis a reçu le nom de l'anse de la *Famine*, vit, avec autant de plaisir que de surprise, arriver trois députés iroquois. Ils venaient lui proposer la paix, sous la condition d'abandonner à leur vengeance les Illinois, ces fidèles alliés des Français, depuis leur établisse-

(1) Cette armée se composait de mille hommes, dont sept cents Canadiens, deux cents sauvages et cent trente soldats français.

ment dans l'Amérique septentrionale. La Barre, forcé d'y souscrire, revint à Québec, où, peu de temps après, arrivèrent les troupes qu'il avait demandées, et qui lui auraient permis de dicter les conditions à ceux dont il venait de les recevoir (Voy. l'*Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix, liv. X et XI). Accusé d'avoir fait manquer cette expédition par sa faiblesse et ses mauvaises mesures, il fut remplacé l'année suivante dans le gouvernement du Canada par le marquis de Jennonville. La Barre resta depuis sans emploi, et mourut le 4 mai 1688. On a de ce général : I. *Description de la France équinoxiale, ci-devant appelée la Guyanne, et par les Espagnols, el Dorado*, nouvellement remise sous l'obéissance du roi ; Paris, 1666, in-4°. Ce volume curieux est devenu très-rare. II. *Journal d'un voyage à Cayenne*. On le trouve à la suite de la *Relation de ce qui s'est passé aux Terres-Fermes, pendant la dernière guerre avec l'Angleterre, en 1666-67* ; Paris, 1671, 2 vol. in-12 (2). « C'est, » dit le P. Labat, moins une relation « qu'un factum contre M. de Clodoré, » ré, gouverneur de la Martinique. » Il ajoute qu'il a vu des notes écrites par M. de Clodoré, sur les marges du 4° volume de l'*Histoire des Antilles*, par le P. Dutertre, « par lesquelles » il répond très-bien et très-vivement « à ce que M. de La Barre avait » avancé contre lui dans son *journal* « nal » (Voy. la préface du *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, par Labat). W—s.

BARRE (CÉSAR-ALEXIS CHI-

CHEREAU, chevalier DE LA), littérateur, était né vers 1630 à Langeais, dans la Touraine. Après avoir servi quelque-temps comme volontaire, il obtint une compagnie, ou du moins le rang de capitaine dans le régiment royal. La vie des camps n'avait point affaibli son goût pour les lettres. Il cultivait la poésie, et quelques pièces recueillies dans le *Mercure galant* lui firent une réputation qui ne s'obtient plus à si bon marché, depuis que les versificateurs se sont si fort multipliés. A soixante ans, il faisait encore des vers naturels et faciles, mais négligés. Retiré du service, il partagea son temps entre Paris et la province où il avait conservé des relations avec les amis de sa jeunesse, et il mourut plus que septuagénaire, dans les premières années du 18^e siècle. On a de lui : 1° des *Fables*, Cologne, 1687, in-8°. Il en a puisé les sujets de quelques-unes dans nos anciens poètes et dans les conteurs italiens ; mais il en reste un assez grand nombre dont l'invention lui appartient. 2° *Conseils à une jeune dame qui entre dans le monde*, Tours (vers 1690), in-4° de 30 pag. C'est une épître en vers libres. Dans la préface de son recueil de *fables*, il annonçait « qu'après avoir » fait parler les héros d'Esopé, sa « muse allait prendre un vol plus » élevé. » Mais on ne connaît de La Barre que les deux ouvrages qu'on vient de citer. Chalmel (*Voy. ce nom*, au Supp.), lui a consacré une courte notice dans la *Biographie des Tourangeaux*. W—s.

BARRE (JEAN DE LA), littérateur, né, vers 1650, à Paris, se fit recevoir avocat au parlement, et partagea son temps entre les devoirs de sa profession et la culture des lettres. Il jouissait d'une assez grande répu-

(2) Cette *Relation* est attribuée à Clodoré, secrétaire de vaisseau (V. CLODORÉ, IX, 119), qu'il ne faut pas confondre avec le gouverneur de la Martinique.

tation au barreau (*V. le Journal des savants*, 1703-15). On lui doit une continuation du discours de Bossuet sur l'histoire universelle (*V. BOSSUET*, V, 238). Dans sa préface, l'auteur avoue « qu'il ne s'est engagé » dans ce dessein que par une espèce « de désespoir de ce que nous ne pouvions pas avoir la suite que cet illustre prélat avait promise. » Mais le nom seul d'un concurrent aussi redoutable aurait dû lui faire tomber la plume des mains. Cette prétendue continuation, imprimée d'abord à Paris en 1703, in-12, a été reproduite un grand nombre de fois en Hollande à la suite du chef-d'œuvre de Bossuet. La Barre a traduit le livre de Sénèque de la brièveté de la vie, 1703, in-12. Son nom ne se trouve plus sur le tableau des avocats pour 1712; on peut en conclure qu'il était mort l'année précédente. Drouet, dans les tables de la *Méthode pour étudier l'histoire*, a confondu le continuateur de Bossuet avec La Barre éditeur de d'Achéry, et l'un des membres les plus laborieux de l'académie des inscriptions (*V. BARRE (Louis-Franç.-Joseph de la)*, III, 412).

W—s.

BARRÉ (YVES), né à Paris le 17 avril 1749, fut d'abord avocat et en 1775 greffier-commis au parlement de Paris; mais, neveu du chansonnier Laujon, il ne tarda pas à préférer à ces graves occupations les jeux de la scène. Il se réunit à Piis pour donner, au théâtre qui n'avait plus d'italien que le nom, des pièces en vaudeville. Les *Nonfions* du théâtre de la Foire avaient vieilli; les pièces de Piron et de Pannard s'étaient effacées. Piis et Barré, héritiers de la société du Caveau, crurent que le vaudeville pourrait lutter contre l'opéra-comique qui l'avait écarté, et firent représenter

quatre pièces tout en couplets, intitulées : *Les Vendangeurs*, *la Martinée* et *la Veillée villageoise*, *le Printemps*, et *les Amours d'été*. Ces quatre petites pièces, roulant sur les quatre saisons, eurent, excepté la troisième, un succès fort marqué, et qui rétablit pour un temps le genre du vaudeville (1). Ce n'est pas que ces pièces ne fussent toutes plus ou moins remplies de choses de très-mauvais goût. De plus, la nécessité que s'étaient imposée les auteurs de faire, comme à l'opéra, chanter depuis le commencement jusqu'à la fin, inspirait aussi, comme à l'opéra, un peu de fatigue et d'ennui, et d'ailleurs, parmi tant de couplets, forçait à en laisser de très-médiocres, et d'autres pis encore par les mauvais calembourgs dont ils étaient remplis; mais ces défauts furent couverts par beaucoup de choses spirituelles et par des tableaux souvent gais, naïfs et même gracieux. Les auteurs voulurent continuer et soutenir ce genre par d'autres pièces qui furent moins heureuses; et, après quelques années, le vaudeville disparut encore devant l'opé-

(1) Piis et encore moins Barré n'ont été les régénérateurs du vaudeville en France, que sous le rapport du succès d'un grand nombre de leurs pièces, parmi lesquelles il ne faut pas oublier *Cassandre oculiste*, joué en 1780. Outre que ce genre, éclipsé au Théâtre-Italien, par l'opéra-comique ou comédie à ariettes, n'en avait pas été entièrement exclu, et qu'on y voyait réparaître de temps en temps des opéras-vaudevilles de Favart et de quelques autres vieux auteurs vivants, neuf pièces en vaudevilles furent jouées depuis 1775 jusqu'à la fin de 1779. La plus ancienne fut une parodie d'*Orphée*, intitulée *Roger-Bontemps et Javotte*, par Moline et Dorvigny, l'auteur des *Jeannots*. En 1776, parut le *Mai*, par Desfontaines qui, plus tard, fut le collaborateur de Piis, de Radet et de Barré; deux mois après, Piis donna, avec Després et Regnier, la *bonne Femme ou le Phénix*, parodie d'*Alceste*, et l'année suivante, avec les mêmes, l'*Opéra de province*, parodie d'*Armide*. Les autres pièces furent *Gabrielle de Passy*, par Imbert, la *Rage d'amour*, par Dorvigny, les *Réveries, renouvelées des Grecs*, par Favart, parodies de *Gabrielle de Vergy*, de Roland et d'*Iphigénie en Tauride*, etc., etc. Barré n'a jamais donné seul un ouvrage au théâtre.

ra-comique, ou du moins le peu de pièces qui furent données en ce genre n'eurent point de vogue. Bientôt après, la multiplicité des spectacles que la révolution de 1789 avait fait surgir dans Paris, inspira à Barré, à Piis et à Rosière, auteur de la comédie italienne, l'idée de fonder un théâtre spécialement consacré au vaudeville. Ils se concertèrent avec des actionnaires, et Barré devint directeur de ce théâtre qui ouvrit le 12 janvier 1792. Il obtint un succès très-grand, parce qu'en effet le vaudeville est un genre fait pour plaire aux Français, par l'esprit des couplets et par la grâce et la simplicité des airs; qui contiennent souvent plus de véritable chant que de plus grands morceaux. Barré avait ménagé à son théâtre le talent de son ancien associé Piis, qui fit seul la pièce d'inauguration, et qui avait même eu une pension pour ces motifs. Mais il paraît que la condition de cette pension était que Piis ne donnerait de vaudevilles à aucun autre théâtre. Cet auteur ayant oublié cette condition en fondant le théâtre des Troubadours, en 1799, sa pension fut supprimée et tous ses rapports avec son ancien collaborateur entièrement rompus. Barré, qui avait déjà composé avec Radet l'agréable opéra-comique de *Renaud d'Ast*, s'associa avec lui et avec Desfontaines, et ils firent ensemble beaucoup de pièces dont la plupart réussirent. Les plus connues, outre les parodies souvent plaisantes, sont : *Arlequin afficheur*, folie qui, depuis 1792, a été jouée peut-être sept ou huit cents fois, parce que pendant plus de vingt ans elle précéda presque tous les vaudevilles nouveaux; *Colombine mannequin*; *le Mariage de Scarron*; *Monsieur Guillaume*, excellente petite comé-

die; *René Lesagè*; *Gaspard l'avisé*; *le Fandango*, les deux *Edmon*, etc. Il paraît que le plus habile des trois collaborateurs était Radet. Barré qui avait peu de temps à lui, et qui n'eut jamais de style (2), avait en revanche une assez grande connaissance du théâtre. Il donnait de bons conseils aux jeunes auteurs, s'associait rarement à eux, et abusait beaucoup moins à cet égard de sa qualité de directeur qu'on ne l'a fait, dit-on, quelquefois depuis. Il ne faut pas oublier, dans les pièces auxquelles il travailla, celle qu'il a faite avec M. Ourry, le vaudeville de *la Danse interrompue*, qui contient la scène la plus folle et peut-être la plus gaie qui ait été offerte au public. La direction d'un théâtre, si mince qu'il soit, est un petit empire. Il est difficile de mener tant d'actrices et d'acteurs souvent spirituels, plus difficile quelquefois de mener ceux qui ne le sont pas; par exemple, que dire à un acteur (Chapelle) plus *Cassandre* que tous ceux qu'il représentait, et qui, ayant voulu cumuler les fonctions d'acteur et d'épicier, fit de mauvaises affaires, et répondait à un créancier importun : « Mon ami, foi d'honnête-homme j'ai fait banqueroute. » Barré se tira très-bien de ces difficultés et de beaucoup d'autres. Quoique naturellement vif et brusque, il franchit avec adresse et mesure des temps orageux et des circonstances épineuses. Je lui ai entendu raconter que peu de temps après le 13 vendémiaire le général Bonaparte le fit venir et lui dit : « Citoyen Barré, je suis fort mécontent de votre parlerre. — Pourquoy, général? — A cause des allu-

(2) Barré fut de la société des dîners du vaudeville, dans le recueil de laquelle on trouve quelques chansons de lui, qui ne sont pas les meilleures.

sions anti-républicaines qu'il fait tous les soirs. — Général, j'en suis désolé ; mais je ne sais aucun moyen de les empêcher. — J'en sais un, moi. — Lequel, général, s'il vous plaît ? — Je ferai mitrailler votre parterre. » C'était au milieu des victoires de l'armée d'Italie que, tout en les admirant, Barré répétait ce propos qu'il trouvait un peu vif, et qui m'a fait plus d'une fois penser aux républicains qui vantent et même regrettent Bonaparte. — Barré, très-bon pour sa famille, ne le fut pas moins pour ses acteurs qu'il ne cessa de protéger. Cet homme si brusque leur rendait beaucoup de services : un jour, il en rencontra un qui sortait de l'administration en pleurant parce que l'on venait de réduire son traitement ; il le consola en s'engageant personnellement à lui payer ce qu'on lui ôtait. Après avoir pendant vingt-trois ans dirigé le théâtre du Vaudeville, il desira prendre du repos et fut remplacé en 1815 par Desaugiers. Le genre qu'il avait rétabli n'avait eu que trop de succès ; car cinq ou six théâtres l'imitaient et rivalisaient avec le sien en donnant aussi des vaudevillés. Il faut dire que chez lui et partout on avait senti la nécessité d'entremêler les couplets de prose et de beaucoup de prose. Ce genre ainsi constitué passera difficilement de mode en France ; il y a même nuï à l'*opéra-comique* proprement dit, qui, au moment où j'écris, obtient moins de faveur et de succès. Mais c'est que l'*opéra-comique*, forcé de se charger de musique et de finales, a presque cessé d'être l'*opéra-comique* ; et au contraire le vaudeville aujourd'hui mêlé de jolis airs et même de jolis duos, trios et quatuors empruntés à l'*opéra-comique* lui-même, est au fond le véri-

table opéra-comique. C'est ainsi que les choses changent de nom ; mais les noms ne peuvent changer les choses. Le vaudeville, ainsi modifié, plaît généralement en France et même ailleurs ; car ce genre, traité, il faut le dire, avec encore plus d'élégance et d'esprit par un auteur remarquable (M. Scribe), se joue non-seulement en langue française sur des théâtres de société dans presque toute l'Europe, mais nous pourrions citer des villes étrangères, Munich, par exemple, où l'on commence à jouer dans la langue du pays nos vaudevilles traduits, en les chantant sur nos airs souvent très-agréables. Ce que je dis des vaudevilles actuels ne doit pas empêcher d'apprécier ceux de Barré et de ses collaborateurs, dont plusieurs mériteraient d'être goûtés dans tous les temps. Mais, de même qu'en Italie il se perd une quantité incroyable de bonne musique, on n'a pas d'idée de tout l'esprit qui se perd en France, également par la multiplicité de la production. Barré, retiré avec une pension bien méritée et une fortune assez médiocre, passa le reste de sa vie à la campagne. Il n'avait pas oublié pour cela le théâtre, et plus qu'octogénaire, il y paraissait souvent. Jamais il ne s'était rapproché de son premier collaborateur Piis ; mais la fortune leur avait réservé une trisie et dernière association. Barré mourut le 3 mai 1832, du choléra ; et la même maladie enleva Piis peu de jours après (3).

C. D. L.

BARRE (GUILLAUME), né en Allemagne, vers 1760, d'une famille de protestants français réfugiés, ser-

(3) Barré avait institué sa légataire universelle Mlle Botzi, ancienne actrice du Vaudeville, qui depuis long-temps lui prodiguait les soins les plus affectueux.

vit d'abord dans la marine russe, et vint en France au commencement de la révolution dont il embrassa la cause avec beaucoup d'ardeur. Il fit les premières campagnes d'Italie dans l'armée française et y devint capitaine. Parlant et écrivant toutes les langues de l'Europe, il fut distingué par le général Bonaparte, et devint son interprète avec douze mille francs de traitement. Mais ayant composé contre lui des couplets satiriques, il fut obligé de fuir ; ce qui était assez difficile en France à cette époque. Ne pouvant voyager par terre, il détacha pendant la nuit, du rivage une petite barque, et descendit ainsi sur la Seine jusqu'au Havre ; d'où il gagna l'Angleterre sur un bâtiment américain. Arrivé à Londres, il se moqua de la police de Paris, dont il avait trompé la surveillance ; et se vengea de Napoléon en publiant en prose, dans la langue du pays, des écrits qui ne sont pas aujourd'hui moins oubliés que ses chansons : I. *Histoire du consulat français sous Bonaparte*, Londres, 1807. II. *L'origine, les progrès, la décadence et la chute de Bonaparte en France*, Londres, 1815, in-8°. Ce dernier ouvrage devait être composé de deux volumes, mais le second n'a point paru. Barré a traduit en français l'ouvrage de Sidney-Smith sur l'expédition d'Égypte. Cet auteur s'est donné lui-même la mort à Dublin, en 1829. Z.

BARRE DE SAINT-VE-NANT (JEAN), agronome, né, en 1737, à Niort, entra jeune comme officier dans un régiment de cavalerie, et fut envoyé à Saint-Domingue. Ayant observé les différents modes de culture employés dans la colonie, il en reconnut les vices, trouva les moyens de les corriger, et forma,

d'après ses principes, un des plus grands et des plus riches établissements de l'île. Le gouvernement, informé des succès qu'avait obtenus Barré, le nomma membre de la chambre d'agriculture et de commerce des colonies ; et, pendant dix ans qu'il remplit ces fonctions, il ne cessa d'entretenir une correspondance très-active avec le ministère sur les intérêts de Saint-Domingue. Il eut beaucoup de part à la création au Cap d'une académie connue sous le nom de *Cercle des Philadelphes*, et qui rendit de grands services, en répandant parmi les colons la connaissance de pratiques utiles et le goût des sciences naturelles. De retour en France, en 1788, Barré tenta de s'opposer à l'adoption de mesures qui devaient entraîner la ruine des colonies ; mais tous ses efforts furent inutiles, et il eut la douleur de voir toutes ses prédictions réalisées. Avec les débris de son immense fortune, il acquit aux environs de Paris un domaine d'une assez grande étendue, mais d'un rapport médiocre, et il en dirigea lui-même l'exploitation avec tant d'habileté, qu'en peu d'années il en doubla les revenus. Admis en 1803 à la société d'agriculture du département de la Seine, il lui communiqua plusieurs mémoires sur le code rural, sur la possibilité et sur les moyens d'introduire dans les parties méridionales de l'Europe la culture du coton, du café, de l'indigo et surtout de la canne à sucre. Malgré son âge avancé, Barré devait aller dans le royaume de Naples diriger une plantation de cannes à sucre, et les préparatifs de son départ étaient terminés lorsqu'il mourut au mois de février 1810, à 73 ans. Il est auteur d'un ouvrage intéressant : *Des colonies modernes sous la zone tor-*

ride, et particulièrement de celle de Saint-Domingue, Paris, 1802, in-8° avec cartes. W—s.

BARREAU (FRANÇOIS), célèbre tourneur, naquit à Toulouse le 26 sept. 1731, et vint, jeune, s'établir à Avignon, où l'honnêteté de ses mœurs et l'urbanité de son caractère, non moins que son talent dans un art qu'il cultivait déjà avec distinction, le firent accueillir dans les meilleures maisons. Estimé et considéré, jouissant d'une honnête aisance, et n'ayant d'autre ambition que de s'élever de la classe des artisans au rang des artistes, il s'occupait sans relâche à perfectionner, à inventer, soit dans ses instruments et dans ses procédés, soit dans les ouvrages qui sortaient de ses mains. La révolution de 1789 arriva, et Barreau était plus que sexagénaire, lorsque le choix de ses concitoyens le porta à des fonctions municipales, qu'il eut le courage ou la faiblesse d'accepter. Mais bientôt une de ces réactions politiques, si fréquentes dans Avignon, le contraignit d'abandonner cette ville, vers 1797, et lui fit perdre une partie de sa fortune. Réduit à chercher une nouvelle patrie, il se décida sagement pour Paris, suivant le conseil de M. de Fortia d'Urban, dont les recommandations lui furent fort utiles. Il y apporta ses outils, son industrie et ses ouvrages, en fit de nouveaux, et y fut si promptement et si avantageusement connu, que dès le 30 mai 1799, sur le rapport d'une commission nommée par le ministre de l'intérieur, plusieurs de ses *chefs-d'œuvre* furent jugés dignes d'être placés au conservatoire des arts et métiers. Bientôt un logement lui fut accordé dans les bâtiments de l'ancien collège de Navarre. Ces encouragements stimulèrent Barreau, et le

mirent en position d'en obtenir de nouveaux. Le 10 juin 1800, une commission composée de Monge, Charles et Perrier, fit à la première classe de l'Institut le rapport le plus honorable sur ses travaux, sur leur variété; sur le bon goût, l'élégance et les belles proportions de leurs formes, la précision et la délicatesse de leur exécution. Elle donnait en même temps de justes éloges à l'intelligence et à l'adresse de l'artiste; à sa patience, à son enthousiasme, qui lui avaient fait vaincre des difficultés jusqu'alors insurmontables, et reculer les bornes de son art; enfin à l'extrême simplicité, à la justesse et à la solidité des outils qu'il avait exécutés et perfectionnés lui-même, et surtout de son tour en l'air et de son tour à pointes, bien préférables aux tours plus compliqués. L'envie et la malveillance avaient accredité le faux bruit que Barreau n'était point l'auteur des merveilles qu'il présentait; son extrême modestie ne se serait point offensée qu'on eût trouvé ses ouvrages imparfaits. « Je tâcherai de faire mieux, » aurait-il dit. Mais il fut sensible à l'injustice qui osait lui en disputer la paternité. Malgré son âge avancé, il ne craignit pas d'entrer dans l'arène et de défier ses adversaires. Un rapport lu à l'athénée des arts, le 6 sept. 1807, constata qu'on l'avait vu exécuter un ouvrage demandé au hasard, et le conduire jusqu'à la fin, avec cette célérité résultant d'une main exercée et de la simplicité des moyens; enfin que Barreau était sans égal, comme il avait été sans maître. A la suite de ce rapport, le président lui remit la médaille et la couronne, en disant : « Soixante-seize ans de travail n'ont fait qu'épurer votre goût, sans altérer la fermeté de cette main habituée

à produire chaque jour de nouveaux prodiges. Pour elle le simple ciseau est le sceptre du tour ; au nom de l'athénée des arts, j'en pose sur votre tête la couronne. » Peu de temps après, Barreau fut reçu membre de l'athénée et ensuite de la société des inventions, découvertes et perfectionnements. Il l'était déjà de l'athénée de Vaucluse. De nouveaux rapports des deux sociétés parisiennes, en faveur d'ouvrages plus récents de cet homme habile, achevèrent d'établir sa réputation et de prouver qu'il avait porté l'art du tour à un point de perfection jusqu'alors inconnu. On n'attend pas que nous fassions ici l'énumération et encore moins la description de tous les chefs-d'œuvre sortis des mains de Barreau. Il suffira de donner au lecteur une idée de la pièce qui est devenue pour lui le type d'ouvrages plus délicats, plus élégants et plus perfectionnés. C'est une sphère en ivoire de 4 pouces de diamètre, portée sur un piédestal en ébène, et percée à jour de 30 ouvertures au moyen desquelles l'artiste a travaillé dans le même bloc une urne dont le pied tient à la sphère par un pivot à vis, et dont le couvercle se dévisse à volonté. Dans cette urne se trouve une autre boule également percée à jour, et qui contient une étoile à douze rayons. Cette pièce fut faite à Avignon, il y a près de 50 ans pour la famille de l'auteur de cet article, qui la possède encore. Barreau en fit depuis quelques autres à peu près semblables pour l'invention, la forme et les dimensions. Mais à Paris il exécuta ces sphères avec plus de hardiesse et de perfection, soit de même grandeur, et contenant 9 à 10 pièces différentes, les unes dans les autres ; soit dans des proportions beaucoup plus petites, puisqu'il y en

a qui n'ont pas plus de 15 lignes de diamètre, et qui sont percées et compliquées à l'extrémité du même bloc, dont il faisait une colonne ; un obélisque, une aiguille, auxquels la boule semblait ne tenir que par un fil. Barreau adapta de pareilles sphères à une pièce composée de douze colonnes, circulairement placées, et de même hauteur, mais différentes par les ornements qu'elles supportent, et entre lesquelles sont des candelabres qui tiennent à-la-fois du goût antique, moderne, arabe et chinois. Nous supprimons les autres détails de cette pièce admirable, connue sous le nom de *Kiosk*, qui a vingt-six pouces de haut sur seize de large, à sa base Barreau l'offrit à Napoléon qui lui fit compter 2000 francs, et la plaça à Trianon. D'autres rapports lus aux deux sociétés dont Barreau était membre, avaient mentionné honorablement les nouveaux ouvrages dont s'occupait sans relâche l'infatigable vieillard. Tous y manifestaient le désir que cet artiste publiât un ouvrage élémentaire où il expliquerait ses procédés ; mais soit paresse, soit modestie, soit inhabileté à rédiger la théorie d'un art qu'il pratiquait avec une supériorité si marquée, Barreau, à l'exception de quelques notes pour son usage, n'a rien écrit, quoiqu'il n'ait pas cessé de travailler jusqu'à sa mort, arrivée le 2 août 1814, à 83 ans. N'ayant jamais été marié, il n'a point laissé d'héritiers de son secret. Plusieurs de ses ouvrages, admirés à diverses expositions de l'industrie, et achetés par le gouvernement, figurent encore au conservatoire des arts et métiers.

A—T.

BARRETT (JOHN), savant anglais, né en 1753 ; fils d'un ecclésiastique, entra lui-même dans l'église, devint membre du collège

de la Trinité, à Dublin, bibliothécaire et professeur de langues orientales. Il était doué d'une mémoire prodigieuse; et, donnant presque toutes ses heures à l'étude, il acquit une érudition étendue et profonde. La société n'avait aucun attrait pour lui, et il ne lui faisait aucun sacrifice. Ses habits étaient sales et hors de mode, et ses manières étranges. On ne le voyait guère sortir de l'enceinte du collège, que lorsqu'il était chargé de prêcher le carême, lorsqu'il allait toucher ses revenus à la Banque; et s'il consentait à visiter un ami, c'était à condition qu'il n'y aurait pas de femmes. Le peu de dépense qu'il faisait lui avait permis d'amasser une fortune considérable, et la connaissance que l'on avait de son trésor faillit lui coûter la vie. Le concierge, qui le sauva dans cette occasion, fut dès lors son confident, et il ne l'oublia pas dans l'acte de ses volontés dernières. John Barrett mourut à 69 ans, le 15 novembre 1807, laissant par son testament, près de cent mille livres sterling destinées, suivant ses expressions, « à nourrir « ceux qui ont faim, et à vêtir ceux qui « sont nus. » On lui a reproché toutefois de n'avoir assigné que peu de chose à ses quatenièces, qui étaient dans une situation peu aisée. On a de lui : I. *Recherches sur l'origine des constellations qui composent le zodiaque, et sur les usages auxquels elles furent destinées*, 1800. II. *Essai sur la première partie de la vie de Swift*, 1808, in-8° de 232 pages; intéressant morceau de biographie, qui a été inséré dans les dernières éditions des œuvres de cet homme célèbre. III. *Evangelium secundum Matthæum, ex codice rescripto in bibliotheca collegii SS. Trini-*

tatis juxta Dublin. — BARRETT (Eaton-Stannard), né en Irlande, suivit quelque temps la carrière du barreau et cultiva la littérature. Il mourut des suites de la rupture d'un vaisseau sanguin, et n'ayant encore que 35 ans, le 20 mars 1820. On cite de lui : I. *La comète*, œuvre burlesque, 1803, in-8°. II. *Tous les talents*, poème satirique, 1807, in-8°. III. *La femme, ou aventures de Chérubin*, poème 1810, in-8°. IV. *L'héroïne*, 3 volumes in-12, seconde édition, 1814; roman plein d'esprit et de naturel, et qui a eu un grand succès. L.

BARRIERE (DOMINIQUE).

Voy. DOMINIQUE, XI, 521-22.

BARRINGTON (SHUTE), le sixième des fils du lord de ce nom (*V. t.* III, p. 421), naquit à Becket dans le Berkshire, en 1734, et sept mois après perdit son père des suites d'une chute. Il fit ses études à l'école d'Éton, et au collège de Merton de l'université d'Oxford, dont il devint un des associés. Ordonné en 1756 par l'évêque d'Oxford, il fut successivement chapelain ordinaire du roi, chanoine de Christ-Church en 1761, de St-Paul en 1768, et sacré évêque de Landaff l'année suivante. L'appui qu'il donna dans la chambre des lords pour faire maintenir l'obligation de souscrire aux trente-neuf articles lui suscita des ennemis parmi les dissenters qui, considérant les sentiments religieux que sa famille avait professés, semblaient lui reprocher une sorte de désertion. En 1779, il proposa un bill tendant à prévenir plus efficacement le crime d'adultère; mais ce bill, après une deuxième lecture dans la chambre des communes, fut écarté par l'influence de Fox. Le roi Georges III, qui avait pour lui la plus haute estime, et qui l'ap-

pelaît son évêque, l'éleva de son propre mouvement au siège épiscopal de Salisbury. Comme la cathédrale et le palais tombaient en ruines, une souscription fut ouverte pour les réparer. Un jour un homme simplement vêtu, après avoir visité l'église, demanda le registre de la souscription, et mit dans les mains du commis un billet de banque de mille livres sterling au nom, dit-il, d'un *gentleman du Berkshire*. On sut plus tard que ce gentleman si généreux était le roi lui-même. Thomas Thurlow, évêque de Durham, étant décédé en 1791, Barrington, toujours favorisé par le monarque, obtint cet évêché si ambitionné. Il publia plusieurs mandements : dans l'un d'eux, en 1801, il attribuait la première cause de la révolution française à ce qu'il appelait les corruptions de l'église de Rome. En 1806, il revint sur ce sujet, et imprima ses idées sous ce titre : *Motifs pour lesquels l'église d'Angleterre s'est séparée de l'église de Rome*. Aussitôt un prêtre catholique de Newcastle prit la plume pour accuser sa Seigneurie « d'avoir prêché d'un bout à l'autre de son diocèse une sainte croisade contre les opinions et les personnes des catholiques. » Quant aux personnes, l'imputation était injuste, car dans le même temps où le prélat signalait son zèle contre les progrès du catholicisme, il employait une partie de son revenu à secourir, par l'entremise de l'avocat Butler, les prêtres français réfugiés dans la Grande-Bretagne. La controverse fut continuée néanmoins pendant quelque temps. En 1811, l'évêque de Durham recueillit en un volume les sermons, mandements et autres écrits qu'il avait publiés à diverses reprises. En 1815, il termina

sa carrière littéraire par une *Esquisse de la vie politique de son frère William, deuxième vicomte Barrington*. Dans la rédaction de cet ouvrage il fut aidé par son cousin sir Thomas Bernard (*Voy.* ce nom, au Supp.), qui le seconda également pour satisfaire son penchant à la bienfaisance, en fondant des sociétés charitables et des écoles, et en soutenant des hôpitaux. Des hommes distingués et utiles trouvèrent en lui un protecteur actif, entre autres William Paley, auteur de la Théologie naturelle, Carlyle, connu par ses voyages en Orient, Andrew Bell qui a introduit en Angleterre et perfectionné une méthode d'enseignement (*V.* BELL, dans ce volume), Faber, auteur d'ouvrages sur les prophéties, le docteur Gray, à qui l'on doit une clé de l'ancien Testament. Il n'y avait peut-être pas dans Londres une institution charitable pour laquelle l'évêque de Durham ne fût un généreux bienfaiteur; et par son testament les effets de sa bienfaisance se sont étendus au-delà du tombeau. On voyait réunis à sa table des ministres non-conformistes, des catholiques romains, des quakers, d'illustres étrangers. L'un des derniers, Mirza Abou-Taleb, qui a écrit une curieuse relation de ses voyages, dont une traduction anglaise a été publiée à Calcutta, s'est plu à rendre hommage à ses vertus (*Voy.* ABOU-TALEB, LVI, 43). La figure de ce prélat était noble et sa taille élevée. Dans sa première jeunesse il paraissait menacé de consomption; mais par la tempérance et par l'exercice il parvint, exempt de maladies graves, à l'âge de 92 ans. Mort le 27 mars 1826, il fut inhumé sans pompe, conformément à ses dernières volontés. L.

BARRIS (PIERRE-JEAN-PAUL), président à la cour de cassation, naquit à Montesquiou, en Gascogne, le 30 juin 1759, d'une famille de bourgeoisie considérée, et fit ses études à Toulouse. Se sentant un goût très-vif pour les voyages, il parcourut pendant plusieurs années toutes les parties de l'Europe, et ne revint dans sa patrie qu'après avoir recueilli un grand nombre d'observations sur les mœurs et la législation de ces différentes contrées. Il exerça depuis avec beaucoup d'éclat la profession d'avocat. Dès le commencement de la révolution, il s'en montra partisan, mais avec beaucoup de modération, et fut nommé en 1790 commissaire du roi près le tribunal de Mirande, puis député à l'assemblée législative, où il ne parut point à la tribune, mais se fit remarquer par la sagesse de ses opinions et par son zèle à préparer dans les comités tout ce qui tenait à la jurisprudence et au droit civil. Revenu dans son pays après la révolution du 10 août 1792, il fut obligé de se tenir caché pendant tout le règne de la terreur, et n'échappa que par la fuite. Le collègue électoral du Gers le nomma en 1796 juge à la cour de cassation; et, quand le terme de ses fonctions fut arrivé, le directeur l'envoya dans les départements du Rhin pour y présider les tribunaux de révision. Lorsque Bonaparte, devint premier consul, Barris fut nommé un des conseillers à la cour de cassation; et le 17 avril 1806 il y devint président de la section criminelle. C'est dans l'exercice de ces importantes fonctions qu'il a passé les dernières années de sa vie; et il s'y est fait remarquer dans toutes les occasions par ses lumières et par sa probité. Ce digne magistrat est mort à Paris le 27 juillet 1824. La plupart des journaux

de Paris publièrent alors son éloge sans restriction; le *Courrier Français* fut le seul qui l'accusa de faiblesse et de complaisance pour le pouvoir. MM. de Laplagne, neveu de Barris, prirent sa défense avec beaucoup de chaleur dans le *Moniteur* du 10 août 1824; et ils présentèrent, comme un témoignage incontestable de sa fermeté, la conduite qu'il avait tenue dans l'affaire du jury d'Anvers, où sa résistance aux volontés du despotisme impérial fut généralement admirée. M-D-J.

BARROW (JEAN), compilateur anglais s'était fait connaître avantageusement, comme auteur d'un *Dictionnaire géographique*, lorsqu'il publia, sous le voile de l'anonyme, un *Abrégé chronologique ou histoire des découvertes, faites par les Européens, dans les différentes parties du Monde*, Londres, 1756. Il donna, en 1765, sous son nom, une nouvelle édition de cet ouvrage et il y ajouta plusieurs découvertes importantes. Le succès que cette histoire obtint en Angleterre, engagea Targe à en publier une traduction française, qui parut sous le même titre, Paris, 1766, 12 vol. in-12. Le tome premier et le second contiennent les voyages de Christophe Colomb, de Vasco de Gama, d'Alvarez Cabral et de Fernand Cortez, de 1492 à 1523, et les deux derniers les voyages d'Ulloa, d'Anson, d'Ellis, et le naufrage du vaisseau le *Dodington*, de 1735 à 1755. Les autres volumes sont consacrés aux voyages de Fizarre, Soto, Magellan, Raleigh, Thomas Rowe, Nieuhoff, Baldaus, Dampier, Wafer, Rogers, et une dizaine d'autres auxquels l'auteur a donné moins d'étendue, mais on n'y trouve aucun des nombreux voyages au Levant, en

Perse, en Egypte, en Barbarie, etc., à l'exception de ceux de Gemelli Carveri, qui y tiennent deux volumes. Le traducteur se proposait de donner une suite à cet ouvrage, en y joignant un extrait des voyages modernes par terre; mais il fut arrêté par la publication du prospectus de l'*Histoire des voyages*, de l'abbé Prevost, entreprise littéraire qui, exécutée sur un plan plus vaste, bien qu'imparfait, fit oublier en France l'ouvrage de Barrow et sa traduction. Barrow est mort vers la fin du dernier siècle.—Il ne faut pas le confondre avec son double homonyme, M. Jean Barrow, qui est vivant et connu par les relations des voyages qu'il a faits personnellement, depuis 1792, en Chine, en Cochinchine et dans l'Afrique méridionale, et qui ont été traduits par Cassera, Malte-Brun et M. Walckenaër.

A—T.

BARRUEL (l'abbé AUGUSTIN), l'un des plus zélés adversaires de la philosophie du XVIII^e siècle, naquit, en 1741, à Villeneuve-de-Berg, dans le Vivarais, d'une famille honorable. Après avoir terminé ses études, il entra chez les jésuites, et fut envoyé par ses supérieurs au collège de Toulouse pour y professer la grammaire latine. A la suppression de la société, il partagea l'exil de ses confrères qui refusèrent de se soumettre à l'édit du roi, ne lui reconnaissant pas le pouvoir de prononcer la dissolution de leur institut sans le concours de l'autorité ecclésiastique. Accueilli dans les états de la maison d'Autriche, il régenta quelque temps dans la Moravie et la Bohême, et fut enfin nommé professeur de rhétorique au collège Thérésien à Vienne. Barruel se démit bientôt de cette chaire pour se charger de l'éducation d'un jeune seigneur qu'il accompagna en Italie,

voyage qui ne lui fut pas moins utile qu'à son élève. De retour en France en 1774, il fut fait aumônier de la princesse de Conti (1), et devint l'un des collaborateurs de l'*Année littéraire*. Ce fut dans les loisirs que ce travail pouvait lui laisser qu'il entreprit de réfuter les divers systèmes des philosophes antichrétiens. Son ouvrage, écrit en forme de lettres qu'il intitula les *Helviennes*, de l'ancien nom des habitants du Vivarais (*Helvii*), est resté le premier titre de Barruel à la célébrité. Sans doute on doit lui reprocher de n'avoir pas assez épargné les personnes dont il combattait les faux systèmes, et d'avoir fait un emploi trop fréquent de l'ironie; mais on ne peut lui refuser de l'esprit, de la malice et le mérite si rare d'être toujours intéressant et clair en discutant les questions les plus obscures. Son compatriote, Soulavie, qu'il n'avait pas plus ménagé que les autres, ayant essayé de défendre son sentiment sur la formation de la terre, il lui répondit par un écrit intitulé : *La Genèse selon M. Soulavie* (2). Celui-ci, sentant bien le tort que ne pouvait manquer de lui faire un pareil éclat, rendit plainte contre Barruel au Châtelet; mais l'archevêque de Paris étouffa l'affaire en l'évoquant à l'officialité; et dans la suite les deux adversaires se donnèrent des témoignages réciproques d'estime et de confiance (V. SOULAVIE, XLIII, 177). Après la mort de Dinouart (V. ce nom, XI, 376), Barruel concourut à la rédaction du *Journal ecclésiastique*; et depuis 1788 il le soutint seul jusqu'en juillet 1792, avec un succès

(1) C'était un titre purement honorifique.

(2) Voy. les *Mémoires secrets* de Bachanmont, XXVII, 79. Le pamphlet de Barruel fut supprimé par le garde-des-sceaux avec une telle exactitude qu'on n'en connaît aucun exemplaire.

toujours croissant et un courage qu'il semblait puiser dans les périls mêmes dont il était entouré ; mais , après le massacre des prêtres dans les journées de septembre, il dut céder aux conseils de ses amis qui l'engageaient à fuir, et s'embarqua pour l'Angleterre. A Londres, il fut accueilli par le célèbre Burke, dont il nous apprend qu'il eut beaucoup à se louer (3). Son éloignement ne ralentit pas son zèle pour la cause qu'il avait embrassée, et de nouveaux écrits signalèrent bientôt son exil. Le plus connu de tous est l'*Histoire du jacobinisme*, ouvrage dans lequel il attribue la révolution française aux philosophes, aux francs-maçons et aux illuminés réunis pour renverser la religion et toutes les institutions sociales. Cet ouvrage, auquel la réputation de l'auteur, et peut-être aussi la difficulté de se le procurer, a donné quelque temps une assez grande vogue, est à peu près oublié maintenant. Toutefois, il mérite d'être conservé dans la classe trop nombreuse des livres singuliers qui montrent jusqu'où l'on peut être égaré par l'esprit de système (4). Il a été réfuté par Mounier (*V.* ce nom, XXX, 324); et Dussault l'a assez bien caractérisé par ce mot spirituel : c'est moins l'*histoire* que le *roman* du jacobinisme. Après l'établissement du consulat, Barruel fit paraître une brochure qui étonna beaucoup de monde, et qui parut n'être que le prélude de son retour en France; elle est intitulée : *L'évangile et le clergé sur la soumission dans les révolutions*, Londres, 1800. L'au-

teur y établit en principe que les pasteurs admis à continuer ou à reprendre leurs fonctions au prix d'une simple soumission aux lois existantes peuvent et doivent même, pour tout ce qui ne contrarie ni les mœurs ni la religion, faire cette soumission plutôt que d'abandonner les fidèles au schisme, à l'intrusion ou à l'impiété. En conséquence de cette doctrine, Barruel adressa au nouveau gouvernement une promesse de fidélité; et il obtint en 1802 la permission de rentrer en France. Lors de la réorganisation du chapitre de Notre-Dame, il en fut nommé chanoine honoraire. Convaincu de la nécessité de faire cesser le schisme qui désolait l'église de France, il écrivit, en faveur du concordat, un ouvrage intitulé : *De l'autorité du pape*, qui fut réfuté vivement par l'abbé Blanchard (*V.* ce nom, ci-après) et quelques autres opposants; mais c'est à tort qu'ils essayèrent de flétrir sa réputation, en l'accusant de s'être vendu à Bonaparte. Placé comme émigré sous la surveillance de la police, il y resta dix ans, et fut même en 1811 arrêté sur le soupçon qu'il avait eu connaissance du bref lancé contre le cardinal Maury. Enfin il est certain qu'il n'a jamais reçu de l'empereur aucun traitement. Vivant au milieu de ses livres et des amis qui lui étaient restés, Barruel passa ses dernières années dans la retraite, et mourut à Paris, le 5 octobre 1820, à 79 ans. Outre une traduction des *Eclipses*, poème latin du P. Boscovich (*V.* ce nom, V, 216), et quelques écrits contre la constitution civile du clergé, le serment des prêtres, le divorce, etc., on a de lui : I. *Les Helviennes, ou Lettres provinciales philosophiques*, Paris, 1788, 5 vol. in-12; 6^e édit., ibid., 1823, 4 vol. in-12;

(3) *Mém. sur le jacobinisme*, V, 268.

(4) Barruel trouve une preuve de la conjuration des encyclopédistes et des économistes contre le trône et l'autel dans le vœu qu'ils formaient de voir les habitants des campagnes plus éclairés sur leurs intérêts.

précédée d'une notice sur l'auteur et d'un jugement sur ses divers ouvrages par Dussault (*V.* ce nom, au Supp.). Toutes les éditions antérieures sont incomplètes. II. *Collection ecclésiastique*, ou Recueil des ouvrages faits depuis l'ouverture des états-généraux relativement au clergé, Paris, 1791-93, 12 vol. in-8°. Dans un avertissement mis en tête du premier volume, Barruel prévient qu'il s'est donné pour associé à ce travail M. l'abbé Guillon. III. *Histoire du clergé de France pendant la révolution*, Londres, 1794, in-8°; et avec des additions, Paris, 1804, 2 vol. in-8°; Venise, 1799; 1805, 2 vol. in-8°; ouvrage plein d'erreurs et de faits controuvés. IV. *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, Londres, 1797 et ann. suiv., 5 vol. in-8°; réimprimés en Allemagne et à Lyon sous la rubrique de Hambourg. Barruel en a donné lui-même un *abrégé*, Augsburg, 1800, in-8°. Il en existe un autre *abrégé* par l'abbé Jacquin, Hambourg, 1811; Paris, 1817, 2 vol. in-12. La partie qui traite de l'illuminisme a été traduite en anglais et vivement critiquée dans le *Monthly-Review*. On a déjà dit que Barruel a composé cet ouvrage pour prouver que la révolution est due aux efforts criminels des templiers, des rose-croix, des illuminés et des francs-maçons; mais un de ses confrères, l'abbé Fiard (*V.* ce nom, au Supp.), ne fait nul doute qu'elle ne soit l'œuvre des sorciers et des démolâtres; et cette opinion, qui paraîtra pour le moins aussi singulière que celle de Barruel, a trouvé dans l'abbé Wurtz (*V.* ce nom, LI, 285) un promoteur qui, pour la mieux répandre, a reproduit sous son nom l'ouvrage de Fiard. V. *Du pape et de ses*

droits religieux à l'occasion du concordat, Paris, 1803, 2 vol. in-8°; Gènes, 1808, 2 vol. in-8°. VI. *Du principe et de l'obstination des jacobins*, en réponse au sénateur Grégoire, Paris, 1814. Cette brochure, qui parut au moment de la restauration des Bourbons, contenait de violentes invectives contre le parti révolutionnaire, et des vœux qui ont été bien loin de se réaliser sur le système de gouvernement qui devait être adopté; il en parut une réfutation anonyme, sous ce titre : *Réfutation de l'écrit de M. l'abbé Barruel contre le sénateur Grégoire*. Barruel promettait l'*Histoire des sociétés secrètes au moyen âge*, et une *Dissertation sur la croisade contre les Albigeois*, dans laquelle, en vengeant l'église et les conciles du reproche d'avoir prétendu déposer les souverains et dégrader les sujets du serment de fidélité, il se proposait de faire voir combien on s'est étrangement trompé sur ces décrets, faute de connaître l'histoire des temps où ils furent rendus (V. *Mém. sur le jacobinisme*, II, 411). W—s.

BARRUEL - BEAUVERT

(ANTOINE-JOSEPH, comte DE), auteur d'écrits nombreux et très-médiocres (1), naquit, le 17 janvier 1756, au château de Beauvert près de Bagnols en Languedoc, d'une famille

(1) « J'ai, dit M. Nodier, rencontré peu de causeurs plus spirituels, et je n'ai jamais lu d'auteur plus commun. Placé au hasard et partout, un tact exquis l'associait sur-le-champ à l'esprit de ses auditeurs, et il enchantait tout le monde. Assis au bureau de l'homme de lettres, il rappelait, dès la première ligne, ce joli mot qu'il avait inspiré à Rivarol : *Quand il écrit, il ne sait plus ce qu'il dit*. Naturellement aimable et conciliant, comme il était ingénieux et piquant sans affectation, il puisait dans son écri-toire de la morgue et du mauvais ton. Personne n'a plus perdu que Barruel-Beauvert à l'invention de l'imprimerie. » *Oeuvres (souvenirs et portraits)*, VIII, 169.

originnaire d'Ecosse, dont il vante, dans la plupart de ses ouvrages, l'antique noblesse et l'illustration. Entré de bonne heure au service, il obtint d'abord une compagnie de réforme dans le régiment de Bel-sunce, dragons, et ensuite le brevet de capitaine dans les milices de Bretagne. Jouissant, à ce qu'il paraît, d'une fortune assez considérable, il vint habiter Paris, où il vécut dans l'intimité des littérateurs, entre autres de Rivarol, son compatriote (2). Quoiqu'il n'eût fait, de son propre aveu, que d'assez mauvaises études, il ambitionna bientôt la réputation de bel-esprit, et publia divers opusculs empreints des opinions du temps, mais surtout d'une incroyable vanité (3). Passionné pour J.-J. Rousseau dont il relisait sans cesse les ouvrages, il fit les fonds d'un prix qui devait être décerné à l'auteur du meilleur *éloge* du citoyen de Genève, au jugement de l'académie française (4). Comme tant d'autres, le comte de Barruel avait appelé de ses vœux une révolution; mais quand il vit les privilèges de la noblesse

menacés, il quitta Paris, et revint à Bagnols, où il fut élu commandant de la garde nationale en 1790. Lors des troubles d'Avignon, dans la même année, il s'y rendit avec un détachement de deux cent cinquante hommes, et contribua, par sa coopération avec la garde nationale d'Orange et de plusieurs autres communes, à sauver quelques-unes des personnes arrêtées pour cause d'opinion, en les faisant conduire sous escorte dans cette ville. Élu peu de temps après juge de paix de son canton, il ne crut pas devoir accepter cette marque de confiance; et, vers la fin de 1791, il revint à Paris avec le projet de se dévouer à la défense de la monarchie. Il regretta vivement alors de n'avoir pas fait des études qui lui permissent de prendre rang parmi les écrivains politiques. Cependant il entreprit la publication d'un journal intitulé *Le Royaliste*; mais, les circonstances devenant de plus en plus graves, il fut contraint de le discontinuer. Le 20 juin 1792, sur l'avis des dangers que le roi courait, Barruel se rendit aux Tuileries vêtu de son ancien uniforme de capitaine des milices bretonnes. Cette imprudence faillit à lui devenir funeste; mais le roi, que le bruit avait attiré dans le salon où il se trouvait, témoigna par un regard qu'il était satisfait de sa conduite. Le lendemain il reçut la croix de Saint-Louis sans l'intervention du ministre (5). Elle devait être accompagnée d'un brevet; mais, outre le dégoût qu'il éprouvait d'entrer en relation avec des minis-

(2) On imprima en 1782, sous le nom de Barruel un écrit satirique de Rivarol contre Delille, intitulé: *Lettre critique sur le poème des Jardins, suivie du Chou et du Navet* (dialogue en vers). C'est à l'occasion de cette publication que M. de Boisjolin lança contre Barruel l'épigramme suivante:

Débonnaire en champ clos, brave sur l'Hélicon,
Quand Virgile est abbé, Mœvus est dragon.

(3) C'est à sa vanité connue que Rivarol fait allusion dans cette phrase piquante, où il feint de se justifier de ne pas lui avoir donné place dans son *Petit Almanach des grands hommes*: « Nous refuserons très-fièrement le portefeuille de M. le comte de Barruel-Beauvert. *Qu'a-t-il à faire de nos éloges?* »

(4) Voy. la préface de la Vie de Rousseau. Dans son enthousiasme, il ne se bornait pas à proposer l'éloge de l'auteur d'*Emile*, il voulait qu'on lui élevât un monument public. Il en avait marqué la place et donné l'inscription, dans laquelle se retrouvait le nom de M. le comte de Barruel-Beauvert (ibid., 366).

(5) « Cette décoration, dit-il, revenait à peu près à mes services passés, à mon grade, et je l'obtins des bontés de mon souverain. Ainsi ma délicatesse allait trop loin lorsque je vous sollicitai la confirmation d'une faveur et d'une justice accordées par le roi captif, mais accordées sans intermédiaire jacobin. » *Lettres sur quelques particularités secrètes*, I, 150.

très imposés au roi, il était choqué de ce que les brevets expédiés alors portaient cette formule *bizarre et ridicule* : On vous salue, on vous délivre telle grâce, etc. Il prit donc le parti de s'en passer jusqu'à ce que des circonstances plus favorables lui permissent de le demander au roi lui-même; mais cette excessive susceptibilité lui causa dans la suite la plus grande mortification qu'il ait essuyée de sa vie. Le 10 août, Barruel ne manqua pas de revenir au château; mais, le roi ayant été forcé de chercher un asile dans le sein de l'assemblée, tous ses défenseurs se dispersèrent. Barruel sortit, l'épée à la main, par la galerie des tableaux; et, ayant pris un fiacre sur la place du carrousel, se fit conduire chez le fameux chevalier de Cubières (*V. ce nom*, au Supp.), alors président de la section de l'*Unité*. Dans la retraite que son ami s'empressa de lui procurer, son premier soin fut de se faire apporter par un valet de chambre des hardes et ses *papiers de famille* (6). Aussitôt que les barrières furent ouvertes, et qu'il crut pouvoir sortir de Paris sans courir le risque d'être arrêté, Barruel se réfugia dans un village où il avait fait louer une maison qu'il quitta quelques semaines après, pour s'établir à Villeneuve-Saint-Georges sous un nom supposé, tremblant toujours d'être reconnu. Cependant il assure qu'au mois de décembre, informé que la convention s'était déclarée compétente pour juger Louis XVI, il s'empressa d'écrire au président qu'il s'offrait pour défendre le malheureux monarque. Mais le président n'ayant pas communiqué

cette lettre à l'assemblée, et Barruel ayant négligé d'en adresser la copie aux journaux, ce n'est que sur son propre témoignage que les biographies modernes lui ont fait honneur de cet acte de dévouement. Inquiet des fréquentes visites domiciliaires qu'il était obligé de subir, et craignant de tomber à chaque instant dans les mains des agents de la terreur, Barruel, après avoir mis en sûreté ses *papiers de famille*, quitta Villeneuve pour venir s'établir à Vincennes; et, sur la fin de la terrible année 1793, il entra dans Paris, où, logé dans un quartier éloigné de toutes les affaires, et ne sortant que très rarement, il passa quelques mois assez tranquille. Le supplice de Robespierre lui rendit un peu de courage. Il revit d'anciens amis qui partageaient ses opinions, et fit tous ses efforts pour ranimer leurs espérances. Mais, après le 13 vendémiaire (oct. 1795), inscrit sur la liste des personnes suspectées de royalisme, il jugea prudent de se tenir à l'écart. Il reprit cependant bientôt la plume, et publia plusieurs brochures, entre autres des *lettres à un rentier*, où il fait une peinture affreuse, mais trop vraie, de la misère de cette classe. Il devint dans le même temps le principal rédacteur des *Actes des apôtres*, journal qui n'a de commun que le titre avec celui de Peltier- (*V. ce nom*, au Supp.), et qui cessa de paraître le 18 fructidor (4 sept. 1797). Condamné par suite de cette journée à la déportation avec beaucoup d'autres écrivains royalistes, il eut le bonheur d'échapper aux premières recherches de la police, et se réfugia chez Bonneville (*Voy. ce nom*, au Supp.). Il y soupa le jour même avec Thomas Payne qui rédigeait, avec Bonneville, le *Bien-Informé*; et avant

(6) Dès-lors il les porta constamment avec lui. On les lui rendit à sa sortie du Temple, et il en parla à ses enfants comme de la plus belle partie de l'héritage qu'il doit leur transmettre.

de se mettre à table il corrigea l'épreuve de cette feuille où il lut : « que tous les proscrits du 18 fructidor méritaient le dernier supplice. » Le souper n'en fut pas moins très-gai, et se prolongea fort avant dans la nuit. Dès le lendemain, malgré les instances de son hôte pour le retenir, Barruel crut devoir chercher un autre asile ; et, changeant souvent de nom et de demeure, il parvint à se soustraire à toutes les poursuites. De tous les journalistes que la loi de fructidor avait frappés, il fut le seul que Bonaparte excepta de son amnistie, après le 18 brumaire. La police redoubla dès-lors d'activité pour le saisir. On savait qu'il n'était pas sorti de Paris ; et Fouché s'irritait de voir qu'il échappait à toutes les recherches. Enfin, trahi par son propre domestique, Barruel fut arrêté le 10 février 1800, et enfermé dans la prison du Temple comme prévenu de conspiration et de correspondance avec les chouans. Après avoir subi plusieurs interrogatoires qui démontrèrent que les reproches qu'on lui faisait étaient injustes, il s'attendait tous les jours à recouvrer la liberté ; mais sa détention se prolongea jusqu'au 10 juillet 1802. En sortant de prison Barruel devait être conduit à l'île d'Elbe ; mais cet ordre fut révoqué sur la demande de M^{me} Bonaparte qu'on avait intéressée à son sort. Etant allé présenter ses hommages à sa généreuse protectrice, elle lui dit : « Voilà treize ans que vous êtes malheureux pour une cause honnête, mais désespérée... Vous ne sauriez pas seul recommencer la guerre contre le gouvernement établi en France ! vous êtes mari et père ! songez à ce que vous devez à votre femme,

« à vos enfants, à votre propre tranquillité. Je veux que vous soyez nommé à une *préfecture* et à une *bonne*. » En attendant l'accomplissement de cette promesse, Barruel consentit à recevoir de M^{me} Bonaparte une gratification de cinq cents francs par mois qui lui fut très-exactement payée. Enfin, comme la préfecture n'arrivait pas, il se laissa nommer, en 1804, inspecteur divisionnaire du système métrique, dans les départements du Léman, du Jura, de l'Ain, du Mont-Blanc et du Doubs, et vint demeurer à Genève, ville qui lui déplut beaucoup, « parce que tous les habitants s'y louent réciproquement jusqu'à satiété. » Dans l'an XIII, il écrivit à Napoléon : « Sire, quand le destin vous a donné la roue de fortune et que vous en faites sortir une multitude de lots, ... je sollicite la place d'administrateur de la loterie, etc. » Quoique employé du gouvernement dans des fonctions qu'il trouvait, il est vrai, très-inférieures à son mérite, Barruel n'en restait pas moins attaché dans le fond du cœur aux princes de la maison de Bourbon. Il nous apprend lui-même que dans les diverses villes où les devoirs de sa place l'obligeaient à résider successivement, son premier soin était de rechercher les personnes qui passaient pour avoir les mêmes opinions que lui sur la révolution. « Qu'un Bourbon, s'écriait-il quelquefois, reparaisse sur le sol français, et je ne resterai plus sous le boisseau. » Lors de l'invasion des alliés en 1814, Barruel enfermé dans Besançon, que bloquait une division autrichienne, eut le regret de ne pouvoir, un des premiers, aller offrir ses hommages à MONSIEUR pendant son séjour à Vesoul, c'est-à-dire lui demander la récompense de ses ser-

vices. « Mais, dit-il, si je ne suis pas « foudroyé ou mis en pièces par les « boulets ou les obus des puissances « alliées; enfin si la cause de notre « souverain légitime l'emporte sur « celle de l'usurpateur, je ne man- « querai pas, ce semble, de titres « pour être nommé maréchal des « camps et armées de Louis XVIII(7): « les honnêtes gens s'accordent mên- « me à dire que je puis y prétendre « sans le solliciter (8). » Dès que les portes de Besançon furent ouvertes, il courut à Paris, persuadé, comme on voit, qu'il n'aurait pas même la peine de demander les récompenses qui lui étaient dues, tant on se- rait empressé de les lui offrir. Le retour imprévu de l'empereur, au mois de mars 1815, ajourna ses espérances. A la nouvelle de son débarquement à Cannes, Barruel voulut aller dans le Midi ou dans la Vendée rallier les royalistes et combattre avec eux pour la cause des Bourbons. Toutes les dispositions étaient faites pour son départ; mais, quelques amis lui ayant représenté qu'il courait le risque d'être assassiné sur la route, il prit le parti de rester à Paris pour y faire à Bonaparte une guerre de plume. Après les cent jours, Barruel fut rétabli, non sans difficulté, dans sa place d'inspecteur des poids et mesures; mais ce n'était pas celle-là qu'il voulait. Il écrivit pour demander la *bonne préfecture* que José-

phine lui avait promise, ou tout au moins la charge de gouverneur des pages. L'inutilité de ses démarches acheva de l'exaspérer. Dans des *lettres* dont on parlera tout à l'heure, il n'épargna ni les sarcasmes, ni les injures aux ministres, qu'il accusa d'avoir favorisé le retour de Bonaparte par leur impéritie, sinon par leur déloyauté. Le sieur Biennais, rôtisseur, qu'il avait signalé dans les mêmes lettres comme un des assassins de la princesse de Lamballe, l'ayant poursuivi devant les tribunaux pour obtenir une réparation de l'atteinte portée à son honneur, ce procès donna lieu d'examiner ces *lettres*, contre lesquelles s'élevaient de toutes parts des réclamations. Enfin, par jugement du tribunal de première instance, à la date du 13 août 1816, Barruel-Beauvert n'ayant pu fournir la preuve légale du fait qu'il avait avancé contre Biennais, fut condamné, vu les circonstances atténuantes, à cinq francs d'amende et aux dépens; mais, sur la demande du procureur du roi, l'ouvrage fut supprimé comme injurieux à la personne du monarque, et l'auteur condamné à trois cents francs d'amende. Quelques mois après, Barruel, qui continuait, malgré l'avis qu'on lui avait déjà donné, de porter la croix de Saint-Louis sans en avoir obtenu l'autorisation (9), reçut l'ordre de sortir de Paris. Plein de courroux, il partit pour l'Italie, et mourut à Turin, au mois de janvier 1817, à 61 ans (10). Jamais on n'a poussé plus loin que Barruel les

(7) Quelques années auparavant il avait dit du frère de Louis XVI, dans la *Réfutation* des mémoires de la soi-disant princesse de Conti (p. 180): « La romancière devait-elle aussi présenter Mon-« sieur comme bienfaiteur de quelqu'un, et sur-« tout d'elle, inconnue? Ce prince a toujours été « l'homme le plus orgueilleux, le plus froid, le « plus égoïste qui ait jamais existé; et par cela « même, le moins digne d'occuper le rang et « la charge d'un descendant de trente-deux ino-« niques. »

(8) *Lettres sur quelques particularités secrètes*, II, 160.

(9) Barruel qui refusait de demander l'autorisation de porter la croix de Saint-Louis, avait conseillé de condamner à dix années de travaux forcés, et à une amende équivalente à dix années de leurs revenus, tous ceux qui porteraient une décoration *quelconque* sans y être autorisés. *Lettres*, III, 140.

(10) On a dit qu'il s'y était brûlé la cervelle.

prétentions et la vanité. C'était de la meilleure foi du monde qu'il croyait avoir contribué plus que personne au rétablissement des Bourbons. Depuis qu'il avait été commandant de la garde nationale de Bagnols, il n'avait pas cessé de prendre le titre de colonel, persuadé qu'il ne faisait qu'user de son droit. Se jugeant propre à tous les emplois, il aurait également accepté le commandement d'une armée, une ambassade ou un ministère. Il écrivait très-sérieusement en 1788: « Si j'étais ministre j'aurais bientôt réglé toutes les affaires. » Malgré les aveux échappés de temps en temps à sa conscience (11), il ne s'en croyait pas moins un écrivain très-distingué. Il avait plus de cinquante ans quand il composa une tragédie: *Le dernier des Carvajals*. Cette pièce, louée dans quelques journaux, n'a point été imprimée; et les acteurs, en refusant de la jouer, lui ont certainement épargné le chagrin de l'entendre siffler. Il serait assez inutile d'allonger cet article d'une liste de tous les écrits de Barruel; nous nous bornerons à citer les plus importants: I. *Vie de J.-J. Rousseau*, précédée de quelques lettres relatives au même sujet, Londres et Paris, 1789, in-8°. C'est un panégyrique écrit au courant de la plume sans ordre et sans suite, comme l'auteur en convient lui-même. En faisant l'éloge d'un des plus grands apôtres de l'égalité, Barruel a trouvé le moyen de parler de sa noblesse, de ses alliances et de ses privilèges dont il est bien décidé à ne jamais rien sacrifier. Il se repentait dans la suite d'avoir tant loué Rousseau, et fit l'aveu « qu'il avait

« été dupe des pièges que ce philosophe tend avec adresse à la sensibilité; pièges que la candeur, ayant une vie et des sentiments expansifs, n'aperçoit pas dans les écrits « de tout personnage qui affecte de « pleurer avec abondance sur les « bords d'une écritoire magique. »

II. *Actes des philosophes et des républicains*, Paris, 1867, in-8°. C'est une compilation de traits de l'histoire ancienne et moderne, entreprise dans le but de prouver que les philosophes ont été dans tous les temps les principaux artisans des troubles et des révolutions. L'auteur a dédié cet ouvrage à ses enfants qu'il avertit de ne pas confondre leur lignée ascendante avec des personnages du même nom, quoiqu'il en ait connu de bonne maison, les uns chanoines, grands-vicaires et aumôniers de princesses du sang; d'autres gardes-du-corps, capitaines de cavalerie, etc. (V. p. 7). Suivant Barruel, l'histoire en général est à refaire; et ce n'est qu'en attendant qu'il en donne des esquisses en miniature (p. 127). Plus loin il dit que *Judas Machabée* est un brigand et ses frères des séditeux (p. 169). On peut juger par là de ce que serait l'histoire refaite par Barruel! Malgré ses efforts pour plaire au héros qui nous a seul délivrés de la tyrannie populaire (*ép. déd.*, p. 9), son ouvrage encourut la disgrâce du chef du gouvernement, parce que certains fonctionnaires n'y étaient pas assez ménagés. Il reçut donc l'ordre de retirer les exemplaires en circulation; et il s'y soumit avec un empressement dont il voulut, mais en vain, se faire un titre à de nouvelles faveurs. III.

Histoire tragi-comique de la so-disant ci-devant princesse Stéphanie-Louise de Bourbon-Conti,

(11) « Presque tout ce que j'ai écrit jusqu'à ce moment, disait-il en 1789, n'a pas le sens commun. *Vie de J.-J. Rousseau*, p. 19. »

Besançon, 1810, in-8°. C'est une réfutation trop minutieuse des mémoires d'une dame *Billet*, femme d'un procureur de Lons-le-Saulnier, qui voulait se faire passer pour la fille naturelle du prince de Conti. On y trouve quelques détails assez curieux sur l'étiquette de la cour de France avant la révolution, et de nombreux témoignages de la reconnaissance de l'auteur pour l'impératrice Joséphine, sa *divinité tutélaire*, et pour le grand Napoléon, l'*organe de la providence*; mais l'ouvrage n'en fut pas moins supprimé par la police. Il est très-rare ainsi que le précédent. IV. *Lettres sur quelques particularités secrètes de l'histoire pendant l'inter règne des Bourbons*, Paris, 1815, 3 vol. in-8°. L'auteur y donne ses propres mémoires. C'est presque uniquement de lui qu'il est question dans cet ouvrage, où les évènements les plus importants de la révolution ne sont envisagés que relativement au rôle qu'y joua le comte de Barruel-Beauvert. Il y rabaisse Bonaparte autant qu'il l'avait exalté dans ses autres écrits, et se déchaîne avec une inconcevable fureur contre tous ceux qui depuis 1789 n'avaient pas comme lui suivi la ligne de l'honneur et de la fidélité. Son zèle l'emporte si loin qu'il accuse de régicide François de Neufchâteau qui n'était point conventionnel, et qu'il ne pardonne pas à Fontanes d'avoir fléchi le genou devant l'idole. C'est dans ces *lettres* qu'on a puisé la plupart des faits rapportés dans cet article. Ainsi c'est d'après ses propres paroles que Barruel se trouve apprécié. V. *Adresse aux immédiats représentants et organes du peuple*, membres du premier corps législatif en France, qui ait en se réunissant l'intention et le pouvoir de protéger la religion, de

consolider sur le trône l'antique et respectable famille des Bourbons, de fermer et cicatriser les plaies profondes que les jacobins ont faites à l'état, etc., Paris, septembre 1815, in-8°. Il attaque dans cet écrit, avec beaucoup de violence, le ministre Fouché qui fut destitué peu de temps après; demande le renvoi des employés de tous les ministères, l'éloignement de Paris de dix à douze mille officiers parjures, etc. VI. *Dix-huit gentilshommes purs, au nom de tous les royalistes*, sollicitant en faveur de M. le comte de Barruel-Beauvert, leur digne client, frère d'armes et compagnon d'infortunes, les justes récompenses de S. M. Louis-le-Désiré et l'Obtenu, mai 1816, in-8°. Le titre seul de cette brochure suffit pour en faire connaître et l'esprit et le but. Elle donna lieu dans le temps à beaucoup d'attaques et de traits satiriques contre l'auteur et sa phalange d'*hommes purs* (12). W—S.

BARRY (EDWARD), théolo-

(12) Le comte de Barruel a retracé toute sa vie politique dans une lettre qu'il adressa le 9 oct. 1825 à Mad. la duchesse d'Angoulême: après avoir parlé des longs services de ses aïeux, il dit qu'il n'a échappé à aucune des proscriptions célèbres depuis le commencement de la révolution; qu'il s'est inscrit comme otage de Louis XVI; qu'il s'est trouvé le 20 juin et le 10 août pour le défendre au château des Tuileries; qu'il fut pros crit en vendémiaire an III, pour avoir sollicité, en qualité d'électeur de Seine-et-Oise, la liberté de Madame royale, détenue à la tour du Temple; qu'il a rédigé seul le *Journal royaliste*, et continué seul également les *Actes des Apôtres*; que, condamné à la déportation le 18 fructidor, et le lendemain à être fusillé, il a fini par accomplir cinquante-neuf mois de captivité dans la tour du Temple; qu'il fut destiné ensuite à périr dans les casemates de l'île d'Elbe, mais qu'enfin l'usurpateur se contenta de l'exiler; qu'à la restauration, monseigneur le duc d'Angoulême, ce prince sublime, ce véritable héros, avait appuyé sa demande de gouverneur des pages ou de conseiller-d'état d'épée, ou de ministre de la police; que les ambitieux et les intrigants l'ont écarté; et il finit par demander la direction d'un des hôpitaux militaires, et s'il ne peut l'obtenir, il lui faudra demander, dit-il en terminant, une place de malade dans un de ces hôpitaux.

gien anglican, né en 1759, était fils d'un médecin de Bristol. Destiné à suivre la même carrière, il prit ses degrés à l'université de St-André; mais sa vocation était pour l'église. Après de profondes études, il entra dans les ordres; fut successivement, à Londres, curé de Mary-le-Bonne et de St-Léonard dans Wallingford; s'y distingua par son zèle, sa charité sans bornes, et par un rare talent comme prédicateur. Il est mort très-regretté, le 16 janvier 1822. On cite de lui les écrits suivants : I. *Appel amical à une nouvelle espèce de Dissenters*, imprimé plusieurs fois. Ces nouveaux dissidents étaient des chrétiens qui, tout en professant les principes et conservant le culte de l'église établie, avaient cru pouvoir admettre dans leurs chaires des prédicateurs non-conformistes. II. *Lettre à M. Cumberland, à l'occasion de sa Lettre à l'évêque de Landaff*, 1783, in-8°. III. *Sermon prêché le 14 août 1786, devant la compagnie d'assurance britannique*, in-4°. IV. *Sermon prêché aux criminels condamnés à mort, à Newgate*, le 20 avril 1788, in-4°. V. *Douze sermons prêchés en diverses circonstances*, 1789, in-8°. VI. *Lettre sur l'usage de boxer, adressée au roi, aux lords et aux communes*, 1789. L.

BARRY-CERES (le comte JEAN DU), dit le Roué, fils d'un homme obscur, sans fortune, et beau-frère de la fameuse comtesse du Barry (V. ce nom, III, 431), se disait allié aux Lamoignon par les Doujat, et portait pour devise dans ses armes : *Boutez en avant*. Né à Lévis, près de Toulouse, en 1722, il habita cette ville jusqu'à l'âge de vingt-huit ans. Alors un goût vif pour l'intrigue et l'attrait du plaisir l'at-

tirèrent à Paris comme sur un théâtre plus digne de son industrie. Il s'y fit d'abord connaître sous le nom de comte de Cères; M^{me} de Malause le répandit dans ce qu'on appelait la bonne compagnie. Quelques années après, le désir de se procurer un état le fit entrer dans les affaires étrangères. Le ministre Rouillé, à qui il fut recommandé par le duc de Duras, l'engagea à voyager dans diverses cours de l'Europe. C'est du moins ce que rapporte le comte du Barry lui-même, dans un précis de sa vie, écrit de sa main, que possède l'auteur de cet article. Mais il est vraisemblable que le dérangement de ses affaires et les poursuites de ses créanciers influèrent beaucoup sur sa détermination. Il prétend qu'à son retour il allait être employé dans le cercle de Franconie, lorsque Rouillé fut remplacé aux affaires étrangères par le cardinal de Bernis, qui promit beaucoup, mais ne réalisa rien. Le duc de Choiseul, qui succéda au cardinal, éconduisit du Barry, en lui déclarant nettement qu'il avait plusieurs personnes à placer avant lui. Forcé de chercher d'autres moyens de fortune, il obtint du ministre de la marine, Berryer, la permission de jouir, sous un autre nom que le sien, du bénéfice que pourraient donner plusieurs fournitures; et le maréchal de Belle-Isle trouva bon qu'il cherchât le même avantage dans celles de son département. Par ce double moyen, à la paix de 1763, la fortune du comte se trouva faite; elle fut augmentée encore par l'intérêt qu'il eut dans les vivres de la Corse. Son fils était page du roi. Depuis plusieurs années il avait chargé M^{me} Rançon et M^{lle} Vaubernier, sa fille, de tenir sa maison, et d'en faire les honneurs à des fem-

mes d'une vertu équivoque, à de jeunes seigneurs joueurs et débauchés. Il avait cédé, dit-il, à la mère et à la fille son intérêt dans les vivres de la Corse. Elles en jouissaient depuis quelques mois, lorsqu'elles s'en virent privées par les nouvelles dispositions du duc de Choiseul. Ces dames firent, à cette époque, divers voyages à Versailles, pour solliciter la maintenance de leur intérêt dans les vivres; et c'est alors que M^{lle} Vaubernier (1) fixa les regards de Louis XV : « Lebel, dit le comte, fut chargé des ordres du roi; et Lebel, avec qui elle ni moi n'avions de liaison, en poursuivit l'exécution *auprès d'elle seule*. Néanmoins, avant de la conduire à Compiègne, il voulut qu'elle n'y parût que comme l'épouse de mon frère, ce à quoi je me prêtai, ainsi que lui, *sans autre motif certainement alors que celui d'une aveugle et respectueuse obéissance*. » Mais, suivant les mémoires du temps, ce fut le comte lui-même qui chercha et réussit à inspirer à l'agent secret des plaisirs du monarque le désir de présenter

M^{lle} Vaubernier. Bientôt M^{me} du Barry fut élevée au degré de faveur où toute la France l'a vue. Le comte ne mit plus de bornes à son insolence, à son faste et à ses prodigalités. « Pour soutenir, dit-il, le nouvel état de ma sœur pendant les quinze premiers mois, où elle ne reçut aucune grâce pécuniaire, je fondis mon portefeuille, et engageai le reste de ma fortune. Mes avances me furent remboursées à titre de *don* sous le ministère de M. l'abbé Terray. C'est à cette époque que M^{me} du Barry, se croyant quitté envers moi par les rentes viagères et les contrats échangés ensuite contre le comté de Lille, que j'avais reçu en paiement, toujours sous le titre de *don*; c'est à cette époque, dis-je, qu'elle se crut libérée envers moi de tout autre genre de reconnaissance, et qu'elle cessa, pendant ses voyages à Paris, de venir chez moi, et se dispensa de me recevoir chez elle, quand mes affaires m'appelaient à Versailles. » Cette situation dura deux ans. Le comte Jean rapporte qu'il ne revit sa belle-sœur que le second jour de la maladie du roi, et qu'il s'était retiré dans une maison de campagne, à six lieues de Paris. Lorsqu'il sut qu'on avait envoyé M^{me} du Barry dans un couvent, et que toute sa famille était exilée de la cour, saisi de crainte il se hâta de sortir du royaume (2). Depuis dix-huit mois il errait dans diverses contrées, achevant de dévorer sa fortune et de ruiner sa santé, lorsqu'il écrivit de Bruxelles

(2) On dit qu'il emporta des sommes considérables et l'écrin de la comtesse sa sœur dont il était dépositaire. — Avant sa disgrâce, il avait eu l'ambitieuse fantaisie de marier son fils avec une demoiselle de Béthune, et ensuite avec d'autres héritières de grandes maisons; il essaya, à cet égard, de vives mortifications, et il écrivait à la comtesse du Barry, qu'il était plongé dans des nuages de honte.

(1) Les discussions d'un procès qui a été jugé par les tribunaux de Paris en 1829, ont fait connaître que le nom de Vaubernier n'avait jamais été véritablement celui de la comtesse du Barry, mais qu'elle était née, le 19 août 1746, d'un frère Picpus, nommé le père Gomart, dont elle reçut d'abord le nom, et d'une couturière appelée Anne Bécu, dite Cantigny, laquelle épousa par la suite un commis aux barrières nommé Rançon de Vaubernier, à la charge par celui-ci de reconnaître pour sa fille la petite Gomart. Rançon mourut au bout de quelques années, et sa veuve vint à Paris où elle mit à profit les charmes de sa fille. Lorsque celle-ci fut arrivée au faîte de la fortune, elle n'abandonna point sa mère, et madame Rançon est morte en 1789 dans une maison qui appartenait à la comtesse du Barry. Depuis que nous avons imprimé l'article de cette dernière, on a publié sous son nom, en 1829 et 1830, 6 vol. in 8°, des Mémoires apocryphes, et dont les fabricateurs sont aujourd'hui connus. Ceux que madame Guenard, baronne de Méré, avait publiés en 4 vol. in-12, Paris 1803, ne méritent pas plus de confiance, quoiqu'ils soient écrits dans un autre esprit.

pour demander la permission de venir passer quelques jours à Paris, promettant de n'y voir que ses créanciers, des oculistes et des médecins. M. de Maurepas, à qui cette demande fut communiquée, répondit à M. de Malesherbes « qu'il avait pris « le parti le plus convenable à tous « égards, en renvoyant ce personnage « à la police dont il était le gibier. » Il fut d'avis cependant qu'on lui permît de faire à Paris un séjour limité, et de se retirer ensuite en province. « Cela vaudra encore mieux, écrivait « Malsberbes, que le spectacle indé- « cent qu'il donne en parcourant les « pays étrangers, tantôt sous un nom, « tantôt sous un autre, jouant gros jeu « et menant sa vie ordinaire. » Le comte se retira à Toulouse, où il vécut grandement, et fit bâtir un hôtel magnifique. Le désordre le plus grand régna toujours dans ses affaires. Il écrivait à sa belle-sœur qu'il avait insultée et chansonnée (3), et qui cependant lui envoyait encore des secours. Lors de la réforme parlementaire, en 1787, il embrassa avec tant de chaleur la cause des magistrats, qu'on l'obligea d'aller rendre compte de sa conduite à Paris avec MM. Jamme et Lafage, avocats célèbres; et, lorsque les cours furent rappelées l'année suivante, ces trois messieurs firent une entrée triomphante dans Toulouse. On leur donna des couronnes, et leur éloge, en prose comme en vers, fut dans toutes les bouches. Le comte du Barry jouit de cette faveur populaire jusqu'à l'époque de la révolution. Se montrant alors partisan des innovations, il fut nommé colonel d'une légion de la garde nationale, qu'il

arma et habilla presque tout entière à ses frais. Mais, dès qu'il vit les premiers excès de cette époque, il les désapprouva hautement, et fut dès lors en butte aux attaques des mêmes hommes qui naguère vantaient son patriotisme et sa libéralité. Aussitôt après la révolution du 10 août 1792 il fut arrêté; et, dès qu'un tribunal révolutionnaire eut été établi à Toulouse, on le désigna pour une de ses premières victimes. Conduit devant ces terribles juges, le 17 janvier 1794, on ne put lui trouver d'autres torts que sa conduite sous le règne de Louis XV. Ne daignant pas répondre aux questions qui lui étaient adressées, il se contenta de dire : *A quoi me servirait de vous disputer le peu de jours qui me restent à vivre!* Il éprouva d'abord un moment de faiblesse en marchant au supplice; mais, reprenant ses forces, il salua la foule qui se pressait sur son passage, et mourut avec courage, environ trois mois après que sa belle-sœur eût péri de la même manière. — Son fils, *Adolphe du Barry*, qui avait été page de Louis XV, fut tué en duel d'un coup de pistolet, à la suite d'une querelle de jeu. — Le comte *Guillaume*, époux de la maîtresse de Louis XV, fut aussi arrêté en 1793, et il aurait subi le sort de son frère *le Roué*, s'il n'eût pas été notoire qu'il avait été constamment son manequin et son jouet. Il est mort en 1811. — Un troisième frère, connu sous le nom de comte d'Hargicourt, était capitaine des Suisses de Monsieur et maréchal-de-camp; il est mort en 1820, à l'âge de 79 ans. V—VE.

BART (JEAN). *Voy.* BARTH, III, 436.

BARTHÉLEMY (NICOLAS), poète latin, presque inconnu, était né en 1478, à Loches, petite ville de

(3) Princesse,
D'où te vient tant de fierté ?
Drôlesse, etc.

la Touraine. Ayant embrassé la règle de Saint-Benoît, il fut élu prieur de Fretteval, près de Vendôme et Châteaudun, et ensuite de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle à Orléans. Il profita de son séjour en cette ville pour suivre les leçons de l'université, qui jouissait alors d'une assez grande réputation, et s'y fit recevoir docteur en droit. Il était l'ami du savant Guill. Budé, comme on le voit par une longue lettre badine qu'il lui adressa sur l'inutilité de l'étude (*non esse studendum*). Barthélemy n'en continua pas moins de cultiver avec ardeur les différentes branches de la littérature. Il mourut après l'année 1531. On cite de lui : I. *Epigrammata, Momia, Edyllia*, etc., Paris, 1514, in-8°; deux parties, la première de 48 p., et la seconde de 111, non chiffrées. Les épigrammes ont été réimprimées en 1532, in-8°. Suivant La Monnoye, c'est d'un hendecasyllabe de Barthélemy que Rabelais a tiré le conte de Dodin et du Cordelier, qu'on lit dans le *Pantagruel*, liv. III, chap. 23 (Voy. le *Menagiana*, I, 367, éd. de 1715). II. *De vita activa et contemplativa, liber unus*, ibid., 1523, in-8°. III. *Ennæa*, ibid., 1531, in-8°. IV. *Christus xilonicus*, ibid., 1531, in-8°. C'est une tragédie en quatre actes. Elle a été réimprimée, Anvers, 1537, in-8°. Panser en cite une édition de Paris, 1529 (Voy. *Annal. typograph.*, tom. XI). Suivant quelques autres bibliographes, il en existe une quatrième, Cologne, 1541, in-8°. Cette pièce n'en est pas moins très-rare. Barthélemy a laissé plusieurs ouvrages inédits, entre autres : I. Une *Vie du roi Louis XII*, qui était conservée dans les manuscrits de la bibliothèque Colbert et qui avait appartenu à An-

dré Duchesne. Théod. Godefroy en a inséré un fragment dans la *Vie de Charles VIII*, Paris, 1627, in-4°, et Denis Godefroy l'a reproduit dans un *recueil* sur le règne de ce prince, p. 253. II. Une *Vie de Charles d'Orléans*, dans la bibliothèque du Vatican, parmi les manuscrits de la reine de Suède, n° 868. La notice que Nicéron a publiée sur Barthélemy, dans le tom. XXXVIII de ses *Mémoires*, 279-82, quoique diffuse, est incomplète. On peut encore consulter sur ce poète la *Biblioth. curieuse* de David Clément, II, 454. — BARTHÉLEMY (Nicolas), avocat à Senlis, et officier du comte d'Harcourt, est auteur de l'*Apologie du banquet sanctifié de la veille des Rois*, Paris, 1664, in-12 de 136 p. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions qui sont également recherchées. Le but de l'auteur est de prouver que les amusements qui ont lieu à cette époque de l'année, ne sont condamnables que par l'abus qu'on en peut faire. Il proteste que son livre était terminé avant la publication des *discours ecclésiastiques* de Deslyons, théologal de Senlis, sur le même sujet, et qu'ainsi son intention n'a point été d'en faire la critique. « Ce « serait, dit-il, jeter des pierres con- « tre le soleil, parce qu'il est trop « éclatant, et combattre le tonnerre, « parce qu'il fait trop de bruit. D'ail- « leurs, je révere trop la main qui a « conduit la plume de cet œuvre, et « ai trop de respect pour la vertu et « la doctrine éminente de l'auteur. » Toutes les protestations de Barthélemy ne purent faire prendre le change à Deslyons, qui le réfuta solidement dans la préface des *Traités singuliers et nouveaux contre le paganisme du Roi-boit* (Voy. DESLYONS, XI, 198). W—s.

BARTHÉLEMY (REGIS-FRANÇOIS), historien, naquit en 1739 à Grenoble, où son père, avocat distingué, jouissait d'une juste considération. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il obtint un canonicat de la cathédrale, et consacra dès-lors tous ses loisirs à l'étude. En 1774, choisi par ses confrères pour prononcer l'oraison funèbre de Louis XV, il s'acquitta de cette tâche honorable avec succès. Nommé syndic de son chapitre, il voulut prendre connaissance des archives, en dressa les inventaires, et dans les nombreuses pièces mises à sa disposition, découvrit de précieux documents pour l'histoire du Dauphiné. Ce premier succès l'ayant encouragé dans ses recherches, il les étendit aux archives des monastères et de la chambre des comptes; et, devenu possesseur d'immenses matériaux, il résolut d'écrire une nouvelle histoire de sa province. Admis, lors de sa formation (1785), à la société littéraire de Grenoble, il y lut quelques dissertations, qui confirmèrent l'idée avantageuse qu'il avait déjà donnée de ses talents. L'abbé Barthélemy s'occupait depuis plusieurs années de la rédaction de l'histoire dauphinoise, lorsque la révolution, après l'avoir privé de son bénéfice, l'obligea de songer à sa sûreté personnelle. Retiré à Saint-Martin-de-Clelle (dans le Trièze), dont sa famille est originaire, il y passa les temps les plus orageux, cherchant à se distraire par l'étude des idées sombres qui l'assiégeaient. De retour à Grenoble, il mit la dernière main à son grand travail, et mourut le 14 nov. 1812. Par son testament, il légua son *Histoire de Grenoble et des Dauphins*, à M. Albert Dubois, avocat, son héritier, qui possède le manuscrit en 2 vol. in-

fol. Cet ouvrage s'arrête à la réunion du Dauphiné à la France; il est écrit d'un style simple, facile et assez pur, mais on y retrouve des traces de l'esprit philosophique du 18^e siècle, et la critique y est poussée quelquefois jusqu'au paradoxe. Outre son *Oraison funèbre de Louis XV*, Grenoble, in-8^o de 52 p., on ne connaît de Barthélemy que l'*Eloge historique de Marguerite de Bourgogne*, épouse du dauphin Guignes IV. Il est imprimé dans les *Mémoires de la société littéraire de Grenoble*, tom. 1^{er}, 1787, in-8^o. Deux fragments de son *Histoire de Grenoble* ont paru dans l'*Annuaire de l'Isère* de l'an IX.

W—s.

BARTHÉLEMY (l'abbé Louis), auteur de la *Grammaire des dames*, ouvrage dont les nombreuses éditions attestent le succès, était né vers 1750, à Grenoble, mais d'une autre famille que le précédent. Malgré la précaution qu'il a prise de joindre à son nom celui de sa ville natale, sans doute pour n'être pas confondu par les bibliographes avec l'auteur du *Voyage d'Anacharsis*, Ersch n'avait point évité cette erreur; mais il l'a corrigée dans le premier supplément de sa France littéraire (*V. Ersch*, au Supp.). Barbier en a commis une autre dans son Dictionnaire des anonymes, en faisant naître l'abbé Barthélemy à Lyon, et cette faute, qui mérite d'autant plus d'être relevée, que ce bibliographe a plus de réputation, se retrouve dans la 2^e édit. de son Dictionnaire. L'abbé Barthélemy quitta de bonne heure sa patrie, et comme il n'y conserva de relations ni de parenté ni d'amitié, on ne doit pas être surpris qu'il y soit presque inconnu. Le soin particulier avec lequel il indique dans sa Grammaire

les défauts de la prononciation genevoise, fait conjecturer qu'il habita quelque temps Genève ou le pays de Vaud. On ne se tromperait peut-être pas en assurant qu'il commença par remplir les fonctions de précepteur. Il était à Paris en 1785, et les liaisons intimes qu'il avait déjà formées avec plusieurs gens de lettres, font présumer qu'il y résidait depuis plusieurs années. Ce fut en 1785 qu'il publia sa Grammaire des dames avec une dédicace à M^{me} de Genlis, qui n'a cependant fait aucune mention de l'auteur ni de son livre dans ses volumineux *Mémoires*. Encouragé par l'accueil qu'avait reçu son premier ouvrage, l'abbé Barthélemy donna la *Cantatrice grammairienne* qui fut loin d'obtenir le même succès. S'étant déclaré partisan de la révolution, il en défendit les principes dans quelques brochures, dont une, intitulée *le Destin de la France*, passa quelque temps pour un écrit posthume de l'abbé de Mably. Mais d'après la marche des événements, prévoyant sans doute que son patriotisme ne le garantirait pas des vexations que le parti triomphant prodiguait aux ministres de la religion, l'abbé Barthélemy quitta Paris, vers la fin de 1791, pour se retirer à Beaujeu, en Beaujolais. Cherchant avec raison à se faire oublier, il ne reprit la plume qu'en 1798, et ce fut pour justifier *le citoyen Tournus* qui, pendant la révolution, avait divorcé. Cet écrit, dont, au reste, on ne connaît que le titre, prouve, ce semble, que si, comme tant d'autres de ses confrères, l'abbé Barthélemy n'avait pas abjuré son ministère, il avait du moins adopté des principes bien relâchés. Cet écrivain vivait encore en 1812; mais on ignore la date de sa mort. Ses ouvrages sont : I. *Gram-*

maire des dames, ou nouveau traité d'orthographe française; 6^e édit., Lyon, 1806, in-8°. II. *La Cantatrice grammairienne*, ou l'art d'apprendre l'orthographe française sans le secours d'aucun maître, par le moyen de chansons, etc., Genève et Lyon, 1787, in-8°. III. *Tableau de l'histoire de France*, Paris, 1788, 2 vol. in-12. Cette édition est indiquée comme la 5^e. IV. *Mémoires secrets de M^{me} de Tencin, ses tendres liaisons avec Ganganelli, ou l'heureuse découverte relativement à d'Alembert*, Grenoble (Paris), 1790, 2 part. in-8°. C'est une espèce de roman composé pour prouver que d'Alembert est né dans le Dauphiné. C'est-là ce que l'auteur nomme une heureuse découverte. V. *Le Destin de la France*, Paris, 1790, in-8° et in-12. VI. *Vie privée de Mably*, précédée du Destin de la France, ibid., 1791, in-8°. VII. *Tableau de la cour de Rome*, ibid., 1791, in-8°. VIII. *Accord de la religion et de la liberté*, ibid., 1791, in-8°. IX. *L'Ami des peuples et des rois*, précédé d'une nouvelle édit. du Destin de la France, augmenté de plus de 500 p., enrichi d'autant de notes et de la Vie privée de Mably, Lyon, 1809, in-8°, 2 vol. X. *Nouvel abrégé des sciences et des arts*, précédé d'un discours sur la religion, ibid., 1808, in-12. On lui attribue encore : *Félicie, ou la jeune Française à Madrid*, pièce héroïque en 3 actes. Il a laissé manuscrits : *Phocion, ou les Français à toutes les puissances de l'Europe*; et les *Siècles politiques et littéraires du Dauphiné*. W—s.

BARTHÉLEMY (le marquis FRANÇOIS) naquit à Aubagne, en 1750. Son oncle, l'abbé Barthélemy,

auteur du *Voyage d'Anacharsis*, le fit élever avec soin, et, par la faveur dont il jouissait auprès du duc de Choiseul, obtint pour lui une place dans les bureaux des affaires étrangères. Le caractère plein de modération et de mesure du jeune Barthélemy le rendait singulièrement propre à cette carrière, et son genre d'esprit y convenait également. Il ne ressembla donc point à ces hommes dont le mérite disparaît avec le crédit de leur protecteur. Attaché au baron de Breteuil, d'abord en Suisse et plus tard en Suède, il accompagna M. d'Adhemar à Londres en qualité de secrétaire d'ambassade : il y était même comme chargé d'affaires de France, par la révocation de son ambassadeur, lorsqu'il eut à notifier à la cour de Saint-James l'acceptation de la constitution de 1791 par Louis XVI. Plus tard, nommé ministre de France en Suisse, il y fut laissé, oublié peut-être, dans les temps les plus calamiteux. Sans doute il obéit au gouvernement qu'il représentait, mais tous les partis ont reconnu que l'homme adoucissait toujours autant qu'il était en lui les mesures que le ministre était obligé de provoquer; et plus d'un émigré, plus d'un proscrit se félicitèrent qu'il n'eût point cédé ses fonctions à des mains moins généreuses. Enfin, aux orages d'une guerre universelle commencèrent à succéder des temps un peu plus calmes. Mais, dans cette lutte de la France contre l'Europe, après tant de fureurs et d'excès de toute sorte, la paix semblait une espèce d'utopie désormais impraticable, et les Français étaient regardés comme une nation tumultueuse, incompatible avec la société européenne. Ce fut Barthélemy qui opéra la réconciliation. Il se trou-

vait en pays neutre le digne représentant de la raison et de la modération françaises; et devant sa sagesse, appuyée il est vrai sur les conquêtes de Pichegru, on se confia de nouveau à la France. Du moins l'Europe se divisa : la Prusse se lassa d'une lutte ruineuse, où toutes les puissances n'avaient pas imité son désintéressement, et Barthélemy eut l'honneur de signer à Bâle, avec le plénipotentiaire prussien, le premier des traités de la république française. Ce traité de Bâle fut un événement immense qui, non-seulement détacha la Prusse de la coalition, mais brisa tout-à-fait le nœud de l'unité germanique, en traçant une ligne de démarcation à laquelle accédèrent avec empressement toutes les puissances de l'Allemagne septentrionale, qui y étaient comprises, même le Hanovre. La Prusse ayant le commandement supérieur des troupes, qui gardaient cette ligne de démarcation, en acquit d'autant plus d'influence, et dès ce jour il y eut en Allemagne deux empereurs. Quelque jugement que l'histoire doive porter de ce traité de Bâle, il est incontestable qu'il fut très-avantageux à la France, et qu'il fit le plus grand honneur au négociateur Barthélemy. Bientôt après, le traité conclu aussi à Bâle avec l'Espagne mit le comble à sa gloire diplomatique. Le nom de Barthélemy devint très-populaire en France et très-honoré en Europe. Ce négociateur, par sa modération, par une conduite franche et loyale, qui est presque toujours ce qu'il y a de mieux, surtout en diplomatie, s'était tellement fait aimer et considérer en Suisse, que, lorsqu'il la quitta emportant des regrets universels, les autorités civiles et militaires de Bâle l'accompagnèrent à quelque

distance de la ville, et lui rendirent les plus grands honneurs. Ce fut cette haute estime qui, plus sentie encore en France, le porta, en juin 1796, à une des places de ces cinq *directeurs* qui, comme on sait, étaient momentanément les cinq rois de la république française. Les deux *Conseils* qui avaient le droit d'élire les directeurs, et l'usage de les choisir dans leur sein, renoncèrent pour Barthélemy à cet usage. Sa nomination, faite en grande partie par l'influence de la société royaliste de Clichy, n'eut pourtant pas l'approbation des royalistes les plus prononcés : on se défiait du caractère trop doux, trop modéré de Barthélemy ; et, dans la prévoyance des luttes et des orages qui ne pouvaient que survenir, beaucoup d'opinions penchèrent pour le général Beurnonville, illustré par sa longue captivité, par quelques succès militaires, et connu par un caractère énergique. Il est impossible de se dissimuler que le caractère honorable et vertueux de Barthélemy était plus faible que les circonstances qui se préparaient, et que si, au jour du 18 fructidor, Beurnonville ou surtout Pichegru eût été directeur, au lieu de Barthélemy, les choses auraient pu tourner fort différemment. Il y a des jours et des temps qui appartiennent visiblement aux hommes d'épée ! Au reste, on assure que la nomination de Barthélemy eut l'approbation de Louis XVIII, qui savait combien le parti de la modération est toujours puissant ou du moins nombreux en France. Quoi qu'il en soit, Barthélemy s'honora dans cette haute fonction et il empêcha beaucoup de mal. Il fut constamment de la minorité opposée aux trois directeurs révolutionnaires ; et, singulier jeu des révolutions, son associé, dans cette minorité anti-révo-

lutionnaire, était Carnot, l'ex-membre du comité de salut public. Barthélemy protesta au procès-verbal des séances du directoire contre la modification du ministère qui fut effectuée par la majorité, peu de temps avant le 18 fructidor, et afin de préparer le succès de ce coup d'état. Cependant la veille même de cette journée, son collègue Barras, touché de sa vertu et de son noble caractère, lui avait fait pressentir les dangers qui le menaçaient, et l'avait engagé à donner sa démission. Il se refusa à cette lâche abdication, fut enlevé au point du jour par le ministre de la police Sotin et emmené sans se plaindre, en disant seulement : « O ma patrie ! » Ce ministre en menant lui-même à la prison du Temple, son *directeur* de la veille, lui disait : « Voilà ce que c'est qu'une révolution, nous triomphons aujourd'hui ; demain peut-être ce sera votre tour. » — « Au moins, dit Barthélemy, n'est-il arrivé aucun malheur ? la tranquillité publique n'a-t-elle point été troublée ? » — « Nullement, répondit le ministre ; la dose était cependant forte ; mais elle a bien pris ; et le peuple a avalé la pilule. » Le peuple en a avalé bien d'autres depuis ce temps-là, et ces paroles sont curieuses à retenir. Barthélemy, enfermé au Temple avec Pichegru, Willot, Aubry, Larue, Lafond-Ladébat, Barbé-Marbois, Murinais, Tronson du Coudray, Ramel et plusieurs autres, s'attendait comme eux à être fusillé. On crut leur faire grâce en ne les condamnant qu'à la déportation à Cayenne. On sait combien cette grâce fut cruelle, même pour ceux qui survécurent. Des événements tels que le traité de Bâle appartiennent à l'histoire générale et s'y retrouveront toujours ; mais les petits détails d'une déportation nous

semblent appartenir davantage à une biographie : et à ce titre nous croyons devoir citer les plus curieux de celle-ci, d'autant que cet article formera une espèce de supplément à celui de Pichegru qui fut un des associés, dans la déportation, aux malheurs et à l'évasion de Barthélemy. Ces détails, appliqués d'ailleurs à des hommes si illustres, sont un éternel sujet d'intérêt qui sans doute les fera excuser. En parlant de la proscription de Barthélemy, il est impossible de ne pas parler de l'héroïque dévouement de son valet de chambre Letellier, qui demanda et obtint du directoire la permission de suivre son maître, et vint avec joie présenter cet ordre au moment où les prisonniers montaient dans les charriots grillés qui allaient les conduire à Rochefort. Traité de *fanatique* par Augereau, il se précipita aux pieds de son maître qui le pressa contre son cœur ; et, dès ce jour, il ne fut plus regardé par lui que comme un ami et par les autres déportés que comme leur égal. Cette déportation qu'on osa alors appeler un acte de clémence, n'était qu'un autre arrêt de mort. On ne peut détailler ici les rigueurs que, dès le premier jour, on exerça contre les déportés, à la tête desquels on pouvait mettre Barthélemy arraché violemment à la première fonction de la république, et en effet *directeur* de droit. A côté de lui brillait d'un autre éclat Pichegru, avec sa couronne de victoires, et, parmi leurs collègues de malheur, on comptait le vieux général Murinais, Lafond-Ladébat, président du conseil des anciens, Barbé-Marbois, Tronson du Coudray, Willot, Delarue, plusieurs autres députés et l'ex-commandant de la garde du directoire Ramel qui, comme Pichegru, devait avoir

le malheur d'échapper à cette proscription, et comme lui était réservé à de plus sinistres destinées. En lisant tous ces noms, croirait-on qu'à Tours on osa confondre de tels prisonniers, avec la chaîne des *galériens*, et les mêler avec eux dans la même cour, qu'entouraient les cachots destinés aux uns et aux autres. Dès que les conducteurs se furent retirés, les galériens, plus délicats que les proscriptionnaires, se tinrent à l'écart et l'un d'eux dit aux déportés ces mots remarquables. « Messieurs, nous sommes bien fâchés de vous voir ici ; nous ne sommes pas dignes de vous approcher. Mais si dans le malheureux état où nous sommes réduits, il y a quelques services que nous puissions vous rendre, daignez les accepter. Le cachot que l'on vous a préparé est le plus froid et le plus étroit de tous ; nous vous prions de prendre le nôtre, il est plus grand et moins humide. » Cette étrange hospitalité fut acceptée. Il y avait plus de trente heures que les déportés n'avaient rien pris, et une livre de pain, une demi-bouteille de vin furent la ration qu'on leur accorda. Il ne faut pas oublier de dire que dans ce voyage, que les déportés firent sur des charriots grillés comme pour des bêtes féroces, les injures et les menaces de la populace furent presque partout leur odieux cortège (1). Ce fut au milieu d'insultes et de souffrances de toute espèce que Barthélemy et ses compagnons arrivèrent à Rochefort. Là, de plus vives impréca-

(1) Le directoire avait chargé de conduire les déportés jusqu'à Rochefort un nommé Dutertre, ancien marchand de volailles à Mayenne, devenu général. C'était un des hommes les plus féroces de cette époque. Jamais les révolutions n'ont fait tomber le pouvoir dans des mains plus abjectes. Il s'acquitta de cette mission d'une manière si brutale, il y commit de telles exactions, que les directeurs eux-mêmes ne purent

tions s'élevèrent contre eux; et aux traitements qu'ils éprouvaient et aux privations dont on les accablait, plusieurs d'entre eux, quand pendant la nuit on les fit voguer sur la Charente, pensèrent à Carrier et aux horreurs de la Loire. L'embarquement sur la corvette la *Vaillante* fut sinistre et affligeant; mais la sévérité du premier accueil s'adoucit, dès qu'on eut perdu de vue les côtes de France; et l'équipage, à qui l'on avait inspiré les plus odieuses préventions contre les prisonniers, ne tarda pas à reconnaître et à respecter en eux des hommes vertueux et doux. Il était impossible par exemple de ressembler moins à un brigand que Barthélemy. Les proscrits furent moins heureux à Cayenne: sans doute, là, comme dans leur navire, comme en France, ils rencontrèrent quelques âmes généreuses; mais ils trouvèrent pour agent supérieur de la colonie un neveu de Danton, Jeannet, immortalisé par leurs malheurs. Il serait à désirer que l'horrible renommée de cet homme décourageât les persécuteurs à venir, forcés tôt ou tard de comparaître au tribunal de l'histoire. Jeannet, mécontent des égards, des respects même que les habitants de Cayenne témoignaient aux déportés, imagina de les transférer à trente lieues de là, à Sinnamary. C'était non loin de ce désert que, sous le ministère de Choiseul, une colonie nombreuse, importée de

France, avait péri tout entière par l'influence du climat. Jeannet n'en soutint pas moins aux déportés, et plus tard au gouvernement français, que le canton de Sinnamary était le plus sain de la colonie. Mais quand Barthélemy et ses compagnons y arrivèrent, un homme de 35 ans, plus cassé que les sexagénaires de l'Europe, sortit d'une baraque isolée, et leur dit: « Ah! messieurs vous descendez dans un tombeau. » On les logea dans des cases qui se touchaient, et dont une était occupée par Billaud-Vareannes, ce tigre muselé qui aurait voulu les dévorer tous. Les déportés furent partagés dans les autres cases; on leur donna un hamac, mais pas une chaise, ni une table, ni un meuble, ni le moindre ustensile. C'est là, ce fut sous le pouvoir dictatorial d'un ancien laquais, proconsul de Jeannet à Sinnamary, que s'aggravèrent tous les jours les souffrances des déportés. Le plus vieux, un des hommes les plus respectables de nos temps, Murinais, succomba le premier pendant qu'on sollicitait encore à Cayenne la permission de l'y transporter. L'éloquent Tronson du Coudray, marqué déjà lui-même pour la mort, prononça l'oraison funèbre de son compagnon en présence de tous les autres, qui pouvaient dire au cercueil: *Morituri te saluant*. Tronson du Coudray avait pris pour texte: *Super flumina Babylonis, illic sedimus et flevimus cum recordaremur Sion*. Paroles touchantes partout, mais plus encore prononcées par un déporté français sur les savanes pestilentielles de Sinnamary. Ce discours fut digne du texte, et les soldats et les nègres de la colonie, qui étaient accourus pour l'entendre, éclatèrent eux-mêmes en gémissements. Jeannet, instruit de cette cir-

les tolérer. Dutertre fut arrêté avant d'être arrivé à Rochefort, et envoyé à Paris. L'auteur de cette note l'a vu venir à l'abbaye au milieu d'un grand nombre de gens de bien qui gémissaient alors dans cette prison. Les traits ignobles, le langage stupide de cette espèce de caricature furent pour eux une sorte de spectacle; s'ils pouvaient être reproduits, rien ne serait plus propre à donner une idée vraie de ces temps déplorables. M—D j.

constance, fit publier que quiconque chercherait, par ses discours, à appâter les soldats ou les nègres sur le sort des déportés, serait fusillé sur-le-champ. Barthélemy était déjà très-faible et ne croyait pas pouvoir longtemps survivre à ses souffrances. Dans la répartition des travaux que s'étaient faite les proscrits, l'ancien directeur s'était chargé du soin de faire la chasse aux scorpions et autres insectes venimeux qui infestaient les cases. Bientôt il tomba gravement malade, et cette fois Jeannet, effrayé pourtant de toutes ces pertes, le laissa transférer à l'hôpital de Cayenne, où, par des soins prodigieux et touchants, *les anges de saint Vincent de Paul* le sauvèrent. Son fidèle Letellier l'avait suivi, et, lorsqu'il fut convalescent, voulait toujours le servir et se tenir debout derrière lui. Il fallut que Barthélemy, presque fâché, le contraignît à s'asseoir et à prendre place à la même table, en l'appelant son ami. Il n'était pas encore rétabli tout-à-fait, quand Jeannet le força de retourner à Sinnamary; il s'embarqua sur la même goëlette, avec le commandant de Sinnamary, qui était venu lui-même se rétablir à Cayenne. Ce commandant nommé Freytag, alors simple capitaine et depuis général, a écrit des mémoires intéressants, et il raconte ainsi son voyage avec Barthélemy. « Nous sortîmes de la « rivière de Cayenne par un temps « assez calme; mais quand nous eû- « mes gagné le large, nous trouvâmes « le vent contraire et la mer très- « agitée. M. Barthélemy, n'ayant « pas le pied marin, et accablé du « mal de mer, s'était couché sur le « pont et paraissait presque inanimé. « Je veillais auprès de lui, et voyais

« avec douleur que les matelots, « malgré mes représentations, et sans « le vouloir, le foulaient aux pieds. « Obligé pour luvoyer de revirer de « bord à chaque instant, le roulis « jetait sur ce corps immobile et « les hommes et les agrès. Je souffrais trop de le voir dans cette situation, et je résolus de le transporter comme je le pourrais dans la chambre du capitaine, où était resté Letellier, atteint lui-même du mal de mer, et hors d'état de me prêter aucun secours. Mais un homme de la taille de M. Barthélemy (il était très-grand), qui ne peut faire aucun mouvement, est très-difficile à porter, surtout au milieu des violentes secousses d'un navire. Je parvins enfin à le traîner jusqu'à l'escalier de la chambre; mais ce poste n'était pas plus tenable que l'autre. Les matelots lui marchaient sur la tête et sur le corps; personne ne pouvait s'en occuper, l'équipage trop faible suffisait à peine à la manœuvre. Je le saisis par les pieds, et le faisant descendre le plus doucement que je pus, je parvins à le déposer dans la chambre où il souffrit beaucoup de la privation d'air, mais ne fut plus exposé, du moins, à être meurtri. Voilà donc, me disais-je, celui que la France et la Suisse ont salué comme pacificateur, l'un de ceux à qui les rênes du gouvernement d'un grand empire ont été remises! Il est proscrit par les puissants du jour, et foulé aux pieds par les hommes les plus grossiers. » Ce commandant Freytag, avec ses sentiments humains, ne pouvait convenir à Jeannet. D'ailleurs il avait connu en Alsace Pichegru, et adoucissait autant qu'il le pouvait sa position; il fut un jour enlevé, et, par ordre de

Jeannet, jeté sur une côte déserte. Son successeur à Sinnamary, nommé Aymé, se montra tout-à-fait digne de Jeannet, et combla les souffrances des détenus. Et comme si le séjour de Sinnamary n'eût pas été assez horrible, on s'occupait à marquer et à construire des cases pour 3,000 déportés dans le quartier de Conanama plus malsain encore; et l'on sait en effet quelle nombreuse population d'infortunés et de gens de bien fut engloutie plus tard dans ce cimetière. Avant qu'il pût être peuplé, les premiers déportés se décidèrent à tout risquer pour échapper au supplice de Sinnamary et à la mort prochaine qui les attendait. Mais tous ne purent prendre part à cette entreprise désespérée. Plusieurs étaient déjà trop malades, Brotier, la Villeurnoy trouvèrent ce projet impraticable; Barbé-Marbois le jugea encore plus impossible; Lafond-Ladébat, Tronson du Coudray, s'obstinaient à croire encore à la justice d'alors, craignaient de faire dépouiller leurs familles de leurs fortunes trop en évidence, et voulaient attendre, à Sinnamary, le jugement qu'on leur avait refusé en France. Bientôt du Coudray tomba malade; on sollicita vainement pour lui la permission d'être transféré à Cayenne; et ce fut alors que Jeannet écrivit ces paroles décisives : « Je ne sais pourquoi ces messieurs ne cessent de m'importuner; ils doivent savoir qu'ils n'ont pas été envoyés à Sinnamary pour y vivre éternellement. » Il faut un tel pays et un tel état de choses, pour faire concevoir que huit hommes aient consenti à risquer de faire cent lieues de navigation sur une pirogue que la moindre vague pouvait engloutir. Ils songèrent d'abord à gagner par terre les établissements portugais; mais

ils manquaient de guide et d'interprète, et n'ignoraient pas que la nation indienne des Galibis, la plus voisine de ce côté, avait rompu toute communication avec les Français, et, chose singulière, les avait pris en horreur, depuis qu'elle savait qu'ils avaient tué leur chef (le roi Louis XVI). On renonça donc à ce projet, impraticable d'ailleurs par les forêts immenses qu'il fallait traverser. Il fut arrêté qu'on chercherait à gagner par mer Surinam, où les déportés avaient lieu d'espérer de l'intérêt. Mais ils n'avaient pas même un pilote pour naviguer sur cette mer difficile, lorsqu'il leur en arriva un qu'ils étaient loin d'attendre. Le malheur, et surtout le malheur illustre et innocent, est une espèce de langue universelle qui touche toutes les nations. Un généreux Américain, nommé Tilly, avait chargé un vaisseau de commerce à lui appartenant, et s'était exprès laissé affaler sous le vent de Cayenne, pour avoir un prétexte de mouiller dans la rade de Sinnamary, et offrir aux déportés une occasion de s'échapper. Mais il fut pris par un corsaire de Cayenne, et amené comme prisonnier là où il voulait se présenter comme libérateur. Du moins il vit les déportés, s'ouvrit à eux; et, sur l'aveu de leur projet d'évasion, il les blâma de se confier à une frêle pirogue; mais, les voyant décidés, « Demain, leur dit-il, on m'emmènera à Cayenne, par terre et sous escorte, et mon absence serait trop remarquée, mais je vous laisserai mon maître d'équipage Barrick, et peut-être le ciel vous protégera. » Il faut lire les détails de cette évasion dans l'ouvrage de Delarue, intitulé : *Histoire du 18 fructidor*; car l'ouvrage de Ramel, sur le même sujet, est empreint d'une exagération quel-

quefois sans bornes. Les fugitifs voguèrent toute la nuit ; mais au matin ils avaient perdu de vue la terre. Ils s'en rapprochèrent avec peine, toujours au moment de périr, et vidant presque sans cesse, avec leurs calebasses et même avec leurs chapeaux l'eau qui pénétrait dans la pirogue. Ils passèrent la nuit très-près encore de la côte française, et au matin ils furent surpris par un calme de vingt-quatre heures qui pouvait les perdre. Enfin le troisième jour le vent étant devenu favorable, ils franchirent sans danger la rivière du Maroni qui sépare les Guianes française et hollandaise. Mais leurs périls, qui semblaient finis, s'accrurent encore. En passant près du fort d'Orange, il furent salués par trois boulets de canon, qui les forcèrent à prendre le large ; il surent depuis que les Hollandais voulaient qu'ils arborassent pavillon, ce qui leur était impossible puisqu'ils n'en avaient aucun. Repoussés du fort d'Orange, ils résolurent de gagner le fort plus lointain de Monte-Krick. Mais le vent devenant orageux, ils ne purent aller jusque-là. Vers la nuit, leur pirogue chavira sur une terre molle où ils passèrent deux heures à la disputer aux vagues, et ils furent obligés enfin de la leur abandonner et avec elle leurs armes et le reste de leurs provisions. Ce fut dans cette position qu'il fallut penser à se défendre des tigres, dont les hurlements retentissaient dans les bois voisins. Uubriquet que Pichegru avait sauvé du naufrage, permit aux déportés d'allumer des feux. Mais ces feux qui écarteraient les tigres attirèrent des myriades de moustiques dont ils furent dévorés toute la nuit. Le pauvre Barrick fut le plus maltraité et pensa périr. Le jour reparut plus terrible encore que la nuit, et

leur montra une plage marécageuse et stérile, bordée de bois inaccessibles, fermée par des rivières ou par des ruisseaux vaseux, plus difficiles à franchir. Une seconde nuit sur ces parages fut encore plus cruelle ; car à peine eurent-ils allumé ces feux contre les tigres, qu'une pluie diluvienne, qui dura jusqu'au jour, vint les accabler. Le matin, huitième jour de ce cruel voyage, leur offrit un ciel serein ; mais l'espérance commençait à les fuir, et ils se regardaient comme ensevelis dans ce désert, quand la fortune y amena deux soldats envoyés en ordonnance du fort Monte-Krick au fort d'Orange. C'était par le plus grand hasard qu'ils avaient pris cette route à peine frayée. Les proscrits instruits par eux qu'ils n'étaient qu'à deux lieues du fort Monte-Krick, se décidèrent à y envoyer ceux d'entre eux qui se trouvaient le plus en état de supporter cette fatigue. Le choix tomba sur Barthélemy et sur Delarue ; ils partirent sur-le-champ par le chemin que leur indiquèrent les soldats, arrivèrent enfin, se donnèrent pour des colons français naufragés, et obtinrent qu'on envoyât des hommes pour relever leur pirogue, et des vivres pour les ranimer. Eux-mêmes, après un repas qui leur était bien nécessaire, voulurent aller porter ces bonnes nouvelles à leurs compagnons. La pirogue fut relevée ; et le lendemain, partie à pied, partie par mer, cette colonie fugitive se trouva recueillie au fort hospitalier de Monte-Krick. Mais dans quel état se présentaient ces hommes, qui presque tous avaient un rang illustre dans la société ! Brûlés par le soleil, dévorés par les insectes, la fange et les haillons dont ils étaient couverts contrastaient avec leurs passe-ports

de négociants. Le commandant ne pouvait non plus concevoir qu'ils se fussent hasardés en pleine mer *sur une coquille de noix*. Il leur demanda s'ils avaient touché à Sinnamary : sur leur réponse négative. « J'en suis fâché, dit-il, j'aurais bien voulu savoir des nouvelles de ces intéressantes victimes; les braves Pichegru et Willot, ce digne M. Barthélemy doivent être bien malheureux. » Pichegru, Willot, Barthélemy répondirent que leur sort paraissait s'améliorer. Les déportés demandèrent à écrire au gouverneur de Surinam; ils l'obtinrent, et en attendant la réponse, ils prodiguèrent leurs soins à leur pilote Barrick, qu'ils sauvèrent aussi à leur tour. Le troisième jour, ils aperçoivent un cavalier qui arrivait; Pichegru reconnaît un officier supérieur hollandais : celui-ci vient droit à eux, met pied à terre, et demande vivement MM. Picard et Gallois; c'étaient les noms fictifs de Pichegru et Barthélemy. Ils se présentent : l'officier recule un moment devant la misère de tant de gloire et de tant de vertus. Ah! les scélérats, s'écrie-t-il, à quel état ils vous ont réduits! » Et les yeux chargés de ces nobles larmes qui honorent les braves, il se précipite dans leurs bras : il embrasse aussi les autres déportés. Il les remercie tous au nom du gouverneur d'avoir rendu justice à ses sentiments, et se félicite d'en être l'interprète. Cet officier était un descendant du célèbre Cohorn, et comme on voit, très-digne de ce nom. Une grande gondole pourvue de vêtements et de rafraîchissements attendait les déportés. Ils s'y embarquèrent, mais après avoir demandé et obtenu d'être suivis par leur pirogue conservatrice. Reçus dans une habi-

tation dont le propriétaire était absent, ils y trouvèrent par son ordre l'accueil le plus recherché; et une fête, qui termina la journée, acheva de contraster, pour eux, avec les souvenirs de Sinnamary. Le lendemain ils arrivèrent à Paramaribo, capitale de la colonie; et y furent reçus, non pas avec éclat et avec transport, comme le dit Ramel, mais avec les soins les plus affectueux. La Hollande, après avoir été conquise par la France, était alors son alliée, et, ce qu'il y a de singulier, c'est que Pichegru en avait été le conquérant. Il était donc impossible que le gouverneur hollandais laissât trop voir son intérêt envers des proscrits échappés d'une colonie française; mais il était plus impossible que lui et tous les cœurs hollandais ne se souvinsent pas de l'humanité, de la justice et du désintéressement de Pichegru; désintéressement tel que, lorsqu'il fut proscrit au 18 fructidor, il avait fallu pour lui procurer quelques ressources vendre son habit de général et sa glorieuse épée. Du moins il retrouva sur cette autre terre hollandaise une juste récompense de sa conduite. Hélas! ce fut son dernier beau jour. Dans la colonie de Paramaribo, il fut, ainsi que Barthélemy et les autres déportés, comblé d'égards individuels, et les plus riches colons se disputèrent cette généreuse hospitalité. Le proscripteur Jeannet ne farda pas à réclamer les proscrits. Le commandant hollandais répondit d'une manière évasive, et comme s'il les avait méconnus. Mais, pour éviter des demandes plus vives, ceux-ci sentirent eux-mêmes qu'ils devaient s'éloigner de Surinam. A peine remis de leurs fatigues, ils s'embarquèrent pénétrés de reconnaissance pour ces

généreux Hollandais, à qui ils durent encore les moyens de récompenser noblement le dévouement de Barrick. Pour le généreux Tilly, qui avait échappé aux dangers résultant pour lui de leur évasion, plusieurs le revirent à Londres, et tous, jusqu'au dernier jour, ont conservé le souvenir d'un trait si magnanime, que l'histoire n'oubliera pas. Un autre être non moins généreux, le fidèle Letellier, périt dans la traversée de la Martinique, et l'un des plus grands malheurs qu'ait éprouvés Barthélemy, fut la perte d'un tel ami. Rétabli non sans peine de tant de secousses, il passa en Angleterre et de là sur le continent. La révolution du 18 brumaire ayant aboli les proscriptions du 18 fructidor, Barthélemy fut des premiers rappelé en France. Présenté par le premier consul, il fut, le 24 pluviose an 8, élu sénateur à la place de Ducis qui refusa cette dignité. Rien ne prouve mieux la différence entre la célébrité et le bonheur que cette époque de la vie de Barthélemy. La proscription odieuse de cet homme de talent et de vertu l'avait en quelque sorte couvert de gloire, et lui avait attiré, comme on vient de le voir, l'hommage même des peuples étrangers. Rendu à la France, à la société, à une existence tranquille et honorée, Barthélemy cessa d'occuper les voix de la renommée. Il est vrai qu'il s'était élevé alors en France un homme qui les occupait toutes, et qui aimait assez qu'elles ne parlassent que pour lui. Barthélemy, devenu sénateur et bientôt comte de l'empire et membre de l'institut, jouit au sénat, comme partout, d'une véritable considération, mais il y fut, comme on disait alors, *absorbé*, et disparut presque entièrement de la scène politique. Cependant Bonaparte ne pou-

vait choisir un plus habile, ni un plus honorable négociateur. Mais sa diplomatie presque militaire ne pouvait s'accommoder du caractère si modéré de l'ex-directeur qui, il faut en convenir, était peu propre à exprimer les violences et les menaces d'un conquérant. Aussi, quoique Barthélemy, en août 1802, eût porté la parole au nom de la députation du sénat qui venait offrir à Bonaparte le consulat à vie, aucune fonction publique active ne lui fut confiée par le nouvel empereur. Il y a lieu de croire aussi que Barthélemy n'en désira jamais, et même plus tard il se félicita de n'en avoir pas reçu. En considérant ces deux hommes, il est évident que Barthélemy ne pouvait pas plus approuver Bonaparte que Bonaparte employer Barthélemy. Cependant l'opposition de celui-ci fut toujours très-discrète. Quand le géant tomba sous la haine de l'Europe et sous la lassitude de la France, à cette époque de 1814, où ceux qui avaient le plus admiré ses victoires, en voyaient l'issue et en déploraient le résultat, Barthélemy présida la séance du sénat dans laquelle fut prononcée la déchéance. Le même jour, à la tête de ce corps, il complimenta l'empereur Alexandre, sur sa modération envers la capitale, et en obtint la promesse de la délivrance de tous les Français prisonniers en Russie. Il signa, comme sénateur, l'acte qui rappelait au trône les Bourbons. Lors du retour de Bonaparte en 1815, il ne fut ni ne voulut être au nombre des pairs nommés par lui, et se trouva en conséquence sur la liste du roi Louis XVIII, au retour de Gand. Peu après il fut nommé membre de ce *conseil privé*, auquel il est douteux qu'on ait jamais demandé des

conseils. A la chambre des pairs, malgré la modération de son caractère, et peut-être à cause de cette modération, il ne cessa de jouir de la plus haute confiance et fut presque toujours, au renouvellement des bureaux, nommé président ou vice-président. Ne cherchant jamais l'effet mais toujours l'utilité, il présentait sans prétention les tributs de sa longue expérience et de ses hautes lumières. En 1819, il ne tint pas à lui qu'il ne rendît à la patrie et au royaume un service de la plus haute importance. Effrayé de la tendance démocratique que prenaient les élections, cet homme si modeste, qui n'avait jamais consenti à l'impression d'aucun discours prononcé par lui, soit au sénat, soit à la chambre des pairs, triompha de sa réserve ordinaire, pour déposer devant cette chambre, dans la séance du 20 février, une proposition qui, malgré de vifs débats, fut prise en considération. Cette proposition qui excita tant de clameurs mérita d'être rapportée tout entière: « Messieurs, « dit l'honorable pair, il y a maintenant deux ans qu'un changement important fut introduit dans nos institutions naissantes par l'établissement d'un nouveau système d'élection. Les avantages annoncés furent soutenus avec tant de chaleur, les inconvénients prévus furent appuyés par des raisonnements si plausibles, qu'il fut permis d'être incertain dans une matière aussi grave. La marche de la discussion rendit même cette incertitude si naturelle, qu'elle fut, peu à peu, partagée par les orateurs du gouvernement même, et qu'en dernière analyse, ils déclarèrent que ce système nouveau était un essai que l'on voulait faire; et que la loi d'élection étant une loi d'organisation, si l'es-

« sai n'en répondait pas à l'espoir que
« donnait le nouveau système, le
« pouvoir qui faisait la loi pourrait
« aussi la modifier. Cette déclaration, Messieurs, fixa beaucoup
« d'incertitudes, et je l'avouerai à
« cette tribune, je fus du nombre de
« ceux qu'elle détermina à voter en
« faveur de la loi proposée. Deux
« ans se sont écoulés, deux épreuves
« ont été faites; deux fois le gouvernement a témoigné des alarmes.
« C'est par conséquent pour moi un
« devoir de conscience, que de solliciter aujourd'hui l'effet d'une promesse qui a déterminé mon vote.
« Le sentiment de ce devoir sera
« partagé sans doute par ceux qui ont
« voté par le même motif que moi
« pour la loi d'élection. Il sera approuvé par ceux qui, n'ayant vu
« dans le premier moment, que les
« avantages du nouveau système, et
« ayant reconnu depuis ses inconvénients, doivent souhaiter de le voir
« perfectionner. Il le sera à coup
« sûr par ceux qui ont voté contre
« la loi, et qui doivent désirer de la
« voir modifier de manière à remédier aux inconvénients qu'ils avaient
« prévus. Enfin, Messieurs, il doit
« être approuvé par le gouvernement
« même, qui sera jaloux sans doute
« de justifier aujourd'hui la confiance
« qu'il nous inspira à une autre époque, et qui doit sentir en même
« temps le besoin de modifier un
« système qui n'a pas pu du premier
« jet être porté à sa perfection. Je
« demande donc que la chambre des
« pairs prenne une résolution en vertu
« de laquelle le roi serait humblement
« supplié de présenter un projet de
« loi tendant à faire éprouver à l'organisation des collèges électoraux
« les modifications dont la nécessité peut paraître indispensable. »

Si le ministère d'alors avait appuyé une proposition si sage, une bonne loi d'élection aurait assuré la tranquillité de la monarchie. Il la combattit, et néanmoins elle fut adoptée par les pairs à une grande majorité; ce qui amena une nombreuse création de pairs nouveaux, par lesquels on fit, non sans efforts, adopter une autre loi électorale dont on ne peut nier aujourd'hui les conséquences, et qui rendit à peu près inévitables les secousses qu'on a vues depuis. Les esprits étaient déjà si hors de toute mesure, que cette proposition si sage fit un moment présenter Barthélemy, le plus modéré des hommes, comme un des plus fougueux ennemis du peuple et de la liberté. Bien étonné d'être devenu ce que l'on appelait alors un *ultra*, il s'en tint à l'honneur que lui avaient fait, dans tous les bons esprits, cette proposition et le courage avec lequel il l'avait soutenue, et se renferma désormais dans un silence quelquefois expressif. Il ne vécut pas tout-à-fait assez pour voir le résultat définitif de la proposition qu'on avait préférée à la sienne, et, le 5 avril 1830, il fut enlevé en peu d'heures par une attaque d'apoplexie foudroyante, à l'âge de 80 ans. Il n'avait jamais été marié; mais un de ses neveux, M. Sauvaire-Barthélemy, avait obtenu du roi la transmission de son titre et de sa pairie. Cet homme, qui avait été ambassadeur et directeur, laissa une fortune très-moderne, qui ne rend son nom que plus honorable. C'est un de ces noms qui dans notre révolution consolent de tant d'autres! Il y a eu des hommes beaucoup plus énergiques que Barthélemy; il n'y en a pas eu de plus vertueux ni de plus éclairés.

C. D. L.

BARTHELEMY (ANTOINE-

JOSEPH), naquit à Bruxelles, en 1764, d'un père, valet-de-chambre du baron de Stassart, alors conseiller privé et, depuis, président du conseil de Namur. Il fit ses humanités au collège de cette dernière ville; mais des vers satiriques, dans lesquels plusieurs personnes considérables étaient peu ménagées, obligèrent son protecteur de l'envoyer faire sa rhétorique à Nivelles. Après avoir achevé son cours de philosophie et ses études en droit à l'université de Louvain, il fut admis à plaider, par le conseil de Brabant. Sa probité et ses connaissances le firent bientôt considérer comme un des juriscultes les plus recommandables du barreau de Bruxelles. Pendant la révolution belge de 1790, il se prononça, mais avec modération, en faveur du parti vonckiste (*Voy. VONCK*, XLIX, 516). Lorsque les armées françaises eurent conquis la Belgique en 1794, Barthélemy fit partie du conseil provisoire de Bruxelles, et s'honora, dans ces circonstances difficiles, par un dévouement sans bornes aux intérêts de son pays. Le conventionnel Haussman, ayant éprouvé de la part du conseil un refus pour l'exécution d'un arrêté qui ordonnait la levée d'énormes contributions sur la ville de Bruxelles, s'écria transporté de fureur : « Sais-tu, citoyen Barthélemy, qu'il y va de ta tête ? » — « Il en jaillira du sang, et non de l'or, » répondit froidement le magistrat. Ces énergiques paroles imposèrent au proconsul, qui n'osa pas donner suite à ses projets d'exaction. Néanmoins l'administration municipale fut renouvelée, et Barthélemy n'y rentra qu'en 1806. Il prit une part très-active aux embellissements de Bruxelles; c'est à lui qu'on doit l'idée du canal de communication en-

ire cette ville et Charleroy; il en développa les avantages dans une brochure, publiée en 1817. Nommé membre de la seconde chambre des états-généraux, en 1822, il se prononça fortement contre la liberté illimitée du commerce des grains, appuya les mesures du gouvernement relatives au collège philosophique et à la question de l'enseignement; toutefois, il ne se sépara point de l'opposition belge, en 1828, 29 et 30. Au congrès national, il vota pour l'exclusion de la maison de Nassau, mais pour le principe monarchique; et toujours il se montra zélé défenseur des propositions qui intéressaient le maintien de l'ordre. Le régent lui confia le portefeuille de la justice qu'il conserva quelques mois. Elu membre de la chambre des représentants (1831), il en obtint la vice-présidence. Il mourut subitement au château de Franc-Waret, chez le marquis de Croix, le 10 novembre 1832. Ce n'était pas un homme d'une grande portée de vue, mais il avait de la rectitude dans les idées, de bonnes intentions et des mœurs douces. Si l'on remarquait en lui quelque susceptibilité d'amour-propre, sa vanité du moins n'était jamais hostile. Outre plusieurs mémoires sur d'importantes questions de droit il a publié : I. *Dissertation sur l'ancien et le nouveau système hypothécaire*, Bruxelles, 1806, in-8° de 100 pages. II. *Exposé succinct de l'état des Pays-Bas, depuis le quinzième siècle jusqu'au traité de paix signé à Paris le 30 mai 1814*, Bruxelles, 1814, in-8°. III. *Des gouvernements passés et du gouvernement à créer*, faisant suite à l'ouvrage précédent, Bruxelles, 1815, in-8°. On lui attribue encore un opus-

cule intitulé : *Reflexions d'un vieux théologien, ancien licencié en droit canon à l'université de Louvain, sur les discussions de la seconde chambre des états-généraux, dans les séances des 13, 14 et 15 décembre 1825*, Bruxelles, 1826, in-8° de 27 pages.—En 1814 il s'était associé à MM. Delhougne, Doncker et Van Meenen, pour la publication d'un journal d'économie politique, l'*Observateur belge*; mais il cessa bientôt d'y fournir des articles. Son style, qui n'est pas dépourvu de chaleur, manque trop souvent de correction et de goût.

ST—T.

BARTHÉLEMY HADOT (M^{me}). Voy. HADOT, au Suppl.

BARTHEMA. Voyez VARTOMANUS, XLVII, 537.

BARTHEZ DE MARMORIÈRES (GUILLAUME), père du célèbre médecin de ce nom (V. BARTHEZ, III, 446), naquit dans les premières années du dix-huitième siècle, devint ingénieur des ponts et chaussées de la province de Languedoc, fut de l'académie des sciences de Montpellier, et se fit une grande réputation, soit par ses écrits, soit par les travaux qu'il dirigea. On a de lui : I. *Essai sur divers avantages que l'on pourrait tirer de la côte du Languedoc relativement à la navigation et à l'agriculture*, Montpellier (sans date), in-4° avec 2 planches. II. *Mémoires d'agriculture et de mécanique, avec les moyens de remédier aux abus du jaugeage des vaisseaux dans tous les ports du roi*, Paris, 1763, in-8°. III. *Traité des moyens de rendre la côte de la province du Languedoc plus florissante que jamais*, Montpellier, 1786, in-8°, avec une carte. IV. *Deux Mémoires sur les soufflets à chute*

d'eau, insérés dans le recueil des *Mémoires* de l'académie des sciences. — Son frère, avocat à Narbonne, a publié : I. *Callophile, histoire traduite*, Paris, 1759, in-12. C'est un roman allégorique dont la traduction est supposée. II. *Songe en vers, à Erasme*, et plusieurs autres pièces de poésie. — BARTHEZ DE MARMOIRIÈRES (le baron), fils de l'ingénieur qui précède et frère cadet du médecin, naquit à Saint-Gall en Suisse, en 1736 dans un voyage qu'y firent ses parents, et mit dans la suite à profit cette circonstance, pour se faire nommer officier dans un régiment suisse au service de France. Il était avant la révolution, colonel, secrétaire du comte d'Artois et gouverneur de ses pages. Il suivit ce prince dans l'émigration, et passa en 1793, au service de Sardaigne avec le colonel Bachmann son ami, et comme lui revint en Suisse après la conclusion de la paix en 1796. Il avait été secrétaire de M. de Beateville, envoyé de France près des cantons Suisses, et il eut à cette époque avec J.-J. Rousseau des relations dont celui-ci parle dans le dernier livre de ses *Confessions* avec cet accent de défiance qu'il prenait à l'égard de ceux mêmes qui cherchaient à lui rendre service. Il rentra dans la diplomatie en 1802, et fut employé dans cette partie à Berne, pendant quelques mois. Revenu à Paris dans la même année il y publia une espèce de roman qu'il supposait traduit du chaldéen, sous le titre d'*Elnathan ou les âges de l'homme*, 3 vol, in-8°, 1802. On a encore de lui : I. *La Mort de Louis XVI*, tragédie en 3 actes, avec le *Martyre de Marie-Antoinette*, Neufchâtel (Suisse), 1793, in-18, rare. II. *Ob-*

servations sur une brochure du colonel Weiss, par un officier suisse, 1793, in-8°. III. *Moïse en Egypte et chez les Madianites*, par un solitaire du canton d'Appenzell, Paris, 1802, in-8°. Il fut l'éditeur du *Traité du beau*, ouvrage posthume de son frère, publié en 1807, et mourut à Condé-Saint-Libaire, près de Meaux, le 3 août 1811, à 74 ans. Ersch qui confond dans sa *France littéraire* (tom. I^{er}, p. 69, et tom. IV, p. 28) le père et le fils, attribue à ce dernier de *Nouveaux essais sur la Noblesse*, Neufchâtel, 1781, in-4°, dont il n'a paru que le tome I^{er}, et un *Discours sur la liberté helvétique*, Lucerne, 1800, in-8°. L—M—X.

BARTHIUS Voy. BARTH, III, 437.

BARTHOLDY (JACOB-SALOMON), diplomate prussien, naquit à Berlin, le 13 mai 1779, d'une famille israélite très-riche, qui ne négligea rien pour lui donner une éducation distinguée. Sa santé délicate ne lui permit de commencer ses études que dans sa quatorzième année; mais grâce à son intelligence et à son zèle, il fit des progrès si rapides qu'en moins de trois ans, il avait acquis les connaissances nécessaires pour fréquenter avec fruit une université. Envoyé en 1796 à celle de Halle pour faire son droit, il suivit d'abord avec assiduité les cours des professeurs de cette science; mais bientôt il changea de plan, et se consacra exclusivement à la philologie. En 1801, il obtint le grade de maître-ès-arts, et se rendit à Paris, où il séjourna plusieurs années, occupé à se familiariser avec les langues française, anglaise et italienne qu'il parvint à parler avec facilité et même avec élégance. De Paris il alla en Italie; et, après avoir

passé quelque temps à Rome et à Naples, il fit avec son compatriote, le dessinateur Gropius, un voyage dans la Grèce. C'est cette excursion qui donna naissance à son ouvrage intitulé : *Mémoires pour servir à la connaissance de la Grèce moderne et de la république ionienne, composés pendant un voyage en Grèce dans les années 1803 et 1804*, 1^{er} volume avec 9 planches, Berlin, 1805, in-4°, en allemand (1). Cette production, où l'on trouve quelques remarques judicieuses mêlées à un grand nombre d'opinions très-erronées, a pourtant eu l'avantage d'appeler l'attention de l'Europe sur le malheureux pays qui en est l'objet. De retour en Italie, Bartholdy fit la plaisanterie d'envoyer à l'académie des Arcades, de Rome, de l'eau de Trepî et du miel de la Sabine, comme provenant du mont Hymette et de la fontaine de Castalie. Les bons Arcadiens, bien loin de se croire joués, célébrèrent ce don par de nombreux sonnets, ce qui amusa beaucoup l'auteur de la mystification. En 1805, Bartholdy se rendit à Dresde, où il se lia avec le célèbre pasteur F.-V. Reinhard; et, peu de temps après, il se fit baptiser par cet ecclésiastique. La funeste issue que la guerre de 1806 eut pour sa patrie, lui inspira une haine invincible contre Napoléon. Dès-lors il parcourut l'Allemagne en tous sens, afin d'y susciter des ennemis au vainqueur d'Iéna; puis, ne se bornant pas à de simples exhortations, il prit du service (1809) dans un régiment de milice de Vienne, et signala sa bravoure en plusieurs occasions, notamment à la bataille

d'Ebersberg, où il fut grièvement blessé. En 1813, il obtint un emploi supérieur à la chancellerie d'état de Prusse, alors placée sous la direction de M. de Hardenberg. Il débuta dans la carrière administrative par la rédaction du fameux édit sur la levée en masse des habitants (*Landsturm*); édit qui n'a jamais été exécuté et qui ne pourrait guère l'être, parce qu'il est conçu dans un esprit de rigorisme tel qu'on le croirait plutôt fait pour des Spartiates que pour des hommes de notre époque. Bartholdy suivit en 1814 les armées alliées à Paris, et, dans la même année il se rendit à Londres, chargé d'une mission secrète. Sur le paquebot qui l'y transporta il fit la connaissance du cardinal Consalvi, et bientôt ces deux hommes contractèrent une amitié qui dura jusqu'à la mort. Après avoir pris une part très-active aux travaux du congrès de Vienne (1815), Bartholdy fut envoyé à Rome en qualité de consul-général de Prusse pour toute l'Italie. On disait alors que cette charge était la récompense de ses services antérieurs : ce qu'il y a de certain, c'est qu'il l'occupa plutôt au nom de tous les souverains de la Sainte-Alliance, que pour le compte particulier de la Prusse. Il était chargé d'observer les mouvements qui résultaient des dernières convulsions politiques de l'Italie. En 1818, Bartholdy représenta son souverain au congrès d'Aix-la-Chapelle, et vers la fin de cette année il fut nommé conseiller intime de légation et chargé d'affaires à Florence. Il prit possession de son nouveau poste en 1819, et remplit immédiatement après quelques missions particulières à Rome et à Naples. La révolution napolitaine (1820) étendit le cercle de ses occupations politiques. Il avait toujours

(1) La suite de cet ouvrage n'a pas paru. Il existe du volume publié une traduction française, par A. du C***, Paris, 1807, 2 vol. in-8°, avec figures et cartes.

été un des plus grands ennemis des sociétés secrètes, et son ouvrage sur le *Carbonarisme*, qu'il publia à l'époque même de cet événement, prouve qu'il avait le courage de le dire hautement. Dès 1822, il reprit ses anciennes fonctions de consul-général de Prusse à Rome; mais au commencement de 1825 cette place fut supprimée, et il obtint une pension de retraite d'environ 4000 fr., à la condition de la dépenser en Prusse. Il continua néanmoins d'habiter Rome, probablement à cause des grandes facilités que cette ville offre pour les recherches archéologiques, recherches auxquelles il consacrait tous ses loisirs et se livrait avec un enthousiasme d'artiste. La mort de ses amis, le prince de Hardenberg (1822) et le cardinal Consalvi (1824), celle de sa mère, qui coïncida avec la perte de son emploi, troublèrent le bonheur dont il avait joui pendant plusieurs années. Sa santé s'affaiblit peu à peu; une inflammation d'entrailles se déclara le 19 juillet 1825, et le 26 il avait cessé d'exister. Son corps fut enterré au cimetière des protestants, situé près de la pyramide de Cestius. — Bartholdy était d'un extérieur fort désagréable, mais d'une physionomie qui annonçait de la sagacité; sa mémoire était prodigieuse, et peu d'hommes peuvent se vanter d'une plus grande facilité de travail. Comme diplomate, il montra beaucoup de savoir-faire, particulièrement dans les négociations secrètes. Il connaissait à fond les relations politiques des différents états de l'Italie, ce qui ne contribua pas peu à la réussite des nombreuses missions qu'il y remplit. La république de Saint-Marin lui décerna les titres de citoyen honoraire et de patricien. Les diplomates les plus distingués de l'Al-

lemagne et de l'Italie, tels que Hardenberg, Metternich, Consalvi, Médicis, etc., entretenaient avec lui une correspondance très-suivie, et lui demandèrent souvent des conseils. Il était franchement royaliste et abhorrait les novateurs politiques. Il manifesta son opinion à cet égard en disant, avec le grand Frédéric, qu'il faut bien que les gouvernements marchent avec le temps, mais qu'ils ne doivent jamais se laisser entraîner par les masses ou par l'opposition. Bartholdy avait un goût très-vif pour les arts du dessin. C'est à son intercession auprès de M. de Metternich qu'est due la conservation du palais de Caprarola, le chef-d'œuvre de Vignole (*Voy. ce nom*, XLVIII, 478). C'est lui qui ressuscita la peinture à fresque en profitant de la présence à Rome d'une réunion de jeunes artistes étrangers (MM. Catel, Cornelius, Overbeck, Schadow et Veit), pour faire orner son hôtel d'une suite de tableaux de ce genre, représentant l'histoire de Joseph. L'admirable exécution de ces ouvrages fonda la réputation de leurs auteurs; et, depuis cette époque, des milliers de peintures à fresque ont été faites en Allemagne et en Italie; ce qui prouve un progrès immense chez les artistes, quand on prend en considération que, pour produire de l'effet par un tableau à fresque, il est indispensable d'avoir la plus rigoureuse correction dans le dessin, une grande hardiesse de pinceau et une profonde entente du coloris (2). — Bartholdy s'occupait aussi avec activité à former des collections d'objets

(2) Michel-Ange, en apprenant que le frère Sebastiano, peintre de Venise, avait proposé d'exécuter à l'huile les peintures destinées à orner la chapelle Sixtine, s'écria : « Cela ne vaut pas le diable. La peinture à l'huile n'est bonne que pour les femmes, pour les hommes sans esprit et fiers de leur métier, comme le frère Sebastiano. »

d'art, tels que verres colorés antiques, vases antiques de toutes matières, vases majolica, tableaux, bronzes, sculptures en ivoire, figurines en terre cuite, etc. Les deux premières de ces collections, qui sont très-riches et remarquables par le goût qui a présidé à leur composition, ont été achetées par le roi de Prusse et font partie du musée de Berlin. Un petit nombre d'excellents tableaux de genre, exécutés à Rome par des peintres français et allemands, est passé en Angleterre. Les autres collections ont été mises à l'encan et vendues pièce à pièce. — Bartholdy a publié, outre les deux ouvrages cités plus haut : I. *La guerre des Tyroliens en 1809*, Berlin, 1814, 1 vol. in-8°, (en allemand), avec une carte. Cet ouvrage avait pour but de montrer aux Allemands, surtout à la génération nouvelle, que le chemin du salut était dans une guerre populaire. L'ardent patriotisme que respire ce livre d'un bout à l'autre et les impressions sous lesquelles Bartholdy l'a écrit doivent excuser les formes un peu idéales dont il a revêtu ses héros. II. *Traits de caractère* (Züge) *du cardinal Hercule Consalvi*, Stuttgart, 1825, 1 vol. in-8° (en allemand), avec le portrait du cardinal. Dans cet écrit Bartholdy retrace avec une rare impartialité les principaux événements de la vie de Consalvi. La seule chose qu'on puisse y trouver à redire, c'est qu'il fait un peu trop valoir les services qu'il a eu l'occasion de lui rendre. III. Une comédie en vers, très-médiocre, dont le titre, qui nous a échappé, ne se trouve même pas dans les bibliographies allemandes. On doit aussi à Bartholdy un bon nombre d'excellents articles politiques insérés dans la *Gazette universelle* d'Augsbourg. Il a laissé en manuscrit un *Traité sur les ver-*

res colorés des anciens (en français), avec des gravures exécutées d'après les dessins de M. Ruspi, par M. Ruscheweyh. On assure que M. Panofka s'est chargé de la publication de ce travail. Nous voudrions qu'il en fût ainsi; car cet antiquaire savant et laborieux ne priverait pas long-temps les amateurs d'un ouvrage qui, au dire de tous ceux qui l'ont examiné, doit agrandir de beaucoup le cercle des connaissances archéologiques. On a aussi trouvé, parmi les papiers de Bartholdy, quelques mémoires détachés sur l'organisation des bandes de brigands en Italie. — On cite dans ce pays et en Allemagne un grand nombre de plaisanteries qu'il se serait attirées, et qui roulent en grande partie sur son origine juive et sur sa conversion au christianisme. Nous nous bornerons à rapporter celle qu'on attribue au cardinal Vindoni, auprès de qui il se vantait d'avoir abandonné la doctrine judaïque pour celle de Luther. « Eh bien ! » lui dit le prélat, quel mérite y a-t-il donc à cela ? Vous n'avez fait que changer d'appartement dans la maison du diable. » — Il existe un buste très-ressemblant de Bartholdy qu'on doit au sculpteur Wolf, de Berlin, qui avait moulé son masque immédiatement après sa mort. On a aussi plusieurs portraits de lui, dont un, qui a été fait sur sa demande par M. Gropius, son compagnon de voyage en Grèce, le représente au milieu du *Ghetto* d'Athènes. M—A.

BARTHOLI. Voy. BARTOLI, III, 456, et ci-après.

BARTHOLIN, ou mieux BARTOLINI (RICHARD), poète latin, était né, dans le quinzième siècle à Perouse. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat du chapitre de Spolète, et devint

aumônier du cardinal de Gurck, depuis archevêque de Saltzbourg. Il accompagna ce prélat en Allemagne et se montra reconnaissant de sa bienveillance, en le soutenant de sa plume dans différentes occasions. Ses talents lui méritèrent le laurier poétique qu'il reçut des mains de l'empereur Maximilien. C'était un bon versificateur; mais il manquait d'imagination et de goût. Dans son poème *De bello norico*, où il décrit les guerres que la maison d'Autriche eut à soutenir contre les ducs de Bavière et les comtes Palatins, il introduit toutes les divinités du paganisme, et mêle Apollon, Diane, Mercure, avec les pages, les électeurs et l'empereur. François Pic de la Mirandole (*Voy.* ce nom, XXIX, 125), auquel il avait montré son poème, lui reprocha cette injure au bon sens en l'engageant à la réparer. Mais Bartholin effrayé de l'idée de recommencer un ouvrage qui lui avait déjà coûté dix ans de travail, crut se justifier par l'exemple d'Hésiode, d'Homère et de Virgile, dont les vers sont remplis des noms et des fables des dieux (1). La puérile justification de Bartholin a suggéré des réflexions très-judicieuses au célèbre Arnauld (*Logique de Port-Royal*, 3^e partie, ch. 19). Bartholin vivait en 1519, mais on ignore la date de sa mort. Ses ouvrages sont : I. *De bello norico, Austriados libri XII*, Strasbourg, 1516, in-4°, 1^{re} édition, publiée par Joachim Vadianus (*Voy.* ce nom, XLVII, 250); réimprimé à la suite du *Ligurinus* de Gunther, avec un ample commentaire de Jacq. Spiegel, ibid., 1531, in-fol. et dans les *Veteres scriptor. Germanicar* de Just. Reu-

bér, p. 469. Ce poème, qui fut très-bien accueilli lors de sa publication, n'est plus guère recherché que des curieux, qui donnent la préférence à l'édition de 1516, parce qu'elle est la plus rare. II. *Hodæporicon, id est itinerarium cardinalis Gurcensis : Quæque in conventu Maximiliani et regum Vladislai, Sigismundi et Ludovici memoratû digna gesta sunt*, Vienne, 1515, in-4°, très-rare; inséré dans le tom. II de Freher, *Scriptor. Rerum germanic.* On y trouve des détails assez intéressants sur la géographie et sur les mœurs de l'Allemagne à cette époque. III. *De conventu Augustensi concinna descriptio; rebus etiam externarum gentium quæ interim gesta sunt, cum elegantia intersertis* (Augsbourg, 1518), in-4°. Opuscule très-rare. Il a été réimprimé par Schelhorn en 1738, dans les *Amœnitat. Hist. ecclesiast.*, II, 657-709. Dans la préface dont il fait précéder son édition, Schelhorn témoigne sa surprise qu'aucun collecteur allemand n'eût encore songé à reproduire une pièce d'un si grand intérêt pour l'histoire de la réforme. Par un hasard singulier, Henri-Chr. Senckenberg en donnait, dans le même temps, une édition dans les *Selecta juris et histor.*, IV, 625-80. IV. *Oratio ad Maximilianum August. de expeditione contra Turcos suscipienda*, Augsbourg, 1518, in-4°, et dans l'*Antiturbicum* de Nicol. Reusner. V. *Carmen heroicum, geniale laudabundum et triumphans super Caroli Romanorum regis electione*, Strasbourg, 1519, in-4°; dans un recueil, très-rare, de pièces relatives à l'élection de Charles-Quint. On trouve une lettre de Bartholin à son imprimeur dans le *Philologicar.*

(1) La lettre de Pic de la Mirandole et la réponse de Bartholin, sont à la tête de son poème *De bello norico*.

epistolar. centuria una, publié par Goldast, Francfort, 1610, in-8°. C'est la trente-troisième. W—s.

BARTLEMAN est le nom anglais et peut-être le véritable nom de **BARTHELMONT** ou **BARTHELEMON** (*Hippolyte*) l'un des violonistes les plus distingués du 18^e siècle, né vers 1740. Les auteurs du *Dictionnaire des musiciens* disent qu'il était Français, qu'il résida quelque temps à Paris, et qu'il y composa en 1768 un opéra (*le Fleuve Scamandre*) pour le théâtre italien. Ce dernier fait est le seul véritable. Bartleman avait déjà fait jouer à Londres deux operas, *Pelopida*, en 1766, et *Oithona*, en 1768, lorsqu'il vint à Paris, où il fit représenter le 28 décembre de la même année, avec peu de succès, la pastorale du *Fleuve Scamandre*, dont les paroles étaient de Renout. Il revint à Londres en 1769 et y fut plus heureux. Deux autres opéras, *le Jugement de Paris*, qu'il donna la même année (et qui ne fut pas son début, comme le dit le *Dictionnaire des musiciens*), et la *Ceinture enchantée*, en 1770, furent reçus avec enthousiasme, et assurèrent sa réputation ainsi que sa fortune. Il fut nommé directeur de la musique du Wauxhall de Londres. En 1777, il fit un voyage en Allemagne et de là en Italie, où il épousa une cantatrice célèbre. La reine de Naples, devant laquelle il s'était fait entendre, le chargea pour la reine de France, sa sœur, d'une lettre qu'il remit à cette princesse. De retour à Londres, il y fixa sa résidence, et ses qualités personnelles, plus encore que ses talents, lui acquirent l'estime générale. On a aussi de lui des trio et des solo de violon, des sonates de clavecin, etc. Cet artiste est mort vers la fin du dernier siècle. —

BARTLEMAN (*Jacques*), probablement fils du précédent, et né à Londres, vers 1778, s'est rendu célèbre aussi comme musicien, comme chanteur, comme compositeur, et ne s'est pas moins distingué par son érudition dans l'art qu'il pratiquait. Sa voix était une excellente basse-taille, et plusieurs morceaux ont été écrits par d'autres compositeurs pour la faire briller. Il était le principal soutien de l'un des trois concerts de Londres; mais dans ses dernières années, une indisposition continuelle privait depuis long-temps le public du plaisir que faisait éprouver sa parfaite exécution. César Gardeton en fait mention dans ses *Annales de la musique*, année 1820; mais il n'en parle plus dans sa *Biographie musicale* de 1822; ce qui fait supposer qu'il était mort dans cet intervalle. Nous ne connaissons de cet artiste que le titre d'un grand air accompagné de récitatifs, intitulé *the Tempest*. A—r.

BARTOLI (**SEBASTIEN**), médecin napolitain, né à Montella, jouissait d'une assez grande réputation vers la fin du dix-septième siècle. Il termina sa carrière en 1676, par une mort prématurée. C'était un spagirique, ou partisan des applications de la chimie à l'art de guérir, que ses contemporains nous représentent comme un beau parleur, bien fait de sa personne, hardi et surtout très-heureux dans la pratique, circonstances qui lui concilièrent les bonnes grâces du vice-roi et de la noblesse de Naples. Les ouvrages qu'il a laissés sont : I. *Examen artis medicæ dogmatum communiter receptorum in decem exercitationes paradoxas distinctum*, Venise, 1666, in-4°. II. *Courte notice sur les eaux minérales de Pozzuolo* (en italien),

Naples, 1667, in-4°. On a encore de lui deux traités latins sur les bains, qui n'ont été imprimés qu'après sa mort (Naples, 1679, in-4°), par les soins de son neveu, Michel Biancardi. Une lettre intitulée *Nuncius Parnassius, seu epistola ex Parnasso ad D. Carolum Musitanum*, Kruswick, 1700, in-4°, qui a paru sous son nom, et qui a pour but de tourner en ridicule le médecin Pierre-Antoine de Martino, n'est pas de lui, quoiqu'elle porte son nom; elle est de Joseph Prisco, autre médecin napolitain (*Voy. Tozzi*, XLVI, 423, note 1). J—D—N.

BARTOLOMEO DI SAN MARCO. *Voy. BACCIO DELLA PORTA*, III, 166.

BARTOLOZZI (FRANÇOIS), l'un des plus célèbres graveurs du dix-huitième siècle, naquit en 1725, à Florence. Il y reçut les premières leçons de dessin d'Ugo Ferreti, et ce fut d'après les conseils de ce maître qu'il se rendit à Venise, où il entra dans l'école de Joseph Wagner (*Voy. ce nom*, au Supp.), très-bon graveur, dont la réputation devait être effacée par celle de son élève. Il fit sous cet habile maître des progrès si rapides, qu'avant d'avoir terminé son apprentissage, il gravait à l'eau-forte et au burin de petites estampes, recherchées par les riches amateurs qui les payaient fort cher. De Venise il vint à Milan où il se fit connaître par quelques belles gravures, d'après des tableaux de l'école lombarde. En 1764, il se rendit en Angleterre; et s'étant établi près de Londres, dans une petite ville dont la situation lui parut agréable, il s'y livra tout entier à l'exercice des arts, avec une ardeur et une assiduité dont il est presque impossible de donner une idée. Ce grand artiste a travaillé

dans tous les genres, et il n'en est pas un seul qu'il n'ait traité d'une manière supérieure. Il conserva, jusque dans l'âge le plus avancé, cette pureté d'exécution, ce burin franc et suave, qui le plaçaient si fort au-dessus de la plupart des graveurs contemporains, et dont il est au moins sûr qu'aucun ne l'a égalé pour le nombre des productions. Invité à se rendre en Portugal, en 1805, il y soutint sa vieille renommée par plusieurs morceaux qui firent l'étonnement des connaisseurs. Le roi le traita fort bien et lui fit une pension. Bartolozzi mourut à Londres en 1819, à 94 ans, ayant conservé ses brillantes facultés jusqu'aux derniers moments de sa vie. On a de lui plusieurs petits tableaux en miniature ou au pastel, qui ne sont pas sans mérite. Il a gravé d'après Raphaël, le Guerchin, Angelica Kaufmann, etc. Parmi ses nombreuses estampes, les amateurs recherchent : *La Mort de Didon*, d'après Cipriani; *le Silence*, *la Naissance de Pyrrhus*, *la Femme adultère*, d'après les Carraches. *Clytie changée en tourterolle*, d'après Annibal Carrache passe pour le chef-d'œuvre de Bartolozzi. *Le Massacre des innocents*, d'après le Guide; *la Mort de Chatain*, d'après Copley; une *Circoncision*, d'après le Guerchin; *le dictateur Camille*, d'après Sébastien Ricci; enfin une *Sainte Famille*, d'après Benedetto Luti, sont encore au nombre de ses ouvrages les plus précieux. Son *OEuvre* complète a été vendue à Londres mille livres sterling (vingt-quatre mille francs). Cet artiste a formé plusieurs élèves. Il a eu beaucoup de part à l'ouvrage publié par Bracci sous ce titre : *Memorie degli Antichi incisi che scolpirono i loro nomi*

nelle gemme e cammei con molti monumenti inediti, 2 vol. in-folio, 1784. W—s.

BARTON (BENJAMIN SMITH), naturaliste américain, naquit en 1766, à Lancaster, ville de la Pensylvanie, où son père était ministre de l'église épiscopale. Comme on le destinait à la profession de médecin, il fut envoyé à Edimbourg pour faire ses études, et il y publia en 1787, une brochure sur les propriétés de la jusquiame noire, qui lui valut d'honorables encouragements. Cependant il crut avoir à se plaindre des procédés de quelques professeurs auxquels il avait été recommandé, et sa fierté naturelle ne lui permit pas de rester en Angleterre; il alla donc prendre le grade de docteur à l'université de Göttingue. A son retour en Amérique, il pratiqua l'art de guérir dans sa ville natale, et bientôt se vit comblé, malgré son âge peu avancé, de tous les honneurs littéraires. Nommé en 1789 professeur d'histoire naturelle et de botanique, il fut le premier qui enseigna publiquement ces deux sciences à ses compatriotes. Six ans après, il obtint une chaire de matière médicale, et, en 1790, il succéda au célèbre docteur Rush, en qualité de professeur des instituts de médecine. Une hémoptysie dont il était atteint, lui fit penser que le changement de climat favoriserait le rétablissement de sa santé. Mais un voyage qu'il entreprit en France et en Angleterre ne contribua point à le soulager. Il retourna en Amérique, et succomba en 1816, à l'âge de cinquante ans. Barton n'a épargné aucun effort pour encourager l'étude de la botanique, dont personne ne s'était encore occupé aux Etats-Unis, où, loin de là même, on ne la considérait qu'avec

une sorte de dédain. On lui doit quelques ouvrages, tous écrits en langue anglaise : I. *Mémoire sur la faculté de fascination qui a été attribuée à divers serpents d'Amérique*, Philadelphie, 1796, in-8°, avec un supplément publié en 1800. Dans cet opuscule, il cherche à prouver que l'opinion vulgaire, qui attribue aux serpents la faculté de charmer les animaux et même les hommes, est illusoire; c'est une question qui n'a point encore été décidée, et qui réclame un nouvel examen. Le mémoire de Barton a été traduit en allemand, avec des notes, par E.-A.-G. de Zimmermann, Leipzig, 1798, in-8°. II. *Collection pour un essai sur la matière médicale des Etats-Unis*, Philadelphie, 1798, in-8°; une troisième édition de ce livre a paru en 1810. III. *Nouveaux aperçus sur l'origine des tribus et des nations de l'Amérique*, Philadelphie, 1798, in-8°. IV. *Fragments de l'histoire naturelle de la Pensylvanie*, Philadelphie, 1799, in-fol. V. *Notes relatives à certaines antiquités américaines*, Philadelphie, 1796, in-4°. VI. *Mémoire sur le goître et la fréquence de cette maladie dans différentes parties de l'Amérique du Nord*, Philadelphie, 1800, in-4°; traduit en allemand, avec des notes par G. Liebsch, Göttingue, 1802, in-8°. VII. *Eléments de botanique, ou esquisse de l'histoire naturelle des végétaux*, Philadelphie, 1804, 2 vol. in-8°, fig. coloriées; une seconde édition a été publiée en 1812 et 1814. Barton a inséré en outre un grand nombre de Mémoires, dans divers recueils périodiques, notamment dans les *Transactions* de la société américaine, et dans le *Magasin philosophique* de

Tilloch. Parmi ces dissertations, on en remarque une sur les moyens de prévenir les funestes effets de la morsure du serpent à sonnettes, et une autre concernant la propriété stimulante que le camphre exerce sur les végétaux. Barton a observé qu'une plante déjà flétrie se ranime promptement dans de l'eau camphrée, tandis que le même phénomène n'a point lieu dans l'eau ordinaire. — Il ne faut pas le confondre avec G.-P.-C. Barton, aussi professeur de botanique à Philadelphie, auteur d'une *Matière médicale* des Etats-Unis, 1817, in-4°, et d'une *Flore* des environs de Philadelphie, 1818, 2 vol. in-8°.

J—D—N.

BARUFFALDI (JÉRÔME), savant bibliographe, était le neveu du célèbre poète, qui porte le même nom (*Voy.* BARUFFALDI, III, 466). Né le 15 janvier 1740, à Ferrare, il y fit ses études sous les jésuites; et ayant embrassé la règle de saint Ignace, il professa la rhétorique, d'une manière brillante, au collège des nobles de Parme, puis à Brescia. A la suppression, de la société le P. Baruffaldi revint dans sa patrie, où il fut nommé vice-bibliothécaire, secrétaire perpétuel de l'académie et inspecteur des études dans le Ferrarois. Les devoirs que lui imposèrent ces différentes places, remplirent le reste de sa vie. Il mourut au mois de février 1817. Ses principaux ouvrages sont : I. *Saggio della tipografia ferrarese*, Ferrare, 1777, in-8°. C'est le catalogue des ouvrages imprimés dans cette ville, de 1472 à 1500. Il y a de l'érudition et des recherches curieuses. Dominique Barbieri en a publié la critique, mais personne n'était plus convaincu, que l'auteur lui-même, de l'imperfection de cet essai. On en a la preuve par une note écrite de sa

main, sur l'exemplaire que l'on conserve à la *Casanate*, dans laquelle il annonce le projet de faire réimprimer cet ouvrage, avec de nombreuses additions, sous le titre d'*Annali tipografici Ferraresi*. Il promettait aussi de continuer l'histoire de l'imprimerie à Ferrare, pendant le 16^e siècle. II. *Commentario storico della biblioteca Ferrarese*, ibid., 1782, in-8°. Il en attribue la fondation au duc Borso d'Este (*Voy.* ce nom, XIII, 372). III. *Vita di Claudio Tedeschi*, ibid., 1784, in-8°. IV. *Notizie delle accademie letterarie Ferraresi*, ibid., 1787, in-8°. Cet opuscule est rempli de recherches et d'érudition. V. *Catalogo di tutte l'edizioni dell' Orlando furioso*, ibid., 1787, in-8°. VI. *Vita di Lodov. Ariosto*, ibid., 1807, in-4°. C'est la meilleure biographie qu'on ait de ce grand poète. Les exemplaires en sont rares en France. VII. *Continuazione delle memorie istoriche de' letterati Ferraresi*, ibid. 1811, in-4° (*Voyez* BAROTTI, dans ce volume, p. 177). On doit en outre, à Baruffaldi, quelques dissertations sur des objets d'antiquité, insérées dans les *Opuscoli Ferraresi*; et, dans le tome VIII du même recueil, une *Vie de Pellegrino Morato* (*Voy.* ce nom, XXX, 74), écrite, suivant Tiraboschi, avec beaucoup d'exactitude. Il avait préparé une nouvelle édition de la célèbre comédie du Bojardo : *Il Timone* (*Voy.* BOJARDO, V, 41). Un des amis de Baruffaldi l'a publiée, Ferrare, 1819, in-4°. W—s.

BARUTEL (GRÉGOIRE DE) poète languedocien, né vers 1620 à Villefranche de Lauragais, fut l'un des élèves et des amis du célèbre Goudelin (*Voy.* ce nom, XVIII, 168) et se fit connaître dans sa jeu-

nesse par quelques pièces de vers, qui lui valurent le suffrage des amateurs. En 1651, il remporta le premier prix à l'académie des jeux floraux, par un poème sur le jeu du lansquenet, qu'il fit imprimer avec ses premiers essais sous ce titre : *le Triomphe de l'églatine*, Toulouse, 1651, in-4°. Ce volume est devenu très-rare. Barutel renonça de bonne heure à la poésie, et suivant les auteurs de la *Biographie toulousaine*, ce fut une véritable perte pour l'art dans lequel, il avait débuté de manière à donner les plus grandes espérances. W—s.

BARUTEL (le P. THOMAS-BERNARD), prédicateur, né à Toulouse en 1720, embrassa la règle de Saint-Dominique et ne tarda pas à se faire connaître par son talent pour la chaire. Comme il prêchait le plus souvent d'abondance, sur de simples notes ou sur des signes tracés avec la pointe d'un canif au dos de son crucifix, il n'a été recueilli qu'une partie de ses œuvres. Le P. Barutel était au couvent des Dominicains de Castres (dans l'Albigeois), au commencement de la révolution. Il se faisait aimer et estimer par l'austérité de ses mœurs et l'urbanité de ses manières. Ayant refusé de prêter le serment imposé aux ecclésiastiques, il fut enfermé dans la Chartreuse de Saix avec plusieurs religieux de son ordre, et y mourut en 1792. On a de lui. *Sermons, Panégyriques et Discours*, Toulouse, 1788, 3 vol. in-12. W—s.

BARY (HENRI), graveur flamand fort habile, né vers 1625. Ses ouvrages, plus connus que les détails de sa vie, se font tous distinguer par une grande pureté de burin et par un faire aussi brillant que facile. Le style de cet artiste approche

beaucoup de celui de Corneille Vischer, surtout dans le portrait. Les amateurs font grand cas des pièces suivantes : I. *Une Vieille* qui jette de l'eau par une fenêtre, d'après Fr. Mieris. II. *Une jeune Personne endormie*, ayant derrière elle un jeune homme. III. *Un Mendiant et un faiseur de balais*, d'après le même. IV. *L'Été et l'Automne*, tableau allégorique copié sur Van-Dyck. V. *Un Ménage rustique*, d'après Pierre Van-Aersen. VI. Les portraits d'*Hugues Grotius*, de *Corneille Kettel*, de *Michel Ruyter*, de l'amiral *Vlugh*, de *Tromp*, de *Jacob Backer*, etc., d'après différents maîtres. Bary ne s'est pas toujours borné à imiter les autres ; il est devenu quelquefois créateur, et l'on admire, entre autres dessins de son invention, celui qui représente *une Mère donnant le sein à son enfant*, ainsi que les portraits d'*Erasmus* et de *Jacques Taurins*. Les estampes de cet artiste sont tantôt marquées de son nom, tantôt des lettres initiales H. B., ou d'un chiffre formé de ces mêmes lettres. B—N.

BARZENA (le P. ALPHONSE), surnommé l'apôtre du Pérou, naquit en 1528, à Cordoue, et fut disciple du B. Jean d'Avila (V. ce nom, III, 121). Ayant formé le projet de porter la lumière de l'évangile aux nations infidèles, il voulut embrasser la règle de saint Ignace ; mais divers obstacles s'opposèrent longtemps à ce pieux dessein, et ce ne fut qu'en 1565 qu'il lui fut permis de le réaliser. Après avoir édifié l'Andalousie par ses exemples et par ses discours, il obtint, en 1559, de ses supérieurs la permission de passer en Amérique. A son arrivée au Pérou il apprit les langues des indigènes du Tucuman et du Paraguay

et consacra le reste de sa vie à l'instruction de ces deux grandes provinces. Frappé de paralysie, dans une de ses courses apostoliques, il fut transporté à Cusco; mais tous les secours de la médecine ne purent lui rendre l'usage de la parole; il languit quelques années, privé de presque toutes ses facultés, et mourut au mois de janvier 1598, à 70 ans. Le P. Southwell lui a consacré une notice intéressante dans la *Bibliot. Soc. Jesu*, 32. Outre des catéchismes et quelques opuscules ascétiques destinés aux nouveaux convertis on lui doit: *Lexica et præcepta grammatica, item liber confessionis et precum, in quinque Indorum linguis, quarum usus per Americam Australem, nempe Puguinica, Tenocotica, Catamareana, Guaránica, Natixana sive Moguazana*, Lima, 1590, in-folio. Livre très rare et qu'on regarde comme le premier qui ait été imprimé au Pérou. W—s.

BARZONI (VICTOR), né à Lunato, dans l'état de Venise, en 1764, fit ses études à Brescia. Fort attaché à l'ancien gouvernement de sa patrie, il se montra dès le commencement très-opposé aux principes de la révolution française, et il exprima cette opinion avec beaucoup de force dans un volume publié en 1794 sous ce titre: *Le Solitaire des Alpes*. C'est un dialogue entre un vieillard indigné des premiers excès de cette révolution et un jeune enthousiaste à qui il cherche à en démontrer les dangers. L'invasion de l'Italie par l'armée française, en 1796, et les désordres qui l'accompagnèrent, n'étaient guère propres à faire revenir Barzoni de ses premières idées. Lorsqu'il vit surtout l'indépendance de sa patrie menacée, il conçut pour tout ce qui portait le nom de Fran-

çais la plus profonde haine; et cette haine s'exhala dans une brochure, intitulée *Les Romains en Grèce*, qu'il publia pour la première fois en 1797, in-8°. Quoiqu'il n'y eût pas mis son nom, toute l'Italie en connut bientôt l'auteur; et Bonaparte en fut vivement offensé. Il était évident que Barzoni, sous le nom de *Flaminius*, l'avait peint des couleurs les plus odieuses, que le roi Philippe n'était autre que l'empereur d'Allemagne François II, et que sous la dénomination de Grecs on ne pouvait voir que les peuples de l'Italie, alors si cruellement opprimés par les Français. Bonaparte fit saisir partout les exemplaires de cet ouvrage; et les ordres les plus sévères furent donnés pour arrêter Barzoni; mais il fut assez heureux pour échapper aux poursuites, et son livre n'en eut que plus de vogue, surtout à Venise, où il produisit tant d'effet que l'envoyé de France, Villetard, crut devoir en adresser des plaintes au nouveau gouvernement qui venait d'être organisé. Ce gouvernement ne répondit que par des allégations vagues, fondées sur la liberté de la presse; et comme l'auteur n'avait pas ménagé les municipaux plus que le général français, ils manifestèrent beaucoup de mépris pour de pareilles attaques, invitant Bonaparte à faire de même. Mais cette réponse fut loin de satisfaire celui-ci. Lorsque Villetard lui fit connaître que Barzoni l'avait attaqué en plein jour dans un café, un pistolet à la main, rien ne put calmer son ressentiment; et ce fut en vain que l'envoyé de la république française essaya d'excuser cet attentat en le faisant considérer comme un acte de folie. Bonaparte furieux déclara que c'était un assassinat, qu'il exigeait un châtiment exem-

plaire; et Barzoni n'échappa à sa colère qu'au moyen d'un passeport qu'il reçut de la main de Villatard lui-même. Il se réfugia en Toscane et se tint long-temps caché dans les Appennins. Ce fut alors qu'il acheva, sous le titre de *La République française*, Venise, 1799, in-8°, une histoire de la révolution de France, où l'on trouve des faits ignorés et assez curieux. Après que les Français eurent été expulsés de la Péninsule italienne, en 1799, Barzoni se rendit à Milan et y fit imprimer un précis historique de la ruine de sa patrie sous ce titre: *Revoluzioni della repubblica Veneta del signore Vittorio Barzoni, autore de Romani in Grecia*, vol. in-8°, Philadelphie (Milan), 31 mai 1800. Cet ouvrage, qui parut au moment où l'Italie allait rentrer sous la domination des Français par la bataille de Marengo, fut peu connu à cette époque; cependant un exemplaire parvint en Angleterre et il y fut aussitôt traduit et publié; ce que l'auteur apprit avec beaucoup de surprise par les journaux anglais. Il en a depuis fait imprimer lui-même, en 1814, à Milan une seconde édition très-exacte, et dans la préface de laquelle il se plaint amèrement des erreurs de la traduction anglaise, où l'on a confondu le texte avec les notes. Lorsque les Anglais se furent rendus maîtres de Malte, Barzoni, qui s'était d'abord réfugié à Vienne, ne trouvant plus d'asile sur le continent, passa dans cette île; et là, sous la protection de la puissance britannique, il publia (en italien) *Le Carthaginois*, journal politique dont le principal but était d'attaquer les opérations du gouvernement de Napoléon. Il est évident que la haine lui fait exprimer quelquefois sur ce

grand homme des accusations injustes; mais, à côté de quelques déclamations passionnées et d'assertions inexactes, on trouve dans son recueil des détails curieux pour l'histoire. Barzoni publia à la même époque (1804), à Malte (en italien): *Motifs de la rupture du traité d'Amiens*, vol. in-12. Ce livre très-précieux par les renseignements diplomatiques, eut une seconde édition à Malte, en 1811, et une troisième en 1815, à Milan, où l'auteur était revenu, et où il publia dans la même année un autre volume in-12, intitulé *Descrizioni*, N° XIV, presso Baret, a Milano. Dans cet ouvrage curieux, dédié à Thomas Mailland, gouverneur et commandant de l'île de Malte, Barzoni présente, 1° un tableau très-pittoresque et très-vrai des Appennins et de la forêt de Vallombreuse; 2° une description de plusieurs statues de Canova, et de la *Vénus de Médicis*; 3° les horreurs des prisons de Venise; 4° la peste dont il fut le témoin à Malte dans le mois de juillet 1813. C'est dans ce dernier tableau qu'il fait la description du château impérial de Luxembourg, près de Vienne, qu'il avait visité en 1803, et qu'il rapporte la conversation qu'il y eut avec un vénérable vieillard qui le conduisait dans la maison dite du *Caprice* ou de la révolution, et qui lui dit: *Les temps de révolutions sont des temps d'ignorance et de barbarie, quoiqu'il en y parle beaucoup de lumières et de sciences...* Dans les dernières années de sa vie, Barzoni s'était retiré à Naples, où il est mort en 1829. On croit qu'il a laissé manuscrit un autre ouvrage allégorique intitulé: *Les Grecs à Rome*, dans lequel il représente toutes les infortunes que les Italiens eurent à supporter de la

part de leurs conquérants. G—C—Y.

BASCAPE (CHARLES BASILICA SANCTI PETRI ou par contraction), savant prélat italien; naquit en 1550 à Milan, d'une famille patricienne. Après avoir achevé ses études à Pavie, il se fit agréger au collège noble des jurisconsultes de Milan; mais, fatigué bientôt des cabales et des tracasseries de ses confrères, il abandonna le barreau; et, ayant embrassé l'état ecclésiastique en 1576, il prit, deux ans après, l'habit des clercs réguliers de Saint-Paul. Ce fut alors qu'il changea le nom de François qu'il avait reçu au baptême, et prit celui qu'on lui a donné en commençant cet article. Honoré de la confiance de saint Charles, il fut envoyé par ce prélat, en 1580, à Madrid, pour y régler avec la cour d'Espagne différentes affaires qui intéressaient l'église de Milan. Ayant rempli l'objet de sa mission, Bascapé revint en Italie, et fut élu supérieur général de sa congrégation, dignité dans laquelle il fut confirmé deux fois. En 1592, étant allé visiter le collège des Barnabites, à Rome, le pape Clément VIII, charmé de ses talents et de sa piété lui conféra l'évêché de Novarre. Il prit possession de son siège dès les premiers mois de l'année suivante; et, marchant sur les traces de saint Charles, signala dans toutes les circonstances son zèle et sa charité. Il fonda aussi à Novarre un collège dont il confia la direction aux clercs réguliers. Ce digne prélat mourut dans sa ville épiscopale, le 6 octobre 1615, à 65 ans. Il était très-versé dans le droit canon et dans l'histoire ecclésiastique comme on peut en juger par ses nombreux ouvrages. Il en a publié dix-neuf et laissé manuscrits quarante-deux. On en trouve les titres dans les *Scriptor. Mediol.* de l'Ar-

gelati, I, 124, et II, 1047, et dans les *Scrittori italiani* de Mazuchelli, II, 512. Les principaux sont : I. *De metropoli mediolanensi*, Milan, 1575, 1596, 1598, in-8°, et 1628, in-fol. Cette dernière édition, qui renferme un traité d'un autre auteur intitulé *Successores sancti Barnabæ*, est indiquée dans la *Méthode d'étudier l'histoire*, par Lenglet-Dufresnoy, sous ce titre : *Brevis historia provincie mediolanensis ab initio ad Christum natum, et undecim primorum archiepiscoporum mediolanens. vitæ. — Fragmenta hist. mediolanensis.* Cet ouvrage curieux est plein de recherches, mais c'est par erreur que l'Argelati dit qu'il a été inséré par Grævius dans le tome II du *The-saurus antiquitat. Italiæ*. II. *De regulari disciplina monumenta patrum*, Milan, 1588. III. *De vita et rebus gestis Caroli card. archiep. mediol.*, Ingolstadt, 1592, in-4°; Brescia, 1602, in-4°. Bascapé traduisit lui-même cette vie de saint Charles, en italien, et la publia sous le nom de *Luca Vandoni*, Bologne, 1613, in-8°. IV. *Novarræ seu de ecclesia novarriensi libri duo*, Novarre, 1612, in-4°. Les manuscrits de Bascapé sont conservés au collège Saint-Marc, à Novarre. On peut consulter pour plus de détails les auteurs cités dans le courant de cet article. W—s.

BASILE (SAINT), prêtre de l'église d'Ancyre, vivait dans le troisième siècle, sous le règne de Julien. A l'exemple des grands maîtres qui l'avaient élevé dans la pratique des vertus ecclésiastiques, il ne quittait sa retraite que pour célébrer les saints mystères et pour instruire le peuple des vérités de l'Evangile. Les magistrats d'Ancyre, ayant su que

Basile s'était déclaré contre l'hérésie d'Arien, lui firent défense de continuer à tenir des assemblées; mais il méprisa leurs ordres et se glorifia d'y désobéir. Accusé de détourner le peuple par ses discours du culte des dieux, il fut conduit devant le proconsul Saturnin qui lui demanda s'il ne regardait point la religion établie par le prince comme la véritable. Basile répondit: « Vous-même la croyez-vous telle? » Cette réponse courageuse indigna le proconsul, qui le fit traîner en prison en attendant l'arrivée de Julien. Ce prince, qui se préparait alors à la guerre contre les Perses devait traverser Ancyre pour se rendre à Antioche, où son armée se réunissait. Basile, amené devant Julien, confessa hautement Jésus-Christ. On assure qu'il osa lui annoncer qu'en punition de son apostasie il perdrait bientôt l'empire avec la vie. Livré sur-le-champ aux bourreaux, dont il lassa la férocité par sa patience, il périt au milieu des supplices le 29 juin 362. L'église célèbre la fête de ce saint martyr le 22 mars. Ses *Actes* ont été publiés en grec et en latin par le P. Henschenius, d'après un ancien manuscrit de la bibliothèque du Vatican, dans les *Acta sanctorum*, mars, 111, 79. D. Ruinart les a reproduits en latin dans les *Acta primorum martyrum*. Ces deux savants pensent qu'il est impossible d'en contester l'authenticité; mais, suivant Baillet, il est difficile de se persuader qu'on n'ait pas étendu les discours du saint qui paraissent étudiés. *Vies des Saints*, 22 mars. M. Mahul a fait une mention spéciale de saint Basile dans sa curieuse *Notice sur quelques articles négligés dans tous les dictionnaires historiques* (Voy. le Magasin en-

cyclopédique, 1818, III, 193).

W—s.

BASINIO DE BASANII

l'un des plus grands poètes du XV^e siècle, était né vers 1425 à Parme ou dans le voisinage de cette ville⁽¹⁾. Vincent Basinio, son père, l'un des lieutenants d'Otobone de Terzi (V. TERZI, XLV, 200), s'était rendu redoutable dans le Parmesan. Il fut dans son enfance placé sous la direction de Victorin de Feltre (V. ce nom, XLVIII, 414), qui ne négligea rien pour cultiver son talent précoce. Il se rendit ensuite à Ferrare, où il se perfectionna dans la connaissance de la langue grecque par les leçons de Théodore de Gaza. Depuis il se rendit très-habile dans la philosophie et les mathématiques, sans toutefois négliger la culture des lettres. A vingt ans, il avait déjà composé le *Méléagre*, ouvrage dans lequel, malgré ses imperfections, on reconnaît un poète nourri de la lecture d'Homère. Il en offrit la dédicace à Lionel d'Este (V. ESTE, XIII, 371), qui se déclara son protecteur, et qui, en 1448, le nomma professeur d'éloquence latine à l'académie de Ferrare. La mort du duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, venait de rallumer la guerre en Italie. Lionel, pensant que cette circonstance était favorable pour revendiquer ses droits sur la ville de Parme, chargea Basinio d'engager quelques condottieri à soutenir ses prétentions. Basinio se rendit donc au château de Guardasone, pour entamer à ce sujet une négociation avec Guerriero de Terzi, l'un des fils d'Otobone. A peine était-il dans cette forteresse, qu'elle fut assiégée par François Sforza, le nouveau duc de

(1) Peut-être à Tizzano.

Milan. Il se vit donc contraint de ceindre l'épée pour la défense commune. Après la prise de Guardasone, il parvint à s'échapper sous un déguisement, et regagna Ferrare sans avoir pu remplir les intentions de son souverain. Lionel soupçonna Basinio de n'avoir pas mis assez de zèle à le servir et le priva de sa chaire. Mais la cour de Rimini était alors l'asile des poètes et des savants, et Basinio ne tarda pas à retrouver dans Sigismond Mélatyte un Mécène plus généreux encore que celui qu'il avait perdu. Député par son nouveau souverain au pape Nicolas V, il reçut de ce pontife l'invitation de traduire en vers latins les poèmes d'Homère; mais il s'excusa d'entreprendre cette tâche sur ce qu'elle demandait un Virgile. Les vers que Basinio composa pour Isotta, maîtresse de Sigismond, et le poème des *Hespérides* dans lequel il célèbre la valeur et les exploits de ce prince, lui méritèrent de plus en plus la faveur du seigneur de Rimini, qui le combla de bienfaits. Un certain Porcellio (V. ce nom, au Supp.), historien estimable, mais poète médiocre, qui lui devait son admission à la cour de Rimini; jaloux de l'amitié que Sigismond témoignait à Basinio, tenta de le supplanter près du prince, en disant que ce n'était qu'un pédant infatué de son savoir. Basinio piqué le menaça de mettre à découvert son ignorance et de signaler dans ses vers un grand nombre de barbarismes et de fautes contre la prosodie. Porcellio se garda bien d'accepter ce défi; mais il n'en fut que plus irrité contre Basinio, qu'il dépréciait dans toutes les occasions. Ce fut alors que le poète de Parme composa son *épître* à Sigismond; dans laquelle, après avoir prouvé que

les plus grands écrivains de Rome, Virgile et Cicéron s'étaient formés par l'étude des chefs-d'œuvre de la Grèce, il déclara que si ses propres ouvrages offraient quelques beautés il en était uniquement redevable à la lecture assidue d'Homère. Porcellio, qui s'était fait l'ennemi de la langue grecque parce qu'il ne l'entendait pas, ne répondit à cette épître que par des injures; et Basinio reprit ses occupations habituelles. Il avait entrepris un nouveau poème sur l'*expédition des Argonautes*; mais l'affaiblissement subit de ses forces l'obligea de l'interrompre. Quoique à la fleur de l'âge et sans aucune maladie apparente, il crut devoir se préparer à la mort et faire ses dernières dispositions. Par un testament daté du 24 mai 1457, il légua son poème des *Hespérides* à Sigismond, en le priant de ne pas permettre qu'on le retouchât, déclarant qu'il aimerait mieux qu'on le jetât au feu. Il institua sa femme son héritière pour le surplus de ses biens, qui ne consistaient guère que dans un assez grand nombre de manuscrits grecs. Peu de jours après il mourut, âgé seulement de 32 ans. Sigismond lui fit de magnifiques funérailles dans l'église de Saint-François de Rimini, qu'il avait désignée pour le lieu de sa sépulture, et ordonna que l'on plaçât sur son tombeau une urne en marbre décorée d'une épitaphe. On a de Basinio dix-huit ouvrages dont on trouvera les titres dans les *Scritt. Parmigiani* du P. Affò. Nous nous bornerons à citer ici les plus importants: I. *Libri quatuor, Isottæi inscripti*. C'est un recueil de trente épîtres dans le genre des Héroïdes d'Ovide, toutes à la louange de la célèbre Isotta, maîtresse de Sigismond. Elles

ont été publiées par Christ. Preudhomme, de Bar-le-Duc, dans un volume intitulé : *Trium poetarum elegantissimorum opuscula*, Paris, Colines, 1539, in-8°. L'éditeur les a mal à propos attribuées à Porcellio, qui n'était point encore à Rimini, en 1449, date de tous les manuscrits, lesquels d'ailleurs portent le nom de Basinio (2) II. *Epistola versibus exarata ad Sigismund. Pandulphum Malatestum de linguae graecae laudibus et necessitate*. Cette épître dont on a parlé a été publiée par l'abbé Jérôme Ferri dans les *Anecdota litteraria*, II, 401. III. *Epistola ad Robertum Ariminensem*, dans le même recueil, pag. 300. IV. *Hesperidos libri XIII*. Ce poème, que l'auteur regardait comme son chef-d'œuvre, contient l'histoire de la guerre de Sigismond contre Alphonse d'Aragon. On en trouve l'analyse faite sur un manuscrit du cabinet de Paris de Meyzieu, dans le *Conserveur*, ann. 1757, III, 199-338. V. *Astronomicon libri duo*. C'est une imitation du poème d'Aratus, sur le même sujet. VI. *Meleagridos, sive de interitu Meleagri, libri tres*. VII. *Argonauticon libri duo*. C'est le poème que l'auteur n'a pas eu le temps d'achever. Laurent Drudi a publié *Basini opera praestantiora nunc primum edita et commentariis illustrata*, Rimini, 1794, 2 vol. in-4°. Le premier contient les trois poèmes de Basinio : les *Hespérides*, l'*Astronomie* et la *Mort de Méléagre*. Le second, la *Vie de Basinio* par le P. Affò, tiré des *Scritt. Parmigiani*, II, 185-

228 ; et deux *dissertations*, l'une du comte Franç. Battaglini, sur la vie de Sigismond Malatesta ; et l'autre du chanoine Angelo, sur la cour littéraire de ce prince. Cet ouvrage curieux est très-rare en France.

W—s.

BASMANOFF (PIERRE), général russe, eut une grande part aux évènements qui, au commencement du XVII^e siècle, exercèrent une si funeste influence sur l'empire russe. Le faux Démétrius ou Dmitri (V. ce nom, XI, 46) s'avancant sur Nowogorod, le tzar Boris jeta les yeux sur Basmanoff, qui répondit parfaitement à l'attente de son prince. L'aventurier fut repoussé et le tzar appela à Moscou Basmanoff, qui y fit une entrée triomphale. Il paraissait être au comble de la faveur ; et, Boris étant mort, son fils Fédor lui donna le commandement en chef de l'armée, et reçut son serment de fidélité. Mais, dans le même temps, Basmanoff excitait secrètement les chefs et les soldats contre son prince. Le complot éclata le 7 mai 1605 ; Basmanoff étant monté à cheval, proclama à haute voix Démétrius tzar de Moscou. Des milliers de voix répétèrent : « Vive Démétrius, fils « d'Iwan ! » Quelques généraux s'échappèrent secrètement ; ils furent arrêtés sur la route de Moscou ; Iwan Godounoff, oncle du tzar Fédor, fut ramené au camp et livré à Démétrius comme un gage de la fidélité de l'armée. Les rebelles marchèrent sur Moscou dont ils s'emparèrent facilement. Le jeune tzar, sa mère et sa femme furent mis à mort. Mais les Zouiski ou Schouiski ayant ensuite soulevé le peuple contre l'impôsteur et Démétrius s'étant caché dans le palais, Basmanoff se mit à la tête des gardes-du-corps

(2) D. Calmet, dans la *Bibliothèque de Lorraine*, a confondu le poète de Parme avec J. Basin de Sadancourt, chanoine de Saint-Dié, éditeur du *Nuncidos* de Blaru (Voy. BLARU, VI, 573).

et ferma les portes, afin de donner le temps au faux tzar de se cacher. Un gentilhomme cria que l'on fit paraître l'imposteur; Basmanoff lui fendit la tête d'un coup de sabre. Mais voyant qu'il allait succomber et que le peuple pénétrait dans le palais, il s'avança vers les princes Soltikoff, Gallitzin et autres grands qui avaient concouru avec lui à élever Démétrius sur le trône; et, pendant qu'il cherchait à les ramener, Michel Tatistcheff, que Basmanoff avait sauvé de l'exil, lui enfonça son épée dans le cœur, en disant : « Scélérat ! va aux enfers avec ton tzar ! » Le corps de Basmanoff fut jeté du haut des escaliers dans la cour (18 mai 1606). On le rendit cependant à ses parents, qui le placèrent près de son fils, mort en bas âge.

G—Y.

BASSAL (JEAN), né en Auvergne vers 1750, était, à l'époque de la révolution, de la congrégation des Lazaristes ou missionnaires, et comme tel, un des prêtres desservants de la paroisse Saint-Louis, à Versailles. Il fut dès le commencement un des plus ardents révolutionnaires de cette ville, prêta tous les serments que l'on exigea du clergé, et parvint ainsi à se faire nommer curé constitutionnel de la paroisse Notre-Dame, la plus importante de Versailles. Il était alors lié avec les démagogues les plus fougueux de la capitale, particulièrement avec Marat, auquel il donna asile dans son presbytère; lorsque le sanguinaire *ami du peuple* fut poursuivi par Lafayette et Bailly, comme l'un des chefs du parti républicain. Bassal fut nommé, en 1791, vice-président du district de Versailles et, dans la même année, député à l'assemblée législative, par le département de Seine-et-Oise. Sa

première motion dans cette assemblée fut en faveur des assassins d'Avignon, pour lesquels il demanda une amnistie (*V. JOURDAN*, XXII, 59), et la seconde contre le duc de Brissac, qu'il fit décréter d'accusation. Devenu membre de la convention nationale par le choix du même département, il y vota la mort de Louis XVI, sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. Il fit ensuite quelques dénonciations contre les *aristocrates*, les prêtres réfractaires, et fut un des premiers ecclésiastiques qui renoncèrent au célibat. Mais, plus lâche que méchant, par une de ces bizarreries qui ne sont pas sans exemple, cet ennemi forcené du sacerdoce fit, durant toute la terreur, nourrir par sa servante un pauvre prêtre non assermenté qu'il ne connaissait pas et qui logeait au-dessus de lui. Cependant il se conduisit avec quelque modération dans les départements de l'est, où il fut envoyé avec Prost, après la journée du 31 mai 1793, afin d'y assurer le triomphe de cette révolution. C'était une mission difficile, dans un pays que dominait alors le fédéralisme, parti contraire à Robespierre. Bassal ne trouva, pour comprimer l'insurrection de cinq départements, que quelques dépôts de régiments et un bataillon de volontaires de la Drôme que commandait Championnet. N'ayant ainsi aucun moyen de répression, et n'étant pas d'ailleurs cruel ni sanguinaire, il eut recours à des voies de conciliation et parvint beaucoup plus sûrement à son but. Mais ce n'était pas ainsi qu'il fallait en agir à cette époque; il fut bientôt rappelé et le féroce Lejeune, qui le remplaça, fit couler des torrents de sang sur les échafauds (*Voy. LEJEUNE*, au Supp.). Revenu dans la capitale et

voulant se réhabiliter dans l'opinion des Jacobins, Bassal fit à la tribune de la convention des dénonciations contre les habitants de Versailles, qu'il signala à plusieurs reprises comme des aristocrates et des contre-révolutionnaires. Mais tout cela ne put empêcher qu'il ne fût bientôt dénoncé lui-même à la tribune des Jacobins, par le terrible Dumas, président du tribunal révolutionnaire, qui l'accusa d'avoir menagé les fédéralistes et les contre-révolutionnaires du Doubs et du Jura. Bassal répondit avec calme par un long discours; il dit qu'il avait fait arrêter 2800 personnes dans le Jura. Il fut défendu par Legendre, qui le loua surtout comme ayant donné asile à Marat et à d'autres patriotes persécutés; Collot d'Herbois prit aussi sa défense, et Bassal se tira de ce mauvais pas avec beaucoup de bonheur. Son triomphe fut si complet que peu de temps après on le nomma président de cette même société des Jacobins. Mais, effrayé des dangers qu'il avait courus, il sembla mettre tous ses soins à se faire oublier, jusqu'à la chute de Robespierre. Plus tard il parla cependant encore aux Jacobins contre les *coryphées du modérantisme*, et peu de jours avant la clôture du club, il y prophétisa le triomphe des sociétés populaires. Il rapporta une pièce relative au 31 mai, portant que si J.-J. Rousseau eût laissé ses idées sur le gouvernement fédératif, il aurait demandé l'entière destruction de Paris. N'ayant pas été favorisé par le sort, qui plaça en 1795, les deux tiers de la convention nationale, dans le nouveau corps législatif, il fut employé par le directoire sur la frontière de la Suisse, pour y préparer les germes d'une nouvelle république, que

Carnot avait imaginé de créer dans la Souabe et le Brisgaw, afin de couvrir sur ce point les frontières de la France. Ce fut lui qui à Bâle, acheta du prince de Carençy, pour l'envoyer au directoire, la correspondance de Louis XVIII; ce qui fut cause de l'arrestation de La Villemur, Brotier, etc. Mais les traités de pacification, qui furent signés peu de temps après, avec l'Autriche, firent renoncer à ce projet, et Bassal porta sur un autre point son activité et ses plans de propagande. Il fut d'abord employé quelque temps en Italie par Bonaparte, comme agent révolutionnaire, et chargé de compulser les archives de Venise. Les directeurs de la république française, ayant ensuite résolu de renverser le trône pontifical, ne crurent pas pouvoir mieux faire que d'employer à ce grand œuvre l'ancien curé de Versailles. Bassal se trouva donc à Rome précisément à l'époque où cette ville fut envahie par l'armée française, sous les ordres de Berthier. Muni des instructions du gouvernement français, il eut une grande part à l'organisation de la nouvelle république, et fut nommé secrétaire-général des cinq consuls. Il ne conserva cette place que jusqu'au mois de novembre 1798, époque où, pour obéir au directoire, en satisfaisant aux vœux du général en chef, le consulat romain le nomma commissaire-général dans les départements, pour y veiller aux subsistances de l'armée française. Ayant ensuite retrouvé son ancien ami Championnet, devenu général en chef de l'armée destinée à l'invasion de Naples, il n'hésita pas à le suivre et devint son secrétaire intime. Rédigeant toutes les correspondances et proclamations, il abusa souvent de l'ignorance et de la cré-

dulité de ce général, qui avait en lui la plus aveugle confiance. Devenu un des principaux chefs de la république parthénopeenne, il profita de son pouvoir pour commettre des concussions de tous les genres. Ces désordres furent tels, que le directoire lui-même ne put les tolérer, et que, sur les plaintes de son commissaire, Faypoult, il fit arrêter Bassal avec plusieurs généraux, et Championnet lui-même, qui furent envoyés devant un conseil de guerre à Milan. L'accusation était grave, les charges nombreuses, et une condamnation paraissait imminente, lorsque la révolution du 30 prairial (18 juin 1799) renversa une partie des directeurs et changea le système du gouvernement. Championnet recouvra aussitôt la liberté, et il obtint le commandement de l'armée des Alpes, où son secrétaire ne tarda pas à le suivre. Mais ce général étant mort peu de temps après, Bassal, resté sans appui, retourna dans la capitale, et il mourut en 1802, dans une maison de campagne qu'il avait louée près de Paris. M—p j.

BASSAND (JEAN-BAPTISTE), médecin, élève et ami de Boerhaave, naquit en 1680, à Baumes-les-Dames, petite ville de Franche-Comté. Cadet d'une famille très-nombreuse, il dut songer de bonne heure à choisir un état. Après avoir achevé ses cours d'humanités et de philosophie, il étudia la chirurgie à Besançon, et vint à Paris se perfectionner sous la direction des plus habiles maîtres. De Paris il se rendit à Naples, où il fut employé dans les hôpitaux, et profita du voisinage pour se faire recevoir docteur en médecine à la célèbre université de Salerne. Il était de retour dans sa famille en 1705 ; mais, dès l'année suivante, il

courut à Leyde entendre les leçons de Boerhaave qui, charmé de ses talents, lui voua dès-lors la plus tendre affection. Après la mort de l'empereur Joseph I^{er}, la France ayant envoyé des troupes en Italie, Bassand fut attaché comme chirurgien aux ambulances de l'armée. Mécontent de ses chefs, il passa bientôt au service de l'Autriche ; et, avant la fin de la campagne, il fut nommé chirurgien en chef du corps commandé par le prince Emmanuel de Savoie. En 1714, l'empereur Charles VI, sur le compte avantageux qu'on lui rendit des talents de Bassand, le nomma premier médecin de l'armée destinée à agir contre les Turcs, sous les ordres du prince Eugène. Il reçut à cette époque de Boerhaave tous les instruments nécessaires pour les observations qu'il le chargeait de faire, tant en Serbie que dans les autres provinces où le sort des armes pourrait le conduire. A la paix il revint à Vienne, se fit agréger, en 1720, à la faculté de cette ville, et fut nommé médecin de Léopold, duc de Lorraine. Ayant eu le bonheur de guérir le fils aîné de ce prince, d'une maladie grave, il en fut récompensé par des lettres de noblesse. L'année suivante (1729), l'empereur lui conféra le titre de son premier médecin, et celui de conseiller aulique. Il accompagna dans ses voyages le jeune duc de Lorraine, qui, depuis empereur, sous le nom de François I^{er}, le créa baron, et il recueillit dans toutes les cours des témoignages de l'estime qu'inspiraient ses talents. Ce grand praticien mourut à Vienne, le 30 nov. 1742. Il avait des connaissances très-étendues, dans toutes les branches de l'histoire naturelle. Il visita plusieurs fois les diverses provinces de l'Autriche, recueillant des plantes et des minéraux

qu'il envoyait à Boerhaave, avec lequel il entretenait une correspondance suivie pendant vingt-six ans. Les lettres de Boerhaave à Bassand (*Ad Joan. Bapt. Bassandum, Herm. Boerhavi epistolæ*) ont été publiées à Vienne, en 1778, in-8°, sur les autographes conservés à la bibliothèque impériale. Elles sont précédées d'une notice de l'éditeur sur Bassand, dans laquelle il regrette que ses réponses à Boerhaave n'aient pas été retrouvées.

W—s.

BASSÉE (le P. BONAVENTURE DE LA) (1), capucin, était né, vers la fin du 16^e siècle, dans la petite ville de l'Artois dont il prit le nom, lorsqu'il embrassa la vie religieuse, dans l'ordre de Saint-François. Louis Le Pippre, c'est ainsi qu'il se nommait dans le monde, après avoir fait d'excellentes études, fut pourvu de la chaire de philosophie au collège royal de Douai. Il se démit de cet emploi, pour entrer dans la congrégation des chanoines réguliers à Hesdin. Plus tard, ayant pris l'habit de capucin, il fut chargé de donner des leçons de théologie dans différents couvents de son ordre. Il remplit ensuite les charges de gardien et de provincial, et mourut le 11 septembre 1650, à Soignies dans le Hainaut. Le P. Bonaventure est auteur du *Parochianus obediens, seu de duplici debito parochianorum audiendi verbi et missæ parochialis*, Douai, 1633, in-12. Cet ouvrage fut traduit en français et enrichi de notes par Franç. de la Tombe, curé à Tournay, ibid., 1634, in-12. L'auteur ayant reçu son ouvrage, y fit des additions, et le re-

produisit sous ce titre : *Theophilus parochialis seu de quadruplici debito in propria parochia persolvendo*, Auvers, 1655, in-12. Il en existe un assez grand nombre d'éditions, dont quelques-unes portent le nom de *Parochophilus*. La première partie qui traite de l'*Obligation d'assister à la messe de sa paroisse*, fut traduite en français par Benoît Puys, Lyon, 1645, in-12. Le P. Albi, jésuite, craignant que, si cette doctrine venait à prévaloir, les églises de la société fussent moins fréquentées, l'attaqua dans son *Anti-Théophile paroissial*, Lyon, 1655, in-12, opuscule où il se permettait plusieurs imputations calomnieuses sur le compte de B. Puys, docteur en théologie, et curé d'une des principales paroisses de Lyon. Le curé se justifia complètement dans la *Réponse chrétienne à un libelle anonyme, honteux et diffamatoire, intitulé : l'Anti-Théophile*, ibid., 1645; et le P. Albi, déguisé sous le nom de *Paul de Cabiach*, prêtre régulier, répliqua par l'*Apologie de l'Anti-Théophile*. Enfin plusieurs personnes considérables, voulant faire cesser le scandale, ménagèrent entre les deux adversaires un raccommodement; et, dans un acte authentique, dressé le 25 sept. 1650, le P. Albi déclara qu'il reconnaissait B. Puys pour un ecclésiastique irréprochable. Pascal a fait usage de cette pièce dans la 15^e *Lettre provinciale* où il se propose de montrer que les jésuites ne se font point de scrupule de se servir de la calomnie pour décrier leurs ennemis. On trouve un bon article sur le P. de la Bassée dans les *Mémoires littéraires* de Paquet, 178, in-fol. Barbier l'a reproduit en partie dans son *Examen critique*, 85.

W—s.

(1) Le P. de la Bassée se nommait en latin *Bassannus*; mais ce n'était pas une raison pour le nommer *Bassean*, comme l'a fait Barbier ou son éditeur dans le *Dictionnaire des Anonymes*, n° 17775. Cette faute se retrouve dans la table.

BASSENGE (JEAN-NICOLAS), né à Liège en 1758, d'une famille de la haute bourgeoisie, fit ses études au collège de Visé que dirigeaient les pères de l'Oratoire. Un des professeurs, passionné pour la poésie française, en inspira le goût à ses élèves parmi lesquels se distinguaient Bassenge et deux autres Liégeois, Henkart et Regnier. Il se forma bientôt entre ces trois jeunes gens une amitié qui triompha toujours de l'amour-propre et qui fit le charme de leur vie. *La nymphe de Spa à l'abbé Raynal*, épître pleine de verve, mais dans laquelle l'auteur se montrait l'apologiste de la philosophie moderne, parut en 1781; elle attirera sur Bassenge des tracasseries de toute espèce. Le prince-évêque (Velbruck) le protégea néanmoins, et le jeune poète continua de vivre au milieu de ses compatriotes jusqu'à la mort du prélat. Entraîné par l'amour des lettres et fatigué des petites persécutions qu'il éprouvait, il alla demeurer à Paris, et ses liaisons avec les plus célèbres littérateurs de l'époque lui rendirent ce séjour agréable. Cependant la mésintelligence entre le nouveau prince-évêque (Hoensbroeck) et le peuple liégeois ne tarda guère à se manifester; Bassenge servit de sa plume la cause de ses concitoyens; il publia diverses brochures qui respirent le plus ardent patriotisme, mais qui portent presque toutes l'empreinte d'un travail trop précipité. Ses études de prédilection se dirigeaient toujours vers l'histoire de sa patrie, et il en donne des fragments écrits avec chaleur dans ses *Lettres à l'abbé de P...* (DE PAIX) (1), ouvrage estimable et qui mériterait d'être plus connu, bien que trop

souvent l'enthousiasme y prenne la place d'une judicieuse critique. De retour à Liège, et député du tiers-état pour assister aux conférences des trois ordres en 1789, Bassenge prit une part très-active dans la direction des affaires. Les états le chargèrent de plaider leur cause à la chambre impériale de Wetzlar, à Berlin, puis au congrès de Francfort. La mission était difficile à remplir, et le diplomate manquait absolument de cette souplesse indispensable pour réussir auprès des cours. Le prince-évêque, rétabli par les troupes impériales dans la plénitude de son pouvoir, en décembre 1790, exclut de l'amnistie Bassenge qui, dans une *Adresse à l'empereur Léopold II, au nom des Liégeois* (vol. in-8°, Sedan, septembre 1791), réclama vivement contre l'esprit de réaction et les actes arbitraires qui se manifestaient à Liège. Mais le gouvernement autrichien resta sourd à sa voix, et Bassenge alla chercher des consolations dans la culture des lettres à Paris. Il fit une courte apparition dans sa patrie avec l'armée de Dumouriez, en 1792. Les supplices de la terreur désenchantèrent pour lui la révolution française en 1793, et lui-même fut jeté dans les cachots. Il aurait vraisemblablement porté sa tête sur l'échafaud sans la courageuse intervention des exilés liégeois. Robespierre les reçut et n'osa pas se refuser à leur demande. Bassenge fut remis en liberté peu de jours avant la chute du sanguinaire dictateur. Après la réunion du pays de Liège à la France, il lui fut enfin permis de revoir ses foyers. Commissaire du directoire exécutif près de l'administration du département de l'Ourte, il goûta la plus douce des vengeances, celle de faire du bien à ses persécuteurs; la plupart avaient fui, il

(1) 5 vol. in-8°, de 1787 à 1789.

facilita leur retour, et leurs propriétés furent conservées par ses soins généreux. Député au conseil des cinq-cents, en 1798, il s'y fit remarquer par la modération de ses principes. Les événements du 18 brumaire, qu'il favorisa, le firent siéger au corps législatif; mais ses opinions républicaines, qui se faisaient jour quelquefois dans la *Décade philosophique*(2), l'en éloignèrent en 1802. Il passa les dernières années de sa vie au milieu de ses amis, dans sa ville natale qui lui confia la conservation de sa bibliothèque. Bassenge mourut célibataire, le 16 juillet 1811, à 53 ans. Il était membre de la société d'émulation de Liège, et son éloge y fut prononcé, le 12 sept. 1811, par le secrétaire perpétuel. « En lui, » dit un de ses compatriotes qui l'avait « bien connu, la gaieté était sans ap- » prêt, l'épigramme sans fiel, la » louange sans fadeur; sa brusque » bonhomie n'était jamais brutale, » et celui qu'auraient intimidé les » vives saillies de son esprit se sen- » tait sur-le-champ rassuré et retenu » par l'indéfinissable amabilité de ses » manières. » Bassenge poussait la bienfaisance au point que plus d'une fois on l'a vu subir les plus dures prétentions de l'usure pour secourir des malheureux. On a réuni la plupart de ses poésies avec celles de ses amis Henkart et Regnier, sous le titre de *Loisirs de trois amis*, 2 vol. in-8°, Liège, sans indication de l'année (1822). On y distingue plusieurs épîtres semées de charmants détails, et des fables où des longueurs et des négligences sont rachetées par le naturel et par une certaine naïveté piquante; l'âme de l'apologue, à laquelle rien ne peut suppléer. On

trouve aussi des vers et de la prose de Bassenge dans les procès-verbaux de la société d'émulation de Liège, dans l'*Almanach des Muses*, dans l'*Annuaire poétique de Bruxelles*, etc.—Son frère puîné fut comme lui membre du conseil des cinq-cents, puis sous-préfet à Montmédy, et membre du corps législatif. Sr—x.

BASSET (C.....-A.....), l'un des hommes qui, dans ces derniers temps, se sont occupés avec le plus de zèle de l'éducation populaire, était né vers 1750. Ayant embrassé la règle de Saint-Benoît, il fut envoyé par ses supérieurs à l'école de Sorèze; et il y professait la rhétorique en 1791, à l'époque de la suppression de cet établissement. Forcé de quitter la France pour se soustraire à la persécution suscitée contre les prêtres, il n'y rentra qu'en 1806. A l'organisation de l'université, Basset, nommé censeur des études dans un lycée de Paris, fut ensuite placé comme sous directeur à l'école normale. Trouvant cette tâche au-dessus de ses forces, il sollicita bientôt sa retraite; mais il ne cessa pas de travailler activement aux progrès de l'éducation, en propageant de tout son pouvoir la nouvelle méthode d'enseignement qui trouvait beaucoup d'adversaires. L'un des fondateurs de la société pour l'amélioration de l'instruction élémentaire, il en fut aussi l'un des membres les plus distingués: il mourut à Paris, vers la fin de 1828. On a de lui: I. *Essai sur l'éducation et sur l'organisation de quelques parties de l'instruction publique*, Paris, 1811, in-8°; 2^e édition, augmentée, 1814, in-8°. II. *Coup d'œil général sur l'éducation et l'instruction publiques en France, avant, pendant et depuis la révolution*, ibid., 1816, in-8°.

(2) Journal scientifique et littéraire rédigé par MM. Ginguené et Amauri Duval.

III. *Direction pour les fondateurs et fondatrices*, pour les maîtres et maîtresses des écoles d'enseignement perfectionné, ibid., 1817, in-12; 2^e édit., 1819. IV. *Manuel du comité cantonal* sous le rapport de l'inspection des maîtres, etc., ibid., 1817, in-8°. V. *Manuel de l'inspecteur*, ou qualités principales à observer dans une école d'enseignement, etc., ibid., 1819, in-12. VI. *Explication morale des proverbes populaires français*, ibid., 1826, in-8°. Ce petit ouvrage est excellent. Quelques critiques le comparent à la Science du bonhomme Richard de Franklin. Voy. la *Revue encyclopédique*, xxxv. VII. *Établissement et direction des écoles primaires gratuites d'adultes*, tenues les soirs et les dimanches, pour la classe ouvrière, ibid., 1828, in-12. Dom Basset a traduit de l'anglais l'explication de Playfair, sur la théorie de la terre, par Hutton, Paris, 1815, in-8°, fig. (V. PLAYFAIR, XXXV, 60.) W—s.

BASSET DE LA MARELLE (LOUIS), avocat, membre de l'académie de Lyon, né dans cette ville, fut pourvu, en 1762, de la place de premier avocat-général au parlement de Dombes. Il obtint, en 1774, la charge de président au grand conseil, qu'il occupa jusqu'à la suppression de toutes les cours de justice. Il fut enfermé en 1793, avec sa femme et son fils âgé de 17 ans, dans la prison du Luxembourg. Traduits au tribunal révolutionnaire comme complices d'une conspiration tramée sous les verroux, ils furent, tous trois, condamnés à mort, le 19 messidor an II (7 juillet 1794) (1).

(1) Ce jour-là, le tribunal révolutionnaire jugea et condamna dans une seule séance, cinquante-neuf victimes, et parmi elles se trou-

Basset de la Marelle a publié un écrit intitulé: *La différence du patriotisme national chez les Français et chez les Anglais*, Lyon, 1762, in-8°; réimprimé en 1766. Ce discours, lu à l'académie de Lyon, fut très-gouté lorsqu'il parut: un sentiment de nationalité lui procura ce succès, car l'ouvrage, loin d'être un parallèle impartial, est presque entièrement consacré à établir la supériorité du patriotisme français, sur le même sentiment en Angleterre. Les faits historiques se plient trop souvent au système de l'auteur, dont le style n'est pas exempt d'incorrections et affecte quelquefois des formes de palais. On trouve d'ailleurs peu d'idées neuves dans cette production de l'orgueil national. L—M—X.

BASSINET (l'abbé ALEXANDRE-JOSEPH de), né à Avignon, d'une famille noble, le 22 janv. 1733, fit de très-bonnes études et se consacra de bonne heure à l'état ecclésiastique.

valent le vertueux abbé de Fénelon, fondateur de l'institution en faveur des jeunes Savoyards; Nicolai, ex-premier président de la chambre des comptes; le duc de Gesvres, ci-devant pair de France; le prince d'Hénin, qualifié dans le jugement de capitaine des gardes de l'infâme d'Artois; un architecte du tyran de Pologne (Stanislas, qui mérita le surnom de Bienfaisant); la comtesse de Boufflers, qui avait été attachée à ce prince; d'autres nobles (des Boisgelin, des Dumas, des La Tour-du Pin, etc.); et aussi des cultivateurs, des magistrats, des prêtres, des intendants de province, des avocats, des journalistes, des conseillers-d'état, des greffiers, des commissaires de police, des colonels, des négociants, des marins, un simple employé de la Salpêtrière, et un Anglais établi en France, et dont le crime était d'être né sous le domaine de Pitt. Tous ces accisés, dont la plupart ne s'étaient jamais vus, furent condamnés comme complices du père Duchesne (Hébert), de Ronsin, de Chaumette, et de Momoro; comme ayant voulu auéantir par le meurtre (dans la prison du Luxembourg, où ils n'étaient pas tous renfermés) les représentants du peuple, et notamment les membres du comité de salut public et de sûreté générale.—Befroy de Reigny dit, dans son Dictionnaire des hommes et des choses, qu'un autre Basset, perruquier, avait déjà été condamné et exécuté à Paris, le 16 janvier 1794, pour avoir fait des perruques d'aristocrate ou approchant. V—VZ.

Etant venu fort jeune à Paris, il y prêcha devant la cour et prononça en présence de l'académie française le panégyrique de saint Louis. Doué d'une assez grande érudition et de beaucoup de vivacité, il obtint de brillants succès dans la prédication, bien qu'il n'ait jamais pu se défaire entièrement de l'accent provençal. Il était depuis quelques années grand-vicaire de Verdun lorsque la révolution éclata : ayant refusé le serment exigé du clergé, il se retira dans une maison de campagne près de cette ville, où il eut l'honneur de recevoir Monsieur, frère du roi, lorsque ce prince vint en France dans la campagne de 1792. Cet honneur pensa coûter bien cher au pauvre abbé ; et il ne put se soustraire à l'échafaud qu'en se tenant soigneusement caché pendant tout le régime de la terreur. Venu à Paris après la révolution du 18 brumaire et se trouvant privé de tous ses traitements et pensions, il n'eut pour y vivre que la ressource de ses travaux littéraires. Ce fut alors qu'il devint un des rédacteurs du *Magasin encyclopédique*, où il a fait insérer un grand nombre d'articles qu'il n'a pas signés. S'étant chargé, en 1806, à l'instigation du fameux Perlet (*Voy.* ce nom, au Sup.) d'une correspondance politique, il fut dénoncé à la police par ce misérable, et mis par suite en arrestation au Temple, où il resta détenu pendant plusieurs années. En sortant de cette prison, il se retira dans la maison de Sainte-Perrine à Chaillot, où il est mort, le 16 novembre 1813. L'abbé de Bassinet a publié : I. *Panégyrique de saint Louis*, 1767, in-8°. II. *Histoire moderne de Russie*, traduite de l'anglais de William Tooke, Paris, 1802, 6 vol. in-8°. III. *Histoire sacrée de l'An-*

cien et du Nouveau Testament, représentée par figures au nombre de 614, avec des explications tirées des Saints Pères, Paris, 1804. 1806, 8 vol. gros in-8°. L'abbé Lécuy fut l'auteur du huitième volume de cet ouvrage que ne put continuer Bassinet, à cause de son arrestation. Ce dernier fut aussi l'éditeur des *Sermons* de Cicéri, Avignon, 1761, 6 vol. in-12, et d'une édition de Luneau de Boisgermain. Il avait composé des *Annales historiques et politiques du dix-huitième siècle*, qu'il se proposait de mettre sous presse lorsque la mort vint le frapper. Cet ouvrage est resté inédit.

M—D j.

BASSOT (JACQUES). On ignore à quel personnage ce nom a pu appartenir, si même il en a jamais existé qui le portât (1), et cependant il est devenu célèbre dans les fastes de l'anatomie, parce qu'on a désigné un individu de ce nom comme auteur d'une brochure qui fit beaucoup de bruit à l'époque de sa publication, et qui est intitulée : *Histoire véritable du géant Teutobochus, roi des Teutons, Cimbres et Ambrosins, défait par Marius, consul romain, cent cinquante ans avant la venue de notre Sauveur, lequel fut enterré auprès du château nommé Chaumont, en Dauphiné*, Paris, 1643, in-8° ; réimprimée à Lyon, la même année, sous le titre de *Discours véritable de la vie, mort et des os du géant Theuto-bochus*, in-8°. Ce livre parut à l'occa-

(1) Les auteurs de la Bibliothèque historique de la France, et Barbier dans son Dictionnaire des anonymes, pensent que cet auteur se nommait Tissot ; et ils se fondent sur la phrase suivante, qui termine l'ouvrage : « Le tout est à la plus grande gloire de Dieu, et à l'honneur du seigneur de Langon ; par son très-humble serviteur Jacques Tissot. » Le frontispice n'indique point de nom d'auteur.

sion d'ossements d'une grandeur prodigieuse qu'un chirurgien de Beaurepaire, nommé Pierre Masuyer, montrait au public pour de l'argent, disant qu'ils avaient été trouvés à dix-sept ou dix-huit pieds en terre, dans une tombe en briques longue de 30 pieds, large de 12, sur laquelle était attachée une pierre fort dure, ressemblant à du marbre gris, et portant cette inscription en lettres romaines : *Teutobochus rex*. Bassot, ou plutôt peut-être Masuyer, sous ce nom emprunté, écrivit la brochure en question pour soutenir l'imposture, et, après avoir essayé de prouver l'existence réelle de géants dans les temps anciens, il établit que le corps du roi des Cimbres devait avoir à peu près vingt-cinq pieds de haut. A cette occasion il parle de quelques autres ossements gigantesques que l'on conservait à Valence, et fait l'histoire suivie de tous les géants dont les anciens ont parlé. Ce ridicule ouvrage fit une sensation prodigieuse, et amena les curieux en foule chez l'avid imposteur. Mais ce qui le rend surtout important pour l'histoire de l'anatomie, c'est qu'il excita entre deux hommes habiles et célèbres, Habicot (*Voy. ce nom, au Supp.*) et Riolan, une discussion très-vive, dans laquelle le premier fit preuve de la crédulité la moins excusable, et finit par succomber, en laissant tous les rieurs du côté de son redoutable adversaire. De pareilles disputes scandaleuses, nuisibles à l'art, ou plutôt à ceux qui l'exercent, ne sauraient se renouveler aujourd'hui. L'anatomie comparée ferait reconnaître sur-le-champ à quel animal les ossements fossiles devraient être rapportés, et il paraît que, dans le cas dont il s'agit, ces os appartenaient à un éléphant. C'est là un des exemples

les plus frappants de l'utilité d'une science que tant de médecins affectent de dédaigner, parce qu'ils ne l'ont point étudiée, ou parce qu'ils en ont à peine une idée (2). J.-D.-N.

BAST (FRÉDÉRIC-JACQUES), conseiller de légation du grand-duc de Hesse, de l'ordre de Hesse, et correspondant de l'Institut de France, naquit vers 1772, dans les états du landgrave de Hesse-Darmstadt. Il fit ses premières études sous son père recteur du gymnase de Bouxviller, qui lui transmit son goût pour les lettres classiques. Il se rendit ensuite à l'université d'Iena, où il suivit particulièrement les leçons de M. Griesbach, le plus célèbre des philologues sacrés et de M. Schütz, si connu par son édition d'Eschyle. Son premier essai dans la littérature savante fut un commentaire critique sur le Banquet de Platon, que suivit bientôt après un specimen d'une nouvelle édition d'Aristenète. Ces deux ouvrages annonçaient déjà cet esprit de saine critique, ce jugement sûr, cette connaissance singulière de la langue grecque, cette vaste lecture dont il a donné depuis de si grandes preuves. Il habitait alors Vienne et il était attaché à M. de Jan, résident de Hesse-Darmstadt. Le landgrave, qui connaissait tout le mérite de Bast, le nomma secrétaire de sa légation au congrès de Rastadt, et bientôt après, en récompense de sa conduite et de ses talents, il le plaça avec le même titre auprès du baron de Pappenheim, son ministre à Paris. L'affaire longue et difficile des indemnités fournit à Bast de nombreuses occasions de

(2) Prosper Marchand a consacré un long article à ce personnage ambigu, dans son Dictionnaire historique, tom. 1, p. 86. Il critique, sans fondement, l'auteur de l'*Histoire de l'origine de la chirurgie en France*, qui restitue au prétendu Bassot son véritable nom de Tissot.

prouver à sa cour toute l'étendue de son zèle ; et le prince, en témoignage de satisfaction, le fit chevalier de son ordre, distinction d'autant plus honorable, que cette décoration n'était donnée ordinairement qu'à la naissance ou aux services militaires. Vers la même époque Bast fut nommé conservateur en survivance de la bibliothèque de Darmstadt ; il avait préféré cette place à des titres plus brillants qu'il eût pu demander, mais qui auraient moins convenu à ses goûts littéraires. En effet, il n'avait pas cessé de cultiver les langues savantes, et à l'exemple de Reuchlin, de Rutgers, de Grotius et de Spanheim, il joignit toujours les travaux de la philologie à ceux de la diplomatie ; il avait profité de son séjour à Paris pour collationner ou copier un nombre considérable de manuscrits grecs, et l'on peut juger de l'importance de ses découvertes par la *Lettre critique* qu'il adressa en 1805 à M. J.-Fr. Boissonnade, un de ses amis, sur *Antoninus Liberalis, Parthenius et Aristenète*, in-8°. Cet ouvrage le met au premier rang des philologues qui s'occupent de la critique verbale. On trouve dans la nouvelle édition de Grégoire de Corinthe, publiée en 1811, à Leipzig, par les soins de M. Schæfer, des notes de Bast, et une dissertation paléographique, qui sont un chef-d'œuvre d'érudition et de sagacité. Ce savant distingué dont les études sérieuses n'avaient altéré ni l'aménité de l'esprit, ni l'égalité du caractère, mourut d'apoplexie, à Paris, le 13 novembre 1811.

C. T—Y.

BAST (MARTIN-JEAN DE (I)), né à Gand, le 27 octobre 1753, em-

brassa l'état ecclésiastique, fut successivement curé de Saint-Jacques et de Saint-Nicolas dans cette ville ; et, comme la plupart des personnes de sa robe, se signala dans la révolution brabançonne de 1789. Le 13 nov. de cette année, il célébra la messe sur un tambour, au milieu du marché aux grains, et donna l'absolution à la populace qui venait de piller cinq des principales maisons de Gand. De Bast, revenu bientôt à des sentiments plus dignes d'un pasteur, se partagea entre les devoirs du sacerdoce et l'étude des antiquités, qui lui valut une place honorable parmi les archéologues, malgré les attaques du chevalier Charles-Louis Diericx. Cet homme instruit, mais passionné, s'appliqua à le convaincre d'erreur et d'ignorance, et le traita sans façon, d'auteur grossier, plat, crédule, peu judicieux, écrivant des absurdités et des galimathias. Il est vrai qu'il n'était guère plus retenu à l'égard de Gramaye (V. ce nom, XVIII, 277), qui jouit néanmoins de l'estime des savants. De Bast avait formé un cabinet précieux de médailles et d'objets antiques, décrits en partie dans ses ouvrages. Après la conquête de la Belgique par les Français, et particulièrement sous le directoire, de Bast fut l'objet de continuelles persécutions. Déguisé tantôt sous le costume de roulier, tantôt sous celui de batelier hollandais, il n'en remplissait pas moins, avec un courage digne des premiers siècles de l'église, les devoirs de son ministère. Le 18 brumaire lui permit enfin de respirer ; il se prononça fortement en faveur du concordat, et fit connaître ses principes dans une petite brochure qui produisit une vive impression sur le clergé de la Flandre. Voici la liste de ses ouvrages :

(1) Le monosyllabe *de*, devant les noms flamands, n'est pas une particule qui désigne la noblesse ; c'est tout simplement l'article *le*.

I. *Recueil d'antiquités romaines et gauloises, trouvées dans la Flandre proprement dite*, Gand, 1804, in-8°. II. *Recueil d'antiquités romaines et gauloises, trouvées dans la Flandre proprement dite, avec désignation des lieux où elles ont été découvertes; avec figures en taille-douce, gravées par P.-J.-J. Tiberghien*, ibid., 1808, in-4°. III. *Premier supplément au Recueil d'antiquités romaines et gauloises, en réponse à l'ouvrage intitulé: La topographie de la ville de Gand*, par C.-L. Diericx, Gand, 1809, in-4°. IV. *Oraison funèbre du duc de Montebello et discours sur la Saint-Napoléon*, Gand, 1810, in-8°. V. *Second supplément, contenant la description de l'ancienne ville de Bavai et de Famars, suivi de recherches historiques et critiques, sur les prétendus forestiers de Flandre, sur les Missi Dominici, surnos premiers comtes, etc.*, ibid., 1813, in-4°, fig. VI. *Recherches historiques et littéraires de la langue celtique, gauloise et tudesque pour servir de supplément au Recueil d'antiquités*, ibid., 1815, in-4°. VII. *L'institution des communes dans la Belgique, pendant les 12^e et 13^e siècles, suivie d'un traité sur l'existence chimérique de nos forestiers de Flandre*, ibid., 1819, in-4°. VIII. *L'ancienneté de la ville de Gand, établie par des chartes et d'autres monuments authentiques, pour servir de supplément au Recueil d'antiquités*, ibid., 1821, in-4°. IX. *Dilucidatio principiorum, quibus præcipue nititur resolutio capitalis ecclesiæ, cath. Gandavensis S. Bavonis, 22 Julii*, 1813, Gand, 1813, 2 parties in-8°. X.

Méditations sur la vie et la mort de Jésus-Christ (en flamand), ibid., 1805, 2 parties in-8°. Il a laissé en manuscrit une prodigieuse quantité de sermons et de méditations pieuses, le tout rédigé en flamand, ainsi que des *Annotationes in tractatum de jure et justitia*. Quand sa mort arriva, le 11 avril 1825, il était chanoine de Saint-Bavon, membre de l'Institut royal des Pays-Bas, de l'académie de Bruxelles, de celle d'archéologie de Rome, de la société des antiquaires de France, des sociétés littéraires de Harlem, Middelbourg, Leyde, Gand, etc., chevalier de la Légion-d'Honneur depuis 1808, et depuis 1816, chevalier de l'Ordre du Lion Belgique. Il s'était démis, en 1817, de la cure de Saint-Nicolas, à cause de ses infirmités. La quatrième livraison du tome premier des *Archives historiques et littéraires du nord de la France* contient une notice sur de Bast, par M. de Stassart.
R—F—G.

BAST (LIEVIN-AMAND-MARIE DE), neveu du précédent, né à Gand, le 2 mars 1787, avait tout au plus cinq ans lorsqu'il fut admis dans les ateliers de P.-J.-J. Tiberghien, dessinateur, graveur, orfèvre et ciseleur de réputation. Il apprit en même temps les éléments du français et du flamand, ainsi que ceux du calcul et du dessin. C'est à cela que se borna alors toute son instruction. Tiberghien étant mort en 1810, il lui succéda dans la direction de ses affaires, qu'il conserva jusqu'en 1828, et laissa, outre un grand nombre de gravures, qui ne se distinguent ni par le fini ni par la pureté du dessin, des vases d'une forme élégante et quelques médailles. Il fut, en 1808, l'un des neuf fondateurs de la société des arts et de littéra-

ture de Gand, dont il ne tarda pas à devenir secrétaire. Les *Annales Beligiques des sciences arts et littérature*, publiées dans cette ville, avaient cessé de paraître en 1824. De Bast, de concert avec un de ses amis, fonda le *Messenger des sciences et des arts du royaume des Pays-Bas*. Dans l'intervalle, il fut nommé conservateur de la collection numismatique de l'université de Gand, ensuite secrétaire-adjoint du collège des curateurs et membre de l'Institut d'Amsterdam. En 1829, il joignit à ses nombreux travaux, ceux d'archiviste de la Flandre orientale. Mais privé de la connaissance du latin, forcé de se jeter dans des investigations historiques, hors du cercle de ses études antérieures, et cependant nécessaires aux fonctions qu'il embrassait, il se livra à des travaux excessifs, et fut enlevé par une mort inopinée, le 10 septembre 1832, au moment où il se proposait de mettre sous presse un cartulaire choisi de la Flandre. Voici la liste de ses principales publications : I. *Description de l'arc-de-triomphe, érigé par la société de commerce de Gand, à l'occasion du mariage de Napoléon et de Marie-Louise, et de leur entrée à Gand, le 17 mai 1810*, in-4°, orné de trois gravures au trait de Lenormand de Paris, Gand, 1811. II. *Projet d'un palais* (par l'architecte T.-F. Suys d'Ostende) *pour la société royale des beaux-arts et de littérature de Gand*, in-8° de 16 pages avec 9 gravures au trait, Gand, 1821. III. *Annales du salon de Gand et de l'école moderne des Pays-Bas*, in-8°, orné de 93 pl. gravées par Lenormand, Gand, 1823. Nous avons des raisons de croire que le texte est dû en grande partie, à M. N. Cornelis-

sen. IV. Le même ouvrage, à quelques retranchements près, en hollandais. V. *Notice sur le chef-d'œuvre des frères Van-Eyck*, traduite de l'allemand de M. G.-F. Waagen, et enrichie de notes inédites, avec gravures, in-8°, Gand, 1825. VI. *Notice historique sur Antonello de Messine*, traduite de l'italien, augmentée de notes et de la description d'un tableau de ce peintre, in-8°, orné de gravures, Gand, 1825. Les deux derniers numéros sont extraits du *Messenger*, dont la première livraison parut en juin 1824, et la quarantième et dernière, en 1830. Ce recueil, qui n'a pu échapper à la nécessité de caresser les gloires de famille et de quartier, et qui a eu à lutter contre l'indifférence du public belge, toujours froid pour les écrivains du pays, contient cependant quantité de renseignements utiles et de dissertations curieuses. En 1832, de Bast pressé de le reprendre, donna lui-même au public le premier cahier de la seconde série. MM. de Reiffenberg, Jacquemyns, Serrure, Van Lokeren, Voisin et Warnkœnig se sont chargés de poursuivre cette entreprise, dont le plan a été modifié. De Bast a fourni quelques articles aux *Annales*. Sa *biographie*, par M. A. Voisin, se lit au commencement de la deuxième livraison du nouveau *Messenger des sciences*. R—F—G.

BASTARD ou **BASTART** (GUILLAUME de), vicomte de Fussy et de Terlan, maître des requêtes, capitaine de la grosse tour de Bourges, lieutenant-général pour le roi en Berry sous Charles VI et Charles VII, naquit à Bourges, à la fin du XIV^e siècle, d'une maison originaire du comté de Nantes, et qui se répandit en Berry, en Bourgogne, en Guienne

et dans le Maine (1). Après avoir fait à Paris ses études et suivi les cours de l'université, il embrassa le parti des armes, se distingua au siège de Bourges en 1412, et fit plusieurs campagnes sous Martin, son oncle, chevalier de Rhodes et commandeur de la Rochelle. La famille de Bastard fut une de celles qu'admit auprès de lui Jean de France, dit le Bon, frère de Charles V, en faveur duquel avait eu lieu, en 1360, l'érection du duché de Berry. Pierre, frère de Guillaume, Jacques, son père, et Macé, son aïeul, avaient été premier panetier, écuyer-tranchant et premier maître de l'hôtel du duc de Berry. A peine âgé de vingt-cinq ans, Guillaume fut nommé lieutenant-général du sénéchal de Berry, en remplacement d'un autre Guillaume de Bastard, son oncle ; c'était pendant la maladie de Charles VI et dans des circonstances

(1) La branche aînée existait encore en Bretagne, au milieu du XVI^e siècle, dans la personne de François de Bastard, seigneur de Bastardière, près Clisson, chevalier distingué, rappelé dans l'histoire contemporaine. Jean, grand-oncle de François, était, en 1441, chef du conseil de Jean V, dit le Sage, duc de Bretagne, pendant que ses cousins occupaient des charges importantes à la cour des ducs de Berry et de Bourgogne. Robert Bastard, second fils de Rouault, seigneur de Bastardière et du Pélerin, fit partie des volontaires bretons qui accompagnèrent Guillaume-le-Conquérant, et reçut de lui en Devonshire, selon le *Doomsday-Book*, des terres dont quelques-unes sont possédées encore aujourd'hui par ses descendants directs, N. N. Bastard de Kitley et de Sharpam, membres du parlement.—Un des ancêtres de Guillaume s'était attaché au service de Philippe-Auguste lors des voyages que ce prince fit à Nantes, à l'occasion de la mort du jeune duc Arthur, et vint se fixer en Berry, par suite de son mariage avec Béatrix de Culant, dame de Sainte-Solange, de l'ancienne maison de Culant, qui a fourni presque en même temps un amiral, un maréchal et un grand-maître de France (*Voy. CULANT*, X, 343). La postérité de Guillaume subsiste, en Guienne, dans les branches d'Estant et de Saint-Denis ; et, au Maine, dans celles de Fontenay-Obert et de la Paragère. DOM MORICE, DOIN LOBINEAU, DOM CAFFEAUX, GOLLUT, LE LABOUREUR ; BLANCHARD, *Généalogies des maîtres des requêtes de l'hôtel du roi* ; CHAUMEAU, CHEKU, CATHERINOT, GOUGNON, LA THOMASSÈRE ; *Bibl. du roi, Archiv. du royaume, Archiv. de Bourges*, etc.

qui ajoutaient beaucoup à l'importance de ces fonctions. Il fut en même temps attaché à la personne du dauphin, alors duc de Berry, comme chambellan, membre de son conseil privé et maître des requêtes de son hôtel, titres bientôt changés, quand le dauphin devint régent du royaume, en ceux de conseiller et de maître des requêtes de l'hôtel du roi. Guillaume fut aussi nommé maître-général extraordinaire des comptes (1423), puis capitaine de la grosse tour de Bourges, appelée *la clef du Berry*, poste de confiance, occupé déjà par son oncle lors du siège de 1412. Il obtint, en 1429, la charge de gouverneur du bailliage de Bourges, et enfin celle de lieutenant-général pour le roi en Berry, le plus important des emplois dont il ait été revêtu et qu'il ne faut pas confondre avec celui de lieutenant-général du sénéchal, qu'il remplissait depuis onze années, et dans lequel il fut remplacé par Jehan Bastard, son frère, ainsi désigné (juin 1431) dans les arrêts du parlement de Paris, séant alors à Poitiers. Les lieutenants-généraux pour le roi, sans avoir droit aux mêmes honneurs que les gouverneurs de province, exerçaient, pendant leur absence, la plénitude de leur autorité. Les embarras du royaume, qui n'avaient jamais été plus grands, et la nécessité de se ménager dans le Berry une retraite assurée, déterminèrent le roi à concentrer les pouvoirs dans les mains du premier magistrat de Bourges, ville dont il avait depuis long-temps éprouvé la fidélité. Guillaume justifia le choix du prince. Au milieu de défections journalières, les sentiments de la province confiée à ses soins ne furent pas un instant douteux. Les historiens relatent les services qu'il rendit dans cette longue

guerre ; et ils rapportent en entier la décision prise par lui, le 24 novembre 1429, en sa qualité de lieutenant-général, pour un emprunt de 2,600 écus d'or, destinés aux gens de guerre de Jeanne la pucelle, et à ceux du sire d'Albret, comte de Gaure en Armagnac et gouverneur de Berry, qui assiégeaient la Charité-sur-Loire retenue par Perrinet Grasset, capitaine routier et célèbre partisan. Le 11 janvier suivant (1429; v. style), 1,300 écus d'or furent expédiés, au nom des habitants de Bourges, et la Charité rentra sous l'obéissance du roi. Un an auparavant, jour pour jour, Orléans, assiégée par les Anglais, avait reçu, par les soins de Guillaume, un convoi de vivres et de poudres. C'est alors (1429) que Charles VII donna à la famille de Bastard la devise *CUNCTIS NOTA FIDES*, « en récompense, est-il dit, de sa fidélité, et des bons, grands et agréables services de Guillaume de Bastard, chevalier, maître des requêtes, etc.; et de son frère Vaspasian, gouverneur de Mehun-sur-Yèvre, panetier du roi, etc. (2). » Cependant cette réunion de pouvoirs en la personne de Guillaume ne pouvait être que temporaire, et devait finir avec la cause qui l'avait fait naître. Aussi, en 1437, année où le roi de France rentra dans Paris, la lieutenance-générale de Berry fut supprimée, et le gouvernement, vacant depuis 1429, fut de nouveau réuni à la charge de bailli, et donné à Jean, dit Poton, seigneur de Xaintrailles, capitaine de la grosse

tour de Bourges, depuis maréchal de France. L'année 1440, célèbre par la guerre de la Praguerie, fournit encore à Guillaume l'occasion d'être utile à ses concitoyens. Appelé par leur suffrage à la tête de la ville de Bourges, il se rendit en leur nom près du roi Charles VII, et obtint la confirmation du privilège, accordé le 5 mai 1437, « d'acquérir fiefs, seigneuries et biens nobles, sans acquitter les droits de francs-fiefs et « nouveaux acquets. » Selon le chevalier Gougnon, historien des familles de Berry, Guillaume aurait été deux fois maire de Bourges. Après avoir donné cette nouvelle preuve de zèle pour les intérêts de sa ville natale, Guillaume de Bastard revint à Paris qu'il habitait depuis trois ans, et y mourut, vers les premiers mois de l'année 1447, dans l'exercice des fonctions de maître-général des comptes et de maître des requêtes de l'hôtel du roi. Pendant les règnes de Charles VI et de Charles VII, la situation de Bourges, de cette ville où se maintint le noyau de l'armée fidèle; où le parlement et la chambre des comptes de Paris avaient été un instant transférés; où fut, à deux reprises, après le concile de Bâle, convoqué le clergé de France; où Charles, dauphin, avait pris le titre de régent du royaume, et dont il avait fait le siège de son gouvernement, rendit Guillaume de Bastard l'un des personnages les plus importants de son époque. Il laissa plusieurs enfants, dont l'aîné, Tanne-guy de Bastard, officier du comte du Maine et l'un des cent gentilshommes de l'hôtel du roi, hérita de la vicomté de Fussy et continua la famille en Berry et en Guienne. Deux autres des enfants de Guillaume entrèrent au parlement de Paris où se trouvaient déjà un de leurs oncles,

(2) Des concessions semblables furent faites, dans ce siècle, aux d'Albret, aux d'Arc, aux Cailly, aux Chevrier de Paudy, aux Faudas et aux Delort de Guienne, aux La Loé, aux Loubez, aux Mailly, aux Le Maingre-Boucicaut, aux ducs de Milan et de Ferrare, aux Le Roy de Berry, aux Stuart d'Aubigny, aux La Taille du Gâtinais, aux Trouseau ou Troussel, vicomtes de Bourges, etc., etc. *Traité de la fleur de lis et des concessions héraldiques*, d'après Paillet, La Roque, Ménétrier, Le Féron, Du Tillet, Noirelet, Catherinot, Gougnon, etc.

et un cousin du même nom. Le portrait de Guillaume a été gravé, dans le siècle dernier, d'après les vitraux de la cathédrale de Bourges, chapelle de la Trinité. — *Guillaume* de BASTARD, dit *Vaspasian*, vicomte de Soulangis sous les Aix, frère du précédent, conseiller-panetier de Charles, dauphin, duc de Berry, qui fut le roi Charles VII, et capitaine de cinquante hommes d'armes, fut, pendant trente-deux ans, gouverneur de Mehun-sur-Yèvre, ville fortifiée et embellie par le duc Jean de Berry qui en avait donné le commandement à Macé de Bastard, premier maître de son hôtel. Charles VII, eut aussi une affection particulière pour ce séjour, où, selon quelques auteurs, il aurait été proclamé roi, et y construisit un château dont les ruines subsistent encore. Il accorda à son panetier, gouverneur de la résidence qu'il aimait, des récompenses répétées (1422), et les lettres-patentes qui rapportent ces grâces sont conçues dans les termes les plus honorables. La confiance de Charles VII pour Vaspasian ne se démentit jamais ; et, trente-neuf ans plus tard, ce malheureux roi, poursuivi par les plus noirs pressentiments, et refusant toute nourriture dans la crainte du poison, vint s'enfermer à Mehun, dont Vaspasian était toujours gouverneur, et y mourut en 1461. Vaspasian de Bastard mourut aussi à Mehun la même année que Charles VII, et fut enterré dans le chœur de l'église du château. — *Pierre* de BASTARD, cinquième descendant de Guillaume, vicomte de Fussy, mérita l'estime et l'affection du roi Henri IV, qui le mit plusieurs fois au nombre des gentilshommes choisis pour la garde de la cornette blanche. Sa famille a conservé, parmi plusieurs

lettres autographes de ce prince, adressées à son cher et bien aimé le « sieur de Bastard, et signées vostre bon amy Henry, » celle qu'il lui écrivit en 1576 ; il lui dit : « qu'ayant entendu le zèle et l'affection qu'il porte au bien public, et qu'à l'imitation des bons et naturels Français, il ne fera difficulté d'employer ses moyens pour le party du roy et la conservation de l'état, il le prie de l'assister et luy donner tout le secours qu'il lui sera possible, etc. » Pierre combattit sous les ordres de Henri IV au siège de Marmande, et à celui d'Eause, où ce prince fut exposé au plus grand péril. Il se trouvait parmi les braves qui entrèrent avec le roi dans la place dont les ponts-levis furent relevés par trahison. On sait comment Henri et les siens, enveloppés tout-à-coup, furent sur le point d'être massacrés. La présence de Pierre de Bastard à cette expédition est rappelée par une lettre de Henri IV, dans laquelle ce prince lui dit : « que connaissant son zèle, il ne fera difficulté d'employer ses moyens pour réunir sous son guidon, aux ordres du marquis de Roquelaure, les braves qui le suivirent au siège d'Eause. » Pierre accompagna encore le roi Henri dans les courses qu'il fit en Gascogne. Il entra avec lui à Lectoure, en 1576, et à Fleurance, le 24 nov. 1578. Cette ville qui s'était révoltée fut reprise, et ses consuls punis ; mais Pierre, qui était né dans ses murs, intercédait pour elle, et, à sa sollicitation, Henri rendit une ordonnance « qui défendait le pillage, et ordonnait aux gentilshommes, capitaines, soldats et gens de toute qualité, de la suite du roi, de payer ce qu'ils prendraient dans la ville pour eux et pour leurs chevaux. » De toutes les expéditions que Henri

IV entreprit dans le cours de l'année 1580, il ne réussit qu'à l'attaque de Montaigu en Poitou, et à celle de Cahors, le 29 mai 1580. Pierre se trouva à ce dernier siège qui fut des plus meurtriers. Il fallut assiéger chaque maison; le roi courut les plus grands dangers. Pierre de Bastard fut grièvement blessé à ses côtés; et c'est en souvenir de cette circonstance que Nicolas de Bastard, son fils, homme de guerre à cheval, fut envoyé deux fois à Douvres, en 1601, comme porteur de *spécial message*, par Henri IV à la reine Elisabeth. Pierre de Bastard mourut en 1590. — *Denis de Bastard*, marquis de Fontenay et de Dobert, de la même famille que les précédents, servit avec distinction dans la marine, et était parvenu au grade de chef-d'escadre des armées navales, quand il mourut à la Guadeloupe, le 8 juillet 1723, à l'âge de 56 ans. Il n'était encore que lieutenant de vaisseau, réunissant à cet emploi celui de capitaine d'une compagnie d'infanterie franche de marine, lorsque, le 27 mars 1694, monté sur le vaisseau *le Bon*, capitaine Renau, on rencontra sur les Sorlingues *le Berkley-Castle*, vaisseau anglais de soixante-dix canons. A peine les bâtimens se joignent que les Français, commandés par le chevalier de Fontenay (tel était alors le nom que portait Denis de Bastard), s'élancent à l'abordage, massacrent les soldats qui défendent le pont, et forcent les Anglais à demander quartier. La prise du *Berkley-Castle* valait, tant en argent qu'en pierreries, dix millions cinq cent mille francs; la nièce de l'archevêque de Canterbury se trouvait parmi les prisonniers. En récompense de son courage, le chevalier de Fontenay fut élevé au rang de capitaine de frégate, et, huit

ans après, à celui de capitaine des vaisseaux du roi. Dans un des voyages qu'il fit aux Indes en cette qualité, montant *le Maurepus*, il s'empara, malgré le feu le plus meurtrier, du vaisseau anglais *le Canterbury*, chargé d'une riche cargaison qu'il abandonna à l'équipage de son bâtiment. — Quatre frères aînés du marquis de Fontenay périrent avant lui : deux au service de terre comme major et capitaine de dragons; et les deux autres dans la marine, avec le grade de capitaine de vaisseau. — Jean-Baptiste de Bastard, dit aussi le chevalier de Fontenay, capitaine de vaisseau, et qui se retira couvert de blessures, après vingt-deux campagnes, était le second fils de Denis de Bastard. — *John Pollexfen Bastard de Kitley*, en Devonshire, fils de William Bastard, membre du parlement, et de N. Worsley, rendit, à la fin du siècle dernier, un service important à l'Angleterre et à la ville de Plymouth. Les ouvriers de l'arsenal, du port et des chantiers, travaillés par des émissaires de la république française, s'étant soulevés tout-à-coup au nombre de plusieurs milliers, plantèrent au milieu de l'arsenal l'arbre de la liberté. Les autorités, prises au dépourvu, ne purent donner aucun ordre. John, sans attendre leurs réquisitions, fit prendre les armes au régiment de milice, dont le commandement était depuis long-temps dans sa famille, marcha sur l'arsenal, s'en empara, et fit rentrer les révoltés dans le devoir. Il sauva ainsi un matériel immense, et l'Angleterre échappa par cet acte de vigueur, à une crise dont on ne saurait calculer les effets. Le roi lui fit témoigner toute sa satisfaction, et les ministres déclarèrent qu'ils prenaient sur eux la responsabilité de cette

violation de la loi. John mourut sans enfants à Livourne, en juin 1816, après avoir représenté au parlement le comté de Devon pendant trente-quatre ans. Lord Exmouth, commandant des forces navales britanniques dans la Méditerranée, fit transporter son corps à Plymouth sur une frégate de l'état, et il fut enterré dans l'église de Yealmpton, paroisse de Kitley, le même jour où Edmund Bastard son frère cadet, qui siégeait aussi au parlement pour la ville de Dartmouth depuis plus de trente années, était enterré dans l'église d'Ashprington, paroisse de Sharpham, lieu de sa résidence.

L—E.

BASTARD (DOMINIQUE DE), de la même famille que les précédents, doyen du parlement de Toulouse et conseiller d'état, né dans cette ville, le 18 janvier 1683, fut élevé chez les Jésuites, suivit les cours de l'université, et débuta au barreau avec la plus grande distinction. On lui confia, malgré sa jeunesse, le soin de venir défendre à Paris une cause importante condamnée par un arrêt du parlement de Toulouse. Cet arrêt avait été cassé au conseil du roi et les parties renvoyées devant le parlement de Paris, où, sur le plaidoyer de Dominique, l'arrêt de Toulouse fut réformé. Le parlement de Paris, qui n'avait pu entendre sans intérêt ce talent prématuré, invita Dominique à faire l'acquisition d'une charge de conseiller à Paris. Il ne voulut pas se séparer de son père, et revint à Toulouse. Il avait connu le bien que l'on peut faire, la gloire que l'on acquiert au barreau, et se serait voué à cette carrière; mais sa place était marquée dans la magistrature, et il entra au parlement à l'âge de vingt-deux ans. C'est alors que com-
mença cette vie si laborieuse, si dé-

vouée à ses devoirs, qui fit de Dominique, pendant 73 ans, un des plus dignes magistrats de son temps. Après plus de cinquante ans d'exercice, il devint doyen du parlement; c'était une espèce de dignité dans la compagnie. Son nom était cité par les auteurs comme une autorité; et on avait souvent l'occasion de le rappeler, car il était chargé de l'examen des grandes causes et de la rédaction des arrêts de règlement. En 1762, la charge de premier président étant venue à vaquer, par la mort de M. de Maniban, le chancelier de Lamoignon l'offrit au doyen, avec la survivance pour François de Bastard, son fils, alors maître des requêtes. L'âge avancé de Dominique ne lui permit pas d'accepter cet honneur, et, sur le refus du père, le fils fut nommé. Mais déjà grondaient, pour la seconde fois, sur une société célèbre de terribles orages. Le parlement de Paris avait donné le signal, en faisant imprimer et en condamnant les *Assertions dangereuses, extraites des livres des Jésuites*. Les autres parlements avaient tour-à-tour imité cet exemple, et celui de Toulouse ne fut pas le dernier à suivre l'impulsion. Il ordonna (16 juin 1762) la réimpression du *Recueil des Assertions*, et l'envoi aux évêques et aux sénéchaussées du ressort. L'arrêt fut placé en tête du volume; Dominique en fut le rapporteur. Des doutes toutefois ont été élevés sur son opinion personnelle dans cette grande décision; mais on doit croire que l'illustre doyen n'aurait pas pris une part aussi active à des mesures que sa conviction et sa conscience auraient réprouvées. Il mourut, le 11 nov. 1777, à quatre-vingt-quinze ans. A cet âge il n'avait rien perdu de la justesse

et de la vigueur de son esprit: il ne cessa pas un instant, et jusqu'au jour même de sa mort, d'assister aux audiences. Le roi l'avait nommé membre de son conseil avec le droit d'y siéger sans perdre sa place de doyen du parlement de Toulouse, faveur rare à cette époque. C'est de lui que Ferrière a dit, p. 267 du *Traité des Tutèles* (in-4°, 1766), à l'occasion d'un arrêt de son temps: « Cet arrêt « fut rendu au rapport de M. de Bas-
« tard, aujourd'hui très-digne maî-
« tre des requêtes. Le père de cet
« illustre magistrat est le célèbre
« M. de Bastard, doyen du parle-
« ment de Toulouse: *Senator sem-
« per laudatus, nunquam satis
« laudatus, propter ingenium exi-
« mium, summamque integrita-
« tem.* » Son buste, qui le représente avec la cape ou épitoge, fut placé au Capitole, dans la *Salle des Illus-
tres*, avec cette inscription que la révolution a respectée: *NEC NON
SEMI-SÆCULO LUMEN.* Dominique de Bastard avait conservé le costume du règne de Louis XIV, sous lequel il avait vécu trente-deux ans. Quelques personnes se souviennent encore à Toulouse de son ample perruque, bouclée selon la mode du XVII^e siècle, et des deux cornets d'argent dont il se servait à l'audience dans les dernières années de sa vie à cause de sa surdité. Sa figure était sévère et imposante; et tout, dans sa personne, ajoutait à ses paroles quelque chose d'antique qui commandait le respect et entraînait les suffrages.

M—D J.

BASTARD (FRANÇOIS DE), fils aîné du précédent, naquit à Toulouse le 16 déc. 1722. Elevé, comme son père, chez les Jésuites, il y obtint d'aussi brillants succès. A vingt ans il était conseiller au parlement de

Toulouse, et il exerça ces fonctions jusqu'en 1757. A cette époque les services qu'il avait déjà rendus dans la magistrature lui firent donner une charge de maître des requêtes. Quatre ans après, il devint premier président du second parlement du royaume, et conserva, quoiqu'il n'eût pas le temps exigé par les édits, le titre de maître des requêtes honoraires. Ce choix blessa quelques prétentions; mais ceux qui, indifférents aux secrets des ambitions privées, ne voyaient que le bien de la justice, applaudirent au choix du monarque. La faveur publique et surtout la bienveillance du barreau, appréciateur naturel des talents et des vertus du magistrat, lui restèrent fidèles, alors même que parut s'affaiblir l'amitié de quelques-uns de ses collègues, refroidie par de puéiles discussions de préséance et de costume, où la raison fut toujours de son côté. On lit dans un ouvrage, publié il y a près de trente ans, ce jugement non suspect: « M. de Bas-
« tard fut un de ces hommes rares à
« qui, de son temps, on n'a pas rendu
« justice. Il avait une grande recti-
« tude de jugement, avec une mé-
« moire prodigieuse. Si le Digeste et
« le Code s'étaient perdus, on en aurait
« retrouvé la plus grande partie dans
« sa tête. Il savait nos ordonnances
« par cœur. Pendant le temps de sa
« première présidence, il prononça,
« sans notes, un arrêt dont le dispo-
« sitif dura plus de trois quarts
« d'heure. Ce trait fit époque au bar-
« reau de Toulouse; et j'ai entendu,
« plus de soixante ans après, des
« avocats de ce parlement le citer
« avec enthousiasme (1). » Mais avant

(1) Le même auteur parle d'un frère de François de Bastard: « M. de Bastard-Lafitte, dit-il, « conseiller au parlement de Toulouse (nommé

que François eût pris possession de sa nouvelle dignité, les poursuites contre les Jésuites étaient commencées. Une banqueroute inexplicable et les révélations qui en furent la suite avaient soulevé tous les esprits contre une société qu'on accusait d'attaquer la monarchie dans ses fondements. On a vu quelle fut, dans cette circonstance, la marche du parlement de Toulouse et la conduite de Dominique de Bastard, alors son doyen. Le premier président se montra plus favorable aux intérêts de la Société; soit qu'il fût moins frappé du danger de ses doctrines que touché de l'utilité de ses services, soit qu'il lui parût plus sage de réformer l'institution que de la détruire. Aussi, après l'arrêt qui venait de supprimer les Jésuites, il prononça ces paroles devenues prophétiques : « Vous venez de donner, Messieurs, « un exemple funeste, celui des sup-
« pressions : vous serez supprimés
« à votre tour. » Huit ans ne s'étaient pas écoulés que cette haute prévision fut confirmée par la suppression des parlements et l'établissement des *Conseils Supérieurs* (1771). Plus tard ils essayèrent une suppression encore plus funeste, et dont les causes furent peut-être les mêmes. François de Bastard joignait à un zèle éclairé pour les droits du trône, une opinion toujours indépendante et une grande fermeté de caractère. Ces qualités ne tardèrent pas à être mises à de difficiles épreuves. Divers édits de finance ayant été rejetés au parlement de Toulouse, le duc de Fitz-James, gouverneur de Languedoc, fut chargé (1763) d'en exiger l'enregistrement,

« par faveur spéciale, en survivance de son « père », magistrat distingué par des lumières « et une intégrité héréditaires. » (FALCONNET, *Barreau français moderne*.)

et eut l'imprudence, malgré les conseils du premier président, de donner pour appui à ses réquisitions un appareil militaire qui offensa le parlement et ne put vaincre sa résistance. On prit alors des mesures rigoureuses; on voulut empêcher la cour de se réunir, et il fut ordonné à la plupart de ses membres de garder les arrêts dans leurs propres maisons. Le parlement, à son tour, décréta le gouverneur de prise de corps. Il y avait excès des deux côtés. Des libelles diffamatoires furent répandus contre les conseillers fidèles à leur devoirs; et la vie du duc de Fitz-James (*Voy. ce nom, au Suppl.*), fut un instant menacée par suite d'un décret de prise de corps (2). François se plaça utilement entre les esprits irrités; mais s'il était blessé, comme sa compagnie, de la violence dont elle avait été l'objet, il ne put demeurer insensible à l'affront reçu par le représentant du roi, ou indifférent aux suites qu'il pouvait entraîner; et il ne craignit pas de manifester hautement, soutenu par l'approbation de son vieux père qui ne se sépara jamais de lui, les sentiments que lui inspirait la conduite de ses

(2) Le fait suivant donnera l'idée des pouvoirs que s'étaient attribués les parlements, et de la promptitude avec laquelle, en matière politique, ils faisaient exécuter leurs propres arrêts. Le gouvernement avait envoyé au parlement de Toulouse un édit établissant un droit sur les vins. L'enregistrement avait été refusé. Nonobstant le refus, un employé de la régie vint exercer son emploi dans la capitale du Languedoc, et jusque dans l'enceinte et les dépendances du Palais. Dominique de Bastard, alors doyen, et qui, en cette qualité, avait la police de cette enceinte, fait conduire l'agent devant lui, et le condamne, séance tenante, à être fouetté par la main du bourreau, et à être banni du ressort du parlement. Le condamné en appelle à la grand'-chambre, qui s'assemble à l'instant, confirme la sentence, et en ordonne l'exécution immédiate sur la place même du Palais. La cour fut obligée de fermer les yeux sur cet acte, aussi injurieux quant au fond, qu'outrageant par la rapidité des formes, et qui ne put qu'ajouter à l'irritation des esprits déjà si grande.

collègues (3). Pour mettre fin à ces agitations, le gouvernement fit demander par le duc d'Orléans au parlement de Paris, assemblé comme *Cour des Pairs*, l'annulation de ce qu'avait fait le parlement de Toulouse. Cette annulation fut définitivement prononcée par arrêt du 30 déc. 1767, le duc de Fitz-James n'étant justiciable que de la *Cour des Pairs*. Le grand dauphin, ce prince trop tôt enlevé à l'amour des Français (*Voy. Louis, dauphin, XXV, 241*), écrivit à François de Bastard « pour « le féliciter de sa digne conduite. » Le roi lui fit écrire en son nom par le chancelier, et le remercia « de sa sagesse dans la position difficile où il s'était trouvé, et du « zèle qu'il avait montré pour les intérêts de la justice et de la couronne. » Mais, dans l'état d'exaspération où les esprits étaient arrivés, le parlement de Toulouse, déjà irrité de la conduite de son chef lors de l'affaire des Jésuites (4), ne put comprendre qu'en cette seconde occasion il n'eût pas partagé tous les sentiments dont le corps était animé. Sa prudence et sa fidélité parurent une sorte de défection; et c'est

alors que la colère dicta cet arrêté (27 mars 1764) portant que, « pour certaines causes et considérations à ce mouvante la cour, il « est délibéré de ne plus travailler « avec le premier président au Parlement ni ailleurs; » arrêté, pris en l'absence de celui qu'il concernait, dont les expressions inusitées ne pouvaient appartenir qu'à l'autorité royale, et dont l'opinion publique fit justice, avant même qu'il eût été cassé par le conseil du roi. Abreuvé de dégoûts, François de Bastard se serait démis de sa charge, s'il n'avait puisé un nouveau courage dans les conseils du prince dont le suffrage ne l'a jamais abandonné. Le dauphin lui écrivait, le 26 sept. 1764, « qu'il « soutenait avec la fermeté la plus « digne d'éloges une position pénible, pour ne rien dire de plus, par « attachement aux intérêts du roi; « et que lui, il regardait comme si « important de le conserver dans sa « place, qu'il ne pouvait que l'exhorter à y rester avec le courage qu'il « avait fait voir, espérant des temps « et des circonstances plus heureuses. » En outre de ce témoignage de l'héritier présomptif de la couronne, François, deux ans plus tard, en obtint un autre qui doit trouver ici sa place. Les habitants de Toulouse, instruits que le chef de leur parlement allait leur être rendu après une longue absence, lui préparèrent une sorte de réception publique, en envoyant au devant de lui une nombreuse cavalcade composée de l'élite de la cité. Ces dispositions blessèrent le parlement qui feignit de les trouver peu conformes à la gravité des mœurs de la magistrature, et un arrêté ordonna « que les capitouls seraient mandés « pour leur faire connaître que l'inten-

(3) Il était en correspondance avec le duc de Fitz-James. Une de ses lettres, en date du 19 sept. 1763, suffira pour faire connaître la nature de ces relations, qui d'ailleurs existaient dans tous les parlements du royaume, entre quelques membres dévoués à la cour et les principaux dépositaires de l'autorité. « J'ai été informé, Monsieur, des ordres que vous avez « donnés. Vous avez cru devoir le faire; votre « pouvoir vous y autorisait, le bien du service « l'exigeait, je n'ai rien à dire: ces ordres font sensation; je vous prie de me rendre justice. « Ce n'est pas que j'en sois inquiet; je préférerai « toujours d'obéir à mon maître à tout le reste. « Mais il est important, pour le bien du service, « que l'on sache que je n'y ai aucune part... Je me « rendrais très-volontiers chez vous, mais il est « plus nécessaire que jamais que vous m'en envoyiez « l'ordre par écrit. Signé BASTARD. » V—VE.

(4) Le premier président avait continué d'admettre publiquement les Jésuites à sa table, et il en avait retiré deux chez lui, lors de la suppression de l'ordre.

« tion du parlement est qu'ils aient
 « à empêcher toute assemblée illicite
 « et tumultueuse, et notamment une
 « cavalcade annoncée pour l'arrivée du
 « premier président (21 fév. 1767). »
 Quelque fût le motif de cet arrêté, il
 tint lieu au premier président des hon-
 neurs qu'on lui avait destinés, et servit
 à les constater. Cependant, en 1768,
 François donna sa démission qui fut
 acceptée au bout de quelques mois.
 On lui offrit l'ambassade de Constan-
 tinople; et, sur son refus, on le nom-
 ma conseiller d'état (1769), fonctions
 dont l'importance était fort grande
 alors et plus en harmonie d'ailleurs
 avec les habitudes de sa vie laborieuse
 (5). Peu de temps après, le duc de
 Choiseul, premier ministre, qui déjà
 prévoyait sa disgrâce, voulut lui don-
 ner la succession de Maynon d'Yvau
 au contrôle-général des finances; mais
 ni les desirs du roi, ni l'attrait du
 pouvoir ne purent vaincre la résistance
 de François, et c'est alors que l'abbé
 Terray obtint ce ministère qui devait
 rendre son nom si tristement célèbre
 (V. TERRAY, XLV, 175). François
 espérait trouver, dans les fonctions de
 conseiller-d'état, le repos qu'il avait
 en vain cherché dans la magistrature;
 ce repos ne fut pas de longue durée.
 Le chancelier de Maupeou venait
 d'être placé à la tête du ministère
 (1770), et la cour, ne supportant
 qu'avec impatience des résistances
 souvent dangereuses, résolut de dé-
 truire les parlements (Voy. MAU-
 PEOU, XXVII, 516), et de les rem-
 placer par des magistrats réduits à la

(5) Le grand dauphin lui écrivait à cette occasion : « Si dans le projet qu'on vous a pro-
 « posé, Monsieur, l'autorité est encore blessée,
 « du moins conserve-t-elle et récompense-t-elle
 « avec éclat un sujet qui l'a servie avec tant de
 « zèle et de distinction. C'est ce qui me déter-
 « mine à vous conseiller d'accepter, Monsieur;
 « vous savez la joie avec laquelle je verrai tou-
 « jours ce qui sera à votre avantage. *Signé Louis.* »

seule administration de la justice. St-
 Priest, Caumartin, Calonne, François
 de Bastard; d'Ormesson, Amelot de
 Chaillou, Esmangard et plusieurs au-
 tres conseillers d'état furent désignés
 pour accomplir ces changements dans
 les treize parlements du royaume (6).
 François résista, fit des représentations
 réitérées; tout fut inutile. Le roi ne
 voulut tenir compte ni de la répu-
 gnance qu'il devait éprouver, comme
 parlementaire, à entrer dans ces me-
 sures rigoureuses, ni de l'éloignement
 qu'avait cet esprit sage pour tout
 bouleversement. Il fallut obéir; et,
 assisté, à Besançon du maréchal de
 Lorges, et à Rennes du duc de Fitz-

(6) Le comte de Périgord et M. de Saint-Priest
 furent chargés de la dissolution du parlement de
 Toulouse; le comte de Clermont-Tonnerre et
 M. Pajot de Marcheval furent envoyés à Greno-
 ble; le maréchal de Richelieu et M. Esmangard à
 Bordeaux; le marquis de la Tour-du-Pin et
 M. Amelot de Chaillou, à Dijon; le duc d'Har-
 court et M. Thiroux de Crosne à Rouen; le comte
 de Rochecouart et M. Le Noir à Aix; le ma-
 réchal d'Armenières et M. de Calonne, à Metz;
 le chevalier du Muy et M. de Caumartin, à
 Douai; le comte de Ruffey et M. de Flesselles,
 à Trévoux. Le parlement de Pau avait été soumis
 dès l'année 1765, il n'opposa point de résistan-
 ce; et l'ancien parlement de Nancy, ou plutôt
 de Saint-Mihiel, cassé par Louis XIII, ne fut re-
 créé qu'en février 1775, lors du rétablissement
 de tous les parlements, celui de Dombes excepté.
 On tint dans chaque cour un espèce de lit de jus-
 tice où le pouvoir militaire représentait l'autorité
 royale, et le conseiller d'état en mission, le chan-
 celier de France, organe de cette autorité. Le
 parlement de Paris avait été réservé au comte de
 la Marche, prince du sang royal, qui, assisté
 du maréchal de Richelieu et de MM. d'Ormesson
 et de la Galaisière, conseillers d'état, installa
 en personne les *Conseils Supérieurs*. L'établisse-
 ment de cette grande mesure se fit presque par-
 tout sans résistance. La noblesse de Normandie
 et de Bretagne joignirent seules leurs protesta-
 tions à celles des princes et des bailliages ressortis-
 sant de Paris. Le clergé, le tiers-état et la masse
 de la nation restèrent impassibles devant un évé-
 nement qui, arrivé dix ans avant la mort de
 Louis XV, eût acquis la sanction du temps, et
 aurait retardé peut-être la marche si rapide de
 la révolution. A Besançon et ailleurs, il fallut
 employer les troupes à protéger l'exil des
conseillers opposants contre la fureur d'une populace
 effrénée, qui les traitait de *Monopoleurs*
 et d'*Accapareurs*, et leur imputait la disette du
 moment. On prétendit, selon l'usage, que les
 émissaires du gouvernement étaient auteurs de
 ces rumeurs et de ces bruits calomnieux.

James (août et octobre 1771), il installa dans ces deux villes les *Conseils Supérieurs*. Lorsqu'on forma la maison du comte d'Artois (1773), qui depuis fut le roi Charles X, François fut appelé aux deux charges de chancelier-garde-des-sceaux et de surintendant des finances et bâtiments, sans cesser toutefois de siéger aux conseils du roi. Il fut du nombre des conseillers d'état qui assistèrent au sacre de Louis XVI : et, le 19 mars 1776, il accompagna, comme conseiller d'état, avec Feydeau de Marville et le maréchal de Nicolaï, aussi conseillers d'état, le comte d'Artois, à la cour des aides, pour l'enregistrement de l'*Edit portant suppression des corvées*; mesure à laquelle il avait puissamment contribué par un mémoire qui fit une grande impression sur l'esprit du roi. Mais, suffisamment occupé par les fonctions de chancelier et la présidence du conseil du prince, auquel le roi avait attribué un immense apanage et des droits régaliens, François renonça bientôt à la charge de surintendant (sept. 1776), dont l'exercice se composait d'ailleurs de détails peu conformes à ses goûts. Toutefois il y rendit d'importants services, en établissant un ordre parfait dans les finances; et il obtint les témoignages les plus honorables de satisfaction dans les lettres-patentes qui séparèrent, sur sa demande, la charge de surintendant de celle de chancelier, qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée le 20 janvier 1780. Les services et l'intégrité de François de Bastard furent rappelés par Louis XVI dans les provisions de chevalier d'honneur de la cour souveraine de Montauban, accordées, en 1781, au comte d'Estang (Jean de Bastard), et dans celles de conseiller au parlement

de Bourgogne, accordées à son fils en 1782. On a dit que François de Bastard, vivement affecté d'un procès odieux autant que ridicule, et dont l'issue cependant ne pouvait être douteuse, avait abrégé ses jours; mais ses sentiments religieux, la publicité de sa maladie et le témoignage du vieux maréchal de Biron, son ami, qui ne le quitta point dans ses derniers instants, firent tomber aussitôt cette calomnie, répandue par le parti janséniste. En 1775, le portrait de François de Bastard a été gravé par Patas, dans le costume de chancelier et dans celui de conseiller d'état. L'histoire de son dissentiment avec sa compagnie, à l'occasion de l'affaire du duc de Fitz-James, se trouve longuement traitée par de Vic, dans le *Journal des discussions du parlement de Toulouse*. M—D j.

BASTARD (DOMINIQUE-FRANÇOIS DE), de la même famille que les précédents, chanoine de Lectoure et vicaire-général du diocèse de Lombez, fils de Pierre de Bastard, comte d'Estang, en Armagnac, et de N. de Catellan (V. ce nom, VII, 359), naquit à Nogaïo (Gers), en 1747. Il fut élevé au collège de Pontlevoy, dirigé par les oratoriens; et, dès sa jeunesse, la pureté de ses mœurs et sa piété le firent remarquer parmi ses camarades: *Egregiæ eruditionis, bonis moribus, et fama præditus*, dit l'auteur de son éloge. Il fut envoyé ensuite à Saint-Sulpice, ce séminaire de l'épiscopat; d'où sortaient, à cette époque, les hommes les plus distingués de l'église de France, et où il se lia intimement avec l'abbé de Fénelon, évêque de Lombez, qui le choisit pour son grand-vicaire. Dans l'exercice des fonctions ecclésiastiques, l'abbé de Bastard se signala par son zèle et sa charité envers

les malheureux, et la régularité de sa vie n'était rien à la grâce de son esprit qui le faisait rechercher de ceux qui le connaissaient. Mais, quoique distingué par une profonde érudition et par une éloquence pleine de charmes, son nom n'aurait pas échappé à l'oubli, sans les circonstances qui se rattachent à sa fin tragique. Forcé, par le décret rendu contre les prêtres insermentés, de quitter la France, il se rendit à Cette, *muni d'un passe-port délivré pour Rome au nom de la république, par le représentant Ichon* (*Voy. ce nom, au Supp.*), et il s'embarqua, le 19 avril 1793, sur le bâtiment neutre génois *N.-D. de la Garde*, capitaine Barthélemi Morlotta. Les autres passagers étaient Thomas de Trémont, prêtre du diocèse de Lectoure; Laurent d'Escuret, cordelier de Condom; Etienne de La Molière, cordelier de Loudun, et un capucin dont on ne sait pas le nom et qui parvint à s'échapper. Une heure s'était à peine écoulée depuis leur départ, qu'une tempête les pousse vers les côtes de Provence et les jette sur la plage de Bandol. Le conseil permanent de la commune les fait arrêter aussitôt comme prêtres fugitifs; et, sans égard pour leurs passe-ports, sans respect pour le droit des gens, et pour le décret qui leur prescrivait de quitter la France et d'aller en pays neutre, les traîne, dès le lendemain, au tribunal révolutionnaire de Toulon qui les condamne à mort, comme nobles, comme prêtres réfractaires, et comme émigrés rentrés. Ils furent à l'instant conduits au supplice. L'abbé de Bastard, destiné à périr le premier, parla, au moment de son exécution (25 avril), avec tant de force, à la foule qui se pressait au pied de l'échafaud, sur la vio-

lation des droits qui auraient dû les protéger dans leur naufrage, et en même temps avec une résignation si chrétienne sur le sort qu'il allait subir, que Pierre Bayle (*Voy. ce nom, dans ce vol.*), commissaire de la convention nationale, qui était présent, effrayé de la vive émotion et des sentiments de pitié qui se manifestaient dans la population, craignit un soulèvement général, et n'osa faire exécuter les trois autres condamnés qui durent ainsi la vie au malheureux abbé de Bastard (1). Ils furent reconduits en prison, et ne recouvrèrent la liberté qu'après l'occupation de Toulon par les Anglais (27 août 1793). Quelques années plus tard, un pareil naufrage jeta de même sur la côte de Calais un bâtiment également étranger. Ceux qui le montaient portaient les armes contre la république. Ils venaient d'un pays ennemi et passaient dans la Vendée; enfin ils étaient émigrés, et pour ce fait condamnés à mort sur la seule preuve de leur identité; et pourtant les Naufragés de Calais, long-temps incarcérés, furent protégés par l'opinion publique, qui força le directoire à les épargner (*Voy. DAMAS (Charles de), au Suppl.*). — Peu de mois après la mort de l'abbé de Bastard, le marquis de Fontenay (Denis-Philibert de Bastard), dont l'oncle commanda pendant quelques mois l'artil-

(1) La tête de l'abbé de Bastard ne tomba que sur l'ordre réitéré du représentant; mais alors un violent murmure s'éleva de toutes parts : *A mort les assassins, s'écria le peuple indigné, et les couteaux furent à l'instant tirés. Les troupes chargèrent : trois hommes furent frappés à mort, il y eut plus de quarante blessés. Du côté des soldats il y eut deux tués et quelques blessés. Le peuple trempa des linges dans le sang de la victime, et se les distribua comme des reliques. Pendant le siège de la ville on alla prier sur la tombe de l'abbé de Bastard, et l'on écrivit à Rome, pour demander qu'il fût béatifié à cause de sa sainte mort.* L.—E.

lerie de l'armée des princes dans l'émigration, était fusillé à Lyon par les ordres de Couthon.—A la même famille appartenait aussi *François-Dominique* de BASTARD, baron de St-Denis, en Agénois, né en 1736, qui fut emprisonné en 1793 comme royaliste, et mourut en 1804, après avoir été grand-mâitre des eaux et forêts de Guienne, Béarn et Navarre réunis; fonctions qu'avaient déjà remplies son bisaïeul, son aïeul et son père, et qui donnaient entrée dans les trois parlements de Bordeaux, de Toulouse et de Pau. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres un *Traité sur le défrichement et le semis des landes*. Ce travail eut l'approbation du gouvernement qui en fit faire l'application; et, le succès ayant justifié la théorie et les essais du grand-mâitre, le roi ordonna par arrêt du conseil, le 1^{er} déc. 1778, que les forêts de l'état dites de Larron et de Barrial, situées à deux lieues de Pau, porteraient à l'avenir le nom de *Forêt-Bastard*.

M—D j.

BASTE (PIERRE), né à Bordeaux, le 11 novemb. 1768, d'un père qui avait acquis quelque aisance pendant la guerre de l'indépendance anglo-américaine, entra dès l'âge de treize ans, dans la marine marchande, et y resta dix ans. Enthousiaste de la révolution française, il prit du service sur les bâtiments de l'état, fut nommé en 1793 enseigne auxiliaire, en 1794, capitaine au long cours. Cette année même, il eut sous son commandement à Saint-Domingue, la goelette l'*Hirondelle*. En 1794, il alla sur le brick le *Jacobin* explorer les côtes de la Nouvelle-Angleterre. En 1795, il se distingua aux combats des 5 messidor an III et 2 frimaire an IV, et commanda

la demi-galère la *Voltigeuse*, qui faisait partie de la flotille du lac de Garda. Il passa de là aux lacs de Mantoue; et, après y avoir soutenu avec honneur divers combats, il fut mis à la tête de la flotille qui fut si utile pendant le siège. Les deux généraux Andréossi rendirent justice au nouveau commandant et le recommandèrent à Bonaparte. Baste, qui avait été nommé enseigne de vaisseau le 21 mars 1796, obtint alors un brevet provisoire de lieutenant de marine, et comme tel commanda de 1797 à 1798 le brick la *Méropé* de 18 canons, au siège de Malte, la chaloupe canonnière n° 1, et peu après la felouque la *Légère*. Il s'était trouvé le 16 thermidor an VI au combat d'A-boukir. Chargé en floréal an VIII de porter des dépêches au gouverneur de Malte, alors étroitement bloquée, il remplit sa mission avec succès, et revint à Toulon, sans avoir souffert des poursuites de l'escadre anglaise. Bientôt revenu dans cette île, il fut chargé par le contre-amiral Villeneuve de faire exécuter les articles de la capitulation, et de diriger les marins qui restaient dans la place, pénétra au Goze, malgré le feu croisé des batteries, afin de prendre connaissance de la situation de la faible garnison qui s'y trouvait, et prit une part active à la belle défense du fort Chambray, dont il ramena la garnison à Malte. Il ne déploya pas moins de courage au fort Ricazoli, où il avait sous ses ordres un détachement de marins, et dont il eut le bonheur de conserver en grande partie la garnison. Ces services lui valurent enfin le brevet de lieutenant de vaisseau, (mai 1800), que lui envoya Bonaparte, premier consul. Peu de temps après, il partit pour la désastreuse expédition de Saint-Domingue, dont il

avait prévu l'issue, et où, deux fois, il fut sur le point de périr, la première dans l'incendie du Cap, qu'il s'efforça vainement de prévenir en se présentant à Christophe; la seconde, par une de ces maladies dues à l'influence d'un climat mortel pour tant d'Européens. A son retour en France, Baste fut nommé capitaine de frégate (sept. 1803), et, presque en même temps, appelé auprès des consuls, comme capitaine de frégate, commandant le 3^e équipage du bataillon des marins de la garde. On ne tarda pas à l'employer à la flotille de Boulogne et sur la côte du Havre. Le combat du 14 thermidor an XII, entre les chaloupes canonnières françaises et une escadre de quatorze vaisseaux anglais qui bombardèrent le Havre, fournit à Baste l'occasion de se distinguer. Commandant la canonnière la *Boulonaise*, il eut à combattre à portée de mitraille un cutter et un brick anglais, et dans cette action inégale, il démâta le brick de son grand mât de hune, et obligea les deux bâtimens à prendre le large. Détaché ensuite à Ostende, et mis sous les ordres du contre-amiral Magon, il activa les armemens de ce port, puis se distingua dans plusieurs affaires devant Calais et Boulogne. Napoléon le désigna pour être un des officiers de marine qu'il emmenait à sa suite dans sa campagne de 1806, en Autriche. Les services qu'il rendit sur le Danube, au pont de Vienne et à l'île de Lobau, quoique moins brillants que bien des faits d'armes, ne furent ni moins réels, ni moins appréciés du chef de l'armée. Aussi, Baste fut-il encore de la campagne de 1807. Ayant équipé une flotille à Dantzic, pour seconder les opérations du siège de Pillau, il prit un convoi de quarante-deux voiles, qui

portait des vivres à l'ennemi. L'année suivante, il rejoignit à Valladolid, avec le bataillon de marins de la garde, l'armée sous les ordres du général Dupont. Ce bataillon avait pour chef le capitaine de vaisseau Daugier; Baste commandait en second. Sa présence dans une armée de terre, dont alors on ignorait encore la vraie destination, indiquait assez que l'on se rendait à Cadix, où une division navale mouillait en rade. On sait que ce but ne fut pas atteint, et que la marche de Dupont en Andalousie n'aboutit qu'au triste sac de Cordoue, et à la capitulation de Baylen. Dans toute cette marche, le bataillon des marins fit partie de l'avant-garde; et Baste obtint d'être compris parmi les officiers de l'état-major, pour être employé comme volontaire dans les expéditions les plus hasardeuses; il se comporta très-vailleamment à l'affaire du pont d'Alcolea, dirigea deux fois de petites expéditions sur Jaen, pour en rapporter des vivres dont la pénurie se faisait cruellement sentir aux Français cantonnés dans Andujar, et favorisa la jonction du général Vedel avec le corps de Dupont, en se portant avec une colonne vers la Sierra-Morena, et lorsque Dupont parlementait avec le général espagnol Castannos, il fit au nom de Vedel de grands efforts pour empêcher la capitulation. L'insigne mauvaise foi avec laquelle on viola cette capitulation ne s'étendit point aux généraux et aux officiers supérieurs. Ainsi que ceux-ci, Baste fut transféré au fort St-Sébastien de Cadix, embarqué dans les premiers jours de septembre, et conduit à Marseille. Il s'attendait à partager la disgrâce des généraux Dupont, Marescot et Vedel; et d'abord, en effet, l'empereur l'accueillit très-froi-

dement ; mais il ne tarda pas à revenir sur son compte et à le traiter avec bonté. Il l'employa en 1809 , dans sa seconde campagne d'Autriche , où Baste arma une flottille sur le Danube , s'empara de l'île de Mulheiten , et , facilitant ainsi aux troupes le passage de divers bras du fleuve , prépara la bataille de Wagram. Le titre de comte , une dotation de 20,000 francs de revenu , le grade de colonel des marins de la garde et celui de commandant de la Légion-d'Honneur furent le prix de cette activité. Baste retourna immédiatement en Espagne ; et là , nommé gouverneur de Lorca , il nettoya le pays naguère infesté de guérillas , et occupa la ville d'Almanza. Elevé en 1811 au commandement de la flottille de Boulogne , et bientôt au rang de contre-amiral , il devait , au commencement de 1813 , prendre le commandement de la flottille poméranienne , et , se concertant avec le général Morand , défendre l'île de Rugen , les côtes Baltiques , et surveiller l'Oder ; mais Napoléon renonça bientôt à ce plan , et à la fin de cette même année il fit passer Baste à l'armée de terre , avec le titre de général de brigade. C'est en cette qualité qu'il prit part à la campagne de France , triste dénouement de vingt années de brillantes expéditions et de tant de victoires : il n'en vit pas la fin , et mourut sur le champ de bataille de Brienne , en février 1814 , âgé de 46 ans , après avoir fait 25 campagnes aux colonies tant occidentales qu'orientales , et avoir pris part à 15 combats , au siège de Malte et à plusieurs affaires de la flottille boulonnaise P—OT.

BASTIANINO (SEBASTIEN FILIPPI , plus connu sous le nom de) , l'un des peintres les plus célèbres de l'école de Ferrare , est aussi nommé

le *Grattello* , parce qu'il faisait un fréquent usage de carreaux , en italien *gratta* , pour copier les tableaux en les réduisant à de plus petites proportions. Né vers 1523 (1) , à Ferrare , il fut initié de bonne heure dans les pratiques de son art par C. Filippi , son père , bon peintre lui-même ; mais l'ayant entendu parler avec admiration des ouvrages que Michel-Ange venait d'exécuter au Vatican , il le quitta furtivement pour venir prier Michel-Ange de le recevoir au nombre de ses élèves. Cette démarche d'un enfant qui n'avait pas encore atteint sa quinzième année , révélait un vif sentiment de l'art qui ne pouvait échapper à ce grand maître. Admis à son école , Bastianino profita si bien de ses leçons et de ses exemples , qu'en peu de temps il devint l'un de ses plus heureux imitateurs. De retour à Ferrare , il enrichit cette ville de ses productions où l'on trouve l'énergie , la fierté de pinceau et le caractère de grandeur qui distinguent Michel-Ange. Son principal ouvrage est le *Jugement dernier* , fresque dont il décora le chœur de la cathédrale , et qui lui coûta trois ans de travail. Il est inconcevable , dit Lanzi (*Hist. de la peinture en Italie* , V , 248) , qu'il ait pu paraître si neuf et si grandiose dans un sujet déjà traité par son maître d'une manière si supérieure (2). A l'exemple de Dante et de Buonarrotti , Bastianino profita de l'occasion qui lui était offerte de se venger de ses ennemis en les plaçant parmi les réprouvés. Dans le nombre de ces malheureux , on distingue une jeune fille , sa fiancée ,

(1) En 1540 suivant Baraffaldi.

(2) C'est , dit M. Valery , le premier des jugements derniers après celui de la chapelle Sixtine , dont il est une habile et superbe inspiration.

qui avait révoqué ses premiers engagements pour prendre un autre époux. Elle est représentée jetant un oeil d'envie sur la femme de Bastianino, qui, du rang des élus où son mari l'a mise, regarde sa rivale de travers. Toutes les parties de cette vaste composition sont également admirables; et l'on ne peut trop regretter qu'elle ait été récemment altérée par une maladroite restauration (*Voyage en Italie*, par M. Valery, III, 62). Bastianino mourut dans sa patrie, en 1602. Parmi les autres ouvrages de ce grand artiste, on cite une *Assomption* dans le palais du gonfalonier, une *Résurrection du Christ*, à Saint-Paul, et un beau *Crucifix* dans l'église de Jésus. W—s.

BASTIDE (MARC-ANTOINE DE LA), né à Milhaud, en Rouergue, d'une famille noble et protestante, vers 1624, vint de bonne heure à Paris, et s'y fit des amis et des protecteurs du premier rang, par son esprit naturellement délicat et poli. Il fut choisi en 1652 pour être secrétaire d'ambassade en Angleterre, et il y demeura 7 à 8 ans. On fut si satisfait de ses talents pour les négociations, qu'il y fut renvoyé seul en 1662; et il y accompagna depuis le marquis de Ruigny. La facilité de son esprit lui permettait de se partager entre les affaires et les sciences. Il fit deux réponses à Bossuet sur son *Exposition* de la doctrine de l'église catholique; et, sur les instances de son parti, il traduisit le livre de Ratramne, *Du corps et du sang de J.-C.* Le ministre d'Huisseau ayant publié à Saumur, en 1670, son livre intitulé *Réunion du christianisme*, La Bastide publia des *remarques* sur ce livre, Saumur, 1670, in-12, et s'acquit une grande réputation parmi les

réformés. Il était ancien de Charenton lors de la révocation de l'édit de Nantes, et fut relégué à Chartres. Ses protecteurs lui firent obtenir en 1687 un congé pour passer en Angleterre; il profita de ce repos pour retoucher de nouveau et achever la version des psaumes de Conrart et pour composer diverses pièces de controverse contre Pélisson, qu'il désignait comme auteur de l'*Avis aux réfugiés*, et mourut le 4 mars 1704, âgé de 80 ans. Il a laissé un *Traité de l'Eucharistie* où il prétend rapporter exactement les sentiments et la créance des Pères de l'église jusqu'au 10^e siècle.—**BASTIDE** (Marc), né à St-Benoît-du-Sault, en Berry, entra dans la congrégation de St-Maur en 1626, fut fait abbé de St-Augustin de Limoges et maître des novices, visiteur de France et prieur de St-Remi de Reims, etc. Il mourut le 7 mai 1668. On a de lui, entre autres écrits : I. *Traité de la manière d'élever les novices*. II. *Le carême bénédictin*. III. *Traité de l'esprit de la congrégation de St-Maur*. C. T—Y.

BASTIDE. Voy. FUALDÈS, au Supp.

BASTIE (DE LA). Voy. LABASTIE, XXIII, 7.

BASTIEN (JEAN-FRANÇOIS) (1), libraire et agronome, né en 1747, à Paris, fut admis en 1771 dans la corporation de la librairie, et ne tarda pas à se faire connaître par des réimpressions de classiques français, qui joignent à l'élégance le mérite de la correction. L'abbé Aubert le cite avec éloge dans les *Affiches de Paris* (1788); et les autres journalistes, en annonçant les éditions dont

(1) Dans le *Catalogue des libraires de Paris*, Lotin lui donne par erreur le prénom de Jean-Baptiste.

il enrichissait la littérature, ont constamment rendu justice à son zèle et à son intelligence. Bastien mourut en 1824, à 77 ans. Outre de belles éditions des *Essais* de Montaigne, de la *Sagesse* de Charron, des *OEuvres* de Rabelais, des *OEuvres* de Plutarque, trad. d'Amyot, des *OEuvres* de Scarron, etc., avec des préfaces et des avis de l'éditeur, on doit à Bastien le *Lucien*, trad. de Belin de Ballu (*Voy.* ce nom, ci-après) et l'édition complète des *OEuvres* de d'Alembert. Il a revu lui-même et fait retoucher par quelque littérateur la traduction des *Lettres d'Héloïse et d'Abailard* (*Voy.* ce nom, I, 22); et, en l'indiquant comme une traduction nouvelle pour en assurer le débit, il n'a fait qu'user d'une ruse si commune qu'on ne peut guère la lui reprocher; mais plusieurs bibliographes y ont été pris (*V.* Barbier, *Exam. critiq. des dictionn.*, 2). Il a donné une édition augmentée du *Dictionnaire géographique* de Vosgien (*Voy.* LADVOGAT, XXIII, 100); une du *Dictionnaire botanique et pharmaceutique* avec des additions, 1802, 2 vol. in-8°, avec fig.; et une du *Janua linguarum* de Comenius, précédée d'une notice sur l'auteur, tirée presque littéralement de la Biographie universelle. Enfin, il a publié plusieurs ouvrages utiles sur l'agriculture. Ce sont, dit Musset-Pathay, des compilations faites avec soin et avec goût (*Voy. Bibliogr. agronom.*, 282) : I. la *Nouvelle maison rustique*, Paris, 1798; 2° éd., 1804, 3 vol. in-4° (*V.* LIGER, XXIV, 474). II. *L'année du jardinage*, ouvrage extrait de tous les meilleurs auteurs, tant anciens que modernes, *ibid.*, 1799, 2 vol. in-8°. III. *Le calendrier du jardinier*, *ib.*, 1805; 3° éd., 1812, in-12. IV.

Le nouveau manuel du jardinier, *ib.*, 1807, 2 vol. in-12. On lui attribue : *Nouveau dictionnaire d'anecdotes*, *ibid.*, 1820, 3 vol. in-18. Bastien a eu quelque part à la première édition du *Dictionnaire* de Boiste (*Voy.* ce nom, au Supp.); et il a fourni des articles au *Dictionnaire universel* de Prudhomme (*Voy.* CHAUDON, au Supp.). W-s.

BASTIOU (YVES), né le 13 mai 1751, à Pontrioux en Bretagne, fut d'abord principal du collège de Tréguier, et devint ensuite official du diocèse. On fut assez surpris de le voir quitter son pays à l'âge de 36 ans pour entrer chez les chanoines-réguliers de Sainte-Geneviève. Il se pourrait que cette vocation un peu tardive fût venue du chagrin de n'avoir pas été nommé premier vicaire-général de Tréguier, comme Bastiou l'espérait. Il fit ses vœux en 1788 : on prétend qu'il devint sous-prieur, ce qui est assez peu probable, la révolution ayant suivi de si près sa profession; nous avons lieu de croire que Bastiou fit le serment en 1791. Il resta constamment à Paris pendant la révolution, prit probablement un emploi dans le civil. Il fut quelque temps aumônier de l'Hôtel-Dieu, après le concordat de 1802; on le nomma un des aumôniers du Prytanée, depuis Lycée impérial, à Louis-le-Grand. C'est là que l'abbé Bastiou est mort le 8 mai 1814. Ses écrits sont : I. *Association aux saints anges, proposée à tous les fidèles zélés pour la gloire de Dieu*, Paris, 1780, in-12. II. *Exposition des principes de la langue française*, sous le nom du citoyen Yves, Paris, 1798, in-12. III. *Eléments de logique, pour servir d'introduction à l'étude de la grammaire et de l'éloquence*, 1804, in-12. IV. *Extrait des qua-*

tre évangélistes, 1809, in-8°. V. *Grammaire de l'adolescence*, 1810, in-12. VI. *Grammaire de l'enfance, par demandes et par réponses*, 1814, in-12. VII. *Manuel chrétien des jeunes demoiselles*, in-18. VIII. *Manuel chrétien des étudiants*, in-18. Ces quatre derniers écrits ont eu tous plusieurs éditions.

P—C—T.

BASTON (GUILLAUME-ANDRÉ-RÉNÉ), théologien habile et écrivain fécond, né à Rouen, le 29 novembre 1741, fit ses classes chez les jésuites et sa théologie dans la maison des Robertins à Paris. On l'envoya professer la philosophie au petit séminaire d'Angers et il y fut ordonné prêtre en 1766. De retour à Paris il entra en licence, où il se trouva avec le cardinal de la Luzerne et l'abbé Duvoisin. Il fut le deuxième de sa licence; mais n'ayant pas soutenu le dernier acte appelé *vespérie*, il ne reçut point le bonnet de docteur suivant la forme ordinaire. On lui confia la chaire de théologie au collège de Rouen, place qu'il occupa plusieurs années. C'est alors que de concert avec l'abbé Tuvache, aussi professeur, il composa un cours de théologie : les traités parurent de 1773 à 1784; il y en a neuf de l'abbé Baston. En 1780, l'auteur devint chanoine de la métropole de Rouen. L'activité de son esprit se signala alors par différentes productions, les unes relatives à une controverse contre les curés de Lizieux, les autres purement littéraires. La révolution vint ouvrir un autre champ à ses travaux; on cite une vingtaine d'écrits qu'il composa sur les disputes relatives à la constitution civile du clergé. Ces écrits parurent tous sans nom d'auteur; néanmoins il était difficile qu'on ne soupçonnât pas

l'abbé Baston d'y être pour quelque chose, et il se trouva ainsi désigné à l'animadversion des patriotes. On l'inscrivit sur une liste de déportation et on le fit partir dans les premiers jours de septembre 1792. Sa présence d'esprit et son courage le sauvèrent des périls qu'il eut à courir dans cette époque d'agitation et de délire. Il trouva moyen de passer en Angleterre où il ne resta qu'un an. Un de ses amis, qu'il ne voulut pas quitter, l'entraîna dans les Pays-Bas, puis en Allemagne. Ils passèrent le reste de leur exil à Coesfeld, dans l'évêché de Munster, et l'abbé Baston y rédigea des mémoires particuliers que l'on conserve dans sa famille. Il rentra en France en 1802 et fut nommé chanoine, puis grand-vicaire de Rouen. Il eut beaucoup de part à l'administration du diocèse sous le cardinal Cambacérès, sans cesser de se livrer à l'exercice du ministère. L'académie de Rouen l'admit dans son sein; et, depuis 1804 jusqu'en 1811, il y lut plusieurs mémoires, dissertations et opuscules. Ses talents et son aptitude pour les affaires le désignaient naturellement à l'épiscopat. Le 14 avril 1813, Bonaparte le nomma à l'évêché de Séz. La circonstance n'était guère favorable; le pape se trouvait alors prisonnier à Fontainebleau et l'administration des évêques nommés excitait de grandes divisions. L'abbé Baston ne sut point malheureusement tempérer par la douceur et par la prudence ce que sa mission avait de difficile; il porta jusqu'à l'excès l'exercice d'une autorité douteuse, ne tint aucun compte des représentations, aliéna les esprits par des paroles aigres et imprudentes, et consterna le diocèse en ordonnant d'évacuer le séminaire, ce

qui eut lieu le 24 février 1814. La restauration, qui suivit de près, mit fin à ces fausses mesures. Le chapitre de Séez profita de sa liberté pour révoquer le pouvoir conféré précédemment à l'abbé Baston qui se retira dans sa famille à Saint-Laurent près Pont-Audemer. Depuis, il resta dans une sorte de disgrâce et affecta même dans quelques écrits un peu d'opposition. M. de Bernis, devenu archevêque de Rouen, l'avait nommé grand-vicaire, mais le ministère refusa son agrément à ce choix. L'abbé Baston conserva jusqu'à la fin toutes ses facultés et mourut à Saint-Laurent, le 26 septembre 1825. Ceux qui l'ont connu s'accordent à dire qu'il avait autant de finesse dans l'esprit que d'agrément dans le caractère. Les gens du monde recherchaient son entretien, et les personnes pieuses se félicitaient de suivre ses conseils. Nous ne pouvons donner ici la liste complète de ses écrits, qui sont nombreux et sur des matières fort diverses; nous ne citerons que les principaux : I. *Lettres de Philétès* sur une controverse avec les curés de Lizieux, 1775, in-4°, et quelques brochures à l'appui de ces lettres. II. *Entrevues du pape Ganganelli, servant de suite à ses lettres*, 1777, in-12. III. *Vol-tairimeros ou première journée de M. de V. dans l'autre monde*, 1779, in-12 (ces deux ouvrages sont dans le genre des Dialogues des morts). IV. *Narrations d'Omaï, compagnon de Cook*, 1790, 4 vol. in-8°. V. Plus de vingt brochures en 1791 contre la constitution civile du clergé et ses partisans. VI. Deux brochures à l'époque de sa rentrée en France en 1802, pour réconcilier les esprits. VII. *Solution d'une question de droit canonique*, 1821, in-8°; c'est

un plaidoyer en faveur des évêques nommés. VIII. *Réclamations pour l'église de France contre M. de Maistre*, 2 volumes in-8°, qui parurent en 1821 et en 1824. IX. *Antidote contre les erreurs et la réputation de l'Essai sur l'indifférence*, 1823, in-8°. X. *Jean Bockelson, ou le roi de Munster, fragment historique*, 1824, in-8°. XI. *Concordance des lois civiles et des lois ecclésiastiques de France sur le mariage*, 1824, in-12. XII. *Précis sur l'usure attribuée aux prêts de commerce*, 1824, in-8°. On attribue à l'abbé Baston quelques articles de la *France catholique*, recueil qui parut en 1825. Il a laissé en manuscrit *Le Banian ou la défense des animaux contre l'homme*, composé avant la révolution; une exposition de sa conduite à Séez, et un roman intitulé *L'oncle et le neveu*, où il avait fait entrer, dit-on, beaucoup d'anecdotes de la révolution. Sa famille publia après sa mort une *Notice biographique*, Rouen, in-8° de 3 feuilles d'impression, tirée à 50 exemplaires. Cette notice est curieuse et renferme une nomenclature exacte des écrits de l'abbé Baston; mais le portrait qu'on fait de lui, ayant été tracé sur les mémoires qu'il avait laissés, a pu être un peu flatté. Une autre notice a paru dans *l'Ami de la Religion*, numéros 1276, 1281 et 1283; celle-ci en est extraite. P—C—T.

BASTOUL (LOUIS), général français, né à Montolien, en Languedoc, le 13 août 1753, fut d'abord ouvrier dans une manufacture, et s'engagea dans le régiment de Vivarais, infanterie, dès l'âge de vingt ans. Il était parvenu au grade de sergent lorsque ce corps fut licencié en 1790 pour cause d'indiscipline. Bastoul se

fixa alors à Béthune, et y fut nommé commandant de la garde nationale, puis chef du second bataillon des volontaires nationaux du département du Pas-de-Calais. Cette troupe faisait partie de la garnison de Lille lorsque les Autrichiens vinrent l'assiéger dans le mois de septembre 1792. Bastoul y déploya beaucoup d'activité et de bravoure, et devint général de brigade. Employé dans ce grade aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, il se fit encore remarquer en plusieurs occasions, notamment aux sièges de Landrecies, du Quesnoy, au passage du Rhin en 1796, et aux batailles de Wurtzbourg, de Friedberg, de Salzbach, et surtout à celles de Neuwied, le 18 avril 1797, et de Landshut, en juillet 1800. Ce fut lui qui pénétra le premier dans cette ville avec sa brigade, après en avoir enfoncé la porte. Le courage qu'il montra dans cette occasion fut signalé dans le rapport officiel, et lui valut le grade de général de division. Il commandait en cette qualité à la mémorable bataille de Hohenlinden, sous Moreau, le 3 décembre de la même année, et il concourut puissamment à la victoire; mais, atteint d'un boulet à la jambe, il fut transporté à Munich et y mourut des suites de cette blessure, le 3 janvier 1801, ayant obstinément refusé de se laisser amputer, parce qu'il voulait, disait-il, vivre ou mourir *tout entier*. C'était un homme sans éducation et sachant à peine lire; mais doué de beaucoup d'intelligence pour la guerre, et d'une bravoure à toute épreuve. M—D J.

BASZKO (GODISLAS), chanoine de Posen, vivait vers la fin du treizième siècle, et a laissé des *Annales de la Grande Polo-*

gne, où M. Michel Podczaszynski remarque qu'il a embrassé aussi tous les faits généraux dont la monarchie entière des Piasts, c'est-à-dire de la race de Ziemowit, fils de Piast, simple cultivateur, avait été le théâtre. Sa chronique commence à l'année 1227, où finit celle de Boguchwal, abrégiateur de Mathieu Cholewa et de Vincent Kadlubek. Elle a été imprimée dans la collection de Sommersberg. R—F—G.

BATACCHI (DOMINIQUE), né à Livourne en 1749, a publié un recueil de *Novelle* sous le nom du père Athanase de Verocchio, et un poème en douze chants appelé *Zibaldone*. Dans ces deux ouvrages Batacchi attaque toutes les classes de la société: son style est mordant, âpre; à défaut de ces armes si cruelles l'auteur emploie le ridicule, nomme quelquefois les personnages qu'il traite avec tant d'injustice. Beaucoup d'Italiens considèrent ses productions comme des libelles diffamatoires, et reprochent à l'auteur les obscénités odieuses qu'il a semées dans ses vers. Si de tels vices ne souillaient pas ces livres, on aimerait à y louer des imitations heureuses dans le genre de Berni, des détails de mœurs, spirituellement amenés, et souvent un style élégant. Batacchi est mort en 1802. Son recueil a été traduit en français, par Louet de Chaumont, avocat, sous le titre de *Nouvelles galantes et critiques*, Paris, an XII (1803), 4 vol. in-18. Cette version n'est pas moins obscène que l'original. A—D.

BATEMAN (THOMAS), médecin anglais, élève du docteur Willan et dépositaire de ses manuscrits, s'occupa comme lui d'une manière spéciale des affections cutanées. Il exerça l'art de guérir à Londres, où il fut médecin

d'un dispensaire et de l'hôpital consacré aux maladies fébriles. Il mourut à Whitby, ville du comté d'York, le 9 avril 1821, âgé de 43 ans. Son grand ouvrage sur les maladies de la peau est intitulé : *Delineations of the cutaneous diseases comprised in the classification of the late doctor Willan*, Londres, 1817, in-4°, avec 70 planches coloriées. Bateman a aussi publié sur les mêmes maladies un traité plus abrégé : *Apractical synopsis of cutaneous diseases*, Londres, 1813, in-8°, qui a été traduit en français par M. G. Bertrand, sur la 5° édition anglaise avec le titre suivant : *Abrégé pratique des maladies cutanées, classées d'après le système nosologique du docteur Willan*, Paris, 1820, in-8°. Cet ouvrage a aussi été traduit en allemand par Abr. Hahneman, avec une préface et des notes de K. Sprengel, Halle, 1815, in-8°. Il en a paru une traduction italienne, Pavie, 1822, 2 vol. in-8°. Les classifications de Willan et de Bateman sont fondées sur les caractères extérieurs des maladies; elles ont été suivies avec des modifications par quelques médecins modernes. Bateman ne rend pas toujours à ses contemporains, entre autres à M. Alibert, la justice qui leur est due. Il est encore auteur des ouvrages suivants. I. *Reports on the diseases of London, and the state of the weather from 1804 to 1816*, Londres, 1816, in-8°. II. *A succinct account of the contagious fever of this contry, as exemplified in the epidemic now prevailing in London*, Londres, 1818, in-8°.

G—T—R.

BATHILDE. Voy. BATILDE; III, 518.

BATHORI. Voy. BATTORI,

III, 528; SULIKOW, XLIV, 190, et ci-après.

BATHURST (lord BENJAMIN), né en 1784, à Londres, d'une famille illustre (Voy. BATHURST, III, 516), reçut une brillante éducation, et fut dès sa jeunesse destiné à la diplomatie. Une mission lui ayant été confiée auprès de la cour de Vienne, en 1809, il revenait de cette capitale avec des dépêches d'une grande importance, lorsqu'il disparut tout à coup, à son passage près de Hambourg, au moment où il allait s'embarquer pour l'Angleterre. Tout annonce qu'il fut assassiné par suite d'un crime à peu près semblable à celui dont le major Sinclair (Voy. ce nom, XLII, 413) avait été victime. On ne trouva d'autres traces de sa disparition qu'une partie de ses vêtements restée sur les bords de l'Elbe. Cette perte causa en Angleterre de très-vifs regrets, et l'on a fait longtemps d'inutiles recherches pour connaître les auteurs du crime. Lorsqu'en 1815, l'ex-ministre de la police impériale, Savary, tomba dans les mains des Anglais, il lui fut adressé sur cet événement, par le ministre Bathurst, beaucoup de questions qui n'eurent point de résultat. — La jeune et belle miss BATHURST, qui périt si malheureusement à Rome, où elle se noya dans le Tibre, le 10 mars 1824, était de la même famille. M—D.J.

BATHYANI (CHARLES JOSEPH, prince de), de l'une des familles les plus anciennes et les plus distinguées de la Hongrie, naquit dans cette contrée en 1697. Il y avait à peine un an qu'il était entré au service, que sa conduite à la bataille de Peterwaradin (1716) et aux sièges de Temeswar et de Belgrade attira l'attention du prince Eugène. Après avoir été attaché pen-

dant quelque temps à l'ambassade de Constantinople, il accompagna ce prince comme général (1734), pour aller combattre les Français sur le Rhin. Appelé ensuite à l'armée de Turquie, sous les ordres de Khevenhüller, il se distingua aux journées de Rudawatz (1737), et de Cornia (1738). Cette dernière lui valut le grade de général de cavalerie. A la paix, il fut envoyé comme ministre plénipotentiaire à la cour de Berlin; mais il fut rappelé dès que l'Autriche eut connaissance des projets ambitieux de Frédéric II (1741), et il vint prendre le commandement de la cavalerie dans l'armée qui devait combattre les Prussiens sous les ordres du prince Charles de Lorraine. A Czaslau, ce fut lui qui décida le succès du commencement de la journée; mais l'infanterie s'étant livrée au pillage, tous ces avantages furent perdus; il protégea la retraite avec sa cavalerie et empêcha que cette retraite ne devînt une déroute. Après la prise de Prague, où il repoussa deux attaques dirigées sur la partie méridionale de la ville, il suivit Nadasty en Bavière et devint gouverneur de ce pays. L'attaque soudaine du roi de Prusse, en 1744, et son invasion en Bohême, ayant nécessité des changements dans les opérations militaires, le prince Charles de Lorraine fut rappelé en toute hâte de l'Alsace, où Nadasty et Trann avaient pénétré, et Bathyani, à la tête de ses Croates et des régiments qui avaient occupé la Bavière, se réunit au prince Charles qui dut encore une fois combattre le roi de Prusse à la tête de soixante-six mille hommes, renforcés encore par une armée saxonne. Frédéric II se vit alors contraint de faire sa retraite et d'évacuer précipitamment Prague et toute la Bohême, abandonnant son

artillerie et ses bagages, et ne songeant plus qu'à couvrir la Silésie.— L'évacuation de la Bavière par les troupes impériales avait fourni à l'empereur Charles VII l'occasion de rentrer dans ses états héréditaires, et il était revenu à Munich dans le mois d'octobre. Mais Bathyani, alors feld-maréchal, pénétra pour la troisième fois dans l'Electorat, s'empara de Bilshofen où il fit 2,000 Hessois prisonniers, força le passage de l'Abens, prit Dingelfingen, et se rendit maître de tout le pays, après avoir remporté la victoire de Pfaffenhofen, sur les troupes du Palatinat et les Français réunis sous le commandement du maréchal de Ségur. Le succès des armes autrichiennes détermina l'électeur Maximilien à demander la paix; Marie-Thérèse la lui accorda et le traité fut signé à Fuessen le 22 avril 1745. Bathyani fit ensuite la guerre dans les Pays-Bas, et se trouva aux batailles de Raucoux et de Lawfeld (2 juin 1747). A cette dernière il se maintint dans sa position jusqu'à ce que le duc de Cumberland lui eût envoyé dire qu'il allait se retirer. Bathyani ne quitta l'armée anglaise qu'à la paix d'Aix-la-Chapelle. Là se termina sa carrière militaire. Après l'avoir élevé à la dignité de prince, Marie-Thérèse le nomma conseiller intime, et lui confia l'éducation de l'archiduc Joseph. Décoré de plusieurs ordres, comblé de bienfaits par cette princesse et par François I^{er}, il passa de longues années dans la position la plus brillante, et mourut à Vienne, le 15 avril 1772. Z.

BATHYANI (le comte IGNACE DE), de la même famille que le précédent, est un des prélats les plus distingués qui aient occupé le siège épiscopal de Transylvanie. Né le 30 janvier 1741, dans la Hongrie, il fit ses étu-

des aux universités de Prague et de Vienne, embrassa l'état ecclésiastique et partagea son temps entre ses devoirs et la culture des sciences. Nommé, en 1781, à l'évêché de Weissembourg (1), il donna ses premiers soins à l'administration de son diocèse et publia d'utiles réglemens pour son clergé; mais, dans le même temps, il se montrait le protecteur éclairé des sciences, accueillant les savants et mettant à leur disposition une bibliothèque précieuse, qu'il avait formée à grands frais. En 1796, il fit construire à Carlsbourg un observatoire et le fournit de tous les instruments nécessaires. Ce prélat mourut dans sa ville épiscopale, le 17 novembre 1798 (2), âgé seulement de 57 ans. Sa mort fut une perte pour l'astronomie. Par son testament il légua sa riche bibliothèque avec une somme de 40,000 florins à l'observatoire qu'il avait fondé. M. Ant. Martoufi, le directeur, en a publié la description sous ce titre : *Initia astronomica speculæ Bathianæ*, Weissembourg, 1798, in-8° de 424 p. Outre une traduction latine du *Manuel* de Beuvelet (*Voy.* ce nom, ci-après) et la première édition des *OEuvres* du B. Gérard, évêque de Chodna (*V.* ce nom, au Suppl.), on doit au comte de Bathyani : *I. Responsa ad dubia anonymi adversus privilegium S. Stephani, S. Martini de monte Pannoniæ archi-abbatiæ concessum, anno 1001, proposita; 1779, in-8° de*

84 p. Cet opuscule parut sous le nom d'*Adamans Palladius. II. Leges ecclesiasticæ Regni Hungariæ et provinciarum adjacentium collectæ et illustratæ*, Weissembourg (*Albæ Carolinæ*), 1785, gr. in-fol., tom. 1^{er}. On ignore si cette importante collection a été terminée. W—s.

BATOU. *Voy.* BATU, III, 531.

BATTAGLIA (FRANÇOIS), sénateur de Venise, était issu de l'une des familles les plus distinguées de cette antique république. Imbu de tous les systèmes des novateurs, il se montra dès le commencement de la révolution de France un de ses plus chauds partisans; et lorsque l'armée française envahit l'Italie, en 1796, il proposa ouvertement dans le sénat de former une alliance entre les deux républiques. Cet avis ne fut point adopté, mais Battaglia fut nommé provéditeur extraordinaire des Etats de terre ferme, à la place de Nicolas Foscari. Bergame, Brescia et quelques autres villes des États vénitiens de terre ferme, demandaient leur réunion à la Cisalpine. Le 19 mars 1797, le parti révolutionnaire qui y dominait fit arrêter Battaglia; il fut menacé et chassé de Brescia, et forcé de retourner à Venise, où il fut nommé *avogadore*, c'est-à-dire l'un des trois tribuns de la république. Mais, la situation de cette république devenant de jour en jour plus alarmante, le sénat ne vit pas d'autre moyen de conjurer l'orage que d'envoyer des commissaires à Bonaparte, et le choix tomba sur Battaglia et Dandolo. Battaglia eut avec le général en chef de longues conférences dans lesquelles celui-ci le séduisit complètement par ses manières à-la-fois insinuantes et despotiques. Il fut néanmoins encore une fois obligé de

(1) Cette ville se nomme en latin *Alba Julia* ou *Alba Carolina*.

(2) Dans son *Examen critique des Dictionnaires*, si rempli d'erreurs et d'inexactitudes, Barbier fixe la date de la mort de l'évêque de Transylvanie au 27 brumaire an VII (1799), oubliant que l'année avait commencé le 21 septembre 1798. Cette inadvertance si facile à rectifier a été copiée dans la *Biographie portative des Contemporains*, etc.

retourner à Venise, lorsque Bonaparte s'empara ouvertement de Vérone et de toutes les autres villes de terre ferme. Ce fut alors que parut, sous le nom du provéditeur, une espèce de manifeste ou de déclaration de guerre contre les Français, dont le but était évidemment d'exciter des récriminations et des vengeances qui devaient amener la ruine de la république. Battaglia se hâta de démentir cette pièce mensongère, et le sénat en repoussa également la responsabilité (1). La suite des événements a suffisamment prouvé qu'en effet l'un et l'autre y étaient étrangers. Rentré dans le sénat, le provéditeur continua d'y user de tout son crédit en faveur des Français, et il s'ouvrit entre Pesaro et lui (*Voy. PESARO*, au Supp.), une lutte qui ne devait finir qu'à la chute de la république. Ce fut à l'instigation de Battaglia qu'une flotille partit du port de Venise, pour transporter jusque dans cette ville la division Baraguey d'Hilliers (*Voy. ce nom*, dans ce volume). Cependant, lorsqu'il vit sa patrie livrée aux Autrichiens, et lorsqu'il ne lui fut plus possible de se faire illusion sur le véritable but de tant d'intrigues, Battaglia en conçut un chagrin si profond, qu'il mourut à Venise en 1799, quelques mois après l'occupation de cette ville par les troupes autrichiennes. — **BATTAGLIA**, colonel des gardes d'honneur du royaume d'Italie, mourut à Smolensk, en 1812, par suite des fatigues et des souffrances qu'il essuya dans la retraite de Moscou. M—D j.

(1) Ce manifeste avait été fabriqué à Milan par un nommé Salvadori qui l'avait inséré dans son journal le *Thermomètre politique*. Obligé de quitter l'Italie en 1799, ce journaliste se réfugia à Paris, où il vécut long-temps malheureux, et finit par se noyer dans la Seine pour terminer sa vie misérable et déshonorée.

BATTEL (ANDRÉ), voyageur anglais, né dans le comté d'Essex, vers 1565, s'embarqua le 20 avril 1589, à Londres, sur un navire marchand qui faisait voile pour le Rio de la Plata, avec deux autres petits bâtimens. Après un voyage difficile, les Anglais arrivèrent en automne à l'embouchure du fleuve; mais le manque de vivres, car ils furent réduits à se nourrir de la chair des phoques qu'ils assommaient sur une île déserte, et un coup de vent qui les empêcha de faire avancer leurs chaloupes contre Buenos-Ayres, les contraignirent de retourner au Nord le long de la côte du Brésil. Ils gagnèrent une île du port de Saint-Sébastien, où est aujourd'hui la ville de Rio-Janeiro. L'équipage affamé se partagea en plusieurs bandes: les uns allèrent à la pêche, d'autres cherchèrent des fruits dans les bois. Sur ces entrefaites, des sauvages débarqués dans l'île s'avancèrent à travers des broussailles et se saisirent de cinq Anglais, du nombre desquels était Battel. Ces prisonniers furent menés aux Portugais, et n'éprouvèrent d'autre désagrément que celui de la perte de leur liberté. Au bout de quatre mois, Battel et un de ses compagnons furent mis à bord d'un paquebot destiné pour Saint-Paul-de-Loanda à la côte d'Afrique. Au sortir du bâtiment Battel fut emprisonné, et bientôt après conduit à cent trente milles de distance dans un fort sur les rives du Couanza; il y menait depuis deux mois une existence fort triste, quand la mort subite d'un pilote portugais lui fit confier le commandement d'une péniche qu'il fut chargé de faire descendre le fleuve jusqu'à Loanda. Une maladie terrible le tourmenta pendant huit mois; quand il eut recouvré la santé, le gouver-

neur de Loanda le chargea de conduire un petit navire qui devait aller chercher de l'ivoire, de l'huile de palme et du blé dans le Zaïre. Son expédition fut heureuse; ce qui lui valut de nouvelles commissions du même genre et la promesse de sa liberté, s'il continuait à servir avec le même zèle. Cependant il essaya de se sauver sur un navire hollandais; mais ayant été découvert, il fut ramené à terre, jeté dans un cachot où il passa deux mois, et banni ensuite à Massangano dans l'intérieur, où il resta six ans. S'étant enfui alors, avec plusieurs compagnons d'infortune, il fut repris par les Portugais et traîné à Loanda; il y était au cachot depuis trois mois quand on le fit entrer dans une troupe de quatre cents bannis qui venaient d'arriver du Portugal, et qui partaient pour la province d'Ilhamba. Battel était condamné à porter les armes pendant toute sa vie au service du roi de Portugal dans le Congo. L'armée fit de nombreuses conquêtes et un butin immense. Battel blessé grièvement à la jambe, fut transporté à Loanda, puis employé à commercer le long de la côte. Ayant pris part à une expédition militaire dans l'intérieur, les Portugais ses compagnons le laissèrent en otage aux nègres, en lui promettant de revenir dans deux mois et lui donnant un fusil et une petite provision de munitions. Le terme expiré, Battel fut traité avec rigueur, cependant il avait la faculté d'aller d'un lieu à un autre, et il en profita pour parcourir le pays. Au bout de seize mois les nègres revinrent vers l'ouest; Battel qui avait constamment joui de beaucoup de considération parmi eux à cause de son fusil, profita d'un moment favorable pour se rendre à Massangano. Le gouverneur portugais le

créa sergent; et l'armée remporta de nombreux avantages. Battel servait depuis deux ans, lorsque des missionnaires annoncèrent la mort de la reine Elisabeth, l'avènement de Jacques I^{er}, et la conclusion de la paix avec les Espagnols, alors maîtres du Portugal. Battel déclara son intention de retourner dans sa patrie, le gouverneur y consentit, mais ensuite il rétracta sa parole; Battel irrité se retira dans les bois, résolu d'y vivre jusqu'à l'arrivée d'un nouveau gouverneur qu'on attendait. Un jour qu'il s'était rapproché de la mer, il rencontra une chaloupe dont le patron était de ses amis, et consentit à le mettre à terre dans le port de Loango. Il y demeura trois ans parmi les nègres, revint ensuite en Angleterre, et s'établit à Leigh, dans le comté d'Essex, où il passa tranquillement le reste de ses jours. Le récit de ses aventures, publié par Purchas, qui l'a inséré dans son recueil, t. II, liv. VII, porte ce titre un peu extraordinaire : *Les étranges aventures d'André Battel, de Leigh, en Essex; envoyé par les Portugais prisonnier à Angola, et qui avécu là ainsi que dans les contrées voisines pendant près de dix-huit ans*. Pinkerton a réimprimé cette relation dans sa *collection de Voyages*, t. XVI. On en trouve l'extrait dans l'Histoire des voyages de Prevost, et dans tous les livres de ce genre. Purchas nomme Battel son cher voisin et rend témoignage à ses lumières et à sa bonne foi; ils travaillèrent de concert à rédiger sa relation. Elle confirme sur beaucoup de points celle de Lopez (*Voy.* ce nom, XXV, 34), elle donne également beaucoup de détails intéressants sur les mœurs des nègres du Congo. Battel parle en témoin oculaire de l'horrible anthro-

pophagie des Jagas. La traduction de Prevost est peu exacte ; elle a été reproduite sans changements dans l'*Histoire générale des Voyages* de M. Walckenaer. Quelques écrivains ont voulu révoquer en doute la véracité de Battel ; mais l'autorité d'un homme aussi judicieux que Purchas doit faire cesser la défiance inspirée aux lecteurs sérieux par le titre du livre. Les Anglais en font d'autant plus de cas , que c'est la première relation originaire donnée dans leur langue , qui contienne des renseignements sur le Congo. E—s.

BATTISTI (BARTHÉLEMI) naquit le 14 mai 1755, à Roveredo, petite ville du Tyrol italien , illustrée dans le dernier siècle par Tartarotti, Vannetti, et les deux Fontana. Après avoir fait ses premières études dans sa patrie , il passa à l'université d'Insruck pour y étudier la philosophie et la médecine. A l'âge de 22 ans il traduisit de l'allemand en italien les *Instructions medico-pratiques à l'usage des chirurgiens civils et militaires*, 1767, 1 vol. in-8°, ouvrage qui fut loué par le premier médecin de Vienne, le baron de Storck. C'est à cette traduction qu'il dut la protection de l'impératrice Marie-Thérèse , qui lui fit présent d'une médaille en or. Il se rendit à Vienne pour y étudier la clinique sous le célèbre Stoll, et pour y prendre le doctorat. Sa dissertation inaugurale, qu'il fit imprimer sous le titre *De fœminarum morbis*, fut traduite en plusieurs langues, et lui fit beaucoup d'honneur. En 1784 il fut nommé premier médecin du grand hôpital de Vienne, et en 1788 il fut envoyé en Lombardie comme inspecteur des hôpitaux et directeur de celui de Milan. Lorsque les Français occupèrent cette

contrée, Battisti, voulant rester fidèle à l'empereur, revint en Autriche ; et en 1804 il fut envoyé en Dalmatie comme conseiller du gouvernement et médecin délégué de l'empereur. Les Français étant devenus maîtres des provinces illyriennes, par le traité de Vienne, en 1809, Battisti se retira dans l'île de Pago, puis à Zara, où il exerça la médecine et délivra les habitants d'une maladie contagieuse. Lorsque la Dalmatie fut rendue à l'Autriche en 1814, il recouvra son emploi de conseiller , et en 1818 il eut l'honneur d'accompagner l'impératrice Caroline, déjà infirme, dans un voyage maritime en Dalmatie. Cette princesse lui fit don d'une bague en diamants, et l'empereur François I^{er} lui accorda sa retraite avec tous ses appointements. Il se retira alors à Fiume, où il mourut le 6 mai 1831. G—G—Y.

BATTORI (ELISABETH, princesse de), nièce d'Etienne Battori roi de Pologne, fut l'épouse de François Nadasty, grand seigneur hongrois au commencement du dix-septième siècle, et frappa d'épouvante toute la Hongrie par une férocité qui n'avait point eu d'exemple dans les siècles précédents, et qui sans doute n'en aura jamais. Cette princesse avait rassemblé dans son château de Cseithe quelques jeunes personnes issues de pauvres familles nobles ou patriciennes, auxquelles on donnait une dot, et que l'on mariait à certaines époques dans des jours de fête. Cet usage s'est conservé dans les grandes maisons de la Hongrie jusqu'au temps de Marie-Thérèse. Elisabeth punissait les plus petites fautes de ces jeunes personnes avec une sévérité qui tenait de la cruauté et elle prenait plaisir à les voir souffrir. Un jour en ayant fait frap-

per une avec violence et le sang de cette infortunée ayant rejailli sur son visage, elle crut en l'essuyant s'apercevoir que sa peau était devenue plus blanche et plus douce à la place que le sang avait couverte; croyant avoir trouvé un moyen de se rajeunir et de recouvrer les attraits de ses premières années, elle conçut l'idée de prendre des bains dans le sang de ses victimes, et elle ne craignit pas de faire part de cette horrible pensée à deux vieilles parentes et à Filsko, nain de sa cour, qui devinrent ses complices. On porte jusqu'à trois cents le nombre des jeunes filles qui furent immolées successivement dans le plus grand secret. Cependant quelques circonstances furent enfin connues du public; et la disparition d'une jeune personne qui avait été promise en mariage acheva de tout révéler. Celui à qui elle devait donner sa main répandit l'argent dans le château de Cseithe; ses soupçons se confirmèrent, et il parvint même à se procurer le corps de la malheureuse victime. Aussitôt il se rend à Presbourg, et, devant le tribunal assemblé, il pousse un cri de douleur qui excite une indignation générale. Mais le rang de l'accusée et l'importance des faits demandaient de promptes mesures. Le palatin de Hongrie, George Thurzo, s'étant rendu lui-même à Cseithe, surprit les coupables en flagrant délit. On venait d'égorger une nouvelle victime et son sang coulait encore dans le *pot de terre* destiné à être versé dans le bain d'Elisabeth. Bientôt livrées à la justice, les deux femmes qui avaient exécuté toutes les cruautés de cette princesse furent condamnées à avoir la main droite et la tête coupées; on coupa aussi la main droite au nain, et il fut brûlé vif. Elisabeth fut en-

fermée dans une prison obscure, murée de tous côtés; et elle mourut en 1614, après avoir languie pendant trois ans. Les faits de ce procès ont été imprimés; il est impossible de les lire sans frémir d'horreur. Le château de Cseithe, qui a appartenu au roi Mathias Corvin et à l'empereur Maximilien II, est tombé en ruines. Le concierge montrait encore naguère aux voyageurs le théâtre de ces atrocités, la cave profonde où l'on jetait les cadavres, le gros pot de terre où l'on recevait le sang des victimes et le lieu où des monstres venaient répandre ce sang sur le corps d'Elisabeth... G—r.

BATZ (MANAUD III, baron de), fut l'un des quatre guerriers qui, en 1577, sauvèrent la vie à Henri IV, lors de son entrée dans la ville d'Eause, alors place forte au duché d'Albret. Séparé des siens par une infâme trahison, le prince fut assailli par toute la garnison, au cri de : « *Tirez à la braye verte* ; » c'était Henri qui la portait, et qui, blessé, dut son salut aux quatre braves qui le défendirent, jusqu'au moment où ses troupes entrèrent dans la ville et le délivrèrent. Ce prince, dans ses nombreuses lettres au seigneur de Batz, lui parle souvent de ce trait de valeur avec une grâce qui fait autant d'honneur au monarque qu'au guerrier à qui elles sont adressées. Ce digne chevalier fut, en cette circonstance, plus heureux, mais non pas plus intrépide ni plus dévoué à son roi, que ne l'a été son arrière-petit-fils dans l'action du 21 janvier 1793 (*Voy. l'art. suivant*). Les *Lettres de Henri IV à Maudaud, baron de Batz*, ont été imprimées, Paris, 18.., in-8°.

E—K—D.

BATZ (JEAN DE), baron de

Batz et de Sainte-Croix, naquit à Goulz, près de Tartas, le 26 décembre 1760, de la même famille que le précédent, qui est l'une des plus anciennes de sa province, et dont on trouve la notice parmi celles des grands feudataires de France⁽¹⁾. Il était grand sénéchal de Nérac et du duché d'Albret, lorsqu'il fut élu député de la noblesse de cette sénéchaussée aux états-généraux, en 1789. On lui avait donné le comte d'Artois pour premier collègue de députation ; mais, malgré ses instances, ce prince, pour se conformer aux intentions du roi, crut ne pas devoir accepter. Le baron de Batz siégea au côté droit de l'assemblée et s'y distingua par des connaissances réelles en matière de finances. Nommé membre du comité de ce nom, il en combattit vivement les plans, surtout pour la création des assignats, qu'il assimila avec tant de raison, comme l'évènement l'a prouvé, aux billets de la banque de Law. Président du comité de liquidation, il fit plusieurs rapports sur la dette publique ; et, parmi les causes du délabrement des finances, il signala Périer, administrateur des eaux de Paris, comme débiteur de vingt millions envers le trésor royal. Il appuya différentes mesures qu'il jugea fort avantageuses à l'état ; mais par suite de son opposition constante à la destruction des principes de la monarchie, et persuadé que la constitution décrétée en amènerait la ruine, il signa les protestations des 12 et 15 septembre 1791 contre les opérations de l'assemblée nationale. Le

(1) *Art de vérifier les dates*, in-folio, tome II, page 280 ; article LOMAGNE. Si l'on trouve dans cet article quelques faits déjà racontés par d'autres historiens, c'est qu'ils ont puisé littéralement à la source où nous-même les avons consignés, c'est-à-dire, dans nos *Mémoires historiques sur Louis XVII*, 3^e édition.

baron de Batz sortit de France après la session ; mais il y rentra dès qu'il vit que la cause du roi s'affaiblissait par l'émigration. On lit ces mots à la date du 1^{er} juillet 1792, dans les journaux écrits de la main de Louis XVI, et saisis aux Tuileries dans l'armoire de fer : « Retour et par-
« faite conduite de M. Batz, à qui je
« redois cinq cent douze mille fr. » expressions qui attestent quelques particularités de la haute confiance que ce prince avait en lui et qu'il n'a point révélées. Après le 10 août, il quitta de nouveau la France. A la nouvelle que le procès du roi s'engageait, il forma le dessein de l'enlever de vive force ; mais, accouru à Paris dans les premiers jours de janvier, il reconnut l'impossibilité de tenter au Temple cette délivrance. Dès-lors, il résolut de l'exécuter pendant le trajet fort long que ce prince aurait à parcourir jusqu'à l'échafaud. Parvenu à former une association d'environ deux mille jeunes gens, il avait concerté à la hâte les mesures les plus propres à réussir, tandis que les comités, afin de prévenir les mouvements dont ils étaient menacés, avaient ordonné un appareil formidable autour de la voiture, et des dispositions non moins effrayantes pour le lieu de l'exécution. La fatale voiture arrive à la porte Saint-Denis ; placé sur la hauteur du boulevard Bonne-Nouvelle, Batz cherche vainement, dans les rues latérales d'où l'attaque doit partir, les compagnons de son entreprise : elles sont désertes. Désespéré de cet abandon et près d'être forcé de reculer à l'approche de la voiture, il aperçoit cependant deux groupes, très-faibles à la vérité ; et deux jeunes gens sortis de l'un d'eux le joignent. Le moment est urgent. Accompagné de

ces deux hommes intrépides et de Devaux, il s'ouvre un passage qu'on ne dispute point, et s'élance avec eux, malgré la défense expresse, au travers de la haie; chacun tire le sabre et le brandissant, ils s'écrient à plusieurs reprises : « A nous, Français ! A nous ceux qui veulent sauver leur roi ! ... » Nul dans les rangs ne répond à ce cri héroïque. La terreur glace toutes les âmes. Batz et ses dignes amis qui n'aperçoivent aucun mouvement en leur faveur, repassent au travers de cette haie d'hommes stupéfaits; ils appellent les deux groupes, ceux-ci accourraient. A l'instant, l'un des corps de réserve, averti par une vedette, fond sur Batz et ses braves; les deux jeunes gens veulent se jeter dans une maison, ils sont massacrés : Batz et Devaux disparaissent. Tous ces faits avoués par Devaux dans les interrogatoires qu'il a subis, et d'après lesquels il fut envoyé à l'échafaud, sont confirmés, ainsi que ceux qu'on va lire, par des ordres et des instructions émanées des comités de la convention, ou par d'autres pièces que l'auteur de cet article a vérifiées dans les archives du tribunal révolutionnaire. Le baron de Batz, que la tentative du 21 janvier et des dénonciations journalières rendaient l'objet des recherches les plus actives, n'en poursuivait pas moins un plan pour l'évasion de Louis XVII, de la reine Marie-Antoinette et des princesses détenues au Temple. Pour déjouer les batteries dirigées contre lui et pour conduire les siennes avec plus de sûreté, il était parvenu à gagner plusieurs des membres de la convention et de la commune, connus par leur influence dans leur parti, et à les rendre ses principaux agents. Il avait, tant dans Pa-

ris que dans les environs, diverses retraites sûres, mais la plus habituelle était chez Cortey, épiciier, rue de Richelieu, et capitaine de la section Le Pelletier. Cet homme, sincèrement dévoué au baron de Batz, avait su capter la confiance du fameux Chrétien, juré du tribunal révolutionnaire et principal agent des comités dans cette section : c'était par lui que Cortey avait été mis au nombre bien circonscrit des commandants à qui l'on confiait la garde de la Tour, lorsque leur compagnie était de service au Temple. Parmi les municipaux sur lesquels il pouvait compter, Batz se confiait principalement à Michonis. C'est à l'aide de ces deux personnes qu'il tenta d'exécuter l'enlèvement de la famille royale. D'abord, Cortey le comprit un jour dans le nombre des hommes qu'il conduisait au Temple, et l'introduisit dans la Tour. Lorsqu'il en eut observé le régime et les localités, il arrêta son plan; Michonis l'approuva et se chargea de diriger tout dans l'intérieur. En même temps Batz s'assurait dans la section d'une trentaine d'hommes hardis, avec qui nulle confiance n'était nécessaire avant l'action. L'exécution ne pouvait avoir lieu qu'un des jours où Cortey et Michonis seraient l'un ou l'autre en fonctions. Ce jour arrivé, Cortey, avec son détachement dans lequel est Batz, entre au Temple : il distribue le service de manière que les trente hommes doivent être en faction aux portes de la Tour et de l'escalier, de minuit à deux heures du matin. De son côté, Michonis a pris ses mesures pour être chargé de la garde de nuit dans l'appartement des princesses. C'est donc de minuit à deux heures que les

postes importants seront occupés par les libérateurs de la famille royale. Michonis, qui a su mériter la confiance des prisonniers, doit les revêtir d'amples redingottes dont quelques hommes initiés par Batz se sont surabondamment munis pour leur garde. Les princesses, sous ce déguisement et une arme au bras, seront placées dans une patrouille, au milieu de laquelle il sera facile d'envelopper le jeune roi. Cette patrouille sera conduite par Cortey, aux ordres duquel seulement, en sa qualité de commandant du poste de la Tour, la grande porte peut s'ouvrir pendant la nuit. Au dehors, tout est préparé pour l'évasion la plus rapide; le moment décisif approche, il est onze heures... Tout-à-coup, le municipal Simon arrive; il reconnaît Cortey. « Si je ne te voyais pas ici, lui dit-il, je ne serais pas tranquille. » A ces mots et d'après quelques autres, Batz s'aperçoit que tout est découvert; il veut immoler Simon, monter à la Tour, et tenter l'évasion à force ouverte. Mais le bruit de l'arme à feu causera un mouvement général, il n'est pas maître des postes de la Tour et de l'escalier, et s'il échoue, il aggrave le sort de la famille royale, ... il s'arrête. Sous le prétexte de quelque bruit entendu à l'extérieur, Cortey se hâte de faire sortir une patrouille et Batz, qu'il a désigné pour en faire partie, s'éloigne du Temple. Ce n'est que long-temps après que les comités furent informés de toutes les circonstances de cette entreprise, et que l'arrivée inopinée de Simon, espion de Robespierre, en avait seule déconcerté toutes les mesures. Lorsque Marie-Antoinette fut transférée à la Conciergerie, le baron de Batz voulut encore soustraire cette princesse au

sort qui la menaçait. Les détails de son plan ne sont pas bien connus à cause du soin qu'il avait eue d'en confier l'ensemble à personne; mais on sait que, dénoncé comme ayant promis un million pour le succès de cette évasion, il trouva le moyen de faire arrêter les dénonciateurs. Senar, secrétaire du comité de sureté générale, avoue, dans des notes autographes et qui ne sont pas comprises dans ses *Mémoires*, que les révélations furent si incomplètes que tout ce que les comités purent savoir à ce sujet, se réduisit à ceci: « Des gendarmes étaient gagnés: au renouvellement des postes, la reine manqua de parler à celui qui, ayant deux redingottes l'une sur l'autre, devait lui en donner une et la faire sortir de la conciergerie. » Il n'en est pas de même de la tentative faite au Temple; tous les faits sont constatés par les pièces dont nous avons parlé et qui existent aux archives du tribunal révolutionnaire, où nous les avons consultées. Ces différentes entreprises et d'autres faits exagérés ou faux, servirent pour envelopper un grand nombre de personnes dans la conspiration dite de Batz ou de l'étranger. Le 26 prairial an II (14 juin 1794), Elie Lacoste, au nom des comités de salut public et de sureté générale réunis, lut un long rapport à la convention sur cette conspiration. « Un vaste plan, dit-il, était tracé par les puissances coalisées et par les émigrés; les conjurés étaient disséminés sur tous les points de la France et les objets principaux de ce plan étaient l'enlèvement de la *veuve Capet*, la dissolution de la convention et la restauration de la monarchie. Tous les leviers destinés à renverser la république étaient mus par un seul homme... le baron de Batz. Et l'exécution de l'entreprise, ce Catil-

tina moderne tenait ses conférences secrètes dans un lieu de plaisance appelé l'*Ermitage de Charonne*, aux portes de Paris. De là partait la correspondance avec les agents éloignés. Batz, continue le rapporteur, s'était d'abord entouré des princes de Rohan - Rochefort, de Saint-Maurice et de Marsan, etc. Le chef de la conspiration avait pensé qu'il ne suffisait pas d'y voir des personnages dont le nom était une garantie de leur zèle et de leur dévouement, il avait cru qu'un des moyens d'assurer le succès était de s'attacher des conventionnels connus par leur jacobinisme, et pour qui rien n'était sacré, pourvu qu'on pût satisfaire leur avidité. Il avait choisi Danton, Lacroix, Bazire, Chabot et autres, dont la cupidité était conque, et qu'il faisait agir diversement pour mieux parvenir à son but; enfin, Ladmiral et Cécile Renaud, étaient les instruments dont l'étranger s'était servi pour enfoncer les poignards. Rien n'était plus facile que d'acheter ces vils intrigants, ces assassins, puisque Batz et ses complices réunissaient environ vingt millions, etc. » A la suite de cet absurde et incohérent rapport, les malheureux qui y sont nommés, au nombre de soixante, dont la plupart étaient tout-à-fait inconnus à Batz, portèrent leurs têtes sur l'échafaud; lui seul parvint à se soustraire à la mort, bien qu'il ne fût point sorti de Paris pendant le régime de la terreur. Cette circonstance, dit un écrivain, a donné lieu aux plus fâcheuses insinuations; mais il reconnaît qu'on ne peut y ajouter foi depuis la publication des pièces authentiques déjà citées, et qui démontrent la chaleur avec laquelle le baron de Batz fut poursuivi par les comités et le prix qu'ils promirent à qui leur livrerait sa personne. Aus-

sitôt que l'on put faire imprimer, Batz publia un écrit qui réfuta les fables odieuses du rapporteur Elie Lacoste. A la suite des événements de vendémiaire an iv (octobre 1795), il fut arrêté comme ayant dirigé plusieurs des sections de Paris qui avaient pris les armes contre la convention, et il s'évada de la prison du Plessis. Tallien réveilla l'attention sur lui, dans la séance du conseil des cinq-cents, le 9 juin 1796, en dénonçant l'existence d'une conspiration « non moins dangereuse qu'aucune de celles sous lesquelles la république avait été à la veille de succomber, et conduite, disait-il, par un baron de Batz, poursuivi à juste titre, échappé par miracle, et qui dispose de la police de Paris. » Le lendemain, le ministre (Cochon) vint démentir cette assertion de Tallien; il déclara que, loin d'avoir jamais employé Batz, il avait au contraire donné plusieurs fois l'ordre de l'arrêter. Mais le baron s'était déjà mis hors de leurs atteintes en sortant de France. Rentré, ainsi que presque tous les émigrés, pendant le gouvernement consulaire, il fut signalé de nouveau comme agent de la maison de Bourbon; il eut l'adresse d'échapper à toutes les surveillances: enfin, l'entraînement général vers un autre but lui prouva l'inutilité de ses efforts, et le ministre de la police, Fouché, sollicité par Regnault de Saint-Jean-d'Angély, ancien ami de Batz, lui promit sécurité pourvu qu'il ne se mêlât plus d'affaires politiques. Depuis son retour en France, il vécut dans l'opulence que lui donnait sa fortune héréditaire. A la restauration, il fut nommé maréchal-de-camp et chevalier de l'ordre de Saint-Louis; en 1817, on lui donna le comman-

dement du Cantal et il s'en démit l'année suivante. Retiré dans sa terre de Chadieu, près de Clermont (Puy-de-Dôme), il y mourut d'une attaque d'apoplexie, le 10 janvier 1822. Le baron de Batz était fort instruit et ami des lettres. Il avait le projet d'écrire l'histoire des guerres de religion dans le XVII^e siècle, et il prétendait avoir trouvé la preuve que le parti protestant avait eu le projet de faire passer la couronne de France sur la tête d'un prince de la maison de Brunswick. Singulièrement actif, intrépide et fécond en ressources, Batz devait prendre une grande part aux événements politiques de son temps. S'il n'eut pas plus d'influence, c'est qu'il ne fut que rarement secondé par ceux qui s'étaient liés avec lui, et que la frayeur lessaisissait au moment décisif. Enfin, sans lui donner autant d'importance qu'Elie Lacoste lui en donne dans son rapport, il suffit de lire les injonctions pressantes et réitérées des comités à Fouquier-Tainville, pour le rechercher et le faire arrêter par tous les moyens et à tout prix (300,000 fr.), et l'on sera convaincu des vives et continuelles alarmes que cet homme seul inspira à ceux mêmes qui faisaient trembler toute la France. — Le baron de Batz a publié : 1° *Cahiers de l'ordre de la noblesse du pays et duché d'Albret, dans les sénéchaussées de Casteljaloux, Castelmoron, Nérac et Tartas, en 1789*, Paris, 1820, in-8° de 46 pages. Cette brochure n'est guère composée que de pièces émanées de l'éditeur. 2° *La conjuration de Batz, ou la journée des soixante, 1795*, in-8° de 100 pages, sans nom de ville ni d'imprimeur. L'auteur ayant été obligé de se cacher lorsque des feuilles étaient déjà livrées à l'im-

pression, un éditeur a terminé l'écrit sur des fragments laissés par le premier. Il a composé : I. *De la journée appelée des sections de Paris, ou des 12 et 13 vendémiaire an IV* (octobre 1795); l'auteur en avait été l'un des principaux moteurs. Cet écrit, inédit, a été, par erreur, confondu avec le précédent. II. *Histoire de la maison de France et de son origine; du royaume et de la principauté de Neustrie*, Paris, 1815, in-8° de 80 pages, y compris l'épître dédicatoire. Tiré seulement à douze exemplaires en grand papier vélin. Ce n'est que l'introduction de l'Histoire : « Quoique le texte de l'ouvrage, dit l'auteur, soit composé, il a besoin encoed'être soigneusement revu avant d'être livré au public. » Nous avons sujet de croire que cet ouvrage n'existe plus. Un écrivain ayant prétendu qu'aucune tentative n'avait été faite pour sauver Louis XVI, le 21 janvier, l'auteur de cet article a publié *L'ombre du baron de Batz à M. P.... de M....*; 1833, in-8°, écrit dans lequel il a réimprimé les pièces déposées au tribunal révolutionnaire, et qui est resté sans réponse.

E—K—D.

BAUDOCHE (les), famille entièrement éteinte aujourd'hui, était une des plus illustres du pays messin. Tant que Metz se gouverna par ses propres lois, les Baudoches occupèrent les premières charges de la république. Quatorze individus du même nom furent élevés à la dignité de maître-échevin, place éminente, puisque dans les négociations, ce magistrat traitait d'égal à égal avec les souverains. Le premier maître-échevin du nom de Baudoches est Nicole, élu en 1315. Les autres le devinrent successivement de 1340 à 1549. Plusieurs Baudoches furent réélus diffé-

rentes fois : Robert , par exemple , dernier maître - échevin de sa famille , a rempli ces fonctions deux années de suite , en 1549 et 1550 , ce qui était fort rare. François Baudoche , seigneur de Moulins , qui avait été maître - échevin en 1544 , assista aux assises de Nancy en 1556. Il passait pour un fort habile diplomate. C'est probablement le même qui avait , en 1573 , le titre de sénéchal de Lorraine. — Un autre BAUDOCHÉ (*François*) , profondément instruit , se trouvait , à la même époque , abbé de Saint-Symphorien de Metz. En général , la maison Baudoche s'est plus distinguée dans les armes que dans les sciences et les lettres. La constitution essentiellement militaire de la ville de Metz rendait le métier de la guerre obligatoire à quiconque voulait parvenir aux emplois publics. Le nom de Baudoche figure dans la plupart des grandes expéditions du moyen âge. Pendant plus de trois siècles , on vit des Baudoche guerroyer en Palestine , en Allemagne , en France , en Lorraine. Ils commandèrent plusieurs fois les armées de la république messine ou de ses alliés , firent le siège d'un grand nombre de forteresses , et acquirent une réputation de bravoure méritée. Leur participation aux affaires cessa du moment que la France se fût emparée de la ville. On craignait l'esprit d'indépendance républicaine propre à cette famille , l'influence qu'elle pouvait exercer sur les masses , et l'on cessa de l'admettre à la direction du pouvoir. On ne doit pas oublier que ce fut Claude Baudoche , seigneur de Sainte-Barbe-lès-Metz , qui construisit de ses deniers , en 1526 , la magnifique église que le marteau de l'ignorance vient de renverser. On

en a cependant conservé le chœur , et l'image du fondateur s'y voit encore peinte sur des vitraux qui le disputent en éclat à ceux de la cathédrale de Metz.

B—N.

BAUDOT (*PIERRE-LOUIS*) , archéologue , naquit en 1760 à Dijon. Il avait à peine terminé ses cours , lorsqu'en 1781 , il succéda à son père (1) dans la charge de substitut du procureur-général au parlement de Bourgogne. Désirant perfectionner ses connaissances , il vint à Paris , s'y fit inscrire au tableau des avocats , et partagea son temps entre l'étude de la jurisprudence et celle de la numismatique. Ses talents lui méritèrent l'affection de plusieurs personnes distinguées ; mais , la révolution ayant bientôt dispersé tous ses amis , il se hâta de revenir en Bourgogne , et se retira dans son domaine de Pagny-sous-le-Château , où il vécut dix ans , avec sa famille , ses médailles et ses livres. Nommé membre du conseil-général du département de la Côte-d'Or , dès sa création , ses fréquents voyages à Dijon lui permirent de renouer d'anciennes liaisons ; et d'en former de nouvelles avec les personnes qui partageaient ses goûts studieux ; et il fut bientôt élu correspondant de l'académie de cette ville. *Deux dissertations* qu'il publia dans le *Magasin encyclopédique* , l'une en 1808 , sur une *medaille impériale* du XIII^e siècle ; l'autre , en 1809 , sur un grand *sceau* du XVI^e siècle , qui porte le nom d'un roi de la Bazochie (2) , devinrent l'occasion de querelles très-vives qu'il eut à soutenir contre Girault , son confrère à l'académie de Dijon (*V.*

(1) Baudot a publié l'éloge de son père sous ce titre : *Notice historique sur Bénigne-Jérôme Baudot*, in-8° de 11 pp.

(2) Ce sceau singulier fait partie du musée de la ville de Besançon.

X. GIRAULT, au Supp.). Dans ces discussions, où Baudot eut d'ailleurs pour lui l'opinion de Millin et d'autres juges compétents, il mit autant de modération et de politesse que son adversaire mit d'aigreur et d'opiniâtreté ; et, malgré les provocations de Girault, il se montra toujours prêt à se réconcilier avec un homme dont il estimait l'érudition. Baudot mourut à Pagny, le 4 mars 1816, à l'âge de 56 ans. Il possédait une bibliothèque riche en manuscrits relatifs à l'histoire de Bourgogne, et un cabinet d'antiquités et de médailles découvertes en partie dans cette province. Outre de nombreux mémoires insérés dans le *Magasin encyclopédique* de 1808 à 1814, et dont il faisait tirer à part des exemplaires pour les distribuer à ses amis, Baudot n'a publié que des opuscules d'un intérêt purement local. M. Amanton en a donné la liste exacte dans la *France littéraire* de M. Quérard, I, 219. On se contentera d'indiquer ici les plus importants : I. *Eloge historique de l'abbé Boullemier*, qui fut réellement l'un des coopérateurs de la nouvelle édition de la *Biblioth. histor. de la France*, mais c'est à tort que Baudot lui fait honneur d'avoir conçu le projet et le plan de ce grand travail, qui appartiennent exclusivement à Fevret de Fontette (*V. ce nom*, XIV, 471). Nous saisissons avec empressement cette occasion de rectifier une erreur dans laquelle Baudot nous avait entraînés (*Voy. BOULLEMIER*, V, 337). II. *Recherches sur les monnaies et les médailles anciennes, trouvées à différentes époques dans le département de la Côte-d'Or*, Dijon, 1809, in-8°. III. *Dialogue entre les Bourguignons, Edme-Thomas-François Pasumot et Ch. Boullemier, aux*

Champs-Élysées, Paris, 1811, in-8°. C'est un examen critique des différents ouvrages publiés sur les antiquités d'Autun. IV. *Dialogue aux Champs-Élysées*, pour servir de suite à l'Éloge de Devosges, Besançon, 1813, in-8° (*V. DEVOSGES*, XI, 268). V. *Lettre à M. Girault, pour servir de supplément à ses Essais historiques et biographiques sur Dijon*, ibid., 1815, in-12. Quelques curieux conservent les opuscules de Baudot, en 2 vol. in-8°. Il avait fait imprimer en 1810, pour le premier volume, un frontispice suivi d'une lettre à ses amis, de la table des mémoires dont le volume devait se composer, et d'un errata contenant des corrections et des additions ; et enfin une table alphabétique des matières qu'on doit trouver à la fin du volume. — BAUDOT (François), d'une autre famille que le précédent, est auteur de *Lettres en forme de dissertations* sur l'ancienne Bibracte et sur l'origine de la ville de Dijon, 1710, in-12, fig., petit vol. très-rare. Il était l'ami de La Monnoye et du P. Oudin. Après avoir rempli la charge de maître des comptes et celle de maire de Dijon, il mourut en cette ville, le 4 avril 1711, à l'âge de 73 ans. Papillon lui a consacré une notice dans la *Bibl. de Bourgogne*, I, 15.

W—s.

BAUDOUIN V, dit le *Débonnaire*, VI^e comte de Flandre, gouverna cet état depuis l'an 1034 jusqu'à 1067. Il prenait le titre de prince, de marquis et de comte, et dans ses lettres de fondation de l'église de St-Pierre de Lille (1066), il ajoute à ces titres, celui de tuteur de Philippe I^{er}, roi de France, et de régent de son royaume (1). Il avait

(1) Ego Balduinus, Flandrensium comes, mar-

épousé Adèle, fille de Robert, roi de France; une de ses filles, la célèbre Mathilde, devint la femme de Guillaume le Conquérant (1050). Quelques degrés de parenté indisposèrent le pape Nicolas II contre ce mariage, et toute la Normandie fut mise en interdit. Enfin, Rome accorda la dispense, moyennant la fondation de deux monastères; et de là l'origine de l'abbaye de St-Etienne et celle de la Trinité, à Caën. Baudouin avait pris part à la guerre que les seigneurs des Pays-Bas firent à l'empereur Frédéric, qu'ils assiégèrent dans Anvers (1048). Après la mort du comte de Hainaut (Herman), il entra les armes à la main dans cette province, assiégea dans Mons la veuve du comte (Richilde), qui avait refusé la main de son fils (Baudouin de Mons), s'empara de la ville et de la princesse, fit célébrer le mariage qu'il avait résolu pour agrandir ses états, et alors fut faite l'union du Hainaut et de la Flandre (1051), malgré l'excommunication lancée par Liébert, évêque de Cambrai. Le Hainaut était un fief de l'empire : Henri IV, irrité contre Baudouin, convoqua une diète à Aix-la-Chapelle, marcha vers la Flandre, passa l'Escaut et ravagea le pays. Lille lui ouvrit ses portes, et un grand nombre d'habitants furent passés au fil de l'épée. Lambert, capitaine des gardes de Baudouin, et qui commandait un corps de Flamands, fut vaincu, pris et mis à mort. D'autres seigneurs, partisans du comte, s'étaient renfermés dans Tournai : Henri les assiégea et les fit prisonniers. Enfin, Baudouin ne trouva d'autre moyen de résistance et de salut que dans le retranchement dit *le fossé neuf*, qu'il avait fait

creuser pour séparer la Flandre de l'Artois. La paix fut conclue au congrès de Cologne en 1057. L'empereur confirma au comte Baudouin les donations, faites à son père, de la ville de Valenciennes, du château de Gand, d'Alost et des cinq îles de la Zélande. Le Tournaisis, séparé de la Flandre, fut donné à Baudouin de Mons, fils du comte et son successeur. Un synode approuva le mariage de Richilde et l'interdit fut levé. Baudouin avait la réputation d'un prince sage, ferme et prudent. Après la mort de Henri I^{er}, roi de France, son beau-frère (1060), il fut chargé de la tutelle de Philippe, son fils, et de l'administration du royaume. Il fut préféré à la reine Anne, qui était étrangère et sans beaucoup d'estime, et au duc de Bourgogne, qui avait lui-même prétendu à la couronne et que l'on regardait comme trop puissant. Le choix de Baudouin, généralement applaudi, fut justifié par les actes de sa régence : il prit alors le titre de *marquis de France*. Les Gascons avaient refusé de reconnaître son autorité : il leva une grande armée, marcha avec Guillaume, son gendre, contre la Guienne, s'empara de toutes les places fortes, fit punir les chefs de la sédition, soumit tout le pays, et par son énergique sagesse, empêcha tout autre soulèvement. Les rois de France avaient beaucoup de vassaux, mais le domaine de la couronne était bien rétréci. Le Gâtinais y fut réuni (1062) par l'habile politique du régent. Quelques années plus tard (1066) s'accomplit un des plus grands événements de l'histoire moderne, la conquête de l'Angleterre par les Normands. Quelques historiens ont avancé que Baudouin avait accompagné Guillaume dans son expédition, mais il se contenta, et c'était déjà trop peut-

chio; et Philippi, Francorum regis, ejusque regni procurator et baculus.

être, d'aider son gendre de ses Flamands et de ses trésors. Le roi Philippe adressa des reproches au régent : il avait compris, tout jeune qu'il était, ce qu'il aurait à craindre d'un vassal couronné, devenu si puissant. Si la conduite du régent fut une faute en politique, c'est la seule que l'histoire lui ait reprochée. Il ne survécut pas long-temps à cette révolution mémorable, dont on peut croire qu'il n'avait pas prévu le succès. Il mourut l'année suivante (1^{er} septembre 1067), regretté de la France et de son pupille qui n'avait alors que quinze ans ; et, quoique l'ancienne loi du royaume fixât la majorité des rois à vingt-un ans, un autre régent ne fut pas nommé. Le jeune prince prit les rênes du gouvernement : les actes cessèrent d'être datés des années de la régence, et le sceau du roi fut substitué à celui du sage modérateur. Le tombeau de Baudouin fut placé à Lille, dans l'église de Saint-Pierre, au milieu du chœur. Il venait de fonder cette église, et il y avait établi un chapitre composé de quarante chanoines, dont deux évêques, huit prêtres, dix diacres, dix sous-diacres et dix acolytes. L'église fut consacrée le 2 août 1066, en présence du roi Philippe I^{er}. Baudouin, suivant l'esprit de ce temps, avait aussi fondé en 1063, l'abbaye d'Anchin et le chapitre d'Harlebeck ; en 1064, le chapitre d'Aire. Il avait rapporté à Lille, et donné à l'église de St-Pierre, le bras de St Macaire. Marchantius nous a conservé les dernières paroles qui furent adressées par Baudouin à celui de ses fils qui allait lui succéder, paroles qui ont quelque rapport avec la sublime instruction que St Louis mourant donna depuis (1279) à son fils Philippe le Hardi : « Celui-là est « mauvais soldat, qui suit son empè-

« reur en pleurant : je meurs, mon « fils, je quitte la prison de ce corps. « Craignez Dieu, aimez la France ; « laissez punir les autres : donnez les « récompenses ; aimez la paix et épargnez le sang des autres comme le « vôtre. » Adèle, veuve de Baudouin, alla en Italie, prit le voile religieux à Rome, et revint fonder l'abbaye de Messines en Flandre, où elle mourut l'an 1079. V—VE.

BAUDOUIN D'AVESNES, sire de Beaumont, frère de Jean, comte de Hainaut, et second fils de Marguerite, comtesse de Hainaut et de Flandre, florissait vers l'an 1289, époque à laquelle il termine sa chronique ou histoire généalogique des princes dont il descendait. C'est de cet ouvrage qu'Enguerrand de Coucy, dit le Grand, tira le *lignage de Coucy et de Dreux*, qu'il continua jusqu'en 1303. Il y fait en ces termes l'éloge de Baudouin : *Il fut li ungs des plus saiges chevaliers de sens naturel qui fust en son temps, bien que moult pètit et menü*. Un autre extrait contenant la généalogie des comtes de Flandre a été publié par D. Luc d'Achery, t. III de son *Spicilegium*, p. 286-297. Enfin la chronique entière, qui existait autrefois à Paris dans la bibliothèque d'André du Chesne, et qui était passée à Bruxelles dans celle des Chifflet, fut mise au jour avec des notes par le baron J. Le Roy, Anvers, 1693, in-fol., 57 p. On conserve, dans quelques bibliothèques, des exemplaires français de cette chronique plus amples que les manuscrits latins, mais Le Roy croit que ces derniers représentent le véritable original. Baudouin mourut en 1289, suivant son épitaphe. Il avait épousé Félicité de Coucy, petite-fille de

Raoul, seigneur de ce lieu. R-F-G.

BAUDRAIS (JEAN), naquit à Tours le 14 août 1749. Venu à Paris à l'âge de vingt ans, son goût pour les lettres l'y fixa et il s'y maria. La naissance du Dauphin, en 1781, lui inspira l'*Allégresse villageoise*, divertissement en un acte, mêlé de chants et de danses, et en 1783 il donna, à l'occasion de la paix, *Le dieu Mars désarmé*, allégorie en un acte et en vers libres. Il avait publié, en 1782, une espèce de poème héroï-comique en vers de dix syllabes, intitulé : *La Vanité bonne à quelque chose, ou les mots pas moins employés utilement*. Apparaissant, il avait composé plusieurs autres ouvrages dramatiques tant en vers qu'en prose, dont quelques-uns furent reçus à différents théâtres et sont restés inédits; enfin, un grand nombre de morceaux en prose et de pièces de vers insérés dans des recueils annuels. Ensuite Beaudrais se fit connaître comme éditeur, avec Leprince (*Voy. ce nom, au Supp.*), qui en avait obtenu le privilège, de la *Petite Bibliothèque des théâtres*. Il s'occupa presque seul de cette collection, la première qui ait été entreprise en ce genre; elle devait contenir toutes les pièces restées à la scène tragique, comique et lyrique, avec les portraits et des notices sur les auteurs, des jugements et des anecdotes sur chaque ouvrage, et enfin un catalogue analytique de toutes les autres pièces de ces auteurs non admises dans cette Bibliothèque. Il en parut soixante-douze volumes in-18 dans le cours des années 1783 à 1790 (1). Pour le compléter, Baudrais avait

donné au public : 1^o *Etrennes de Polymnie, Choix de chansons, romances et vaudevilles*, avec des airs notés, 5 vol. in-18, 1785-89. 2^o *Essais sur l'origine et les progrès de l'art dramatique en France: De la Tragédie*, 3 vol. in-18, 1791. La suite de ce travail n'a point paru. — La révolution dont il fut l'un des premiers et l'un des plus chauds partisans, et l'émigration d'un grand nombre de ses souscripteurs, lui firent abandonner la carrière qu'il avait parcourue avec autant d'utilité que d'agrément, pour ne plus s'occuper que de discussions politiques. Il fréquenta les clubs, fut admis dans celui des Jacobins, et chargé de divers emplois publics. Devenu membre de la commune, dite du 10 août, il se trouvait au Temple et présidait les douze municipaux qui y étaient en fonctions le 21 janvier 1793. C'est en cette qualité que Baudrais, et non d'autres, reçut le testament de Louis XVI, et qu'il le contre-signa avant de le transmettre à la commune. Il y envoya également les 125 louis en or trouvés dans le secrétaire de ce prince après sa mort; et en 1817, il justifia aux héritiers de M. de Malesherbes, qui les réclamaient de lui, que, d'après une délibération prise par le conseil, le même jour, cette somme avait été remise au secrétaire-greffier de la commune, Sous le régime de la ter-

veaux titres, portant : *Chefs-d'œuvre dramatiques de, etc.* Cette nouvelle collection formait réellement 100 volumes, y compris un recueil en 7 volumes des meilleures pièces des petits spectacles qui avait terminé la *Petite Bibliothèque*, en 1791; mais, la première année de ce dernier ouvrage étant épuisée, on n'avait pas pu la diviser, ni la faire entrer dans les *Chefs-d'œuvre dramatiques*. La *Petite Bibliothèque* même n'a pas été entièrement terminée, et l'on n'y trouve aucune pièce de Hauteroche, Legrand, Dufresny, Dancourt, La Grange-Chancel, La Chaussée, Dorat, Barthe, etc.

A—r.

(1) Barbier dit qu'il parut environ 100 volumes de cet ouvrage: voici la cause de son erreur. Un grand nombre d'exemplaires, restés à l'éditeur ou acquis par un autre libraire, furent morcelés et publiés séparément avec de nou-

reur, Baudrais fut l'un des municipaux chargés de l'administration de la police; il fut dénoncé au conseil-général, comme trop facile pour les *jolies solliciteuses*. Mais ce ne fut pas pour s'être montré moins sévère que ses collègues envers les *jolies solliciteuses* qu'il se vit destitué : ce fut pour avoir dit devant eux que, s'il avait été appelé à juger Louis XVI, il l'aurait condamné à la déportation et non à la peine de mort. Il avait publié un écrit pour justifier cette opinion ; mais il fut incarcéré et il allait être transféré à la Conciergerie pour paraître devant le tribunal révolutionnaire, lorsque la catastrophe de Robespierre le sauva d'une condamnation certaine. Quelque temps après il fut nommé juge-de-paix de la section de la Halle aux Blés (2); puis, il quitta ces fonctions pour aller à la Guadeloupe remplir celles de juge civil, criminel et d'appel en matières commerciales; il y arriva en 1797. Qu'on juge de sa surprise lorsqu'à 1500 lieues de Paris, et n'étant pas sorti de l'île depuis trois ans, il se vit compris au nombre des 173 que Bonaparte, après l'explosion de la machine infernale, du 3 nivose (24 nov. 1800), proscrivit en masse et condamna sans aucun examen à la déportation comme complices de cet attentat. Malgré ses réclamations, Baudrais fut déporté à Cayenne; néanmoins, on l'y nomma greffier du tribunal, notaire, et il fut en outre chargé de la tenue des registres de l'état civil. Mais Bonaparte s'étant

(2) Beffroy de Reigny, dit le cousin Jacques, dans son *Dict. néologique des hommes et des choses*, dont la publication fut commencée et bientôt arrêtée sous le consulat (an VIII), se borne à dire que Baudrais fut homme de lettres, administrateur de police sous Robespierre, ensuite juge-de-paix; et il ajoute : « Qu'il ne sache gré de n'en pas dire davantage. *Novi hominem.* »

fait proclamer empereur, Baudrais ne voulant point lui prêter serment, donna sa démission de toutes ses fonctions, et se retira aux Etats-Unis, où il vécut pendant treize ans du travail de ses mains. Il y acheva un poème qu'il avait commencé à Paris pendant sa détention et continué durant ses voyages, sous ce titre : *Mon testament de mort*, ou *Poème sur moi*, avec des notes. Le manuscrit devenu très-volumineux a été égaré, par fragments, et n'est point à regretter. Dix ans après son séjour à New-York, Baudrais y vit arriver Regnault de Saint-Jean-d'Angély, Réal et d'autres anciens révolutionnaires, avec lesquels il avait été intimement lié, et qui, déchus de leurs grandeurs éphémères, étaient nantis d'une fortune plus ou moins considérable. Quoique déjà vieux et n'espérant guère être plus heureux en France qu'en Amérique, il désira de revoir sa patrie, et vint à Paris, en 1817, donner un démenti aux journaux et aux biographes qui, trompés par quelque ressemblance de nom, affirmaient qu'il était mort avec d'autres personnes, dès le 3 nivose (1800). Il y revit quelques-uns de ses anciens collègues qui, ayant prêté tous les serments, étaient parvenus à de hauts emplois et se montraient chamarrés de cordons, que les Bourbons avaient garantis et même augmentés. Baudrais se résigna, sollicita et obtint pour lui son admission dans l'hospice des vieillards à Bicêtre, tandis que sa femme était également admise dans une autre maison. Cette séparation d'avec celle qui, pendant plus de cinquante ans, l'avait accompagné dans sa bonne comme dans sa mauvaise fortune, fut la circonstance la plus pénible de sa vie. Il se lia dans son asile avec quelques littérateurs aussi in-

fortunés que lui, et y il obtint un petit emploi, ce qui améliora son sort. Aussi constant dans ses opinions, que modéré dans ses desirs, Baudrais, atteint du choléra dans la quatre-vingt-troisième année de son âge, termina son aventureuse carrière le 4 mai 1832. E—K—D.

BAUDRAN (MATHIEU), avocat à Vienne en Dauphiné, avant la révolution de 1789, en adopta les principes avec beaucoup de chaleur, et fut nommé en 1791, juge au tribunal de cette ville, puis en septembre 1792, l'un des députés du département de l'Isère à la convention nationale. Il vota constamment dans cette assemblée avec le parti le plus exalté; et, dans le procès de Louis XVI, il se prononça pour la mort, sans appel et sans sursis à l'exécution. Dans la journée du 9 thermidor an II (27 juillet 1794) qui amena la chute de Robespierre, il se rangea du parti victorieux; et quelques mois plus tard, il fut envoyé dans les départements de l'Ouest, pour y faire cesser le système de terreur. Baudran mit beaucoup de zèle à cette honorable mission (1). On lut à la convention nationale, dans la séance du 27 germinal an III (16 avril 1795), une lettre datée de Laval, par laquelle il annonçait que 200 soldats de la république avaient mis en fuite 1500 chouans. Rentré dans le sein de la convention, et chargé d'instruire le procès de Carrier, il fit contre cet homme sanguinaire un rapport énergique. Le sort ne l'ayant pas désigné pour faire partie du nouveau corps législatif après la session conventionnelle, il retourna dans sa patrie, où il fut d'abord l'un des

juges du tribunal. Il donna ensuite sa démission, et reprit sa première profession d'avocat. Baudran est mort à Vienne, en 1812. M—Dj.

* **BAUDRI** ou **BALDERIC**, historien du 11^e siècle. Les expressions *urbs nostra, nostra ecclesia, nostra villa*, qu'il emploie en parlant de Cambrai, de la cathédrale de cette ville et de la terre de Lambres qui appartenait au chapitre, font présumer qu'il était tout à-la-fois citoyen et chanoine de Cambrai. On pense qu'il naquit vers 1017. La *Biographie universelle*, III, 268, a suivi l'erreur ancienne et vulgaire d'après laquelle on confondait ce personnage avec un autre Baudri, évêque de Noyon et de Tournai au 12^e siècle. Ce sont les Bollandistes qui, les premiers, ont détruit cette opinion, *Act. Sanctorum ad diem 11 august.*, p. 570. Les auteurs de l'*Hist. litt. de la France*, t. VIII, p. 400, adoptant le sentiment des Bollandistes, l'ont fortifié d'arguments nouveaux et irrésistibles. Notre Baudri exerça les fonctions de secrétaire sous Gérard de Florines, saint Liébert et Gérard II, tous trois évêques de Cambrai. Au mois de février 1082, il se rendit, de l'agrément de Gérard, à Térouanne, où il était désiré par l'évêque Hubert, qui le nomma chantre de son église, Baudri vivait encore en 1094, puisque Renaud, archevêque de Reims, lui adressa une lettre au mois de janvier de cette année, qui pour nous serait 1095. Les ouvrages qu'on lui doit sont : I. *Vita S. Gaugerici, episcopi cameracensis*, insérée dans le recueil des Bollandistes par Pierre Van den Bosch, qui y a joint un excellent commentaire reproduit par J. Ghesquière dans les *Acta Sanctor. Belgii*, t. II, p. 256-270. II. *Chronicon cameracense et atreba-*

(1) « Il était d'abord très-exalté, dit Beffroy de Reigny, mais il mit de l'eau dans son vin. C'est un gaulois homme. »

tense, Douai, 1615, in-12. Cette édition, due aux soins de Georges Colveneere, docteur en théologie et professeur à l'université de Douai, est enrichie de notes historiques, topographiques et philologiques qui la font rechercher des érudits ; elle était déjà rare au milieu du 17^e siècle. Gilles Boucher, jésuite, mort en 1665, en préparait une nouvelle, sans doute d'après le manuscrit de Saint-Vaast d'Arras, dont une copie incomplète se trouve encore aujourd'hui à la bibliothèque publique de cette ville. On a imprimé en 1786, à Cambrai, chez S. Berthoud, une continuation du *Chronicon*, sous ce titre : *Supplementum seu continuatio Chronici cameracensis Balderico adscripti, ab anno MLIV ad annum MCXCVI*, in-8°, de 64 p. Ce supplément est extrait de la chronique de Lambert Watrelos (V. ce nom, L, 270), d'un manuscrit de Vaucelles, des annales de Hainaut par J. de Guyse et de la chronique d'Anchin. Une nouvelle édition du *Chronicon cameracense* vient de paraître, par les soins de l'auteur de cet article.

III. *Chronicon morinense*. Cet ouvrage, qui n'a pas été imprimé, fut conservé dans les archives de la cathédrale de Térouanne jusqu'à l'époque où l'évêque Philippe de Luxembourg l'emporta au Mans : on ne sait ce qu'est devenu ce manuscrit. Les ouvrages de Baudri, et surtout le *Chronicon cameracense*, sont mis au rang des bons documents originaux de l'histoire de France. L. G.

BAUDRILLART (JACQUES-JOSEPH), agronome, naquit à Givron, en Champagne, le 20 mai 1774, de parents cultivateurs. Il montra des dispositions précoces pour l'étude, et fut admis au collège de Rethel, où il s'appliqua particulièrement aux ma-

thématiques, à la physique et à la chimie. Appelé en 1791 dans la garde nationale de Charleville, il partit l'année suivante pour l'armée avec le bataillon des Ardennes, où il devint quartier-maître. Bientôt il passa dans l'administration militaire et suivit les armées de Sambre-et-Meuse, de Mayence, du Danube et du Rhin. Enfin, il quitta le service en 1801. Il avait amassé par son économie une faible somme qu'il plaça et qu'il perdit. Cet accident le détermina à solliciter une place dans l'administration des forêts. Cette nouvelle carrière d'ailleurs avait beaucoup d'attrait pour lui. Il possédait sur l'aménagement des bois des connaissances qu'il avait encore étendues pendant son séjour en Allemagne. Il entra d'abord dans cette administration comme traducteur ; et, après avoir passé par différents grades, il devint chef de division en 1819. Ce ne fut que d'après l'éloge qu'elle en entendit faire, que M^{lle} Lepeinteur de Marchère, d'une ancienne famille de Normandie, désira l'avoir pour époux. Il vivait ainsi fort heureux, lorsqu'une nouvelle organisation administrative le plaça dans un rang inférieur à celui qu'il occupait depuis si long-temps. Il ne put surmonter le chagrin que lui causa ce coup inattendu. Après avoir languï pendant une année, il mourut à Paris, le 24 mars 1832. Baudrillart était chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de la société royale d'agriculture, de la société d'encouragement, de celle de Saxe-Gotha, et de plusieurs autres sociétés savantes, françaises et étrangères. Nous citerons de lui : I. Avec M. Doniol : *Collection chronologique et raisonnée des arrêts de la cour de cassation, en matière d'eaux et forêts, depuis et compris*

l'an VII (1798) jusqu'en 1808, Paris, 1808, in-8°. II. Avec MM. Doniol et Chanlaire : *Annales forestières*, ouvrage périodique, formant, de 1808 à 1814, 7 vol. in-8°, III. *Annuaire forestier*, 1811, 1812, 1813, in-12. IV. *Mémoire sur la pesanteur spécifique des bois*, etc., Paris, 1815, in-8°. V. *Code forestier*, avec un commentaire, etc., ouvrage adopté par la direction générale des forêts, ibid., 1827, 2 vol. in-12. VI. *Traité général des eaux et forêts, chasses et pêches*, ibid., 1821-28, 6 vol. in-4° et atlas. Cet important ouvrage est un recueil de lois et ordonnances depuis 1219 jusqu'en 1824, avec des instructions, des méthodes de culture, et des dictionnaires techniques. VII. *Code de la pêche fluviale*, avec un commentaire et un dictionnaire contenant l'histoire naturelle des poissons, l'explication des termes de pêche et de navigation, etc., ibid., 1829, 2 vol. in-12 et atlas de 23 pl. On a encore de Baudrillart les traductions suivantes : I. *Instruction sur la culture des bois*, trad. de l'allemand de L.-G. Hartig, 1805, in-8°. II. *Expériences physiques sur les rapports de combustibilité des bois entre eux*, trad. du même, 1807, in-12. III. *Nouveau manuel forestier*, trad. sur la 4^e édit. de l'ouvrage allemand de Burgsdorf, 1808, 2 vol. in-8° avec 29 fig. et tabl., publié par ordre du gouvernement. Baudrillart a aussi rédigé avec Bosc, le *Dictionnaire de la culture des arbres et de l'aménagement des bois*, 1821, faisant partie de l'*Encyclopédie méthodique*. On trouve dans les Mémoires de la société royale d'agriculture, année 1832, une notice sur Baudrillart par M. Silvestre, secrétaire perpétuel. P—RT.

BAUDRY D'ASSON (ANTOINE), gentilhomme poitevin, était d'une famille qui figure dans les traditions fabuleuses du Bas-Poitou, puisque une de ces traditions va jusqu'à dire qu'un guerrier de cette maison tua le diable (1). Antoine était riche de son patrimoine, et entra dans les ordres, sans être prêtre, un prieuré considérable ajoutait encore à son revenu, lorsqu'à 30 ans, il quitta sa patrie et se retira, en 1647, à Port-Royal des Champs près Paris. Par humilité, il se fit le métayer des religieuses et se livra à tous les travaux de la ferme. A la dispersion de Port-Royal, en 1662, il alla, avec MM. de Ste-Marthe et du Cambout de Pont-Château, se loger dans une maison du faubourg Saint-Antoine près de Popincourt, où il mourut en novembre 1668. Son corps fut inhumé à Ste-Marguerite et son cœur porté à N.-D. des Champs. On lui attribue divers ouvrages : I. *Placet pour les abbesses, prieures et religieuses de Port-Royal, contre M. l'archevêque de Paris*, Paris, 1664. II. *Lettre à la sœur Madeleine de Ste-Melvide*, qui avait signé le formulaire et qui rétracta sa signature, Paris, 1664. III. *Lettre à la mère Dorothee, mise abbessse de Port-Royal, par M. l'archevêque de Paris*, en 1667. IV. *Lettre au P. Annat, jésuite, touchant un écrit qui a pour titre : La bonne fortune des jansénistes*, du 15 janvier 1657. V. *Morale pratique des jésuites*, nouv. édit., Cologne, 1669 et ann. suiv., 8 vol. in-8°, par MM. Baudry d'Asson, de Pont-Château, de Ste-Marthe, Ant. Arnauld et Varet. F—T—E.

BAUDRY D'ASSON (GA-

(1) Il y a, à ce sujet, un récit en patois poitevin, ayant pour refrain : *Borgue so l'aisselle d'asson, Borgue so l'aisselle !*

BRIEL), de la même famille que le précédent, né dans le Poitou vers 1755, servit quelque temps dans un régiment d'infanterie, où il parvint au grade de capitaine. Il se retira ensuite dans sa terre de Brachien, non loin des bords de la Sèvre-Nantaise, entre la Châteigneraie et la Forêt-sur-Sèvre. D'un caractère violent et vicieux, il avait diminué de beaucoup sa fortune, et son genre de vie avait éloigné de lui toute la noblesse du voisinage. Aussi, au commencement de la révolution, il sembla la voir arriver avec plaisir, et fut nommé commandant de la garde nationale de sa localité; mais lorsqu'il vit où l'on en voulait venir, il changea brusquement d'opinion et s'entendit avec Delouche, maire de Bressuire, pour organiser une insurrection. C'était au mois d'août 1792, et cette levée est la première de la Vendée. Un rassemblement de paysans armés de bâtons, de faux et de fusils de chasse se forma donc dans les paroisses de Moncoutant, la Ronde et Saint-Marsault à un jour donné, et se porta à Brachien, où Baudry et Delouche se trouvaient; de là on se rendit à la Forêt-sur-Sèvre, où l'on brisa tout ce qui se trouvait dans la maison d'un patriote. Le plan de marche n'était pas bien arrêté; car, arrivé au lieu appelé *l'Ouchette*, à l'embranchement des routes de Bressuire et de Châtillon-sur-Sèvre, on délibéra long-temps sur la route à tenir. Delouche était d'avis de marcher sur la première de ces villes, et Baudry sur la seconde : ce dernier l'emporta. Le rassemblement arrivé au bourg de Rorthais, y rencontra des gendarmes qui voulurent l'empêcher d'avancer; un métayer de la Ronde, nommé Vignault, excellent tireur, fit feu, tua un des gendarmes, et les

autres prirent la fuite : ce fut là le premier coup de fusil tiré dans la Vendée. Parvenus à Châtillon, les insurgés brûlèrent les papiers du district. S'étant ensuite portés sur Bressuire, ils furent tout étonnés d'y rencontrer une vive résistance : les gardes nationales de Thouars et d'Airvault et les habitants de la ville s'opposèrent à l'entrée du rassemblement, qui revint plusieurs jours de suite à la charge. Bressuire était sur le point de succomber, lorsque, l'alarme étant devenue générale dans le parti républicain des environs, on dirigea sur ce point les gardes nationales de Parthenay, de Saint-Maixent, de Niort, d'Angers, de Nantes, de Saumur, de Poitiers, etc.; elles arrivèrent au moment où les patriotes ne pouvaient plus tenir. Ce fut le 24 août 1792 que l'engagement décisif eut lieu; le combat ne fut pas long. En vain les insurgés se formèrent-ils en colonnes serrées; mal armés, mal commandés, ils furent bientôt entamés et mis en déroute. Ils eurent six cents tués et un grand nombre de blessés; la perte des vainqueurs, portée officiellement à soixante morts, fut plus considérable. Des massacres souillèrent cette journée, qui anéantit la première insurrection vendéenne. Les deux chefs parvinrent à se sauver; Baudry se tint long-temps caché avec son fils dans un souterrain creusé tout près de son petit manoir féodal. Enfin, en mars 1793, après la grande levée d'armes, il reparut à la tête d'une division qui se rallia à l'armée du centre commandée par Royraud, et concourut avec elle au brillant fait d'armes de la Guérinière et aux autres engagements de cette campagne. Gabriel Baudry eut alors à combattre son propre frère, Esprit Baudry, qui commandait une division de l'armée républicaine. Il se

fit ensuite remarquer aux batailles de Luçon, passa la Loire et finit par recevoir la mort en combattant à l'attaque du Mans. Baudry était d'un caractère dur et fort adonné au vin, mais intrépide et sachant se faire craindre et obéir; on le regretta comme un excellent officier d'avant-garde.—BAUDRY, fils aîné du précédent, accompagna son père dans la première insurrection vendéenne, se tint caché jusqu'à la grande prise d'armes, marcha de nouveau avec les royalistes et fut tué à l'attaque de Saumur.—BAUDRY d'Asson de Puyraveau (N.), cousin-germain de Gabriel, figura dans l'insurrection du Bas-Poitou dès le principe, et finit par être employé comme major-général de l'armée de Charrette. Il est mort postérieurement à la seconde restauration. F—T—E.

BAUDUS (JEAN-LOUIS-AMABLE de), né à Cahors en 1761, d'une famille distinguée de magistrature, fit d'une manière brillante ses études dans cette ville, où il exerça la charge d'avocat du roi à la sénéchaussée. En cette qualité il montra une grande fermeté d'opposition aux édits de 1788 qui suscitèrent, dans tous les parlements, tant d'ennemis aux ministres Brienne et Lamignon. Le discours prononcé par lui, à cette occasion, produisit une impression profonde, et le fit mander à Versailles pour y être réprimandé. Plusieurs autres magistrats, qui y avaient été appelés pour la même cause, furent retenus, comme lui, aux arrêts, jusqu'au moment où l'archevêque de Sens et son collègue eurent donné leur démission. Les membres du parlement de Toulouse traitèrent Baudus avec une haute distinction, lors d'un voyage qu'il fit pour les voir, après son retour de Versail-

les. A l'époque de la nouvelle division de la France en départements, il fut nommé procureur-général-syndic *du Lot*, et ses compatriotes n'eurent qu'à se louer de sa courte administration. Il prouva surtout que son esprit n'était pas moins conciliant que son caractère était ferme, dans les querelles violentes qui s'élevèrent entre les catholiques et les protestants de Montauban, querelles qu'il contribua puissamment à apaiser. Mais dès qu'on exigea des ecclésiastiques le serment à la constitution civile du clergé, sa conscience lui imposa le devoir de ne pas y concourir, et par suite il abdiqua ses fonctions publiques. Ce n'était pas le moyen de se concilier les révolutionnaires qu'il avait combattus jusque-là de toutes ses forces. Aussi les frères Ramelet le poursuivirent avec un tel acharnement que sa famille et ses amis crurent devoir l'engager à s'éloigner. Il mit sa femme et ses enfants en sûreté; puis il se rendit à Paris, d'où il alla joindre l'armée des princes français avec laquelle il fit la campagne de 1792. Magistrat, il avait cru néanmoins devoir suivre l'exemple donné par la classe de la société à laquelle il appartenait par la naissance. Après le triste résultat de l'invasion de la Champagne, il se retira à Leyde: il fut bientôt associé aux rédacteurs de la Gazette de cette ville; et ce journal gagna beaucoup à sa coopération. Le régime de la terreur frappa Baudus dans la personne de son père, ancien lieutenant particulier du sénéchal de Cahors, qui périt sur l'échafaud, le 5 juillet 1794. Comme beaucoup d'autres exilés qui éprouvèrent de pareils malheurs, Baudus ne connut la perte qu'il venait de faire que par la lecture des journaux. Les progrès des armées de la république française

le contraignirent de s'éloigner en 1795 : il erra quelque temps en différentes contrées de l'Allemagne, traversa, par l'hiver le plus rude, toute la Westphalie, conduisant à pied une charrette qui portait une dame de ses parentes et deux enfants en bas âge, et il alla s'établir à Altona où, pour se créer une ressource, il fonda un journal portant le nom de cette ville. Le succès qu'il obtint lui donna l'idée de publier un *Tableau de la situation politique de l'Europe*. Ce tableau fut très-goûté, et le fit connaître assez avantageusement pour qu'il se décidât à tirer encore mieux parti de ses talents, en se fixant à Hambourg ; la révolution avait, pour ainsi dire, rendu cette ville une cité française, par la quantité de pros crits qui, étant venus y chercher un asile, y trouvaient la plus généreuse hospitalité. Dans le mois de janvier 1796, Baudus mit au jour le premier numéro du *Spectateur du Nord*, recueil périodique rédigé dans le sens le plus favorable à la cause monarchique, et qui bientôt le signala comme écrivain distingué et comme profond publiciste. Les émigrés les plus remarquables par leur esprit et leurs connaissances se plurent à enrichir de leurs travaux cette nouvelle publication. Nous citerons entre autres Rivarol, de Mesmon, de Pradt, Charles Villers, Chénedollé, etc. Baudus se réserva spécialement la partie politique. L'esprit de modération qui animait son *coup d'œil*, morceau final de chaque cahier, la finesse de ses aperçus, la justesse de ses prévisions, contribuèrent à donner au *Spectateur* une grande réputation, et firent même à son éditeur-propriétaire une sorte d'existence diplomatique. Dans l'année qui précéda le 18 fructidor

(4 sept. 1797), on parvint à faire pénétrer ce journal en France, et même il finit par être réimprimé à Paris ; mais après la réaction de cette époque, force fut d'y renoncer ; Baudus fut même inscrit sur la liste des journalistes français condamnés à la déportation. Il n'était heureusement pas sous la main des agents du directoire, qui le poursuivirent jusqu'à Hambourg, demandant son expulsion au sénat. Il en fut quitte pour s'absenter pendant quelques jours, bien dédommagé au surplus de cette persécution par l'intérêt que lui témoignèrent ses compatriotes exilés comme lui, les ministres étrangers, et les plus recommandables parmi les habitants du pays. La révolution du 18 brumaire ouvrit enfin aux émigrés les portes de leur patrie. Baudus, malgré le vif désir qu'il avait de se réunir à sa femme et à ses enfants établis en Poitou, ne fut point des premiers à profiter de la faculté accordée. S'étant exprimé dans son journal avec une sévère franchise sur le compte du premier consul, lorsque celui-ci était général en chef de l'armée d'Italie, il ne voulut rentrer en France qu'avec l'assurance de n'y être point recherché pour sa conduite antérieure, et de pouvoir trouver les moyens de faire vivre une famille nombreuse et dont la fortune tout entière avait été engloutie dans les désastres de la révolution. Ce ne fut qu'en 1802 qu'il obtint sur ces deux points la garantie désirée et qu'il revint enfin sa patrie. On ne lui donna que le temps d'aller faire connaissance avec ses enfants qu'il avait laissés bien jeunes encore et d'embrasser leur mère. Il dut repartir immédiatement pour Ratisbonne, où il était nommé résident auprès de la Diète. Cette mission lui procura l'occasion

de se rendre utile à la ville de Hambourg, et de reconnaître ainsi l'hospitalité, les marques d'estime et d'attachement qu'il y avait reçus. Le sénat lui écrivit alors dans les termes les plus honorables en lui envoyant des lettres de bourgeoisie pour lui et pour sa famille, avec trois belles médailles d'or. Les rédacteurs du journal des Débats, qui avaient souvent inséré dans leurs colonnes des articles du *Spectateur du Nord*, s'empressèrent de s'adjoindre Baudus comme collaborateur, lorsqu'il fut de retour de Ratisbonne. Il ne put retourner dans sa ville natale qu'en 1803. L'accueil que lui firent alors tous ses concitoyens le combla de bonheur. Il fut aussi extrêmement touché de ce qu'aux premières élections qui eurent lieu pour le corps législatif dans le département du Lot, le collège électoral, présidé par Murat, le choisit pour un de ses candidats. M. de Talleyrand et le maréchal Bessières lui donnèrent des lettres pour un grand nombre de sénateurs, afin qu'ils fissent tomber leur option sur lui; mais, au moment où cette opération allait se faire, Paris fut consterné par la mort du duc d'Enghien. Baudus renonça aussitôt à toutes les démarches projetées. Du reste, une intrigue avait été ourdie pour empêcher sa nomination. On avait mis sous les yeux du premier consul tous les passages du *Spectateur* qui renfermaient des réflexions propres à l'irriter. Ce fut là l'origine de la prévention invincible qu'il prit contre Baudus, et qui s'étendit à l'un de ses fils entré dans la carrière des armes. En 1808, la sœur de Napoléon, devenue reine de Naples, ayant voulu charger Baudus de l'éducation de ses enfants, l'empereur refusa long-temps son autorisation, et ne consentit en-

fin qu'à condition que l'homme qui recevait cette marque de confiance ne porterait pas le titre de gouverneur. L'avenir de la famille de Baudus, qui ne pouvait rien attendre de lui, puisqu'il ne lui restait rien absolument de son patrimoine, le décida à accepter cet emploi. Il écrivit, en partant, à son fils aîné : « J'espère ne faire que « du bien. Si ces enfants doivent ré-
« gner, les principes que je leur don-
« nerai peuvent faire le bonheur des
« peuples qu'ils seront appelés à gou-
« verner. S'ils ne doivent être que de
« simples particuliers, ils y trouve-
« ront encore de quoi être person-
« nellement heureux. » Baudus ne devait pas voir la fin d'une telle entreprise : dès qu'il eut appris le retour des Bourbons dans sa patrie, en 1814, il se hâta d'y rentrer; cependant il n'arriva guère à Paris que pour être témoin de la catastrophe des cent jours. Le retour de Napoléon ayant été bientôt suivi de la chute de Murat, Baudus alla visiter celui-ci à Marseille, croyant lui devoir, à titre de reconnaissance, des consolations dans sa mauvaise fortune. Il fit plus, il obtint du prince de Metternich un passe-port pour faciliter au roi déchu les moyens d'aller rejoindre sa famille en Hongrie. Le succès de cette démarche, et les excellents conseils donnés à l'appui, ne purent prévenir la tentative insensée dans laquelle ce guerrier malheureux trouva le terme d'une vie si extraordinaire. Le même sentiment de générosité porta Baudus à faire tous ses efforts pour sauver la tête d'une autre victime de ce temps orageux. Il avait connu Lavallette en Allemagne; il s'était même lié avec lui et en avait reçu des services, dont une divergence d'opinion n'avait pu effacer le souvenir. Lavallette ayant

été arrêté et conduit à la Conciergerie, au mois de juillet 1815, son ami alla souvent l'y visiter. En novembre, lorsque la condamnation à mort eut été prononcée et que toute espérance d'obtenir grâce fut évanouie, madame Lavallette implora le secours de Baudus pour qu'il trouvât un asile bien sûr où l'on pût cacher le prisonnier, à l'évasion duquel elle travaillait avec courage et confiance. Après bien des réflexions sur le moyen de satisfaire une femme désolée, il demanda deux heures pour lui rendre compte de la réussite d'une démarche qu'il allait tenter. On était à l'avant-veille du jour fixé pour l'exécution. Baudus avait aussi été lié d'amitié avec Bresson, alors chef de division au ministère des affaires étrangères. Ce dernier avait été conventionnel et s'était exposé dans le procès de Louis XVI à la fureur des plus ardents révolutionnaires par un vote très énergique en faveur de ce prince, voué d'avance au martyre. Proscrit, lui-même, et obligé de fuir peu de temps après, Bresson n'avait dû son salut qu'au dévouement d'un homme qui lui était jusqu'alors inconnu, et qui l'avait, pendant deux ans, caché à ses risques et périls, chez lui, dans les montagnes des Vosges. Madame Bresson avait souvent dit à Baudus qu'elle avait fait, à cette terrible époque de sa vie, le vœu de sauver un proscrit politique, si jamais le ciel lui en fournissait les moyens. Il se rappela cette circonstance, alla la trouver, lui parla de la position et des instances si pressantes de madame Lavallette. Cette excellente femme parut ravie de pouvoir saisir enfin une occasion de remplir l'engagement que la reconnaissance lui avait dicté. Il ne perdit pas une minute pour annoncer à la femme du condamné

le succès de sa négociation. Tout fut calculé dans la journée entre ces trois personnes, et le lendemain au soir Baudus alla prendre le fugitif dans sa chaise à porteur, à peu de distance du Palais de Justice, le conduisit à un cabriolet où s'était placé, comme cocher, un autre ami, qui le transporta avec la plus grande rapidité à l'extrémité de Paris, et ensuite au coin de la rue Plumet. Là, à un signal convenu, Lavallette fut remis entre les mains de Baudus, qui s'y était trouvé à point nommé, et lui fit prendre à pied, par un temps affreux, et à huit heures du soir, la direction assez longue qui devait le mener à la porte du ministère des affaires étrangères, occupé alors par le duc de Richelieu. On peut lire dans les mémoires de Lavallette le détail singulièrement intéressant de son entrée mystérieuse dans cette maison, de l'asile que M. et madame Bresson lui donnèrent avec tant de générosité et de délicatesse, enfin du rôle important que le dévouement d'amitié de Baudus lui fit jouer en cette occurrence difficile. Ce fut encore lui qui, dix-huit jours après, accompagné de Bresson, mena Lavallette, par de nombreux détours, chez la personne qui devait le faire arriver en voiture à l'hôtel habité par un des officiers anglais auxquels il dut sa sortie de Paris et de la France (9 janv. 1816). Il n'y a qu'une seule inexactitude dans le récit complet qu'offre cette partie des mémoires cités tout à l'heure : Baudus n'était pas alors employé au ministère des affaires étrangères; il ne le fut que quelque temps après. Il entreprit pour le compte de ce département un long voyage en Suisse et en Allemagne. Sa correspondance avec le ministre (1)

(1). Il prenait, dans ses lettres, le titre d'histo-

et les employés principaux donna l'idée de créer pour lui, à son retour, un bureau de traduction des journaux étrangers. On devait rédiger des notes sur ce qu'ils contenaient de plus remarquable. Baudus, avec sa capacité, son caractère et les droits que lui donnaient les services qu'il avait rendus précédemment, pouvait remplir des fonctions bien plus importantes. Plus tard, ce fut sous sa direction que s'exerça la censure sur tout ce qui, en fait de gazettes et de décrets politiques, venait du dehors de la France. Lorsque le duc de Richelieu reprit le porte-feuille des affaires étrangères, après l'assassinat du duc de Berry, il écrivit à Baudus, éloigné de Paris et malade, une lettre pressante pour qu'il vînt l'y joindre : celui-ci, une fois arrivé, ne put résister à la demande instante et souvent répétée d'accepter une part dans la censure des écrits périodiques. Les désagréments qu'il éprouva pour avoir cédé, et les calomnies dont il fut l'objet, l'abreuverent d'amertumes, au point d'aggraver l'état fâcheux de sa santé. Il mourut le 17 sept. 1822.

L—P—E.

BAUFFREMONT (ALEXANDRE-EMMANUEL-LOUIS, duc de), fils du prince de Listenois, vice-amiral de France, de l'une des plus anciennes maisons du royaume (*Voy. BAUFFREMONT, III, 554*), puisqu'elle est issue des Courtenai, qui donnèrent des empereurs à Constantinople, et dont un des héritiers (Pierre de Courtenai) épousa la

filles de Louis VI, naquit à Paris en 1770. Il se rendit en 1787 à Madrid, où il épousa, le 13 mai de cette année, la fille du duc de La Vauguyon, alors ambassadeur de France près la cour d'Espagne, et devint ainsi le beau-frère du prince de Carency (*Voy. CARENCY, au Suppl.*). En 1792 il se rendit en Allemagne, et fut, avec les princes français émigrés, de la malheureuse expédition de Champagne. Il retourna en Espagne par l'Angleterre aussitôt après, et fit les campagnes de 1793 et 1794 dans les armées espagnoles. Dès que la paix fut signée à Bâle en 1795, il réussit à se faire rayer de la liste des émigrés, et rentra en France, où il se soumit pleinement à tous les pouvoirs qui se succédèrent. Il recouvra dès-lors toutes ses propriétés, et ne tarda pas à se rendre en Franche-Comté, pour y habiter les terres dont il venait d'hériter par la mort de son oncle. Le zèle qu'il manifesta pour le gouvernement impérial lui fit donner le titre de comte et la présidence du collège électoral de la Haute-Saône. Ce fut en cette qualité qu'étant présenté à Napoléon, le 12 avril 1812, à la tête d'une députation, il lui adressa une harangue très-respectueuse, qu'il terminait en déposant à ses pieds les sentiments *d'amour, d'admiration et de respect* dont les habitants de son département étaient animés. L'aîné des fils du comte de Bauffremont était alors aide-de-camp de Murat, et le cadet officier de cavalerie. En 1814 il recouvra son titre de duc, par suite de l'ordonnance qui rétablit l'ancienne noblesse, mais il ne fut pas nommé pair de France par le roi. En revanche, Napoléon le porta sur la liste de ceux qu'il créa le 2 juin 1815 ; mais, jugeant les événements avec sa sa-

riographie du ministère des affaires étrangères ; il ne faisait point partie de la *commission de censure*. Mais le duc de Richelieu, président du conseil, avait obtenu l'exercice d'une censure particulière sur les nouvelles de l'étranger, et les journalistes étaient tenus d'envoyer, au bureau de Baudus, seulement les extraits des gazettes étrangères, que la commission de censure n'avait point à réviser.

V—VZ.

gacité ordinaire, le duc de Bauffremont s'excusa sur sa santé, et ne vint pas prendre part aux délibérations de la chambre; ce qui fut cause de son entrée le 17 août suivant dans la nouvelle chambre des pairs que créa Louis XVIII. Il continua cependant à vivre dans la retraite. Ce ne fut qu'à la fin de 1833 qu'étant venu dans la capitale pour des motifs de santé, il y mourut, le 8 décembre de cette année, des suites du choléra.

M—D j.

BAUHUIS (le P. BERNARD), en latin *Bauhusius*, jésuite, naquit en 1575 à Anvers. Après avoir terminé ses études, il embrassa la règle de Saint-Ignace, et professa quelque temps les humanités au collège de Bruges. Son talent pour la chaire le fit ensuite appeler à Louvain, d'où, par l'ordre de ses supérieurs, il alla prêcher et catéchiser dans les principales villes des Pays-Bas. L'extérieur mortifié du P. Bauhuis ajoutait à l'effet de ses discours plus solides qu'agréables, et dans lesquels il s'occupait moins de plaire que d'instruire. Épuisé de fatigues, il tomba malade et mourut à Anvers, le 25 nov. 1629. Outre un recueil de *cantiques* en flamand, à l'usage des missions et des catéchismes, on a de lui : *Epigrammatum libri IX*, Anvers, 1615, 1619, 1620, in-12. C'est de ce volume que fut tiré le fameux vers à la Vierge :

Tot tibi sunt dotes, Virgo, quot sidera cœlo,
dans lequel on reconnut avec étonnement la singulière propriété de pouvoir être combiné de 1022 manières, nombre égal à celui des étoiles que l'astronomie avait alors calculées. Le savant Erycius Puteanus (Henri Dupuy) le publia sous toutes les formes dans le volume intitulé : *Proteus Parthenius, unius libri versus*,

unius versus liber, Anvers, 1627, in-4°. Ce vers a depuis occupé deux célèbres mathématiciens, Jacques Bernoulli et le P. Prestet. Le second l'a trouvé susceptible de 3376 combinaisons. Mais en négligeant la mesure, suivant Bernoulli, les mots dont ce vers se compose peuvent être combinés de 40,327 manières. Le P. Dobert (*V. ce nom*, XI, 454) s'est également exercé sur le vers de Bauhuis, dans le chap. 35 de ses *Récréations littérales*, où il cite l'exemple d'un vers français, à la vérité fort médiocre, qui peut se combiner de seize manières. Voy. la *Biblioth. Soc. Jesu* du P. Southwel, 629, et l'*Examen critiq. des dict.* de Barbier, 91. W—s.

* **BAUMANN** (NICOLAS). Dans l'article qui se trouve au tome III, page 567, on avance comme probable qu'il est l'auteur de la fameuse satire intitulée *Renier-le-Renard*, laquelle passe généralement pour être de Henri d'Alkmar. Cette erreur, qui s'est glissée aussi dans l'*Atlas ethnographique* de M. Adrien Balbi, a été mise en circulation par Georges Rollenhagen dans la préface de son *Froschmaeusler*, ou nouvelle *Batrachomyomachie*, Magdebourg, 1598, in-8°, et le savant Morhof l'a répétée après lui dans l'ouvrage intitulé : *Unterricht von der deutschen Sprachen und Poesie*, 1682, 7° ch. Le texte, attribué à Baumann, est bien de Henri d'Alkmar, qui, au surplus, n'est pas l'inventeur de cette fable à laquelle d'anciennes poésies des troubadours contiennent des allusions, et dont Richard Cœur-de-Lion disait, vers 1171, au dauphin d'Auvergne :

Dalfin, jeus voill deresnier,
Nos e le comte Guion,
Que an en ceste saison
Nos feistes bon guerrier

Et vos jurastes ou moi
Et men portastes tiel foi
Com a *Aengris* a *Rainart*
Et sembles dou poil liart.

Depuis que l'article de Baumann a été écrit, c'est-à-dire depuis l'année 1811, on a publié plusieurs éditions du *Renard*. Méon a imprimé, en 1826, le roman français de Perrot de Saint-Cloud avec ses différentes branches, roman où le ton de la satire générale et de la plaisanterie remplace la plupart des intentions politiques et des allusions historiques qui forment le fond du poème bas-saxon. En 1812, un texte en vers flamands ou hollandais fut inséré dans le *Bragur* de F.-D. Graeter, d'après un manuscrit de Comburg à Stuttgart. C'est un fragment de 3,455 vers, mais imprimé incorrectement et sur lequel F. Weckherlin a fait une dissertation. M. J. Scheltema, a reproduit en 1826, le texte de Henri d'Alkmar, et M. F.-J. Mone, en 1832, a mis au jour une version en vers élégiaques latins qu'il croit être du 9^e siècle avec des interpolations du 12^e, opinion que ne partage pas M. J. Grimm, qui vient de donner sur ce sujet un ouvrage important. Au reste, le nombre des livres qui ont rapport à l'intéressante question de l'origine de la fable du Renard augmente tous les jours. On peut consulter entre autres; avec autant d'agrément que de fruit, H. Hoffmann, *Fundgruben* (Sources de la littérature du Nord), P. I^{re}, pp. 240-242; le même, *Horæ belgiæ*, P. I^{re}, pp. 125-128; le même encore, *Anzeiger für Kunde der deutschen mittellalters*, juin 1833, pp. 113 et 114; J.-F. Willems, *Messenger des sciences et des arts*, 3^e liv. 1833, pp. 329-351; J.-Ch.-H. Gittermann, *Ueber die quellen des plattdeutschen Gedichts*, etc., Hanov. Ma-

gaz., 1828, pp. 680-690, ainsi qu'une dissertation de Schrader dans le même recueil, 1829, pp. 321-328, 335-336; enfin, les écrits relatifs à l'histoire littéraire de J.-G. Eichorn, L. Wachler, A. Koberstein, Floegel, Tiaden; Horn, L. Meister, E.-J. Koch, F.-H. von der Hagen et J.-G. Busching, C.-H. Jordens; Fr. Bouterweck, Th. Heinsius, etc., Brunet, *Nouv. recherches*; et surtout *Reinhart Fuchs von Jacob Grimm*, Berlin, 1834, in-8^o, et enfin les articles de M. Raynouard, dans le *Journal des Savants*. R-F-G.

BAUMANN (JEAN-FRÉDÉRIC-THÉODORE) naquit le 24 mai 1768 à Bodenteich, dans le duché de Lunebourg, où son père était ministre protestant et surintendant. Il fit de très-bonnes études à l'université de Goettingen, et entra fort jeune au service de Prusse en qualité d'auditeur près la cour souveraine de la Vieille-Marche. En 1793 il devint assesseur près le tribunal suprême de la Prusse occidentale à Bromberg, et fut nommé, en 1795, conseiller de la régence à Thorn. En 1796 il suivit à Varsovie la régence, qui alla s'établir dans cette ville, et réunit à sa charge de conseiller celle de juge supérieur de la loterie. En 1806 il obtint le titre de conseiller intime de justice. Son activité, et surtout son extrême probité, lui acquirent l'estime de tous ceux qui le connurent. Lors des malheureux événements de 1807, Baumann quitta Varsovie, malgré les offres brillantes qui lui étaient faites par le nouveau gouvernement; il se retira à Berlin, où il resta sans emploi jusqu'en 1808, époque à laquelle le roi lui donna provisoirement la place de directeur et juge de la ville de Neumark. Deux ans après il fut nommé conseiller de

la régence et chargé de plusieurs affaires de finances importantes. En 1813 le roi de Prusse le nomma commissaire-général pour l'organisation de la landwehr ; puis en 1816, directeur de la régence de Posen, avec le titre de vice-président. Devenu président supérieur du Grand-Duché en 1824, Baumann mourut en 1830. C'était un homme de beaucoup d'expérience dans l'administration. Il reçut de son souverain la décoration de l'aigle-rouge et des titres de noblesse. Z.

BAUME-SAINT-AMOUR

(PHILIPPE DE LA), marquis d'YENNES, était fils de Philibert de la Baume, baron de Saint-Amour, et d'Hélène Perrenot, nièce du cardinal de Granvelle. Destiné dans sa première jeunesse à l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat au chapitre de Besançon ; mais il le résigna pour suivre le parti des armes. Dans cette carrière, dit Pelisson, il se fit plus remarquer par l'assiduité du service que par aucune action d'éclat. Toutefois le grand Condé lui rendait le témoignage de l'avoir vu bien faire au combat des Dunes et à la retraite des lignes devant Arras. Après la paix des Pyrénées (1659), il alla solliciter à Madrid la récompense de vingt-sept campagnes dans les Pays-Bas ; et il obtint, en 1661, la place de gouverneur de Franche-Comté. Cette province, pauvre et sans commerce, venait d'être le théâtre d'une longue guerre, qui l'avait entièrement ruinée. L'autorité souveraine s'y trouvait dans les mains du parlement de Dole, « incapable, dit Pelisson, de donner conseil ni d'en prendre, ne sachant ni obéir ni commander » (*Relation de la conquête du comté de Bourgogne*). Dès son arrivée, le marquis d'Yennes, rempli de zèle,

mais d'un caractère faible, se vit contrarié dans toutes les mesures qu'il voulut prendre en cas d'une nouvelle invasion des Français. Ne pouvant compter ni sur des secours d'Espagne, ni sur la neutralité des Suisses, il se trouvait réduit, en cas de guerre, à ses propres forces, qui consistaient dans sept bataillons de milices mal armés et mal équipés. Averti, dans les premiers jours de janvier 1668, qu'une armée française rassemblée sur les frontières se disposait à pénétrer dans la province, et que le roi lui-même devait en prendre le commandement, le marquis d'Yennes se hâta de rassembler les milices et de les distribuer dans les villes et châteaux qui paraissaient le plus en état de résister. Le 2 février il partit de Dole, y laissant pour toute garnison 300 hommes de milices, et courut à Besançon, à Salins, à Gray, pour s'assurer de la situation de ces places et donner ses derniers ordres. De nombreux détachements français s'étaient déjà montrés sur différents points. Ne pouvant tenir la campagne, puisqu'il n'avait pour toute escorte qu'une dizaine de cavaliers, il prit le parti de se retirer dans le château de Joux, forteresse regardée comme inexpugnable, où il devait être mieux placé que partout ailleurs pour recevoir les secours qu'il avait demandés au gouverneur du Milanais et aux Suisses, s'ils se décidaient enfin à l'aider dans ce péril pressant. Dès le lendemain il y vit arriver les débris de la garnison de Besançon, consistant en deux soldats, un tambour et quelques officiers. La reddition de cette place fut suivie de celle de Salins, dont les forts étaient dépourvus d'artillerie et de munitions. Dole, investi le 10 février, capitula le 14. Le château de Joux n'était

défendu que par quelques paysans du voisinage, effrayés par les rodomontades du marquis de Noisy, qui les menaçait de les faire pendre s'ils osaient lirer, et d'incendier leurs fermes s'ils balançaient encore à reconnaître l'autorité de Louis XIV. Forcé d'accepter les conditions qu'on lui proposait, le marquis d'Yennes fut conduit au camp devant Gray, dont Louis XIV se réservait de faire le siège en personne. Excepté cette place, qui ne se défendait que parce qu'elle n'était point encore attaquée, toute la province était soumise. Louis XIV chargea le marquis d'Yennes de décider les habitants de Gray à s'épargner, par une prompte soumission, les malheurs que ne pourrait manquer de leur attirer une résistance inutile. Par l'occupation de cette ville, le roi de France se vit, en moins de trois semaines, maître d'une province qui, trente ans auparavant, n'avait pu être été entamée par une armée plus nombreuse (*Voy. BOYVIN, V, 442*). Flatté de ce succès, dont les courtisans ne manquèrent pas d'exagérer l'importance, Louis XIV voulut consoler le marquis d'Yennes des rigueurs de la fortune; il lui conserva le titre de lieutenant-général avec un traitement de vingt mille livres et sa résidence au château de Gray. Mais la générosité du monarque fut mal interprétée, et les Franks-Comtois regardèrent le malheureux général comme le complice des traîtres qui avaient vendu leur province à la France (*Voy. VATTEVILLE, XLVII, 586*). Il était venu solliciter à Paris un passe-port pour Bruxelles; informé qu'il serait arrêté dans cette dernière ville, et conduit à Madrid, où son procès devait s'instruire, il jugea prudent de différer son départ jusqu'à ce que

les juges, revenus de leurs préventions, fussent en état d'apprécier les faits. Par le traité d'Aix-la-Chapelle, du 2 mai 1668, l'Espagne recouvra momentanément la Franche-Comté. Le marquis d'Yennes fut remplacé dans son gouvernement par le prince d'Aremberg. C'est alors qu'il publia, sous le titre d'*Apologie*, un mémoire dans lequel il prouve jusqu'à l'évidence qu'il avait fait tout ce qui pouvait dépendre d'un homme d'honneur pour préserver de l'invasion un pays ruiné par les guerres précédentes et abandonné à ses propres forces. Ce mémoire, auquel il faut joindre la *Correspondance du marquis d'Yennes avec le parlement de Dole* (1), est un des plus curieux monuments que l'on puisse consulter pour l'histoire de la première conquête de la Franche-Comté par Louis XIV. Malgré le sentiment de son innocence, il n'osa point reparaitre dans un pays où l'aurait poursuivi la haine du parlement, dont il avait dévoilé la conduite. Il ne survécut pas long-temps à sa disgrâce, et l'on peut conjecturer qu'il mourut à Paris vers 1670, dans un âge assez avancé; mais telle était la force des préventions qui subsistaient contre lui, qu'aucun des historiens franks-comtois, ni même des généalogistes de sa maison n'a daigné recueillir la moindre particularité sur son sort depuis son départ de la province. C'est donc à son *Apologie* et à l'histoire de Louis XIV par Pellisson qu'il faut recourir pour trouver quelques détails sur un personnage oublié dans les dictionnaires français, très-mal à propos, puisque son nom se

(1) Ces deux ouvrages, imprimés sans nom de ville, mais vraisemblablement à Paris, en 1668, sont devenus très-rare; l'*Apologie du marquis d'Yennes* est un petit in-4° de 75 p.; sa *Correspondance avec le parlement* forme une partie séparée de 117 p.

rattache à l'une des époques les plus brillantes de la monarchie, celle de son agrandissement et de l'affaiblissement de l'Espagne. W—s.

BAUMES(JEAN-BAPTISTE-THÉODORE), médecin et professeur de la faculté de Montpellier, mort en 1828, s'est principalement fait connaître par ses tentatives pour établir une théorie pathologique fondée sur la chimie, à l'époque où Fourcroy usait de tout l'ascendant de sa puissante éloquence pour réduire la médecine à n'être qu'une section secondaire de la science des affinités. Cependant, quelque fougueux chimiatre qu'il eût été dans sa jeunesse, il finit par reconnaître la faiblesse des fondements du système qu'il avait prétendu établir, mais auquel il n'a jamais entièrement renoncé. Les nombreux ouvrages qu'il a publiés, et dans lesquels on reconnaît un observateur exact, lui ont mérité à juste titre la réputation de bon praticien. I. *De l'usage du quinquina dans les fièvres intermittentes*, Paris, 1785, in-8°. II. *Mémoire sur la maladie du mésentère, propre aux enfants, que l'on nomme vulgairement carreau*, Paris, 1788; 1806, in-8°. III. *Traité des convulsions des enfants, leurs causes et leur traitement*, Paris, 1789, 1805, in-8°. IV. *Mémoire sur les maladies qui résultent des émanations des eaux stagnantes et des pays marécageux*, Paris, 1789, in-8°; trad. en allemand, Leipzig, 1792, in-8°. V. *Traité de la phthisie pulmonaire*, Paris, 1798; 1805, 2 vol. in-8°, ouvrage bien fait et que l'on peut lire avec fruit. Il a été traduit en allemand par Fischer, Hildburghausen, 1809, in-8°. VI. *Essai d'un système chimique de la science de l'homme*, Paris, 1798, in-8°; trad.

en allemand par Karsten, Berlin, 1802, in-8°. VII. *Traité élémentaire de nosologie*, Paris, 1801 et 1802, 4 vol. in-8°. C'est dans ce traité que Baumes a consigné ses idées sur la théorie et la classification chimique des maladies, vues qui n'ont guère obtenu d'autre approbation que celle de leur auteur, et qui ne sont en effet qu'ingénieuses. VIII. *Topographie de la ville de Nîmes et de sa banlieue*, Nîmes, 1802, in-4°. IX. *Traité de la première dentition et des maladies souvent très-graves qui en dépendent*, Paris, 1805, in-8°. X. *Traité sur le vice scrofuleux*, Paris, 1805, in-8°. XI. *Traité de l'ictère ou jaunisse des enfants, de naissance*, Paris, 1806, in-8°. XII. *Eloge de Barthez*, Montpellier, 1807, in-4°: cet éloge, généralement bien pensé, est écrit avec plus de soin que les autres productions de Baumes, qui pour la plupart sont très-négligées sous le rapport de la langue et du style. XIII. *De l'instruction publique dans ses rapports avec l'enseignement des sciences et arts appelés libéraux en général, et de la médecine en particulier*, Montpellier, 1814, in-8°. XIV. *Examen des réflexions de Bergasse sur l'acte constitutionnel du Sénat*, Montpellier, 1814, in-8°. Baumes a inséré en outre, dans le Journal de la société de médecine pratique de Montpellier, une multitude d'articles critiques généralement peu mesurés et parfois même très-virulents. Un de ses faibles était de déclamer contre les chirurgiens du siècle, et de regretter le temps où, réduits au rôle de manœuvres, ils étaient les esclaves avilis des médecins. J—D—N.

BAUMETZ. Voy. **BEAUMETZ**.
BAUR (SAMUEL), biographie, né

à Ulm le 31 janvier 1768, avait pour père un changeur qui, né pauvre, s'était à force d'économie élevé à cette position. Destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, il fit ses premières études au gymnase de sa ville natale; puis, en 1791, il fut envoyé à l'université d'Iéna. Aux études théologiques que lui imposait sa vocation, il joignit celle de l'histoire politique et littéraire qui resta toujours sa science favorite. Il contracta en même temps des liaisons, avec des hommes aussi honorables que savants; et par leur moyen il mit à profit, même pécuniairement, son séjour à Iéna. Une hypocondrie violente le força de quitter l'université avant d'avoir achevé ses cours. Il revint à Ulm, et après une interruption de neuf mois il les reprit à l'université de Tubingue. Revenu encore une fois dans sa ville natale, il s'y essaya publiquement dans l'éloquence sacrée. Ses prédications eurent du succès; et, avec les applaudissements du public, il obtint de ses supérieurs, dans l'automne de 1794, le vicariat, et bientôt le titre de ministre de Burttemberg (entre Ulm et Augsbourg). De là il passa en 1800 à Göttingen. A cette paroisse, d'un revenu convenable, il joignit en 1805 celle d'Alpek, qui en est voisine; et, en 1810, les fonctions de doyen. C'est là qu'il passa le reste de sa vie, partageant son temps entre ses obligations ecclésiastiques et ses goûts littéraires. Quoique d'une constitution très-faible, il sut, par des soins hygiéniques, se maintenir en santé jusqu'à un âge assez avancé. Il mourut le 25 mai 1832. Samuel Baur était regardé comme un des écrivains les plus féconds de l'Allemagne: ses ouvrages, y compris quelques traductions, ne forment pas moins de cent cinquante volumes.

Nous n'indiquerons que les principaux : I. *Archives d'esquisses relatives aux principes de la religion*, Hildburghausen, 1796-1800, 4 vol. II. *Plans de prédications sur toute la morale chrétienne*, Leipzig, 1803-5, 3 vol. III. *Tableaux intéressants de la vie des personnages mémorables du XVIII^e siècle*, ibid., 1803-21, 7 vol. IV. *Répertoire pour tous les actes qui font partie des fonctions du ministre prédicant*, Halle, 1805-6, 12 vol.; 2^e édit., 1829. V. *Nouveau dictionnaire manuel historique, biographique et littéraire*, Ulm, 1807-16, 7 vol. Le Manuel biographique n'a pas manqué de quelque réputation. VI. *Tableaux des révolutions, soulèvements, etc., les plus remarquables*, ibid., 1810-18, 10 v. VII. *Faits mémorables de l'histoire des hommes, des peuples et des mœurs*, ibid., 1819-29, 11 v. VIII. *Livre de conversations historico-biographiques*, ibid., 1822-31, 7 v. IX. *Cabinet historique de raretés*, Augsbourg, 1826-31, 6 v. On voit que presque tous ces ouvrages appartiennent à la classe des simples compilations. Parmi ses traductions nous citerons celle des *Observations de Tavernier sur le sérail du grand-seigneur*, Memmingen, 1789; de *Gonzalve de Cordoue*, Berlin, 1793, 2 v.; des *Caractères de La Bruyère*, Leipzig, 1790, et de la *Correspondance* de Duval avec A. Sokolov, Nuremberg, 1792, 2 v. Baur avait aussi donné beaucoup d'articles biographiques à l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber. P—OT.

BAUSSET (LOUIS-FRANÇOIS de), cardinal, naquit le 14 décembre 1748 à Pondichéry, où son père occupait une place importante. Amené

de bonne heure en France, il fit ses premières études au collège de La Flèche et les termina à celui de Beauvais, à Paris. Destiné à l'état ecclésiastique, il entra au séminaire de Saint-Sulpice, et obtint, bien jeune encore, un canonicat dans la cathédrale de Béziers et un bénéfice simple dans le diocèse de Fréjus. Deux prélats de son nom occupaient alors ces sièges et semblaient vouloir à l'envi l'attacher à leurs diocèses; mais l'abbé de Bausset renonça dans la suite au canonicat de Béziers, et le titre de recteur de la chapelle du Saint-Esprit qu'il avait dans le diocèse de Fréjus ne lui servit guère qu'à être député à l'assemblée du clergé de 1770. Il se lia avec M. de Boisgelin, nommé cette même année archevêque d'Aix : ce prélat le fit son grand-vicaire, et se plut à le former aux affaires. Placé à la tête d'une administration importante, soit comme archevêque d'Aix, soit comme président des états de Provence, il aimait le travail et en inspirait le goût à ses grands-vicaires. C'était à qui ferait sous lui l'apprentissage de l'épiscopat, et M. de Bausset regardait comme un bonheur d'avoir joui pendant plusieurs années des entretiens et des conseils d'un chef aussi habile et aussi éclairé. Il eut bientôt occasion d'appliquer les leçons qu'il en avait reçues. De tristes divisions avaient éclaté dans le diocèse de Digne, où l'évêque, M. de Caylus, était ouvertement brouillé avec le chapitre. On engagea ce prélat à renoncer à l'administration de son siège et à donner ses pouvoirs à l'abbé de Bausset. Celui-ci, arrivé à Digne en 1778, parla le langage de la douceur et de la modération, consola des hommes aigris et obtint du chapitre tout ce qu'il voulut. La paix fut rétablie dans le diocèse,

et cet heureux résultat fut attribué à l'esprit conciliant et aux manières aimables de M. de Beausset, qui resta quelques années à Digne comme grand-vicaire de l'évêque. En 1784, il fut nommé à l'évêché d'Alais, diocèse où les protestants étaient nombreux et qui faisait partie du Languedoc. L'évêque siégeait dans les états de cette province, et ce fut comme leur député que M. de Bausset adressa à M^{me} Elisabeth, sœur de Louis XVI, une harangue qui fut imprimée dans divers recueils et citée comme un modèle de goût et de délicatesse. On lui proposa, en 1788, l'évêché de Grenoble, qu'il refusa; il fut membre des deux assemblées des notables en 1787 et 1788; mais on croit qu'il n'assista point à la deuxième. C'est par erreur qu'on a dit qu'il avait été membre de l'assemblée constituante : cette assemblée ayant supprimé le siège d'Alais, le prélat réclama par des lettres du 12 juillet et du 27 novembre 1790, qui ont été imprimées. Sa lettre pastorale du 12 mai 1791 offre autant de modération que d'attachement aux principes. Le prélat sortit de France vers la fin de 1791; et il y rentra l'année suivante, probablement un peu avant le 10 août. Bientôt les mesures de terreur vinrent l'y atteindre; il fut écroué et enfermé dans un monastère transformé en prison, et passa plusieurs années dans le couvent de Port-Royal, rue de la Bourbe; on l'y oublia, et il échappa aux tribunaux révolutionnaires. Mis en liberté après la chute de Robespierre, il se retira dans une maison de campagne à Villemoisson, près Longjumeau, où habitait M^{me} de Bassompierre sa parente. Ce fut son séjour pendant la plus grande partie de l'année, et il ne fit plus à Paris

que quelques voyages rares et courts pour voir ses amis. Dans le nombre était l'abbé Emery, supérieur-général de Saint-Sulpice. Une heureuse conformité de vues et de caractère établit entre eux des rapports intimes, et ils se consultaient mutuellement pour leurs écrits. Ce fut de concert avec cet abbé que l'évêque d'Alais rédigea des *Réflexions sur la déclaration exigée des ministres du culte par la loi du 7 vendémiaire an iv*; 1796, vol. in-8°, qui reparut l'année suivante avec quelques additions, sous le titre d'*Exposé des principes sur le serment de liberté et d'égalité, et sur la déclaration....* Emery fut éditeur des deux écrits. L'évêque d'Alais s'empressa d'adhérer à la demande faite en 1801 par Pie VII aux évêques de France de se démettre de leurs sièges, et publia en cette occasion une lettre à ses grands-vicaires, sous la date du 24 décembre 1801; on y trouve des considérations aussi judicieuses qu'élégamment exprimées, sur la situation de l'église à cette époque. La réputation de l'ancien évêque d'Alais devait lui procurer une place dans la nouvelle organisation de l'église de France en 1802; mais déjà une maladie grave, la goutte, lui ôtait tous les moyens de remplir les fonctions ecclésiastiques; elle le priva peu à peu de l'usage de ses jambes, et c'est au milieu de douleurs graves qu'il a composé les deux ouvrages qui ont le plus contribué à sa gloire. Le cardinal de Boisgelin étant mort en 1804, M. de Bausset lui paya son tribut de regrets par une *Notice historique* assez étendue et écrite avec autant de goût que de sensibilité; elle parut d'abord in-12, et a été réimprimée à la tête des *OEuvres de M. de Boisgelin*, 1818, in-8°. Emery, ayant acquis les manuscrits de Fé-

nelon, les communiqua à l'évêque d'Alais, qui forma d'abord le projet de donner une nouvelle édition des œuvres de l'archevêque de Cambrai : sa correspondance, que nous avons eue sous les yeux, nous l'apprend; mais M. Emery engagea ensuite son ami à composer une histoire de Fénelon, qui parut en 1808, en 3 vol. in-8°, et eut le succès le plus éclatant (1). Il s'en fit plusieurs éditions en peu d'années, et l'ouvrage fut désigné en 1810, par l'institut, comme méritant un des prix décennaux, lesquels, comme on sait, ne furent point distribués (2). Lors de la formation de l'université, M. de Bausset en fut nommé conseiller titulaire; peu auparavant, il avait été fait chanoine de Saint-Denis. Quelques personnes avaient paru craindre que l'*Histoire de Fénelon* ne tendît à diminuer la haute réputation de l'évêque de Meaux; M. l'évêque d'Alais répondit victorieusement à ce reproche : il composa l'*Histoire de Bossuet*, qu'il avait achevée en 1812, mais qu'il ne publia qu'après la restauration. Ces deux ouvrages sont des monuments pour l'église de France, encore plus que pour la littérature. En 1814, on forma successivement deux commissions pour s'occuper des affaires de l'église; M. de Bausset fut membre de l'une et de l'autre. Une ordonnance du 19 février 1815 le nomma président du conseil royal

(1) Le prix du manuscrit fut versé tout entier dans les mains de l'abbé Emery, au profit du séminaire de Saint-Sulpice, dont cet homme respectable était le directeur. M—nj.

(2) Plein d'admiration pour le siècle de Louis XIV^e cet illustre prélat écrivait à l'auteur de cette note (1817) : «... Tout ce qui se passe depuis quelques années, fait encore plus apprécier ce Louis XIV qui sut gouverner la France, et lui donner de la grandeur et de la dignité, en l'élevant à la hauteur de son noble caractère. Ce fut là le seul secret de son gouvernement, et ce secret ne pouvait être que celui de sa grande âme : »

d'instruction publique ; mais le retour inopiné de Bonaparte fit avorter cette mesure. Pendant les cent-jours, un décret rétablit le prélat comme conseiller titulaire de l'université ; mais il n'en exerça point les fonctions. Au second retour de Louis XVIII, on le comprit dans une promotion de pairs, et, en 1816, il fut admis par ordonnance dans l'académie française. Louis XVIII l'avait présenté pour le chapeau de cardinal, et M. de Bausset fut élevé à cette dignité dans le consistoire du 28 juillet 1817. Le roi lui conféra successivement les titres de duc, de commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, de ministre d'état et de membre du conseil privé. Le cardinal prit part aux négociations qui eurent lieu, en 1818 et en 1819, sur les affaires de l'église ; il assista aux réunions d'évêques et signa leurs lettres et réclamations ; dans une seule occasion il parut ne pas faire cause commune avec ses collègues. Une loi sur la presse ayant été présentée aux chambres, plusieurs pairs avaient demandé qu'on y énonçât formellement des peines contre les auteurs d'outrages envers la religion ; cet amendement fut rejeté. Quatre évêques pairs signèrent une réclamation à ce sujet. Le cardinal de Bausset ne crut point devoir la signer, non qu'il pensât autrement que ses collègues sur le respect dû à la religion ; mais il donna une autre forme à sa réclamation, et il écrivit au cardinal de Périgord une lettre pour expliquer ses motifs. Il eut alors beaucoup de part au rétablissement de la statue de Henri IV. Aimant les arts et les lettres, il encourageait ceux qui les cultivent. Condamné à la retraite par ses infirmités, il s'occupa quelque temps d'une histoire du cardinal de Fleury, et il avait déjà réuni un assez

grand nombre de matériaux pour cet ouvrage ; mais les accès plus fréquents de la goutte le forcèrent de renoncer à ce travail. Il se borna, dans ses dernières années, à publier quelques notices sur des personnages de son temps. On lui doit, en ce genre, une *Notice historique* sur le pieux abbé Legris-Duval, qui fut mise à la tête des sermons de cet excellent prêtre ; une *Notice historique* sur le cardinal de Périgord, qui a été aussi imprimée, 1821, in-8°, et une autre sur le duc de Richelieu, qui fut lue par M. Pastoret à la chambre des pairs le 8 juin 1822. Le cardinal de Bausset était étroitement lié avec cet ancien ministre, dont il partageait les idées politiques ; et les pairs de la même nuance d'opinion se réunissaient chez lui pour se concerter sur leurs délibérations, ce qui leur avait fait donner le nom de *cardinalistes*. Au commencement du printemps de 1824, la santé du cardinal parut s'altérer sensiblement. Il pressentit sa fin prochaine, et s'y disposa en chrétien et en évêque ; il reçut tous les sacrements en pleine connaissance, et mourut le 21 juin de la même année. Ses obsèques eurent lieu, le 25, à Saint-Thomas-d'Aquin, et le corps fut porté dans l'église des Carmelites de la rue de Vaugirard. Son testament contient plusieurs legs pieux : il laissa sa chapelle et ses manuscrits au séminaire de Saint-Sulpice. Une oraison funèbre du cardinal fut prononcée à Aix par M. Christian, et ensuite imprimée dans la même ville. Il a paru plusieurs notices sur le cardinal : l'une assez courte, et dont celle-ci est un extrait, a été publiée dans l'*Ami de la Religion*. Une autre par M. de G. a été imprimée à Marseille, 1824, in-8°, de 72 p. Le comte de Villeneuve, parent du

cardinal de Bausset, a fait imprimer en 1824, à Marseille, une *Notice historique sur S. E.*, qu'il avait lue à l'académie de cette ville. On a imprimé séparément celle que M. Mahul lui a consacrée dans son *Annuaire nécrologique* pour 1824.

P—C—T.

BAUSSET-ROQUEFORT

(PIERRE-FRANÇOIS-GABRIEL-RAYMOND-FERDINAND de), archevêque d'Aix, né à Béziers le 31 décembre 1757, était cousin du précédent, et si, comme l'a dit un de ses biographes, l'un fut la lumière de l'église de France, l'autre en a été l'exemple par ses vertus et la pureté de ses doctrines. D'abord grand-vicaire de l'archevêque d'Aix, il le fut ensuite de l'évêque d'Orléans, et renouça à ces fonctions en 1791, ayant refusé de prêter le serment exigé par l'assemblée nationale. Il se rendit alors en Angleterre, et plus tard en Italie, d'où il revint aussitôt après le concordat. Nommé d'abord chanoine au chapitre d'Aix par M. de Cicé, il devint évêque de Vannes en 1808, après la mort de M. de Pancemont. Comme l'ancien évêque, M. Amelot, qui était alors en Angleterre, n'avait pas donné sa démission, M. de Bausset lui envoya la sienne; mais elle ne fut point acceptée. Ayant pris possession du diocèse, le nouveau prélat s'y fit remarquer par son zèle et par d'assez importantes améliorations. Il rétablit le petit séminaire de *Sainte-Anne d'Aurai*, où il plaça des jésuites, qu'il amena plus tard en Provence, quand il fut nommé archevêque d'Aix en 1817. Lorsque Toulon et Marseille furent détachés de son archevêché, cette dernière ville, reconnaissante des bienfaits de l'administration, lui fit présent d'une magnifique chapelle en vermeil. Ce

prélat est mort dans sa ville métropolitaine le 29 janvier 1829. — Le chevalier de BAUSSET, aide-major du fort Saint-Jean, à Marseille, fut massacré, le 1^{er} mai 1790, par la populace, pour avoir refusé de lui livrer cette forteresse. — Le préfet du palais impérial de ce nom, qui a écrit des mémoires sur la cour de Napoléon, est de la même famille. Z.

BAUSSONNET (JEAN-BAPTISTE), né à Reims en 1700, fit profession à l'abbaye de Saint-Rémi, le 8 février 1722. Après son cours d'études, il alla professer les humanités au collège de Pontlevoy. Il se proposa ensuite de travailler avec dom Charles Taillandier à l'histoire générale de Champagne et de Brie, et ils en firent imprimer le plan à Reims en 1738. Dom Baussonnet s'occupa d'en recueillir les matériaux, et il eut communication de quelques écrits de Lecourt, savant chanoine de Reims, qui avait entrepris l'histoire de cette ville. La source où dom Baussonnet puisa le plus de monuments fut la collection des pièces ramassées de côté et d'autre et surtout à l'hôtel-de-ville par Aluse, curé du diocèse, homme laborieux et amateur de l'histoire. Il acquit à Troyes une collection de mémoires concernant cette ville; enfin il tira beaucoup de pièces importantes de la bibliothèque de Joly de Fleury, ancien procureur-général, qui voulut bien lui communiquer ses porte-feuilles. Il recueillit encore à Meaux, Provins, Châlons, Tonnerre, Sens, Langres quantité de mémoires et de pièces. Dom Taillandier ayant abandonné ce projet, dom Baussonnet se joignit à dom Tassin, de l'agrément de ses supérieurs; il remit, par leur ordre, sa collection entre les mains de dom Claude Rousseau, qui se chargea, vers 1756, d'en composer,

avec ses nouvelles recherches, l'histoire des provinces de Champagne et de Brie. Dom Baussonnet aida aussi dom Tassin dans le *Nouveau Traité de diplomatique*, après la mort de dom Toustain. Ce savant historien est mort vers 1775, sans avoir pu mettre au jour le fruit de tant de travaux.

C. T—Y.

BAUTER (CHARLES), poète dramatique, naquit à Paris vers 1580. Il n'avait pas quinze ans, comme il nous l'apprend lui-même, qu'il faisait des vers sur toutes sortes de sujets. Son dessein n'était pas de conquérir une place à côté de Ronsard, de Desportes ou de Bertaut. N'ambitionnant point le titre d'auteur, il ne voyait dans la poésie qu'un exercice agréable, et ses productions communiquées seulement à ses amis les plus intimes, n'étaient point destinées à voir le jour. Mais l'infidélité d'une belle dame lui fit oublier ses résolutions, et dans son dépit il publia contre elle une plainte ou une satire. En 1600, il célébra dans un *discours* le mariage de Henri IV avec Marie de Médicis. Cette pièce doit être très-rare, puisqu'elle n'a été connue ni du P. Lelong, ni des nouveaux éditeurs de la *Bibliothèque historique de la France*. Il entreprit ensuite un *roman* dont on n'a pu découvrir le titre; on sait seulement qu'après avoir terminé cet ouvrage il en fut si content, qu'il fit le serment de ne plus écrire qu'en prose. Mais dans un voyage en Normandie, ayant vu Catherine Scelles de Bayeux, il ne put résister à tant de charmes; et, bien qu'elle reçut froidement ses hommages, il la célébra dans une foule de vers. Cette demoiselle étant morte, il s'empressa de lui dresser un tombeau poétique, et publia toutes les pièces qu'il avait composées en son

honneur sous le titre des *Amours de Catherine*, Paris, 1605, in-8°. A la tête de ce volume, il prend le nom de *Meliglosse*, c'est-à-dire langue de miel, qui ne lui convenait guère, car sa versification est très-dure. Bauter joignit à ses vers amoureux deux tragédies tirées du poème de l'Arioste : la *Rodomontade*, et la *Mort de Roger*. Ces deux pièces ont été réimprimées avec des changements, surtout dans la *Rodomontade*, Troyes, 1619 et 1620, in-8°. On en trouve l'analyse dans l'*Histoire du théâtre français*, IV, 78, et dans la *Bibliothèque du théâtre français*, I, 365. Bauter promettait d'autres ouvrages dramatiques; mais il est probable que, rebuté par le mauvais accueil que le public avait fait à ses premiers ouvrages, il perdit l'envie d'en donner d'autres (*V. la Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, XV, 108). W—s.

BAUZA (don FILIPPO), illustre marin, et géographe espagnol, fit ses études à Madrid, et à vingt ans fut désigné pour accompagner le célèbre Malaspina dans ses importantes et vastes inspections navales, qui furent commencées en 1789, par l'ordre du roi d'Espagne. Bauza; de retour dans sa patrie, fut nommé directeur du dépôt hydrographique à Madrid; et il ne tarda pas à occuper la première place dans cet utile établissement. Les belles cartes tracées sous la surveillance de Bauza témoignent de sa haute capacité, et sont de beaucoup supérieures à celles que Bellin, d'Anville, Buache, Brown, Moll, Poirson et autres, ont publiées sur l'Amérique du sud. Elles sont surtout recherchées par les officiers de marine. Chassé d'Espagne en 1823; par le gouvernement de cette époque, après avoir rempli avec tant de

zèle et d'honneur cette importante place, Bauza se réfugia en Angleterre, où il mourut en 1833.

G—G—Y.

BAVA SAN-PAOLO (le comte EMMANUEL), né à Fossano, en 1737, fut d'abord page du roi Charles-Emmanuel III, et ensuite, selon l'usage, officier dans l'armée piémontaise, qu'il quitta pour s'adonner à l'étude de l'histoire et de la littérature de son pays. Il fut un des fondateurs de l'*Accademia Fossanese*. Attaché à la cour, en qualité de chambellan, il resta néanmoins dans la capitale après l'invasion des Français, et la chute du trône de Sardaigne; mais quelques insultes et des menaces proférées contre lui par de jeunes révolutionnaires, à cause de la singularité de son ancien costume, le forcèrent à se retirer dans son pays en 1798. Ce fut alors qu'il composa l'ouvrage très-remarquable qui a fondé sa réputation, et qu'il fit paraître sous ce titre, en italien : *Tableau historique et philosophique des vicissitudes et des progrès des sciences, des arts et des mœurs, depuis le onzième jusqu'au dix-huitième siècle*, Turin, 1816, 5 vol. in-8°. La publication de cet important ouvrage valut à Bava son admission à l'académie royale des sciences de Turin; classe des sciences morales, historiques et philologiques, et il fut placé sur la liste des vingt-quatre membres pensionnés par le roi. Il fut ensuite décoré de la grande-croix de Saint-Maurice, et nommé grand de la cour. Le comte de Bava est mort à Fossano, le 7 juillet 1829, après avoir légué sa bibliothèque, de six mille volumes, à la société littéraire de sa patrie qui, par reconnaissance chargea l'abbé Brizio de son Eloge funèbre.

G—G—Y.

BAVAY (PAUL-IGNACE), fils d'un homme qui s'était presque exclusivement consacré à la chimie, naquit à Bruxelles, en 1704, et suivit la même carrière que son père. Les circonstances le décidèrent, vers sa trentième année, à étudier le latin et ensuite la médecine. Ses progrès furent rapides; et en peu d'années il obtint des places importantes, outre plusieurs chaires dans lesquelles il était chargé de professer l'anatomie et la chirurgie en latin, en français et en hollandais. Des contestations très-vives qu'il eut avec ses confrères le forcèrent enfin à quitter Bruxelles, et à se retirer à Dendermonde; mais il revint terminer ses jours dans sa ville natale, où il mourut en 1768. Ses ouvrages donnent lieu de penser que ce ne fut qu'un charlatan, puisqu'ils ne roulent que sur les éloges d'un remède de son invention, dont il tenait la composition secrète. I. *Petit recueil d'observations sur les vertus de la confection résolutive et diurétique*, Bruxelles, 1753, in-12. II. *Méthode courte, aisée, peu coûteuse, utile aux médecins et absolument nécessaire au public indigent, pour la guérison de plusieurs maladies*, Bruxelles, 1759, in-12. Cet opuscule a été réimprimé avec le précédent en 1770. On présume que l'iris de Florence et la scille faisaient la base de la confection de Bavay.

J—D—N.

BAVEREL (JEAN-PIERRE), littérateur, naquit vers 1744, à Paris, de parents francs-comtois. Ramené dans sa famille aussitôt qu'il fut en état de supporter le voyage, il fit ses études au collège de Besançon, et sa théologie au séminaire, où se développèrent en même temps son inclination pour les lettres, et son penchant à la causticité, qui devait un jour

lui faire perdre tous ses amis. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un bénéfice modeste, mais qui lui laissait le loisir de se livrer à ses goûts littéraires. Avec une fortune médiocre il parvint en peu de temps à former une collection d'estampes des meilleurs maîtres; et dès lors il conçut le projet d'écrire l'histoire des graveurs, qu'il n'exécuta que bien long-temps après. L'académie de Besançon avait, en 1777, proposé pour sujet de prix : De déterminer les causes d'une maladie qui menaçait de détruire les vignobles de la province. Un mémoire du P. Prudent (*Voy.* ce nom, XXXVI, 161) avait été couronné. L'abbé Bayerel en le lisant y découvrit quelques erreurs et les signala dans une brochure très-piquante, où il raille à-la-fois l'académie, le P. Prudent et ses confrères les capucins, qu'il représente comme des hommes ignorants, inutiles et même dangereux. Cette brochure anonyme fut dénoncée au parlement; mais la dénonciation n'eut aucune suite. Malgré les précautions qu'il avait prises pour se cacher, l'abbé Bayerel ne tarda pas à être reconnu pour l'auteur de l'écrit qui causait tant de scandale. Une fois découvert, il ne garda plus de mesures, et désola le P. Prudent par un nouveau pamphlet plus méchant encore que le premier. Le dramaturge Mercier, alors à Neuchâtel, écrivit à Bayerel pour le féliciter sur le courage avec lequel il attaquait les moines. Flatté des suffrages de l'auteur du *Tableau de Paris*, il ne crut pas pouvoir se dispenser de lui rendre une visite. Il trouva à Neuchâtel l'abbé Raynal, que le parlement de Paris venait de décréter, en lui fournissant les moyens de se soustraire à l'arrêt. Les éloges qu'il reçut de ces deux écri-

vains exaltèrent encore son amour-propre; et il revint de Suisse avec le projet de guérir ses compatriotes de leurs préjugés. Dans ce but, il composa le *Tableau de Besançon*, sur le plan du *Tableau de Paris*; mais la crainte des poursuites judiciaires l'empêcha de le publier. Il s'était associé, malgré ses opinions philosophiques, au P. Dunand (*Voy.* ce nom, XII, 238), pour rédiger une histoire du parlement de Franche-Comté. Dans le même temps il remportait des prix à l'académie de Besançon par des mémoires pleins de recherches et d'érudition; enfin il recueillait des matériaux pour une histoire générale de la province, qu'on le pressait d'entreprendre, lorsque la révolution vint faire évanouir les espérances fondées sur ses talents. Bayerel en embrassa les principes avec chaleur. Pouvant se dispenser du serment exigé des ecclésiastiques, puisqu'il renonçait à l'exercice du ministère, il n'en fut pas moins empressé de le prêter; et il se fit affilier à la société populaire dont il devint l'un des membres les plus actifs. Effrayé cependant de la marche des événements, il ne tarda pas à revenir à des sentiments plus modérés, et fut l'un des fondateurs de la *Feuille hebdomadaire* (1), journal destiné à combattre les doctrines anarchiques. Il était déjà suspect à ses anciens amis, lorsqu'une visite dans son domicile y fit découvrir les blasons et les généalogies des familles nobles de la province. En vain il alléguait pour sa défense, que c'étaient les matériaux de l'histoire à laquelle il travaillait; rayé comme indigne du tableau de la société populaire, il fut quelques jours après (déc. 1793) conduit

(1) Il n'a paru que 28 numéros de ce journal.

au château de Dijon, où l'avaient précédé bien des personnes qui pouvaient lui reprocher, sinon de les avoir dénoncées, au moins d'avoir contribué à leur arrestation. Odioux à ses compagnons d'infortune, et réduit à n'avoir d'autre compagnie que celle du geôlier, pendant l'année qu'il passa sous les verroux révolutionnaires, il eut tout le temps d'expier les torts de sa conduite. Forcé de contracter des dettes pour subsister, il vendit pour les payer une partie de son patrimoine, et aliéna l'autre, moyennant une petite pension viagère. Le courage avec lequel il supporta l'infortune aurait pu lui faire pardonner ses égarements; mais son cynisme et sa causticité, dont rien n'avait pu le guérir, éloignaient de lui les personnes le mieux disposées en sa faveur. Après le rétablissement de l'académie (1807), il redescendit dans la lice, malgré son âge avancé, et remporta, presque chaque année, les prix d'histoire. Le gouvernement ayant demandé la description des anciens châteaux et des monuments du moyen âge, existant dans la province, Bayerel fut chargé de ce travail par le préfet J. Debry, qui lui fit obtenir du ministre de fréquentes gratifications. Encouragé par les témoignages d'estime de quelques savants, il avait résolu de porter à Paris ses principaux manuscrits, dans l'espérance de les placer avantageusement; mais la veille du jour fixé pour son départ, il tomba malade, et mourut presque subitement le 18 septembre 1822, à 78 ans. On a de lui : I. *Réflexions d'un vigneron de Besançon sur un ouvrage qui a pour titre : Dissertation, etc.*; de l'imprimerie de Barbizier(2) (Vesoul, Poirson), 1778,

in-8° de 32 pages. II. *Observations sur l'ouvrage du P. Prudent, touchant les maladies des vignes de Franche-Comté*, Besançon, 1779, in-8° de 37 pages. Ces deux pièces sont assez rares. III. *Coup-d'œil philosophique et politique sur la main-morte*, Londres (Besançon), 1785, in-8°. Bayerel fut aidé dans ce travail par l'abbé Clerget, curé d'Onans, député du bailliage d'Amont à l'assemblée constituante, mort consul de France aux îles Canaries, en 1809. IV. *Notices sur les graveurs qui nous ont laissé des estampes marquées de monogrammes, chiffres, rébus, lettres initiales, etc.*, Besançon, 1808, 2 vol. in-8°, fig. Malpé, capitaine d'artillerie, tué en 1812, a eu part à cet ouvrage dont il a gravé les planches. Les manuscrits de Bayerel ont été acquis par la bibliothèque de Besançon: Outre des dissertations sur les points les plus importants de l'histoire ancienne et moderne du comté de Bourgogne, on y trouve un recueil d'antiquités découvertes dans cette province, des inscriptions, des blasons, des généalogies; et enfin des notes sur les graveurs français, sur les livres ornés d'estampes, etc. W—s.

BAVERIO, plus généralement appelé BAVIERUS ou BAVERIUS, était né à Imola, quoique issu d'une famille bolonaise. Il fut médecin du pape Nicolas V, et professa successivement la logique, la philosophie et la morale à Bologne, où il mourut en 1480. Le titre de docteur lui avait été conféré cinquante-deux ans auparavant. C'est à tort qu'il a reçu des uns le prénom de Jean, et des autres celui d'Antoine. Alidosi fait un tableau peu flatteur de son extérieur, car il le peint comme un homme *longo, magro e negro*; mais Bayerio passait pour un des

(2) C'est le nom d'un ancien vigneron très-populaire à Besançon.

médecins les plus instruits de son temps, et il jouissait d'une grande réputation parmi ses contemporains, dont plusieurs le louent avec si peu de réserve qu'on dirait presque qu'ils le regardaient moins comme un homme que comme un Dieu. Nous n'avons de lui qu'un seul ouvrage intitulé : *Consilia medicinalia, sive de morborum curationibus liber*, Bologne, 1489, in-folio. Ce livre a été réimprimé à Pavie en 1521 ; à Strasbourg en 1542 et en 1593.

J—D—N.

BAVIÈRE (MAXIMILIEN - JOSEPH, duc et électeur de), III, 592-93. Voy. aussi CHARLES-THÉODORE, VIII, 178.

BAY (ALEXANDRE, marquis de), général espagnol, né, vers 1650, à Salins, était fils de Louis Maître, gouverneur de cette ville. Entré jeune au service, il passa rapidement par tous les grades, et dut à sa valeur l'estime de ses chefs et la confiance du soldat. Nommé, en 1705, viceroy de l'Estramadure, il fut, pendant la guerre de la succession, chargé de défendre cette province contre les attaques des Anglo-Portugais. Il ne put, en 1706, les empêcher de prendre Alcantara, et de pénétrer jusqu'à Madrid ; mais, l'année suivante, il reprit Alcantara, et étant entré dans l'Alentejo, il s'empara de plusieurs petites places et y leva des contributions pour l'entretien de son armée. Son dessein était de faire le siège d'Oliveira ; mais, manquant de pièces de gros calibre, il laissa devant cette ville un corps pour la bloquer ; et, avec le reste de ses troupes, joignit l'ennemi, qu'il battit en plusieurs rencontres. En 1709, il vint camper à Gudina, dans une position d'où il pouvait surveiller tous les mouvements de l'armée ennemie. S'é-

tant aperçu que Galloway se disposait à lui livrer bataille, il résolut de le prévenir, et sans attendre son infanterie qui, dans ce moment se trouvait éloignée, il s'élança sur la cavalerie portugaise avec tant de violence, qu'elle fut mise en déroute. Galloway résista quelque temps à la tête des Anglais ; mais, obligé d'abandonner le champ de bataille, il se retira dans un tel désordre, que le marquis de Bay, s'il avait eu des troupes fraîches, l'aurait infailliblement fait prisonnier avec les restes de son armée (Voy. GALLOWAY, XVI, 376). Cette victoire le rendit maître de tout le pays, et il fit trembler Lisbonne. Appelé, en 1710, dans la Catalogne, il y ranima par sa présence le courage des soldats. Cependant il fut battu près d'Almenara et devant Saragosse ; mais ce double échec ne l'empêcha pas de concourir au succès de la bataille de Villa-Viciosa. Rentré dans le Portugal, en 1712, il s'empara d'Elvas, après un bombardement, et vint mettre le siège devant Campo-Major ; mais il fut obligé de se retirer à l'approche de l'ennemi, qui n'osa pas l'inquiéter dans sa marche. A la paix, il vint demeurer à Badajoz, siège de sa vice-royauté, et il y mourut le 14 nov. 1715, laissant un fils colonel d'un régiment flamand. Le marquis de Bay avait été créé chevalier de la Toison-d'Or en 1708.

W—s.

BAYANE (le cardinal ALPHONSE-HUBERT DE LATTIER, duc de) naquit à Valence, en Dauphiné, le 30 octobre 1739, de l'une des plus anciennes familles de cette province, et fut, dès sa plus tendre jeunesse, destiné à l'état ecclésiastique. D'abord vicaire-général, et docteur de Sorbonne, il fut nommé, en 1777,

auditeur de rote près la cour de Rome. Cette place, qui conduisait souvent au cardinalat, n'y fit parvenir M. de Bayane que le 9 août 1802, et il ne l'accepta qu'après avoir obtenu l'agrément du roi Louis XVIII, qui était alors à Mittau. Ayant été chargé d'une mission de la cour de Rome à Paris, il revint dans sa patrie, après une absence de près de trente ans, et il y fut parfaitement accueilli du gouvernement impérial, qui le fit comte et grand officier de la Légion-d'Honneur en 1806, et le nomma sénateur en 1813. Ce fut en cette qualité qu'il vota, en avril 1814, la déchéance de Napoléon. Il fut créé pair de France par Louis XVIII; mais le 1^{er} juin 1815, après le retour de l'île d'Elbe, il fut présent à la messe célébrée au champ de mai par M. de Barral. Le roi le rétablit néanmoins le mois suivant à la chambre des pairs. Il se récusa comme tous les autres ecclésiastiques dans le procès du maréchal Ney, et prit du reste peu de part aux affaires publiques. Il était entièrement sourd dans ses dernières années et vivait très-retiré. Ce prélat est mort à Paris le 26 août 1818. Son éloge fut prononcé à la chambre des pairs par M. Lemercier. Dans la distribution des titres qui s'était faite au commencement de cette année, le roi l'avait créé duc (1). Étant auditeur de rote, M. de Bayane a publié à Rome un ouvrage en italien, intitulé *Discorso sopra la mal' aria e le malattie che cagionano principalmente in varie spiagge d'Italia*, Rome, 1793, in-8° de 76 pages.

(1) Le cardinal de Bayane n'était pas évêque. En 1772, 1775 et 1780, il avait été pourvu de trois abbayes qu'il posséda jusqu'à la révolution, et qui valaient ensemble soixante mille francs de rente. Mais sous l'empire, comme sous la restauration, il ne fut élevé à aucun siège épiscopal, pas même à un canonat du chapitre de Saint-Denis.

L'auteur pense que les exhalaisons de la terre forment presque tout le poison du mauvais air. Il conseille de n'habiter que des lieux dont le circuit est pavé; cet ouvrage a eu du succès, et il est devenu rare. A—D.

BAYARD (JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS), jurisconsulte, naquit à Paris, le 24 juin 1750. Avocat au parlement de cette ville, en 1776, il devint successivement accusateur public près le tribunal du deuxième arrondissement, substitut du commissaire du pouvoir exécutif, près le tribunal de cassation, et enfin juge au même tribunal. Il sut allier le savoir à l'impartialité et conserva, dans des temps difficiles, le calme et la modération qu'on aime tant à retrouver dans le magistrat, à de pareilles époques. La renommée de Bayard, comme habile jurisconsulte, s'établit surtout par une nouvelle publication de l'ouvrage connu au barreau, sous le nom de *Collection de décisions nouvelles et de notions relatives à la jurisprudence*, par Denisart, in-4°. Cette compilation informe, dans l'origine, et que les premiers reviseurs avaient peu améliorée, cessa d'être un guide infidèle et devint entre les mains de Camus et Bayard, un répertoire où les matières furent plus logiquement coordonnées et distribuées, et les décisions plus exactement rapportées. Les neuf premiers volumes avaient paru, de 1783 à 1790, lorsque l'abrogation d'une grande partie de nos lois et la suppression des anciens tribunaux, vinrent enlever à cette collection l'intérêt d'une application journalière, pour ne lui laisser que le mérite de la doctrine. Ce fut alors que les éditeurs s'arrêtèrent et leur lexique finit au mot *hypothèque*. Camus rend compte, en ces termes, des obligations

qu'il eut à Bayard : « Le plus difficile fut de trouver des coopérateurs. J'avais fondé mon espérance sur des personnes dans lesquelles je m'étais flatté de rencontrer des conseils autant que des aides; elles furent effrayées de l'étendue de l'entreprise. M. Bayard, avocat, voulut bien travailler sous ma direction; il saisit mon plan, se pénetra de mes idées. Il a travaillé avec beaucoup de zèle, de constance et même de succès (1). » Le tribunal de cassation fut privé trop tôt des lumières de Bayard; par la mort prématurée de ce digne magistrat, arrivée le 2 août 1800. M. Soreau qui avait aussi travaillé à la nouvelle édition de Denisart, a donné dans le Magasin encyclopédique (6^e année, n^o 10) une notice biographique sur Bayard. L—M—X.

BAYARDI. *Voy.* BAIARDI, dans ce vol.

BAYER DE BOPPART (THIERRI), évêque de Metz, d'une ancienne et illustre famille, occupait le siège épiscopal de Worms, lorsqu'il fut pourvu de celui de Metz, en 1365. Tous les chroniqueurs de l'époque en parlent d'une manière fort avantageuse. D'après leur témoignage, il joignait à la majesté de la taille et du maintien la connaissance des langues latine, tudesque et romane, une grande expérience dans les affaires et beaucoup d'habileté pour le commandement. Dès son arrivée à Metz, il tâcha de gagner l'affection du peuple en terminant à l'amiable les discussions qui s'étaient élevées entre les bourgeois et son prédécesseur; il fit un traité d'alliance avec les ducs de Lorraine et de Bar, afin d'assurer la tranquillité de ses

états, et accompagna avec ses troupes l'empereur Charles IV, lorsque ce monarque marcha contre le duc de Milan. Bayer lui fut très-utile comme chef sur le champ de bataille, et comme ambassadeur à la cour de Rome. De retour à Metz, il conclut un nouveau traité pour six ans avec les ducs de Lorraine et de Bar contre les aventuriers qui battaient le pays; traité qui n'empêcha point Pierre de Bar de faire encore, en 1372, une irruption dans le Val de Metz. On s'arrangea cependant : Bayer eut la paix de ce côté, mais il eut à lutter contre la bourgeoisie messine qu'il excommunia, le 20 juin 1373. Après deux années d'interdit, les magistrats rentrèrent en grâce moyennant 5,000 francs en or, et Bayer fut excommunié à son tour, en 1381, pour s'être refusé à payer certaine redevance au chapitre de la cathédrale. Ce prélat résidait alors à Vic, le séjour de Metz lui déplaisant à cause de ses démêlés avec la bourgeoisie; les courses des grands Bretons auxquels il paya seize mille francs en or l'ayant presque ruiné, il vendit à la ville son droit de battre monnaie, entra dans Metz en 1376, se brouilla de nouveau avec le clergé dont il avait voulu réprimer la vie licencieuse, guerroya de nouveau contre les ducs de Lorraine et de Bar, et engagea, pour subvenir aux frais de ces hostilités, une grande partie de ses domaines. Il mourut le 10 janvier 1384, fatigué des discordes et des guerres qui n'avaient cessé d'occuper son administration. On lui dut plusieurs constructions importantes, plusieurs établissements, et des mesures d'ordre public qui prouvent, qu'en un temps de paix, ce prélat eût été digne de sa mission évangélique.

B—N.

(1) *Lettres sur la profession d'avocat*, 4^e édition, publiée par M. Dupin, tom. 2, p. 164.

BAYER DE BOPPART

(CONRAD), évêque de Metz, *homme grand, ménager, aimable à ses amis, rigoureux à ses ennemis*, était de la même famille que le précédent. Lorsque Thierrî fut appelé au siège épiscopal de Metz, une partie de sa famille vint se fixer en Lorraine et acheta le château Bréhain, dont le père de Conrad était seigneur. Né dans ce nouveau domaine, Conrad fit ses études à Metz, y reçut les ordres, fut pourvu d'un canonicat, exerça ensuite les fonctions de pricier de la cathédrale, et parut avec tant d'éclat au concile de Constance, que le pape Jean XXIII le plaça sur le siège épiscopal de Metz, vacant par la nomination de Raoul de Coucy, en 1415, à l'évêché de Noyon. Détruire les brigands qui infestaient le pays, les poursuivre jusque dans leurs repaires, contracter des alliances avantageuses avec les princes voisins, procéder à un accommodement entre le duc de Lorraine et les Messins, tels furent les premiers soins de ce prélat. Mais pendant qu'il se donnait tant de peine pour pacifier sa province, il était lui-même menacé d'une guerre qui devait lui coûter la liberté. A son retour de Rome, où il était allé solliciter l'archevêché de Trèves, pour son neveu Jacques de Sterck, il prend chaudement les intérêts de René d'Anjou contre Antoine de Vaudémont, compétiteur de ce prince au duché de Lorraine, lève des troupes, combat à leur tête à l'affaire de Bulgnéville, est fait prisonnier avec René, et n'obtient sa liberté qu'en payant 10,000 saluts d'or. Allié généreux, il s'occupe aussitôt de la délivrance du duc de Lorraine; sacrifices, démarches, rien ne lui coûte; René revoit ses états, mais ruinés, dévastés par les guerres, par les vices de l'administration. L'évêque

de Metz lui fut encore d'un puissant secours et pour les réformes qu'il dut exécuter, et dans les diverses expéditions militaires que nécessitait l'insurrection de plusieurs grands vassaux. En 1438; quand René d'Anjou porta ses armes en Italie, Conrad Bayer fut chargé, conjointement avec Erard du Châtelet, de gouverner les deux duchés. Il le fit avec autant de sagesse que le comportaient les circonstances difficiles où l'on se trouvait alors, ce qui n'empêcha cependant pas la Lorraine et le pays messin d'essuyer les ravages du comte de Vaudémont, des Écorcheurs, du Damoiseau de Commercy; etc.; ennemis implacables auxquels Conrad Bayer ne pouvait opposer assez de forces. Les emprunts qu'il s'était vu forcé de faire pour subvenir aux besoins de la Lorraine, déterminèrent une forte crise financière: Bayer ne vit d'autre moyen d'en sortir que de jeter quelques tailles sur les états de René. Il n'en fallut pas davantage pour le perdre. Vautrin Hazard, curé de Condé-sur-Moselle, se rend à Naples et indispose tellement René d'Anjou contre l'évêque de Metz, qu'il reçoit l'ordre de l'arrêter; à cet effet, Vautrin Hazard attire l'évêque à Amance; et, vers minuit, fait enfoncer les portes de la maison où il repose. On se jette sur lui, on le frappe jusqu'à effusion de sang, on le place *en chemise sur une haquenée*, on le conduit à Condé-sur-Moselle, dans *la plus malhonnête chambre, là où il y avait plus de fumier que de feu*, et on l'y retient prisonnier deux mois et demi. Bayer n'en sortit qu'aux plus rigoureuses conditions: mais les Messins indignés lui firent une réception triomphale, l'aiderent à acquitter ses dettes et se liguerent avec lui, en 1439 et 1440, pour tirer vengeance

du duc de Lorraine. Il n'eut pas autant à se louer de son clergé, car les ecclésiastiques du diocèse, se rappelant ce qu'avait fait Bayer pour réprimer leurs mœurs dissolues, lui refusèrent le *courtois et charitable subside* décrété par le concile de Bâle. Dans les dernières années de sa vie, Bayer s'occupa exclusivement de son diocèse qu'il avait beaucoup négligé; il tourna ses vues vers les arts, embellit, fortifia ses domaines et appela, auprès de lui, plusieurs artistes au nombre desquels nous citerons Jean de Commercy, célèbre architecte. Conrad Bayer mourut à Metz, le 20 avril 1459, et fut inhumé dans la chapelle des évêques où l'on voyait encore son tombeau, avant la révolution. C'était un homme d'une capacité peu commune et d'un beau caractère.

B—N.

BAYLE ou **BAILLE** (PIERRE), né à Marseille, d'une famille recommandable dans le commerce, entra de bonne heure au collège de l'Oratoire, où il fit de bonnes études. Il adopta avec beaucoup d'ardeur les principes de la révolution, et fut nommé administrateur du département des Bouches-du-Rhône. Lorsque des troubles éclatèrent à Marseille et à Arles, en 1792, les autorités furent accusées auprès de l'assemblée législative d'avoir au moins toléré ces désordres qu'elles pouvaient réprimer, et les administrateurs du département furent mandés à la barre par un décret, pour y rendre compte de leur conduite. Soutenus par le parti républicain, dès-lors très-nombreux dans l'assemblée, ils n'eurent pas de peine à se justifier, et furent renvoyés à leurs fonctions. Cette circonstance ne fit qu'ajouter à leur popularité, et Pierre Bayle fut nommé député à la

convention nationale quelques mois après par le département des Bouches-du-Rhône. Dans le procès de Louis XVI il commença par s'étonner que l'on pût mettre en doute si ce prince était justiciable de l'assemblée, et demanda que le procès fût terminé dans huit jours. Il se prononça ensuite pour la mort, sans appel et sans sur-sis à l'exécution; enfin il vota constamment avec le parti de la Montagne. Du reste, il parut rarement à la tribune, et fut envoyé en mission dans le midi peu de temps après ce mémorable procès. Il se trouvait à Toulon avec son collègue Beauvais, lorsque le malheureux abbé de Bastard y fut condamné à mort, et il prit beaucoup de part à cette condamnation. Il fut même présent au supplice (*Voy. BASTARD*, dans ce vol., p. 282). Bayle était encore à Toulon quand cette place tomba au pouvoir des Anglais, et il fut aussitôt arrêté; ce qui donna lieu à de violentes invectives au sein de la convention nationale. Dans le premier moment d'exaspération, cette assemblée décréta que tous les Anglais qui se trouvaient en France répondaient du traitement qui serait fait à Pierre Bayle. On a dit qu'il refusa de crier *vive Louis XVII*; déclarant qu'il n'avait pas *voté la mort du tyran pour voir régner son fils*, et que ce refus causa sa mort; mais on ne peut plus douter aujourd'hui qu'ayant été renfermé dans une étroite prison, il y fut massacré par la populace, qui l'égorgea sous les yeux de son père en lui reprochant ses cruautés, et particulièrement la mort de l'abbé de Bastard. Cependant Robespierre le jeune fit à cette occasion un long discours à la tribune de la convention nationale, et il déclara positivement que Bayle s'était suicidé, pour ne pas

mourir de la main des ennemis de la république; lesquels il avait entendus délibérer sur le genre de supplice qu'ils lui feraient subir. Il fut déclaré martyr de la liberté, et une pension fut accordée à sa veuve; Granet proposa de lui accorder les honneurs du Panthéon, mais cette proposition n'eut pas de suite. — Son père fut nommé directeur de la poste aux lettres de Marseille, par un arrêté du représentant du peuple Fréron, et il a conservé cette place jusqu'en 1812, époque de sa mort. M—D j.

BAYLE (Moïse), né dans le Languedoc, vers 1760, était officier municipal à Marseille, lorsqu'il fut nommé député à la convention nationale par le département des Bouches-du-Rhône, dans le mois de septembre 1792. Dévoué dès le commencement au parti le plus exalté de cette assemblée, il s'y montra l'apologiste des assassins de septembre, et vota ensuite la mort de Louis XVI et son exécution dans les vingt-quatre heures. Envoyé peu de temps après à Marseille avec Boisset, il en fut expulsé violemment, ainsi que son collègue, par le parti de la Gironde qui s'y était emparé du pouvoir. Cet événement donna lieu à une longue discussion dans la convention nationale, le 12 mai 1793, et Barbaroux y déclara que l'on n'avait ainsi chassé les commissaires de la convention que parce qu'ils avaient *prêché ouvertement le meurtre et le brigandage*. Marat prit la défense de Moïse Bayle; et, comme la lutte des deux partis qui divisaient alors l'assemblée était au plus haut degré d'exaspération, cette affaire n'eut point de solution; mais la journée du 31 mai, qui suivit de près, fit triompher complètement Moïse Bayle. Il fut alors un des plus acharnés à poursuivre le parti de la Gironde; concou-

rut de tout son pouvoir à la formation d'une armée révolutionnaire; devint membre du comité de sûreté générale, et président de la convention nationale. Dans la séance du 23 brumaire an II, il demanda la mention honorable d'une adresse de la société des jacobins, tendant à la prolongation des lois de sang qui affligeaient alors la France. Enfin jusqu'à la chute de Robespierre, Moïse Bayle se montra l'un des plus zélés soutiens de son système de terreur; et, comme il ne cessa qu'après la révolution du 9 thermidor d'être membre du comité de sûreté générale, il eut part pendant plus d'un an à toutes les sanglantes mesures de ce terrible pouvoir. Longtemps après qu'on l'eut renversé il en fut encore le défenseur dans plusieurs occasions. Il fit tous ses efforts pour qu'aucune exception ne diminuât la liste des émigrés; et lorsqu'il fut question d'un décret d'accusation contre Collot-d'Herbois, Barrère et les autres membres des anciens comités, il déclara qu'il ne séparerait pas sa cause de la leur, et qu'il voulait partager leur sort. Ce généreux dévouement ne fut point écouté; mais après la révolte du 1^{er} prairial (mai 1795) Bayle qui y avait eu quelque part, fut décrété d'arrestation et sommé de se rendre en prison dans les vingt-quatre heures. Il n'obéit pas à ce décret et fut bientôt amnistié par la loi du 3 brumaire. Rentré dans l'obscurité, il obtint de Bourguignon, un petit emploi dans la police; mais, ayant continué d'être lié au parti des démagogues, il fut compris dans la proscription qui en frappa une grande partie, après la tentative du 3 nivose (déc. 1800). Forcé depuis cette époque de vivre éloigné de la capitale, il termina ses jours dans la misère, vers 1815. Il avait publié en 1795,

après le 9 thermidor, des *Lettres à Fréron*, où l'on trouve des faits curieux et des traits assez remarquables, de sa part, contre les *hommes de sang*. Cependant le cousin Jacques (Beffroy de Reigny), dans son *Dictionnaire néologique des hommes et des choses*, tome 1^{er}, p. 444-446, dit que « Moïse Bayle rendit de très-grands services à plusieurs pères de famille; et il ajoute : Plusieurs citoyens, chers à la société, lui doivent aujourd'hui leur existence. »

M—D j.

BAYLE (GASPARD-LAURENT), l'un des médecins les plus distingués qui aient paru en France depuis le renouvellement de l'école de médecine, naquit au Vernet, village des montagnes de la Provence, le 18 août 1774. Les principes de dévotion dans lesquels ses parents l'avaient élevé lui inspirèrent d'abord le désir de se consacrer à l'état ecclésiastique; mais au moment où les ordres allaient lui être conférés, il craignit de ne point être assez parfait pour remplir les devoirs imposés aux prêtres, et, changeant d'opinion, il se décida pour la profession d'avocat. Quoiqu'il n'eût encore que dix-neuf ans, ses concitoyens, dont il avait su se concilier l'estime, le nommèrent secrétaire de l'administration du district de Digne. Ce fut en cette qualité que, quand Barras et Fréron parurent dans le midi, envoyés par la convention nationale, Bayle, chargé de les haranguer au nom de la ville de Digne, eut la noble hardiesse de leur dire qu'ils venaient sans doute pour rétablir l'ordre et la justice dans les campagnes, et que les félicitations devant être le prix de services rendus, on attendrait, pour leur en décerner, qu'ils eussent accompli ce dont on les supposait chargés. Le lendemain,

ses parents alarmés, le firent partir pour Montpellier, et c'est ainsi qu'il se trouva conduit par hasard à étudier la médecine. Ses cours terminés, il alla aux armées, revint à Paris en 1798, et s'y fit recevoir docteur en 1801. Six ans après il obtint la place de médecin de la Charité, puis celle de médecin par quartier de l'empereur Napoléon, et partit en cette qualité pour l'Espagne. De retour en France, il se livra assidûment à la pratique, conservant toujours une tournure simple, qui contrastait avec sa pénétration extraordinaire et sa profonde connaissance des hommes. Il paraissait peu sensible, parce que de bonne heure il avait pris l'habitude de réprimer en lui l'élan de toutes les passions. Une mort prématurée mit fin à sa carrière le 11 mai 1816. Il était membre de la société royale de médecine de Paris, et associé de celle de Montpellier. Observateur excellent, Bayle fut un de ceux qui apprécièrent le mieux l'importance de l'anatomie pathologique, aux progrès de laquelle il a puissamment contribué, en marchant avec éclat sur les traces de Morgagni. On peut lui reprocher de n'avoir pas mis assez d'attention à observer les causes des maladies et la dépendance mutuelle qui lie les affections morbides les unes avec les autres; mais, à part ce défaut, il n'est aucune de ses productions qui ne mérite d'être lue et méditée avec attention. Les observations qu'on y trouve consignées sont surtout remarquables par l'extrême exactitude qu'il a mise dans la description des maladies. On y rencontre presque à chaque pas des vues profondes, dont plusieurs sont devenues depuis en quelque sorte vulgaires, mais qu'il a émises le premier. Outre divers arti-

des remarquables insérés dans un des journaux de médecine de Paris et dans le Dictionnaire des sciences médicales, il a publié : I. *Considérations sur la nosologie, la médecine d'observation et la médecine pratique, suivies de l'histoire d'une maladie gangréneuse non décrite jusqu'à ce jour*, Paris, 1802, in-8°. Cette maladie est la pustule maligne, qui n'avait point encore été décrite avec soin, et dont Bayle a tracé une excellente monographie. II. *Recherches sur la phthisie pulmonaire*, Paris, 1810, in-8°. Cet ouvrage, riche de faits, est une production du premier ordre, qui a établi la réputation de l'auteur sur des fondements solides. Une critique sévère peut y relever des imperfections, des erreurs, même quelques fautes graves, elle peut surtout se plaindre du lachisme avec lequel est traité tout ce qui concerne les indications curatives; mais elle doit convenir aussi que nulle part on n'a mieux décrit les traces cadavériques des maladies, ni mieux fait connaître leurs connexions avec les symptômes capables d'en révéler l'existence pendant la vie des malades. J—D—N.

BAYON (JEAN de), chroniqueur estimé du quatorzième siècle, a sans doute pris le nom de Bayon du bourg sur la Moselle où il vit le jour. Son existence solitaire, à l'ombre du cloître de Moyenmoutier (Vosges) échappe aux détails de la biographie. On sait seulement qu'il s'y retira vers 1326 et qu'une partie de ses loisirs fut consacrée à l'histoire de son abbaye et à celle, beaucoup plus intéressante, du comté de Vaudémont, principauté sur laquelle il a laissé des détails qu'on ignorerait sans lui. Le manuscrit original de Jean de Bayon est

égaré depuis long-temps; mais il en existe une copie, la seule que nous connaissions, entre les mains de M. Noël, notaire à Nancy. Cette copie est d'autant plus précieuse que Dom Humbert Belhomme et Dom Calmet, en publiant une partie de la chronique en question, l'un dans son *Histoire de l'abbaye de Moyenmoutier* (Voy. BELHOMME, dans ce volume); l'autre dans son *Histoire de Lorraine*, t. III, p. 213, édit. de 1728, l'ont mal lue et l'ont tranquée dans plusieurs passages.

B—N.

BAZAINE, né dans un village près de Metz, au milieu du siècle dernier, fut redevable à la révolution de pouvoir mettre à profit les talents dont l'avait doué la nature. Après avoir exercé l'état de vigneron auquel se livraient ses ancêtres, il épousa la cause révolutionnaire, se montra dans les clubs, et vint à Paris où il publia les ouvrages suivants : I. *Métrologie française, ou traité du système métrique, d'après la fixation définitive de l'unité linéaire fondamentale*, Paris, 1802, in-8°, fig. II. *Cours de stéréométrie appliquée au jaugeage assujéti au système métrique*, Paris, F. Didot, 1806, in-8°, fig. III. *Nouveau transformateur des poids et mesures*, Paris, 1806, in-8°. IV. *Cours de géométrie pratique appliquée à la mesure des objets de commerce, assujétis au calcul métrique*, Paris, F. Didot, 1807, in-8°, avec fig. Bazaine était revenu dans son pays où son fils, général-major en Russie, lui avait acheté une jolie propriété, lorsqu'il mourut vers l'année 1820. M. Quérrard, dans sa France littéraire, a confondu le père et le fils. B—N.

BAZANCOURT (le baron

JEAN-BAPTISTE-MARIN-ANTOINE, LECAT DE), général français, né le 19 mars 1767, d'une famille noble, au Val de Molle (Oise), entra à l'école militaire en 1775, et fut nommé sous-lieutenant au 42^e régiment de ligne en 1784, lieutenant le 15 sept. 1791, et capitaine l'année suivante. Ce fut en cette qualité qu'il fit la première campagne d'Italie en 1796, puis celle d'Egypte, où il obtint le grade de chef de bataillon en 1799. Il avait été blessé d'un coup de pierre à la tête en montant à l'assaut de Saint-Jean-d'Acre. Nommé colonel du quatrième régiment d'infanterie légère, en 1801, il commandait ce corps à Paris dans le mois de mars 1804, lorsque le duc d'Enghien fut amené dans cette ville pour y être mis à mort. Bazancourt eut le malheur d'être désigné pour l'un des membres de la commission qui fut chargée de le condamner : il remplit à regret ces terribles fonctions ; et, quoique sa signature se trouve au bas de la sentence, il a toujours protesté, dans le cercle de ses amis, que sa voix n'avait pas été pour la mort (1) (*Voy. ENGHIEU*, XIII, 155). Peu de temps après il reçut le titre de baron, et celui de commandant de la Légion-d'Honneur, à la suite de la bataille d'Austerlitz, où il s'était distingué. En 1806 il fit la campagne de Prusse,

(1) Dans la matinée qui suivit l'exécution, le marquis de Thomé vint me voir, et me dit : « Je sors de chez ce pauvre Caulaincourt ; il est dans son lit, malade de douleur, et dit qu'il a été indignement trompé ; qu'il était loin de connaître ce que contenait l'ordre cacheté qu'il avait reçu et qu'il ne devait ouvrir qu'après avoir investi Ettenheim. J'ai vu aussi Colbert : il avait été désigné pour faire partie du conseil de Vincennes ; heureusement il n'a pas été trouvé à son hôtel, et quand il y est rentré à deux heures, ce matin, il était trop tard ; on l'a remplacé par Bazancourt. Colbert vient d'aller expliquer au ministre son absence, lorsque l'ordre est parvenu chez lui, et que l'heure de sa rentrée ne lui a pas permis d'obéir. »

et fut nommé général de brigade le 6 mars 1808. Ce fut en cette qualité qu'il alla, dans le mois de novembre de cette même année, prendre le commandement de la place de Hambourg, où il fut chargé par Napoléon de toutes les mesures ordonnées contre les détenteurs de marchandises anglaises. Il revint à Paris en 1809 et y commanda une brigade sous les ordres du général Hulin, son ancien ami. Mis à la retraite en 1814, après le rétablissement des Bourbons, il reprit du service dans le mois de mars 1815, lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe, et commanda la ville de Chartres jusqu'au retour du roi. A cette époque il cessa encore d'être employé, et il vécut dans la retraite jusqu'au 18 janvier 1830, où il est mort à Paris (2).

M—D j.

BAZARD (AMAND), homme ardent et rêveur, l'un des fondateurs du carbonarisme en France, et l'un des deux premiers *Pères Suprêmes* de la religion saint-simonienne, naquit vers l'an 1792, quand le trône et l'autel s'écroutaient ensemble. Son berceau touche à celui de la république, son enfance se rattache au consulat, son adolescence à l'empire, son âge mûr à la restauration, et la grande rêverie de son apostolat à la révolution de 1830. Un des évangélistes de la religion nouvelle, M. Emile Barrault, nous apprend que Bazard

(2) Il avait épousé une demoiselle d'Houdetot, petite-fille de la célèbre douairière, par qui elle avait été élevée, et qui lui laissa, en mourant, sa bibliothèque et un manuscrit de la *Nouvelle Héloïse*, en six volumes in-8°, écrit de la main de J.-J. Rousseau, sans une seule rature, avec une régularité étonnante dans la distribution et la mesure des lignes de chaque page : travail presque merveilleux, qui semblerait justifier cette définition du génie faite par Buffon : *Une grande aptitude à la patience*. Le général Bazancourt était un homme paisible, bon, d'un commerce sûr et agréable.

et Enfantin eurent dans Olinde Rodrigues un *précurseur* qui les baptisa dans les eaux de Saint-Simon, qui les annonça au monde, les éleva ; et, trop modeste, se mit ensuite à l'ombre de leurs autels : « De Saint-Simon Olinde Rodrigues avait appris à croire aux destinées de l'humanité, et il avait enseigné ces destinées à notre père et à Bazard... C'est héritage de Saint-Simon, notre père, le reçut de Rodrigues. » (dernier numéro du *Globe*, 20 avril 1832.) — Nous ne prétendons pas donner ici un exposé complet de la doctrine des nouveaux évangélistes qui d'ailleurs auraient entre eux besoin d'un peu de *concordance*, nous pensons, comme M. Léon Halevy, qui parlant de Saint-Simon, a fort bien dit :

Il fondait une école et non pas une église.

Nous n'examinerons donc pas si M. Barrault a eu raison de dire que *Saint-Simon ne fit point la cène, et légua son œuvre à un docteur* ; qu'il eût tort de ne point appeler *la femme à régner avec lui* : que pour cette raison, il n'a été que LE MAÎTRE, et a laissé à un autre la gloire d'être LE PÈRE, LE MESSIE DE DIEU ET LE ROI DES NATIONS. Quand il s'agit de *précurseur*, de nouveau *messie*, de nouveau *verbe incarné*, de *transformation de la propriété*, de *religion nouvelle*, de *politique nouvelle*, il convient de traiter gravement la matière, et de ne pas aller prendre des armes offensives dans l'arsenal des incrédules détracteurs ; nous nous bornerons donc à citer les œuvres du Père ou de ses Apôtres, appliquant ainsi à eux-mêmes, afin qu'ils n'aient point à se plaindre de nous, leur grand axiome : *A chacun selon ses œuvres*. — Au mois d'octobre 1830, Bazard et Enfantin firent imprimer sous le titre de : *Religion saint-si-*

mônienne, une *Lettre à M. le président de la chambre des députés*. Ils commencent par rappeler qu'à la séance du 29 septembre, M. Mauguin, en signalant l'existence d'une secte *demi-religieuse, demi-philosophique*, « l'avait représentée, « dans une vue très-bienveillante, « comme enseignant la *communauté des biens*, » et que, dans la séance du lendemain, M. Dupin, en parlant de la même société, avait reproduit l'assertion de son collègue, ajoutant que les saints-simoniens demandaient encore *une autre communauté*, celle des femmes. Ensuite les deux pontifes de la religion nouvelle cherchent à se justifier, et repoussent comme fausse, mais en termes bien singuliers, la double assertion des deux députés : « Oui, sans doute, disent-ils, les saints-simoniens professent, sur l'avenir de la propriété et sur l'avenir des femmes, des idées qui leur sont particulières, et qui se rattachent à des vues toutes particulières aussi et à toutes nouvelles, sur la religion, sur la politique, sur le pouvoir, sur la liberté... ; mais il s'en faut de beaucoup que ces idées soient celles qu'on leur attribue. » Bazard et Enfantin déclarent donc qu'ils repoussent le *partage égal* de la propriété : que ce *partage égal* serait une *violation grande* ; mais, comme ils croient à l'*inégalité naturelle* des hommes, ils veulent qu'à l'avenir *chacun soit placé selon sa capacité et rétribué selon ses œuvres*. En conséquence, ils se bornent donc, disent-ils, à poursuivre la *destruction de l'héritage*. « Ils demandent que tous les instruments du travail, les terres et les capitaux, qui forment aujourd'hui le fonds morcelé des pro-

« priétés particulières, soient réunis
 « en un fonds social, et que ce fonds
 « soit exploité par *association* et
 « *hiérarchiquement*, de manière à
 « ce que la tâche de chacun soit l'ex-
 « pression de sa capacité, et sa ri-
 « chesse, la mesure de ses œuvres. »
 La propriété ne doit pas consacrer
le privilège impur de l'oisiveté,
c'est-à-dire celui de vivre du tra-
vail d'autrui. C'est ainsi que Bazard
 et son compère entendaient respecter
 le droit de propriété, en faisant de
 toutes les terres et de tous les capi-
 taux du globe *un fonds social.* Sui-
 vant ce premier dogme fondamental de
 la religion saint-simonienne, les pères
 n'étaient dépouillés que dans leurs
 enfants ; c'est pour leurs enfants qu'ils
 avaient élevé et soigné leur fortune,
 et ils ne pouvaient, à leur mort,
 leur léguer un centime : en sorte
 que, par exemple, si les enfants
 d'un millionnaire étaient aveugles,
 rachitiques ou imbéciles, ils ne de-
 vaient plus être rétribués, sur le
fonds social, où leur grande for-
 tune se serait engloutie, que *selon*
leur capacité ou *selon leurs œu-*
vres, c'est-à-dire beaucoup moins que

..... ces honnêtes enfants
 Qui de Savoie arrivent tous les ans,
 Et dont la main légèrement essuie
 Ces longs canaux engorgés par la suie.

Ce n'était pas la loi agraire, c'était
 pis encore ; ce n'était pas l'égalité,
 mais l'inégalité et l'aristocratie dans
 la misère. Et quant au mode de ré-
 partition du *fonds social* dans toute
 la *famille humaine*, se composant
 d'environ huit cent millions d'individus
 répartis dans le monde, depuis le cap
 de Bonne Espérance jusqu'au Spitz-
 berg, depuis la terre de Feu jus-
 qu'au Groenland, et embrassant non-
 seulement l'Europe, l'Asie, l'Afrique,
 mais aussi l'Amérique et l'Océanie,
 MM. Bazard et Enfantin devaient se

charger de ce petit travail dont
 l'exécution ne leur paraissait ni im-
 possible, ni difficile, nonobstant les
 trois mille soixante-quatre langues
 qui, selon Adelung, sont parlées sur
 le globe, nonobstant le nombre si
 considérable de religions diverses, et
 les usages, les coutumes et les préju-
 gés bien plus diversement nombreux
 encore. Quant aux femmes, Bazard et
 Enfantin déclarent à la chambre des
 députés ne vouloir que *leur complète*
émancipation, mais sans prétendre
 abolir la sainte loi du mariage, pro-
 clamée par le christianisme, attendu
 qu'ils sont venus pour le perfection-
 ner, pour *l'accomplir*, et non pour
 le détruire. Mais comment entendent-
 ils ce que sera désormais le mariage
 sous leur pontificat ? « La religion
 « de Saint-Simon, disent-ils, ne vient
 « mettre fin qu'à ce trafic honteux, à
 « cette *prostitution légale*, qui,
 « sous le nom de mariage, etc. » Il
 y a ici, dans la doctrine, une cer-
 taine réticence, mais les termes qui
 l'enveloppent ouvrent le champ à de
 larges interprétations. Bazard et En-
 fantin terminent par annoncer qu'ils
 ne sont point affiliés à ces sociétés
 « qui ont une mission importante à
 « remplir, celle de défendre en
 « France la DESTRUCTION opérée par
 « les évènements de juillet, et de
 « déterminer le mouvement qui
 « étendra cette DESTRUCTION à tou-
 « te l'Europe : cette tâche, disent-
 « ils, est GRANDE, elle est LÉGI-
 « TIME, etc. » — La chambre des
 députés ne fit aucune attention à ce
 grand manifeste de désorganisation
 sociale. Le gouvernement laissa s'ou-
 vrir les temples de la nouvelle église
 à Paris, à Lyon, dans d'autres villes
 encore. On courut aux prédications
 religieusement anarchiques : la foule
 était grande aux sermons, aux cou-

férences. Bazard, Enfantin et leurs apôtres ne se disaient pas républicains, ils ne croyaient pas, ils ne voulaient pas l'être. Leurs doctrines sur la hiérarchie, sur l'omnipotence de leur pontificat, se trouvaient bien plus en rapport avec les prétentions de Boniface VIII, qu'avec les dogmes politiques de Marat et de Robespierre. Ils étaient d'ailleurs très-pacifiques ; la parole saint-simonienne devait suffire à tout changer, à tout renverser. Il ne fallait qu'un ou deux Pères suprêmes, quelques apôtres, un journal et des missionnaires, avec quoi ils disaient qu'ils entraîneraient le monde, avec quoi ils feraient de toutes les richesses de la terre un seul *fonds social*, lequel serait inégalement partagé entre huit cent millions de Saint-Simoniens Lapons, Chinois, Français, Indous, Allemands, Madécasses, Anglais, Iroquois, Italiens, Arabes, Danois, Otaïtiens, Cosaques, Caffres, Topinambous, etc., et bien strictement à *chacun selon sa capacité, à chacun selon ses œuvres*. Or il arriva, et c'était au XIX^e siècle, que cette doctrine étrange trouva bon nombre de partisans. Des hommes éclairés, sortis de l'école polytechnique, des médecins, des savants, hommes de conviction, se firent recevoir apôtres. Plusieurs même vendirent leur patrimoine et en versèrent le prix tout entier dans la grande caisse du *fonds social universel* qui fut établi rue Taitbout. Ne dirait-on pas que si des épidémies physiques ravagent de temps en temps la terre, il est aussi des épidémies morales, qui, à certaines époques, y font leur invasion ! Et il n'est pas inutile de faire remarquer qu'à la même époque, conjointement avec le vertige saint-simonien, régnait la confusion dans la littérature. Racine

était déclaré *enfoncé*, Ronsard mis au-dessus de Voltaire, la langue française ramenée vers la barbarie, l'art dramatique vers son enfance, le sublime vers le grotesque, la société vers les grands jours de l'anarchie. Et plusieurs journaux entraient dans cette vaste confusion ! L'Institut n'élevait qu'une voix timide ; le gouvernement, sans prévoir, semblait regarder et attendre. L'infiltration des poisons anarchiques, dans la société et dans les lettres, se faisait sans obstacles ; et, quand le mal s'est montré avec tous ses dangers, la gangrène morale était si avant dans les masses, que malades et médecins se sont trouvés compromis, et que le remède s'est montré presque aussi dangereux que le mal.—Les dogmes religieux du saint-simonisme étaient beaucoup moins intelligibles que ses dogmes politiques. Dieu était *l'unité absolue de l'être*, l'humanité un *être collectif*, et le genre humain un *grand individu* qu'il s'agissait d'organiser en *association universelle*. Le nouvel évangile s'annonçait comme une réminiscence du spinosisme, comme un panthéisme mystique, comme une religion sans divinité. Le saint-simonisme dut sa première vogue à l'amour des nouveautés, et à la lassitude simultanée des doctrines politiques et littéraires qui jetèrent le tumulte anarchique dans les rues, les novateurs dramatiques sur la scène, et le genre *frénétique* dans la poésie et dans les romans.—Bazard et son co-pontife, pour mieux régénérer le monde, jugèrent à propos d'ajouter à leurs prédications et à celles de leurs apôtres, une grande publication de livres qui seraient distribués *gratis*. Ils firent réimprimer en 1825, le *Catéchisme des industriels*, ouvrage de Saint-Simon.

Ils recueillirent, la même année, en un vol. in-8°, les *Opinions littéraires, philosophiques et industrielles* de prédicants de leur doctrine; et, la même année encore, ils commencèrent la rédaction du *Producteur, journal philosophique*, etc., dont il a paru quatre vol. in-8°. En 1829, fut publiée l'*Exposition de la doctrine de Saint-Simon* en un volume in-8°, qui, réimprimé en 1830; a eu encore une troisième édition; un *Tableau synoptique de la doctrine*, en deux feuilles Jésus-Atlas, précéda (1830) l'apparition de l'*Organisateur, journal hebdomadaire des Saint-Simoniens*, qui fut continué en 1831 et forme 7 vol. in-8°. Un assez grand nombre d'autres publications gratuites parurent en 1831 : les principales ou les plus singulières ont pour titre : *Communion générale; Moyen de supprimer les impôts sur le sel et projet de discours de la couronne; Economie politique; Aux industriels; Lettres sur la législation; La presse; Réunion générale de la famille* (ouvrage poursuivi); *Lettre sur le calme; Juin, aux ouvriers; Pétition d'un prolétaire à la chambre des députés; Rapports aux Pères Suprêmes sur la situation de la famille*. Mais tous ces livres et ces deux journaux, (le *Producteur* et l'*Organisateur*) avaient peu de retentissement dans le monde : il fallut chercher des moyens de publicité plus rapides, car les deux pères suprêmes n'étaient pas disposés à laisser leur lumière sous le boisseau. Or, il existait alors un journal qui avait pris un titre ambitieux (le *Globe*), et comme les deux pères ne voulaient rien moins que la régénération universelle, et la refonte de tous les peuples de la terre dans une seule congrégation,

dont ils seraient les chefs suprêmes, ils pensèrent que le *Globe* devait être par son titre, la meilleure trompette de leur évangile. Ce journal, dont l'origine remontait à 1824, n'était d'abord qu'une feuille littéraire, et avait obtenu un succès qui ne se sou tint que dans ses premiers temps. Bientôt de jeunes doctrinaires s'emparèrent de la rédaction. Il y avait parmi eux des hommes de talent; mais leurs amis eurent beau louer de grands articles un peu pesants, même un peu pédantesques, la réputation de cette feuille, devenue quotidienne et politique, s'affaiblit assez rapidement; et enfin elle était travaillée de la plus grande maladie d'un journal, l'ennui, qui fait fuir lecteurs et abonnés, lorsque les Saint-Simoniens, qui déjà s'étaient glissés dans la rédaction, s'en emparèrent tout-à-fait, et le *Globe* appartint alors aux deux pères suprêmes. Son titre qui répondait si bien à leurs vues, fut conservé avec cette addition : *Journal de la religion saint-simonienne*, et avec ce dogme fondamental pour épigraphe : *A chacun selon sa vocation; à chacun selon ses œuvres*. On ajouta encore en tête de tous les numéros, ces indications de la religion nouvelle : *Association universelle; Appel aux femmes; Organisation pacifique des travailleurs*; et un avis au public qui suivait immédiatement, était conçu en ces termes : « La « publication du *Globe* n'est pas une « spéculation, c'est une œuvre d'a- « postolat. L'enseignement politi- « que renfermé dans ce journal est « distribué aux mêmes conditions que « les autres enseignements de la re- « ligion saint-simonienne, c'est-à- « dire gratuitement, etc. » Ainsi, le *Globe gratis* coûtait aux deux Pères-

Suprêmes cent mille francs par an, et il fut, aux dépens de je ne sais qui, imprimé et distribué pendant près de trois années. Le dernier numéro parut le 20 avril 1832. — Mais déjà le scandale était entré avec la division dans le sanctuaire. M. Michel Chevalier, rédacteur en chef du *Globe*, avait annoncé par une circulaire, de grands changements survenus dans la hiérarchie saint-simonienne. Bazard répondit le 23 nov. 1831 : « Le récit (des faits contenus dans cette circulaire) est évidemment erroné, et pour ce qu'il ne dit pas, savoir les causes graves et profondes qui ont amené ce qui se passe dans le sein de la doctrine de Saint-Simon, et encore pour ce qu'il dit particulièrement en ce qui touche les déterminations des personnes qui ont cessé d'être en communion avec Enfantin... Leurs énergiques protestations contre les doctrines qui ont amené la crise actuelle, y sont complètement passées sous silence. Quant à moi, je n'ai jamais prétendu me retirer, me recueillir ou m'abstenir. Après de longs débats, ... je me suis éloigné d'un milieu que moi-même j'avais en grande partie contribué à former... Plusieurs membres de l'ancienne hiérarchie saint-simonienne sont aujourd'hui intimement unis dans le sentiment qui a déterminé ma conduite. Bien loin qu'aucun de nous sente sa foi chanceler, veuille rester dans le recueillement et s'abstenir, nous nous sentons au contraire une foi plus ardente que jamais; tous, nous sommes résolus à redoubler d'activité, etc. » Mais cette *foi ardente* et cette *activité* ne servirent de rien. S'il y a, dans toutes les associations de novateurs, des hom-

mes à mouvements violents et précipités, il y a aussi des esprits moins fougueux dans leur emportement. Les partis les plus extrêmes ont aussi leurs *modérés*. Bazard succomba dans le débat qui s'ouvrit *en présence de tous les Saint-Simoniens*. Il fut déposé de sa quote-part du pontificat à la fin de novembre 1831, et l'on dit que les papesses ne contribuèrent pas peu à brouiller les deux papes et leurs doctrines. Le père Enfantin s'était proclamé et avait été reconnu seul Père-Suprême le 27 novemb. 1831. — Après le schisme, la nouvelle église parut perdre visiblement de son éclat. Les succès, la gloire et les fonds de l'apostolat baissèrent en même temps. Alors une nouvelle phase commença : les grandes réunions et les prédications cessèrent, les temples et le *Globe* furent abandonnés. On songea à vendre aux fidèles ce que jusque-là on leur avait donné : on annonça le prix de tout ce qui restait de la garde-robe doctrinaire, sermons, journal, publications diverses; et, peu de mois après avoir forcé le père suprême Bazard à se retirer et à se recueillir malgré lui, le Père Suprême Enfantin déclara qu'il allait, mais de son plein gré, disait-il, se retirer et se recueillir lui-même. Il déguisa ce qui était devenu une nécessité sous un apparente *inspiration* (1) : il semblait an-

(1) Le discrédit et la retraite forcée des Saints-Simoniens n'eurent pas seulement pour cause les tracasseries que leur suscitait la police et le ridicule dont les accablaient quelques journaux; mais bien plutôt le mauvais état de leur situation financière. Chassés de la salle Taitbout, ils avaient encore à leur charge dans Paris cinq loyers dispendieux, quatre salles où ils propageaient leurs doctrines et leurs instructions aux ouvriers, et un fort bel appartement rue Monsigny, où demeurait le père Enfantin. C'est là qu'ils donnèrent pendant l'hiver de 1832, et jusqu'après l'invasion du *choléra-morbus*, des soirées musicales et dansantes, où rien n'était

noncer que sa retraite dans le désert serait bientôt suivie, comme celle de son *précurseur* (c'est ainsi qu'il appelait le Christ), de l'entrée avec des palmes triomphales, dans la grande Jérusalem du monde. Esquissons rapidement cette révolution. Dans le dernier n° du *Globe*, Enfantin fit les adieux de cette feuille dans une allocution qui a pour adresse AU MONDE. Elle commence par ce protocole : MOI, PÈRE DE LA FAMILLE NOUVELLE ; ce qui rappelle la signature des rois d'Espagne : *Moi ; le Roi*. Il poursuit en ces termes : « Dieu m'a donné mission d'appeler « le PROLÉTAIRE et la FEMME à une « destinée nouvelle. » Tout le reste est du même style. Après avoir rappelé ses efforts pour réaliser l'association universelle et y faire entrer la sainte famille humaine, au moyen de ce qu'il appelle sa charte d'avenir ; après avoir dit : *Je suis fort*, il ajoute : *J'ai parlé, je veux agir. L'apostatolat est fondé ; je me retire, avec*

éparné. Tout s'y passait d'ailleurs très-décemment, et les maîtres de cérémonies se montraient fort galants envers les dames invitées. Celles qui étaient affiliées à la secte portaient un ruban blanc suspendu en aiguillette. Quant aux frères, ils n'avaient encore aucun costume d'une forme particulière ; mais la plupart portaient un habit bien. Tandis qu'on dansait dans deux salons, et qu'on pouvait lire ou mettre dans sa poche toutes les brochures Saint-Simoniennes, étalées sur une table dans une autre pièce, la bibliothèque était l'arène où des groupes d'orateurs et de dialecticiens exposaient leurs principes, répondait à toutes les objections, avec plus ou moins de talent, mais toujours avec politesse et modération. Cependant, hélas ! la vue des armoires en acajou, garnies de livres bien reliés, et sur les portes desquelles les scellés étaient apposés, annonçait déjà que le flambeau du saint-simonisme brillait de ses dernières clartés. Tant de prodigalités, tant de frais pour jeter de la poudre aux yeux, et pour attirer des partisans à la secte, avaient épuisé les ressources ; de là vint la cessation du *Globe* annoncée au dernier bal, le 18 avril, et la retraite à Ménilmontant, qui n'eut lieu qu'après la mort de madame Enfantin, au convoi de laquelle les Saint-Simoniens n'avaient pas encore le costume qu'ils ne prirent que dans leur chartreuse.

A—T.

quarante de mes fils, dans le lieu même où s'est passée mon enfance, sur l'une des hauteurs qui dominent Paris (Ménilmontant). Vous avez ma parole, vous aurez bientôt mes actes ; mais je veux me reposer et me taire. Et le *Globe* ne parut plus (2). En même temps, la salle métropole, rue Taitbout, et la salle succursale de l'Athénée, place Sorbonne, furent délaissées gratuitement aux savants et aux artistes pour des cours publics, des concerts, ou des expositions de tableaux. Mais, avant de se retirer avec ses quarante fils à Ménilmontant, le père suprême avait institué dix apôtres (3), qui se disaient son collègue. Trois de ces apôtres, MM. Chevalier, Barrault et Duveyrier, insérèrent aussi leur allocution d'adieu dans le dernier numéro du *Globe*. M. Barrault fait du père Enfantin le MESSIE DE DIEU et le ROI DES NATIONS, dans lequel ses fils l'exaltent aujourd'hui et la terre l'exaltera un jour. Il dit encore que le monde voit en lui son Christ ; et il ajoute : « Notre Verbe est au milieu de vous ; « vous l'incarnez en vous..... « Le monde est à nous : un « homme se lèvera qui a un front de « roi et des entrailles de peuple, « parce qu'il a le cœur d'un prêtre, « et cet homme est NOTRE PÈRE, etc. » Après avoir rendu à M. Enfantin ce magnifique témoignage, les apôtres se traitent eux-mêmes avec un peu moins d'humilité que ne faisaient les

« (2) Ce fut à cette époque qu'Enfantin perdit sa mère. Les billets de faire-part étaient ainsi conçus : « RELIGION SAINT-SIMONIENNE. Madame Enfantin, mère de notre PÈRE-SUPRÊME, est morte ce matin (22 avril) ; je suis chargé par notre PÈRE-SUPRÊME de vous annoncer cette nouvelle. Je vous prie, en son nom et en celui de tous ses enfants, d'assister au convoi, etc. Signé MICHEL CHEVALIER, APÔTRE. »

(3) MM. Michel Chevalier, Charles Duveyrier, Fournel, Bouffard, Lambert, Emile Barrault, d'Eichtal, Stéphane Flachet, Rigault, etc.

apôtres de l'Évangile. « Et d'abord, « dit M. Barrault, sachez ce que c'est « qu'un apôtre. L'apôtre fidèle à « l'orbite souverain du MESSIE reflète « au loin la lumière de cet astre « immense (c'est toujours M. En- « fantin), agrandie de ses propres « rayons, et lui-même il est centre.... « et, comme le révélateur dont il est « le satellite, il est un monde. Il « touche d'une main aux grands de « la terre, et de l'autre aux masses « frémissantes; il est prince, il est « peuple... Ecoutez; il prophétise... « et voici que sa poésie, mettant un « rayon de miel sur ses lèvres, se « balance sur des ailes brûlantes. « Applaudissez maintenant : orateur, « il émeut une assemblée : A lui le « désert, il est moine ! A lui le « château, il est gentilhomme ! A lui « la cité, il est homme de fête, de « plaisir et d'élégance ! A lui le « voyage, il est pèlerin ! A lui le « danger, il est soldat ! A lui le tra- « vail, il est prolétaire !... Il aime le « MESSIE comme un père, il le vénère « comme un roi, il le sert comme « un maître ; car il porte le Messie « de Dieu et le roi des Nations. « Telle est la vérité. » Et voilà ce qu'écrivaient en 1832 des hommes de conviction qui n'étaient pas sans talents. Au mysticisme près, n'est-ce pas le style des dramatises de nos jours ? Bazard, qui ne se trouvait plus être ni messie, ni père-suprême, ni maître, ni roi des nations, vivait éloigné de la capitale et voyait germer ainsi le fruit de ses doctrines. — Il y eut encore, en 1832, indépendamment du *Globe*, seize ou dix-sept publications gratuites, dont deux, intitulées *la Prophétie* et *les trois Familles*, eurent le triste honneur d'être poursuivies par l'auto-

rité (4). Le nombre total des publications saint-simoniennes de 1825, à 1832, forme environ *soixante* volumes ou brochures; et, quand les apôtres eurent cessé d'écrire et fermé le *Globe*, ils firent insérer dans les journaux (sept. 1832) cet avis : « Après avoir employé des sommes « considérables pour propager notre « foi, nous avons senti que l'instant « était venu où nous devons *vendre* « les livres que nous avons *donnés* « jusqu'à ce jour avec profusion, etc. » Ils établirent donc le prix de leurs écrits sans enflure et même avec modération : et cependant la collection complète devait coûter 284 francs. Plusieurs de ces écrits sont devenus très-rares, entre autres : *La Pétition d'un prolétaire*, *le Parti politique des travailleurs*, et la *Collection de feuilles populaires*. — Le ministère public, qui s'était abstenu de poursuivre quand les prédications sur la femme et sur la propriété étaient faites dans les *églises constituées* à Paris et dans les départements, s'émut lorsque les Saint-Simoniens se firent faits cordonniers, tailleurs, agriculteurs et cuisiniers dans une espèce de chartreuse à Ménilmontant. Là ils se promenaient, ils travaillaient en chantant des hymnes dont les vers et la musique étaient leur ouvrage. Ils n'avaient pris ni le capucé, ni le cordon, ni les sandales monastiques ;

(4) Les dernières brochures publiées par les Saint-Simoniens, en 1832, ne sont en général que des extraits du *Globe*; la plupart parurent avant la fin d'avril. Le père Enfantin, en annonçant sa retraite, avait fait un appel de convocation à ses enfants pour le 1^{er} juin. Il devait descendre avec ses disciples, revêtu de l'uniforme de l'apostolat de paix, avec un étendard où chaque parti verrait sa couleur. Cette descente retardée par le mauvais temps, puis par les événements de la rue Saint-Merry, eut lieu enfin, mais n'eut pas le succès dont on s'était flatté ! la procession ne parut qu'une mascarade, et prouva seulement que les rangs des Saint-Simoniens s'étaient éclaircis.

leur costume, réglé, imposé par le Père-Suprême, avait quelque chose de dégagé, de mondain, d'élégant. On lisait, brodé sur la poitrine du chef, ce grand mot : LE PÈRE. La Chartreuse était devenue le dimanche un but de pèlerinage pour les néophytes et de promenade pour les curieux. Les Saint-Simoniens semblaient ne s'être séquestrés sur une hauteur que pour mieux se montrer. Ces petits rassemblements déplurent; le Père-Suprême fut invité à tenir fermée la porte de son couvent. Mais ce n'était pas ainsi qu'il entendait se recueillir : la porte resta donc ouverte. La police et ses archers intervinrent; les scellés furent apposés sur la Chartreuse, et le public fut privé de l'avantage de voir les nouveaux congréganistes se recueillir en chantant. Le 27 août 1832, le Père-Suprême fut traduit en cour d'assises, avec MM. Michel Chevalier, ancien élève de l'école polytechnique, ex-ingénieur des mines; Émile Barrault, ex-professeur à Sorèze et à Paris; Charles Duveyrier, ex-avocat, et Olinde Rodrigues, docteur à la faculté des sciences, et qui déjà n'était plus dans la communion du Père-Suprême. Bazard eût figuré aussi dans ce procès : mais il venait de mourir, âgé de 40 ans, à Courtry, près de Montfermeil (29 juillet 1832). Les journaux annoncèrent, à cette époque, qu'une députation de Saint-Simoniens, envoyée par le Père-Suprême, s'était acheminée vers Courtry, pour honorer les funérailles de l'ancien co-pontife; mais que la papesse veuve et rancuneuse refusa cet hommage, et que la députation reprit le chemin de Ménilmontant sans avoir pu péreror sur la tombe du défunt. — On sait quel fut le résultat du procès des Saint-Simoniens. Quarante témoins, tous

disciples du Messie et des Apôtres, venus dans leur costume, ne purent être entendus, parce que le Père-Suprême leur défendit de prêter serment devant Dieu et devant les hommes : il ne leur était permis de jurer que devant Dieu et LE PÈRE. On sait qu'Enfantin, quoiqu'il s'appelât le *verbe* et la *loi vivante*, ne brilla point par son éloquence, et que le *Père-Suprême* se montra très-infime dans sa cause. Il fut déclaré coupable, ainsi que MM. Chevalier et Duveyrier, rédacteurs du *Globe*, « d'avoir commis le délit » d'outrage à la morale *publique* par « la *publication* d'écrits et discours » proférés dans des lieux *publics*, » et ils furent condamnés à un an de prison et 100 fr. d'amende chacun. Rodrigues et Barrault en furent quittes pour 50 fr. d'amende. L'arrêt, rendu le 29 août, maintint la *saisie des divers écrits et brochures publiés*, et ordonna que la *société dite saint-simonienne serait dissoute* (5). Cet arrêt, dont il n'y eut point appel, fut affiché aux dépens des condamnés. — Déjà le théâtre avait dangereusement blessé par le ridicule la nouvelle congrégation, avant que le jugement de la loi mît, dans Paris, un terme à son existence. Ce jugement donna comme le signal d'une dispersion générale; et, tandis que le Père-Suprême était retenu dans les liens, ses disciples eurent mission de parcourir le globe. Ils se mirent à entraîner le peuple, mais non à la

(5) Les condamnés, qui attendaient leurs confrères, retournèrent processionnellement à Ménilmontant, en chantant des hymnes et des cantiques dont l'un se terminait par ces vers :

Le peuple a faim,
Le peuple est misérable.

Plus tard eut lieu un autre procès en police correctionnelle pour captation de succession et accusation d'escroquerie; mais les prévenus furent acquittés.

manière des anciens apôtres. Tandis qu'ils s'acheminaient apostolisant dans les provinces, leur costume faisait courir après eux les femmes et les enfants. Il y eut dans quelques bourgs des cris, dans quelques villes des huées et quelquefois des démonstrations plus énergiques. Les Saint-Simoniens se virent réduits à secouer en fuyant la poussière de leurs pieds, et il fallut souvent que l'autorité, qui repoussait leurs doctrines, prît soin de protéger leurs personnes. Les pays voisins se montrèrent peu hospitaliers, et ne parurent pas disposés à goûter leurs prédications sur le fonds social universel et sur la promiscuité. Enfin, les disciples les plus fervents se persuadèrent que l'Orient leur serait plus facile à convertir que l'Occident. Je ne sais quelle prophétie leur avait annoncé qu'ils trouveraient le principe régénérateur du monde ou la femme libre chez les Turcs; ils se mirent en quête, et allèrent, pèlerins malades d'esprit, chercher la femme libre, non où elle pouvait se trouver, mais où il était impossible de la saisir et de se la procurer, dans les harems du Caire, de Bagdad, d'Alep, et dans le sérail du sultan Mahmoud. Cette entreprise apostolique avait ses dangers; les journaux ont annoncé que les enfants du Père-Suprême n'avaient pas été vus d'un très-bon œil par les sectateurs de l'islamisme. La prudence aura comprimé le zèle, et il ne paraît pas que la femme libre ait été trouvée encore dans des pays où les Saint-Simoniens pouvaient seuls imaginer qu'il serait facile de la découvrir. Comme il y avait parmi ces missionnaires des hommes de talent, plusieurs d'entre eux se sont mis au service du vice-roi d'Égypte, et s'occupent maintenant moins de son harem que de ses casernes et de ses arsenaux.

—La société de la morale chrétienne avait proposé, en 1832, un prix de 500 fr. pour la meilleure *réfutation de la doctrine saint-simonienne, considérée dans ce qu'elle a de contraire à la morale chrétienne*; mais quand ce prix fut décerné (1833), le saint-simonisme n'avait pu supporter l'épreuve du ridicule, les sarcasmes des journaux et le baffouement du théâtre, plus puissant que la cour d'assises. Vers cette même époque (le 22 août 1833), dans la troisième séance annuelle de la société phréologique, M. Casimir Broussais, secrétaire-général, parlant devant 60 têtes en plâtre étalées sur le bureau, examina celle de Bazard et annonça que, d'après l'inspection des protubérances, ce premier chef du saint-simonisme avait tous les caractères d'un homme d'action, *persévérance, intelligence, estime de soi*. On a vu où le menèrent toutes ces grandes facultés. Il est juste de reconnaître que, si sa doctrine politico-religieuse tendait au bouleversement général, il était, ainsi que ses disciples prédicants, dogmatiquement pacifique. Il ne voulait point régénérer le monde par la violence, mais par la persuasion; il croyait que sa parole serait une révélation, et cette révélation une révolution sans combats et sans déchirements. Mais les prolétaires, que les Saint-Simoniens engageaient dans leur système sur la propriété et sur le fonds social universel, ont pu trouver trop de retardement à la régénération du monde dans leurs moyens pacifiques et dilatoires (6). Bazard et

(6) Il n'est pas inutile de faire observer que les doctrines de cette secte sont loin d'être entièrement nouvelles, et que l'on en trouve beaucoup d'à peu près semblables dans l'histoire des sectes religieuses, entre autres celle du moine Dulcin (*Voy. ce nom*, XII, 204). Marguerite de Trente et Longin Cataneo de Bergame, qui périrent dans les flammes en 1307, firent aussi

Enfantin avaient une *église constituée* à Lyon. Les prédications des nouveaux apôtres y avaient été nombreuses, suivies : et qui pourrait assurer qu'elles n'ont eu aucune influence sur les malheurs de cette ville ?

V—VE.

BAZIN (NICOLAS), graveur, né vers 1656, à Troyes, vint de bonne heure à Paris où il reçut des leçons du célèbre Claude Mellan (*Voy.* ce nom, XXVIII, 230). A la pratique de son art il joignit le commerce des estampes, et fit travailler pour son compte un grand nombre de jeunes gens. Son fonds se composait presque uniquement de portraits et de sujets de dévotion, tous in-4°, que par cette raison les marchands désignent encore sous le nom de format Bazin. On a de lui des pièces sous la date de 1705 ; et, comme on n'en connaît pas de postérieures, il est assez vraisemblable qu'il mourut cette même année ou du moins peu de temps après. Cet artiste était très-laborieux ; il a gravé d'après le Corrège, le Baroche, le Guide, Philippe de Champagne, Lebrun, et plusieurs autres peintres italiens et français ; mais ses compositions sont seules recherchées des amateurs. Hubert, dans le *Manuel des curieux*, VII, 227, cite de Bazin onze portraits et autant d'autres estampes dont deux très-grand in-fol., une *Femme vêtue à la mode* et une *Dame de qualité* prête à entrer dans le bain. Ces deux morceaux forment pendant. Il est étonnant que Grosley n'ait fait aucune mention de cet artiste dans ses *Recherches sur les illustres Troyens*, où il parle, avec de grands détails, de personnages

les chefs d'une secte nombreuse que l'on nommait les *Gazzari*. Ils admettaient la communauté des biens et celle des femmes (*Voy.* Muratori, *Rerum ital. script.*, t. IX, et la *Storia Vercellese*, par M. de Gregory, tome 1^{er}).

moins dignes de cet honneur. W—s.

BAZIN (J.-RIGOMÈRE), naquit au Mans en 1771. Très-jeune encore lorsque la révolution éclata, il en embrassa les principes avec chaleur, se fit recevoir membre de la société populaire du Mans, et malgré son âge, y obtint quelque prépondérance par sa facilité d'élocution et par l'exaltation de son patriotisme. La jeunesse du Mans devint bientôt enthousiaste de Bazin, et il eut l'honneur de voir ses amis désignés d'après son nom par le sobriquet de *Bazinistes*. Ce qui les distinguait d'avec les autres factions des sociétés républicaines, c'était d'abord, au lieu de la haine farouche et sanguinaire des jacobins pour la noblesse, une espèce de haine élégante et frondeuse, presque aussi aristocratique que la classe à laquelle elle s'adressait ; c'était ensuite, pour ne pas parler des louanges effrénées qu'ils s'adressaient à eux-mêmes, en encensant la jeunesse et en ne voulant confier qu'à elle seule la tâche de régénérer la France ; une opposition marquée au régime de sang que la terreur faisait peser sur la patrie. Le député Garnier (de Saintes), envoyé par la convention dans la Sarthe, y avait organisé le système de la montagne et indignait, par ses mesures violentes, les habitants qui l'accusaient aussi de rapines. Comme tous les hommes raisonnables du Mans, Bazin désapprouva la conduite du proconsul. Il ne se borna pas à de stériles remontrances. Nommé agent national du district du Mans, il se servit de l'autorité que lui donnait cette fonction pour entraver les mesures arbitraires du commissaire de la convention. Celui-ci, pour se débarrasser d'un adversaire redoutable, résolut de frapper un coup vigoureux, et fit arrêter Bazin avec

onze autres membres du club, la plupart fort jeunes encore, et les envoya sur-le-champ à Paris. Garnier attachait tant d'importance à le noircir et à rendre sa position périlleuse, qu'après avoir employé toute son influence et presque la force, pour faire signer, par les administrateurs du département et par divers citoyens, un espèce de procès-verbal ou acte d'accusation contre les douze membres de la société populaire; procès-verbal qui fut adressée à la convention, et d'après lequel le complot du Mans se rattachait à la conspiration de Danton et Philipeaux, il s'écria au milieu des assistants : « A l'heure qu'il est, peut-être, les complices de Bazin paient de leur tête le crime d'avoir égaré le peuple. » Il se trompait; car le tribunal révolutionnaire, malgré le fracas avec lequel on avait annoncé l'arrestation des *Bazinistes* et des autres prévenus manceaux, les acquitta tous; néanmoins ils ne furent rendus à la liberté qu'après le 9 thermidor. Bazin reparut alors, et jouit d'une espèce de triomphe. Mais il ne tarda pas à désapprouver hautement le nouveau système qui se substituait à l'ancien, et qui, plus doux en apparence, était selon lui, bien plus fatal, bien plus propre à ouvrir à l'étranger les portes de la France. La société populaire du Mans était devenue cercle constitutionnel; et Bazin, qui avait repris toute son influence, ayant établi au Mans un journal dont les principes ne convenaient pas au directoire, eut à subir de nouvelles persécutions, et vit saisir ses presses, supprimer sa feuille et fermer le cercle constitutionnel en même temps que ceux de Blois, de Vendôme et de Paris. Bazin se rendit alors dans la capitale et y publia un autre journal intitulé le *Démo-*

crate. Cette fois encore le journal fut saisi avec les presses, et bientôt supprimé par ordre du directoire. Prévoyant la chute prochaine de la république, il fit tous ses efforts pour la soutenir. La nomination de Sieyès au directoire acheva de l'irriter; et, peu de temps avant le 18 brumaire, il l'attaqua formellement dans une lettre au conseil des cinq cents. Un an après, Bazin était à la tête d'un pensionnat à Versailles. Chassé en quelque sorte du terrain politique par la subite suppression de tant de journaux, il voulut s'en créer un autre en formant la jeunesse dans ses principes; c'est dire qu'il dirigea l'éducation dans le sens de la démocratie comme il l'entendait. Une telle marche ne pouvait convenir au premier consul : bientôt la police eut l'œil sur son pensionnat, qui d'ailleurs ne réussit point, et il fut obligé de fermer son établissement au bout de douze ou quinze mois d'exercice. Il revint alors à Paris, toujours surveillé par la police, toujours lié avec des mécontents. Divers écrits politiques et semi-périodiques, et sa pétition au tribunat sur les *arrestations arbitraires, les actes illégaux de bannissement et de séparation, etc.*, vendém., an XII, in-8°, le mirent encore plus mal avec le chef du gouvernement. C'est alors qu'il fit la connaissance du général Malet, dont il devint l'ami, et qui peut-être ne lui laissa pas ignorer la première conspiration que, libre encore, il tramait contre le conquérant de l'Europe. L'entreprise manqua. Coupable ou non de l'avoir favorisée, Bazin, par le fait seul de ses liaisons avec Malet, devint suspect. La police, ne doutant pas qu'il n'eût été fort avant dans le secret, l'arrêta; et il resta plus d'un an en prison comme prévenu de complicité. Au bout de ce

temps et faute de preuves suffisantes, tous les accusés, à l'exception de Malet et de quelques autres, furent mis provisoirement en liberté; mais à la charge de se retirer au-delà d'un rayon de trente lieues de Paris, dans un lieu par eux choisi pour y demeurer, pendant un temps indéfini, sous la surveillance de la police. Bazin choisit Rouen pour sa résidence, mais il ne se rendit point dans le délai prescrit, et il fut obligé de se cacher afin de se soustraire aux recherches actives de la police. Bientôt découvert, il fut remis en prison, et bientôt transféré à Ham. C'est seulement lorsque les alliés approchèrent de cette ville en 1814, qu'il vint ouvrir les portes de sa prison. Il salua le retour des Bourbons, non pas avec l'affection d'un cœur dévoué à la monarchie, mais avec résignation et avec espoir. Louis XVIII avait donné la charte : Bazin s'exprima franchement en faveur de ce nouveau pacte fondamental; mais cette adhésion ne fut pas longue; il s'était déjà réuni au parti de l'opposition lorsque Bonaparte revint de l'île d'Elbe en 1815; et, ce dont on doit s'étonner, c'est qu'il se hâta de marcher sous les drapeaux de son ancien persécuteur. Lors de la retraite des troupes françaises derrière la Loire, après la capitulation de Paris, il se rendit à Orléans où il fit imprimer une adresse, dont le but était d'exciter une insurrection nationale contre l'ennemi qui allait prendre ses cantonnements dans le pays. Il fut question un instant d'enlever un parc d'artillerie que les Prussiens avaient engagé dans des chemins impraticables, mais on y renonça; non qu'il fut difficile de réussir, mais parce que c'était recommencer au centre de la France une guerre dont les suites étaient incal-

culables, et qui remettait en question même ce que l'on avait pour l'instant. Bazin et son imprimeur Huet-Pardoux eurent à soutenir un procès criminel : tous deux furent acquittés; l'imprimeur, comme n'ayant pas agi sciemment; l'écrivain, parce que l'on ne put pas prouver qu'il y avait eu un commencement d'exécution. Bazin retourna au Mans; et là, persistant dans ses affections démocratiques, il conçut le projet d'écrire pour la classe populaire de petites brochures, au prix de 15 ou 30 centimes, préluant ainsi pour la Sarthe à l'idée qu'un peu plus tard Courier voulut réaliser pour toute la France, et qu'il expliqua dans son *Pamphlet des Pamphlets*. Les brochures de Bazin eurent quelque succès. Mais, heureux avec le public, il le fut moins avec la justice. Le tribunal correctionnel du Mans le condamna en 1816; cependant la cour royale d'Angers l'acquitta, malgré les conclusions du procureur-général. Cet acquittement ne fut pour Bazin qu'un triomphe momentané. Le préfet d'Angers le fit réintégrer en prison, parce que les libéraux lui avaient préparé une ovation, qui était la satire du pouvoir; et il fallut que le président de la cour royale intervint pour que la liberté lui fût rendue. Mais à peine arrivé au Mans, il apprit qu'il était placé sous la surveillance de la police, et fut tenu de se rendre tous les jours à midi à la préfecture. Dans cette position, il continua ses publications auxquelles ses poursuites donnaient encore plus de vogue. En 1820, Bazin fit jouer sur le théâtre du Mans *Jacqueline d'Olzbourg*, mélodrame qui avait eu du succès à l'Ambigu, en 1803. A la seconde représentation, un jeune officier vient près de Bazin, l'insulte, le provoque,

et quelques jours après un duel est la suite de cette querelle. Bazin y fut blessé à mort, et il expira le 20 janvier 1820. Son convoi, que l'église refusa d'accompagner, eut lieu aux flambeaux; une foule nombreuse le suivit. Son ami, M. Goyet, prononça l'allocution funèbre sur sa tombe. Bazin avait de l'esprit et de l'énergie; son style ne manque ni de force ni de souplesse, mais on sent trop qu'il écrivait au jour le jour, et pour un public peu difficile. Deux torts graves nuisent à sa mémoire : l'un, c'est une exagération républicaine que ne corrigea pas même la dure expérience des temps qu'il avait traversés; l'autre, c'est de s'être trop souvent livré à d'amères personnalités. Toutefois, on devra se souvenir que le fougueux démocrate ne se démentit point, et que la république, l'empire, la restauration le virent toujours sur la brèche. On peut dire qu'il mourut en combattant; car sa pièce fut l'occasion, et non la cause de l'affaire d'honneur qui lui coûta la vie. On a de Bazin, outre les pamphlets réunis pour la plupart sous ce titre : *le Lynx et Suite du Lynx* : I. *Charlemagne*, tragédie nationale en cinq actes et en vers, le Mans, 1807, in-8°. II. *Lettres françaises*, 1807, etc., 45 n^{os}, in-8°. III. *Lettres philosophiques*, 1814, huit livraisons, in-18. IV. *Séide, nouvelle*, le Mans, 1816, in-8°. V. *Voltaire et Rousseau, conte si l'on veut*, le Mans, 1817, in-8°. P—OT.

BAZIN. Voy. BASIN, III, 488.

BAZINGHEN ou BASINGHEN (FRANÇOIS - ANDRÉ ABOT DE), savant nummographe, naquit en 1711, dans le Boulonnais, d'une famille d'origine anglaise. Après avoir terminé ses études à Paris, il se fit recevoir avocat au parle-

ment; et peu de temps après il épousa la fille de Nicolas Menin (Voy. ce nom, XXVIII, 307) (1). En 1741 il fut pourvu de la charge de conseiller-commissaire à la cour des monnaies qu'il exerça pendant trente ans avec une rare distinction. S'étant démis de cette charge, il alla habiter Boulogne avec sa famille, et continua de se livrer à la culture des lettres et à son goût pour la recherche des anciens monuments historiques. Plein de zèle pour sa patrie, il contribua beaucoup à créer à Boulogne une société d'agriculture, qui a rendu d'éminents services à toute la province; et malgré son grand âge il ne cessa de prendre à ses travaux une part très-active. Bazinghen mourut en 1791, regretté de tous ceux qui l'avaient connu. Ce n'est que plusieurs années après sa mort, en 1799, que l'*Éloge* de ce savant a été prononcé par M. Carmier, dans une des séances de la société dont il était le fondateur (Voy. le *Mag. encyclopéd.* de Millin). On a de lui : I. *Traité des monnaies et de la juridiction de la cour des monnaies, en forme de dictionnaire*, Paris, 1764, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, fruit de vingt années de recherches, est encore le meilleur et le plus complet que nous ayons sur cette matière. Tout ce qui concerne la juridiction et la compétence des anciennes cours des monnaies n'y laisse rien à désirer. II. *Tables des monnaies courantes dans les quatre parties du monde*, ibid., 1776, in-16. III. *Recherches historiques concernant la ville de Boulogne-sur-mer et l'ancien canton de ce nom*,

(1) Cet article sera complété dans le Supplément à l'aide d'une Notice que vient de nous adresser M. Hédouin, membre honoraire de la société des antiquaires de la Morinie.

ibid., 1822, in-8°. Avant d'être publié, le manuscrit a été mis en ordre et retouché par M. le baron Watier, à la prière de sa femme, l'une des petites filles de Bazinghen. IV. *Les aventures du comte de Vineville et d'Ardelise, sa fille*, ibid., 1822, in-8°. C'est un roman historique. Les descendants de Bazinghen conservent encore de lui quelques ouvrages inédits, entre autres une *Histoire ecclésiastique de Boulogne*, avec de nombreux documents sur les abbayes et prieurés de ce diocèse. W—s.

BAZZICALVA (ASCAGNE-MARIE), médecin de Lucques, au commencement du dix-huitième siècle, adopta la plupart des explications du savant Borelli, et publia l'ouvrage suivant en faveur des dogmes de la secte iatro-mathématicienne : *Novum systema medico-mechanicum et nova tumorum methodus, quorum nomine comprehenduntur inflammationes veræ*, Parme, 1701, in-4°. Bazzicalva faisait dépendre toutes les maladies de l'augmentation ou du ralentissement de la fermentation. Du reste, il les expliquait toutes aussi par la mécanique et par des figures mathématiques. Ainsi, par exemple, l'inflammation dépend, suivant lui, de ce que les globules sanguins se trouvant retenus dans les extrémités rétrécies du cône que représente le tube artériel, ils laissent échapper la matière ignée qui est combinée avec eux. Si tous les romans de ce genre étaient restés dans les portefeuilles de leurs auteurs, la médecine ne serait pas encombrée d'un fatras de livres inutiles et qui n'intéressent que les bibliomanes. J-D-N.

BÉATON ou **BETON** (DAVID), cardinal. Voyez WISHART, LI, 72-73.

BEATRICE (NICOLAS), gra-

veur au burin, connu aussi sous le nom italianisé de *Beatricetti* ou *Beatricetti*, naquit à Lunéville, vers 1507 (1). A l'exemple d'un grand nombre d'artistes lorrains, il fit le voyage de Rome pour y perfectionner ses études. Admis chez Augustin Vénitien, en 1532, il travailla dans la manière de ce maître. Son œuvre est recherchée. L'abbé de Marolles n'en avait pu réunir que cent douze pièces dans son riche cabinet (2). On estime surtout les compositions de Béatrice, pour la correction du dessin. Il s'attachait à ne prendre ses modèles que parmi les grands maîtres, tels que Raphaël, Michel-Ange, Jules Romain, etc., et savait se pénétrer de leur génie. Il continua de résider à Rome après la mort d'Augustin Vénitien. Il est probable qu'il revint en Lorraine vers 1558, car on connaît de lui une gravure représentant le *Siège de Thionville*, par le duc de Guise, datée de cette année. Mais il faudrait admettre qu'il retourna à Rome en 1559, puisque c'est alors qu'il y fit paraître la *Bataille des Amazones*, gravée d'après un bas-relief en marbre et reproduite par le P. Montfaucon, dans son *Antiquité expliquée* (3). On ignore l'époque de la mort de Béatrice : il vivait encore en 1562, date de la publication de sa gravure du *Jugement dernier*. Les autres pièces remarquables de ce maître sont : I. *Joseph expliquant ses songes à ses frères*,

(1) Le *Dictionnaire des graveurs*, de Bâsan, qui fourmille de fautes de dates, le fait naître en 1570 (édit. de 1809, in-8°, tom. 1^{er}, p. 53).

(2) *Catalogue des livres d'estampes*, par M. de Marolles, abbé de Villeloin, Paris, 1666, in-8°, p. 37. « L'abbé de Marolles et d'autres ont attribué à Béatrice les pièces marquées d'un dez sur lequel est la lettre B; mais ils se sont trompés. » *Notices sur les graveurs qui nous ont laissé des estampes marquées de monogrammes* (par l'abbé Baverel), Besançon, 1807, t. 1^{er}, p. 46.

(3) Tom. IV, partie 1, p. 116.

d'après Raphaël ; elle passe pour son chef-d'œuvre. II. *Sainte Élisabeth*, reine de Hongrie, d'après le Titien. III. *l'Annonciation*, la *Samaritaine* et la *Conversion de saint Paul* d'après Michel-Ange. IV. *Psyché*, d'après Raphaël, pièce d'une grande beauté, suivant l'abbé de Marolles. V. *Le combat de la raison et de l'amour*, d'après Bandinelli, etc. « La plupart de ses estampes « sont marquées de son nom ; une « partie porte les lettres B. F. ou « N. B., ou N. B. L. F. (4) ; d'autres « enfin ont un monogramme désigné « à la planche 2 » (nos 21 et 22) de l'ouvrage de l'abbé Bayerel.

L—M—X.

BEATRIX, fille de Ferdinand, roi de Naples et d'Aragon, fut la seconde épouse de Mathias Corvin, roi de Hongrie. Cette princesse passait, par sa beauté et par son esprit, pour l'une des plus accomplies de son siècle. Le mariage se célébra à Naples, le 15 sept. 1475, le roi étant représenté par les magnats munis de ses pleins pouvoirs et autorisés par la diète. La princesse n'arriva aux frontières de la Hongrie qu'au mois d'octobre 1476. Les Turcs ravageaient alors la Croatie, la Slavonie, et faisaient des courses jusqu'à Saltszbourg ; mais Mathias étant en paix avec eux, Béatrix fut traitée avec respect ; elle passa même plusieurs fois la nuit dans les lieux qu'ils avaient quittés la veille. Couronnée reine de Hongrie le 12 déc. à Albe-Royale, elle accompagna, au mois de juillet 1479, Mathias à Olmutz où se trouva Vladislas Jagellon, roi de Bohême. La reine qui aimait l'ostentation déploya en cette occasion une grande magnificence. La table des deux rois

et de la reine était placée sous une tente au milieu de la ville, le service était en or, et dix autres tables placées en cercle autour de celle des rois, étaient servies en argent ; les vins les plus précieux coulaient de tonneaux de même métal. Béatrix contribua beaucoup aux progrès que les sciences et les arts firent en Hongrie sous le règne de Corvin (*Voy.* ce nom, X, 23), et ce fut par ses soins qu'un grand nombre de poètes, de musiciens et de peintres furent appelés d'Italie. Mais elle ne donnait point d'héritier à son époux, et lorsque ce prince désespéra d'en avoir il porta son attention sur son fils naturel Jean Corvin, espérant le faire élire pour successeur. L'ayant nommé comte de Huniade et duc de Liptau, il lui donna de riches domaines en Hongrie et en Silésie. Ce plan inquiétait Béatrix, qui se flattait qu'à la mort de Mathias elle pourrait faire nommer roi celui à qui elle offrirait sa main. Elle fit entrer dans ses vues plusieurs magnats qui formèrent avec elle un parti opposé à l'élévation de Jean Corvin. Ce même parti, voulant se ménager l'appui de l'empereur Frédéric, désapprouva la guerre que Mathias faisait avec tant de vigueur à ce prince. Afin d'augmenter son influence, la reine appela près d'elle son frère, le cardinal d'Aragon, qu'elle fit nommer archevêque de Gran et primat du royaume (1484). « Depuis cette époque, dit l'historien moderne de la Hongrie (1), Mathias qui avait su se tenir en garde contre les artifices de la politique italienne, ce prince, qui jusqu'alors s'était montré d'une si forte indépendance dans ses conseils, se laissa insensiblement conduire par son épouse. Il commit la

(4) *Nicolaus Beatrixius Lotharingus fecit.*

(1) Engel, *Geschichte des Ungarischen reichs*, Vienne, 1813, t. III, p. 392.

faute irréparable de ne pas poursuivre avec assez de fermeté son plan pour l'élévation de son fils chéri. Ainsi les ruses d'une femme adroite l'emportèrent, et au lieu d'un jeune prince courageux capable de défendre le royaume après la mort de Mathias, la Hongrie eut pour rois Vladislas et Louis, deux Jagellons, qui, par la faiblesse de leur gouvernement, placèrent le royaume sur le bord du précipice.» Cependant le roi poussait avec vigueur la guerre contre Frédéric. Ayant pris Vienne, le 1^{er} juin 1485, il y fit son entrée avec Béatrix. Pendant le siège, un boulet étant tombé sur la baraque du monarque, la faction de la reine profita de cette circonstance pour perdre le premier secrétaire du roi, qui fut accusé d'avoir indiqué à l'ennemi le lieu où était cette baraque. Le roi eut la faiblesse de croire à ces insinuations; le malheureux secrétaire, livré à la torture fit des déclarations, arrachées par la douleur, qu'il rétracta aussitôt; et il fut néanmoins décapité sur la place de Vienne, au milieu des murmures d'un peuple soumis par les armes. Mathias Corvin avait élevé les deux frères Zapoly; ayant donné à Etienne pour épouse une princesse de Teschen, à Émerich le gouvernement de la Silésie, et comptant sur leur dévouement pour les intérêts de son fils, il fit nommer le premier, palatin du royaume; mais il se trompa; Béatrix sut gagner les deux magnats. Le roi, qui sentait ses forces diminuer, confia à son fils la garde de la couronne et le nomma commandant de la garde royale, qui fit serment entre les mains du jeune prince. Les magnats les plus influents appelés à la cour, ayant promis au roi qu'ils appuieraient l'élection de Jean, Béatrix mit tout en œuvre pour

détourner les autres de faire une pareille promesse; elle conjura le roi les larmes aux yeux de vouloir bien, si elle avait le malheur de le perdre, prendre auparavant des mesures pour qu'elle fût reconnue reine de Hongrie. Le roi lui représenta que jamais les Hongrois ne se laisseraient gouverner par une princesse étrangère, et lui proposa d'autres avantages, notamment le titre de reine-mère, que Jean reconnaîtrait. Ces discussions duraient encore lorsque le roi se trouva mal tout-à-coup et expira, en poussant des cris affreux. Sambucus exprime en termes très-clairs, dans son Histoire de Hongrie, les soupçons qui planèrent sur Béatrix à l'occasion d'une mort si imprévue; mais les preuves manquent. L'archiduc Maximilien s'était mis sur les rangs pour succéder à Mathias; Béatrix lui offrit sa main; il la remercia en la priant avec une affectation ironique de vouloir bien avoir pour lui les sentiments d'une *bonne mère*. Furieuse, elle se jeta dans le parti de Vladislas Jagellon qui fut élu roi. Ce prince étant arrivé en Hongrie, les magnats lui conseillèrent d'éloigner adroitement Béatrix, et il suivit ce conseil. Cependant, afin de tirer de l'argent de cette princesse, il promit de l'épouser si la diète y consentait; mais la diète refusa la demande de Béatrix, bien qu'appuyée par la cour de Naples. Ce fut alors que cette princesse envoya à Naples une grande partie des bijoux de la couronne; le commandant de Zeng, en Dalmatie, qui les fit saisir, s'étant mis en route pour les porter lui-même au roi, Béatrix se défit de lui par le poison. Elle quitta la Hongrie; et, après avoir passé trois ans à Vienne, elle se rendit en Italie où elle vécut dans la retraite. Elle

mourut en 1508 à Ischia. G—Y.

BEATSON (ROBERT), laborieux compilateur, né en 1742, à Dysart, dans le comté de Fife, en Ecosse, parcourut d'abord la carrière des armes, et servit en 1757 dans une expédition sur la côte de France. Il prit part, en qualité de lieutenant à l'attaque de la Martinique et à la prise de la Guadeloupe. Retiré en 1766, il resta à la demi-solde pendant toute la guerre d'Amérique, malgré ses sollicitations pour rentrer en activité. Ce loisir fut consacré à la composition de plusieurs ouvrages qui demandaient de laborieuses recherches, et qui ont été fort utiles à d'autres historiens doués de plus de talent, mais de moins de patience : I. *Index politique des histoires de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, 1786. II. *Mémoires navals et militaires de la Grande-Bretagne*, 1790, 3 vol. in-8°. C'est une continuation des Vies des amiraux, etc., de J. Campbell (*Voy.* ce nom, VI, 631). Celui-ci s'était arrêté en 1727. Le continuateur a poussé son travail jusqu'au moment où il écrivait. On n'y retrouve pas tous les genres de mérite qui avaient fait le succès de l'ouvrage de son prédécesseur; mais sa narration est circonstanciée, exacte, écrite avec simplicité et clarté. III. *Registre chronologique des deux chambres du parlement*, depuis l'union en 1708, jusqu'au troisième parlement du royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, 1807. On cite encore de lui un *Essai sur les avantages comparatifs des moulins verticaux et horizontaux*. Beatson, qui était membre de la société royale d'Edimbourg, est mort en cette ville le 23 janvier 1818. — L.

BEAUCHAMP (le marquis

CHARLES-GRÉGOIRE DE), né dans le Poitou, en 1731, d'une ancienne famille de cette province, fut de bonne heure cornette dans un régiment de cavalerie et se trouvait en cette qualité à la bataille de Rosbach où il reçut quatorze blessures, et rapporta néanmoins son drapeau. Cet exploit lui valut la croix de Saint-Louis, et il parvint successivement au grade de maréchal de camp. Nommé député aux états-généraux de 1789, par la sénéchaussée de Saint-Jean d'Angély, il se montra dès le commencement dans cette assemblée fort opposé aux innovations révolutionnaires. Toutefois il n'y prit jamais la parole; mais il siégea toujours au côté droit et signa toutes les protestations des royalistes. Il se rendit après la session dans le pays de Liège où il avait des propriétés; qui lui furent bientôt ravies comme biens d'émigré, ainsi que celles qu'il avait en France; et il fut encore obligé de s'éloigner. Il passa ainsi plusieurs années dans toutes les privations de l'exil; et lorsqu'il lui fut permis de revenir en France, en 1802, par la protection de son ancien collègue et compatriote Regnaud de Saint-Jean d'Angély, il y resta encore complètement dépouillé. Le marquis de Beauchamp mourut à Paris le 5 mai 1817, et il avait ainsi vécu assez long-temps pour voir le retour des Bourbons; mais non pour recouvrer la moindre partie de ses anciennes propriétés, car la loi d'indemnité ne fut rendue qu'en 1826. Z.

BEAUCHAMP (ALPHONSE DE), historien, né à Monaco, en 1767, fils d'un chevalier de Saint-Louis, major de cette place, entra au service de Sardaigne en 1784, comme sous-lieutenant dans le régiment de la marine. Il revenait alors

de Paris, où il avait passé plusieurs années chez des parents riches et d'un rang distingué, qui l'introduisirent de bonne heure dans la haute société. Il y puisa le goût des arts et des plaisirs frivoles ; mais son éducation, sous les autres rapports, fut très-négligée. Son début en Piémont ne fut marqué que par quelques vers de société, et par des galanteries que favorisaient un extérieur agréable et une grande politesse. Il avait vu toute la France dominée par les doctrines du parti qui préparait la révolution, et il les avait adoptées avec toute la chaleur de son âge et de son caractère. Il n'y renonça pas sans doute en entrant au service du roi de Sardaigne ; et, lorsque la guerre éclata entre ce prince et la république française en 1792, il refusa positivement de servir contre sa patrie. Un tel refus dans de pareilles circonstances devait lui attirer des persécutions ; il fut emprisonné et détenu pendant plusieurs mois à la Brunette, puis au château de Ceva, et il ne recouvra la liberté qu'à la fin de l'année 1793. Il se hâta alors de retourner en France, et il arriva dans la capitale au moment où le terrorisme y dominait dans sa plus cruelle intensité. Dénué de ressources et n'ayant pour vivre d'autre moyen que son zèle et son enthousiasme pour la liberté, il entra dans les bureaux du terrible comité de sûreté générale, qui, sous la direction des Amar et des Billaud-Vareunes (*Voy. ces deux noms, au Sup.*), exerçait une si violente tyrannie. D'un caractère bon et généreux, Beauchamp ne put voir tant de crimes sans en être indigné ; mais il n'était pas en son pouvoir de les empêcher : il rendit tous les services que des fonctions subalternes lui permirent de rendre ; et, quand Robes-

pierre succomba dans la journée du 9 thermidor, il se réunit franchement à ses adversaires. Lorsque le gouvernement directorial fut établi par la constitution de l'an III, il passa dans les bureaux du ministère de la police, chargé de la surveillance de la presse, et plus particulièrement de celle des journaux. C'est dans cette place que nous l'avons connu, et nous pouvons attester que, tout en s'acquittant de ses devoirs avec autant de probité que de talent, il ne manqua jamais l'occasion d'adoucir les rigueurs du pouvoir. Ce fut à cette époque qu'il conçut la première pensée de son *Histoire de la Vendée*, et l'on ne peut douter qu'il n'ait compulsé, pour l'exécuter, tous les cartons du ministère ; ce dont il avait d'ailleurs reçu l'autorisation. Plein de sens et de sagacité, doué d'un esprit observateur, et se trouvant très-bien placé pour tout voir et tout comparer, il avait examiné avec une scrupuleuse attention, et jusqu'à dans les plus petits détails, les événements de cette guerre. Tous les rapports et toutes les dépêches ostensibles ou secrètes avaient passé dans ses mains ; et cependant il n'avait adopté aucune opinion, il n'avait épousé la cause d'aucun parti ; ainsi, il était dans la position la plus favorable où puisse se trouver un historien, assez près des événements pour bien les voir, assez loin pour ne pas en être atteint ou forcé d'y prendre part. Beauchamp s'occupa presque exclusivement de ce grand ouvrage pendant plusieurs années, et il en publia la première édition en 1806, 3 vol. in-8° (1). Peu d'ouvrages his-

(1) L'auteur de la *France littéraire* (M. Quérard) a commis une erreur grave sur cette première édition, lorsqu'il a dit qu'elle fut publiée en 1800 ; il ne dit pas de combien de volumes elle fut composée ; mais il pense que c'est

toriques ont obtenu de nos jours un aussi grand succès ; et l'on ne doit pas seulement attribuer ce succès à l'intérêt d'événements si rapprochés, si extraordinaires ; il faut aussi en voir la cause dans le talent et surtout dans la rare impartialité de l'auteur. Ce fut en le lisant que Napoléon dit des Vendéens ce mot célèbre et si souvent répété : « C'était un peuple de « géants. » Mais, comme l'a fait observer M. Fiévée : « la gloire « de ce temps-là voulait être exclu- « sive ; de même que le patriotisme « en 1793, elle n'admettait ni riva- « lité ni comparaison ; et pour avoir « montré que les Français sont éga- « lement braves, quelle que soit la « cause pour laquelle ils prennent les « armes, M. de Beauchamp fut puni. » On ne peut cependant pas accuser Napoléon d'avoir ordonné lui-même cette persécution. S'il est vrai qu'il se montra quelquefois jaloux de toute espèce de gloire, on doit dire aussi qu'il avait des idées plus élevées et plus généreuses. Mais la plupart de ses agents, et surtout son ministre Fouché avaient à venger leurs anciens collègues, ces proconsuls de la convention, dont Beauchamp avait représenté avec tant d'énergie et de vérité les cruautés et les turpitudes. Il le priva de son emploi au ministère, sous prétexte qu'il avait consulté pour cet ouvrage les matériaux qui lui étaient confiés ; la troisième édition fut saisie au moment où elle allait paraître ; et plus tard l'historien de la Vendée fut arrêté (1809), puis exilé à Reims. Ce n'est qu'en 1811, qu'il lui fut permis de revenir dans la capi-

tales. Et, pour obtenir cette permission, il fut obligé de signer un engagement de ne plus rien publier sur la politique contemporaine. Il obtint alors dans les Droits-réunis, une de ces espèces de sinécures que la munificence du chef de cette administration semblait accorder à quelques gens de lettres, pour leur donner les moyens de s'occuper de travaux littéraires. Beauchamp profita plus qu'aucun autre de cet avantage : peu d'hommes étaient plus actifs et plus laborieux. Suppléant par le zèle à ce que sa première éducation avait eu d'incomplet, il suffisait par de longues veilles à d'immenses travaux. Déjà il avait conçu et exécuté presque seul le travail si utile des *Tables du Moniteur* ; il eut encore une part à peu près semblable à la *Biographie moderne*, Leipzig ou Breslaw (Paris), 4 vol. in-8°. Il fut dès le commencement un des collaborateurs les plus utiles et les plus laborieux de cette *Biographie universelle*, dont tous les volumes contiennent des articles de sa composition. Il en avait même préparé un assez grand nombre pour le Supplément, et nous les imprimons successivement sur son manuscrit. A l'époque de la restauration, en 1814, sa place aux Droits-réunis fut supprimée ; mais il obtint du roi la croix de la Légion-d'Honneur et une faible pension dont il a joui jusqu'à sa mort. Ce fut dans ce temps-là, que M. Bouvier-Dumolard lui intenta un procès, pour avoir dit, dans son Histoire de la campagne de 1814, que cet ex-préfet du Tarn avait été cause de la bataille de Toulouse, en retenant un courrier expédié au maréchal Soult par le gouvernement provisoire. N'étant point soutenu par le gouvernement, dont il avait embrassé la cause, et vivement attaqué

la même que celle qui parut en 1820, 4 vol. in-8°, laquelle il désigne comme une prétendue nouvelle édition. Il est évident que M. Quérard n'a pas lu ni même vu un seul volume des quatre éditions bien réelles de l'*Histoire de la Vendée*, qui ont été tirées à un grand nombre d'exemplaires,

par une opposition dès-lors très-audacieuse, Beauchamp fut condamné à une amende, même à la prison; et il se vit contraint de fuir lors du retour de Bonaparte. Mais ce jugement resta sans exécution après le second retour du roi, et l'auteur de la *Campagne* de 1814 fit paraître une seconde édition de cet ouvrage, à laquelle il ajouta deux nouveaux volumes comprenant la campagne de 1815. Beauchamp est mort le 1^{er} juin 1832, des suites du terrible fléau qui affligeait alors la capitale. D'un commerce très-sûr et de mœurs douces, il a toujours conservé des amis dans tous les partis et dans tous les rangs de la société; mais, écrivant presque toujours sur des sujets récents, et voulant dire la vérité, il ne put éviter de blesser quelquefois les intérêts et les passions d'hommes irritables et puissants, qui firent tout pour se venger. Sa vie fut ainsi semée de beaucoup de tracasseries et de persécutions; il les supporta courageusement et avec persévérance. Doué d'une grande sagacité politique, nul ne savait mieux que lui comprendre et apprécier les hommes et les choses de notre époque. Ses écrits sont trop nombreux pour que tous aient été composés avec le même soin et la même supériorité. Le premier et le plus important de tous est, sans aucun doute, sa *Guerre de la Vendée*. Pour l'exactitude et l'intérêt des récits, pour l'impartialité des jugements, cet ouvrage est certainement un des plus précieux monuments de l'histoire contemporaine. Lorsqu'il parut, tous les lecteurs, eous les journaux furent d'accord pour en faire l'éloge. La quatrième édition, bien que plus complète, plus exacte et plus soignée, est celle qui a rencontré le plus de contradicteurs;

c'est qu'alors (1820) toutes les passions long-temps assoupies venaient de se réveiller. Sous l'empire, bien que plus près des événements, on les jugeait déjà avec le calme et le désintéressement de la postérité: sous la restauration, il n'est que trop vrai que la révolution a recommencé, et que toutes les passions, jusque-là si heureusement contenues, se sont déchaînées avec une nouvelle fureur. Ces passions s'amortissent peu à peu; et, depuis qu'on lit avec plus de sang-froid, les écrits de Beauchamp sont mieux appréciés; on pourrait dire que pour lui la postérité recommence. Il est certain que c'est dans ses ouvrages qu'elle trouvera les meilleurs renseignements sur notre histoire. On a de lui, outre les ouvrages dont nous avons parlé: I. *Le faux Dauphin*, 1803, 2 vol. in-12. II. *Histoire de la campagne du maréchal Suwarow en Italie*, formant le 3^e vol. des *Campagnes de Suwarow*. III. *Histoire de la conquête et des révolutions du Pérou*, 1807, 2 vol. in-8°. IV. *Biographie des jeunes gens* (avec Durdent et autres gens de lettres), 1813, 3 vol. in-12. V. *Histoire des malheurs et de la captivité de Pie VII, sous le règne de Napoléon Buonaparte*, 1814, in-12; 1815, in-12; 1823, in-12. VI. *Vie politique, militaire et privée du général Moreau*, 1814, in-8°. VII. *Histoire du Brésil, depuis sa conquête en 1500 jusqu'en 1810*, Paris, 1815, 3 vol. in-8°. VIII. *Catastrophe de Murat*, 1815, in-8°. IX. *La duchesse d'Angoulême à Bordeaux*, 1815, in-8°. X. *Histoire des deux faux Dauphins*, 1818, 2 vol. in-12 ou un vol. in-8°. XI. *Mémoires du comte de Rochecotte*, rédigés sur ses pa-

piers et sur les notes de ses principaux officiers, 1818, in-8°. XII. *Vie d'Ali Pacha de Janina*, vol. in-8° avec portrait, Paris, 1822; seconde édition, même année. XIII. *Histoire de la révolution du Piémont et de ses rapports avec les autres parties de l'Italie et avec la France*, 1821, in-8°. Seconde partie : *De la révolution du Piémont*, rédigé sur des mémoires secrets; avec une refutation de l'écrit intitulé : *De la révolution piémontaise (du comte de la Rosa)*; 1823, in-8°. XIV. *De la révolution d'Espagne et de son dix août*, 2^e édition, 1822. XV. *Vie de Jules-César*, suivie du tableau de ses campagnes, avec des observations critiques, Paris, 1823, in-8°. XVI. *Vie de Louis XVIII, roi de France et de Navarre*, Paris, 1821, in-8°; seconde édition, 1824, in-12; troisième édition, 1824, 2 vol. in-8°, avec 2 grav. XVII. *Refutation de l'écrit intitulé COUP-D'OEIL SUR L'ÉTAT POLITIQUE DU BRÉSIL*, 1824, in-8°. XVIII. *Critique historique avec des observations littéraires sur l'ouvrage du général Ségur*, intitulé : *HISTOIRE DE NAPOLEON*, 1825, in-8°. On a attribué avec raison à Beauchamp les Mémoires imprimés sous le nom de Fouché (*Voy. Fouché*, au Supp.). Il a également rédigé plus tard les Mémoires de Fauche-Borel (*Voy. ce nom*, au Supp.), avec les matériaux qui lui avaient été fournis; ainsi que l'*Histoire de l'Inde*, publiée sous le nom de M. Collin de Bar. Beauchamp a aussi concouru à la rédaction de plusieurs écrits et mémoires particuliers, de plusieurs journaux entre autres de la Gazette de France. Il a été l'éditeur 1^o de l'*Histoire du donjon et du château de*

Vincennes, par Nougaret, 1807, in-8°; 2^o de l'*Histoire de Bayard*, par Guyard de Berville, nouv. édit., 1822; 3^o de la *Collection des mémoires relatifs à la révolution d'Espagne*, 1824 et 1825, 6 vol. in-8°; 4^o des *Mémoires secrets et inédits pour servir à l'histoire contemporaine*, 1825, in-8°. Son Histoire de la campagne de 1814 et 1815 a été traduite en anglais dans l'année de sa publication. M—D j.

BEAUCHAMP (N. MONCHEAU), né à Poitiers, et mort en cette ville en 1833, y fut médecin et directeur de l'école secondaire. Il remporta, en 1808, le prix proposé par l'école de médecine de Bruxelles sur la question de savoir *quelle est l'influence de la nuit sur les maladies*; et ce mémoire fut imprimé dans le recueil de cette société savante. Il traita aussi plusieurs autres sujets, et ses dissertations furent insérées successivement dans les bulletins de l'Athénée et de la société académique de sa ville natale. F—T—E.

BEAUCHÈNE (EDME-PIERRE CHANVOT de), médecin, naquit en 1748, aux Acharlis, près de Villeneuve-le-Roi, dans la Basse-Champagne. Après avoir terminé ses études, il embrassa l'état militaire; mais il abandonna bientôt cette carrière pour celle de la médecine; et, s'étant fait recevoir docteur à Montpellier, il s'établit à Paris où il obtint la place de médecin des écuries de Monsieur. Ne voyant dans la révolution que la réforme des abus, il en embrassa les principes, et fut, en 1789, élu membre de la commune de Paris. Monsieur, décidé par la gravité des circonstances, à quitter la France, avait l'intention de s'adresser à Beauchène pour lui procurer des passeports; mais M. d'Avaray le fit re-

noncer à cette idée (*Voy. Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblenz*). Beauchêne, effrayé lui-même de la marche de la révolution, ne tarda pas à se retirer dans une terre qu'il possédait aux environs de Sens. Il se fit recevoir à la société populaire de cette ville; et, dans la crainte de se rendre suspect, il assistait régulièrement à ses séances, ne prenant d'ailleurs aucune part aux discussions. Cependant il oublia la réserve qu'il s'était imposée lorsqu'il fut question d'envoyer une adresse à la convention pour la féliciter au sujet de la mort de Louis XVI. Ses efforts pour empêcher l'adresse furent impuissants; et le courage qu'il avait montré dans cette circonstance lui mérita quelques mois de prison. Après le 9 thermidor, il revint à Paris, où il se forma bientôt une nouvelle clientèle. Sous le gouvernement impérial il fut nommé successivement médecin en chef de l'hôpital du Gros-Caillou, médecin du corps législatif, de l'école normale, etc.; et il montra dans ces différentes places autant d'habileté que de désintéressement. A la restauration, il devint l'un des médecins-consultants du roi Louis XVIII. Admis à la société royale de médecine, il fit partie de la commission chargée de présenter un rapport sur l'enseignement médical; en 1820 il obtint la décoration de la Légion-d'Honneur. Tourmenté depuis quelque temps des douleurs de la pierre, il y succomba le 24 décembre 1824, laissant la réputation d'un bon praticien et d'un très-honnête homme. Outre des articles dans la *Quotidienne* et dans divers journaux, on a de Beauchêne : I. *De l'influence des affections de l'âme sur les maladies nerveuses des femmes*, Paris, 1781, in-8°; réimprimé en 1783,

en 1798, et traduit en allemand, Leipzig, 1784, in-8°. C'est l'ouvrage d'un médecin philosophe et d'un bon observateur. II. *Observations sur une maladie nerveuse avec complication d'un sommeil tantôt léthargique et tantôt convulsif*, ibid., 1786, in-8°. III. *Maximes, réflexions et pensées diverses*, ibid., 1817, 1818, 1819 et 1821, in-12. Ce recueil, fruit de la vieillesse de l'auteur, contient des pensées ingénieuses et des réflexions solides; l'édition de 1821 est la plus complète. W—s.

BEAUCOUR (GILLOT DE). *Voy. GOMEZ DE VASCONCELLE*, XVIII, 50-51.

BEAUFORT (DOM EUSTACHE DE) mérite dans les annales de l'église une place près des Rancé et des Montgaillard. Cependant l'histoire de ce religieux est peu connue; on sait seulement qu'issu d'une famille noble et considérée, il fut destiné à la vie monastique, dans laquelle la vanité, voyant bien autrement qu'aujourd'hui, trouvait encore de quoi se satisfaire. Né en 1635, il avait dix-neuf ans quand il fut, à la sollicitation de ses parents, et sur la recommandation du cardinal Mazarin, nommé par le roi à l'abbaye de Sept-Fonts, en 1654. C'était une abbaye de l'ordre de Cîteaux, de la filiation de Clairvaux, fondée au douzième siècle, trente-cinq ans après l'établissement de l'institut de Cîteaux. Cette maison, due à la libéralité d'un duc de Bourbon, était bâtie dans une vaste plaine à quelque distance de la Loire et de Moulins. Dédiée sous l'invocation de Marie, elle avait peut-être reçu de St Bernard lui-même le nom de *Notre-Dame de Saint-Lieu-de-Sept-Fonts*, à cause des sept fontaines qui

l'arrosaient alors et dont une seule restait encore à l'époque de la suppression. Quoique le saint abbé de Clairvaux eût, suivant la tradition, sanctifié cette maison par sa présence, elle n'avait pas toujours gardé son esprit, et les religieux s'étaient livrés à des désordres qui allaient jusqu'au scandale. Néanmoins elle n'était jamais tombée en commendé, et il fallut pour qu'Eustache de Beaufort l'obtînt qu'il embrassât l'état religieux. Pour l'y décider on fit briller à ses yeux une mitre et une crosse. Une vocation si peu divine porta bientôt ses fruits, car le jeune abbé donna dans la vanité, le luxe et la mollesse. Après avoir fait son noviciat et ses vœux à Clairvaux, il alla à Paris, pour étudier en théologie. Il se contenta de charger sa mémoire de quelques notions superficielles, et revint à Sept-Fonts. La compagnie des moines, quelque peu réglés qu'ils fussent alors, lui parut encore désagréable, et il préférait celle des dames de Moulins. En un mot, il vivait d'une manière peu conforme à sa vocation. Ce fut dans cet état malheureux et dans ces mauvaises dispositions qu'il reçut le sacerdoce, et alors il aimait à se voir revêtu des habits pontificaux, pour flatter sa vanité. Tel était l'abbé de Sept-Fonts quand il reçut une visite de l'abbé de Beaufort, son frère, ecclésiastique d'une grande piété. Touché de voir un religieux vivre de la sorte, il engagea l'abbé de Sept-Fonts à une retraite pour y réfléchir sur les désordres de sa vie. Après quelque résistance dom Eustache y consentit. C'était en 1663, et ils entrèrent l'un et l'autre à la maison des Carmes déchaussés de Nevers, où ils passèrent huit jours. Dieu changea tellement le cœur d'Eustache, que de retour à

Sept-Fonts, il se prosterna devant le Saint-Sacrement, assemble le chapitre, propose à ses moines une salutaire réforme. Il leur fit part de ses sentiments et les pria de ne pas s'y opposer; mais ils furent insensibles à ses propositions. Ces religieux, qui n'étaient qu'au nombre de quatre, n'oublièrent rien pour s'opposer à l'exécution de son projet. Accusations calomnieuses, arrêt du parlement de Paris, faussement fabriqué, etc., tout fut mis en usage contre le nouveau réformateur qui, rebuté de tels procédés, voulut renoncer à son abbaye et se retirer à la Trappe, sous la conduite de Rancé. Mais il en fut détourné, et revint de Paris à Sept-Fonts, où, dans son absence, les moines avaient tout pillé. Il chercha à les gagner par la douceur, et les engagea à se retirer dans des maisons de la commune observance de Cîteaux. L'accord signé, les religieux se retirèrent, laissant leur abbé seul, mais plein d'espérance. Il rebâtit les lieux réguliers, parce que le temps et la négligence des religieux n'avaient laissé partout que des ruines; et il réunit bientôt une nombreuse famille. L'observance qu'il établit était presque entièrement semblable à celle de la Trappe (*Vox. RANCÉ, XXXVII, 69*). Le peu de différence qu'on y voyait était en faveur de la régularité de Sept-Fonts; car, comme on l'a dit, *la Trappe a plus de réputation, et Sept-Fonts est plus austère*. Après avoir gouverné son abbaye près de 45 ans, depuis l'établissement de la réforme, et 53 ans, depuis sa nomination, dom Eustache mourut dans de grands sentiments de piété, le 22 oct. 1709. On peut consulter sur ce vertueux abbé et sur la vie qu'on menait dans ce monastère Hélyot et Hermant, dans leurs *Histoires des*

ordres religieux; l'*Essai historique* de M. Picot; Villefore, au 2^e vol. des *Vies des Pères d'Occident*; le *Dictionn. universel de France*, de Robert de Hesselu. B—D—E.

BEAUFORT-THORIGNY (JEAN-BAPTISTE), général français; né le 18 octobre 1761, à Paris, s'enrôla, dès l'âge de 16 ans, comme soldat dans le régiment de Languedoc, infanterie, d'où il passa dans les dragons d'Orléans. Il devint sous-officier dans ce corps, et le quitta peu de temps avant la révolution. On ne sait pas en quelle qualité ni comment il se trouvait à Versailles en 1789; c'est lui-même qui a dit (et sur cela, nous sommes obligés de nous en rapporter à sa seule autorité), qu'étant de service dans les journées des 5 et 6 octobre, auprès de la famille royale, il avait couru de grands dangers en s'efforçant de la défendre, et qu'il avait fait d'inutiles efforts pour sauver les gardes-du-corps Deshuttés et Varicourt. Il a aussi prétendu qu'il était au château des Tuileries le 20 juin et le 10 août 1792, pour y défendre Louis XVI; qu'il fut blessé dans cette dernière journée, puis emprisonné à l'Abbaye, et que, condamné à mort par les assassins, il ne leur échappa que par une espèce de miracle. Nous sommes d'autant moins convaincus de l'exactitude de tous ces faits, accueillis avec une excessive crédulité par quelques historiens et biographes (1), que nous voyons Beaufort, aussitôt après ces événements, devenir adjudant-major d'une division de gendarmerie à pied; troupe alors très-révolutionnaire, et dans laquelle

aurait fait assez mauvaise figure un royaliste aussi dévoué que ce général dit l'avoir été. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fit dans ce corps la campagne de 1792, en Belgique, qu'il fut nommé adjudant-général le 23 octobre de la même année, et qu'il obtint le grade de colonel à la fin de mars 1793. On ne peut douter qu'il n'ait fait preuve de courage et de zèle dans toutes les affaires où il s'est trouvé à cette époque, notamment à Breda, à Menin, à Gertruydenberg, au camp de César, etc., puisque, le 4 décembre de la même année, il fut nommé général, et que, dès l'année suivante, il commanda par *interim* ou comme général de division *provisoire* l'armée des côtes de Cherbourg; nous croyons encore qu'il contribua beaucoup à la défaite des Vendéens sous les murs de Granville, puisque la convention décréta à cette occasion qu'il avait bien mérité de la patrie. Avranches, Antrain, Pontorson furent aussi, on ne peut le nier, témoins de son courage; mais nous avons beaucoup plus de peine à croire qu'à Orléans Beaufort ait sauvé quatre officiers; qu'à Mortain il ait soustrait à la mort quatre Vendéens, même l'intendant de l'armée royale; que près de la même ville il ait encore sauvé six cents malheureux qu'un féroce proconsul voulait faire périr dans les flammes du château de Thorigny (2), où ils étaient renfermés; enfin, qu'à Fougères il ait voulu sauver les jours du prince de Talmont et du procureur-général Bougon. De pareils traits d'humanité étaient bien rares à cette époque; et si le général Beaufort a pu s'y livrer sans péril, nous aurions désiré qu'il eût donné aux crédules historiens qui

(1) Ils sont insérés dans une *Notice sur Beaufort-Thorigny*, rédigée par lui ou d'après ses notes, 1819, in-8°, et extraite des *Fastes de la Gloire*. A—r.

(2) C'est probablement par suite de ce beau trait de générosité que le général Beaufort avait ajouté à son nom celui de Thorigny.

ont accueilli ses récits des preuves sans réplique. Moins confiants qu'eux, nous avons consulté l'invariable *Moniteur*, et nous y voyons, au contraire, que le général de division provisoire Beaufort écrivit à plusieurs reprises, de son quartier-général de Vitré, au président de la convention nationale pour lui faire part de ses exploits, et qu'il lui annonça, le 17 nivose an II, l'arrestation de l'ex-prince de Talmont, de Bougon, de cinq autres rebelles de marque, qui la plupart ont envoyé leur âme au Père éternel. « Je leur ai donné cette permission, ajoute spirituellement le général; et comme ils n'avaient besoin que d'une obole pour le passage du Styx, je leur ai retenu vingt-quatre mille livres... » Barère, l'Anacréon de la guillotine, n'aurait pas dit mieux. Dans une autre dépêche, Beaufort, parlant plus sérieusement, dit que sa chasse des chouans continue avec succès; qu'il vient d'attraper encore deux cents de ces brigands, que sous peu le sol de la liberté sera entièrement purgé de cette race maudite, etc. Tout cela était fort bien de la part d'un général de la république, et Beaufort ne faisait que suivre ses instructions et se conformer aux usages et au style de l'époque. Nous ne nous étonnons que d'une chose, c'est que le même homme se soit donné depuis pour l'un des plus zélés serviteurs de la monarchie. S'il faut l'en croire, ce fut lui qui, le 9 thermidor, appelé à Paris pour y commander la force-armée, renversa Robespierre et délivra la France de ce dictateur. Nous avons encore sur ce point consulté le *Moniteur*, et nous n'avons pas vu que le nom du général Beaufort ait été prononcé une seule fois dans la relation de cette mémorable journée. Nous n'y avons

pas non plus vu mentionnés les nombreux exploits qui signalèrent son courage, quelques mois plus tard, à l'armée des Pyrénées, où, selon les mêmes biographes, il enleva la position de Mont-Roch, la redoute de la Monge, et celle del Roure, où il fit une retraite que Pérignon comparait aux plus belles marches de l'antiquité; et où enfin il sauva encore douze cents prisonniers voués à la mort, et parmi lesquels se trouvait le duc de Crillon-Mahon. Cette omission de la part du journal officiel est sans doute un tort grave; et le *Moniteur* en fait une autre peut-être plus grave encore en ne désignant pas davantage Beaufort comme le vainqueur des Parisiens au 13 vendémiaire. Tout le monde pensait jusque-là que c'était à Bonaparte que la convention nationale avait dû cette victoire; mais il est constant, d'après la biographie des contemporains, que ce fut Beaufort qui la remporta, et qu'il avait ce jour-là même sous ses ordres Napoléon, à qui il infligea une punition disciplinaire... Il parut encore un instant dans la capitale à l'époque du 18 fructidor, car on l'y vit dans toutes les grandes occasions; mais il retourna bientôt dans la Vendée, où les habitants reconnaissants lui offrirent douze métairies qu'il refusa.... En 1798, il mit en fuite les Anglais, qui voulaient s'emparer de l'île d'Aix; et toujours clément, il sauva encore quatre émigrés qu'il avait pris dans leurs rangs. Lorsqu'il fut arrivé au faite du pouvoir, Bonaparte, qui n'avait pas oublié le 13 vendémiaire, priva Beaufort de tout emploi, le réduisit au rang de général de brigade, et même un peu plus tard le fit arrêter comme conspirateur. Ce malheureux général ne recouvra la liberté qu'après plusieurs mois de détention; et, n'ayant plu^s,

d'autre ressource pour faire vivre sa famille, il accepta une place d'inspecteur des droits-réunis dans le Cantal, puis une autre de membre du conseil de recrutement dans la Haute-Loire et la Lozère. Ce fut là que la restauration le trouva en 1814. Accouru bientôt à Paris, Beaufort demanda à tous les pouvoirs la récompense de son royalisme; mais il paraît qu'on n'y crut pas entièrement, car il n'obtint que la croix de Saint-Louis et une faible pension de retraite. Ce général est mort à Corbeil près Paris, le 1^{er} février 1825. M—Dj.

BEAUFORT-D'HAUT-POUL (EDOUARD, comte, puis marquis DE), colonel du génie, né à Paris, le 16 octob. 1782, était fils du comte de Beaufort, capitaine au régiment du roi, qui périt dans la malheureuse affaire de Quiberon, et de M^{me} d'Hautpoul, connue dans la littérature par des romans et des poésies très-remarquables (*Voy. HAUPOUL, Biographie des vivants*, III, 383). Après avoir achevé ses cours à l'école polytechnique, il fut admis dans le corps du génie, fit la campagne de 1802 à l'armée d'Italie, et celles de 1803 et 1804, sous les ordres du général Saint-Cyr, à l'armée de Naples, où il se distingua dans plusieurs rencontres, et reçut une blessure dans une attaque de nuit. Il revint en 1805 à l'armée d'Italie, fut attaché comme capitaine à la division du général Molitor, et mérita plusieurs fois d'être cité dans les bulletins pour ses actions d'éclat. A Caldiero, Beaufort rétablit les ponts sous le feu de l'ennemi; et il enleva celui de Montebello, défendu par un bataillon de grenadiers hongrois, qu'il fit prisonnier. Rentré, l'année suivante, dans le royaume de Naples avec l'armée

commandée par Masséna, il fit partie de l'expédition destinée à soumettre les Calabres, concourut à la prise de Lauria, et fut blessé grièvement au combat de Nicastro. Dès que sa santé lui permit de reprendre son service, il fut envoyé à la grande armée; il signala sa valeur au siège de Colberg et à celui de Stralsund, où il fut encore blessé. Employé dès 1810 à l'armée de Portugal, il y resta constamment au poste du danger. Il reçut une nouvelle blessure devant Almeida, et il eut un cheval tué sous lui à la bataille de Bussaco. Il remplissait dans la retraite les fonctions de chef d'état-major du génie, et il ne cessa de donner, dans ces circonstances difficiles, des preuves de courage et d'une infatigable activité. Il revint en 1813 en Italie; se distingua à la bataille du Mincio, et ne quitta l'armée qu'après le traité de Paris et l'abdication de Napoléon. Nommé par le roi chef de division au ministère de la guerre, il fut fait ensuite ingénieur en chef temporaire de la ville de Paris. Ses connaissances dans les diverses branches de l'administration le firent admettre à la société royale académique des sciences. Il y lut en 1819 plusieurs *Mémoires* sur des objets d'intérêt public; et, la même année, il en fut élu secrétaire perpétuel. En 1821, on le nomma colonel du 3^e régiment du génie; pendant dix ans qu'il commanda ce corps, il y maintint la plus exacte discipline, et sut néanmoins se faire chérir des soldats. Cet excellent officier mourut à Paris, le 24 juillet 1831, âgé de 49 ans. Le *Moniteur* du 11 août suivant contient une *Notice* où ses services sont dignement appréciés. Indépendamment de quelques articles dans les journaux, parmi lesquels on cite une lettre

insérée dans les *Annales militaires* ; n° 11, qui renferme une justification de la conduite de Masséna, en Portugal, on lui doit : I. *Éloge du prince de Condé*, avec Scip. Bexon (*Voy.* ce nom, au Supp.). II. *Observations sur l'exposé des motifs des projets de lois présentés le 8 avril 1822 pour l'achèvement et la construction de divers canaux*, Paris, in-8° de 36 p. III. *Observations sur ce qui a précédé la concession du canal du duc d'Angoulême*, etc., ibid., 1822, in-8°.

W—s.

BEAUFORT (HENRI-ERNEST GROUT, chevalier de), né à Aubevoye (Eure), le 25 février 1798, entra dans la marine militaire dès l'âge de quatorze ans. Doué, dès son enfance, d'un caractère ferme et observateur, il avait choisi lui-même cette carrière, qui offre à un esprit curieux tant d'occasions d'étendre le cercle de ses connaissances. Pendant les premières années, il navigua dans le Levant, où son goût pour la science géographique acheva de se développer ; mais c'était dans d'autres parages qu'il devait se signaler. Arrivé, en 1819, au Sénégal, comme enseigne de vaisseau, il passa trois ans dans cette colonie entièrement occupé à perfectionner la géographie de l'Afrique. Quelques essais heureux et la vue continuelle de cette terre mystérieuse le décidèrent à tenter de recueillir l'héritage de Mungo-Park, et il se prépara par des études spéciales à cette grande entreprise. De 1821 à 1823, il étudia en France la langue arabe, la botanique, la zoologie, la physique et la chimie. Il avait formé le gigantesque projet d'une exploration entière de l'Afrique ; mais ses plans furent réduits par le gouvernement, qui lui accorda tous les secours

nécessaires. Le 4 novembre 1823, le chevalier de Beaufort partit de France ; et, vers la fin de janvier 1824, il était en route pour la Gambie, où la veuve de Bowdich lui fit don des instruments de son mari. Après un court repos, il pénétra jusqu'à Barrankou et Koukongo, arriva chez les Mandingues, et se retrouva, le 26 mai, à Bakel, sur le Sénégal. Ce premier voyage confirmait, après Mungo-Park, que la rapide rivière de Falehmé était navigable à une grande distance de la mer. Beaufort rapportait aussi des notes sur un grand nombre de faits nouveaux et beaucoup d'observations astronomiques. Après avoir déterminé la hauteur de Bakel au-dessus de la mer, il visita le Bondou, remonta fort loin la Falehmé, et explora le Kaarta dans l'automne de 1824. Parti d'Elimané, capitale de cette province, avec un guide pour Ségou et Tombouctou, il fut pillé par les Maures et obligé de revenir à Bakel. Une troisième excursion le conduisit, en février 1825, dans le pays de Kasso, à la cataracte de Felou et à celle de Gavina, incon nue aux Européens. Alors il entreprit avec une persévérance et un courage inouis l'exploration du Bambouk. La science lui doit de précieuses indications sur les mines d'or de cette riche contrée. Dans le mois d'août, il arriva bien portant au poste français ; là il hésitait entre le projet de revenir à Saint-Louis et celui de se porter vers le Haut-Sénégal, quand, le 30 août, à la suite d'un rhume, il se vit arrêté dans son avenir de gloire par une fièvre ataxique cérébrale ; et, le 3 sept. 1825, il avait cessé de vivre. Un violent désespoir empoisonna ses derniers moments. Le lendemain, des secours et des encouragements envoyés par le gouverneur

arrivèrent à Bakel; mais M. Montequiou, qui les apportait, ne put rendre à son ami que les honneurs funèbres. M. Jomard a consacré à la mémoire de cette jeune victime des sciences une intéressante notice dans les publications de la société de géographie. Le nom de Beaufort doit être inscrit auprès de ceux de Park, de Bowdich, d'Oudney, de Laing et de Clapper-ton.

B—V—E.

BEAUFRANCHET - D'AYAT (le comte LOUIS-CHARLES-ANTOINE de) naquit, en 1757, en Auvergne. On a dit qu'il était fils de Louis XV et d'une demoiselle Morphise, qui depuis fut mariée à un gentilhomme de cette province. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, dès sa plus tendre jeunesse, il vint à la cour en qualité de page, et qu'il eut bientôt une compagnie de cavalerie dans le régiment de Berri. Presque seul des officiers de ce corps il adopta les principes de la révolution et fut nommé en 1791 lieutenant-colonel du 14^e régiment de cavalerie, puis colonel du second régiment des carabiniers, l'un des plus beaux de l'armée française. Il fit la campagne de 1792 à la tête de cette troupe, et se trouva à la bataille de Valmy sous les ordres de Kellermann. Nommé maréchal-de-camp aussitôt après, il fut employé comme chef d'état-major à l'armée qui était alors sous les murs de Paris. C'est en cette qualité qu'il assista au supplice de Louis XVI, le 21 janvier 1793; et l'on a même dit que ce fut lui qui ordonna le fameux roulement pour empêcher ce prince de parler au peuple; mais il est bien vrai que ce fait appartient à Santerre (*Voy. ce nom*, XL, 366) et que, si Beaufranchet y eut quelque part, ce n'est que dans un rôle secondaire. Il fut ensuite employé contre la Vendée, et se distingua à la

bataille de Fontenay, où il sauva par sa présence d'esprit les débris de l'armée républicaine mise en fuite par les royalistes. Tant de services et de zèle n'empêchèrent pas qu'il ne fût destitué comme noble en 1794. Alors il se retira dans le département du Puy-de-Dôme, où il obtint des fonctions civiles. Après la révolution du 18 brumaire, il se hâta de venir offrir ses services au premier consul, et il fut nommé par lui l'un des membres du conseil des hôpitaux militaires, puis inspecteur général des haras. Le département du Puy-de-Dôme le nomma, en 1805, député au corps législatif. Il est mort en 1812. Ce général avait été le protecteur et l'appui de Desaix, qui était né au village d'Ayat.

M—D j.

BEAUGEARD (JEAN-SIMON FERREOL), littérateur, né en 1754, à Marseille, embrassa la profession d'avocat, et sans négliger ses devoirs chercha dans la culture des lettres un agréable délassement. Un petit conte : *les Deux neuvièmes*, qu'il fit imprimer en 1787 dans l'*Almanach des muses*, lui valut ce sarcasme de Rivarol : « C'est un « géant qui donne le bout de son « ongle pour la mesure de tout son « corps, et qui est deviné. » Beaugeard avait éprouvé précédemment un échec au Théâtre-Français où il fit représenter en 1782 *les Amants Espagnols*, comédie en 5 actes et en prose. *L'oncle et le neveu*, petit acte qu'il donna en 1789, au Théâtre de Monsieur, n'eut pas plus de succès. Guéri par ce double revers de toute ambition littéraire, il revint à Marseille où il vécut oublié pendant le régime de la terreur; mais, après le 9 thermidor, il se chargea de la rédaction du *journal* qui s'imprimait dans cette ville, et il

sut lui donner une assez grande importance par de nombreux articles dans lesquels il signalait, avec autant de courage que de modération, les effrayants abus du nouvel ordre de choses, et montrait la nécessité de revenir à une forme de gouvernement qui pût rendre la paix à l'Europe. Dénoncé comme royaliste il fut inscrit au 18 fructidor (4 septembre 1797) sur la liste des condamnés à la déportation. Il parvint dans les premiers moments à se soustraire aux recherches de la police, et ayant gagné Bordeaux il y resta long-temps caché. Se croyant oublié de ses persécuteurs, il osa quitter son asile; mais il fut arrêté lorsqu'il entra dans un bureau de loterie pour y prendre un billet (Voy. le *Moniteur* an VI, n° 263). Fatigué sans doute de sa position précaire, loin de chercher à se défendre il demanda à être déporté le plus promptement possible. Il fut en effet embarqué pour l'Amérique, et ne revint en France qu'après l'amnistie prononcée par les consuls en 1800. Beugeard s'établit alors à Lyon, où il reprit l'exercice de la profession d'avocat et ne tarda pas à se distinguer par ses brillantes plaidoiries dans plusieurs affaires criminelles. Il concourut en 1827 pour le prix proposé par l'académie de Mâcon : *sur les mesures qu'il conviendrait de prendre à l'égard des forçats libérés*, et son *Mémoire* fut honorablement cité dans le rapport. Il mourut à Lyon, le 21 juin 1828, laissant manuscrit un travail important sur le *Code criminel*. M. Bréghot a publié sur Beugeard une notice dans les *Archives du Rhône*, et l'a reproduite dans ses *Nouveaux mélanges*. W—s.

BEUGEARD (...) conventionnel, né vers 1760, à Vitré,

embrassa les principes de la révolution avec chaleur, et contribua beaucoup à l'organisation des clubs dans la Bretagne. Ayant été élu député par le département d'Ille-et-Vilaine à la convention nationale, il y vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis. Après la session, il fut placé par le directoire commissaire près de l'administration centrale à Rennes. En 1798 (an VI) réélu membre du conseil des 500, il cessa d'en faire partie au 18 brumaire. Il ne reparut sur la scène politique qu'en 1815. Nommé alors par son département à la chambre des représentants, il ne s'y fit point remarquer. Exilé par la loi contre les régicides en 1816, il se retira dans les Pays-Bas d'où il ne revint qu'après la révolution de juillet. Il mourut à Vitré en oct. 1832. On lui attribue : I. *Résumé général des principaux écrits sur la prochaine convocation des états-généraux*, 1788, in-8°. II. *Les frontières de la France, considérées sous un point de vue politique et militaire*, Rennes; 1795 in-8°. W—s.

BEAUHARNAIS (la comtesse **FANNY** (1) **DE**), femme célèbre par son esprit, par sa bienfaisance et par ses liaisons avec les littérateurs contemporains, naquit à Paris en 1738, fille d'un receveur-général des finances de la province de Champagne. Son goût pour la littérature se déclara de bonne heure; à dix ans elle composait des vers; mais la religieuse chargée de son éducation ayant découvert son manuscrit le jeta au feu. Cette leçon ne la guérit point de l'envie d'être auteur; elle prit seulement plus de précaution pour

(1) Elle se nommait Marie-Anne-Françoise Mouchard; mais le nom de Fanny qu'elle adopta dans sa jeunesse est le seul qui lui soit resté.

dérober à ses Argus les essais de sa muse précoce. Mariée en 1753 au comte de Beauharnais, oncle d'Alexandre (*Voy.* ce nom, III, 627), elle continua de chercher ses seuls amusements dans la culture des lettres. Jouissant d'une fortune considérable, elle voulut, à l'exemple de madame Geoffrin (*Voy.* ce nom, XVII, 108), se former une société d'hommes qui lui dussent leur réputation et quelquefois leur existence (2), de littérateurs et de beaux-esprits; mais les encyclopédistes et les philosophes, qui disposaient alors des réputations, étant restés fidèles à l'objet de leur ancien culte, madame de Beauharnais se vit forcée d'adopter les écrivains d'une mauvaise école dont le chef était Dorat (*Voy.* ce nom, XI, 572), poète brillant et facile, qui serait plus estimé s'il n'avait pas fardé et enlaidi sa muse d'un clinquant prétentieux. Cependant madame de Beauharnais recevait dans sa société Mably, Bitaubé, Dussaulx. En 1772 elle fit paraître, en gardant une sorte d'anonyme, un recueil de vers et de prose dont le public supposa que Dorat avait fait la meilleure partie, et qui fut loué, avec excès, dans tous les journaux sur lesquels ce poète exerçait quelque influence. Dans une brochure qu'elle publia l'année suivante sous ce titre : *A tous les penseurs salut*, madame de Beauharnais prit la défense des femmes auteurs. La *Réponse* que lui fit Cubières (*Voy.* ce nom, au Supp.), est une apologie continue de l'ouvrage dont il avait annoncé la réfutation; mais le poète Lebrun releva le gant; et, déclarant franchement la

guerre aux femmes auteurs, il décocha contre madame de Beauharnais, qui sans le vouloir avait provoqué cette lutte inégale, plusieurs épigrammes aussi mordantes que spirituelles (3). Il paraît que Lebrun n'avait jamais vu cette dame lorsqu'il fit contre elle ses premières épigrammes. « Le « hasard, écrit-il à Palissot (9 novembre 1778), m'a fait souper « deux fois de suite avec madame de « Beauharnais. Je l'ai trouvée la meilleure femme du monde, très-élégante mais sans prétention. Elle « m'a très-peu parlé de Dorat, m'a « accablé de prévenances, et j'ai « promis d'aller la voir. » Dans sa réponse, Palissot lui reproche de s'être engoué trop légèrement d'une cailllette; puis il ajoute : « Je l'ai « assez vue pour être bien sûr qu'elle « n'a pas même le mérite d'avoir fait « ses petits vers » (*Voy.* Œuvres de Lebrun, IV, 244). Ce dernier trait inspira sans doute à Lebrun l'une de ses épigrammes les plus piquantes. Quoiqu'elle soit dans la mémoire de tous les amateurs, on ne peut se dispenser de la rapporter ici :

Eglé belle et poète à deux petits travers,
Elle fait son visage et ne fait pas ses vers.

En la citant dans sa *Correspondance* avec le grand-duc de Russie (lettre 160), Laharpe y joint ce singulier commentaire. « La dame « dont il est question n'est pas « plus belle qu'elle n'est poète; et, « en supposant qu'elle fasse son visage sage, cet ouvrage-là ne vaut pas « mieux que les autres, à l'exception de ses yeux qu'elle ne saurait « faire. » Les malins voulant donner à entendre que Dorat était le véritable auteur des ouvrages de madame de

(2) Madame de Beauharnais envoyait aussi en présent à des gens de lettres sans fortune, des vestes, des habits, etc.

(3) Le recueil des épigrammes de Lebrun n'en contient pas moins de cinq contre madame de Beauharnais; liv. 1^{re}, 9, 19, 65; liv. II, 98.

Beauharnais, publièrent qu'elle avait été affligée de sa mort jusqu'à en perdre l'esprit. Pour imposer silence à ses détracteurs, elle se hâta de faire imprimer un nouveau roman (*l'Aveugle par amour*), dont elle se flatta qu'on lui laisserait la propriété; mais bien que Laharpe eût déclaré « que ses ouvrages étaient si mauvais qu'il n'y avait pas de raison pour les lui disputer, » le public, entraîné par quelques journalistes, continua de lui refuser le talent d'écrire, et ne cessa d'attribuer les productions qu'elle faisait paraître sous son nom, à différents auteurs de sa société (4). Madame de Beauharnais voulut en 1787 faire représenter au Théâtre-Français *la Fausse Inconstance*. Le nom de l'auteur ayant été connu d'avance, tous ses ennemis se réunirent au parterre; et la pièce, dont les deux premiers actes avaient été à peine entendus, tomba sous les sifflets. Pour être impartial il faut convenir avec un contemporain (M. Lablée) que rien ne peut justifier les auteurs de cette cabale (*Voy. le Tableau de nos poètes vivants en 1789*). Madame de Beauharnais fit imprimer un drame qui fut traduit en anglais par Robinson; mais elle n'osa pas tenter de le reproduire sur la scène. Ayant besoin de se distraire après un pareil échec, elle fit un voyage en Italie où elle fut accueillie par tous les amis des lettres avec autant de bienveillance que de politesse. Pendant son séjour à Rome elle se fit recevoir à l'académie des Arcades, honneur que tout

le monde peut obtenir pour vingt-quatre francs. Elle était, depuis 1782, membre de l'académie de Lyon; et d'autres sociétés littéraires lui adressèrent des diplômes. Le souvenir de l'affront si peu mérité qu'elle avait éprouvé à Paris lui rendant le séjour de cette ville désagréable, elle alla passer quelque temps dans une terre en Poitou. Sa famille et ses amis l'accompagnèrent dans son château; et elle y fit jouer en 1790 *la Bonne Mère*, comédie de Cubières qui, dans la préface, déclare que madame de Beauharnais elle-même avait été son modèle. A l'époque où cette province fut agitée par la guerre civile, elle revint à Paris, s'y croyant à l'abri des persécutions; mais elle se trompa. Dénoncée par des ennemis secrets, elle fut arrêtée le 4 nov. 1793 et enfermée à Sainte-Pélagie (5). On peut conjecturer avec assez de vraisemblance que si elle ne fut pas une des victimes du régime qui pesait alors sur la France, elle le dut à Cubières qui fit quelquefois servir le pouvoir qu'il avait, dans ces temps malheureux, à protéger utilement ses amis (*Voy. BARRUEL DE BEAUVERT, ci-dessus, p. 221*). Elle ne reparut qu'après le 18 brumaire. Tante de madame Bonaparte et marraine d'Hortense, elle trouva dans l'amitié de ces dames d'amples dédommagements aux pertes que la révolution lui avait fait éprouver. En 1802 elle récita, dans une séance du Lycée, des vers à la louange de madame du Boccage qui avait encouragé ses premiers essais. La culture des lettres fit le charme de ses dernières années. Elle mourut à Paris le 2 juillet 1813, à 75 ans, re-

(4) Après Dorat, elle eut Laus de Boissy, puis Cubières-Palmezeaux, ou Dorat-Cubières. Tous trois ont passé pour avoir été ses amants et ses teinturiers; et il est certain que, pendant les douze ou quinze années qui ont précédé sa mort, elle habita la même maison que celui-ci et l'eut toujours pour commensal. A—T,

(5) Elle est nommée François-Marie Beauharnais dans le *Moniteur* qui annonce son arrestation. An II, n° 45.

grettée de tous ceux qui l'avaient connue et aimée pour sa douceur et sa bienfaisance. On a reproché très-amèrement à madame de Beauharnais l'intimité de ses liaisons avec Cubières, Mercier, Restif de la Bretonne (6) etc.; mais, sans prétendre l'excuser, il faut pour être juste faire la part des circonstances où elle a vécu (7). Madame de Beauharnais était en correspondance avec Voltaire qui, dans une lettre de 1772, lui prodigue les éloges dont ce grand homme ne fut jamais avare. Elle était l'amie de Buffon, de Bailly, etc. Dorat l'a célébrée dans ses vers, ainsi que Cubières, Vigée, Doigny-du-Ponceau, etc. Maintenant il nous reste à faire connaître les ouvrages avoués par elle : I. *OEuvres de madame de Beauharnais*, Paris, 1772, in-8°, deux volumes reproduits en 1776 sous ce titre : *Mélanges de poésies fugitives et de prose sans conséquence*. II. *L'Amour maternel*, poème, ibid., 1773, in-8°, envoyé au concours de l'académie française; cette pièce ne fut pas remarquée. III. *A tous les penseurs*

(6) Restif de la Bretonne l'a louée dans différents endroits de ses ouvrages : croirait-on, dit-il, à la fin de la 125^e nouvelle de *L'Année des dames nationales*, « croirait-on qu'il existe à Paris une femme-auteur douée de cette douce simplicité? une femme de lettres qui n'a ni morgue, ni entêtement? Ce phénomène, c'est « madame de Beauharnais. »

(7) Le chevalier de Cubières, en s'intitulant lui-même Dorat-Cubières, donna lieu à de mauvais bruits; et par sa conduite dans le salon de madame de Beauharnais, où on l'appelait le majordome, et dont il faisait les honneurs avec une certaine fatuité, qui n'était pas toujours celle d'un homme à jeun, il semblait confirmer les bruits répandus dans le monde et qui n'avaient sans doute d'autre fondement que l'extrême bonté de madame de Beauharnais. Elle parle souvent de Cubières dans les lettres qu'elle écrivait et qui sont répandues dans divers cabinets. Mais ces lettres, la plupart écrites en prose et en vers, témoignent par leur griffonnage que l'auteur n'avait pas besoin de *teinturier*; car ces vers et cette prose ne valent ni plus ni moins que la prose et les vers de ses ouvrages.

V—VI.

salut, ibid., 1773, in-8° de 28 pages. IV. *Lettres de Stéphanie ou l'héroïsme des sentiments*, roman historique, ibid., 1778, 3 part. in-8° ou in-12 (8). V. *L'Abailard supposé ou le sentiment à l'épreuve*, ibid., vol. in-8°. VI. *L'Aveugle par amour*, ibid., 1781, in-8°. Cet ouvrage et le précédent ont été traduits en allemand. VII. *Le cabriolet ou l'égoïste corrigé*, conte en l'air, ibid., 1784, in-8°. VIII. *Les amants d'autrefois*, ibid., 1787, 3 vol. in-8°. C'est un recueil de nouvelles et de poésies fugitives dont la plupart étaient déjà connues. IX. *La fausse inconstance ou le triomphe de l'honnêteté*, comédie en 5 actes et en prose, ibid., 1787, in-8°. Cette pièce, quoique sifflée à outrance, n'en fut pas moins contestée à madame de Beauharnais. On prétendit qu'elle était de Cubières, qui avait voulu se faire siffler sous un autre nom. X. *Poésies fugitives*, ibid., 1800, in-8°. XI. *L'Île de la félicité ou Anaxis et Théone*, poème philosophique en trois chants; précédé d'une Épître aux femmes et suivi de quelques poésies, ibid., 1801, in-8°; 2^e édition, 1803. XII. *A la mémoire de madame du Boccage*, ibid., 1802, in-8°. XIII. *La Cyn-Achantide ou le voyage de Zizi et d'Azor*, poème en cinq livres, ibid., 1811, in-8° de 88 pages. XIV. *La marmote philosophe ou la philosophie en domino*, précédée des *Amours magiques*, de la *Nouvelle Folle anglaise*, et de plusieurs autres nouvelles et opuscules, ibid., 1811, 3 vol. in-12. Le portrait de madame de Beauhar-

(8) Madame de Beauharnais réussissait dans le style épistolaire. Si l'on en croit Cubières, c'est elle qui composa les lettres de femme dans les *Sacrifices de l'amour*, et dans *Les malheurs de l'inconstance*, deux romans de Dorat, qui eurent du succès à l'époque de leur publication.

naïs gravé, en 1785, par Bartolozzi, a été reproduit en 1802 à la tête du *Nouvel Almanach des Muses*. On trouve une *Notice* sur cette dame dans le *Dictionnaire des Françaises*, par madame Briquet. W—s.

BEAUHARNAIS (EUGÈNE DE), connu sous les noms d'EUGÈNE-NAPO-LÉON et de PRINCE EUGÈNE, naquit à Paris le 3 sept. 1781, du vicomte Alexandre de Beauharnais et de Joséphine Tascher de la Pagerie. Il n'avait pas encore quatorze ans, lorsque la hache révolutionnaire trancha les jours de son père. Tous les biens de la famille Beauharnais se trouvèrent frappés de confiscation; et Eugène, du pensionnat de Saint-Germain-en-Laye, où il avait été placé, passa chez un menuisier de Paris en qualité d'apprenti. Cependant la fortune changea bientôt pour sa mère, qui trouva dans le directoire de puissants appuis; et Eugène, quittant la menuiserie pour la carrière militaire, fut accueilli par le général Hoche, qui, l'employa malgré son extrême jeunesse, à son état-major. Il était à Paris le 13 vendémiaire (5 octobre 1795); et, peu de jours après, si l'on en croit les compilations de Sainte-Hélène, il se rendit chez le général Bonaparte, alors chargé du commandement de l'armée de l'intérieur, et réclama de lui l'épée du général Beauharnais son père, qui venait d'être saisi au domicile de sa mère (1). S'il était vrai que ce fut à la suite de cette petite aventure qu'eut

lieu la première entrevue de M^{me} de Beauharnais et de Bonaparte, Eugène se trouverait ainsi avoir été l'occasion d'une liaison qui se termina par le mariage de sa mère. Nous verrons que, plus tard, la fortune lui réservait un rôle bien différent. Peu de temps après son mariage, Bonaparte, nommé général en chef de l'armée d'Italie, partit pour ses immortelles campagnes. C'est à tort que quelques biographes présentent Eugène quittant alors Paris avec son beau-père et faisant la campagne de 1796; ce fut seulement à la fin de cette année qu'il obtint une sous-lieutenance. Choisi aussitôt par Bonaparte pour un de ses aides-de-camp, il se rendit en Italie, et il arriva au quartier-général au moment des préliminaires de Léoben. Lorsque le traité de Campo-Formio eut mis les îles Ioniennes sous la protection de la France, il y fut envoyé, afin de veiller à l'exécution du traité et pour donner à ces îles une organisation française. En revenant de cette mission, Eugène passa par Rome, où Joseph Bonaparte résidait en qualité d'ambassadeur, et il s'y trouva au moment de l'émeute où Duphot perdit la vie. C'était une circonstance embarrassante; il y fit preuve de sang-froid et de courage. Le surlendemain (29 déc. 1797), il partit avec Joseph et tous les Français qui s'étaient réunis autour de l'ambassadeur. On sait que la suite de cet événement fut l'occupation de Rome par les troupes françaises, et la création d'une république sur les débris du trône pontifical. Bonaparte était en ce moment au milieu de ses préparatifs pour l'expédition d'Egypte; Eugène, qui l'avait rejoint à Paris, le suivit sur les bords du Nil. Sa position était alors trop subalterne pour que cette partie

(1) Ce récit est évidemment une fable imaginée par des motifs que nous ferons connaître à l'article *Joséphine*. On sait que le désarmement qui suivit le 13 vendémiaire n'entraîna point de visites domiciliaires; et dans le cas où il y en aurait eu, même de très-sévères, on n'aurait certainement pas enlevé une épée chez la veuve d'un général; et surtout chez une dame qui jouissait notoirement d'un très-grand crédit auprès du gouvernement de ce temps-là.

de sa vie puisse offrir beaucoup d'incidents qui lui appartient en propre; toutefois le zèle et le courage qu'il montra dans plusieurs occasions le rendirent de plus en plus agréable à son beau-père. Étant entré dans Suez, à la tête de l'avant-garde, le 8 nov. 1798, il fut nommé lieutenant. Quelques mois plus tard, montant l'un des premiers à l'assaut de Jaffa, il reçut en capitulation des malheureux qui furent néanmoins égorgés quelques jours après; mais ce dernier fait ne peut lui être reproché, et l'on sait qu'il fit pour les sauver tout ce qui était en son pouvoir (*Voy. NAPOLEON*, au Supp.). Dans l'un des nombreux assauts qui furent livrés à Saint-Jean-d'Acre, le jeune Beaubarnais reçut la seule blessure dont il ait jamais été atteint. On connaît l'issue funeste de ce siège. Bonaparte revint bientôt en France, et son aide-de-camp fut un des huit officiers avec lesquels il traversa la mer. Immédiatement après le 18 brumaire il fut nommé capitaine, et prit le commandement des chasseurs à cheval de la garde consulaire. C'est en cette qualité qu'il suivit le premier consul à cette brillante et rapide campagne que termina la bataille de Marengo. Eugène se distingua dans la charge de cavalerie qui décida si heureusement la victoire. Il fut nommé chef d'escadron sur le champ de bataille, et revint triomphant à Paris avec le premier consul: deux ans après il fut colonel. Quelques écrivains ont imprimé que Bonaparte, en lui donnant ce rapide avancement, le jugeait très-sévèrement sous le rapport de la capacité, et que même il lui dit, en présence de plusieurs généraux: « Vous ne serez jamais bon qu'à faire un colonel; il n'y a pas d'étoffe chez vous pour un général. » Si Bonaparte

a tenu ce langage, il ne faut pas se hâter d'en tirer une conclusion défavorable à son jeune aide-de-camp; on sait trop à quels bizarres accès d'humeur Napoléon était sujet, et combien il se plaisait à prononcer ces jugements qui ressemblent à des prophéties. D'autre part aussi, il est certain que plus d'une fois il voulut faire regarder certains membres de sa famille comme doués de talents militaires: Murat et Jérôme surtout lui durent une espèce de réputation en ce genre; et, plus tard, Eugène aussi reçut de son complaisant beau-père des louanges à peu près pareilles. En attendant, 1804 le voyait nommer général de brigade et colonel-général des chasseurs; le 14 juin, jour anniversaire de Marengo, il était élevé à la dignité de prince; le 1^{er} février suivant il recevait le titre de grand-amiral, et le lendemain il était grand-officier de la Légion-d'Honneur. Enfin, le nouvel empereur des Français ayant posé sur sa tête la couronne des rois lombards (13 mai 1805), Eugène fut investi de la vice-royauté d'Italie. Comme Napoléon fit alors un voyage dans son nouveau royaume, les fonctions du vice-roi se bornèrent à promulguer les décrets que rendait sans cesse l'infatigable empereur sur toutes les parties de l'administration. Les ministres et les grands dignitaires avaient été nommés dès long-temps; des décrets subséquents organisèrent une garde royale, créèrent des administrations et pourvurent à tous les besoins du gouvernement. — Cependant la guerre avec l'Autriche allait éclater de nouveau. Napoléon, qui voulait laisser à cette puissance tout l'odieux de l'agression, et qui pourtant, en se laissant prévenir, ne devait pas être surpris, ordonna au prince Eugène de tout pré-

parer. Bientôt de nombreux approvisionnements furent réunis sur tous les points du royaume. Un décret mit en activité toutes les gardes nationales ; et Jourdan fut remplacé par Masséna dans le commandement de l'armée, que Napoléon ne voulait pas encore confier à son fils adoptif. La campagne ne fut pas difficile du côté du nord. Masséna, étonné de n'avoir pas encore été attaqué, le 25 sept., par l'archiduc Charles, qui était sur l'Adige avec quatre-vingt mille hommes, le fut bien davantage lorsque, le 2 octobre, ce prince lui fit proposer un armistice. Cette demande de la part de l'Autriche était une faute, que personne au reste ne mit sur le compte de l'archiduc. Le 12 oct. les hostilités commencèrent ; et presque au même moment, la catastrophe d'Ulm décida du sort de cette guerre ; l'archiduc donna le signal de la retraite à cette armée qui avait menacé l'Italie ; et Masséna, n'ayant qu'à suivre des fugitifs, s'avança jusqu'à Trieste et Laybach, tandis que la grande armée française poursuivait sa marche victorieuse à travers les états héréditaires. Mais vers le sud l'horizon semblait se couvrir de quelques nuages. La cour de Naples, sous l'influence de la reine Caroline et d'Acton, était très-mal disposée pour le royaume d'Italie. A peine le général Saint-Cyr, avec trois divisions qu'il avait dans le royaume des Deux-Siciles, fut-il parti pour aller former le blocus de Venise, que douze mille Russes et six mille Anglais débarquèrent à Naples, et qu'infidèle au traité de neutralité, qui venait d'être ratifié, le roi Ferdinand signa un traité d'accession à la coalition contre la France. La nouvelle de ce changement vint à Milan en même temps que celle de l'entrée de Napoléon dans Vienne.

Eugène, qui avait déployé la plus grande activité pour l'organisation de son armée, ne pouvait pas être pris au dépourvu. Indépendamment des dix mille hommes de troupes de ligne qu'il pouvait se procurer tant par les dépôts des corps français qui étaient à l'armée et par quelques bataillons italiens, qu'en retirant une partie des divisions occupées devant Venise, il ordonna la formation à Bologne, puis à Modène et à Reggio, de plusieurs camps de gardes nationales, qui dès le 15 déc. se trouvèrent réunis, et qu'il érigea en divisions. Jugeant même les deux dernières suffisantes pour garder la frontière du sud, il dirigea la première, commandée par Dombrowski, sur les bords de l'Adige, afin de tenir en respect le Tyrol, dont les milices n'étaient pas désarmées. Mais la bataille d'Austerlitz venait de résoudre toutes les questions, et la paix ne pouvait tarder à être conclue. Napoléon, de retour à Vienne après ces grands événements, changea l'organisation de l'armée d'Italie ; il en donna au prince Eugène le commandement général ; et il lui confia aussi le gouvernement des Provinces Vénitiennes qu'il venait de conquérir. Ce fut surtout pour mettre un frein aux exactions des employés et de certains généraux que le vice-roi usa de ces nouveaux pouvoirs. Sur son rapport, Masséna se vit impitoyablement condamné par Napoléon lui-même à une restitution de deux millions et demi. D'autres exemples inspirèrent encore une crainte salutaire, et le pillage cessa. De légers soulèvements, primitivement liés au grand plan d'insurrection contre les Français, mais désormais tardifs et sans objet, troublèrent un instant le nouveau royaume. Au commencement de jan-

vier 1806, un mouvement insurrectionnel, eut lieu dans le Parmesan. Les forces qu'Eugène fit marcher le comprimèrent aussitôt et presque sans effusion de sang. Les habitants du village de Crispino avaient attaqué un détachement français qui gardait Ponte-di-Lag'oscura ; lorsque les Autrichiens effectuèrent leur retraite, Crispino fut occupé militairement, ses habitants furent désarmés, et les deux chefs de l'insurrection fusillés. Eugène remit le commandement de cette contrée à un lieutenant-colonel natif de Crispino, et il lui recommanda d'adoucir le sort des habitants. Aucun d'eux ne subit de peine afflictive, et en 1807 un nouveau décret releva le village de cette condamnation. Aussi en 1809, lorsque les Autrichiens reparurent sur les frontières ces habitants demandèrent-ils à se lever en masse et à marcher contre eux. C'est à cette époque que Masséna envahit le royaume de Naples et qu'il refoula vers la Sicile les Bourbons napolitains, pour donner leur couronne à Joseph Bonaparte. Nulle inquiétude sérieuse ne pouvait désormais troubler le vice-roi. Il licencia ses gardes nationales, et se rendit à Munich, où Napoléon et Joséphine en personne avaient négocié son mariage avec une princesse de Bavière, Auguste-Amélie, précédemment promise à un prince d'Allemagne, que l'on supposait même ne pas lui déplaire ; mais la transformation du duché de Bavière en royaume, le don d'une partie du Tyrol, et l'assurance de faire définitivement d'Eugène un roi d'Italie, levèrent tous les obstacles. Deux jours après la cérémonie du mariage (16 janv. 1806), Napoléon adopta solennellement le fils de l'impératrice, qui prit le nom d'Eugène-Napoléon, prince héréditaire

de France, et plus tard, le titre de prince de Venise : car les Autrichiens venaient de remettre cette ville et toutes les possessions vénitiennes. Le 1^{er} mai suivant fut proclamée la réunion de ces acquisitions au royaume d'Italie, qui alors se composa de vingt départements et de deux provinces, l'Istrie et la Dalmatie. Eugène et sa femme visitèrent Venise ; et, lorsqu'ils revinrent à Milan, l'idée, alors générale, de voir bientôt l'Italie réunie sous des princes qui ne seraient qu'à elle, excita en leur faveur un véritable enthousiasme. En sa qualité de gouverneur des états vénitiens, le vice-roi, par un décret du 29 janvier, organisa l'administration en neuf départements, régis par des préfets, qui durent correspondre directement avec lui. Et, pendant ce temps, des travaux de toute espèce se préparaient dans ses bureaux. Napoléon trouvait dans Eugène un second presque aussi actif que lui-même. Dès 1805 les fortifications de Mantoue avaient été fort augmentées. Quelques ouvrages extérieurs sur les hauteurs qui dominent Peschiera complétèrent le système de défense déjà si redoutable de cette place. D'autres travaux agrandirent la Rocca d'Anfo, clé de la vallée de la Chiusa, par où l'on peut pénétrer du Tyrol en Italie, et achevèrent de fermer ce passage ; Palmanova vit aussi ses fortifications complétées par un système d'inondation. Osopo fut enrichi de quelques ouvrages extérieurs, de vastes magasins taillés dans le roc et d'un camp retranché pour dix mille hommes. Diverses routes, parmi lesquelles celle de Ferrare à Padoue et à Fusine, celle de Bellune à Cadore, furent ou construites ou réparées. Venise vit creuser le canal et le port de Malamocco ; un autre canal unit l'Adige

et le canal d'Este; enfin les marais entre Vérone et Ronco furent desséchés. Pour l'accomplissement de ces travaux, le vice-roi avait organisé une administration des ponts et chaussées, à l'instar de celle qui dirigeait en France les travaux d'utilité publique. Le code Napoléon était en vigueur dans le royaume d'Italie, et une organisation judiciaire analogue à la nôtre fut achevée par l'érection de quatre tribunaux d'appel, à Milan, Venise, Bologne et Brescia. Les codes de procédure et de commerce ne tardèrent pas à être promulgués. La Dalmatie, régie par des coutumes et par le caprice des providiteurs, reçut un règlement d'administration judiciaire. Venise fut déclarée port franc, même pour les nations en guerre, à l'exception des seuls Anglais. L'université de Padoue, conservée par un décret, fut la troisième du royaume, et reçut une organisation pareille à celles de Pavie et de Bologne; huit lycées, et un conservatoire de musique à Milan furent institués vers ce même temps. L'arsenal fut restauré et une flotille équipée pour la défense des lagunes; enfin l'armée s'augmenta de plusieurs régiments, quoique les apparences ne fussent pas à la guerre pour l'Italie. La grande querelle de la Prusse et de la France se faisait à peine sentir dans la Péninsule, et une seule division de l'armée italienne faisait partie de la grande armée impériale qui envahissait l'Allemagne. Cependant quelques difficultés s'élevées en Dalmatie: le commandant autrichien, qui devait faire la remise des Bouches de Cattaro avait, par les ordres secrets de son gouvernement, livré la place et les forts aux Russes, venus de Corfou. Un bataillon de vélites fut alors envoyé pour redresser

cette infraction au traité de Presbourg; de leur côté les Russes appelèrent les Monténégrins à leur secours, et ils allèrent assiéger Raguse. Mais, bientôt ayant essuyé un double échec devant les murs de cette ville et près du port de Castel-Novo, ils furent à leur tour resserrés dans Cattaro. Ces hostilités exercées de part et d'autre avec des forces très-exiguës durèrent jusqu'à la paix de Tilsitt (1807). L'Autriche, qui pouvait profiter de l'éloignement des troupes françaises pour tomber sur l'Italie, et à qui l'envie de le faire ne manquait pas sans doute, ou n'osa le tenter, ou plutôt fit ses préparatifs avec trop de lenteur. La Prusse était écrasée avant qu'elle se fût mise en mesure, et dès lors il n'était plus temps. C'est dans ces intervalles aussi qu'Eugène, par ordre exprès de Napoléon, fit occuper d'une part Civita-Vecchia, Terracine, Porto-d'Anzo et les Trois-Marches par le général Lemarrois; de l'autre, Ancône par le général Tison, qui dut mettre la place en état de défense. On comprend que, dans son système, l'empereur et roi ne pouvait laisser ouvert aux débarquements des Anglais un port aussi important et dont l'occupation eût pu mettre en danger l'armée de Naples. Mais ce que Napoléon commençait, ou plutôt ce qu'il continuait ainsi, ne pouvait être complété que par l'occupation de la Péninsule tout entière. Cependant les peuples ne se soumettaient pas tous avec le même enthousiasme: une émeute eut lieu à propos de la conscription dans les districts montagneux du Tagliamento, et la gendarmerie envoyée par le préfet ne fit qu'augmenter l'irritation. Eugène envoya un officier chargé de remonter à la cause du mal et d'user de douceur plus que de sévérité. Cette mission con-

ciliatrice eut un prompt succès. Mais il resta démontré que, pour être populaire dans la Haute-Italie, le gouvernement d'Eugène avait beaucoup à faire ; et malheureusement les mesures communes à tout l'ensemble de la monarchie napoléonienne n'étaient alors que trop souvent oppressives. Du Haut-Frioul, où tout en calmant des troubles qui eussent pu devenir sérieux et en examinant les travaux d'Osopo, il s'était appliqué à connaître les mouvements que feraient les Autrichiens sur leurs frontières ; le général Vaudoncourt, aide-de-camp du vice-roi, alla de sa part négocier avec les beys de l'Erzegovine, les pachas de Scutari et de Janina, pour les engager à faire cause commune avec la puissance franco-italique contre les Monténégrins et les Russes. Les beys auraient uni leurs troupes aux dix mille hommes que Marmont commandait en Dalmatie ; le pacha de Scutari eût attaqué lui-même Cattaro et le Monténégro, et le pacha de Janina eût appuyé cette opération ; mais à cette époque la France se rapprocha de la Turquie ; puis dès l'année suivante, elle s'en éloigna. Le traité de Tilzitt apporta des changements encore plus grands au système politique de l'Europe. Napoléon, qu'une députation des notables du royaume était allée féliciter à Paris, repartit en Italie vers la fin de l'année, et promulgua, le 17 déc. à Milan, sous le titre de *quatrième statut constitutionnel*, l'adoption du prince Eugène qui, disait le statut, « à défaut d'enfants mâles, légitimes et naturels, devait succéder à la couronne d'Italie. » Peu de temps après (2 avril 1808) parut le décret qui annexait à ce royaume les légations d'Urbain, d'Ancône, de Macerata et de Fermo. Ces spoliations exercées sur

le pape avaient été amenées de longue main par des différends où Pie VII déploya non moins d'énergie et de caractère que Napoléon de violences et de projets de domination (*Voy. PIE VII*, au Supp.), et dans lesquels Eugène chercha vainement à s'interposer comme médiateur. Quand le vice-roi demanda l'institution canonique de ses évêques, le pape exigea d'abord pour chacun des neuf sujets nommés une lettre particulière signée de Napoléon ; puis quand on eut satisfait à cette demande, il refusa sous d'autres prétextes. A cette époque le secrétaire d'état Consalvi fut un des principaux meneurs du projet de fédéralisme italien, tramé dès long-temps avec Melzi, Marulli et le cardinal Ruffo. Après la bataille d'Iéna, Eugène avait engagé Sa Sainteté à rappeler de Pétersbourg son légat, qui ne pouvait guère être amené par des vues religieuses dans un pays où l'on méconnaissait l'autorité de Rome, et par les mêmes motifs à cesser ses liaisons avec les Anglais. Lorsque Joseph Bonaparte fut monté sur le trône de Naples, Pie VII refusa positivement de le reconnaître. On conçoit combien de telles exigences irritèrent le conquérant accoutumé à briser tous les obstacles. Il écrivit au prince Eugène une lettre fulminante : « La cour de Rome est assurément frappée de vertige ! Ainsi le pape persiste dans son refus?... Il ouvrira les yeux quand il ne sera plus temps ! Que prétend-il ? Mettre mes royaumes en interdit ? me prend-il pour un Louis-le-Débonnaire, et croit-il que ses excommunications feront tomber les armes des mains de mes soldats ? Que dirait-il si je séparais de la catholicité la plus grande partie de l'Europe ? j'aurais de meilleures raisons

pour le faire que Henri VIII !... Je ne veux plus, mon fils, que vous correspondiez avec le pape... » — Malgré ces injonctions, il est croyable que ce n'est pas tout-à-fait malgré l'empereur des Français que le prince Eugène mit sous les yeux du pape la lettre qu'il venait de recevoir, et qu'il le conjura de ne point laisser l'église d'Italie à l'abandon par les délais apportés à l'institution des évêques. Dans ses observations purement confidentielles, disait-il, et adressées au cœur seul du souverain pontife, il commençait par rappeler les faits, prouvait le sincère désir qu'avait l'empereur de vivre en bonne intelligence avec le clergé, répondait aux difficultés nées de l'extension du Concordat aux provinces vénitiennes, et enfin demandait quels résultats Sa Sainteté pouvait espérer de pareilles dissensions. Mais ni Eugène ni qui que ce fût au monde ne pouvait accommoder de tels différends. Les Tuileries et le Vatican partaient de points si opposés ! Leurs intérêts étaient si contraires ! L'empereur, tout en reconnaissant le pape, voulait avoir en lui un instrument docile, un chef spirituel dépourvu de toute puissance, de toute prétention temporelle. Pour le pape au contraire, retenir jusqu'à la moindre parcelle du pouvoir temporel que lui avaient légué ses prédécesseurs était le plus saint des devoirs ; et, au péril de sa vie, il voulait le remplir. L'incorporation des légations au royaume d'Italie fut le premier résultat de cette querelle qui, plus tard, devait amener la captivité du pontife et la réunion du patrimoine de saint Pierre à l'empire. Les légations furent donc organisées en départements. Le vice-roi s'y rendit en personne, tant pour habituer les ex-sujets du pape au nouveau gouvernement, que

pour étudier leur caractère et leurs besoins. Des routes furent ouvertes d'Ancône à Sinigaglia, et de Pesaro à Urbin ; les ports d'Ancône et de Sinigaglia, la foire de cette dernière ville continuèrent à être exemptés de tout droit. Urbin, Fermo, Macerata eurent des lycées. Ces bienfaits amortirent les préventions qu'avaient d'abord rencontrées les Français et les Italiens d'Eugène ; et, si quelques symptômes d'effervescence se manifestèrent, il faut avouer qu'ils se réduisirent à très-peu de chose, puisque de simples mesures de précaution et une proclamation suffirent pour les apaiser. La même année 1808 vit naître divers établissements importants, une bourse et une école de chirurgie, un conseil des mines, enfin la division du territoire maritime du royaume en dix-sept syndicats. Déjà l'armée italienne se montait à cinquante mille hommes, dont quarante mille pouvaient entrer en campagne. De plus un corps de trente mille Français, soldés et entretenus par la France, était comme le modèle en même temps que l'auxiliaire de cette armée nationale. Les impôts, de près d'un tiers au-dessous de ce qu'ils ont toujours été en France dans les années les plus heureuses de la restauration, versaient par an au trésor un total de cent quatorze millions, dont trente passaient en France à titre de subsidie annuel. Restaient quatre-vingt-quatre millions : le vice-roi en consacrait soixante-dix à l'administration des vingt-cinq départements, aux ministères et à leurs bureaux, aux embellissements et aux travaux publics. Douze millions formaient chaque année une réserve qui, jusqu'en 1812, alla toujours croissant. — (1809.) Le temps était venu où, pour la troisième fois,

l'Autriche allait essayer de recouvrer ce qu'elle avait perdu. Dès 1806 il avait été question, au cabinet de Schœnbrunn, de déclarer la guerre; et, depuis ce temps, on n'avait cessé de multiplier les préparatifs. Trois cent mille hommes de troupes de ligne et deux cent mille de réserve étaient prêts. Des émissaires, répandus sur tous les points, devaient faire éclater simultanément des insurrections en Piémont, à Naples, dans les Etats Romains, dans la Dalmatie, la Valteline, et particulièrement dans le Tyrol. Le baron de Hornmayer, qui s'était chargé plus spécialement de cette province, était l'âme d'un complot, dont le prince Eugène faillit être victime. Instruit des sourdes menées de l'Autriche, il voulut visiter en personne les positions entre Lavis et Cembra, sans autre escorte qu'un piquet de chasseurs, placés à Salurn. Les habitants de ce bourg l'avaient reconnu; et, si un des compagnons d'Eugène n'eût su assez d'allemand pour entendre tous les détails du complot, le vice-roi allait être pris; Eugène averti repartit sur-le-champ pour Trente. Déjà les forces autrichiennes destinées à envahir l'Italie, sous les ordres de l'archiduc Jean, se concentraient sur les frontières de ce royaume. Ce prince n'avait pas moins de soixante mille soldats, tandis qu'un corps de vingt mille hommes, commandés par Chasteler, menaçait le Tyrol, et que douze mille agissaient en Dalmatie. La landwehr formait la réserve. A ce total, de plus de cent mille hommes, Eugène n'en avait pas quatre-vingt mille à opposer; et ce qui rendait sa position encore plus embarrassante, c'est que Napoléon lui avait interdit toute démonstration offensive. Réduit à combiner une

défense passive, il disposa son armée sur une ligne très-étendue depuis les frontières orientales du royaume jusqu'à Monte-Chiaro. Cette répartition assez bien entendue pour sa situation le mettait à même d'arrêter, et peut-être de surprendre l'armée autrichienne, soit qu'elle entrât par le Frioul, soit que ce fût par le Tyrol. Grâce au soin que prit l'archiduc de ne pas dénoncer la guerre avant le 11, il avait le 10 au soir effectué le passage, et réunissait le gros de son armée entre Caporetto et Plezzo. Bientôt il eut passé l'Isonzo, et, après un léger combat, il força le prince Eugène à repasser le Tagliamento. Au lieu de marcher sur une seule colonne à Cividale et de faire déboucher une partie de son infanterie par les vallées de la Molina, l'armée autrichienne perdit du temps à Udine, et après avoir fait huit lieues en trois jours, elle se présenta de front devant Eugène, qui ne devait alors songer qu'à continuer, mais le plus lentement possible, la retraite commencée. N'ayant encore avec lui que cinq divisions, comptant sur l'arrivée de Lamarque et d'un corps de dragons, il crut devoir s'établir sur la Livenza, et porter son quartier-général à Sacile, dans le dessein de profiter de la position défensive qu'offrait le cours du Tagliamento, jusqu'à l'arrivée des trois divisions, et alors de donner à l'ennemi une bataille oblique entre Pordenone et Sacile. Un premier combat eut lieu, et ce fut en vain qu'un corps de trois mille hommes essaya de tenir contre cinq mille Autrichiens. L'armée italique eut à cette affaire cinq cents hommes tués et quinze cents prisonniers. Le lendemain, le prince Eugène, quoiqu'il n'eût pas encore été rejoint par ses renforts, résolut de reprendre Pordenone et

de livrer bataille. En cela il ne croyait que prévenir l'archiduc, dont l'intention devait être de profiter de ses avantages. Du reste il fit preuve d'habileté en choisissant Porcia pour point tactique de la bataille, tandis que Pordenone en serait le point stratégique. En portant ses efforts sur le premier de ces points, il rendait inutile la supériorité de l'ennemi en cavalerie, et l'archiduc, obligé de concentrer dans Pordenone la majeure partie de ses forces, ne pouvait hasarder une attaque. Cependant il est sûr que ce prince ne songeait ni à donner, ni à recevoir de bataille. Ses deux corps étaient campés de Pordenone à Cormenont, sur cinq lignes, et il leur fallait du temps pour se former. L'avant-garde seule, sous les ordres de Frimont occupait Porcia. Les divisions françaises Serras et Severoli l'attaquèrent vers neuf heures du matin : sans la présence d'esprit et le courage du général autrichien qui, tout en faisant prévenir l'archiduc, prit sans hésiter l'offensive, et se soutint jusqu'à l'arrivée de la brigade Colloredo, tout eût réussi au gré du prince Eugène. Mais la contenance ferme de l'avant-garde autrichienne donna à ses réserves le temps d'arriver. Les deux divisions françaises, qui avaient commencé le combat, après avoir pris et repris Porcia, ne purent le dépasser ; se trouvant en présence des deux tiers de l'armée autrichienne, elles furent forcées de se retirer. Eugène, après leur avoir donné l'exemple de la fermeté et du courage, désigna pour point de retraite Bruchera et Sacile. Cette retraite se fit en assez bon ordre sur la première de ces villes ; mais la partie de l'armée qui se retira par Sacile eut beaucoup à souffrir. La division Broussier surtout fut presque anéantie. Le vice-roi se distingua per-

sonnellement en restant à l'arrière-garde, et il fit continuer la retraite sur la Piave. Ses panégyristes ont assigné pour causes à cette défaite la mauvaise volonté de plusieurs généraux, entre autres de Barbou, qui furent humiliés d'obéir à un enfant, et surtout l'absence des trois divisions que le prince attendait de Vérone, et qui, d'après ses calculs devaient arriver pendant la bataille. Ils eussent mieux fait d'avouer tout simplement que, sans manquer de capacité, le jeune prince ce jour-là ne prévît pas tout, et qu'au reste l'archiduc avait beaucoup plus de troupes que lui (55,000 contre 35,000). Après cet échec, le nouveau royaume se trouva dans une position véritablement critique : Osopo, Palmanova, Venise étaient assiégés. Déjà l'archiduc Jean, en personne, avait tenté l'assaut du fort Malghetta ; l'Istrie était occupée, et le Tyrol en pleine insurrection ; deux colonnes bavaïses venaient de tomber au pouvoir de l'ennemi ; enfin beaucoup de personnages marquants formaient des trames contre le nouvel ordre de choses, et des émeutes populaires éclataient sur différents points. La Romagne, qui avait appartenu si long-temps au pape, eut la sienne, et quelques symptômes inquiétants se manifestèrent à Milan. Si le général Chasteler, au lieu de marcher sur Trente, où il pouvait être le 16, ne fût pas resté à Inspruck, que les insurrections tyroliennes venaient de remettre entre ses mains, et s'il n'y eût perdu cinq jours à organiser le Tyrol, le prince Eugène, pressé vivement du côté du nord comme de celui de l'est, eût probablement été réduit à se retirer derrière le Mincio. Il n'eut pas cette peine : les manœuvres de Baraguey d'Hilliers, à Tren-

te et à Roveredo, les combats heureux de Caliano, de Noviglio et de Mori, retardèrent la marche de l'ennemi; enfin l'armée franco-italienne, fut renforcée et réorganisée. L'affaire peu décisive de Villanova (27 avril) fut le dernier avantage de l'ennemi. Le 28, un décret, dont les bases sans doute avaient été posées en Allemagne par Napoléon, répartissait l'armée d'Italie en trois sections : aile droite, commandée par Macdonald; aile gauche, par Baraguey d'Hilliers; et centre, par Grenier. Il est à croire que Macdonald vint porteur de l'ordre d'organiser ainsi les forces à la disposition d'Eugène, et que le titre de général en chef ne fut conservé au vice-roi que pour la forme. Le lendemain il s'empara de Monte-Bastia; mais les Autrichiens eurent quelque avantage à Soave, où le général Sorbier fut tué. Ce fut alors qu'ils apprirent les succès de l'armée française en Bavière, et qu'il fallut décidément songer à la retraite, bien que l'archiduc Charles écrivît à son frère, que l'expédition d'Italie devait être continuée. L'armée italo-française prit à son tour l'offensive, et elle eut un léger engagement au pont de Chiampo avec l'arrière-garde de l'archiduc, commandée par Frimont. Arrivé à la Brenta, le prince Eugène s'y arrêta un jour, pensant que l'archiduc rallierait en se retirant le corps du blocus de Venise, et jugeant inutile de forcer par une bataille le passage de la Brenta qui allait lui être livré. Les Autrichiens ne s'arrêtèrent plus que sur la Piave, et ils voulurent profiter des avantages qu'offre cette rivière pour la défensive. Décidé à en forcer le passage, Eugène fit ses dispositions, et le 8 mai les colonnes furent mises en mouvement dès le point du

jour, au gué de Saint-Nichiol et à celui des îles de la Priula. Les eaux de ce torrent s'étaient soudainement accrues, beaucoup de soldats et de chevaux furent emportés par le courant; et à une heure le passage se trouva tout-à-fait interrompu. Ce fut alors que l'armée autrichienne tomba sur les divisions qui étaient passées, et que celles-ci se trouvèrent gravement compromises; leur fermeté et la présence d'esprit du général en chef les sauvèrent. Cette journée coûta aux Français plus de deux mille hommes; mais il est sûr que les Autrichiens en perdirent un plus grand nombre. L'archiduc Jean, qui eût dû continuer sa retraite jusqu'à Tarvis, où il avait intention de tenir derrière des retranchements, commit la faute d'accepter encore un combat à Saint-Daniel. Le général Desaix, soutenu par Grenier, enleva cette position, et culbuta quatre bataillons autrichiens. L'ennemi ne put se rallier; et bientôt Udine et Trieste furent occupés par les Français. Après d'autres échecs sur l'Isonzo, à Malborghetto et à Tarvis, l'archiduc Jean, étant informé des succès de Napoléon sur le Danube et de l'occupation de Vienne, reconnut l'inutilité d'une plus longue résistance et prit enfin la résolution de se retirer sur Gratz, pour gagner la Hongrie, toute autre issue lui étant fermée. Eugène parvint à Villach puis à Klagenfurt, dirigea la division Grouchy sur Marburg, battit Jellachich à Saint-Michel, et entra dans Léoben; il était à Bruck le 26, et le jour même on rencontra en avant du Sømmering les avant-postes de Lauriston que Napoléon avait envoyé au devant de l'armée italique. Alors fut mise à l'ordre du jour cette salutation toute militaire : « Soldats de

l'armée d'Italie, vous avez glorieusement atteint le but que je vous avais marqué..... Soyez les bien-venus ! je suis content de vous, etc. » Trois jours après Eugène se rendait en personne près de Napoléon, et recevait avec ses louanges ou ses encouragements des instructions sur les opérations ultérieures. Tandis que la ville de Gratz se rendait à Macdonald et que le corps de Marmont se rapprochait de la grande armée, l'archiduc Jean se dirigeait sur Vasarhéli et s'occupait de la réorganisation de son armée, que devait bientôt grossir l'insurrection hongroise. Mais le prince Eugène informé de ce projet ne lui laissa pas le temps de l'exécuter. S'étant lui-même avancé dans la Hongrie, il força le prince autrichien à recevoir cette bataille de Raab, qui doit être considérée comme un de ses plus beaux triomphes. La victoire fut complète ; elle assura la jonction des deux armées, la prise de la place, et elle amortit bien à propos chez les Autrichiens l'effet moral de leur triomphe tout récent d'Esling. Le hasard voulut qu'elle eût lieu le 14 juin, anniversaire de Marengo et de Friedland. Napoléon en fit célébrer la nouvelle par une salve de cent-un coups de canon. Les troupes victorieuses du vice-roi vinrent bientôt se réunir à la grande armée ; et elles prirent encore une part très-glorieuse à la bataille de Wagram. Dans cette journée mémorable, l'armée franco-italienne placée au centre, occupa une des positions les plus difficiles, et elle soutint seule les plus grands efforts de l'ennemi. Napoléon l'encouragea par de nouveaux éloges, et Macdonald y gagna son bâton de maréchal. La paix de Vienne fut bientôt le prix de tant de triomphes, et l'heureux vice-roi, comblé des éloges de

son beau-père, put retourner dans sa chère Italie. Cependant l'armistice de Znaïm avait en vain été notifié aux Tyroliens ; privés de tout appui, mais conduits par le célèbre Hofer, ils gardèrent les armes et s'opposèrent tant qu'ils purent aux Franco-Bavarois. A la notification qui leur fut faite des conventions entre le gouvernement autrichien et Napoléon, ils répondirent par des refus ; et il fallut que les généraux Baraguey d'Hilliers et Drouet d'Erlon les contraignissent à se soumettre par la force. L'historique de cette guerre, qui ne se termina qu'à la fin de 1809, n'appartient pas à cet article. Le vice-roi ne s'en occupa qu'un instant pour soumettre définitivement les insurgés. Ils furent désarmés, dispersés ; et les chefs impitoyablement mis à mort (*Voy. HOFER*, au Supp.). Alors la plus belle partie de cette contrée, celle que traverse l'Adige devint un département du royaume d'Italie, qui vers le même temps perdit l'Istrie et la Dalmatie réunies aux provinces Illyriennes, lesquelles avaient été cédées à la France par le traité de Vienne. La paix dont jouit alors l'Italie permit à Eugène de s'occuper encore de l'administration intérieure. Il s'appliqua de nouveau à favoriser le commerce, à élever des monuments, à créer des institutions. Tout le monde loua l'organisation de l'institut des sciences, lettres et arts, résidant à Milan, et composé de quatre sections subsidiaires à Venise, Bologne, Padoue et Modène. Beaucoup d'académies locales furent confirmées sous le nom d'athénées libres. Les Codes d'instruction criminelle et pénal furent introduits à l'instar des trois autres qui les avaient précédés. Un conseil général des arts, du commerce et des manufactures té-

moigna aussi de la sollicitude du gouvernement pour l'industrie. Une prime d'un million fut promise à l'inventeur de la meilleure machine à filer le lin; une somme de cent cinquante mille francs encouragea la culture du coton, et une gratification de cinquante mille francs fut donnée pour la fabrication du sucre de betterave; enfin deux cent mille francs furent accordés en 1811 au ministre de l'intérieur, pour l'acquisition de machines à filer le lin, le coton et le chanvre. Mais tous les ordres et tout le système de Napoléon n'étaient pas également propres à faire chérir du peuple celui qu'il avait chargé de les faire exécuter. Si les réglemens sur la librairie ne semblaient à cette époque que médiocrement vexatoires, en revanche, les développemens toujours croissans de la police, les effets du système continental et la tyrannie des gardes-côtes, instruments nécessaires de cette vaste conception prohibitive, le monopole du sel, la conscription, enfin le retentissement des querelles de Napoléon avec le pape, tout cela inspirait à la fois le mécontentement et l'effroi. Beaucoup de personnes s'étaient habituées à voir dans Eugène l'exécuteur empressé des plans utiles, l'exécuteur involontaire des ordres funestes du roi d'Italie. Peu à peu on trouva qu'il ne modifiait pas assez les ordres trop rigoureux, et que l'impulsion venue de Paris le trouvait trop docile. Ces idées, bien plus fortement prononcées à Naples et dans tout le midi de l'Italie, aliénaient insensiblement les cœurs, même à Milan et dans les villes de l'ouest. D'autre part, des ennemis particuliers de la fortune du prince attisaient de leur mieux ces ferments de haine, et peignaient son désintéresse-

ment comme de l'ambition cachée, et sa douceur comme de l'hypocrisie. La découverte de l'association antinapoléonienne de Lugo, en amenant des mesures sévères et le supplice de trente personnes, donna du corps à ces accusations. Et pourtant il est bien sûr, qu'en cette occasion Eugène fit preuve de modération et de sagesse. Le nombre des personnes impliquées dans la conspiration montait à plusieurs milliers; des poursuites générales eussent pu donner naissance à des insurrections. Le vice-roi ne sévit que contre les chefs: par là il effraya les autres coupables, et trancha au moins pour un temps les racines du complot. Le fruit de cette sage conduite fut une tranquillité complète pour plusieurs années. — On se souvient que c'est à la fin de 1809 qu'eut lieu le divorce de Napoléon et de Joséphine. Ce devait être pour Eugène un événement bien important et bien funeste. Mandé à Paris à cette occasion, il y fit preuve d'une soumission sans bornes à toutes les volontés de son père adoptif; c'est lui qui dut voir Joséphine pour la décider à un changement si fâcheux; c'est lui qui, lorsque sa mère laissa échapper de ses mains l'acte de séparation qu'elle devait lire, acheva la lecture, et développa devant le sénat conservateur l'importance des motifs auxquels obéissait en cet instant le chef de l'empire. Enfin le 1^{er} avril suivant, il assista avec la vice-reine, sa femme, au mariage de Napoléon et de l'archiduchesse! On n'a pas besoin de dire que tant de soumission et d'obéissance ne fut approuvée ni en France ni en Italie. Nulle part on ne douta qu'Eugène eût alors l'espoir de voir bientôt sa vice-royauté faire place à une couronne; jamais pourtant

cet espoir n'avait été moins fondé; car l'unité du grand empire devenait de plus en plus le vœu de Napoléon. — Dès la fin de 1811 tout annonça l'imminence d'une guerre avec la Russie (2). Le royaume d'Italie fournit à cette gigantesque expédition quarante mille hommes et cinq mille chevaux qui formèrent l'aile gauche de la grande armée sous les ordres du vice-roi, et se firent partout remarquer, notamment à Smolensk et à Borodino. Dans cette sanglante bataille, Eugène joignant à son corps deux divisions du premier, et

appuyé par la cavalerie de Grouchy, fut chargé d'attaquer Borodino; les hauteurs de Gorka et la grande redoute qui était le pivot de la position des Russes et le point tactique de la bataille. Il emporta cette redoute avec une rare valeur, et dès-lors le centre de l'armée russe fut enfoncé, la victoire assurée, et l'occupation de Moscou en devint la conséquence. Tout le temps que dura cette occupation, le corps italien resta en position devant cette ville, sur la route de Petrovskoï. Dans les premiers jours de novembre commença la désastreuse retraite; elle s'exécuta d'abord avec quelque ordre, et Eugène y déploya beaucoup de sang-froid et d'activité. Arrivé à Malojaroslavetz, il eut à combattre pendant deux jours, avec dix-sept mille hommes, l'armée ennemie tout entière; et la vigueur de ses attaques avait décidé Koutousoff à la retraite lorsque Napoléon prit lui-même le parti de changer de direction (*Voy. NAPOLEON, au Supp.*). Le 3 nov. il fallut de nouveau combattre à Viazma, où Davoust et Ney se virent attaqués par Miloradovitch. Eugène et les deux maréchaux soutinrent bravement cette attaque, et après cinq heures d'un combat acharné le général russe fut rejeté au-delà de l'Ulitsa. Mais de tels succès ne pouvaient tirer l'armée française de la cruelle position où elle se trouvait placée. A Dorogoboudje Eugène reçut l'ordre de se diriger sur Vitepsk. Il fallut trois jours pour arriver à la première de ces villes: plus de douze cents chevaux périrent en vingt-quatre heures; au passage du Vop, on fut obligé d'abandonner soixante canons; en atteignant Duchonovszczina, il fallut en déloger un corps russe, et le prince Eugène y perdit encore beaucoup de monde.

(2) C'est à cette époque que Napoléon conçut le projet de rétablir le trône de Pologne, et d'y faire monter le prince Eugène. Ce fait curieux est constaté par une lettre du prince lui-même écrite confidentiellement à son bon Lavallette, et datée: *ce 22 février au soir.* «... Enfin, dit-il, mon sort est décidé; j'ai un superbe commandement, et quoiqu'il ne soit pas encore publié, je puis te l'annoncer. Je commande deux corps d'armée, savoir le mien dont Junot est pour-tant venu s'emparer, et celui des Bava-rois qu'on dit que St-Cyr commande. Tu vois que cela fera soixante-dix à quatre-vingt mille hommes, et près de deux cents pièces de canon. Les généraux et officiers qui nous viennent de Paris m'assurent que l'on y dit que j'aurai le commandement de la cavalerie. De toute manière je serai bien placé, et celui où il y aura à donner le plus de preuves d'absolu dévouement à S. M., sera le poste que je préférerai toujours. Une seule chose ne me ferait point rire du tout, ce serait celle qui pourrait appeler STALEMENT ma chétive personne en Pologne.... Je ne pourrais me supporter si loin de l'empereur. Je n'ai qu'une ambition, celle de vivre et mourir le plus près de lui possible. Tu me diras que je ne suis pas difficile; tu auras raison. Cette ambition là en vaut bien une autre; mais je n'ai pas celle des trônes, cela est certain, comme il est certain que je t'ai voué, etc. » Cette lettre, écrite de la main du prince, fait partie de la collection de M. de Châteaugiron. Le projet du rétablissement du trône de Pologne, en faveur d'Eugène, fut abandonné par Napoléon; il craignit sans doute de mécontenter l'empereur son beau-père et le roi de Prusse qui, alors ses alliés, auraient pu craindre de perdre bientôt, l'un, la Gallicie, l'autre, le duché de Posen. Si cette considération n'eût retenu Napoléon, la malheureuse campagne de Russie, qui le perdit, aurait pu avoir un autre résultat. S'il eût insisté auprès d'Eugène, celui-ci aurait certainement accepté; mais il est probable que son hésitation ne venait alors que de ses vœux sur le trône d'Italie, et des promesses qui lui avaient été faites à cet égard. Si l'ambition des trônes ne se manifeste pas clairement dans cette lettre, celle du commandement y est d'ailleurs assez évidente.

Lorsqu'il eut traversé Smolensk, avec son corps réduit à six mille combattants, il eut à soutenir les attaques de Miloradovitch à Krasnoï. Tout un jour fut employé à tenter le passage d'un ruisseau au-delà duquel plus de cent canons foudroyaient ses colonnes : une charge qu'il essaya contre le corps de Dolgorouki, fut contenue par le déploiement d'une nombreuse cavalerie russe. La nuit venue, la colonne décimée profita de l'obscurité pour rejoindre la jeune garde vers Kenzova. Davoust la rejoignit aussi le lendemain, 17 ; et Ney resta seul en arrière. Le 25, Eugène était de sa personne sur les bords de la Bérézina. Nous disons, de sa personne, car son corps d'armée était complètement désorganisé. Le prince et ses généraux grossissaient alors le corps qui se trouvait le plus nombreux de tous, c'était la colonne des hommes isolés. Lorsque le départ de Napoléon pour Paris fut décidé, il y eut une discussion pour savoir qui aurait le commandement général en son absence, de Murat ou d'Eugène, Murat l'emporta. Eugène et lui, à Vilna, tentèrent vainement de réunir quelques troupes pour secourir Loison attaqué par l'avant-garde russe : ils trouvèrent à peine six cents hommes en état de porter un fusil. C'était le reste de trois cent mille soldats qui, cinq mois auparavant, avaient passé le Niémen ! Renonçant à tout plan de réorganisation, ils se retirèrent derrière ce fleuve, puis derrière la Vistule. Le roi de Naples ne tarda pas depuis à reprendre la route de ses états, et le prince Eugène resta seul chargé de ce difficile fardeau. Son premier soin fut de laisser des garnisons dans les places fortes. Des douze mille cinq cents hommes qui lui restèrent il forma trois divi-

sions, une française ; une bava- roise, une polono-lithuanienne. Un petit train d'artillerie et deux batail- lons de la jeune garde lui arrivèrent bientôt, et réunis à deux batail- lons de la vieille garde qui étaient au quar- tier-général, lui formèrent une ré- serve. Ces noms de divisions, de réserve lui servirent du moins pour imposer quelque temps à l'ennemi et pour traîner en longueur. Quand les mouvements de l'armée russe le for- cèrent à renoncer à la ligne de la Vistule, il se replia sur l'Oder pour couvrir Berlin et les communications de la Saxe, et pour retarder la défec- tion de la Prusse. Chaque jour des attaques nouvelles effleuraient sa pe- tite armée et l'obligeaient à une ex- trême circonspection. Déjà le parti- san Tchernichef avait paru devant Berlin, lorsque Eugène était encore à Francfort sur l'Oder ; il se transporta dans cette capitale où il trouva la division Grenier récemment arrivée. Son armée fut alors de vingt mille hom- mes auxquels on put ajouter quelques bataillons venus de l'intérieur. Tout le reste de février se passa en escarmou- ches autour de Berlin et en mesures rigides, barbares même, contre les habitants de cette ville devenue en- nemie. Enfin, dans la nuit du 3 au 4 mars, l'approche de Repnin et de Wittgenstein, l'impossibilité bien constatée de contenir une capitale de deux cent mille âmes en présence d'un ennemi infiniment supérieur, dé- terminèrent Eugène à se retirer der- rière l'Elbe. Déjà s'organisait sur le Mein la nouvelle grande armée que Napoléon réunissait avec tant de promptitude. Recueillant sur sa route tout ce qu'il trouvait de débris des an- ciens corps, le vice-roi avait réuni jus- qu'à cinquante quatre mille hommes ; mais l'ennemi, dont la défection de la

Prusse avait doublé les forces, pouvait lui en opposer quatre fois autant. Opérer sa jonction avec la grande armée, tout en retardant la marche des alliés, tel était désormais le seul dessein que pût avoir Eugène. Cependant les excursions de Tettenborn et de quelques autres partisans au-delà de l'Elbe, la prise de Hambourg, l'apparition des Anglais sur le Weser, la mort du général Morand au combat de Lunebourg, enfin, un échec aux environs de Magdebourg et la nécessité d'éviter une bataille dont le gain était peu probable, l'avaient forcé à continuer son mouvement rétrograde jusqu'à la Saale où il se réunit à la nouvelle armée que Napoléon conduisait lui-même. Il reçut alors de son père adoptif toutes les félicitations qu'avaient méritées sa fermeté et son courage, et fut aussitôt envoyé en avant pour gagner le passage de l'Elster, et marcher sur Leipzig par Merseburg. A Lutzen il attaqua l'ennemi en flanc et sur ses derrières, et contribua puissamment à la défaite des Prussiens qui ne commencèrent à s'ébranler que lorsque le mouvement du vice-roi les eut débordés. Après cette victoire, les deux corps d'Eugène devinrent l'avant-garde de la grande armée. Ce prince les dirigea encore quelques jours, et il développa beaucoup de valeur et d'habileté à Collditz, à Waldheim, à Limbach, poussant les Russes devant lui, et forçant Miloradovitch à la retraite. On était ainsi arrivé devant Dresde lorsque la crainte des dispositions hostiles de l'Autriche obligea Napoléon de renvoyer son fils adoptif en Italie, où son activité allait être nécessaire. Eugène fut de retour à Milan le 18 mai 1813. La première difficulté était d'avoir des soldats; deux levées successives

avaient épuisé le royaume. Il se hâta de profiter des immenses pouvoirs que venait de lui confier Napoléon pour remédier à cet état de choses. La conscription, levée en même temps et dans le royaume et dans les départements de l'empire français au-delà des Alpes, lui donna des hommes : quelques bataillons de guerre, augmentés des instructeurs, des ouvriers, y furent joints. L'armement, l'habillement et l'instruction des recrues, réduits au strict nécessaire, s'opérèrent avec rapidité. Les cinquante et quelques mille hommes qu'il se procura par tous ces moyens furent répartis en sept, puis en huit divisions, qui tout considéré, ne formaient qu'une pauvre armée ; mais quand on pense que deux mois auparavant il n'existait rien de tout cela, on doit encore admirer l'homme qui l'avait ainsi improvisée. Dès le 17 août les hostilités commencèrent : Hiller commandait l'armée ennemie, composée de soixante mille hommes. Décidé à marcher au devant de lui vers Villach et la Haute-Save, Eugène ordonna à ses troupes de remonter l'Isonzo. La veille même de son arrivée devant Villach, cette ville avait été occupée par Frimont ; un combat très-vif força le général autrichien à l'évacuer. Les affaires de Léobel et de Krainburg, en donnant à l'ennemi un passage par les ponts d'Höhlenburg, compensèrent cet échec ; et l'armée italique dut se replier derrière la Save. Divers engagements à Saint-Marin, à Weichselburg et à Fiumé, eurent pour résultat de soumettre à l'Autriche les principales villes de l'Istrie. Et pendant ce temps, le général Hiller se portait sur le Tyrol. Cette diversion sur la gauche d'Eugène au moment où la gauche autrichienne, redou-

blant d'efforts, passait la Drave, battait Piat à Saint-Hermagor, et menaçait Laybach de trois côtés, déterminâ enfin le vice-roi à se replier derrière l'Isonzo. Ainsi les provinces Illyriennes, allaient cesser d'être défendues, et c'était désormais sur ses frontières qu'il fallait combattre. Hiller débouchait par Tarvis, Safnitz, Ponteba, et se rapprochait ainsi du Tyrol, devenu plus accessible par l'adhésion du roi de Bavière à la coalition. L'instant de la crise approchait; malgré quelques avantages obtenus sur différents points, la situation empirait sans cesse. Des décrets venus de Paris ordonnaient chaque jour de nouvelles levées. Enfin arriva l'invitation à toutes les milices de se lever en masse. Mais rien de tout cela ne put se réaliser complètement. D'autre part, le roi de Bavière faisait à son gendre des ouvertures tendant à obtenir qu'il se déclarât contre Napoléon, et en même temps lui promettait que les souverains alliés sauraient reconnaître ce service soit par le don d'une couronne indépendante, soit autrement. L'aide-de-camp porteur de ces propositions fut ostensiblement congédié. D'ailleurs, il ne paraît pas que les garanties offertes lors de cette première ouverture fussent de nature à satisfaire le vice-roi. Ces négociations en restèrent-elles-là? c'est ce que la nature des choses rend de toute manière incroyable. Quoiqu'il en soit, avant et pendant ces bons conseils de la Bavière, l'armée italique, disputant le terrain pied à pied, repassa le Tagliamento, la Livenza, et vint s'établir sur l'Adige, tandis que les Autrichiens descendaient les vallées de ce fleuve. Trieste et la Dalmatie tombèrent en leur pouvoir; Palmanova, Venise furent bloqués; un dé-

barquement s'exécuta à Goroz; et Ferrare fut occupé. Enfin les Napolitains; excités à la révolte par lord Bentinck (3); annonçaient déjà leur défection. Eugène, demanda un armistice. Était-ce pour faire reposer son armée? était-ce pour l'envoyer à Lyon, où l'empereur réclamait son concours? Le fait est que le feld-maréchal Bellegarde, qui, depuis le 15 décembre, remplaçait Hiller dans le commandement des Autrichiens; lui refusa l'armistice. Pendant tout le mois de janvier 1814, Eugène se maintint encore sur l'Adige; mais la rupture formelle du roi de Naples, l'occupation de Rome, de Bologne, de la Toscane et le blocus d'Ancône lui firent enfin une loi de rétrograder. Il avertit franchement Bellegarde qu'il abandonnait la ligne de l'Adige; mais qu'on le retrouverait sur celle du Mincio, et qu'il la défendrait de toutes ses forces. Le feld-maréchal ne crut pas à la seconde de ces assertions, et pensant que le dessein du prince était de franchir le Pô, il se flatta de le resserrer entre l'armée napolitaine et la sienne; cette erreur lui fit perdre la bataille du Mincio. A partir de cet instant il lui fut impossible de reprendre l'offensive, et il s'en consola en attribuant son inaction forcée aux tergiversations de Murat, qui cependant ne tergiversait point. Au reste, Eugène, quoique vainqueur, quitta la ligne du Mincio dès le lendemain; paralyser pour quelque temps l'armée envahissante avait été son but, ce but était atteint; il eût compromis sa position en attendant une nouvelle attaque sur

(3) Cet agent de l'Angleterre faisait imprimer, à bord de son vaisseau, des proclamations par lesquelles il excitait à la révolte les peuples de l'Italie, par toutes sortes de moyens et surtout en leur promettant la réunion en une seule puissance de toutes les parties de la Péninsule.

le fleuve. L'ennemi, prenant toujours le change sur son compte, essaya de le poursuivre et de l'entamer; il n'eut pas lieu de s'en féliciter et fut battu en plusieurs rencontres. Les reconnaissances que fit, plus tard, le prince Eugène sur toute la ligne du Mincio firent perdre encore quelques hommes à l'ennemi; et le général Bellegarde en vint à craindre que l'armée italique ne repassât le fleuve pour lui offrir la bataille. On vit alors le spectacle bizarre d'une armée de soixante mille hommes en retraite devant trente mille au plus. Un seul fait d'armes rompit la monotonie de la situation: ce fut un petit combat naval entre les flotilles italienne et autrichienne sur le lac de Garda; la première eut l'avantage. Du reste, en renonçant ainsi à toute attaque jusqu'à ce que le moment devînt plus favorable, le maréchal de Bellegarde avait résolu d'attendre l'effet de la diversion qu'allait tenter le roi de Naples; et, l'armée de celui-ci marchant sur Plaisance, les Autrichiens du général Nugent la joignirent en route. Réunis ils remportèrent un léger avantage à Casal-Maggiore. Instruit de cette apparition, Eugène marcha contre eux, les bat à la Nura et à Guastalla, les met en déroute à Parme, qu'il reprend sur eux, et rentre dans Reggio, qu'ils avaient momentanément occupé. Mais quelques jours suffirent aux Austro-Napolitains pour se mettre en état de reprendre l'offensive. Ils surent bientôt combien les troupes de leur adversaire étaient peu nombreuses, et ils l'emportèrent sur lui à l'affaire du Taro, à un second combat de la Nura, et à l'escarmouche du 15 avril sous les murs de Plaisance. Tel était l'état des choses en Italie lorsque la nouvelle des événements de Paris et de Fontai-

nebleau arriva. Napoléon détrôné, les hostilités n'avaient plus de but. Une convention fut signée le 16 avril, qui stipula un armistice indéfini, jusqu'à ce que les puissances alliées décidassent du sort de l'Italie. Les Français servant dans l'armée italique devaient revenir en France; les Italiens, au contraire, restaient en Italie. Osopo, Palmanova, Legnago, Venise devaient être remis aux Autrichiens. Ces clauses furent exécutées; et les corps français, congédiés par une proclamation d'adieux à laquelle ils répondirent par une adresse, reprirent le chemin de la patrie. — Le vice-roi s'occupa ensuite de son avenir personnel. C'est ici le lieu de rappeler qu'Eugène, dont toute la vie marque assez qu'il n'était pas sans ambition, pouvait bien croire qu'il avait d'autres intérêts que ceux de Napoléon. Des écrivains ont assuré que si sa défection ne fut pas publique, c'est qu'elle n'eût pas le temps de l'être. Il marchanda long-temps, ajoute-t-on, sur des conditions, dont la première devait être le titre définitif de roi d'Italie; et il avait envoyé un agent au congrès de Châtillon pour traiter en son nom. Des pièces à l'appui de tous ces faits existent, à ce que l'on assure. D'autres, au contraire, affirment que jusqu'au bout le prince Eugène, bien qu'il eût beaucoup à se plaindre de Napoléon, lui garda fidélité (4). Quoi qu'il en soit, on ne peut guère dou-

(4) La pièce suivante est sans doute à l'appui de cette opinion; mais elle est du 29 nov. 1813; c'est-à-dire qu'elle est antérieure de plus de trois mois à l'époque décisive. Les circonstances étaient bien changées au mois d'avril, et le prince Eugène n'avait plus besoin de dissimuler envers Napoléon. Il ne s'agissait plus pour lui que de tirer parti de sa position. Cette lettre, adressée à la reine Hortense, sa sœur, prouve seulement que, dès cette époque, le roi de Bavière fit des tentatives pour séduire son gendre. On ne peut guère supposer que plus tard il ne soit revenu à la charge; et il est difficile de penser que ses ef-

tér qu'après la déchéance de l'empereur le désir de la couronne d'Italie ne soit entré plus vif que jamais dans la pensée d'Eugène. Il adressa alors aux Italiens une proclamation dans laquelle il se rappelait à leur affection et à leur reconnaissance, déclarant qu'il ne se séparerait jamais d'eux. Le président du sénat Melzi, qui sans doute était dans sa confiance, convoqua ce corps, et lui soumit un projet de décret portant : 1^o Députation du sénat à l'empereur d'Autriche; 2^o Demande pour l'Italie d'un *roi libre et indépendant, et notam-*

forts soient toujours restés impuissants : « Ma bonne sœur, . . . un parlementaire autrichien a demandé avec instance à nos avant-postes de pouvoir me remettre lui-même des papiers importants. J'étais justement à cheval; je m'y rends, et je trouve un aide-de-camp du roi de Bavière, qui avait été sous mes ordres la campagne dernière. Il était chargé de la part du roi de me faire les plus belles propositions, pour moi et pour ma famille, et assurait d'avance que les souverains coalisés approuvaient que je m'entendisse avec le roi pour m'assurer la couronne d'Italie. Il y avait aussi un grand assaisonnement de protestations d'estime, etc. Tout cela était bien séduisant pour tout autre que pour moi. J'ai répondu à toutes ces propositions comme je le devais, et le jeune envoyé est parti rempli d'admiration pour mon caractère, ma constante fermeté et mon désintéressement; j'ai cru devoir rendre compte de tout à l'empereur, en omettant toutefois les compliments qui ne s'adressaient qu'à moi. . . . Ce qui pour moi est la plus belle des récompenses, c'est de voir que si ceux que je sers ne peuvent me refuser leur confiance et leur estime; ma conduite a pu gagner celle de mes ennemis. Adieu, ma bonne sœur. . . . je ne saurais assez te dire combien je suis heureux des sentiments de ma femme en cette circonstance. Elle a tout-à-fait suspendu ses relations directes avec sa famille depuis la déclaration de la Bavière contre la France, et elle s'est réellement conduite divinement pour l'empereur. . . . Ne montre cette lettre qu'à Lavallette, car je désire éviter qu'on fasse des bavardages à mon sujet. » Cette lettre est sans doute fort curieuse, et si elle était du mois d'avril 1814 elle serait décisive; mais à l'époque immédiate de la chute de Napoléon, le prince n'a certainement plus rien dit ni écrit de pareil; et il est bien sûr que les puissances alliées et surtout l'Autriche, ont alors fait plusieurs tentatives pour le séduire par de vaines promesses, afin de paralyser une armée et un parti encore très-puissant dans la Lombardie. On sait que, vers le même temps, ce fut par des déceptions de ce genre que, dans la conférence d'Abo, Alexandre entraîna le prince royal de Suède.

ment du prince Eugène. Le sénat admit le premier article; mais il modifia ainsi le second : « Les députés seront chargés de présenter aux hautes puissances les sentiments d'admiration du sénat pour les vertus du prince vice-roi et de sa reconnaissance pour son gouvernement. » Au reste cette députation n'eut pas même lieu. Une émeute terrible éclata le 20 avril dans Milan contre les souverains, on pourrait dire contre l'ombre du gouvernement napoléonien. « Nous voulons les collèges électoraux et le rappel de la députation ! » fut le cri de ralliement. Le ministre des finances, Prina, fut mis en pièces dans cette épouvantable journée (*Voy. PRINA*, au Supp.). Eugène n'essaya pas, ostensiblement du moins, de lutter contre le torrent de l'opinion; il fit conclure une nouvelle convention, par laquelle les autorités étaient conservées, et l'armée maintenue jusqu'à ce que les coalisés eussent prononcé sur le sort de l'Italie. Toutes ces stipulations se faisaient à Mantoue, d'où, ostensiblement du moins, il semble qu'Eugène n'ait pas été absent; mais on a dit qu'après l'armistice du 16, il s'était rendu aux environs de Milan, d'où il remuait secrètement l'opinion en sa faveur, et où il voulait que le peuple, se joignant par acclamation aux députés du sénat, le proclamât par des vœux tumultueux qui auraient donné sujet soit à une députation aux puissances, soit à un fastueux procès-verbal de refus. L'armée aussi était travaillée dans le même sens, et les généraux Bertolotti et Fontanelli allèrent comme députés présenter aux souverains réunis à Paris une adresse qui désignait le prince Eugène comme le roi le plus agréable aux militaires; mais cette

tentative échoua. Le vice-roi revint à Mantoue chercher sa femme, qui avait voulu l'accompagner dans cette rude campagne contre l'Autriche, et il était avec Bellegarde dans des rapports de bienveillance tels que l'on dit que le feld-maréchal fut le parrain d'une fille que la femme du vice-roi mit au monde. Cependant, lorsqu'il fallut enfin quitter la Lombardie, malgré les passe-ports et les pressantes recommandations de Bellegarde, ce n'est pas sans danger qu'Eugène traversa ses anciens états : on se souvenait encore dans le Tyrol du désarmement, des fusillades et de la mort d'Hofer. En arrivant à Roveredo, il demanda au commandant autrichien s'il pouvait garantir sa sûreté ainsi que celle de la vice-reine. « Celle de la princesse, oui, avait répondu le commandant ; la vôtre, non. » Du reste, il mettait à sa disposition sa voiture, son uniforme, ses gens et sa livrée ; et recommandait surtout qu'on eût bien soin de ne pas parler français ; avec ces précautions le passage s'exécuta sans accident. Arrivé à Munich, Eugène reçut de son beau-père l'accueil le plus affectueux. Pensant alors à user de l'influence politique de ce prince pour faire fléchir en sa faveur les déterminations des souverains alliés, il cherchait un prétexte pour se rendre en France, quand la mort de sa mère lui en fournit une cause trop légitime. Il ne resta à Paris, ainsi que sa sœur la duchesse de Saint-Leu, que le temps indispensable pour terminer ses affaires privées, et vit à peine les souverains alliés. Louis XVIII le reçut très-bien. L'ex-vice-roi avait eu l'attention de se faire annoncer sous le nom de marquis de Beauharnais. « Faites entrer le prince Eugène, » avait répondu le monarque, très-flatté

de cette visite. Il alla jusqu'à lui proposer de rester en France avec le titre de maréchal. A Vienne, pendant le congrès qui décida du sort de tant de millions d'hommes, Eugène trouva aussi les égards dus à son caractère autant qu'à sa dignité passée. Alexandre surtout lui montra de l'empressement. Mais le retour de Bonaparte ne fournit ensuite que trop de prétextes contre tous les membres de sa famille ; quant à lui on dit positivement, que par son entremise Napoléon avait connu le dessein où l'on était de le transférer à Sainte-Hélène, et que cette révélation indiscrete avait décidé l'évasion du captif. On parla même, lors du débarquement à Cannes, de le faire enfermer dans le château de Mungatsch ; et c'est encore Alexandre qui détermina les souverains à se contenter de la parole d'honneur de l'ex-vice-roi, qu'il resterait en Bavière tant que durerait la guerre. La carrière politique d'Eugène était finie ; il parut en prendre son parti, et ne s'occupa plus que d'embellir ses magnifiques propriétés. Ses économies pendant sa vice-royauté montaient à trente millions, qu'il emporta en se retirant. Ses dotations italiennes ou les indemnités qu'il reçut pour elles, les créances qu'il recouvra en 1814 dans la Lombardie ; sa part dans l'héritage de sa mère, enfin les biens de la princesse Auguste-Amélie, lui formèrent un revenu de six millions. La principauté d'Eichstadt, que lui conféra le roi de Bavière à titre d'apanage, changea bientôt de face entre ses mains : l'agriculture, le commerce, les arts vinrent donner à la misérable population qui végétait sur ce sol une aisance inconnue. Quoique l'économie sévère qui présidait à sa maison ait été traitée d'avarice, sa magnificence de représentation est

devenue proverbiale : l'ameublement seul du palais qu'il se fit construire à Munich coûta dix-huit cent mille fr. Le titre de prince lui fut conféré par la cour d'Autriche à l'occasion d'une affaire d'étiquette. Lors du mariage de l'empereur avec une princesse de Bavière, on agita la question de savoir quel rang auraient Eugène et sa femme, et il fut décidé que celle-ci se placerait au-dessus de son époux; la princesse déclara qu'elle ne paraîtrait pas à la fête si son mari était placé à un rang inférieur. Alors, en feuilletant dans les chroniques, les maîtres des cérémonies découvrirent qu'à une époque très-ancienne, une princesse de la maison d'Autriche ayant été le sujet d'une discussion semblable, le gentilhomme, par une décision expresse de l'empereur, fut créé prince. Depuis, l'ex-vice-roi d'Italie avait obtenu les titres de prince de la maison royale de Bavière, de duc de Leuchtenberg et d'altesse sérénissime.—Le prince Eugène est mort, le 26 février 1824, d'une attaque d'apoplexie. Il a laissé deux enfants mâles et trois filles, dont l'aînée, Joséphine-Maximilienne-Eugénie, a épousé, le 19 juin 1823, le prince royal de Suède Oscar; une autre est mariée à don Pedro, duc de Bragance; et la troisième au duc de Hohenzollern-Stechingen. — On peut consulter sur le prince Eugène beaucoup d'écrits récemment publiés et surtout l'*Histoire politique et militaire du prince Eugène*, par le général Vaudoncourt, Paris, 1828, 2 vol.; les *Mémoires sur la cour du prince Eugène*, etc., par M. La F***, sous-préfet de Ravenne, Paris, 1820; *Dernière campagne de l'armée franco-italique*, par le chev. S. J***; *Précis historique des opérations mili-*

taires de l'armée d'Italie en 1813 et 1814, Paris, 1817; *Relation historique de la révolution du royaume d'Italie en 1814*, par le comte Guicciardi (trad. de l'ital.), Paris, 1822. — M—dj et P—ot.

BEAUJEU (ANNE DE). V.
ANNE DE FRANCE, II, 193.

BEAUJOLAIS (LOUIS-CHARLES D'ORLÉANS, comte de), né à Paris, le 7 octobre 1779, annonça dès l'enfance de grandes dispositions, un excellent caractère, et profita parfaitement de la brillante éducation que l'on donnait aux jeunes princes de sa maison (1). Il avait à peine treize ans lorsqu'il fut conduit avec ses parents dans les prisons de l'Abbaye, où on lui fit subir un interrogatoire auquel il répondit avec autant d'esprit que de courage. Transféré plus tard, ainsi que son père et son frère le duc de Montpensier (V. ce nom, au Supp.), dans les prisons de Marseille, il y fut détenu pendant trois ans et demi dans un cachot obscur, infect et long-temps séparé de son frère qui gémissait à côté de lui. Madame de Genlis rapporte dans ses *Mémoires* (V, 73), un acte de dévouement admirable de la part de ce jeune prince. Dans le mois de novembre 1795 les deux frères avaient formé le projet de s'évader; et ils s'étaient assurés d'un bâtiment

(1) Ce fut pour amuser l'enfance de ce prince que son père Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, alors duc de Chartres, fit construire en 1784, au Palais-Royal nouvellement rebâti, un petit théâtre dont les acteurs prirent le nom de *petits comédiens du comte de Beaujolais*. Ces comédiens furent d'abord des marionnettes remplacées bientôt par des enfants qui, d'après le privilège de l'Académie royale de musique et de l'Opéra-Comique, n'ayant pas la permission de chanter sur la scène, étaient réduits à faire des gestes, tandis qu'on chantait pour eux dans les coulisses. Malgré ces entraves, ce théâtre se soutint avec succès jusqu'en 1790. Il fut occupé ensuite par la troupe de la Montansier (Voy. ce nom, XXIX, 453) jusqu'en 1807; et depuis 1830, il est occupé par la troupe du Palais-Royal. — A—t.

neutre, prêt à partir. Il ne s'agissait plus que de sortir de la prison. Le comte de Beaujolais s'échappa le premier au moyen de cordes qu'il s'était procurées ; et il se rendit droit au navire qui était près de mettre à la voile. Cédant aux prières du jeune prince, le capitaine consentit à attendre quelques minutes ; mais, le duc de Montpensier n'arrivant pas, il fallut s'éloigner. Son frère refusa absolument de partir sans lui, et après le départ du bâtiment, il retourna vers la prison ; et trouva au pied du mur le malheureux duc de Montpensier qui s'était cassé la jambe en tombant. Courant aussitôt à lui, il le releva dans ses bras ; et, ne songeant qu'à le secourir, il eut bientôt rassemblé par ses cris une foule nombreuse, et tous les deux furent reconduits en prison, où on les garda plus étroitement encore. A la fin de 1796, les deux frères furent déportés en Amérique, sur un vaisseau neutre, et ce fut à Philadelphie qu'ils se réunirent à leur frère aîné, après une séparation de plus de quatre ans. Ils parcoururent ensemble dans tous les sens cette vaste contrée, et revinrent en Europe en 1800. Ils trouvèrent à Londres plusieurs autres princes de la maison de Bourbon, notamment Monsieur, comte d'Artois (depuis Charles X), qui accueillit avec empressement leur désir de réconciliation, et parut avec eux en public dans plusieurs occasions, leur donnant toutes sortes de témoignages de bienveillance et d'affection. Mais les rigueurs de sa longue captivité avaient fort affaibli la santé du comte de Beaujolais, et il ressentit alors les atteintes cruelles d'une affection de poitrine. Quelle que fût la sagesse de son régime, le mal ne fit qu'empirer. En 1808, les médecins n'y virent

plus d'autre remède qu'un voyage dans des contrées méridionales ; et le comte de Beaujolais partit pour se rendre en Sicile avec le duc d'Orléans, son frère, qui avait promis de ne pas le quitter. Obligé de s'arrêter à Malte, le jeune prince y mourut le 30 mai 1808, à l'âge de vingt-huit ans. 'M—Dj.

BEAULAC (GUILLAUME), avocat et jurisconsulte, né en Languedoc, se fit connaître par la publication d'un *Répertoire des lois et des arrêtés du gouvernement de 1789 à l'an XI* (1803), par ordre alphabétique, chronologique et par classement de matières, Paris, an XI, 1803 ; 2^e édition, 1804, in-8°. Cet ouvrage, utile pour éclairer les recherches dans le dédale des lois rendues, depuis la révolution, est le résultat d'un long et pénible travail. L'esprit d'ordre et d'analyse et l'opiniâtreté de patience qu'il suppose dans le classificateur, doivent relever le mérite d'une entreprise aussi ingrate. Le plan de Beaulac est exposé d'une manière très-lucide, dans une préface où il donne la preuve qu'il savait aussi bien comprendre la législation et son esprit, qu'il avait d'aptitude pour en classer les monuments. On trouve en tête des titres, sous lesquels il a rangé les lois de chaque matière, un précis qui aide à leur intelligence. L'exactitude des dates et des autres indications y est portée jusqu'au scrupule. Le débit rapide du *Répertoire* engagea l'auteur à en faire paraître, à un an d'intervalle, une nouvelle édition revue et augmentée. Il profita, pour l'améliorer, de sa propre expérience et des observations que les personnes versées dans la connaissance des lois et la pratique des affaires lui avaient communiquées. Rondonneau, qui avait

aussi formé le projet de publier un semblable répertoire, y renonça, lorsqu'il se vit devancé avec un succès auquel il applaudit lui-même. Après la mort de Beaulac, il fit d'abord paraître des suppléments et finit par donner une nouvelle édition de tout l'ouvrage, Paris, 1813-1816, 3 vol. in-8°. La *Table générale alphabétique des lois*, etc., Paris, imprimerie royale, 1814, 4 vol. in-8°, est sans doute plus complète, mais elle ne peut remplacer entièrement le Répertoire, dont la distribution embrasse à la fois l'ordre alphabétique, l'ordre chronologique et la série des matières, en les faisant concourir au même but. On a donc lieu de s'étonner qu'un savant jurisconsulte (M. Dupin) ait avancé, sans doute par préoccupation (1), que la préférence devait être accordée à la *Table générale alphabétique*. Chacun de ces *index* a une destination différente et son utilité particulière. Beaulac mourut à Paris, le 23 août 1804. L'étendue de ses lumières dans toutes les parties de la législation, la douceur de ses mœurs et une probité à toute épreuve lui avaient concilié l'estime générale. L—M—X.

* **BEAULIEU** (JEAN-PIERRE, baron de), général autrichien, naquit le 26 octobre 1725, au village de Lathuy en Brabant; d'une famille pauvre, quoique d'origine noble. Après une éducation dirigée particulièrement vers les mathématiques, il entra dans la carrière des armes en 1743, et il était déjà capitaine d'infanterie en 1747. Aide-de-camp du maréchal Daun pendant la guerre de sept ans, il saisit avec avidité toutes les occasions de signaler son courage, et mérita par l'importance

de ses services aux batailles de Collin, de Breslau, de Leuthen, de Hockirchen, etc., les grades de major, de lieutenant-colonel, la croix de Marie-Thérèse et un diplôme de baron. En 1763, la paix vint changer la nature de ses occupations. Son goût pour les arts le fit charger des plans pour l'embellissement des palais impériaux; presque tous furent exécutés sous ses yeux; et, en 1768, il fut attaché, avec le titre de colonel d'état-major, au gouvernement militaire des Pays-Bas. Cet emploi lui laissait le loisir de vivre presque constamment à la campagne, occupé de soins agricoles et de l'éducation de son fils. La révolution brabançonne, le força en 1789 à servir avec plus d'activité. Nommé général-major, il prit le commandement d'un corps de l'armée autrichienne (si l'on peut appeler armée les débris de quelques régiments réduits par la désertion à trois ou quatre mille hommes); il attaqua les insurgés, les dispersa sur tous les points, et par un zèle qui ne se ralentissait jamais, contribua plus qu'aucun autre à terminer cette guerre en peu de temps. C'est au milieu d'un de ces combats, qu'apprenant la mort de son fils unique qui venait d'être atteint d'une balle, il dit, avec le stoïcisme d'un Romain: « Mes amis, ce n'est pas le moment de le pleurer; il faut vaincre. » Le collier de commandeur de Marie-Thérèse lui fut envoyé le 31 mai, et le brevet de lieutenant-général, le 2 octobre 1790. L'année suivante, Léopold lui donna le régiment que la mort du général d'Orosz laissait disponible; il est le premier officier belge qui ait été colonel propriétaire d'un régiment hongrois. Placé sur les frontières des Pays-Bas autrichiens, à la tête d'un corps peu

(1) *Lettres sur la profession d'avocat*, etc., 4^e édition, tom. II, pag. 357.

considérable, Beaulieu fut attaqué près de Jemmappes, par le général Biron, le 29 mai 1792. Il parvint à se maintenir sur la défensive, et le lendemain, ayant reçu quelques renforts, il sortit de ses retranchements, battit les Français, et les poussa jusque sous le canon de Valenciennes. Tel fut le premier fait d'armes d'une guerre qui devait être si longue, si meurtrière, et tant de fois désastreuse pour l'Autriche. Beaulieu eut des succès l'année suivante en Flandre, où il sauva Furnes et reprit Menin. Il servit encore dans la province de Luxembourg en 1794, et soutint le 30 avril, près d'Arlon, avec un corps de quinze mille hommes, les efforts de l'armée de la Moselle tout entière, que commandait Jourdan. Le 19 mai, il se rendit maître de Bouillon, ce qui lui valut la grande croix de Marie-Thérèse. Il remplît, en 1795, les fonctions de quartier-maître-général de l'armée de Clerfayt, sur le Rhin; mais ce rôle secondaire lui plaisait peu. Au mois de mars 1796, il reçut le commandement en chef de l'armée d'Italie avec le grade de général d'artillerie (*feldzeugmeister*); mais sa réputation militaire ne servit qu'à faire mieux remarquer la supériorité du vainqueur de Montenotte. Dans cette bataille, où Bonaparte commença son éclatante carrière, Beaulieu commit la faute grave de trop étendre sa ligne, et de vouloir couvrir la place de Gènes, à laquelle l'ennemi ne pensait pas. Ensuite il fut mal secondé par d'Argenteau, qui commandait le centre de l'armée austro-sarde. Se trouvant brusquement séparé des Piémontais par les mouvements rapides de l'armée française, il ne songea plus qu'à couvrir Milan, et surtout à assurer la défense de Mantoue, où il

n'y avait ni garnison, ni approvisionnements, ni rien de ce qu'il fallait pour soutenir un siège. Ce fut pour avoir le temps de faire ces préparatifs qu'il essaya de tenir sur le Pô et sur l'Adda. La défense qu'il fit au pont de Lodi eût mérité de meilleurs résultats; mais rien ne pouvait résister à l'impétuosité de son jeune adversaire. Après avoir laissé dans la place la moitié de son armée, il se retira derrière le Mincio, et se vit bientôt obligé, le 21 juin, de remettre le commandement à Wurmser, que la fortune traita plus mal encore. Il se retira alors dans un château qu'il avait acheté près de Lintz : c'était le seul bien qui lui restât d'une grande fortune. Les patriotes belges avaient pillé sa maison près de Jodoignes dans les Pays-Bas, en 1789, et détruit sa bibliothèque, sa collection de cartes, son cabinet de médailles et d'antiquités. En 1794, les troupes françaises avaient encore pillé et réduit en cendres cette belle propriété; son fils unique était mort sous ses yeux; son gendre, le baron de Malcamp, qu'il venait d'adopter en lui donnant son nom, avait reçu sur le champ de bataille d'Osterach une blessure mortelle; enfin l'armée française, marchant sur Vienne en 1805 et 1809, dégrada encore son château, et lui causa des pertes considérables. Si l'on ajoute à ces chagrins les tristes souvenirs de la campagne de 1796 qui avait pour ainsi dire obscurci cinquante années de services et de gloire, on s'étonnera sans doute qu'il ait pu prolonger son existence jusqu'à quatre-vingt-quatorze ans. Il mourut à Lintz le 22 déc. 1819. On assure qu'il a rédigé des mémoires (en français) sur ses campagnes, mais il est douteux qu'ils voient jamais le jour. Beaulieu, mal-

gré ses revers en Italie, doit être regardé comme un général estimable. S'il n'était pas doué de ce vaste coup d'œil et de cette réunion de qualités diverses si nécessaires pour la conduite d'une grande armée, il savait du moins fort bien faire manœuvrer un corps de quinze à vingt mille hommes, et il possédait surtout, à un très-haut degré, l'art d'électriser le soldat. — Trois frères de Beaulieu, militaires comme lui, étaient morts les armes à la main dans la guerre de sept ans. ST—T.

BEAULIEU (CLAUDE-FRANÇOIS), historien et publiciste, naquit en 1754, à Riom, où il fit de bonnes études. Ne trouvant pas dans sa province à se placer d'une manière conforme à ses goûts, il vint à Paris en 1782, et s'étant lié avec quelques gens de lettres, il s'occupa d'économie politique, science qui ne comptait alors en France qu'un bien petit nombre d'adeptes. A la révolution il fut le principal rédacteur des *Nouvelles de Versailles* (1), journal qui, plus tard prit le titre d'*Assemblée nationale*, et il y défendit avec un talent remarquable les principes de la monarchie tempérée. Trop instruit pour ne pas reconnaître la nécessité de réformer les abus qui s'étaient glissés dans les diverses branches de l'administration, il se bornait à demander qu'en essayant d'y remédier, on prît garde de tout détruire. Beaulieu fut l'un des premiers membres du club des Feuillants, que les députés constitutionnels fondèrent en 1791 pour l'opposer à celui des Jacobins qu'ils redoutaient, sans prévoir toute l'influence que ceux-ci devaient bientôt exercer. Ce club ne put résister aux attaques de ses ad-

versaires, déjà maîtres de la populace; et les Feuillants, pour qui ce nom devint deux mois plus tard un titre de proscription, ne pouvant compter sur l'appui de l'autorité municipale qu'ils réclamaient vainement, cessèrent de se réunir. Invariable dans ses opinions, Beaulieu concourut à la rédaction du *Postillon de la guerre*, journal qui signalait avec beaucoup de courage les chefs des anarchistes et leurs projets désastreux. Le ministre De Lessart faisait les fonds de cette feuille; mais Beaulieu l'ignorait, et il déclare qu'il ne consentit à y travailler que parce qu'elle était rédigée dans des principes qui furent toujours les siens (Voy. *Essais sur la révolution*, IV, 218). Après la journée du 31 mai, arrêté comme suspect, il fut jeté dans les prisons de la Conciergerie où il passa quatre à cinq mois, et fut transféré au Luxembourg, d'où il ne sortit qu'à la chute de Robespierre. Pendant qu'il était à la Conciergerie, il y vit amener les principaux chefs de la Gironde; et, quoiqu'il n'eût cessé de blâmer leur conduite et de combattre leurs opinions, il ne put s'empêcher de témoigner un vif intérêt à des malheureux, égarés par des théories dangereuses, mais pour la plupart pleins de talents et de probité. Sa position au Luxembourg était un peu adoucie par la tendresse de sa femme. « Elle venait tous les jours avec un enfant de quelques mois qu'elle allaitait, passer deux ou trois heures à la porte de la prison, où rôder dans le jardin avec cette innocente créature, sous les fenêtres du terrible château. » (*Ibid.* V, 325). Dès qu'il fut libre, Beaulieu reprit le métier de journaliste, qui ne paraissait plus aussi dangereux. Cependant, au 18 fructidor (4 sept. 1797), il fut compris dans

(1) Le premier numéro de ce journal parut le 23 juin 1789.

la liste des déportés comme l'un des rédacteurs du *Miroir* et de la *Gazette universelle* (2); mais il parvint à se soustraire aux recherches de la police, et se tint caché dans les environs de Paris. Sa proscription durait encore lorsqu'il eut le malheur de perdre sa femme et son enfant. Resté seul au monde, il accepta la place de secrétaire du comte de Belledor, préfet de l'Oise, et rédigea le journal de ce département jusqu'à la fin de 1815. A cette époque, il revint à Paris, et il obtint du gouvernement royal une faible pension. Il alla ensuite s'établir à Marly, où il mourut au mois de sept. 1827, emportant l'estime et les regrets de tous ceux qui l'avaient connu (3). Appelée en 1820 à Bruxelles, par le comte de La Marck qu'il avait vu à l'assemblée constituante, il n'eut point à se féliciter de son séjour dans cette ville (*Voy. AREMBERG*, LVI, 407). On a de lui : I. *Essais historiques sur les causes et les effets de la révolution française*, Paris, 1801-03, 6 vol. in-8°. Cet ouvrage, écrit avec une impartialité remarquable, est l'un des meilleurs que l'on puisse consulter pour l'histoire des dernières années du 18^e siècle. Témoin de la plupart des événements qu'il raconte, les récits de Beaulieu sont pleins d'intérêt et semés d'anecdotes curieuses. En jugeant les principaux acteurs de ce grand drame, il fait la part des circonstances où ils se sont trouvés, et, sans affaiblir leurs torts, montre que la plupart sont encore plus à plaindre qu'à blâmer.

(2) Beffroi de Reigny fait un grand éloge de ce journal, et de Beaulieu son rédacteur.

(3) Il avait, après le 9 thermidor, sollicité la liberté de MADAME, fille de Louis XVI, détenue dans la prison du Temple; et l'honneur de cette conduite ayant été attribué par quelques journaux à M. de Marsan, Beaulieu réclama par une lettre insérée dans la *Quotidienne* du 26 janvier 1818.

II. *Réflexions sur les réflexions de M. Bergasse sur l'acte constitutionnel du sénat*, ibid., 1814, in-8°.

III. *Le Temps présent*, ibid., 1815, in-8°. IV. *La Révolution française, considérée dans ses effets, sur la civilisation des peuples*, ibid., 1820, in-8°. Beaulieu a rédigé dans l'*Histoire de la Révolution, par deux amis de la liberté*, le volume qui contient le récit des événements de l'année 1792. L'un des collaborateurs de la *Biographie universelle*, il y a fourni des articles importants sur les contemporains, tels que ceux de Danton, de Fouquier-Tainville, d'Hébert, de Marat, de Pichegru, etc. (4). Il avait commencé une *Histoire des Journaux* pendant la révolution; et personne n'était plus que lui à même de bien faire un pareil ouvrage. Peu de personnes connaissaient aussi

(4) Dans un des numéros de la *Revue de Paris* du mois de mars dernier, consacré presque tout entier à la louange de Pichegru, l'article que notre collaborateur Beaulieu a rédigé sur ce général, pour la *Biographie universelle*, a été critiqué amèrement, par le seul motif que, selon le rédacteur de la *Revue de Paris*, il n'est pas vrai que Pichegru ait été dévoué aux Bourbons, lorsqu'il était général de la république. Nous ne chercherons pas à démontrer, ce qui serait trop facile, qu'une telle opinion est contraire à l'évidence des faits; ce n'est pas ce qui nous a le plus frappés dans la notice de la *Revue de Paris*, c'est la préférence que l'auteur de cette notice donne à l'article Pichegru de la *Biographie des Contemporains*. Très-étonnés d'une telle préférence, nous avons voulu reconnaître si, contre leur usage, les rédacteurs de ce dernier ouvrage avaient réellement fait dans cette occasion mieux que la *Biographie universelle*, ou s'ils ne l'avaient pas servilement copiée, comme il leur est presque toujours arrivé. Quelle a été notre surprise, lorsque nous avons vu que l'article Pichegru des *Contemporains* est copié presque littéralement sur celui de la *Biographie universelle*, rédigé par Beaulieu, même dans les assertions blâmées par la *Revue de Paris* quant à notre ouvrage, mais louées si ridiculement et de si mauvaise foi quant à la *Biographie des Contemporains*. Voilà comment on écrit l'histoire, ou plutôt voilà comment on en raisonne, et comment on juge les historiens dans certains journaux! Et ce qu'il est bon de remarquer, c'est que la *Biographie des Contemporains* est rédigée par trois académiciens, et que l'article de la *Revue de Paris* est signé par un autre académicien, M—v.

bien que Beaulieu les hommes et les choses de notre époque. Mais cet ouvrage, qu'il n'a pas eu le temps de finir, ne verra probablement jamais le jour. W—s.

BEAULIEU (CHARLES GILLOTON DE); publiciste; qu'un assez grand nombre d'opuscules, tous écrits dans des vues d'utilité générale, n'a pu garantir de l'oubli, appartenait à la secte dont le docteur Quesnay, Mirabeau le père, l'abbé Baudeau et Dupont de Nemours ont été les chefs et les principaux organes. Signaler les abus qui s'étaient glissés dans les diverses branches de l'administration, en indiquant les moyens de les corriger; favoriser les progrès de l'agriculture par une meilleure répartition des impôts, et ceux de l'industrie par la suppression des entraves qui gênaient son essor; tels étaient les vues et le but des économistes: mais dépassés par leurs disciples, qui le furent par leurs successeurs, ils contribuèrent, en examinant ses bases constitutives, au renversement de la monarchie qu'ils se proposaient de consolider. Beaulieu dut, comme tous les économistes, embrasser avec chaleur la cause de la révolution et les espérances qu'elle faisait naître. Cependant on ne trouve son nom ni dans la liste des électeurs de Paris de 1789, ni plus tard dans celle des commissaires des sections. D'après quelques-uns de ses opuscules, on voit qu'il avait fait une étude spéciale de toutes les questions financières; mais on n'ose pas affirmer que l'écrivain qui fait le sujet de cet article soit le même que Beaulieu, membre du bureau de comptabilité, qui remplaça Clavière au ministère des finances, le 13 juin 1792, et se retira le 29 juillet, n'ayant gardé le porte-feuille qu'environ six semaines.

Celui-là était né en Bretagne, probablement à Redon. Outre une traduction de la *Science du gouvernement*, revue par l'auteur, qui fit à son ouvrage des additions et des changements importants (*Voy. GORANI*, au Supp.), on a de Gilotton de Beaulieu: I. *Démonstration des vices de l'impôt territorial en nature*. II. *Mémoire sur les moyens de perfectionner les moulins et la mouture des grains*, 1786. III. *Mémoire sur la suppression de certains impôts*, adressé à l'assemblée des notables, 1787. IV. *De l'aristocratie française*, ou réfutation des prétentions de la noblesse; et nécessité d'en supprimer l'hérédité, 1789, in-8°. V. *Mémoire sur les droits féodaux*, présenté à l'assemblée nationale, 1789. VI. *Procès de la noblesse et du clergé*, d'après les faits extraits de l'histoire de France, 1789, in-8°. VII. *Principes du gouvernement* et projet de réforme dans toutes les parties de l'administration, 1789, in-8°. VIII. *De la nécessité de vendre les biens de l'église et ceux des ordres de chevalerie* pour payer la dette publique, 1789. IX. *De la liberté de la presse*, principal moyen d'instruction et de réforme, 1789, in-8°. X. *Reflexions sur la nécessité d'établir l'enseignement de la science de l'économie politique*. XI. *De la nécessité de rendre nos colonies françaises indépendantes et de supprimer notre art de navigation*, in-12. W—s.

BEAUMANOIR (PHILIPPE DE), chevalier (1), l'un des plus anciens jurisconsultes français; naquit dans

(1) Suivant Moréri, et quelques autres généalogistes, Philippe de Beaumanoir serait un des chefs de la maison Lavardin (*Voy.* ce nom, XXIII, 455).

le Beauvoisis, vers le milieu du 13^e siècle. C'est de lui-même que nous tenons cette indication : *Pour ce que nous sommes d'ichelui pais* (2). *Son langage d'ailleurs*, dit Loisel, *le montre manifestement*. Saint Louis ayant fait don à Robert, son cinquième fils, du comté de Clermont, celui-ci choisit Beaumanoir pour conseiller et bailli; et ce fut ainsi qu'on le vit remplissant pour ce prince la charge de chef de la justice dans ses domaines, se transporter successivement où il en était besoin, et présider les *plaids* de Clermont en 1280, et ceux de Vermandois en 1283. Il devint bailli de ce dernier comté en 1289; et ce fut alors qu'il entreprit le voyage de Rome par ordre du roi. Quoique l'on ne connaisse pas bien l'objet de cette mission, il y a lieu de conjecturer, d'après plusieurs passages du livre qu'il nous a laissé, que le souverain trouva en lui un zélé défenseur des droits de la couronne auprès du Saint-Siège. On remarque dans la suite des baillis de France au XIII^e siècle, telle qu'elle a été donnée d'après leurs comptes, par Brussel (3), un Philippe de Beaumanoir, bailli de Tours en 1292. Selon Ducange et Louvet, historien du Beauvaisis, il fut bailli de Senlis en 1293 et 1295. Beaumanoir avait épousé Mabile de Boyes, d'une illustre maison de Picardie. Il mourut en 1296. Les coutumes de Beauvoisis, recueillies par lui en 1283, sont le monument le plus précieux de notre ancien droit. Ce n'est pas seulement comme type de la législation civile, c'est comme représentant au vif l'état de la société dans le 12^e et le 13^e

siècles. Il offre, pour ainsi dire en relief, le régime féodal avec ses guerres et ses trêves, les communes avec leurs franchises, les deux puissances laïe (laïque) et ecclésiastique, armées chacune d'une épée, l'une temporel, l'autre spirituel; et, pardessus tout cela, le souverain dominant la hiérarchie politique, mais soumis lui-même aux lois de cette inféodation graduelle qui commençait à la glèbe et ne finissait pas toujours au trône. Sous le nom général de *coutumes*, qui ensuite a été restreint aux seules dispositions de droit civil, Beaumanoir a rassemblé presque toutes les lois qui régissaient les hommes et le territoire. On y trouve jusqu'à des réglemens qui depuis ont formé la matière de cette branche de l'administration appelée *police*. Il en est de relatifs aux poids et mesures, aux foires et marchés, aux pèlerins et marchands, aux insensés, aux hôteleries et maladeries, aux usuriers, etc. La législation criminelle et la procédure qui doit s'observer dans la poursuite des *mesfets* et *larrecins*, etc., occupent plusieurs chapitres. Enfin, l'ensemble de l'ouvrage n'offre pas uniquement la série et le texte des lois et des réglemens en usage au XIII^e siècle, il est heureusement coupé et éclairci par les observations judicieuses et quelquefois profondes de l'auteur. Loisel a donc eu raison de dire que « c'était le premier et le « plus hardi œuvre qui ait été com-
« posé sur les coutumes de France.
« Car c'est lui qui en a rompu la
« glace et ouvert le chemin à Jean
« le Bouteiller et tous ceux qui sont
« survenus depuis. Car Messire Pierre
« des Fontaines, conseiller et mais-
« tre des requestes de saint Louis,
« auteur du livre de la roine Blan-
« che, n'avait point passé si avant ;

(2) *Prologue des Coutumes de Beauvoisis*, p. 1.

(3) *Nouvel examen de l'usage général des fiefs*, tom. I, pag. 489.

« il appert par son livre qu'il était grand légiste, canoniste et coutumier » (4). Le livre de Beaumanoir ne fut pas seulement d'un haut prix pour les juriscultes : nos publicistes et surtout Montesquieu y découvrirent un grand nombre de dispositions qui ont servi à éclairer l'origine et la marche de nos anciennes institutions. L'auteur de *l'Esprit des Lois* dit qu'on doit regarder Beaumanoir comme la lumière de son temps et une grande lumière (liv. XXVIII, chap. 45). Il appelle ailleurs son livre admirable ouvrage (liv. XXVI, chap. 15). Les historiens français et anglais, Robertson, Stuart, Hallam, etc., qui ont tracé le tableau des progrès de la société en Europe, s'aident à chaque pas du témoignage du bailli de Clermont. On a lieu de s'étonner qu'un recueil aussi précieux n'ait pas été imprimé avant la fin du 17^e siècle, si l'on réfléchit surtout que les Pithou, les Chopin, les Loisel, les Dumoulin, etc., en avaient eu connaissance et y avaient trouvé d'amples matériaux. « Carondas avait promis de le donner au public et de l'illustrer de ses commentaires ; Loisel dit qu'il l'avait remis à Douceur, libraire. Le célèbre avocat Ricard avait pris la peine de le copier entièrement de sa main pour le publier » (5). Mais l'honneur de le mettre au jour était réservé à Thaumac de la Thaumassière, qui, ayant eu communication de trois manuscrits dont l'un appartenait à Colbert (6), fit paraître une excellente édition du texte avec des

notes, des observations et un glossaire sous le titre de *Coutumes de Beauvoisis, par messire Philippe de Beaumanoir* (7). *Assises et bons usages du royaume de Jérusalem, par messire Jean d'Idelin, et autres anciennes coutumes, le tout tiré des manuscrits*, Bourges et Paris, Billaine et Jacques Morel, 1690, in-fol. Cet ouvrage, devenu rare, mérite d'autant plus d'être recherché que, selon l'observation de M. Dupin aîné (8), il est probable qu'il ne sera jamais réimprimé. Les notes de l'éditeur, remplies d'une érudition substantielle, attestent qu'il était également versé dans le droit et dans la connaissance de notre histoire. Le glossaire contient l'explication d'un grand nombre de termes juridiques que l'on cherche en vain dans l'édition de l'ouvrage de Ragueau, donnée par Laurière (*Voy. ce nom, au Supp.*) (9). Parmi les motifs qui déterminèrent La Thaumassière à publier cet ancien code, il met en première ligne la nécessité « de découvrir la source où nos meilleurs auteurs et Dumoulin même ont puisé leurs plus pures lumières, et d'où ils ont tiré leurs plus solides principes. » A la coutume de Beauvoisis il joignit celle de la ville de Riom, connue sous le nom d'*Alphonsine*, parce qu'elle fut rédigée par ordre d'Alphonse, comte de Poitou, frère de saint Louis ; ainsi que les anciennes coutumes d'Or-

(4) *Mémoires des pays, villes, comté, etc., de Beauvais et Beauvoisis*, 1627, in-4^o, chap. VII.

(5) *Coutumes de Beauvoisis*, Avert. de Thaumac de la Thaumassière (*Voy. ce nom*, XLV, 248).

(6) N^o 1044, *Codic. manuscript. Colbertin.* ; Montfaucon, *Bibliotheca Bibliothecarum manuscriptorum*, in-fol., tom. II, p. 938.

(7) Les manuscrits portent pour intitulé : *Gi commenche li livres des Coutumes et des usages de Beauvoisis, selon ce qu'il couvoit ou tans que cist Livres fu fez, c'est assavoir, en l'an de l'incarnation Nostre Seigneur M. CC. LXXX et trois*. Le nom de Beaumanoir ne se lit qu'à la fin : *Ichii desine Philippe de Beaumanoir son livre.*

(8) *Notices historiques et critiques sur plusieurs livres de jurisprudence française, remarquables par leur antiquité*, Paris, 1820, in-8^o, p. 42.

(9) *Glossaire du Droit Français*, Paris, 1704, 2 vol. in-4^o.

léans, tirées d'un livre en velin, que lui avait communiqué Proust de Chambourg, professeur en droit à Orléans. L—M—X.

BEAUMANOIR (le baron de), littérateur, était né vers 1720, en Bretagne. Ayant embrassé la profession des armes, il entra dans les mousquetaires, et fit avec distinction plusieurs campagnes en Flandre et en Allemagne. A la paix de 1763, il fut mis à la retraite, et dès-lors chercha dans la culture des lettres un noble délassement. Il devait donc être dans un âge avancé, lorsqu'il publia le recueil de ses écrits en prose et en vers, sous le titre d'*OEuvres diverses*, Lausanne (Paris), 1770, 2 vol. in-8°. Le premier contient deux tragédies en cinq actes, *Osman III* et *Laodice, reine de Carthage*, sujet déjà traité par Thomas Corneille; deux comédies, *les Ressources de l'esprit*, en cinq actes et en vers, et *les Mariages*, en un acte et en prose; *Zéliane*, tragédie lyrique, et *Sidonis*, pastorale. Il y a de l'esprit et de la gaieté dans les comédies; mais les autres pièces, dont aucune d'ailleurs n'a été représentée, sont au-dessous du médiocre. Le second volume renferme la *Justification d'Enguerrand de Marigny* (Voy. ce nom, XXVII, 135), moreau d'une assez grande étendue, et plein de recherches intéressantes; avec les *Mémoires de la jeunesse* de l'auteur. Exalté, comme Beaumanoir le dit lui-même, par la lecture souvent répétée du plus grand des poètes, il ne put résister au désir de traduire ses ouvrages: mais on peut croire qu'avant d'entreprendre cette tâche il n'avait pas assez consulté ses forces; car sa traduction de l'*Iliade* en vers, Paris, 1781, 2 vol. in-8°, n'obtint pas même l'honneur d'être critiquée.

« J'emploie, dit-il, dans la préface, « tous mes moments à la traduction « de l'*Odyssée*, dont j'ai déjà achevé « plusieurs chants et que j'espère « conduire à la fin avant une année. » Mais le peu de succès de l'*Iliade* l'empêcha sans doute de la mettre au jour. Si l'on en croit les Biographies modernes, le baron de Beaumanoir mourut dans l'émigration. W—s.

BEAUMEL, originaire du Rouergue, était capitaine au service de la république française, lorsqu'il fut fait prisonnier par le général vendéen Charette, au combat de Legé. Il fut le seul de son parti à qui l'on fit quartier dans cette affaire, et il ne dut cette exception qu'à un de ses amis qui, figurant parmi les Vendéens, le reconnut et le sauva. De cette époque, Beaumel s'attacha à Charette, devint un de ses principaux officiers, et même l'un de ses plus intimes amis; il le servit avec une grande distinction, et fut blessé en plusieurs occasions, notamment à l'attaque des Quatre-Chemins, où il reçut une balle dans la poitrine. Après la défection de Prudent de la Roberie, Beaumel fut promu au commandement de la cavalerie de l'armée royale du Bas-Poitou. Il n'abandonna pas Charette, au moment où toute la Vendée recevait la loi des républicains; il était avec lui, ayant seulement un parti de cent cinquante cavaliers et de cinquante fantassins; lorsque l'adjudant-général Travot, depuis plusieurs jours à la poursuite du général vendéen, l'atteignit et le surprit à Froidefond, avec des forces infiniment supérieures. La résistance des royalistes fut celle d'hommes désespérés, Beaumel surtout se battit avec un acharnement sans exemple, et ne parut que chercher à vendre sa vie le plus cher possible; mais

une balle l'étendit mort aux côtés de son général qui échappa encore quelques jours aux poursuites de Trayot. Beaumel était un bel homme, d'un caractère doux, et un bon officier ; il s'était acquis, quoique étranger, la confiance des Vendéens et particulièrement celle de Charette, qui prenait plaisir, en signe d'amitié, à changer de vêtement avec lui. — Un frère de Beaumel, qui était venu le joindre parmi les royalistes du Bas-Poitou, déploya aussi beaucoup de bravoure dans diverses affaires, eut son cheval tué sous lui à l'affaire de l'Oie, contre des troupes venant d'Espagne, et perdit la vie peu de jours après dans un autre combat. F—T—E.

BEAUMESNIL (PIERRE de), né sans fortune, dans une des provinces du centre de la France ; étudia beaucoup, et ayant le goût des voyages et des recherches archéologiques, se fit comédien de province pour pouvoir plus aisément aller d'un lieu dans un autre. Il parcourut ainsi successivement le Limousin, le Berry, l'Angoumois, l'Agenois, et autres provinces, dessinant à la plume les monuments qu'il rencontrait, en y ajoutant un texte où se trouvent des observations que la critique moderne peut juger sévèrement. Il y a lieu même de suspecter la bonne foi du dessinateur et de croire que quelques-uns des monuments esquissés dans ces provinces ont été supposés par lui et n'ont jamais existé. Quoi qu'il en soit, M. d'Aisne, intendant du Limousin, qui approuvait les travaux de ce savant, lui fit obtenir le titre de correspondant de l'Académie des inscriptions avec une pension de 1,500 fr. Beaumesnil est mort à Limoges plusieurs années avant la révolution. Il existe de ses cahiers à la bibliothèque Mazarine à Paris,

à la bibliothèque de la ville de Poitiers et dans d'autres endroits. Les deux cahiers qui sont à Poitiers sont relatifs à la province du Poitou et font connaître plusieurs monuments qui n'existent plus. Boudon de Saint-Amant a rendu compte des travaux de cet archéologue pour l'Agenois, dans les Mémoires de la société académique d'Agen. F—T—E.

BEAUMESNIL (HENRIETTE-ADÉLAÏDE VILLARD, dite), comédienne, naquit le 31 avril 1748. Ses dispositions précoces pour l'art théâtral frappèrent le célèbre Préville qui, l'ayant vue jouer la comédie à sept ans, avec une finesse et un esprit fort au-dessus d'un âge aussi tendre, la jugea capable de remplacer dignement un jour M^{lle} Dangeville dans l'emploi des soubrettes. Avec une jolie figure, une physionomie piquante, une taille svelte, beaucoup d'intelligence et d'esprit naturel, elle aurait fait une actrice charmante. La comédie française laissa échapper une aussi précieuse acquisition, et M^{lle} Beaumesnil, qui était bonne musicienne, mais dont la voix et les moyens physiques n'avaient pas cette puissance, cette énergie plus indispensables alors qu'aujourd'hui, se décida pour l'Opéra. Malgré un talent réel, elle y végéta toujours, parce qu'on ne sut pas en tirer parti, et qu'elle remplaça le plus souvent ses chefs d'emploi dans des rôles peu faits pour elle. Son début néanmoins fut très-brillant. Elle parut le 27 nov. 1766 dans la froide pastorale de *Sylvie*, où elle surpassa dans le principal rôle M^{lle} Arnould qui l'avait abandonné à la troisième représentation. M^{lle} Beaumesnil y excita la plus agréable surprise. Jamais on n'avait vu une débutante montrer autant d'aisance. Il est vrai, dit Grimm, qu'elle avait déjà

fait une fausse couche et un enfant. Si elle eût débuté par un meilleur rôle, elle aurait fait tourner la tête aux Parisiens. Il ne lui manquait qu'un peu de cette noblesse qui distinguait éminemment M^{lle} Arnould. Elle joua depuis les princesses après cette actrice, dans *Dardanus*, *Castor et Pollux*, *Iphigénie en Aulide*, etc. Elle la remplaça aussi dans *Myrtil* et *Lycoris*, et créa plusieurs rôles dans les opéras nouveaux ou remis au théâtre, tels que ceux de *Clarisse* et de *Lycoris* dans le premier et le troisième acte du *Carnaval du Parnasse*, en 1767; de *Chloé* et de *Céphise*, dans le premier et le dernier acte de *l'Union de l'amour et des arts* (1), 1773; de *Zémire* dans *Ismenor*, etc. Douée d'un talent très-flexible, elle plaisait dans tous les genres; mais comme sa voix naturellement sèche était peu propre à exprimer le sentiment et les passions, son triomphe était le genre pastoral qui exigeait moins de force et d'action que de grâce et de gaieté. Elle y était d'ailleurs applaudie comme danseuse fort agréable. Une des épîtres qui caractérise le mieux les talents et la fatuité de Dorat, adressée par lui, dans ce temps-là, à M^{lle} Beaumesnil, fait très-bien connaître l'amabilité de cette actrice, ainsi que sa coquetterie et ses caprices. De fréquentes et graves maladies ayant affaibli sa santé, elle se retira du théâtre en avril 1781, avec une pension de quinze cents francs sur l'Opéra et une autre du roi. Joignant à beaucoup d'esprit un excellent ton, elle épousa peu d'années après un avocat nommé Phlippe, homme d'affaires de la duchesse de

Bourbon, et vécut dans la familiarité de cette princesse au château de Petit-Bourg, dont son mari acheta depuis une partie des dépendances. Malgré la perte de ses pensions, elle y jouit d'une heureuse aisance, ainsi que dans la maison qu'elle possédait sur le boulevard Montmartre. Mais dans ses dernières années elle ne s'occupait que de sa santé, et son docteur, Alphonse Leroy, ne la quittait presque pas. Elle mourut à Paris le 15 juillet 1803. M^{lle} Beaumesnil mérite d'être citée parmi le très-petit nombre des femmes qui ont réussi dans la composition musicale; elle donna à l'Opéra, en 1784, *Tibulle et Délie* ou les *Saturnales*, acte faisant partie des *Fêtes grecques et romaines* de Fuzelier. Cet opéra, représenté avec succès à Versailles devant la cour, ne réussit pas moins à Paris, où le roi de Suède, Gustave III, assista à l'une de ses représentations. Les *Mémoires secrets de Bachaumont*, tout en faisant l'éloge de la musique pleine de grâce et de sentiment, semblent douter que M^{lle} Beaumesnil en fût l'auteur; mais personne n'a réclamé la paternité de cet opéra, qui est porté sous son nom dans tous les ouvrages spéciaux, ainsi que sur les registres manuscrits de M. Beffara, qui font aujourd'hui autorité. D'ailleurs cette actrice a présenté depuis au comité de l'académie royale de musique un opéra d'*Anacréon*, qui n'a jamais été joué. De plus, elle a donné, en 1792, au théâtre Montansier, *Plaire c'est commander*, ou les *Législatrices*, opéra en deux actes, dont le marquis de La Salla avait fait les paroles.

A—T.

(1) Pendant long-temps les opéras-ballets, tels que les *Eléments*, les *Sens*, et autres pièces qu'on jouait à l'Opéra sous le titre de *Fragments*, se composaient de plusieurs actes dont chacun formait une pièce entière.

BEAUMETZ (BON-ALBERT BROIIS, chevalier DE), l'un des membres les plus distingués de l'as-

semblée constituante , naquit à Arras , le 24 déc. 1759 , d'une ancienne famille de robe. A seize ans il fut nommé substitut surnuméraire du procureur-général ; et dès son début , il se fit remarquer par une éloquence vive et facile qu'il devait moins à l'étude des orateurs qu'à ses dispositions naturelles. Ses talents lui méritèrent l'agrément du roi pour la survivance de son père ; et , en 1785 , il lui succéda dans la place de premier président au conseil supérieur de l'Artois. Alliant au goût des plaisirs de son âge beaucoup d'esprit et de capacité , il s'acquitta de ses nouvelles fonctions d'une manière très-brillante , et sut encore trouver le loisir d'étendre et de perfectionner ses connaissances. Chaque semaine il tenait chez lui des conférences auxquelles assistait l'élite du barreau d'Arras , et où se discutaient les points de droit les plus épineux , et des questions de haute politique dont la nouveauté plaisait à de jeunes esprits , avides de changements. On ne doit pas s'étonner si Beaumetz , sans avoir brigué les suffrages , fut élu presque à l'unanimité député de la noblesse de sa province aux états-généraux. Peu d'hommes étaient plus capables de l'y représenter dignement. Quoique disposé , par suite de ses principes , à tous les sacrifices que les circonstances pourraient nécessiter , il ne se montra point d'abord favorable à la réunion des ordres ; mais ses amis triomphèrent aisément de son indécision , et il prit place au côté gauche avec ceux des députés qui voulaient , en détruisant les abus , conserver la monarchie. Adjoint à différents comités , la variété de ses connaissances et sa facilité pour le travail l'en rendirent un des membres les plus utiles , et il fut souvent chargé de rapports importants. Dans la dis-

cussion sur la sanction royale (sept. 1789) , il se prononça pour le *veto* suspensif , en exigeant que le roi fit connaître ses motifs ; et il demanda que la lecture d'un mémoire envoyé sur cet objet par le ministère n'eût lieu qu'après que le décret serait rendu. Le 29 sept. , à la suite d'un éloquent rapport sur la réforme de la jurisprudence criminelle , il fit décréter la publicité des débats judiciaires et l'abolition de la torture , ainsi que de toutes les peines qui ne faisaient qu'aggraver le sort de l'accusé. Peu de temps après (2 nov. 1789) , dans la question sur les biens ecclésiastiques , il soutint que ces biens n'appartenaient ni au clergé , ni à la nation , mais à Dieu , et qu'ils ne pouvaient être employés qu'aux frais du culte et à l'entretien des pauvres ; et chercha , mais vainement , à démontrer tous les inconvénients qui résulteraient de leur aliénation. Il combattit ensuite le projet d'accorder aux Juifs l'éligibilité ; mais , quelques mois plus tard , par une contradiction dont sa carrière parlementaire offre plus d'un exemple , il appuya vivement une pétition des Juifs de Bayonne qui réclamaient la jouissance des droits civils. En 1790 il demanda que les audiences des conseils de guerre fussent publiques , et fit décréter qu'à l'avenir tout accusé n'y paraîtrait qu'accompagné de son défenseur. Le 27 mai il fut nommé président ; le 21 septembre il parla dans l'intérêt des religieuses , et demanda que leur traitement annuel fût fixé à 900 livres ; le 24 il proposa la création de 800 millions d'assignats pour faciliter la vente des domaines nationaux ; et quelques jours après , il fit régler à 6,000 livres le traitement de l'illustre Lagrange (*Voy.* ce nom , XXIII , 163). Au mois d'octobre , lorsque les

comités réunis proposèrent de déclarer que les ministres avaient perdu la confiance de l'assemblée, il demanda que M. de Montmorin fût excepté de cet anathème; et pour qu'on ne crût pas que son opinion était dictée par l'amitié, il affirma qu'il ne connaissait ce ministre que par ses actes publics. Dans le courant de février 1791 il présenta un nouveau plan de comptabilité; et le 18 mars il fit décréter l'établissement d'un comité de trésorerie. Le 6 avril il se joignit à Buzot pour demander le rétablissement, dans la loi sur la responsabilité ministérielle, de l'article qui donnait au corps législatif le droit de provoquer le renvoi des ministres. Il appuya la proposition de Robespierre, portant qu'aucun membre de l'assemblée ne pourrait accepter de place dans le ministère que quatre ans après la session. Tout en déclarant que « les assignats avaient sauvé la France, » il combattit la création de petits assignats dont l'effet, suivant lui, devait être de rendre plus rare encore les monnaies de cuivre et d'argent; mais sur l'observation que le métal des cloches fournirait une quantité suffisante de monnaies pour les échanges, il finit par se ranger à l'avis de Rabaut-Saint-Etienne, et fit décréter l'émission d'assignats de cinq livres jusqu'à la concurrence de cent millions. Dans les débats qui s'élevèrent sur le droit de pétition, il fit décider que ce droit, étant individuel, ne pouvait être délégué, et par conséquent que toute pétition devait être signée. Il soutint qu'on ne pouvait sans injustice priver M. de Girardin des cendres de J.-J. Rousseau pour les transporter au Panthéon. Le 1^{er} sept., il fit, au nom des comités, un rapport très-applaudi sur le cérémonial

à observer dans la présentation au roi de l'acte constitutionnel; et le 29, il fit adopter une instruction sur la police de sureté et sur la procédure par jurés. Après la session Beaumetz fut nommé membre du directoire du département de Paris; et c'est en cette qualité qu'il appuya les demandes des prêtres insermentés pour la pension promise lorsque les biens du clergé avaient été déclarés nationaux. La chaleur qu'il mit dans cette affaire augmenta les soupçons que donnaient déjà ses liaisons avec la cour et avec les émigrés, dont il avait pris la défense à l'assemblée, en demandant l'ajournement des mesures provoquées contre eux par le parti dominant. Accusé, en 1792, de travailler à rétablir l'ancien gouvernement, il fut obligé de chercher un asile dans les pays étrangers. Après avoir séjourné quelque temps en Allemagne, il passa en Angleterre, d'où il se rendit en Amérique avec l'intention d'y fonder un établissement agricole. Il rencontra dans l'exécution de ce plan des obstacles qu'il ne put vaincre; et, en attendant que des circonstances plus favorables lui permissent de rentrer en France, il résolut de visiter les possessions anglaises dans les Indes. Il était en 1800 à Calcutta; et l'on conjecture que ce fut dans cette ville qu'il termina, à l'âge de 50 ans, une vie que sa fortune, ses talents et d'autres avantages semblaient devoir rendre plus heureuse. Membre, depuis 1782, de la société littéraire d'Arras, il y lut, dans ses séances publiques, plusieurs morceaux remarquables. Il a fourni des articles à la *Bibliothèque de l'homme public*, rédigée par Condorcet, Chapelier, etc. Enfin il a publié le *Code pénal des Jurés et de la Haute-Cour nationale*, Paris, 1792, in-

12. On trouve les principaux discours de Beaumetz dans le *Choix des Rapports*, etc., Paris, 1822, in-8°. W—s.

BEAUMONT (JEAN DE HAINAUT, sire DE), était frère cadet de Guillaume I^{er}, dit le Bon, comte de Hainaut, et descendait de la maison d'Avesnes. C'est un des héros de Froissart. Il inspira à Guillaume II, son neveu, comte de Hainaut et de Hollande, les mêmes sentiments que Guillaume-le-Bon avait eus pour le roi d'Angleterre. Son début dans la carrière des armes annonça toute la hardiesse de son caractère. Il s'agissait de reconduire dans son pays Isabelle, femme d'Edouard II, que les violences de Hugues Spenser, ministre et favori de ce prince, avaient forcée d'en sortir accompagnée de son fils, et qui n'avait point trouvé auprès de Charles-le-Bel, son frère, l'appui qu'elle devait en attendre. Après avoir vu déposer Edouard II, et couronner le fils de ce monarque détrôné, il repassa la mer, mais il fut bientôt obligé de secourir le roi qu'il venait de créer, et à qui l'Ecosse avait déclaré la guerre. Edouard épousa la nièce de son défenseur, qui se dévoua entièrement à sa personne, et demeura attaché à l'Angleterre jusqu'à la mort de Guillaume, tué en combattant les Frisons. Philippe de Valois chercha alors à l'attirer dans son parti et lui offrit des avantages plus considérables que ceux qu'il trouvait en Angleterre. Jean de Beaumont les accepta en 1345. Quoique affaibli par l'âge et les fatigues, il se signala encore à l'affaire de Blanche-Taque, et à la bataille de Crécy. Philippe ayant eu son cheval tué sous lui, Jean de Beaumont le fit monter sur le sien, et continua de combattre vaillamment à ses côtés. Il mourut le

11 mars 1356. Ce n'était pas seulement un preux et déterminé chevalier, mais un politique habile et un protecteur des gens de lettres; entre autres de Jean-le-Bel, chanoine de Saint-Lambert de Liège, qui a fourni des mémoires à Froissart. M. Buchon a publié un poème français sur la bataille de Crécy, composé par un *familier* du sire de Beaumont (édit. de Froissart, XIV, 279-300). Ce poète était Colin de Hainaut.

R—F—G.

BEAUMONT (ETIENNE), avocat, né en 1718, à Genève, avait reçu de la nature des dispositions qu'il cultiva dans sa jeunesse avec le plus grand soin. La délicatesse de sa santé l'ayant forcé de renoncer au barreau, il réunit autour de lui quelques jeunes gens auxquels il donna des leçons de droit naturel et de morale. Le résumé de son cours ou, comme dit Senebier, le squelette de ses leçons, imprimé sous le titre de *Principes de philosophie*, Genève 1754, in-8°, a été reproduit en 1773 dans la collection des *Oeuvres* de Diderot (*Voy.* ce nom, XI, 317) par une singulière inadvertance de l'éditeur. Beaumont mourut dans sa patrie, en 1758. Son ami Roger (*Voy.* ce nom, au Supp.) venait de lui adresser ses *Lettres sur le Danemark*. Un frère de Beaumont, pasteur à Genève, concourut, suivant Senebier, à la nouvelle traduction de la *Bible*, à l'usage des églises réformées. *Voy.* Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, III, 92. W—s.

BEAUMONT DE BRIVASAC (le comte DE), né en Gascogne, en 1746, entra fort jeune au service, et devint chef d'escadron au régiment de la reine, cavalerie. Il émigra au commencement de la révo-

lution et se rendit en Angleterre, où il composa un ouvrage assez remarquable qu'il a publié à Paris, sous ce titre : *L'Europe et ses colonies en 1819* ; seconde édition, 1822, in-8°. On y trouve des détails curieux sur les nouveaux états de l'Amérique du Sud. Beaumont de Brivassac est mort à Paris le 3 août 1821.
Z.

BEAUMONT (JEAN-FRANÇOIS-ALBANIS), né à Chambéry vers 1755, fut destiné dès sa jeunesse à la carrière du génie militaire, et vint en France, où il fit ses études à l'école de Mézières. Etant retourné dans sa patrie, en 1775, il fut nommé ingénieur de seconde classe, et comme tel employé à Nice. Le duc de Gloucester, frère du roi d'Angleterre, ayant passé dans cette ville, apprécia tout son mérite et, après l'avoir attaché à l'éducation de ses enfants, l'emmena avec lui dans ses voyages en Italie, en Allemagne, en France et en Angleterre. Ce fut pendant le long séjour qu'il fit à Londres dans la maison de ce prince, que Beaumont travailla à ses descriptions de l'immense chaîne des Alpes, depuis les bouches du Var, jusqu'en Carinthie. Il se fixa ensuite dans ses propriétés de Vernaz, près de Genève, et s'y livra tout entier à l'étude des sciences et plus particulièrement à celle de l'agriculture. En 1808, il recut de l'empereur Napoléon une médaille d'or, pour les progrès qu'il avait fait faire à plusieurs branches de l'économie rurale. C'est à lui que cette contrée dut en grande partie la précieuse introduction des mérinos d'Espagne. Beaumont est mort en 1812, dans sa propriété de Vernaz. On a de lui : I. *Voyage historique et pittoresque de la ville et du comté de Nice* ; Genève, 1787, in-8°.

II. (en anglais) *Voyage dans les Alpes Rhétiennes*, Londres, 1792, in-fol. III. *Description des glaciers du Faucigny*, 1793, in-8°. IV. (en anglais) *Voyage dans les Alpes maritimes*, Londres, 1793, in-8°. V. (en anglais) *Voyage dans les Alpes Lepontines*, Londres, 1796, in-fol. VI. *Description des Alpes Grecques et Cottienes, ou tableau historique et statistique de la Savoie*. Paris, 1802 in-8°, avec figures et atlas, in-fol. SECONDE PARTIE du même ouvrage, ibid., 1806, 2 vol. in-4°. L'auteur est entré dans des détails intéressants sur les antiquités de la Savoie, notamment sur les anciens bains d'Aix (*Aquæ Domitiæ* ou *Gratianæ*), et sur l'arc de L. Pompeius Campanus, qu'il regarde, non comme un monument funéraire, mais comme un monument commémoratif de la salubrité des eaux thermales. Au reste, sa description, faite en 1801, est incomplète. Depuis cette époque, le roi Charles-Félix a ordonné des fouilles qui ont mis entièrement à découvert ce précieux reste des constructions romaines, dont M. Gimbernaut a publié en 1823 une description exacte dédiée au roi de Bavière. VII. *Des Mémoires* sur la manière de défendre les camps, sur l'histoire naturelle, sur l'art de fonder solidement dans la mer, sur une route à établir du Chablais au Vallais par Meilleraye, laquelle route a été exécutée plus tard par Napoléon, etc. G-G-X.

BEAUMONT (CLAUDE-ÉTIENNE), architecte, né en 1757, à Besançon, vint fort jeune à Paris étudier les principes de son art, et se plaça sous la direction de Dumont, professeur à l'académie. Après avoir terminé ses cours, il entra dans le bureau de Couture le jeune, qui ve-

naît d'être chargé de continuer les travaux de l'église de la Madeleine. S'étant aperçu que son nouveau maître, en modifiant le plan primitif de Contant d'Ivry, s'était écarté des règles de l'art, il crut devoir l'en avertir et, pour prix de ses avis, fut congédié (1). Ce fut alors, qu'aidé par un de ses compatriotes (Montaignon), il publia sous le nom de feu Dulin, architecte, une *Lettre à un ami sur un monument public*, in-4° de 25 pp. (2). Cette lettre, qui contient une critique aussi juste que modérée du nouveau plan de la Madeleine, fut supprimée par arrêt du conseil, sur la demande du Baron de Breteuil, protecteur de Couture. A la création du département de Paris, Beaumont fut attaché comme architecte au bureau des domaines, et mérita par son zèle et ses talents l'estime des nouveaux administrateurs. Chaptal, ministre de l'intérieur, le chargea de la construction de la salle destinée aux séances du tribunal, et lui confia les travaux à faire au Palais-de-Justice, au Temple, à la maison des sœurs de la charité, et à l'institution des sourds-muets. De tous ces travaux celui qui fit le plus d'honneur à Beaumont, ce fut la salle du Tribunal. Elle lui mérita depuis une mention honorable du jury pour les prix décennaux, dont le rapporteur déclare que cette salle, « regardée comme la plus par-

« faite de celles qui ont été construites pour des autorités constituées, « depuis la révolution, est en même « temps noble, simple et d'un style « pur. » Le gouvernement, ayant décidé que l'église de la Madeleine serait convertie en temple de la Gloire, ordonna qu'il serait ouvert un concours sur les changements qu'il convenait de faire à cet édifice pour l'approprier à sa nouvelle destination. Le plan de Beaumont fut jugé le meilleur par la classe d'architecture de l'Institut; mais ses ennemis parvinrent à faire rapporter cette décision, en montrant que Beaumont s'était approprié les principales idées consignées dans la *Lettre de Dulin*, dont on ignorait qu'il fût l'auteur; et on adjugea le prix à l'architecte dont le plan avait balancé les suffrages des juges. Beaumont, s'étant justifié du reproche de plagiat, obtint une indemnité de dix mille francs pour son travail; mais le chagrin qu'il éprouva de se voir privé de l'honneur d'attacher son nom à un grand monument, le conduisit peu de temps après au tombeau. Il mourut à Paris en 1811. C'est à lui que l'on doit le plan du théâtre des Variétés. W-s.

BEAUMONT.-LABONNIÈRE (MARC-ANTOINE, comte DE), général français, né le 23 sept. 1763, à Beaumont, en Touraine, d'une ancienne famille de cette province, fut d'abord page de Louis XVI, puis capitaine de cavalerie. Il adopta avec sagesse les principes de la révolution, et devint bientôt colonel du cinquième régiment de dragons. En 1793 il vit avec horreur les excès de la faction sanguinaire qui dominait la France, et il ne put contenir son indignation. Son régiment était alors à Lyon. Il devint bientôt suspect. Arrêté par ordre des

(1) Ce bâtiment qui a subi tant de métamorphoses depuis 1764, époque où il fut commencé sous la direction de Contant d'Ivry, fut repris à neuf jusque dans ses fondements par Couture, qui eut la première idée du portique faisant face à la rue Royale. Il en éleva les colonnes qui restèrent inachevées pendant près de trente ans. Le bâtiment ne fut repris qu'en 1806, sous la direction de M. Vignon, et n'a été terminé qu'en 1834. V—VE.

(2) Cette *Lettre* devenue rare est accompagnée de trois plans, celui de Contant, beau-père de Dulin, celui de Couture, et enfin celui de Beaumont qui modifia les deux précédents.

proconsuls, qui envoyaient à la mort par centaines les habitants de cette malheureuse ville, il fut condamné à subir le même sort; et déjà on le conduisait au lieu du supplice, lorsque ses dragons montèrent à cheval et déclarèrent qu'ils allaient user de violence pour le soustraire à la mort, si on ne le leur rendait. Les proconsuls intimidés cédèrent; et Beaumont reprit le commandement de ses dragons qu'il conduisit encore plus d'une fois à la victoire, sous Masséna et sous Schérer en Italie, où il préluda aux glorieuses campagnes de Bonaparte. Il prit également part à ces dernières guerres; se distingua particulièrement à Lodi, à Mantoue, à Marengo, et devint successivement général de brigade, général de division et inspecteur-général de cavalerie. Il fit aussi plus tard les campagnes de la grande armée, et concourut aux victoires d'Austerlitz, d'Iéna et de Wagram. Nommé sénateur et écuyer de *Madame mère* sous le gouvernement impérial, il fut appelé à la chambre des pairs sous Louis XVIII, en 1814, et créé chevalier de Saint-Louis. Il ne crut pas devoir suivre ce prince dans son exil, et combattit à Waterloo. Après le retour du roi, il entra néanmoins à la chambre des pairs, et se fit souvent remarquer dans cette assemblée par la sagesse de ses opinions. Le général Beaumont est mort le 4 fév. 1830. Il avait épousé la sœur de Davoust, et il était depuis long-temps lié d'une étroite amitié avec ce maréchal. Après avoir passé l'un près de l'autre une grande partie de leur vie, ces deux guerriers se trouvent encore unis après leur mort, car ils ont été ensevelis dans la même tombe. — Trois frères du général Beaumont se sont illustrés dans l'administra-

tion et dans l'armée. — Son fils lui a succédé à la chambre des pairs. — BEAUMONT DE CARRIÈRE (le baron), né d'une famille obscure, vers 1770, fut long-temps aide-de-camp de Murat qu'il suivit dans toutes ses campagnes. Partout il se distingua par sa bravoure, notamment en 1805, à Wertingen, où il enleva lui seul un capitaine de cavalerie autrichienne au milieu de sa compagnie. Parvenu au grade de général de division en 1813, il mourut glorieusement sur le champ de bataille dans la même année.

M—Dj.

BEAUNOIR (*Alexandre-Louis-Bertrand*. ROBINEAU dit), né le 4 avril 1746, était fils d'un notaire de Paris. Bien que M. Robineau père ne fût pas illettré (car il a laissé, dit-on, plusieurs ouvrages manuscrits sur l'économie politique), il voulait que son fils lui succédât dans sa charge; mais le jeune homme, préférant à la carrière lucrative et paisible qui lui était offerte la vie aventureuse et rarement opulente de l'homme de lettres, quitta la maison paternelle, et prit le petit collet. On sait que ce costume était alors une recommandation pour un débutant en littérature. Une place qu'un ami lui fit obtenir à la Bibliothèque du roi, mit l'abbé Robineau au dessus du besoin, et dominé par un goût invincible pour la littérature légère, le bibliothécaire en petit collet, laissant à ses livres et son grave costume, se mit à faire des vers et des pièces pour les petits spectacles. Ses premières productions eurent peu d'éclat et sont aujourd'hui totalement oubliées. Son véritable début dramatique fut *l'Amour quéteur*, représenté pour la première fois le 22 octobre 1777 sur le théâtre de Nicolet. Il avait tiré son sujet d'une chanson libertine alors

fort en vogue, portant le même titre, dont on attribuait les paroles à l'avocat-général Séguier, et l'air à La Borde, valet de chambre du roi. *L'Amour quêteur* attira chez Nicolet la cour et la ville. « Cette « pièce est charmante; disent les « *Mémoires du temps*, et digne « d'un autre lieu : on serait tenté de « la croire de l'abbé de Voisenon, « s'il n'était pas mort. » La scène se passait dans un couvent : le dialogue, rempli d'allusions finement gazées, prête à de pauvres recluses des pensées plus que mondaines; et l'on conçoit que l'archevêque de Paris ait ordonné à l'abbé Robineau ou de désavouer sa pièce ou de quitter l'habit ecclésiastique. Le jeune auteur renouça au petit collet. Ce fut alors que, par égard pour sa famille, il changea son nom tout-à-fait bourgeois contre le pseudonyme sonore et tant soit peu féodal de *Beauvoir* (anagramme de Robineau), auquel s'adaptait facilement la particule *de*, que M. Robineau n'hésita pas à s'attribuer; faiblesse assurément pardonnable chez un littérateur de boulevards, puisque nous pourrions citer tel philosophe bien grave qui n'en fut pas exempt. On peut croire que *L'Amour quêteur*, dont la vogue prolongée peint les mœurs peu sévères de l'époque, a fourni à Picard l'idée première de ses *Visitandines*. Si l'on compare les deux dialogues on reconnaîtra qu'il y a plus de réserve et de prudence dans l'opéra-comique du *citoyen*, du comédien Picard, représenté sous la république, que dans le drame grivois de l'abbé, quinze ans avant la chute de l'ancien régime. Deux mois après *L'Amour quêteur*, Beauvoir donna sa *Vénus pélerine* au même théâtre où elle obtint la même vogue, non sans une vive opposition

de la part des grands théâtres, qui voyaient avec envie un auteur de la foire accaparer les grands succès (1). Dans ce temps où la haute société s'abandonnait aux plus frivoles bagatelles, l'ignoble pièce de *Jean-not* ou *les battus paient l'amende*, avait été honorée de la présence de Louis XVI et de la reine qui y avaient ri comme de simples bourgeois. Beauvoir fit une sorte de contre-partie de cette bluette : sa *Jean-nette* ou *les battus ne paient pas toujours l'amende* (2), représentée au mois de mai 1780, ajouta encore à sa réputation d'auteur spirituel et gracieux. Cette réputation devint tout-à-fait européenne, lorsqu'il eut enfanté son *Jérôme Pointu* (13 juin 1781), pièce éminemment morale malgré la gaîté un peu grivoise du dialogue. L'acteur Volange y jouait le principal rôle avec un naturel qui a laissé des souvenirs dans la mémoire des Nestors de nos vieux parterres, que nous avons été dans le cas de consulter pour cet article. On contesta même à Beauvoir l'idée de sa pièce; et, selon l'expression des *Mémoires*

(1) Une chanson que Beauvoir composa et fit courir sous le même titre, et sur l'air de *L'Amour quêteur*, lui fournit le sujet de cette pièce. Ayant donné au théâtre des Elèves de l'Opéra, la pastorale des *Quatre coins*, il crut ces jeunes acteurs capables de jouer une pièce plus importante, et leur donna en 1779, *L'Hymen* ou le *Dieu jaune* suite de *L'Amour quêteur*. Mais cette comédie au-dessus de leurs forces, n'eut pas le succès qu'elle aurait obtenue jouée par des comédiens consommés. L'allégorie en est agréable; et, quoique le fond en soit un peu libre, l'auteur y a respecté la décence, plus encore que dans la première. On peut dire que Beauvoir en épurant le goût et les mœurs des petits théâtres, nettoya véritablement les étables d'Auclais. A—r.

(2) L'auteur du *Chroniqueur désœuvré* ou l'*espion des boulevards* (Mayer de Saint-Paul), prétend que l'abbé Robineau fit cette pièce pour plaire à une jolie actrice du théâtre de Nicolet, nommée Forest; et qu'il chercha en vain à lui devoir le bonheur. Il l'accuse en outre d'avoir copié, à la Bibliothèque du roi, la plupart des pièces qu'il faisait représenter sur les théâtres des boulevards; mais ce critique mérite peu de confiance. L—M—X.

déjà cités, on voulut « que l'Histrion « lui en eût donné l'idée, et qu'il « n'en fût que l'exécuteur. » Cependant Robineau se laissa imposer, par la susceptibilité un peu étrange de ses confrères de la Bibliothèque du roi, l'obligation de ne pas donner, même sous son nom de guerre, ses pièces aux petits théâtres; et elles parurent désormais sous le nom de sa femme. Il venait d'épouser M^{lle} Louise-Céline Cheval, que son esprit aimable et cultivé rendait tout-à-fait propre à prendre pour son compte les productions de son mari. Déjà il avait, sous le nom de sa jeune épouse, donné *Jérôme Pointu*, ce qui fit dire à l'auteur du *Petit Almanach des grandes femmes*: « On ne saurait concevoir comment une femme « seule a pu souffler à un vieux procureur tant de jolies choses pour « rire. » *Jérôme Pointu* a fait le tour de l'Europe et a été traduit en allemand par F.-W.-L. Meyer (Vienne, 1783, in-8°); et Beaunoir a été surnommé le *père des Pointus* (3), car, mettant à profit cette première donnée, il a fait successivement *Thalie à la Foire et les Pointus* (1783), et *Eustache Pointu chez lui, ou qui a bu boira* (1784). En 1782 il avait donné à la comédie italienne *la Nouvelle Omphale*, imitation assez gracieuse du conte de Sénèque intitulé : *Camille, ou la manière de filer le parfait amour*. Il avait composé pour les Variétés

(3) Ce surnom ne lui vient pas de ce qu'il a fait tous les *Pointus*; car Guillemain a donné au même théâtre (Variétés amusantes), de 1781 à 1783, trois pièces jouées aussi par Volange: *Boniface Pointu et sa famille*; *les Bonnes gens ou Boniface à Paris*; et *le Bienfait récompensé ou la suite des Bonnes gens*. Mais Beaunoir avait créé l'ainé de la famille, *Jérôme Pointu*, qui avait en cent cinquante représentations de suite; et il donna depuis deux autres *Pointus* sous le nom de sa femme. Quant au premier, il est imprimé sous son nom seul; et le *Petit Almanach des grandes femmes* se trompe en l'attribuant à ma-

amusantes la charmante comédie de *Fanfan et Colas*; mais les comédiens italiens, par les mains de qui passaient ces sortes d'ouvrages, et qui avaient le droit d'en retrancher tout ce qui rentrerait dans le genre des pièces de leur répertoire, demandèrent à la jouer eux-mêmes, et l'auteur y consentit; elle fut représentée le 7 septembre 1784. Ce drame offre l'intérêt le plus touchant. « Il y a « peu de tragédies, dit Grimm, qui « fassent répandre autant de larmes, il « y en a peu qui puissent avoir une « influence aussi utile sur les mœurs, « et dont l'impression puisse être « aussi surement profitable. » On sait que *Fanfan et Colas* était l'imitation de la meilleure des fables de l'abbé Aubert (*Voy.* ce nom, LVI, 513); Florian avait également emprunté ce sujet, mais il n'avait fait qu'un drame assez triste (4). L'auteur ou les auteurs de *Fanfan et Colas* (car pourquoi refuser à madame Beaunoir quelque chose de plus que le faible mérite d'avoir écrit lorsque son mari dictait?) firent une suite à cette charmante pièce; et *Rose, suite de Fanfan et Colas*, représentée le 13 septembre 1785, eut un succès égal, sort assez rare pour les suites. *Le Mariage d'Antonio*, donné le 29 juillet 1786 au même théâtre, musique de mademoiselle Grétry, parut assez froid aux premières représentations, et les auteurs le retirèrent. Bientôt *les Amis du jour* (sept. 1786) vinrent dédommager,

dame Beaunoir, qui n'était pas encore mariée en 1781; elle n'avait alors que quinze à seize ans. A—T.

(4) En 1822, la comédie de *Fanfan et Colas* reparut en opéra-comique, arrangé par M. Adolphe Jadin fils, musique de M. L. Jadin père. Mais elle eut bien moins de succès que dans la nouveauté, parce que la musique en ralentissait un peu l'action, et que des talents médiocres étaient chargés des principaux rôles. A—T.

par un nouveau succès, Beaunoir qui donna cette pièce sous son nom seul. Il serait trop long et probablement impossible, d'énumérer toutes les productions dramatiques de Beaunoir : lui-même les faisait monter à plus de deux cents ; et le bénéfice qu'il en avait tiré à cent mille écus. Dès 1784 ; vu son peu d'assiduité à ses fonctions, on l'avait engagé à renoncer à sa place d'employé à la Bibliothèque du roi. Cette mesure d'ailleurs avait été exécutée d'une manière honorable et avantageuse pour Beaunoir, puisque une gratification fut le prix de sa démission. En 1787 il partit pour Bordeaux, où il prit la direction du théâtre ; mais il y fit mal ses affaires. De retour à Paris en 1789, il ne parut pas d'abord éloigné d'adopter les idées nouvelles ; il était alors orateur de la loge du Contrat-Social. Mais dès le 15 sept., effrayé des progrès de la révolution, il quitta la France, se rendit en Belgique, et prit part comme écrivain aux dissensions politiques qui agitaient ce pays. Après l'expulsion des Autrichiens, la manifestation trop franche de ses opinions en faveur de la maison d'Autriche, l'exposa aux persécutions du gouvernement aristo-théocratique qui dominait dans Bruxelles. Plus tard, lorsque le retour des troupes autrichiennes eut relevé le parti impérial, Beaunoir manifesta sans réserve son ressentiment contre ses adversaires. Il publia le journal *le Vengeur*, puis deux libelles des plus violents : 1° *Histoire secrète et anecdotique de l'insurrection belge ou Vander Noot, drame historique en cinq actes et en prose, dédié à S. M. le roi de Bohême et de Hongrie, traduit du flamand de Van (de) Schön (beau) Schwartz*

(noir) par M. D. B., in-8° 1790 ; 2° *Les Masques arrachés ou vies privées de LL. EE. Henri Vander Noot et Van Cupér, de S. E. le cardinal de Malines et leurs adhérents, par J. Lesueur* (pseudonyme), 1790, 2 vol. in-8°. De ces deux productions, la première est un drame dans lequel l'auteur s'est affranchi non seulement de la plupart des règles de la composition théâtrale, mais de toute convenance de style et de toute pudeur morale. On y voit dans le déshabillé le plus obscène les hypocrites dominateurs de la Belgique. Les gravures sont dignes du texte ; mais ce que l'on a peine à concevoir, c'est que la police autrichienne ait laissé mettre en tête du volume la dédicace à Léopold I^{er}, roi de Bohême et de Hongrie, et le portrait de ce prince. Si les gouvernements réguliers peuvent quelquefois se croire obligés de soudoyer de pareilles turpitudes, ils ne doivent jamais leur donner un caractère officiel. Entre le quatrième et le cinquième acte, se trouve une très-graveleuse biographie de la Pineau, maîtresse de Vander Noot (*Vox. BELLEM*, dans ce vol.). Dans cette note l'auteur faisant libéralement les honneurs de son propre caractère, annonce que « dans ce moment un es-
« pion de police, digne Homère de
« cette Minerve, et l'un des mille et
« un heureux qu'elle a faits dans ses
« beaux jours, se prépare à donner au
« public ses aventures détaillées dans
« un ouvrage intitulé : *Les Mas-*
« *ques arrachés*, etc. » Ce n'est, en effet, ainsi que le disent les auteurs de la *Galerie historique des contemporains*, publiée à Bruxelles, qu'un roman scandaleux ; « hor-
« mis quelques pages, cet ouvrage paraît avoir été écrit dans un

« mauvais lieu par un espion de police. Il est vrai de dire que les « personnages les plus marquants de « cette époque ne méritaient guère « d'autre historien. » En 1791, Beaunoir parcourut les provinces rhénanes, probablement avec quelque mission secrète. Quoi qu'il en soit, écrivain infatigable, il tira parti de cette excursion en publiant un *Voyage sur le Rhin depuis Mayence jusqu'à Dusseldorf*, Neuwied, 1791, 1 vol. in-8°; traduit en hollandais, Harlem, 1793, 2 vol. in-8°. L'impératrice Catherine l'ayant appelé en Russie, il y arriva immédiatement après la mort de cette princesse (1796). Son fils, Paul I^{er}, fit beaucoup d'accueil à Beaunoir et le nomma directeur des trois théâtres de la cour, mission dont il s'acquitta avec succès; mais il n'en fut pas moins obligé de quitter Saint-Pétersbourg, lorsque cet empereur bannit tous les Français de ses états (1798). Arrivé en Prusse, Beaunoir fut nommé lecteur de la reine Louise-Wilhelmine-Amélie, première femme du roi aujourd'hui régnant. Alors il travailla pour le théâtre de Berlin et pour divers autres théâtres d'Allemagne. Les pièces qu'il composait dans sa langue étaient sur-le-champ traduites par Ifland de Berlin, Opitz de Leipzig et Schröder de Hambourg (5). Alors furent aussi traduites en allemand plusieurs de ses anciennes pièces, entre autres *les Amis du jour*; mais cette dernière le fut d'après une version anglaise que le traducteur allemand avait prise pour l'original, ne regardant la pièce de Beaunoir que comme une traduction française. Le véritable auteur, en rapprochant les dates, n'eût pas de peine à prouver le contraire. Obligé de rentrer en

France, en 1801, Beaunoir qui se fixa pour toujours à Paris, fut choisi pour correspondant littéraire par plusieurs personnages étrangers; plus tard il remplit cette mission auprès de Jérôme Bonaparte, devenu roi de Westphalie. Il rédigeait aussi des articles, sur les petits théâtres, dans le journal *le Publiciste*. Il ne cessa point de travailler pour le théâtre et ne négligea aucune occasion de célébrer Napoléon. Nous citerons de lui sous ces rapports : I. *Thrasybule*, cantate lyrique, exécutée à l'Hôtel-de-Ville de Paris devant L. L. M M. I I., le 25 frimaire an XIII (1804). En 1814, Beaunoir retourna ce sujet sous un autre aspect, et publia : *Thrasybule ou l'Amnistie d'Athènes*, drame en trois actes et en prose, non représenté, in-8° (6). II. *Les Couronnes*, divertissement pour le mariage de Napoléon et de Marie-Louise (imprimé, mais non représenté), 1810, in-8°. III. *Paraphrase du Laudate pueri Dominum pour la naissance du roi de Rome* (imprimée dans les *Hommages poétiques*). IV. Enfin, *Paraphrase de l'Ave Maria, pour la naissance du roi de Rome* (imprimée *ibidem*, sous le nom de madame de Beaunoir). Beaunoir avait en outre commencé avec H. Dampmartin les *Annales de l'empire français, par une société de gens de lettres*, 1803, in-8°. Il n'en a

quatre actes, trad. par madame Unger, et représenté avec succès à Berlin, en 1797. Cette pièce fut le résultat d'une gageure entre Ifland et Beaunoir. Celui-ci avait parié que le dernier auteur dramatique français était capable de composer un drame supérieur à tous ceux de Kotzebue; il fit jouer depuis cette pièce à Paris, en 1807, sur le théâtre des Variétés étrangères, salle Molière. A—r.

(6) Dans la préface de cette pièce, dédiée par l'auteur à un anonyme, qu'il compare à Thrasybule et auquel, dit-il, la France doit le rappel des Bourbons, il nous apprend que l'idée lui en vint dans un cours de lecture qu'il faisait avec de jeunes demoiselles, dont il a dirigé les études pendant sa vieillesse. A—r.

(5) Nous citerons les *Libellistes*, drame en

paru que le premier volume. Quelques pièces de théâtre qu'il composa, depuis 1801 jusqu'en 1813, furent refusées ou n'eurent que peu ou point de succès (7). Il voulut établir à Paris, en 1811, un cabinet d'agence littéraire; malgré les promesses fastueuses d'un prospectus, qui rappelait en quelque sorte le bureau de correspondance de La Blancherie, ce projet ne réussit pas. Toujours à l'affût des circonstances, lors de la fameuse querelle qui s'éleva au sujet des *Deux gendres* de M. Etienne, Beaunoir fit une bluette intitulée *Jaquot n'a qu'ça*. La dernière de ses productions dramatiques qui ait eu les honneurs de la représentation, est *Greuze ou l'accordée de village*, comédie-vaudeville en un acte, qu'il composa en société avec M^{me} de Valory, imprimée avec une notice sur Greuze, par Beaunoir. Il y avait longtemps qu'il aurait dû se conformer au précepte d'Horace et mettre à la réforme sa muse fatiguée. A la restauration de 1814, il recueillit le prix des opinions qu'il avait long-temps professées. Attaché par une espèce de sinécure à la division littéraire du ministère de la police, puis de l'intérieur (bureau des gravures), il conserva cette position jusqu'à sa mort arrivée le 5 août 1823 : sa femme

(7) Il eut alors à se plaindre du théâtre des Variétés, qui refusa plusieurs de ses pièces, dont il donna la liste dans une lettre aux administrateurs de ce théâtre; de la police qui ne permit pas la représentation du *Déjeuner à la fourchette*, que faisaient alors les académiciens; de Potier qui trouvait ses rôles trop fatiguants dans les *chaleurs de l'été*; et il terminait ainsi, en 1810, une épître inédite en vers, adressée à Brunet :

Dis un mot; et je puis rendre aux Variétés
Le charme si puissant de leurs vaudevets;
Soyons amis, Brunet, c'est moi qui t'en convie.
A Volange autrefois si j'ai donné la vie,
Si j'ai fait les *Pointus*, crois que je puis encor
Lui faire prendre à Jocrisse un plus brillant essor,
Lui prêter de Carlin les vingt-six infortunes,
Et pour toiles changer en heureuses fortunes.

V—VE.

l'avait précédé au tombeau, le 19 janvier 1821; elle avait cinquante-cinq ans. Dans ses dernières années, Beaunoir travailla en société avec MM. Chaalons et d'Argé à la *Bibliothèque dramatique et théâtrale*, histoire de tous les théâtres de Paris, dont la première année parut en 1821, un vol. in-8°. Cet ouvrage était destiné à faire suite à l'Histoire du Théâtre-Français de MM. Etienne et Martainville, et au Cours de littérature dramatique de Geoffroy. Il publia aussi quelques pamphlets politiques « de couleur opposée », dit un biographe, et commandés par les diverses administrations qui se succédèrent. » En voici les titres : 1° *Le mieux est ennemi du bien*, 1819, brochure in-8°, contre la proposition de Barthélemy, relative au changement de la loi des élections du 5 fév. 1817 (*Voy. BARTHELEMY*, ci-dessus, p. 241); 2° *La liberté de la presse garantie par la censure*, 1819, in-8°; 3° *Petite logique à l'usage de nos grands orateurs, dédiée à MM. les membres de la chambre des pairs et de la chambre des députés*, par R. de Beaunoir, sous-doyen des maîtres ès-arts de l'université de Paris, 1822, in-12. La naissance du duc de Bordeaux lui avait inspiré quelques scènes allégoriques, intitulées *l'Arc-en-ciel*, 1820, brochure in-8°. Enfin l'année même de sa mort, il avait clos sa carrière littéraire par un roman historique : *Attila ou le fléau de Dieu*, 2 vol. in-12. Après tant de travaux presque tous fort bien rétribués, Beaunoir mourut sans fortune; c'était d'ailleurs un aimable vieillard : tel nous l'avons connu. Si son nom doit aller à la postérité, ce sera sans doute malgré ce lourd bagage de bluettes dramatiques, et de

brochures faites pour ne vivre qu'un jour ; mais nous osons dire que *Jérôme Pointu, Fanfan et Colas*, petits chefs-d'œuvre dans leur genre, seront toujours appréciés tant qu'il y aura en France quelque goût pour cette littérature légère qui charmaît la vie joyeuse et insouciant de nos pères (8). D—R—R.

BEAUPUIS (CHARLES WALON DE), pieux ecclésiastique, connu par ses liaisons avec les solitaires de Port-Royal, naquit à Beauvais, le 9 août 1621 : il était fils d'un conseiller à l'élection de cette ville. Après avoir fait ses premières études sous les yeux de son père, il vint à Paris, où il acheva son cours de philosophie au collège du Mans, sous le docteur Ant. Arnauld, puis au collège de Cluny. L'évêque de Bazas, Litolphi-Maroni, l'ayant distingué, l'emmena dans son diocèse ; mais, ce prélat étant mort, Beaupuis revint à Paris, et fut peu de temps après chargé de la direction des petites écoles de Port-Royal dans l'intérieur de cette ville. Il dirigea depuis celle des Granges, et il eut l'avantage d'y compter parmi ses disciples Le Nain de Tillemont et Thomas du Fossé, qui se sont rendus célèbres, surtout le premier. Ces écoles ayant été supprimées en 1650, Beaupuis revint à Beauvais ; et son évêque, M. de Buzanval (*Voy.* ce nom, VI, 408), l'ayant obligé de prendre la prêtrise, lui donna la conduite de quelques maisons religieuses, et l'établit ensuite supérieur de son séminaire. Après la mort de ce prélat, l'abbé de Beaupuis fut interdit par M. de Janson, qui occupa ensuite

le siège épiscopal de Beauvais. Il se retira dans le sein de sa famille, où il passa les trente dernières années de sa vie dans les exercices d'une austère pénitence, ne sortant de sa chambre que pour aller à l'église. Il mourut le 1^{er} février 1709, à 87 ans, et fut enterré dans le chœur de Saint-Sauveur, sa paroisse, avec une épitaphe qu'on trouve dans le *Dictionnaire de Moréri*. Outre quelques *Opuscules ascétiques* que l'on conserve en manuscrit, on a de lui : I. *Maximes chrétiennes* tirées des lettres de l'abbé de Saint-Cyran, Paris, 1678, in-12 : elles ont été réimprimées plusieurs fois ; l'édition la plus récente que l'on connaisse est celle de 1735. II. *Nouveaux essais de morale* contenant plusieurs traités sur différents sujets, ibid., 1699, in-12. On peut consulter pour les détails : *Mémoires sur la vie de Ch. Wallon de Beaupuis*, dans le volume intitulé : *Suite des vies des amis de Port-Royal*, Utrecht (Rouen), 1751, in-12. W—s.

BEAUPUY (NICOLAS-MICHEL BACHELIER de), né à Mussidan (Dordogne), en 1750, d'une famille noble, descendait par sa mère de l'illustre Montaigne. Il avait à peine achevé ses études, lorsqu'on le fit entrer comme sous-lieutenant, à l'âge de 17 ans, dans le régiment de dauphin-dragons ; il était parvenu au grade de major quand la révolution commença. S'en étant déclaré partisan, il fut nommé lieutenant-colonel dans le régiment de mestre-de-camp ; mais la différence de ses opinions avec celles des autres officiers de ce corps le força bientôt à donner sa démission. Revenu dans sa ville natale, il y fut successivement nommé commandant de la garde nationale, maire, l'un des administrateurs du départe-

(8) Beaunoir avait prodigieusement écrit et compilé. Il parle, dans les lettres, qu'il écrivait aux libraires, pour leur proposer ses ouvrages, et surtout dans une lettre de 1809, d'un gros volume sur le district de l'Ohio, et il se dit chargé de beaucoup d'autres manuscrits d'un genre frivole. V—ve.

ment, et enfin député à l'assemblée législative. Peu fait pour la tribune, il y parut à peine une seule fois, et ce fut pour déposer sa croix de Saint-Louis comme *décoration du despotisme*. Membre du comité militaire, il y rendit quelques services par son expérience. Après le 10 août 1792, il fut envoyé au camp de Châlons pour y faire adopter par les troupes les changements qui venaient d'avoir lieu dans le gouvernement. Cependant il ne s'était pas montré lui-même fort enthousiaste de ces changements, et il ne fut point nommé député à la convention nationale; il retourna dans sa patrie, où les fonctions civiles les plus importantes lui furent toujours confiées. Ce qui est digne de remarque, c'est que, connu comme il l'était pour la sagesse et la modération de ses principes, il fut néanmoins président du comité révolutionnaire de Mussidan, et que, profitant de l'isolement où se trouve cette petite ville, il fit si bien, que pendant plusieurs mois aucun excès n'y fut commis, aucune persécution n'y fut exercée. Mais il était bien difficile alors que, même sur les points les plus éloignés, on pût impunément se soustraire ainsi au mouvement général : Beaupuy fut à la fin dénoncé et arrêté comme suspect; et il eût sans doute été victime de sa générosité, si la chute de Robespierre ne l'eût sauvé. Il fut nommé commissaire du directoire en 1797, puis député au conseil des anciens par le départ. de la Dordogne. Membre de la commission des inspecteurs à l'époque du 18 brumaire, il concourut de tout son pouvoir au triomphe de Bonaparte, et fut récompensé de son zèle par le titre de sénateur. Ayant fait, en 1802, un voyage dans sa patrie, il y mourut le 19 sept. M—Dj.

BEAUPUY (ARMAND-MICHEL BACHELIER DE), général français, né à Mussidan en 1757, était frère du précédent, et comme lui il fut destiné de bonne heure à la carrière des armes. Nommé sous-lieutenant au régiment de Bassigny, en 1773, il y resta dans le même grade jusqu'à l'époque de la révolution, où il devint chef de l'un des bataillons de volontaires nationaux qui furent créés dans le département de la Dordogne. Il combattit à la tête de cette troupe, en 1792, à Worms, à Spire, à Mayence, et fut nommé général de brigade le 8 mars 1793. Après avoir été renfermé dans Mayence pendant le siège qu'en firent les Prussiens, il fut envoyé avec la garnison de cette place contre les Vendéens. Beaupuy concourut par une habile manœuvre à la victoire de la Tremblaye le 15 oct. 1793. Il ne déploya pas moins de valeur deux jours après au combat de Chollet, où il eut à lutter corps à corps avec un chef des royalistes : cet exploit le fit nommer général de division. Mais il ne put empêcher ensuite l'échec de Beaupréau, ni les autres succès qu'obtinrent les Vendéens à Entrain et à Château-Gontier, après leur passage de la Loire. Beaupuy fut blessé d'un coup de feu dans cette dernière affaire, et il alla se guérir à Angers, où il se trouvait encore lorsque, peu de jours après, les royalistes cherchant à repasser la Loire se présentèrent devant cette ville. S'étant fait porter sur le rempart pour combattre, il fut blessé, mais fort légèrement, et put se rendre à l'armée du Rhin, où il fut appelé à commander une division au commencement de 1794. Il eut dès-lors beaucoup de part aux opérations de cette armée, et se distingua particulièrement à Gorick, à Forcheim, et surtout dans

la mémorable retraite de Bavière qui fit tant d'honneur à Moreau. Ce devait être son dernier exploit ; il fut tué d'un coup de canon, le 19 oct. 1796, en défendant avec l'arrière-garde le défilé du *Trou-d'Enfer*. Moreau le regretta vivement, et, après le traité de Lunéville en 1802, il lui fit élever un monument à Neudrisach. — Deux frères de ce général, également militaires, sont morts comme lui sur le champ de bataille dans des grades inférieurs. M—Dj.

BEAUREPAIRE (N. GIRARD *nè*), d'une ancienne famille du Poitou, était possesseur d'une grande fortune, mais s'étant livré, avant la révolution, à toutes sortes d'écarts, il la déranger singulièrement ; de sorte que, pour ne pas être poursuivi, il se retira dans la forge à fer de Pouancé en Anjou. Ces établissements industriels étaient alors des espèces de lieux de refuge contre les recherches de la justice. Lorsqu'il retourna à sa terre de la Châteigneraie, près Montaignu, la révolution était commencée ; il sembla en adopter les principes, et n'émigra pas comme la plupart de ses parents ; mais lorsque le parti républicain l'emporta et que la monarchie eut définitivement succombé à la fin de 1792, Beaurepaire se déclara pour la cause du trône, et il prit bientôt parti dans l'insurrection vendéenne. Brave, spirituel, instruit, il aurait, sans sa mauvaise conduite antérieure, joué un rôle principal dans la levée d'armes. Cependant il eut d'abord le commandement d'une division qui se réunissait tantôt à l'armée du centre, tantôt à celle de Lescure. Il entreprit une expédition sur l'Hermenault, et occupa momentanément ce bourg, dont il fut bientôt chassé, et sa troupe se retira en désordre ; mais il répara cet

échec en faisant une incursion dans le même pays, où il enleva de beaux attelages de mules, qui servirent à traîner l'artillerie et à porter les bagages de la grande armée vendéenne, à laquelle il se rallia. Lorsque cette armée alla attaquer Nantes, le 30 juin 1793, Beaurepaire fit une diversion dans le midi de la Vendée. Ayant accompagné Lescure, avec les troupes sous ses ordres, à l'expédition de Parthenay, il fut chargé par ce général de veiller à la garde de cette ville, menacée par le général Biron. Comme il avait négligé les précautions indiquées, qui consistaient à envoyer une patrouille d'heure en heure, Westermann arriva avec l'avant-garde républicaine, surprit la batterie, s'empara de la ville, et fit un grand carnage des Vendéens, dont la plus grande partie se sauva en toute hâte. A la seconde bataille de Luçon, Beaurepaire, toujours indiscipliné, attaqua avant d'en avoir reçu l'ordre, ce qui eut un mauvais résultat pour les siens ; et lorsque Lescure lui en fit reproche, il répondit que tous ses soldats étaient des héros. En octobre 1793, à la seconde bataille du Bois-du-Moulin-aux-Chèvres, ils'obstina à vouloir arriver jusqu'à Westermann, fut blessé de 12 coups de sabre, et ne dut qu'à l'attachement de ses soldats de ne pas demeurer parmi les morts. Lors du passage de la Loire, Beaurepaire se fit porter au-delà du fleuve, et mourut peu de jours après des suites de ses blessures. F—T—E.

BEAUREPAIRE, commandant de la place de Verdun en 1792, était d'une autre famille que le précédent, et avait été officier dans les carabiniers avant la révolution. Il s'en montra partisan, et fut nommé en 1791 commandant

du premier bataillon de volontaires nationaux qui fut créé dans le département de Maine-et-Loire. Cette troupe faisait partie de la garnison de Verdun lorsque les Prussiens parurent devant cette place en 1792. Beaurepaire, décidé à tout entreprendre pour leur résister, ne put communiquer son ardeur à la garnison ; et il fit de vains efforts dans le conseil de guerre pour que la capitulation fût rejetée. C'est alors que, dans son désespoir, il se brûla la cervelle. Le député Delaunay fit décréter par l'assemblée législative, dans sa séance du 11 septembre 1792, que ses cendres seraient déposées au Panthéon, et que le président écrirait à sa veuve une lettre de félicitation. « L'enthousiasme alla si loin, dit Beffroy de Reigny, qu'une section de Paris prit le nom de *section de Beaurepaire*, qu'elle changea ensuite en celui de *Chalier*, en attendant qu'elle en prît un autre. » La mort tragique de Beaurepaire a été le sujet d'un drame par Gamon (*Voy.* ce nom, au Supp.) F—T—E.

BEAUSOBRE (JEAN-JACQUES baron de BAUX, comte de), tacticien, était de la même famille que le savant Isaac de Beausobre (*Voy.* ce nom, III, 653). Né dans les premières années du dix-huitième siècle, il embrassa jeune l'état militaire, et fit dans les armées françaises toutes les campagnes de Flandre et d'Allemagne. En 1748, nommé maréchal-de-camp, il fut fait, en 1759, lieutenant-général, et mourut en 1783 dans un âge avancé. Beausobre est principalement connu par l'ouvrage suivant : *Commentaires sur la défense des places d'Æneas le tacticien, le plus ancien des auteurs militaires*, avec quelques notes ; le Tableau militaire des Grecs du même

temps ; les écoles militaires de l'antiquité et quelques autres pièces ; Amsterdam et Paris, 1757, 2 tom. en un vol. in-4°. La préface contient des recherches sur la patrie d'Enée (*V.* ce nom, XIII, 132), sur l'époque où il a vécu ; et enfin sur ses différents ouvrages dont l'abrégé qu'en avait fait Cineas (*V.* ce nom, VIII, 566) paraît avoir occasioné la perte. Une note de cette préface (p. xv) nous apprend que Beausobre avait, dès cette époque, terminé la traduction de *Végèce* ; mais elle est restée inédite, et l'on n'a pu découvrir s'il en existe quelques copies. W—s.

BEAUSOLEIL (JEAN DU CHATELET, baron de) et aussi baron d'Auffenbach, minéralogiste, était né vers 1578, dans le Brabant, d'une famille noble. S'étant appliqué dans sa jeunesse à l'étude des sciences naturelles, il y fit des progrès rapides, et n'eut pas de peine à se faire une assez grande réputation dans un temps où les plus simples expériences de la chimie étaient regardées comme des opérations magiques. Sur l'invitation de Pierre de Beringhen, premier valet de chambre de Henri IV, et contrôleur-général des mines, qui s'était fait accorder la concession des mines de la Guyenne et du pays de Labour, le baron de Beausoleil vint en France vers 1602 ; mais dans ce premier voyage il se borna sans doute à visiter les deux provinces, pour reconnaître la nature des mines et les dépenses qu'exigerait leur exploitation. Il parcourut plus tard tous les pays de l'Europe, pour en examiner les productions minéralogiques ; et, de retour en Allemagne, il obtint la place de conseiller des mines de Hongrie. Il fut également honoré de la confiance de divers princes et même de celle d'un pape, qui le décora de la croix de

Saint-Pierre-le-Martyr. En 1626 il fut rappelé en France par le marquis d'Effiat, surintendant des mines du royaume. Muni de l'autorisation de faire ouvrir les mines et d'exécuter tous les travaux nécessaires à leur exploitation, il parcourut, en 1627, le Languedoc, accompagné de sa femme (Martine de Bertereau), non moins habile que lui dans la métallurgie, et des ouvriers qu'il avait amenés d'Allemagne pour travailler sous sa direction. La même année il se rendit en Bretagne et s'établit momentanément à Morlaix avec toute sa suite. Un jour qu'ils étaient allés, le baron de Beausoleil faire l'examen d'une mine dans la forêt de Buisson-Rochemare, et sa femme à Rennes solliciter l'enregistrement de leur commission, le prévôt provincial La Touche-Grippé, que, par dérision, Martine de Bertereau nomme *Touche-grippe-minon*, profita de leur absence pour faire une descente dans leur domicile ; et, sous prétexte qu'ils se livraient à l'exercice des arts magiques, s'empara de tout ce qu'ils possédaient : bagues, pierreries, échantillons de mines, instruments pour les essayer, procès-verbaux, papiers, mémoires, etc. Le baron de Beausoleil se justifia facilement de l'accusation de magie ; mais il ne put obtenir la restitution des objets qui lui avaient été enlevés. On voit dans un opuscule, aussi rare que curieux, publié par sa femme en 1640, qu'à cette époque ils avaient dépensé la somme, énorme pour le temps, de 300,000 francs, en recherches et en essais de mines, sans avoir reçu la moindre indemnité, ni même pu jouir des concessions qui leur avaient été faites à leur arrivée en France. Le baron de Beausoleil avait, au plus tard en 1629, fait un petit voyage

en Allemagne pour y régler ses affaires ; et il en était revenu dès 1630, avec la permission de l'empereur qui lui conservait sa place de conseiller et commissaire des mines de Hongrie, en l'autorisant à la faire remplir par l'aîné de ses fils. Quoiqu'il partageât toutes les erreurs des alchimistes de son temps, Beausoleil était plus instruit dans la science métallurgique qu'on ne l'était alors en France ; et l'on ne peut douter que ce ne soit la véritable cause des tracasseries et des persécutions auxquelles il fut en butte toute sa vie. Après avoir été ruiné, si l'on en croit Hellot (préface de la trad. de Schlutter), il fut arrêté par ordre du cardinal de Richelieu, et mourut misérablement à la Bastille, vers 1645. On a de Beausoleil l'opuscule suivant : *Diorismus (id est definitio) veræ philosophiæ de materia prima lapidis*, Beziers, 1627, in-8° de 30 pp., reproduit l'année suivante, à Aix ; du moins il en existe des exemplaires sous la rubrique de cette ville, avec la date de 1628 ; et l'on conjecture que le même opuscule est celui que Borel et Lenglet-Dufresnoy indiquent dans leur *Bibliothèque chimique* sous ce titre : *De sulphure philosophorum* ; Gobet (*Voy. ce nom*, au Supp.) l'a inséré dans les *Anciens minéralogistes de France*, I, 269-82, avec une préface dans laquelle il venge complètement le malheureux Beausoleil du reproche de charlatanisme (1) que

(1) On dit que pressé par Pierre Borel, auteur d'une *Bibliotheca chimica*, de faire en sa présence la transmutation du mercure en argent, le baron de Beausoleil mit de l'argent dans un charbon et l'ayant substitué au mercure laissa le médecin de Castres fort surpris. Mais cette historiette est évidemment controuvée puisque Pierre Borel (*Voy. ce nom*, V, 171), né vers 1620, n'était pas encore médecin à Castres que déjà le baron de Beausoleil expiait dans les prisons le tort d'avoir poussé plus loin que ses contemporains l'étude des sciences naturelles.

n'en continuent pas moins de lui faire les *Dictionnaires universels*; et où il a rassemblé tous les renseignements qu'il avait pu recueillir sur ce minéralogiste et sa femme (*Voy. Martine DE BERTEREAU*, au Supp.).

W—s.

BEAUVAIS (Le P. GILLES-FRANÇOIS), écrivain ascétique, naquit en 1695, dans la Bretagne. Les biographes qui lui donnent le titre de *prédicateur du roi*, et qui lui font prononcer le *panégyrique de saint-Louis* en 1761, devant l'académie française (1), le confondent avec le célèbre évêque de Senez (*V. BEAUVAIS*, III, 659). Après avoir terminé ses études, il embrassa la règle de saint Ignace et fut d'abord chargé de l'enseignement des humanités dans divers collèges. Composant des vers latins avec une facilité qui n'est pas toujours la preuve d'un grand talent, il publia quelques *élégies* sur la mort de Louis XIV; et, en 1716, il remporta le prix de poésie latine au Palinod de Rouen, par un *hymne sur l'immaculée conception*. En quittant la carrière de l'enseignement, il se chargea de la direction de quelques personnes pieuses, et employa ses loisirs à rédiger plusieurs ouvrages propres à les entretenir dans des sentiments chrétiens. A la suppression de la société, le P. Beauvais, à qui son âge ne permettait pas de suivre ses confrères dans l'exil, dut obtenir sans peine la permission de résider à Paris; et l'on conjecture qu'il y mourut octogénaire, vers 1773. Outre des éditions de la *Retraite pour les religieuses*, Paris, 1746, in-12;

des *Epîtres et Evangiles avec des réflexions*, ib., 1752, 2 v. in-12, on a de lui : I. *L'Education d'un grand roi*, Paris, 1718, in-4^o; ibid., 1759, in-12 (2). C'est un poème latin composé sans doute pour Louis XV. II. *Les vies du P. Azevedo, jésuite*, ibid., 1744, in-12; — du P. Brito, jésuite, ibid., 1746, in-12; — de M. de Bretigny, ibid., 1747, in-12. III. *Considérations et élévations affectives envers N.-S. J.-C. au très-saint-Sacrement de l'autel*, ibid., (1753), in-12. IV. *Lettres de M^{me}... à sa fille sur les motifs et les moyens de mener une vie plus chrétienne*, ibid., 1755, in-12. Elles ont été réimprimées sous ce titre : *Lettres morales et chrétiennes d'une dame à sa fille, sur les moyens de se conduire avec sagesse dans le monde*, ibid., 1758, in-12. Le P. Beauvais a, dit-on, rédigé, de 1764 à 1768, la *France ecclésiastique* ou l'*Almanach du clergé*; mais c'est par erreur que M. Miorcet de Kerdonet, dans ses *Notices sur les écrivains de la Bretagne*, lui attribue l'*Art de bien parler et de bien écrire en français*, ibid., 1773, in-12. Ce dernier ouvrage est de J. BEAUVAIS, instituteur à Paris. W—s.

BEAUVAIS (BERTRAND POIRIER DE), général vendéen, né à Chinon, vers 1755, fils d'un avocat distingué de cette ville, était conseiller du roi depuis 1777, lorsque la révolution commença. Il s'en déclara un des ennemis les plus acharnés, et se rendit à Coblenz en 1791. D'un caractère impatient, il fut bientôt rebuté par les lenteurs de la coali-

(1) Dans le *Dictionnaire* de Feller, 8^e éd., III, 90, on attribue au P. Beauvais l'*Oraison funèbre de don Philippe, infant de Parme* (pour infant d'Espagne, duc de Parme), que dans la même colonne on avait déjà donnée avec raison à l'évêque de Senez.

(2) L'édition de 1718 est citée par l'auteur des *notices* sur les écrivains de la Bretagne; tous les dictionnaires ne parlent que de celle de 1759. On n'a pu les trouver ni l'une ni l'autre, malgré les recherches qu'on en a faites dans les bibliothèques de Paris.

tion, et rentra en France avec une mission des princes frères de Louis XVI. Revenu dans ses propriétés aux environs de Chinon, avant l'expiration des délais accordés aux émigrés, il lui fut plus facile de remplir son mandat, qui était surtout d'observer les progrès du parti royaliste dans l'Ouest. Mais il eut le chagrin de voir arrêter son père, accusé de correspondance avec Malesherbes. Soupçonné lui-même d'avoir eu connaissance de ces rapports, Beauvais fut arrêté; mais ayant promptement recouvré la liberté, sa première pensée fut d'en faire usage pour obtenir celle de son père. Repoussé par toutes les autorités, il conçut le projet assez singulier d'y parvenir en se réunissant aux royalistes de la Vendée, qui venaient de se soulever contre la république; et il se flatta que le sort des armes mettrait dans ses mains quelque personnage considérable du parti républicain, dont il ferait un otage pour garantir la vie de son père. Ce fut à Saumur qu'il vint se réunir à l'armée royale, et il débuta par mettre en liberté deux patriotes qui lui promirent de faire tous leurs efforts pour sauver son père; mais ce fut une vaine promesse, il n'entendit jamais parler de ces deux individus. M. de la Bouère qu'il connaissait, étant chargé d'une incursion sur Chinon, lui proposa de l'accompagner, et ils y allèrent ensemble avec un détachement de deux cents hommes. S'étant emparés de cette ville, ils y arborèrent le drapeau blanc, délivrèrent les prisonniers, et firent embarquer pour Saumur les blés et farines qui y étaient en dépôt. C'est alors qu'une division d'artillerie fut confiée à Beauvais, et c'est dans cette arme que dès-lors il signala son courage à Chollet, à

Fontenay, à Antrain; et dans toutes les occasions où la grande armée vendéenne eut à combattre sur la rive gauche, comme sur la rive droite de la Loire. Pendant qu'il dirigeait la première division de l'artillerie au siège de Granville, son père mourut à Paris sur l'échafaud, le 13 novembre 1793 (1). S'étant tiré des désastres du Mans, Beauvais arriva à Ancenis avec les débris de l'armée royale, qui cherchaient à passer la Loire. Le général en chef La Rochejacquelein s'était embarqué dans l'espoir de ramener des bateaux qui étaient sur l'autre rive; ne le voyant pas revenir, Beauvais, témoin du désespoir de l'armée fugitive, se flatta d'être plus heureux; mais, à peine débarqué sur la rive gauche, il se vit contraint de s'enfoncer et d'errer dans les terres pour éviter d'être pris. Obligé de se tenir caché, il ne reparut à la tête des Vendéens que lorsque les cruautés des chefs révolutionnaires les forcèrent, après la première pacification, de reprendre les armes. A dater de la bataille de Geste, où les royalistes triomphèrent, il continua à se distinguer et fut un des sept commandants qui dirigèrent l'armée jusqu'à ce que Stofflet eût été nommé général en chef de celle d'Anjou. Beauvais se montra fort opposé à tous les projets de pacification avec les républicains, et surtout au traité de la Jaunaie. Lorsque ce traité eut été signé malgré ses réclamations, il se rendit en Bretagne auprès des royalistes armés de cette province, qui étaient alors également occupés de négocia-

(1) Bertrand Poirier, natif de Richelieu, âgé de soixante-huit ans, fut déclaré convaincu de s'être opposé, dans le mois de mars, au départ des volontaires de Chinon, en leur disant qu'ils n'en reviendraient pas, qu'on les menait à la boucherie; et aussi d'avoir été l'auteur ou le complice d'écrits contre-révolutionnaires saisis chez lui.

tions avec la république. Il leur adressa de très-vives représentations ; mais bientôt entraîné lui-même par l'exemple et la nécessité, il signa le traité de *la Mabilais*, et, le cœur navré de douleur, il se rendit en Angleterre où il vécut long-temps dans le besoin, n'ayant pas même la faible pension que le gouvernement anglais accordait à la plupart des Français émigrés. Ce fut pendant son séjour à Londres que, indigné des mensonges répandus dans les Mémoires de Turreau, il entreprit de les réfuter par des mémoires dont le manuscrit existe, et qu'il se proposait de faire imprimer. Il en publia alors un abrégé, sous le titre d'*Aperçu sur la guerre de la Vendée*, in-8°, Londres, 1798. Ce résumé, que nous avons sous les yeux, et que les historiens n'ont probablement pas connu, offre des détails curieux. Revenu en France, depuis plusieurs années, Beauvais était rentré dans ses propriétés ; et il est mort, le 3 avril 1827, à sa terre de Beauvais, sans avoir été employé sous la restauration, n'en ayant obtenu que la croix de Saint-Louis. M—D j.

BEAUVAIS (CHARLES-THÉODORE), général français, né à Orléans le 8 nov. 1772, était fils du conventionnel de ce nom (*Voy. BEAUVAIS DE PRÉAU*, III, 658) (1). Après la mort de son père, un décret de la convention nationale assura au jeune Beauvais une pension de quinze cents francs, et il en a joui toute sa vie, même après le retour des Bourbons. Il venait de s'enrôler dans

un bataillon de volontaires nationaux parisiens, où le nom de son père et la faveur du gouvernement lui firent bientôt obtenir un avancement rapide. En 1798 il était adjudant-général, et il suivit en cette qualité Bonaparte dans son expédition d'Egypte. Les malheurs qui accompagnèrent cette aventureuse entreprise firent sur lui une vive impression, et dès le mois d'octobre de cette même année, il offrit sa démission au général en chef qui l'accepta par l'ordre du jour suivant : « Un officier qui, se por-
« tant bien, offre sa démission au
« milieu d'une campagne, ne peut
« pas être dans l'intention d'acquies-
« cer de la gloire... Il a été con-
« duit ici par d'autres motifs, et dès-
« lors n'est point digne des soldats
« que je commande... » Revenant en France, l'adjudant Beauvais fut pris par les Turcs et conduit à Constantinople, au château des Sept Tours, d'où il ne sortit qu'après dix-huit mois de captivité. Son ancien général en chef, devenu premier consul, refusa de l'employer, et Beauvais se vit réduit, pour vivre, à un emploi subalterne dans l'octroi de Paris, dont son beau-père était le receveur. Ce ne fut qu'en 1809, au moment où les Anglais débarquèrent à Flessingue, que le besoin d'officiers lui fit obtenir un commandement dans l'armée qui marcha contre eux, sous les ordres de Bernadotte. Après cette courte expédition, Beauvais passa en Espagne, où il fut chef d'état-major du général Latour-Maubourg. Devenu maréchal-de-camp et baron, il fut envoyé sur le Rhin à la fin de 1813, et parvint à reprendre la petite ville de Neuss, dont l'ennemi venait de s'emparer. Après la chute de Napoléon, Beauvais obtint du roi la croix de Saint-Louis, mais

(1) On a omis de mentionner dans cet article le vote de Beauvais de Préau dans le procès de Louis XVI. Ce vote fut pour la mort, sans appel et sans sursis à l'exécution. Beauvais fut ensuite le collègue de mission de Pierre Bayle, et il eut part à toutes les opérations de ce représentant à Toulon (*Voy. Pierre Bayle*, dans ce vol., pag. 336).

il ne fut pas employé, et ne reprit du service que dans les cent jours de 1815, où il fut nommé par Bonaparte commandant de Bayonne. Il rendit cette place aux Espagnols, et signa la capitulation dans les derniers jours de juillet. Revenu dans la capitale, il fut mis à la retraite. Dans l'oisiveté où il se trouva, il se mit à composer des livres et concourut à la rédaction de plusieurs journaux, tous de l'opposition, entre autres le *Mercure*, la *Tribune* et le *Constitutionnel*. Beauvais est mort à Paris au commencement de 1830. Les ouvrages qu'il a publiés, sont : I. (Avec Barbier et autres gens de lettres.) *Dictionnaire historique ou Biographie universelle classique*, 6 vol. in-8° (édition compacte), Paris, 1826 à 1829. C'est un abrégé fait à la hâte et sans beaucoup de soin de tous les ouvrages du même genre qui l'avaient précédé, et plus particulièrement de la *Biographie universelle*. Il n'eut point de succès et l'éditeur après en avoir gardé l'édition tout entière dans son magasin, pendant plusieurs années, a imaginé récemment de la débiter en lui donnant notre titre et en la faisant paraître par livraison, suivant la méthode actuelle. Cette ruse lui a réussi, et la cour royale même a jugé qu'il avait bien fait, après avoir long-temps profité de nos recherches et de nos travaux, de prendre encore notre titre, de telle sorte que nous n'avons plus d'autre moyen d'empêcher cette fraude que d'en avertir le public. II. *Victoires et conquêtes des Français*, Paris, 1817 et ann. suiv., 28 v. in-8°. Quoique cette compilation présente un tableau de toutes les guerres des Français, en remontant jusqu'aux premiers temps de la monarchie, c'est évidemment un ouvrage de cir-

constance, destiné à flatter les Français, alors enivrés de leur gloire militaire, et surtout à rabaisser le parti royaliste qui n'y avait pas eu de part. Beauvais en fut le rédacteur principal, et souvent il s'est borné à copier les bulletins ou rapports officiels. Quelques parties, qu'il a puisées à de bonnes sources, ou qui lui ont été fournies par des militaires expérimentés, entre autres le général Thiébault, sont plus exactes. On imprime en ce moment une seconde édition qui est annoncée avec des corrections. L'exemplaire de la première, sur peau vélin, a été acheté par le cabinet du roi Charles X, pour le prix de quarante mille francs. Beauvais fut nommé par ce prince en considération de ce même ouvrage, grand-officier de la Légion-d'Honneur. Il a encore publié : 1° la *Correspondance officielle et confidentielle de Napoléon Bonaparte, avec les cours étrangères*, etc., 1819-1820, 7 vol. in-8°. C'est un dépouillement de la copie des originaux qui avait été faite, avec beaucoup de soin, par ordre de Napoléon, et reliée magnifiquement en 30 vol. in-fol. et in-4°; 2° une traduction française, des *Lettres de Phalaris*, Paris, 1797, in-12. Enfin Beauvais fut un des rédacteurs des *Annales des faits et des sciences militaires*. M—D J.

BEAUVALLÉ (P. - Nicolas), sculpteur, élève de Pajou, né au Havre en 1749, fut chargé en 1784, de tous les travaux de sculpture du château de Compiègne. Les ouvrages remarquables dont il orna la salle des gardes commencèrent sa réputation, et lui valurent sa réception à l'académie royale de peinture et de sculpture, en 1789, époque où, comme la plupart des artistes, il épousa chaudement la cause de la ré-

volution. En 1793, il présenta le buste de Marat à la convention nationale, buste frappant de ressemblance, et dont les plâtres, les contrefaçons se multiplièrent aussitôt avec une prodigieuse rapidité. Chacun, dans ce temps d'effroyable mémoire, croyait devoir se munir d'une de ces effigies pour se préserver du soupçon d'aristocratie ou de modérantisme : on en faisait une sorte de paratonnerre. Beauvallet exécuta aussi les bustes de Chalier et de Guillaume Tell, ce qui le mit en grande faveur dans les sociétés populaires, et lui valut une place élevée dans l'administration des travaux publics. Il fit hommage du dernier de ces deux bustes aux jacobins de Paris, et fut en récompense admis au nombre des membres de cette société. Le buste de Chalier avait été commandé par la commune de Paris. L'auteur l'offrit à la convention nationale. À l'époque du 9 thermidor (27 juillet 1794), s'étant dévoué à Robespierre, et l'ayant assisté à l'Hôtel-de-Ville, il y courut de très-grands dangers. Cette leçon le détourna de la carrière politique et le rendit exclusivement au culte des arts. On a encore de ce sculpteur une statue de *Narcisse* et une de *Pomone*, qui furent exposées au salon de 1812; une *Suzanne au bain*, dont le modèle avait paru en 1810, et que l'auteur exécuta en marbre pour l'exposition de 1814; enfin, il fut chargé en 1816 de faire la statue en pied du général Moreau, et il en exposa le plâtre dès l'année 1817. Quelques-unes de ses productions laissent à désirer plus de caractère. Sa *Suzanne au bain*, par exemple, bien que d'une forme agréable, n'a rien qui soit particulier à ce sujet tiré de l'écriture; mais, s'il s'élevait rarement au grand style, Beauvallet était

presque toujours sûr de réussir, par le genre de grâce dont il ornait ses figures de femmes. Cet artiste était doué d'une grande facilité, et il est à regretter que sa manière de vivre l'ait presque toujours empêché de se livrer à des études approfondies. Il est mort à la Sorbonne (où il était logé par le gouvernement), le 17 avril 1828, à la suite d'une chute violente qu'il avait faite dans son escalier. Beauvallet avait entrepris un grand ouvrage dont il n'a paru que trois livraisons sous ce titre : *Fragments d'architecture, sculpture, peinture, dans le style antique, composés ou recueillis et gravés au trait, dédiés à M. David*, Paris, in-folio, 1803 à 1804.

F. P.—T.

BEAUVARLET. *Voy.* CHARPENTIER, VIII, 245.

BEAUVILLIERS (ANTOINE), fameux restaurateur de Paris, fut sans aucun doute le premier homme de son siècle dans l'art culinaire. Né en 1754 de parents obscurs, il fut destiné dès l'enfance au métier de cuisinier; et il en suivit tous les degrés. S'étant bientôt fait une réputation aussi étendue que méritée, il fonda quelques années avant la révolution, au Palais-Royal, un des plus beaux restaurants de la capitale, et il y acquit quelque fortune. Les événements politiques nuisant à la prospérité de son établissement, il ne s'en montra pas l'approbateur, et il essuya en 1793 des persécutions qui l'obligèrent à quitter son commerce; mais toutes ses pensées l'y rappelaient; il lui fut impossible de vivre éloigné de ses fourneaux. Dans un âge avancé il reprit un établissement non loin de celui qu'il avait dirigé avec tant de succès; mais les temps étaient bien changés; les goûts n'étaient sans

doute plus les mêmes, car Beauvilliers eut alors peu de succès. Ce fut dans ces jours de décadence qu'il composa un des meilleurs ouvrages connus dans cet art, et qu'il le publia sous ce titre : *L'art du Cuisinier*, 2 vol. in-8°, avec un grand nombre de planches, Paris, 1814 ; seconde édition, augmentée d'un supplément, Paris, 1824. Ant. Beauvilliers est mort à Paris, le 31 janvier 1817. Colnet qui fut son éditeur et qui sans doute avait goûté de sa cuisine, a parlé de sa personne, de son talent et de son livre avec beaucoup d'enthousiasme dans plusieurs articles de journaux. M—Dj.

BEAUVOIS. Voy. PALISOT, XXXII, 412.

BEAUVOLLIER l'aîné (PIERRE-LOUIS VALOT DE), d'une famille noble du Poitou, naquit vers 1770, près de Loudun au château de Sammarçole, dont son père était seigneur. Au commencement de la révolution, il fut placé comme page auprès de Louis XVI, et le renvoi de la maison du roi l'obligea de retourner dans son pays. Peu après, ayant annoncé des principes royalistes, son arrestation fut ordonnée ; il le sut et alla joindre l'armée vendéenne à Thouars, en mai 1793. D'abord employé comme commandant en second de l'artillerie, sous Marigny, il fut ensuite nommé intendant-général et trésorier de l'armée. Quoique exerçant des fonctions administratives, Beauvossier ne se battait pas moins dans l'occasion. A la seconde affaire de Fontenay, les royalistes demandaient des cartouches à leurs chefs ; il cria aux Vendéens, en voyant les républicains : *En voilà !* Cet à-propos déterminait le succès de la bataille, d'autant plus étonnant qu'il fut obtenu presque sans artillerie. Beau-

vossier assista à la prise des petites villes de Vihiers et Doué ; fit diriger les colonnes sur Montreuil-Bellay, pour attaquer Saumur, et fut l'un des commissaires chargés de régler la capitulation du château de cette ville. Deux jours après, il fit une excursion vers Chinon, délivra des personnes de sa famille et de ses amis qui y étaient détenues, et traversa Loudun sans s'y arrêter. En sa qualité d'intendant-général, il fut adjoint du marquis de Donissant, gouverneur des pays conquis par les Vendéens, et il proposa d'employer l'argenterie d'église, prise à Fontenay, pour payer l'armée de Mayence, qu'on disait disposée à changer de parti, si on lui assurait une solde régulière. Après le passage de la Loire, Beauvossier fit créer des assignats royaux (1) ; et fut d'avis, dans le conseil de l'armée, de retourner dans la Vendée ou de prendre un port de mer pour y recevoir des secours de l'étranger. A Pontorson, il était à l'arrière-garde, et fit couper les chaussées pour arrêter l'ennemi ; à l'échec de Granville, il fut un des chefs qui essayèrent inutilement de s'embarquer pour l'Angleterre. Il fit preuve de bravoure à la bataille de Dol, pour relever sa réputation ; mais il y porta atteinte à l'affaire de Beaugé, en quittant brusquement l'armée. Beaucoup de personnes de son parti l'accusèrent, peut-être à tort, d'avoir enlevé les fonds dont il était dépositaire, et tous blâmèrent sa conduite. S'étant tenu caché au Mans jusqu'à la première pacification, Beauvossier joignit alors l'armée de Stofflet. Lorsqu'on voulut forcer ce général à la paix, il assista

(1) Ces assignats portaient l'effigie de Louis XVII enfant, et avaient été assez bien exécutés, sans doute en Angleterre ; ils avaient la grandeur et à peu près la forme des assignats de la république. V—vg.

au conseil de guerre tenu à Thouars par ordre des délégués de la convention, et il paraissait disposé à ne pas donner d'avis. Pressé à ce sujet, il dit qu'on ne détacherait les Angevins de leurs chefs qu'en observant la discipline la plus stricte, et en respectant les personnes, les propriétés et les opinions. Après cette époque, il dirigea au château de Vermette, entre Bressuire et Thouars, un plan d'insurrection; il avait réuni là des poudres, dont une partie avait été escortée par la fille Langevin, l'une des amazones vendéennes; mais les républicains, instruits de ce projet, cernèrent le château une nuit. Apprenant qu'ils étaient entourés, les Vendéens firent une sortie que l'obscurité et le mauvais temps favorisèrent; un seul d'entre eux tomba dans les mains des patriotes. Dans l'insurrection de 1799, Beauvillier commanda une division de l'armée du marquis d'Autichamp. Il se soumit en 1801 à Bonaparte, et, en 1805, il vivait paisiblement à Paris. Plus tard, en 1811, il obtint une place dans l'administration de l'armée française, avec laquelle il fit la campagne de 1812 en Russie. Revenu en France à la première restauration, il figura dans les cent jours au quatrième corps de l'armée vendéenne, dans son ancienne qualité d'intendant-général. A la seconde restauration il obtint le grade de maréchal-de-camp et prit le titre de comte. Il se livra alors à des travaux littéraires et annonça la publication d'un recueil historique sur la révolution française sous le titre d'*Archives françaises*, mais ce projet ne fut point mis à exécution. Beauvillier a publié en 1816, in-4° : *Essai sur la Vendée envisagée dans son agriculture, son industrie, son commerce; dans ses*

moyens d'armement pour la cause royale et dans l'utilité de la réunion en un seul département des arrondissements des Sables; de Beaupréau et de Bressuire. Alp. de Beauchamp a publié en 1825, in-8°, des *Mémoires sur la campagne de Russie en 1812*, par le comte de Beauvillier. Ce dernier est mort dans son pays peu de temps après cette publication. F—T—E.

BEAUVOLLIER (JEAN-VALOT, chevalier de), frère du précédent, et né comme lui dans les environs de Loudun, entra dans la gendarmerie, fut envoyé à Bressuire et quitta son corps lors de l'évacuation de cette ville. Il alla même au devant des Vendéens pour leur apprendre cette nouvelle, mais son habit le fit mal accueillir. Un paysan, capitaine de paroisse, voulant le mettre à l'essai, lui proposa d'aller avec lui à Loudun, où il n'y avait pas de troupes, pour couper l'arbre de la liberté, ajoutant que, s'il y avait garnison, il lui ferait sauter la cervelle en arrivant. Beauvillier accepta l'offre en répondant qu'il n'était ni un traître ni un poltron, et ils allèrent en effet une nuit faire une incursion de quelques instants, dans une ville qui était à plus de dix lieues du pays insurgé. Ayant ainsi fait ses preuves, il fut choisi par Lescure pour son aide-de-camp. Beauvillier fut blessé, le 13 mai 1793, à l'attaque de la Châtaigneraie. A celle de Saumur, il fut envoyé en parlementaire au château, aida à conclure la capitulation, et concourut, dans cette ville, le 12 juin 1793, à la nomination de Cathelineau, comme généralissime des Vendéens. Ce chef royaliste accompagna Lescure dans son expédition de Parthenay, se distingua à la bataille de Saint-Fulgent, et faillit

être pris à celle du Bois-du-Moulin-aux-Chèvres, où, enveloppé avec Stoflet dans un chemin creux, il se vit obligé de monter sur la selle de son cheval pour s'élancer au-dessus d'une haie, et tua ensuite deux républicains qui le poursuivaient. Beauvossier assura le passage de la Loire en occupant Ingrande avec les deux cents hommes qu'on lui avait donnés pour escorter son général blessé à mort. Devenu l'un des chefs les plus marquants, lors de l'expédition au-delà du fleuve, il reçut une forte blessure à l'attaque de Granville. Obligé alors, de suivre l'armée sans combattre et dans un dénuement complet, comme ses camarades, on le voyait dans un costume grotesque, enveloppé d'une robe de procureur qu'il avait trouvée dans un de ses logements, ayant sur la tête un bonnet de coton et un chapeau de femme par-dessus. Rétabli de sa blessure et d'une maladie qui en avait été la suite, il échappa pourtant à la déroute de Savenay avec le marquis de Donissant et d'autres chefs. Ayant réuni deux cents Vendéens, Beauvossier et Donissant s'emparèrent d'Ancenis, et ils se disposaient à passer la Loire, lorsque les républicains, qui s'aperçurent du petit nombre de leurs ennemis, revinrent sur leurs pas et les entourèrent. Les royalistes se battirent en désespérés; ils se firent presque tous tuer le sabre à la main; mais d'autres, blessés et exténués, qui étaient parvenus à se sauver par une lande, furent atteints par la cavalerie républicaine. Beauvossier fut de ce nombre, et comme ses camarades il fut traduit devant la commission militaire d'Angers, qui le condamna à mort, comme *brigand*, le 12 janvier 1794 (22 nivose an II). Le chevalier de Beauvossier était d'une grande bra-

voure, mais son éducation avait été négligée. — BEAUVOSSIER (N.), le plus jeune des trois frères, vint joindre ses aînés à quinze ans dans la Vendée, et parut inférieur à eux, sous tous les rapports. Il était à côté de Lescure lorsque ce général fut blessé à mort. Beauvossier ne survécut pas à l'expédition d'outre-Loire.

F—T—E.

BEAVER (PHILIPPE), navigateur anglais, né le 28 février 1760, entra dans la marine royale en 1777, et servit pendant la guerre de l'indépendance américaine, principalement dans la mer des Antilles. Il fut nommé lieutenant après la paix en 1784, et étudia les sciences qui pouvaient lui être utiles dans sa profession. Cependant le vaisseau sur lequel il était embarqué ayant été désarmé en 1791, il se trouva sans emploi et sans perspective de pouvoir en obtenir de long-temps. Impatient du repos, il conçut plusieurs projets; enfin, de concert avec cinq autres de ses compatriotes, qui tous avaient été officiers, soit dans la marine, soit dans l'armée de terre, il résolut de fonder une colonie à l'île de Boulama, sur la côte occidentale d'Afrique, dans l'archipel des Bisagots, sous les 11° de latitude nord. Beaver avait été décidé dans le choix de cette île par la description qu'il en avait lue dans les mémoires de Brue (*Voy. ce nom*, VI, 84). Un acte d'association fut formé, un comité fut institué; des souscripteurs se présentèrent: la colonie avait pour objet la culture de la terre par des mains libres. On espérait parvenir par ce moyen à civiliser les nègres, à introduire parmi eux la religion chrétienne, les arts et les métiers de l'Europe. Le plan fut soumis au ministre Pitt, qui lui donna son approbation. Trois bâtiments furent

frétés et partirent de l'île de Wight, le 12 avril 1792, portant deux cent soixante-quinze colons blancs, hommes, femmes et enfants. Dès qu'ils furent arrivés dans cette île lointaine, un esprit d'insubordination et de révolte éclata parmi eux; les maladies les accablèrent, et les hostilités des naturels comblèrent la mesure de leurs maux. Beaver fut celui des membres du comité dirigeant qui montra le plus de zèle et de persévérance pour donner de la consistance à l'établissement; les autres, et la plus grande partie des colons, avaient pris la résolution d'y renoncer et de retourner en Angleterre, en se rendant d'abord à Sierra-Leone. Le 19 juillet, il ne restait plus que quatre-vingt-dix personnes avec Beaver. Chaque jour la fièvre diminuait leur nombre; lui-même en fut atteint, et, malgré sa ferme volonté, il fut obligé de suspendre ses travaux, et même la rédaction de son journal. Le départ d'un second navire, le 22 novembre, le priva de vingt-huit de ses compagnons; il n'en demeura plus que vingt-sept, dont quatre seulement étaient en état de travailler. Néanmoins les illusions de Beaver ne se dissipaient point; il voyait encore en espérance sa colonie riche par l'agriculture et le commerce, le sol africain défriché par des mains libres, et la traite des nègres anéantie par le seul moyen qui pouvait y mettre un terme. Il avait planté des fruits et des plantes potagères d'Europe, quelques-uns avaient prospéré. Les constructions nécessaires au bien-être et à la santé des colons touchaient à leur fin : cependant il avait été obligé de se servir pour ses travaux de l'aide d'esclaves nègres que leurs maîtres lui louaient. Le 31 oct. 1793 les colons encore vivants pressè-

rent Beaver de quitter l'île avec eux pour retourner en Angleterre; il résista à ces instances : tous les jours il était menacé de désertion. Enfin, le 29 novembre, il fut contraint de céder, et partit avec six de ses compagnons sur un navire anglais destiné pour Sierra-Leone. C'en fut pas sans regret qu'il s'éloigna d'une île sur laquelle il avait fondé de si grandes espérances. Le 17 mai 1794 il aborda à Plymouth. Le 25 juin une assemblée générale des actionnaires de l'association de Boulama, pénétrée d'admiration pour la conduite courageuse, noble et désintéressée de Beaver, lui décerna une médaille d'or en témoignage de reconnaissance. Il reprit du service dans la marine, et fut présent à la prise du cap de Bonne-Espérance en 1795. Il devint capitaine de vaisseau, et obtint en 1799 le commandement du *Dolphin*, frégate de quarante-quatre canons; il se distingua en 1801 à la descente du général Abercomby en Egypte. En 1804, il calma les craintes que l'on pouvait avoir de la descente méditée par Napoléon, en discutant avec beaucoup d'habileté, dans une lettre écrite au *Courrier* le 16 février, toutes les hypothèses de ce projet. Il eut plus tard le commandement de l'*Acosta*, et joua un rôle important dans les négociations que l'Angleterre avait entamées avec les nouveaux états de l'Amérique du sud. Il se signala à la prise de la Martinique. En 1810, il fit partie de l'expédition qui s'empara de l'île de France; il croisa ensuite avec la frégate *le Nisus* dans les mers de l'Inde. Il se livra à des travaux si pénibles pour l'exploration de la côte de Quiloa, que sa santé en fut gravement altérée. Il mourut au cap de Bonne-Espérance, le 5 avril 1813. On a de lui : *African Memo-*

randa, etc. (*Mémorial africain relatif à une tentative faite en 1792 pour établir une colonie britannique dans l'île de Boulama, sur la côte occidentale d'Afrique; suivi d'une notice abrégée des tribus voisines, du sol, des productions, etc., et de quelques observations sur la facilité de fonder des colonies dans cette partie de l'Afrique, afin d'y introduire l'agriculture, les lettres et la religion parmi les indigènes, et surtout afin d'abolir graduellement l'esclavage des Africains*), Londres, 1805, in-4°, carte. M. Walckenaer en a donné un extrait dans son *Histoire générale des voyages*, t. VII. « Si Beaver, dit ce savant, eût réussi dans son projet, il aurait obtenu, par l'habileté, le courage et l'admirable constance dont il a fait preuve, une éclatante renommée. Le gros et prolixe volume, qui contient le récit minutieusement détaillé de son entreprise eût été lu avec empressement et souvent consulté comme les premières et intéressantes archives d'un peuple naissant; mais le défaut de succès a plongé dans l'oubli cette expédition et son historien. » Néanmoins ce livre contient des renseignements précieux et originaux sur Boulama et ses environs, sur les peuples qui habitent cette contrée, et sur l'établissement portugais de Bissao. Un mémoire que Beaver adressa en 1810 à lord Mulgrave, et dans lequel il rappelle ses services, offre des particularités assez curieuses sur sa vie : cet ouvrage d'ailleurs est écrit avec facilité, et nous ajouterons que les marins y ont trouvé plus d'un renseignement utile. E—S.

BEC-CRESPIN (JEAN du), abbé de Mortemer, descendait d'une ancienne et illustre famille de Nor-

mandie (1). Il était neveu de Philippe du Bec, l'un des pères du concile de Trente, successivement évêque de Vannes et de Nantes, et mort archevêque de Reims en 1605, dont on a des *Sermons*, une traduction du traité des *Veuves* de saint Ambroise, et un *Règlement* pour les pauvres de son diocèse, auquel il doit d'occuper une place dans la *Bibliothèque* de Duverdiér. Jean, qui fait le sujet de cet article, était né vers 1540. Dans sa jeunesse il entreprit un voyage au Levant, visita l'Égypte, la Palestine, etc., et en rapporta des médailles et des manuscrits. De retour en France, il prit parti dans les guerres civiles, signala sa valeur à différents sièges, et reçut en 1577, sous les murs d'Issoire, un coup de mousquet dont il ne se rétablit que difficilement : c'était sa onzième blessure. Ayant obtenu du roi la permission de quitter le service, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu de l'abbaye de Mortemer. Revenant alors aux goûts studieux de sa jeunesse, il composa plusieurs ouvrages, qui probablement n'ont pas été tous imprimés. En 1599, il fut nommé évêque de Saint-Malo et conseiller de la couronne. Il gouverna son diocèse avec sagesse, et mourut le 20 janvier 1610. Son corps fut transporté, d'après ses intentions, à l'abbaye de Mortemer, où l'on voyait son épitaphe : il y était dit qu'il avait autant composé d'ouvrages qu'il avait reçu d'arquebusades; mais, quelques recherches que l'on ait faites, on n'a pu les découvrir tous. Les auteurs du *Gallia christiana* lui attribuent une

(1) On trouve des renseignements curieux sur cette illustre famille, qui s'est éteinte dans la maison de Rohan-Chabot, dans les *Mémoires* de Castelnau, addit. de Jean Le Laboureur; dans la *Vie du maréchal de Guébriant*; dans l'*Histoire des grands officiers de la couronne*, par le P. Anselme; dans le *Dictionnaire* de Moréri, etc.

Paraphrase française des Psaumes : elle n'a point été connue du P. Lelong (*Voy. la Bibl. sacrée*). Kœnig, dans la *Biblioth. vetus et nova*, cite de Jean du Bec neuf *Sermons* sur l'excellence de l'oraison dominicale, Paris, 1586, in-8°. Les autres ouvrages que l'on connaît de lui sont : I. *Discours de l'antagonie du chien et du lièvre, ruses et propriétés d'iceux, l'un à bien assaillir, l'autre à se bien défendre* (sans nom de lieu, ni d'imprimeur), 1593, in-8° : ce petit volume est très-rare et recherché des curieux. II. *Histoire du grand Tamerlan, tirée des monuments des Arabes*, Lyon ou Bruxelles, 1602, in-8°. Le frontispice annonce que cette édition est corrigée. Il en existe donc une plus ancienne, mais on n'a pu la découvrir. L'avertissement de l'auteur est daté de 1594 (*Voy. TAMERLAN*, XLIV, 484). On trouve une courte notice sur Jean du Bec dans les *Mémoires biographiques* de M. Guilbert. W—s.

BECCUCI (DOMINIQUE-MARIE), littérateur, né vers 1730, à Florence, embrassa l'état ecclésiastique et fut nommé professeur de littérature grecque au séminaire épiscopal. Après avoir rempli cette chaire plusieurs années, avec beaucoup de succès, il obtint la dignité de prévôt du chapitre de Saint-Félix, et partagea le reste de sa vie entre ses devoirs et la culture des lettres. On connaît de lui : I. *Dogmata orthodoxa quæ exposuerunt SS. Apostoli; nunc primum è gr. codice Riccardiano eruta, lat. versa et notis illustrata gr. lat.*, Florence, 1768, in-8°. II. *Istruzione pratica sopra i voti monastici*, ibid., 1771, in-12. III. *Ars metrica seu de Græcorum prosodia tractatus; cum ad-*

ditamentis, observationibus et regulis nunc primum latino carmine expositis ad usum studiosæ in græca poesi juventutis, Colle, 1782, in-4°. Cet ouvrage est divisé en trois parties. La première traite des éléments de la poésie grecque ; la seconde donne les règles nécessaires pour distinguer la quantité dans les différents dialectes ; et la troisième, les figures et les licences poétiques. Au mérite d'un style clair, l'auteur joint celui de l'exactitude ; et les observations dont chaque livre est accompagné sont fort utiles pour aider à découvrir et corriger les fautes assez nombreuses que renferment les anciennes éditions des poètes grecs, même les plus estimées. W—s.

BECDÉLIÈVRE (ANNE-CHRISTOPHE ; marquis de), né en 1774, de l'une des premières familles de la Bretagne, était fils du premier président de la chambre des comptes de cette province, qui mourut le 7 mai 1792. Il émigra fort jeune, fit les premières campagnes de l'armée de Condé, et rentra en France à la fin de 1794, pour servir dans les armées royales de l'Ouest. Il fut bientôt fait major-général de celle qui occupait la rive droite de la Loire sous les ordres de Scépeaux, et donna en plusieurs occasions des marques d'un courage dont il fut victime dans les derniers jours de juillet 1795. Il commandait un corps de cavalerie sur la route de Paris, et il s'était porté seul à plus de cinquante pas en avant de sa troupe, lorsqu'il fut atteint, près d'Oudon, d'une balle qui lui traversa la poitrine. Il expira des suites de cette blessure, le 10 août suivant, dans le village de la Chaise, à trois lieues du château de la Seilleraye, résidence ordinaire de sa famille, et qu'il habitait alors la marquise de

Becdelièvre, sa mère, femme de beaucoup d'esprit, et qui jouissait d'une grande considération. Rien ne peut rendre la douleur de cette dame en apprenant la mort de son fils. Depuis ce funeste évènement, sa santé ne fit que décliner, et, quelque temps après un voyage qu'elle fit à la citadelle de Besançon pour y voir sa fille, M^{me} de Bourmont, qui y était prisonnière avec son mari et qui devait le suivre à la Guyane, elle mourut à Paris, où elle venait encore solliciter pour ses enfants.

M—D j.

BÉCHET (ANTOINE), naquit en 1649, à Clermont. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu d'un canonicat du chapitre d'Uzès, et profita de ses loisirs pour se livrer à la culture des lettres. Il trouva dans la riche bibliothèque du marquis d'Aubaïs (V. ce nom, III, 1) tous les secours dont il avait besoin; et, d'après ses conseils, il écrivit l'*histoire de Martinusius*. Quoiqu'il fût déjà vieux lorsqu'il publia cet ouvrage, il promettait, si le public encourageait ses efforts, d'employer le reste de sa vie à des travaux plus importants; mais il mourut à Uzès en 1722 (1), âgé de soixante-treize ans, ne laissant qu'une traduction française des *Lettres* de Busbecq à l'empereur Rodolphe II, son souverain. Elle a été publiée avec une vie de Busbecq dans la *continuation des mémoires* du P. Desmolets, tom. XI, 2^e partie. L'abbé de Foy ne l'a sans doute pas connue, puisqu'il n'en fait aucune mention dans la préface de la nouvelle version de ces *Lettres*. (Voy. BUSBECQ, VI, 355). Bechet a dédié au prince Ragotzki l'*Histoire du ministère du cardinal Martinu-*

sius, primat et régent du royaume de Hongrie, Paris, 1715, in-12. Elle est assez curieuse, mais mal écrite et surtout partielle (Voy. MARTINUSIUS, XXVII, 332). W—s.

BÉCHET (JEAN-BAPTISTE), historien de Salins; naquit près de cette ville, en 1759, au village de Cernans. Ayant terminé ses études avec succès, il résolut d'embrasser l'état ecclésiastique; mais il ne tarda pas à sortir du séminaire pour entrer chez un commissaire à terrier. La suppression de toutes les redevances seigneuriales l'obligea bientôt à chercher un autre état que celui de feudiste, et il devint arpenteur. Toutefois l'habitude qu'il avait prise de lire les vieux titres ne lui fut point inutile, et plus tard elle décida son goût pour les recherches historiques. Elu membre de la première administration du département du Jura, il en fut nommé secrétaire-général, place dans laquelle il montra beaucoup de zèle et une grande intelligence des affaires. Après la journée du 31 mai, il concourut à toutes les mesures prises pour organiser dans le Jura la résistance aux décrets de la convention; et il fut envoyé dans les départements de l'Ain et de Saône-et-Loire pour s'y concerter avec les amis de l'ordre sur les moyens d'arrêter les progrès de l'anarchie. On sait comment le parti de Robespierre parvint à faire échouer ces tentatives généreuses. Destitué avec tous ses collègues, Bechet fut arrêté quelque temps après et conduit dans la prison de Dole, d'où il fut transféré par l'ordre des représentants au fort Saint-André de Salins, qui portait alors le nom de fort *Egalité* (1). Un

(1) Et non pas 1732, comme on le dit dans le *Journal des Savants*, même année, oct., 587. Cette erreur a passé dans la *Table* de Declanstre.

(1) A cette époque, l'arbre de la liberté était planté devant les portes des prisons, et il y avait dans celles de Paris, les corridors de la *Liberté*,

de ses amis de collège vint à bout de lui faire ouvrir la porte de sa prison ; mais , informé que le conventionnel Prost (*Voy.* ce nom , au Supp.) venait de lancer contre lui un nouveau mandat d'arrêt , il alla chercher un asile en Suisse , où il resta jusqu'à la chute de Robespierre. Après le 9 thermidor , il fut réintégré dans sa place de secrétaire-général ; et lors de la mise en activité de la constitution directoriale , il fut nommé commissaire du gouvernement près le tribunal de Poligny. A la création des préfectures , il fut fait secrétaire-général de celle du Jura. En 1816 , il demanda sa retraite et vint habiter Besançon , où il devait trouver les secours dont il avait besoin pour terminer un grand ouvrage qui l'occupait depuis plusieurs années , mais auquel il n'a jamais mis la dernière main. L'académie de Besançon , qui le comptait au nombre de ses membres , l'élut son secrétaire ; mais il ne tarda pas à résigner des fonctions que ses infirmités ne lui permettaient plus de remplir avec la même assiduité. Il mourut dans cette ville le 7 janvier 1830. Béchet était correspondant de la société des antiquaires de France , de l'académie de Dijon , etc. On lui doit : I. *Notions faciles et indispensables sur les nouveaux poids et mesures , sur le calcul décimal , avec des tables de comparaison* , Lons - le - Saulnier , 1801 , in-12 , II. *Les Annales du Jura* de 1803 à 1812 , 8 vol. in-12 ou in-8°. III. *Examen critique de la huitième Satire de Boileau* , in-8°. Cet opuscule , dont l'auteur a retiré le plus qu'il lui a été possible tous les exemplaires , fut regardé dans le temps par ses compatriotes

de l'Egalité , de la Fraternité , de Brutus , de Mutius Scévola , etc. V—vz.

comme une insulte à Boileau ; et ils crurent devoir prendre la défense du législateur du Parnasse dans différentes brochures (*Voy.* BRUAND , au Supp.). IV. *Fragments d'un ouvrage intitulé : Jura ancien et moderne* , in-8°. C'est tout ce qui a paru de cet ouvrage qui avait occupé l'auteur plus de vingt ans. V. *Les Eloges* de l'abbé Jacque (*V.* ce nom , au Supp.) , et de M. Courtois de Pressigny , dans les recueils de l'académie de Besançon. VI. *Recherches historiques sur la ville de Salins* , Besançon , 1828 , 2 vol. in-12 , fig. C'est un résumé très-exact de l'histoire de cette ville , qui doit être plus ancienne qu'on ne l'a supposé jusqu'ici , puisque les sources d'eau salée auxquelles elle doit son origine paraissent avoir été connues des Romains. A la tête du premier volume , on trouve une *dissertation* sur l'origine des Bourguignons , dans laquelle l'auteur cherche à prouver que ce peuple est le même que les Semons. Cette opinion , avancée par l'abbé Guérin-du-Rocher , dans son *Histoire véritable des temps fabuleux* , est développée par Bechet , et accompagnée de preuves qui la rendent presque certaine. Parmi les pièces justificatives placées à la fin de l'ouvrage , on doit remarquer le prologue de la *Dournoniade* , tragédie de Jean Fleury , prêtre de Saint-Anatole de Salins , représentée dans cette ville en 1593. Le sujet de cette pièce , restée inédite , et dont on ne connaît plus que des fragments , est une victoire remportée cent ans auparavant par les Salinois sur un parti français , près du village de Dournon , dont la pièce a pris le nom. L'auteur de cet article a publié une *Notice sur Bechet* en 1831 , in-8° , de 32 p. W—s.

BECHSTEIN (le docteur **JEAN-MATHIEU**), naturaliste allemand, naquit le 11 juillet 1757, à Waltershausen, dans le duché de Gotha, où son père exerçait la double profession de marchand et d'armurier ; mais, doué d'un esprit peu commun, il consacrait tous ses moments de loisir à la lecture des meilleurs livres. Amateur passionné de la chasse et observateur assidu de la nature, il avait acquis de lui-même des connaissances assez étendues en botanique. Son fils hérita de son goût pour les sciences, et à l'âge de quinze ans, avant même qu'il entrât au gymnase de Gotha, il connaissait tous les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, les insectes et les plantes, qui vivaient ou croissaient autour de sa demeure, dans un rayon de plusieurs lieues. Il avait, entre autres, découvert l'hermaphrodisme des limaçons, et l'organe de leurs amours, dont le professeur d'histoire naturelle du gymnase ne se doutait pas encore. Là, il apprit la nomenclature et la classification systématique des divers objets qu'embrasse la science. A vingt ans, étant entré à l'université d'Iéna, il fut obligé de céder à la volonté de son père et d'étudier la théologie ; mais il sut concilier son penchant avec son devoir, et trouver du temps, non seulement pour explorer la campagne et les cabinets d'histoire naturelle, mais encore pour se faire initier dans les secrets de la physique et des mathématiques, et même dans ceux de la science et de l'administration forestières. Au moment d'accepter une cure qui lui était offerte, il fut appelé comme professeur d'histoire naturelle, de mathématiques et d'artillerie, dans l'institution qui venait d'être formée à Schepfeuthal ; mais avant d'aller prendre possession de cette pla-

ce, il s'arrêta à Dessau pour y suivre des chasses célèbres dans toute l'Allemagne et en observer les méthodes ; et à Reckahn, pour y étudier au bord des lacs les oiseaux aquatiques et leurs mœurs. C'est là qu'il commença à écrire sur l'histoire naturelle. La publication de son premier ouvrage le mit bientôt en relation avec les chasseurs et les forestiers les plus fameux. Ne trouvant pas l'enseignement, donné jusqu'alors sur ces matières, assez fondé en principes, ni assez étendu, il entreprit de l'établir sur un plan entièrement nouveau. Ce travail obtint l'approbation des hommes les plus éclairés, et servit de base à l'académie forestière, qui fut créée plus tard. Le succès des idées de Bechstein lui fit un devoir, en 1791, d'en offrir l'hommage à son gouvernement. Mais les circonstances politiques, et l'influence de quelques personnes puissantes à qui cette amélioration déplaisait, en empêchèrent l'adoption. Décidé alors à mettre lui-même ses vues en pratique, il acheta, avec le secours de son père, une terre libre près du lieu de sa naissance, et il y ouvrit son école. Les enfants de tous les agents forestiers des divers états germaniques y accoururent en foule, et bientôt après une société forestière, liée à cette institution, en augmenta l'influence et l'utilité. Il éprouva néanmoins des entraves : ce ne fut pas sans peine que les élèves obtinrent l'autorisation de se servir d'un fusil, et on ne put jamais affermer une chasse. Seulement le ministre permit quelquefois aux agents forestiers de la tolérer dans quelques parties de leurs districts, mais à des conditions qui rendaient cette faveur illusoire. Bechstein fut donc réduit à chercher un asile hors de sa patrie. Il le trouva, en 1800, auprès du

duc régnant de Saxe-Meiningen, qui le nomma directeur de son académie forestière, membre de la chambre ducale et du grand collège des eaux et forêts. Le prince mit de plus à sa disposition, dans le voisinage, trente acres de belles forêts de diverses essences, une ménagerie et une faisanderie. Cet établissement exerça la plus salutaire influence sur les progrès de l'art. Plus de quatre cents élèves en sont sortis et ont répandu dans toutes les parties de l'Allemagne les connaissances qu'ils avaient acquises par les leçons de Bechstein. Il ne rendit pas moins de services comme membre de la chambre forestière où il fut chargé de la classification et de l'évaluation des forêts, et où il fonda un système pratique, dont la perfection garantit la durée. Ses écrits fixèrent de bonne heure l'attention des savants, et la plupart des académies où l'on cultive les sciences naturelles se l'attachèrent. Passionné pour la chasse dans tout le cours de sa vie, il tirait encore jusque dans sa vieillesse un coup de fusil avec une extrême justesse. Le plus léger son d'un oiseau frappait de loin son oreille, et son coup-d'œil était le plus sûr instrument de mensuration. Marié au sortir de l'université, il eut neuf enfants, mais ils moururent en bas âge, à l'exception d'un seul qui s'est montré digne d'un tel père par le succès de ses premières études; mais à peine âgé de dix-neuf ans, cet enfant mourut en 1810; et cette perte, bientôt suivie de celle de sa mère, plongea Bechstein dans une profonde douleur qui abrégéa ses jours. Il mourut l'année suivante. On a de lui vingt-cinq ouvrages, tous relatifs à l'histoire naturelle, aux diverses espèces de chasses et à l'administration des forêts. Les principaux sont :

Getreue abbildungen, etc. (Représentation exacte d'objets d'histoire naturelle, avec des explications), Nuremberg 1796 et ann. suiv., 8 vol. in-8°, fig. II. *Natur geschichte*, etc. (Histoire naturelle de l'Allemagne dans les trois règnes), Leipzig, 1791-1806, 4 vol. in-8°, fig. Z.

BECICHEMI (MARINO), savant philologue, que l'on a confondu quelquefois avec son compatriote Marino Barlesio (*V.* ce nom, III, 383) était né vers 1468, à Scutari. Il parvint à s'échapper de cette ville qu'assiégeaient les Turcs, en 1477; ayant eu le bonheur de gagner Dolcigno, dans la Dalmatie, il y trouva des parents, dont il reçut l'accueil le plus généreux, et qui l'envoyèrent faire ses études à Brescia. Il eut pour maîtres Calphurnius (*Voy.* ce nom, VI, 568) et Gasp. Barizzio (*Voy.* GASP. PARINO, XVI, 520), deux des plus habiles grammairiens du quinzième siècle, et sous leur direction, il fit des progrès rapides dans les lettres. Ses études terminées, il revint à Dolcigno, et s'y maria. Il n'avait pas vingt ans quand il fut mis à la tête de l'école de Raguse; mais il montra dans cette place tant de zèle et de maturité qu'à son départ les magistrats lui donnèrent des marques honorables de satisfaction. En quittant Raguse, il entra comme secrétaire près de Melch. Trevisano, amiral en chef de la république de Venise; et il sut mériter sa confiance au point qu'avec l'agrément du sénat, Trevisano le chargea de deux missions à Naples et en France, dont il se tira très-habilement. L'estime dont il jouissait à Venise lui fit prendre la résolution de s'y fixer; et bientôt il ouvrit une école de littérature qui fut fréquentée par une foule d'élèves. Ses succès dans la carrière

de l'enseignement éveillèrent l'envie; et un certain grammairien, nommé Raph. Regio, répandit contre lui les calomnies les plus atroces. Fatigué de souffrir les insultes de Regio, Becichemi convoqua dans une salle du couvent de Saint-Etienne les personnes les plus distinguées de Venise, et, en présence de son antagoniste, qu'il avait sommé de s'y rendre, repassant l'une après l'autre toutes ses allégations, il le convainquit d'imposture. Les nouvelles tracasseries que lui suscita son méprisable ennemi finirent par lui rendre le séjour de Venise insupportable. Il transporta son école à Padoue. J. Calphurnius, l'un de ses premiers maîtres, alors professeur à l'académie de cette ville, étant mort peu de temps après, il prononça son oraison funèbre, et se mit sur les rangs pour lui succéder; mais il eut la mortification de se voir préférer cet indigne Regio, qui semblait s'acharner à traverser tous ses projets. Plusieurs villes s'empressèrent d'offrir des chaires à Becichemi. Le souvenir des heureuses années qu'il avait passées dans sa jeunesse à Brescia, le décida pour cette ville. Pendant seize ans qu'il y professa la littérature latine, il trouva le loisir de composer, sur plusieurs auteurs anciens, des commentaires qui ajoutèrent à sa réputation. Enfin l'académie de Padoue lui fit offrir, en 1519, la chaire d'éloquence, qui avait été toute sa vie l'objet de son ambition. Il l'accepta avec empressement, et la remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1526. Les ouvrages de Becichemi sont fort rares; on ne se flatte pas d'en pouvoir donner la liste exacte et complète: I. *Oratio quâ Brixiano senatui grâtiâ agit. — Prælectio in C. Plinium secundum. — Observationum collectanea in primum historiæ natu-*

ralis librum, 1504, in-fol. Les bibliographes ne s'accordent pas sur le lieu de l'impression de ce volume, qui selon toute apparence, parut à Brescia (1). La partie intitulée: *In C. Plinii prælectio*, est précédée d'une dédicace datée de Brescia, 1503. Il en existe un exemplaire sur vélin à la bibliothèque du roi. Elle a été réimprimée avec les notes sur le premier livre de Pline, Paris, 1519. II. *Panegyricus principi Leonard. Lauredano. — Centuria epistolicarum quæstionum*, 1504, in-fol. Ce volume a été réimprimé à Venise, en 1506, in-fol., avec une seconde partie intitulée: *Castigationes ad Apuleium, Victorinum et Ciceronis opus de oratore, etc.; nec non præceptiones de componenda epistola, funebrique et nuptiali oratione; de dialogo componendo et imitatione*. III. *Orationes tres*, Venise, 1524, in-4°. Le célèbre cardinal Quirini a recueilli les préfaces de Becichemi dans le *Specimen de Brixiana litteratura*, 1^{re} partie. Voy. pour les détails les *Dissertaz. Vossiane*, d'Apostol. Zeno, II, 408-20, et la *Bibliothèque curieuse* de Dav. Clément, III, 21. W-s.

BECK (JEAN, baron de), fut d'abord berger, puis postillon, puis soldat au service d'Espagne. Ayant passé par tous les grades militaires, il parvint à la dignité de maréchal-général-de-camp, et de gouverneur du duché de Luxembourg. A la bataille qui eut lieu devant Thionville, le 7 juin 1639, Jean de Beck, commandait l'avant-garde en qualité de sergent-général de bataille. En 1641, il reprit la ville d'Aire dont le maréchal de la Meilleraye venait de s'em-

(1) Cette édition commencée à Brescia, par Ant. Moritus, en 1504, fut achevée à Padoue en 1506, par le même imprimeur.

parer. L'année suivante, le 26 mai, il se distingua à la bataille d'Honnecourt en Cambrésis, où les Français, accablés par le nombre, éprouvèrent une déroute complète. Au mois d'août 1648, le baron de Beck vint au blocus de Lens partager, avec l'archiduc Léopold, l'honneur et les fatigues du commandement. Le 20 août, quand le prince de Condé se montra dans la plaine aux regards de l'armée espagnole, Jean de Beck, sans être déconcerté par cette manœuvre audacieuse et savante, partit avec les Croates et toute la cavalerie lorraine, la meilleure qu'il y eût au service de l'Espagne, et franchit l'espace qui le séparait des Français. A la voix de Condé, les gendarmes font halte; Beck tombe sur l'arrière-garde qui est enveloppée, enfoncée, massacrée. La gendarmérie qui donne ensuite éprouve d'abord un grand échec; mais bientôt la valeur et l'habileté du grand Condé réparèrent le désordre. Beck fit vainement tout ce qu'on devait attendre d'un capitaine aussi brave qu'expérimenté. Témoin de la fuite de ses troupes, il fut pris, percé de coups, et transporté à Arras, où peu de temps après il mourut de désespoir, n'ayant pas voulu permettre que l'on pansât ses plaies. Elevé à un haut degré de fortune, il ne se méconnut jamais et n'abusa point de sa position. Walstein, lors de sa conspiration contre l'empereur Ferdinand, essaya en vain d'attacher le baron de Beck à ce complot. La vertu du général résista à tous les moyens de séduction. Le corps de Jean de Beck fut transporté à Luxembourg et inhumé dans l'église des Récollets.

L. G.

BECK (CHRÉTIEN-DANIEL), né le 22 janvier 1759, à Leipzig, était le fils d'un courtier de finances. Sa

première éducation fut très-soignée. Irmisch, le premier de ses maîtres, l'emmena dans les paroisses de Gross-Portha et de Wildenborn (près Zeitz) qu'il habita successivement; Beck y resta de 1768 à 1771. Il en sortit pour aller à Leipzig, où bientôt ses professeurs, et particulièrement l'illustre philologue Fischer, le remarquèrent. A douze ans, il avait déjà une connaissance satisfaisante des langues latine, grecque, hébraïque : à seize, il publia des observations critiques (*Specimen obs. criticarum*, etc.) sur l'*Hippolyte* d'Euripide. C'est aussi à Leipzig qu'il suivit les cours académiques. Ses vues alors se développèrent, et il embrassa dans ses plans d'études tout ce qui était relatif à la philologie, à la théologie et à l'histoire. La bibliographie n'était pas moins de sa part l'objet d'une attention particulière; et, fort jeune encore, il sut apprécier l'importance de cette science et y acquérir des connaissances étendues. Il dut ses progrès dans toutes les branches d'études moins aux cours académiques, qu'il suivait pourtant avec assiduité, qu'à ses travaux particuliers. Sa robuste constitution lui permettait de vaquer presque sans interruption à ses études. D'autre part, sa position pécuniaire lui faisait une loi de s'occuper sans relâche. Grâce à une sage économie, et grâce à quelques travaux typographico-littéraires qui lui furent confiés, il subvint à tous ses besoins, et forma le premier noyau de la belle bibliothèque qu'il ne cessa d'augmenter dans la suite, et qui, lors de sa mort, se montait à vingt-quatre mille volumes. En 1778, il fut chargé de l'impression de l'*Euripide* de Barnes. La même année, il obtint le grade de maître; et, en 1779, la permission de

faire des lectures à l'université. Son traité *De legeresia*, publié en 1780, indiquait une connaissance tellement approfondie de l'ancien droit romain que Heyne, dans la persuasion où il était que Beck s'était livré spécialement à l'étude de la jurisprudence, lui fit proposer une chaire extraordinaire pour l'enseignement, à Göttingue, de l'ancien droit romain et de son histoire. Beck refusa. En 1782, il fut nommé professeur extraordinaire des langues grecque et latine à Leipzig, et trois ans après il obtint la chaire ordinaire. Pendant cet intervalle, il lui était venu de nouvelles offres de Göttingue : on l'appelait à la chaire de philosophie comme professeur ordinaire et en qualité de professeur extraordinaire à celle de théologie. La position de Beck était assurée. Il put dès-lors se vouer en liberté aux travaux de l'érudition. Un nombre très-considérable d'ouvrages dépose de l'activité littéraire qu'il ne cessa de déployer. Mais le grand mérite de Beck est moins peut-être dans ces ouvrages même que dans l'influence de leur auteur sur les travaux contemporains. Ses leçons sur l'exégèse, sur l'histoire ecclésiastique, sur celle du dogme, sur l'herméneutique sacrée ouvrirent un champ plus vaste à l'intelligence. C'est lui qui, avec Ernesti et Morus contribua le plus à donner un esprit libre à la théologie, dans l'école de Leipzig, et à populariser les vues élevées. Distingué par la connaissance approfondie des sources où il faut puiser les éléments de l'histoire, il fit sentir mieux que ses prédécesseurs la nécessité de ramener ces sources à leur pureté originelle, l'utilité de la philologie qui les commente et en détermine le véritable sens, l'importance de la critique qui les analyse, les apprécie et en dicte l'em-

ploi. Suivant de près et appliquant aux faits de l'histoire les hautes doctrines philosophiques que Kant avait mises en mouvement, il arriva bientôt à l'idée de l'histoire universelle ; et, sans s'élever encore au principe du genre humain pris comme un grand être collectif, il prépara la voie à ce principe par ses leçons et par ses manuels. Ces derniers, justement estimés, sont consultés avec fruit. Ses lectures archéologiques, ses principes fondamentaux d'archéologie contribuèrent de même aux progrès de la science. Toutefois c'est à la philologie que s'attachèrent toujours ses préférences. Les connaissances immenses qu'il avait sur tout ce qui se rapporte aux langues et aux littératures de l'antiquité, rendaient ses leçons sur ce sujet on ne peut plus intéressantes et fructueuses ; et la renommée de son cours, en s'étendant d'un bout de l'Allemagne à l'autre, attirait un grand nombre d'étudiants à Leipzig. Non moins zélé pour la propagation des connaissances qu'empressé de les acquérir lui-même, il dirigea son attention vers les moyens de former des philologues et des maîtres, et fonda, en 1785, la société philologique où deux fois par semaine des jeunes gens s'exerçaient sous sa direction à traiter des objets scientifiques. Cette société devint en 1809 une institution officielle, et prit le titre de séminaire philologique. De là sortirent les Tillman, les Ilgen, les Schott, les Klotz, les Eichstädt, les Stalbaum. La prédilection de Beck pour les anciens ne l'empêchait pas d'être parfaitement au courant de la littérature moderne. Aussi fut-il à Leipzig le premier éditeur de feuilles d'annonces de la librairie. Bientôt son plan et le cercle de ses relations s'agrandirent. En 1789,

après avoir, pendant sept ans, publié mensuellement son *Bulletin des ouvrages nouveaux* (*Verzeichniss-neuer Bücher*), il fut rédacteur des *Nouvelles annonces scientifiques de Leipzig*. Plus tard celles-ci, changeant de forme et de nom, devinrent la *Gazette bibliographique de Leipzig* (*Leipziger literaturzeitung*); il en fut le rédacteur en chef. Enfin, en 1819, lorsque la *Gazette bibliographique* cessa d'exister, il entreprit l'immense recueil connu sous le nom de *Répertoire général de bibliographie moderne, allemande et étrangère*. Ce vaste magasin bibliographique n'a de pareil dans aucune langue. Il est vrai que Leipzig est la ville du monde la mieux placée pour offrir à qui s'occupe d'un semblable travail les moyens de rassembler les innombrables documents qui doivent en être la base. Toutefois on ne peut qu'être épouvanté en apercevant la multiplicité des détails qu'entraîne une telle publication, détails qui nécessitent d'une part, un grand nombre de collaborateurs, et de l'autre, chez celui qui dirige l'entreprise, un coup-d'œil puissant et sûr, une patience infatigable, un ordre extrême pour éviter soit les lacunes, soit les doubles emplois. Cependant les instants de Beck étaient en partie ravés à la science par des occupations qui n'y tenaient que de loin, ou qui même y étaient totalement étrangères. Huit fois vice-chancelier, dix-sept fois doyen, douze fois recteur de l'université de Leipzig, il joignit aux travaux administratifs attachés à des fonctions que lui déférait, soit le choix de ses collègues, soit le roulement normal des charges dans le corps académique, l'intendance de la bibliothèque de l'université, celle du séminaire philologique, l'inspection

sur les employés salariés (*stipendiaten*), la préfecture des villages universitaires, la direction de l'institut des sourds-muets, etc. Plus tard (1819, etc.), il fut chargé de la censure des journaux et recueils périodiques politiques, ainsi que des brochures. Un grand nombre de voyageurs et de nationaux le recherchaient et lui rendaient visite. De plus, il s'était fait une loi de ne jamais laisser une lettre sans réponse, et il en recevait beaucoup. Beck avait eu la douleur de perdre en 1813 le plus jeune de ses deux fils qui était médecin en chef dans un hôpital militaire. En 1819 il céda sa chaire de langues latine et grecque à Spohn, pour prendre celle d'histoire; mais il ne la garda que jusqu'à la mort de Spohn, qui eut lieu six ans après. Beck mourut le 15 déc. 1832, des suites d'un refroidissement qu'il ressentit à l'église en assistant à la fête de la constitution (4 sept.). C'était la première fois qu'il éprouvait une maladie sérieuse: il sembla d'abord reprendre un peu de force; mais bientôt une nouvelle imprudence fit reparaître les symptômes du premier malaise et lui-même reconnut qu'il était frappé mortellement. Beck était alors dans la soixante-seizième année de son âge, et la cinquante-unième de son professorat. Il était membre de l'académie des sciences de Munich, de la société des Volsques de Velletri, etc., etc. Le roi de Saxe l'avait nommé conseiller d'état et l'avait décoré de la croix du mérite civil. Parmi ses ouvrages qui ne peuvent être tous indiqués ici, et dont au reste on trouve une liste presque complète dans le *Neuer Nekrol. der Deutschen*, ann. 1832, II, 817, etc., nous remarquerons: I. Diverses traductions qui ont eu de

l'importance pour l'enseignement public. Ce sont 1° l'*Histoire des progrès et de la chute de la république romaine*, de l'anglais de Ferguson, 1783—87, 3 v.; 2° l'*Histoire des Grecs*, de l'Anglais de Goldsmith, 1792—93, 2 v.; 2° éd., 1806, etc.; 3° le *Tableau de l'empire ottoman de Mouradgea d'Osson*, du franç., 1788—93, 3 vol.

II. Plusieurs éditions excellentes : 1° Pindare avec les scholies, etc., 1792—95, 2 v.; 2° Euripide, 1^{er} vol., Kænigsberg et Leipz., 1792; 3° les cinq livres des *Doctrines des philosophes*, par Plutarque, 1785—87; 4° l'*Histoire amoureuse de Chéréas et de Calliroé*, par Chariton, 1782; 5° les *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes, 1795; 6° les *Eglogues* de Calpurnius; 7° *Aristophane* : l'édition se compose de huit volumes, dont, les deux premiers comprennent le texte d'Invernizzi; les six autres contiennent les commentaires de Beck et de Dindorf. On doit joindre à ces ouvrages philologiques le troisième volume par lequel il termina l'*Euripide* de Barnes, 1788, et les deux volumes qu'il ajouta au *Thucydide* de Bauer. III. Les manuels principaux qui ont déjà été indiqués et qui sont 1° les *Éléments ou principes fondamentaux d'archéologie*; 2° l'*Introduction à l'histoire universelle du monde et des peuples*, 1787—1807, 4 v. (les deux derniers tomes ont paru aussi sous le titre de *Manuel de l'Histoire universelle du moyen âge et des temps modernes*). IV. Le *Répertoire bibliographique* : commencé en 1819, il fut conduit régulièrement jusqu'à la mort de Beck. Il en paraissait annuellement vingt-quatre livraisons. Les autres écrits de Beck consistent surtout en discours, notices

lettres, dissertations et en ce qu'on nomme en style académique d'Allemagne *programmata*. Ceux-ci montent au nombre de près de soixante; ils sont en latin. Plusieurs d'entre eux sont d'une haute importance. Tels sont 1° *Epicrisis quaestionum de historiae romanae antiquissimis fontibus et veritate*, 1812; 2° *P. in quo mutationis civitatum veterum in regna causae et eventus narrantur*; 3° *De judicio artis historicae classicor. scriptor.*, 1805; 4° *Examen artis et rationis hist. veterum in judicand. ingeniis et moribus*, 1806; 5° *Jud. artis historicor. vet. in causis et event. bellor. exponendis*, 1809; 6° *Historicor. vet. judicandi de rebus post bella institutis ars illustrata*, 1813; 7° *Artis latinescribendi praecepta*, 1801. Beck donna à la fois le précepte et l'exemple. P—OT.

BECKE (JEAN-CHARLES VON DER), jurisconsulte, né à Iserlohn en 1750, était membre de la société de jurisprudence de Göttingen lorsqu'il fut appelé en 1782 à faire partie de la régence de Gotha. Joignant au talent de la parole une grande facilité dans le travail, un esprit juste, une probité à toute épreuve, il mérita la confiance de son souverain, qui le chargea de travaux importants et de plusieurs missions à l'étranger. Sous le duc Auguste (1822), il fut nommé chef de la régence en remplacement du chancelier, et quelques années après, appelé au ministère secret en conservant les fonctions de chancelier. Becke se démit de cette dernière charge en 1823, pour se livrer entièrement aux affaires du ministère et à la direction de la société des veuves. Il remplit ces deux emplois tant que dura le gouvernement du duc Ferdinand IV, et pendant l'adminis-

tration combinée du pays de Gotha-Altembourg, sous le duc de Cobourg-Meiningen et Hildbourghausen. Unissant aux connaissances d'un homme d'état le talent des vers, il a fait imprimer un recueil de poésies qui sont estimées. Becker mourut le 21 août 1830. Z.

BECKER (GUILLAUME-GOTTLIEB), l'un des archéologues les plus distingués de l'Allemagne, naquit le 4 novembre 1753, à Oberkallenberg (district de Schœnburg en Saxe), étudia dans l'université de Leipzig, de 1773 à 1776, et se livra de bonne heure à l'étude de l'antiquité. C'est pendant ce temps qu'il s'annonça par ses *Lettres à Elise* et ses *Épîtres à un jardinier*, qui eurent du succès. Il publia ensuite un écrit sur le *Costume dans les monuments*, et traduisit le *Traité du costume*, par Bardou. En 1777 il alla occuper une chaire à l'institut philanthropique de Dessau. Il passa en 1778 à Bâle. Là, ses liaisons avec Mecheln achevèrent de développer son goût pour les gravures, et de l'initier à la connaissance des œuvres des grands maîtres. Il parcourut ensuite la Suisse, la France et la Haute-Italie. Ces voyages en lui procurant la connaissance du marquis de Girardin, l'engagèrent à traduire en allemand sa *Composition des paysages*, ou *Moyens d'embellir la nature près des habitations*. Les grands ouvrages et les dessins-satiriques de Holbein avaient prodigieusement occupé Becker à Bâle. Il en résulta une nouvelle édition de l'*Eloge de la folie* d'Erasmé, accompagnée d'une traduction allemande par Becker, avec les gravures représentant les dessins à la plume d'Holbein. Revenu en Allemagne, Becker fut successivement nommé professeur de morale et d'his-

toire à l'académie des chevaliers de Dresde (1782-1795), conservateur de la galerie des monuments antiques et du cabinet des médailles de la même ville en remplacement de Wacker, et enfin conseiller de la cour électorale de Saxe. Très-peu occupé par tous ces emplois, Becker eut une existence très-brillante, avec le loisir, non seulement de faire un nouveau voyage en Italie en 1784, mais encore de composer ou d'éditer un assez grand nombre d'ouvrages. Son *Almanach du plaisir social*, qu'il fonda en 1794 et qui parut jusqu'en 1815, contient beaucoup de récits agréables. Son *Almanach pour les amis de l'horticulture* (1795-1800) a aussi trouvé des lecteurs; ses *Constructions horticultrales et rurales* sont remplies de descriptions charmantes, et respirent en quelque sorte le parfum de la campagne. Becker consacra un écrit particulier à montrer comment la vallée de Plauen pourrait, par l'application judicieuse de l'art, être transformée en un immense jardin naturel. Mais l'ouvrage par lequel il a le mieux mérité du public de toutes les classes est son *Augusteum*, ou *description des monuments antiques qui se trouvent à Dresde*; composé de treize cahiers de texte et de cent cinquante-quatre planches gravées, Dresde et Leipzig, 1805 à 1812, 3 vol. in-folio. C'est un des plus beaux monuments de la science archéologique. Il y a des exemplaires avec texte français. Becker reçut à l'époque de sa publication les éloges de tous les savants, et plus particulièrement des célèbres Heyne et d'Ansse de Villoison. « On y remarque », dit ce dernier, des explications neuves, ingénieuses, savantes, bien écrites, et qui jettent

« beaucoup de lumières sur l'histoire
« de l'art, sur la mythologie, sur
« l'antiquité égyptienne et grecque. »
L'*Augusteum* publié d'abord en alle-
mand le fut ensuite en français. Bec-
ker se proposait encore de faire con-
naître les trésors numismatiques de la
galerie de Dresde, et il avait déjà re-
produit, avec une exactitude qui sur-
passait tout ce que l'on avait vu jus-
que-là, deux cents médailles rares du
moyen âge (in-4°, avec explications
historiques), lorsqu'il mourut à
Dresde, dans le mois de juillet 1813.
On trouve une notice sur sa vie, par
Hasse, dans l'*Almanach du plaisir
social*, ann. 1815. Z.

BECKER (PHILIPPE-JACOB),
peintre badois, naquit à Pforzheim,
le 15 juillet 1759. Jeune encore il
montra de grandes dispositions pour
son art, et lui sacrifia les sciences
dans lesquelles il avait déjà fait des
progrès remarquables. En 1776 il
alla visiter l'Italie et il y resta pen-
dant sept ans, travaillant sous la di-
rection de A.-R. Meny, professeur
distingué. Riche des connaissances
qu'il avait acquises, il retourna dans
sa patrie où les arts avaient trouvé
une protectrice éclairée en la per-
sonne de la margrave, épouse de Char-
les-Frédéric (*Voy. BADE*, dans ce
vol. pag. 29). En 1784, il entra au
service de son souverain comme pein-
tre de la cour, devint plus tard di-
recteur de la galerie de tableaux, et
fut chargé d'enseigner le dessin aux
enfants de la famille ducale. L'intérêt
que ses augustes élèves, montés sur
différents trônes de l'Europe, ne ces-
sèrent de lui porter, fut pour lui un
souvenir de bonheur jusqu'à la fin de
sa carrière. Becker forma un grand
nombre d'autres élèves parmi lesquels
on cite particulièrement Fédor Iwa-
nowitsch, Sophie Reinhard, etc. Il

n'avait adopté aucun genre particu-
lier : le paysage, le portrait, et les
animaux, il reproduisait tout avec la
même facilité. Ses ouvrages se distin-
guent par le coloris et l'agrément des
formes. On lui doit plusieurs excel-
lents portraits en pied de Charles-
Frédéric et du duc d'Anhalt-Dessau,
enfin les portraits de J.-G. Schlosser,
de Stilling, de J.-G. Jacobi, etc. Une
grande partie de la galerie de Carls-
ruhe est décorée de ses dessins et de
plusieurs de ses études. Sa famille en
conserve encore un grand nombre.
Son *Album* d'esquisses mérite surtout
d'être cité. Il est à regretter que
Becker ait aussi peu écrit sur son art;
cependant on a trouvé après sa mort
quelques manuscrits et des fragments
d'un journal sur la peinture. Sa cor-
respondance avec plusieurs artistes
mériterait d'être publiée. Il mourut
le 13 août 1829. Z.

BECKWITH (GEORGE), géné-
ral anglais, né en 1753, était le
deuxième fils d'un major-général qui
commandait un régiment à la bataille
de Minden et la brigade de grena-
diers et de highlanders pendant la
guerre de sept ans. Il entra dans la
carrière des armes en 1771, en qua-
lité d'enseigne dans le 37^e régiment
d'infanterie. Lieutenant en 1775, il
s'embarqua pour l'Amérique du Nord,
fut bientôt promu au grade d'adju-
dant d'un bataillon de grenadiers, et
servit dans l'infructueuse expédition
dirigée contre Charlestown. Le corps
de la Caroline du Sud ayant joint le
général Howe et le corps d'armée à
l'île des Etats près de New-York,
Beckwith prit part avec ses grena-
diers au combat de Brooklyn près de
Long-Island (27 septembre), à l'action
qui eut lieu lors du débarquement dans
l'île de New-York, à l'affaire de Whi-
tes-Plains, et à l'attaque des hauteurs

du fort Knyphausen. Peu après il fut embarqué pour Rhode-Island avec le corps que l'on y détachait, en quartier d'hiver. L'année suivante, il rejoignit le corps d'armée dans le New-Jersey, où il demeura jusqu'à l'ouverture de la campagne; il s'embarqua pour la Pensylvanie, se trouva aux batailles de Brandywine et de Germantown, et revint en 1778 à Philadelphie, avec le grade de capitaine. Il fut ensuite choisi pour aide-de camp par le général Knyphausen, qui commandait les troupes hessoises. C'est avec ce double titre qu'il prit part à la bataille de Monmouth dans le New-Jersey. Il passa l'hiver de cette année à New-York, près du général Knyphausen, que Clinton y laissait, tandis qu'il se dirigeait sur Charlestown, et il seconda le premier dans sa résistance aux tentatives dirigées par Washington sur l'île des Etats. En septembre 1781, il fut détaché par Clinton pour accompagner Arnold à l'attaque de New-London; il y contribua puissamment à la prise du fort Griswold qui fut emporté d'assaut. Le 30 novembre il reçut le brevet de major. Lorsque Knyphausen résigna le commandement des troupes hessoises, Beckwith passa sous les ordres de lord Dorchester qui le garda comme aide-de-camp et lui confia les arrangements faits avec Washington pour l'évacuation des colonies par la Grande-Bretagne, dans l'automne de 1783. Il ne quitta le territoire anglo-américain que lorsque cette évacuation fut complète et ne s'embarqua qu'avec l'arrière-garde. En 1786 il accompagna encore lord Dorchester au Canada en qualité d'aide-de-camp. Son esprit décisif et la connaissance qu'il avait de l'Amérique Septentrionale le rendirent très-utile sous le double rapport

diplomatique et militaire; et de 1787 à 1791, époque de l'arrivée du premier plénipotentiaire britannique résidant aux Etats-Unis, il fut employé dans plusieurs missions importantes et confidentielles. Ses services et son ancienneté lui valurent pendant cette période le grade de lieutenant-colonel, qu'il échangea trois ans plus tard (1793) contre celui d'adjudant-général des milices anglaises dans l'Amérique du Nord, et en 1795 contre celui de colonel des mêmes troupes. L'année suivante il quitta l'Amérique anglaise avec son patron lord Dorchester, qui le recommanda aux ministres et le fit nommer gouverneur de l'île Bermude en avril 1793, et quatorze mois plus tard major-général. La paix d'Amiens le fit revenir en Angleterre, au printemps de 1803. Là, comme tous les fonctionnaires supérieurs des colonies, il fut interrogé sur l'état de l'Amérique coloniale; et, comme tous, il reçut des instructions en rapport avec les nouveaux événements qui se préparaient pour l'Europe et pour le monde. Si l'Europe était pour Napoléon un théâtre de gloire, les autres parties du monde devaient être pour l'Angleterre une mine de richesses. Beckwith, dès le commencement des hostilités, pendant l'été de 1803, fut placé dans la milice des districts de l'Est sous les ordres du général sir James Craigh; puis dans l'automne de 1804 il alla commander la milice des îles du Vent et sous le Vent, avec le titre de gouverneur de Saint-Vincent, arriva aux Barbades en mars 1805 à la tête de trois régiments, et commanda par intérim toutes les forces britanniques de ces parages après la mort de sir William Meath, et jusqu'à l'arrivée de son successeur le lieutenant-géné-

ral Bowyer (mars 1806). Lui-même il reçut, le 30 octob. de la même année, le grade de lieutenant-général avec le commandement en second de la milice, et enfin, après la retraite de Bowyer, il fut nommé commandant en chef des forces militaires dans les îles du Vent et sous le Vent, ainsi que dans les provinces continentales de l'Amérique du Sud. Dans l'armée régulière, Beckwith, après avoir tenu vingt-neuf ans le rang de capitaine dans le 37^e, n'était pas encore colonel. C'était alors l'époque la plus brillante de Bonaparte; à peine un léger échec avait-il troublé le cours de ses prospérités. A cette époque, tandis que tout souriait au conquérant, Beckwith à la tête de dix mille hommes partit de la baie de Carlisle le 28 janv. 1809, fit voile vers la Martinique, débarqua le 30 dans cette île défendue par le général Villaret. Le commodore Cockburn, le contre-amiral Alexandre Cochrane secondaient ses opérations. Son armée était partagée en deux corps sous les généraux Prevost et Maitland. Malgré les pluies continuelles toutes les défenses importantes de l'île, à l'exception de Fort-Royal, étaient occupées par les Anglais le 11, et dès lors commença le siège de la ville. Le 19, quatorze canons, vingt-huit mortiers et obusiers battaient la place; et le 20 le général Villaret offrit de rendre le fort, moyennant que ses troupes seraient transportées en France, sans toutefois s'engager à ne point servir contre l'Angleterre. Beckwith tint ferme contre cette restriction, et le bombardement, la canonnade continuèrent, jusqu'à ce que trois drapeaux blancs eurent annoncé que les conditions étaient acceptées. Ainsi vingt-cinq jours suffirent pour opérer la conquête de la plus impor-

tante possession des Français en Amérique. Les deux chambres votèrent des remerciements à Beckwith; le roi le nomma chevalier du Bain (1^{er} mai), et le 31 août suivant il le mit comme colonel de troupes de ligne à la tête du 2^e régiment des Indes Orientales. Encouragé par ce premier succès, Beckwith, conformément aux ordres nouveaux qu'il avait reçus des lords de l'amirauté, partit le 2 novembre de la Martinique, arriva le 22 à l'île Dominique, où les préparatifs, retardés par des vents contraires, le retiennent quarante-huit heures, jeta l'ancre les 26 et 27 en vue des Saintes et de la Grande Terre. Le débarquement eut lieu sans obstacle de la part des Français. L'armée anglaise, partagée en deux divisions, s'avança en bon ordre; quelques démonstrations semblèrent indiquer que l'on se disposait à défendre les hauteurs de Dolet; mais bientôt elles furent évacuées et le matériel militaire resta aux mains des Anglais. Cependant les Français, s'étant repliés derrière le pont de Nozière, se trouvèrent couverts par la rivière Noire qui coule sous le pont, et ils étendirent leur gauche dans les montagnes de manière à rendre leur ligne inattaquable. Beckwith les fit tourner en passant la rivière Noire pendant la nuit; et, après quelques autres manœuvres, il força le gouverneur à signer, le 6 janvier 1810, une capitulation qui donna la Guadeloupe aux Anglais, et qui renvoya les Français sur le continent avec promesse de ne pas servir de deux ans contre l'Angleterre. Avec la nouvelle de ces événements, Beckwith envoya en Angleterre une portion du bagage, et surtout les aigles captives dont la vue plaisait tant aux ennemis de l'empire français.

Beckwith, après des succès qui ne lui laissent militairement plus rien à faire, retourna aux Barbades et ne s'occupa plus que de l'administration des pays qui lui étaient confiés. Les commerçants des îles soumises à son gouvernement lui durent plusieurs mesures propres à garantir la prospérité de leurs relations. L'application infatigable avec laquelle il vaquait à tous les devoirs de sa charge compromit sa santé assez gravement pour qu'il sollicitât son rappel. A son départ, en juin 1814, la législature des Barbades lui vota, comme témoignage de sa gratitude, un service d'argent. « Voilà, leur dit Beckwith, lorsqu'on lui parla de cette mesure, le seul bill pour lequel la législature des Barbades sollicitera mon approbation sans que je le sanctionne. » On devine qu'il n'y perdit rien. Son successeur approuva la détermination de la chambre législative, et Beckwith reçut le service à Londres. Il était du prix de soixante-quinze mille francs. En oct. 1816, il accepta le commandement des forces britanniques en Irlande, et fut élevé au rang de général dans l'armée permanente. Les événements de l'Irlande, pendant les quatre ans qu'il y fut à la tête de la force armée, n'offrent rien de remarquable. Il revint en Angleterre, en mars 1820. Depuis ce temps sa santé ne cessa de décliner; et il mourut le 20 mars 1823 à Londres. Plusieurs personnes auraient voulu que son corps fût déposé dans l'abbaye de Westminster; mais, d'après son vœu formellement exprimé, il fut enterré dans le cimetière de Mary-le-Bone.

P—OT.

BECLARD (PIERRE AUGUSTIN), anatomiste et chirurgien, naquit à Angers, en 1785, de parents peu aisés, qui ne lui donnèrent d'au-

tre éducation que celle qui convient à un petit marchand destiné à tenir un obscur comptoir. Mais, entraîné vers l'étude par un penchant irrésistible, Béclard dévorait tous les livres qu'il rencontrait, et négligeait fréquemment les devoirs du magasin pour aller puiser quelque instruction à l'école centrale et à la bibliothèque de la ville. Se sentant une vocation décidée pour la médecine, il étudia cette science avec ardeur, pendant quatre années, à l'école secondaire d'Angers, ce qui ne l'empêcha pas d'apprendre du chapelain de l'hôpital un peu de latin et de philosophie scholastique. Arrivé à Paris en 1808, il ne tarda pas à montrer une grande supériorité sur ses condisciples. Après avoir été élève interne dans les hôpitaux et avoir remporté plusieurs prix à l'école pratique, il se fit recevoir docteur en chirurgie, et devint successivement prosecteur de la faculté, chef des travaux anatomiques, chirurgien en chef de l'hôpital de la Pitié, et enfin, en 1818, professeur à l'école de médecine de Paris. Ce dernier titre, loin de modérer son ardeur pour la science, sembla l'exalter davantage, et c'est peut-être à des travaux excessifs de cabinet et d'amphithéâtre qu'il dut une mort prématurée, arrivée le 16 mars 1825, à la suite d'un érysipèle à la face, compliquée de délire et d'inflammation cérébrale. Cette perte fut vivement sentie par la faculté, par ses nombreux élèves et par l'académie royale de médecine, dont Béclard était membre titulaire. Doué d'une grande mémoire, d'une érudition étendue et d'une élocution facile, il joignait encore à ces qualités essentielles la clarté et la méthode. On lui reproche, dans ses commentaires sur Bichat, d'avoir été trop souvent en

opposition avec ce grand physiologiste, et ce reproche paraît d'autant plus grave que Béclard ne s'est rendu lui-même recommandable par aucune découverte, par aucun aperçu neuf et fondamental. Mais ici il faut s'en prendre plutôt aux progrès d'une science toute expérimentale qu'à l'injuste critique du commentateur, qui au contraire ne cesse de témoigner en toutes circonstances les plus grands ménagements pour son modèle. Voici la liste de ses écrits : I. Dans le *Bulletin de la faculté de médecine de Paris et de la société établie dans son sein*, tome 3^e, 1812 et 1813, *Description anatomique d'un fœtus né avec une hernie très-volumineuse du cerveau par suite d'hydrocéphale, et conformation singulière des os de la face* : — *Notice descriptive d'un fœtus né avec des vices très-singuliers de conformation et en particulier avec une adhérence du cœur à la voûte palatine* : — *Réflexions sur la nécrose et sur le cal* : — *Examen de cette question* : La courbure latérale du rachis dépend-elle du voisinage de l'aorte? — *Recherches qui semblent prouver que le fœtus respire l'eau contenue dans l'amnios* : — En société avec Legallois, même volume, *Expériences faites pour déterminer quels sont les organes qui entrent en action dans le vomissement*. — Dans le tome 4^e du même recueil, 1814 et 1815, *Mémoire sur les acéphales*, première partie. — Dans le tome 5^e, 1816 et 1817, avec M. Jules Cloquet, *Cas d'anatomie pathologique*, au nombre de dix pièces : — *Note sur une naine de l'âge de sept ans, ayant à peu près les proportions d'un enfant naissant* : — *Mémoire sur les fœtus acéphales*, se-

conde partie, avec onze planches gravées. II. Dans le *Journal de médecine de Leroux*, tome 37, *Note sur une transposition générale des viscères*. III. Dans les *Mémoires de la société médicale d'émulation*, tome 8, *Recherches et expériences sur les blessures des artères*, première partie; la seconde n'a point été terminée. IV. Il a traduit de l'anglais avec M. Jules Cloquet le *Traité des hernies* de Lawrence, Paris 1818, in-8°. V. Il a publié aussi, sous le titre d'*Anatomie pathologique*, le dernier cours de Xavier Bichat sur cette partie de la science, Paris, 1825, in-8°. VI. C'est un travail intéressant de Béclard, que les additions faites à l'*Anatomie générale* de Bichat, dont il publia une nouvelle édition en 1821, 4 vol. in-8°, où se trouvent comprises plus de trois cents pages d'additions de Béclard, lesquelles roulent sur les éléments anatomiques, sur les systèmes cellulaire, nerveux, vasculaire à sang rouge et à sang noir, ainsi que sur les systèmes capillaire, exhalant, absorbant, osseux, cartilagineux, fibreux, musculaire, muqueux, synovial, glanduleux, dermoïde, pileux, etc. Ce qui caractérise ces divers suppléments de Béclard, qui ont été réunis en un vol. in-8°, Paris, 1821, c'est une érudition choisie, c'est la relation de faits nouveaux observés depuis la mort de Bichat, et leur application au perfectionnement de l'anatomie tant normale que pathologique. VII. *Eléments d'anatomie générale*, in-8° de 800 pages, Paris, 1823; 2^e édit., 1826 : c'est l'ouvrage le plus important de Béclard, à qui l'on doit, en outre, de nombreux rapports faits à la société de la faculté et à l'académie royale de médecine, ainsi qu'une grande quantité d'arti-

cles d'anatomie, insérés dans les douze premiers volumes du *Dictionnaire de médecine* (en 21 vol. in-8°). D'où il est permis de conclure que, si un homme aussi laborieux eût poussé plus loin sa carrière, la science lui aurait été redevable de travaux plus étendus et non moins utiles. R-D-N.

BÉDOYÈRE (le comte DE LA).

Voy. LABÉDOYÈRE, au Supp.

BEDREDDYN - LOULOU

(ABOUL-FADHAYEL), roi de Mossoul, était turc d'origine, et fut d'abord esclave des Atabeks de Mossoul (*Voy.* ZENGHY, LII, 219). Sous le règne de Noureddyn Arslan-Chah I^{er}, l'un d'eux, il parvint par ses talents et surtout par sa souplesse à l'emploi de hadjeb, dont les fonctions avaient quelques rapports avec celles de nos anciens maires du palais. Ce prince le désigna au lit de mort pour ministre, à son fils, Azzeddyn Masoud II, qui lui succéda en 607 (1211). Loulou gouverna sagement l'état, qu'il fit jouir d'une paix profonde jusqu'à la mort de Masoud, arrivée en 615 (1218). Avec lui s'éteignit la puissance des Atabeks : il ne laissait que deux enfants en bas âge, dont il confia la tutelle à Bedreddyn Loulou, qui fit reconnaître pour roi l'aîné, Noureddyn Arslan-Chah II, âgé de dix ans. Comme ce prince était d'une faible santé, son oncle Emad-eddyn Zenghy crut pouvoir s'emparer du trône ; mais l'habile régent fit échouer ses projets. Cependant espérant que les armes le serviraient mieux que l'intrigue, il s'allia avec Coukbery, prince d'Arbel, l'ennemi personnel de Bedreddyn, et il épousa sa fille. Le régent n'ayant pu rompre cette alliance, s'adressa à Melik el Aschraf, roi de Khelath, neveu du grand Saladin, et lui offrit la suzeraineté du royaume de Mossoul,

en échange de sa protection. Aschraf accepta, et les princes coalisés furent vaincus. Le jeune roi de Mossoul étant mort sur ces entrefaites (1219), Nassireddyn Mahmoud, enfant de trois ans, succéda à son frère. Bedreddyn le fit placer sur un cheval pour le montrer à l'armée et au peuple, qui témoignèrent beaucoup de joie d'avoir encore un souverain de la race des Atabeks. Cette nouvelle minorité fournit une occasion à Emad-eddyn Zenghy et à son allié, de reprendre les armes. Aidé par les troupes d'Aschraf, Loulou marcha contre eux, et leur livra une bataille dont le résultat ne fut pas décisif. Une branche de la famille des Atabeks régnait à Sindjar. Emad-eddyn Schahinschah, fils et successeur de Cothb-eddyn Mohammed (*V.* COTHB-EDDYN, X, 67), ayant été assassiné par son frère Mahmoud, celui-ci se déclara en faveur d'un émir révolté contre Aschraf ; en 617 (1220). Loulou se montra reconnaissant ; il assiégea le rebelle dans Tell-yafar, le prit et le livra à son protecteur qui le fit jeter dans un puits. Aschraf entra ensuite dans Mossoul, y fut reçu en souverain, et força Zenghy de rendre toutes les places dont il s'était emparé. Peu de temps après, Bedreddyn-Loulou devint lui-même roi par la mort du jeune souverain de Mossoul, en 619 (1222). Il régna sous le titre de Melik el Rahym (le roi juste), et sous la protection d'Aschraf qui le défendit contre plusieurs de ses ennemis ; mais la mort de ce bienfaiteur, arrivée en 635 (1237), éveilla l'ambition de Bedreddyn, dans un âge où la plupart des hommes ne cherchent que le repos. Ayant appris que les Kharizmiens, devenus les Suisses de l'Asie, depuis la disparition de

leur sultan Djelal-eddyn Mankberny (*Voy.* ce nom, XI, 433), avaient abandonné Mélik el Saleh, neveu d'Aschraf, et plus tard sultan d'Egypte (*V. NEDJM-EDDYN*, XXXI, 26), il crut l'occasion favorable pour l'assiéger dans Sindjar; mais il échoua complètement. Saleh réconcilié avec les Kharizmiens en reçut des secours si efficaces, qu'il vainquit le roi de Moussoul et le força d'abandonner un bagage considérable. Plus heureux en 637 (1239), Loulou enleva cette place à Melik el Djawad Younes, qui l'avait reçue de son cousin Saleh en échange de Damas. L'année suivante, il s'empara des villes de Nisibin et de Dara, sur les Kharizmiens, et délivra tous les prisonniers sujets du sultan d'Halep: mais en 647 (1249-50) il fut vaincu par les troupes de ce prince, près de Nisibin. Il se dédommagea sur Djezireh ibn Omar, et y ayant fait prisonnier le roi Mélik el Masoud il ordonna qu'on l'embarquât pour Moussoul, qu'on le jetât dans le Tigre, et qu'on répandît ensuite le bruit qu'il s'était noyé. S'étant ainsi défait du dernier rejeton des Atabeks, et devenu héritier des débris de leur puissance, il eût peut-être rappelé les plus beaux jours de leur gloire, si les progrès des Tartares n'eussent mis des bornes à ses entreprises. Lorsque Houlagou se fut rendu maître de Baghdad, en 656 (1258), Loulou qui était resté spectateur de la lutte si fatale au dernier khalife (*V. MOSTASEM*, XXX, 259) se soumit au vainqueur, et lui envoya son fils Ismaël avec une partie de ses troupes et de ses trésors. Houlagou qui avait pénétré ses motifs, reçut fort mal le jeune prince; et Bedreddyn en fut si consterné qu'ayant aussitôt réuni tout ce qu'il possédait de richesses, il se rendit lui-même

auprès du fier conquérant pour implorer sa clémence. Houlagou le reçut avec les égards dus à son grand âge; et le roi de Moussoul, après avoir passé quelques jours auprès de son nouveau suzerain, revint dans sa capitale, plein d'admiration pour la sagesse et la puissance du conquérant, mais effrayé des dangers auxquels l'islamisme allait être exposé. Il mourut peu de temps après, le 17 redjeb 657 (20 juillet 1259), âgé de quatre-vingt-seize ans. Ce monarque s'est rendu célèbre par son habileté dans la politique et par son goût pour les bâtiments. Niebuhr a vu à Moussoul plusieurs monuments qui attestent la magnificence de Bedreddyn. Il avait fait construire une chaîne entière d'édifices somptueux, le long du Tigre, depuis le collège jusqu'aux remparts de la ville. Le marbre y est fréquemment employé, et l'on y voit des restes de sculpture. Le bonheur de ce prince, cité comme miraculeux par tous les auteurs arabes, est devenu proverbial, et son règne fait époque comme celui d'Haroun al Raschid, dans les contes orientaux. En effet, pendant l'espace de cinquante ans qu'il occupa le trône, comme régent ou comme roi, il vit s'écrouler la puissance des Kharizmiens, des Abbassides, des Atabeks, des Ayoubides, et de plusieurs autres dynasties moins illustres, et il résista presque seul au torrent qui inonda l'Asie. Mais la fortune tourna le dos à ses enfants. Bedreddyn laissa quatre fils; l'un d'eux, Mélik el Saïd, s'était retiré de son vivant auprès de Nasser Youssouf, sultan d'Halep, qu'il avait abandonné dans la bataille contre les Mamlouks, en 651 (1253). Cette action lui valut la faveur du sultan Koutouz et le gouvernement d'Halep, en 658; mais son incapa-

cité et la corruption de ses mœurs excitèrent un mécontentement général et entraînèrent sa déposition. Les états de Bedreddyn-Loulou furent partagés entre trois autres de ses fils : Mélik el Modhaffer Ala-eddyn Aly eut Sandjar, et Mélik el Modjahed Saïf-eddyn Ibrahim, le Djezireh ibn Omar. Ces deux princes, pressés par les Tartares, se retirèrent en 659 en Egypte, où le sultan Bibars I^{er} les accueillit et leur assigna des revenus considérables. Mélik el Saleh Ismaël, leur frère aîné, qui régnait à Moussoul, cédant à leurs instances, vint en Egypte, et abandonna ses états qui furent déchirés par les factions. Il y retourna bientôt après ; mais les Tartares, l'ayant assiégé dans sa capitale, se rendirent maîtres de la ville et de ce prince, qu'ils firent périr avec son fils Ala-el Moulk, l'an 660 de l'hégire (1262). Ainsi finit le royaume de Moussoul, qui avait duré trois cent vingt-sept ans, depuis sa fondation par les Hamdanides (*Voy. NAsER-EDDAULAH*, XXX, 576). A—T.

BEER (GEORGES-JOSEPH), médecin et oculiste célèbre, né à Vienne, le 23 déc. 1763, exerça son art dans cette capitale, où sa pratique devint très-étendue. Il y fut nommé professeur à l'institut clinique qui est spécialement consacré aux maladies des yeux. Ses leçons et ses nombreux écrits augmentèrent beaucoup sa réputation. On doit à Beer plusieurs nouveaux instruments de chirurgie et divers procédés opératoires ingénieux. Sprengel le regarde comme celui de tous les chirurgiens de l'Allemagne qui a le plus contribué aux progrès de la médecine oculaire. Il mourut en 1821. Ses principaux ouvrages sont : I. *Praktische Beobachtungen ueber*

den grauen Staar, etc. (Observations pratiques sur la cataracte et les maladies de la cornée transparente), Vienne, 1791, in-8°. II. *Praktische Beobachtungen ueber Augenkrankheiten*, etc. (Observations pratiques sur les maladies des yeux, principalement celles qui proviennent d'un état général du corps), Vienne, 1791, in-8°, fig. III. *Lehrbuch der Augenkrankheiten* (Abrégé des maladies des yeux), Vienne, 1792, 2 vol. in-8°. IV. *Bibliotheca ophtalmica in qua scripta ad morbos oculorum facta, à rerum initiis usque ad finem anni 1797, breviter recensentur*, Vienne, 1799, 3 vol. in-4°. Dans cette bibliothèque ophtalmique, écrite en allemand, Beer analyse et juge avec soin les divers ouvrages sur les maladies des yeux, ou bien il indique les recueils périodiques où ils sont analysés. Cet ouvrage serait d'un usage beaucoup plus commode si l'auteur y avait joint une table. V. *Methode den grauen Staar sammt der kapsel auszuziehen* (Méthode d'extraire la cataracte avec sa capsule), Vienne, 1799, in-8°. VI. *Auszug aus dem Tagebuch eines praktischen Augenarztes* (Extrait du journal d'un médecin oculiste), Vienne, 1800, in-4°. VII. *Kürze Anleitung zu einer Behandlung der Augen*, etc. (Courte instruction sur le traitement qu'il convient d'employer pour les yeux pendant la petite vérole), Vienne 1801, in-8°. VIII. *Ansicht der staphylomataesen metamorphosen des Auges*, etc. (Remarques sur la formation du staphylôme de l'œil et sur l'établissement d'une pupille artificielle), Vienne, 1805, in-8°; Supplément, 1806, in-8°. IX. *Lehre von den Augenkrankheiten* (Traité des maladies des yeux), Vienne, 1813.

1815, 2 vol. in-8°, avec neuf planches. X. *Uebersicht aller Vorfaelle in den klinischen Institute*, etc. (Aperçu de tous les cas remarquables qui ont été observés à l'institut clinique pour les maladies des yeux), Vienne, 1813—1816, in-4°, n° 1—4.

XI. *Geschichte der Augenkunde un d Augenheilkunde*, etc. (Histoire de la médecine oculaire pour servir d'introduction au cours de clinique), Vienne, 1813, premier cahier, in-8°. Un seul opuscule de Beer a été traduit en français par M. Tiercelin, sous ce titre : *Des moyens les plus efficaces pour conserver la vue et la fortifier lorsqu'elle est affaiblie*, Paris, 1812, in-8°; 1819, 6^e édit. On trouve des articles de cet auteur dans divers recueils périodiques de l'Allemagne. G—T—R.

BEER (MICHEL), poète dramatique allemand, naquit à Berlin, le 19 août 1800, d'un opulent banquier israélite dont tous les enfants semblaient avoir apporté en naissant quelque vocation pour les arts et les sciences. Ses frères, Meyer-Beer et Guillaume Beer, se sont fait remarquer, le premier comme compositeur de musique, le dernier comme astronome; et ses sœurs passaient, dans leur jeunesse, pour d'excellentes pianistes. Michel avait à peine dix ans, qu'il faisait déjà des vers, où les connaisseurs s'accordaient à trouver cette spontanéité d'inspiration qui caractérise le vrai génie poétique. Son premier ouvrage de quelque étendue fut une traduction en vers de la célèbre tragédie de Monti, l'*Aristodemo*. Ce travail, qu'il publia à l'âge de douze ans, obtint un grand succès parmi les gens de lettres, qui s'étonnèrent qu'un enfant eût pu s'approprier un langage aussi énergique et aussi fortement passionné que celui

de l'original. Dès-lors Michel Beer connut sa véritable vocation, et il n'hésita pas à s'y vouer exclusivement. A dix-huit ans, il fit imprimer sa première tragédie, *Clytemnestre*, ouvrage du genre que nous appelons classique, mais qui, nonobstant le goût des Allemands pour les drames à action compliquée, mérita les suffrages de tous ceux qui le lurent. Encouragé par cet accueil favorable, Beer risqua de faire représenter sa *Clytemnestre* sur le Théâtre-Royal de Berlin, mais là elle fut impitoyablement sifflée. Cette désapprobation s'adressa toutefois moins à la tragédie qu'à la personne de l'auteur. Le public de Berlin qui, à cette époque encore, portait une grande haine aux Israélites, se scandalisa de ce qu'on offrait sur la scène nationale l'œuvre d'un juif, et la repoussa avec dédain. Son frère, M. Meyer-Beer, fut l'objet d'une pareille manifestation d'intolérance de la part du même public, lorsque quelques années plus tard on exécuta son opéra, *Emma di Resburgo*, qui pourtant avait déjà réussi dans plusieurs capitales de l'Italie et de l'Allemagne. Le parterre ne permit point que la première représentation de cet opéra fût achevée, et depuis on n'a point osé le reproduire sur un théâtre de Berlin (1). Après *Clytemnestre*, Beer donna une autre tragédie : *les Fiancés d'Aragon* (1823), et un drame en un acte, *le Paria* (1826), imprimé pour la première fois dans un almanach intitulé *l'Uranie*. Ce drame est une chaleureuse plaidoirie faite dans le but de prouver à la fois

(1) Il est vrai qu'on joue actuellement à Berlin *Robert-le-Diable* et *Il Crociato* du même auteur; mais ces deux partitions doivent leur succès en Prusse plutôt à l'accueil d'enthousiasme que leur fit le public parisien qu'à une appréciation impartiale des bons morceaux qu'elles renferment.

l'égalité absolue des hommes et l'innocence de toute autorité religieuse, double erreur dont quelques réflexions et une connaissance même superficielle de l'histoire contemporaine, eussent pu préserver l'auteur. Vers 1827, Michel Beer fit paraître sa tragédie de *Struensée*, qui est sans contredit la meilleure de ses productions. Dans cette pièce il a mis en scène les faits et gestes de ce fameux ministre danois, zélé partisan des doctrines philosophiques du dix-huitième siècle, qui expia sur l'échafaud ses tentatives révolutionnaires et sa conduite criminelle envers la jeune reine Mathilde. Ce sujet, qui offre toutes les difficultés du drame moderne, a été traité par Michel Beer, avec une rare supériorité. La tragédie de *Struensée* eût rendu son nom populaire en Allemagne, si elle avait pu être jouée sur tous les théâtres; mais malheureusement on ne permit de la représenter que sur un seul, celui de Munich, et à peine y fut-elle donnée deux ou trois fois, que l'envoyé de Danemark réclama auprès de la cour de Bavière, et obtint que la pièce fût mise à l'index. En 1832, Michel Beer publia son dernier ouvrage, *l'Epée et la main*, espèce de mélodrame qui a eu un grand succès parmi cette classe du public qui, peu délicate sur le choix de ses amusements intellectuels, cherche avant tout de fortes émotions. Michel Beer est mort à Munich, dans le commencement de 1833. Pendant les dix dernières années de sa vie, il séjourna presque constamment à Paris, où sa grande fortune le mit à même de jouir de tous les agréments qu'offre cette capitale. On a trouvé parmi ses papiers deux drames et plusieurs recueils de poésies lyriques, tous inédits, entre

autres une ode sur les Journées de juillet 1830. Le seul ouvrage de Michel Beer qui, jusqu'à présent, ait été traduit en français, est la tragédie de *Struensée*. La version de cette pièce est due à M. de Saint-Aulaire. On prépare à Leipzig une édition des œuvres de Michel Beer, qui renfermera aussi ses productions inédites. M. X. Marmier a publié une notice sur ce poète dans la *Nouvelle Revue germanique*, avril 1834. M.—A.

BEE THOVEN (LUDWIG VAN). Trois hommes d'un génie égal, bien que marqué de nuances profondément diverses, Haydn, Mozart et Beethoven, se sont transmis, sans interruption, le sceptre de la musique en Allemagne. Ce dernier naquit le 17 décembre 1770 à Bonn, dans l'électorat de Cologne; son père y remplissait l'emploi de ténor dans la chapelle électorale. Suivant un bruit accrédité, mais trop vague pour que l'on puisse l'accueillir, il aurait été fils naturel de Frédéric II. Sa vocation se révéla de si bonne heure, que son père n'attendit pas qu'il fût entré dans sa cinquième année pour commencer son éducation. En peu de temps l'élève avait surpassé le maître, qui le confia aux soins de van der Eden, organiste de la cour, et l'un des meilleurs pianistes de l'époque. Après la mort d'Eden, Neefe, son successeur, donna des leçons à Beethoven aux frais de l'archiduc Maximilien d'Autriche, à qui la couronne électorale venait d'échoir. Neefe initia l'enfant précoce aux chefs-d'œuvre de Jean Sébastien Bach, et de Handel, dont les productions demeurèrent toujours pour lui l'objet d'un culte et d'une ardente émulation. Dès l'âge de onze ans, il exécutait avec une perfection rare le recueil d'études de Bach, connu sous le

nom de *Wohl temperirte clavier*. Déjà il s'essayait à la composition : des variations sur une marche, trois sonates pour piano seul et quelques airs, gravés et publiés à Spire et à Mannheim, en fournissent la preuve; mais l'improvisation, la fantaisie libre étaient ses exercices favoris. À Cologne, en présence du savant compositeur Junker, il se signala par sa facilité à improviser sur un thème donné, et à le développer avec une verve, une richesse d'imagination infaissable. Dans ce genre seulement son génie indépendant et fougueux se trouvait à l'aise. Dans la composition, il se heurtait sans cesse contre les règles de l'harmonie, et semblait même se plaire à les braver. Ses écarts involontaires étaient taxés de révoltes calculées par son père et par ses maîtres. Les reproches, les railleries, que lui attiraient ses fautes, le jetaient dans le découragement, et influaient sur son caractère naturellement sombre et taciturne. Un amour malheureux acheva d'en rembrunir les teintes, au point de lui donner quelque chose de dur et de farouche. Cet amour fut unique dans la vie de l'artiste, qui du reste se préserva des affections de cœur avec autant de constance que d'autres mettent d'empressement à les rechercher. Le jeune Beethoven annonçant des dispositions pour l'orgue, l'électeur lui assura la survivance de Neefe, avec le titre d'organiste de la cour, et l'envoya passer quelques années à Vienne pour y achever ses études théoriques et pratiques, sous la direction du célèbre Haydn. Souvent il arrive que les hommes éminents dans les lettres et dans les arts méconnaissent le mérite encore obscur de ceux qui doivent les remplacer. C'est ainsi qu'Haydn se trompa sur Beethoven, comme

Corneille s'était trompé sur Racine, et son erreur s'explique par la différence des qualités dont la nature les avait doués l'un et l'autre. Chez Haydn l'ordre et la méthode dominèrent constamment l'inspiration : chez Beethoven l'inspiration se jouait de l'ordre et de la méthode. Haydn accueillit cependant le jeune homme avec bonté : comme il était sur le point de se rendre pour la seconde fois en Angleterre (1774), il le recommanda au fameux maître de chapelle Albrechtsberger, son confrère et son ami ; mais il ne le crut jamais appelé à la composition musicale. Quand on l'interrogeait sur son disciple, il répondait avec un léger haussement d'épaules : « C'est « un bon exécutant. » Si l'on ajoutait que ses premières productions annonçaient de la facilité, de la verve : « Il touche bien le clavecin, » reprenait froidement Haydn. Mozart s'était montré plus clairvoyant. Dès l'année 1790, Beethoven avait fait un voyage à Vienne pour voir et pour entendre l'auteur de *don Juan* : il improvisa devant lui. Mozart ne témoigna ni satisfaction, ni surprise, persuadé que c'était un morceau appris par cœur. Beethoven s'en aperçut et le supplia de lui donner un thème. Mozart nota sur le champ un motif de fugue chromatique, qui, pris à rebours, contenait un contre-sujet pour une double fugue. Beethoven ne se laissa pas prendre au piège : il devina aussitôt le sens caché du motif et le travailla pendant trois quarts d'heure avec tant d'originalité, de force, de vrai talent, que Mozart étonné, captivé, retenant son haleine, finit par passer, sur la pointe des pieds, dans la pièce voisine, et dit à ses amis rassemblés : « Prenez garde « à ce jeune homme ! quelque jour

« vous entendrez parler de lui. » Beethoven reçut d'Albrechtsberger des notions approfondies du contre-point : la publication posthume de ses *études* fait voir avec quelle persévérance il suivit les leçons de ce maître. Comme pianiste et comme compositeur, sa réputation commençait à s'établir à Vienne, où il trouvait dans Wolff un rival de son âge et de son rang. Les amateurs s'étaient divisés en deux partis : le prince de Lichnowsky protégeait Beethoven, et le baron Raimond de Wetzlar soutenait Wolff. Les deux champions, que la concurrence n'empêchait pas de s'aimer, de s'estimer réciproquement, se mesuraient souvent dans la charmante villa du baron, située près de Schœnbrunn. Sous le rapport de l'habileté mécanique, la palme restait indécise : sous celui du style, Beethoven se montrait impétueux, hardi, mystérieux, plein de contrastes, tandis que Wolff par son égalité, sa clarté continue, rappelait fidèlement l'école de Mozart. Cependant la guerre qui troublait l'Allemagne, et la mort de l'électeur Maximilien enlevèrent à Beethoven la perspective de l'heureuse existence, dont il s'était flatté, dans sa ville natale. L'exercice de son art lui assurant toutefois des ressources suffisantes, il résolut de se fixer à Vienne. Deux jeunes frères, qui l'y avaient suivi, se chargèrent des soins domestiques et le délivrèrent de tous les détails de la vie commune, chose indispensable pour lui qui ne connut jamais que la vie d'artiste. Le moment approchait où son génie allait se développer dans tout son essor. Il s'exerça d'abord avec un succès prononcé dans le genre du quatuor, pour instruments à cordes, créé plutôt que réformé par Haydn, et si largement exploité par

Mozart. Beethoven le porta à un tel degré de supériorité, de puissance, qu'il semble en avoir posé les bornes. Il s'était lié avec trois virtuoses attachés à la chambre du prince Rasoumossky : Schuppanzigh, Weiss et Linke. Dès qu'il avait terminé un morceau, il leur communiquait ses idées sur le caractère et l'expression de son œuvre : il en résultait une exécution admirable, et l'on disait communément à Vienne que, pour bien connaître la musique de chambre composée par Beethoven, il fallait l'avoir entendu jouer par ces excellents artistes. Le vœu général et le commerce intime de Salieri l'engagèrent à travailler pour le théâtre : le conseiller de régence Sonnleithner se chargea d'arranger un opéra français, *Léonore* ou *l'Amour conjugal*, et Beethoven se mit à écrire sur ce canevas. Représenté d'abord à Prague, l'opéra de *Léonore*, plus connu sous le titre de *Fidelio*, ne reçut pas un accueil brillant ; mais dans le cours de l'année suivante, il prit à Vienne une revanche complète. On l'avait réduit en deux actes, et Beethoven avait écrit une nouvelle ouverture, la petite marche, les couplets du geôlier, le finale du premier acte ; il en avait retranché un trio et un duo très-remarquables, qui ne se sont plus retrouvés. Vers le même temps, dans l'espace de deux années, il composa l'oratorio du *Christ au mont des Oliviers*, les symphonies *héroïque* et *pastorale*, la symphonie en *ut* mineur, et plusieurs concertos de piano qu'il exécuta dans des concerts donnés à son bénéfice. Désormais la gloire de Beethoven s'appuyait sur des bases immortelles ; ses trois symphonies, auxquelles plus tard il en ajouta six autres, auraient suffi pour la garantir. Ce fut au

milieu de ces prodigieux travaux et des vives jouissances qu'ils durent lui procurer, que ce grand artiste ressentit les atteintes de l'infirmité cruelle qui attaqua chez lui l'organe de l'ouïe. Malgré les secours de la médecine, sa surdité fit des progrès si rapides, qu'il fut bientôt hors d'état de communiquer avec personne autrement que par écrit. Dans la solitude et la tristesse, n'ayant d'autre consolation que son génie, Beethoven continua de composer, d'enfanter des chefs-d'œuvre, tous empreints d'une sorte de grandeur mélancolique et sauvage. Sa fortune n'était pas à beaucoup près aussi solidement fondée que sa gloire. Beethoven crut devoir accepter la place de maître de chapelle à Cassel que le roi de Westphalie lui avait fait offrir (1809); mais trois amis des arts, les archiducs Rodolphe (depuis cardinal-archevêque d'Olmütz), les princes Lobkowitz et Kinsky s'opposèrent à cette résolution. Ils firent dresser, dans les termes les plus flatteurs, un acte par lequel ils lui assuraient une rente de quatre mille florins, pour qu'il en jouît toute sa vie, et sous la seule condition de rester sur le territoire autrichien. Beethoven resta donc, enchaîné par la reconnaissance: il continua de vivre dans la ville où il avait écrit ses chefs-d'œuvre et obtenu ses succès. Dans sa retraite, les hommages de l'Europe lui arrivaient de toutes parts. Tantôt, c'était une médaille frappée à Paris, et retraçant son image; tantôt un piano envoyé de Londres, et portant les noms des donateurs, MM. Clémenti, Cramer, Kalkbrenner, Moscheles, sir Georges Smart; tantôt la magnifique collection des œuvres de Handel, qui lui fut offerte dans la dernière année de sa vie; tantôt le titre de citoyen honoraire de Vienne,

le diplôme de membre de l'académie de Suède, de la société des Amis de la musique fondée en Autriche, etc. Mais que pouvaient toutes ces distinctions, et même le pressentiment d'une mémoire éternelle, contre le chagrin que lui causait un mal incurable, et qui, loin de s'adoucir, s'augmentait en proportion de sa durée (1)? A vingt-huit ans environ, ce mal commença ses funestes atteintes. Il serait impossible de se faire une idée de la souffrance morale qu'éprouva le malheureux artiste, s'il n'en eût lui-même esquissé le tableau, dans un testament adressé à ses deux frères, en date du 6 octobre 1802. Quelle confession plus éloquente et plus douloureuse, quelle explication plus amère d'une existence condamnée à la solitude et suspecte de haine contre le genre humain, que ce peu de lignes tracées en prévoyance de la dernière heure, et si long-temps avant que cette dernière heure vînt à sonner! « O hommes, qui me croyez
« haineux, intraitable ou misanthro-
« pe, et qui me représentez comme
« tel, combien vous me faites tort!
« vous ignorez les raisons qui font que
« je vous parais ainsi. Dès mon en-
« fance, j'étais porté de cœur et d'es-
« prit au sentiment de la bienveil-
« lance: j'éprouvais même le besoin
« de faire de belles actions; mais sou-
« gez que depuis six années je souffre
« d'un mal terrible qu'aggravent d'i-
« gnorants médecins: que, bercé d'an-
« née en année par l'espoir d'une
« amélioration, j'en suis venu à la
« perspective d'être sans cesse sous
« l'influence d'un mal, dont la gué-
« rison sera fort longue et peut-être

(1) Je l'ai vu à Vienne conduire l'orchestre dans un concert public. Il disait qu'il sentait la mesure, en appuyant sa poitrine contre le piano, et il ajoutait: « J'entends avec mes entrailles. » Je suis témoin de ce fait. A—n.

« impossible. Pensez que, né avec un
 « tempérament ardent ; impétueux ;
 « capable de sentir les agréments de
 « la société , j'ai été obligé de m'en
 « séparer de bonne heure et de mener
 « une vie solitaire. Si quelquefois je
 « voulais oublier mon infirmité , oh !
 « combien j'en étais durement puni
 « par la triste et douloureuse épreuve
 « de ma difficulté d'entendre ! Et ce-
 « pendant il m'était impossible de dire
 « aux hommes : *Parlez plus haut ;*
 « *criez , je suis sourd.* Comment me
 « résoudre à avouer la faiblesse d'un
 « sens , qui aurait dû être , chez moi ,
 « plus complet que chez tout autre ,
 « d'un sens que j'ai possédé dans l'é-
 « tat de perfection ; et d'une perfec-
 « tion telle qu'elle s'est rencontrée
 « chez peu d'hommes de mon art ! —
 « Non , je ne le puis. — Pardonnez-
 « moi donc , si vous me voyez me re-
 « tirer en arrière , quand je voudrais
 « me mêler parmi vous ; mon mal-
 « heur m'est d'autant plus pénible
 « qu'il fait que l'on me méconnaît.
 « Pour moi point de distraction dans
 « la société des hommes , dans leur in-
 « génieuse conversation : point d'é-
 « panchement mutuel. Vivant pres-
 « que entièrement seul , sans autres
 « relations que celles qu'une impé-
 « rieuse nécessité commande , sem-
 « blable à un banni ; toutes les fois
 « que je m'approche du monde , une
 « affreuse inquiétude s'empare de
 « moi ; je crains à tout moment d'y
 « faire apercevoir mon état.... » Et
 un peu plus loin Beethoven ajoutait :
 « Pourtant , lorsque en dépit des mo-
 « tifs qui m'éloignaient de la société
 « je m'y laissais entraîner , de quel
 « chagrin j'étais saisi quand quelqu'un
 « se trouvant à côté de moi entendait
 « de loin une flûte et que je n'enten-
 « dais rien ; quand il entendait chan-
 « ter un pâtre et que je n'entendais

« rien ! J'en ressentais un désespoir
 « si violent que peu s'en fallait que je
 « ne misse fin à ma vie ! *L'art seul*
 « *m'a retenu ;* il me semblait impos-
 « sible de quitter le monde avant
 « d'avoir produit tout ce que je
 « sentais devoir produire. C'est
 « ainsi que je continuais cette vie mi-
 « sérable , oh ! bien misérable , avec
 « une organisation si nerveuse qu'un
 « rien peut me faire passer de l'état
 « le plus heureux à l'état le plus pé-
 « nible. Patience ! c'est le nom du
 « guidé que je dois prendre et que
 « j'ai déjà pris : j'espère que ma ré-
 « solution sera durable jusqu'à ce
 « qu'il plaise aux Parques impitoya-
 « bles de briser le fil de ma vie.
 « Peut-être éprouverai-je un mieux ,
 « peut-être non ; n'importe , je suis
 « résolu à souffrir. Devenir philoso-
 « phe dès l'âge de vingt-huit ans ,
 « cela n'est pas facile , moins encore
 « pour l'artiste que pour qui que ce
 « soit. » Après avoir dicté ses der-
 « nières volontés à ses frères , qu'il
 « instituait tous deux ses héritiers , en
 « rappelant que dès long-temps il leur
 « avait pardonné le mal qu'ils lui avaient
 « fait , Beethoven terminait ainsi :
 « Maintenant , que le sort s'accomplis-
 « se ! Je vais au devant de la mort
 « avec joie. Si elle arrivait avant que
 « j'eusse pu déployer toutes mes fa-
 « cultés d'artiste , ce serait trop
 « tôt , malgré la rigueur de ma desti-
 « née , et je désire qu'elle vienne
 « plus tard. Cependant n'aurais-je
 « pas encore sujet de me réjouir ,
 « puisqu'elle m'affranchirait d'une
 « souffrance sans terme ! Viens donc
 « quand tu voudras , je vais au de-
 « vant de toi hardiment. Portez-vous
 « bien , et ne m'oubliez pas tout-à-
 « fait après ma mort. J'ai mérité un
 « souvenir de vous , en m'occupant
 « toute ma vie de vous rendre heu-

« reux : soyez - le. » Sur l'enveloppe écrite à quelques jours de distance , on retrouvait l'expression des mêmes sentiments de résignation douloureuse. Ainsi Beethoven ne supportait la vie que pour accomplir la mission dont il se sentait chargé par la Providence ! Chaque année accroissait l'état habituel d'hypocondrie , dans lequel il était tombé. Des symptômes d'hydropisie s'étant manifestés , et les opérations, que ce mal nécessitait, se rapprochant de plus en plus, il succomba le 26 mars 1827. Beethoven était de moyenne taille ; son corps ramassé, sa charpente osseuse offraient l'image de la force , et en effet jamais il n'avait été malade , malgré son bizarre train de vie. Avoir été grand musicien et sourd , n'avoir jamais eu ni femme ni maîtresse , c'est sans contredit un double caractère d'originalité particulier à cet illustre artiste. Dans sa première jeunesse il ne s'était occupé que de musique ; dans son âge mûr , il y joignit l'étude de l'histoire et de la philosophie. Il avait deux goûts impérieux, celui des déménagements et celui de la promenade. A peine installé dans un logement, il y découvrait quelque défaut , et ne prenait point de repos qu'il n'en eût trouvé un autre : Tous les jours, hiver ou été, pluie ou grêle, immédiatement après son dîner, il se hâtait de sortir, et faisait deux fois à grands pas le tour de la ville. Passionné pour la campagne, il allait chaque printemps s'installer dans une habitation villageoise. Sans cesse préoccupé d'une idée, il était sujet à des distractions et à des bizarreries de toute espèce. Incapable d'établir un ordre quelconque dans l'amas de livres, de partitions, de papiers, qui encombraient tous ses meubles, il se croyait au contraire doué d'un esprit supé-

rieur d'arrangement. Chef d'orchestre fort dangereux, il ne pensait qu'à son œuvre, et s'identifiait tellement avec elle que, sans le vouloir, il en imitait l'expression. Lorsque venait un passage vigoureux, il frappait sur son pupitre à coups redoublés, sans égard pour la mesure : au *diminuendo*, il se faisait petit ; il disparaissait au *pianissimo*. Dans le *tutti*, il grandissait tout-à-coup, sa physionomie rayonnait, et sa voix de tonnerre lançait aux musiciens ces mots d'encouragement ou de récompense : *Bravi tutti!* Simple, franc, loyal, *ein mann, ein wort*, comme disent les Allemands, Beethoven était encore bienveillant et généreux. Cependant, vers la fin de ses jours, une crainte assez commune aux vieillards le tourmenta : redoutant la misère, dont sa pension et la vente de ses ouvrages le garantissaient complètement, il thésaurisait, et sollicitait des secours. A sa mort, il laissa une somme d'environ neuf mille florins en argent comptant. Son neveu, Charles van Beethoven, dont les dérèglements et l'ingratitude avaient aggravé ses chagrins, fut son héritier. Vienne lui fit de magnifiques funérailles. Plus de trente mille personnes y assistèrent : les premiers musiciens de la ville exécutèrent la fameuse marche funèbre composée par lui et placée dans la symphonie *héroïque* ; les poètes et les artistes les plus célèbres portaient des torches ou soutenaient le drap mortuaire. Hummel, qui était venu de Weimar exprès pour se réconcilier avec son ancien ami, jeta sur sa tombe une couronne de laurier. Un monument à sa mémoire fut élevé dans le cimetière de Währing. Prague, Berlin, Breslau, plusieurs autres villes d'Allemagne lui rendirent à l'envi

les derniers honneurs, et solennisent encore chaque année le jour de sa mort avec une pompe extraordinaire. Le catalogue de ses œuvres est considérable. Il nous reste de lui : I. Dix-sept *Quatuors*. II. Trois *Quintetti*. III. Cinq *Trios*. IV. Un *Septuor* pour instrumens à cordes. V. Un *Trio* pour flûte, violon et alto. VI. Trente-trois *Sonates* pour piano seul. VII. Dix *Sonates* pour piano et violon. VIII. Six *Sonates* pour piano et violoncelle. IX. Dix *Trios* pour piano, violon et violoncelle. X. Neuf *symphonies* en y comprenant la symphonie avec chœurs. XI. La *Bataille de Vittoria*, ou la *Victoire de Wellington*, symphonie pittoresque. XII. Une *Messe*, en ut, à quatre voix, chœur et symphonie. XIII. Une *Messe*, en ré, à double chœur. XIV. Le *Christ au mont des Oliviers*, oratorio. XV. *Armide*, *Adélaïde*, cantates. XVI. *Fidelio*, opéra. XVII. *Egmont*, mélodrame. XVIII. *Prométhée*, ballet. XIX. Les ouvertures de *Coriolan*, les *Ruines d'Athènes*, la *Dédicace du Temple*. XX. Des *Concertos* pour piano, pour violon, et enfin une multitude de menuets, walses, contredanses, chansons, canons, variations. A tous ces ouvrages, il faut ajouter le livre théorique des *Etudes* ou *Traité d'harmonie et de composition*, dont la publication a prouvé que Beethoven n'ignorait aucune des règles, auxquelles parfois il dédaignait de se soumettre. Lorsque, vers la fin de sa vie, il lui tombait sous les yeux des critiques, où on lui reprochait des fautes dans sa manière d'écrire, il se frottait les mains, et puis s'écriait, en éclatant de rire : « Oui, oui, ils s'é-

« tonnent et n'y comprennent rien, « parce qu'ils n'ont pas trouvé cela

« dans un livre de basse fondamentale ! » Comme on le voit par la liste de ses œuvres, le génie de Beethoven fut universel : cependant il n'embrassa pas avec le même succès toutes les parties de l'art musical. Si au théâtre il surpassa Haydn, il resta bien au-dessous de Mozart. L'opéra de *Fidelio*, composition admirable, se recommande plutôt par un mérite instrumental que dramatique ; l'intérêt de l'orchestre l'emporte sur celui des voix. C'est dans le quatuor, dans la symphonie surtout qu'il excelle et triomphe : là il est poète et grand poète, parce que là, rien ne gêne son imagination, rien ne limite sa puissance. Presque toutes ses symphonies sont des drames sublimes, conçus dans les proportions les plus vastes, achevés avec un soin infini jusque dans les moindres détails. A la différence d'Haydn et de Mozart, Beethoven semble ne s'imposer dans son travail aucune forme, aucune symétrie : on dirait qu'il s'abandonne à l'inspiration sans frein, ni mesure, et cependant il y a un plan dans ses ouvrages, mais la trace en disparaît, sous la richesse et l'exubérance des idées ; elle se perd dans la largeur des développements. Si les symphonies d'Haydn et de Mozart par leur belle ordonnance rappellent l'aspect d'un parc majestueux ou d'une armée imposante, celles de Beethoven représentent une nature gigantesque, sauvage, ravissante de force, de grâce et de fraîcheur virginale. Aussi rien n'égale l'effet qu'elles produisent, et nous concevons le fanatisme qu'elles inspirent à certains artistes et amateurs. Avouons pourtant que ces chefs-d'œuvre ne sont pas sans tache, que dans les ouvrages du maître, il s'en trouve plusieurs d'à-peu-près inintelligibles,

plusieurs de fatigants par l'incohérence des mélodies, la dureté de l'harmonie, et la prolixité du style : avertissons les jeunes gens que nul modèle n'est plus difficile et à-la-fois plus dangereux à imiter que l'homme, dont le système consiste à ne reconnaître que l'inspiration pour guide et pour loi suprême. Quelques symphonies de Beethoven, et notamment celles qui portent le titre d'*héroïque* et *pastorale*, celles qui sont en *ut* mineur et en *la* mériteraient une analyse dans laquelle nous ne pouvons entrer. On assure que la symphonie *héroïque* était d'abord intitulée : *Napoléon*. Beethoven l'avait commencée sous le consulat, et y travaillait encore ; lorsque un matin son élève, Ferdinand Ries, entra, tenant à la main un journal qui annonçait que le premier consul venait de se faire empereur. L'artiste, qui rêvait un héros républicain, resta un moment stupéfait ; puis il s'écria : « Allons, c'est un ambitieux comme tous les autres. » Et au nom de Napoléon il substitua ces mots : *Sinfonia eroica per festeggiare il sovvenire d'un grand uomo* ; recomposa le second morceau, et d'un hymne de gloire fit un chant de deuil. Beethoven composait de tête et n'écrivait pas une seule note que le morceau ne fût entièrement achevé ; le compositeur Ferdinand Ries et l'archevêque Rodolphe furent ses seuls élèves. Dans un petit cercle d'amis, il se permettait d'exprimer son opinion sur ses confrères. Il proclamait Handel le maître des maîtres, et pensait que nul n'avait jamais atteint à sa hauteur. Il regardait Cherubini comme le plus grand des compositeurs dramatiques vivants. Suivant lui, le chef-d'œuvre de Mozart était la *Flûte enchantée*, parce que Mozart s'y était montré compositeur

allemand, tandis que *Don Juan* rappelait trop la manière italienne. D'ailleurs l'austère et pieux Beethoven ne concevait pas qu'on rabaisât la sainteté de l'art au scandale d'un pareil sujet. Il ne comprit pas le mérite de deux compositeurs dont les ouvrages font les délices des deux mondes. « Weber, disait-il, a commencé trop tard ; l'art en lui n'est pas spontané ; il est le résultat d'une étude opiniâtre et profonde : du reste la science me semble lui tenir lieu de génie. » Quant à Rossini, « ce n'est, disait-il, qu'un bon peintre de décorations. » Beethoven jugeait Weber et Rossini, comme il avait été lui-même jugé par Haydn. Sa manière générale d'envisager l'art avait plus de justesse. « Quel sera, après un siècle, se demande-t-il, dans ses *Etudes*, le jugement des maîtres sur les compositeurs les plus admirés ? Tandis que tout est soumis à l'influence du temps et malheureusement à la mode, le vrai, le bon restent seuls ce qu'ils sont, et jamais on ne portera sur eux une main audacieuse. Faites donc ce qui est bien, marchez avec courage vers un but qu'on n'atteint jamais parfaitement : perfectionnez jusqu'à votre dernière heure les dons que la bonté divine vous a départis, et ne cessez jamais d'apprendre. La vie est courte et la science éternelle.... » M—N—S.

BEFFROY DE BEAUVOIR (LOUIS-ETIENNE) ; naquit en 1754 à Laon, d'une famille distinguée, mais dénuée de fortune, et fit ses premières études dans les écoles militaires, d'où il passa comme sous-lieutenant dans un régiment de cavalerie, puis à l'âge de quinze ans, comme capitaine aide-major dans la

compagnie appelée les *cinquante cadets gentilshommes*, que la France envoyait au roi de Pologne sous les ordres du baron de Rullecourt. Il parvint au grade de capitaine, et partagea le sort malheureux de cette expédition. De retour en France, il entra, comme officier, dans les grenadiers royaux de Champagné. Il était lieutenant dans ce corps lorsque la révolution commença, et il s'en montra un des partisans les plus prononcés (1); ce qui le fit nommer procureur de la commune de Laon, puis l'un des administrateurs du département de l'Aisne, premier suppléant à l'Assemblée législative, substitut du procureur-général syndic du département, et enfin, en sept. 1792, député à la convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI, mais en demandant l'appel au peuple et le sursis à l'exécution. Du reste, aussi modéré et aussi sage qu'il était possible de l'être, à une telle époque et dans une telle assemblée, il ne s'y occupa guère que d'objets de finances et d'administration; et il fit souvent d'inutiles efforts pour y établir l'ordre et la régularité. Nommé successivement membre des comités d'agriculture et des finances, il fit sur ces matières un grand nombre de rapports, et s'opposa de tout son pouvoir à la désastreuse loi du *maximum*. Il fut rapporteur de la loi sur la garantie des matières d'or et d'argent. Il parla aussi pour la conservation des forêts de l'état et pour la libre circulation des grains (2). Il

(1) Bessroy de Reigny, son frère, nous apprend que, dans la première assemblée, baignère, il s'opposa vivement à la nomination de M. de Limon, homme d'affaires du duc d'Orléans (L. LIX, XLIV, 593), et qu'il aurait refusé soixante mille francs qui lui furent offerts par l'entremise d'un moine nommé Dom Hudicourt, pour seconder l'élection orléaniste. V—VE.

(2) Envoyé en mission à l'armée du Nord en

concourut à la chute de Robespierre dans la journée du 9 thermidor, et fut envoyé quelques mois après à l'armée d'Italie avec Thureau. On a dit qu'il y fit arrêter, comme terroriste, le général Bonaparte; mais il s'en est défendu, et son frère, le Cousin Jacques (*Voy. l'art. suivant*), a repoussé avec beaucoup de force cette accusation qui, d'ailleurs, n'a pas été reproduite (3). Bessroy revint bientôt à la convention nationale, et le sort l'ayant fait passer au conseil des cinq-cents, lors de l'établissement de la constitution de l'an III, il s'occupa encore dans ces nouvelles fonctions d'administration et de finances. Il vota pour l'établissement de la loterie; contre l'emprunt forcé, qui signifiait, disait-il, *la bourse ou la vie*; et contre le paiement en mandats de la contribution foncière. Il parla aussi plusieurs fois sur les contributions dont il demanda que la perception se fit en nature, et sur les biens nationaux dont il ne voulut pas que l'on suspendît la vente; enfin il s'opposa à l'incarcération des prêtres insermentés, proposa d'appliquer

1793, il s'opposa à la reconstruction des fortifications de Peronne, et proposa une chaîne de fortifications sur les hauteurs qui dominent cette place. A l'époque du 31 mai, il osa dire dans un mémoire imprimé que « deux qui demandent les têtes des vingt-deux députés, étaient des brigands commandés par Marat, » qu'il qualifiait de *vil scélérat*. Et il protesta contre cette journée. Lors de l'assassinat juridique de Custine, il déclara hautement que ce général n'était pas coupable, et demanda à être entendu comme témoin. Mais l'exécration Fouquier-Tainville ne lui fit parvenir l'assignation que le lendemain de l'exécution du général. V—VE.

(3) Albetti et Saicetti firent arrêter Bonaparte, mais à une autre époque; quant à Bessroy il ne put trouver dans Paris un seul journaliste assez courageux pour imprimer son désaveu formel. Pendant sa mission en Italie, il y fit rouvrir les églises et respecter la liberté des cultes. Il écrivait de Nice, au comité de salut public, le 3 floréal an III: « L'armée d'Italie manque de tout; tous les services éprouvent un déficit.... Il me tarde de voir agir l'armée; et si, faute de moyens, on la laisse dépérir, comment pourrions-nous soutenir la gloire des armées françaises? » V—VE.

à la calomnie écrite ou imprimée les peines prononcées contre la calomnie parlée, et s'éleva contre la nomination de Barère au corps législatif. Sorti du conseil au commencement de l'année 1797, il fut employé d'abord comme capitaine de vétérans, plus tard dans l'administration de l'hôpital militaire de Saint-Denis (1810), et ensuite comme administrateur de celui de Bruxelles. Revenu en France après la séparation de la Belgique en 1814, il fut obligé d'en sortir en 1816 par la loi d'exil contre les régicides. Il se réfugia alors à Liège et mourut dans cette ville au commencement de 1825, après avoir reçu avec beaucoup de piété et de repentir les derniers secours de la religion du curé de Sainte-Marguerite, sa paroisse. Il a publié : I. *Etrennes à mes compatriotes*, par un Laonnais, Paris 1789, in-8° (anonyme). II. *Avantages du dessèchement des marais, et manière de profiter du terrain desséché*, Paris, 1793, in-8° (anonyme). Ce dernier ouvrage avait concouru en 1786 pour un prix proposé par la société d'agriculture de Laon. III. *Rapport sur l'emploi des matières fécales fraîches*, 1801, in-8°. M—Dj.

BEFFROY DE REIGNY (LOUIS-ABEL), frère du précédent, plus connu sous le nom de *Cousin Jacques*, naquit à Laon, le 6 nov. 1757, fut envoyé très-jeune à Paris, où il acheva ses études et devint clerc de la congrégation de la mission. Après avoir professé les humanités dans plusieurs collèges, il renonça au petit collet, pour se vouer entièrement au culte des muses. Persuadé que la littérature frivole lui fraierait un chemin vers un meilleur sort, peut-être même vers la gloire, il se lança dans cette carrière; mais une direc-

tion plus sérieuse était alors donnée aux esprits; on voulait retrouver la même tendance jusque dans les ouvrages de pure imagination. On put présager dès-lors que le genre adopté par le Cousin Jacques ne réussirait pas, et lorsqu'il obtint plus tard par des ouvrages dramatiques quelques succès moins contestés, sur plusieurs théâtres de la capitale, il le dut surtout au choix de sujets et de situations, plus en rapport avec l'esprit qui dominait alors dans la société. Plus de bizarrerie que d'originalité, plus de recherche que de naturel, plus de niaiserie que de naïveté, se font remarquer dans ses ouvrages, dont les titres qui visaient à être piquants ne furent que ridicules. Si à l'aide de cette bizarrerie ils trouvèrent quelques lecteurs, le bon sens du public les a depuis long-temps dédaignés. La bibliographie seule, qui a des souvenirs pour toutes les extravagances et toutes les nullités, nous a conservé les noms de *Turlututu*, de *Hurluberlu*, des *Lunes*, des *Nouvelles Lunes*, etc. Quelquefois, à défaut d'originalité dans les idées, certaines formes d'expression ont sauvé du naufrage des productions du même genre; mais le style lâche et décoloré du Cousin Jacques a achevé de porter le coup mortel à ses conceptions. Il serait néanmoins injuste de ne pas reconnaître qu'un tour d'esprit facile et un ton léger ont pu procurer une espèce de vogue à ses écrits. On y rencontre, à de longs intervalles, quelques tableaux de mœurs assez vrais, quelques traits malins ou gracieux; mais si ces découvertes font plaisir, comme celle d'un oasis dans le désert, elles ne peuvent plus être réservées qu'à un petit nombre d'explorateurs intrépides. On lit rarement, mais enfin on lit encore *Cyrano de*

Bergerac. Pourquoi ne peut-on mettre le Cousin Jacques sur la même ligne? c'est que l'*audace burlesque* du poète périgourdin, secondée par les élans d'une imagination vive et féconde, est faite pour piquer notre curiosité, tandis qu'elle est repoussée par la stérile abondance du *lunatique* Beffroy (1). Depuis Rivarol qui lui donna place dans son petit *Dictionnaire des Grands Hommes*, il essuya le feu de presque tous les auteurs de pamphlets et de journaux, et fut condamné par eux à n'être point lu. L'ennui, plus redoutable qu'eux tous, s'est chargé de confirmer leurs arrêts. Il faudrait peut-être faire une exception en faveur de ses ouvrages dramatiques, dans lesquels on remarque la connaissance des effets de la scène, des détails agréables et des couplets assez bien tournés dont il composait aussi la musique. D'ailleurs les sujets de ces pièces, palpitants de l'intérêt du moment, réveillaient les émotions populaires, sans en déchaîner la fougue. *Nicodème dans la lune* ou *la Révolution pacifique* (1790), le *Club des bonnes gens* (1791), la *Petite Nanette* (1797), etc., comédies de circonstance qui eurent le plus grand succès, ne seront plus représentées; mais elles pourront encore être consultées comme esquisses des mœurs et des impressions de l'époque. On doit aussi observer que toutes les productions du Cousin Jacques ont un but moral, et sont empreintes de sentiments honnêtes qu'il cherche à inspirer à ses lec-

(1) Le Cousin Jacques est déjà connu dans la république des lettres, par plusieurs poèmes passablement lunatiques. Grimm Corresp. littér., 3^e partie, tom. III, p. 282. Il est bon d'observer que Beffroy a désavoué un écrit publié en 1787, sous ce titre : *Détachements du Cousin Jacques; ou Elrennes lunatiques*, vol. in-12.

teurs. Beffroy de Reigny survivait à sa réputation quand il s'avisa de réveiller l'attention publique par l'annonce d'un *Dictionnaire néologique des hommes et des choses de la révolution*. C'était en 1800! Il commit la même méprise qui l'avait fait trébucher au commencement de sa carrière. Tous les cœurs éprouvaient alors le besoin d'échapper aux tourmentes de la révolution. Tout ce qui tendait à en rappeler le souvenir ou les excès n'était vu qu'avec peine. Ce soldat heureux qui venait d'abaisser devant son sabre les faiseux de la république, pour jeter d'une manière plus solide les fondements de la puissance suprême, commença par imposer silence aux objurgations de tous les partis. Rien n'était donc favorable à l'entreprise de Beffroy: ni le pouvoir, ni le temps, ni les hommes! Il y persista néanmoins, et fit paraître successivement quinze cahiers (2) de ce *vocabulaire, absolument neuf et original*, comme il avait soin de le qualifier lui-même. La police de Fouché, plus téméraire peut-être dans ses coups d'essai qu'elle ne le fut depuis dans ses coups de maître, arrêta la publication des autres livraisons du Dictionnaire. C'était prendre trop de peine. Le dédain du public pour le glossaire du Cousin Jacques eût précipité beaucoup plus efficacement sa chute; mis à l'index, on rechercha tout ce qui en avait paru. Avec le tort de réveiller de douloureux souvenirs, lorsque les plaies de la révolution étaient encore saignantes, Beffroy joignait l'inconvenance de mêler la facétie aux horreurs. Non loin de

(2) Ces quinze cahiers forment trois volumes in-8° (Paris, Montardier, an VIII), devenus rares et ne comprennent que les lettres A, B et une partie du C.

l'échafaud, la plaisanterie n'est séante à personne, pas même dans la bouche des victimes. Aucun plan arrêté, aucun choix dans la multitude d'articles qui s'offraient naturellement à l'auteur, incohérence complète dans leur assemblage, aucune mesure dans leur étendue, des anecdotes suspectes, ou infidèlement rapportées, et, par-dessus tout cela, un style plus incorrect et plus lâche que de coutume; tel est l'aperçu général que l'on peut donner du *Dictionnaire des hommes et des choses*. D'un autre côté, l'amour du bien qu'il respire, l'indignation qui éclate à chaque page contre les oppresseurs de la France, peuvent concilier quelque estime à la personne de l'auteur, alors qu'on est obligé de la refuser à l'écrivain. Il est même plus ridicule dans cet ouvrage que dans les autres qui sont sortis de sa plume. Il appelle la femme du premier consul, *veuve intéressante*, et M^{me} de Beaubarnais, sa tante, *femme vraiment intéressante, héroïne de la littérature française* (tom. 1, p. 460 et 462). Il dit à l'article Benjamin Constant (tom. 1, p. 534) *qu'il ne faut pas le confondre avec Constant le marchand de chevaux*. Il peint Billaud-Varennes comme étant *imbibé jusqu'à la moelle (sic) des os de l'essence du crime, du sacrilège et du blasphème* (tom. 2, p. 97). Parmi les hommes de la révolution, il comprend *Bigand, auteur d'espiègleries facétieuses, sous le titre de la Mouche* (tom. 2, p. 94). Le pauvre Beffroy prenait pour un auteur le héros de ce roman du Chevalier de Mouhy, publié pour la première fois en 1737, et qui avait été réimprimé depuis 1789. On lit au mot *Beffroy de Reigny* (t. 1, p. 491) cette phrase caractéristi-

que : « Homme de lettres sur le compte duquel on ne s'est pas mal égayé. « Voyez le Cousin Jacques qui lui « dira hardiment de bonnes vérités. » Mais ce dernier article ne parut pas; la publication de l'ouvrage ayant été arrêtée avant que l'ordre alphabétique eût amené le nom adoptif de l'auteur. Il mourut dans l'oubli, à Charenton, le 19 décembre 1811. Outre les ouvrages cités plus haut, on remarque parmi ses nombreuses productions : I. *Les Petites Maisons du Parnasse, poème comique d'un genre nouveau, en vers et en prose*, Bouillon, 1783, in-8° de lx et 294 p. L'auteur passe en revue une foule d'écrivains anciens et modernes, et leur assigne le rang qu'ils doivent tenir sur le Parnasse ou dans un hôpital des fous, qu'il établit au milieu du sacré vallon. Horace et Tacite sont placés par lui dans cette dernière demeure!! II. *Malborough, poème comique en prose rimée*, Londres et Paris, 1783, in-8°. III. *Le Courrier des Planètes*, feuille périodique, dédiée à la Lune, 1788-1792, 10 vol. in-12. IV. *Histoire de France, pendant trois mois, depuis le 15 mai jusqu'au 15 août 1789*, Paris, 1789, in-8°. V. *Le Testament d'un électeur*, Paris, 1795, in-8°. VI. *Nouveau Te Deum en vers saphiques, avec des notes sur le pape, etc.*, Paris, 1802, in-8°. VII. *Soirées chantantes ou le Chansonnier bourgeois, avec les airs notés*, Paris, 1805, 3 vol., in-8° (3). Il a fait la musique de tous

(3) Le journal intitulé *les Lunes*, forme vingt-quatre petits volumes in-12, qui ont été traduits en allemand par le docteur Junger. On a encore du poétique Cousin : *les Ailes de l'amour*, opéra-comique, 1786; *Coriolinet ou Rome sauvée*, folie en trois actes; *C'est drôle*; *les Clefs du Jardin*; le *Cousin Jacques hors du salon*; le *Retour de mon pauvre oncle*, ou *relation de son voyage dans la lune*; la *Constitution de la lune*, volume

ses opéras; elle passe pour être négligée, mais le plus souvent facile et agréable (4). — BEFFROY DE JISOMPRÉ (*François-Geneviève*), frère du précédent, né à Laon, en 1756, fut nommé à l'âge de quatorze ans, sous-lieutenant dans un régiment d'infanterie. Il embrassa avec chaleur la cause de la révolution de 1789, et présida en 1792 le club de Metz, où il professa les principes les plus exagérés. S'il faut en croire le Cousin Jacques, « Il changea tout-à-coup « d'opinion, passa d'un excès à l'autre, et ne sut pas se maintenir « dans ce juste-milieu, qui seul est « le parti sage et stable en révolution. Le chagrin d'avoir été pris « pour dupe altéra sa santé (5). » Il succomba, en 1800, à une attaque de paralysie. L—M—X.

BÉGAULT (GILLES), chanoine et archidiacre de Nîmes, né en 1660, doit être compté au nombre des orateurs chrétiens qui se distinguèrent dans le passage du 17^e au 18^e siècle. Sa renommée, si justement établie à cette époque, paraît presque ensevelie dans l'oubli. Son nom, omis dans Moréri et par les biographes qui l'ont suivi, mérite un autre sort. Formé aux exercices de la chaire, sous les yeux et par les le-

çons de Fléchier dont il partagea, pendant vingt-trois années, les travaux apostoliques, l'abbé Bégault se glorifiait d'être l'*humble disciple d'un si grand maître*. Aussi retrouvait-on, dans ses sermons et dans ses discours, les formes oratoires, la manière et en quelque sorte l'élocution harmonieuse de l'évêque de Nîmes. L'abbé Goujet les range presque sur la même ligne (1). D'Arnaud, docteur de Sorbonne, va jusqu'à dire « Qu'on à peine à mettre « quelque différence entre eux, et « que souvent même on les confond « presque ensemble, quoiqu'on ne « puisse se flatter d'atteindre un vol « si rapide et si haut que M. Fléchier « l'avait pris, par la supériorité de « son génie (2). » Il y a lieu de croire que la réputation du disciple alla se perdre dans celle du maître, qui ne fit que s'accroître, avec le temps. Bégault avait prêché avec succès à Paris et à Montpellier. Il prononça le 25 août 1695, devant le roi et la reine d'Angleterre, à Saint-Germain, le panégyrique de Saint-Louis, et profita habilement de cette circonstance pour présenter le tableau de la royauté humiliée; dans Saint-Louis captif en Égypte, et pour offrir au monarque détrôné, les consolations qu'une âme forte peut puiser dans les enseignemens de l'histoire et la résignation aux décrets de la providence, *parmi les plus violentes agitations de la fortune* (3). Reçu à l'académie de Nîmes, en 1688, Bégault en fut un des membres les plus zélés. Il fut choisi, en 1692, pour aller remercier l'académie française de l'association qu'elle avait accordée à

de plus de trois cents pages in-8°, qui eut deux éditions en 1793, etc., etc. Il disait de lui-même : « Il y a vingt ans que j'écris, et vingt « ans que les libelles pleuvent sur moi. » Il appelait *libelles* les plaisanteries qu'il ne faisait pas. V—VR.

(4) Beffroy de Reigny avait une sœur nommée *Catherine Abet*, qui faisait insérer des articles dans le *Censeur*, que Galluis rédigeait avant le 18 fructidor. Fiévée publia dans la *Gazette française*, des *Réflexions politiques et morales*, qu'elle leur adressa. D'Alembert et Marmontel, l'abbé Aubert, ont parlé d'elle avec éloge. Marmontel l'appelait *la Sévigné de son siècle*; les Anglais et les Allemands ont traduit plusieurs de ses articles qui avaient été insérés dans les *Lunes* de son frère. V—VR.

(5) *Dictionnaire nécrologique des hommes et des choses de la révolution*, t. 1, p. 489.

(1) Bibliothèque française, tom. II, p. 298.

(2) Panégyriques et sermons de l'abbé Bégault; à l'Approbation.

(3) Panégyriques et sermons de l'abbé Bégault, Paris, 1711, tom. I, p. 55.

celle de Nîmes. Dans le discours qu'il prononça, le 30 octobre, à cette occasion, il ne craignit pas d'avancer, en présence de Bossuet et de Fléchier lui-même : « Que l'éloquence plus qu'humaine de l'illustre prélat de Nîmes faisait l'admiration et, si on ose le dire, le désespoir de tous les orateurs français (4). » L'abbé Bégault faisait éclater dans toutes les circonstances le même enthousiasme, qui devenait respectable même dans son exagération, parce qu'il prenait sa source dans une admiration profondément sentie. Lorsque Fléchier eut cessé de vivre, en 1710, Bégault exprima noblement sa douleur dans une lettre qu'il écrivit à M. de Basville, intendant de Languedoc. Elle a été réimprimée, avec plusieurs autres pièces, à la tête de l'édition des œuvres de Fléchier, donnée par Dureux, Nîmes, 1782 (tom. 1, p. lxxviii). En 1711, Bégault publia deux volumes de *Panegyriques et sermons*, Paris, in-12; un troisième, en 1717, le quatrième et le cinquième, en 1723. Ce dernier renferme les discours académiques, les lettres, etc. Ménard, historien de Nîmes, accorde à peine une légère attention à cet orateur, et ne fait connaître ni sa personne ni ses écrits. Quoiqu'on ignore l'époque de la mort de Bégault, il y a lieu de croire qu'elle ne fut pas éloignée de la publication du dernier volume de ses discours. L-M-X.

BEGON (SCIPION-JÉRÔME), évêque de Toul, second fils de Michel Begon, à qui Dupetit-Thouars a consacré un article dans le 4^e vol. de cette Biographie, y mérite une place

autant que son père. Né à Brest, le 30 sept. 1681, envoyé à Paris pour y faire ses études au collège de Louis-le-Grand, puis à la Sorbonne et au séminaire de Saint-Sulpice; il parut avec éclat sur les bancs de ces différentes écoles et reçut, au mois de juin 1708, le bonnet de docteur en théologie. L'année suivante, le chapitre de la cathédrale de la Rochelle le choisit pour doyen. En 1710, il représenta dignement le second ordre de la province de Bordeaux, à l'assemblée générale du clergé de France, assemblée qui l'envoya ensuite à Limoges, à l'effet d'y régler les impositions du diocèse. Devenu, en 1713, abbé de Saint-Germer de Flay, vicaire-général de l'évêque de Beauvais, et trois ans plus tard doyen du chapitre de la même église; il se démit de son premier décanat, dont il ne pouvait remplir les obligations et déploya dans ses rapports administratifs une telle habileté, que Louis XV fit choix de lui en 1720 pour faire accepter la bulle *Unigenitus* aux évêques du Languedoc et du Limousin. Toutes les difficultés s'aplanirent au-delà des espérances de la cour, et le monarque satisfait éleva Begon au siège épiscopal de Toul, à la place de Blouet de Camilly, nommé à l'archevêché de Tours. Ce dernier n'ayant pu obtenir ses bulles avant 1723, Begon ne fut sacré à Paris que le 25 avril de la même année. Une brillante réputation l'avait précédé à Toul, son mérite la soutint. A la tête du diocèse alors le plus considérable de France, Begon voulut tout voir et tout faire par lui-même : il le visita plusieurs fois en détail, inspecta les paroisses, organisa les écoles, interrogea, examina les prêtres, mit les fabriques sur un meilleur pied, répara une infinité d'é-

(4) Harangues prononcées par MM. de l'Académie française, Paris, Coignard, 1698, in-4^o, p. 613-619.

glises, en bâtit beaucoup d'autres (1), porta des consolations et des aumônes dans le sein des pauvres, et répandit souvent la parole divine par ses écrits ou ses discours. Sous lui, le séminaire de Toul acquit une grande renommée; des jeunes gens y accoururent de tous les points de la France; une foule d'hommes distingués en sortirent. Jamais peut-être, les études religieuses n'avaient été dirigées avec autant de sagacité dans la province des Trois-Évêchés. Ce fut par ses ordres que Clevy, vicaire-général du diocèse, rédigea un nouveau *Bréviaire* et un nouveau *Missel*, en harmonie avec la constitution religieuse de l'époque. Dom Ambroise Collin, religieux de Senones, fut également chargé de la rédaction d'une Vie des saints nés dans la province, ouvrage demeuré manuscrit et pour la composition duquel Begon paraît avoir lui-même fourni des notes. Tant de soins ne l'empêchèrent pas de s'immiscer dans les grandes affaires survenues en Lorraine, au milieu du 18^e siècle. Dévoué aux intérêts de la France, il fut chargé par Louis XV d'user de tous ses moyens d'influence sur l'esprit des Lorrains, pour rendre la noblesse moins hostile

(1) Begon a retracé dans une longue lettre inédite qu'il écrivit au gouvernement en 1737, tout ce qu'il avait fait dans son diocèse, avec un revenu de quarante-cinq mille francs. Les bulles de son évêché lui coûtèrent, dit-il, quarante-trois ou quarante-quatre mille francs. La reconstruction du palais épiscopal, qui tombait en ruines, avait exigé une dépense de cent vingt mille francs, et n'était pas terminée; le maréchal de Belle-Isle avait engagé le clergé à concourir à la construction des casernes de Toul: Begon donna quatre mille francs; il lui en fallait encore deux cent mille pour achever les bâtiments de l'évêché, et il écrivait: « Je suis « réduit à des chevaux ruinés par les voitures « de mes bâtiments, des équipages délabrés et « cent fois ravautés. » En conséquence, il demandait l'abbaye de Trois-Fontaines, vacante par le décès du cardinal de Bissy, ou la primatie de Nancy « dignité qui n'a été érigée que « pour offusquer et contre-quarrer les évêques « de Toul. »

à Stanislas. Begon répondit le plus qu'il lui fut possible aux désirs de la cour; mais ses harangues, ses démarches soulevèrent contre lui bien des esprits, et les derniers jours de son existence ne furent pas sans amertume. Il eut aussi à lutter contre le chapitre de Saint-Diez, parce que, contrairement aux usages reçus, Stanislas l'avait pourvu du titre de grand-prévôt de cette collégiale, et que depuis long-temps les évêques de Toul élevaient des prétentions sur la seigneurie de Saint-Diez. Indépendamment d'une infinité de mandements et de lettres pastorales, on cite de Begon, outre plusieurs *Oraisons funèbres*: I. *L'Eloge du bienheureux père Pierre Fourrier*, fait à l'occasion de l'exhumation de ses reliques, à Mattaincourt, le 30 août 1732. II. *Discours sur l'avènement du roi de Pologne*, à sa réception solennelle dans la cathédrale de Toul, au mois d'avril 1737. III. *Discours à l'occasion du mariage du roi de Sardaigne*, avec une princesse de Lorraine, au mois de mars 1737. Begon, qui joignait à l'amour des lettres le goût des beaux-arts, éleva de ses deniers le palais épiscopal de Toul, monument assez vaste, dont la direction fut confiée à Nicolas Pierson, frère convers de l'ordre des Prémontrés. Ce prélat mourut le 28 déc. 1753, dans sa ville épiscopale, regretté de Stanislas, des grands et du peuple, qui s'accordaient à reconnaître en lui l'un des caractères les plus honorables de l'époque. D. Calmet, dans sa Bibliothèque de Lorraine, s'est longuement étendu sur son compte.

B—N.

BEGUELIN (NICOLAS DE), physicien, né en 1714 (1), à Cour-

(1) Et non en 1744, comme le dit Barbier dans

lari ; près de Bienne, acheva ses études à l'université de Bâle, et s'y fit recevoir docteur en droit. Envoyé par son père à Weizlar pour y suivre un cours de droit public, il revint à Courlari soutenir un procès que les habitants avaient contre le prince évêque de Bâle, leur souverain. Ce procès n'ayant pas eu l'issue qu'il désirait, Beguelin alla chercher de l'emploi en Prusse. Attaché d'abord à la légation prussienne à Dresde, la guerre de 1744 lui fit perdre ce poste ; mais il obtint en dédommagement une chaire au collège de Joachimstal, et, peu de temps après la réorganisation de l'académie de Berlin, il fut admis dans cette savante compagnie. Le grand Frédéric, qui connaissait les lumières et la capacité de Beguelin, le nomma sous-précepteur de son neveu (Frédéric-Guillaume). Enveloppé dans la disgrâce du comte de Borck (V. ce nom, V, 151), gouverneur du jeune prince, il fut remercié en 1764, et resta vingt ans privé de tout avancement. Frédéric reconnut à la fin son injustice ; il rendit sa faveur à Beguelin, et joignit à son traitement d'académicien une pension de quatre cents écus. A son avènement au trône, Frédéric-Guillaume, voulant donner à son ancien instituteur une marque éclatante de sa reconnaissance, le nomma directeur de l'académie, et lui fit expédier, avec des lettres de noblesse, le contrat d'une terre de cent mille francs. Beguelin mourut à Berlin, le 3 janvier 1789 (Denina, *Prusse littéraire*), âgé de soixante-quinze ans. Le *Recueil* de l'académie de Prusse contient de ce savant physicien une foule de *Mémoires* sur les couleurs,

la lumière, les nombres, etc. ; et depuis 1768, la suite des *Observations météorologiques* (2). Il se délassait de ses travaux scientifiques, par la culture des lettres. Outre une traduction française du *Printemps*, poème de Kleist (V. ce nom, XXII, 471), on lui doit *Wilhelmine ou la révolution de Hollande*, poème, Berlin, 1787, in-8°. W—s.

BÉGUINOT (le comte N.), général français, naquit en 1747, près de Ligny (Meuse). Soldat, au début de sa carrière, la révolution le trouva dans les derniers rangs de la milice ; mais il s'éleva bientôt par des actions d'éclat, et s'il dut quelque avantage aux circonstances favorables au milieu desquelles il vivait, il dut plus encore à lui-même. D'abord employé comme général de brigade à l'armée des Pyrénées-Orientales, il passa à celle du Nord en 1795, et à celle de Sambre-et-Meuse en 1797, avec le grade de général de division. En l'an VII (oct. 1798), Béguinot commandait la 24^e division militaire, lorsque une insurrection, dont les lois sur la réquisition militaire furent le prétexte ou le motif réel, éclata dans les départemens de l'Escaut et des Deux Nèthes. Les insurgés, presque tous paysans, au nombre d'environ vingt mille, fournirent d'armes et de munitions, présentaient une force imposante et à laquelle Béguinot ne pouvait opposer que de faibles détachements. Cependant il avait déjà repris Malines, dont les rebelles s'étaient d'abord rendus maîtres ; il leur avait tué quatre mille des leurs ; enfin il avait élevé des retranchements, protégé Louvain et Bruxelles, où ils entrete-

son *Examen critique*, p. 94. Il est évident que c'est une faute d'impression, qui se retrouve dans la *Biographie portative des Contemporains*, p. 311.

(2) La *France littéraire* de M. Québard contient (I, 254) une liste exacte et détaillée de tous les travaux académiques de Beguelin.

naient des intelligences, lorsque le général Coland arriva muni de pleins pouvoirs, et suivi de trente mille hommes dirigés des bords du Rhin et de l'intérieur. Le sang coula dès-lors en abondance, et les insurgés furent battus dans plusieurs rencontres, notamment à Audenarde, à Halles, à Ypres, à Louvain et près d'Anvers, où ils s'étaient emparés du fort Lillo, qui fut bientôt repris. Les troupes républicaines triomphèrent partout, et, en moins d'un mois, Béguinot et Colaud eurent entièrement purgé le pays de Waes et la Campine, foyers de l'insurrection. L'obligation où l'on s'était trouvé de mettre le département de la Dyle en état de siège, d'instituer des commissions militaires et de déployer un grand appareil de forces, fit commettre beaucoup d'actes arbitraires qu'on reprocha plus tard au général Béguinot. Il faut cependant lui tenir compte de sa position difficile et de la nécessité d'agir avec vigueur, en présence d'une population en armes, qui avait les moyens de prolonger la guerre et de l'étendre fort loin. Néanmoins, le pouvoir fut ingrat : tandis que les municipalités adressaient à Béguinot des félicitations sur sa conduite, on lui ôtait le commandement de la vingt-quatrième division pour le donner à Colaud qui fut bientôt remplacé par les généraux Ceryoni et Ronnard, puis par Béguinot lui-même, réintégré au mois de ventose dans ses anciennes fonctions. Un arrêté du directoire, l'employa dans son grade à l'armée d'observation qui, sous les ordres de Bernadotte, se forma sur la Lahn. C'est à elle qu'était réservé l'honneur d'assiéger Philisbourg ; mais la retraite des Autrichiens l'ayant rendue inutile, Béguinot reprit le commandement qu'il avait

quitté, et forma un corps de réserve dont le quartier-général était à Bruges. De nouveaux mouvements insurrectionnels se préparaient : les Anglais opéraient une descente en Hollande ; la Belgique était en fermentation. Cette fois le gouvernement, qui avait su apprécier Béguinot, lui confia le commandement de toute la ligne des côtes, depuis Dunkerque jusqu'à l'Écluse, et ce général ne négligea rien pour repousser les agressions dont nos frontières maritimes étaient menacées. Ce fut le dernier acte militaire de Béguinot. Bonaparte, tout en l'estimant, ne l'aimait point : ses opinions républicaines étaient loin de convenir au nouvel empereur ; et, désespérant de le convertir comme il en a converti tant d'autres, il l'appela au corps législatif, puis au sénat, vastes sanctuaires qui se sont ouverts, comme on sait, à tous ces débris d'un autre règne, que le chef du nouvel état voulait à la fois récompenser et surveiller. Lors de la création de la Légion-d'Honneur, Béguinot reçut le titre de commandant de cet ordre, et vers la même époque il accepta, comme beaucoup de ses amis, le titre de comte et d'autres faveurs peu conformes à leurs principes démocratiques ; mais il fallait bien se soumettre à un pouvoir qui ne supportait pas les refus ! Béguinot mourut à Paris, le 30 sept. 1808. B—N.

BEHAGUE (JEAN-PIERRE-ANTOINE, comte de), général français, entré au service comme cornette dans un régiment de cavalerie, en 1744, passa ensuite dans les mousquetaires et devint en 1755, capitaine de dragons. Il fit en cette qualité la guerre de sept ans en Allemagne, fut nommé lieutenant-colonel en 1761, et l'année suivante chevalier de Saint-Louis. La paix étant faite, on lui

donna le commandement de la Guyane. Après quelques années de séjour dans cette colonie, il revint en France, où il continua d'être employé, et reçut du roi une pension de trois mille francs. Devenu brigadier en 1768, maréchal de camp en 1771 et lieutenant-général le 20 mai 1791, il fut nommé à cette époque gouverneur de la Martinique, et reçut l'ordre de s'y rendre, dans le moment où cette île était livrée à de vives agitations. D'un côté la population des villes et des forts se prononçait pour les innovations; de l'autre, les colons cultivateurs, satisfaits de quelques concessions et du droit de représentation que semblait leur donner l'institution des assemblées coloniales, désiraient la continuation du système de législation sous lequel les colonies étaient arrivées au plus haut degré de prospérité. Ceux-ci formaient, par analogie, le parti que l'on avait nommé en France *aristocratique*, et, si le gouvernement l'avait pu, il l'aurait sans doute protégé; mais l'autorité royale n'était plus qu'une ombre: le seul pouvoir réel résidait dans les comités de l'assemblée, qui eux-mêmes étaient entraînés par le torrent. Les ministres de Louis XVI, en subordonnant leurs vues à celles du comité colonial de l'assemblée, avaient obtenu qu'il serait envoyé des forces imposantes pour rétablir la tranquillité dans les Antilles du Vent; et le gouvernement fit tout ce qui était en son pouvoir, en donnant à l'expédition un chef expérimenté, et tout à la fois d'un caractère ferme et conciliant. Béhague mit à la voile avec quatre vaisseaux de ligne et dix bâtiments de guerre légers; six mille hommes de troupes étaient répartis sur cette escadre. A son arrivée, tout se soumit

aux ordres de la métropole; les forts furent occupés par les nouvelles troupes, et l'on renvoya en France les régiments coloniaux de la Martinique et de la Guadeloupe, qui avaient pris part aux troubles. Mais la paix était difficile à maintenir au milieu de la fermentation toujours croissante de ces temps d'anarchie. Les prétentions, les récriminations renaissaient sans cesse, et les révolutionnaires des îles, imitant ceux de la métropole, s'efforçaient de calomnier l'autorité et de séduire les soldats. Cependant Béhague luttait avec avantage contre ces difficultés. En 1792, son pouvoir était tellement établi, qu'un nouveau général, Rochambeau fils, et trois commissaires civils nommés en France, sous l'influence des colons révolutionnaires, ne purent débarquer aux îles du Vent, objet spécial de leur mission, et furent obligés de se rendre à Saint-Domingue, colonie étrangère à leur destination. Ces efforts, faits dans l'intérêt de l'autorité royale, quoique sans son aveu, devinrent bientôt inutiles. A l'annonce des événements du 10 août, le parti de la révolution triompha: il n'y eut plus de compression possible, et l'insubordination des troupes ne tarda pas à devenir menaçante. Béhague se soutint néanmoins encore quelque temps par l'appui que lui prêta le marquis de Rivière, commandant de la station, qui avait pu maintenir dans la fidélité l'équipage de son vaisseau *la Ferme*, de soixante-quatorze canons. Mais enfin tous deux, convaincus de l'impossibilité de soustraire la colonie à l'influence des conventionnels, la quittèrent en 1793, arborant le pavillon blanc sur ce même vaisseau *la Ferme*. Béhague vint résider en Angleterre; et c'est là qu'en 1797, il fut nommé par le comte d'Artois,

pour remplacer, dans le commandement de la Bretagne, le comte de Puisaye, parti pour le Canada. Cette nomination fit naître des divisions parmi les chefs royalistes. Suzannet brigua le commandement pour son fils, alléguant que Behague, étranger jusque-là aux guerres de l'Ouest, manquant des connaissances locales, et ne pouvant avoir une idée juste des choses, n'était pas l'homme convenable dans la circonstance. Cependant ce général resta en possession de son titre : il délivra, au nom des princes, toutes les commissions de service ; et sans quitter l'Angleterre, travailla par sa correspondance à l'organisation du parti royaliste, d'après ses vues personnelles. En 1799, malgré son grand âge, il se rendit en Bretagne, et il y fit une nouvelle organisation insurrectionnelle ; mais Georges Cadoudal, déjà investi du commandement, ne voulut point le céder. Bientôt obligé de retourner en Angleterre, Behague mourut à Londres, dans les premières années du dix-neuvième siècle. M—D j.

BEHOURT (JEAN), grammairien et poète dramatique, né dans la Normandie, vers la fin du 16^e siècle, professa les belles-lettres à Rouen, pendant plus de quarante ans, avec une grande réputation. Long-temps il fut célèbre dans les écoles par un *Abrégé de la grammaire* de Despautère (*Voy.* ce nom, XI, 222), que les maîtres comme les élèves ne nommaient que le *Petit Behourt* ; et dont on aurait de la peine maintenant à trouver un exemplaire, puisqu'il n'existe pas même à la Bibliothèque du roi. Behourt composa, de 1597 à 1604, trois pièces de théâtre qui furent représentées par ses élèves à la distribution des prix du collège des Bons-Enfants. Ce sont : *Polixène*,

tragi-comédie, sujet tiré d'une des *histoires tragiques* de Boastiau ; *Essai, ou le Chasseur*, en forme de tragédie ; et *H. psicratie, ou la magnanimité*, tragédie. Ces trois pièces imprimées à Rouen, in-12, sont devenues très-rares. On en trouve l'analyse dans la *Bibliothèque du Théâtre-Français*, I, 316. C'est à Behourt que l'on doit encore le recueil suivant : *Puriores sententiæ cum dictis festivioribus ex Ovidio decerpitæ*, Paris, 1632, in-8°. On ignore la date de sa mort. W—s.

BEHR (CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC DE), né dans la Poméranie suédoise le 18 oct. 1739, d'une ancienne famille, était fils d'un capitaine danois. A l'âge de 16 ans il entra comme cadet au service du duc de Saxe-Gotha, et passa bientôt à celui du duc de Wurtemberg en qualité de page. En 1757, il accompagna le duc Charles dans la campagne de Bohême et de Silésie contre le roi de Prusse ; se trouva à la bataille de Kollin, et pendant le cours de la guerre de sept ans, alla rejoindre dans la Hesse l'armée française à laquelle s'était réuni un corps auxiliaire wurtembergeois. Excellent écuyer et sachant bien la langue française, il rendit de grands services au duc, et s'affermir de plus en plus dans ses bonnes grâces. En 1759 il reçut le brevet de premier lieutenant de ses gardes, et fut nommé, peu de temps après, capitaine dans le régiment de Werneck. Lors de la surprise des troupes wurtembergeoises, par le duc de Brunswick à Fulde, il fut fait prisonnier et conduit à Hanovre. De là il écrivit à son cousin de Behr, ministre de la Grande-Bretagne, et obtint sa liberté, sous la promesse de ne pas servir pendant toute la guerre. Alors le duc le nomma chambellan, et lui confia la surveil-

lance de ses jardins de Louisbourg, de la Solitude et de Hohenheim. En 1769, il obtint la charge de grand-échanson, et fut nommé président de la commission d'économie de la cour. En 1770, il entreprit un voyage en France, en Angleterre et dans les Pays-Bas; alla revoir sa patrie, et revint la même année à Stuttgart en passant par la Prusse. Pendant ce voyage, il visita la brillante cour de Versailles sous Louis XV, et celle de Georges III à Windsor; partout il fut très-bien accueilli. Nommé maréchal du palais en 1791, il obtint bientôt le rang de conseiller intime. L'année suivante, ayant atteint sa trente-sixième année de service, il reçut la grande décoration de l'ordre de Wurtemberg. Après la mort du duc Charles son bienfaiteur (1793), il conserva sa position sous les règnes des deux ducs Eugène et Frédéric-Eugène; obligé ensuite de se réfugier à Anspach avec ce dernier, il épousa la fille aînée du général de Holzhhausen. Sous le gouvernement du duc Frédéric, devenu électeur, et depuis roi de Wurtemberg, Behr fut de nouveau forcé de fuir à l'approche de l'armée française, et de se réfugier à Erlangen. Le zèle qu'il montra pour Frédéric dans cette circonstance lui assura la reconnaissance de son maître, qui, en 1802, le nomma général d'artillerie; en 1803, grand maréchal du Palais, et, en 1807, le décora de l'Aigle d'or. Jusqu'à la mort de ce monarque, arrivée en 1816, Behr se maintint dans sa haute position, au milieu des circonstances les plus difficiles. Le roi Guillaume, peu de temps après son avènement, le nomma président du grand conseil de la cour. Au déclin de son active carrière, Behr vécut tranquille au milieu de ses nombreux enfants, luttant avec

courage contre les atteintes de la vieillesse. Peu de temps avant sa mort, on le vit encore monter un cheval fougueux, et donner des preuves d'une force extraordinaire. Il termina ses jours le 17 janvier 1831, âgé de 91 ans, après avoir servi pendant 74 ans sous cinq souverains, qui tous l'avaient également estimé. Z.

BEINGA-DELLA, dernier roi du Pégou, conquit en 1752, après une guerre longue et cruelle, le royaume d'Ava sur les Birmans, et fit mettre à mort le 13 octobre 1754 le vieux Douipdi, dernier monarque de l'ancienne dynastie de cet empire. Plus tard la fortune lui fut contraire, malgré les efforts héroïques de son frère Apporaza; et après la ruine de Pégou, sa capitale, en 1757, il devint prisonnier d'Alompra chef des Birmans (*Voy. ALOMPRA*, LVI, 236). D'abord sa captivité fut assez douce; mais à la suite d'une révolte des Pégouans, il fut ramené dans ses anciens états par Schembuan, deuxième successeur d'Alompra, traîné à la suite de ce monarque et, malgré sa vieillesse et son innocence apparente, jugé coupable par le tribunal du Rhoum d'avoir fomenté la dernière rébellion. Ainsi fut vengée la mort de Douipdi. Beinga-Della fut mis à mort par la main du bourreau, avec la dernière ignominie, à Ava-Bao, près de Rangoun, à la fin de 1775. On remarqua qu'en marchant au supplice, ce malheureux monarque roulait continuellement une boule de cire entre ses doigts, et l'on se rappela que, pendant sa longue captivité, une pareille observation avait souvent été faite par les témoins de son infortune. Cette boule de cire, ouverte après la mort de Beinga-Della, renfermait un magnifique rubis. C'était le dernier débris

de sa grandeur. Le rubis se voit encore dans les trésors de l'empire birman.

B—V—E.

BEINL DE BIENENBOURG (ANTOINE), médecin allemand, né en 1749, exerça l'art de guérir à Vienne, où il parvint à de hautes dignités médicales. Il fut d'abord professeur de pathologie à l'académie médico-chirurgicale Joséphine, dont il devint directeur; puis conseiller aulique; médecin en chef des armées impériales, président de la commission permanente de santé militaire, et chevalier de l'ordre de Saint-Wladimir de Russie. Beinl mourut à Vienne, le 12 juin 1820. Son principal ouvrage est un *Essai de police médicale militaire, appliquée principalement aux armées autrichiennes*, Vienne, 1804, in-8°, en allemand. Il est encore auteur d'un mémoire sur une espèce particulière de tumeur lymphatique, et sur la manière la plus convenable de la traiter, Vienne, 1801, in-4°, en allemand. Ce mémoire se trouve aussi dans le deuxième volume des *Actes* de l'académie médico-chirurgicale Joséphine.

G—T—R.

BEIRACTAR ou **BAIRAK-DAR**. *Voy.* MUSTAPHA, XXX, 491.

BEKKER (ELISABETH). *Voy.* DEKEN et WOLF, au Supp.

BÉLA (le chevalier de), était en 1748 colonel du régiment de Royal-Cantabre, qui avait été créé sur sa proposition, en 1745 (1); mais, quoique

le chevalier de Béla ait servi honorablement son pays comme militaire, ce n'est pas à ce titre que nous avons à nous occuper de lui. Aucun biographe que nous connaissions n'en a fait mention; il est totalement ignoré de tous les nomenclateurs d'auteurs et d'ouvrages, les plus volumineux, les plus complets; et il mérite cependant d'occuper une place parmi nos historiens les plus savants, les plus laborieux, les plus exacts. Il a passé trente ans à composer un ouvrage intitulé *HISTOIRE DES BASQUES*, qui contient tout ce que nous possédons de plus complet sur l'histoire de la Basse-Navarre, de la Soule et de Labour, pays qui appartiennent à la France, et sur la Haute-Navarre, le Guipuscoa, la Biscaye et l'Alava, provinces qui font partie de l'Espagne, mais qui ont cela de commun avec les districts français ci-dessus mentionnés, qu'on y parle une même langue modifiée en différents dialectes. Cette langue est le basque, qui ne ressemble à aucune autre langue connue; de sorte que les provinces espagnoles et les districts français (ceux-ci formant une portion du département des Basses-Pyrénées), quoique séparés politiquement, se trouvent réunis sous les rapports ethnographiques, c'est-à-dire qu'ils n'ont formé primitivement qu'une seule et même nation. C'est cette nation dont le chevalier de Béla entreprit d'écrire l'histoire, à l'aide des historiens particuliers, français et espagnols, d'un grand nombre de mémoires manuscrits, et des titres et pièces renfermés dans les

(1) ORDONNANCE DU ROI portant création d'un régiment d'infanterie de troupes légères sous le nom de Cantabres-Volontaires, du 15 décembre 1745.—A Paris, de l'imprimerie royale, 1746.

ORDONNANCE DU ROI pour reformer une partie des compagnies à cheval du régiment de Royal-Cantabre, du 8 septembre 1748.—A Paris, de l'imprimerie royale, M. DCC. XLVIII.

Entre la première et la seconde de ces deux

ordonnances, il y en a une troisième qui donnait au régiment des Cantabres-Volontaires le titre de régiment de Royal-Cantabre, que nous ne pouvons citer parce que le chevalier de Béla ne l'a point annexée comme les deux autres à son ouvrage.

dépôts publics de France et d'Espagne. Cette histoire que nous possédons, et qui est encore manuscrite, forme trois volumes in-folio, d'environ six cents pages chacun, d'une écriture nette et serrée. Ils sont entièrement écrits de la main de l'auteur. D'après une note qui se trouve collée au manuscrit, nous apprenons qu'il fut envoyé à Paris, en 1766, à M. Debure, libraire, pour être livré à l'impression; mais qu'ayant été soumis à la censure, elle n'en permit pas la publication. L'ouvrage est dédié à la noblesse basque. L'auteur se plaint de l'ignorance de sa nation, tout en faisant d'elle un pompeux éloge sous d'autres rapports. « Les Cantabres, dit-il (dans sa dédicace), ne savaient que combattre; ils n'ont point écrit leurs exploits: laissant ce soin à leurs ennemis, ils leur ont permis de dire ce qu'ils voudraient; de sorte que nous ne devons qu'à ceux-ci l'histoire succincte de ces premiers temps, que j'ai recueillie des anciens auteurs. Nous devons celle du moyen-âge à nos voisins; et la moderne, à quelques ouvrages diffus, susceptibles de critique, ou à des mémoires mal en ordre, et dont il a fallu extraire ce qui pouvait nous intéresser. » L'ouvrage est divisé en douze livres. Dans le premier l'auteur déploie une érudition immense pour soutenir que les Basques sont les Cantabres, et qu'ils sont les peuples primitifs de toute l'Espagne; que les *Vascons* n'étaient qu'une portion des Cantabres ou Basques, et que, depuis qu'ils occupent les provinces où leur langue s'est conservée, ils n'ont jamais été domptés. Il cite très-exactement les passages de tous les auteurs anciens sur lesquels ils s'appuie, et quelquefois même il transcrit les textes les plus impor-

ants. Cette excellente méthode de citations et d'indications précises de toutes les sources est conservée dans tout le cours de l'ouvrage, et ajoute beaucoup à son prix. L'auteur discute ensuite les systèmes de Zurita, de Mariana, d'Oyhenart et de Marca sur l'origine des Basques, et il tâche de réfuter les idées qui sont contraires aux siennes. Le second livre commence l'histoire ancienne des Basques, à partir de l'an 215 avant J.-C.; le troisième la continue depuis l'époque des premières semences du christianisme chez ces peuples, qui datent, suivant Béla, de l'an 70 après J.-C. Dans ce livre sont de savants tableaux généalogiques de la maison royale des Goths descendant d'Alaric et des ducs basques. Le quatrième livre commence à l'an 714 de J.-C., et avec l'invasion des Maures dans la région des Basques. C'est à la fin de ce livre que l'auteur cherche à démontrer que tous les Basques propriétaires sont nobles d'origine, par cela seul, qu'ils sont nés basques, attendu que leur pays n'ayant jamais subi le joug des conquérants, et avant toujours obéi à ses souverains propres, leurs terres n'ont jamais été inféodées. Par conséquent, toutes les terres et biens possédés par les Basques, confèrent la noblesse à leurs possesseurs. En 1785, lorsqu'on voulut en France soumettre les Basques de ce royaume, c'est-à-dire les habitants de la Basse-Navarre, de la Soule, de Labour, à la taille et aux autres impôts payés dans les autres provinces, ils prétendirent que leurs privilèges les en exemptaient; qu'ils étaient tous nobles, et devaient jouir de toutes les immunités, des bénéfices et des exemptions attachés à ce titre. Il parut alors pour soutenir cette opinion un écrit succinct, mais très-

savant, intitulé : *Essai sur la noblesse des Basques, pour servir d'introduction à l'histoire générale de ces peuples, rédigé sur les Mémoires d'un militaire basque, par un ami de la nation*, Pau, 1785, in-8°. Cet ouvrage fit sensation à l'époque où il parut, et empêcha qu'on passât outre, dans la perception des taxes, mises d'office et par ordonnance. On sut depuis que l'anonyme qui l'avait écrit était un bénédictin du pays, nommé Sanadon, neveu du savant jésuite de ce nom; mais personne n'a cherché à deviner le nom du militaire basque, d'après les mémoires duquel l'ouvrage était composé. Ce militaire était le chevalier de Béla; et quand on a lu son ouvrage et celui de Dom Sanadon, on s'aperçoit facilement que l'Essai sur la noblesse basque n'est qu'un extrait succinct de l'Histoire des Basques, et particulièrement de la dissertation qui termine le quatrième livre de cette histoire. On lit dans l'ouvrage de M. Arbanère, sur les Pyrénées (t. 2, p. 264), que le père Sanadon a écrit un ouvrage en espagnol, intitulé : *de la Noblesse des Basques*. C'est une erreur; Dom Sanadon, qui depuis est mort évêque constitutionnel de Lescar, n'a jamais fait paraître d'autre ouvrage que celui dont nous avons donné plus haut le titre. C'est une brochure d'environ 200 pages, écrite en français, et non en espagnol. Il est évident que M. Arbanère confond ici l'ouvrage du bénédictin français avec celui d'un Espagnol, nommé Zamacola, qui a fait imprimer à Auch, en 3 vol. in-8°, une Histoire des nations basques, écrite en langue espagnole. Cette histoire est très-médiocre, et bien inférieure, de tous points, à celle du chevalier de Béla, dont Zamacola n'a

pas même soupçonné l'existence (2). Revenons à cet ouvrage : le cinquième livre nous fait connaître le gouvernement des Basques, leur organisation sociale, leurs mœurs et leurs coutumes aux dixième et onzième siècles, et conduit leur histoire jusqu'à l'an 1075; il nous donne des tableaux généalogiques de la postérité d'Arison, premier roi de Navarre et des comtes de la Vasconie. Le sixième livre commence à l'année 1076; le septième, à l'année 1234, et le huitième, à l'année 1425. Ces livres renferment des tableaux généalogiques des comtes de Foix et d'autres princes souverains. Le livre neuvième commence à l'année 1425; le dixième, à 1516, et le onzième, à 1589. Celui-ci termine l'histoire des Basques, en l'arrêtant à l'année 1748, époque de la création du régiment de Royal-Cantabre, que l'auteur se glorifie d'avoir levé, équipé, dressé en quelques mois. Ces trois livres sont les plus curieux, non seulement parce qu'ils se rapprochent le plus de nos temps, et que les événements qui y sont racontés nous intéressent davantage, mais aussi parce que l'auteur a puisé les matériaux de ses récits dans des pièces originales, tirées du trésor des chartes de Pau, dont la plus grande partie est aujourd'hui perdue, dans des manuscrits de famille, et entre autres, dans les mémoires de Jacques de Béla, un de ses ancêtres, qui sont inédits, et peut-être perdus; enfin, pour les temps plus modernes, dans ses propres souvenirs et dans les faits qui lui

(2) Voici le titre de l'ouvrage espagnol, qui n'est pas commun : *Historia de las naciones bascas de una y otra parte del Pirineo Septentrional y costa del mar cantabrico, desde los primeros pobladores hasta nuestros dias, escrita en español por D. J. A. de Zamacola, en Auch, 1818, 3 vol. in-8°.*

sont personnels, ou dont il a été témoin. A ces onze livres, qui contiennent toute l'histoire des Basques, l'auteur en a ajouté un douzième, où il décrit les contrées habitées par cette nation et où il fait connaître tout ce qui concerne les lois, les institutions, les mœurs et les habitudes des Basques. Il disserte savamment sur les races d'hommes qui habitent parmi les Basques et ne font pas partie de cette nation, tels que les Gagots et les Bohémiens. Quoique cette histoire des Basques s'arrête, ainsi que nous l'avons dit, à l'année 1748, cependant l'auteur rapporte dans ce douzième livre des faits postérieurs de plus de vingt ans à l'époque qui termine son histoire. Il ne l'avait pas d'abord composée sur un plan aussi étendu. Nous avons vu écrit de sa main un manuscrit intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire des Basques avec un abrégé du règne des rois de Navarre, par le chevalier de B*** (de Béla). Cet ouvrage, qui ne forme qu'un seul volume in-folio, est un premier essai de celui dont nous venons de donner l'analyse ou un abrégé succinct (3). La grande histoire des Basques est terminée par un vocabulaire très-ample des trois dialectes de la langue basque, avec les mêmes mots en hébreu, en grec, en celtique, en armorique, en arabe, en latin, en goth-allemand, en espagnol, en italien, et aussi par quelques chartes et autres pièces justificatives. L'abrégé ne donne rien, ni de ce vocabulaire, ni des pièces justificatives. Il est divisé en onze livres; mais l'histoire des Basques se termine au septième, les quatre

autres livres sont relatifs à la description du pays, au gouvernement, aux mœurs, aux coutumes, aux races d'hommes, etc. L'abbé Pœydaçant a eu long-temps entre les mains le manuscrit de la grande histoire de Béla, et il en a fait usage, sans le citer dans son *Histoire des troubles survenus en Béarn, dans le 16^e et la moitié du 17^e siècle*, Pau, 3 vol. in-8°, 1819 et 1821 (4). M. Faget de Baure qui, pour la composition de ses *Essais sur l'Histoire de Béarn* (Paris, 1818, in-8°), eût trouvé de si précieux documents dans le manuscrit de Béla, ne l'a point connu. Son ouvrage est, pour les trois premiers siècles de l'histoire de Béarn, un extrait clair, élégant et très-lucide de la savante Histoire de Pierre de Marca (Paris, 1650); mais quand il approche des temps modernes, l'auteur des *Essais* est à la fois maigre, incomplet et inexact; il n'a eu recours à aucun des volumineux documents manuscrits que renferment les archives de Pau et la Bibliothèque royale de Paris, qui pour tant étaient à sa disposition (*Voy. FAGET DE BAURE, au Supp.*). S'il en avait fait la recherche, peut-être eût-il retrouvé le second volume de Pierre de Marca, qui n'a jamais été imprimé, mais qui avait été composé par son auteur, car lui-même en parle comme étant achevé dans la

(3) M. Casimir d'Angosse, à Pau, ancien député, et frère du marquis d'Angosse, pair de France, a fait tirer une copie de ce manuscrit dont il a eu la complaisance de nous communiquer l'original pour le comparer avec le nôtre.

(4) L'ouvrage de l'abbé Pœydaçant, curé de la paroisse de Saint-Martin-de-Salier, n'a été imprimé qu'après sa mort, et le manuscrit a été acquis de ses héritiers, avec tous les manuscrits et papiers qui avaient servi à la composition de cet ouvrage, par Tonnet, imprimeur-libraire à Pau. Celui-ci avait relégué l'ouvrage du chevalier de Béla, infiniment plus digne de voir le jour que celui de Pœydaçant, dans un grenier, où je le découvris dans des tas d'autres papiers. Les rats avaient déjà mangé quelques feuillets du premier et du troisième volume; c'est dans cet état que j'ai acquis ce manuscrit des héritiers de Tonnet.

préface du premier (5); et ce qui est plus décisif encore, un contemporain de Marca; qui a écrit un vol. in-fol. sur les guerres de religion, cite, dans son ouvrage imprimé, ce second vol. de l'Histoire de Pierre de Marca; qu'il avait lu en manuscrit. Quant au chevalier de Béla; ainsi que nous l'avons dit, personne n'en a fait mention. Cependant on savait dans le pays les soins qu'il s'était donnés pour la composition de son Histoire des Basques; les voyages qu'il avait entrepris à cet effet en Aragon et en Biscaye; les dépenses que cette entreprise lui avait occasionnées. Des personnes qui se disent bien instruites nous ont assuré qu'il avait été aidé dans la composition de cette histoire par Dom Samadon. Cependant Béla l'a écrite en entier de sa main, et il ne fait nulle part mention qu'il se soit adjoint aucun collaborateur. On assure aussi qu'il avait la prétention de descendre des anciens rois de Hongrie, comme lui nommés Béla, mais il ne laisse nullement percevoir cette prétention dans son histoire; quoiqu'il y parle souvent de lui et de ses ancêtres. Il vécut célibataire; mais non sans laisser de postérité. On dit qu'il a composé d'autres ouvrages que celui que nous venons d'analyser, entre autres l'Histoire de sa vie, dont nous ignorons entièrement les détails. Ils nous avaient été promis, mais ils ne nous ont point été livrés, et nous ne pouvons même rien dire sur l'époque de la naissance et celle de la mort de ce zélé et patriotique historien d'un des peuples les plus singuliers du globe, et les plus dignes d'être étudiés.

W—R

(5) Tabaraud n'a pas connu ce fait puisqu'il n'en fait point mention dans son article de Pierre de Marca, *Biographie universelle*, t. XXVI, p. 579.

BELAIR (A.-P. JULIENNE de), général français, naquit à Paris vers 1740. Il était fils d'un banquier qui déranger ses affaires par de mauvaises spéculations. Obligé de chercher dans l'exercice de ses talents les moyens de réparer les torts de la fortune, le jeune Belair étudia les mathématiques et s'y rendit très-habile. Il embrassa l'état militaire; mais n'ayant pas l'espoir d'un prompt avancement en France, il obtint la permission de passer au service de la Hollande. Plus tard il entra capitaine d'artillerie dans la légion que le comte de Maillebois avait levée pour les États-Généraux. Cette légion ayant été supprimée en 1785, Belair, réduit à la moitié de son traitement, demanda le capital de ce qui lui revenait, le perdit au jeu et se trouva complètement ruiné. Il s'était marié fort jeune, puisque une de ses filles, maîtresse de pension à La Haye, avait déjà publié des *Essais* (1). Laissant sa famille en Hollande, il se rendit en Prusse pour y solliciter du service. Il était à Berlin en 1786; mais n'ayant pu se faire employer dans l'artillerie ou le génie, il fut forcé pour vivre de s'associer à la rédaction de la *Gazette de Berlin* où il inséra successivement plusieurs morceaux (2) remplis de faits intéressants et de réflexions très-justes (Voy. Denina, *Prusse littéraire, Supplém.*, 71). Ce n'était point le début de Belair comme écrivain: il avait déjà publié différents ouvrages, et notamment, en 1779, un *Mémoire* dont la police avait saisi chez lui tous les exemplaires avec d'autres papiers étrangers à cette publica-

(1) *Essais cosmographique-poétiques*, 1786, in-8°.

(2) *Lettres sur la Hollande. — Réflexions sur une lettre de Montalembert. — Essai général sur plusieurs branches d'administration.*

tion (3). Après avoir passé deux ans à Berlin dans la plus affreuse détresse, Belair revint en France vers la fin de 1788. Il était de retour à Paris depuis peu de temps, lorsqu'il inséra dans l'*Année littéraire* (1789, II, 87-96) une *Lettre en réponse à M. le baron de ****, très-remarquable en ce qu'elle contient la première idée des compagnies d'assurances pour garantir aux cultivateurs les produits de leurs récoltes contre les accidents de grêle ou de gelée. Belair s'occupait alors d'une *Encyclopédie critique* et de différents autres ouvrages non moins importants, qu'il n'a pas achevés, ou qui peut-être n'ont existé qu'en projet. Il revit à cette époque Mirabeau qu'il avait connu à Berlin, et qui lui demanda des observations sur la *Monarchie prussienne*, ouvrage dont il se proposait de donner une nouvelle édition revue et corrigée (4). En 1790, Belair se chargea de faire un cours public de fortifications et d'artillerie, si l'on voulait mettre à sa disposition le cabinet de modèles que Montalembert (*Voy. ce nom*, XXIX, 448) venait d'offrir à l'assemblée nationale (5). Au mois d'août 1792, il fut nommé par la commune de Paris ingénieur en chef, et chargé de prendre toutes les dispositions nécessaires pour mettre cette capitale en état de défense. Il traça le plan d'une ligne de retranchements qui devait s'étendre depuis Saint-Denis jusqu'à Nogent-sur-Marne; et pour l'armer, il proposa de convertir en canons les statues des rois que la révolution venait de renverser. Il demandait aussi qu'on fit des balles avec les plombs de Versailles. La retraite

des Prussiens ayant rendu tous ces projets inutiles, Belair, nommé général de brigade, puis général de division, fut employé dans la campagne de 1793 à l'armée du Nord, sous les ordres de Dumouriez, et ensuite de Jourdan. Mis l'année suivante à la retraite, il revint à Paris, où il s'occupa de théories philanthropiques, avec une constance et un zèle dignes de plus de succès. Il prétendait relever le crédit public, en accordant des encouragements à l'agriculture; maintenir les assignats au pair ou les rembourser, sans faire éprouver la moindre perte à l'état non plus qu'aux particuliers; diminuer des neuf dixièmes la consommation de bois pour faciliter le repeuplement des forêts; économiser la moitié des semences, et doubler les récoltes, afin, dit-il naïvement, d'enrichir à la fois les fermiers et les propriétaires, etc. Si, comme l'assure Belair, pour établir et vérifier ses calculs, il avait fait une grande quantité d'expériences, les dépenses qu'elles lui occasionèrent furent sans doute la première cause de la pénurie qu'il ne tarda pas à éprouver. Devenu pauvre pour avoir voulu faire la fortune de tout le monde, il passa les dernières années de sa vie dans un état obscur, et mourut au mois d'août 1819, à un âge très-avancé. Il avait été lié d'une amitié assez intime avec Mercier, Restif de la Bretonne, etc. Outre une traduction de l'ouvrage allemand du général Gaudi: *Instruction adressée aux officiers d'infanterie*, etc., Paris, 1792, in-8°, on connaît de Belair: I. *Défense d'un système de guerre nationale*, Amsterdam, 1779, in-8°. II. *Nouvelle science des ingénieurs*, Berlin, 1787, in-8°. On y trouve des observations intéressantes sur le dessèchement des marais,

(3) Voyez *Éléments de fortification*, 56 et 113.

(4) *Ibid.*, 374.

(5) Montalembert offrit depuis son cabinet au comité de salut public qui l'accepta.

et sur les avantages qui doivent résulter de la mise en culture des terres improductives. III. *Défense de Paris et de tout l'empire*, Paris, 1792, in-8°. IV. *Manuel du citoyen armé de pique*, ibid., 1792, in-8°. V. *Eléments de fortification*, renfermant ce qu'il était nécessaire de conserver des ouvrages de Leblond, Deilher, Trincano, etc.; suivis d'un *Dictionnaire militaire*, où l'on trouve des définitions et des renseignements qui n'existent dans aucun ouvrage, ibid., 1792, in-8° avec 50 pl. Belair y promet un *Nouveau Traité des règles du dessin et du lavis*, dans lequel, à tout ce qui était inutile et suranné dans l'ouvrage de Buchotte, on a substitué des objets dont la connaissance intéresse les citoyens (p. 5); les *Eléments de la guerre de siège* (p. 59), *l'Attaque et la défense des places*, ouvrage tout-à-fait nouveau (p. 153), des *Eléments d'architecture hydraulique* (p. 175), des *Eléments d'artillerie navale* (p. 345), et enfin le *Manuel du chasseur, de l'artilleur et du fusilier* (p. 504). Dans le même ouvrage Belair nous apprend qu'il avait perfectionné l'*Amusette*, espèce d'arme de l'invention du maréchal de Saxe, qui se monta à peu près comme un canon, et qui se tire comme un fusil (p. 461). Il avait aussi perfectionné le fusil, et imaginé une nouvelle espèce de bouches à feu qu'il nomme pièces à chambre composée (p. 550). VI. *Mémoire sur les moyens de parvenir à la plus grande perfection de la culture et à la suppression des jachères*, ibid., 1794, in-8°. C'est une réimpression avec des changements de l'ouvrage qu'il avait publié contre le système des jachères avant 1789. Il ne faut le lire qu'avec précaution (*Voy. la*

Bibliographie agronomique, de Musset-Pathay, 164). VII. *Les substances rendues plus abondantes et plus accessibles à tous les citoyens*, etc., ou recueil de lettres et d'écrits sur ces objets intéressants, adressées à Lalande, ibid., 1796, in-8°. Sous ce titre, Belair a réuni les opuscules qu'il avait composés sur les différents articles d'économie politique, indiqués plus haut. Plusieurs des plans qu'il propose sont évidemment chimériques; mais il en est d'autres, tels que celui des associations agricoles qui, dédaignés de son temps, ont été depuis adoptés, et dont il est juste de lui restituer l'honneur.

W—s.

BELAIR (CHARLES), général de brigade à Saint-Domingue, était neveu du fameux Toussaint-Louverture (*Voy. ce nom*, XLVI, 399). Ses talents militaires le firent aimer de son oncle qui lui donna le commandement d'une brigade coloniale, et depuis ne cessa de lui témoigner une confiance qu'il n'avait pas même dans ses généraux en apparence les plus dévoués. Aux défauts des jeunes gens Belair joignait des qualités. Il aimait la parrure avec excès; son ton et ses manières annonçaient de la fatuité; mais il avait de la douceur dans le caractère, et il se concilia promptement l'estime des soldats par un courage poussé souvent jusqu'à la témérité. Toussaint rend de son neveu le témoignage le plus avantageux dans une lettre au premier consul, du 12 février 1801, où il lui demande d'approuver les promotions qu'il venait de faire dans l'armée coloniale (*Voy. le Moniteur* an IX, 58). A l'arrivée de l'expédition commandée par Leclerc, Belair ne prit aucune part aux excès des noirs; il sauva même la vie à une foule d'habitants du Port-au-Prince,

en les prenant sous sa protection. Plusieurs officiers français tombés dans les mains des noirs lui durent la vie. Après le départ de Toussaint-Louverture, Belair resta campé sur les bords de l'Artibonite avec sa brigade, affectant une grande indifférence, mais attendant en effet l'occasion d'agir avec quelque chance de succès. Le supplice de quelques nègres incendiaires fut le prétexte dont il colora sa défection. Il se retira dans les mornes du *Cahos* où l'on supposait que Toussaint avait caché des trésors, des armes et des munitions; et il y fut suivi par un grand nombre de nègres. Le général Dessalines, que l'influence dont Belair commençait à jouir dans la colonie avait rendu son ennemi personnel, se mit aussitôt à sa poursuite; et, lui ayant demandé une entrevue, le fit arrêter par des hommes apostés et conduire au Cap sous une escorte. Traduit avec sa femme, nommée *Sanitte*, devant une commission militaire toute composée de noirs, ils furent condamnés à mort unanimement le 5 oct. 1802. Le jugement reçut son exécution le même jour. Belair fut passé par les armes et sa femme décapitée (*Voy. les Mémoires sur les révolutions de Saint-Dominigue*, par le général Pamphile Lacroix, II, 217 et suiv.). W—s.

BELANGER (FRANÇOIS-JOSEPH), architecte, né à Paris en 1744, fit ses études à l'université, et obtint une médaille décernée par l'académie, sur un concours de colonne triomphale. Dès-lors très-répandu, Belanger fut avant la révolution un artiste fort à la mode, et particulièrement chargé des fêtes publiques, pompes funèbres, et de tous les spectacles donnés par la cour. Il se distingua aussi par les plans de

plusieurs édifices très-élégants et de jardins paysagistes très-pittoresques, entre autres Bagatelle qu'il fit construire dans le bois de Boulogne, pour le comte d'Artois dont il était le premier architecte. Il acquit dans cet emploi de la fortune et une brillante réputation. Ayant perdu tous ces avantages par la révolution, il s'y montra fort opposé, et fut longtemps détenu dans les prisons de Paris (1). C'est là qu'il revit madame Dervieux, qui avait joui d'une grande faveur auprès du même prince. Devenus libres tous les deux ils s'épousèrent. S'étant trouvé en qualité de commissaire de la commune à la prison du Temple, après le 9 thermidor (en 1795), il y vit le fils de Louis XVI, et obtint de lui la permission de tracer au crayon son portrait qu'il fit exécuter en buste par le sculpteur Beaumont; c'est la dernière image qui ait été faite de ce prince, alors tombé dans le marasme et qui mourut peu de jours après. Lorsque les Bourbons revinrent en 1814, Bélanger

(1) Dans une pétition inédite, qu'il adressa, le 20 avril 1795 (1^{er} floréal an III) aux comités des finances et des domaines réunis, il établissait ainsi l'état de ses *reprises sur la nation*: sur Charles-Philippe, cent cinquante mille francs; liste civile, soixante-dix mille francs; Mrabeau, cent mille francs; pour maison envahie, dix-sept mille francs; Anisson du Perron, trente mille francs; maison commune, trente mille francs; charge non liquidée, maison du ci-devant prince (d'Artois), vingt-quatre mille francs, etc. Total: trois cent quarante-six mille francs. « Je suis artiste, disait-il, et j'ai mérité dans les arts l'estime des savants. Différents monuments qui jouissent d'un peu de célébrité ainsi qu'une partie des meubles précieux que j'ai dirigés, et qui décorent le musée national, ont été exécutés en bronze, en porphyre ou en granit, sous ma direction et d'après mes dessins. Les manufactures de papiers-tenures me doivent l'origine de leurs établissements, etc. » Et après avoir énuméré ses pertes, ses griefs, les huit mois de son incarcération, il a le courage de dire aux comités de la convention: « Une république dont les gouvernés pourraient être ruinés par les gouvernants s'annulerait bientôt d'elle-même; car tout moyen vexatoire ou d'oppression dessèche l'industrie, paralyse les arts et le commerce, et de pareils abus seraient réformés à Alger et à Tunis, etc. » V—vs.

manifesta le plus grand enthousiasme; et ce fut lui qui fit exécuter en plâtre avec une incroyable célérité, sur le Pont-Neuf, pour la rentrée de Louis XVIII, une statue équestre de Henri IV, afin de remplacer celle qui avait été détruite, et il fut ensuite un des premiers souscripteurs pour que le même monument s'exécutât en bronze. Monsieur le comte intendant de ses bâtiments, et il fut fait chevalier de la Légion d'Honneur. Belanger est mort le 1^{er} mai 1818. On lui doit, outre les édifices et les jardins anglais qu'il a construits ou dirigés, mais dont la plupart n'existent plus, des travaux plus importants tels que la coupole de la Halle aux blés, à Paris, qu'il a rétablie en fer coulé et en cuivre, en 1812, de manière à ce qu'elle fût pour jamais à l'abri de l'incendie. C'est sur ses dessins qu'ont été construits les abattoirs de Paris, dont il avait demandé l'établissement long-temps auparavant. Il fit paraître en 1808, in-4°, un plan de *Construction d'une Halle aux vins, aux eaux-de-vie, etc.* M. Loiseau, son élève, a publié, en 1818, une *Notice historique* sur Belanger. E-K-D.

BELDERBUSCH, (le comte CHARLES-LÉOPOLD de), né dans le duché de Limbourg en 1749, d'une ancienne et illustre famille, fut successivement président de la régence de l'électorat de Cologne et ministre de l'électeur près la cour de France; ce qui l'avait fixé à Paris depuis plusieurs années, lorsque la révolution l'obligea de sortir de France en 1790. Il se hâta d'y revenir lorsque l'ordre commença à se rétablir, et fut nommé, dès les premières années du règne de Napoléon, préfet du département de l'Oise. Il déploya dans ces importantes fonctions tout ce que peut inspirer

la philanthropie la plus éclairée (*Voy. BEAULIEU*, ci-dessus, p. 397). La mendicité extirpée, des comités de bienfaisance qui distribuèrent partout des secours, plus de vingt villages reconstruits, après de funestes incendies, une nouvelle route de Calais plus courte et plus sûre, tels furent les monuments de son administration. Le gouvernement, très-bon appréciateur de pareils services, nomma le comte de Belderbusch sénateur, le 5 février 1810. Se trouvant à Paris au mois d'avril 1814, il fut au nombre de ceux qui votèrent la déchéance. Cependant il ne passa pas à la chambre des pairs créée par Louis XVIII; mais il reçut des lettres de grande naturalisation, et continua d'habiter la capitale où il fit usage de sa fortune par des actes de bienfaisance et en véritable ami des lettres et des arts. Il est mort dans cette ville le 22 janvier 1826, sans laisser d'enfants; et tous ses biens qui étaient considérables sont passés à des collatéraux. On a le catalogue de sa bibliothèque en huit feuilles in-8°. Il avait publié sous le voile de l'anonyme quelques écrits politiques : I. *Sur les affaires du temps*, Cologne 1795, in-8°. II. *Modification du STATU QUO*, ibid., 1795, in-8°. III. *La paix du continent comme cheminement à la paix générale, seul moyen de conserver l'équilibre en Europe*, imprimé en Suisse 1797, in-8°. IV. *Lettres sur la paix*, 1797, in-8°. V. *Le cri public*, publié en juillet 1815, sans date ni nom d'imprimeur. M—Dj.

BELELLI (FULGENCE), né à Buccino, dans le royaume de Naples, vers 1682, entra dès son jeune âge dans l'ordre des Augustins, obtint successivement les charges les plus considérables de l'ordre, et finit par être nommé général et vicaire apos-

tolique. Il a publié un ouvrage intitulé : *Examen S. Augustini de Modo reparationis humanæ naturæ post lapsum*, etc., qui a eu plusieurs éditions. Ce livre a été vivement critiqué en France, mais le père Berli, autre Augustin, a publié une défense de son général. Belevli soutient, contre l'opinion de Muratori, que le corps de saint Augustin existe à Pavie, où il aurait été transporté dans le huitième siècle. En effet, d'anciennes chroniques attestent ce fait. Belevli est mort à Rome en 1742. A—p.

BELEM (JEANNE DE), plus connue sous le nom de *la Pineau*, était fille d'un pauvre sayetier des faubourgs de Namur, où elle naquit le 1^{er} mars 1734. Douée d'une beauté remarquable, elle eut recours au libertinage pour échapper à la misère. Le 3 juillet 1751 elle arriva à Bruxelles, et s'y abandonna à la prostitution la plus effrénée. M. de Que-nonville, vicillard sexagénaire, membre du conseil souverain de Brabant, ayant voulu l'introduire dans sa maison sans scandale, lui fit prendre le nom de Belem, porté encore aujourd'hui par une famille noble, et la présenta à sa fille comme une orpheline bien née, mais abandonnée de tous ses parents. Une grossesse la força de sortir de cette maison, et, après de nombreuses aventures, elle devint la maîtresse en titre de l'avocat Henri Vander Noot (*Voy.* ce nom, au Supp.), sur l'esprit duquel elle exerça le plus grand empire, quoique déjà elle eût passé la cinquantaine. Ardente, audacieuse, ayant de l'esprit naturel, elle ne fut pas inutile à ce chef de parti lorsqu'il se mit à la tête de la révolution brabançonne. Elle l'avertissait des dispositions du peuple,

travaillait à augmenter le nombre de ses créatures, et soutenait sa fermeté chancelante. C'est chez elle que fut minuté le *Manifeste au peuple brabançon*, et que se tinrent les orgies de la faction triomphante. Les flatteurs l'appelaient l'*Egérie* de cet autre Numa; d'autres plus grossiers lui donnaient tout uniment le titre de *duchesse de Brabant*, qu'elle acceptait en riant et sans rien rabattre de son ton grivois, de ses manières licencieuses. Il est certain qu'elle eut une grande part aux mesures prises par Vander Noot, qu'elle fut cause de quelques uns des excès qui se commirent alors, et qu'elle puisa plus d'une fois dans les caisses publiques. Cependant il ne faut pas accueillir aveuglément toutes les accusations dont elle a été l'objet dans les nombreux pamphlets de l'époque, entre autres dans les *Masques arrachés*, de Beaunoir, mauvais ouvrage, payé par l'Autriche, et qui a cependant obtenu les honneurs d'une traduction allemande. C'est le même Beaunoir (*Voy.* BEAUNOIR, ci-dessus, pag. 412), qui fit paraître en 1791, la *Vie amoureuse de Jeanne de Belem, dite la Pineau*, in-8° de 48 pages. Elle joue aussi un rôle dans le drame de cet écrivain intitulé : *Histoire secrète et anecdotique de l'insurrection belge, ou Vander Noot*, Bruxelles, 1790, in-8° de 238 pages, où cette Vie est imprimée. Mais tout patriote qu'il était, l'*Ami des femmes* n'a pas osé mentionner une pareille héroïne dans son *Précis sur les anciennes Belges en faveur et pour l'émulation des modernes, suivi des autorités et preuves de droit qu'ont les femmes de la Belgique de participer à l'administration*, etc. (dédié à M^{me} la comtesse d'Yves, si connue

par sa bibliomanie), Bruxelles, G. Huyghe, 1790, in-8° de 33 pages. La révolution brabançonne finie, la Pineau fut au bout de sa carrière politique. Elle mourut dans l'obscurité, complètement oubliée. R—F—C.

BELESTAT (..... GARDOUCH, marquis de), doit l'honneur de figurer dans la Biographie, au malin plaisir que Voltaire s'est donné de lui faire jouer un rôle dans une de ses nombreuses querelles littéraires. Né en 1725, à Toulouse, d'une des plus anciennes familles du Languedoc, il acheva le cours de ses études à Paris, et fut admis fort jeune dans la maison du roi. Après avoir fait avec distinction plusieurs campagnes sous les ordres du maréchal de Saxe, il obtint à trente ans le titre de mestre-de-camp de cavalerie; et, sans trop de présomption, il pouvait se flatter d'arriver aux premiers grades, lorsque l'affaiblissement de sa vue l'obligea de renoncer à la carrière des armes. Possesseur d'une fortune considérable, il passa dès-lors la plus grande partie de l'année à Paris, où il vivait au milieu de la société la plus brillante et la plus spirituelle. Déjà connu de Voltaire, il le revit en 1754 aux eaux de Plombières, où il avait accompagné sa femme à laquelle ce grand poète adressa une pièce de vers, qui est imprimée dans le recueil de ses *œuvres* (édit. de Kell, XIV, 46). On assure que lorsque Voltaire se fut fixé définitivement à Ferney, il continua d'entretenir avec Belestat une correspondance suivie; mais rien ne prouve qu'il lui ait jamais écrit, si ce n'est dans la circonstance qu'on va rapporter. En 1768 il parut une brochure dirigée contre le président Hénault, intitulée : *Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV, de M. de Bury*

(V. ce nom. VI, 351). Cette brochure, imprimée à Genève, est indiquée comme étant l'ouvrage du marquis de B...., et le titre porte qu'elle a été lue dans une académie de province (1). Quoiqu'on ne fût pas encore habitué aux petites ruses que Voltaire n'a cessé d'employer pour mettre au jour les ouvrages qu'il jugeait prudent de ne point avouer, tout le monde lui attribua l'écrit dans lequel l'*Abrégé chronologique* de son ami le président Hénault était critiqué de la manière la plus injuste. Comme une pareille supposition faisait peu d'honneur à son caractère, et que d'ailleurs il avait des ménagements à garder avec un vieillard respectable dont il n'avait reçu que des témoignages d'estime et d'amitié, Voltaire dénonça lui-même ou fit dénoncer la brochure au ministre; et 600 exemplaires saisis furent mis au pilon. Il écrivit ensuite au président Hénault, à qui ses amis s'étaient bien gardés de parler de cette critique, pour lui annoncer qu'il venait de faire une dissertation contre l'auteur; mais que sur l'assurance qu'on lui avait donnée que c'était le marquis de Belom, il n'avait pas osé l'envoyer aux journaux (20 oct. 1768). Trois jours auparavant (17 oct.), il avait écrit au marquis de Belestat qu'on le soupçonnait d'être l'auteur de cet ouvrage, et qu'il devait déclarer que c'était La Beaumelle (*Tableau philosophique de l'esprit de Voltaire*, 117-21). Enfin, il annonce à M^{me} du Deffand qu'il connaît l'auteur : « Je ne l'ai découvert, lui dit-il, que « d'aujourd'hui, après trois mois de « recherches. Ce n'est point le mar- « quis de Belestat, c'est un gentil-

(1) A cette date Belestat n'était pas encore membre de l'académie des Jeux Floraux; et l'on sait qu'il n'y a jamais lu l'*Examen*.

« homme de la province qu'on appelle
 « aussi monsieur le marquis. Il est
 « très-profond dans l'histoire de
 « France; c'est une espèce de comte
 « de Boulainvilliers, très-poli dans la
 « conversation, mais hardi et tran-
 « chant, la plume à la main (7 déc.). »
 Madame du Deffand lui répond :
 « Quelle est donc la quatrième décou-
 « verte que vous avez faite? les trois
 « premiers étaient La Beaumelle,
 « Belosté, et Belestat. Pourquoi ne
 « pas dire le nom de ce dernier mar-
 « quis? Ce serait le moyen de dé-
 « truire tous les soupçons. Je n'y par-
 « ticipe point. Je vous crois incapab-
 « ble de telles manœuvres. » Voltaire
 ne le nomma point; et, plus tard, il
 revint à la première idée de faire pas-
 ser La Beaumelle pour l'auteur de
 l'*Examen* (2). Informé qu'en mou-
 rant le président Hénault n'avait
 laissé aucune marque de souvenir à
 madame du Deffand, son ancienne
 amie, « Je suis, lui écrit-il, dans
 « la plus grande colère, je suis si indi-
 « gné, que je pardonne presque au
 « misérable La Beaumelle d'avoir si
 « maltraité les étreintes mignonnes

« du président. » Toutes ces tergiver-
 sations semblent prouver que Voltaire
 est le véritable auteur de l'*Exa-
 men*. C'était l'opinion de madame
 du Deffand; c'était celle de Grimm
 et de ses amis; de Naigeon; de Con-
 dorcet, etc., c'est-à-dire de toutes
 les personnes en état de connaî-
 tre à fond cette affaire. Cependant
 Barbier, quoique à peu près seul de
 son avis, a pris à tâche de prouver
 que le pamphlet est de La Beaumelle.
 Il a répété cette allegation dans le
Dictionnaire des anonymes,
 dans le *Supplément à la corres-
 pondance de Grimm* et dans l'*Exa-
 mén critique des Dictionnaires*,
 p. 95, sans donner aucune preuve à
 l'appui de son sentiment. Belestat,
 dont cette longue discussion nous a
 trop éloigné, admis, en 1769, à l'a-
 cadémie des Jeux Floraux y lut un
Eloge de Clémence Isaire. En
 1773 il fut adjoint au secrétaire per-
 pétuel; mais il lui fut bientôt impos-
 sible, à raison de sa mauvaise vue,
 d'en remplir les fonctions. Peu de
 temps après, il fut affligé d'une sur-
 dité presque complète. Ses infirmités
 ne purent le garantir des persécu-
 tions auxquelles les personnes de son
 rang furent exposées pendant le rè-
 gne de la terreur. Jeté dans une des
 prisons de Toulouse, il n'en sortit
 qu'après le 9 thermidor. Malgré son
 grand âge et sa surdité, il reprit aus-
 sitôt ses habitudes studieuses, et con-
 tinua de se faire lire tous les ouvrages
 nouveaux. Il mourut à Toulouse en
 1807, à 82 ans. Son *Eloge*, pro-
 noncé par M. Fr. de Villeneuve, est
 imprimé dans l'*Histoire des Jeux
 Floraux*, par Poitevin-Feitavi, II,
 362. Le marquis de Belestat possé-
 dait un cabinet de livres rares, avec
 une suite de médailles et une riche
 collection de tableaux. W—s.

(2) Voltaire fit écrire sur les marges de quel-
 ques exemplaires de l'*Examen*, quarante-deux
 notes de la main de son secrétaire Wagnière
 et il envoya des exemplaires à Paris, dans la
 vue de nuire à La Beaumelle. L'auteur de cette
 note possède celui que Damienville avait légué
 au baron d'Holbach, qui le donna à Naigeon,
 et qui était passé dans le cabinet de Barbier. On
 trouve à la fin une lettre de Voltaire au prési-
 dent Hénault, du 31 oct. 1768, de la main de
 Wagnière; une lettre du même au censeur Ma-
 rin, écrite aussi par Wagnière, le 5 juill. 1769,
 et dix questions relatives à la même brochure,
 en partie de la main de Voltaire, adressées à
 l'abbé Boudot, afin de se procurer des ren-
 seignements qu'il désirait, pour réfuter la
 même brochure. Dans ses notes, il indique
 ainsi divers passages : *Ridicule et obscur; faux;
 pille; mauvaise logique; peut-on mentir plus in-
 solemment; toute cette page est absurde; quel
 ignorant et quel insolent; critique impertinente;
 on voit bien que ce coquin a l'insolence crimi-
 nelle; le scélérat en dénonce ces ici; etc.*
 Dans ses notes, Voltaire nomme La Beaumelle,
 et il avait fait rétablir ce nom sur le titre de
 l'*Examen*, etc. V—ve.

BELHOMME (Dom HUMBERT), savant bénédictin, naquit à Bar-le-Duc, le 23 déc. 1653, dans une condition obscure. Après avoir achevé ses études, il entra dans la congrégation de Saint-Vannes et de Saint-Hidulphe; et montra pour l'enseignement de la philosophie et de la théologie des talents remarquables. Le cardinal de Retz, alors en Lorraine, l'ayant invité d'assister aux conférences qui se tenaient dans son château de Commerci, le jeune professeur y soutint sa réputation. Doué d'une éloquence qui prenait sa source dans une érudition profonde, Dom Belhomme se distingua dans la chaire évangélique. On a remarqué qu'il fut le premier qui prêcha dans la cathédrale de Strasbourg, après la réunion de cette ville à la France. Revêtu successivement des premiers emplois de sa congrégation, il prit part à toutes les grandes affaires qu'elle eut à cette époque. A sa rentrée dans ses états, le duc de Lorraine, Léopold, voulut le consulter sur les réformes qu'il méditait, et le pressa d'accepter une place dans son conseil; mais il s'en excusa sur son âge et ses infirmités. Nommé, en 1705, abbé de Moyen-Moutier, il reconstruisit les bâtiments de l'abbaye qui tombaient en ruines, et l'enrichit d'une bibliothèque, la plus belle de la province, et qui ne parut pas sans éclat; même auprès de celle de Senones qui, dans le voisinage, prenait de si grands accroissements, par les soins de Dom Calmet. Ces deux précieuses collections, y compris les manuscrits, ont été dispersées de nos jours et vendues *au poids*; dernier excès du vandalisme qui sembla ne coûter aucune répugnance ni regret aux administrateurs qui le souffrirent ou l'ordonnèrent! Il

mourut le 12 déc. 1727, à soixante-quatorze ans. La révolution n'a point épargné sa modeste tombe; mais l'épithaphe qui la décorait a été recueillie dans la *Bibliothèque de Lorraine*, 102. On peut regarder comme l'expression d'un sentiment vrai cet éloge qui s'y lisait: « *Viduae* « *et afflicto nunquam defuit; sub-* « *ditos ea complexus est charitate* « *ut non timerent dominum, sed* « *venerarentur amarentque pa-* « *trem.* » Outre un grand nombre de *Mémoires* et de *Factums*, pour la défense des droits et des privilèges de sa congrégation, on doit à Belhomme: I. Une histoire de l'abbaye de Moyen-Moutier (*Historia Mediarni Monasterii in Vosago*), Strasbourg, 1724, in-4°, fig. Elle est pleine d'intérêt par les détails qu'on y trouve sur les maires du palais de France, ainsi que sur les anciens ducs d'Alsace et de Lorraine. L'auteur l'a fait précéder des *trois vies de saint Hidulphe*, qu'il avait déjà communiquées aux Bollandistes qui les ont insérées dans les *Acta sanctorum*, au 12 juillet. Cette nouvelle édition, faite également sur les manuscrits, est accompagnée d'une bonne dissertation critique. II. *Les Chroniques diverses*, faisant connaître les successeurs de saint Hidulphe, jusqu'au commencement du onzième siècle. III. *Un Fragment de la Chronique de Jean de Bayon*, qui contient des documents essentiels pour l'histoire de Lorraine dans les onzième et douzième siècles. IV. La quatrième partie est entièrement l'ouvrage de Dom Belhomme, qui continue l'histoire de l'abbaye depuis le treizième siècle jusqu'à l'année 1720. Il a éclairci par des notes et des observations préliminaires les livres précédents. Le plan figuré de

Moyen-Montier et quelques planches représentant d'anciens monuments, aident à l'intelligence du livre. Le Dictionnaire de Moréri contient sur le vénérable abbé de Moyen-Montier une excellente notice que l'on doit à son confrère Dom Ceillier.

L—M—x et W—s.

BELIGATTI (CASSIUS), capucin, né à Macerata, dans les états du Saint-Siège, en 1708, fut nommé missionnaire au Tibet et dans le royaume du Grand-Mongol, où il séjourna dix-huit ans. Il revint à Rome avec une connaissance exacte de la langue de ces pays. Le cardinal Spinelli, préfet de la propagande, l'invita à composer des ouvrages propres à instruire les missionnaires. Beligatti publia un *Alphabet tibétain*, Rome, 1773, in-8°, et deux grammaires, l'une de la langue indoustani, l'autre de l'idiome samscrit, en caractères malabares, traduits du portugais. Il aida le père Giorgi (*Voy.* ce nom, XVII, 414 et suiv.) dans la composition de son célèbre ouvrage, où il interprète et explique les manuscrits trouvés en 1721 dans la Tartarie, et que, dans les sociétés littéraires fondées par Pierre-le-Grand, personne n'avait pu comprendre. Honoré constamment par Pie VI, qui pensa même à l'élever à la pourpre, Beligatti mourut à Rome en 1791. A—D.

BELINDE BALLU (JACQUES-NICOLAS), l'un des hellénistes français les plus distingués, naquit en 1753 à Paris, d'une famille honorable. Après avoir terminé ses études avec succès, il acquit en 1779 une charge de conseiller à la cour des monnaies, et sut concilier les devoirs de cette place avec le penchant qui l'entraînait vers les lettres. L'année précédente il avait déjà publié la tra-

duction de l'*Hécube* d'Euripide, avec des remarques (1) et une préface dans laquelle il annonce la traduction de quelques autres pièces du théâtre des Grecs. Il fut détourné de ce travail par celui qu'il entreprit sur Oppien. L'édition que Schneider venait de donner de ce poète, avait rappelé l'attention sur ses ouvrages dont le mérite n'avait pas été jusqu'alors apprécié convenablement. L'examen qu'en fit Belin lui laissa voir dans le travail de Schneider des imperfections qu'il se proposa de corriger. Avec le secours de Van Santen qui lui communiqua les variantes des manuscrits de Venise et du Vatican, il résolut de donner une nouvelle édition d'Oppien. Elle fut commencée à Strasbourg en 1786; mais elle n'a point été terminée (2). Admis, en 1787, à l'académie des inscriptions, Belin y lut des *Recherches sur la chasse chez les anciens* que l'on doit regarder comme un commentaire du poème d'Oppien; et une *Réponse à des observations* de Dupuy, qui soutenait avec Schneider que les deux poèmes de la Chasse et de la Pêche, attribués à Oppien, ne peuvent pas être l'ouvrage du même auteur (*Voy.* OPIEN, XXXII, 36). Ces deux morceaux, indiqués dans la table générale des Mémoires de l'académie par Laverdy, ne font cependant point partie de cette collection. Une circonstance particulière obligea Belin de hâter la publication de sa traduction de *Lucien*, qui est restée son plus beau

(1) Paris, 1778, in-8°.

(2) *Oppiani poemata de Venatione et Piscacione*, gr. cum interpret. lat. et scholiis, Strasbourg, 1786, in-8°. Il n'a paru de cette édition que le poème de *Venatione*, dont il a été tiré des exemplaires in-4°, gr. pap. de Hollande. On a aussi imprimé 40 pages du texte grec du poème de *Piscacione*, mais elles ne se trouvent jointes qu'à très-peu d'exemplaires. *Manuel du libraire*, de M. Brunet.

titre littéraire (3). Persuadé, comme il le dit lui-même, que, quand une fois le peuple se mêle de philosopher, tout est perdu (4), il quitta Paris en 1792, et se tint caché dans une maison de campagne où il eut le bonheur d'échapper au règne de la terreur. La révolution lui ayant enlevé toutes ses ressources, il accepta la place de professeur de langues anciennes à l'école centrale de Bordeaux. Son nom ne se trouve point dans la liste des premiers membres de l'institut; et cet étrange oubli ne fut en partie réparé qu'en 1799, où il reçut simplement le titre de correspondant. Il habitait alors Garennières près de Paris. L'année suivante il lut dans une séance de sa classe une *Dissertation* dans laquelle il se proposait de disculper Ctésias (*Voy.* ce nom, X, 324). A la recommandation de quelques-uns de ses amis, il fut nommé directeur du Prytanée de Saint-Cyr; mais fatigué des détails d'une grande administration, si peu compatible avec l'étude, il se démit de cet emploi, pour accepter la place de professeur de littérature grecque à l'université que l'empereur de Russie venait de fonder à Charkow dans l'Ukraine. Il fit donc, en 1805, à la France et à ses amis un dernier adieu. Les devoirs de cette place et la culture des lettres occupèrent les loisirs de son exil volontaire, mais ne purent le consoler. Appelé quelques années après à Moscou, l'incendie de cette ville l'obligea de se réfugier à Pétersbourg, et il y mourut en 1815, à l'âge de 62 ans. Mal-

(3) « Une circonstance particulière m'a obligé de le livrer à la presse. Il fallait ou le publier en ce moment ou l'ensevelir pour toujours dans les ténèbres. J'ai balancé quelque temps et l'ai pour-propre l'a emporté. » (*Préface de la traduction.*)

(4) *Histoire critique de l'éloquence*, II, 351.

gré quelques aberrations, Belin doit être compté parmi les philosophes religieux. C'était d'ailleurs un homme modeste et bienveillant. Outre la traduction d'*Hécube* et l'édition d'*Oppien* dont nous avons déjà parlé, on a de lui: I. *La chasse*, poème d'Oppien traduit en français avec des remarques; suivit d'un *Extrait de la grande histoire des animaux* d'Eldemiri, (par M. Silvestre de Sacy), Strasbourg, 1787, in-8°. II. *Les Œuvres de Lucien*, avec des notes historiques et littéraires, et des remarques critiques sur le texte, Paris, 1788, 6 vol. in-8°. Il y a des exemplaires format in-4°. Cette version, dit M. Boissonade, est exacte et en général satisfaisante, mais le style laisse beaucoup à désirer (*Voy. LUCIEN*, XXV, 364). On en a détaché l'*Histoire véritable* et *Lucius ou l'Anne*, pour en former le douzième volume de la *Bibliothèque des romans grecs*, Paris, 1797. Les nombreuses lacunes que le traducteur avait laissées dans ce dernier morceau, l'un des plus licencieux de l'antiquité, ont été remplies, dans la nouvelle édition; mais on ne peut pas dire si c'est par Belin ou par quelque autre helléniste. Le sixième volume contient les variantes de six manuscrits de Lucien de la Bibliothèque du roi, qui n'avaient point encore été collationnés. Elles ont été reproduites dans l'édition publiée par la société typographique de Deux-Ponts. On a reproché à Belin de s'être acquitté de cette partie de son travail avec une grande négligence. Il se proposait de réunir dans un 7^e volume les leçons qu'il avait tirées des manuscrits du Vatican. III. Une nouvelle édition des *Caractères de Théophraste* avec des notes, et la traduction de deux nouveaux chapitres trouvés dans

un manuscrit du Vatican, Paris, 1790, in-8°. IV. La traduction du *Tableau de Cébès*; avec le *Manuel d'Epicète*, traduit par Dacier, ibid., 1790, in-8° (5). V. *Mémoires et voyages d'un émigré*, ibid., 1801, 3 vol. in-12. C'est un roman dans le genre du *Séthos* de l'abbé Terasson dont le cadre est la partie la moins essentielle. On trouve dans celui-ci beaucoup de détails intéressants sur les mœurs et les usages des anciens. Belin y donne une idée peu avantageuse des philosophes grecs surtout de Platon que, malgré sa profonde admiration pour l'écrivain, il regarde comme un des esprits les plus faux et les plus sophistiqués que la Grèce ait produits. Il assure qu'il n'a rien avancé dans son livre qu'il ne pût appuyer de bonnes preuves (6), et cependant il ose faire peser sur Louis XV l'accusation d'avoir empoisonné le Dauphin! Il faut convenir que les plus honnêtes gens sont sujets à d'étranges écarts. VI. *Le Prêtre* par un docteur de Sorbonne, Paris, 1802, in-12. VII. *Épître au premier consul sur l'enseignement de la langue grecque dans les lycées*, ibid., 1803, in-4°. VIII. *Histoire de la Dame invisible*, ou mémoires pour servir à l'histoire du cœur humain, ibid., 1802, in-12. IX. *Histoire critique de l'éloquence chez les Grecs*, ibid., 1813, 2 vol. in-8°. « Cet es-

« sai, dit Belin, n'est qu'une partie
« d'un ouvrage entrepris autrefois
« dans des temps plus heureux où
« l'ardeur de l'âge, la passion des
« lettres, une situation plus riante,
« me permettaient de faire de plus
« vastes projets. J'avais conçu le
« dessein d'exécuter en français une
« Bibliothèque historique et critique
« de tous les écrivains grecs, et de
« les ranger dans l'ordre chronolo-
« gique, afin de former une vérita-
« ble histoire de la littérature géné-
« rale de la Grèce » (7). Malgré
quelques imperfections inséparables
d'un pareil travail; cet ouvrage est
le fruit d'une érudition consciencieuse;
et, suivant M. Nodier, les hommes
les plus instruits peuvent y trouver
encore à apprendre (8). Il devait
être suivi d'une *Histoire de la poésie
grecque*, dont Belin parle comme
d'un écrit entièrement terminé.
Quelques bibliographes lui attribuent
une traduction française de *Myrioblon*
de Photius; mais s'il en a eu le

(7) On sait avec quel succès Schoell a depuis exécuté ce plan pour la littérature grecque et pour la littérature latine (Voy. *Biographie des hommes vivants*, V, 333, et le même nom dans le Supp.).

(8) Cet ouvrage fut imprimé à Paris, par Belin, qui m'invita à donner quelques soins à l'édition, en l'absence de l'auteur. Dans les exemplaires destinés pour la Russie est une épître dédicatoire en vers, de Belin de Ballu, à l'empereur Alexandre. Cette pièce fut supprimée dans les autres exemplaires. L'auteur louait la haute sagesse de l'Alexandre du Nord, qui doit nous faire oublier l'Alexandre de Grèce. Voici quelques vers de cette épître:

Mon vaisseau fatigué par de fréquents orages,
Cherche un port qu'il mette à l'abri des naufrages;
Ouvre-lui tes états; souffre que sous tes lois,
Près de toi, je respire une première fois.
Trahi, persécuté dans ma triste patrie....
Apollon, mieux traité dans tes heureux états
Me presse chaque jour d'y diriger mes pas.
Je veux te consacrer mes travaux et mes veilles;
De ton règne éclatant, je dirai les merveilles, etc.

Belin voit dans Alexandre, *Apollon sur le trône des czars*; il le place au-dessus d'Auguste; il en fait un héros, un père, qui, l'olive à la main, commande à la terre. C'est ce qui ne pouvait être publié à Paris, en 1813. V—ve.

(5) C'est par erreur qu'à l'article *Épictète*, XIII, 206, on attribue à Belin de Ballu la traduction du *Manuel*, imprimée avec le *Tableau de Cébès*; elle est de Dacier. La traduction anonyme de 1603, in-24, citée dans le même article, est celle de Gui-l. Duval, dont il existe une édition ancienne imprimée vers 1600. Ainsi le nombre des traductions françaises que le rédacteur de l'article porte à dix-neuf se trouve réduit à dix-sept.

(6) « C'est un ouvrage d'érudition où je n'ai rien avancé que sur des autorités respectables; et si je n'ai point cité mes garants, c'est que la « forme adoptée dans cet ouvrage ne me le permettait pas. » *Histoire critique de l'éloquence*, II, 277.

projet on peut assurer qu'il ne l'a pas exécuté. Il a laissé, dit-on, manuscrit, une grammaire grecque avec des tableaux synoptiques sous le titre d'*Hermès hellénien*, et un *Dictionnaire grec et français*. W—s.

BELL (BENJAMIN), célèbre chirurgien anglais, mort au commencement du dix-neuvième siècle, avait étudié la médecine à Edimbourg, où Monro fut son maître en anatomie. Après un voyage sur le continent, pendant lequel il visita les principales universités de l'Europe et fit un assez long séjour à Paris, il devint chirurgien en chef de l'hôpital d'Edimbourg, et membre de la société royale. Les particularités de sa vie sont peu connues, mais ses ouvrages, long-temps regardés comme classiques, occupent une place honorable dans les bibliothèques, et sont encore consultés avec fruit. I. *A Treatise on the theory and management of ulcers*, Edimbourg, 1778, in-8°. Ce livre, dont une septième édition a paru en 1801, avec le suivant, fut traduit en français par Adet et Lanigan (Paris, 1789, in-12). Bosquillon en a donné deux autres traductions : l'une en 1788, et la seconde en 1803. Cette dernière, faite sur la dernière édition, est augmentée de notes, de recherches sur la teigne, et d'observations nouvelles sur les tumeurs blanches des articulations, maladie grave contre laquelle Bell a introduit la méthode qui consiste à les traiter par des applications répétées de sangsues ou de ventouses et par des vésicatoires volants. II. *System of surgery*, Edimbourg, 1783-1787, 6 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui a eu sept éditions, dont la dernière est de 1801 en 7 vol., en comptait déjà quatre lorsque Bosquillon le fit connaître à la France (Paris,

1796, 6 vol. in-8°). L'état de la chirurgie au milieu de la seconde moitié du dernier siècle y est fidèlement exposé. L'auteur s'était pénétré des saines doctrines, et avait profité des travaux des plus illustres chirurgiens de l'Europe à cette époque. Le livre manque de régularité dans la distribution générale des articles, mais chaque article est complètement et méthodiquement traité. Les progrès de la chirurgie depuis Desault l'ont fait vieillir ; la théorie de plusieurs affections chirurgicales, les opérations qu'elles nécessitent, les instruments dont on fait usage, tout ou presque tout à éprouvé tant de perfectionnements que l'ouvrage, malgré l'autorité qu'il conserve comme monument historique, n'est plus propre à être recommandé aux élèves. III. *Treatise on gonorrhœa virulenta and lues venerea*, Edimbourg, 1793, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, dont il a paru une seconde édition en 1797, et dont Bosquillon a donné une traduction en 1802, est remarquable sous plusieurs rapports. L'auteur s'est attaché à démontrer que la gonorrhée a toujours existé, et qu'on en retrouve des traces à toutes les époques. S'il admet, contre le témoignage journalier de l'expérience, que le mercure est le seul remède curatif des affections vénériennes, du moins insiste-t-il beaucoup sur les graves inconvénients que ce métal entraîne dans une multitude de cas, surtout entre les mains de ceux qui le manient sans autre guide qu'une aveugle routine. Au total, c'est une excellente monographie, dans laquelle Bell se montre médecin habile et profond érudit, ce qui est fort rare en tous pays, mais plus en Angleterre que partout ailleurs. Les additions de Bosquillon décèlent un

praticien d'une grande sagacité, et plusieurs sont extrêmement remarquables. IV. *Treatise on hydrocele, on sarcocele, or cancer, and other diseases of the testès*, Edimbourg, 1794, in-8°; ouvrage écrit avec précision et clarté, dans lequel on trouve une description complète des procédés opératoires, mais qui n'a plus de prix maintenant que pour l'historien de la chirurgie. J-D-N.

BELL (WILLIAM), savant anglais, prébendier de Westminster, fit avec distinction ses études dans l'université de Cambridge. Il remporta plusieurs prix académiques, un entre autres sur cette question : *Des causes qui contribuent le plus à l'accroissement d'une nation*. Cet ouvrage, qui fut imprimé en 1756, fit à W. Bell une brillante réputation. L'avantage qu'il eut d'appartenir, en qualité de chapelain, à la maison de la princesse Amélie, fille du roi George II, lui procura de l'avancement dans l'église. Il publia en 1780, in-8°, un *Essai pour constater et expliquer l'autorité, la nature et le dessein de l'institution du Christ, communément appelée la Cène*. Cet écrit, dans lequel il adopte l'opinion d'Hoadly sur ce sacrement, fut l'occasion d'une controverse soutenue avec le docteur Bagot. Bell fut, en 1787, éditeur d'un traité curieux dont l'auteur, le P. Le Courayer (*Voy. ce nom*, X, 98), avait donné le manuscrit à la princesse Amélie, *Déclaration de mes derniers sentiments sur différents points de doctrine*. Le docteur Calder en a publié, en 1819, une traduction en anglais. W. Bell mourut, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, le 29 sept. 1816. Il fut très-charitable pendant toute sa vie, et légua à l'université de Cambridge une rente

de douze cent cinquante liv. sterling, pour être employée à l'éducation de huit orphelins d'ecclésiastiques indigents. — **BELL** (John), imprimeur célèbre par des éditions remarquables de plusieurs poètes anglais, notamment de Shakspear, est mort en 1831. Z.

BELL (ANDRÉ), naquit en 1753, à Saint-André, en Ecosse, et fit ses études dans l'université de cette ville. Entré dans les ordres en qualité de ministre de l'église anglicane, il s'y distingua par son excellente conduite et par sa charité. Il avait passé plusieurs années en Amérique, lorsqu'en 1789 il fut nommé chapelain du fort Saint-George et ministre de Sainte-Marie, à Madras. Coopérateur actif de tous les efforts tentés en faveur de l'humanité, il accepta la surintendance gratuite de l'asile des orphelins militaires, et introduisit dans une école voisine de Madras, à Egmore (1792-95), le mode d'instruction si célèbre depuis sous le nom d'enseignement mutuel. Tout le monde sait à présent que cette méthode existe aux Indes de temps immémorial; que Cicéron en parle en termes qui ne peuvent laisser de doutes sur l'identité générique de ses procédés avec ceux qui se pratiquent aujourd'hui dans toutes les écoles mutuelles; que Pietro della Valle, au 16^e siècle, l'a décrite (1); enfin que, sous Louis XVI, le chevalier Paulet l'appliqua en France, où les importations utiles ne réussissent pas toujours (*Voy. PAULET*, XXXIII, 195). Revenu dans la Grande-Bretagne, en 1797, Bell regarda comme un devoir de faire

(1) Guillet, dit la Guilletière, trouva l'enseignement mutuel établi à Athènes en 1675. Il visita une de ces écoles, et il en donne une description curieuse dans son livre intitulé : *Athènes ancienne et nouvelle*, in-12. V—VZ.

connaître au public les avantages d'un système qui développait si rapidement les jeunes esprits confiés à ses soins, et il publia son *Expérience sur l'éducation, faite à l'école des garçons, à Madras, Londres, 1798*, et ses *Instructions pour la direction des écoles, selon le système de Madras*, in-12. L'un et l'autre ouvrages restèrent en grande partie chez le libraire; et Bell, retiré dans une modeste demeure, sembla ne plus songer qu'à jouir de la fortune qu'il avait rapportée des Indes. Mais un des exemplaires vendus était tombé dans les mains de John Lancaster, qui à cette époque venait d'ouvrir une école au faubourg de Southwark, à Londres. L'exposé de Bell le frappa vivement, et sur-le-champ il s'occupa d'organiser un enseignement analogue à celui de Madras. Sa réussite fut complète; et de plus il eut le bonheur d'intéresser en faveur de son entreprise des protecteurs puissants, tels que lord Sommerville et le duc de Bedford. La popularité dont jouit bientôt le nom de Lancaster, réveilla Bell au fond de sa retraite; et, secondé par quelques personnes d'un haut rang dans l'église et dans l'état, il réclama la priorité de la découverte. La querelle s'envenima et devint une affaire de parti : Lancaster était quaker, et Bell anglican; mais cette querelle n'eut pas de suites défavorables à l'enseignement mutuel. Les deux partis avouaient l'excellence de la méthode, appréciaient son importance pour l'amélioration physique et morale du genre humain, et en revendiquaient l'importation comme un titre d'honneur. Il en résulta que de part et d'autre on fonda comme à l'envi des écoles vouées à la nouvelle méthode. Les deux adversaires eurent quelques torts dans la lutte qu'ils enga-

gèrent sous les yeux du public. Lancaster y mit de la mauvaise foi, et n'avoua qu'après de longues tergiversations et avec beaucoup d'ambiguïté, qu'il devait l'idée première de son établissement à Bell; le docteur anglican, de son côté, crut trop qu'avoir imprimé son *Expérience*, etc., c'était avoir introduit en Angleterre la méthode de Lancaster. De plus Bell mit de l'acrimonie dans ses plaintes, et fit paraître trop de joie lorsque les mésaventures de Lancaster l'exposèrent aux reproches amers et presque aux insultes. L'école que Bell dirigeait, et toutes celles qui avaient été instituées par les anglicans ses protecteurs, n'étaient ouvertes qu'aux conformistes. Lancaster au contraire admettait indifféremment toutes les sectes. Du reste, les seules différences qu'il y eût, entre les procédés des deux rivaux, portaient sur des détails qu'un instituteur seul ne trouverait pas minutieux, et qu'au besoin un mot suffirait pour récapituler : l'enseignement à la Lancaster admet beaucoup d'évolutions et de signes extérieurs; ces signes manquent presque entièrement dans les établissemens du docteur Bell. Lancaster, on doit l'avouer, a mieux connu et le caractère de l'enfance et l'énergique influence des signes. Si Bell eut le désagrément de voir la méthode de Madras (c'est ainsi qu'il avait appelé l'enseignement mutuel) se répandre par toute l'Europe et en Amérique sous le nom de méthode lancastérienne, en revanche il vit une longue prospérité couronner ses établissemens; philanthrope, il dut s'applaudir de voir la France, par l'opposition même que l'enseignement mutuel y rencontra aussitôt, populariser le nom et la chose dans tous les pays. Membre de la société asiatique et de

la société royale de Londres, maître de l'hôpital de Sherborn, à Durham, prébendier de Westminster, Bell fut un des canaux principaux par lesquels la bienfaisance publique s'épancha sur la classe pauvre et ignorante. On calcule que lui-même, dans le cours de sa vie, ne donna pas moins de 3 millions aux établissemens publics d'instruction et de charité. Ses dernières années se passèrent dans sa maison de Cheltenham : c'est là qu'il mourut, après une longue et douloureuse maladie, le 27 janvier 1832. Il fut enterré dans l'église de Westminster. On a de lui, outre les ouvrages indiqués : I. *Sermon*, prêché à Lambeth, sur l'éducation des pauvres, d'après un meilleur système, in-8°. II. *Ecole de Madras, ou éléments de l'instruction primaire*. III. *Eléments d'instruction primaire*, etc. (7^e édition), 1804, in-8°.

P—OT.

BELL (JEAN), frère de Charles Bell, l'un des plus habiles opérateurs anglais de l'époque actuelle, et comme lui chirurgien très-exercé, naquit à Edimbourg en 1762, et mourut à Rome en 1820. Après avoir complété ses études médicales par un voyage dans le nord de l'Europe et principalement en Russie, il revint dans sa patrie se livrer à l'enseignement et à la pratique de la chirurgie et des accouchemens. Bientôt des succès brillants accrurent sa clientèle à tel point qu'il fut obligé de renoncer aux fonctions du professorat, pour se consacrer tout entier à la pratique; cependant il sut trouver le temps nécessaire pour publier un assez grand nombre d'ouvrages, dont les plus remarquables concernent l'anatomie et sont enrichis de belles planches dessinées et gravées par lui-même, avec l'aide de son frère Char-

les. De grands succès obtenus dans les opérations les plus délicates et les plus difficiles le faisaient rechercher, et un esprit cultivé par d'immenses lectures donnait à sa conversation un charme qui tempérerait ce que l'extrême vivacité de son caractère avait quelquefois de désagréable. On distingue parmi ses ouvrages : I. *The anatomy of the human body*, Londres, tome I, 1793; tome II, 1797; t. III, 1802, in-8°; réimprimé en 1811 et en 1816. II. *Engravings explaining the anatomy of the bones, muscles and joints*, Londres, 1794, in-4°; réimprimé en 1808. III. *Engravings of the arteries illustrating the second volume of the Anatomy of the human body*, Londres, 1801, in-8°. IV. *Discourses on the nature and cure of wound*, Edimbourg, 1793, in-8°; une seconde édition a paru en 1812. V. *Observations faites en Italie, particulièrement sur les beaux-arts*, Edimbourg, 1825, in-4°. Ces remarques, dont plusieurs sont pleines de chaleur et de sentiment, font regretter que l'auteur n'ait pu y mettre la dernière main. L'ouvrage n'est qu'un simple extrait, publié par sa veuve. Il a été traduit en italien, et accompagné de notes par le traducteur; Sienna, 1828, in-8°. Ce qu'il y a de mieux dans ces *Observations* est ce qui se rapporte à l'architecture.—**BELL** (Jacques), médecin anglais, mort à la Jamaïque, le 15 janvier 1801, fut président de la société de médecine et d'histoire naturelle d'Edimbourg. On ne connaît de lui que la relation d'un cas de retroversion de l'uterus, inséré dans le journal médical de Simmons.

J—D—N.

BELLAISE. Voy. **BESSIN** (Dom GUILLAUME), IV, 395—96.

BELLANGE (THIERRI), peintre célèbre du XVII^e siècle, naquit à Nancy vers 1596 ; il fut l'ami de Jacques Callot, de Ruel, de Sylvestre, de Jean Leclerc, de Charles Chassel, et de tous ces jeunes artistes qui ont jeté tant d'éclat sur le règne pacifique de Charles III, duc de Lorraine. Il suivit avec eux l'atelier de Claude-Israël Henriot, peintre Champenois distingué, que le prince lorrain avait attiré à sa cour en 1596, pour le faire concourir à l'embellissement de son palais et de sa capitale, et surtout pour attacher aux principales églises de la province des vitraux de son invention ; car Henriot excellait dans la peinture sur verre. Bellange cependant n'adopta ni le genre, ni la manière de son maître ; son esprit actif ne pouvait s'y prêter. Il fallait à sa pensée un mode plus expéditif de la peindre aux yeux, et souvent il esquissa sur des murailles de cloître, sur des piliers d'église, l'ensemble original d'idées bizarres aussi vives que fugitives. Avec un caractère, qui ne pouvait consentir à représenter autre chose que ce qu'il sentait à la minute ; Bellange était déplacé sur un petit théâtre. Ses amis le sentaient ; et quoiqu'il fût généreusement traité par Charles III, quoiqu'il pût trouver dans les abbayes de la province de grandes ressources, car alors les beaux-arts devaient presque toute leur existence au clergé, il quitta la Lorraine et vint à Paris, où Simon Vouet l'employa à dessiner une partie des paysages et des ornements dont il était chargé. Bellange s'en acquitta avec d'autant plus de succès que cette variété lui plaisait. Il fit aussi des patrons de tapisserie royale ; travailla avec Lebrun, Lesueur, Mignard, et tous ces élèves devenus maîtres en sortant de l'éco-

le de Vouet, aux décorations de Saint-Germain-en-Laye, du Luxembourg et de plusieurs hôtels de la capitale. Cependant, au bout de quelques années, il se lassa de cette variété même, qui lui était imposée par un maître : il lui parut peu noble de s'asservir aux caprices d'un artiste lorsque l'on sent en soi les germes d'un talent véritable, et il revint en Lorraine où l'avait peut-être rappelé Charles III, qui lui donna aussitôt des travaux importants à exécuter. Il peignit à fresque une grande salle de la cour, démolie en 1718 ; exécuta *les douze Césars*, en grandeur colossale, pour le château de Morainville ; une *Conception de la Vierge* à la paroisse Notre-Dame ; un *Christ* aux Minimes ; une *Vierge au lit de mort*, environnée d'apôtres et de chérubins, pour une chapelle latérale de la même église ; mais la plus belle composition de cet habile artiste, celle qui mériterait à elle seule de lui faire un nom célèbre, et digne de rivaliser avec ceux des grands maîtres du siècle, est l'*Assomption*, dans l'église des Minimes, vaste tableau qui occupait le fond du chœur et presque toute la coupole du sanctuaire. La Vierge offrant de la main gauche un chapelet à saint François de Paule, et de l'autre tenant l'enfant Jésus qui donne un chapelet à une religieuse de Saint-Dominique, formait le fond de cette représentation colossale. Aux pieds de la Vierge se déroulait le plan d'une église, symbole des vœux des fondateurs ; puis, dans divers groupes, symétriquement ordonnés, paraissaient Charles III, ses trois fils, la duchesse Claude et ses quatre filles, drapées avec noblesse et sans poudre à leurs cheveux, fait assez remarquable dans un temps où l'on n'eût pas manqué

de représenter Jules-César en per-
ruque. Cet ensemble majestueux for-
mait un ovale autour duquel étaient
représentés, dans une riche bordure,
les mystères de la passion de J.-C. et
de la vie de la Vierge. Bellange est
mort à Nancy, vers le milieu du 17^e
siècle. B—N.

BELLARDI (CHARLES-LOUIS),
né à Cigliano dans le Vercellais en
1741, d'une famille consacrée dès
long-temps à la médecine, prit le
doctorat à l'université de Turin, y
fut reçu membre du collège de mé-
decine : il se livra spécialement à
l'étude de la botanique, fut le col-
laborateur d'Allioni, pour la publi-
cation de l'ouvrage classique intitulé
Florapedemontana, et fut en même
temps le maître des Desouffrin,
Ugo, Cumino et Jean Viale, cé-
lèbres botanistes. Le jardin botani-
que du Valentin fut confié à ses soins,
et il y établit un ordre admirable.
Ce fut par ses conseils que le peintre
Bottion et sa fille entreprirent la
collection coloriée et si précieuse des
plantes et arbustes les plus rares, qui
a été continuée et soigneusement
conservée à la bibliothèque royale.
Bellardi fut aussi membre du conseil
sanitaire ; et pratiqua la médecine
avec beaucoup de succès. Devenu le
doyen des médecins, il mourut à Tu-
rin en 1828, laissant de précieux
manuscrits à sa famille. Parmi ses
ouvrages publiés en italien et en latin,
nous indiquerons les plus remarqua-
bles : I. *Moyen de nourrir les vers à
soie, sans feuilles de mûrier*, 1787,
1 vol. in-8°. II. *Observations bô-
taniques avec un appendice à la
Flore piémontaise*, 1788, 1 vol.
in-8°. III. *Appendix ad Floram
pedemontanam*, 1791 ; réimpri-
mé à Zurich. IV. *Observations sur
le ver solitaire dont un de mes*

malades fut tourmenté, 1792. V.
*Stirpes novæ vel minus notæ Pe-
demontii*, 1802, 1 vol. VI. *Dis-
sertation sur une espèce d'acacia
qu'on peut substituer au séné mé-
dicinal*, 1805, 1 vol. in-8°. VII.
*Discours sur les différentes espèces
de rhubarbes cultivées en Piémont*,
Turin, 1806, 1 vol. VIII. *Addita-
mentum novi generis ad. Floram
pedemontano-gallicam*, 1807. IX.
*Expériences pour substituer l'huile
de noix à celle d'olive, pour les
manufactures de laine*, 1812, 1
vol. Bellardi était membre des aca-
démies des sciences et d'agriculture
de Turin, des sociétés linnéennes de
Londres, de Paris, de Rome, etc.
Il avait entrepris une histoire chro-
nologique des professeurs et des
recteurs agrégés du collège de mé-
decine de l'université de Turin de-
puis 1720, époque de sa nouvelle
organisation, sous le roi Victor-
Amédée II, jusqu'à 1820 au temps
de Victor-Emmanuel qui abdiqua la
couronne. G—C—Y.

BELLART (NICOLAS-FRAN-
ÇOIS), célèbre avocat de Paris, naquit
dans cette ville le 20 sept. 1761.
Son père, honnête charron, le plaça
au collège Mazarin, et ne négligea
rien pour lui procurer une bonne édu-
cation. « Le ciel devait une récom-
pense à cet homme vertueux ; il la lui
donna dans son fils : » cette pensée,
que Bellart appliqua un jour au père de
Ferey dont il prononçait l'éloge, nous
pouvons l'appliquer au sien. Déjà en-
traîné par ce caractère vif, ardent, qui
l'a toujours distingué, il se montra
impatient de la discipline des écoles,
et manqua ce qu'on appelle ses hu-
manités : il lisait au lieu d'étudier.
Son élocution et son style s'en res-
sentirent toute sa vie : ses périodes
furent tantôt diffuses, tantôt morcé-

lées à l'infini; car le propre d'un défaut, c'est de se changer dans le défaut contraire. Au sortir du collège, Bellart ne fit pas ce qu'il eût fallu pour remédier à ses premières études : parent du fameux praticien Pigeau, alors procureur au châtelet, il entra chez lui comme *clerc* à seize ans, devint *maître*, plaida ce qu'on appelle les *référés* devant M. Angran d'Alleray, et se distingua dans la dernière basoche dont l'indépendance et même la précoce ambition sont connues. Tout autre que Bellart se fût perdu dans cette fausse éducation, car tout le monde sait que la science du jurisconsulte, fort peu connue aux écoles de droit et au palais, est tout-à-fait ignorée chez les procureurs. Bellart fit son droit, comme il avait fait ses études, c'est-à-dire assez mal, parce qu'il s'occupait en même temps d'autre chose. A peine savait-il le français et le latin qu'il se mit à étudier à la fois l'anglais, l'italien, l'allemand; c'était, comme dit Rivarol, se donner cinq mots contre une idée. Lorsqu'il commença à s'animer par l'exemple de Gerbier et de Bonnières, qui remplissaient alors le palais de leur renommée, il crut que des essais de déclamation dramatique pourraient concourir à son succès; et il s'exerça, avec quelques jeunes confrères, à réciter des scènes de Corneille et de Racine (1). Nous savons

qu'il y eut quelque succès. Tout semblait lui présager un heureux début : cependant il commença tard, et ce ne fut qu'en 1785, à l'âge de 25 ans, qu'il se fit inscrire sur le tableau (2). Alors cueillaient déjà quelques précoces lauriers de palais et d'académie, Turlin et Godard, auxquels la nature avait tout départi, que l'ère nouvelle allait élever, et que l'on vit en quelque sorte ensevelis dans leur triomphe; le premier surtout, qui fût peut-être devenu un Talma sur la scène, aussi bien qu'un Gerbier au parlement, était le condisciple, l'ami et même le maître de Bellart. Sa mort à 27 ans, au moment où il allait recevoir un nouveau prix littéraire, cette mort pleine de piété à une époque si étrangère à la piété, fit sur Bellart une impression si profonde qu'il a depuis avoué n'en avoir jamais ressenti de pareille, que seule elle changea son caractère, et qu'il en devint plus laborieux, plus grave, plus moral. Son talent et sa réputation commencèrent avec la barre révolutionnaire. Ce fut devant le tribunal du 17 août 1792, devant des juges de sang, qu'il fit son véritable début. Là il eut, l'un des premiers, à mettre en action ces maximes que Voltaire, Beccaria, Servan, Dupaty, et Godard (3) venaient de mettre en honneur, et qui, à force de philanthropie et de subtilité, élèvent souvent l'accusé le plus convaincu à la hauteur de l'honnête homme, et en-

(1) Bonnet et Lépidor s'exerçaient avec lui. Talma, son ami, qui ne se doutait pas encore de sa vocation, assis près du foyer, ne prenait aucune part à ces exercices, et avait l'air indifférent aux beautés de nos auteurs tragiques. Ce ne fut qu'après de longues instances qu'il consentit enfin à donner des répliques, le livre à la main. Il fut d'abord disciple de Bellart, lui qui devait un jour devenir maître de la scène. Bellart et Talma restèrent toujours amis. Le premier aimait encore, dans les derniers temps de sa vie, à lire, dans ses soirées, soit avec sa sœur, soit avec quelques amis, des scènes de nos tragédies. L'avocat se montrait alors artiste, et semblait rappeler que

Roscins avait été le premier ami de l'orateur romain. V—VR.

(2) A cette époque, il occupait dit-il, un pauvre petit logement chez un bouhonnière; et c'est là que plus tard, Héault de Séchelles, avocat-général au parlement, alla le visiter. V—VR.

(3) Godard publia en 1787, et vit triompher trois mois après, au parlement de Dijon, le dernier *Mémoire en réhabilitation des roués d'Aiguay-le-Duc*, à la requête secrète de Fréchet, qui fut depuis préfet de la Seine.

veloppent quelquefois d'un doute si embarrassant pour le juge les faits de la plus complète évidence. On dut au moins alors à ces nouvelles idées le salut de plusieurs victimes; et ce fut Bellart qui eut le mérite de les faire triompher en arrachant successivement aux bourreaux, madame de Rohan, Dufresne de Saint-Léon, et Lacoste, dernier ministre de la marine sous Louis XVI. Une circonstance remarquable dans le triomphe de Bellart pour M^{me} de Rohan mérite d'être rapportée. Il avait parmi ses auditeurs un homme qui fondait en larmes durant sa plaidoirie, et lorsqu'il eut cessé de parler, lorsque les juges se furent retirés pour délibérer, cet homme s'approcha de lui, et dans un transport de conviction et de sensibilité s'écria : « Ce sont des monstres, s'ils la condamnent. » Cet homme, c'était Fouquier-Tainville qui, quelques mois plus tard, devait envoyer tant de malheureux à la mort ! Dans la défense de Lacoste, celui-ci tout émerveillé dit qu'il *l'avait écouté comme s'il s'était agi du salut d'un autre.* D'aussi beaux succès plaçaient naturellement Bellart sur la ligne des avocats entre lesquels Louis XVI dut choisir un défenseur : on sait que Tronchet y pensa un moment, et nous ne craignons pas de dire que, bien que plus jeune, il ne fût pas resté plus qu'un autre au-dessous de cette grande et honorable mission. Après cette catastrophe, toute liberté cessa pour la défense, et il n'y eut même plus de sureté pour les défenseurs. Bellart passa les deux années de la terreur successivement à Honfleur, à Melun, à Franconville. Revenu à Paris à la première lueur de justice, il entra, comme chef du bureau des armes, dans l'administration de Bé-

nezech, alors ministre de l'intérieur. Là il eut pour collaborateurs ses confrères Gairal, Lépidor et Bonnet. Lorsqu'on eut rétabli une ombre de magistrature, préférant le titre de *défenseur officieux* à celui d'employé, il se retrouva au barreau ce qu'il y avait été, au premier rang par le talent et le bonheur; seulement il faut dire qu'il réussissait mieux au criminel qu'au civil; car il avait alors, comme il eut toujours, plus d'âme et de chaleur que de logique, plus d'imagination que de connaissances. Nous l'avons entendu raconter qu'il avait défendu, et fait innocenter en tout vingt-trois accusés de crimes capitaux. Après le 13 vendémiaire, nommé d'office à minuit pour défendre devant un conseil de guerre le général Menou, qui n'avait pas combattu avec assez de vigueur pour la convention nationale contre les habitants de Paris, il le fit acquitter. Sous le directoire, il défendit l'abbé Salamon, échappé aux massacres de septembre, et accusé de conspiration; enfin, sous l'empire, Moreau et mademoiselle de Cicé. Cette fois il fit violence à la nature. La parole avait épuisé son tempéramment vigoureux; le glaive, si on peut le dire, avait chez lui usé le fourreau, et il se voyait obligé de renoncer à la plaidoirie. Il recueillit ses forces pour lutter et vaincre une dernière fois, et ne quitter le barreau qu'en y laissant une grande impression et un mémorable exemple. Le succès répondit à ses efforts : son plaidoyer pour mademoiselle de Cicé est un modèle de simplicité, de raison, de chaleur et de conviction. Il mit bas les armes à quarante ans. Naturellement généreux, et d'un coup d'œil juste, Bellart méritait peut-être d'autres succès que ceux

du palais. Bonaparte, qu'il avait connu dans le salon de Bénézech, le nomma l'un des membres du premier conseil-général du département de la Seine; et mit ainsi, sans le savoir, la plume à la main de celui qui devait, non pas causer, mais au moins constater sa déchéance quatorze années après! On a prétendu que Bellart ne se soumit jamais à Bonaparte; qu'il ne défendit Moreau de sa plume et de ses conseils énergiques que par haine pour son rival; qu'après la condamnation du général, Napoléon eût banni Bellart de France sans les prières de Regnault de Saint-Jean-d'Angély; que lorsqu'on lui présentait le conseil-général, dont Bellart était souvent le président et l'orateur, il affectait de parler à tous ses membres, lui excepté: nous savons que tout cela manque d'exactitude. Loin de là, Bellart donna, comme tant d'autres, des louanges au chef du gouvernement; il le proclama hautement, et même quelquefois sans nécessité, « grand homme. » Il fit plus, il loua jusqu'à la flatterie, dans l'*Éloge de Férey*, un homme bien moins digne d'éloge (4) que le premier guerrier de notre siècle. Et, de son côté, Bonaparte le nomma, ou le souffrit du moins sans peine au conseil-général; il pensa même à le faire entrer au sénat en 1803. Cependant on sait qu'il n'aimait pas les avocats. Bellart, bien qu'il fût à cette époque hors du palais, en était encore l'honneur; et même l'âme. Il figurait dans le conseil de tous les grands procès, et il assistait régulièrement à toutes les séances du conseil de discipline, dont il était le président. C'est à ces titres qu'il fut choisi en 1810 pour prononcer l'éloge de Férey, en présence de l'ar-

chi-chancelier de l'empire, et qu'il mêla à cet éloge des louanges pour celui-ci, que la circonstance explique, il est vrai, mais dont il se serait cependant abstenu, si son opposition eût été aussi prononcée qu'on l'a prétendu. Ainsi rien ne devait faire présumer l'explosion soudaine de Bellart contre Napoléon au moment de sa chute. Il était encore à cette époque membre du conseil-général de département; et c'est en cette qualité qu'il fut le promoteur et le rédacteur de cette fameuse adresse du 1^{er} avril 1814, qu'une seule phrase fera assez connaître. « Vos magistrats seraient traîtres envers vous, si, par de viles considérations personnelles, ils comprimeraient plus long-temps la voix de leur conscience: elle leur crie que vous devez tous les maux qui vous accablent à un seul homme.... le plus épouvantable oppresseur qui ait pesé sur l'espèce humaine. » Si l'on se rappelle qu'il n'y avait encore alors ni abdication ni déchéance, et si l'on n'admet pas dans sa plus grande étendue le dogme de la légitimité, c'était véritablement un acte de rébellion; enfin si l'on songe au caractère connu de Bonaparte, si l'on se rappelle qu'il était alors à Fontainebleau à la tête d'une armée, on concevra dans quels périls s'était jeté le rédacteur d'une pareille pièce (5). Bellart reçut de Louis XVIII, pour récompense, des lettres de noblesse, un brevet de conseiller d'état et de grand officier de la Légion-d'Honneur. Les autres signataires eurent la croix de cet ordre, sur la demande qu'il en fit pour eux. On conçoit tout l'embarras où dut se

(5) Deux membres du conseil-général refusèrent cependant de signer cette adresse; et ils n'en ont pas moins conservé des emplois importants sous la restauration.

(4) Cambacérès.

trouver Bellart, lorsque, l'année suivante, l'homme qu'il avait attaqué avec tant de violence vint ressaisir le pouvoir. Il ne l'attendit pas dans la capitale : quelques jours avant le 20 mars, il s'en était éloigné avec Pérignon, son ami et son collègue au conseil de département, emportant une faible somme de douze mille francs, prix de son argenterie qu'il venait de vendre. Il se réfugia d'abord en Hollande, puis en Angleterre ; et ce fut là qu'il apprit qu'un décret impérial ordonnait la saisie de ses biens, et l'exceptait de l'amnistie avec un petit nombre d'autres. Il rédigea à cette époque une Apologie de la légitimité, que l'on regarda comme l'un de ses meilleurs écrits. Revenu à Paris aussitôt après le retour de Louis XVIII, il fut nommé procureur-général dès le 14 août 1815. Une note de la main de ce prince, trouvée dans les papiers de Bellart, atteste qu'il eût voulu dès lors le faire procureur-général à la cour de cassation, et que M. Mourre ne fut préféré que parce que cette place semblait due à son ancienneté. — Ici commence une nouvelle vie pour Bellart, une vie, on peut le dire, toute militante. Il combattit en effet, à la vie, à la mort, pour sa légitimité chérie. Sa première procédure fut un acte d'accusation et un réquisitoire très-hardi sans doute, mais aussi, il faut le dire, très-passionné contre le maréchal Ney, l'un des auteurs du 20 mars, qui n'était pas, au reste, plus coupable que bien d'autres. Le *défenseur officieux* des victimes de la révolution dut se faire une grande violence pour se trouver alors l'adversaire de l'une des plus remarquables de ces victimes (6). Moins malheureux lors-

que, cinq années après, il attaqua Louvel dans la même enceinte ; tout le monde, cette fois, criait vengeance avec lui. Après avoir poursuivi chaleureusement les personnes, Bellart poursuivit bientôt les livres et les journaux. Préoccupé du sentiment de leur importance, il s'occupait plus spécialement de toutes les affaires qui les concernaient. Son soin le plus pressé était de choisir les plus exercés de ses substituts, et de leur donner des ordres de poursuite et des plans d'attaque. MM. Marchangy, de Broé, Vatimesnil, étaient ses auxiliaires de prédilection. Lorsqu'en 1825 il s'agit de la fameuse poursuite générale des journaux, représentés par le *Constitutionnel* et le *Courrier*, Bellart, averti par la douleur et les médecins de renoncer à des travaux pénibles, voulut cependant compulser lui-même tous les dossiers, et dresser l'acte d'accusation. Cet acte, du 25 août 1825... (un an juste avant sa mort !) considéré, indépendamment de l'esprit qui le dicta, est peut-être le plus remarquable qu'il ait rédigé. On y trouve toute sa capacité relative, toute sa chaleur, toute sa jeunesse. Il fut vaincu néanmoins, mais il s'en consola en disant :

Dans un noble projet on tombe noblement.

Un second point auquel il ne tenait pas moins qu'à refréner les journaux, c'était ce qu'il appelait la *circulation graduelle* des officiers de son ressort. Il ne voulait pas qu'un juge ou un membre du parquet pût arriver à ce

chargé de poursuivre, devant la chambre des pairs, l'infortuné maréchal, profondément affligé, ému jusqu'aux larmes, d'avoir à accomplir cette triste mission. Sa digne sœur ne cachait point ses larmes. On l'accusa dans le même temps d'avoir favorisé l'évasion de Lavallette (*Voy. ce nom, au Supp.*) ; mais, si cette accusation est fondée, il est probable qu'en cela il ne fut que l'exécuteur d'ordres venus de plus haut.

V—VE.

(6) Bellart eut remplir un devoir. Ses amis l'ont vu, comme moi, le jour même où il fut

titre à Paris, sans avoir été d'abord aux petits sièges du ressort, puis aux médiocres et aux grands, suppléant, substitut, juge, juge d'instruction, vice-président, président, procureur du roi, etc. Ni l'âge, ni le nom, ni la fortune, ni la capacité même ne l'arrêtaient; et pourtant il avait été, lui, tout d'un coup, d'avocat fait procureur-général! Ce système, dont on commence à se départir, est tout-à-fait subversif d'une sage administration de la justice; car il exclut la connaissance des personnes et des lieux, dans le magistrat, qui doit le mieux les posséder. Il est l'effet et la cause de l'esprit démocratique; et Bel-lart faisait ainsi de la démocratie sans le savoir. Cet homme, qui fut toujours zélé, honnête, mais qui parut étroit dans le ministère public, le fut aussi dans le conseil d'état et à la chambre. Là, il n'était pas du tout à sa place. Nommé député de Paris en 1815, 1816, 1818 et 1821, il ne se fit connaître, comme la plupart des avocats, que par de petites allocutions et quelques discours sans autorité, et souvent contradictoires. C'est ainsi qu'il vota successivement, en reconnaissant candidement ses erreurs, des lois contraires sur les grandes questions des élections et de la presse. L'avis des ministres les plus opposés était d'avance le sien; et, ce qui est plus remarquable, c'est que c'était toujours par conviction et même par entraînement! C'est ainsi qu'il se mit successivement à la suite de M. Decazes, pour la trop fameuse conjuration bonapartiste de Pleignier, et pour l'affaire non moins ridicule des royalistes, dite *du bord de l'eau*; et à la suite de M. de Villèle pour faire une guerre stérile, et, si nous osons le dire, de don Quichotte, contre le *Constitutionnel* et le *Courrier*.

C'est ainsi qu'il fit partie, en 1814, de la commission des biens d'émigrés non vendus, de celle de la loi sur la propriété littéraire, et de celle de révision du *Bulletin des Lois*, etc. Nous trouvons ici l'occasion de le dire, et ce sera la conclusion politique de cet article : l'avocat le plus savant, le plus éloquent, le plus honnête, précisément pour cela, est essentiellement l'homme de la famille : il est nul, il est funeste, et même ridicule, lorsqu'il veut être l'homme de l'état. Bellart, qui liquida admirablement la fortune de la duchesse d'Orléans, et qui pour cela reçut une tabatière d'or, ornée de son portrait et de diamants, de la main de son fils, était le plus pauvre administrateur de la justice dans le ressort de la cour royale de Paris. Fatigué des affaires qui lui étaient le plus naturelles, il n'avait garde de vouloir se mêler des autres. Sorti de la chambre, il voulut même, à plusieurs reprises, quitter le palais, aussi préoccupé peut-être de la fin de la monarchie que de la sienne. « Nous périssons de métaphysique, » disait-il dans son discours sur la nécessité de rendre moins large la loi d'élection. Nous l'avons vu, peu de temps avant de mourir, déplorer à l'avance nos malheurs publics; et ses dernières années furent, comme celles de Benjamin Constant, seulement par des raisons différentes, pleines de tristesse et même de misanthropie. « Vous avez, lui dit Louis XVIII, le malheur d'être procureur-général, comme j'ai celui d'être roi. Tant que je serai roi, vous serez mon procureur-général. » Il le fut même de son frère jusqu'au jour où, profitant d'un intervalle d'adoucissement à ses maux, il alla en personne déposer sa démission aux pieds de Charles X, qui le vit

mourir quelques jours avant d'avoir le temps de lui nommer un successeur. Son dernier travail, celui qui précipita sa fin, fut l'examen (qu'il pouvait pourtant abandonner à d'autres) des marchés de Bayonne, relatifs à la guerre d'Espagne, et dont le procès se poursuivait à la cour des pairs. Il écoutait encore son substitut qui lui en rendait compte le jour où il reçut les derniers sacrements, et lorsqu'un compte si différent devait l'occuper. Depuis quelque temps, le conseiller-général qui lui devait tout, et auquel il devait encore plus, avait la bonté de se tenir dans sa chambre. Le mal qui menaçait sa vie depuis plusieurs années, était dans la vessie : il en mourut au bout de 3 jours de délire, le 7 juillet 1826, à peine âgé de soixante-cinq ans. — Après avoir passé en revue, dans l'ordre de leur date ou de leur importance, les principaux faits de la vie de Bellart, nous devons dire un mot de son caractère et de son talent. Ses faiblesses venaient de sa profession, sa force de lui-même. Elève distingué du palais, *nourri dans ce dédale* sans fil, où se neutralisent les lois et la vérité, il en avait l'incertitude et quelquefois l'ignorance et les passions. On trouve des sophismes, quelquefois grossiers, dans ses plaidoyers les plus applaudis. Il fit dans tous des concessions aux erreurs du moment. Amant sincère de la religion considérée vaguement, il allait jusqu'à préférer les libertés du palais à celles de l'église; et il redoutait, comme M. de Montlosier, c'est-à-dire comme un enfant, le clergé, ou la religion réalisée. La congrégation surtout lui faisait peur, et à cet égard on ne peut nier qu'il était dupe des mensonges d'un parti qu'il combattait cependant avec autant de courage que de dévouement.

L'incertitude de ses opinions se manifestait d'ailleurs dans ses choix : il présentait simultanément, il appuyait avec une chaleur égale MM. de Broé et Vatimesnil, Marchangy et de Belleyme, de Ravignan et Sagot. Au sacre de Charles X à Reims, il fut nommé de la commission des grâces. Il méritait cette faveur. Sa bonté pour les autres se tournait en sévérité contre lui. « J'ai sûrement erré quelquefois, dit-il dans la *préface* d'un *Choix de ses plaidoyers*; quel homme est infallible? J'ai eu des idées qu'aujourd'hui je modifierais, éclairé par l'expérience, qui, pour moi, n'a pas été stérile. » Les hommes et la fortune ne lui en faisaient point accroire. Lorsqu'il s'agit de formuler ses lettres de noblesse, en 1814, et que M. Geoffroy, un des référendaires du sceau, lui soumit des modèles d'armoiries : « Je les trouve fort bien, dit Bellart, mais cette fleur de lys que j'y vois pourrait me donner un peu d'orgueil, je voudrais placer dans mes armoiries quelque indice de mon origine : je suis le fils d'un charron (7). » M. Geoffroy imagina de lui proposer un *tranchet* d'azur à la fleur de lys d'or et d'argent, à la *cognée* de sable qu'il accepta. En 1824, le journal *le Drapeau blanc* avait semblé trouver audessous de Bellart une place de conseiller à la cour de cassation; il adressa à ce journal une lettre qui offre un précis de sa vie politique, et donne une idée assez juste de son caractère et de ses illusions. « Votre article devrait me pénétrer de reconnaissance, écrivait-il à Martainville qui rédigeait ce journal, « même pour l'exaspération de bien-

(7) Dans le temps de sa plus grande élévation, il aimait autant à le dire que d'autres auraient aimé à l'oublier eux-mêmes. V—VR.

« veillance qui l'a dicté. Pourquoi
 « faut-il qu'il me navre pour les ef-
 « fets qu'il pourrait produire ? Je ne
 « saurais supporter l'idée qu'on sup-
 « posât un seul instant qu'il ait été
 « ou sollicité ou même inspiré par
 « moi ; il me donnerait des apparen-
 « ces de folle ambition et de mécon-
 « tentement , qui, Dieu merci ! sont
 « aussi éloignées de mon caractère
 « qu'ils seraient contraires à l'exacte
 « justice. Eh ! de quoi serai-je donc
 « désormais ambitieux ? Si j'ai été
 « assez heureux pour rendre quel-
 « ques services , c'est sincèrement ,
 « Monsieur , c'est du fond du cœur
 « que je crois en avoir été récom-
 « pensé bien au delà de mes mérites.
 « J'ai été comblé des bontés de mon
 « roi , créé noble , honoré d'une
 « fleur de lys dans les armes que
 « S. M. a daigné m'accorder , com-
 « mandeur de la Légion-d'Honneur ,
 « trois fois procureur-général du roi
 « près la cour des pairs , cinq ou
 « six fois président des élections de
 « Paris , procureur - général de la
 « première cour royale de France ,
 « conseiller d'état , maître des re-
 « quêtes de *Monsieur* , appelé à
 « l'honneur insigne d'avoir été l'un
 « des témoins du mariage d'un Bour-
 « bon , investi d'une foule d'autres
 « fonctions de confiance ; et , ce qui
 « est bien autrement précieux pour
 « moi , ayant reçu en cent occasions ,
 « des bouches les plus augustes , des
 « témoignages de satisfaction , et j'a-
 « jouterai avec orgueil , d'affection
 « personnelle , je serais véritablement
 « un monstre d'ambition si la mienné
 « n'était pas assouvie. Elle l'est , mon-
 « sieur , elle l'est par-dessus tous mes
 « vœux ; et lorsque , depuis quinze
 « mois , je sollicite un travail plus
 « approprié , non pas à mon zèle ,
 « qui ne s'éteindra jamais , mais à

« mes forces , qui ne suffisent plus
 « aux détails dont je suis accablé ,
 « ce n'est pas moi qui me plaindrai
 « si je suis assez heureux pour ap-
 « partenir à une cour au sein de
 « laquelle , sous quelque titre que
 « ce soit , je regarderai comme un
 « honneur infini d'avoir le droit de
 « m'asseoir. Je vous demande de
 « vouloir bien insérer ma lettre au
 « plus prochain de vos numéros ; je
 « vous le demande comme un dédom-
 « magement du chagrin que , contre
 « votre intention , vous m'avez don-
 « né. » Bellart était modeste , mais
 quelquefois plein de dignité , parce qu'il
 était fort : il refusa toujours de se met-
 tre sur les rangs pour l'académie , ne
 voulant pas qu'on pût dire de lui ,
 comme de l'avocat Target , qu'il y était
 entré *pour mémoire*. Avocat , il avait
 donné de rares exemples de désinté-
 ressement ; il ne posséda jamais que
 la maison qu'il habitait au Marais
 et le petit domaine de Cercay , près
 de Brunoy ; où il allait en famille
 cultiver les fleurs , un *Linnaë* à la
 main , oublier le palais , et s'oublier
 lui-même. Lorsque les traitements
 lui survinrent avec les honneurs ,
 il ne s'en trouva qu'un peu plus pau-
 vre : il pensait , et nous le lui avons
 entendu dire , que donner à l'état ,
 comme à son père , c'est rendre.
 Cependant s'il vendit ses propriétés ,
 au temps de sa plus haute prospé-
 rité , ce ne fut certainement point
 par besoin. Effrayé du séquestre que
 Bonaparte avait mis sur ses biens à
 son retour de l'île d'Elbe , en 1815 ,
 et mieux placé qu'un autre pour
 apercevoir la faiblesse de la mo-
 narchie des Bourbons , à laquelle il
 avait attaché son existence , il s'assu-
 ra prudemment un avenir dans l'é-
 tranger ; et ce fut sur les fonds an-
 glais qu'il plaça la plus grande partie

de sa fortune. Il laissa en mourant , après quarante ans de travaux et d'économie, une somme de deux cent mille francs, sur laquelle il fit encore des legs de piété et de bienfaisance. Le conseil-général décida, à l'unanimité, le 8 juillet 1826, que la ville de Paris se chargerait de ses funérailles; et le roi fit une pension de 3000 fr. à sa sœur cadette qui lui avait sacrifié sa vie dans les revers comme dans la prospérité. Bellart, qui resta célibataire, fut dès sa jeunesse grave dans ses mœurs. Les enfants de sa sœur aînée, madame Bergeron d'Anguy, lui tenaient lieu d'enfants; et sa sœur cadette était tout son bonheur de famille. Il fit élever son beau-frère du métier de procureur à la charge de conseiller à la cour royale. Le plaisir extraordinaire de Bellart était de voyager; et ce qu'il voyait d'utile ou d'aimable, il savait le conserver en l'écrivant. Un an avant sa mort il se rendit en Italie, pour rétablir sa santé; mais elle n'en devint que plus mauvaise. Pendant son séjour à Brest, en 1820, il faillit être massacré, pour avoir voulu imiter, à contre-temps, l'exemple de Mathieu Molé. Mais le sentiment et la vertu qui inspira toujours, et qui finit par dominer Bellart, ce fut la foi. Turlin, son cher Turlin, lui écrivait un dimanche de 1787 : « Ce mot me rappelle, dit-il, mon bon et vertueux ami, le devoir de religion auquel nous satisfaisons aujourd'hui tous les deux, et qui nous réunira encore par la pensée. Non, ce n'est pas assez pour des cœurs comme les nôtres de s'aimer dans le temps : pour eux l'éternité n'est pas trop longue. » Lorsque son élévation l'eut mis à même de faire ses preuves en faveur de la religion, il les fit avec sa chaleur naturelle : les églises de Saint-Jean, Saint-

François, Sainte-Elisabeth etc., qui furent successivement ses paroisses, sont pleines de sa munificence. En 1814, il voulut être de la commission pour la restauration de l'intérieur de Notre-Dame. Lorsque le supérieur de la Grande-Chartreuse, Dom Bruno, vint à Paris solliciter, il l'accompagna dans ses démarches, et gagna sa cause comme s'il eût gagné la sienné. Il faisait partie de toutes les associations de charité dans la capitale, du conseil des hospices et de celui des prisons. L'hospice Saint-Antoine, qui l'avait pour patron spécial, se ressentira longtemps de ses soins et de sa bienfaisance. Il fut non seulement le protecteur perpétuel, mais l'organisateur et le vrai fondateur de la maison du Refuge, où la jeunesse délaissée retrouve des pères adoptifs souvent meilleurs que les naturels. C'était dans la même vue de religion qu'il avait accepté une place dans le conseil académique. Lorsque sa mort approcha, sa piété se ranima, et semblait sa pensée unique. Il appela plusieurs fois le curé de Sainte-Elisabeth. Le jour où il reçut le saint viatique, Bellart en ordonna lui-même les dispositions. Toute sa famille, ses domestiques et jusqu'aux portiers de sa maison devaient être présents; et ce fut alors qu'il fit une belle reconnaissance de ses erreurs et de ses fautes de jeunesse, une profession de foi hautement catholique : il la prononça avec autant de force que jadis une allocution judiciaire; et il demanda qu'elle recût de la publicité. Ses dernières paroles, c'est-à-dire une prière, étaient à peine prononcées, qu'il tomba dans le délire, « comme si Dieu, dit son ami Billecocq, lui eût réservé le bonheur de n'être plus rien pour le monde, une fois qu'il habiterait en lui. » On a de Bellart,

outre ses divers plaidoyers ou mémoires, discours à la chambre des députés ou discours de rentrée recueillis dans leur temps, et qui ne sont plus guère que dans quelques collections : I. *Eloge de M. Férey, avocat*, Paris, 1810, in-8°. II. *Voyage du capitaine anglais Mathews à la côte de Sierra Leone*. III. *Choix de plaidoyers*, fait et publié par lui, avec des corrections, en un volume, peu d'années avant sa mort. Dans la petite préface il dit : « J'ai donc voulu me présenter tout brut, pour n'être pas accusé d'avoir ployé après coup mon langage aux circonstances. » Ces plaidoyers de choix sont curieux, intéressants à parcourir, comme sujets d'étude ou de comparaison, pour un jeune avocat ; mais, à quelques pages près pensées et rédigées avec soin, il ne faut guère les considérer que comme des canevas d'audience, et leur logique n'est assez souvent que la logique d'une partie intéressée. Bellart n'avait ni la littérature de d'Aguesseau, ni la conscience de Cochin, ni le trait de Servan. Son infériorité venait moins du vice de ses premières études que de l'habitude où il était de ne pas écrire ses plaidoyers. Il plaidait sur de longues notes : car sa mémoire fut toujours fautive, et il le disait habituellement lui-même. Son art tenait toute sa force de la chaleur de l'âme, de l'audace de la parole, et aussi des habitudes de ses organes. Quand il s'animait, le sang lui portait à la tête, au point qu'il devenait rouge comme un homme ivre. Il était d'une taille élevée ; son front large, ses yeux comme reculés sous les sourcils imprimaient à sa physionomie le caractère d'une conviction, d'une bonhomie égales à son talent. IV. *Essai sur la légitimité des rois*,

considérée dans ses rapports avec l'intérêt des peuples, et en particulier avec l'intérêt des Français, à la date du 1^{er} juillet 1815, imprimerie de Demat, à Bruxelles. V. *Du devoir* ; discours de rentrée prononcé le 3 novembre 1824, grand sujet que l'orateur n'a pas tout-à-fait manqué : « jouissance dans le devoir ; commodité dans le devoir ; intérêt personnel dans le devoir ; sûreté enfin dans le devoir : » telles étaient les excellentes divisions de l'orateur, qui, seules, montraient déjà sa supériorité. Il a trouvé très-naturellement, dans la seconde et la quatrième, l'occasion de faire une belle satire contre les crimes de la révolution. VI. *OEuvres complètes*, Paris, Brière, 1828, 6 vol. in-8°. Bellart a laissé en outre de nombreuses pages décousues sur ses voyages et même sur sa vie privée et politique (8). Il avait écrit

(8) Plusieurs fragments cités dans les pièces justificatives de la notice que lui a consacrée Billecoq, son ami de quarante ans, faisaient désirer la publication de ce que Bellart a écrit sur sa vie. On en jugera par un court extrait. Il n'avait pu obtenir, en 1793, un certificat de civisme ; il raconte comment un ex-cuisinier du maréchal de Ségur, alors président du comité révolutionnaire de sa section, l'avait, tant qu'il lui fut possible, pris sous sa protection ; mais enfin l'ex-cuisinier étant devenu suspect lui-même, Bellart alla demander un emploi, fut-ce celui de balayeur, au chef d'une grande administration, qui se disait son ami, et pour qui il avait gagné un très-gros procès. Ce chef craignit de perdre sa place, et même sa tête. Enfin un ami plus véritable, Perrot de Chézelles, le conduisit en voiture à la commission des armes, sur le quai Voltaire : « J'y trouve, dit-il, un homme que je n'avais jamais vu, gros, grand, bien coiffé, l'air très-froid. Il vient à moi (Perrot de Chézelles l'avait prévenu). « Je sais votre histoire, me dit-il, vous êtes un homme très-dangereux ; un de vos amis vous repousse. Il faut qu'un inconnu vous sauve. Je suis cet inconnu : là ; venez demain, et j'espère vous prouver qu'on peut être commissaire des armes de la république française et un honnête homme. » C'était Bénézech, le même qui depuis (étant ministre) a fait rendre la liberté à madame la dauphine. Ce que Bellart rapporte de ses relations avec Hérault de Séchelles est plein d'intérêt. Il vit le fameux Lepelletier de Saint-Fargeau refuser, par morgue aristocratique, un dîner à la campagne de Séchelles, avec un procureur

l'Histoire de l'adresse du 1^{er} avril : il a fait sagement en s'abstenant de la publier. Bellart portait jusqu'à la manie l'amour des lettres et des circulaires. Il les écrivait, et les pensait, avec autant d'esprit et même de raison que de facilité. L'auteur de cet article en a reçu plusieurs de ce genre, qui seraient dignes d'être publiées. Billecocq, ancien avocat et ami de Bellart, a publié, l'année de sa mort, une *Notice historique* de 118 pages (9). Dès 1811, ce vertueux jurisconsulte, aussi classique que Bellart l'était peu, le chantait à Cérçay dans des vers que Rome elle-même eût entendus, et que Cicéron n'eût pas faits :

..... Tullius alter
Vir probus et rara dicendi est arte peritus.
Ergo vox siluit facunda. Parentibus orbi
Fleverunt pueri, viduae flevere tacentem!
Consilio scriptisque tuens nunc jura clientum,
Doctus et interpres legum emeritusque magister,
Dat misero auxilium, juveni et præcepta patrono.

M—D—E.

BELLAVEINE (JACQUES-NICOLAS), général-français, fils d'un officier de fortune, naquit à Verdun le 20 octobre 1770, fut d'abord simple soldat dans un régiment de cavalerie où servait son père, et parvint rapidement, dès le commencement de la révolution, jusqu'au grade de général de brigade. Ce fut en cette qualité qu'il fit les campagnes d'Allemagne sous Desaix, qui avait en lui une grande confiance. Il combattait sous les ordres de ce général à Rastadt en 1797, lorsqu'il eut la jambe emportée par un boulet. Après avoir subi l'amputation il fut obligé de demander sa retraite. Il reprit cependant momentanément du service à l'armée de Sambre-et-

Meuse; mais bientôt forcé de renoncer aux fatigues de la guerre, il fut employé au bureau topographique, puis à l'administration des postes, et enfin chargé de l'inspection des écoles militaires de Fontainebleau, de Saint-Germain, et commandant spécial de cette dernière école. Il fut nommé général de division en 1807. Après la chute de Napoléon, en 1814, il fut créé chevalier de Saint-Louis par le roi, mais presque aussitôt admis à la retraite. Rétabli dans ses fonctions après le retour de Bonaparte en 1815, il se montra fort dévoué à son gouvernement, et lui fit don d'une somme de mille francs pour l'équipement des gardes nationales. Au second retour de Louis XVIII, il fut encore une fois mis à la réforme, et il se retira à Milly, petite ville du Gâtinais, où il est mort en février 1826. Le général Bellaveine a publié un *Cours de mathématiques à l'usage des écoles militaires*, Paris, 1813, in-8°. M—Dj.

BELLEGARDE (ANTOINE DUBOIS DE), né dans l'Angoumois, vers 1740, d'une famille noble, reçut une éducation fort négligée; mais doué d'un beau physique et d'une taille presque colossale (près de six pieds), il fut admis fort jeune dans les gardes-du-corps. Au bout de quelques années de service, il obtint par une faveur très-rare, à cette époque, la croix de Saint-Louis; mais ensuite, naturellement vicieux et querelleur, il fut chassé de son corps pour des fautes graves, et forcé de se sauver en Prusse, où il s'engagea dans un régiment d'infanterie. Le métier de soldat prussien ne pouvait lui convenir long-temps; il déserta bientôt; revint dans son pays, et s'y fit la plus mauvaise réputation par

nommé Vitry, et peu d'années après voter, avec les républicains sans-culottes, la mort de Louis XVIII.

V—vs.

(9) Cette notice a eu trois éditions, la dernière a cent quarante pages.

V—vs.

ses habitudes de joueur et de spadassin. Un tel homme ne pouvait qu'être un instrument de révolution. Dès les premiers troubles qui agitérent la France en 1789, Bellegarde s'en montra l'un des partisans les plus enthousiastes. Il fut nommé en 1790 commandant de la garde nationale d'Angoulême, puis élu par le département de la Charente député à l'assemblée législative. Dépourvu de toute instruction et d'éloquence, il ne put se faire remarquer dans cette assemblée que par sa brusquerie et l'exagération de ses opinions. Sa motion la plus remarquable fut contre le maréchal Rochambeau. Aussitôt après la journée du 10 août 1792, il fut envoyé avec Delmas et Dubois-Dubay sur la frontière du Nord, pour y faire suivre toutes les conséquences de cette révolution, et trois jours après ces commissaires firent à l'assemblée un rapport dans lequel ils dénoncèrent plusieurs autorités, notamment le district et le tribunal de Péronne. Élu, pendant cette mission, membre de la convention nationale, Bellegarde vint y prendre part au procès de Louis XVI, et non seulement il prononça la peine de mort contre *le tyran*, sans appel et sans sursis à l'exécution, il contraignit encore, par ses menaces et ses injures, ses collègues Brunet et Guimberteau, qui le lui ont reproché plus tard, à voter de la même manière. Dès que ce procès fut terminé, Bellegarde partit de nouveau pour la frontière du Nord, comme membre d'une commission de six représentants, dont lui-même avait fait décréter l'envoi; et il se trouva sur ce point à l'époque de la défection de Dumouriez. Plus heureux que Camus et Bancel, il ne fut pas arrêté ni livré aux Autrichiens par ce général; il fit au contraire ar-

rêter beaucoup de monde, entre autre Lescuyer, qui périt sur l'échafaud. Bellegarde eut ensuite une mission pour les départements de l'Ouest; et il arriva dans cette contrée au moment des premiers soulèvements de la Vendée. Témoin de quelques revers, il perdit son porte-feuille et son passe-port dans une déroute; et ce fait, signalé à la convention nationale, y donna lieu à une longue discussion. Cependant Bellegarde eut à rendre compte de la rentrée des troupes républicaines dans La Châtaigneraie et dans Châtillon; et revenu à la convention, il y fit un grand éloge de la bravoure de Westermann et des gendarmes Ponsard et Bonneval, disant que lui-même avait donné de l'eau-de-vie à ce dernier sur le champ de bataille, après une action d'éclat. Ce qui doit étonner, c'est qu'à cette époque Bellegarde fut élu secrétaire de la convention, et qu'il en exerça réellement les fonctions (1). Il eut bientôt une nouvelle mission à remplir auprès de l'armée de Sambre-et-Meuse, et ce fut lui qui envoya de Bruxelles, dans le mois de septembre 1794, de concert avec son collègue Briez, le roman de la cage de fer où ils assurèrent qu'on avait tenu Drouet renfermé (*Voy. Drouet*, au Suppl.). Bellegarde annonça ensuite plusieurs victoires de l'armée commandée par Pichegru, et son entrée à Amsterdam. Revenu à la convention nationale, il

(1) Il savait à peine l'orthographe, et on peut juger de son style par cet échantillon d'une de ses lettres: « Il éprouve des difficultés pour sa réception, à prétexte qu'il, etc., etc. Le ministre de la police auquel il s'est pourvu, etc. » Dans le *Dict. des jacobins vivants*, qui parut en 1799, in-12, il est dit que Bellegarde avait un secrétaire pour faire sa correspondance et aussi pour lui lire tous les matins les journaux, parce qu'il ne savait pas lire assez couramment lui-même. On lui reproche d'avoir, dans le cours de ses missions aux armées, sans-culottisé les états-majors, et fait arrêter beaucoup d'excellents officiers comme modérés.

s'y montra fort opposé au système de modération qui avait succédé à la terreur. Il passa par la voie du sort au conseil des cinq-cents après la session conventionnelle, et il y professa les mêmes opinions sans jamais prendre la parole. Ayant essuyé de graves injures, dans le *Messenger du soir*, que rédigeait Isidore Langlois, il se porta un jour contre Thomas Langlois, rédacteur du *Censeur*, qu'il prit pour Isidore, à des voies de fait (un coup de poing sur la figure), et fut aussitôt dénoncé pour cela à l'assemblée qui, par décision du 9 oct. 1796, le condamna à trois jours d'arrêt dans son domicile. Isidore Langlois continua de le tymaniser, mais avec plus de violence encore. Bellegarde passa au conseil des anciens en 1798, et fut nommé secrétaire peu de temps avant le 18 brumaire. Il était au nombre des opposants dans cette journée mémorable, et le gouvernement consulaire ne le comprit en conséquence dans aucune des nominations qui furent faites à cette époque. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'il obtint une place d'inspecteur dans l'administration forestière. Il avait d'ailleurs alors des propriétés considérables qu'il faisait valoir lui-même, augmentant chaque année sa fortune par son avarice; ce qui donna lieu de dire, parmi le peuple, qu'il s'était emparé des trésors du stathouder dans la conquête de la Hollande. Ayant fait partie de l'assemblée du champ de mai, dans les cent jours de 1815, il fut compris dans la loi contre les régicides en 1816. A cette époque il paraissait avoir réfléchi sur sa conduite passée. Dès qu'il eut connaissance de la loi d'exil, il se rendit chez le préfet de la Charente, et lui dit avec un ton de résignation et de repentir :

« Vous voyez un grand coupable. » Il lui demanda un passe-port et se rendit, sans proférer une seule plainte, à Bruxelles, où il est mort, vers 1825, à l'âge de plus de 80 ans.

M—D j.

BELLEGARDE (le comte HENRI DE), né à Chambéri, en 1758, appartenait à l'une des plus anciennes familles de la Savoie. Son père Bellegarde, comte de Saint-Romain, étant passé au service de Saxe, devint général d'artillerie, gouverneur de Dresde, et premier ministre de l'électeur. Un de ses trois oncles fut également général au service d'Auguste III, et eut pour femme une sœur du maréchal de Saxe. Les deux autres oncles restèrent au service de Sardaigne, et moururent généraux d'infanterie. A l'exemple de son père, de ses oncles et de son frère aîné, le jeune comte Henri embrassa la carrière militaire, quoique ses dispositions le portassent au moins autant à la carrière de la diplomatie qu'à celle de la guerre. Il entra au service dans la légion du campement (campement) en Piémont, et en devint le chef. Mais bientôt l'Autriche fut sa patrie d'adoption. Dès 1793, il prit part aux grandes guerres dont la révolution française donna le signal. Au commencement de cette année, il assista aux sièges de Maubeuge et de Valenciennes. Lors de l'investissement de Landrecies, il conduisait une colonne à la tête de laquelle l'empereur marchait en personne. Sa conduite lui mérita l'estime de l'archiduc Charles, et lorsqu'en février 1796 ce prince fut chargé du commandement des armées impériales en Allemagne, il appela le comte de Bellegarde à son état-major et lui fit conférer le titre de feld-maréchal-lieutenant. La célérité

avec laquelle Bonaparte s'avance dans ce temps-là vers les états héréditaires rendit inutiles les efforts que les Autrichiens avaient compté opposer à leurs ennemis dans cette campagne du Tyrol ; et quel que fût le danger auquel s'exposait Bonaparte dans sa marche victorieuse , ni l'archiduc ni le conseil aulique ne crurent assez à la possibilité de le vaincre , pour se refuser plus long-temps à des ouvertures pacifiques. Bellegarde et Merveldt allèrent donc à son quartier-général , munis de pleins-pouvoirs pour traiter d'un armistice et même de la paix , et ils conclurent avec lui , le 7 avril , la suspension d'armes de Judenburg , qui fut bientôt suivie des préliminaires de Léoben (18 avril) , puis du traité de Campo-Formio , et enfin du congrès de Rastadt. Bellegarde pendant ce temps partagea , sur la ligne politique que devait suivre la chancellerie autrichienne , les idées de Cobentzl plus que celles de Thugut , et crut de bonne foi , même après le départ de Bonaparte pour l'Egypte , et l'espèce d'exil de Cobentzl à Saint-Pétersbourg , que la paix générale se conclurait. Cependant , vers la fin de 1798 , l'année avant la rupture des conférences de Rastadt , mais lorsqu'elles commencèrent à ne plus offrir un aspect pacifique et lors des hautes exigences notifiées par l'envoyé du directoire en Suisse à la république des Grisons , l'archiduc , prévoyant un mouvement offensif de la part des Français , confia la mission d'occuper le territoire de ces états aux généraux Bellegarde et Aufsenberg. Tous deux en vertu de cet ordre arrivèrent à Coire le 15 oct. , et le 17 ils signèrent une simple et courte convention dans laquelle , après avoir rappelé les anciens traités des Grisons , ils en requéraient l'exé-

cution au nom de l'empereur ; et en conséquence les Grisons remettaient à ses troupes tous les postes et passages importants pour la défense du pays. L'opération terminée , le comte alla joindre le général Wallis , commandant des forces autrichiennes en Italie , pour l'avertir de se tenir sur ses gardes et d'être prêt à l'action , dès que les démarques des Français ne lui permettraient plus de rester en repos. Bientôt arrivèrent , sur les frontières de l'Italie et de la Suisse , les Russes , qu'il avait regardés comme devant par leur approche déterminer le directoire à un arrangement raisonnable , et dont au reste il n'aimait pas plus que Cobentzl à voir briller les uniformes sur les terres possédées ou convoitées par l'Autriche. Aussi , lors des conférences qui eurent lieu entre le général en chef moscovite , l'ambassadeur anglais et lui , relativement aux subsides à fournir aux Russes , vit-on percer sa mauvaise humeur dans les reproches qu'il adressa , en présence de lord Minto , à Souwarow , sur les excès que ces auxiliaires avaient commis à leur passage dans la Bohême. Il n'en servit pas moins fort utilement pendant la campagne de 1799. Placé à la tête d'un corps de vingt-cinq mille hommes qui faisait partie des forces à la disposition de l'archiduc Charles , il fut jeté à la gauche de cette armée allemande , et chargé d'en lier les opérations à celles de l'armée austro-russe d'Italie , que commandait Souwarow. Il appuya ainsi de loin toutes les manœuvres par lesquelles le prince força Masséna délaissé par Jourdan à se replier sur Zurich. A cette époque les victoires meurtrières de Souwarow ayant laissé dans l'armée d'Italie des vides qu'il importait de combler , les vingt-cinq mille hom-

mes de Bellegarde allèrent se mettre sous le commandement du général russe. Celui-ci, dans le but de s'avancer vers la rivière du Levant, chargea Bellegarde d'aller devant Tortone où tout récemment était entré Chasteler, en même temps de former le blocus de la citadelle, et de s'opposer sur ce point au passage de Macdonald alors revenant de l'Italie méridionale, et cherchant à opérer sa jonction avec Moreau. Celui-ci vint attaquer le corps de Bellegarde, tandis que Macdonald engageait la sanglante bataille de la Trebia, et malgré sa résistance opiniâtre le força de repasser précipitamment la Bormida, et d'abandonner le blocus de la citadelle de Tortone. Quelques jours après, (9 août, etc.); tandis que Joubert était envoyé de Paris pour prendre le commandement en chef de l'armée française, Bellegarde s'emparaît des positions de Terzo et de Bistagna, en avant d'Acqui; ainsi que de tous les points importants dans les vallées supérieures de l'Orba, de l'Erro et de la Bormida. Le 13, trois colonnes françaises l'en délogèrent sans grande difficulté, s'il faut en croire le commissaire anglais Graham. Souwarow, ayant choisi pour champ de bataille la plaine entre la Scrivia et la Bormida, avait envoyé ordre à Bellegarde, qui devait former sa droite, de ne pas s'obstiner à défendre avec ses huit mille hommes tous les postes qu'il occupait, mais de se retirer sur l'Orba par la route de la Ritorta. Suivant les rapports français au contraire, le mouvement rétrograde de Bellegarde fut non pas un mouvement volontaire, mais un mouvement forcé, occasioné par celui que Joubert en personne fit de Savone sur Acqui en passant par la vallée de la Bormida. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce

faible avantage fort exalté par le directoire fut cruellement compensé par la défaite de Novi, qui, avec celle de la Trebia, fit perdre à la France dans cette campagne tout ce que 1796 et 1797 lui avaient donné de conquêtes en Italie. Le matin de cette sanglante journée, Bellegarde, à Fressonara, vit venir à lui le général Kray dont les forces jointes aux siennes se montaient à vingt mille hommes, et qui prit le commandement de tout ce corps, devenu l'aile droite de Souwarow. L'aile gauche des Français, commandée par Joubert en personne, était à Basaluzo, où elle masquait le mouvement d'une colonne qui, après avoir passé la Scrivia, devait marcher sur Tortone par Cassano di Spinola, en suivant les montagnes. A cinq heures du matin Kray et Bellegarde s'avancèrent contre cette partie de l'armée française et l'attaquèrent. Les Français tinrent avec la plus grande vigueur pour gagner les hauteurs et tourner Novi, et le combat fut terrible. A six heures, Joubert, en conduisant son infanterie à la charge, tomba percé d'une balle. Les Autrichiens n'en furent pas moins obligés de rétrograder, et, après plusieurs heures d'efforts souvent réitérés, ils abandonnèrent l'entreprise. Un nouvel ordre de Souwarow, à deux heures, remit en mouvement Kray et Bellegarde. Ils ne réussirent pas davantage: Rosenberg, Bagration, Miloradovitch échouaient aussi dans leur attaque au centre. Enfin le mouvement de Mélas sur la droite des Français qu'il déborda, et tourna de manière à occuper Serravalle et Novi, décida la victoire. L'année suivante, Bellegarde fit encore partie de l'armée d'Italie, sous les ordres de Mélas. Les premiers mois de la campagne se passèrent à manœuvrer contre Mas-

séna , au sud du Pô et près de la Ligurie. Bellegarde commandait l'aile gauche autrichienne. Sa supériorité numérique contraignit le général français à se replier sur Croce, et à recevoir à Santa-Giustina un combat où l'avantage fut incertain. A l'affaire de la Vezeira contre le général Soult, c'est Bellegarde qui, filant en toute hâte sur l'Hermette et se présentant au revers du mont Fajale, déborda et enveloppa presque les Français. Il envoya même son chef d'état-major sommer le général de mettre bas les armes; mais cette proposition fut rejetée avec une grande fermeté; et après avoir fait bonne contenance pendant quelques instants, Soult, à la faveur d'un brouillard épais, parvint à lui échapper. Le 13 mai, Bellegarde ayant attaqué la tête de pont du Var, de concert avec Elsnitz et Lattermann, fut repoussé par Suchet, et forcé de se retirer par les gorges des Apennins, où il essuya de grandes pertes, tandis qu'Elsnitz faisait également une retraite difficile par la rivière de Gènes. Après la bataille de Marengo et la convention d'Alexandrie, la cour d'Autriche indignée de l'inconcevable faiblesse de Mélas, rappela ce vieux feld-maréchal et le remplaça par Bellegarde. Son armée, promptement reformée par des renforts, montait encore à quatre-vingt mille hommes. Cantonné dans le Mantouan et le Ferrarais, et occupant sur le Mincio la même ligne que Bonaparte avait eu de la peine à rompre en 1796, par sa droite il donnait la main au général Hiller qui commandait dans le Tyrol. Quoique l'armistice eût été dénoncé vers la fin de nov. 1800, Bellegarde n'ouvrit la campagne qu'à la fin du mois suivant. Conformément à l'ordre du conseil autlique, il attendait que l'armée napo-

litaine d'une part, et les généraux Laudon et Vukassovitch de l'autre, vinssent le soutenir. Brune était son adversaire. Malgré les retranchements construits par les Autrichiens sur la rive droite du Mincio, dès le 24 déc. tout ce littoral était aux Français. Incertain du point sur lequel Brune tenterait le passage, Bellegarde avait réuni le gros de l'armée (quarante-cinq bataillons et douze régiments de cavalerie) à Villa-Franca, pour être à même de se porter partout où besoin serait. Le lendemain eut lieu l'opiniâtre bataille de Pozzolo, dans laquelle un corps seulement de l'armée française eut toute l'armée autrichienne sur les bras, et ne résista que grâce à la plus rare intrépidité. Bellegarde y fit en même temps preuve de courage et d'habileté. Il avait d'abord attaqué la gauche française : repoussé, il changea son plan de bataille, comprit toute l'importance du village de Pozzolo, et fit en personne des efforts inouïs pour s'en emparer. Il le prit, le perdit, le reprit encore. Une charge désespérée le lui enleva de nouveau. Enfin, il voulut le reprendre pendant la nuit et ne put y réussir... La fusillade, la canonnade continuèrent jusqu'à dix heures du soir. Cette bataille où les Autrichiens perdirent dix mille hommes, et où le général Dupont vainquit en désobéissant à Brune, qui au reste n'était pas sur les lieux, assura le succès de la campagne. Bellegarde ne dut plus espérer que de retarder et d'entraver le passage. Toutefois le 26 au soir presque toute l'armée française était passée à Monzambano; et le corps du prince de Hohenzollern avait essuyé un nouvel échec à Valeggio. Peut-être ces deux échecs furent-ils dus à l'imprévoyance du général en chef. Il

fallut reposer les divisions vaincues d'abord sur Villa-Franca, ensuite derrière l'Adige. La prise des redoutes de Salionze le força bientôt à rendre ce mouvement rétrograde plus prompt : Goito fut évacuée, et sa garnison alla grossir celle de Mantoue. L'Adige même ne sembla plus une barrière suffisante, une fois qu'on eut appris les succès de Moreau dans la haute Autriche, et de Macdonald dans le Tyrol antérieur. Le 1^{er} janvier le fleuve fut passé à Busolengo, sans que Bellegarde y mit obstacle; il ne disputa le terrain qu'à Vicence; et même là il eut encore soin de ne former sa ligne de bataille que hors de portée, de manière à ne pas être forcé à un engagement général. Enfin l'audacieuse manœuvre de Delmas et de Gazan sur les escarpements des torrents du Zermeghedo et sur le pont de sa position, lui ayant fait craindre d'être débordé, il alla s'établir dans la position de Castel-Franco, et parut disposé à y livrer bataille; mais en réalité son but était de se donner le temps de passer la Piave, et de recevoir des instructions de Vienne. Déjà le 2 janvier il avait proposé à Brune un armistice que ce dernier avait refusé, alléguant que le consul (Bonaparte) ne lui permettait d'accorder nulle suspension d'armes, si l'on ne lui remettait Mantoue, Peschiera, Ferrare, Ancône, et au moins la moitié de Legnago qui est sur la droite. La cour de Vienne consentait à toutes ces conditions, sauf la reddition de Mantoue : Brune n'insista pas, et signa le 16 janvier la convention de Trévise. Mais Bonaparte refusa nettement de la ratifier, menaçant même de dénoncer l'armistice, si Mantoue n'était cédée. Enfin le traité de Lunéville mit fin à ces difficultés, et termina cette cam-

pagne d'hiver, où Bellegarde n'avait guère fait que se retirer, quoique lentement et le moins désastreusement possible. La paix fut pour lui une occasion de développer des talents d'un autre genre. Dès 1800 on l'avait vu à Vienne, à Prague, entamer des négociations pacifiques. En 1805, lorsque le prince Charles quitta la capitale, il administra le département de la guerre. Peu de temps après (juillet 1805), il fut appelé au commandement des provinces vénitiennes qui ne devaient pas être long-temps sous la domination de l'Autriche. En décembre 1806, il fut promu à la dignité de feld-maréchal, et il reçut en même temps le gouvernement civil et militaire des deux Gallicies. Il y joignit bientôt la grand'croix de l'ordre de Saint-Léopold, puis le titre si honorable de gouverneur du prince royal. La guerre de 1809 vint le rendre à la vie active du militaire. Il commanda un corps à Essling, à Wagram. Après la perte de cette dernière bataille, ce fut lui qui proposa au duc de Raguse un armistice que celui-ci refusa. Il assista ensuite à la bataille de Znaïm, où son arrière-garde souffrit des pertes considérables et se laissa enlever plusieurs drapeaux. Après la paix, il reprit le chemin de son gouvernement, et il y resta tant que l'Autriche demeura neutre dans la lutte de la Russie et de la France. A la reprise des hostilités, en 1813, il était président du conseil de guerre à Vienne. Le 15 décembre, il vint prendre le commandement de l'armée autrichienne, en Italie, en remplacement d'Hiller. Les principaux événements de cette campagne que signala surtout la bataille du Mincio (8 février 1814), et que termina la convention de Schiavino-Rizzino (16 avril), ont été

assez analysés à l'article Beauharnais (*Voy.* BEAUHARNAIS, dans ce vol.). Ce qu'il faut ajouter ici, c'est que le choix de Bellegarde pour le commandement de l'armée d'Italie fut moins dû à l'idée que le conseil aulique avait de ses talents militaires qu'à la connaissance que le ministre principal avait acquise de son habileté diplomatique. Il s'agissait surtout de faire concourir Murat aux projets du cabinet autrichien sur l'Italie. Grâce à Bellegarde, le nouveau roi de Naples fit marcher son armée contre les Français, et ils s'emparèrent d'Ancone, de Rome, du château Saint-Ange, signa un traité d'alliance avec l'Autriche, et répandit partout où ses troupes arrivèrent une proclamation contre Napoléon, son beau-frère. Le feld-maréchal autrichien annonçait ainsi, dans un ordre du jour des événements si extraordinaires. « Sa Majesté le roi de Naples s'est décidée à réunir son armée à celle des monarches alliés pour coopérer du poids de toutes ses forces et de ses grands talents militaires à la conquête de la paix, etc. » Mais ce qui fit peut-être encore plus d'honneur à Bellegarde, ce fut d'entraîner dans des voies analogues Eugène qui avait déjà été soudé par la Bavière, et de lui faire entrevoir par des agents que, Napoléon tombant, il y avait place pour lui en Italie, soit qu'il mît sur sa tête la couronne de toute la Péninsule, soit qu'il dût la partager avec Joachim, ou avec l'Autriche. Dire jusqu'où allèrent ces insinuations ou ces promesses, c'est ce qui serait difficile aujourd'hui, du moins avec exactitude. Toutefois on peut assurer que les pourparlers commencèrent d'assez bonne heure, et que ce fut d'après les avis de Bellegarde, qu'Eugène envoya au congrès de Châtillon un

agent spécialement chargé de stipuler ses intérêts. Les négociations amenèrent un degré d'intimité assez grand pour qu'on crût que le vice-roi avait prié le comte de Bellegarde d'être le parrain de sa fille Théodoline-Louise-Eugénie-Auguste, née le 13 avril 1814. Ce qu'il y a de certain, c'est que Bellegarde se montra fort poli et fort complaisant pour Eugène, qu'il lui laissa emporter tout ce qu'il voulut, et lui donna pour les généraux autrichiens des lettres de recommandation qui lui furent très-utiles. D'un autre côté, il est permis de penser que bien qu'à quelque distance de Milan, il y eut assez d'influence pour qu'on ne doive pas le croire étranger aux intrigues qui firent échouer Eugène dans ses projets, et peut-être aux troubles qui eurent lieu dans la capitale du royaume d'Italie. Maître de ce beau fleuron de la couronne de Napoléon, que bientôt le congrès de Vienne allait annexer presque tout entier à la monarchie autrichienne, Bellegarde fut nommé gouverneur des futures provinces lombardo-vénitiennes. Il s'établit à Milan, et quelque peu de sympathie que les Italiens aient pour les Allemands, il sut à force d'adresse et de formes gracieuses rendre tolérable ce joug de la conquête. Les plus raisonnables s'étaient résignés, lorsque le retour de Bonaparte réveilla, avec de vieilles frayeurs, d'anciennes espérances. L'inopportune levée de boucliers de Murat vint en quelque sorte parodier, au-delà des monts, le grand drame qui se jouait en deçà. A la ridicule déclaration de guerre de Rimini, Bellegarde répondit par une proclamation qui respire le plus profond mépris pour « ce roi si nouvellement inscrit dans la catégorie des souverains. » Puis il fit marcher l'armée autrichienne sans

vouloir accorder d'armistice à ses sollicitations. On peut voir à l'article MURAT (XXX, 428) comment Bianchi et Nugent le réduisirent à la dernière extrémité. Libre d'inquiétude de ce côté, Bellegarde revint à Milan où il continua de donner les mêmes soins à l'administration, et d'effacer autant que possible les préventions des Italiens contre les Allemands, jusqu'à l'arrivée de l'archiduc Antoine qui le remplaça sous le titre de vice-roi de l'état lombardo-vénitien, et du comte de Saurau nommé gouverneur de Lombardie. Il fit ensuite un voyage à Paris où il séjourna quelque temps comme simple particulier. Revenu à Vienne, il y fit partie du conseil de guerre, et lorsque le prince de Schwarzenberg mourut en 1820, l'empereur chargea Bellegarde, par une lettre très-gracieuse, de le remplacer dans la présidence. La faiblesse de sa vue le força de donner sa démission en septembre 1825. Il survécut encore cinq ans à cet événement, et mourut à Vérone, en 1831, laissant le nom d'un théoricien plus que d'un praticien militaire, d'un diplomate et d'un administrateur plus que d'un homme d'épée.

P—OT.

BELLEGINQUE (PIERRE), médecin, ne doit qu'à la bizarrerie de ses opuscules scientifiques et littéraires l'espèce de célébrité dont il a joui dans sa province. Né vers 1759 à Besançon, il fit de très-bonnes études à l'université de cette ville, et y reçut en 1785 le grade de docteur. Pendant les guerres de la révolution, il fut attaché comme médecin aux armées du Rhin, et montra beaucoup de zèle et d'intégrité dans l'exercice de ses fonctions. Dénoncé pour insubordination par un commissaire des guerres qu'il accu-

sait de connivence avec les fournisseurs, il fut traduit devant une commission militaire, mais acquitté d'une manière honorable. A la paix de 1797, il obtint un congé pour rentrer dans sa famille. L'année suivante il publia : *La philosophie du chaud et du froid*, in-8° de 62 pages avec une épître dédicatoire à Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, portant cette singulière épigraphe : *Moins je le conçois, plus je l'admire*. C'est l'ouvrage d'une imagination délirante ; il serait impossible d'en donner ici la moindre idée. L'auteur, pour éviter les frais de poste, pria le président du département (Doubs) de contre-signer les envois qu'il voulait faire, « de trois exemplaires au héros de la paix, et de « vingt à la nation sous le couvert du « ministre de l'intérieur. » Sa demande ayant été rejetée, il fit imprimer sa correspondance avec ce magistrat, et partit pour Paris où il se flattait de recueillir les suffrages de tous les savants. Un des membres les plus distingués de l'institut, auquel il demandait ce qu'il pensait de son ouvrage, lui ayant dit qu'il n'y avait rien compris, Bellegingue piqué lui répondit : « Je n'écris que pour cinq hommes en Europe. » Cependant il retoucha sa brochure et la reproduisit en 1802 sous ce titre : *Refutation du calorique et Notices naturelles sur la chaleur et le froid, la fluidité et la dureté ; suivies d'un projet de constitution de médecine civile*, in-8° de 49 pages. Ni le silence des journaux scientifiques sur sa nouvelle brochure, ni celui des savants auxquels il l'avait adressée, ne purent diminuer à ses yeux l'importance d'une découverte qu'il regardait comme précieuse à l'humanité. Mais un procès qu'il eut

à soutenir quelque temps après, contre la régie des domaines, lui fournit une autre occasion de montrer toute l'aberration de son esprit. Il publia pour sa défense un mémoire sous ce titre bizarre : *Procédure orthographique de la gloire de Napoléon le Grand et du Génie de la gente humaine*, 1807, in-12 de 172 pages. Il s'y présente comme une victime de la haine des envieux. « Parvenu, dit-il, au plus haut degré d'estime, j'ai été désigné, en considération de mon signalé mérite, comme particulièrement propre à être immolé. » Bellegingue perdit son procès; mais il s'en consola par le plaisir de voir supprimer son mémoire comme renfermant des expressions injurieuses à plusieurs fonctionnaires publics. Dans la crainte qu'il ne s'avisât de publier de nouveaux pamphlets, le ministre de la police fit inviter les imprimeurs de Besançon à n'imprimer aucun écrit de Bellegingue sans l'avoir soumis à l'examen de l'autorité locale. Cette mesure, en lui persuadant qu'on le croyait dangereux, exalta son amour-propre, et ranima son ardeur d'écrire. Il annonça qu'il s'occupait d'un grand ouvrage, qui paraîtrait à Neuchâtel en 4 volumes in-8°. Mais c'était une ruse qu'il avait imaginée pour tromper les espions dont il se croyait entouré. Il venait enfin de terminer une espèce de poème latin et français en l'honneur de Bonaparte, resté l'objet de son culte, quand les souverains de l'Europe se liguerent pour le détrôner. Ne voulant pas perdre le fruit de son travail et n'osant pas cependant publier un ouvrage qu'on aurait pu trouver séditieux, Bellegingue y fit quelques changements, et l'ayant intitulé : *la Bourbonapartide*, il en adressa le ma-

nuscrit au roi Louis XVIII, accompagné d'une lettre dans laquelle il proposa à ce monarque d'y mettre un prix : « Sire, lui dit-il dans cette singulière épître, ou j'augure follement de votre sagesse, ou vous ferez vous-mêmes l'acquisition du manuscrit ci-joint. Quant à son prix, j'en laisse le genre et la quotité à la disposition de votre auguste grandeur. » Inquiet de ne pas recevoir de réponse, il réclama son manuscrit qui lui fut renvoyé le 29 décembre 1816, par le ministre de la police. Il lui accordait la permission de l'imprimer, à condition d'adresser à l'inspecteur-général de l'imprimerie les feuilles à mesure qu'elles sortiraient de la presse. La septième feuille venait d'être tirée, quand arriva de Paris l'ordre d'arrêter l'impression et de détruire tout ce qui existait. L'auteur était loin de prévoir cette mesure rigoureuse; aussi n'échappa-t-il à la destruction qu'un très petit nombre d'exemplaires. Ceux qui sont complets ont 168 pages d'impression in-12. A la tête se trouve une introduction dans laquelle l'auteur, présentant le jugement qu'on ne manquerait pas de porter de son ouvrage, se console par l'idée qu'il n'écrit que pour un petit nombre de lecteurs. « Que ce petit livre, dit-il, soit une médiocrité ou même que son auteur soit pris pour un fou, ici le cas importe peu; et l'on m'appellera comme on trouvera convenir, sans que je bataille sérieusement sur des qualités que nous prouverons en temps et lieu avoir certaine chose d'abstrait et d'indéterminé... mais, dans son ensemble, cet opuscule est d'une force d'étude et de logique qui en dérobe la pensée aux profanes. » Bellegingue mourut à Besançon le 25 oct. 1826, à l'âge de

67 ans. Tous ses opuscules sont devenus rares, sans être recherchés.

W—s.

BELLEND-DE-SAINT-JEAN (ANTOINE-JOSEPH), né en 1746 au château de Bateing, près Castelnau de Montratier, était l'aîné d'une famille noble dont toutes les générations s'étaient distinguées par des services militaires. Il entra fort jeune dans un régiment de cavalerie; obtint la croix de Saint-Louis pour une action d'éclat; quitta le service avec le grade de capitaine, et fut forcé ensuite de s'expatrier, pour avoir tué en duel M. de Bonnal. Le ressentiment de la famille du défunt une fois calmé, il revint en France, et se retira dans sa terre de Bateing. La révolution trouva en lui un actif et courageux antagoniste. Réuni, dès le commencement de 1789, au marquis d'Escayrac-Lauture, que Louis XVI avait chargé d'arrêter l'effervescence révolutionnaire dans le Quercy, il seconda de tout son pouvoir les efforts de ce brave colonel. Tous les propriétaires amis de l'ordre et de la paix se joignirent à eux, et se portèrent partout où leur secours fut réclamé : ils furent constamment en armes pendant plus de dix-huit mois, et sauvèrent plusieurs châteaux, à la suite d'affaires fort vives avec les agresseurs. C'était le temps où un jeune et célèbre orateur (Barnave) avait répondu aux plaintes élevées contre le système d'incendie et de massacres qui affligeait à la fois toutes les parties du royaume : « Ce sang est-il donc si pur qu'on ne puisse en répandre quelques gouttes ? » Paroles cruelles, et que l'imprudent orateur expia dans la suite, d'abord par son repentir, ensuite par l'échafaud. On verra que le principal auteur du massacre de Castelnau n'eut pas un sort

moins funeste. La ville de Moncuq et le bourg de Saint-Cyprien, devinrent en décembre 1790 le théâtre d'un combat acharné. Les révolutionnaires s'y étaient portés en grand nombre, et ils avaient déjà commencé le pillage, quand ils furent attaqués. On se battit pendant deux jours. Bellend eut un cheval tué sous lui, et la jambe fracassée par une balle. Cet événement, et la mort du marquis d'Escayrac, blessé lui-même à Saint-Cyprien, de deux coups de feu, et massacré ensuite au château de Buzet (8 janvier 1791), donnèrent une nouvelle force aux agitateurs. Un grand nombre de châteaux furent incendiés ; mais la terreur qu'inspirait encore Bellend, malgré ses blessures, sauva le sien : ils n'osèrent l'attaquer ; ce fut seulement quand on apprit qu'il était revenu dans la ville de Castelnau, que l'on employa d'autres moyens pour le faire périr. Sous prétexte de l'installation du nouveau curé constitutionnel, un fort détachement, parti de Cahors, après minuit, pour Castelnau, le 15 mai 1791, arriva de grand matin, et son début fut d'aller insulter Bellend sous ses fenêtres. Il sortit, et demanda au sieur Ramel, chef de cette troupe, satisfaction de l'injure de ses soldats ; mais à l'instant tous les sabres furent tirés contre lui, et il ne dut son salut qu'à sa force et à son adresse : il combattit en se retirant l'épée à la main, et tua un de ses assassins. On n'osa pas pénétrer dans sa maison ; mais elle fut aussitôt investie, et l'on envoya des émissaires à Cahors et à Montauban, pour faire venir de nouvelles forces. Le tocsin sonna dans toutes les paroisses, et, avant la fin du jour, Bellend, son frère, et un domestique, se trouvèrent assiégés par plus de dix mille hommes.

Ils se défendirent vaillamment, et, au moment d'être forcés, s'ouvrirent par les souterrains un passage dans une cave du voisinage, se flattant qu'au milieu de l'incendie de leur propre maison, on ne les y découvrirait pas. La cessation subite de leur feu donna des soupçons. On voulut visiter les caves de la maison où ils s'étaient réfugiés : ils en avaient barricadé l'entrée ; tous ceux qui tentèrent d'y pénétrer furent tués. Les assaillans brûlèrent alors la maison, afin que la voûte de la cave s'écroulât sur eux. Elle résista pourtant, et au milieu de l'incendie, le jeune Bellend et son domestique cherchèrent à s'échapper, mais le domestique fut tué, et Bellend, arrêté dans sa fuite, fut traîné à Cahors, et massacré avec d'horribles circonstances (*Voy. l'article qui suit*). Son frère aîné, réfugié dans un coin de la cave dont on avait percé la voûte, faisait un feu continuel. Tout individu essayant d'y pénétrer, ou d'y jeter des matières enflammées, payait cher sa témérité : il tua 23 assaillans, et en blessa un plus grand nombre ; mais après s'être défendu seul plus de 24 heures, il cessa de tirer : au bout de quelques minutes on entendit une détonation d'arme à feu, et ce fut la dernière ; ce malheureux, ne voulant pas tomber vivant dans les mains de ses assassins, venait de se brûler la cervelle avec la seule balle qui lui restait. On lui coupa la tête, et l'on porta à Cahors ce cruel trophée. Mallet du Pan donna à cette époque dans le *Mercure de France* tous les détails de ce déplorable événement. — **BELLEND DE LA MARESQUIÈRE** (*Stanislas*), frère du précédent, servait dans les gardes-du-corps du roi, et s'était réuni dans le Périgord, dès les premiers jours de la révolution,

au marquis d'Escayrac et à ceux qui s'opposaient aux désordres. Réfugié avec son frère dans la cave d'une maison de Castelnau à laquelle on venait de mettre le feu, il profita de l'incendie pour tenter de s'échapper, et il parvint à gagner la campagne, quoiqu'il eût été atteint dans sa fuite par deux coups de fusil. On ne l'eût jamais trouvé sous l'arche d'un pont situé à une demi-lieue de la ville, où il s'était caché à la faveur de la nuit, si un mendiant, dont la station habituelle était sur ce même pont, n'eût indiqué sa retraite. Il en fut arraché, traîné à Castelnau, déposé dans une salle de la commune, et abreuvé d'outrages durant 36 heures. Lorsqu'on eut coupé la tête de son frère, on la plaça à côté de lui sur une même charrette destinée à le transporter à Cahors. Il demanda en route à étancher sa soif, et à l'instant on fit dégoutter dans sa bouche le sang qui ruisselait de la tête de son frère... Arrivé à Cahors, on lui fit subir mille tortures, en le mutilant dans toutes les parties de son corps, et l'on termina son supplice en le pendant à un arbre. La Providence a cruellement vengé en 1815 le meurtre des deux frères Bellend (*Voy. RAMEL, XXXVII, 44*). C'est par erreur, sans doute, que l'auteur de l'article Ramel a dit que cet homme s'était garanti des crimes qui avaient souillé les premiers jours de la révolution.

F—z.

BELLER, BELLERE, ou **BELLERUS** (*JEAN*), appelé à tort *Belier* par Adrien Baillet, dans ses *Jugemens des savans*, était originaire d'Anvers, où il exerça avec éclat la profession d'imprimeur. B. de Malincrot dit que ses éditions étaient recherchées pour la beauté des caractères et la qualité du

papier. Le même Baillet le place, comme typographe, immédiatement après Plantin, mais lui accorde l'avantage d'avoir été plus versé dans la langue latine; ce qui est démontré par plusieurs ouvrages. Il est auteur, en effet, d'un *Onomasticon*, tiré de Robert Estienne et de Conrad Gessner, et augmenté des noms modernes des lieux; Anvers, 1553. On lui doit en outre de nombreuses additions au Dictionnaire latin-espagnol d'Antonius Nebrissensis ou d'Antoine de Lebrixa (*Voy. NEBRISSENSIS*, XXXI, 4); des traductions flamande et française des prières latines de Simon Verrepæus. Il a aussi traduit de l'italien *l'Institution d'une fille de bonne maison* (*Voy. la préface où Plantin l'appelle dotte giovane e di rare valore*), Anvers, Plantin, 1555, in-8°; réimprimé en 1558, à Paris; du portugais de Fr. Alvarez, *l'Historiale description de l'Ethiopie*, Anvers, 1558, in-8°; du latin de Claude de Viexmont, *l'Institution du pêcheur*, Anvers, 1582, in-16. Enfin on lui attribue encore une version française de *l'Imitation*, sous ce titre : *L'art et manière de parfaitement ensuivre J.-C., autrement dite l'interne consolation*, Anvers, 1565, in-16; *ibid.*, 1572; Douai, 1595. Il mourut le 13 juillet 1595, et fut enterré dans l'église Notre-Dame. — Les Beller s'établirent dans d'autres villes, telles que Douai, où Balthazar fit estimer ses éditions, et Liège, où Luc Beller, que Villenfagne regarde comme le frère de Jean, semble avoir été le second imprimeur établi, où du moins un des premiers qui aient exercé leur état. Luc Beller était né à Anvers et mourut à Liège en 1564. Cependant son épitaphe lui donne seulement le

titre de *Bibliopola*; ce qui indiquerait qu'il n'était que libraire. Philippe Brasseur parle d'un autre Luc Beller, qui mourut le 19 août 1606, et qui traduisit en latin le *Voyage du chevalier errant*, ouvrage ascétique du père Cartigny de Valenciennes. Cette traduction, restée en manuscrit, se trouvait en 1637 chez Gaspar Bellerus, vraisemblablement l'héritier et le fils de Luc. Voici comment s'exprime Philippe Brasseur :

LUCAS BELLEUS, Antuerpiensis, Joannis Carthenii, Hannonis, interpolator.
 Applausit, Bellere, tuis Antuerpia prælis,
 Gaudet et usque tibi gignere posse pares.
 Nec minus a sumpto tibi gloria parta labore,
 Quam prælis a te conciliatus honos
 Carthenium siquidem latio sermone beasti,
 Hæmæ vitæ dum breve scribit iter.
 Ergo secundus eris Carthenius, et tua chartis
 Jaspæus emitat scripta, latinus eris.

C'est à un descendant de Jean Beller qu'il faut donner l'édition de *l'Imitation* de 1616, si du moins elle existe réellement, car on peut en douter, puisque M. Gence, à qui rien n'a échappé sur ce point, ne l'a jamais vue. On raconte que cet imprimeur, dont les jésuites d'Anvers avaient élevé le fils, leur fit présent, par reconnaissance, d'un manuscrit de *l'Imitation*, autographe d'*A-Kempis*, mais à condition qu'on lui en délivrerait une copie authentique, et que c'est sur cette copie qu'il imprima son édition. La marque des Beller d'Anvers et de Douai, était un aigle.

R—F—G.

BELLEY (AUGUSTIN), anti-quaire, naquit le 19 déc. 1697, à Sainte-Foi-de-Montgommery, diocèse de Lisieux. Après avoir achevé ses études à l'université de Caen, il vint à Paris se perfectionner sous la conduite d'habiles maîtres. Il reçut en 1726 la licence en théologie, et fut admis répétiteur au collège du Plessis. Chargé peu de temps après de l'éducation des fils du marquis de Balleroy, il

accompagna ses élèves chez M. de Caumartin, leur oncle, évêque de Blois, et trouva dans la riche bibliothèque de ce prélat toutes les ressources dont il avait besoin. Le marquis de Balleroy ayant été nommé, en 1735, gouverneur du duc de Chartres, l'abbé Belley ramena ses élèves à Paris, et logea avec eux au Palais-Royal. Apprécié bientôt par le vertueux duc d'Orléans, il devint son secrétaire; et dès lors il put se livrer entièrement à son goût pour les recherches d'érudition. A des connaissances profondes en histoire et en géographie, il joignait celle de la numismatique. Lié par la conformité de ses études avec les membres les plus distingués de l'académie des inscriptions, il y fut admis, en 1744. Associé par d'Aguesseau à la rédaction du *Journal des savants*, il l'enrichit d'un grand nombre d'excellents articles, et fut nommé censeur royal. Le nouveau duc d'Orléans, héritier de l'affection que son père portait à l'abbé Belley, le confirma dans l'emploi de secrétaire et lui confia la garde de sa bibliothèque et de ses pierres gravées. Ces différentes fonctions, loin de nuire à ses travaux, lui fournirent le sujet de la plupart des dissertations qu'il lut à l'académie, ou des secours pour les rédiger. Elles sont presque toutes relatives à quelques points obscurs de notre ancienne géographie, ou à des médailles inconnues ou mal expliquées par les numismates. L'abbé Belley mourut à Paris le 26 novembre 1771. Son éloge par Lebeau est inséré dans le XXXVIII^e vol. des *Mémoires* de l'académie. On trouve la liste de ses dissertations dans la *France littéraire* par M. Quérard, I. 265. Dans le nombre on doit distinguer celles qui font suite au célèbre

ouvrage du cardinal Noris : *Annus et Epochæ Syro-Macedonum* (Voy. NORIS, XXXI, 387). On sait que l'abbé Belley est l'auteur des *Éclaircissements géographiques sur l'ancienne Gaule*, imprimés à la suite du *Traité des mesures itinéraires* par d'Anville, 1741, in-12. Cet ouvrage fut jugé digne de ce grand géographe, auquel on l'a long-temps attribué, sans que Belley ait songé à réclamer. C'est encore à lui que les savants sont redevables de l'*Explication des marbres de Cyzique*, publiée par Caylus, dans le tome II de son *Recueil d'antiquités*. Pour plus de détails on peut recourir à l'éloge déjà cité de cet académicien par Lebeau. W—s.

BELLI (PIERRE), célèbre juriconsulte, né de parents nobles à Alba, le 20 mai 1502, s'appliqua de bonne heure à l'étude des lois, et fut le premier, suivant Tiraboschi (tom. IX, p. 123), qui appliqua d'une manière étendue la science des lois à l'usage de la guerre. Il fut auditeur de guerre à trente-trois ans dans l'armée de l'empereur Charles-Quint, puis conseiller de guerre de Philippe II, roi d'Espagne, et enfin conseiller d'état d'Emmanuel Philibert de Savoie. Ce prince l'employa en différentes occasions importantes. Belli mourut le 31 décembre 1575. Des divers ouvrages qu'il a laissés, celui qui lui donna le plus de célébrité, et que l'on consulte encore aujourd'hui, est son *Traité des choses militaires et de la guerre*, sous ce titre : *De re militari et bello tractatus, divisus in partes 11, in quo, præter ea quæ de re militari tractantur, obiter multa quæ ad civilem administrationem pertinent, attinguntur, omnibus iudiciis apprime necessarius*, Venise, 1563, in-4^o; réimprimé dans

le tome XVI de la grande collection in-fol. qui a pour titre : *Tractatus juris universi*. La vie de Belli a été écrite par le baron Vernazza du Freney, Turin, 1783, in-8° de 82 p.

C. T—Y.

BELLI (CHARLES), littérateur, naquit à Venise, en 1742. Ayant embrassé la règle de Saint-Ignace, il remplit avec succès la chaire de rhétorique dans divers collèges. A la suppression de la société en 1773, il revint dans sa ville natale, et y trouva bientôt une place de précepteur dans une famille patricienne, où l'on eut pour lui les soins et les égards dus au talent. Aimé de tous ceux qui le connaissaient, le P. Belli acheva sa vie au milieu des travaux littéraires, et mourut en 1816. Il a traduit en vers *sciolti* le premier chant de la *Messia*de de Klopstock, Venise, 1774, in-8°, et les *Quatre parties du jour*, poème de Zacharie, ibid., 1778. Parmi ses autres ouvrages on cite : I. *Il Ventaglitto*, Venise, 1782; réimprimé en 1822. C'est un poème en douze chants, *in ottava rima*. Les critiques italiens y trouvent de l'imagination, et louent la grâce et la facilité du style. II. *Gli uccelli, esemplare alle cure materne*, ibid., 1817, in-8°. Cet opuscule en vers a été publié par un disciple de l'auteur, qui l'a fait précéder d'une courte notice sur sa vie. Belli a laissé quelques autres poèmes et des discours manuscrits. W—s.

BELLIARD (AUGUSTIN-DANIEL, comte de), né à Fontenai-le-Comte en Poitou, le 25 mai 1769, entra au service le 5 décembre 1791 dans le premier bataillon des volontaires nationaux de la Vendée, et fut élu capitaine. Il fit les campagnes de 1792 et 1793 en qualité d'aide-de-camp de Dumouriez, et sa conduite

aux journées de Grand-Pré, de Sainte-Menehould et de Jemmappes lui fit dès-lors quelque réputation. Il eut deux chevaux tués sous lui à Liège et à Nerwinde, et le grade d'adjudant-général venait de lui être conféré, lorsque Dumouriez fut près de l'entraîner dans sa défection. Il avait d'abord suivi ce général, mais il revint bientôt auprès de Dampierre qui l'admit dans son état-major. Dénoncé un peu plus tard au représentant Cochon, il fut destitué et renvoyé dans l'intérieur. Alors désespéré de ne pouvoir continuer à servir la patrie, ou peut-être pour se soustraire à de nouvelles poursuites, il se plaça dans les derniers rangs de l'armée, en s'enrôlant comme simple chasseur à cheval dans le troisième régiment, où il fit une campagne tout entière. Enfin le ministre de la guerre révoqua la décision du représentant, et Belliard fut rétabli dans son grade de colonel adjudant-général. Il suivit Hoche en cette qualité à l'armée de l'ouest en 1795; mais bientôt il fut envoyé en Italie où il eut le bonheur de combattre à Castiglione, à Vérone sous les yeux de Bonaparte qui était au début de sa brillante carrière. Belliard fut blessé à Caldiero en s'élançant à la tête de la 40^e demi-brigade sur les retranchements des ennemis; il eut deux chevaux tués sous lui à Arcole, et il fut nommé général de brigade sur le champ de bataille. Il ne se distingua pas moins à Saint-George et à la Favorite, lorsque les Autrichiens entreprirent de débloquent Mantoue, et se fit encore remarquer au passage du Lavis, puis à Trente, à Cimbra, Brixen, Neumark, et à Civita-Vecchia dont il s'empara. Peu après, Bonaparte l'envoya en mission à Naples, afin d'empêcher la cour des Deux-Siciles d'ac-

céder aux projets de la coalition, ou au moins afin de connaître les vues secrètes des personnages marquants de cette cour. Satisfait des talents qu'il déploya dans deux carrières différentes, le général en chef voulut bientôt que Belliard le suivît en Egypte, où un général de cavalerie eût été plus utile, s'il eût eu à sa disposition une cavalerie plus nombreuse; mais il y commanda souvent des corps d'infanterie, notamment à la bataille des Pyramides où il reçut, à la tête de la vingtième demi-brigade d'infanterie légère, la première charge des mamelouks. Bientôt Bonaparte confia au général Belliard le gouvernement du Saïd ou Haute-Egypte: ce gouvernement supposait d'abord la conquête du pays. Belliard l'avança beaucoup par le zèle avec lequel il ne cessa de harceler et de poursuivre l'ennemi. Il eut la principale part aux affaires de Sedinan, d'O'ssouan, de Philé : il fit luire les armes françaises jusque dans la Nubie où il poursuivait Mourad. On doit louer la persévérance avec laquelle il s'efforça de maintenir la discipline qu'il regardait comme sa principale force dans ces contrées si différentes de la France par les mœurs, le langage, les préjugés et la religion. L'insurrection du Ouostanieh interrompit la marche de Belliard, et il dut courir au secours de Kleber continuellement attaqué depuis le départ de Bonaparte, tantôt par des nuées de mamelouks et d'Arabes, tantôt par des bandes de fellahs. Il commanda une division à la bataille d'Héliopolis, soutint la première charge de la cavalerie ottomane, rompit ce corps, et le poursuivit jusqu'aux portes de Damiette qu'il prit ainsi que le fort de Lesbé. Il détruisit un corps turc de douze

mille hommes dans cette brillante excursion. Il ne contribua pas moins à la prise de Boulak, et à celle du Caire. Blessé à cette dernière attaque, il avait eu la présence d'esprit, tant vantée dans Nelson, de se faire couvrir et emporter à l'insu des soldats. Du reste, content de voir la province pacifiée et la capitale retombée au pouvoir des Français, il retourna dans le Saïd, et y resta jusqu'à l'assassinat de Kléber. Il fallut alors évacuer le Saïd, et le nouveau général en chef, Menou, donna à Belliard, devenu général divisionnaire, le commandement du Caire. On sait combien la position était difficile. La ville était investie; et Belliard avait à peine assez de troupes pour garder les hôpitaux et les magasins. Un corps anglais venu de l'Inde par la mer Rouge pénétrait dans les terres. Enfin Menou lui-même était bloqué dans Alexandrie, et Belliard n'avait plus aucun moyen d'opérer sa jonction. Dans une position aussi critique, il ne dut songer qu'à obtenir une capitulation honorable. Sa bonne contenance, ses sorties en imposèrent assez aux Turcs-Anglais réunis devant la place, pour que l'on consentît à le transporter en France avec toute la garnison, et tout ce que la ville renfermait de Français. Il en était alors à peu près à son dernier morceau de pain, et ses troupes présentaient plutôt l'aspect d'une ambulance que celui d'un corps militaire. Cependant Menou blâma hautement cette capitulation; et dans un ordre du jour il signala Belliard comme un traître: il le dénonça même comme tel au gouvernement. De retour à Paris, Belliard reçut néanmoins du premier consul un très-bon accueil, et il fut aussitôt nommé à la vingt-quatrième division militaire dont Bruxelles était

le chef-lieu. Sa conduite modérée, sa justice lui valurent dans ce commandement l'affection et le respect des habitants. En 1805 il était à l'armée d'Allemagne chef d'état-major du prince Joachim, et il le seconda partout de la manière la plus brillante. Après la capitulation d'Ulm, il poursuivit le corps commandé par l'archiduc Ferdinand, signa la capitulation du général Verneck, et enfin après la victoire d'Austerlitz, reçut de l'empereur même sur le champ de bataille le titre de grand-officier de la Légion-d'Honneur. Encore chef d'état-major de Murat, qu'alors on nommait grand-duc de Berg, Belliard prit part aux campagnes de 1806, 1807 et 1808 dans l'Allemagne septentrionale, et il se distingua successivement à Iéna, à Erfurt, à Stettin, à Lubeck, Halsberg, Hoff, Eylau, Friedland, et devant Tilsitt. Bientôt Murat se rendit en Espagne pour y préparer les voies du trône à Joseph : Belliard l'y suivit ; et, peu de temps après l'entrée de Napoléon à Madrid, le 4 déc. 1808, il fut nommé gouverneur de cette capitale, où il sut maintenir la suprématie française assez long-temps (1). Après la bataille de Talavera éclata pourtant une insurrection : il se rendit seul au milieu des mécontents et eut l'art de les calmer. Cependant l'évacuation devint nécessaire ; mais on dut savoir gré à Belliard d'avoir été pour beaucoup dans l'ajournement de cette triste nécessité. En 1812, il quitta l'Espagne pour la Russie. Aide-major général de cavalerie, il se dis-

tingua dans toutes les grandes affaires, à Kakoviacki, à Witepsk, à Ostrovno, à Smolensk, à Dorogoboudje. La bataille de Borodino mit le comble à sa réputation de vaillance. Non seulement il eut sous lui un cheval tué et deux blessés ; mais c'est lui qui, par l'établissement d'une batterie de vingt pièces d'artillerie, détermina la retraite des colonnes profondes de la garde russe devant Ney. L'élévation du général Gouvion Saint-Cyr au maréchalat ayant laissé vacant le poste de colonel-général des cuirassiers, Belliard y fut nommé le 5 décembre 1812. Il venait de mériter encore ce titre par sa conduite à Mojaïsk où il fut blessé à la jambe par un boulet, et il le justifia par la promptitude avec laquelle, après le départ de Bonaparte, il réorganisa la cavalerie. L'ouverture de la campagne de 1813 lui vit conférer par Napoléon, pendant la bataille de Dresde, le poste si difficile et si important d'aide-major-général de l'armée ; c'est alors qu'un boulet de canon lui cassa le bras. Aux trois journées de Leipzig il eut plusieurs chevaux tués sous lui. A l'affaire d'Hanau, il fit encore preuve d'un admirable sang-froid. Arrivé à Maïence avec les débris de l'armée, il alla remplir à Metz les fonctions de major-général, tandis que Berthier suivant à Paris Napoléon, hâtait avec lui l'organisation d'une nouvelle armée. Après la bataille de Craon en mars 1814, Belliard fut nommé commandant-général de la cavalerie de la garde, et il se montra digne de ce titre par le dévouement qu'il déploya partout, à la Haute-Epine, à Château-Thierry, à Fromenteau, à Laon, à Reims et devant Paris. Napoléon reconnut ces services en lui accordant le 3 avril 1814, à Fontainebleau, le grand cor-

(1) Il résulte de la correspondance du général Belliard avec le roi Joseph (dont je possède les minutes autographes), que ce nouveau monarque voulait s'affranchir, dès 1810, de la suzeraineté impériale. Une lettre curieuse du général Belliard conjure sa majesté de ne point rompre de lance avec l'empereur. L.—M.—X.

don de la Légion-d'Honneur. Mais Napoléon alors n'était plus empereur qu'à Fontainebleau : bientôt il dut signer son abdication et partir pour l'île d'Elbe. Belliard resta près de lui jusqu'à son départ. Aussitôt après il alla présenter son épée au roi Louis XVIII qui le nomma pair de France et chevalier de Saint-Louis. Lors du débarquement de Bonaparte en Provence, Belliard fut nommé major-général de l'armée que devait commander le duc de Berry. La rapidité des événements ayant rendu la résistance impossible, Belliard suivit la famille royale à Beauvais où Louis XVIII lui ordonna de retourner à Paris. Il n'y arriva que le 24 mars, quatre jours après Napoléon. Alors il se rapprocha bientôt de lui, et finit par accepter une mission auprès de Murat. Il s'agissait, suivant les uns, d'amener à des sentiments sages et à une conduite circonspecte cet aventureux monarque, dont Napoléon n'avait vu qu'avec beaucoup de regret l'entreprise sur la haute Italie ; selon les autres, Belliard devait lui faire passer les avis militaires de son beau-frère. Quoiqu'il en soit, Belliard partit de Toulon sur une frégate, le 4 mai 1815. Bientôt poursuivi par une frégate et un brick anglais, il fut forcé de s'arrêter à Ischia et d'y prendre terre. Mais déjà tout était désespéré : ce jour-là même, dix-huit mille hommes abandonnaient le parti du roi de Naples, qui fut obligé de quitter le continent. Belliard suivit son exemple, et dut s'estimer heureux d'échapper aux Anglais. C'est lui qui apporta à Paris la nouvelle de la défaite de Murat. Il reçut des mains de Bonaparte la pairie et le commandement des troisième et quatrième divisions militaires. Fidèle à ses nouveaux devoirs, il était le 23 juin à la

tête de l'armée de la Moselle, faisait passer deux bataillons et deux canons au général Mériage pour reprendre Saint-Avold, et arrêtait par ses dispositions une colonne prussienne qui avait ordre de s'emparer de Bitche. Mais les événements de Paris rendirent bientôt cette défensive inutile : un armistice de vingt-quatre heures fut conclu, pendant lequel Belliard apprit la seconde abdication et ses suites. Il quitta aussitôt son armée, revint à Paris, et sembla ne solliciter aucune faveur. Il est probable qu'il n'en aurait pas obtenu, car Louis XVIII avait rayé son nom de la liste des pairs ; et peu de temps après il fut compromis dans le procès de Ney, arrêté et renfermé dans la prison de l'abbaye. Cependant on ne le mit point en jugement, et, après plusieurs mois d'une rigoureuse captivité, il recouvra sa liberté ; et même un peu plus tard, le gouvernement royal ayant changé de système, Belliard fut réintégré sur la liste des pairs dans la grande fournée que le ministre Decazes avait décidée pour faire écarter la proposition Barthélemy (*Voy.* ce nom, ci-dessus, p. 241). Une autre ordonnance royale de 1822 déclara qu'en lui rendant sa pairie, le gouvernement ne lui rendait pas le majorat qu'il avait eu pendant les cent jours. Cette circonstance n'empêcha pas Belliard de montrer encore assez de zèle pour les Bourbons. Du reste il ne fut que spectateur des débats législatifs. C'est dans cette situation que la révolution de juillet 1830 trouva ce général. Il se déclara aussitôt favorable à ce changement. D'ailleurs il connaissait personnellement le nouveau monarque qu'il avait autrefois vu à l'état-major de Dumouriez. En mars 1831, il fut nommé ambassadeur en Belgique. Il montra

dans cette charge beaucoup de tact, de finesse et de mesure, fut d'une grande utilité aux Belges pour l'organisation de leur armée, signa la séparation de la Hollande et de la Belgique, eut part au choix et à l'installation du prince de Saxe-Cobourg, ainsi qu'au mariage qui suivit de près cet événement, et mourut d'apoplexie le 30 janvier 1832, à Bruxelles, où il fut enterré.

P—OT.

BELLIER (PIERRE), conseiller au Châtelet de Paris, se fit connaître dans le seizième siècle, comme traducteur de Philon. Son enthousiasme pour le philosophe juif fut porté à un tel point qu'il se démit de sa charge et fit le voyage de Rome, afin de collationner, sur les manuscrits du Vatican, la copie qu'il avait faite de cet auteur, *d'après l'original de la bibliothèque du grand roy François*. Mais à la mort du pape Pie V, la bibliothèque Vaticane ayant été fermée, il perdit une partie du fruit de son expédition littéraire. Sa traduction fut publiée sous le titre d'*Oeuvres de Philon Juif, auteur très-éloquent et philosophe très-grave*, Paris, 1575, in-fol. Frédéric Morel, lecteur du roi, en publia une nouvelle édition, en 1612, in-8°, augmentée de la traduction de trois livres. La version de Bellier ne comprenait que vingt-quatre traités, sur quarante qui étaient alors connus : Duverdier en donne les titres. La Croix du Maine qualifie Bellier d'homme docte. « *Il a davantage traduit,* » ajoute-t-il, *un discours de Philon, touchant l'estat et devoir du juge*, Paris, Chaudière, 1569. » Mais ce traité fait aussi partie des œuvres traduites et publiées, quelques années après, par Bellier, qui vivait encore en 1584.

L—M—X.

BELLIÈRE (JACQUES, marquis du Plessis). *Voy. ROUGÉ, XXXIX, 102.*

BELLINGEN (1) (FLEURY DE), grammairien, sur lequel on n'a pu recueillir que des renseignements incomplets. Bayle conjecture qu'il enseignait la langue française en Hollande (article *J. de Spinoza*, Rem. B.). Bellinghen nous apprend lui-même qu'il avait été attaché, pendant plusieurs années, au chevalier de Sommerdick; mais il ne dit pas en quelle qualité : c'était probablement comme secrétaire. Il avait fait une étude spéciale des origines de notre langue. En 1653 il publia *Les premiers essais des proverbes français*, La Haye, in-12 ou petit in-8°. Le succès de cet ouvrage l'ayant encouragé dans ses recherches, il refondit son travail, l'augmenta de plus de deux tiers, et le reproduisit sous ce titre : *Étymologie ou explication des proverbes français, divisée en trois livres, par chapitres en forme de dialogues*, la Haye, 1656, petit in-8°. Un libraire de Paris, Nicol. Pepingué, s'empara sur-le-champ de l'ouvrage de Bellinghen, et le fit réimprimer, avec privilège du roi, sous ce titre : *Les illustres proverbes nouveaux et historiques, expliqués par diverses questions curieuses et morales en forme de dialogues*. Il n'y a de différence entre les deux éditions que dans le titre, dans les noms des interlocuteurs, que Bellinghen appelle *Simplicius* et *Cosme*, et son contrefacteur, le *manant* et le *philosophe*, et dans la division des trois livres. On n'a pas même retranché des *Illustres proverbes* quelques passages injurieux à la France, et qui

(1) Et non pas *Bellinghen*, comme l'écrivit Barbier dans la seconde édition du *Dictionnaire des anonymes*.

n'auraient pas dû reparaître dans une édition française faite avec l'approbation du roi. Ainsi Pèpingué ne s'est pas rendu coupable de plagiat, comme le dit M. Nodier, mais de contrefaçon et de vol, délits moins honteux peut-être que celui de plagiat, mais qui cessent d'être justiciables de la critique pour le devenir des tribunaux. Le succès des *Illustres proverbes* nuisit beaucoup à celui de l'*Étymologie des proverbes*. En peu d'années il s'en fit au moins quatre éditions. Celle de Paris, 1665, 2 vol. in-12, passe pour la plus complète. Dans cette édition on trouve à la tête du troisième livre un avertissement de l'éditeur, dans lequel il a l'effronterie de dire : « que cette suite n'a jamais paru au jour, et que c'est ici la première fois qu'elle a passé sous la presse. » C'est cependant la réimpression textuelle d'une partie du second et du troisième livre tout entier de l'*Étymologie des proverbes*. L'abbé Goujet, qui n'avait jamais pu se procurer l'édition de La Haye, regardait les *Illustres proverbes* comme un des meilleurs ouvrages qu'il connût sur cette matière (*Bibliothèque française*, I, 288). C'est à Bellingen qu'il faut reporter cet éloge. L'édition de son livre, réimprimée sous ses yeux, quoique l'exécution en soit médiocre, sera toujours préférée par les vrais amateurs à toutes les contrefaçons de Paris. On trouve des détails sur cet ouvrage dans les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, par M. Nodier, chap. XIII, 128-32. W—s.

BELLO (PHILIPPE), littérateur napolitain, naquit en 1666 à Atripalda. Son père, habile jurisconsulte, prit le plus grand soin de son éducation ; et, après qu'il eut achevé ses

premières études dans sa ville natale, il alla faire son cours de philosophie à Naples, sous les jésuites. Ayant reçu le laurier doctoral dans la faculté de droit, il exerça la profession d'avocat à Naples, et fut chargé de l'administration de la justice dans les domaines de plusieurs seigneurs. Ses lumières, et l'intégrité dont il donna de fréquentes preuves, lui méritèrent l'estime générale. La mort de ses parents qu'il chérissait avec tendresse l'obligea de retourner à Atripalda. Il chercha dans la culture des lettres un soulagement à sa douleur, et composa des *Rime* dont sa famille possède un recueil considérable ; mais il n'en a été publié qu'un choix (*Saggio*), Naples, 1714, in-12. Philippe mourut à 53 ans, en 1719, sans avoir pu terminer un grand ouvrage sur le droit auquel il travaillait depuis plusieurs années, et qui, d'après ses compatriotes, devait lui assurer une réputation durable. Il était membre de diverses académies. On lui doit la *Vita di san. Sabino, vescovo di Canosa* ; et il a cherché dans une *Dissertation* à prouver qu'Atripalda, sa patrie, était une colonie romaine et qu'elle fut décorée du titre de municipe sous le nom de *tribus alta*. W—s.

BELMONDI (PIERRE), né à Virieux, dans le Bugey, en 1774, d'une famille de cultivateurs, fit ses études à Belley, et entra jeune dans l'administration des contributions directes. Il était parvenu à l'emploi de directeur, lorsqu'il perdit cette place en 1814 par suite des événements politiques. Il vint alors à Paris et y travailla dans plusieurs journaux, entre autres les *Annales politiques*, et le *Journal de Paris*, pour la rédaction des séances. Il s'occupait en même temps à réunir les matériaux

d'une collection dont l'utilité spéciale ne peut être contestée, et qu'il a publiée sous ce titre : *Code des contributions directes, ou Recueil méthodique des lois, ordonnances, règlements, instructions et décisions sur cette matière*, Paris, 1817 à 1820, 3 vol. in-8°. Le tome premier eut une seconde édition en 1818. L'auteur en fit hommage à la chambre des députés le 20 déc. 1819. Il obtint à cette époque un emploi de chef de bureau dans le cadastre; mais il le conserva peu. Atteint d'aliénation mentale, il y succomba le 20 mai 1822. On a encore de lui une brochure qu'il publia en 1819, sous le voile de l'anonyme, intitulée : *M. Cigogne*. C'était un pamphlet dirigé contre M. Bricogne, à l'époque de ses attaques contre le baron Louis, alors ministre des finances, dont Belmondi se faisait l'apologiste. M—Dj.

BELŒ (GUILLAUME) naquit à Norwich (comté de Norfolk), en 1756. Son père, qui fut depuis un des principaux négociants de cette ville, était fort pauvre lors de sa naissance, et même avait été forcé d'abandonner ses marchandises à ses créanciers. Le jeune Guillaume, après avoir étudié dans plusieurs écoles, soit à Norwich, soit aux environs, fut confié aux soins de Math. Raine, dont Hartford était la résidence. Ce digne ecclésiastique, en lui inspirant pour l'étude un goût que jusqu'alors le jeune homme n'avait point senti, reconnut chez lui, au bout de quelques années, d'heureuses dispositions, et, loin de chercher à retenir un pensionnaire de plus dans son établissement, donna le conseil à son père de l'envoyer dans un collège supérieur, et finalement à l'université. Belœ fut mis alors au village de Stan-

more, dans la maison du docteur Samuel Parr, qu'on regardait comme l'humaniste le plus habile de l'Angleterre. Il y fit de nouveaux progrès; mais une accusation qu'il a toujours dans la suite qualifiée d'injuste, et qu'il lui fut néanmoins impossible de réfuter dans le temps, engagea le chef de l'école à prier son père de le retirer. Après avoir perdu quelques mois dans la maison paternelle, Belœ fut mis à l'université de Cambridge, et entra au collège Bennet (1766). Dès son arrivée, il y provoqua une espèce de parti contre lui, par une épigramme sévère que dans un moment d'irritation il décocha contre deux jeunes gentlemen qui, fiers de leur rang, avaient affecté de le dédaigner. L'isolement dans lequel il tomba lui fut avantageux sous plus d'un rapport : il eut moins d'occasions de dissipation et de dépense que la plupart de ses camarades, et il étudia davantage. Il avait reçu, en 1779, le grade de bachelier ès-arts, et il était revenu à Norwich, lorsque son ancien maître, le docteur Parr, qui avait abandonné Stanmore, fut appelé dans le chef-lieu du comté de Norfolk avec le titre de chef de l'École libre de la ville. Il prit Belœ pour son second, et celui-ci s'acquitta trois ans de suite de ces fonctions. Au bout de ce temps, il entra dans l'église, et devint d'abord curé, ensuite vicaire d'Earlham. Il était alors marié. L'insuffisance du revenu de cette place et l'impossibilité reconnue d'avoir un rapide avancement dans l'obscurité de sa province le déterminèrent à quitter son vicariat, pour Londres, où il espérait que sa plume lui procurerait une existence plus heureuse que les médiocres émoluments d'Earlham, même avec l'annexe de Bowthorpe. Ces pressenti-

ments n'étaient pas trompeurs ; mais les commencements ne furent cependant pas tout-à-fait prospères. La poésie avait d'abord eu ses hommages. Le premier ouvrage qu'il fit paraître fut imprimé en partie à ses frais. Le prudent libraire auquel il s'était adressé ne voulant point seul courir les chances de la publication, il fut stipulé que la moitié de la dépense serait supportée par le poète, lequel du reste paierait comme il le pourrait. Heureusement l'ouvrage réussit ; et, au lieu d'avoir à payer l'imprimeur, Beloe reçut la somme de quatorze shellings huit pences. Il ne tarda pas à se former à Londres un grand nombre de liaisons, tant dans la librairie que parmi les sommités littéraires et politiques de l'Écosse. Ses traductions d'Hérodote, d'Aulu-Gelle et des lettres d'Alciphron lui donnèrent de la réputation. Il écrivit dans plusieurs recueils périodiques, parmi lesquels nous distinguerons le *Gentleman's Magazine*. Lorsque la révolution française vint éveiller en Angleterre tant d'antipathies et de sympathies diverses, il fut pour elle un rude adversaire. Non-seulement il en blâma les principes et les conséquences, mais il établit sous le patronage de beaucoup de personnes importantes un journal semi-périodique dont le but était de défendre les doctrines de l'église et du roi. C'était le *Critique britannique* (*British Critic*), dont il fut long-temps le seul éditeur et pour lequel il s'adjoignit ensuite l'archidiacre Nares. Tous deux continuèrent ce recueil jusqu'au quarante-unième volume. Les partisans des doctrines françaises ne furent pas sans reprocher à Beloe d'avoir jadis eu d'autres principes que ceux dont il se faisait le champion, notamment à l'époque de la guerre contre les colo-

nies américaines. Beloe s'en tira, en alléguant sa jeunesse et son inexpérience. Le zèle dont il fit preuve dans toutes ces discussions lui valut de la part des ministres de fort bonnes places dans l'église. Déjà il avait obtenu la maîtrise de l'hôpital Emanuel à Westminster. En 1796, le lord chancelier Rosslyn le présenta, le fit nommer au rectorat d'All-hallows ; et, l'année suivante, l'évêque de Lincoln, dont il avait été le condisciple, lui conféra une place de prébendier dans sa cathédrale. En 1805 l'évêque de Londres, Porteus, le gratifia de la riche prébende de Pancras, dans son diocèse. En 1804, il avait été nommé un des conservateurs du Musée britannique. Cette place, parfaitement en harmonie avec ses goûts, et fort utile en même temps pour tous ses travaux, lui fut enlevée vers 1810, par suite d'un abus de confiance odieux de la part d'un homme qui visait à le remplacer. Cet événement fut très-sensible à Beloe, qui jusqu'alors avait vécu presque splendidement dans Kensington-Square. Son existence depuis cette époque fut comme dérangée, et dans la préface du tome VI de ses *Anecdotes bibliographiques*, il fait amèrement allusion à la trahison dont il avait été victime. Cependant il continua ses travaux littéraires avec activité. Il venait de mettre la dernière main à ses Mémoires, lorsqu'il mourut, le 11 avril 1817. Une grande variété de connaissances littéraires, beaucoup de vivacité, de la facilité, un style pur, assez élégant, et auquel la force ne manque point, telles furent les qualités principales de Beloe comme littérateur. Il faut ajouter qu'il était au moins aussi apte à la direction qu'à la rédaction d'un ouvrage littéraire ; et il le prouva, soit en éditant

plusieurs ouvrages, soit en publiant son *Critique britannique*. Voici les ouvrages principaux de Beloe : I. *Ode à miss Boscawen*, imprimée en 1783, peu de temps après sa sortie de l'université de Cambridge, et probablement avant son arrivée à Londres. II. *L'enlèvement d'Hélène* (traduction du grec de Coluthus, avec des notes), 1786. III. *Poèmes et traductions*, 1788, in-8°. IV. *Hérodote*, trad. du grec en anglais, avec des notes, 1790, 4 vol. in-8°. Il y en a eu depuis deux autres éditions. La première de celles-ci fut dédiée à l'évêque de Londres. Beloe y a souvent mis à contribution le travail du traducteur français Larcher auquel, du reste, il prodigue de grands éloges. Il profita de plus, afin d'éclaircir son auteur, des découvertes dernièrement faites en Afrique par Mungo Park, par Browne, par Hornemann et quelques autres, et plus tard encore des lumières que l'expédition française en Egypte jeta sur l'antique terre des Pharaons. Ce travail était nécessaire en Angleterre, pour combler une véritable lacune littéraire : Thucydide et Xénophon avaient trouvé plus d'un élégant interprète dans la Grande-Bretagne; seul parmi les historiens fondamentaux de la Grèce, Hérodote n'avait été représenté que par un traducteur, Littlebury. V. *Lettres d'Alciphron*, trad. du grec en angl., 1791. VI. *Les Nuits attiques d'Aulu-Gelle*, trad. du latin en angl., 1795. VII. *Mémoires succincts sur les meneurs de la révolution française* : le titre primitif était *Mémoires succincts sur le chef des régicides français*; mais le méticuleux libraire exigea que ce titre fût modifié. VIII. *Miscellanea; contenant des poèmes, fragments*

poétiques, apologues orientaux, 1795, 3 vol. in-12. IX. *Les Nuits arabes*, trad. du français, 4 vol., in-12. X. *Joseph*, trad. du poème français en prose de Bitaubé, 2 vol. in-12. XI. *Anecdotes bibliographiques et notices de livres rares* (*Anecdotes of literature and scarce Books*), 6 vol. in-8°. Les deux premiers parurent en 1807; les trois suivants en 1809 et 1811; le dernier en 1812. Le public fit à cette bibliographie un accueil très-favorable. Effectivement, c'est un répertoire extrêmement curieux et dans lequel se trouvent une foule de détails jusque-là complètement inconnus. Le premier volume contient, entre autres indications capitales, celle de beaucoup de livres rares relatifs aux antiquités de Cambridge; du beau manuscrit copte sur papyrus, trouvé dans le tombeau d'une momie à Thèbes, et apporté en Angleterre par Hamilton; d'un grand nombre de tragédies et de comédies rares de la collection de Garrick; d'un traité de sténographie imprimé à Londres, en 1588, etc., etc. On y remarque aussi les articles *Ædes Walpolianæ* et *Books* (livres), remplis d'anecdotes intéressantes et de documents nouveaux. Le tome deuxième contient d'abord de nouveaux et riches extraits de la collection de Garrick : ce sont les *Vieux chants*; neuf sont d'une grâce et d'une simplicité délicieuses. Puis viennent les *Ludicra* ou *Epigrammata juvenilia* de Jean Parkhurst; le *Songe d'or* d'Elisabeth Melville (Lady Culross jeune), premier produit de la presse d'Aberdeen; plusieurs extraits d'ouvrages en prose de Thom. Lodge; beaucoup de détails sur la collection de Roxburgh, où se remarquaient surtout les pièces intitulées *Common Condycions*, et *Di-*

don, les pamphlets du roi, un Juif contre les gentils, l'édition princeps du Décameron, Venise 1471, in-fol.; *Loyauté, épiscopat et loi*, tiré à un seul exemplaire; une lettre du D^r Tanner, auteur de la *Notitia monastica*, lettre qui constate que la plus grande partie des additions et rectifications de l'*Athenæ Oxonienses* de Wood est de lui; et enfin l'abdication de Richard Cromwell, attestant de la part du protecteur l'intention de se soumettre au roi, signée de lui, et lue à la chambre le 25 mai 1659. Dans le tome troisième se remarque surtout l'article *Biblical* qui donne nombre de renseignements sur les premières Bibles et traductions de la Bible imprimées en Allemagne, en Pologne, en Angleterre, etc. Le quatrième est riche en notes sur des éditions grecques de Venise, de Rome, etc. Le cinquième est consacré aux traités de droit civil et de droit canon, aux décrétales de Grégoire IX, au code et aux instituts de Justinien, à des recherches sur l'invention et les améliorations des matières à écrire, notamment du parchemin, que l'on attribue au roi de Pergame Attale I^{er}, et qui, comme le prouve l'auteur, était connu long-temps avant la naissance de ce prince. Divers extraits de vieux poètes, d'anciens sermonnaires, des indications de pamphlets, de relations de voyages, de traités théologiques, politiques ou autres, donnent au sixième volume un intérêt non moins vif qu'aux cinq qui l'avaient précédé. On regrette de ne pas trouver dans cet ample recueil plus de renseignements sur des manuscrits orientaux : Beloe déplore lui-même cette lacune; mais l'éloignement de sir G. Ouseley, sur lequel il avait compté pour cette partie de son travail, le força d'y renoncer. XII. *Le*

Critique britannique (V. plus haut). XIII. Une édition du *Dictionnaire biographique*, en société avec Guill. Tooke, Morrison et Robert Nares, 15 vol. in-8°. XIV. Divers articles dans le *Gentleman's Magazine* et autres ouvrages périodiques. XV. *Le Sexagénnaire ou Mémoires d'une vie littéraire*, 1818. Ce sont ses propres mémoires, publiés après sa mort, par un de ses amis. Il avait composé une Parodie de la déclaration des *Droits de l'homme*, qui fut imprimée en 1793. P—OT.

BELSHAM (WILLIAM), historien anglais, professait en politique l'opinion du constitutionnalisme et du *whiggisme* pur. Ce sentiment respire dans les divers ouvrages qu'il a publiés, et l'on y trouve d'ailleurs du talent et de l'âme, mais non pas toujours l'impartialité qu'on désirerait dans les productions de ce genre. On est étonné de lire dans une brochure sur la révolution française, publiée par lui en 1791, ces mots étranges sur un homme illustre : « Qu'est-ce que M. Burke?..... » Sans mentionner plusieurs écrits sur les lois de *test*, sur celles des *pauvres*, sur la révolution française, sur les distinctions entre les anciens et les nouveaux *whigs*, sur la réforme parlementaire, etc., nous citerons ses compositions les plus considérables : I. *Essais historiques, politiques et littéraires*, 1789, 2 vol. in-8°; il en a été fait plusieurs éditions II. *Mémoires sur les rois de la Grande-Bretagne de la maison de Brunswick-Lunebourg*, 1793, 2 vol. in-8°. Le récit, finissant à la mort de Georges II, fut continué dans l'ouvrage suivant. III. *Mémoires sur le règne de Georges III*, 1795, 4 vol., qui furent suivis de deux autres, en 1801. On a trouvé que l'au-

teur s'est montré fort sévère à l'égard de W. Pitt, auquel il attribue l'âme la plus basse, et dont l'administration lui paraît exécrable (*superlatively detestable*). L'historien retourna ensuite sur ses pas, et remontant à la révolution de 1688, fit paraître : IV. *L'Histoire de la Grande-Bretagne* depuis cet événement jusqu'à l'avènement de la maison d'Hanovre, 1798, 2 vol. in-8°. Il expose dans la préface les sources abondantes où il a puisé les faits, reconnaissant que ce sera sa faute si sa narration est aride; mais on n'a pas ce reproche à lui faire. L'introduction contient un aperçu des événements survenus sous les règnes de Charles II et Jacques II. Là, en signalant la conduite indigne du premier de ces princes vendant à la France sa neutralité moyennant une pension, il s'efforce de justifier les intrigues de l'opposition anglaise, et la distribution de l'or français, faite avec l'approbation de ces patriotes si renommés, Sidney et Hollis. « Il s'agissait, dit-il, d'effectuer un grand dessein politique, qui malheureusement ne pouvait pas être accompli par des moyens plus ouverts et plus honorables. » Les trois précédents ouvrages ont été améliorés par leur auteur, et réunis en un seul corps, 4 vol. in-4°, et 12 vol. in-8°. W. Belsham est mort à Londres, le 17 nov. 1827, âgé de 75 ans. — BELSHAM (Thomas), ecclésiastique, frère aîné de l'historien, dirigea l'école des *dissenters* de Daventry, dans laquelle il avait fait ses études. Il résigna cet emploi en 1789, après qu'il eut abandonné la doctrine de Calvin pour adopter celle des unitaires, en faveur de laquelle il parla du haut de la chaire et exerça fréquemment sa plume. Parmi ses écrits

on cite particulièrement : *Calm Enquiry*, etc. (*Examen impartial de la doctrine de l'Écriture concernant la personne du Christ*, etc.), 1811. Il a donné une traduction anglaise des *Épîtres de l'apôtre saint Paul*, avec une introduction et des notes, 1822, 4 vol. in-8°. Thomas Belsham, qui desservait à Londres la chapelle unitairienne d'Essex-street, est mort en nov. 1829, à l'âge de 80 ans. L.

BELTRAMELLI (JOSEPH), littérateur, né en 1734, à Bergame, d'une famille noble et opulente, fut envoyé jeune à Bologne, y cultiva les lettres et les sciences sous la direction des jésuites, et acquit en même temps d'un habile peintre, dont il fréquentait l'atelier, la connaissance des règles et de la pratique des arts. Il revint dans sa ville natale avec le plus vif désir de faire partager à ses jeunes compatriotes son enthousiasme pour les lettres et les arts. Dans ce but, il recueillit des tableaux des meilleurs maîtres, des médailles, des livres rares, des manuscrits précieux, et mit toutes ses richesses à la disposition de ceux qui voudraient en profiter. Une telle conduite ne pouvait manquer d'exciter une généreuse émulation; et Bergame vit bientôt naître et croître de jeunes talents qui, sans le secours et la protection de Beltramelli, n'auraient jamais pu se développer. Passionné pour l'étude, il y consacrait les jours et les nuits, et s'empressait de communiquer le résultat de ses recherches à toutes les personnes qu'elles pouvaient intéresser. Plusieurs savaux lui en ont témoigné leur reconnaissance, entre autres Serassi dans sa *Vita di Tasso*; Morelli dans la *Bibliot. pinelliana*; et Tiraboschi dans plusieurs endroits de la *Storia della letterat. ital.* Jaloux d'aug-

menter encore son érudition et d'acquiescer en même temps de nouveaux amis, Beltramelli résolut de visiter les principales villes de l'Europe. Il demeura deux ans à Paris, dans la société de Diderot, de d'Alembert, de La Condamine, de Dorat et de M^{me} du Boccage. Il se rendit ensuite à Londres où il se lia très-étroitement avec Maty, conservateur du Musée Britannique, et Maskelyne, directeur de l'Observatoire de Greenwich. Il vit aussi en Angleterre la célèbre Angelica Kaufmann (*Voy.* ce nom, XXII 259), et s'empessa de payer à ses talents un juste tribut d'admiration. Après cinq ou six ans d'absence, il revint à Bergame reprendre ses habitudes studieuses. Ses voyages lui avaient occasionné des dépenses considérables; mais avec du temps et de l'économie il pouvait espérer de rétablir l'ordre dans ses affaires. Les invasions successives de l'Italie, durant les guerres de la révolution, achevèrent de le ruiner. Doué d'un courage supérieur à la fortune, il soutint sa nouvelle position avec noblesse; et, quoique dans un âge avancé, sollicita la chaire d'éloquence au lycée de sa ville natale. Il la remplit avec autant de zèle que de talent, jusqu'à la fin de sa longue carrière, et mourut en 1816, à 82 ans. On a de lui : I. *Lettere sulle belle arti*, Bergame, 1797. II. *Discorso sulla letteratura*, ib., 1803. L'auteur n'y cache point les difficultés qu'on rencontre dans la carrière des lettres; mais il montre tous les avantages qu'on peut retirer de leur culture. III. *Notizie intorno ad un quadro esistente nella cappella del Palazzo della Prefettura in Bergamo*, 1806. Beltramelli cherche à prouver que ce tableau est de Lotto, peintre vénitien, et non pas

bergamasque, comme on l'avait cru jusqu'alors. IV. *Elogio del caval. Tiraboschi*, ibid., 1819, in-8°. Dans cette biographie, Beltramelli corrige les erreurs de ses devanciers, et donne de nouveaux détails sur la personne et les travaux du savant auteur de l'Histoire de la littérature italienne (*Voy.* TIRABOSCHI, XLVI, 123). Parmi les ouvrages manuscrits de Beltramelli, on cite des *Dissertations* sur la bibliographie; sur les variantes que présente un manuscrit de l'*Aminte* du Tasse, qu'il possédait dans sa bibliothèque; sur *l'anneau du pape Sixte IV*, arraché de son doigt au sac de Rome, et porté à Naples; sur *la mauvaise foi de l'historien Platina*, prouvée par sa Vie du pape Paul IV, qu'il déchira mort, après l'avoir trop loué de son vivant, etc. Le savant P. Moschini lui a consacré, dans la traduction italienne de la *Biographie universelle*, un article dont à notre tour nous avons profité pour rédiger celui-ci.

W—s.

BELURGER (CLAUDE) était un savant helléniste, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets. L'abbé Mercier de Saint-Leger conjecture que c'est le même que *Balur-gey* de Dijon, poète oublié dans la Bibliothèque de Bourgogne, et dont on connaît une ode grecque sur la mort de Chanvallon, abbé de Saint-Victor (Paris, 1611, in-8°). Quoi qu'il en soit, Belurger, passionné dès son enfance pour la langue grecque, vint fort jeune l'étudier à Paris, et y fit des progrès si rapides qu'il surpassa bientôt ses maîtres. Nommé professeur de belles-lettres au collège de Navarre, il s'attacha surtout à familiariser ses élèves avec la langue de Démosthènes et de Platon; et il parvint à les mettre en

état de soutenir publiquement des thèses en grec, chose inusitée dans l'université de Paris, et qui probablement ne s'est pas renouvelée depuis. Etranger à tous les usages du monde, à tous les devoirs de la bien-séance, Belurger ne devait qu'à sa profonde érudition l'estime dont il jouissait. A tous les anciens auteurs il préférait Homère, et quoiqu'à force de le relire il eût dû le savoir par cœur, il l'avait toujours entre les mains, même à l'église où il s'en servait comme d'un livre de prières. Il ne put résister au désir de voir les lieux décrits dans l'Iliade; et ayant confié ses épargnes aux Chartreux de Paris, leur abandonnant ses fonds après sa mort, sous la condition qu'ils lui feraient payer pendant sa vie tous les ans, partout où il serait, six cents écus d'or (*centeni et quingenti aurei*), il partit de Paris, résolu de n'y revenir qu'après avoir visité toute la Grèce, dont il se proposait de dresser une carte détaillée. Il avait environ 50 ans lorsqu'il entreprit ce voyage. S'étant rendu d'abord à Rome, il y reçut un accueil distingué de l'ambassadeur de France et des savants auxquels il ne manqua pas de faire connaître ses projets. Pendant son séjour dans cette ville eut lieu le mariage d'Ant. Borghèse, neveu du pape Paul V, avec Camille Orsini. Belurger le célébra dans un poème grec dont il fit lui-même la traduction latine; et cette pièce ne fit qu'ajouter à la haute idée qu'il avait donnée de ses talents. De Rome il se rendit à Venise où il s'embarqua sur un bâtiment destiné pour Alexandrie; mais, arrivé dans cette ville, il y tomba malade et mourut (vers 1622), laissant quelques manuscrits qui sont perdus, entre autres un *Commentaire*

sur Homère, auquel il travaillait depuis plusieurs années. On ne connaît de lui qu'une pièce grecque à la louange de Gaulmin, dans son édition du traité de Psellus, *De operatione Dæmonum*, Paris, 1615; et une autre à la tête des *Ethiopiennes* d'Héliodore, de l'édition de Boudelot, ibid., 1619. La bibliothèque du roi possède un manuscrit de Belurger : *Totius cosmographiæ et geographiæ tractatio* (Voy. Montfaucon, *Bibl. bibliothecar.*, II, 765). J. Nicus Erythræus (J.-Victor de Rossi) lui a consacré une notice intéressante dans la *Pinacotheca* (205, éd. de Leipzig, 1712). Elle a été traduite en français par Mercier de Saint-Léger; et Barbier l'a insérée, sans songer à l'améliorer ou à la compléter, dans son *Examen critique des Dictionnaires*; 97.

W—s.

BELZONI (JEAN-BAPTISTE), célèbre voyageur, naquit à Padoue en 1778, fils d'un pauvre barbier, plus pourvu d'enfants que d'argent, et fut destiné au même métier. Mais il s'y montra peu disposé. Les récits de voyages avaient seuls le privilège de l'intéresser, et il était tout oreilles lorsque ses parents entamaient quelque conversation sur Rome ou d'autres grandes villes de l'Italie. Cependant il était arrivé à l'âge de treize ans sans s'être éloigné de plus d'une demi-lieue de Padoue, lorsqu'un jour son père l'emmena, pour lui donner une récréation, à l'ermitage du mont Ortono, non loin des sources thermales d'Abano. Frappé des beautés de ce site pittoresque, et peut-être aussi de l'aspect des ruines qui prouvent que les Romains n'ont point négligé les *Aquæ Aponæ*, l'enfant revint hors de lui-même à Padoue; et le lendemain à la pointe du jour il par-

tit de la ville, pour revoir le paysage enchanteur : Antonio, son jeune frère, l'accompagna dans cette excursion improvisée. Malheureusement, il y a plus de deux lieues entre Abano et Padoue; et déjà Antonio se plaignait de la fatigue qui devait rendre son retour difficile, lorsqu'un voiturier passe et demande aux jeunes gens s'ils veulent aller à Ferrare? Belzoni, que charmait l'idée d'aller plus loin que l'ermitage d'Ortono, ne fait aucune difficulté d'accepter pour son frère et pour lui. Probablement il s'imaginait que l'offre était gratuite : mais, une fois rendu à Ferrare, le voiturier exigea de l'argent; et, comme notre futur voyageur avait oublié de s'en munir, il les dépouille tous les deux de leurs vêtements, leur rend quelque menue monnaie pour solde de tout compte, et laisse là les deux jeunes aventuriers. Jean-Baptiste était tout consolé, s'imaginant déjà être bien près de Rome; et, toujours suivi d'Antonio, cheminait le plus gaiement du monde dans la direction de cette grande ville. Des voyageurs les aperçurent, et eurent la curiosité de les interroger. Le résultat de cet examen fut de recevoir les deux frères dans leur voiture, de les conduire jusqu'aux Apennins, et, en les y quittant pour prendre une autre route, de leur laisser une petite somme d'argent. Pour Jean-Baptiste, avec ce viatique, il n'y avait plus d'obstacle possible; mais Antonio assis sur un rocher appelait à grands cris ses parents et refusait de faire un pas de plus. Enfin la constance de l'aîné plia devant le désespoir du cadet, et Belzoni reprit tristement la route du toit paternel. On devine aisément que le séjour de Padoue ne lui devint pas plus agréable après ce retour involontaire, et qu'il attendit impatiemment l'ins-

tant de faire, rasoir et savonnette en main, son tour d'Italie. Ce temps vint au bout de trois ans; peut-être même n'attendit-il pas plus que pour sa première sortie l'*exeat* paternel pour quitter sa ville natale. Cette fois, il n'emmena point son frère, et au bout de quelques jours de marche il fit seul son entrée dans la capitale du monde chrétien, probablement sans trop savoir de quelle manière il y vivrait. A l'entendre, il s'y livra très-spécialement à l'étude de l'hydraulique. Le fait est qu'effectivement il amusa le public de Rome par quelques tours empruntés à cette science; mais des jongleurs ne sont pas des savants. Belzoni, comme la plupart de ses compatriotes, possédait à un degré remarquable cette vivacité d'esprit qui sait se plier à tout, se cramponner à tout, et trouver partout des expédients. Mais, là comme ailleurs, à chacun son étoile. Belzoni sans doute trouva trop de concurrence en ce genre dans la ville papale, et il finit par se faire moine afin de ne plus jeûner. S'imagina-t-il, dans un de ses jours d'inanition forcée, avoir de la vocation pour la retraite? Dans ce cas son illusion ne fut pas longue; et, novice, il détestait déjà le cloître sans oser en sortir, lorsque l'apparition des Français vainqueurs changea la face de l'Italie. A Rome même quelques couvents furent sécularisés, et Belzoni se hâta de jeter le froc aux orties. Mais l'indépendance ne lui donnait pas plus après qu'avant son noviciat les moyens de vivre autrement qu'au jour le jour. Rome, qui avait été le but de ses vœux, lui offrit si peu de ressources, qu'après avoir usé toutes ses industries, il repartit à Padoue. N'y trouvant pas non plus l'aliment nécessaire à sa mobilité, à son besoin d'aventures, il s'expatria de

nouveau, et vint chercher de l'occupation en Hollande (1800). Ce qu'il y fit, on l'ignore. Sans doute sans âpreté n'alla pas jusqu'à penser que les Hollandais ayant en grande estime l'art de l'hydraulique dont ils ne sauraient se passer, il pourrait leur faire agréer ses services : les Hollandais étaient bien plus capables de lui donner des leçons sur cette science et sur toutes les autres que d'en recevoir. Quoi qu'il en soit, au bout d'un an, il reprit le chemin d'Italie, d'où il repartit encore en 1803. L'Angleterre alors était le but de son voyage ; et la Hollande ne fut pour lui qu'un lieu de passage. Peu de temps après son arrivée à Londres il unit son sort à celui d'une jeune Anglaise, captive plutôt, il faut le croire, par les avantages de sa figure et surtout de sa taille athlétique que par ceux de sa fortune. Belzoni à cette époque, non-seulement n'avait rien, mais était un homme sans profession et sans patrie. L'attention qu'excitait partout sa stature d'Hercule lui suggéra l'idée de se faire voir dans Londres pour de l'argent. Il parut sur le théâtre équestre d'Astley, tantôt en Hercule, tantôt en Apollon, puis se mit à parcourir la Grande-Bretagne, mettant à contribution la curiosité publique, et montrant de ville en ville tantôt ses tours d'hydraulique, tantôt sa force musculaire. En Ecosse, il ne fit guère que des tours de physique ; mais les résultats pécuniaires de ce spectacle ne l'ayant pas satisfait, il y joignit en Irlande les tours de force, et on le vit s'avancer sur la scène portant ou traînant à sa suite une vingtaine d'hommes attachés à son corps. Après avoir ainsi exploité les trois royaumes, Belzoni n'ayant plus rien pour stimuler l'attention endormie de John Bull, partit avec sa

femme pour le Portugal, alors occupé par les Anglais, et tout rempli de spectateurs propres à goûter ses talents. Arrivé à Lisbonne, il va faire offre de services au directeur du théâtre de San-Carlos. A peine cet impresario l'a vu, qu'il conçoit l'idée lumineuse de le faire paraître dans le ballet-pantomime de *Samson* sous le nom et le costume de ce héros. Jamais l'Hercule hébreu n'avait été plus dignement représenté. Le caissier du théâtre rendit plus d'une fois grâce à l'inspiration du directeur. Mais quand les prodiges de force opérés par le géant eurent attiré Lisbonne tout un carême, il fallut encore chercher fortune ailleurs. Belzoni alla jouer le rôle de Samson à Madrid où les Espagnols, comme leurs voisins, applaudirent à la mise en scène du livre des Juges, et témoignèrent leur satisfaction en se pressant au parterre. Ces diverses excursions avaient donné à Belzoni le moyen de faire quelques économies. Il résolut de les consacrer à passer en Egypte, et il se rendit d'abord à Malte où était alors Ismaël-Gibraltar, agent du pacha Mohammed - Ali. Intrépide comme à son ordinaire, Belzoni, ne voyant dans l'agent qu'un spéculateur sur un autre théâtre, alla parler de ses talents en hydraulique à Ismaël qui, sans lui rien promettre de positif, l'engagea pourtant à se rendre en Egypte, où peut-être le vice-roi lui donnerait à construire une machine pour faire passer l'eau du Nil dans ses jardins du Caire. C'est sur cette simple invitation que Belzoni n'hésita pas à se transporter avec sa femme, et un petit domestique irlandais, dans une autre partie du monde, au milieu de peuples d'une autre religion, et dont il ignorait la langue. Il faut dire que pour l'instant il n'avait ni

perspective, ni beaucoup à perdre. La vie nomade, d'ailleurs, pouvait seule développer ses talents. Son arrivée en Egypte ne fut pas accompagnée d'auspices flatteurs. Dans Alexandrie régnait la peste. Au Caire, un Turc ne trouva pas qu'il se rangeât assez vite sur son passage, lui chien de Chrétien, et le battit, le blessa même. Puis les troupes, suivant l'usage d'Orient, se mutinèrent, et il fallut garder la maison pour ne pas être tué; circonstance d'autant plus désavantageuse à notre héros que dans les commencements il était réduit pour vivre à exercer le métier de danseur. Cependant au milieu de cette suite de désappointements, Belzoni avait été présenté à Mohammed en qualité d'ingénieur; et, comme si toute sa vie il eût construit de grandes machines, il avait promis de remplacer le travail pénible et lent de l'arrosage, qui jusqu'alors avait été fait par des bœufs, dans les jardins du vice-roi à Soubra, près du Nil, par une machine hydraulique. En effet, sa machine fut assez rapidement construite, et, s'il faut s'en rapporter à Belzoni, le mécanisme en était parfait; ce dont il est permis de douter. Le fait est que Mohammed, devant qui l'expérience fut faite, montra bientôt un dégoût prononcé contre les innovations hydrauliques et que, après un instant de répit, les bœufs reprirent leurs fonctions. Au reste Belzoni, dans sa relation, explique la chose à sa gloire en disant que le pacha d'abord ravi de l'expérience, au succès de laquelle rien n'avait manqué, s'était avisé de faire monter quinze hommes avec son petit Irlandais en dedans, près du grand rouage, afin de voir quel effet cela produirait. Ces hommes, dès que la machine fut en mouvement, tremblèrent, voulurent fuir;

l'Irlandais eut la cuisse cassée, et lui seul, Belzoni, par la force de son bras, put arrêter l'impulsion. Il n'en fallut pas davantage pour indisposer les Turcs, aux yeux desquels un malheur arrivé lors d'un premier essai pronostique une longue suite de malheurs; et Mohammed n'osa pas choquer la superstition de ses fidèles amis. Cet échec auquel eût dû s'attendre Belzoni, mais qui n'en était pas moins pour lui un mécompte cruel, fut un incident heureux pour la science. Deux consuls européens, MM. Drovetti et Salt, faisaient alors fouiller le sol de l'Egypte pour en explorer les antiquités et formaient ces belles et riches collections qui depuis ont eu des gouvernements pour acquéreurs ou pour imitateurs. Mais, là, comme sur un terrain plus vaste, les deux diplomates semblaient joûter à qui aurait les morceaux les plus rares; et la jalousie qu'inspirèrent si souvent à la France et à l'Angleterre leurs intérêts contemporains s'exerçait dans cette terre d'Egypte sur les antiquités. Beaucoup d'Italiens surtout étaient employés par l'un et par l'autre consul à ces investigations parfois périlleuses, toujours fatigantes, et où souvent, pour arriver à des résultats un peu remarquables il fallait unir à la science de la sagacité, de la promptitude d'esprit. Belzoni avait ces dernières qualités au degré le plus éminent, et grâce à elles, bientôt la science devait lui venir. S'étant présenté à M. Salt, il lui inspira par son physique et par son langage assez de confiance pour qu'il le chargeât d'enlever et de transporter jusqu'au port d'Alexandrie l'énorme buste colossal en granit rose de Memnon le jeune, qui gisait à moitié enseveli dans les sables sur la rive gauche du Nil. Dès lors com-

mença pour Belzoni la nouvelle carrière dans laquelle il devait se signaler avec éclat. Vêtu à la turque, il s'enfonça dans la vallée de l'Égypte, arrive aux ruines de cette superbe Thèbes qui eut cent portes, et dont quatre misérables villages sur l'un et l'autre bord du fleuve occupent l'emplacement, rassemble les pauvres fellahs et les fait travailler sous ses ordres avec une gravité de cadî. Tout en gourmandant ses ouvriers, il s'initiait à la science des antiquités égyptiennes (quel plus riche musée que cette plaine semée de décombres de tous les siècles)! et il apprenait l'arabe, et le copte, langues usuelles du pays. Il en sut bientôt plus qu'il ne lui en fallait pour diriger le travail. Souvent aussi le bâton dans sa main suppléait à l'insuffisance du langage; et même quelquefois saisissant un de ses Arabes par la nuque, il s'en servait comme d'une arme pour en frapper les autres. Ces moyens, de l'argent et un firman avec la taille imposante de Belzoni, imprimaient une vénération et une terreur profondes aux manœuvres qu'il employait à déblayer, à remuer le colosse. Enfin, à force de temps, de patience; de menaces et d'intelligence, le gigantesque simulacre fut embarqué sur le Nil; et, du port d'Alexandrie où l'on se pressa pour l'admirer, il fut expédié à Londres où il est aujourd'hui un des ornements du Musée britannique. Cet exploit, car c'est le nom qu'il faut donner à un succès dont jusqu'alors l'Europe n'avait point eu d'exemple, désigna Belzoni à la considération du monde savant. Ce n'était sans doute pas un fort habile antiquaire; mais personne mieux que lui, si l'on nous pardonne cette expression triviale, ne flairait les monuments. M. Salt lui proposa de

remonter le Nil au-delà des limites de l'Égypte proprement dite et de débarrasser, des collines de sable qui n'en laissaient à grand-peine apercevoir que la sommité, le magnifique temple d'Ebsambol. Belzoni arriva bientôt dans la Basse-Nubie; et, malgré les obstacles que lui offraient de toutes parts des hordes pillardes et sauvages, il eut l'art de mettre à fin son entreprise. Grâce à son adresse et un peu à son imposante stature, les uns prirent une part active aux travaux, qu'il dirigeait en personne, les autres tolérèrent ces déblaiements dont ils ne concevaient pas la raison, ou qu'ils attribuaient au désir de s'approprier les trésors cachés dans les cryptes des monuments. Tant de persévérance fut récompensée: après avoir découvert un temple d'Allhor, que ses dimensions moins grandes avaient laissé ensevelir tout entier dans les sables du désert, et qui avait été dédié à la déesse Isis, par la femme de Ramsès-le-Grand, Belzoni eut l'honneur de pénétrer le premier dans le grand temple, excavation immense et qui suppose un travail dont s'effraie l'imagination. Quatre énormes colosses assis, de 61 pieds de hauteur, représentant Ramsès-le-Grand (ou Sésostris), en décorent la façade. La première salle de l'intérieur est soutenue par huit piliers auxquels sont adossés autant de colosses de trente pieds, représentant aussi Ramsès-le-Grand; et une file de grands bas-reliefs historiques sur les parois de la salle offre le tableau des conquêtes de Pharaon. Seize autres salles non moins belles, non moins riches en bas-reliefs (mais ceux-ci ont trait à des particularités religieuses), et dont les couleurs appliquées aux sculptures ont conservé leur éclat primitif, conduisent à un

sanctuaire , au fond duquel sont assises quatre belles statues plus fortes que nature. La multiplicité des images sculptées de Ramsès démontre assez que la fondation ou pour mieux dire l'excavation du temple remonte au temps de ce Pharaon, ou du moins aux temps qui ont immédiatement suivi sa mort. Aussi les bas-reliefs dont est décorée la surface de ses murailles ont-ils fourni des documents précieux pour l'histoire d'Égypte. Il est malheureux que les sables du désert, continuellement apportés par les vents, s'accumulent derechef à l'entrée des excavations et nécessitent à chaque tentative que l'on fait pour y pénétrer de nouveaux déblaiements. Encouragé par ce succès, d'autant plus glorieux que MM. Cailliaud et Drovetti, l'année d'au paravant, avaient trouvé le temple et en avaient signalé l'existence, mais sans pouvoir y pénétrer, Belzoni, avant de rentrer au Caire, voulut encore tenter quelque découverte importante. Déjà, pendant les travaux qu'il faisait exécuter pour la translation du Memnon, visitant les hypogées de Gournah, qu'occupent, qu'exploitent d'avidés Arabes dont le feu n'est alimenté que par le bois et le carton des cercueils des momies, il s'était dit que ces anfractuosités rocailleuses, si profondément creusées jadis par la dévotion égyptienne qui les métamorphosait en cimetières, devaient encore receler dans leurs flancs des souterrains inexplorés. Rempli de cette idée qui le poursuivait dans tous ses voyages, il vint s'établir dans la vallée de Biban-El-Molouk (tombeaux des rois), errant, courant, cherchant partout. Tout à coup une fissure dans le roc frappe ses regards : il s'y arrête, l'examine de plus près, et, où cent autres n'auraient rien vu, il remarque

quelques traces de travail. Sur le champ, il s'efforce de l'élargir : les pierres s'écroulent, et il se trouve à l'entrée d'une longue allée dont les murs couverts de sculptures et de peintures relatives à la religion et aux cérémonies funéraires ne peuvent manquer de conduire au tombeau de quelque grand personnage. Sans doute l'Égypte moderne tout entière ignore ce tombeau, car nul pied humain, depuis des siècles, n'a foulé la voie où marche Belzoni. Tandis qu'il s'enfonce dans le souterrain, une espèce de fossé, bordé par un mur, lui barre le passage et paraît lui dire que là se termine le monument, qu'il est inutile de vouloir aller plus loin. Mais l'investigateur, familiarisé avec toutes ces petites ruses de l'architecture sacrée, franchit le fossé, découvre au mur une ouverture qui bientôt lui sert de passage et arrive à la salle du tombeau. Là, un sarcophage d'albâtre de neuf pieds de longueur, couvert sur tous ses pans d'hiéroglyphes et de bas-reliefs dont la magnificence, non moins que la forme même de la sépulture, annoncent la dernière demeure d'un roi, semble conserver une momie auguste. Mais Belzoni en s'approchant s'aperçoit que le cercueil est vide. Des Arabes ont déjà pénétré dans cet hypogée par une autre voie, et ont pillé le tombeau, il y a des siècles peut-être, comme Belzoni l'eût pillé s'il fût venu le premier. Il restait pourtant encore un magnifique butin à faire. Belzoni se hâte d'enlever le sarcophage d'albâtre, de prendre des copies des décorations du souterrain, et de recueillir tous les documents à l'aide desquels on pourra exécuter un modèle de cet hypogée. Ce modèle longtemps exposé à Paris et à Londres, a donné lieu dans les deux contrées à

des solutions différentes : suivant l'orientaliste anglais Young, ce sarcophage contenait les restes du roi Psammuthis qui occupa le trône un an, en 376 et 375 avant J.-C. ; au contraire, selon Champollion jeune, ce monument antérieur même à l'hypogée de Ramsès-Méiamoun était la tombe du roi Ousiréi, fils de Ramsès I^{er}. De la vallée de Biban-El-Molouk, Belzoni se dirigea ensuite, non pas comme il le dit par mégarde au sud-ouest et à l'ouest, mais au sud-est et à l'est, vers l'ancienne Troglodytique et la Mer Rouge. Il en suivit les côtes quelque temps, et enfin, arriva par 23° 30' de latitude nord à un amas de ruines qu'il regarda comme l'antique Bérénice, cette ville où, suivant les anciens, il n'y avait pas d'ombre au solstice d'été. On sait qu'il ne faut pas prendre ces assertions à la lettre, puisque l'on en disait autant d'Ossouan (Syène) qui est un peu plus au nord. Bérénice est aujourd'hui entièrement déserte, mais on reconnaît encore la direction de ses rues. Belzoni trace la circonscription de la ville qui présente une ellipse parfaite, en y comprenant le port, et qui n'a que deux mille pieds anglais de longueur, sur une largeur de seize cents ; au milieu existe encore un petit temple égyptien couvert de sculptures et d'hiéroglyphes, mais presque entièrement caché par les sables. Nous devons ajouter qu'il ne reste plus aucun doute raisonnable sur l'identité de ces ruines de l'ancienne Bérénice. Au reste cette courte excursion sur le littoral de la Troglodytique compte à peine parmi les titres de gloire de Belzoni. Revenu au Caire, où l'avait précédé le bruit de ses deux découvertes principales, il trouva un nouvel emploi à faire de son activité. Déjà M. Salt

l'avait invité à entreprendre quelques fouilles au pied des grandes pyramides de Ghizeh. N'espérant sans doute pas trouver de quoi se dédommager de ses fatigues, Belzoni n'avait donné aucune suite à ces ouvertures. L'expérience qu'il avait acquise dans ses deux précédentes expéditions changea sa manière de voir : l'émulation s'en mêla. Un de ses compatriotes, le capitaine Caviglia, venait de se faire descendre à l'énorme profondeur de 260 pieds dans le puits de la grande pyramide, celle dont tant de voyageurs ont donné les dimensions. Renonçant à explorer ce que Caviglia pouvait regarder comme son domaine, Belzoni résolut de pénétrer dans la seconde pyramide, celle de Chephren autour de laquelle, depuis des siècles, tournaient les curieux sans pouvoir en pénétrer les mystères, et qui de temps immémorial n'avait été visitée par des êtres vivants. C'est dans la relation même de Belzoni qu'il faut lire les détails de cette opération difficile, des dangers qu'il courut, du chagrin qu'il éprouva, lorsqu'il s'aperçut qu'il avait entamé le colosse par le mauvais côté, enfin des moyens qu'il employa pour rectifier son erreur, et du succès qui récompensa ses efforts. Comparant sans cesse l'extérieur de sa pyramide à celui de la pyramide de Chéops, il finit par trouver l'étroit passage qui conduisait dans l'intérieur, et de corridor en corridor, de puits en puits, il parvint à la chambre sépulcrale, où comme à Biban-El-Molouk s'élevait un sarcophage. Mais les ossements, car celui-là n'était pas vide, furent reconnus pour avoir appartenu à un bœuf. Ainsi tombèrent les assertions d'Hérodote, chez qui on lit que la pyramide de Chéphren n'a point servi de tombeau, à moins qu'il n'ait voulu

dire seulement que nul Pharaon n'y a été déposé. Ainsi cessèrent toutes ces conjectures et ces rêveries sur la destination scientifique des pyramides : il semble qu'au moins la seconde avait été bâtie uniquement pour receler les restes de quelque Apis. Memphis d'ailleurs était par excellence la métropole du culte que le peuple rendait à ces incarnations d'Osiris ; et ce qui prouve que le fait annoncé par Belzoni ne fut point isolé, c'est que dans la suite, en examinant les pyramides de Saggarah, on a trouvé dans une d'elles un crâne de bœuf. Toutefois on pourrait supposer que l'auteur de la pyramide avait voulu se faire déposer dans le monument avec le bœuf divin : c'eût été la plus haute forme de sépulture boommorphique, et un moyen assuré de réduire le nombre des trois mille transmigrations imposées à l'âme humaine, après qu'elle a quitté le corps. On voit ensuite Belzoni, qui a déjà traversé le Faïoum, le lac Mæris, les ruines d'Arsinoé, s'enfoncer de plus en plus dans les sables de la Libye, arriver à l'oasis d'El-Cassar, qu'il croit être l'oasis d'Amoun, tremper ses mains dans la fontaine du soleil. Peu de temps après ce nouveau succès, Belzoni quitta l'Égypte où, disait-il, sa vie n'était pas en sûreté, et où les consuls refusaient de lui rendre justice. Il est probable que ses plaintes n'étaient pas fondées : ses griefs se réduisaient pour l'ordinaire à des altercations plus ou moins vives avec les agents ou les protégés du consul Drovetti. Habitué à se faire obéir des fellahs, Belzoni sans doute montrait fort peu d'égard pour ses concurrents ; et, traitant les Européens comme les Arabes, les chassait sans ménagement de son terrain ; ceux-ci lui rendaient la pareille dès qu'ils

en trouvaient l'occasion. De là des intrigues, force accusations mutuelles, parfois des rixes ; et les consuls, fort embarrassés de savoir auquel entendre, se bornaient la plupart du temps à recommander la paix aux partis rivaux. Belzoni n'entre que trop souvent dans le détail de ces misérables querelles que la moindre circonstance suffisait pour envenimer, et dont le tableau est loin d'honorer ces aventuriers qui vont chercher fortune en Orient. A l'en croire, deux Arabes au service de M. Drovetti essayèrent de l'assassiner. Il les saisit en même temps tous les deux sous chacun de ses bras, et les serra si fortement qu'il fut près de les étouffer. C'est ce fait qu'il dénonça vainement. Irrité du déni de justice qu'on lui fit éprouver, il se rembarqua pour l'Europe avec sa femme qui l'avait accompagné dans une partie de ses excursions à Rosette, au Caire, à Ghizeh, à Thèbes, à O'ssouan, à Ebsambol, à Eléfantine, à Philæ, et qui plus d'une fois elle-même avait joint ses observations à celles de son mari. On était alors en sept. 1819. Il passa d'abord quelque temps à Padoue et fit présenter à sa ville natale de deux statues de granit à tête de lion. La ville les fit placer au palais de justice et frappa en l'honneur du célèbre voyageur une médaille gravée par Manfredini, et qui portait son nom et une mention de son présent. L'Angleterre, qu'il avait servie avec tant d'éclat et de bonheur, le réclama ensuite. C'est là qu'il alla recueillir les témoignages d'estime que lui décernait l'opinion publique, et mettre au jour la relation de son voyage ou plutôt de ses voyages, sous le titre de *Narrative of the operation and recent discoveries with the pyramids, temples, tombs and excavation in Egypt*

and Nubia, and of a journey to the coast of the Red Sea, etc. (Récit des travaux et des découvertes récentes qui ont eu pour objets les pyramides, temples, tombes, excavations tant de l'Égypte que de la Nubie, et d'un voyage à la côte de la Mer Rouge, etc.), Londres, 1821, avec atlas, in-folio, de 44 planches enluminées. Cet ouvrage est assez bien écrit, pour que l'on pense que les notes de Belzoni ont été mises en œuvre par des hommes moins novices que lui en littérature. L'année suivante (1822), il fut engagé à faire au cœur de l'Afrique équinoxiale une de ces tentatives périlleuses où tant de voyageurs ont trouvé la mort. Personne plus que lui ne présentait une réunion des qualités nécessaires à la réussite de ces projets hasardeux. Sa haute taille, sa vigueur, son activité, la sagacité peu commune qu'il avait déployée dans ses courses en Égypte, la connaissance qu'il avait de la langue arabe, et cette facilité avec laquelle il se mettait en rapport avec les nomades et les Fellahs de l'Orient, tout autorisait à croire que cette fois encore il accomplirait son dessein. Son plan était plus vaste que ceux des voyageurs qui l'avaient précédé. Il devait d'abord pénétrer par le nord de l'Afrique jusqu'à cette mystérieuse ville de Tombouctou, que jusqu'alors nul Européen n'avait vue; puis de là, se dirigeant sur le Sennâr, entrer dans la Haute-Nubie et redescendre avec le Nil dans cette Égypte qu'il avait si heureusement explorée. A la fin de 1822, il était à Gibraltar : Tanger, puis Fez le virent bientôt dans leurs murs. L'empereur de Maroc : et surtout son premier ministre Sidi-Benzézoul l'accueillirent avec toute la distinction que lui méritaient les recommandations consula-

res et la grâce imposante avec laquelle il portait le turban. Il obtint bien vite la permission de faire partie d'une caravane qui sous peu de jours allait se mettre en marche pour Tombouctou. Une altercation analogue à celles qui l'avaient décidé à quitter l'Égypte vint déranger toutes ces combinaisons. La permission fut ou révoquée ou éludée; probablement dans les commencements il mit trop de raideur dans ses relations avec « certains agents qui abusaient de leur autorité » pour faire sentir leur colère à un « étranger sans défense, qui croyait » au-dessous de sa dignité de ramper « devant eux. » Plus tard, il usa de souplesse; mais ces démonstrations tardives ne réussirent pas, même à l'aide du métal puissant qui ouvre toutes les portes et toutes les oreilles en Orient : on prit son argent, et l'on éluda ses doléances. Enfin, après avoir perdu à Fez cinq mois et mille livres sterling, Belzoni revint à Gibraltar, modifiant du tout au tout le plan de sa route, et décidé à débarquer sur la côte de Guinée pour se rendre de ce pays à Tombouctou et aux sources du Niger. Le climat meurtrier de la Guinée lui présentait, il est vrai, un obstacle formidable : mais il était trop avancé pour reculer; d'ailleurs il se flattait de résister à l'homocide influence de cette atmosphère embrasée. Il se trompait. Après s'être préparé dans l'établissement anglais de Coast-Castle à sa périlleuse expédition, il partit en octobre 1823 pour l'embouchure de la rivière de Benin, arriva à Bobée et fut présenté par un négociant anglais, M. Houtson, au roi de Benin qui, voyant Belzoni vêtu à la mauresque et porteur d'une longue barbe, à l'aide de laquelle il se faisait passer pour un Africain de l'intérieur,

voulant revenir de l'Angleterre dans sa patrie, en passant par Haoussa, lui promit un guide et une escorte pour l'accompagner jusqu'à cette dernière ville, distante de vingt-cinq journées de Benin. Mais déjà ni rois de Guinée ni autres ne pouvaient garantir la sûreté de Belzoni. A peine arrivé à Bobée, malgré la force de sa constitution athlétique, il avait senti le germe d'une maladie mortelle s'introduire dans son être. A Benin les progrès du mal devinrent si rapides qu'il confessa l'impossibilité d'aller plus loin. Il pria son compagnon de le ramener à Gato et de le faire transporter à bord d'un des navires anglais stationnés devant Bobée, espérant que l'air de la mer pourrait lui rendre sa santé. Cependant sa maladie empirant à vue d'œil, il écrivit encore à Benin un billet presque illisible à la maison Briggs frères, qui depuis ses expéditions en Egypte était en relation avec lui, et à laquelle il recommandait le soin de ses effets de voyage. Il chargea M. Houtson de remettre à M. Hodgson qu'il avait laissé sur le vaisseau une améthyste très-précieuse, dernier témoignage qu'il laissait à sa femme. Ramené en palanquin à Gato où il n'arriva que la nuit et assez tard, il sentit un mieux trompeur, et ne tarda pas à expirer, le 3 décembre 1823. On l'enterra sous un grand arbre reconnu pour offrir une retraite impénétrable aux rayons du soleil, et l'on inscrivit sur sa tombe cette courte épitaphe (en anglais) : « Ci-gît Belzoni qui mourut en ce lieu dans le voyage qu'il avait entrepris pour se rendre à Tombouctou. » Ainsi périt dans la force de l'âge cet intrépide voyageur. Il est croyable que, si dès l'adolescence, il eût été formé par l'éducation, il eût été un des

hommes les plus remarquables de son siècle. Tel qu'il est, l'Italie inscrit son nom parmi ceux des plus illustres voyageurs, Marc-Paul, Colomb, Vespucce; et les archéologues ne nomment qu'avec l'accent d'un profond regret, cet homme qui en trois ans, et presque sans être guidé par des connaissances préliminaires, signala sa présence dans les ruines de l'Egypte par trois découvertes capitales, Ebsambol, l'hypogée de Ramsès et la pyramide de Ghizeh.—Le grand ouvrage de Belzonia été traduit en français par M. Depping, sous le titre de *Voyages en Egypte et en Nubie*, etc., avec notes, carte et portrait du voyageur, Paris, 1821. Le même auteur a publié une notice sur Belzoni dans l'*Annuaire nécrol.*, de 1826, reproduite en partie dans le *Journal des voyages*, t. XXXV, p. 108. Comparez ce même ouvrage, XXII, 262, XXIII, 121; l'*Obituary* angl., année 1824, 76; les *Zeitgenossen*, seconde série, tome V, 4^e partie, page 141; la *Quotidienne*, 16 et 18 avril 1821; etc., etc. Un médaillon destiné à transmettre ses traits à la postérité a été inauguré à Padoue, le 4 juillet 1827, dans la salle de l'Hôtel-de-Ville.

P—OT.

BEMMELEN (ABRAHAM VAN), professeur à l'établissement de Renswoude, mourut à La Haye, directeur de la *Société économique* des Pays-Bas et membre de plusieurs sociétés savantes, le 16 août 1822, âgé de 59 ans. Il était versé dans les sciences physiques et mathématiques, et il a publié, en hollandais. I. *Éléments de physique expérimentale*, 4 vol. in-8°. II. *Introduction à l'architecture hydraulique*. III. *Leçons d'algèbre à l'usage des écoles latines*, 2 vol. IV. *Exposé des travaux de la société économique*,

pendant les 25 premières années de son existence (dans le recueil de cette compagnie). Van Bemmelen tenait une place honorable parmi les savants de son pays, tels que MM. Van Utenhove, Van Rees, Lobatto, de Gelder, P. Curten, Bangma, Huguenin, etc, quoique inférieur cependant à plusieurs d'entre eux. Il était aussi très-versé dans la connaissance des objets d'utilité publique. L'*Algemeene konst en letterbode* du 23 août 1822 lui consacre une courte notice. La *Revue biographique des Pays-Bas* l'appelle *Van Bemel*. Les services rendus aux sciences par Van Bemmelen ont été exposés dans un discours prononcé par le professeur J. Kappeyne Van de Coppello, à la distribution des prix de l'*Ecole latine* de La Haye, en 1823 : on en lit un extrait dans le *Letterbode* du 14 février de cette année.

R—F—G.

BENABEN (L.-G.-J.-MARIE), né à Toulouse le 12 février 1774, fit ses études dans cette ville. Nommé, à l'âge de vingt-quatre ans, commissaire des guerres, il fut en cette qualité de l'expédition d'Égypte sous Bonaparte, et revint aussitôt après dans sa ville natale, où on lui donna la place de chef du bureau militaire à l'administration départementale. Cet emploi ayant été supprimé par l'établissement des préfectures, Benaben entra dans la carrière de l'enseignement, et fut successivement professeur de belles-lettres au collège d'Orléans, à ceux de Carcassonne et de Napoléonville, puis professeur de mathématiques à l'école centrale de Maine-et-Loire, à Angers. En 1815 il quitta l'enseignement, ou, pour être plus exact, il fut obligé de le quitter, pour des causes peu honorables,

mais qui ont été rapportées de diverses manières. Benaben vint alors à Paris, et, trouvant la lutte des partis vivement engagée, il se lança dans la politique. La part qu'il prit à la rédaction de différents journaux, et la composition de quelques pamphlets politiques le firent bientôt connaître. Nous avons de bonnes raisons pour croire que dès lors il appartenait à la police. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, après avoir concouru à la rédaction de quelques journaux de l'opposition, tels que la *Minerve*, et le *Constitutionnel*, il ne prit plus de part qu'aux feuilles ministérielles, et qu'il composa dans cet esprit un grand nombre de brochures auxquelles il ne mit pas toujours son nom. En revanche les journaux et les brochures de l'opposition lancèrent contre lui force épigrammes ; M. Barthélemy surtout lui donna souvent place dans les satires qu'il publiait alors contre le ministère, et l'on n'a pas oublié ce passage du *Congrès des ministres*, pour la dissolution de la garde nationale en 1827, où il faisait dire plaisamment à M. de Peyronnet :

J'entends le héraut de la France,
Mais après un mur examen,
Il me reste ma conscience
Et l'estime de Benaben....

Benaben répondit quelquefois à ces attaques (1), et du reste il se consola

(1) Voici la réponse qu'il fit, dans le *Journal de Paris* du 11 janvier 1820, à ses anciens collaborateurs du *Constitutionnel* : « Le soi-disant *Constitutionnel* croit me confondre, en m'outrageant. Je pourrais laisser tomber ses calomnies dans l'oubli qu'elle méritent. Je me dois à moi-même d'y répondre en peu de mots. A cette désastreuse époque dont il parle, je sortais à peine de l'enfance. J'avoue que je me laissai séduire par une fausse liberté. J'eus, comme tant d'autres, des moments d'entraînement et d'ivresse. Ce n'est pas à dix huit ans qu'on est bon juge en politique. Mais le *Constitutionnel* s'arrête en beau chemin. Qui l'empêche d'aller jusqu'au bout ? Pourquoi ne dit-il pas que la société populaire, à laquelle j'appartins, il est vrai, pendant quelque temps, me bannit, me proscrivit, me renferma dans un cachot pendant six mois ? »

de ces petites contrariétés par les amples et bons traitements qu'il reçut des ministres. Cet homme avait des idées singulières sur la conscience politique, et il la plaçait, disait-il lui-même, non dans sa manière de voir, mais dans le prix qu'on lui en offrait. Il vécut ainsi fort à son aise jusqu'à la fin de 1832, époque où il mourut subitement d'une attaque d'apoplexie. On a de lui : I. Une traduction des *Lettres de Phalaris*, Angers, 1803, in-8°. II. *Eloge historique du général Dupuy, mort assassiné au Caire le 30 vendémiaire an VII*, prononcé au Cercle constitutionnel de Toulouse; Toulouse, 1800, in-8°. III. *L'Éducation publique doit-elle être confiée au clergé?* Paris, 1817, in-8°. L'auteur se prononce pour la négative. IV. *Procès de l'oligarchie contre la monarchie*, Paris, 1817, in-8°. C'est une réfutation de la *Monarchie selon la charte*, par M. de Châteaubriand. Voici toute la préface de Benaben : « J'aurais fait « la part des convenances plus forte, « si je n'eusse craint de rendre celle

Pourquoi n'ajoute-t-il pas que je dus ces mauvais traitements à ma franchise, et je pourrais dire à mon éloquent haine contre les dominateurs du jour? Le *Constitutionnel* cite une autre époque où j'eus d'infâmes ennemis. Il aurait dû ajouter que je fus vengé d'eux; qu'après une injuste attaque, je montai à de plus importantes fonctions qui me valurent un nouvel avancement. Un fait certain, c'est que je n'eus jamais rien à démêler avec les tribunaux. Tous les rédacteurs du *Constitutionnel* en peuvent-ils dire autant? Ces procédés, il faut l'avouer, sont bien misérables. Vous me haïssez; cela doit être : les exclusifs m'ont toujours haï. Vous me haïssez quand j'étais parmi vous; car il y a incompatibilité entre votre patriotisme et le mien. Mais n'espérez point me dégoûter. Je poursuivrai d'un pas ferme la marche que je me suis tracée : au milieu de vos hurlements je saurai conserver ma tête, ne fût-ce que pour priver l'un de vous du plaisir de la ramasser. J'expose des doctrines; prouvez qu'elles sont fausses. Je les défends par des arguments, ne les combattez point par des calomnies; montrez une fois de la loyauté : essayez de vous mesurer avec moi corps à corps... »

« de la vérité trop faible. » V. *Le fond de la question*, Paris, 1818, in-8°. C'est une défense des ministres contre les attaques de M. Fiévée. VI. *Quelques observations sur la loi de recrutement*, Paris, 1818, in-8°. Brochure ministérielle contre les adversaires du projet de loi sur le recrutement. VII. *Un mot sur les remarques de M. de Châteaubriand*, Paris, 1818, in-8°. C'est une réponse ministérielle à la note secrète, et aux remarques de M. de Châteaubriand. VIII. *Le modérateur*, ou recueil d'observations politiques et philosophiques sur les affaires et les écrits du temps; du 15 mai 1818 au 20 avril 1819 (ouvrage semi-périodique, cahiers 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7. Il n'en a pas paru davantage). IX. *Résumé des travaux législatifs de la chambre des députés, sur l'indemnité à accorder aux émigrés*, Paris, 1825, in-8°. Toujours prêt à encenser le pouvoir, Benaben avait composé, en 1811, une pièce de vers sur la *naissance du roi de Rome*, qu'il lut à la séance publique de la société d'émulation de Rouen, le 9 juin 1812. On lui attribue un *Essai sur l'histoire du christianisme*, vol. in-8°, imprimé à Toulouse, lorsqu'il habitait cette ville. Une note de Chaudon, reproduite par Barbier, porte en substance qu'il parut en l'an XII (1804) six *Satires toulousaines*, d'abord manuscrites, et distribuées dans cette ville, de mois en mois, dirigées contre l'athénée de Toulouse, contre quelques écrivains obscurs, et principalement contre M. Baour-Lormian. Ces satires étaient accompagnées de notes plus caustiques que les vers. M. Baour-Lormian publia à la même époque une *Épître à l'auteur anonyme des*

six Satires toulousaines ; Toulouse, an XII, in-8°. Cet anonyme (qui n'était autre que Benaben) fit imprimer dans la même ville, sous la rubrique de *Bruxelles*, les *six Satires toulousaines*, in-8° de 71 pages. *L'Épître* de M. Baour-Lormian ne servit qu'à donner plus de vogue à ce recueil. On disait dans le temps que Benaben avait eu pour collaborateurs MM. Tajan, avocat, Sens, fils d'un libraire de Toulouse, et même le poète Trenenil. Mais, dit Chaudon, « on peut s'être trompé dans ces diverses conjectures. » M—Dj.

BENARD (Dom LAURENT), savant bénédictin, né à Nevers, fit profession au prieuré de St-Etienne de la même ville, et montra une telle supériorité, qu'on le plaça jeune encore à la tête du collège de Cluny, à Paris. Un grand désordre y régnait : Dom Benard voulut rétablir dans toute sa vigueur la règle de saint Benoît, et se rendit plusieurs fois en Lorraine, afin de puiser aux abbayes de Saint-Vannes, de Saint-Mihiel et de Saint-Mansuy-les-Toul, des conseils et des exemples. Mais, de l'idée d'une réforme partielle, ce religieux passa bientôt à celle d'une réforme générale dans tous les monastères de l'ordre qui avaient abandonné la règle. Il obtint à cet effet, en 1618, des lettres-patentes de Louis XIII pour l'érection d'une congrégation-modèle, destinée à fournir des sujets aux autres abbayes, et l'ordre des bénédictins de Saint-Maur prit naissance. Dom Benard en fut nommé le procureur-général. Il mourut le 21 avril 1620, dans un âge avancé. Divers ouvrages sont sortis de sa plume, entre autres : I. *De l'esprit des ordres religieux*, dissertation suivie d'une *Traduction des dialogues de saint Grégoire-le-Grand*,

Paris, 1616, in-8°. II. *Parénèses, ou exhortations sur la règle de saint Benoît*, Paris, 1616, 1618, 1619, 3 vol. in-8°. Ces parénèses, au nombre de 28, sont remplies de citations grecques et latines. L'auteur a dédié le 1^{er} volume au prince Louis de Lorraine, cardinal de Guise, archevêque de Reims : le second tome porte pour titre *l'Eloge bénédictin* ; le troisième, *Mémorial de la vie régulière*. Ce dernier, de plus de 1200 pages, est dédié à H.-Catherine de Joyeuse, duchesse de Guise. III. *La police régulière, tirée de la règle de saint Benoît*, ouvrage dédié au cardinal de Retz, archevêque de Paris, que le roi avait chargé spécialement de la réforme. Dom Athanase Mongin ayant assisté D. Benard dans ses derniers moments, publia un petit volume intitulé : *Ultima suspiria R. P. D. Laurentii Benard, per D. Athanasium de Mongin, suscepta et posteritati consignata.*

B—N.

BENAVIDES, en latin BONAVIDIUS (MARC), également connu sous les noms de MANTOVA ou de *Marco Mantuano* (1), l'un des plus célèbres jurisconsultes de son temps, naquit à Padoue, le 25 novembre 1489. Après avoir terminé ses études, il fréquenta le barreau, où il acquit une brillante réputation ; et, en 1515, il fut nommé professeur des instituts à l'académie de Padoue, alors la première du monde. Dès ce moment, dit un de ses biographes (2), on le vit marcher à pas

(1) Le père de Benavides, habile médecin, descendait d'une ancienne famille espagnole dont une branche s'était établie à Mantoue. Etant venu demeurer à Padoue, il s'y fit inscrire sur le registre de la noblesse sous le nom de *Mantova*, que son fils joignit au sien, et que souvent même il prit seul à la tête de ses ouvrages.

(2) Papadopoli.

de géant sur les traces de ses plus illustres prédécesseurs. Bientôt l'académie de Bologne et le pape Paul III cherchèrent à l'attirer par les offres les plus séduisantes ; mais rien ne put le décider à quitter sa patrie. Il fut, en 1545, créé comte palatin par l'empereur Charles-Quint, et, en 1560, le pape Pie IV le décora du titre de chevalier. Enfin, un décret du sénat de Padoue, en le déclarant premier professeur de l'académie, dont ses talents avaient rehaussé l'éclat ; le dispensa d'y continuer ses leçons, à raison de son grand âge. Ce savant jurisconsulte mourut le 2 avril 1582, à quatre-vingt-douze ans. Ses obsèques furent célébrées avec une magnificence extraordinaire. Son corps fut déposé dans une chapelle de l'église des Augustins, où il s'était fait ériger, dès 1546, un tombeau, dont il avait confié l'exécution au célèbre sculpteur Barthél. Ammannati (*Voy. ce nom*, II, 52). Ant. Riccobono (*Voy. ce nom*, au Suppl.), prononça son *oraison funèbre*. Il en existe une autre par Jérôme Negri (*Voy. ce nom*, au Suppl.), dont l'histoire est assez singulière. Negri, l'un des amis les plus intimes de Benavides, l'ayant trouvé dangereusement malade, et ne voulant céder à personnel l'honneur de prononcer son oraison funèbre, pour ne pas être pris au dépourvu, s'avisait de la composer d'avance. Mais Benavides survécut vingt-cinq ans à Negri, et devint l'éditeur du recueil de ses œuvres, dans lequel il n'oublia pas d'insérer sa propre oraison funèbre, qu'il avait eu l'avantage, sans doute très-rare, de lire plus d'une fois. Possesseur d'une fortune considérable, Benavides en consacra la plus grande partie à favoriser les savants et les artistes, dont il fut con-

stamment le protecteur et l'ami. Son musée (3), l'un des plus riches et des plus beaux de l'Italie, tenta François I^{er}, qui voulut en faire l'acquisition. « Il ne me convient pas, dit Benavides, de vendre mon musée à un si grand roi ; mais je suis prêt à le lui donner, s'il veut l'accepter (4). » La négociation en resta là. On a de Benavides plusieurs traités de droit, dont on trouve les titres dans Papadopoli, *Historia Gymnasii Patavini*, I, 257 ; dans Ghilini, *Teatro duomini litterati*, I, 161 ; dans Tomasini, *Elogia*, II, 168, etc. Les principaux sont : I. *Dialogus de concilio*, Venise, 1541, in-4°. Ce traité, dans lequel Benavides soutient que l'autorité du concile est supérieure à celle du pape, ne le brouilla pas, comme on l'a dit, avec la cour de Rome, puisque c'est postérieurement à sa publication qu'il fut créé chevalier par Pie IV, et nommé professeur honoraire de droit canonique. Cet ouvrage a été réimprimé dans le *Tractatus tractatum*, XIII, et par le P. Labbe, dans l'*Adparatus ad concilia*. II. *Epitome virorum illustrium qui vel scripserunt, vel jurisprudentiam docuerunt in scholis*, Padoue, 1553, in-8°, première édition, très-rare ; réimprimé dans les *Vies des jurisconsultes*, de Fichard, Padoue, 1565, in-4° ; dans le *Tractatus tractatum*, tome 1^{er}, et dans l'édition de Pancirole : *De claris legum interpretibus*, Leipzig, 1721, in-4°. III. *Polymathiae libri XII*, Venise, 1558, in-8°, très-rare (*Voy. la Bibliot. curieuse* de David Clément,

(3) C'est du musée de Benavides que furent tirés les portraits des jurisconsultes, publiés à Rome, 1566, in-fol. Cette collection de 24 portraits est très-rare (*Voy. LAFERRY, XXIII, 143*).

(4) *Voy. l'Oraison funèbre* de Mantova, par Riccobono.

III, 124). Les ouvrages littéraires de Benavides sont non moins rares et plus recherchés que ses livres de droit. IV. *Operetta nuova utile e dilettevole de l'Eremita in V giornate*, Venise, 1521, Milan, 1523, in-8°. V. *Discorsi sopra i dialoghi di Sperone Speroni*, Venise, 1561, in-8°. VI. *Annotazioni brevissime sopra le rime di Petrarca*, Padoue, 1566, in-4°. Le nom de l'auteur est indiqué sur le frontispice par une main ouverte, dans laquelle on voit les trois lettres T O A, ce qui fait Mantoa ou Mantova (Voy. Fontanini, *Bibl. d'eloquenza*, II, 44). VII. *Epistolæ familiares*, Padoue, 1578, in-8°. Ce volume est si rare que Jacq. Morelli, le célèbre bibliothécaire de Saint-Marc, n'avait jamais pu le trouver. Il écrivait en 1809 au chevalier Jean de Lazara de ne pas manquer, si l'occasion s'en présentait, de le lui acheter pour sa collection d'Epistolographes (Voy. les *Operette* de Morelli, III, 243). VIII. *Loculati opusculi libri quinque*, ib., 1580, in-4°. Ce volume rare est orné d'un grand nombre de figures en bois et du portrait de l'auteur, très-bien exécutés. Quatre médailles frappées en l'honneur de Benavides sont figurées dans le *Musæum Mazuchellianum*, pl. 84. Apostolo Zeno en a décrit deux dans ses notes sur la *Bibl.* de Fontanini. W—s.

BENDA (JEAN-GUILLAUME-AMÉDÉE-OTHON), fils d'Ernest Benda, musicien de la chambre de Frédéric II, naquit le 30 oct. 1775, à Berlin. Privé fort jeune encore de son père, il fut élevé par son oncle Reinbeck, archidiacre de Berlin, jusqu'à ce qu'on l'envoyât à l'université de Halle. Il s'y donna fort activement à l'étude du droit, qu'il entremêlait de travaux littéraires, mais sans sacrifier

comme tant d'autres les lois au culte des muses. En 1797, il fut envoyé avec le titre d'auditeur à Petrikaudans la Prusse méridionale; de là il passa en qualité de référendaire à Kalich, où presque aussitôt il fut nommé conseiller criminel. Il n'avait à cette époque que vingt-trois ans. Un avancement si rapide excita, on peut le penser, de l'envie et des murmures. Il les apaisa en partie et par son activité et par son extrême habitude des affaires. Mais tout ce qu'il acquérait sous le rapport de l'intelligence ne servait qu'à lui faire désirer une sphère de travaux plus élevés que la jurisprudence et l'administration. Les événements de 1806 lui en fournirent l'occasion. L'érection du duché de Varsovie faisait passer Kalich sous un pouvoir différent de la Prusse : malgré les pressantes invitations et même les offres qui lui furent adressées, Benda refusa de servir les Polonais, et rentra dans les limites prussiennes. On ne le dédommagea point par une autre place de celle qu'il avait perdue, et il ne se montra pas fort occupé d'obtenir ce dédommagement. De Berlin, où d'abord il s'était rendu, il passa près de la famille de ses beaux-frères à Hirschberg, en Silésie, et finit par se fixer à Landshut, petite ville voisine d'Hirschberg. Il y remplissait simultanément divers emplois dont le principal était celui de commissaire de justice. Instruits bientôt de son aptitude et de son activité, les chefs de l'administration supérieure à Breslau, lui confièrent plusieurs affaires délicates et importantes. Des troubles ayant éclaté dans les cercles de Landshut, de Schweidnitz et de Jauer, il fut chargé de les apaiser, et à cet effet, on mit à sa disposition un détachement des troupes françaises alors

cantonnées dans le pays : il eut le bonheur de rétablir l'ordre sans la coopération de ces redoutables auxiliaires. Partageant toutes les antipathies de ses compatriotes contre la domination étrangère, Benda entra de bonne heure dans la fameuse association du Tugendbund et devint directeur de la section de Landshut. Les relations qu'il avait nouées par suite de ses divers emplois, et celles qu'il dut à sa position dans le Tugendbund rendirent son nom populaire ; et, en 1809, la ville de Landshut le choisit pour bourgmestre. Le zèle sans bornes qu'il témoigna pour la ville à laquelle il devait cet honneur fut jusqu'à un certain point préjudiciable à sa fortune. L'instruction fut un des principaux objets de ses soins. En 1813, il eut deux mesures bien différentes à faire exécuter, la répartition d'un assez grand nombre de communes dans quatorze paroisses, et la levée, l'organisation de la landwehr dans le cercle de Landshut. La même année le vit investir du commandement de la Landsturm des montagnes, et en conséquence de l'obligation un peu difficile de réduire à la discipline et à l'ordre une masse indisciplinée de 12000 hommes. Plus tard il fit partie d'une commission militaire chargée de juger sommairement ceux qui prêtaient secours aux Français. Cette même année 1813 et la suivante le virent de plus se livrer avec autant de dévouement que d'habileté à tous les risques, à tous les travaux que nécessitait la grande crise de l'Allemagne. Malgré la vigueur de sa constitution, sa santé en souffrit. Sur ces entrefaites expira le temps pour lequel il avait été revêtu de la charge de bourgmestre. Appauvrie par les événements de la guerre, la ville de Landshut ne pouvait plus lui donner

les mêmes émoluments, et Benda, pour qui la somme jusqu'alors accordée était d'absolue nécessité, ne songea pas à se faire nommer de nouveau. En 1816, il fut appelé à Oppeln (Haute-Silésie), en qualité de conseiller de gouvernement. C'est là qu'il mourut dans sa 57^e année, le 28 mars 1832, d'une péripneumonie dont la marche fut accélérée par le chagrin que lui avait causé la mort de sa troisième femme. Benda était plein d'esprit et de feu ; ses connaissances étaient variées, son élocution facile et nette ; il aimait les arts. En quittant Kalich, il se mit à étudier la philosophie de Kant, et en peu de temps, s'y rendit fort habile. Dans sa jeunesse il s'était essayé dans la composition littéraire : un peu plus tard il anéantit ces travaux de son adolescence. Mais il s'y livra de nouveau, lorsque la perte de sa place lui eut créé des loisirs. On a de lui : I. *Les Erreurs de l'amour et les bizarries de la fortune*, Francfort-sur-l'Oder, 1806. II. *Des impôts sur l'industrie et le commerce dans la monarchie prussienne*, Breslau, 1815. III. *De la police à l'égard des étrangers et des voyageurs en Prusse*, Liegnitz, 1816. IV. *Contes romantiques*, Leipzig, 1817. V. *Agrippa et le Triomphe de l'Amour*, tragédie inédite. VI. Une traduction complète de Shakspeare, Liegnitz, 1825, 19 vol. VII. La traduction des *OEuvres poétiques* de Walter Scott, ainsi que celle de beaucoup de morceaux de lord Byron. VIII. Plusieurs fragments dans des recueils périodiques. Il préparait un *Recueil général des lois prussiennes*, quand la mort vint terminer ses travaux.

P—OT.

BEN-DAVID (D. LAZARE) naquit à Berlin, le 18 octobre 1762.

Son nom, son prénom indiquent assez une origine israélite. Comme Spinoza, il gagna quelque temps sa vie en exerçant le métier de graveur sur verre. Il se rendit ensuite à Göttingue où il se livra principalement à l'étude des mathématiques sous la direction de Lichtenberg et de Kaestner. Il profita si bien des leçons de ces maîtres qu'il reçut du dernier un compliment qui, bien que d'une extrême fatuité, n'en était pas moins flatteur pour son élève. Suivant lui, Ben-David était capable de remplir toutes les chaires de mathématiques de l'Allemagne à l'exception de celle de Göttingue, tant que lui, Kaestner, serait vivant. Ben-David avait déjà publié plusieurs écrits mathématiques et des dissertations de philosophie, lorsqu'il passa de l'académie de Göttingue à celle de Halle pour y continuer ses études. La faculté de philosophie de cette ville, sur l'invitation d'Eberhard, lui délivra, lors de son arrivée, le diplôme de docteur. Bientôt il entreprit, en commun avec Eberhard, un travail sur des matières philosophiques; et, après avoir assez légèrement sans doute jeté les bases de leur travail, il reprit le chemin de Berlin. Cependant ses idées philosophiques subissaient une modification grave. Fortement saisi du système de Kant, il s'était mis à l'étudier, avec cette ténacité qu'il apportait dans tous ses travaux. Il ne tarda pas à s'apercevoir que son ami et lui différaient essentiellement sur les bases de l'édifice qu'ils voulaient élever. Il renonça en conséquence à un projet qui ne pouvait plus s'exécuter que d'une manière très-imparfaite et sans unité de vues. Empressé de répandre les nouvelles vérités qui venaient de s'offrir à lui, il se rendit à Vienne où le système de Kant était encore à

peu près inconnu, et où il espérait trouver des esprits disposés à recevoir la doctrine du philosophe de Königsberg. Il ne se trompait pas. Le cours qu'il ouvrit, et qui était libre des liens des universités allemandes, obtint un succès prodigieux; et il eut le plaisir d'initier à de hautes spéculations psychologiques et métaphysiques des centaines d'auditeurs qui jusqu'alors n'avaient appris de leurs professeurs salariés qu'à bégayer la philosophie de Wolf. Les hommes les plus distingués de Vienne, entre autres le comte de Harrach, le baron de Retzer et Alxinger, se rangèrent parmi les partisans ou les protecteurs déclarés de Ben-David. En revanche l'envie ne tarda pas à se déchaîner contre lui. Les professeurs de l'université étaient en général mal disposés à son égard, à cause de la doctrine qu'il développait dans sa chaire et à cause de ses succès. Un d'eux appela l'attention déjà inquiète du gouvernement autrichien sur la tendance suspecte de ce juif prussien, protestant, philosophe et Kantiste; on insista sur la manière tranchante, vive et hardie avec laquelle il s'exprimait dans les conversations qui précédaient chacune de ses leçons; et bientôt un ordre émané d'en haut défendit à Ben-David l'enseignement public, et lui ferma la salle dans laquelle il faisait ses cours. Aussitôt le comte de Harrach, chez qui il demeurait, ouvrit dans son hôtel une vaste salle où le professeur continua quelque temps ses leçons. Toutefois il dut bientôt les suspendre. Un ami, très-haut placé dans l'administration lui donna confidentiellement l'avis de garder le silence, et même de quitter, au moins pour quelque temps, la capitale de la monarchie

autrichienne ; en même temps , plusieurs de ceux qui prenaient le plus d'intérêt à ses travaux se trouvèrent saisis de maladies singulières : les bruits les plus extraordinaires , on peut dire les plus absurdes , coururent à ce sujet , et , ce qui est à noter , trouvèrent créance auprès de beaucoup de personnes. Ben-David alors quitta Vienne pour revenir dans sa ville natale. Il y passa le reste de ses jours , car à peine est-il besoin de parler du court voyage qu'il fit à Vienne quelques semaines après son retour à Berlin. S'il espérait se faire accorder le droit , soit d'enseigner soit de rester dans la première de ces villes , il dut alors perdre ses illusions. Il se résigna. Les premiers temps de son nouveau séjour à Berlin furent consacrés à des travaux analogues à ceux qui avaient signalé sa présence à Vienne. Il y fit des lectures publiques et vit d'abord un auditoire assez nombreux se grouper autour de lui. Mais il n'était pas à Berlin comme à Vienne le seul à développer la doctrine de Kant ; et l'université nouvellement érigée dans la capitale de la Prusse se plaignit que l'enseignement public de Ben-David empiétât sur ses droits. Il fut donc encore obligé de renoncer au professorat. Plus tard il dut en perdre jusqu'au désir : la doctrine de Kant commençait à être modifiée , dépassée. Ben-David , avec cette inflexibilité qui en général est le caractère des hommes qui ont tout dû à eux-mêmes et qui n'ont eu ni guide ni maître , resta étranger à ces modifications ; le novateur de Vienne fut sinon un rétrograde , au moins un retardataire à Berlin. Il changea encore une fois de carrière et , désertant une philosophie qui chaque jour devenait plus inintelligible et lui in-

spirait plus d'antipathie , il se voua aux recherches sur les antiquités hébraïques et sur l'exégèse de la Bible. Malgré le zèle et quelquefois l'érudition qu'il y déploya , on ne peut lui attribuer dans cette branche de philologie un mérite vraiment scientifique. Il n'a point ce tact sûr qui est essentiel à la critique ; il part trop exclusivement d'idées préconçues qu'il eût fallu ou rectifier ou restreindre et sur lesquelles il établit un édifice sujet à crouler ; sa précision catégorique méconnaît trop les circonstances qui , dans l'application , doivent modifier les principes et adoucir les conclusions. A ces travaux littéraires de son choix , Ben-David en joignait d'autres dans les recueils périodiques de l'Allemagne et même de l'étranger. Le *Magasin de psychologie expérimentale* de Moritz , les *Mémoires d'anthropologie philosophique* de Wagner , le *Journal mensuel* de Berlin par Biester , le *Nouveau journal mensuel* de Berlin , les *Heures* de Schiller , la *Bibliothèque orientale* de Eichhorn , la *Sulamite* de Fränkel , les *Propylées* ; etc. , contiennent des morceaux de Ben-David. Mais c'est surtout à la *Revue mensuelle allemande* (*Deutsche Monatsschrift*) qu'il a donné une quantité considérable d'articles. Il occupa de plus la place de calculateur à la caisse royale des veuves. Directeur de l'école israélite libre de Berlin , il la gouverna pendant plusieurs années au milieu des circonstances les plus difficiles , sans qu'elle perdît rien dans cet intervalle. Ces soins étaient gratuits , et quelquefois sa fortune , sa santé eurent à en souffrir ; il ne les ralentit point pour cela. Quelque temps aussi la société philomathique de Berlin l'eut pour secrétaire. Ben-David mourut le 28

mars 1832. On peut dire qu'il avait survécu à sa réputation et surtout à sa capacité. C'était toujours un esprit ingénieux, profond, incisif, mais il était comme égaré au milieu de la génération qui venait de naître. La soif du savoir, la croyance aux réalités de la science s'étaient éteintes chez lui. Arrivé par ses propres forces et sans maître à un point élevé, mais là voyant que les autres continuaient à marcher, à gravir, il s'était arrêté plein de découragement. Et si les autres montaient facilement, ce n'est pas qu'ils eussent été plus favorablement traités de la nature; c'est qu'ils étaient arrivés plus commodément que lui au point où il était: ils s'étaient astreints à suivre les leçons d'un maître; c'est qu'ils s'avancèrent appuyés en quelque sorte les uns sur les autres et de concert; c'est enfin que la plupart d'entre eux n'étaient pas embarrassés de ces préjugés qui ralentissent la marche ou même faussent les ressorts de l'intelligence. Au reste, lorsqu'il se mettait à parler des souvenirs de sa jeunesse et de sa vie, à Vienne, il faisait éprouver à tous ceux qui l'entendaient un charme inexprimable. Il avait gardé à Kant une affection semblable à celle qu'on sent pour une première maîtresse: le portrait du philosophe gravé, son buste étaient les seuls ornements de sa modeste habitation. Ayant connu un grand nombre de littérateurs et de savants de tout genre, et s'exprimant toujours avec une entière liberté sur leur compte, il offrait dans ses conversations comme un résumé piquant de l'histoire littéraire d'un demi-siècle. Du reste, on a deviné que sa position, sous le rapport des avantages sociaux, était inférieure à son mérite. Peut-être plusieurs verront-ils là quelque chose qui res-

semble à du malheur. On pourrait tout aussi bien dire qu'il y eut de la faute de Ben-David. Le vrai, c'est qu'il n'était pas né pour plaire aux corps privilégiés, aux corps enseignants; qu'il se pliait difficilement à quelque exigence que ce fût, qu'il aimait par dessus tout l'indépendance: il l'obtint. Parfois sans doute les conditions, les résultats de cette indépendance lui semblèrent amers: mais, tout bien examiné, il l'avait préférée à tout. Nous ne savons si plus tard, dans le secret de son cœur, il n'eût pas préféré une dépendance opulente, mais le temps était passé de faire un choix. Il aimait passionnément la promenade, et vieux il bravait les pluies, la neige, l'orage, pour aller silencieusement et à pas lents se livrer, soit dans les jardins publics, soit dans la campagne, à des méditations solitaires. Voici la liste des ouvrages de Ben-David, défalcation faite de ses nombreuses collaborations aux journaux et recueils scientifiques (tous sont en allemand). I. *Sur les lignes parallèles*, Berlin, 1786. II. *Discours sur l'amélioration civile des Juifs*, trad. du français, Berlin, 1789. III. *Essai d'une analyse logique de l'infini mathématique*, Berlin, 1789. IV. *Un mot sur les traits caractéristiques des Juifs*, Leipzig, 1792. V. *Essai sur le plaisir*, Vienne, 1792, 2 vol. Cet ouvrage, écrit par Ben-David à l'époque qu'il a toujours regardée comme la plus heureuse de sa vie, celle de son séjour à Vienne comme professeur, se ressent de l'impression de bonheur qu'il éprouvait en le composant. Au reste, c'est moins sans doute à ses propres inspirations qu'aux conseils d'Alxinger et de Retzer qu'il obéissait lorsqu'il écrivait cet ouvrage

et quelques-uns de ceux qui suivent. Un des traits essentiels de son caractère était une simplicité presque digne de Diogène, mais qui, comme celle de Diogène, tend à étouffer le sens du beau et à rendre insensible à tout ce que la nature offre d'élevé, de complexe et de riche. VI. *Lectures publiques sur la critique de la raison pure*, Vienne, 1795; seconde édition, Berlin, 1802. VII. *Lectures publiques sur la critique de la raison pratique*, Vienne, 1796. VIII. *Lectures sur la critique du jugement*, Vienne, 1796. IX. *Discours sur le but de la philosophie critique*, Vienne, 1796. X. *Notes sur la critique du goût*, Vienne, 1797. XI. *Lectures sur le fondement métaphysique de la science de la nature*, Vienne, 1798. XII. *Essai d'une théorie du goût*, Berlin, 1798. XIII. *Mémoires sur diverses matières*, Berlin, 1800. XIV. *Essai d'une théorie du droit*, Berlin, 1802. XV. *Sur l'origine de la connaissance* (discours couronné par l'académie des sciences de Berlin), Berlin, 1802. XVI. *Autobiographie*, Berlin, 1804. XVII. *Sur la religion des Hébreux avant Moïse*, Berlin, 1812. XVIII. *Calcul et Histoire du calendrier des Juifs*, Berlin, 1817. P—OT.

BENEDETTI (FRANÇOIS), poète dramatique, né vers 1792, à Cortone, annonça dès son enfance les dispositions les plus extraordinaires pour les lettres. De 1815 à 1818, il fit représenter deux tragédies, *Telegono* et *Druso*, qui promettaient un digne successeur à Alfieri qu'il avait choisi pour modèle; et dans le même temps il fit imprimer un *Discours* très-remarquable sur le théâtre italien. Ce génie précoce mourut en

1821 à l'âge de moins de trente ans. Il laissait en portefeuille onze tragédies en partie terminées, et parmi lesquelles on cite comme les meilleures : *La Congiura di Milano*, *la Gismonda*, *les Eleusini* et *Nicolas di Rienzo*. Outre un si grand nombre d'ouvrages dramatiques il a laissé les *Vies* du même Rienzi, de Philippe Strozzi, de Pierre et de Nicolas Capponi et de Jean de Procida. On se flatte que les frères de Benedetti, possesseurs de ses manuscrits, feront enfin jouir le public d'ouvrages qui doivent encore augmenter la juste renommée de ce grand poète en Italie. (Voy. *la Revue encyclopédique*, XIII, 474.) W—s.

BENEDETTO ou de **BENEDICTIS** (JACQUES). Voy. JACOPONE, XXI, 330.

BENELLI (ANTOINE PERGRINO), musicien, né à Forlì le 5 septembre 1771, fut doué par la nature d'un talent tel que, dès son début, il fit une grande sensation en Italie. En 1790, il s'engagea comme ténor à Naples, où il acquit une grande réputation. Appelé au théâtre de Londres en 1798, il y eut un très-brillant succès comme chanteur et comme compositeur. En 1801, il fut attaché au théâtre de Dresde, où sa belle voix, son excellente méthode et son jeu spirituel lui méritèrent les éloges les plus flatteurs. Placé en 1823, comme professeur, à l'école de chant à Berlin, il y resta jusqu'en 1829. Dans cette dernière année il écrivit ses *Lettres sur la Musique*, qui furent publiées dans le journal musical de Leipzig. Spontini, qui y était fortement attaché comme compositeur d'opéras, fit publier une analyse de son opéra d'*Olimpia*, composée par Benelli, et dans laquelle il louait beaucoup cet

ouvrage que le public avait accueilli peu favorablement. Cette publication fit taire les lettres critiques, et Benelli promit de donner des éclaircissements. Mais dans la même année il perdit sa place et retourna à Dresde, où il jouissait d'une pension. Sa santé s'étant altérée, il entreprit un voyage dans les montagnes de la Saxe, et mourut à Boernichen le 26 août 1830. On cite parmi ses compositions plusieurs *Messes*, genre de musique dans lequel il excellait, un *Pater noster* à cinq voix, un *Salve regina*, un *Ave Maria*, un *Stabat mater*, quatre *Notturmi* à quatre voix, *Il Giorno natalizio*, une *Cantata* à cinq voix, *con pianoforte*, *Metodo per il canto*; plusieurs ariettes, rondes et nocturnes, un cours de chant, un solfège pour la basse, etc., tous ouvrages remarquables par l'effet et le talent du compositeur. Z.

BENETTI (JEAN), littérateur italien, naquit à Ferrare en 1802, et se consacra dès sa plus tendre jeunesse à la profession d'avocat qu'il vint exercer à Naples; ce qui ne l'empêcha pas de cultiver la littérature avec un très-grand succès; mais il fut bientôt arrêté dans sa carrière par des atteintes de phthisie pulmonaire qui le conduisirent au tombeau le 23 janvier 1825, à peine âgé de vingt-trois ans. Sa mort fut un jour d'affliction pour les amis des lettres. Une foule nombreuse assista à ses funérailles; et son ami Petrucci prononça sur sa tombe une oraison touchante. Benetti avait surtout une prédilection marquée pour les Saintes Ecritures, et il y puisait cet enthousiasme des prophètes, si rare parmi les poètes de notre temps. Quelques jours avant sa mort, il avait traduit le beau psaume *Super flumina Ba-*

bylonis, et il récitait cette traduction à ses amis, qui pleuraient avec lui sur le sort des Hébreux chassés de leur patrie. Il avait connu personnellement lord Byron, dont il admirait le génie, et il l'a imité surtout dans une de ses *Mélodies hébraïques*, adressée à la mémoire du Dante. On a imprimé, dans la même année, un choix de ses poésies qui présentait de grandes beautés. Z.

BENGER (MISS ELISABETH OGILVY), Anglaise distinguée par ses talents littéraires, naquit dans la cité de Wells, au comté de Somerset, en 1778. Sa mère, délaissée par son mari, et sans fortune, put au moins lui donner cette précieuse partie de l'éducation qui consiste dans l'exemple d'une conduite vertueuse; mais celle-ci joignait à d'heureuses dispositions morales un goût très-vif pour l'étude, auquel son entourage ne pouvait guère répondre. Elle a raconté plus tard, qu'à cette première époque de sa vie, n'ayant pas de livres à sa disposition, elle allait se placer chaque jour devant la boutique de l'unique libraire qu'il y eût dans sa petite ville, dévorant les pages ouvertes des brochures étalées, et y retournant le lendemain pour voir si elle y trouverait des pages retournées qu'elle pourrait encore lire. Sa mère, cédant à ses instances, la laissa entrer, à l'âge de douze ans, dans une école de garçons, où on lui enseigna le latin. Trois ans après, un petit poème de sa composition parut, et ne fut pas trouvé dénué de mérite. Mais son talent, qui se formait, ne pouvait pas être apprécié des gens simples et ignorants au milieu desquels elle vivait; et le talent ne se résigne pas longtemps à être méconnu. En 1802, mistress Benger, veuve depuis plusieurs années, fixa sa demeure à

Londres, et bientôt elle fut introduite dans une société où elle reçut des encouragements et perfectionna son goût. George Gregory la mit en relation avec d'autres personnes recommandables, notamment mistriss Hamilton, le poète Campbell, le médecin Aikin et sa sœur mistriss Barbauld. A Londres, Elisabeth travailla d'abord pour le théâtre; mais elle ne tarda pas à reconnaître que, pour réussir dans ce genre, le plus difficile n'était pas de composer des pièces intéressantes. Elle écrivit quelques romans, et un poème sur *l'abolition de la traite des noirs*, qui a été imprimé avec ce qu'ont écrit sur le même sujet Montgomery et Graham, 1809, in-4°. Mais la réputation de mistriss Benger est surtout fondée sur les travaux historiques et biographiques auxquels elle s'est adonnée depuis. Elle avait commencé des mémoires sur Henri IV, roi de France, lorsque le 9 janv. 1827, la mort vint l'enlever aux souffrances d'une constitution malade et d'une vieillesse sans ressources, à ce que nous apprend Lucy Aikin, son amie pendant plus de vingt années, et qui a consacré à sa mémoire des pages touchantes qui ont été réimprimées dans l'*Obituary* de 1828. Voici la liste des principaux écrits de mistriss Benger : I. *Le cœur et l'imagination*, 1813, 2 vol. in-12. II. *Mémoires sur mistriss Elisabeth Hamilton*, accompagnés d'un choix de sa correspondance et d'autres écrits inédits, 1818, 2^e édition, 2 vol. in-8°, avec portrait. III. *Mémoires sur J. Tobin* (*Voy. ce nom*, XLVI, 189), 1820, 1 vol. in-8°. IV. *Notices sur Klopstock et ses amis*, en tête de la traduction anglaise de leur correspondance. V. *Mémoires sur la vie d'Anne Boleyn*, 1821, 1 vol. in-8°. VI. *Mé-*

moires sur Marie, reine d'Ecosse, avec des anecdotes sur la cour de Henri II, pendant le séjour de cette princesse en France, 1822, 2 vol. in-8°. VII. *Mémoires sur la reine de Bohême*. L.

BENINCASA (BARTHÉLEMI, comte DE), né dans les états de Modène en 1745, était un des grands seigneurs italiens qui jouissaient le plus activement de la vie. A des connaissances diplomatiques vantées dans sa cour, il joignait des prétentions littéraires, un dilettantisme passionné, le goût de la chasse, des voyages, de la bonne chère et de plaisirs plus vifs encore. Il paraît que ce système ne manquait pas d'imitateurs, ou au moins d'imitatrices, dans sa propre maison; car, chargé par son souverain d'une mission à Vienne, en 1788, et obligé par les exigences du conseil aulique de revenir à Modène demander de nouvelles instructions, il arriva si malencontreusement chez lui, qu'il y fut témoin d'un spectacle dont sa présence fit un véritable scandale, et qu'il prit la résolution de ne jamais remettre les pieds dans sa patrie. Après avoir terminé l'affaire qui l'avait appelé dans la capitale de l'Autriche, il vint se fixer à Venise, alors encore le rendez-vous de tout ce qui cherchait le plaisir, un beau ciel et de grands souvenirs. Une riche anglaise, la comtesse de Rosenberg, lui fit oublier ses distractions ordinaires, en lui inspirant des sentiments qui prirent bientôt le caractère d'une vraie passion. Pour plaire à la comtesse, qui aimait la littérature, et qui avait tout, excepté le temps, pour devenir auteur, il mit en français, avec beaucoup de liberté, il est vrai, le *Viaggio in Dalmazia* de l'abbé Forlìs, sous ce titre, *les Morlaques*, et en fit des lectures dans di-

vers salons. On crut que la comtesse, renommée par la facilité avec laquelle elle maniait la langue française, était l'auteur de l'ouvrage; et la publication des *Morlaques*, Venise, 1788, in-8°, avec le nom de Benincasa, ne changea point l'opinion générale à cet égard. Peut-être, en effet, la comtesse avait-elle contribué à l'amplication du travail de Fortis par les encouragements qu'elle prodiguait à Benincasa, ou par la reconnaissance qu'elle lui témoigna de ce travail, entrepris à sa plus grande gloire. Vers le même temps aussi Benincasa se fit l'éditeur d'*Allichiero*, ou *description d'une maison de campagne située au village de ce nom, près de Padoue*, livre qui probablement fut composé à peu près de la même manière que les *Morlaques*. Quoi que l'on en doive penser, après la petite ovation décernée par la haute société de Venise à la vanité féminine, l'auteur et sa belle collaboratrice allèrent ensemble visiter l'Angleterre. La comtesse y resta : c'était sa patrie; Benincasa revint sur le continent. En se séparant de lui, la comtesse de Rosenberg lui avait assuré une pension de vingt-quatre mille francs. Paris eut d'abord des attrait pour lui; Benincasa y fut introduit dans les premières sociétés; mais, la révolution ayant éclaté, il quitta un pays d'où la frivolité brillante allait s'exiler pour long-temps, et retourna en Italie. Arrivé à Milan, il s'y arrêta, reprit sa vie ordinaire, et, utilisant en quelque sorte ses plaisirs, fournit au *Giornale italiano* des articles de littérature et de spectacles. Lorsque la république française, passant les monts et jetant toutes les régions européennes dans le même moule, eut improvisé une république cisalpine, Benincasa ob-

tint une charge de directeur d'ordre dans les deux grands théâtres de Milan et dans les jeux publics de la capitale de la Haute-Italie. L'avènement de Napoléon au royaume d'Italie lui valut une mission en Dalmatie près du providiteur-général Dandolo. Benincasa y fonda, sous les auspices du providiteur, un journal intitulé *Dalmata Veneta*. Les événements difficiles qui eurent lieu ensuite dans les provinces illyriennes le firent revenir dans des contrées plus tranquilles. Il résida quelque temps à Brescia, où il publia, traduit de l'anglais en italien, l'ouvrage de Walker qui a pour titre : *Mémoire historique sur la tragédie italienne*. Puis il reparut à Milan, où il fut nommé secrétaire de la commission d'instruction publique, destinée à l'examen des livres classiques, et sous-directeur des théâtres royaux. La révolution de 1814, en détruisant le royaume d'Italie, lui enleva ces deux places : cependant il était loin de l'enthousiasme pour le gouvernement de Bonaparte. Au texte du *Mémoire sur la tragédie italienne*, il ajoute, sous prétexte de compléter le tableau, un jugement flatteur sur les pièces de Monti, le poète en titre de Napoléon (*Galeotto Manfredi, Aristodemo*); mais bientôt on voit percer son véritable motif dans les louanges qu'il donne au poème du même auteur sur la mort de Bassville. Benincasa est mort vers 1825, dans un âge avancé. P—OT.

BENINCORI (ANGE-MARIE), compositeur musicien, né à Brescia ou à Mantoue, au mois de mars 1779, était fils d'un secrétaire du duc de Parme. Dès l'âge de 5 ans, il apprit la musique, reçut des leçons de violon de l'habile virtuose Rolla; et ses progrès furent si rapides, qu'à

sept ans il fut en état de jouer un concerto en public, devant le duc de Parme, qui, satisfait de son talent précoce, lui envoya le lendemain une montre à répétition. Benincori ayant perdu son père quelque temps après, fut mis au collège par les soins du prince dont il avait mérité la bienveillance. Obligé de suspendre ses études de violon, parce qu'on ne lui laissait pas le temps de s'y livrer pendant le jour, il prit le parti d'y consacrer quelques heures toutes les nuits, et pour qu'on ne l'entendît pas, il avait imaginé de graisser l'archet de son violon. Rolla ayant eu la curiosité de voir si son jeune élève avait conservé ses heureuses dispositions, fut étrangement surpris de ses progrès, et en apprit de lui la cause. Il en parla au prince, qui, ne voulant pas contrarier la vocation de cet enfant, lui fit donner les meilleurs maîtres, au nombre desquels fut le célèbre Cimarosa. A 14 ans, Benincori, pour son coup d'essai, composa une messe, qui fut exécutée. Comblé des bontés du duc de Parme, il partit pour l'Espagne, avec son frère aîné, en 1797; mais la faillite de la maison où ils avaient placé leurs fonds les obligea de donner des concerts. Son frère étant mort de la fièvre jaune, et son protecteur n'existant plus, il se rendit en Allemagne, et s'y fit connaître par diverses compositions, entre autres un opéra de *Nitétis*, qui obtint autant de succès à Vienne qu'il en avait eu en Italie. Arrivé en France, vers 1803, il se fixa à Paris, où la fortune ne le traita pas aussi favorablement que plusieurs de ses compatriotes, quoiqu'il y donnât des leçons de chant, de violon, de piano, de composition et d'harmonie. Il fit représenter au Théâtre-Feydeau trois opéras-comi-

qués : *Les Parents d'un jour*, en un acte, paroles de M. Améd. de Beauplan, 1815; *la Promesse de mariage*, ou *le retour au hameau*, paroles de Dieulafoy et Gersin, 1818; et *les Epoux indiscrets*, ou *le danger des confidences*, en un acte, paroles de Saint-Just, 1819. Ces ouvrages réussirent peu, en raison de la faiblesse des poèmes; mais la musique en fut trouvée spirituelle et agréable, et fit juger Benincori capable de terminer la partition d'*Aladin*, ou *la lampe merveilleuse*, dont Nicolo n'avait pas achevé les deux premiers actes (1); Benincori a composé seul la musique des trois derniers, la marche qui termine le premier, la fin du premier chœur, la 2^e, la 4^e scène et une partie du dernier chœur du second acte, l'ouverture et tous les airs de danse. La pièce fut jouée le 6 février 1822 avec le plus grand succès, et s'est maintenue au répertoire, jusqu'à l'époque où le rossinisme a prévalu. Mais *Aladin* semblait destiné à être fatal aux deux compositeurs qui en avaient fait la musique. Benincori, atteint d'une affection au pylore, demeurait à Belleville chez son beau-père, frère de Gersin, l'auteur dramatique; il y mourut le 30 décembre 1821, âgé de 43 ans (et non pas de 41, comme l'a dit M. Mabul dans son *Annuaire nécrologique*), six semaines avant son triomphe, et pendant les répétitions d'un opéra auquel il avait eu la meilleure part, et dont le succès devait assurer sa fortune et sa réputation. Membre de la société philharmonique de Bologne, il était d'un caractère froid, mais homme d'esprit,

(1) C'est faute de renseignements exacts, que dans une note de l'article *Nicolo* (tom. XXXI, pag. 257), nous avons dit qu'il en avait fait les trois premiers actes presque entiers.

et surtout homme de bien. Outre les partitions dont nous avons parlé, on a de Benincori une *Symphonie*; dédiée à Haydn; six œuvres de *Quatuors* pour deux violons, alto et basse, dont les deux premiers œuvres ont été gravés en Allemagne, et les quatre derniers à Paris; un œuvre de *Trios* pour piano, violon et violoncelle, etc. Il a laissé trois quatuors manuscrits et deux opéras non représentés, mais lus au comité, savoir : *Galathée*, ou *le nouveau Pygmalion*, paroles de Portelance, 1804, et *Hésione*, en 3 actes, 1807. A—r.

BENING (FRANÇOIS), jésuite, prédicateur du XVII^e siècle, né à Avignon, devint recteur du collège de cette ville. Il est connu par un ouvrage dont la singularité aurait dû faire obtenir une place à l'auteur dans nos Dictionnaires historiques. C'est le *Bouclier d'honneur où sont représentés les beaux faits de très-généreux et puissant seigneur feu messire Louis de Bertons, seigneur de Crillon*, Avignon, 1616, in-8°, et Lyon, 1616, in-4°. Cette oraison funèbre fut prononcée dans l'église cathédrale d'Avignon, au mois de déc. 1615. L'abbé d'Artigny est le premier qui ait rappelé l'attention du public sur cette production bizarre. Il en publia la plus grande partie dans le tome V des *Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature*, p. 48-102 (1). « Ce discours, dit-il, est unique dans son espèce (2). Le sérieux et le burlesque y marchent d'un pas égal, et à l'exception de

« quelques endroits trop languissants
« que j'ai supprimés, tout y est original et récréatif, le tour, le style,
« la pensée, et en particulier le fréquent usage des antithèses, des
« équivoques et des jeux de mots. » L'abbé Gros de Besplas, dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire*, Paris, 1767, in-12, pag. 283-300, donne l'analyse du *Bouclier d'honneur*, qui avait été réimprimé en 1759, in-12, pour compléter le t. II de la vie du brave Crillon, par mademoiselle de Lussan. Mais on supprima ensuite cette oraison funèbre pour y substituer d'autres pièces que l'auteur jugea mal à propos plus intéressantes. L'imprimeur Desprez, mieux avisé, publia séparément le *Bouclier*, dont la pagination commence au chiffre 197 et finit à 324. Dans une longue dédicace à Louis XIII, Bening, entre autres gentillesses, dit que sa plume n'osant prendre son vol vers le septre d'un roy, s'est perchée sur le baston d'un maître de camp. Il appelle les blessures, les oriflames du courage... Les vingt-deux que Crillon avait reçues sont autant de bouches pourprines qui prêcheront sa valeur; ce sont vingt-deux présidents en robes rouges, prononçant arrest en faveur de sa générosité. L'orateur passe en revue la hauteur, la profondeur, la longueur et la largeur du courage de Crillon; il finit par examiner combien, à la mort du héros, cette hauteur de courage fut abaissée, cette longueur combien raccourcie, cette profondeur combien aplaniée. Tout est écrit dans ce style et dans le même ordre d'idées, ou plutôt d'images et de comparaisons physiques. L—m—x.

(1) Dans cette réimpression l'on n'a pas observé exactement l'orthographe de l'original.

(2) Il paraît que l'abbé d'Artigny n'a pas connu une pièce oratoire du même temps et du même genre, intitulée : *L'Oraison funèbre du R. P. Ange de Joyeuse, provincial des capucins*, par le père Irénée, 1608, in-8°. (Voy. IRÉNÉE, au Suppl.)

BENINGA (EGGERIK), né d'une famille noble et ancienne de la Frise-Orientale, et seigneur de Grimersum, fut attaché dès sa jeunesse à la cour du comte Edzard, surnommé *le Grand*. Il devint conseiller des souverains de son pays et gouverneur de *Lehroort*. Son zèle pour les franchises de ses concitoyens, en même temps que sa fidélité à ses princes, son attachement à la religion réformée, ses lumières, la facilité de ses mœurs, l'avaient rendu extrêmement populaire. Il mourut le 19 octobre 1562, laissant en manuscrit une chronique où sa position lui a permis de faire entrer des détails qu'un autre n'aurait pu si bien connaître. Cette chronique parut d'abord en 1706, dans le tome VIII^e des *Analecta* d'Antoine Matthæus, professeur à l'université de Leyde, qui l'avait imprimée sur une copie communiquée par le savant Menso Alting, bourgmestre de Groningue. Il en fut fait une seconde édition, à Emden, en 1723, vol. in-4^o de 879 pages chiffrées, dont l'éditeur fut Eilhard Folkard-Hardenroht, prédicant, lequel y ajouta des notes marginales, des pièces officielles, etc. L'avis au lecteur contient quelques renseignements sur Beninga. — R—F—G.

BENINGSSEN. *Voy.* BENNIGSEN, ci-après.

BENNATI (FRANÇOIS), médecin italien, né en octobre 1798, à Mantoue, montra de bonne heure d'heureuses dispositions, qui lui méritèrent l'honneur de faire ses études universitaires aux frais du gouvernement autrichien. Ce fut à Pavie et à Padoue qu'il étudia la médecine et la chirurgie. Après y avoir reçu le titre de docteur, il passa dans la capitale de l'Autriche, pour y perfectionner ses connaissances. Bientôt il se rendit

à Londres, puis à Edimbourg, et vint enfin se fixer à Paris, où un accident fatal terminabrusquement, le 10 mars 1834, une carrière qui s'annonçait comme devant être très-brillante. La veille il avait été renversé par un cheval et blessé mortellement à la tête. Né dans la terre classique des beaux-arts, a dit un de ses amis; plein d'enthousiasme pour la musique, qu'il cultivait avec un succès remarquable, et doué d'une voix que plus d'une célébrité lyrique eût pu envier, il entreprit de rallier en lui cette double étude, en appliquant ses connaissances médicales à celle de la voix humaine pendant le chant. C'est dans cette vue qu'il publia ses *Recherches sur le mécanisme de la voix humaine*, Paris, 1832, in-8^o, dont il résulte que ce ne sont pas les seuls muscles du larynx qui servent à moduler les sons, mais encore l'hyoïde, la langue et le voile du palais, sans lesquels on ne pourrait atteindre à tous les degrés de modulation nécessaires pour le chant. Mais ce n'était point assez d'apporter dans cette étude les lumières de la physiologie, Bennati sentit que, pour que ses travaux fussent revêtus du cachet de l'utilité, il fallait s'occuper en même temps des maladies de ces mêmes organes. De là ses *Recherches sur les maladies qui affectent les organes de la voix humaine*, Paris, 1832, in-8^o. Cet ouvrage, réimprimé avec le précédent, sous le titre d'*Etudes physiologiques et pathologiques sur les organes de la voix humaine*, Paris, 1833, in-8^o, lui valut une part dans les prix de médecine fondés par Montyon, distinction flatteuse, qui ne fit que redoubler son zèle, car bientôt après il publia (Paris, 1834, in-8^o) un *Mémoire sur un cas particulier*

d'anomalie de la voix humaine pendant le chant, dont il avait puisé les faits chez M. Ivanhoff, russe de nation, et l'un des chanteurs distingués du Théâtre-Italien. Au moment où la mort vint le frapper, il s'occupait d'un nouveau travail sur l'hygiène de la voix, et de recherches tant sur l'art du ventriloque, que sur l'utilité de l'application de la musique à la médecine. J—D—N.

BENNET (ROELOF-GABRIEL), colonel-capitaine de la marine des Pays-Bas, s'est fait connaître comme écrivain par une histoire des *Navigations néerlandaises* au XVI^e, et au XVII^e siècle ainsi qu'au commencement du XVIII^e (*Nederlandsche Zeereisen*), histoire annoncée dans le *Letterbode* de 1828, t. II, p. 231, et dans laquelle il eut pour collaborateur M. J. Van Wyk. Ce fut encore avec cet écrivain qu'en 1825 il reçut de la société provinciale d'Utrecht une médaille d'or pour un Mémoire sur les découvertes des Néerlandais en Amérique, en Australie, aux Indes et aux terres polaires (*Over de Ned. Outdekkingen*), Utrecht, 1827, in-8° de 215 pp., sept tabl. et une carte. La plus ancienne des ces découvertes, du moins dans le mémoire cité, est celle des *îles Flamandes*, en 1445, par J. Vanden Berg, de Bruges. Parmi plusieurs articles de journaux qu'on doit à la plume de M. Bennet et à celle de son fidèle associé, nous signalerons celui qui a pour objet la découverte du *Gerritsland* ou *New-South-Sherland*, avec quelques observations sur un nouveau démenti que lui ont donné les Anglais (*Letterbode*, 1826, I, 324-331), et un autre article qui traitait de l'île *Karlshof* retrouvée (ib., 1825, II, 150-152). La dissertation sur ces découvertes a fourni

matière à de longues remarques de M. le baron van Derfelden van Hinderstein, insérées dans le même journal, 1830, I, 263, 382, 294, etc. Bennet était un officier expérimenté, et dont la perte a été vivement sentie; il mourut dans sa cinquante-cinquième année, au village d'Ede, près d'Arnhem, le 11 février 1829.

R—F—G.

BENNETT (Mistriss ELIZA), romancière anglaise, morte le 12 février 1808, a laissé un grand nombre de romans qui ont eu du succès, et dont plusieurs ont été traduits en français. Le meilleur sans contredit est *Rosa*, ou *la fille mendicante* (trad. en franç. par M.^{me} Brayer de St-Léon, Paris, an VI, 7 vol. in-12; 2^e édit., 1799, 10 vol. in-18), composition charmante, écrite avec autant de pureté que de grâce, et où l'intérêt ne languit pas un seul instant pendant dix volumes. Des autres ouvrages de mistriss Bennett, nous indiquerons : I. *Anna*, ou *l'héritière galloise*, 1784, trad. en français par Dubois-Fontanelle, Paris, 1788, 4 vol. in-12; 2^e édit., 1798, 4 vol. in-12; et par P.-F. Henry, Paris, 1800, 4 vol. in-18. II. *Les imprudences de la jeunesse*, trad. par M.^{me} la baronne de Wasse (Paris, 1788, 4 vol. in-12), qui n'eût pas dû sur son titre donner l'ouvrage comme une production de l'auteur de *Cécilia*, c'est-à-dire de miss Burney. III. *Agnès de Courcy*, roman domestique, trad. de l'anglais, Paris, 1789, 4 vol. in-12. IV. *Henry Bennett et Julie Johnson*, ou *les esquisses du cœur*, trad. en franç., Paris, 1794, 5 vol. in-18. V. *La Malédiction paternelle*, ou *l'ombre de mon père*, trad. par M.^{me} Périn, Paris, 1809, 5 vol. in-12. VI. *L'Orpheline du presbytère*,

ou *fiction et vérité*, trad. par Defauconpret, Paris, 1816, 5 vol. in-12. VII. *Helène, comtesse de Castle-Howel*, traduit par Defauconpret, Paris, 1822, 4 v. in-12. VIII. *Beauté et laideur*, trad. par le même, Paris, 1820, 2 vol. in-12. Les productions de mistriss Bennett se distinguent par l'invention et par la pureté de la morale; mais elle n'observe pas toujours bien les caractères, et n'écrit pas avec une correction continue. P—OT.

BENNIGSEN (LEVIN-AUGUSTE-THÉOPHILE, comte DE), général russe, naquit le 10 février 1745 à Brunswick où son père était colonel des gardes. En sa qualité de seigneur de la terre de Banteln qu'il possédait dans l'électorat de Hanovre, cet officier se trouvait le vassal du roi d'Angleterre. Il profita de cette position pour faire entrer son fils dans les pages; et le jeune Bennigsen, après avoir passé cinq ans à la cour de Georges II, fut nommé lieutenant, puis capitaine dans ses gardes à pied, et fit en cette qualité la dernière campagne de la guerre de sept ans en Allemagne. Mais il avait alors peu de goût pour la carrière des armes, et, se livrant sans réserve à son penchant excessif pour les femmes, il ne paraissait pas destiné à parvenir aux premiers rangs de l'armée. Il quitta même bientôt le service pour épouser la fille du baron de Steinberg, ministre de Hanovre à la cour de Vienne, qui refusait de donner sa main à un simple officier; et il alla vivre avec elle dans la terre de Banteln dont il était devenu possesseur par la mort de son père. Tenant un grand train de maison, il déranger sa fortune. Sa femme étant morte à cette époque, il résolut de rentrer dans la carrière militaire et partit

pour la Russie, où il jugea qu'il lui serait plus facile de réussir. L'impératrice Catherine l'admit en effet, dès son arrivée, comme lieutenant-colonel dans un de ses régiments de Cosaques, et il fut envoyé contre les Turcs sous les ordres de Romanzoff, puis contre le rebelle Pugatscheff avec Souwarow. Revenu de cette dernière expédition, il épousa une demoiselle russe qui mourut en couche de son premier enfant. Bennigsen obtint alors un congé pour aller dans son pays où il fut de nouveau captivé par la belle demoiselle de Schwichelt. Ne pouvant obtenir sa main, il prit le parti de l'enlever, et la conduisit en Russie où le crédit de Romanzoff et de Potemkin lui fit donner le commandement du régiment de *Kiow*, puis celui des hussards d'*Ium*. Ce fut alors que commencèrent réellement sa réputation et sa fortune militaires. Il était au siège d'Otschakow en 1788, et fut chargé d'observer la garnison de Bender avec un corps de troupes légères, tandis que Potemkin se portait en avant pour s'emparer de Kilianova et d'Akkiermann. L'activité qu'il déploya dans cette circonstance le fit remarquer : il fut nommé brigadier, et reçut l'ordre d'aller dans la Russie Blanche pour combattre les Prussiens qui se réunissaient sur cette frontière. En 1793, il commandait également un corps de troupes légères, lorsqu'il attaqua à *Iwa* les Polonais Jasinski et Glewinski, qu'il mit en fuite. Après les affaires d'Oschmiani et de Solli, il fut nommé général; et ce fut à la tête de la cavalerie qu'au combat de Wilna il s'empara de quinze pièces d'artillerie et qu'il décida la victoire en rompant le centre de l'ennemi. A Oliwa il s'empara des ponts de bateaux sur le Niémen, et mit encore en fuite les Polonais; il

enleva ensuite la place de Kowno, et mérita par ses exploits un sabre d'honneur en or garni de diamants que lui envoya l'impératrice avec un présent de douze cents paysans et l'ordre de Saint-Wladimir. D'un tempérament nerveux et fort irritable, Bennigsen était alors véritablement un prodige d'activité et de valeur. Un jour il monta soudainement à cheval dans un violent accès de fièvre ; et, sans quitter ses vêtements de malade, il traversa un fleuve à la nage, conduisant ses hussards à l'ennemi qu'il surprit et battit complètement.... Et pendant ce temps la fièvre avait disparu. Son triomphe était dans les surprises de jour, de nuit, et surtout dans la confiance et l'élan qu'il savait inspirer aux soldats. Après la campagne de Pologne, il obtint le commandement des troupes réunies sur les frontières de Prusse. Mais cette destination changea bientôt, et il fut envoyé à l'armée de Perse, où il commanda la cavalerie. Il reçut de l'impératrice, à cette occasion, des témoignages de confiance très-flatteurs. Cette princesse lui donna des pouvoirs illimités, et lui communiqua tous les secrets de l'entreprise. Après un bombardement de dix jours, il se rendit maître de Derbent sur la mer Caspienne : douze mille prisonniers, une nombreuse artillerie et des magasins considérables furent le prix de cette victoire ; la croix de Saint-André de première classe en fut la récompense. Ce fut le dernier présent que Bennigsen reçut de Catherine ; elle mourut peu de temps après, et l'empereur Paul qui lui succéda se hâta de faire la paix avec les Perses. Bennigsen fut aussitôt rappelé, et il parut tombé dans une disgrâce complète. Fort ambitieux, d'un

caractère irascible, il en ressentit un profond chagrin et demanda sa retraite à plusieurs reprises. Cette demande lui avait été accordée ; et il allait partir pour le Hanovre, lorsque le hasard le fit entrer dans un complot qui se tramait contre Paul^{1er}. Renonçant dès-lors à tout autre projet, il se montra l'un des agents les plus zélés et les plus actifs de cette conspiration. Il est même sûr que ce fut lui qui dans le moment fatal, effrayé de l'hésitation des autres conjurés, leur fit comprendre qu'il n'y avait de salut pour eux que dans la mort du malheureux prince (1), et que ce fut lui qui porta sur la victime les premiers et les plus terribles coups. Cependant, seul des auteurs de ce meurtre, il n'en fut puni ni par l'exil ni par aucune disgrâce (*Voy. ALEXANDRE, LVI, 161*) ; il paraît que son caractère audacieux et le besoin de ses talents militaires furent les seules causes de cette exception. Dès les premiers jours de son règne le successeur de Paul nomma Bennigsen gouverneur de la Lithuanie. L'année suivante (1802) il lui donna le grade de général en chef ; et lorsque, en 1805, se forma une nouvelle coalition, il le mit à la tête d'une armée destinée à combattre les Français. Cette armée arriva trop tard pour prendre part à la bataille d'Austerlitz ; mais elle fut envoyée en Silésie aussitôt après, et mise à la disposition du roi de Prusse, qui ne ju-

(1) C'est certainement par erreur que quelques biographes ont dit que Bennigsen ne fut pas présent à cette catastrophe ; tous les témoignages sont d'accord sur ce point. Le docteur O'Meara rapporte, d'après Napoléon, une conversation que celui-ci avait eue à Tilsitt avec l'empereur Alexandre, et dans laquelle ce prince dit positivement, en parlant de Bennigsen : « C'est « lui qui a assassiné mon père ; la politique seule « m'a obligé et m'oblige encore à l'employer. »

gea pas à propos d'en faire usage. Alexandre donna alors à Bennigsen l'ordre de se rendre sur les frontières de la Turquie, où une rupture semblait inévitable. Mais dès le mois de septembre suivant, il fallut revenir au secours des Prussiens, et Bennigsen fut encore chargé d'y conduire 60,000 hommes. Il s'était à peine mis en marche, que l'issue funeste de la bataille d'Iéna et la marche rapide de Napoléon le forcèrent de rester sur la Vistule, où il concentra ses troupes, et prit son quartier-général à Pultusk, sur la Narew. C'est dans cette position qu'il fut attaqué, le 26 décembre 1806, par les maréchaux Lannes et Davoust, et qu'il soutint pendant plusieurs jours, et par le temps le plus affreux, une lutte terrible. Si l'armée russe n'y fut pas complètement victorieuse, elle prouva du moins aux Français qu'après des succès si rapides, ils avaient enfin rencontré un ennemi plus difficile à vaincre. Bennigsen fit à son souverain un rapport fort exagéré, et il se plaignit amèrement de la conduite de Kaminski et de Buxhowden, qui auraient dû le seconder, et qui l'avaient abandonné dans le péril. Alexandre éloigna de l'armée le premier de ces généraux ; il envoya le second contre les Turcs, et il décora de l'ordre de St-Georges Bennigsen, qui resta ainsi tout seul généralissime de toutes les forces de la Russie employées contre les Français. Ce fut alors qu'il conçut l'idée d'une entreprise véritablement grande, et qui pouvait changer la face des affaires, s'il n'avait pas eu devant lui un ennemi aussi actif, aussi redoutable que Napoléon. Il s'agissait de se porter rapidement sur la gauche de l'armée française, de pénétrer jusqu'aux bords de la Vistule, et d'aller dégager la place de Dantzick,

où la garnison prussienne était réduite à la dernière extrémité (*Voy. KALKREUTH*, au Supp.). Les premiers mouvements de l'armée russe, exécutés avec beaucoup de secret et de célérité, eurent d'abord quelque succès ; elle surprit dans leurs cantonnements les corps de Ney et de Bernadotte ; mais Napoléon, bientôt accouru de Varsovie, où il avait transporté son quartier-général après la bataille de Pultusk, fit marcher ses colonnes avec tant de promptitude et de vigueur, que Bennigsen se vit lui-même près d'être coupé dans sa retraite sur Kœnigsberg, et forcé de recevoir cette terrible bataille d'Eylau (8 février 1806), l'une des plus meurtrières de ces sanglantes guerres. La position des Russes y était formidable, et ils soutinrent avec une admirable fermeté les attaques les plus vives et le plus habilement dirigées. Ce ne fut qu'après des pertes immenses, et surtout par le secours du Prussien Lestocq, qu'ils réussirent enfin à faire sans désordre une retraite honorable. Ainsi le champ de bataille resta aux Français, et ils purent, avec raison, s'attribuer les honneurs de la victoire. Selon son usage, Bennigsen les réclama également, et il envoya à sa cour un rapport emphatique, où il avoua cependant une perte de 12,000 hommes. Les deux partis chantèrent donc le *Te Deum*, et Bennigsen reçut de son souverain une lettre extrêmement flatteuse : « C'est à vous, lui écrivit « Alexandre, qu'a été réservée la gloire « de vaincre celui qui n'avait jamais été « vaincu ; et il m'est fort agréable de « pouvoir vous en témoigner ma recon- « naissance et celle de la patrie entière, « etc. » A cette lettre était joint l'ordre de St-André et une pension de 12,000 roubles. Toute l'armée reçut une gra-

tification. Mais Bennigsen ne pouvait se dissimuler les résultats de son audacieuse opération, et ces résultats très-réels étaient qu'il n'avait pu reprendre Thorn, ni délivrer Graudentz et Dantzick; qu'il avait fait des pertes immenses en hommes et en artillerie... Et il ne recevait aucun secours ni renfort, malgré ses demandes réitérées. Ce fut alors qu'Alexandre vint à son armée, et que ce prince essaya de l'encourager par ses promesses et les nombreuses récompenses qu'il distribua. Mais les forces de l'ennemi s'augmentaient chaque jour, et cet ennemi était aussi actif que redoutable. Dantzick fut obligé de capituler, et après avoir encore essuyé de grandes pertes à Heilsberg, il fallut abandonner Königsberg à ses propres forces, il fallut évacuer toute l'ancienne Prusse. On sait que dès-lors Alexandre avait conçu le plan qu'il exécuta plus tard avec tant de succès, en attirant son ennemi dans la profondeur de ses vastes états. Il n'y renonça dans cette occasion qu'en cédant aux prières du roi de Prusse. Ce fut après le revers de Friedland qu'il se décida enfin à demander la paix. Napoléon, qui commençait à sentir les dangers d'une guerre si éloignée et si meurtrière, n'insista point, et le traité de Tilsitt fut conclu (*Voy.* ALEXANDRE, LVI, 165). Après ce grand événement, Bennigsen se retira dans ses terres de la Lithuanie, et il y vécut au milieu des plaisirs de la société et de l'étude. Invité plusieurs fois, comme sujet hanovrien, à quitter le service étranger et à retourner dans sa patrie, sous peine de voir ses biens confisqués, il s'y refusa constamment; et lorsque la guerre recommença, en 1811, il saisit avec empressement, malgré son âge avancé, cette occasion de

rentrer dans son ancienne carrière. Alexandre vint le voir dans sa terre de Zacrest; près de Wilna, l'emmena avec lui, et voulut recevoir ses avis sur tous ses projets. Lorsque Alexandre retourna à Pétersbourg, il l'envoya auprès de Koutousoff, qu'il venait de charger du commandement général. Ainsi Bennigsen se trouva à la fameuse bataille de Borodino, et y commanda le centre. On sait combien il lui fallut de fermeté et d'énergie pour contenir pendant toute cette sanglante journée les plus grands efforts des Français. Dans le conseil qui précéda l'évacuation de Moscou, il fut un de ceux qui s'opposèrent le plus vivement à cette mesure. Il ne s'éloigna qu'à regret de cette capitale, et le 18 octobre, avec une partie de l'aile droite, il attaqua Murat, près de Tarantino, et le battit complètement. Ce fut à cette occasion qu'Alexandre lui écrivit cette lettre si remarquable : « Vous avez donné de « nouvelles preuves de vos talents. « Par vos sages mesures et vos bonnes « dispositions, vous avez battu avec « nos braves troupes le corps d'armée « du roi de Naples, fort de 50 mille « hommes, et l'avez mis en fuite. Trois « mille morts, 1700 prisonniers, « un étendard du 1^{er} régiment de cuirassiers, 38 canons, 40 caissons, « le camp et les équipages de l'ennemi sont les trophées de cette journée. Malgré la confusion que vous avez reçue, vous êtes constamment resté à votre poste pendant la poursuite. En considération de cette victoire, qui fait tant d'honneur à vos talents, et pour vous donner un témoignage public de notre satisfaction, nous vous en voyons les insignes de l'ordre de Saint-André en brillants, et nous y ajoutons un présent de cent mille

« roubles. » Les suites de cette victoire furent l'évacuation immédiate de Moscou et la retraite de l'armée française. Bennigsen n'approuva point dans cette retraite la lenteur de Koutousoff; et, ne pouvant être d'accord avec lui, il quitta l'armée et se rendit auprès de l'empereur, qui lui permit de se retirer dans ses terres, afin d'y soigner sa santé. Après la mort de Koutousoff et les batailles de Bautzen et de Wurschen, Bennigsen reçut l'ordre de se rendre à Varsovie, pour y prendre le commandement d'une armée de réserve, à la tête de laquelle il se dirigea bientôt vers l'Allemagne, où de si grands événements allaient s'accomplir. Arrivé devant Dresde dès les premiers jours d'octobre, avec 60,000 hommes, il eut d'abord à combattre le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, qu'il força de rentrer dans la place. Appelé ensuite à la grande armée, il arriva sous les murs de Leipzig le 17 octobre, et prit une part glorieuse à la grande *bataille des nations*. Ce fut à l'aile droite qu'il se trouva placé, et il y déploya une telle valeur sous les yeux de son souverain, qu'Alexandre le fit comte sur le champ de bataille, et que l'empereur d'Autriche lui envoya peu de jours après la croix de commandeur de Marie-Thérèse. Il reçut ensuite l'ordre de retourner sur l'Elbe, pour empêcher les garnisons de Dresde, de Magdebourg et des autres petites places de se réunir à Davoust qui occupait Hambourg. Comme il n'avait guère que de la cavalerie, et qu'il manquait d'équipages de siège, il se contenta d'investir ces places. Ensuite il marcha sur Hambourg, y enferma le maréchal (*Voy. DAVOUST*, au Sup.), et dirigea contre lui quelques attaques, qui furent sans résultats, jus-

qu'à ce que la nouvelle des événements de Paris (avril 1814) vînt mettre fin aux hostilités. Bennigsen reçut alors la décoration de Saint-Georges de 1^{re} classe, qui jusque-là n'avait été donnée qu'au roi de Suède et au duc de Wellington, et le roi de France lui envoya aussi le grand cordon de la Légion-d'Honneur. Alexandre le chargea dans le même temps du commandement de l'armée du Midi, en Bessarabie, et il conserva cet emploi jusqu'en 1818. Frappé d'une cécité presque complète, par suite d'une chute de cheval, il obtint la permission de se retirer dans ses terres du Hanovre, et il y mourut le 2 octobre 1826. Alexandre lui avait conservé son traitement de général en chef. Bennigsen a publié en allemand un ouvrage remarquable, sous ce titre : *Pensées sur quelques connaissances indispensables à un officier de cavalerie légère*, Riga, 1794, et Wilna, 1805. On sait qu'il avait composé des *Mémoires*, qui ne peuvent manquer d'être précieux pour l'histoire; mais le cabinet russe en a réclamé le manuscrit, et il est probable qu'ils ne verront jamais le jour. M—D j.

BENOIT (Le P. JEAN), historien des Albigeois, né en 1632 à Carcassonne, après avoir terminé ses études à Toulouse, y prit à dix-huit ans l'habit de Saint-Dominique. Dans ses loisirs il cultivait la littérature et faisait des vers latins et français avec facilité; mais s'étant attaché à la carrière évangélique, il acquit la réputation d'un bon prédicateur, et remplit successivement les chaires des principales villes du midi de la France. Il vint ensuite à Paris où il demeura plusieurs années. Rappelé sur la fin de sa vie à Toulouse, il y mourut le 8 mai 1705, à 73 ans.

Le P. Benoît a laissé quelques pièces de vers en l'honneur de Louis XIV, entre autres un poème intitulé : *Problème de la victoire et de la paix*, Paris, 1687, in-4°; mais il est principalement connu par l'*Histoire des Albigeois et des Vaudois*, Paris, 1691, 2 vol. in-12; elle est intéressante, mais partielle, et cela ne pouvait guère être autrement : comme le dit J. Leclerc, un moine, et un moine dominicain, était l'homme du monde le moins propre pour un tel ouvrage (Voy. la *Bibliothèque universelle*, XX, 197). Il a fait usage des *procédures* instruites contre les Albigeois par les inquisiteurs au temps du cardinal de Clermont, dont le manuscrit original se trouvait dans le cabinet de Fr. Graverol (Voy. ce nom, XVIII, 343). Il donne les généalogies des principales familles dont il est parlé dans cette histoire; et, pour les faire mieux recevoir, il dit que d'Hozier a pris la peine de les revoir et de les rectifier; mais d'Hozier déclara qu'il ne lui avait pas rendu ce service (Voy. le *Journal des savants*, 1691, page 233). La carte géographique des vallées annoncée sur le frontispice manque dans beaucoup d'exemplaires. Sous le titre de *Continuation de l'Histoire des Albigeois*, le P. Benoît a donné la *vie de saint Dominique*, Toulouse, 1693 in-12. On trouve une notice sur cet écrivain dans les *Scriptores ordin. Prædicator.*, II, 767.

W—s.

BENOIT (VINCENT VERNIER), publiciste, naquit en 1769 à Dôle, et termina ses études à Paris, au séminaire de Saint-Lazare. La lecture des ouvrages philosophiques qui, malgré la surveillance des supérieurs, pénétraient jusque dans les séminaires, lui inspira la plus vive antipa-

thie pour l'état ecclésiastique. Maître de choisir une carrière plus conforme à ses goûts, il se chargea d'abord d'une éducation, et fut ensuite employé dans diverses administrations. Admis en 1805 dans les bureaux de la secrétairerie d'état, il obtint la confiance de M. Maret qu'il accompagna dans ses voyages et dans toutes les campagnes où ce ministre suivit Napoléon. Après la bataille de Waterloo, Benoît eut la direction des bureaux du gouvernement provisoire; et il eut la précaution de ne quitter les Tuileries qu'après avoir anéanti toutes les pièces dont la découverte aurait pu compromettre quelques personnes. Inquiété par la police royale à raison de ses anciennes liaisons, il se rendit à Genève où il espérait trouver du repos; mais la police l'y suivit, et dans le temps qu'il se disposait à quitter cette ville, il fut remis dans les mains de la gendarmerie française et conduit dans les prisons de Bourg, où il subit une assez longue détention. Placé depuis en surveillance à Orléans, il n'eut qu'à se louer des autorités de cette ville; et ce fut sur leur demande qu'il reçut l'autorisation de revenir à Paris. En 1817 il fut un des collaborateurs de la *Bibliothèque historique*, où il inséra contre le clergé catholique un article très-violent et qui donna lieu à un procès. Préoccupé des idées qu'il avait puisées dans ses premières lectures, Benoît ne redoutait que le despotisme sacerdotal. N'étant pas satisfait de voir les prêtres dépouillés de leurs biens, sans pouvoir et sans influence, il aurait voulu leur ravir les secours et la protection du gouvernement. Ce penseur morose, qui, par amour pour la tolérance, devenait intolérant à son insu, était au fond

le meilleur des hommes. D'un caractère sensible, désintéressé, il avait de nombreux amis, et méritait d'en avoir. Il mourut le 12 avril 1832 victime de la contagion qui désolait Paris. On a de lui : I. *De la liberté des cultes et des concordats*, Paris, 1818, in-8°. II. *De la liberté religieuse*, ibid., 1819 ; 1825, in-8° ; trad. en espagnol par Marchena, Montpellier, 1820, in-8°. Dans le premier de ses ouvrages Benoît s'attache à prouver que, dans un pays où par la loi fondamentale de l'état tous les cultes ont droit à une égale protection, le prince ne peut faire un traité favorable à l'un de ces cultes sans être injuste envers les autres. De là, suivant lui, l'obligation d'abolir tous les concordats. Le second n'est qu'un développement des mêmes idées. N'envisageant la question religieuse que sous un seul point, l'auteur ne voit dans la religion que les prêtres et l'esprit de domination qu'ils avaient au moyen âge. Pour lui, depuis le onzième siècle, rien n'est changé ; et maintenant comme autrefois la société n'a d'autre danger à craindre que l'ambition du clergé. Ce résumé de la doctrine de Benoît, écrit d'un style sec et lourd peu propre à lui procurer des lecteurs, n'a dû quelque vogue qu'aux attaques de plusieurs journaux ; et depuis long-temps il est tombé dans l'oubli.

W—s.

BENTHAM (JÉRÉMIE), célèbre publiciste anglais, naquit à Londres, en 1748. Son père, qui comme lui s'appelait Jérémie, nom d'un de leurs ancêtres, banquier sous Charles II, était attorney : son aïeul paternel avait été chargé des mêmes fonctions, et de plus il était clerc de la compagnie des notaires. Sir Samuel Bentham, mort général au service de

Russie, le 30 avril 1831, était son frère. En sa qualité de fils aîné, Jérémie fut destiné à suivre la même carrière que son père et son aïeul. Dès l'enfance il avait manifesté des dispositions rares. A trois ans il lisait l'histoire d'Angleterre de Rapin-Thoyras ; à sept il comprenait Télémaque en français ; à treize, après s'être distingué au collège de Westminster, il fut admis dans celui de la Reine, à Oxford, et y soutint une discussion publique, dans laquelle la finesse de ses remarques, la précision des on langage excitèrent la surprise et les applaudissements de tout l'auditoire. Trois ans après, il fut reçu bachelier, et à vingt ans, devenu maître ès-arts, il était cité comme le plus jeune gradué qu'eussent vu les universités. Il entra ensuite à Lincoln's Inn, et en 1772 il débuta au barreau, où les souvenirs de son père lui promettaient des succès éclatants, et surtout des moyens de s'enrichir. Mais déjà sa vocation était bien plus d'observer que de mettre à profit les vices des lois et de l'organisation judiciaire. La vue de tout ce qui se passait dans l'enceinte de la justice lui inspira bientôt un profond dégoût, non pour la science judiciaire, puisqu'elle fut l'objet constant de ses travaux, mais pour l'exercice de la profession qui se joue si bien de l'insuffisance et des bizarreries de la loi par l'astuce de la chicane. De tout temps, il faut le dire, la jurisprudence anglaise a été un chaos de lois faites pour désoler le légiste, non seulement par les dispositions mesquines, stupides ou despotiques qu'elle consacre, mais par l'impossibilité où l'on est de les coordonner, de les soumettre à une méthode quelconque, sans doubles emplois et sans contradiction. On sait dans quel labyrinthe inextricable se

trouvent engagés ceux qui doivent consulter à la fois les lois véritables ou rendues par le parlement, les statuts des rois, les simples ordonnances de police, et les arrêts rendus par les cours. Ce n'est pas, au reste, que le continent ne l'ait long-temps disputé à l'Angleterre sous ce rapport et même ne le lui dispute encore : la France surtout, avec ses nombreuses coutumes, les unes écrites, les autres traditionnelles, toutes limitées en certains points, a long-temps offert une arène non moins féconde à la mauvaise foi et à la chicane. Le spectacle de tant d'abus et de maux créés pour prévenir ou guérir un mal, frappa Bentham; et bientôt, renonçant à suivre une carrière dans laquelle, sous peine de perdre toutes les causes qu'il plaiderait, il fallait jeter un voile sur la vérité, user de ruses et de subterfuges, affecter du respect pour des formes et des lois qu'il trouvait ridicules ou funestes, il voua sa vie à une tâche bien autrement difficile, mais plus en harmonie avec sa puissance de méditation et son amour du vrai, celle de reconnaître et de démontrer au monde le vice de toutes les institutions législatives, et de provoquer par des convictions rationnelles les réformes que commandent le bien de l'humanité et le progrès des lumières. Ce plan sans doute ne se développa que graduellement dans sa tête; mais dès sa jeunesse les germes en étaient en lui. Avant même de paraître à l'université d'Oxford, il avait dévoré pendant les vacances le fameux livre *De l'Esprit*, par Helvétius; et cette doctrine de l'utile, si chétive en elle-même, si éloignée de toute idée de grandeur et même de devoir, quand nul autre principe ne vient la maîtriser, lui avait inspiré un enthousiasme qu'ex-

plique seule la propension de son esprit à saisir partout le point de vue utilitaire. Plus tard, à mesure qu'il avança dans ses études, appliquant à tout la mesure qu'il regardait comme universelle, il apercevait surtout les maux auxquels est en proie l'humanité; mais dans cette masse il distinguait bien vite les maux nécessaires des maux incidentels, et il gémissait de voir que ces derniers sont presque toujours de la faute de ceux qui en sont victimes, parce qu'ils concourent eux-mêmes à les créer. Les lois surtout appartiennent trop souvent à cette catégorie. Ou mal éclairés, les hommes les font mauvaises; ou, trop bien éclairés sur leurs intérêts personnels, des maîtres, dont la cause est différente de celle des masses, les font bonnes pour eux, mauvaises pour le public. Dès l'année 1776, Bentham s'était signalé par ses *Fragments sur le gouvernement*. Cette brochure anonyme, qu'il eut le plaisir de voir attribuer aux jurisconsultes les plus célèbres, était surtout dirigée contre les principes de Blackstone, dont il louait l'exactitude à exposer les lois telles qu'elles sont, mais auquel il reprochait de ne jamais indiquer les lois telles qu'elles devraient être, et dont la tendance enfin lui semblait trop absolutiste et théocratique. Quant à sa critique trop superficielle du gouvernement britannique, il en substituait une autre bien plus lumineuse, mais plus amère; et du reste il démontrait que les arguments qu'il a produits ne lui appartenaient pas : « Blackstone a écrit, Delolme a pensé, » disait-il. La couleur métaphysique et l'étonnante concision de ce petit livre, non moins que les observations toutes spéciales sur le mécanisme du gouvernement et de la justice, indiquaient assez un homme que

des études profondes avaient familiarisé avec ces matières, et qui sans doute n'en resterait pas là. En effet, Bentham s'appliquait sans relâche à connaître le réel des lois, leurs vices, la cause de ces vices, ainsi que leur connexion, et à en chercher le remède. Toutes les parties de la législation, de l'administration judiciaire et de l'intervention gouvernementale dans les intérêts sociaux, l'occupèrent en même temps; car, suivant son système, toutes se tenaient. Un tel plan exigeait, indépendamment du génie, des travaux immenses; l'art d'économiser les minutes, la ferme résolution de vivre loin du monde les facilitèrent. Ce n'est pas que sa solitude le privât de relations; au contraire, les hommes d'élite, les penseurs et quelques vrais amis trouvaient toujours ouverte la porte de son laboratoire philosophique. Ce n'est pas non plus qu'il méprisât les connaissances qui s'acquièrent au moyen des voyages. Dans le laps de temps qui s'écoula entre son début au barreau et la révolution française, il fit trois voyages sur le continent, principalement à Paris, où il forma une liaison intime avec Brissot, dont le caractère offrait quelques points de contact avec le sien, et qui alors conçut le projet de se fixer à Londres pour y diriger un écrit périodique, sous le titre de *Correspondance universelle sur les points intéressant le bien-être de l'homme et de la société*. Londres effectivement était à cette époque le lieu de l'Europe le mieux choisi pour y rassembler de toutes les parties du globe des documents de cette nature, et pour en répandre la connaissance par la voie de la presse. Cependant l'entreprise ne réussit point : Brissot fut même arrêté par suite des dettes contractées pour ce journal. L'inter-

vention généreuse d'un ami qui paya tout lui rendit la liberté; et l'on supposa généralement que cet ami était Bentham. De retour à Paris, Brissot ayant acquis une grande influence par les événements, fit nommer son ami citoyen français et membre de la seconde assemblée nationale. De 1784 à 1788, Bentham avait accompli un grand voyage européen. Traversant la France par Montpellier et Marseille, il était parti de Gènes pour Florence, où il passa plusieurs jours. Là, ayant fait rencontre d'un de ses amis, propriétaire et capitaine d'un navire qui allait à Smyrne, il quitte la Toscane avec lui, et se dirige vers l'Orient. Un coup de vent les mit en danger dans les parages de Mitylène : ils débarquèrent enfin sur la rive d'Asie, et Bentham passa trois semaines à Smyrne. De là un bâtiment turc le transporta dans la capitale des Ottomans, qu'il voulut connaître en détail, ainsi que les mœurs du pays et le peu d'institutions qui, avec les coutumes, président aux destinées de cet empire si magnifiquement doté par la nature, si triste et si pauvre par l'œuvre des hommes. Son séjour à Constantinople fut de près de deux mois. Au bout de ce temps, il prit par mer la route de la Russie, et arriva au chef-lieu du gouvernement des Slobodes d'Ukraine, Kharkov, où son frère commandait un bataillon franc; mais, parti récemment pour une expédition du côté de la Tauride et de Kherson, il était retenu par la nécessité de défendre le pays contre la soudaine irruption du capitain-pacha. Bentham mit cette absence à profit, en écrivant ses *Lettres sur les lois relatives à l'usure* et la première partie du *Panoptique*. Enfin il revint, par la Pologne, l'Allemagne et les Provinces-

Unies, à Londres, où il arriva en février 1788, ayant parcouru presque toute l'Europe. Quatre ans après, son père mourut, lui laissant une fortune plus que suffisante pour assurer son indépendance. C'est surtout à partir de ce temps que Bentham arrangea sa vie de manière à se livrer commodément et fructueusement à ses méditations sur les lois. Il n'avait encore publié que huit brochures et un grand ouvrage (le *Panoptique*, 2 vol. in-8°) : les trente années suivantes devaient le voir produire dix fois autant de volumes, plus féconds encore que les premiers en idées profondes autant qu'originales. Mais plus il avançait dans sa laborieuse carrière, plus il éprouvait d'antipathie pour la rédaction de ses idées. Penseur profond, mais écrivain inhabile, il ne voyait qu'avec effroi la nécessité, pour tout écrivain qui veut être lu, de décorer sa pensée de formes brillantes et faciles à saisir, de s'astreindre à un ordre qui gradue les idées et les échelonne, de transiger sans cesse avec les préjugés, l'ignorance ou la légèreté des lecteurs, en n'omettant aucune idée intermédiaire. Toutes ses réflexions, à mesure qu'il les faisait, étaient jetées sur le papier, sans liaison, sans méthode, à moins qu'il ne s'agit d'un objet spécial et à l'ordre du jour, qui lui inspirait sur-le-champ un pamphlet. Probablement elles eussent été perdues pour la postérité, si le hasard n'eût mis sur son chemin le ministre genevois Dumont, qui, forcé de quitter sa patrie pour la France et ensuite la France pour l'Angleterre, était devenu bibliothécaire du marquis de Lansdowne. Bentham et Dumont se virent à Bowood, résidence du marquis, et bientôt ils s'apprécièrent. Dumont consentit à mettre en ordre les feuilles volantes de Ben-

tham; et c'est à cette association, unique peut-être, qu'est due la promulgation des idées du savant anglais. Le premier fruit de cette union de travaux fut une critique du plan proposé par le comité de l'assemblée constituante pour l'organisation de la justice en France (*Voy. BERGASSE*, au Supp.). Ce morceau, dont les principales idées entrèrent depuis, avec de larges développements, dans son grand *Traité de l'organisation judiciaire et de la codification*, parut alors en quatre lettres dans le *Courrier de Provence*, journal qu'avait commencé Mirabeau. Les idées du publiciste anglais ne portaient pas toutes à faux; et les partisans qu'elles eurent dès-lors à Paris en ont vu plus tard réaliser quelques-unes. En 1802, Bentham profita de la paix que le traité d'Amiens donnait à l'Europe, pour se rendre de nouveau à Paris; et ce fut pendant son séjour dans cette ville, que l'institut, classe des sciences morales et politiques, le comprit parmi ses membres. En 1825, il revint encore en France, et il y fut reçu avec enthousiasme. Amené un jour par le hasard à la cour de cassation, il vit tout le corps des avocats se lever à son approche, et le tribunal lui donner une place d'honneur. Il était alors, en correspondance avec les personnages politiques les plus influents; tandis que le comte de Toréno lui demandait son avis sur le code pénal donné à l'Espagne par les Cortès, le roi de Bavière, auquel il faisait hommage d'un projet de Code, lui répondait qu'il avait communiqué cet ouvrage à une commission qui ne manquerait pas de profiter de l'expérience d'un esprit aussi judicieux, etc. Ces expressions du roi témoignent d'une haute estime, lorsqu'on pense qu'elles

s'adressaient à un homme qui, en Angleterre, passait pour le chef des radicaux. Placé d'un accord universel au premier rang parmi les publicistes utilitaires, chef d'école et, quoiqu'il se fût toujours tenu loin des affaires, coryphée du parti le plus tranché de la Grande-Bretagne, oracle des philosophes et des jurisconsultes qui réduisent tout à l'utile, reconnu même par les penseurs des écoles contraires comme le théoricien le plus perspicace, le plus instruit des détails du mécanisme judiciaire, entouré d'amis, de disciples, d'admirateurs, enfin, ayant la conscience de conserver dans une vieillesse avancée, ce dont il avait le plus redouté la perte, toute la vigueur et la lucidité de sa vue intellectuelle, il n'eut d'autres maux à déplorer que la disparition successive de quelques amis. Cherchant toujours dans le travail une diversion aux souffrances de quelque nature qu'elles fussent, Bentham ne s'en livrait qu'avec plus d'énergie à ses études favorites, et il venait de mettre la dernière main au troisième volume de son Code constitutionnel, lorsqu'il fut atteint de la maladie qui l'enleva au monde, le 6 juin 1832. Quelques jours auparavant il avait réuni trois de ses amis sur l'attachement et la fermeté desquels il pouvait le mieux compter, et il leur disait qu'il voulait leur confier l'exécution d'une de ses dernières volontés, volonté à laquelle le monde opposerait des reproches et peut-être une résistance matérielle : il leur demanda s'ils se sentaient capables de faire triompher son vœu de tous les obstacles, et s'ils voulaient lui promettre solennellement de le remplir. On devine qu'ils répondirent par l'affirmative la plus formelle. « Eh bien, leur dit le mourant, cette volonté, je l'ai consignée dans mon

testament. Elle est relative à ce corps que la vie est sur le point d'abandonner. J'exige qu'après sa mort, il soit transporté à l'amphithéâtre et soumis à la dissection ». Cette volonté de Bentham n'était pas un vain caprice d'imagination malade. Dès 1769, c'est-à-dire lorsqu'il comptait à peine vingt-un ans, il avait fait un premier testament dans lequel se lit la même disposition avec cette note de sa main : « Ce que j'ordonne ici ne tient point à une manie de singularité. Mon seul motif est d'être utile à l'humanité. Puisque jusqu'ici j'en ai eu si peu d'occasions, qu'au moins je ne laisse pas échapper celle-ci ! » Un memorandum annexé au document indique que plus tard il relut cette disposition et qu'il l'approuva de tout point. Ses amis ne crurent point devoir se montrer indociles à une volonté si positivement exprimée ; et, le 11 juin 1832, la dépouille funèbre de Bentham fut transférée à l'école d'anatomie et de médecine de Webbstreet, où cet événement inspira un discours éloquent au docteur Southwood-Smith, son médecin. L'éloge du philosophe remplit toute la séance, et la dissection n'eut lieu que le lendemain. Bentham laissa à M. Bowring, son dernier collaborateur, ses manuscrits, ses collections et ses livres relatifs à l'économie politique, à la réforme parlementaire, à l'émancipation des colonies, au panoptique ; à M. Edwin Chadwick, les livres de jurisprudence, les collections de législation, les pamphlets, sur, pour et contre ces *pauvres* lois anglaises. Sir Georges Bentham, son neveu, eut les manuscrits concernant la logique et la nomenclature, et les collections relatives au langage. On espère que M. Bowring, à qui le testament de son illustre ami

assigne en même temps les sommes nécessaires pour la publication de ses œuvres complètes et des suppléments dont il a les matériaux, accomplira scrupuleusement cette honorable tâche (1). Le caractère de Bentham était un mélange singulier de bonhomie, d'originalité, d'*humeur* et de sarcastique finesse toutes les fois qu'il entamait l'examen des abus. La philanthropie était la base de ses actions. Cependant lui-même, dans une espèce de souvenir où il consignait ses pensées journalières, s'accuse formellement d'égoïsme; « mais, ajoute-t-il, le mal qu'éprouvent les autres, je l'éprouve: jamais on n'a souffert en ma présence, que je ne souffrisse; jamais la joie de qui que ce soit ne m'a laissé sans joie. Egoïste, mais avec sympathie, j'ai toujours voulu donner au maximum du genre humain le maximum de cette joie dont je jouis, le minimum de ces peines qui me font mal. » Les personnalités lui étaient odieuses; sa supériorité, sans qu'il l'ignorât, ne lui inspirait point cet orgueil, ces manières hautaines qui rendent haïssable le génie même. Il aimait à causer un instant de choses frivoles et familières, longtemps des objets favoris de ses études. En l'entendant on croyait voir un patriarche, moins l'antique et naïve ignorance, et non un savant voué par goût à la recherche des vérités les plus abstruses. Son désintéressement, son indépendance égalaient son génie: il n'eût tenu qu'à lui d'atteindre les hauts emplois dans

le ministère ou de se faire un pouvoir dans l'opposition; il ne le voulut jamais, et il repoussa le fardeau des affaires politiques comme il avait rejeté celui des affaires contentieuses. L'empereur Alexandre, en 1815, lui envoya, comme marque de son estime, un paquet contenant sans doute un diamant ou quelque autre présent de grand prix: Bentham refusa, et n'ouvrit pas même le paquet, ne voulant dit-il, ni manquer d'indépendance s'il trouve quelque chose à louer dans le gouvernement ou la législation russe, ni manquer de reconnaissance si un jour il a quelques critiques à faire sur ce gouvernement. La sérénité de son âme se reflétait dans son goût pour la musique. A huit ans, il étudiait le violon; et plus tard il se délassait, avec cet instrument, de ses graves occupations. D'ailleurs tous les objets de l'intelligence humaine avaient droit de l'intéresser. Il se plaisait à raconter que jeune il avait souvent pris le thé avec Hogarth dont les productions lui plaisaient singulièrement. Il fut membre du club de Johnson, quoique ce critique ne lui inspirât aucune sympathie à cause de son caractère misanthrope. Il traduisit en anglais le petit roman de Voltaire intitulé le *Taureau blanc*. Il aimait la poésie, et les sciences exactes lui plaisaient également. A Oxford, il suivit avec un zèle marqué les leçons de chimie de Mansfield; et il fit passer dans sa langue le morceau de Bergman sur l'utilité de la chimie. Enfin la botanique fut aussi l'objet de son attention, et les embellissements qu'il fit au jardin de sa maison de Queen's Square le rendirent un des plus beaux de la capitale. On aurait de la peine à croire qu'un seul homme ait pu suffire à tant de

(1) Parmi les legs que Bentham fit à ses amis, on remarque des bagues portant son effigie, et renfermant une partie de ses cheveux, qu'il donna au général Lafayette; à J. B. Say; à Félix Bodin, membre de la chambre des députés; à Van de Weyer, ambassadeur Belge à Londres; à Jos. Delvalle, ancien président de la république de Guatemala, etc. V—VX.

travaux, satisfaire tant de goûts, si l'on ne savait ce que c'est que l'heureuse distribution des études. Bentham eut d'ailleurs, pendant la seconde moitié de sa vie, l'avantage d'une santé inaltérable. Faible et presque valétudinaire pendant l'enfance, l'adolescence et la jeunesse, il acquit de la vigueur dans l'âge mûr, et chaque jour sembla lui en apporter davantage. On eût dit que pour lui le temps rétrogradait ou du moins se faisait stationnaire. A quatre-vingts ans, c'était le même homme qu'à soixante. Le portrait de Bentham se retrouve à la tête de plusieurs de ses ouvrages et notamment de l'*Introduction aux principes*, seconde édition. Son séjour à Paris, en 1825, donna lieu à une artiste française, M^{lle} Aimée Pagès, de reproduire sur la toile les traits de ce grand homme. Ce portrait fort ressemblant a long-temps attiré le public à l'atelier du peintre. On connaît aussi le buste en marbre où David a rendu avec vérité la physionomie simple et noble du jurisconsulte modèle. Les ouvrages de Bentham sont nombreux; et il est nécessaire pour les examiner avec fruit de les assujétir à un certain ordre. Vulgairement on les divise en deux séries, l'une qui se compose des quatre traités publiés en français par Dumont sur les manuscrits de l'auteur (1^o *Traité de législation civile et pénale*, 2^o *Théorie des peines et des récompenses*, 3^o *Tactique des assemblées politiques et des sophismes politiques*, 4^o *Traité des preuves judiciaires*); l'autre qui comprend toutes les productions jetées en anglais dans la circulation anglaise, soit par Bentham lui-même, ce qui eut lieu presque toujours, soit par Bowring, ce qui n'arriva que deux fois. Pour

nous, sans nier ce que cette division a de commode, aux quatre grands ouvrages rédigés par Dumont nous en joindrons six autres également remarquables tant par l'importance fondamentale des principes qu'y pose l'auteur, que par l'identité des sujets entre eux et les traités qui portent le nom de Dumont avec celui de Bentham. Les autres ouvrages, jurisprudentiels ou scientifiques ou purement politiques, formeront une seconde série que nous caractériserons plus brièvement. Ceci posé, voici dans quel ordre nous croyons devoir ranger les dix ouvrages qui forment la première série. I. *Introduction aux principes de morale et de jurisprudence*, 1789, Londres, in-4^o; seconde édition, ibid., 1823, deux vol. in-8^o; ouvrage capital où tous les problèmes sont traités sous des formes analytiques et austères, mais qui exigent de la part du lecteur une métaphysique et une attention extraordinaires. Le duc de La Rochefoucauld chercha vainement un traducteur à ce livre, et il lui a fallu 34 ans pour arriver à une seconde édition. Du reste, il a été reproduit en partie dans le recueil suivant, mais sous des formes plus aptes à plaire au commun des lecteurs. II. *Traité de législation civile et pénale*, Paris, 1802, 3 vol., in-8^o; seconde édition, 1820. Cette collection renferme, outre les deux parties principales qui sont les principes du code civil et les principes du code pénal, cotés sous les numéros 2 et 3, des *Principes généraux de législation ou logique du législateur*; 4^o un *Mémoire* sur le panoptique ou projet d'une maison de détention; 5^o un *Traité* de la promulgation des lois et des exposés de motifs; 6^o une *Dissertation* sur l'influence des temps

et des lieux en matière de législation; 7^e une *Vue générale* d'un corps complet de lois. Ce vaste ensemble a été traduit dans plusieurs langues : en espagnol par Don Ramon de Salas (le cinquième volume de cette version, avec commentaires, a paru à Madrid en 1822); en allemand par Frédéric-Edouard Benecke, Berlin, 1830, deux forts vol. in-8°, avec des notices biographiques sur Bentham et sur Dumont, et avec une introduction où le traducteur, après avoir tracé le tableau des principes de Bentham et les avoir élevés à la hauteur d'une théorie scientifique, les apprécie selon son propre système qu'il place en parallèle avec celui du publiciste anglais, et qui s'en rapproche en plusieurs points. On cite aussi deux traductions russes des traités de Bentham. III. *Théorie des peines et des récompenses*, Paris, 1812, 2 vol. in-8°; troisième édition, 1826; trad. en espagnol, à Paris, première édition, 1825, seconde, 1826, 4 vol. in-18; traduit en anglais, 1825 et 1829, in-8° (le traducteur, qui s'intitule *A friend* (un ami), a profité de quelques parties écrites originairement en anglais, et qui en conséquence appartiennent à Bentham : l'ouvrage a été scindé en deux parties différentes; l'une porte le titre de *Rationale of recompense*, 1825, l'autre de *Rationale of penalty*, 1829; celui-ci en effet ne traite que de la pénalité, celui-là que des récompenses). IV. *Pièces relatives à la codification et à l'instruction publique, comprenant une correspondance avec l'empereur de Russie et diverses autorités constituées des Etats-Unis d'Amérique*, Londres, 1817, un vol. in-8°. V. *Traité des preuves judiciaires*;

Paris, 1823, in-8°; traduit en espagnol, 1825, quatre vol. in-18. VI. *De l'Evidence judiciaire, spécialement appliquée à la pratique anglaise*, Londres 1827, 5 forts vol. in-8°. VII. *Panoptique ou maison d'inspection*, Londres, 1791, deux vol. in-12. VIII. *Code proposé à toutes les nations qui professent des idées libérales*, Londres, 1822, 72 pages in-8°, trad. en français, la même année (Voy. *Revue encycl.*, XIV, 140). IX. *Codé constitutionnel*, Londres, 1830, premier vol. (nous avons vu que les deux suivants avaient été terminés par l'auteur peu de temps avant sa mort). X. *Essai sur la Tactique des assemblées politiques, suivi d'un traité des sophismes politiques*, Genève, 1816, deux vol. in-8°; seconde édition, Paris, 1822; trad. en espagnol, 1824, deux vol. in-18. Réunis, ces dix ouvrages auxquels il faut ajouter la *Déontologie*, ou *Théorie des devoirs*, qui vient de paraître en angl. et en franç. (trad. de M. Benj. Laroche), Paris, 1833, forment tout un corps de législation dans lequel, on a dû le pressentir, toutes les questions relatives au droit et à la philosophie du droit trouvent naturellement leur place : aucune n'a été omise par Bentham, et toutes, on peut le dire, même en ne partageant pas ses opinions, ou en partant d'un principe opposé, ont été envisagées d'une manière souvent nouvelle, toujours piquante et capable de provoquer les méditations. Ceux mêmes qui, comme les spiritualistes ou les théocrates purs, en veulent le plus à Bentham, conviennent qu'il a jeté du jour sur toutes les questions qu'il traite successivement. Nul n'a promené plus minutieusement,

plus consciencieusement l'analyse sur tous les détours des fallacieux labyrinthes des lois ; nul n'a mieux sondé, jugé la plaie secrète ; nul n'a mieux fait sonner le creux, le vide ; nul n'a mieux tracé la carte du pays de la chicane, et nul n'a mieux caractérisé, classé, marqué au front les mystifications, les mensonges, les tours de force ou d'adresse qui s'exercent sur les tréteaux politiques. Non content de décrire le symptôme, il en scrute les causes et les montre les unes tenant à la nature des choses, les autres venant de nous ; les unes inévitables, les autres faciles à corriger. Ces énumérations de vices, de circonstances, de motifs ; ces définitions précises qui aspirent et à tout formuler et à tout resserrer dans un vaste casier ; ces classifications dont la métaphysique rigueur n'a rien à envier à celles des sciences exactes ; tout cet appareil de méthodes sévères et analysantes présente une analogie singulière avec l'école aristotélique. Ce que le péripatéticien de Stagyre fait lorsqu'il contemple successivement toutes les facettes d'un trope, d'un animal, d'un agent météorologique ou d'une faculté de l'âme humaine, c'est justement ce que fait Bentham en soumettant à ses investigations les phénomènes du monde légal. On dirait qu'il marche toujours le graphomètre, le scalpel et la loupe à la main. À cette exquise sagacité du précepteur d'Alexandre, il joint aussi ce qui le dépare et ce qui le caractérise, une sécheresse rebutante dans les formes ; il rétrécit d'une manière désolante l'idée fondamentale de tout le système ; et cette idée fondamentale existe chez l'un comme chez l'autre. Aristote, cet homme qui, quatre siècles avant le christianisme, s'offre à nous avec la phy-

sionomie d'un savant du dix-neuvième siècle, Aristote au fond est un utilitaire ; sa morale, sa politique sont une variété de la morale d'Epicure ; il matérialise la société, la justice, l'ordre, la législation. Tel est aussi le point de départ de Bentham. *Maximiser* le bien-être, *minimiser* le mal-être, voilà pour lui la morale, la science sociale, la législation, le droit des gens. Toute action utile est bonne, toute action funeste, mauvaise. Au reste, il faut distinguer dans l'utilité le bien présent et immédiat, le bien futur et plus ou moins éloigné. Toutes les vertus humaines reviennent à deux, prudence et bienveillance ; tous les vices à deux, imprudence et malveillance. La prudence et l'imprudence appartiennent à l'homme en relation avec lui-même ; la bienveillance et la malveillance à l'homme en relation avec autrui. Ces théories, qui au fond n'ont rien de moral, et qui, mal interprétées par les masses, pourraient devenir très-dangereuses, ont plu surtout en Angleterre et en Belgique où les benthamistes semblent appelés à jouer un grand rôle. Pour se faire une idée de la manière absolue, subtile et parfois aride de Bentham, jetons un coup-d'œil sur deux de ses ouvrages qui ont fait sensation en France, quoique certainement fort loin d'être ce qu'il a produit de plus remarquable. L'un est sa *Tactique des assemblées politiques*. Bentham déclare que, par ce titre, il n'a pas entendu parler des stratagèmes à l'aide desquels un homme d'état ferait triompher son parti dans les assemblées délibérantes. « La « tactique des assemblées politiques, « dit-il, est la science qui enseigne « à les conduire vers le but de leur « institution au moyen de l'ordre à

« observer dans leurs démarches. » Selon lui la première condition de vitalité pour ces assemblées est la publicité. La division du corps législatif en deux chambres est bonne dans les temps paisibles, et lorsqu'il s'agit de conserver; funeste aux jours d'orages, d'urgence, et de crises impérieuses. Le président doit être unique, permanent, élu par la chambre seule, amovible par elle seule, et n'exerçant que ses fonctions de président. L'initiative ne peut être exclusivement le partage du pouvoir exécutif; elle appartient à chacun des membres de l'assemblée. Tout projet de loi doit être divisé par articles consacrés chacun à une proposition pure et simple. L'ordre fixe de priorité pour la parole est une des règles les plus nuisibles qu'on puisse inoculer à une assemblée délibérante: ordre apparent, désordre réel. Tout discours écrit doit être banni. De même jamais orateur ne doit faire mention des vœux du prince et du pouvoir exécutif. La votation doit, sauf en quelque cas, avoir lieu à découvert. La licence que prennent les membres de s'absenter sans raison suffisante devrait être réprimée: souvent sur 658 membres dont se compose la chambre des communes, on a eu de la peine à en réunir quarante, nombre strictement nécessaire pour délibérer; et quelquefois on n'a pu y réussir. Bentham entre encore dans beaucoup de détails, et trace chemin faisant quelques aperçus curieux. L'autre ouvrage est un volume qui fait suite à la *Tactique*, et qui a pour titre: *Des sophismes politiques*. Il se lie assez bien, quoique par un nœud en quelque sorte fortuit, au volume des assemblées délibérantes: n'est-ce pas surtout dans ces assemblées que le sophisme se carre armé

de toutes pièces, insultant à la bonhomie de son ennemi, le fascinant, le paralysant, jusqu'à ce que le châteaudeau de cartes croule sous le bon sens d'un Phocion ou sous le sarcasme d'un Courier. Tel est encore ici le but de Bentham: bien différent de ces sophistes de l'antiquité qui, lorsqu'ils avaient découvert un nouveau paralogisme, l'exploitaient avec orgueil, le publiciste anglais énumère, classe, caractérise tous ces raisonnements captieux, et par là même fournit les moyens de les réfuter. Divisés par Bentham en trois séries, selon qu'ils sont de nature à servir le ministère ou l'opposition ou les deux partis, ils ont été classés plus heureusement par Dumont en sophismes d'autorité ou préjudiciels, sophismes de fins de non-recevoir ou dilatoires, sophismes qui donnent le change ou fallacieux. Nous regrettons de ne pouvoir suivre le spirituel sophismographe dans sa rhétorique railleuse où il semble avoir prévu, avoir appris d'avance ce que nous entendons tous les jours dans les assemblées délibérantes. Les autres ouvrages de Bentham, tous écrits en anglais, sont: I. *Fragment sur le gouvernement* (cité plus haut), Londres, 1776. II. *Coup-d'œil sur le bill relatif aux travaux forcés*, Londres, 1778. Le bill qui proposait des maisons pénitenciaires et des travaux forcés fut attaqué avec une hauteur de vues qui présageait déjà que l'auteur planait au-dessus de toute la jurisprudence pénale, et ce bill fut rejeté. III. *Défense de l'usure ou lettres sur l'inconvénient des lois qui fixent le taux de l'emprunt de l'argent*, Londres, 1787; trad. en français sur la 4^e édit., in-8° de 19 feuilles, Paris, 1827; on y a joint les *Mémoires sur les prêts d'argent*.

par Turgot. Tout le monde sait aujourd'hui que la doctrine de Bentham sur le prêt est un aphorisme de l'économie politique, et n'a chance d'être détruite que par une autre doctrine, celle de l'immoralité de tout prêt à intérêt, même au taux le plus minime. IV. *Esquisse d'un Code pour l'organisation judiciaire de la France*, Londres, 1791. Il parut trop tard pour influer sur les déterminations de l'assemblée législative, et fut réparti ensuite dans quelques autres opuscules, puis modifié dans quelques points. V. *Essai sur la tactique des corps politiques, contenant six règles principales que doit observer une assemblée pour former une décision motivée, avec application comparative des principes à ce qui se pratique dans la Grande-Bretagne et en France*, Londres, 1791, in-4°. Ce sont seulement dix chapitres sur les règles fondamentales des débats, avec l'esquisse d'un ouvrage plus considérable dont ces dix chapitres n'étaient qu'un fragment (réparti dans la *Tactique* rédigée par Dumont). VI. *Lettre à un membre de la convention nationale*, Londres, 1792. VII. *Emancez vos colonies*, Londres, 1793 (adressé à l'assemblée législative qui lors de la publication de la brochure avait cessé d'exister). VIII. *Finances sans charges ou échutés au lieu de taxes*, Londres, 1795 (écrit en 1793). L'auteur propose de donner à l'état par droit d'échute les biens de ceux qui meurent sans héritiers : toutefois un droit limité de tester mitigeait l'âpreté de la mesure. IX. *Protestations contre les taxes*, 1796 : chef-d'œuvre de méthode, d'argumentation et de style ; trad. en franç. par Dumont, dans la *Biblioth. univ. de Genève*. X.

Plan d'administration pour les pauvres, 1797 ; traduit en franç. par Duquesnoy. L'ouvrage est une suite de lettres, où l'auteur propose de remplacer par une compagnie unique, qui se chargerait à un prix fait de tous les indigens du royaume, l'administration de chaque paroisse. XI. *Lettres à lord Pelham*, 1802 (sur Botany-Bay dont il blâme beaucoup l'établissement). XII. *Plaidoyer pour la constitution*, 1803 (tousjours contre l'établissement de Botany-Bay qu'on ne peuple, dit l'auteur, que par de continuelles violations de la constitution). XIII. *Réforme écossaise*, 1806 (lettres à lord Granville et amère critique des frais énormes, des interminables lenteurs de la justice en Ecosse). XIV. *Défense de l'économie contre Burke*, 1810-11. XV. *Éléments de l'art d'assortir un jury* (qui, bien entendu, condamne ceux qu'il plaît au pouvoir de trouver coupables), 1810-11. XVI. *Sur la loi relative à la conviction*, 1812. XVII. *Ne jurez pas*, 1813 (contre le serment qu'il attaque comme inutile, abusif et anti-chrétien). XVIII. *Tableau des motifs et des sources des actions* (synoptie admirable), 1817. XIX. *Chrestomathie*, 1817, 2 vol. in-8° : l'un traite de l'éducation d'après un système particulier à l'auteur, mais qui sur bien des points se rapproche des idées de Bell et de Lancaster ; l'autre est relatif à la classification des connaissances humaines : Bentham y blâme celle de d'Alembert, placée à la tête de l'Encyclopédie, et porte contre elle sept chefs d'accusation principaux ; tous sont très-justes. Sa classification fondée sur des bases très-larges et très-rigoureuses procède par dichotomie, ce qu'il ap-

pelle *mode bifurqué*. Le neveu de l'auteur, sir G. Bentham, a donné, sous le titre d'*Essai sur la nomenclature et la classification des principales branches d'art et de science*, Paris, 1823, in-8°, un extrait de cet ouvrage. XX. *Considérations sur l'église d'Angleterre et son catéchisme*, 1817, énorme vol. de 800 pages, notes, etc. XXI. *Plan d'une réforme parlementaire*, 1817, in-8° de 400 pages. Sous la forme d'un catéchisme, ce livret dont le style n'a pas été retouché a rendu Bentham l'idole et l'oracle des radicaux d'Angleterre. XXII. *Bill de réforme radicale*, 1819, avec notes. XXIII. *Observations sur les restrictions et prohibitions apportées au commerce*, 1820 (avec de nombreux rapports au décret des Cortès espagnoles de juillet 1820), rédigé par Bowring. XXIV. *Traité sur les affaires d'Espagne et de Portugal* (1° contre l'institution d'une chambre des pairs, 2° sur les délais apportés à l'instruction de l'affaire du massacre de Cadix, 3° conseils aux Cortès portugaises sur quelques articles de la constitution espagnole à supprimer), 1821. XXV. *Lettres au comte de Toreno sur le code pénal des Cortès* (Bentham le critique amèrement), 1822. XXVI. *La vérité contre Ashurt*, 1822, exhumée après trente ans d'oubli (16 pages, chef-d'œuvre de dialectique et d'accablante raillerie). XXVII. *Principes fondamentaux d'un Code constitutionnel pour chaque état*, 1823. XXVIII. *Traité des déceptions* (*The Book of fallacies*, etc.), 1824 (publié par un ami). XXIX. *Dénonciations qui concernent lord Eldon*, 1827 (encore contre les frais, les surséances, la rapacité des gens de loi qu'il

appelle escrocs, *windlers*, etc.). On peut joindre à ce pamphlet, qui ressemble un peu aux écrits de Selves contre les abus de la justice en France (*Voy. SELVES*, XLI, 545), le *Dispatchourt* et l'*Official aptitude maximised*, 1830. XXX. *Pétitions en faveur de la justice et de la codification*, 1830. XXXI. *J. Bentham à ses concitoyens les Français, sur la peine de mort*. XXXII. *J. Bentham à la chambre des pairs de France*. XXXIII. *Déclaration de principes des candidats parlementaires*. XXXIV. *Du bill de banqueroute*, etc., 1832. La traduction allemande des traités de législation par Benecke, contient une notice biographique sur Bentham. L'*Obituary* anglais de 1832, pages 529 et suiv., contient aussi un article nécrologique. L'*Examiner* du 10 juin 1832 a rendu à ses manes un hommage éloquent. Enfin on peut lire dans la préface des *Souvenirs de Mirabeau*, par Dumont, l'opinion de cet habile écrivain sur les travaux et le génie du grand publiciste auquel il s'était associé (2). P—OT.

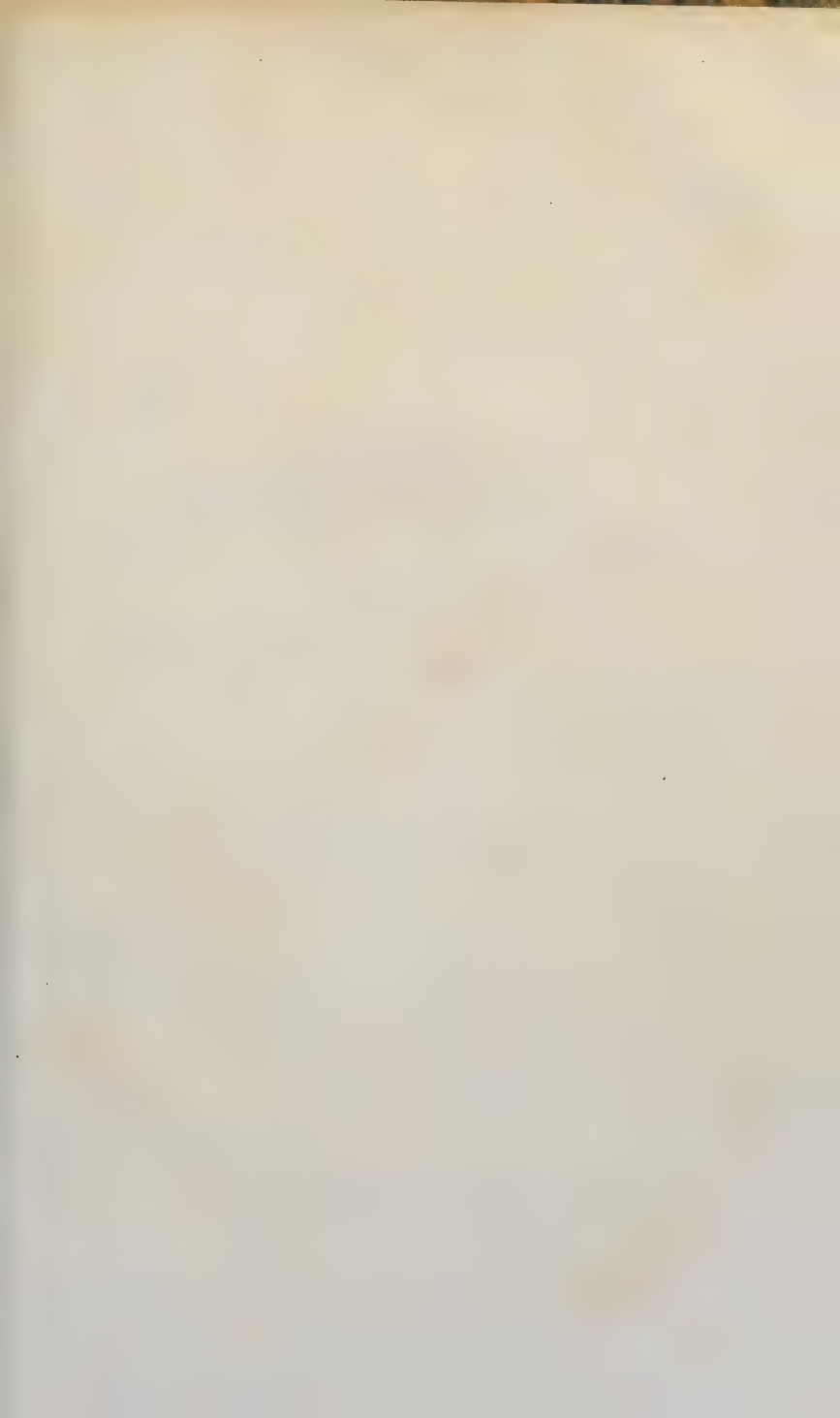
BENVOGLIENTI (HUBERT), né à Vienne en 1668, passe en Italie pour un de ceux qui ont restaurés les études historiques. Jouissant d'une fortune considérable, il ouvrit sa maison aux savants et surtout à ceux qui cultivaient la philologie, l'archéologie,

(2) Le spirituel Hazzlitt a donné des détails curieux sur les habitudes de J. Bentham, dans un article qu'il lui a consacré, et qui se trouve traduit dans la *Revue Britannique*, nov. 1826. Nous y avons noté les particularités suivantes : Ses manières et sa démarche n'avaient aucune élégance ; il courait plutôt qu'il ne marchait. — Dans ses loisirs il s'amusait à tourner sur bois. — Lorsqu'on lui faisait visite, il vous conduisait dans son jardin, sur un emplacement où fut autrefois située la maison de Milton. Les visiteurs n'étaient admis chez lui que l'un après l'autre, attendu qu'il évitait, dit-on, de causer devant des témoins ; en écoutant, il ne faisait attention qu'aux faits, etc. L.

et l'histoire. Il a fourni d'utiles observations à Apostolo Zeno, à Salvini, à Grandi, et particulièrement à Muratori, qui le cite souvent avec reconnaissance. Dans le second tome des *Delizie degli Eruditi Toscani*, on trouve l'opinion de Ben-voglienti sur l'origine de la langue italienne. Il mourut le 22 février 1733. A—D.

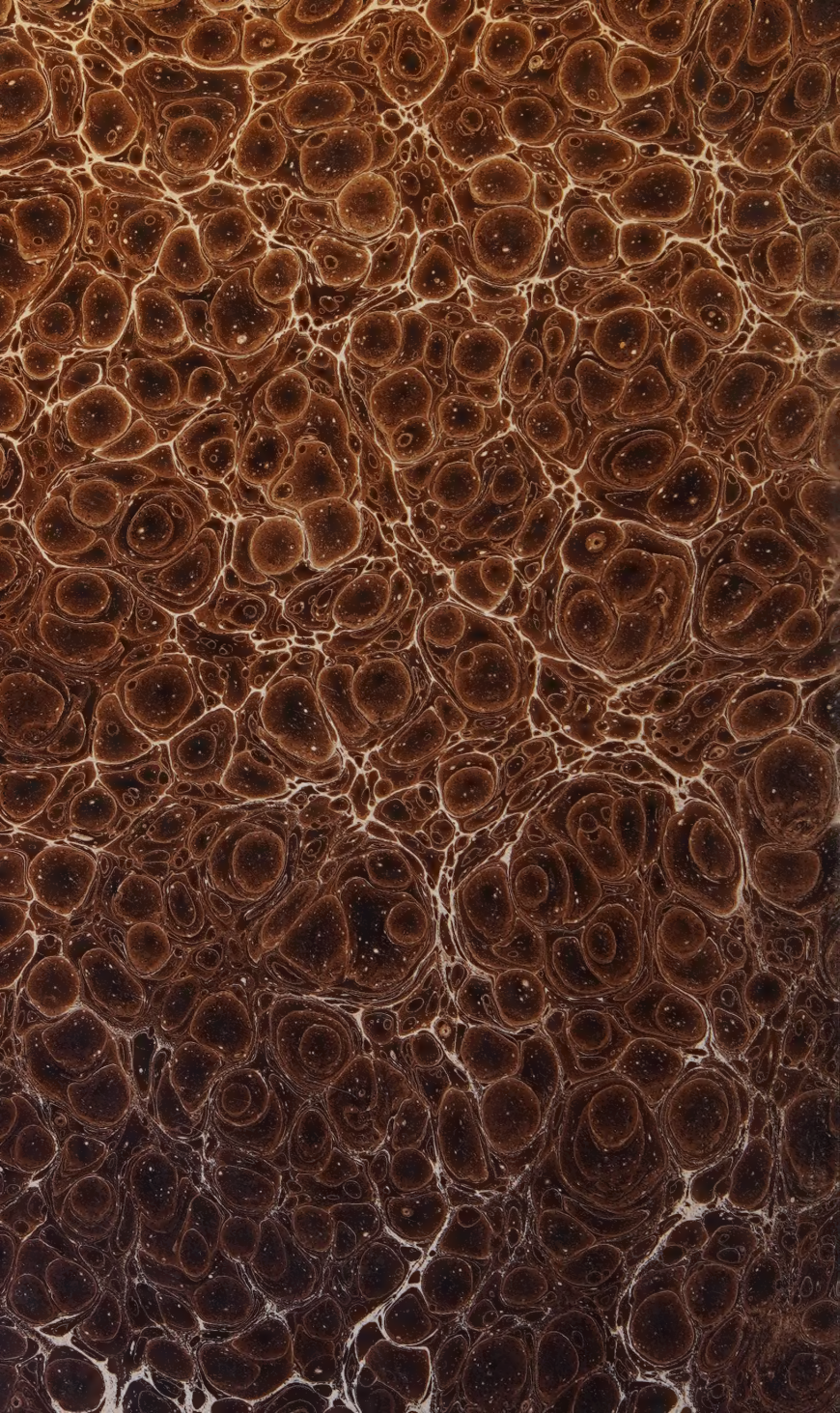
BENZEL-STERNAU (CHARLES-CHRÉTIEN, comte DE), né le 9 avril 1767, à Mayence, fut d'abord conseiller de régence de l'électeur, assesseur de justice à Erfurt, et passa en 1804 à l'archichancellerie de Ratisbonne en qualité de conseiller d'état. En 1807 il devint conseiller secret au département de la police et directeur de la commission générale des études de Carlsruhe, puis conseiller aulique. Ayant obtenu sa retraite, il se fixa dans une maison de campagne à Erlenbach, près du lac de Zurich. Il mourut le 2 septembre 1832, à Rippoltsau, près d'Offenburg. Le comte de Benzel-Sternau figure parmi les écrivains humoristes les plus distingués de l'Allemagne, et nul n'offre plus d'affinité avec le ton et l'esprit de Jean-Paul Courier. Aussi varié que vif et spirituel, il abonde en saillies inattendues, en images frappantes, en comparaisons neuves. Ses peintures de mœurs, ses observations pleines de finesse sur les phénomènes de la société, ces mots légers qui fuient comme l'éclair et par lesquels il jette instantanément de larges lueurs sur les caractères, indiquent une profonde connaissance du monde ; un mélange singulier de badinage et de mélancolie, dans lequel pourtant domine ce dernier sentiment, donne

à tout ce qu'il a fait un aspect original et quelque chose de doux et d'amer en même temps. Au reste, la brusque légèreté avec laquelle il passe d'un sujet à un autre tient quelquefois du caprice ; il n'est pas sans affectation ; il court après l'esprit, et devient obscur à force d'être fin et de sous-entendre. Son style est sautillant, décousu ; les formes de sa composition sont incorrectes. Toutefois, peu de livres allemands présenteraient aux Français un attrait aussi piquant que la collection des ouvrages du comte de Benzel-Sternau. En voici les principaux : I. *Recherches poétiques sur les objets de la philosophie critique*, Wurtzbourg, 1794. II. *Camillo Alferra*, histoire, Erfurt, 1795. III. *Nouvelles pour le cœur*, Hambourg, 1795. IV. *Contes au coin du feu*, 1^{re} partie, Hambourg, 1797. V. *Le veau d'or*, Gotha, 1802-3, 4 vol. Cet ouvrage fonda sa réputation. VI. *La fête de Schiller*, Gotha et Ratisbonne, 1805. VII. *Dialogues dans le labyrinthe*, Gotha, 1805. VIII. *Protée, ou l'Empire des images*, Ratisbonne, 1806. IX. *Titania, ou l'Empire des contes*, Ratisbonne, 1807. X. *Morphée, ou l'Empire des rêves*, Ratisbonne, 1807. XI. *Le Convive de pierre*, Gotha, 1808. XII. *Le vieil Adam*, histoire de famille, Gotha, 1819. XIII. *Blanc et noir*, comédie, Zurich, 1826. Sa *Bibliothèque de l'étranger* (Francfort sur le Mein, 1812-13, 2 vol.), ses *Sources et pièces officielles relatives au Congrès de Vienne* (1814), méritent encore d'être indiquées. P—OT.

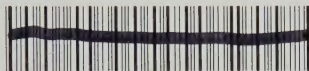


T

30399



MILLS COLLEGE LIBRARY



3 3086 00183 6535

